Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

ANS
OMS DE LIEUX
RANÇAIS
n Amérique du Nord

Allocutions et conférences prononcées
lors du premier congrès international
sur la toponymie française de l'Amérique du Nord

Québec

450 ANS DE NOMS DE LIEUX FRANÇAIS en Amérique du Nord

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

450 ANS DE NOMS DE LIEUX FRANÇAIS en Amérique du Nord

Allocutions et conférences prononcées
lors du premier congrès international
sur la toponymie française de l'Amérique du Nord
Québec, du 11 au 15 juillet 1984

Québec

Le contenu de cette publication
a été préparé par la
Commission de toponymie

Responsable de la rédaction:
Georges Gauthier Larouche

Édition produite par
Les Publications du Québec

© Gouvernement du Québec
Dépot légal — 3e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-08754-6

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Présentation François BEAUDIN	5
Notice de lecture Georges GAUTHIER LAROUCHE	7
PREMIÈRE PARTIE	
Allocutions	9
Ouverture du congrès	11
Allocution de la présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec Bernice McADAMS	11
Allocution du président de la Commission de toponymie François BEAUDIN	12
Conférence inaugurale Jacques Cartier et la prise de possession toponymique francophone de l'Amérique du Nord Michel BRUNET	13
Allocution du directeur général du Secrétariat permanent des peuples francophones Louis DUSSAULT	16
Mot de remerciement du président de la Commission de toponymie François BEAUDIN	18
Lancement de publications et désignations commémoratives	19
Allocution du président de la Commission de toponymie François BEAUDIN	19
Allocution Serge COURVILLE	22
Allocution Suzelle BLAIS	23
Discours officiel	24
Mot de présentation du président de la Commission de toponymie François BEAUDIN	24
Discours de M. Gérald GODIN, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, chargé de l'application de la *Charte de la langue française*, prononcé par M. Jérôme PROULX, député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec	25
Le ministère des Relations internationales et du Commerce extérieur	28
Mot du secrétaire adjoint aux Affaires linguistiques André ESCOJIDO	28
Mot du président de la Commission de toponymie François BEAUDIN	29
Mot du secrétaire du Groupe d'experts des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques Max C. de HENSELER	30
Dans ce contexte de relations internationales, l'on trouvera ci-après la conférence de M. Léon MUGESERA prononcée le 14 juillet 1984 et le texte de M. Philippe CANTRAINE déposé après la tenue du congrès.	31
La toponymie comme science pluridisciplinaire en Afrique bantoue. L'exemple du Rwanda Léon MUGESERA	31
La présence des Wallons en Amérique du Nord Philippe CANTRAINE	35
La Commission de toponymie	38
Mot de présentation François BEAUDIN	38

PAGE

Conférence du président de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national (France) intitulée: Quelques aspects modernes de la création toponymique en France
Jean RAMONDOU 39

Mot de remerciement
Jean POIRIER 45

DEUXIÈME PARTIE

Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie 47

L'activité internationale des Nations Unies dans le domaine de la toponymie
Max C. de HENSELER 49

Le rôle et les activités du Comité permanent canadien des noms géographiques
Jean-Paul DROLET 57

La Commission de toponymie de l'Ontario et la recherche sur la toponymie franco-ontarienne
Georges GAUTHIER
Michael B. SMART 60

Le rôle et les activités de la Commission de toponymie du Québec
François BEAUDIN 76

Le rôle et les activités du sous-comité de toponymie de la ville de Montréal
J.-V. ARPIN 80

La société canadienne pour l'étude des noms et les études onomastiques françaises en Amérique du Nord
André LAPIERRE 82

Domestic geographical names standardization in the United States
Donald J. ORTH 86

Les activités toponymiques de l'État du Wisconsin notamment celles portant sur les noms de lieux français
F.G. CASSIDY 89

The interest of the American Name Society for French Place names of the USA
Kelsie B. HARDER 94

PAGE

TROISIÈME PARTIE

La toponymie et les autres disciplines 101

Les relations entre la toponymie et les autres sciences humaines
Henri DORION 103

Toponymie française et récits de voyage en Amérique du Nord (XVI[e] — XVII[e] siècles)
Christian MORISSONNEAU 109

Tourisme et toponymie
Judith GRENON
Normand CAZELAIS 111

Toponymie et littérature au Québec
Maurice LEMIRE 114

Toponymie et langue populaire au Québec
Gaston BERGERON 122

Toponymie et droit au Québec et au Canada
Jean DANSEREAU 125

Le Trésor de la langue française au Québec et la toponymie
Claude POIRIER 130

La linguistique, une discipline indispensable à la toponymie?
Jean-Yves DUGAS 138

L'odonymie québécoise: un dossier aux multiples partenaires
Jean-Yves DUGAS 146

Administrer la toponymie. Cas d'un organisme de gestion de services à caractère régional: la Communauté urbaine de Québec
Joanne LABERGE 153

Les toponymes des municipalités régionales de comté: classification, symbolique et ruptures
Lucie PARENT 174

La toponymie, reflet de l'histoire. Un cas-type: l'odonymie sherbrookoise
Andrée DÉSILETS 187

Bilan et analyse de la régionymie dans l'administration publique québécoise
Renaud DUGAS 192

PAGE

Les types de statuts des toponymes: officiel et autres
Jean-Claude FORTIN 205

Cartographie historique et toponymie au XVIII[e] siècle en Nouvelle-France
Jean-Marc GARANT 211

La toponymie du Saint-Laurent après 1760
Suzelle BLAIS 217

L'apport des registres paroissiaux des XVII[e] et XVIII[e] siècles à la connaissance de la toponymie québécoise
Yves LANDRY 222

La normalisation de la toponymie historique au Québec: les noms de seigneuries
Jacques FORTIN 229

Le cadastre: terrain privilégié de la toponymie
Normand JOBIDON 235

Les concepts du rang au Québec
Louis-Edmond HAMELIN 238

La toponymie électorale, au fil de l'histoire de la carte électorale du Québec
Pierre-F. CÔTÉ 247

QUATRIÈME PARTIE

La toponymie des 'régions' de l'Amérique du nord 255

Provinces de l'Atlantique

Noms de lieux et de lieux-dits associés aux Franco-Terreneuviens de la presqu'île de Port-au-Port
Gérald THOMAS 259

La toponymie française de l'Acadie jusqu'en 1744
Jean DAIGLE 276

Early French names in Nova Scotia
M.R. MUNRO 281

Québec

La toponymie française au Québec
Jean POIRIER 293

Toponymie synchronique au Québec
Palle SPORE 299

PAGE

L'homonymie dans la toponymie du Québec
Marc RICHARD 305

La toponymie sagueno-jeannoise
Joanne LABERGE 318

Microtoponymie de la région de Charlevoix: essai de typologie
Marc-André BLUTEAU
Serge GAUTHIER 326

L'usage toponymique oral
Hélène HUDON 333

Ontario

La toponymie de la partie occidentale de la Nouvelle-France
André LAPIERRE 343

Ouest canadien

Sur les traces de La Vérendrye: un résidu de toponymie française dans l'Ouest canadien
Laurent L. FILLION 353

Toponymie française de la Saskatchewan
J.-G. QUENNEVILLE 366

Vestiges de la toponymie française dans les Provinces des Prairies
René LEDUC 382

Historical and current evidence of French toponymy in British Columbia
Alan RAYBURN 388

États-Unis

La toponymie française de la Nouvelle-Angleterre
Claire QUINTAL 397

Noms de lieux français du Vermont
Louise PÉLOQUIN 403

La forme française des noms d'entités sous-marines et littorales dans le golfe du Maine
Léo LA BRIE 412

Noms de lieux français de la Floride
Robert H. FUSON
Françoise KLINGEN 421

PAGE

Les débuts de la toponymie dans la vallée du Mississippi
Georges GAUTHIER LAROUCHE 433

Les routes de canot et de terre au pays des Illinois et dans la vallée de la Ouabache au XVIII[e] siècle: les recueils de Pierre Potier
Robert TOUPIN 446

La toponymie française de la vallée de l'Ohio et du Mississippi
René COULET du GARD 455

French Place Names in Illinois
Margaret K. BROWN 463

French Place Names in Indiana
Liliane KRASEAN 466

French toponymy in Kansas
Karl ROSEN 474

French toponymy of Louisiana
Randall A. DETRO 480

Street names of the Vieux Carré of New Orleans
Leonard R.N. ASHLEY 511

French Place Names in Oregon, Washington and Idaho. The Pacific Northwest of the United States
Lewis L.McARTHUR 514

La toponymie française en Californie et au Nevada
Henri DIAMENT 520

Toponymie comparée

Étude comparée de la toponymie dans divers milieux francophones
Christian BONNELLY 533

Aperçu de la toponymie d'une commune de France
Jacques CHAURAND 537

La toponymie des îles Saint-Pierre-et-Miquelon
Pierre BRASSEUR 541

Conférenciers 550

Illustrations 552

Tableaux 554

PRÉSENTATION

FRANÇOIS BEAUDIN

Dans le concert des célébrations du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier en Nouvelle-France, le Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord n'a pas été la moindre d'entre elles.

Préparé de longue main, organisé consciencieusement et conçu de telle manière que l'essentiel sur ce sujet soit dit et publié, il constitue — cela dit sans fausse modestie — une réussite sur tous les plans. Dès le début, la réponse très favorable des conférenciers permettait d'entrevoir un effet d'entraînement parmi les gens qui désiraient s'initier à ce domaine peu connu qu'est la toponymie française de l'Amérique du Nord. Sans craindre de se tromper, l'on peut affirmer que le congrès a atteint son but et qu'il a plu à tous les participants.

Pour donner suite à cet événement, j'ai l'agréable devoir de remercier les membres des comités organisateur et scientifique, les conférenciers qui ont apporté leur précieux concours, tous les participants à quelque niveau que ce soit, et les organismes suivants: le ministère des Relations internationales, le ministère de l'Énergie et des Ressources, la Bibliothèque nationale du Québec, le Directeur général des élections, le Conseil de la langue française, l'Office de la langue française, le Secrétariat permanent des peuples francophones, la Direction générale des publications gouvernementales, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le ministère de l'Énergie, Mines et Ressources Canada, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, la Communauté urbaine de Québec, la Ville de Québec, la Corporation 1534-1984, le Consulat de France, le Consulat des États-Unis, la Délégation Wallonie-Bruxelles au Québec, les Éditions françaises Inc., la Commission de protection de la langue française, la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, Hydro-Québec et les Impressions Piché Inc.

Sans la collaboration empressée des personnes et des organismes précités, le congrès n'aurait certes pas atteint le résultat qu'il a obtenu. Ce congrès a démontré que les études sur la toponymie française de l'Amérique du Nord devraient être poursuivies dans le but de produire éventuellement un répertoire analytique des noms de lieux français qu'elle recèle.

Puisse la réunion de l'été 1984 donner les fruits qu'elle annonce!

NOTICE DE LECTURE

GEORGES GAUTHIER LAROUCHE

Voici le recueil des conférences qui furent prononcées lors du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord tenu à Québec du 11 au 15 juillet 1984. Malgré son aspect matériel respectable, il ne constitue qu'une introduction à cet inépuisable sujet qui couvre un si vaste continent.

Dès sa première réunion, le comité scientifique a souscrit à l'idée de publier les travaux du congrès mais a décidé en même temps de ne pas inclure les interventions des congressistes parce que cela constituerait un ajout trop considérable pour les moyens dont la Commission de toponymie disposait. Voilà pourquoi l'on ne trouvera pas ici des Actes, mais un recueil des conférences, des allocutions et des discours officiels.

1. CONTENU

Les congressistes verront d'abord que ce recueil ne reflète ni le déroulement ni le contenu exact du programme. Pour des raisons pratiques et logiques, les allocutions et les discours officiels ont été réunis dans la première partie. Le sujet du premier jour « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » reste inchangé et prend place dans la seconde partie. Le sujet du dernier jour « La toponymie et les autres disciplines » se trouve dans la troisième partie, tandis que « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord », thème abondant traité le deuxième jour, devient la quatrième partie.

Les conférences des deuxième et troisième jours relatives à chacun de leur thème prononcées soit en atelier, soit en assemblées plénières sont par ailleurs regroupées non pas selon le déroulement du programme mais en fonction des sous-thèmes.

Trois conférenciers présents au congrès n'ont pu remettre leur texte après le congrès et trois personnes inscrites au congrès comme conférencier n'ont pas prononcé leur allocution et, de ce fait, n'ont pu remettre un texte.

Cependant, trois conférences non inscrites au programme trouvent place ici. Ce sont: *Aperçu de la toponymie d'une commune de France* par Jacques Chaurand; *La toponymie comme science pluridisciplinaire en Afrique bantoue. L'exemple du Rwanda*, par L. Mugesera et *La présence des Wallons en Amérique du Nord*, par Philippe Cantraine.

Bien que les conférences aient été rédigées dans le but d'être publiées, il fut néanmoins demandé aux auteurs de réviser leur texte après que les corrections d'usage et une légère normalisation eurent été faites.

Les textes relèvent de la responsabilité pleine et entière de chaque auteur et la Commission de toponymie reste neutre à l'égard du contenu de chacun de ces textes.

2. RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

Au cours de l'organisation du congrès, il fut demandé aux conférenciers de soumettre un résumé avec leur texte. Quarante-deux sur une possibilité de 63 ont été publiés dans le programme du congrès. Certes, il serait intéressant que, dans le présent recueil, les conférences soient précédées d'un résumé bilingue mais, comme il en manquait trop (21), il a fallu renoncé à leur cueillette et, en conséquence, à la publication de tous les résumés.

3. BIBLIOGRAPHIE

La présentation de la bibliographie et des notes infrapaginales des auteurs anglophones différant de celles des francophones, il se révélait difficile de tout uniformiser. Aussi, les seules corrections que nous nous sommes permises avant la révision des auteurs concernent des détails et, dans la mesure du possible, le transfert dans la liste des références de certains titres qui avaient été placés dans le texte plutôt qu'en références. La présentation des sources relève non pas de la responsabilité de l'Éditeur mais de chaque conférencier.

4. NORMALISATION

Les textes furent révisés trois fois avant et trois fois après les avoir soumis aux auteurs pour vérification. Quant à la normalisation de l'écriture des noms de lieux, il était indiqué d'y renoncer afin de ne pas contrarier ou contredire les conférenciers venant de diverses disciplines scientifiques et de milieux différents. Les deux principaux points de normalisation furent de supprimer les mots « introduction » et « conclusion » — sauf dans une conférence dont l'introduction comportait des sous-paragraphes — et de hiérarchiser les titres des parties afin d'obtenir une présentation uniforme.

PREMIÈRE PARTIE

Allocutions

OUVERTURE DU CONGRÈS

Allocution de la présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec

BERNICE McADAMS

Depuis 20 ans déjà, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec s'efforce de propager l'intérêt qu'elle porte au patrimoine de notre coin du monde original et unique. C'est donc avec grand plaisir que la Fédération a accepté de collaborer avec la Commission de toponymie pour l'organisation d'un événement aussi historique que ce congrès, d'autant plus que nous fêtons, cette année, le 450e anniversaire de nos débuts, pas seulement des débuts de Québec mais aussi ceux d'une très grande partie du continent nord-américain comme nous le connaissons aujourd'hui. Or, ce congrès est un pas en avant énorme dans la révélation et la mise en valeur de la contribution francophone au patrimoine nord-américain. C'est avec une grande joie que nous nous retrouvons ici parmi des gens venus de tous les horizons. Au nom de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et de son conseil d'administration, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à Québec et au Premier mais non le dernier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord.

Allocution du président de la Commission de toponymie

FRANÇOIS BEAUDIN

Il y a maintenant trois ans que l'idée de tenir un tel congrès m'est venue. Grâce à vous, ce rêve est maintenant devenu réalité.

Mais pourquoi, dira-t-on, la Commission de toponymie a-t-elle voulu souligner le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier au Canada en organisant un congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord?

D'abord, évidemment, parce qu'elle s'occupe de toponymie; mais aussi, parce que Jacques Cartier lui-même s'en est occupé. En effet, dans ses récits de voyage, il a signalé tour à tour soit les noms de lieux qu'il a attribués à certains endroits, soit les noms de lieux de source amérindienne ou européenne qui étaient déjà en usage, au moment de sa venue ici. Mais ce qu'il y a de frappant dans cette activité, de sa part, c'est qu'il est le premier de tous les explorateurs qui sont venus en Amérique du Nord à avoir attribué des noms de lieux français sur ce continent, officiellement.

En effet, même si Verrazano l'a précédé sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord et même s'il a attribué des noms d'inspiration française à certains lieux, les noms que ce prédécesseur de Cartier a attribués sont des noms italiens (par exemple, le site de *New York* fut désigné *Angoleme* à partir du nom de la ville d'*Angoulême*).

Ainsi donc, c'est à Jacques Cartier que revient le privilège d'avoir doté l'Amérique de ses premiers noms de lieux en français, d'une manière officielle. Puisque — ses récits nous l'apprennent — il a recueilli des noms de lieux français déjà en usage, on ne peut dire qu'il fut le premier à attribuer des noms de lieux en français en Amérique du Nord; mais, ce que l'on peut déclarer sans crainte de se tromper, c'est qu'il fut le premier à le faire de façon officielle, c'est-à-dire au nom du roi de France. En cela, il fut le précurseur de tous les organismes qui, comme la Commission de toponymie du Québec, ont reçu le mandat de leurs gouvernements respectifs d'attribuer des noms aux lieux qui n'en ont pas encore et de consigner ceux que le peuple a déjà fait entrer dans l'usage, sans attendre les instances officielles.

Voilà pourquoi la Commission de toponymie du Québec se devait d'être votre hôte, aujourd'hui, et c'est sa joie et son honneur de vous accueillir tous, ici, en si grand nombre, pour célébrer ce pionnier de son activité et de la vôtre, il y a 450 ans.

Conférence inaugurale

Jacques Cartier et la prise de possession toponymique francophone de l'Amérique du Nord

MICHEL BRUNET

Nommer les objets, les lieux et les êtres qui nous entourent équivaut à une prise de possession. Les premières pages de la *Genèse* nous le rappellent: « Yahvé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. [...] Yahvé Dieu modela encore du sol toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel, et il les amena à l'homme pour voir comment celui-ci les appellerait: chacun devait porter le nom que l'homme lui aurait donné. L'homme donna des noms à tous les bestiaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes sauvages... ». Adam venait d'affirmer qu'il était le roi de la création et que la terre lui appartenait.

Qui n'a pas observé la réaction bien révélatrice du jeune enfant lorsqu'il réussit, pour la première fois, à nommer correctement les êtres et les objets de son environnement quotidien? Il lance alors des cris de joie et veut à tout prix toucher la personne ou l'article qu'il vient de nommer. Il se l'approprie. Observez comment il tient fermement dans sa main sa cuillère, sa tasse, son verre au moment même où il vient de les nommer. Quelle explosion de tendresse possessive lorsqu'il parvient à dire « papa », « maman« ! Quelle découverte exaltante lorsqu'il prononce pour la première fois son propre prénom! Il se sent grandi et maître de lui-même.

La France avait commencé à s'approprier l'Amérique du Nord dès le premier quart du XVI^e^ siècle. Refusant de se soumettre au monopole des Espagnols et des Portugais sur les territoires du Nouveau Monde, François I^er^ s'associa à des banquiers français et chargea Verrazano de chercher entre la Floride et Terre-Neuve une nouvelle voie d'accès vers les richesses de l'Orient. L'explorateur florentin, au début de l'année 1524, longea le littoral du continent américain depuis le 34^e^ jusqu'au 54^e^ degré. Il se rendit compte que cette côte de quelque 2 400 kilomètres formait une barrière difficile à franchir et conclut que les terres qu'elle limitait ne faisaient pas partie de l'Asie. Il appela Nouvelle-France le territoire qu'il avait exploré. La voie à la prise de possession toponymique francophone de l'Amérique du Nord venait de s'ouvrir.

François I^er^, même s'il est engagé dans ses épuisantes luttes contre Charles Quint, n'oublie pas cette France du Nouveau Monde. Ayant obtenu de son allié le pape Clément VII une interprétation plus large de la bulle d'Alexandre VI sur le partage des terres ouvertes à la pénétration européenne, il confie à Jacques Cartier la tâche de compléter l'exploration de Verrazano en partant du point où celui-ci s'est arrêté. Au cours de ses deux premiers voyages, en 1534 et en 1535-1536, le navigateur malouin explora le golfe et le fleuve Saint-Laurent. Il prit également possession, au nom du roi de France, d'un territoire dont il ignorait l'étendue et les ressources. Sa troisième expédition, en 1541, sous le commandement de La Rocque de Roberval, avait pour but d'établir une colonie permanente. Ce nouveau poste vécut moins de deux ans.

Au cours de ces trois voyages, Cartier et ses compagnons baptisèrent les baies, les fleuves, les rivières, les îles, les presqu'îles, les lacs, les montagnes, les terres où la France venait d'étendre sa protection. Une succession de noms qu'ont inspirés le calendrier liturgique, l'observation perspicace des lieux, les accidents et incidents des voyages et la présence amérindienne: Terre de Caïn, Baie des Chaleurs, Cap d'Espérance, Baie de Gaspé, Baie Saint-Laurent, Rivière de Canada, Tadoussac, Saguenay, Île aux Coudres, Île aux Grues, Île aux Lièvres, Île de Bacchus, Stadaconé, Hochelaga, Mont Royal, Beloeil, etc.

Louis Fréchette a bien saisi la nature audacieuse et invincible de ces hommes de la Renaissance, mille fois plus téméraires que nos astronautes contemporains, lancés à la conquête de mondes mystérieux et inconnus sur leurs frêles embarcations:

Les gloires d'autrefois, comme elles sont sereines
Et pures devant vous, vertus contemporaines! ...
Salut d'abord à toi, Cartier, hardi marin
Qui le premier foula de ton pas souverain
Les bords inexplorés de notre immense fleuve!

[...]

Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée
De Bretons brandissant le sabre et la cognée,
Vieux loups de mer bronzés aux vents de Saint-Malo.
Bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau,
Hommes de fer, altiers de coeur et de stature,
Ils ont, sous l'oeil de Dieu, fait voile à l'aventure,
Cherchant ... un sol où planter, signe de délivrance
À côté de la croix le drapeau de France.

[...]

Le soleil souriait à la Nouvelle-France!
Ce jour est déjà loin; mais gloire à toi, Cartier!
Gloire à vous, ses vaillants compagnons, groupe altier
De fiers Bretons taillés dans le bronze et le chêne!
Vous fûtes les premiers de cette longue chaîne
D'immortels découvreurs, de héros canadiens,
Qui, de l'honneur français inflexibles gardiens,
Sur ce vaste hémisphère où l'avenir se fonde,
Ont reculé si loin les frontières du monde!

Champlain, le Père de la Nouvelle-France, et ses collaborateurs poursuivirent l'oeuvre du pionnier Jacques Cartier. L'homme appelé à jeter les bases permanentes de la présence française en Amérique apparaît à l'avant-scène de l'histoire lorsqu'il accompagne, à titre de géographe, François de Pont-Gravé en mission à Tadoussac au printemps de 1603. Au début, seule la curiosité du chercheur l'anime. Il est attiré par les pays lointains et veut les connaître. À cette fin, il fera, entre 1603 et sa mort survenue en 1635, une douzaine de voyages d'exploration qui le conduiront à l'intérieur de la structure fluviale du Canada, en Acadie et sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre. « Dès le premier contact, écrit Lionel Groulx dans *Notre Grande Aventure*, Champlain a subi le prestige de l'immense et mystérieuse contrée. »

C'est un fait à relever et à retenir. Tous les Européens, habitués à des paysages d'échelle plus réduite, ont été fascinés par l'Amérique des fleuves géants, des rivières multiples, des chutes torrentielles, des forêts sauvages et profondes, des montagnes ténébreuses, des lacs aux dimensions de mers intérieures d'eau douce. Et au loin, plus à l'ouest, peut-être le Cathay... Ils n'avaient qu'une ambition: pénétrer les mystères qui les environnaient, imposer leur griffe sur ce milieu qu'ils voulaient dominer, se plonger dans la grande nature vierge qui les invitait, les provoquait. Nous devons essayer de comprendre l'ivresse qui les envahissait. Le continent américain avait ses propres sirènes.

À la suite de Cartier et de Champlain, des milliers d'explorateurs, de marchands, de militaires, de coureurs de bois, d'artisans, de colons, de missionnaires répondirent à cet appel. Quelques noms claironnent les étapes les plus importantes de l'avance conquérante des Français-Laurentiens-Canadiens à l'intérieur du continent: Étienne Brûlé, Jean Nicolet, Daumont de Saint-Lusson, Louis Jolliet, Jacques Marquette, Cavelier de La Salle, Daniel Du Luth, Henri de Tonti, Pierre Le Moyne d'Iberville, Lamothe-Cadillac, Pierre Gaultier de La Verendrye et ses fils. Ces hommes intrépides, aventuriers d'une taille exceptionnelle, se moquant de tous les défis placés sur leur route, accompagnés de collaborateurs français-laurentiens-canadiens et amérindiens qui avaient placé en eux toute leur confiance, ont mis leur sceau indélébile sur une partie importante du territoire des États-Unis et du Canada. Ils ont identifié et parfois baptisé les fleuves, les rivières, les baies, les chutes, les lacs, les montagnes qu'ils ont rencontrés au cours de leurs expéditions. Partout les noms géographiques illustrent leur passage et leur oeuvre, depuis l'Acadie jusqu'aux Rocheuses, depuis les Grands Lacs jusqu'au golfe du Mexique, depuis la baie d'Hudson jusqu'à New York. Des villes, des villages, des districts portent leurs noms. Plusieurs gouvernements et sociétés historiques leur ont élevé des monuments. La General Motors n'a-t-elle pas retenu le nom de Cadillac pour sa voiture de luxe?

La chute de la Nouvelle-France et la conquête du Canada par les Britanniques ne mirent pas fin à l'association des Français-Laurentiens-Canadiens avec le continent nord-américain. Les liens idéologiques, familiaux et économiques qui s'étaient tissés aux XVII[e] et XVIII[e] siècles entre la vallée du Saint-Laurent et le reste de l'Amérique du Nord ne pouvaient être subitement rompus. Il est bon de se rappeler qu'au XVIII[e] siècle, le diocèse de Québec s'étendait depuis la côte atlantique jusqu'à la rivière Saskatchewan et depuis la baie d'Hudson jusqu'aux frontières de l'Empire espagnol. De Détroit et Chicago à la Nouvelle-Orléans, la présence française a marqué en permanence le ***Middle West*** américain.

Après la Conquête, les occupants britanniques s'efforcèrent d'imposer leur propre toponymie. Une façon d'affirmer leur domination. Par exemple, lorsque le lieutenant-gouverneur Clark publia, le 7 mai 1792, sa proclamation divisant la province du Bas-Canada en comtés et en districts électoraux, 16 d'entre eux ont des noms d'origine britannique. Seulement six districts échappent à l'hégémonie anglaise: Gaspé, Richelieu, Montréal, Saint-Maurice, Québec et Orléans. Les habitants de langue française constituent alors pourtant plus de 90 % de la population du Bas-Canada! La présence omnipotente des **British**

Americans, devenus depuis la seconde moitié du XIX[e] siècle les **Canadians**, a défiguré la toponymie française non seulement des régions situées à l'ouest de l'Outaouais mais même sur le territoire national des Français-Canadiens-Québécois.

Dès les premiers lendemains de la Conquête, une résistance passive s'est développée sur ce terrain– comme sur plusieurs autres. Cette action nous a valu des noms composés plutôt bizarres: Saint-Adolphe d'Howard, Sainte-Sophie de Lunenberg, Saint-Pie de Bagot. Rappelons que le lieutenant-gouverneur du Québec a habité, jusqu'à la décennie de 1950, une résidence officielle appelée **Spencer Wood**. Le gouvernement Duplessis, répondant aux demandes de plus en plus pressantes de citoyens et d'associations intéressés à la francisation du Québec, rebaptisa ce domaine Bois de Coulonge. Engagée dès le XIX[e] siècle, la reconquête toponymique francophone du Québec se poursuit méthodiquement depuis plus d'une génération. Ce mouvement s'inscrit dans une volonté globale souterraine de mettre fin à plus de deux siècles d'occupation. Les lois 22 (1974) et 101 (1977) en demeurent le couronnement. Profitons de la circonstance pour rendre hommage à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont si bien oeuvré au sein de la Commission de toponymie de l'État du Québec, au niveau des sociétés historiques et des conseils municipaux.[1]

Ce Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord vient dignement illustrer une tradition de près de cinq siècles. Nous ne pouvons que nous en réjouir et souhaiter beaucoup de succès à tous les congressistes.

1 Comme ils ne peuvent se louanger eux-mêmes, je me permets de proclamer tout ce que nous devons à M. François Beaudin, président de la Commission de toponymie du Québec, qui poursuit avec une efficacité et une diligence remarquables l'oeuvre de ses prédécesseurs depuis la création de la Commission de géographie de Québec au début du XX[e] siècle et à Mme Bernice McAdams qui, comme présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, représente les militantes et les militants les plus méritoires de la reconquête toponymique francophone de notre territoire national.

Allocution du directeur général du Secrétariat permanent des peuples francophones

LOUIS DUSSAULT

Je suis extrêmement heureux à titre de directeur général du Secrétariat permanent des peuples francophones de souhaiter à tous la bienvenue et en particulier, vous le comprendrez, au président de la Commission de toponymie, M. François Beaudin, ainsi qu'à la présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, Mme Bernice McAdams. C'est toujours une joie d'autant plus grande pour nous que les liens qui existent entre le Secrétariat des peuples francophones et la Commission de toponymie qui a convoqué ce congrès international sur la toponymie de langue française de l'Amérique du Nord sont très étroits, et ce, depuis l'existence du Secrétariat, c'est-à-dire depuis trois ans.

À la demande de M. Beaudin, je vais vous dire quelques mots sur notre organisme. Je ne peux pas me priver d'un si bel auditoire pour que l'on se fasse mieux comprendre et que notre message soit porté partout dans le monde. Le Secrétariat des peuples francophones est un organisme voué à la diffusion de la culture et de la langue d'expression française dans le monde. Faire connaître les communautés francophones, tel est notre objectif, mais avec un accent très marqué donné aux communautés francophones d'Amérique du Nord. Puisque, géographiquement et historiquement, le Québec est relié à ces communautés, il nous a semblé qu'il était de notre devoir d'accorder à ces communautés une attention toute particulière; c'est la raison pour laquelle nous tenons, pendant tout l'été, une exposition que vous pouvez voir autour de vous. À partir d'abord des drapeaux des communautés francophones que vous pouvez voir à l'extérieur et dont l'explication est donnée sur le panneau derrière vous, nous avons: une exposition sur les journaux francophones d'Amérique, qui permet de parcourir les quatre coins de l'Amérique du Nord; une exposition sur les arts et traditions populaires en Amérique du Nord francophone: ce sont des toiles de M. Jean-Claude Dupont, ethnologue à l'Université Laval; dans la voûte, derrière — puisque vous êtes dans les locaux d'une ancienne banque — dans la voûte, dis-je, il y a une exposition sur les moeurs et la vie dans les communautés francophones au tournant du siècle; derrière moi, une exposition sur la mouvance continentale des Québécois, qui retrace, en quelques panneaux, les diverses étapes de l'immigration des Québécois dans le continent nord-américain, immigration qui n'a jamais cessée depuis trois siècles; une exposition, également, sur les rencontres francophones qui se sont tenues à Québec et, enfin, des affiches montrant les diverses activités des communautés, de même qu'une programmation d'une trentaine d'heures de vidéo venant de ces communautés, que ce soit la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre, l'Acadie, l'Ontario, l'Ouest canadien. Alors, vous voyez un peu le genre d'activités que nous tenons.

Nous nous sentons proche du thème de votre congrès, qui est la toponymie française en Amérique du Nord. Est-ce que la toponymie n'est pas le témoignage le plus exact et le plus évident de l'implantation des francophones en Amérique du Nord? Où que l'on aille, du nord au sud, de l'est à l'ouest, nous avons nommé ce continent. Les noms ne se sont pas effacés: on les trouve sur le littoral, ils désignent les rivières, les routes, les montagnes. Nous sommes partout et nous avons comme rivaux, là-dessus, tous les Anglo-Saxons qui, eux aussi, ont nommé le continent du nord au sud et de l'est à l'ouest et aussi les Indiens. Mais, nous sommes vraiment les trois seuls à se partager l'Amérique du Nord; les Italiens, les Espagnols ou les Allemands ne peuvent pas se vanter d'avoir nommé le continent partout.

J'aimerais également vous dire que le titre de Secrétariat fait que nous hébergeons divers organismes à caractère international: l'Association internationale francophone des Aînés, l'Association Québec-Louisiane, l'Association Québec-Acadie, et, depuis tout récemment, le Club Jack Kirouac. Si je vous dis cela, c'est que je sais, parce que votre président me l'a confié, qu'il est question de la formation éventuelle d'une association ayant pour objet la toponymie française en Amérique; et là-dessus, je peux vous dire qu'au nom du Secrétariat et au nom de son conseil d'administration, que, si vous souhaitiez établir chez nous les pénates de cette association internationale, vous êtes les bienvenus.

Il me reste donc à féliciter le président et toute son équipe, puisque les échos que nous avons de ce congrès, c'est qu'il est fort bien organisé et que les congressistes semblent s'y plaire depuis les tout premiers moments du congrès. Alors, je vous souhaite la bienvenue à tous et je cède la parole au président, M. François Beaudin.

Mot de remerciement du président de la Commission de toponymie

FRANÇOIS BEAUDIN

Merci, M. Dussault, de ces paroles et de votre accueil au Secrétariat permanent des peuples francophones. Chers congressistes. Vous devinerez sans doute, par ce qui vient d'être dit, que les liens qui existent entre le Secrétariat et la Commission sont très étroits. Ce n'est pas la première fois que nous venons ici aujourd'hui, puisque nous avons participé avec le Secrétariat à l'élaboration du concept même de notre congrès. En effet, nous avons tenu, il y a deux ans, dans le cadre de la rencontre francophone, un atelier où nous avions invité une douzaine de personnes pour explorer les possibilités de ce congrès et la façon dont il pourrait se dérouler et s'organiser; c'est également ici même que nous avons tenu à convoquer la conférence de presse qui, le 2 mars 1983, annonçait aux publics canadien et américain que la Commission de toponymie, en collaboration avec la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, tiendrait ce congrès qui débute aujourd'hui. Vous voyez donc que ces liens sont garants d'un accueil du Secrétariat et deuxièmement d'une collaboration qui ne veut que se poursuivre dans les prochaines années, puisque l'association qui devrait naître de notre congrès trouverait déjà un chez-soi grâce à l'accueil bienveillant du Secrétariat qui vient de nous être fait. En votre nom à tous et à l'avance, donc, merci au Secrétariat de cet accueil de ce soir et surtout de cet accueil à venir de l'éventuelle association pour l'étude de la toponymie française de l'Amérique du Nord. Nul doute que les nombreuses communautés francophones qui ont voulu se rattacher à ce Secrétariat pour y voir canalisées et reflétées beaucoup de leurs activités, en particulier leurs activités culturelles à l'échelle de l'Amérique du Nord, se sentiront très heureuses d'y voir un organisme né du congrès que nous débutons aujourd'hui. Il nous plaît de vouloir poursuivre cette mise en commun de contacts et de ressources, tant au plan des personnes qu'à celui des connaissances. Alors, merci encore une fois au Secrétariat et bonne soirée.

LANCEMENT DE PUBLICATIONS ET DÉSIGNATIONS COMMÉMORATIVES

Allocution du président de la Commission de toponymie

FRANÇOIS BEAUDIN

Au nom de la Commission de toponymie du Québec et en mon nom personnel, il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue au lancement officiel de nos plus récentes publications intitulées: *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles, Les noms de lieux au Québec: énoncés de politiques linguistiques*, le *Guide à l'usage des cartographes*, la *Bibliographie sur la toponymie du Québec*, l'*Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain* et enfin, une réédition du *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires* qui a été publié l'an dernier.

Lors de sa création en 1977, la Commission de toponymie s'est vue confier notamment la responsabilité de diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec et, dans le prolongement de cette tâche, de propager la connaissance des noms de lieux en tant qu'élément du patrimoine culturel québécois. Ainsi, faire mieux connaître à la population du Québec, l'origine et la signification des appellations désignant les innombrables cours d'eau, lacs et accidents de terrain qui parsèment un aussi vaste territoire ainsi que les nombreuses entités administratives qui le découpent constituent l'un de ses mandats. Pour le remplir, la Commission de toponymie s'est donnée divers moyens, dont principalement la publication de deux collections: celle des « Dossiers toponymiques », qui font le bilan de questions précises et celle des « Études et recherches toponymiques », où sont exposés les résultats de recherches plus vastes et plus approfondies.

1. ITINÉRAIRE TOPONYMIQUE DU SAINT-LAURENT

L'Itinéraire toponymique du Saint-Laurent ses rives et ses îles figure dans la collection « Études et recherches toponymiques ». Cet ouvrage était à l'état de projet depuis un certain temps déjà quand ont été connues les décisions relatives aux fêtes qui allaient marquer le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier.

Cet ouvrage obéit donc à deux grands desseins: donner aux visiteurs de 1984 l'occasion de lire le Saint-Laurent, ses rives et ses îles, à partir de leur toponymie et reconnaître l'effort de ceux qui ont entrepris, depuis longtemps déjà, de reconstituer son histoire à travers les noms de lieux.

L'étonnante richesse de la toponymie québécoise découle d'au moins cinq grandes influences différentes: celle des Amérindiens, dont les origines au Québec remontent à plus de 6 000 ans; celle de la France, qui colonisa la vallée du Saint-Laurent pendant plus de deux siècles; celle de l'Angleterre et celle des États-Unis, dont l'apport va sans cesse croissant à partir des années 1760-1780, respectivement; et bien sûr, la population québécoise elle-même à qui il revient de dénommer la plus grande partie de son territoire. Mais, comme il arrive souvent dans ce domaine, bien des noms implantés autrefois ont été perdus depuis ou ont vu leur histoire oubliée.

Malgré ces oublis de l'histoire, l'information qui demeure reste imposante, à témoin ce recueil, qui contient plus de 1 800 toponymes dont l'histoire ou la signification ont pu être, en grande partie, retrouvées. Certains datent des premiers explorateurs et témoignent, en plus de leur culture, de l'influence de ceux avec qui ils sont entrés en contact. D'autres sont contemporains des établissements qui suivront et rappellent un épisode de l'histoire coloniale ou précoloniale (ex.: la *Pointe aux Anglais*, l'*Île du Massacre*). D'autres sont plus récents et se réfèrent à un événement fortement ressenti par la population riveraine ou relié à la conjoncture nationale ou internationale (ex.: l'*Anse du Naufrage*, la *Plage des Allemands*). D'autres encore signalent le rôle particulier d'un individu ou de certains groupes sociaux dont la mise en valeur du territoire ou le service aux communautés (ex.: les entités géographiques désignées sous le nom de leurs propriétaires successifs, les noms de lieux donnés par l'Église et placés sous le patronage des saints, les divisions de recensement proclamées en l'honneur d'un personnage célèbre de la Nouvelle-France ou de l'histoire nationale, etc.). Un grand nombre d'autres, enfin, concernent tout simplement une caractéristique de l'environnement local (ex.: l'*Île aux Cerfeuils*, le *Gros-Morne*), imitant en cela beaucoup de toponymes d'origine amérindienne.

La recherche sur tous ces noms, cependant, a été compliquée. En effet, il a fallu avoir recours à une diversité de sources allant du document écrit, souvent manuscrit, jusqu'aux traditions orales en passant par l'énorme documentation cartographique ancienne et récente dont disposent les institutions publiques et privées. Conjuguées entre elles, toutes ces sources ont permis la réalisation d'un ouvrage que nous croyons honnête et unique en son genre, parce que jamais tenté sur une échelle aussi vaste, auparavant. C'est un ouvrage de collaboration, fruit du travail d'une trentaine de personnes.

2. GUIDE À L'USAGE DES CARTOGRAPHES

Notre deuxième publication, le *Guide à l'usage des cartographes*, se veut une réponse aux questions d'ordre toponymique que se posent les personnes oeuvrant dans le domaine de la représentation cartographique.

Par la publication de ce guide, la Commission a voulu orienter les cartographes vers l'utilisation d'une nomenclature se rapprochant le plus possible des décisions prises par les autorités compétentes et vers l'emploi d'un système normalisé d'écriture des toponymes.

Ce volet du mandat de la Commission qu'est l'établissement des normes pour les noms géographiques ne peut être pleinement rempli de par la volonté seule de l'organisme; l'établissement d'un consensus, autour d'un corpus toponymique et d'un traitement graphique communs, parmi les personnes qui oeuvrent dans la représentation graphique de l'espace, est indispensable pour la constitution d'un système référentiel rigoureux.

La Commission de toponymie, en conséquence, est consciente de la tâche à accomplir pour parvenir à cette harmonie et assure ses collaborateurs de sa disponibilité pour y travailler.

3. LES NOMS DE LIEUX AU QUÉBEC: ÉNONCÉS DE POLITIQUES LINGUISTIQUES

Notre troisième ouvrage, *Les noms de lieux au Québec: énoncés de politiques linguistiques*, est un document fondamental qui exprime la politique linguistique suivie par la Commission. Celle-ci contient deux volets: « Toponymie et francisation » et « Toponymie amérindienne et inuit ».

On trouve en plus de cet ouvrage un texte de M. Georges Larouche présentant un éventail de la diversité linguistique de la toponymie québécoise.

La publication de cet ouvrage vient couronner un travail entrepris depuis plusieurs années par la Commission de toponymie, dans sa volonté de doter le Québec d'une politique linguistique en ce qui concerne les noms de lieux de son territoire.

4. BIBLIOGRAPHIE SUR LA TOPONYMIE DU QUÉBEC

La publication de la *Bibliographie sur la toponymie du Québec*, éditée sous une forme provisoire, comble une lacune qui se faisait de plus en plus sentir. Cette bibliographie regroupe des livres et des articles publiés sur la toponymie du Québec.

Bien qu'incomplète, la Commission estime que cette publication, avec ses 714 références toponymiques, saura être utile aux chercheurs. Nous poursuivons ce projet qui mènera à la publication d'une vision bibliographique globale sur les travaux touchant la toponymie du Québec.

5. GUIDE À L'INTENTION DES ÉDITEURS

La réédition du *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires* répond à des besoins spécifiques du milieu de l'éducation. La première version étant épuisée, la Commission de toponymie a cru bon de rééditer cet ouvrage et d'en faire une mise à jour.

6. APPORT DE LA TOPONYMIE

Enfin, notre dernière publication s'intitule: *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*. Cet ouvrage de Mme Suzelle Blais est un répertoire historique et étymologique de noms de lieux, anciens et actuels, au Québec. L'étude porte sur les toponymes dont le spécifique est un nom commun et qui ont paru sur des cartes anciennes de la Nouvelle-France et du Québec.

Je tiens à remercier personnellement tous les artisans qui ont rendu possible la publication de ces ouvrages. Je vous invite à venir les consulter à notre stand d'information et à vous les procurer si vous le désirez.

7. DÉSIGNATIONS COMMÉMORATIVES

Avant de terminer, j'aimerais rappeler que la Commission de toponymie a procédé récemment à des désignations commémoratives pour souligner le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier et la venue des grands voiliers.

La Commission a décidé de désigner le chenal situé au sud de l'île d'Orléans par l'appellation *Chenal des Grands Voiliers*.

De plus, dorénavant, la côte nord de l'île d'Anticosti s'appellera *Côte de la Découverte*, et sa côte sud s'appellera la *Côte de la Grande Traversée*.

Enfin, aujourd'hui même, la Commission baptise la route 138, entre Tadoussac et Havre-Saint-Pierre, du nom de *Route Jacques-Cartier*.

Aussi, je profite de l'occasion pour rendre hommage à l'éminente femme de lettres, Gabrielle Roy, Prix David (1970), décédée il y a un an exactement, en nommant une entité géographique sous le nom de *Mont Gabrielle-Roy*. Ce mont est situé dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière au sud de la route 138 dans Charlevoix-Ouest. La Commission désire ainsi rendre hommage à une personne qui a grandement contribué à enrichir la littérature québécoise. Au moment où sont rassemblés à Québec des chercheurs de plusieurs milieux francophones de l'Amérique du Nord, la Commission est heureuse d'honorer Gabrielle Roy, francophone hors Québec, de naissance, et devenue, par choix, une québécoise.

Allocution

SERGE COURVILLE

Monsieur le président,
Chers invités et participants,
Chers co-auteurs,

Que pourrais-je ajouter à ce que vient de vous dire le président de la Commission de toponymie du Québec, sinon que pour moi l'expérience fut des plus enrichissantes.

Neuf dossiers, tous aussi volumineux les uns que les autres, plus de 1 800 toponymes dont la description et l'explication ont exigé la consultation de plus de 600 ouvrages différents et d'au moins 200 cartes anciennes et actuelles, voilà le défi que voulait relever la Commission de toponymie et que j'ai eu personnellement à assumer quand est venu le temps de réaliser l'*Itinéraire toponymique du Saint-Laurent*.

Oser prétendre que ce livre saura montrer toute la sensibilité linguistique de ceux qui ont habité et habitent encore le Québec serait mentir, car en quatre siècles et demi d'histoire, bien des documents, bien des témoins aussi sont disparus. Mais quoi de mieux qu'une première synthèse, même réalisée à partir de sources majoritairement secondaires, pour faire le point sur l'acquis?

Le travail, il va sans dire, n'a pas été facile, car non seulement fallait-il harmoniser le contenu de tous les dossiers soumis à notre attention, mais aussi l'intégrer à partir d'une cartographie de base qui a exigé la localisation préalable sur des cartes au 1/200 000 de tous les toponymes étudiés. Tâche ingrate s'il en est une, dont le caractère pénible n'eut d'égal, en fait, que les frustrations engendrées par les limites de nos connaissances.

Le langage, on le sait, n'est jamais indépendant de l'organisation sociale dans laquelle, pour laquelle et à travers laquelle il est né.

Cependant, en l'absence d'inventaires plus développés d'archives que ceux dont nous disposons encore aujourd'hui au Québec, il nous a fallu souvent définir l'un sans bien connaître l'autre, et nous satisfaire d'explications partielles qui ne révélaient qu'un aspect du vécu territorial des Québécois et des Québécoises.

Le défi, par conséquent, était de taille, mais je crois qu'il nous a vraiment permis d'ouvrir d'importantes brèches sur divers aspects demeurés jusqu'ici ignorés de l'histoire et de la géographie au Québec.

Par conséquent, s'il est vrai de croire que sur les quelque 1 800 descriptions ou explications de noms de lieux que contient l'*Itinéraire toponymique du Saint-Laurent* un certain nombre, vraisemblablement, sont sujettes à caution et devront être révisées à la lumière des archives, il est tout aussi vrai d'affirmer que beaucoup nous semblent correctement établies et qu'elles contribueront grandement à la construction de cette assise sur laquelle, plus tard, s'élèvera l'édifice.

C'est cette assise que nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter aujourd'hui. Puisse-t-elle stimuler tous ceux que la toponymie du Québec intéresse.

Merci!

Allocution

SUZELLE BLAIS

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,

Je tiens, en premier lieu, à remercier très sincèrement le président de la Commission de toponymie, M. François Beaudin, qui m'a permis de publier dans la série *Études et recherches toponymiques*, le livre que je présente ce soir, et je suis heureuse de pouvoir apporter ainsi ma contribution aux études sur les noms de lieux.

Pour situer brièvement ce travail, il convient de rappeler que mes recherches ont été effectuées à l'Université Laval, au *Trésor de la langue française au Québec*, qui est un centre de lexicographie où se fait, sous la direction de M. Claude Poirier, un dictionnaire du français québécois. C'est ce qui explique la composition de mon corpus, qui comprend un certain nombre de toponymes dont l'une ou l'autre des composantes est un régionalisme.

Pour donner quelques exemples des termes retenus, on peut citer notamment des termes français qui ont connu une extension sémantique en s'adaptant aux réalités particulières de la Nouvelle-France tels que *ban, batture, décharge, saut, abatis, brûlé,* etc.; des archaïsmes qui figurent encore dans les dictionnaires tels que *angliche, arène, cache, tourmente,* ou qui survivent dans les dialectes soit *abord, cive, coulée, platon, roche*; des dialectalismes du Nord-Ouest et du Centre soit *broc, ruau, rigolet*; de la Normandie: *désert, équille, galot*; de l'Aunis et de la Saintonge: *moulange, conche*; des parlers de l'Est: *chaudière*; et quelques termes du domaine d'oc soit *bour, colle, male, bic, penouille* et *tuque*.

Notre documentation a été établie à partir de dépouillements cartographiques. Du point de vue spatial, elle couvre un territoire qui s'étend, de l'est à l'ouest, de Terre-Neuve aux Grands Lacs, et du nord au sud, de la baie d'Hudson à la Louisiane, territoire qui représente la Nouvelle-France dans sa plus grande extension. Dans le temps elle va du XVI[e] au XIX[e] siècle inclusivement. L'importance de cette documentation a, entre autres avantages, celui de permettre l'application de la méthode comparative. Comme l'écrit si justement Jean Babin: « isolé, un toponyme est rarement expliqué dans sa forme ou dans son emploi; rapproché d'autres toponymes, il devient la source d'une foule de remarques dans des domaines très différents ».

C'est ainsi que l'attestation dans les Antilles du toponyme *Anse du Grand Male* est venu renforcer notre conviction que le nom de lieu *Rivière au Grand Male* en Gaspésie, était un terme oronymique à rattacher au radical-*mâl*, très répandu en Europe pour désigner des hauteurs. Un fait significatif à cet égard, est que tout en ignorant le sens du terme *male*, lorsqu'on a changé le nom de cette rivière, on lui a substitué celui de *morne*, lui-même à signifié oronymique.

Un dernier exemple en terminant et qui est tiré également des noms qui servent à nommer des hauteurs, soit le toponyme *Les Bergeronnes* attesté sporadiquement sous la forme dérivée *Les Bergeronnettes*. Comme la première ne vit pas dans la langue générale et que la seconde désigne un oiseau passereau, on s'est donc empressé de lui attribuer ce sens. Cependant, c'est de toute évidence, un terme d'élévation en raison premièrement, de la présence de la racine-*berg* à valeur oronymique bien connue et deuxièmement, c'est un toponyme simple, articulé, et il ressort du corpus étudié que les toponymes formés d'un article défini et d'un substantif désignent très souvent un trait du relief.

Quant à la forme *bergeronnette* donnée par Champlain en 1632, elle témoigne, encore au XVII[e] siècle, de la vitalité de la dérivation dans la toponymie française.

Comme le montrent ces exemples, cette étude fait appel bien sûr à l'étymologie et à la sémantique, mais aussi à la syntagmatique, cet autre aspect de la linguistique qui devra être développé davantage dans les études toponymiques.

Je vous remercie.

DISCOURS OFFICIEL

Mot de présentation du président de la Commission de toponymie

FRANÇOIS BEAUDIN

Monsieur le représentant chargé de l'application de la Charte de la langue française,

Madame Maillet,

Chers invités d'honneur,

Mesdames et messieurs,

Avant de vous entendre causer, on n'aurait jamais cru que la toponymie pouvait développer tant de conversations. C'est donc signe que le congrès se poursuit avec beaucoup d'enthousiasme. Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous dire tout le plaisir qu'on a à vous avoir avec nous, ici, à Québec, pour ce congrès et je voudrais tout particulièrement souligner la présence parmi nous de deux invités d'honneur qui ont daigné accepté de contraindre encore davantage leur programme de séjour au Québec pour nous faire l'honneur d'assister au banquet de notre congrès.

L'Institut de France est composé de cinq académies, dont la plus connue, fondée par Richelieu, est l'Académie française. Il comporte également l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des inscriptions et belles-lettres et également l'Académie des sciences morales et politiques. Cette dernière académie, la plus jeune d'entre elles, (mais qui vient quand même de célébrer son cent cinquantenaire, l'an dernier) regroupe parmi ses 50 membres des personnalités très connues du monde de l'histoire, de la géographie et d'autres domaines. Je me contenterai de nommer des personnes qui vous sont connues, sans doute, comme les historiens Jean-Baptiste Duroselle et Pierre Chaunu, les géographes Pierre George et Maurice Le Lannoux. Également, elle compte parmi ses membres deux invités de ce soir, le Général Fernand Gambiez, qui en est le vice-président et M. Pierre-Louis Mallen, qui en est membre depuis environ deux ans. Je m'en voudrais de ne pas souligner ce qui est la cause de leur venue parmi nous, laquelle vous touchera tous autant que moi. Ils sont venus présenter au représentant du Gouvernement, M. Bernard Landry, ministre aux Relations internationales et du Commerce extérieur, une copie en fac-similé de l'ordonnance de Villers-Cotterets de François 1[er] datant de 1539, laquelle établissait l'usage obligatoire du français dans l'administration de la justice et les documents notariaux. C'est elle également qui a instauré l'obligation d'inscrire un certain nombre de renseignements systématiques dans les registres d'état civil des paroisses de France et qui a obligé ensuite les curés des paroisses à transmettre, dans les divers arrondissements de France, des copies de ces registres d'état civil. Ce système s'est ensuite transplanté ici au Québec et nous a donné cette merveilleuse série de registres d'état civil qui font la joie des chercheurs, tant en généalogie que dans toutes les disciplines historiques. Vous voyez donc l'importance du geste que ces messieurs de l'Académie des sciences morales et politiques viennent de poser et ils l'ont posé en toute autorité, puisque c'est cette Académie qui, en France, est chargée de la publication des ordonnances des rois de France. Je leur souhaite donc, en votre nom, un agréable séjour parmi nous.

C'est d'ailleurs pour nous assurer qu'il sera fait judicieusement écho à ce patrimoine autochtone que le Gouvernement du Québec a tenu, à l'instigation de M. le Premier ministre, René Lévesque, que soit nommée au sein de la Commission de toponymie une représentante de la communauté amérindienne d'origine montagnaise en la personne de Mme Philo Desterres ici présente.

Dans toute société responsable et démocratique, il m'apparaît qu'à priori tout, y compris la toponymie, devrait être considéré comme élément significatif du patrimoine. Le Québec n'échappe pas, comme les autres nations, au besoin vital qui dans le monde nous sollicite tous de rechercher nos références dans nos héritages patrimoniaux.

Discours de M. Gérald Godin, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration chargé de l'application de la Charte de la langue française, prononcé par M. Jérôme Proulx, député de Saint-Jean à l'assemblée nationale du Québec

Madame la présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et co-présidente du congrès,

Monsieur le président de la Commission de toponymie du Québec et co-président du congrès,

Mesdames, messieurs les invités d'honneur,

Mesdames, messieurs,

C'est avec grand plaisir et beaucoup d'intérêt que le Gouvernement du Québec a favorisé, sur recommandation expresse de mon collègue député et ami Gérald Godin, Ministre responsable de la Charte de la langue française, la tenue au Québec de ce congrès international.

Je me trouve aujourd'hui parmi vous, pour vous adresser la parole, à la place de M. le Ministre Gérald Godin présentement en convalescence, pour vous dire à la fois son regret de ne pouvoir lui-même vous adresser la parole et vous exprimer ses voeux chaleureux de succès ainsi que les miens quant aux résultats de ce premier congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord.

Vous me voyez ravi de vous voir, si nombreux, préoccupés par la mise en commun des résultats de vos réflexions, de vos approches, études et recherches toponymiques.

« 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord » voilà un thème évocateur à tous égard qui ne peut certes laisser personne indifférent, spécialistes aussi bien que citoyennes et citoyens responsables.

Il était indispensable de souligner de façon particulière un tel anniversaire. Je vous sais gré de vous être joints à nous à l'occasion de cet événement.

Vous avez voulu faire coïncider cette rencontre avec le 450e anniversaire de la découverte de la Nouvelle-France par Jacques Cartier. Ce faisant vous contribuez à rappeler à la population du Québec et de l'Amérique du Nord le fait que, sur ce continent, nous lui sommes redevables de l'attribution officielle des premiers noms de lieux en français.

Ai-je besoin de souligner que bon nombre des noms de lieux sont ici inscrits par leur usage dans nos mémoires comme dans nos us et coutumes, tels Sept-Îles, Blanc-Sablon, Baie des Chaleurs ... et tant d'autres que vous pourrez redécouvrir, je l'espère bien, à l'occasion de votre séjour au Québec.

Cela ne doit pas nous faire oublier cependant, et M. le Ministre Gérald Godin m'en voudrait de ne pas en parler, que Jacques Cartier a aussi consigné dans ses récits de voyage une toponymie autochtone, témoin de la vie et de la présence depuis des millénaires en ce monde dit « Nouveau » de nombreuses nations autochtones qui habitaient ce continent.

Si Jacques Cartier revenait, il découvrirait que de nombreux explorateurs français ont sillonné les rivières et les lacs de cette Amérique, semant sur leur passage une toponymie d'inspiration francophone, dont certains éléments sont si bien enracinés qu'ils subsistent jusqu'à nos jours. Qu'il s'agisse de Jean Nicollet dans les Grands Lacs, de Jolliet, Marquette et de La Salle au Mississippi, de D'Iberville à la Nouvelle-Orléans, ou de La Vérendrye dans les plaines de l'Ouest, tous ces hardis découvreurs et leurs vaillants successeurs ont nommé les lieux qu'ils parcouraient soit par des vocables nouveaux, soit en traduisant ou en adaptant au hasard de leurs explorations les noms préexistants qu'avaient déjà donnés les nations autochtones.

Si Jacques Cartier revenait, il découvrirait, qu'à la suite de la Révolution française, ceux qui ont fui la France se sont établis à divers endroits des actuels États-Unis qu'ils ont dotés de noms français, autres points de repères qui permettent de retracer des symboles francophones sur ce continent.

Le *Chenal des Voyageurs* et la *Prairie des Français* rappellent ces hommes du passé, presque légendaires. Parfois, le malheur s'abattait sur eux dans leurs épiques aventures. La *Dalle des Morts* en témoigne explicitement.

Si Jacques Cartier revenait, il découvrirait que plus de trente des cinquante États américains ont été découverts et explorés par des Québécois d'origine, ce dont leur toponymie garde souvent la trace.

Si Jacques Cartier revenait, il découvrirait que l'Acadie s'est développée, et qu'en raison de la déportation de ses habitants, de nombreux noms français ont été donnés aux lieux de l'Amérique du Nord qu'ils ont en quelque sorte « baptisés géographiquement » à l'occasion de leur passage comme de leur séjour.

Si Jacques Cartier revenait, il découvrirait que le million de Québécois francophones qui a émigré de 1830 à 1930, à la recherche de travail, soit dans les usines de la Nouvelle-Angleterre soit dans les vastes territoires industriels et agricoles du Mid-West américain et de l'Ouest canadien, a largement contribué à ce que plusieurs lieux de ces régions soient dotés d'une toponymie empreinte de dénominations françaises.

Fleur-de-Lys (Terre-Neuve), *Souris* (Île-du-Prince-Édouard), *Pointe Sapin* (Nouveau-Brunswick), *Main-à-Dieu* (Nouvelle-Écosse), *Lac à la Pluie* (Ontario), *Portage la Prairie* (Manitoba), *Île-à-la-Crosse* (Saskatchewan), *Lacombe* (Alberta), *Lac la Hache* (Colombie-Britannique), voilà quelques illustrations de noms français qui débordent les frontières du Québec.

Bois d'Arc Creek (Texas), *La Porte* (Californie), *Cache la Poudre River* (Colorado), *Boulogne* (Floride), *Coeur d'Alène* (Idaho), *Marais des Cygnes River* (Kansas), *Ledoux* (Nouveau-Mexique), *Malheur River* (Oregon), *Fort Duchesne* (Utah), *Deschutes River* (Washington), *Crève Coeur* (Missouri), *Terrebonne* (Louisiane), *Lac qui Parle* (Minnesota), *Epoufette* (Michigan), voilà également quelques-unes de ces nombreuses dénominations françaises qui continuent à marquer le patrimoine toponymique des États-Unis.

Si Jacques Cartier revenait, il constaterait avec nous aujourd'hui, l'importance, la diversité et la place qu'occupe la toponymie dans nos vies individuelles et collectives. Il constaterait combien nous sommes sensibilisés, quel que soit notre âge ou notre milieu professionnel, aux exigences de la sauvegarde de notre toponymie.

Il constaterait et comprendrait avec nous que nous sommes conscients et responsables d'une richesse toponymique que de proche en proche nous tenons, comme lui, à transmettre à nos descendants. Il accepterait volontiers, sans doute aussi, que les richesses toponymiques ne se résument pas à de simples références au passé, mais qu'elles sont aussi sources permanentes de création et d'innovation.

Ainsi il me paraît de bon augure que ce congrès puisse constituer une occasion privilégiée de faire redécouvrir aussi bien aux Québécois qu'aux autres représentants des diverses nations représentées à ce congrès que la toponymie est un reflet essentiel du patrimoine collectif. Ce congrès devrait être l'occasion pour le plus grand nombre de personnes, leurs associations et leurs regroupements, de témoigner leur intérêt respectif pour la connaissance, l'entretien et l'enrichissement de leur patrimoine toponymique, qui, en Amérique du Nord, particulièrement au Québec, revêt un caractère exceptionnel qui mérite d'être choyé, conservé, entretenu et développé.

Pour celui qui vous parle, comme pour l'ensemble des Québécois, la toponymie se doit d'être l'affaire de tous. En effet, la toponymie est en quelque sorte ce fil d'Ariane tendu entre le passé, le présent et le futur qui a permis à une collectivité de s'affirmer pendant 450 ans et de se reconnaître dans la géographie de son territoire.

La toponymie du Québec comme celle des nations ici représentées, indépendamment des profondes mutations qui depuis quelques décennies ont affecté nos sociétés, offre à ses membres une certaine continuité dans le temps: en effet elle constitue à la fois le reflet présent et vivant pour tous, des nécessaires références à l'histoire culturelle, sociale et politique.

La toponymie considérée comme un service public se doit d'être oeuvre permanente et préoccupation continue. C'est ainsi qu'au Québec près d'un million et demi de dollars lui est annuellement consacré par le seul budget de l'État. Cet effort gouvernemental permet à la Commission de toponymie d'établir des relations avec l'administration publique et parapublique comme avec le secteur privé, de produire et de

diffuser des guides toponymiques et des répertoires géographiques, d'effectuer des inventaires odonymiques, de participer à des recherches et à des consultations toponymiques ainsi que de participer activement à des échanges internationaux en ce domaine comme celui auquel nous assistons aujourd'hui.

L'autorité compétente en matière de toponymie dans bon nombre d'États s'appuie sur des concepts de base sans lesquels toute action en ce domaine deviendrait un simple exercice futile. Les résolutions des quatre conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenues respectivement à Genève (1967), Londres (1972), Athènes (1977) et Genève (1982), traduisent ces concepts sous forme de principes directeurs communément partagés. Ces principes internationalement reconnus sont le respect de l'usage et du caractère univoque des dénominations attribuées; le respect de la volonté des populations concernées et le respect dans un esprit de justice et d'ouverture des valeurs culturelles et linguistiques de la société.

Le Québec a participé activement à ces conférences et l'intérêt concret qu'il porte à ces travaux trouvera reconnaissance dans la décision du Conseil économique et social des Nations Unies, de tenir, à Montréal, en août 1987, la 5e Conférence internationale des Nations Unies sur les noms géographiques. Au cours de celle-ci, environ 150 délégués et observateurs d'une centaine de pays se pencheront sur les problèmes de la toponymie mondiale.

En 1987 également se tiendra le 16e Congrès international des sciences onomastiques et le Québec sera heureux de l'accueillir si le Comité international approuve le projet de tenir, pour la deuxième fois dans son histoire, son congrès triennal en terre d'Amérique.

Souhaitons que les efforts en ce sens seront couronnés de succès, lors du prochain congrès qui aura lieu dans un mois à Leipzig.

Ce congrès laisse déjà entrevoir que bien des actions sont menées à travers le monde pour la promotion, la sauvegarde et la restauration de la toponymie.

Plus encore peut être fait dans ce sens pour son développement et vos travaux, si brillamment présentés durant le présent congrès, méritent à ce titre d'être poursuivis.

En effet la richesse de la toponymie française de l'Amérique du Nord n'a pu être épuisée en si peu de temps. Bien d'autres trésors toponymiques restent à mettre en valeur. C'est pourquoi je salue par anticipation toute initiative qui viserait, notamment par des rencontres analogues à celle de 1984 que le Gouvernement du Québec a accueilli ici avec le précieux concours de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, à alimenter la consolidation, le développement et le rayonnement de la toponymie de l'Amérique française.

Il me reste, en terminant, à vous souhaiter bonne chance et plein succès dans vos travaux. Nul doute que leur publication en fera davantage rayonner la qualité.

LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Mot du secrétaire adjoint aux Affaires linguistiques

ANDRÉ ESCOJIDO

Monsieur le président,

Madame la présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec,

Monsieur Max C. de Henseler, secrétaire du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques,

Distingués congressistes,

À l'occasion de cet événement international, il m'est agréable au nom du ministère du Conseil exécutif que dirige M. le Premier ministre, M. René Lévesque, d'offrir ce déjeuner aux nombreux et dynamiques congressistes ici présents. La soirée d'hier a été fort édifiante pour celui qui vous parle; j'ai vu, j'ai entendu et j'ai constaté sur place que pour s'adonner au noble métier de toponymiste il faut avoir en quelque sorte le feu sacré, pour la promotion comme pour le développement de la visibilité du patrimoine national. Aussi, au nom du Gouvernement du Québec, je souhaite ardemment que vos travaux déjà couronnés de succès donnent lieu à une coopération avec le Québec toujours plus soutenue et toujours plus fructueuse pour l'avenir.

Merci, bon appétit!

Mot du président de la Commission de toponymie

FRANÇOIS BEAUDIN

Monsieur le représentant du ministère
du Conseil exécutif, M. Escojido,

Chers invités d'honneur,

Mesdames, messieurs,

Je voudrais profiter de l'occasion pour signaler la présence parmi nous de M. Philippe Cantraine, délégué de la Communauté française de Belgique, qui a voulu par sa présence vous assurer de celle de la Communauté française de Belgique. Depuis plusieurs mois, je l'ai tenu régulièrement au courant des travaux de notre congrès et il a tenu à être personnellement parmi nous.

La rencontre d'aujourd'hui, je pense, nous permet de donner voix à la Communauté internationale et au nom de vous tous, je demanderais à M. Max C. de Henseler, secrétaire du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques de dire quelques mots.

Mot du secrétaire du Groupe d'experts des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

MAX C. DE HENSELER

Merci Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire adjoint aux affaires linguistiques,

Monsieur le président,

Madame la présidente,

Chers congressistes,

Chers amis,

Je me permets au nom de tous les participants de ce Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, de vous remercier pour l'hospitalité si chaleureuse que vous nous avez offerte aujourd'hui. Durant les quelques jours passés dans cette ville de Québec, cette charmante ville toute pavoisée de drapeaux, nous avons pu jouir de cette atmosphère de fête et avons tous été si généreusement traités et reçus partout avec la plus grande amitié que je saisis cette occasion pour vous exprimer ici toute notre reconnaissance que je vous prie, M. le secrétaire adjoint, de transmettre aux autorités québécoises pour avoir, d'une part, rendu possible la célébration de ce 450e anniversaire, et d'autre part, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. J'aimerais également remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce premier congrès. En particulier, les exposants pour l'excellence de leur pavillon et les membres du personnel de notre président, M. Beaudin, pour leurs efforts infatiguables. Il nous sera peut être donné l'occasion de témoigner notre appréciation d'une façon tangible et ceci en soutenant les efforts et les travaux qui ont été entrepris durant ce congrès. Je pense, en particulier, au projet de fondation de l'Association internationale pour l'étude de la toponymie française de l'Amérique du Nord. Cette association qui aurait pour objectifs fondamentaux de regrouper les personnes qui oeuvrent dans le domaine de la toponymie, de favoriser les échanges des méthodes de travail, de promouvoir la collaboration et de diffuser les études et autres instruments de recherche.

En terminant, M. le secrétaire, M. le Président, Mme la présidente, au nom de tous les participants, je vous souhaite plein succès dans vos entreprises et j'espère avoir le plaisir de vous retrouver tous lors du deuxième congrès.

Je vous remercie.

La toponymie comme science pluridisciplinaire en Afrique Bantoue. L'exemple du Rwanda*

LÉON MUGESERA

La toponymie intéresse le linguiste, le géographe, l'administrateur, l'historien... Cette pluridisciplinarité de la toponymie ainsi que les concepts qui sous-tendent la dénomination de l'univers qui entoure l'être humain ne sont pas limités à l'Amérique du Nord. Ils se retrouvent aussi en Afrique bantoue qui couvre une vingtaine d'États sur les cinquante-six que compte le continent africain. Le Rwanda occupe le centre du domaine bantou avec comme pays limitrophes à l'est la Tanzanie, au sud le Burundi, à l'ouest le Zaïre et au nord l'Uganda.

Cet exposé aborde deux volets de la toponymie: le volet linguistique et terminologique ainsi que le volet historique.

1. VOLET LINGUISTIQUE ET TERMINOLOGIQUE

Ce volet comporte lui-même trois aspects: l'aspect formel traite de la forme du toponyme qui peut être ***simple, dérivée*** par préfixation ou par suffixation et ***syntagmatique***; l'aspect lexico-sémantique examine les questions liées aux champs sémantiques, à la synonymie, à l'homonymie et à l'exonymie; l'aspect terminologique étudie le point particulier relatif à la structuration du réseau notionnel.

1.1. Aspect formel

1.1.1. Forme simple

Le mot ***ibuye*** [ìBùjè] « pierre », au pluriel ***amabuye***, a comme thème nominal ***-buye*** qui a donné le toponyme ***Buye***, une des localités de la ville de Butàre qui tient son nom du substantif ***ubutáre*** [ùButárè] qui signifie « minerai de fer ».

1.1.2. Forme dérivée

Le même mot ***ibuye*** donne, par dérivation préfixale, plusieurs toponymes. Il y a dérivation préfixale lorsqu'un mot sort du couple flexionnel singulier-pluriel de sa classe pour la formation, à partir de son thème, d'autres substantifs dans d'autres classes nominales ou lorsque, dans la formation de nouveaux substantifs, il y a intervention de ce que j'appelle des préfixes formatifs du type ***(-)nyà-*** qui indique la possession.

Avec le préfixe ***kì-*** de la classe 7, le thème nominal ***-buye*** forme le substantif ***ikibuye*** [ikjìBùjè] ì-kì-bùye « grosse pierre » où le ***i-*** joue le rôle de voyelle initiale. Le mot pour « petite pierre » est obtenu avec l'adjonction au thème ***-buye*** du préfixe ***kà-*** de classe 12. C'est ainsi que les toponymes ***Kibuye***, nom d'une préfecture située à l'ouest du Rwanda et ***Kabuye***, localité située près de la capitale du Rwanda, Kigali, ont pu être créés.

Les toponymes ***Nyamabuye*** [ɲàmàbùjè] ***Nyarubuye*** et ***Nyakabuye*** dont le sens général évoque un « terrain pierreux » sont obtenus en faisant précéder les préfixes ***mà-, rù-*** et ***kà-*** du préfixe formatif ***(-)nyà-***.

À partir de la racine verbo-nominale -sèk- « rire », le toponyme ***Musekera*** [mùsèkjèrà] a été formé par agglutination du préfixe mù- et du suffixe ***-ir-*** à ladite racine.

1.1.3. Forme composée

La soudure des éléments du substantif ***imbogó*** [ìmbógwó] ì-n-bógó « buffle » et du verbe ***kuràara*** [kwúráàrà] kú-raar-à « passer la nuit » a abouti au toponyme ***Kiráarambógo*** [kjíráàrám-

* Conférence prononcée le 14 juillet 1984

bógwò], littéralement « là où les buffles passent la nuit », localité située en l'actuelle préfecture de Butare.

1.1.4. Syntagme

Le substantif ***ikireenge*** [ìkjìrèègjè] ì-kì-rèèngè « pied » et l'anthroponyme masculin ***Rugaánzu*** [rùgàánzù] Rù-gàànz-ù + morphème de tonalité « le vainqueur », reliés par le connectif *cyà* [kjà] ont donné le toponyme ***Kirenge cya Ruganzu***, littéralement « le pied de M. Ruganzu ».

1.2. Aspect lexico-sémantique

1.2.1. Champs sémantiques

Huit thèmes (flore, faune, minéral, topographie, hydrographie, croyances, astronomie et firmament), pris au hasard, illustrent cet aspect.

1° flore

Les noms des arbres ***umugéenge*** [ùmúgjéèngjè] ù-mù-géèngè « acacia hockii » et umusaávé [ùmúsáávé] ù-mù-sáàvé « markhamia lutea » ont donné les toponymes *Nyarúgeenge* et *Saavé* qui évoquent la prédominance de ces arbres en des lieux ainsi dénommés.

2° faune

La commune *Mbogó* et la localité ***Kinkwaáre***, issus des substantifs ***imbogó*** « buffle » et [ìŋkhwaárè] [ìnjkhwàárè] i-n-kwàárè « perdrix », dénomment des endroits riches en de telles espèces.

3° minéral

Voir les cas de ***ibuye*** et de ***ubutáre*** aux points 1.1.1. et 1.1.2.

4° topographie

Les toponymes ***Raambuura*** « lieu étendu et sans ondulations » et ***Kabaya*** « petite vallée » proviennent respectivement du verbe kuraambuuraa [kwùrààmbùùrà] kù-rààmb-ùùr-à « étendre en dépliant » et d'un dérivé du substantif ***ikibaya*** [ìkjìBàjà] i-ki-bàyà « vallée ». Ils peignent des aspects du relief rwandais.

5° hydrographie

Les substantifs ***igicu*** [ìgjìtʃù] ì-kì-cù « nuage » et ***imvura*** [ìmvúrà] i-n-vurà « pluie » sont à l'origine des toponymes Gacu « petit nuage » et ***Bwéeramvúra*** [bgéèrámvúrà] « endroit riche en pluie ». ***Bwéeramvúra*** est un composé du verbe kwéera, [kù-éèr-à] « mûrir, fleurir, ... » et du substantif ***imvúra*** « pluie ».

6° croyances

Des verbes ***kubúra*** [kwúBúrà] kù-búr-à « manquer » et ***gutuura*** [gwúthúùrà] kù-túùr-à « habiter », on a formé le toponyme ***Mbúrabútuuro***, « endroit inhabitable », lieu ainsi dénommé en raison du sort qui peut être jeté par les mauvais esprits à toute personne qui tenterait d'y fixer sa demeure.

7° astronomie et firmament

Inyényéeri [ìɲéɲéérì]ˈì-n-nyényéèri « étoile » et ***ijuru*** [ìʒùrù] [ìɹø_jùrù] « ciel » ont donné ***Runyényéeri*** et ***Juru*** qui dénomment des sommets des montagnes qui touchent presque au ciel. Pour des motifs socio-historiques et stylistiques, le toponyme ***Juru***, formé à partir de *ijuru* « ciel » issu de *-gùrù* « haut », désignait le lieu où se trouvait une résidence royale.

1.2.2. Synonymie

La notion de la vue traduite par quatre verbes en kinyarwanda donnera quatre types de toponymes.

Ainsi les verbes ***kubóna*** [kwúBónà] kù-bón-à « voir », ***kureeba*** [kwùrèèBà] kù-rèèb-à « regarder », ***kurora*** (kwùròrà] kù-ròr-à « regarder » et le verbe irrégulier et défectif *-rùuzi* [-rùùzì] -rùùzì « voir » ont donné entre autres les toponymes Mubóna, *Ireebero, Ndora* et *Kiramuruuzi*.

1.2.3. Homonymie

Plusieurs localités portent le même nom. Le problème de se tromper de lieu, pour un voyageur, est résolu par des spécifiques qui sont, pour la plupart, des noms des localités contiguës.

C'est le cas, par exemple, de Nyaanzà [ɲàànzà]. On parle de *Nyanza ya Kabuga* « Nyanza près Kabúga » et de *Nyanza ya Nyabisindu* « Nyanza près Nyabisindu ». Ceci implique que, en dehors des cartes géographiques où la confusion n'est pas possible, à l'oral comme à l'écrit, on devrait utiliser ces spécifiques lorsque le contexte n'est pas immédiatement éclairant.

1.2.4 Exonymie

Butáre a porté pendant quelques années le nom d'*Astrida* (la reine Astrid de Belgique). ***Buríseeri*** (Bruxelles) et ***Iberéshi*** ([camp]belge) dénomment encore des endroits qui rappellent l'autorité tutélaire. L'on trouve aussi des noms mixtes kinyarwanda-français comme ***Bugaánza***

nord et *Bugaánza sud* (points cardinaux); Gacúba I et Gacúba II (numérotation); *Mont Jaṅ; Paysannat Icyáanya; Café Impala* ou encore *Village Urugwiiro.*

1.3. Aspect terminologique

La toponymie offre plusieurs exemples relatifs à la structuration du réseau notionnel. Cet aspect sera illustré par la notion de *inka* [iŋkha] í-n-ká « vache » qui a donné lieu à de nombreux toponymes. Ces toponymes se rapportent à la progéniture de la vache, à son anatomie, à sa bouse, à ses pâturages, à son lieu de stationnement, à ses abreuvoirs, à ses produits laitiers ainsi qu'aux troupeaux de vaches.

L'homme a aussi projeté son image sur les lieux qu'il a dénommés comme en témoignent les localités qui portent le nom de son ethnie (ex.: *Kábatwá* de l'ethnie des batwá), de son clan (ex.: Bugesera, du clan des bagesera), de sa famille (ex.: *Baságe*, de la famille des baságe) et de son anatomie (ex.: *Gitwé*, du substantif *umutwé* « tête »), pour ne citer que ces cas.

2. VOLET HISTORIQUE

2.1. Dispersion géographique

La distribution géographique des toponymes homonymes est probablement un indice qui témoigne de la migration des populations. L'on peut formuler l'hypothèse suivante: l'homme aurait donné le même nom à divers endroits pour trois raisons principales:

1° il voulait perpétuer les noms des localités dans lesquelles il a vécu;

2° les localités dans lesquelles il venait d'arriver présentaient des analogies avec des lieux qu'il avait quittés;

3° des peuples dont les langues sont apparentées auraient donné simultanément mais séparément les mêmes noms aux endroits différents. Une sorte de polygenèse dénominative.

Le mot *Rwanda* désigne une localité en Uganda « *Rwanda* près de Gashara dans le 'Nkö-le non loin du Bwera-Mawogola » (voir Kagame 1954: 34); il désigne aussi une autre localité située au nord-est du Rwanda (Rwanda rwa Gasabo) et une autre encore dans le sud du pays.

Le toponyme *Nyanza* se retrouve au Kenya, en Tanzanie et en Uganda. Il est à noter aussi que les noms des personnages sacrés dans le culte du *kubaandwa* de Ryaangoombe se retrouvent en Uganda, en Tanzanie, au Burundi, au Rwanda et au Zaïre.

Le toponyme *Gitwé* se retrouve en Zambie sous la forme *Kitwé* qui ne connaît pas de dissimilation consonantique avec le même sens qu'en kinyarwanda.

Tous ces faits et d'autres encore ne relèvent pas, certes, du hasard; mais ils doivent être examinés minutieusement par les linguistes, les historiens et les géographes en les confrontant aux autres faits, témoins de l'histoire de l'humanité.

2.2. Sites historiques

2.2.1. *Utwíicarabáami* [utkwíitàráBáámí] ù-tù-ìicàr-à à-bà-àámì + morphène de tonalité, littéralement, « là ou s'asseyent les rois » est le nom d'une localité sise au sud du Rwanda, dans la préfecture du Butare: c'est à cet endroit qu'un des rois du Rwanda et un des rois du Burundi ont conclu un pacte de non-agression.

2.2.2. *Rubi rw 'Inyuundo*, littéralement « le mauvais du marteau » est le nom donné à la localité où le roi Ndahiro Cyamatare a été mortellement blessé par l'ennemi (Commune Kibirira, préfecture Gisenyi).

2.2.3. *Umukóre wa Rwáabugiri* désigne un endroit de Kageyo (commune Ramba, préfecture Gisenyi) où le roi Rwáabugiri avait érigé sa résidence. *Umukóre* est un nom d'arbre qui faisait partie de l'enclos du monarque. Même si ce monument historique a été abattu, il y a laissé son nom.

2.2.4. *Butáre-Astrida-Butáre*. Lors de la visite de la reine Astrid à la ville de Butare, le colonisateur belge a donné à cette ville le nom d'Astrida. C'est seulement après l'indépendance que cette ville a repris son nom, Butare. C'est de cette façon que les dirigeants des pays d'Afrique noire sont en train de redonner aux lieux les noms que les colonisateurs, les missionnaires, les commerçants et les explorateurs avaient remplacé par les leurs (ex.: Rhodésie est devenue Zimbabwe).

2.2.5. *Ikirenge cya Ruganzu* est le nom des localités où le roi Rugaánzu aurait posé son pied. Ce monarque est devenu si légendaire que des localités portent le nom des griffes de ses chiens (amajaanja y 'iimbwa zaa Rúgaánzu). À la mort de Ruganzu, son échanson Ruseenge se suicida pour ne pas survivre à son maître. L'endroit où il se suicida prit le nom de Rusenge, localité située en l'actuelle préfecture de Kibuye (voir KAGAME 1962: 54).

2.2.6. Des personnages historiques, mythiques ou réels gullivérisés ont laissé leur nom à des lieux: Ngunda (type gulliver) pour la localité *Rubona rwa Ngunda* en préfecture de Butáre; Miréenge (un Rockfeller de son temps) pour la localité appelée chez « *Mirenge ku Ntenyo* » en préfecture de Gitaráma. Kamégeri a laissé son nom au rocher sur lequel il a été calciné.

2.2.7. Le toponyme Irásaniro vient du verbe kurásanira, kù-rás-àn-ìr-à « tirer les uns sur les autres à tel endroit », et dénomme un lieu qui a été le théâtre de tirs meurtriers lors d'une bataille quelconque.

La toponymie évoque la nature du terrain, la forme du relief, le paysage avec sa flore, sa faune et son climat; elle est aussi riche en monuments historiques et permet une analyse de la structure du langage humain dans ses aspects matériel, sémantique et philosophique.

La toponymie recèle des richesses encore inexplorées, surtout pour des peuples à tradition orale comme cela se trouve être notamment le cas de l'Afrique bantoue. Elle contient l'archéologie du langage qui pourra, au même titre que les autres sources, témoigner de l'histoire des peuples qui l'auront créée.

RÉFÉRENCES

Kagame, Alexis. *Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda*, Bruxelles, Institut Royal colonial Belge, 1954.

Les milices du Rwanda précolonial, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer, 1962.

La présence des Wallons en Amérique du Nord

PHILIPPE CANTRAINE

Le voyageur de Namur et de Beloeil[1], ces hauts lieux de notre tourisme wallon, prendra selon sa destination la route de Mons ou celle de Charleroi. Sait-il pourtant, l'aimable agent de la circulation qui, à point nommé, [illegible]remis dans le droit chemin, qu'en lui indiqu[illegible]a route de Hull ou celle de Drummondville il n'aurait pas été de moins bon conseil? Plus loin, Courcelles, dans la Beauce qui n'est pas de Chartres mais bien de Saint-Georges, Courcelles aussi a son répondant, et que se déploient les routes blanches vers la Pennsylvanie, le voyageur verra Floreffe après Philippeville, Philippeville après Charleroi. Voici Liège, Missouri. Les toponymes d'origine wallonne sont, parmi tant d'autres, présents en Amérique du Nord, diaspora de notre présence ancienne et présence de notre émigration d'à peine hier.

L'histoire des Wallons d'Amérique du Nord porte en elle à sa manière les aléas de l'histoire du pays d'origine. À l'époque où la France est une grande puissance sans être encore une nation, Guillaume Hotton, découvreur venu des terres du Luxembourg, province méridionale de la Wallonie, explore au XVI[e] siècle la côte californienne.

En 1621, ce sont des Protestants du Hainaut qui s'installent au nom de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales dans l'île de Manhattan pour y fonder *Nieuw Amsterdam*, la future New-York[2]. Ces Hennuyers sont commandés par un natif de la cité d'Avesnes, aujourd'hui française; on sait ce que valent les frontières de la vieille Europe. Le récollet Louis Hennepin accompagne en 1678 Robert Cavelier de Lasalle dans sa découverte des Grands Lacs, et contemple le premier, non sans émotion, le « Saut du Niagara », dont il rapportera la description au Chapitre VII de son *Voyage ou Nouvelle Découverte d'un très grand pays, situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*. À Ath, qui est sur la Dendre, à quelques centaines de pas de la maison de mes parents, une fontaine vétuste rappelle encore les exploits de cet enfant du pays.

L'oeuvre de découverte du Père Hennepin est à la fois des plus célèbres et des plus contestées. Suffisamment célèbre pour que deux colonies, l'une en Illinois, l'autre au Minnesota, portent son nom. Ses relations ont été du vivant de leur auteur d'immenses succès de lecture (46 éditions pour sa *Description de la Louisiane*). Elles sont aujourd'hui suspectes. Ce personnage désagréable, opportuniste et menteur que Mgr de Laval envoie un temps, l'hiver comme l'été, exercer son apostolat dans les paroisses de la région de Québec et de la côte de Beaupré, a voulu faire accroire que deux ans avant Cavelier de Lasalle la découverte du Mississippi était déjà son fait. Mais l'homme est bien de la trempe de ces audacieux qui les premiers ont fait d'un espace étranger hors-mesure un univers accessible, dressant la carte d'itinéraires encore à reprendre, ajoutant une nouvelle rivière, découpant du regard une nouvelle contrée, levant une autre palissade, donnant une mémoire naissante à ce qui est neuf. Ils exercent ainsi la première fonction de la toponymie qui est d'amener les choses inconnues à l'existence en leur attribuant l'hypothèse d'un nom, en les rendant en quelque sorte lisibles. En fait Hennepin, pour ce qui le concerne, a moins proposé de nouveaux toponymes qu'il n'a conforté l'existence de toponymes à peine acquis dont la plupart reviennent à Jean Nicolet et ses compagnons qui en 1634, sur l'ordre de Champlain, ajoutent à la couronne de France la région des Grands Lacs jusqu'à la *Baie des Puants* (aujourd'hui *Green Bay*).

Ferons-nous malgré tout crédit à notre Athois et à ses compagnons du nom de *Sainte-Claire* donné à ce petit lac qu'il dit découvrir un jour entre les lacs Érié et Huron et dont le toponyme a survécu? « Entre ce Lac Érié et le Lac Huron il y a un autre Détroit de trente lieues de longueur, qui est presque par tout (sic) d'une même largeur. Dans le milieu de ce Détroit s'élargit par un Lac plus petit que les autres, et qui est d'une figure circulaire de six lieues de diamètre selon l'observation de notre pilote nommé Lucas. Nous donnâmes le nom de Sainte-Claire à ce Lac. » (*Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 50).

Si par contre son *Saint-Antoine-de-Padoue* n'est resté qu'un lieu hypothétique perdu quelque part dans la fourche du Mississippi, l'homme a souci d'informer son lecteur de la géographie des régions qu'il traverse. Il observe que les toponymes amérindiens ne sont pas arbitraires et veille à les relever, si la circonstance l'exige, aux côtés de l'appellation française dont il sait que, n'étant pas enracinée, elle n'est pas irréversible. Encore faut-il faire la part des interprétations fantaisistes: notre missionnaire ne trouve rien de mieux qu'attribuer aux Espagnols l'origine du mot Canada: *Il Capo di Nada* (sic), « c'est-à-dire le Cap de rien, d'où est venu par corruption le nom de Canada, qu'on lui donne dans toutes les cartes » (*op. cit.* p. 57), ce qui en dit parfois long des progrès de la toponymie réalisés à l'époque sur les lointaines tentatives d'Hérodote!

Les tribulations des hommes voudront qu'à partir de 1853 s'installent sur les rivages de la baie des Puants, décrits par Hennepin, les plus vigoureux foyers d'émigration wallonne en Amérique du Nord, ceux de l'actuelle *Door Peninsula*.

Jusqu'à la dernière décennie, le dialecte wallon vernaculaire de ces émigrés, la plupart illettrés, a été remarquablement préservé. L'implantation rurale et l'habitat dispersé, les solidarités fondées sur les relations de voisinage, la souche linguistique commune— variété septentrionale du wallon du centre couvrant le Brabant wallon et le Namurois « cismosan« — ont conservé au mode de vie des colons un outil de communication linguistique qui lui était adéquat.

Pourtant ici comme ailleurs, l'enseignement en langue anglaise et le regroupement scolaire, l'attrait des villes nouvelles et l'exogamie font du wallon parlé au Wisconsin une langue actuellement en voie de disparition[3]. Contraints à l'assimilation, ces nouveaux francogènes, comme l'on dirait ailleurs, vivent le rabotage de leur spécificité culturelle.

Une remarque que je ferai affecte le degré de sensibilité d'une langue de contact aux influences des idiomes qu'elle côtoie. Ce degré mesure en quelque sorte le niveau d'acculturation atteint que me paraît traduire de la manière la plus directement perceptible la prononciation. Sans doute y a-t-il lieu ici de souligner l'impressionnante diglossie québécoise qui mêle par contamination dans la langue parlée, sans que la prononciation anglaise soit transcendée par le contexte francophone, les termes anglais et français. L'usage des patronymes et du vocabulaire sportif m'apparaît représentatif aussi de ce phénomène. Au Wisconsin, des toponymes comme ***Bruxelles*** et ***Belgique***, aisément assimilables à l'anglais pour des raisons évidentes, ne se sont pas maintenus comme noms de localité sous leur forme française alors que la prononciation, comme le fait observer Mme F. Lempereur, « est dans l'ensemble, fidèle à l'originale »[4]. La contagion affecte également des toponymes naturellement plus réfractaires comme dans le cas de *Namur* ou de *Rosière*. Je croirais volontiers que les modifications toponymiques sont des faits particulièrement à même de rendre l'état des rapports entre langues de contact, qui, on le sait, sont des rapports de domination.

Au Canada, la présence wallonne hormis les noms déjà cités dans mon premier paragraphe est diffuse (elle est attestée en Alberta avec le *Lac Namur* et la *Liège River*). Grossie d'émigrés bruxellois, elle s'est intégrée au Québec à un contexte francophone accueillant. Cette émigration est du reste essentiellement urbaine et récente. Elle affecte principalement Montréal, dans une moindre mesure l'agglomération de Québec. Quant à elle, l'implantation rurale semble se situer surtout dans l'Outaouais et la région de Drummondville. La localisation de nos émigrés est essentiellement liée à la présence francophone au Canada et au Québec. Trois siècles après la découverte, n'est-ce pas nous assurer de la continuité de la présence wallonne en Amérique francophone que de rappeller que M^gr^ Baudoux, naguère Archevêque de Saint-Boniface au Manitoba, est un Wallon natif de la Louvière dans le Hainaut?

État fédéral, la Belgique a, depuis 1980, doté ses communautés culturelles d'une personnalité juridique distincte. Notre jeune Communauté française Wallonie-Bruxelles a de la sorte pris conscience de ce qu'elle avait en partage avec les autres communautés culturelles françaises dans le monde, celles notamment qui ont ouvert à notre culture commune les vastes terres d'Amérique et dont la conscience francophone a le souci de rester vigilante.

Notre identité de Wallons et de Bruxellois qui est celle d'une culture d'oïl épanouie en culture française, la prise en considération du contenu géopolitique du vocable Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles) passent sans conteste par cette reconnaissance fondamentale et par le témoignage, à l'occasion de ce Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, de notre fraternité.

RÉFÉRENCES

1. Léon Dewinne dans ***Beloeil doit son nom à Nicolas Baudouyn, un compagnon de Champlain***, (L'Oeil régional, Beloeil, avril 1985, p. 14) suggère que cette localité sise sur la rivière Richelieu (Québec) tirerait son toponyme de la ville wallonne du même nom située à 20km d'Ath où naquit Louis Hennepin, et avait été fondée par un protestant hennuyer émigré en Nouvelle-France au XVII[e] siècle.

2. Georges Gomme, ***Historique de la colonisation de New-York par les Wallons***, Gand, 1973- 55 f.; du même, ***La part des Belges dans la colonisation de New-York***, Gand, 1974- 67 f. (bibliographie pp. 61-65) ainsi que Robert Goffin, ***Les Wallons fondateurs de New-York***, Institut Jules Destrée, 1970, 71 f.

3. Françoise Lempereur, ***Les Wallons d'Amérique du Nord***. Coll. Wallonie, art et histoire. Duculot, Gembloux, 1976, pp. 42-45.

4. Françoise Lempereur, *op. cit.* pp. 44-45. Sont attestées les formes Brussels et Belgium.

LA COMMISSION DE TOPONYMIE

Mot de présentation

FRANÇOIS BEAUDIN

Monsieur le représentant du Consul de France à Québec, Thierry Viel,

Monsieur le président de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national de France, Jean Ramondou,

Monsieur le président de la Société française d'onomastique, Jacques Chaurand,

Madame la présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, Bernice McAdams,

Mon collègue et adjoint, Jean Poirier,

Mesdames et messieurs,

C'est avec grand plaisir que je voudrais aujourd'hui vous présenter notre conférencier invité au cours de ce déjeûner-causerie offert par la Commission de toponymie. Un congrès sur la toponymie française de l'Amérique du Nord où l'on n'aurait pas entendu parler de la France serait certainement une aberration. Vous excuserez l'absence du Consul de France que ses obligations ont retenu ailleurs; mais je ne voudrais pas passer sous silence qu'il a certainement une très bonne perception et connaissance même de nos travaux, puisque j'ai eu le plaisir, dès le début de son séjour à Québec, au début de cette année, de le mettre au courant de nos projets et j'ai eu le plaisir d'apprendre aujourd'hui que son père a été un des co-fondateurs de l'Institut géographique national de France. Il a donc certainement dû entendre parler de toponymie dans sa jeunesse. M. Viel, vous le remercierez d'avoir appuyé nos travaux.

M. Jean Ramondou, qui préside la Commission de toponymie de l'Institut géographique national de France, est un collègue que je connais depuis que je suis entré en fonction à la Commission de toponymie du Québec. Il a accompli des missions de topographie en France et en pays francophones d'Afrique depuis 1950, ce qui l'a conduit tout naturellement à s'intéresser aux noms de lieux. En 1972, il était nommé secrétaire de la Commission de toponymie de l'Institut géographique; il en est devenu président en 1982. Il occupe actuellement les fonctions de chef de l'imprimerie des laboratoires photographiques de l'Institut géographique national avec des services regroupant près de 200 personnes. Sur le plan international, il est le président de la Division romano-hellénique du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques; il a participé aux deux dernières conférences des Nations Unies sur ce sujet, lesquelles se sont tenues à Athènes et à Genève et il préside, au sein de cette conférence, un comité sur la liste des noms de pays en six langues. C'est vous dire non seulement son intérêt mais aussi sa compétence dans le domaine de la toponymie. Il a choisi de nous parler aujourd'hui de « Quelques aspects actuels de la toponymie en France ».

Conférence du président de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national de France

Quelques aspects modernes de la création toponymique en France

JEAN RAMONDOU

Monsieur le président,

Madame la présidente,

Mesdames, messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous exprimer, M. le président, toute ma reconnaissance d'abord pour cette invitation à ce que nous pouvons bien appeler aujourd'hui une fête de famille. Désireux d'apporter ma participation au succès de votre congrès, j'avais tout d'abord envisagé de vous faire part de mes réflexions sur les aspects de la toponymie contemporaine en France et puis, devant l'ampleur du sujet qui se découvrait, j'ai vite réduit mes ambitions à un volet très strict, à l'étude des nouveaux toponymes apparaissant sur nos cartes.

Plus de 2 000 000 de noms sont inscrits sur la carte de France au 1/25 000, plus de 6 000 000 sont répertoriés dans le fichier Rivoli établi par le Service du cadastre. La France ne couvrant que 555 000 km², la densité moyenne des noms portés sur la carte est donc environ de 4 au kilomètre carré. Telle est la masse considérable de noms dont je me propose d'examiner la mince couche supérieure d'une stratification complexe commencée en Europe avec l'histoire de l'humanité. Cet apport moderne est sans conteste le moins important en France mais je ne suis ni linguiste, ni historien et je dois me contenter d'utiliser les matériaux recueillis à l'occasion de l'exercice de mon métier de topographe ... et aussi de la lecture de quelques bons auteurs.

L'examen de cet apport récent n'est toutefois pas dénué entièrement d'intérêt, car il permet d'appréhender certaines attitudes devant l'apparition de nouveaux toponymes et les actions nécessaires à leur conservation intelligente, puisqu'ils font partie, eux aussi, de notre patrimoine culturel.

En étudiant les éditions successives d'une carte et plus encore les cartographies successives d'une même région, on ne peut manquer de relever quelques profondes différences de noms relatifs à un même détail.

Je ne veux pas parler ici des fautes, lourdes et nombreuses, commises par des topographes mal préparés aux problèmes que pose la collecte des noms. Qui ne connaît le *Pas des Lanciers* inscrit sur la feuille de *Salon* au bord de la route nationale n° 7, entre *Sénas* et *Mallemort*? Le terme aura été utilisé pendant plus d'un siècle par les lecteurs de la carte de l'État-Major puis par ceux de la Nouvelle Carte de France au 1/20 000, publiée maintenant au 1/25 000. Il n'est pas certain que la forme correcte le *Pas de L'Ancié* soit adoptée facilement dans l'usage courant, la précédente était tellement plus évocatrice.

J'examinerai donc les toponymes nouveaux dans les trois grandes familles d'éléments topographiques: l'orographie, l'hydrographie, l'habitat.

L'orographie d'abord, car c'est le relief et la haute montagne surtout qui ont fait l'objet des désignations nouvelles les plus nombreuses.

Il faut se souvenir que la première ascension du Mont-Blanc ne date que de 1786, le guide chamoniard Balmat renouvelant son exploit l'année suivante en compagnie du savant genevois Saussure. Même peuplée, la montagne restait un domaine mal connu. Les habitants n'occupaient que les vallées, vivant en économie fermée en raison des communications difficiles. *Le Passage de l'Échelle* ou le *Mauvais Pas*, noms fréquents

dans nos montagnes, en sont encore le témoignage. Hormis les bergers, nul ne s'aventurait dans les hauts pâturages et, à plus forte raison, au-dessus. Ce monde glacé et dangereux inspirait la terreur et les guides n'offraient leurs services qu'à de rares voyageurs désireux pour diverses raisons d'éviter les passages trop fréquentés.

Lorsque les géodésiens eurent à reconnaître et à observer les premiers réseaux de triangulation, ils se trouvèrent souvent en situation d'explorateurs et leurs opérations frappèrent l'imagination des populations.

Le Pic Cassini, vers l'extrémité orientale du *Mont Lozère*, simple éminence en réalité sur la ligne de crête, la *Croix de Cassini*, au sud des Grandes Rousses, dans l'Isère, gardent le souvenir de la première triangulation française. On relève aussi la trace de leur passage dans de nombreuses appellations de sommets, comme la *Pyramide* ou le *Signal*, qui rappellent les constructions édifiées en vue des observations.

Leurs successeurs du Dépôt de la Guerre furent encore, quelques décennies plus tard, des précurseurs, mais beaucoup plus audacieux; en effet, nombreux furent ceux qui escaladèrent les plus hauts sommets pour la première fois. Au prix d'efforts inouïs, ils ont contribué à ouvrir la route à tous les ascensionnistes de la fin du siècle. Ils ont éveillé leur curiosité et ils ont guidé leurs pas dans les voies dangereuses. Par leur audace, ils ont démystifié mainte légende. C'est pour rendre hommage à leur courage et à leur modestie que leurs noms ont été donnés aux sommets sur lesquels ils s'étaient illustrés.

Le *Cap Peytier-Hossard* dans le Balaïtous et la *Pointe Chausenque* dans le Vignemale rappellent les exploits de ces officiers, réalisés au cours des campagnes géodésiques de 1822 à 1825 dans les Pyrénées.

Il faut citer aussi dans les Alpes: la *Pointe J. Durand* dans le Massif du Pelvoux, le premier à l'escalader en juillet 1828; la *Pointe Dufour* dans le Mont-Rose. La *Pointe Helbronner* et l'*Observatoire Vallot* dans le Massif du Mont-Blanc.

Il est bien évident que les associations ou les montagnards n'ont pas donné aux cîmes uniquement des noms de géodésiens ou de cartographes, ceux de guides ou de leurs clients abondent également.

Dans le Massif du Mont-Blanc, citons: les aiguilles *Forbes, Purtscheller, Ravanel* et *Mumery, Adam Reilly*; les couloirs *Couturier, Gervasuti, Whymper*; les pointes *Croux, Gugliermina, Walker*.

Dans le Massif des Écrins: les aiguilles des *Frères Estienne*; le col *Tucket*; les pics *Bourget, Coolidge, Gaspard, Jean Gautier, Lory*; les pointes *Xavier Blanc, Castelnau, Maximin, Mettrier, Nérot, Piaget, Richardson*; les roches *Paillon, Hippolyte* et *Émile Pic*.

Des noms de savants aussi, connus pour leurs travaux relatifs à la montagne: l'aiguille de *Saussure* dans le Mont-Blanc; le pic *Alphonse Meillon*, le *Soum de Ramond* dans les Pyrénées Centrales.

La minéralochoronymie peut fournir de nombreux exemples de création de noms géographiques. *Les Dolomites*, ce massif italien des Alpes orientales formé en grande partie de dolomie, roche calcaire étudiée par le Français Dolomieu vers la fin du XVIII[e] siècle. Le *col des Cristaux*; le *glacier des Améthystes*...

Les navigateurs qui, à une certaine époque, avaient donné le nom de la fête du jour aux terres qu'ils découvraient: *L'Ascension, La Dominique, Pâques, Sainte Hélène, La Trinité*... honorèrent plutôt, à partir du XVIII[e] siècle, leur prince ou leur épouse en donnant leur nom ou leurs prénoms: l'*île Bourbon*, la *Terre Louis-Philippe*, l'*île Joinville*, la *Terre Adélie*...

On ne peut mieux démontrer les étroites relations entre l'anthroponymie et la toponymie; d'autant que les emprunts de la première à la seconde ont été également très courants.

Les descriptifs sont fréquents dans les toponymes montagnards et ce ne sont pas tous des microtoponymes.

Ils évoquent la couleur: les aiguilles *Dorées, Grises, Marbrées, Rouges*..., le *Glacier Blanc*, le *Glacier Noir*, le *Grand Roc Noir*, la *Vallée Blanche*; la forme ou la silhouette: l'*Aiguille Carrée*, les *Aiguilles Crochues*, le *Pain de Sucre*, le *Grand Capucin*, dans le Massif du Mont-Blanc; la *Pointe Percée* dans les Aravis, le *Rocher du Couvercle*, *Les Mamelles* en Guadeloupe; la nature du rocher: l'*Aiguille Croulante*, le *mont Pourri*, La *Soufrière* en Guadeloupe.

Enfin, les noms évoquant des anecdotes, des souvenirs: le *Gîte à Balmat* sur le Glacier des Bossons et non loin de là, le *Rocher de L'Heureux Retour* (celui de la 1re ascension du Mont-Blanc), le *Fauteuil des Autrichiens* dans le Massif de la *Meije*, les *Terrasses Vernet* au pied de la paroi sud-est des Écrins...

L'hydrographie est certainement moins riche que l'orographie en noms nouveaux; elle a sollicité beaucoup moins l'imagination des Français. Cours d'eau et lacs constituant des éléments

vitaux pour l'homme ont été dénommés dès la plus haute antiquité. Le culte que les Celtes vouaient aux sources souligne bien cette importance.

C'est avec la construction des grands ouvrages modernes qu'il faut examiner les noms créés; force est de reconnaître que la banalité l'emporte.

Les canaux reçoivent le nom des villes desservies: *Canal de Saint-Quentin, Canal de Nantes à Brest*, ou celui des cours d'eau qu'ils relient: *Canal de la Marne au Rhin, Canal du Rhône au Rhin, Canal Latéral à la Garonne*...

Parfois, ils ont reçu le nom de la région ou de la province qu'ils traversent: *Canal du Nord, Canal de l'Est, Canal du Midi, Canal de Bourgogne, Canal des Alpilles* (ou des Opies, en provençal).

De plus anciens gardent le souvenir de leur constructeur: *Canal des Hollandais*, le *Grau du Roi* (Creusé en 1725, le *Grau d'Aigues Mortes* est devenu dans l'expression populaire le *Grau du Roi*).

Les lacs artificiels ont généralement reçu le nom d'un toponyme local, barrage et plan d'eau ayant généralement la même dénomination.

Le *lac de Serre-Ponçon* sur la Durance, a reçu le nom du lieu-dit désignant le défilé dans lequel le barrage a été édifié; le *lac du Chevril*, noyant l'ancien village de Tignes, a reçu le nom d'un lieu-dit; le *lac de Cap de Long*, au pied du *Néouvielle*, porte celui du petit lac qui le précédait au même endroit.

Si l'hydronymie présente donc peu de créations récentes, par contre l'évolution de la population, tant dans sa densité que dans sa répartition géographique, a entraîné bon nombre d'apparitions de noms nouveaux concernant l'habitat.

Certes la France ne connaît plus l'explosion démographique ni les bouleversements de civilisation qui vers la fin du XIII[e] siècle ont provoqué l'éclosion des bastides dans le Sud-Ouest.

En Agenais, pays qui peut être confondu aujourd'hui avec le département du Lot-et-Garonne, 57 bastides ont été fondées entre 1250 et 1314; 49 subsistent encore dont 43 ont conservé leur première appellation.

Certains noms font allusion au fondateur: *Villeréal, Montréal, Villecomtal, Castelcomtal, Castel Seigneur*; d'autres au site: *Montflanquin, Montclair, Miramont, Laroque, Caudecoste*... Beaucoup soulignent le caractère de ville nouvelle et surtout des privilèges accordés pour favoriser leur dynamisme: *Castelnau, Villeneuve, Sauveterre, Villefranche*.

Il faut bien reconnaître que cet esprit novateur ne s'est guère développé avec l'extension des villes françaises depuis 1945. Pour organiser cette urbanisation, l'administration a créé des Villes Nouvelles, accordant, elle aussi, sur des zones d'activités déterminées des avantages attractifs pour les industriels ou pour les organismes désireux de s'y implanter: *Cergy-Pontoise, Évry, Marne la Vallée, Melun-Sénart, St-Quentin-en-Yvelines* pour la région parisienne, *Le Vaudreuil* près de *Rouen, L'Isle d'Abeau* près de Lyon, *Lille-Est* et *Rives de l'Étang de Berre* qu'il est inutile de situer...

Aucun nom véritablement nouveau dans cette liste: Cergy et Pontoise sont deux anciennes agglomérations, Évry est un vieux bourg, Marne la Vallée se développe sur les plateaux le long du cours de la Marne, Melun-Sénart, entre Melun et la forêt de Sénart, St-Quentin-en-Yvelines au-delà de Versailles près de l'étang de St-Quentin.

Le Vaudreuil est un ancien village et pour s'en distinguer la Ville Nouvelle va s'appeler désormais *Le Val de Reuil* revenant aux sources étymologiques de l'ancienne municipalité.

La Paillade, cité nouvelle au nord de Montpellier, n'était qu'un château dans les années 50, mais son nom est attesté dès le XII[e] siècle.

L'urbanisation moderne a donc repris, assimilé, les vieux toponymes. *Parly II* proche de Versailles est une exception. Les promoteurs, créant cette agglomération, lui avaient donné d'abord le nom de *Paris II*. Devant les réactions très défavorables, ils ont forgé ce nom en recherchant une consonnance à la fois familière, euphonique et motivante. Partant de *Paris* et d'*Orly*, ils ont ajouté au radical-*Par* des Parisiensis la terminaison *-y*, commune en Île de France, qui résulte du gallo-romain « iacus », « iacum », indiquant la possession ou l'appartenance.

Plus encore que l'exode rural et l'urbanisation, l'essor touristique commencé au siècle dernier est à l'origine des nouveautés les plus nombreuses.

De même que les *Folies*, gardant le souvenir des brillantes résidences secondaires des XVII[e] et XVIII[e] siècles, attestaient pour les citadins d'alors le goût d'une vie plus proche de la nature, de même les stations thermales fondées au siècle dernier marquent l'engouement de nos grands-parents pour les bains et les cures.

Amélie-les-Bains, qui avant 1840 se dénommait les *Bains-D'Arles*, perpétue le souvenir de la reine, épouse de Louis-Philippe, qui y prenait les eaux.

Eugénie-les-Bains, du nom de l'impératrice, n'était qu'une source dans la campagne sur l'emplacement de laquelle la carte de Cassini note « eaux minéralles ».

Sur les bords de la Manche, déjà avec un souci évident de publicité, les promoteurs ont créé *Riva-Bella* dans le Calvados et *Paris-Plage* dans le Pas-de-Calais. Sur les rives de la Méditerranée, ils ont créé *Beauvallon* dans le Var et *Beausoleil* dans les Alpes-Maritimes.

Le plus souvent les nouvelles dénominations reproduisent ou perpétuent un nom ancien, en le complétant éventuellement par des éléments distinctifs particuliers. Ce nom ancien peut-être celui d'une localité ou celui d'un simple lieu-dit: *Font-Romeu* dans les Pyrénées Orientales, *Bormes-les-Mimosas* dans le Var. *Palavas-les-Flots*, station balnéaire de l'Hérault, doit son élément distinctif « les flots », à la fréquentation de sa plage par les habitants de Montpellier. La *Grande Motte* dans l'Hérault n'était, il y a 15 ans, que le nom d'une ferme; la *Petite Motte* existe encore dans la banlieue de la ville.

Rarement le nom de la station est un simple descriptif: la *Grande Côte* dans l'estuaire de la Gironde.

Plus près de nous, les sports d'hiver ont conduit à quelques créations, mais provenant de muncipalités entreprenantes, les nouvelles stations ont été désignées comme étant leur satellite: *Super-Besse, Super-Bagnères, Super-Barèges, Super-Dévoluy, Super-Lioran...*

Super-Besse sur les pentes du Puy de Sancy, au-dessus du village de Besse,

Super-Bagnères au pied des champs de ski dominant Bagnères-de-Luchon,

Super-Barèges dans la haute vallée de Barèges, sous le Col du Tourmalet,

Super-Dévoluy au coeur du Dévoluy.

On retrouve ce type d'association avec *Les Deux Alpes*, station créée entre deux hameaux des communes de Mont-de-Lans et de Venosc dans l'Isère: l'*Alpe du Mont-de-Lans* et l'*Alpe de Venosc*.

Le cas le plus général est celui du lieu-dit qui s'est trouvé adopté et promu à la notoriété.

Dans les Pyrénées, on peut citer: le *Pla D'Adet*, station de St-Lary dans la vallée d'Aure; *La Mongie*, dans la commune de Bagnères-de-Bigorre; *Gourette*, entre le Pic de Ger et le Col d'Aubisque; *Bonascre-le-Saquet*, au-dessus d'Ax-les-Thermes.

Dans les Alpes, auprès des stations traditionnelles comme *Megève*, on trouve: *Les Saisies*, près du col des Saisies; *La Plagne*, au-dessus de la vallée de l'Isère dans la commune de *Macot*, qui pour bénéficier de la célébrité de sa station s'appelle désormais *Macot-la-Plagne*; *Méribel*, ou plus exactement *Méribel-les-Allues*: près de l'ancien hameau de Méribel dans la commune des Allues; l'ancien hameau, pour se distinguer, s'appelle désormais *Méribel-Village*; *Courchevel*, commune de St-Bon-Tarentaise, nom d'un ancien hameau qui ayant fait tâche d'huile et supplantant les anciens *Moriond* et *Cospillot* ou *Bellecôte*, doit être précisé par l'altitude respective des stations: *Courchevel* 1550 est l'ancien Courchevel, *Courchevel* 1650 est l'ancien Moriond, Courchevel 1850 les anciens Cospillot et Bellecôte; *le lac de Tignes*, prenant le nom existant du lac, écrase maintenant sous son béton le Millounex, l'ancien lieu-dit; *Chamrousse*, le site célèbre des Jeux Olympiques d'hiver de 1964 dans la commune de Vaulnaveys-le-Haut, a reçu son nom des crêtes voisines.

Peut-on parler de création véritable pour le nom de l'*Alpe D'Huez*? La station occupe un plateau, ancien pâturage (ou alpe) de la commune d'Huez. De même pour l'*Alpe du Grand Serre* dans la commune de la Morte au pied des Crêtes du Grand Serre.

Dans la commune de Bourg-Saint-Maurice, deux stations voisines ont été créées sur l'emplacement de chalets, *Pierre Blanche* et *Chantel*, situés sur la montagne de *L'Arc*: *Arc Pierre Blanche* et *Arc Chantel* que l'on distingue de préférence par leurs altitudes *Arc 1600, Arc 1800*. L'usage courant tend à dire maintenant *Les Arcs 1600, Les Arcs 1800*.

Notre civilisation de loisirs n'a pas le monopole toutefois de la création de toponymes et le territoire français a vu fleurir d'autres catégories de dénominations. Déjà anciens, les noms d'origine biblique importés à l'époque des Croisades se confondent avec ceux de communautés religieuses: *Béthanie, Jérusalem, Nazareth* ne sont pas des noms rares en France mais peuvent être difficilement considérés comme émanant authentiquement du terroir, ils sont cependant associés à une période de notre histoire.

Il en est de même de tous les noms apportés par le second Empire en souvenir des campagnes héroïques des armées napoléoniennes. *Le Kremlin* (Bicêtre), *Malakoff* dans la proche banlieue parisienne, *Solférino* dans les Landes dont la mise en valeur est une oeuvre de Napoléon III. Ferme pilote à son origine, Solférino est devenue chef-lieu de commune.

Qu'est tout ceci en comparaison des bouleversements apportés par la Révolution de 1789? La Convention a essayé de faire disparaître du vocabulaire toute trace de l'Ancien Régime ou de la religion.

Rocroi dans les Ardennes devint *Roc-Libre*. En Agenais: *Port-Ste-Marie: Port-la-Montagne-sur-Garonne; St-Pierre-de-Buzet: Bois-des-Vignes; Castelsagrat: Chêne Vert*, etc.

Mais il ne faut pas penser qu'après le 9 thermidor toutes ces nouveautés furent abandonnées. Un certain nombre subsista, par exemple: l'*île de la Réunion* ancienne *île Bourbon*, ou *Fort-de-France* ancien *Fort-Royal*.

Bien plus près de nous, en 1880, trois communes de Bourgogne ont connu un sursaut républicain: *Villeneuve-le-Roi* est devenu *Villeneuve-sur-Yonne; Malay-le-Roi: Malay-le-Petit; Malay-le-Vicomte: Malay-le-Grand*.

Mais l'intrusion de la sensibilité politique dans l'appellation des villes peut-elle être mieux illustrée que par l'exemple de *La Roche-sur-Yon*? Ce bourg ainsi désigné sur la carte de Cassini est d'abord reconstruit par Napoléon I^{er} qui lui donne son nom: *Napoléonville*. La Restauration le désigne par *Bourbon-Vendée*, puis le second Empire le dénomme *Napoléon-Vendée*; il faut attendre la 3^{e} République pour retrouver *La Roche-sur-Yon*!

Que penser des cartographes qui ont laissé subsister *Le Bourg-sous-Bourbon* à côté de Napoléon-Vendée! Bourg qui se dénommait précédemment *Bourg-sur-la-Roche* et qui est maintenant, tout simplement, *Le Bourg*.

Ce sont d'autres motifs aujourd'hui qui conduisent les communes de France à demander le changement de leur nom. Dans les cinq dernières années, 56 ont effectué cette démarche: 3 pour rétablir officiellement l'usage: *Le Petit-Couronne* voulant changer pour se dénommer désormais *Petit-Couronne*; 6 pour des raisons de correction étymologique: *L'Écluse* pour *Les Cluses*; 7 qui avaient fusionné aveec leur voisine: *Loulans-les-Forges* voulant changer pour s'appeler *Loulans-Verchamp*; 7 pour associer le nom d'un hameau à celui de chef-lieu: *Robiac* pour *Robiac-Rochesadoule*; 14 pour éviter les confusions: *Bussac* pour *Bussac-sur-Charente*; 19 pour leur notoriété: *Hyères* pour Hyères-les-Palmiers.

Avant de conclure, je me dois d'évoquer une famille de toponymes qui ne sauraient être classés dans une des trois catégories précédentes. Je veux parler de la toponymie des champs de bataille. Les cartes n'en sont pas très riches, car il s'agit surtout de microtoponymes cités dans les récits de guerre; qui ne connaît pourtant la *Tranchée des Baïonnettes*?

Sur la feuille spéciale au 1/25 000 du champ de bataille de Verdun, on peut relever le *Bois Triangulaire*, le *Bois Franco-Allemand*, le *Tunnel du Kronprinz*, *La Cote 304* (en réalité 297), *La Cote 347* (en réalité 351).

Évoquant une histoire plus récente, les noms d'*Utah Beach* et d'*Omaha Beach*, attribués en 1944 à des plages normandes, sont tombés dans l'usage commun; il ne semble pas qu'ils soient en voie d'effacement dans la mémoire du peuple français.

En observant de vieilles constructions dans nos compagnes, on peut remarquer certaines pierres qui manifestement proviennent de bâtisses plus anciennes, car leur taille n'est pas adaptée à l'appareil dans lequel elles sont insérées. Il n'est pas rare de voir ainsi un linteau ou un fragment de pied-droit maconnés avec les moëllons de la muraille.

C'est exactement le même phénomène que nous trouvons en toponymie à toutes les époques: on fait du neuf avec des matériaux anciens. C'est de cette façon également qu'ont été formés bon nombre de vieux toponymes dont il devient très difficile de dater avec certitude la formation.

La constitution de répertoires doit apporter une solution à cette difficulté. Ces documents ne doivent pas servir à ficher seulement et à fixer les formes graphiques ou orales des toponymes, ils doivent comprendre un volet historique pour permettre aux chercheurs de suivre le caractère évolutif des noms, tout en évitant déformations et corruptions fautives.

D'ailleurs ne pas préciser dès l'origine la signification d'un toponyme c'est prendre le risque de le voir déformé à court terme par le public. À Paris, la rue de l'*Hôtel Garnier St-Lazare* est devenue en une génération la rue du *Grenier St-Lazare*. Comment faire bon usage de la prépositiot. dans les deux toponymes suivants: *Halage du Doris* et *lac Doris*, si on ignore que le premier se rapporte à l'embarcation de pêche et le second à un prénom féminin danois?

Le caractère marginal des quelques centaines de dénominations nouvelles et surtout l'absence quasi totale de créations véritables n'a pas suscité en France le besoin de créer un organisme normalisateur, si ce n'est pour le Territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises.

Toutefois les progrès de la recherche, l'avancement des connaissances, découvrant à chaque étape des domaines nouveaux, ne peuvent manquer de faire apparaître au grand jour cette nécessité d'un organisme pilote, susceptible seul de mettre en valeur les richesses de cet aspect de notre patrimoine culturel et linguistique.

Mot de remerciement

JEAN POIRIER

Madame la présidente,

Messieurs les présidents,

Chers congressistes,

J'ai un agréable devoir à accomplir qui est de remercier les organisateurs et les participants du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord.

Ce congrès a été rendu possible grâce à la collaboration de la Commission de toponymie et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. Je tiens donc à remercier d'une façon très spontanée, en votre nom et en mon nom personnel, M. François Beaudin, président de la Commission de toponymie et Mme Bernice McAdams, présidente de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. C'est M. Beaudin, faut-il le rappeler, qui a eu l'idée d'organiser ce premier congrès il y a trois ans. Je le félicite pour cette réalisation qui a connu un grand succès.

Mes remerciements s'adressent aussi à tout le personnel de la Commission de toponymie et plus spécialement à celui du Service de l'animation et de la diffusion, pour le travail et l'empressement qu'il a manifesté notamment au cours de ses assises qui se terminent aujourd'hui.

Je tiens également à dire merci à tous les congressistes pour avoir bien voulu apporter leur contribution scientifique et sans laquelle la tenue de ce congrès n'aurait pas été rendue possible.

Je m'associe enfin aux participants pour exprimer le souhait que le Deuxième congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord puisse se tenir le plus tôt possible.

DEUXIÈME PARTIE

Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie

L'activité internationale des Nations Unies dans le domaine de la toponymie*

MAX C. DE HENSELER

Bien que les origines des sciences cartographiques remontent à l'antiquité, ce n'est que récemment qu'on a cherché à se mettre internationalement d'accord sur certaines questions telles que celle du méridien d'origine, des règles à observer pour les opérations géodésiques, des étalons de mesure, de l'uniformisation des méthodes de présentation des caractères topographiques et de la nomenclature géographique... Dans le domaine de la géodésie, la coopération internationale a commencé en 1864. Dans d'autres domaines ce n'est qu'à la fin de la première guerre mondiale qu'ont eu lieu les premières tentatives de coordination des programmes nationaux.

Un bref historique de l'évolution de la normalisation des noms géographiques nécessiterait de remonter à l'instant où les hommes ont commencé à communiquer entre eux et dès cet instant les noms donnés aux lieux géographiques ont tenu une large place dans leur vocabulaire.

Plus près de nous, avec les progrès apportés par l'imprimerie et les moyens modernes sophistiqués de communication, l'usage des toponymes s'est considérablement accru. Mais pour que le monde entier identifie sans risque d'erreur le même lieu, encore faut-il que sa désignation ne prête à aucune ambiguité. C'est là le but de la normalisation des noms géographiques que l'on a ainsi définie: « Fixation et mise en oeuvre d'un ensemble de règles, critères ou normes, en principe par un organisme officiel créé à cet effet. »

Certes la nécessité de la normalisation des noms géographiques était admise depuis longtemps mais la première proposition concrète pour un système mondial fut certainement celle présentée à la fin du siècle dernier par le géographe allemand Albrecht Penck.

En 1891, lors du 5e Congrès international de géographie à Berne, en Suisse, il proposa la production d'une carte du monde au millionième et proposa également l'adoption de certaines normes d'écriture. Il est à noter ici que ces deux propositions ont toujours été en quelque sorte étroitement liées, et font aujourd'hui partie des sujets étudiés par le Conseil économique et social des Nations Unies à savoir *La Carte Internationale du Monde au Millionième* et *La Normalisation des Noms Géographiques*.

1. ANNÉES DE CROISSANCE

Le problème de la normalisation des noms géographiques aux Nations Unies s'est posé pour la première fois lors des discussions qui eurent lieu à la 6e session du Conseil économique et social en 1948 déjà. En effet, à cette session, une résolution fut adoptée[1] ayant trait à la coordination des services cartographiques sur le plan international recommandant entre autres au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour seconder les efforts dans ce sens, en favorisant l'échange de renseignements techniques et par autres moyens, notamment la préparation d'une étude sur les méthodes modernes de cartographie et l'élaboration de normes internationales uniformes dans ce domaine.

Conformément à cette résolution, une réunion d'experts s'est tenue à Lake Success en 1949 et la question de la nomenclature géographique y fut discutée d'une part pour les besoins immédiats du Secrétariat, en particulier de l'Office de statistique et de la cartothèque, et d'autre part en vue de la Normalisation internationale.

C'est à la suite des recommandations de ce Groupe d'experts que nous devons la création d'une unité de cartographie au sein du Secrétariat des Nations Unies. Le premier document ayant trait à la normalisation des noms géographiques fut publié par le Bureau de statistiques en 1949 et intitulé: *Nomenclature of Geographic Areas for Statistical purposes*[2]. Le problè-

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

Les opinions exprimées dans cet exposé sont celles de l'auteur et n'engagent nullement l'Organisation des Nations Unies.

me de la normalisation des noms géographiques continua d'être discuté à plusieurs reprises par le Conseil et cette question fit l'objet de consultations entreprises auprès des États membres, auprès des institutions spécialisées ainsi qu'auprès des organisations intergouvernementales intéressées par la possibilité d'organiser des conférences régionales de cartographie et par la possibilité d'adopter une méthode uniforme pour la transcription sur les cartes des noms géographiques.

Il a fallu attendre 1955, la tenue de la première conférence cartographique régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient, pour voir le problème de la normalisation des noms géographiques, à l'ordre du jour d'une conférence internationale des Nations Unies. La Conférence était, en effet, saisie de la note du Secrétariat[3] intitulée: *Réponses reçues des Gouvernements au sujet de la question de l'adoption d'une méthode uniforme de transcription des noms géographiques sur les cartes* (Document E/Conf. 18/A/L.3). Le Secrétariat avait réuni dans ce document les observations et les études présentées par 19 gouvernements, dont celles du Canada. D'autre part, la Conférence a pris connaissance des travaux qu'effectuaient dans ce domaine l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Union postale universelle, le Bureau hydrographique international et l'Union internationale des télécommunications. Tout en notant l'opinion favorable que divers gouvernements avaient exprimé au sujet de l'adoption de méthodes uniformes de transcription des noms géographiques, la Conférence constata que cette question soulevait divers problèmes techniques dont la solution dépassait de beaucoup la compétence d'une conférence régionale. Dans le cas des langues qui utilisent l'alphabet latin, on avait admis généralement qu'il fallait adopter l'orthographe locale du nom, mais dans le cas des autres langues, il serait difficile de faire des progrès notables tant qu'un organisme n'aurait pas mis au point une écriture phonétique et des règles de translittération qui s'appliquent à toutes les graphies du monde.

La Conférence adopta la résolution suivante:

La Conférence

1. Appelle l'attention des gouvernements représentés à la Conférence sur la suggestion du Gouvernement des États-Unis d'Amérique selon laquelle: »... le Gouvernement des États-Unis serait disposé à collaborer à l'élaboration du cadre général d'un programme visant à réaliser l'uniformité internationale maximum en matière de transcription des noms géographiques, aux fins d'examen par le Conseil économique et social des Nations Unies, ou par une conférence internationale, convoquée à cet effet par le Conseil... ».
2. Recommande la création d'un comité sous l'égide des Nations Unies conformément aux principes proposés par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, et la désignation par les gouvernements de la région d'experts qui prendraient part aux délibérations de ce comité[4]. »

Cette recommandation pris sa forme finale en mai 1956. Un projet de résolution introduit par le Canada et la République de l'Équateur[5] fut adopté par le Conseil[6] priant, notamment le Secrétaire général d'établir, en coopération avec les organisations internationales intéressées et avec le concours des experts qu'il voudrait consulter, le cadre général d'un programme tendant à l'adoption d'une méthode internationale de transcription aussi uniforme que possible des noms géographiques.

À la suite de cette recommandation, le Secrétaire général présenta un projet de programme[7] visant à l'adoption d'une méthode de transcription des noms géographiques soulevant deux questions fondamentales: la standardisation sous une forme unique d'un nom géographique par le pays intéressé, et l'adoption de méthodes uniformes de translittération ou de transcription dans d'autres langues de la forme adoptée. Ces questions furent présentées et discutées par le Conseil qui, en 1959, adopta la résolution 715A (XXVII) priant en outre le Secrétaire général:

« a) De constituer, en tenant dûment compte d'une répartition géographique équitable ainsi que des différents systèmes linguistiques du monde, un petit groupe de consultants choisis dans les pays ayant la plus grande expérience des problèmes de nomenclature géographique et chargés des tâches suivantes:
   « i) Étudier les problèmes techniques de normalisation des noms géographiques dans chaque pays, notamment établir un énoncé des problèmes généraux et régionaux qui se posent, et préparer des projets de recommandation concernant les méthodes qui pourraient être suivies, principalement sur le plan linguistique, pour la normalisation des noms géographiques dans chaque pays;
   « ii) Présenter au Conseil, à la session qui conviendra, en tenant compte de ses délibérations sur les questions ci-dessus, un rapport sur l'intérêt qu'il y aurait à réunir une conférence internationale pour l'étude de ces questions

et à encourager la constitution de groupes de travail sur des bases linguistiques communes;

« b) D'inviter les gouvernements des pays intéressés qui ont déjà l'expérience de ces questions à détacher, sur sa demande et à leurs frais, des consultants qui feront partie du groupe. »

Cette résolution est vraiment à la base des travaux entrepris par les Nations Unies dans ce domaine, à savoir: d'une part la création d'un Groupe d'experts sur les noms géographiques et d'autre part, l'organisation des Conférences sur la normalisation des noms géographiques.

2. LE GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES POUR LES NOMS GÉOGRAPHIQUES ET LES CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, constitué par le Secrétaire général en exécution de la Résolution 715A (XXVII) s'est réuni pour la première fois en 1960 pour étudier les problèmes techniques de normalisation des noms géographiques dans chaque pays et l'intérêt qu'il y aurait à convoquer une conférence internationale pour l'examen de cette question. Sur la recommandation de ce Groupe, le Conseil autorisa l'organisation de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue à Genève en 1967. Cette conférence fut préparée par une deuxième réunion du Groupe d'experts en 1966 qui en fixa les objectifs suivants:

« a) Faire en sorte qu'on ne doute plus que les noms géographiques normalisés à l'échelon national constituent la base appropriée pour une normalisation internationale et que la création d'un alphabet international est irréalisable;

b) Faire en sorte que chaque pays soit davantage disposé à tenir compte, dans son programme de normalisation, des difficultés que les autres pays peuvent éprouver à acquérir et à assimiler pour leur propre usage les noms géographiques qu'il aura normalisés. Ainsi, le pays fournisseur devrait communiquer tous les éléments des graphies originales et les autres détails linguistiques nécessaires pour effectuer une transposition rationnelle dans d'autres pays;

c) Comparer les problèmes et les programmes de différents pays;

d) Déterminer les questions, les régions et les catégories de noms qui appellent actuellement une étude plus approfondie, et formuler des principes relatifs à la normalisation internationale;

e) Énoncer les principes applicables à la transposition d'un système d'écriture dans un autre;

f) En vue de la normalisation internationale, rechercher dans les langues officielles des Nations Unies utilisant l'alphabet latin, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français, la possibilité de latiniser les noms existant dans d'autres systèmes d'écriture;

g) Mettre à l'étude la création de systèmes de normalisation internationale fondés sur l'alphabet cyrillique et sur l'alphabet arabe;

h) Déterminer et étudier les catégories de noms de détails topographiques s'étendant au-delà des limites de la souveraineté d'un même pays, par exemple: mers, cours d'eau, montagnes, reliefs sous-marins, etc., et examiner les possibilités de normalisation;

i) Mettre au point un système d'échange de renseignements sur le plan international;

j) Faire des propositions en vue d'établir un programme de conférences ou de groupes de travail régionaux après la Conférence de Genève;

k) Favoriser la création d'organismes de normalisation des noms géographiques dans tous les pays. »

La première conférence adopta une série de résolutions dont deux, en particulier, peuvent être jugées les plus importantes. La première résolution demandait la création d'une commission permanente d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques « chargée d'assurer en permanence la coordination et la liaison entre les nations en vue de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la formation et les travaux de groupes régionaux... » La deuxième résolution recommandait de convoquer une deuxième conférence, au plus tard en 1970. Ainsi le Groupe d'experts d'une part et les Conférences d'autre part prenaient racine.

L'énumération des diverses résolutions du Conseil qui ont convoqué les quatre conférences et les dix réunions du Groupe d'experts qui ont eu lieu jusqu'ici n'ajouterait que peu de chose à cet exposé (voir Annexe 3). Examinons maintenant les structures élaborées par l'Organisation des Nations Unies avant de détailler davantage les programmes de travaux.

Le Groupe d'experts, conformément à une résolution du Conseil économique et social[8] a été chargé d'assurer de façon *permanente* la coordination et la liaison entre les pays afin de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la constitution et le travail des divisions géographiques linguistiques formées au sein du groupe (voir Annexe 1 et Tableau 1).

Chaque pays, ayant désigné un ou plusieurs experts nationaux, décide lui-même de son appartenance à une division en fonction de son groupe linguistique aussi bien que de ses affinités géographiques. Actuellement en 1984, 17 divisions géographiques/linguistiques sont constituées (voir Annexe 2). Selon son modus operandi, le Groupe élit son bureau et c'est avec plaisir qu'il faut mentionner ici la participation très active du Canada, en particulier en la personne de Mr. Alan Rayburn, secrétaire exécutif du Comité permanent des noms géographiques qui a brillamment assuré la fonction de rapporteur du Groupe d'experts depuis sa 7e session en 1977 jusqu'à présent.

Des groupes de travail, permanents ou occasionnels, sont formés pour mener à bien les programmes d'étude conformément aux résolutions adoptées par les conférences (voir Annexe 2). Le Groupe d'experts maintient des relations suivies entre ses membres; tandis que son président fait connaître le résultat des activités à l'Organisation des Nations Unies. Tous les deux ans environ une session est organisée afin d'améliorer les contacts et de faire le point. Autour de ce groupe dont les activités sont permanentes sont réunies, tous les cinq ans environ, des conférences auxquelles, sur l'invitation du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, tous les gouvernements sont appelés à déléguer des représentants. Sont invités à titre d'observateur des organisations internationales comme la Société internationale d'onomastique, la Communauté européenne, l'Organisation hydrographique internationale, l'Organisation internationale de normalisation, la Société internationale de photogrammétrie, la Ligue des pays arabes, l'Organisation de l'unité africaine, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, etc. La dernière conférence, la 4e, s'est tenue à Genève en août-septembre 1982: 62 pays y ont participé en envoyant 136 représentants ainsi que plusieurs organisations scientifiques intergouvernementales et internationales; quelque 122 documents techniques y ont été présentés et 24 résolutions adoptées. L'ordre du jour de cette conférence n'était pas fondamentalement différent des propositions faites par les experts réunis déjà en 1966; toutefois il soulignait le caractère pratique vers lequel se sont orientés ensuite les travaux.

Faire un bilan de toutes les activités qui ont été entreprises par les différents pays à la suite des recommandations faites par les Nations Unies n'est évidemment pas chose aisée, et il est à noter que beaucoup de travaux ne peuvent être menés à bien qu'avec le soutien d'une logistique importante, c'est-à-dire avec des crédits octroyés par les gouvernements. Il en est ainsi des stages de formation, du traitement automatique des données, etc.

Plusieurs travaux connaissent d'heureux résultats comme ceux obtenus dans le domaine de la terminologie des noms géographiques, à savoir la publication d'un *Glossaire des termes techniques employés pour la normalisation des noms géographiques* en anglais, français et espagnol (les versions chinoise, arabe et russe sont actuellement en préparation). Dans le domaine de l'*adoption de systèmes internationaux pour la romanisation des noms géographiques* les diverses Conférences ont adopté plus de 40 systèmes. La production d'une *Série de nomenclatures des Nations Unies* a été également lancée et le premier volume de cette série publié par la République fédérale d'Allemagne. Dans le domaine de la formation, des *stages de formation en matière de toponymie* sont envisagés et le Gouvernement de l'Indonésie fut l'hôte du premier stage pilote en 1982. Il faut mentionner également la production et la publication de *Directives toponymiques à l'usage des éditeurs* de cartes et autres éditeurs qui ont été entreprises par plus de 20 pays déjà, y compris le Canada.

Le rôle du Canada dans la formulation et l'exécution des résolutions des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a fait l'objet d'une étude excellente faite par M. le Docteur Jean-Paul Drolet, président du Comité permanent canadien des noms géographiques depuis 1965 et qui a brillamment dirigé les délégations canadiennes aux quatre conférences des Nations Unies tenues jusqu'à ce jour. Cette étude a été publiée dans le numéro de décembre 1983 de la revue *Canoma* consacrée aux nouvelles et commentaires concernant la toponymie du Canada recueillis par le secrétariat du Comité permanent canadien des noms géographiques et publié par la Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. À chacune des Conférences ainsi qu'au cours des réunions du Groupe d'experts, le Canada a toujours contribué très activement aux débats et les apports des diverses délégations canadiennes ont toujours été hautement appréciés. C'est avec grand plaisir que je peux annoncer ici que la 5e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques se tiendra à Montréal en 1987.

En 1960 il n'existait qu'une poignée de nations disposant d'un organisme compétent en matière de normalisation. À ce moment-là, du reste, très peu de nations pensaient créer de tels organismes. Aujourd'hui, beaucoup d'entre elles en ont créés et pratiquement toutes ont admis l'intérêt de tels travaux. Comme c'est souvent le cas avec les programmes internationaux, le lancement d'un travail amène la découverte de problèmes plus nombreux que prévus initialement.

Comme le monde se rétrécit littéralement sous nos yeux, comme les techniques modernes de communication génèrent une grande quantité d'information, dans les journaux, les revues, les livres, les cartes et les atlas, la nécessité de références précises sur les détails géographiques croît dans les mêmes proportions.

C'est par les programmes de normalisation nationale et internationale que l'information dont le public a besoin sur les dénominations de lieux dans le monde peut être satisfaite; aussi bien sur les continents que dans le fond des océans ou dans l'espace.

Ainsi, sous l'impulsion des Nations Unies, et grâce aux initiatives de chaque pays, les communications sur le plan national et dans le monde entier ont été largement améliorées.

RÉFÉRENCES

1. ECOSOC Resolution 131(VI)
2. Statistical papers, Series M, N° 1
3. Nations Unies, *Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 2 — *Actes de la Conférence et documents techniques*, p. 44
4. Nations Unies, *Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1 — Rapport de la Conférence, p. 12
5. *Document E/L. 717*
6. *Résolution 600* (XXI)
7. *Document E. 3209*
8. *Résolution 1314* (XLIV) du 31 mai 1968

ANNEXE 1

Extrait du rapport de la neuvième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, 17-27 février 1981

Buts et fonctions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

Buts

Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a été constitué en tant qu'organisme *ad hoc* par le Secrétaire général des Nations Unies conformément à la résolution 715A (XXVII) du Conseil économique et social, en date du 23 avril 1959, avec le mandat suivant:

« i) Étudier les problèmes techniques de normalisation des noms géographiques dans chaque pays, notamment établir un énoncé des problèmes généraux et régionaux qui se posent, et préparer des projets de recommandations concernant les méthodes qui pourraient être suivies, principalement sur le plan linguistique, pour la normalisation des noms géographiques dans chaque pays;

ii) Présenter au Conseil, à la session qui conviendra, en tenant compte de ses délibérations sur les questions ci-dessus, un rapport sur l'intérêt qu'il y aurait à réunir une conférence internationale pour l'étude de ces questions et encourager la constitution de groupes de travail sur des bases linguistiques communes. »

Par la suite, par sa résolution 1314 (XLIV) en date du 31 mai 1968, le Conseil a donné un caractère permanent au Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques afin de faciliter la normalisation internationale des noms géographiques.

D'un examen de ces documents, et d'autres documents pertinents, il ressort que la normalisation des noms géographiques au niveau national demeure le but le plus important. Ce sont les activités nationales de normalisation, qui à leur tour contribuent à la réalisation de cet autre objectif important qui est la normalisation internationale.

Afin de progresser dans la réalisation des buts ainsi énoncés, il est essentiel que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques remplisse les fonctions suivantes:

1. Assurer la liaison entre les pays en ce qui concerne leurs travaux de toponymie.
2. Coordonner les efforts des pays en ce qui concerne la normalisation des noms géographiques.
3. Entreprendre les travaux préparatoires de conférences internationales périodiques portant sur la normalisation des noms géographiques.
4. Assurer la continuité des travaux entre les conférences.

Tableau 1

Le groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographique rattaché au Conseil économique et social

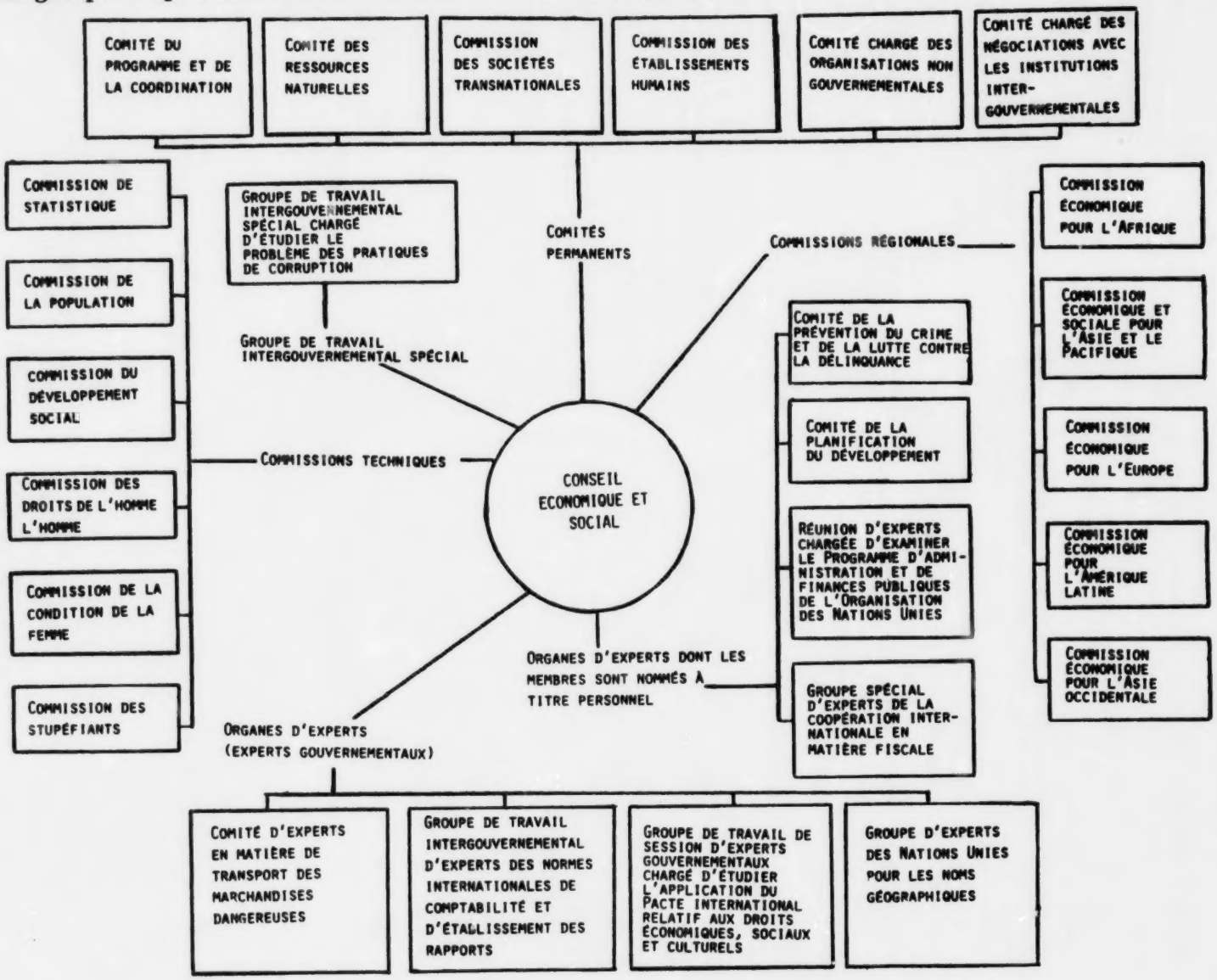

5. Aider à faire appliquer les résolutions adoptées par les conférences.

6. Envisager la formation de divisions linguistiques/géographiques qui puissent servir de bases rationnelles pour faire avancer les travaux au niveau national.

7. Coordonner les travaux des divisions.

8. Assurer la liaison entre les pays membres et les divisions.

9. Encourager les divisions (et les pays) à jouer un rôle plus actif dans les programmes de normalisation. Dans ce but, les divisions devraient formuler leurs propres méthodes de travail et les coordonner avec le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques afin d'assurer l'uniformité des procédures et des principes. En outre, les divisions devraient instituer un système de communication périodique des résultats de leurs travaux au Groupe d'experts. Dans la mesure où les divisions et les divers pays intensifieront leurs travaux, ils faciliteront la réalisation des objectifs du Groupe d'experts.

10. Encourager les divisions à participer chaque fois que cela sera possible aux conférences cartographiques régionales des Nations Unies. Cette participation pourrait se manifester par la présence d'un observateur et, peut-être, par la présentation d'une communication. Ou bien, une division pourrait organiser sa propre réunion, soit dans le cadre de la conférence, soit immédiatement après celle-ci. Les deux niveaux de participation ne manqueraient pas de porter leurs fruits. La présentation d'une communication porterait à l'attention des cartographes les travaux du Groupe et les avantages à retirer d'une normalisation des noms. D'autre part, une division qui organiserait sa propre réunion dans le cadre d'une conférence pourrait tirer parti des moyens prévus pour celle-ci. Cette possibilité devrait être étudiée de concert avec les services des Nations Unies.

11. Prendre des mesures pour donner plus d'efficacité aux groupes de travail du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

    a) Des groupes de travail ne seront constitués que dans le seul cas où les travaux à leur confier ont une incidence directe sur les buts du Groupe d'experts.

    b) À chacune de ses sessions successives, le Groupe d'experts passera en revue les besoins auxquels répondent les groupes de travail en vue, sur cette base, de proroger leur mandat ou d'y mettre fin.

    c) Aussitôt après chaque conférence, le Groupe d'experts examinera et évaluera les travaux de celle-ci. Il évaluera également les groupes de travail et leur mandat. De nouveaux groupes de travail seront constitués au besoin.

12. Avant chaque conférence, le Groupe d'experts examinera les questions susceptibles de faire l'objet de résolutions de la conférence. Pendant les conférences, le Groupe d'experts invitera les membres du Bureau à faire appel à ses services pour les aider à assurer l'administration des travaux.

13. Aucun système nouveau de romanisation ne sera adopté sans qu'il soit prouvé que les pays qui le suggèrent l'ont effectivement mis en oeuvre dans les domaines les plus importants, notamment en ce qui concerne les cartes. Afin d'assurer le maximum de stabilité à l'usage et aux références, le Groupe d'experts n'acceptera plus de nouveaux changements des systèmes de romanisation.

ANNEXE 2

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

A. Divisions géographiques/linguistiques

1. Division de l'Afrique centrale
2. Division de l'Afrique orientale
3. Division de l'Afrique occidentale
4. Division arabe
5. Division de l'Asie orientale (sauf la Chine)
6. Division de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique du Sud-Ouest
7. Division de l'Asie du Sud-Ouest (sauf le groupe arabe)
8. Division de la Ch[illegible]
9. Division de langue allemande ou néerlandaise
10. Division de l'Est, du Centre et du Sud-Est de l'Europe
11. Division de l'Inde
12. Division de l'Amérique latine

13. Division nordique (Norden)

14. Division romano-hellénique

15. Division de l'Union des républiques socialistes soviétiques

16. Division du Royaume-Uni

17. Division des États-Unis d'Amérique et du Canada

B. Groupes de travail

Groupe de travail des stages de formation

Groupe de travail des détails topographiques extra-terrestres[1]

Groupe de travail d'un système unique de romanisation

Groupe de travail des détails sous-marins et maritimes

Groupe de travail des nomenclatures internationales[2]

Groupe de travail du traitement automatique des données[2]

Groupe de travail des définitions

Groupe de travail d'une liste de noms de pays

ANNEXE 3

A. Liste des réunions/sessions du Groupe d'experts

1re réunion du Groupe d'experts: New York, 20 juin au 1er juillet 1960

2e réunion du Groupe d'experts: New York, 21 mars au 1er avril 1966

1re session du Groupe spécial d'experts: Genève, 22 septembre 1967

2e session du Groupe spécial d'experts: New York, 10 au 20 mars 1970

3e session du Groupe spécial d'experts: New York, 2 au 12 février 1971

4e session du Groupe d'experts des Nations Unies: London, 2 mai et 1er juin 1972

5e session du Groupe d'experts des Nations Unies: New York, 5 au 16 mars 1973

6e session du Groupe d'experts des Nations Unies: New York, 6 au 26 mars 1975

7e session du Groupe d'experts des Nations Unies: Athènes, 16 août et 8 septembre 1977

8e session du Groupe d'experts des Nations Unies: New York, 26 février au 9 mars 1979

9e session du Groupe d'experts des Nations Unies: New York, 17 au 27 février 1981

10e session du Groupe d'experts des Nations Unies: Genève, 23 août et 15 septembre 1982

11e session du Groupe d'experts des Nations Unies: Genève, 15 au 23 octobre 1984

B. Liste des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

Première Conférence:	Genève, 4 au 22 septembre 1967
Deuxième Conférence:	Londres, 10 au 31 mai 1972
Troisième Conférence:	Athènes, 17 août au 7 septembre 1977
Quatrième Conférence:	Genève, 24 août au 14 septembre 1982
Cinquième Conférence:	Montréal, 1987 (deuxième semestre - dates à déterminer)

1 Dissout.

2 Le groupe de travail des nomenclatures internationales et celui du traitement automatique des données ne forment plus qu'un groupe de travail sur les banques de données toponymiques.

Le rôle et les activités du Comité permanent canadien des noms géographiques*

JEAN-PAUL DROLET

C'est avec plaisir qu'en ma qualité de président du Comité permanent canadien des noms géographiques, j'ai reçu l'invitation de participer à ce Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord.

Je veux d'abord féliciter les autorités responsables de la Commission de toponymie et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec pour cette heureuse initiative prise à l'occasion des fêtes marquant le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada. Cet anniversaire est aussi celui d'une Amérique du Nord qui fut d'abord française et qui l'est encore par sa langue et sa culture dans certaines parties.

Dans le cadre des thèmes proposés pour cette conférence, j'ai été invité à rappeler brièvement le rôle et les activités du Comité permanent canadien des noms géographiques. Vous conviendrez, j'en suis sûr, que mes propos seraient un peu arides pour ce matin de fête s'ils ne consistaient qu'à offrir une description technique de ce qui se fait ou de ce qui devrait se faire dans cette institution nationale qualifiée du titre pompeux de Comité permanent comme si on avait voulu lui assurer lors de sa création un certain droit à l'immortalité. On pourrait presque y croire quand on songe que le président actuel en dirige la destinée depuis une vingtaine d'années.

Quoi qu'il en soit, je consens bien à rappeler quelques faits saillants pour le bénéfice de ceux qui auraient pu lire distraitement les études présentées lors des réunions annuelles de notre Comité, les rapports détaillés de la participation canadienne aux conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques en plus de la revue Canoma qui, depuis 1975, présente deux fois l'an des nouvelles et commentaires sur la toponymie au Canada.

Je m'en voudrais, cependant, au coeur de cet été « mer et monde » de ne pas rappeler le nom de Jacques Cartier, premier toponymiste de la Nouvelle-France, dont nous célébrons l'anniversaire de l'arrivée au Canada.

Explorateur de cette partie du Nouveau Monde, géographe de talent et colonisateur, il fut au cours de ses expéditions en terre canadienne, non seulement un dresseur de croix au nom du roi de France, mais aussi un distributeur important de toponymes.

Cartier avait reçu pour mission de « découvrir certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doibt trouver quantité d'or et autres riches choses ». Comme chacun sait, il n'a rien trouvé de tout cela, pas même la route de l'Ouest vers l'Asie, ce pays de cocagne qui, paraît-il, regorgeait d'épices, de soieries, d'or et de pierres précieuses. Il n'a pas trouvé non plus ces pays lointains d'où les Espagnols rapportaient de grandes quantités d'or. Même les « diamants du Cap » recueillis dans le rocher de Québec et la pyrite de fer des environs furent cause d'une triste déconvenue à son retour en France et sont à l'origine du dicton « faux comme un diamant du Canada ».

Par contre, il est l'auteur de nombreux toponymes dont il baptisa les terres nouvelles qu'il découvrit. Il attribua des noms religieux ou descriptifs et fit la cueillette de plusieurs vocables amérindiens en n'oubliant pas d'honorer les puissants du jour; d'ailleurs plusieurs des noms géographiques qu'il a initiés se retrouvent encore sur nos cartes géographiques et hydrographiques.

J'ai déjà mentionné l'aridité du sujet qu'on m'a proposé de traiter, à savoir le rôle et les activités du Comité permanent au sujet duquel une certaine humilité m'empêche de vanter le rôle essentiel qu'il joue dans la toponymie canadienne depuis près d'un siècle. J'y arrive donc avec précaution sachant fort bien que le rôle primordial de ce Comité canadien est celui d'un

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

conseiller et d'un coordonnateur auprès des divers organismes fédéraux et provinciaux, car répétons-le, les toponymes sont une richesse naturelle qui font partie du patrimoine culturel et historique d'un peuple et de ce fait, les noms géographiques sont, selon la Constitution de notre pays, sous la compétence exclusive des autorités responsables des territoires dans lesquels ces lieux sont situés.

Quant à son président auquel des papiers officiels prêtent certains pouvoirs et prérogatives, disons simplement qu'il est avant tout un animateur enthousiaste de la toponymie canadienne en exerçant ses responsabilités à la façon d'un directeur spirituel qui, à l'occasion, tente même d'être l'inverse.

Que de discussions inutiles seraient évitées ou l'auraient été si tous les articles de notre Constitution étaient aussi clairement énoncés.

Quel est donc le rôle du Comité permanent dont les premières activités remontent à 1888? À ce moment-là, M. G.M. Dawson, le directeur de la Commission géologique du Canada, proposa la formation d'un Names Board for Canada et présenta certains principes de nomenclature. Ce n'est qu'en 1897, soit onze années plus tard qu'un arrêté ministériel du gouvernement fédéral créait la Commission de géographie du Canada (Geographic Board of Canada), afin de contrer certaines initiatives du United States Board on Geographic Names au sujet de noms de lieux géographiques en territoire canadien.

Sans aller dans les détails de formation et de restructuration de cette première Commission de géographie du Canada rappelons simplement qu'en 1961, un nouvel arrêté ministériel créait le Comité permanent canadien sous sa forme actuelle qui reconnaissait l'autorité des diverses provinces et territoires du Canada dans toutes les questions relatives à la toponymie dans leurs territoires respectifs.

Dans cette description sommaire, disons simplement que le Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) a pour rôle principal de normaliser les noms géographiques au Canada et de conseiller les organismes et ministères fédéraux sur l'orthographe, l'usage, l'origine des noms géographiques et leur position sur les cartes géographiques. À cette fin, le Comité a élaboré un certain nombre de politiques, a établi des principes et directives qui régissent le traitement linguistique et cartographique des noms ainsi que la terminologie des termes génériques.

Le CPCNG est actuellement composé d'une vingtaine de membres représentant toutes les provinces et territoires du Canada ainsi que les divers ministères et agences du gouvernement fédéral qui s'occupent des levés, de la cartographie, de la traduction et des archives. Le Comité se réunit en séance plénière une fois l'an à Ottawa ou dans l'une des capitales provinciales.

En plus d'organiser périodiquement des séminaires sur les questions touchant à la toponymie, le CPCNG dispose de quatre comités consultatifs: le Comité consultatif des noms d'entités sous-marines, le Comité consultatif de la nomenclature glaciologique et alpine, le Comité consultatif de la recherche toponymique et le Comité consultatif des noms étrangers.

Au cours des dernières années, la majeure partie des ressources financières et humaines ont été assignées à l'enregistrement sur ordinateur de la base nationale des données toponymiques. C'est donc à regret que de nombreux travaux sur le terrain ont dû être temporairement suspendus.

Quant aux nouveaux volumes de la série des *Répertoires géographiques*, ils ont été établis selon les techniques les plus modernes de la photocomposition informatisée. Les plus récents répertoires ont été publiés à la fois sous forme de documents en clair et sur micro-fiche. Je rappelle aussi que le Canada a été, au début des années 50, l'un des premiers pays à s'engager dans la conception et la production de répertoires.

Jusqu'à tout récemment, environ 25 000 décisions étaient rendues chaque année sur des nouveaux noms ou des changements de noms. C'est ainsi qu'on prévoyait qu'en l'an 2000 il y aurait environ un million de noms officiels au Canada. Cette prévision s'est révélée un peu optimiste, car actuellement seulement 15 000 entités nouvelles sont dénommées chaque année. Cette réduction notable du nombre de nouveaux noms enregistrés est due à la diminution de travaux toponymiques sur le terrain. On estime qu'il y a maintenant environ 350 000 noms approuvés dans la base nationale de données toponymiques. Étant donné le rythme auquel de nouveaux noms sont, à l'heure actuelle, enregistrés ou attribués à des éléments non encore dénommés, ce chiffre devrait doubler d'ici à la fin du siècle.

Depuis 1967, les Nations Unies ont tenu quatre conférences en vue de promouvoir la normalisation internationale des noms géographiques. Plusieurs des résolutions adoptées lors de ces conférences ont d'ailleurs influé sur certaines pratiques et procédures de normalisation des noms géographiques au Canada.

Comme le Canada attache beaucoup d'importance aux travaux visant à la conclusion d'une entente internationale sur les normes toponymiques, il a invité les Nations Unies à tenir à Montréal la prochaine conférence prévue pour 1987.

Que dois-je ajouter en guise de conclusion de ce propos sommaire sur le rôle du Comité permanent canadien des noms géographiques si ce n'est de rappeler qu'au-delà des aspects administratifs de la toponymie, telles que la normalisation et l'officialisation des noms géographiques, il serait souhaitable que le Comité puisse étendre ses activités à d'autres aspects de la toponymie canadienne — historique, politique, géographique, linguistique et même folklorique —. Comme le rappelle Jean Poirier dans son volume ***Regards sur les noms de lieux***, « la création de noms de lieux est un phénomène essentiellement sociologique et l'étude des toponymes nous renseigne sur les rapports de l'homme et la terre... C'est dire que la toponymie intéresse à la fois les historiens, les géographes, les folkloristes, les linguistes, les sociologues, les administrateurs gouvernementaux, sans parler du public lettré ou des amateurs » et j'ajoute un ingénieur des mines, à l'occasion.

C'est donc avec un certain regret que l'actuel président constate que plusieurs membres de son Comité s'occupent presque exclusivement de la vérification des noms qui figurent sur les documents cartographiques, participent à la préparation de répertoires géographiques et colligent les décisions officielles dans leurs territoires respectifs en vue de leur incorporation dans l'inventaire des données toponymiques. Non pas que je veuille diminuer l'importance de ces fonctions puisqu'elles concernent la qualité primordiale des documents géographiques qui est évidemment la représentation exacte des lieux dont ils sont le reflet et de leurs toponymes qui sont l'image du milieu où ils sont situés.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas dire que les travaux variés entrepris récemment par la Commission de toponymie du Québec ainsi que leurs nombreuses publications — études et recherches, dossiers, documents d'information — me font un peu envie quand je considère l'éventail des sujets abordés. Bien que d'autres membres du Comité permanent aient aussi initié quelques études sur des questions autres que les aspects purement administratifs de la toponymie, je dois constater que nous sommes encore bien loin d'une tendance générale parmi les membres du Comité.

Il faut donc souhaiter que des chercheurs plus nombreux s'intéressent aux questions toponymiques qui touchent un grand nombre des sciences de l'homme en général. En effet, l'étymologiste, le lexicologue, le philologue, l'ethnologue et l'anthropologue pourraient y faire halte aisément en nous présentant un reflet plus complet de la culture canadienne.

La Commission de toponymie de l'Ontario*

GEORGES GAUTHIER
MICHAEL B. SMART

1. LE RÔLE ET LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DE L'ONTARIO

La Loi sur la Commission de toponymie de l'Ontario adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario, en 1968, prévoyait la création du premier organisme autonome de toponymie de la province. Cette loi fut promulguée en 1969 et la Commission entra en fonction en 1971, après la nomination de cinq membres — dont quatre appartenant au secteur privé — par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'arpenteur général était déjà membre d'office et le secrétaire général représentait le ministère, ce qui portait à sept le nombre des membres de la Commission, qui se réunit pour la première fois à Toronto en juin 1971.

La Commission, avec l'aide de son personnel de soutien, appelé officieusement son secrétariat, est chargée d'enregistrer, de traiter et de recommander l'approbation ou d'ordonner l'enregistrement officiel et la promulgation de renseignements concernant la nomenclature géographique établie et actuellement utilisée en Ontario. Autrefois, ces questions relevaient du gouvernement fédéral. Bien que la Commission aide, conseille et décide d'ordinaire ce qui concerne l'établissement et la description de l'usage des noms, elle ne prescrit, ni ne proscrit, ni ne traduit ces noms. La Commission ne sanctionne pas officiellement et ne s'occupe pas de l'adaptation d'un nom dans une autre langue que celle d'origine, dont il est une partie vivante et intégrale.

La traduction proprement dite des noms géographiques relève des bureaux de traduction et non d'un organisme de toponymie dont le rôle bien défini est essentiellement descriptif. Les noms ainsi traduits ne sont considérés que comme des traductions et, à ce titre, ils ne sont pas officiellement enregistrés sauf parfois comme références. Par contre, un nom comme ***La rivière des Français*** est considéré comme un nom géographique authentique en Ontario et comme l'équivalent français du nom officiel actuel ***French River*** (autrefois route historique du commerce des fourrures et aujourd'hui frontière entre les districts de Sudbury et de Parry Sound). C'est un des nombreux noms français qui ne sont pas considérés comme des traductions mais plutôt comme des noms légitimes et d'usage courant en français. Comme toutes les décisions touchant aux noms géographiques, qu'ils soient officiels ou équivalents, la Commission estime que l'usage est le facteur déterminant.

La Commission donne des conseils et de l'aide et entreprend des recherches sur demande pour le compte du ministère — par l'intermédiaire du ministre — dans tous les cas de désaccord sur les questions de toponymie et dirige les activités de son personnel de soutien de la section de nomenclature du ministère des Richesses naturelles dans le domaine particulier des recherches relevant de son programme et de son mandat. Les autres attributions de la section relèvent du ministère. La section de nomenclature a été créée en 1978 à partir de ce qui était le Bureau géographique de la Section de cartographie du département des Terres et Forêts et, depuis 1970, le Bureau du secrétaire général de la Commission de toponymie de l'Ontario. On envisage de refondre la loi afin de mieux regrouper et définir les attributions du ministère et de la Commision, ainsi que d'élargir le mandat ministériel, ce qui permet d'envisager une démocratisation plus poussée du processus de toponymie — en accord avec les tendances internationales — et représente un abandon de la politique arbitraire de prescription, proscription et/ou de traduction des noms qui était celle d'autrefois.

Actuellement, la Commission peut s'occuper des noms géographiques établis et d'usage courant. Ces noms sont généralement ceux de lacs, de rivières, et autres lieux géographiques naturels qui sont les éléments les plus visibles, reconnaissables, relevés et cartographiés de la base terrestre de l'Ontario par opposition aux installations artificielles créées et entretenues par une autorité officielle et parmi lesquelles on compte

* *Texte lu par M. Georges Gauthier, membre de la Commission de toponymie de l'Ontario au cours de l'assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

les ports, les aéroports, les réservoirs, les routes, les rues, les parcs, etc. La Commission étudie et recommande pour approbation ministérielle les noms sur lesquels son personnel de soutien a fait des enquêtes et des recherches. Le secrétariat de la Commission compte beaucoup actuellement sur l'aide et l'appui bénévole des groupes civiques locaux, c'est-à-dire généralement celle des conseils municipaux ou de comté, des organismes de protection de la nature, des associations de propriétaires de chalets, des comités de planification ou consultatifs, des ministères, etc.

1.1. Directives de fonctionnement

Les attributions de la Commission dans le domaine de la toponymie, telles qu'elles sont actuellement définies, portent surtout sur la résolution des difficultés relatives au traitement des noms géographiques tels qu'ils figurent sur les cartes. Dans le contexte des restrictions cartographiques inhérentes à ces documents, on s'efforce de respecter le principe de l'usage local (ou territorial) que la Commission a adopté. Malgré cela, des difficultés surviennent souvent lorsqu'on demande à la Commission de soumettre une recommandation relative à la forme finale et officielle du nom géographique d'un lac donné, ou d'un autre lieu, dans une région où les résidents parlent anglais et français, et où les noms géographiques autochtones sont toujours officiels (Ojibway, Cri, etc.), y compris le nom du lac en question. L'usage d'une forme strictement locale dans plusieurs de ces régions fait souvent ressortir la nécessité d'un nouveau nom, soit anglais, soit français. L'usage le plus répandu, à l'échelle régionale, voire provinciale, appuie tout aussi souvent la rétention du nom historique. Dans ces cas, la Commission et le personnel de soutien procèdent avec autant de tact que possible, en évaluant soigneusement tous les facteurs touchant à la juxtaposition de l'usage, de la tradition et des sentiments pour parvenir à une décision aussi équitable que possible. Dans bien des cas, on doit remettre la décision en attendant le résultat de recherches plus poussées.

Bien des archives, des documents et des données géographiques enregistrées (téléphone, bureau de poste, etc.), sans parler des groupes linguistiques, sont touchés par le changement d'un nom géographique, et il faut tenir compte de tous les facteurs énumérés plus haut avant de faire une recommandation au ministre. Dans ces recommandations, la Commission tient également compte des noms enregistrés ou proposés pour des lieux éloignés des communautés qui les connaissent et auxquelles on demande généralement des renseignements toponymiques. Toutefois, lorsqu'il n'existe aucun nom soit dans la tradition orale ou dans la langue locale (comme c'est le cas dans le Grand Nord), ou dans les documents (cartes, journaux, rapports, etc.) pour un lieu géographique qu'il faut officiellement nommer (comme, par exemple, parce qu'il figure dans un rapport géologique, hydrographique, ou dans des levés) on peut songer à adopter un nom descriptif ou commémoratif approprié, pourvu que le choix de la description, de la langue ou de la personne ainsi honorée soit approuvé par la majorité des personnes ou des parties que le nom intéresse ou qui ont des rapports quelconques avec le lieu ou la région en question.

1.2. Noms géographiques français

Dans les régions de l'Ontario où le français et l'anglais sont les deux langues de gouvernement, d'administration et d'enseignement, le choix d'un seul nom officiel parmi les nombreux noms localement utilisés pour un lieu géographique repose d'ordinaire sur une étude approfondie de l'usage dans la région directement associée à ce lieu. Dans ces cas, la Commission et le personnel de soutien admettent et enregistrent aussi fidèlement que possible, selon une perception objective des faits existants, les normes orthographiques convenables — qui sont, dans certains cas, uniques — de la tradition linguistique en question. Lorsqu'il s'agit du français, ces normes comprennent les accents habituels, les apostrophes, les traits d'union, etc., propres à la toponymie française. Les noms géographiques français bien établis et en usage localement ou régionalement, mais pas au point où on puisse les considérer comme des noms officiels, sont enregistrés comme formes équivalentes. L'usage de ces noms est recommandé dans les publications en français, comme c'est le cas des noms comme *Lac à la Pluie*, *Lac des Bois* et *Baie Georgienne* en Ontario.

La Commission fait également en sorte qu'aucun lieu géographique de la province n'ait jamais plus d'un nom officiel. Cette règle, bien entendu, n'a pas la même importance à l'échelle nationale ou fédérale lorsque certaines particularités géographiques linéaires et continues — telles que les rivières, les lacs, les chaînes de montagnes, les lignes de crête, etc. — qui délimitent, marquent ou indiquent de quelque façon que ce soit des parties de frontières provinciales ou internationales et dont les exemples les plus connus sont les fleuves Saint-Laurent et Niagara, les rivières des Outaouais, Sainte-Claire, à la Pluie, etc.; les lacs Abitibi, Timiskaming, Saint-François, etc.; et des lignes de crête comme la ligne de séparation des eaux Saint-Laurent/Atlantique qui forme la frontière sud du Québec avec le Maine et le

New Hampshire. Dans ces cas, les rivières ou les lacs en question peuvent avoir deux noms officiels distincts, et ce pas toujours parce que la frontière entre les autorités responsables du nom correspond à une frontière linguistique — comme c'est le cas de la frontière séparant le Québec de l'Ontario, du Labrador, du Maine, du New Hampshire, du Vermont et de l'État de New York —. Ainsi, les noms géographiques distincts officiellement approuvés en Ontario et au Québec du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, à savoir *St. Laurence* et *Ottawa* en Ontario et *Saint-Laurent* et *Outaouais* au Québec, sont officiellement reconnus par le gouvernement fédéral.

Une situation à peu près parallèle existe en Ontario en ce qui concerne le traitement des noms des terres administrées par le gouvernement fédéral et situées en Ontario, telles que les parcs, les réserves indiennes, les ports, les canaux, les aéroports, etc., alors que le traitement de routine des noms de rivières, lacs, îles, etc., implique inévitablement le secrétariat de la Commission dans des négociations bilatérales qui traînent en longueur, entre la province (qui ne reconnaît qu'un seul nom pour une particularité donné, que ce nom soit anglais, français, ojibway, cri ou autre) et le gouvernement fédéral qui peut préférer un nom géographique « hybride » comme forme officielle de cette particularité à l'intérieur d'un parc ou d'une réserve (ex. rivière Rainy, lac Mud). Dans ces cas, la Commission ne fait pas de recommandations unilatérales au ministre mais, selon une entente permanente, veille à ce que les autorités concernées prennent des mesures bilatérales, en espérant arriver à une solution par laquelle le même nom officiel s'applique à l'ensemble de la même particularité géographique, réserve, parc ou canal, malgré les divisions administratives. À l'échelon provincial (contrairement à ce qui se passe à l'échelle fédérale), les noms donnés aux rivières et à leurs affluents coulant dans une province ou dans un État voisin, et par conséquent relevant alors d'une autorité toponymique différente, font parfois l'objet d'autres formes de compromis et d'ajustements toponymiques. Nous avons déjà mentionné, par exemple, la *rivière Baudette*. Dans ce cas comme dans bien d'autres, la Commission a négocié avec la province de Québec en ce qui concerne le choix des formes linguistiques et orthographiques à employer pour les noms des rivières du Québec dont la source ou les affluents sont situés en Ontario et figurant sur les cartes ontariennes, ainsi que les noms des rivières ontariennes se prolongeant au Québec et figurant sur les cartes publiées par le gouvernement du Québec. Comme dans le cas de la *rivière Baudette*, la politique de la Commission à l'époque était de normaliser l'orthographe et la langue utilisées pour la nomenclature officielle des rivières et des cours d'eau, particulièrement dans les régions où ces cours d'eau et rivières traversent des frontières administratives ou territoriales, lorsqu'il fallait trouver une solution bilatérale pour résoudre les problèmes qui pouvaient survenir, et qui sont survenus, au moment de décider qui avait le dernier mot en ce qui concerne la forme officielle de ces noms.

Il serait intéressant de se demander, avec du recul, si on pourrait encore faire appel à une telle procédure et à une telle politique aujourd'hui, particulièrement en ce qui concerne les noms de rivières et de reliefs situés le long de la frontière est de la province. Dans le cas déjà mentionné de la *rivière Beaudette*, étudié et recommandé pour adoption par la Commission en 1975, ce fut une décision plus ancienne de la Commission de géographie qui, en fait, incita l'Ontario à changer le nom qui était alors officiel, à savoir *rivière au Baudet*, en faveur de l'orthographe avec le « te » final utilisé dans le nom de la communauté du Québec et de la rivière à la frontière actuelle entre le Québec et l'Ontario. Le fait que la forme ontarienne était plus proche de l'orthographe historique ancienne des formes *Beaudet, Badet* et *Bodet* que l'on trouve sur les cartes d'avant la conquête et d'avant les Loyalistes suffirait à inciter aujourd'hui la Commission à reconsidérer l'élimination d'un tel nom historique des cartes et du Répertoire de l'Ontario — même au nom de la normalisation de la toponymie interprovinciale —. Dans l'atmosphère de l'année du bicentenaire de l'Ontario, on songe à nouveau à des facteurs tels que le patrimoine, l'histoire et la tradition lorsqu'il s'agit de prendre des décisions toponymiques et le concept « d'intégrité des noms géographiques » a pris une nouvelle importance et une nouvelle signification, surtout lorsqu'un nom a survécu relativement intact depuis longtemps, après avoir été transmis d'une génération à l'autre. Bien des noms autochtones ont complètement disparu parce que les cartographes bien intentionnés des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles les considéraient comme « barbares et trop longs » et les ont remplacés par des noms qui, malheureusement, sonnent creux aujourd'hui.

1.3. Intégrité des noms

Le caractère local et unique des noms géographiques établis est donc respecté. On déconseille ou on s'oppose en principe à toute modification arbitraire, à la traduction partielle ou complète d'éléments génériques ou spécifiques des noms, à la suppression ou la rescision par symbolisation cartographique (substitution de termes génériques par des symboles cartographiques) de tout nom géographique sans l'accord

ou l'approbation des groupes ou des personnes intéressés par ce nom, ce lieu ou cette région.

1.4. Composition actuelle de la Commission (1984)

Géographe (urbain): I. K. Ganton

Ethnographe (Ojibway): B.H. Johnston

Arpenteur général (Ontario): J. H. O'Donnell

Secrétaire général (CTO): M. B. Smart

Ingénieur topographe (retraité): L. M. Sebert

Éducateur (franco-ontarien): G. Gauthier

Vacance (archiviste-historien): nommé (84-07-01) J. H. Warkentin

1.5. Toponymie franco-ontarienne

Les noms géographiques français de l'Ontario sont, comme tous les noms géographiques authentiques en usage depuis un passé reculé jusqu'à nos jours, des monuments historiques et un lien avec les lieux et les gens auxquels ils se rapportent. En Ontario, ces noms remontent souvent à l'Ancien régime (avant 1763). D'autres remontent à l'ancienne province du Québec (avant 1791) et d'autres au Haut-Canada, à la province du Canada et aux périodes qui suivirent la Confédération (1867).

Ils constituent donc une partie intégrante du patrimoine culturel et linguistique de la communauté franco-ontarienne. Bien des noms nous viennent de la période des premiers explorateurs, missionnaires, marchands de fourrures et colons. Comme tels, ils font partie du patrimoine européen commun bien que certains aient été traduits, accidentellement corrompus ou métamorphosés de diverses manières non seulement du français à l'anglais, mais aussi d'une forme française à une autre. Certains de ces changements se sont produits il y a plus d'un siècle et l'usage a depuis confirmé la forme actuelle des noms dans la toponymie contemporaine. En Ontario, seules quelques exceptions remarquables, comme le *Lac des Mille Lacs*, survivent intacts dans leur forme originelle qui a été adoptée par l'usage public comme un « nom français » en anglais et en possèdent pas de traduction correspondante.

Toutefois, il reste cependant nombre de noms géographiques dans l'usage français qui, bien qu'ils ne soient pas spécifiquement adoptés comme noms géographiques officiels parce que leur usage est restreint au lieu ou à la localité en question et ne sont, par conséquent, considérés que comme des formes différentes possibles, sont encore communément utilisés par la Communauté francophone ontarienne. Le *Lac des Bois* et la *Rivière des Français* sont des exemples typiques et ils sont admis comme tels par la Commission de toponymie de l'Ontario. Ces noms font tout autant partie de la langue d'aujourd'hui des quelques 500 000 Franco-Ontariens que leurs équivalents anglais officiels font partie de celle des quelque 8 400 000 Ontariens non francophones. Par conséquent, en se basant sur l'usage actuel établi, la rivière de l'Ontario qui constitue la limite territoriale entre le district de Parry Sound et celui de Sudbury est officiellement connue sous le nom de *French River* et c'est cette forme que la Commission inscrit dans les documents officiels. Toutefois, en se basant sur l'usage établi dans la communauté franco-ontarienne, le nom français est également reconnu par la Commission et par le Bureau de traduction de la province comme nom géographique équivalent à utiliser dans les publications du gouvernement, par la télévision, la radio et la presse, dans les atlas scolaires et autres moyens d'éducation. Le nom *La rivière des Français*, ou aussi *Rivière des Français*, a sans aucun doute beaucoup plus de droits que son équivalent anglais à être considéré comme un nom géographique établi et historiquement employé localement. Toutefois, c'est l'usage local actuel qui tranche la question, et non l'usage historique. Ceci changera peut-être un jour en faveur du français pour des raisons démographiques, mais l'usage local actuel justifie le nom officiel de *French River*. La Commission et le Bureau de traduction rejettent donc la « traduction officielle » adoptée depuis longtemps par le gouvernement fédéral, à savoir *Rivière French*, comme nom bilingue acceptable sur ses cartes et dans son répertoire. On a appliqué la même formule à des milliers de noms dans tout le Canada.

Le doute et l'ambiguité continuent à régner en ce qui concerne l'usage légitime des noms géographiques et, comme on peut s'y attendre, les traducteurs se heurtent constamment à un dilemme lorsqu'ils ont à traiter les noms géographiques en français. Il n'est pas rare que les entrées du répertoire officiel ne s'accordent pas à l'usage local. C'est en partie pour résoudre ce problème, et plus particulièrement, ces dernières années, pour répondre à des demandes officielles faites par le Bureau de traduction de l'Ontario à la Commission de toponymie en ce qui concerne le traitement de la toponymie française, que le ministère des Richesses naturelles a décidé, en se basant surtout sur les recommandations de la Commission, comme première phase

de l'étude de la toponymie franco-ontarienne qu'on vient de mener à bien, de créer un groupe d'étude interministériel. Les résultats de cette étude seront présentés séparément au cours de cette conférence. En entreprenant ce programme, la Commission n'a jamais perdu de vue ses objectifs qui étaient d'effectuer des recherches afin d'établir la nomenclature et l'usage des noms géographiques en Ontario et d'en fournir un répertoire à jour. Selon le mandat de la Commission, on s'en est tenu à une approche descriptive, et on espère que les faits sont assez objectifs et les résultats suffisants pour formuler une nouvelle politique concernant le traitement des noms géographiques français comme équivalents aux noms officiellement approuvés.

1.6. Position de la Commission concernant la toponymie francophone

En tant qu'organisme constitué et que conseiller du ministre des Richesses naturelles sur tout ce qui concerne le traitement, la recommandation pour approbation, l'annulation et la promulgation des décisions concernant les noms géographiques de l'Ontario, la Commission est l'héritière de la Commission canadienne de toponymie (1948-1961). La section et la Commission étudient une grande variété de soumissions émanant du secteur public et du secteur privé relativement aux noms géographiques et à leur enregistrement, sans parler des demandes de commémoration personnelle. D'autres domaines de recherche sont le changement de noms officiels existants, la réaffectation de noms à d'autres lieux, la délimitation et la classification de lieux topographiques et géographiques déjà nommés — sur la base de l'usage établi attesté par des individus, des groupes ou des résidents de communautés associées aux lieux ou particularités en question — etc. En attendant la révision de la loi créant la Commission, le traitement de la toponymie française en Ontario reste le même que celui accordé aux noms géographiques dans une quelconque autre langue. Les procédures et les principes sont identiques et reposent en fin de compte sur le principe qu'en ce qui concerne la toponymie il est essentiel d'établir l'usage pour faire une soumission et prendre des décisions, et que la description prendra toujours le pas sur la prescription.

1.7. Principes appliqués pour donner un nom à un lieu

La Commission a récemment revu ses directives s'appliquant aux domaines suivants de son mandat qui, à cause de la nature de la question du bilinguisme, font actuellement l'objet de recherches poussées:

1.7.1. Le traitement de l'usage, de l'orthographe, des contraintes grammaticales, du français dans la terminologie « spécifique » et « générique » des noms géographiques. Problème: la politique fédérale de « traduction » hybride et de traitement de la nomenclature officielle a pour résultat qu'un grand nombre de noms prescriptifs tels que *Lac Mud, Rivière Rainy* et *Chutes Rideau Falls* figurent dans des documents officiels anglais (cartes, répertoires, etc.) comme étant le « vrai » nom dans cette langue.

1.7.2. La révision de la position de l'Ontario en ce qui concerne sa politique de ne reconnaître qu'un seul nom officiel approuvé pour un lieu géographique ou topographique donné à tout moment, selon les principes de la Commission de toponymie de l'Ontario.

1.7.3. La politique accordant la primauté aux noms géographiques établis en usage actuel ou public, et une primauté « secondaire » aux noms géographiques français également d'un usage courant mais classés comme « autres noms » équivalents aux noms officiels parce qu'ils ne sont pas aussi largement utilisés à l'échelon local. Ces noms peuvent avoir une acceptation et une validité à un échelon régional ou provincial géographiquement plus étendu, et c'est souvent le cas, mais c'est la qualité et le degré d'acceptation dans la langue locale qui justifie en dernier ressort la recommandation d'officialiser un nom établi. Par exemple, un nom tel que *Rivière French* n'est pas, de toute évidence, accepté ou utilisé à l'échelon local, provincial ou national par la communauté francophone contemporaine et ne peut donc devenir officiel. Le « vrai nom » français, à savoir *Rivière des Français*, est communément utilisé par cette communauté à tous les échelons déjà mentionnés, y compris l'échelon local — qui, dans ce cas particulier, est un nom secondaire ou suppléant qui correspond au nom officiellement adopté et communément utilisé par le gouvernement, *Rivière des Français* — ce qui le qualifie comme nom légitime « pan-ontarien » et « pan-canadien ». On peut en dire tout autant du nom *Fleuve Saint-Laurent* bien que celui-ci, n'étant pas communément utilisé à l'échelon local, devient inévitablement un nom équivalent à la forme officielle en Ontario — qui est utilisée localement — de *St. Lawrence River*.

1.7.4. La position du Bureau de traduction de l'Ontario en ce qui concerne les noms géographiques officiels approuvés utilisés dans les publications en français (atlas, livres scolaires, brochures, règlements, etc.) en tenant compte des normes linguistiques et orthographiques pertinentes. Situation actuelle: les traductions effectuées par les bureaux de traduction des noms de lieux ou de particularités géographiques de l'On-

tario ne sont ni enregistrées ni reconnues officiellement par la Commission bien que celle-ci en prenne note.

1.7.5. L'inclusion des noms géographiques équivalents (en quelque langue que ce soit) dans le répertoire de l'Ontario avec renvoi au nom officiel. Si l'Ontario adopte une telle solution pour ces « noms pan-ontariens », *Lac des Bois* renverra à *Lake of the Woods* et sera identifié comme étant le nom équivalent légitime, le Comité permanent canadien des noms géographiques peut-il l'ignorer lorsqu'il adoptera ses « noms pan-canadiens » dans les deux langues officielles du pays? En Ontario, cela aurait pour conséquence qu'un nom équivalent anglais comme *The Snye* figurerait dans les répertoires futurs et renverrait au nom français officiel actuel *Chenail Écarté*.

1.7.6. La réaffirmation de la politique de la Commission de toponymie de l'Ontario en ce qui concerne l'impossibilité de traduire les noms géographiques officiellement. Ceci est tout particulièrement vrai en ce qui concerne les « entités administratives » comme les villes et les villages constitués. Réaffirmation de la politique de la Commission reconnaissant les noms équivalents français lorsqu'ils sont établis et utilisés. Dans cette catégorie, on trouve dans le Sud-Ouest de l'Ontario: *Belle Rivière* et *Pointe aux Roches* dont les formes officielles sont *Belle River* et *Stoney Point*. Ces noms sont authentiquement français et non des traductions et il importe qu'ils ne soient pas confondus avec des « traductions officielles », distinction qui ne va pas de soi mais qui doit être confirmée par la Commission en se basant sur des entrées officielles elles-mêmes fondées sur l'usage à l'échelon local. Car, en dernier ressort, mentionnons encore une fois que la Commission actuelle et future ne prescrit, ni ne proscrit, ni ne traduit les noms géographiques dans une langue quelconque, sauf dans le cas des langues autochtones telles que l'ojibway, le cri et l'iroquois, etc., où on s'entend avec les populations qui parlent ces langues pour utiliser les termes génériques anglais acceptés pour traduire les mots autochtones « rivière », « lac », etc., dans les cartes et répertoires officiels.

2. LA RECHERCHE SUR LA TOPONYMIE FRANCO-ONTARIENNE

2.1. Importance du Groupe linguistique francophone de l'Ontario

Le recensement de 1981 nous fournit de nombreuses statistiques au sujet de la population qui se déclare francophone. Le bureau de nomenclature du ministère des Richesses naturelles du gouvernement de l'Ontario a préparé la carte suivante qui illustre le pourcentage de la population qui est d'origine française, par région de recensement. Pour les besoins d'établir les concentrations, la carte n'indique les pourcentages qu'à compter de 20 %. Si l'on se déplace de l'est vers l'ouest, l'on retrouve tout d'abord la région de Prescott-Russell qui s'illustre avec une proportion supérieure à 80 % et celle de Cornwall qui regroupe une population française supérieure à 40 %. La concentration importante de francophones se continue en longeant la rivière des Outaouais et en se dirigeant vers l'ouest. Les régions d'Haileybury et de Sudbury se distinguent avec un pourcentage supérieur à 40 %. Quelques régions du sud ont également réussi à maintenir une population d'origne française supérieure à 20 %, soit celles de Midland et de Windsor.

Par ailleurs, il y a dans d'autres secteurs de la province des groupes importants de francophones aussi bien dans le grand nord et dans l'ouest que dans le sud et particulièrement dans la ville de Toronto.

2.2. Projet de toponymie de langue française

2.2.1. Description

À l'été de 1983, la Commission de toponymie de l'Ontario a mis sur pied un projet de toponymie de langue française.

La Commission a invité, dans un premier temps, la participation des associations culturelles régionales ou locales, des associations des guides et des scouts ainsi que les groupes de l'âge d'or.

L'objectif principal de ce programme est celui d'enregistrer et de compiler toute toponymie franco-ontarienne, que ces noms soient officiels ou pas. Avec un tel lexique, la Commission de toponymie de l'Ontario pourra donc établir un inventaire des toponymes franco-ontariens avec renvoi à la liste officielle de la Commission. Un programme tel que celui-ci fournira des informations additionnelles en vue de changements possibles des noms de certains phénomènes géographiques. Ce programme, sans doute, devrait découvrir pour plusieurs phénomènes, des noms nouveaux qui n'auraient jamais été enregistrés par cette Commission. Il faut cependant comprendre que cette compilation toponymique n'est qu'une étude préliminaire de la toponymie franco-ontarienne, et qu'à la suite des résultats fournis par les questionnaires, des investigations plus formelles seront requises dans des régions particulièrement francophones.

Bien que « l'usage local courant et établi » soit la qualification première à la soumission d'un nom à la Commission, quelle que soit la langue utilisée et que la procédure semble relativement simple, plusieurs problèmes peuvent survenir. Considérons la situation suivante: une certaine communauté comprenant une population francophone à 80 % reconnaît un certain lac par le nom *Lac Noir*, tandis que les membres anglophones de cette communauté le connaissent sous le nom *Black Lake*. Une enquête récente de la région par le bureau de nomenclature appuierait sans aucun doute *Lac Noir*. Ce qui reste à déterminer est ceci: si les questions de cette enquête étaient posées en anglais, les résultats seraient-ils les mêmes? Plusieurs complications surviendraient puisque 90 % des Franco-Ontariens sont bilingues. En répondant aux questions en anglais, les informateurs franco-ontariens réfèreraient naturellement à ce lac comme étant *Black Lake* et non *Lac Noir*.

Black Lake fut probablement officiellement approuvé en premier lieu puisque les investigateurs conduisirent leurs enquêtes en anglais. Or, surviendront de fausses interprétations surtout dans les régions bilingues telles que Cornwall, Carleton-Place (région d'Ottawa), Sudbury, North Bay et certaines régions administratives du Nord de l'Ontario. Par contre, si les résultats provenant de ces régions indiquent de tels problèmes linguistiques, des investigations détaillées devront être envisagées afin d'arriver à une solution équitable.

En reconnaissant le raisonnement d'accorder un seul nom, à un seul temps, à un seul phénomène géographique ou politique, il faut cependant reconnaître aussi le besoin d'établir et d'enregistrer des noms alternatifs qui sont utilisés couramment dans la langue française. Or, la Commission travaille dans cette direction, en accord avec la politique générale du gouvernement de l'Ontario de fournir et d'améliorer les services francophones dans certaines régions. Des changements démographiques dans certaines régions de la province ont rendu nécessaire une réévaluation des politiques sur l'utilisation locale des noms géographiques et leur contexte linguistique. Un problème toponymique survient lorsque la population francophone/anglophone s'est renversée. Un grand nombre de Franco-Ontariens n'ont jamais connu ou entendu certains noms officiels accordés à un certain phénomène dans leur région. Ces noms sont, dans la plupart des cas, des noms anglais ou des noms français auxquels l'on a donné une forme anglaise. Par exemple: un lac dans le canton de Field, au nord de North Bay, reçut en 1933, le nom officiel *Bain Lake*, un nom dont la désignation est connue par un nombre très minime de résidents de la communauté de Field qui est à 100 % francophone. L'utilisation locale est *Lac Clair*. Cependant, si les informateurs utilisent la langue anglaise — qui est très peu utilisée — l'utilisation locale devient *Clear Lake*. Des problèmes semblables devront être prévus dans des enquêtes entreprises dans d'autres communautés bilingues et devront être traités d'une autre façon que dans les communautés unilingues. Il faut cependant se rappeler que ces enquêtes futures devront être menées dans la langue maternelle de l'informateur.

La façon dont l'information est recueillie lors de cette étude est très simple. La Commission a envoyé des questionnaires dans chacun des districts administratifs du ministère. Les trousses sont parvenues aux administrateurs des districts du ministère, aux gouvernements municipaux, à certaines associations et fédérations franco-ontariennes ainsi qu'à certains clubs. Par cet envoi abondant, la Commission espérait communiquer avec le plus grand nombre possible de Franco-Ontariens. La trousse comprenait une lettre d'information, un exemple de questionnaire complété, une carte de la région ainsi qu'un ensemble de questionnaires.

La compilation des résultats du questionnaire est simplifiée pour éviter toute confusion. La correspondance est classée de la façon suivante: un dossier majeur est assigné à chaque district administratif par ordre numérique. Ce dossier contient des fiches individuelles sur chacune des communautés, et la correspondance est disposée en ordre alphabétique à partir du titre de l'organisme qui fournit l'information. Afin de contrôler de façon efficace l'échange de correspondance, un tableau-moniteur contenant les districts administratifs ainsi que leur numéro correspondant est utilisé. De plus, un système de fiches est établi pour chacun des districts de façon à vérifier la participation des organismes. Un fichier individuel est établi pour chaque toponyme avec renvoi au fichier officiel des toponymes de la Commission.

2.2.2. Résultats du projet

Le projet a permis d'établir un premier contact avec 465 associations et 63 écoles secondaires. La Commission a reçu 135 réponses, ce qui représente un taux très satisfaisant de 25,2 %. Il faut tenir compte du fait que l'échéancier pour les réponses était assez court, que c'était une première communication de la Commission, que plusieurs organismes ou associations se trouvent dans des milieux urbains où les toponymes sont peu répandus ou encore très peu connus.

Tableau 1

Participation au projet de la toponymie franco-ontarienne

Toponymie franco-ontarienne – compte-rendu

numéro de la région	nom de la région	nombre d'associations culturelles	nombre d'écoles secondaires	nombre de réponses	nombre de demandes de traduction	nombre de collaborations	total des réponses	pourcentage	nombre de correspondances reçues	nombre d'études et contributions	nombre de noms compilés	pourcentage	pourcentage de population francophone
1	Lindsay	6		1	1	1	3	50		1		33	1.6
2	Maple	16	1	4	1		6	38	2	2	3	28	1.8
3	Hamilton	10	2	4		1	6	42	3	4	26	80	0.8
4	Cambridge	16	1	3	3	1	7	41		2		29	1.8
5	Niagara	14	1	1	1		3	13					7.2
6	Carleton Place	31	0	3	2	1	6	16		1		11	41.0
7	Cornwall	81	13	16		8	24	25	6	12	42	46	78.0
8	Brockville	4		1	2	1	3	75				50	2.2
10	Tweed	2			1		1	50					
11	Napanee	7		3			3	43	1	1	4	33	
12	Simcoe	6		2		1	3	50	1	1	3	50	2.0
13	Aylmer	3	1	3	1		3	75					1.0
14	Chatham	38	8	8	3	4	16	38	3	7	23	47	13.0
15	Wingham	4		2			2	50					
16	Owen Sound	3		1			1	33					
17	Perry Sound	2		1			1	50					
18	Bracebridge	2		1			1	50					
19	Algonquin Park	1		1			1	100					
20	Minden	2		2			2	100					
21	Bancroft	2		1		1	2	100	1	1		50	
22	Pembroke	7	1	2		1	3	38	2	3	9	90	8.8
23	Hearst	8	1	2		1	3	33		2		67	61.3
24	Kapuskasing	23	1	4			4	17					58.0
25	Moosonee	1		1			1	100					
26	Cochrane	13	3	3			3	19	2	2	19	67	43.0
27	Kirkland Lake	14	1		1	1	2	13		1		7	18.7
28	Timmins	12	2	2			2	14	1	1	34	33	38
29	Gogama	2		1			1	50	1	1	18	100	
30	Chapleau	3	1	1		1	2	66	1	2	30	100	42.0
31	Atikokan	3											4.0
32	Thunder Bay	8		1	1		2	40	1		8	100	2.2
33	Dryden	2		1			1	50	1	1	2	100	
34	Geraldton	8	2		1		1	13					25.2
35	Terrace Bay	3		1			1	33					
37	Wawa	9		2			2	22					28.8
38	Sault Ste-Marie	7	1	3			3	38					4.5
39	Blind River	8	2	2	1		2	25		1		50	30
40	Espanola	8	2	1			1	13					22.5
41	Sudbury	31	6	1		2	3	8	1	3	6	100	35.4
42	Temiskaming	15	1	2	1		3	19	1	1	3	33	26.5
43	North Bay	29	4	3		1	4	13	1	2	80	63	51.8
44	Red Lake	1											
45	Kenora	3											15
46	Dryden	3											
47	Sioux Lookout	3											3
48	Fort Frances	4		1			1	25					2.8
49	Atikokan	3		3			2	67					13.8
		465	63	95	17	23	135	25.2	28	53	275	38.5	44
		531											

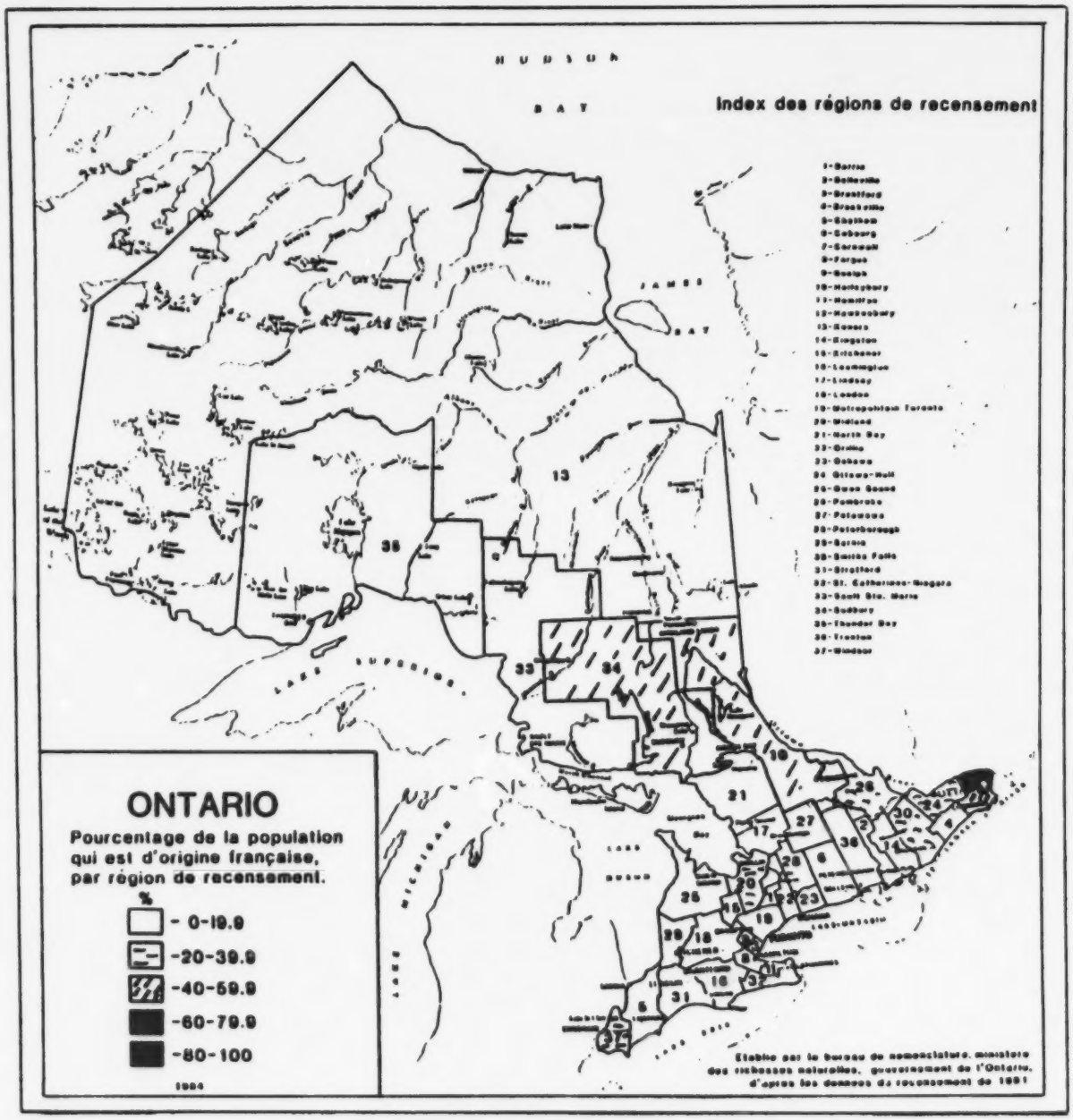

Carte de l'Ontario indiquant le pourcentage de la population d'origine française par région de recensement.

Districts administratifs du ministère des Ressources naturelles.

Participation au projet par districts administratifs

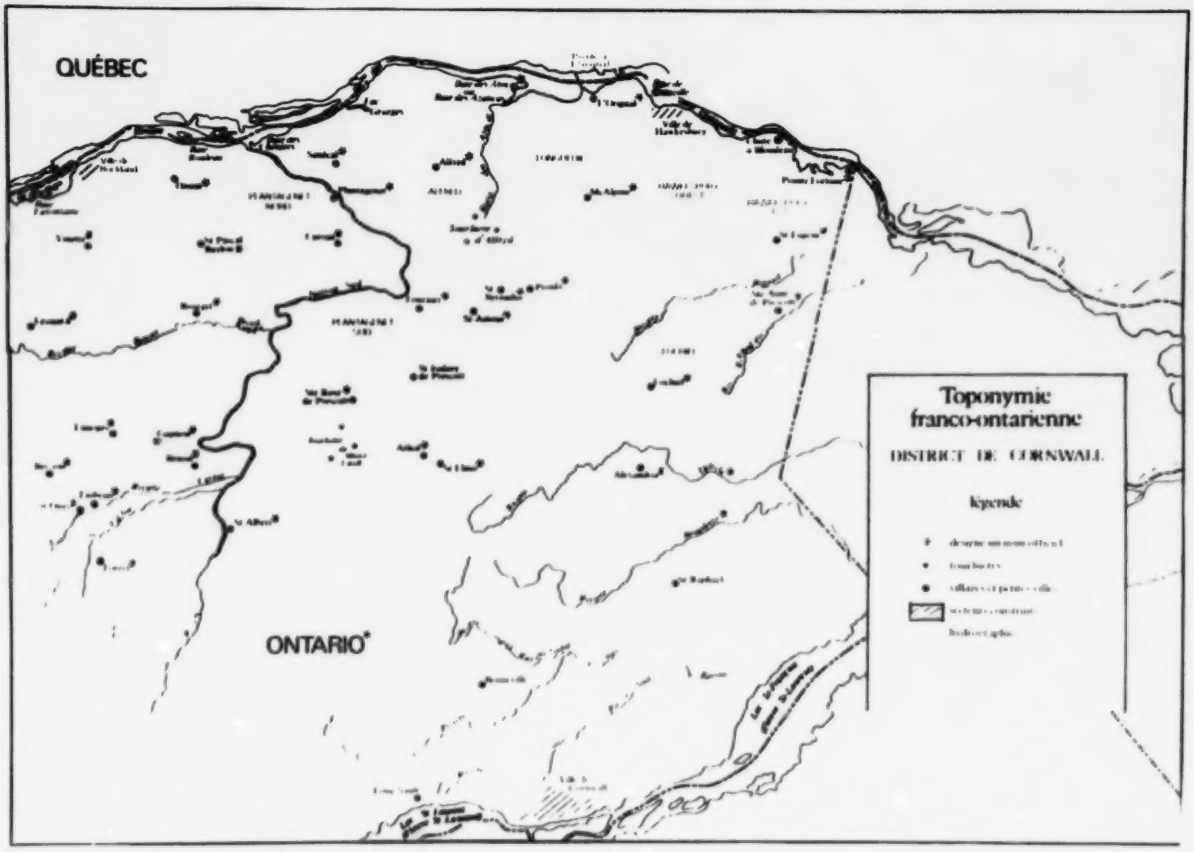

Toponymie franco-ontarienne du district de Cornwall

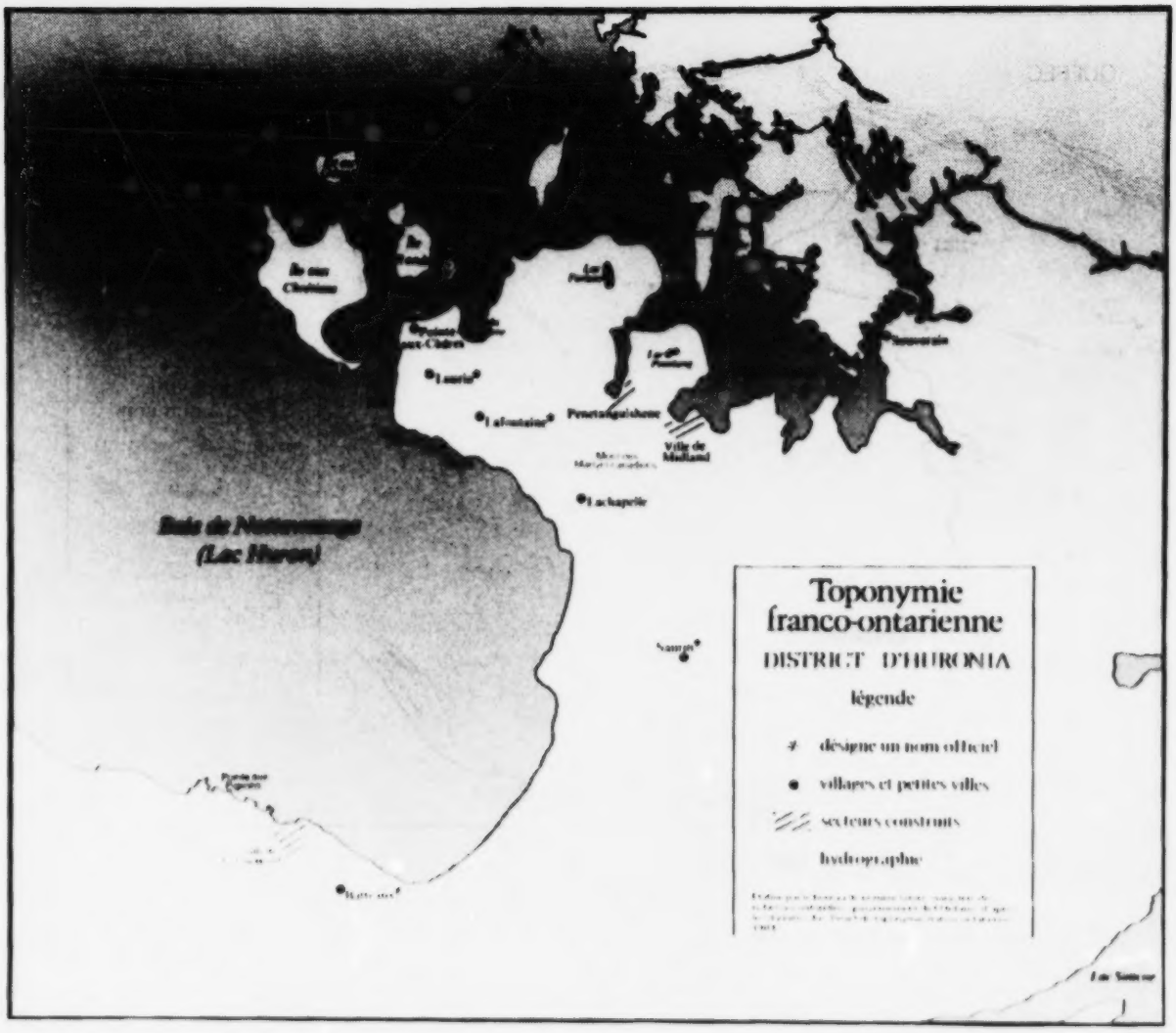

Toponymie franco-ontarienne du district d'Huronia

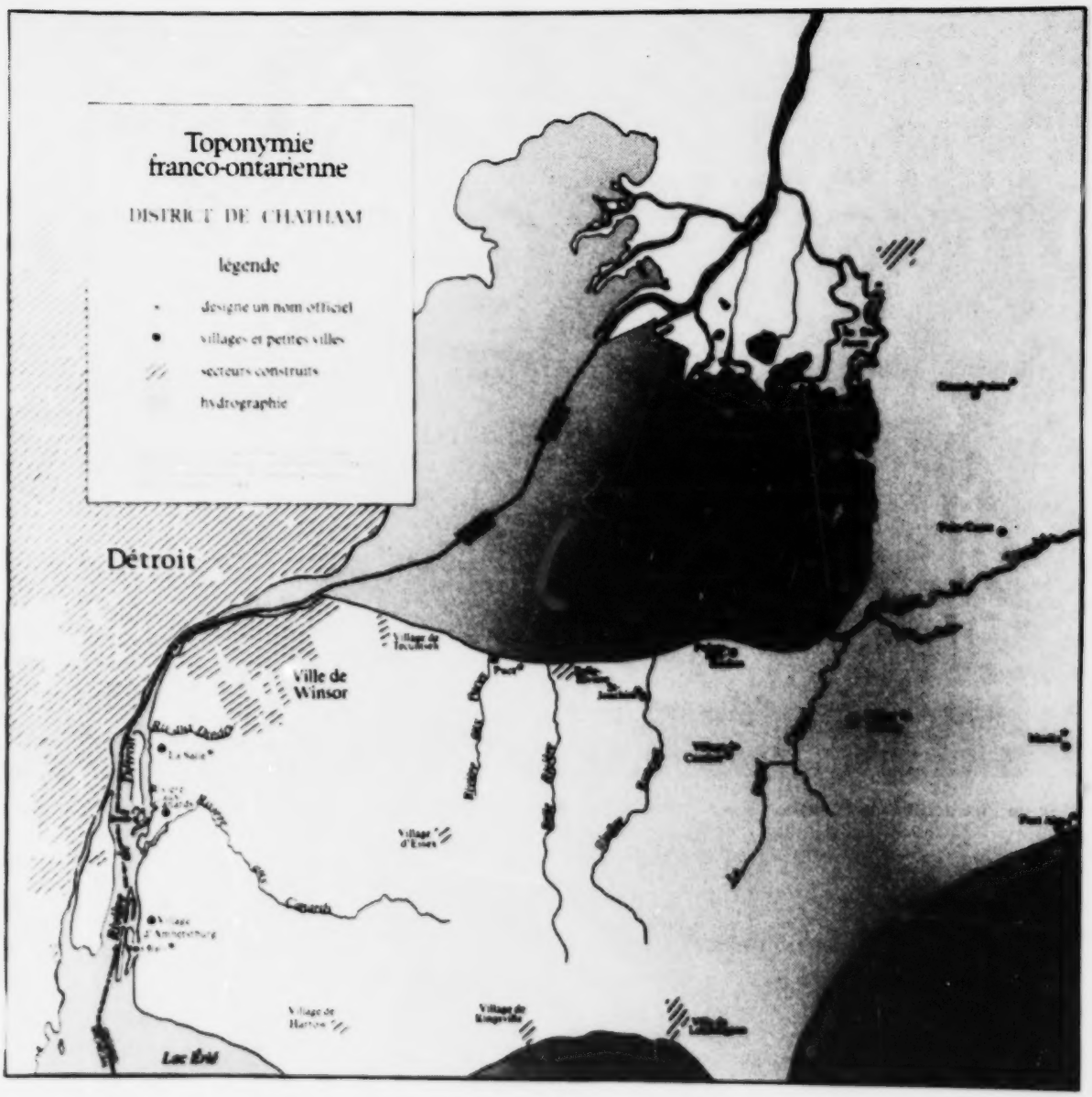

Toponymie franco-ontarienne du district de Chatham

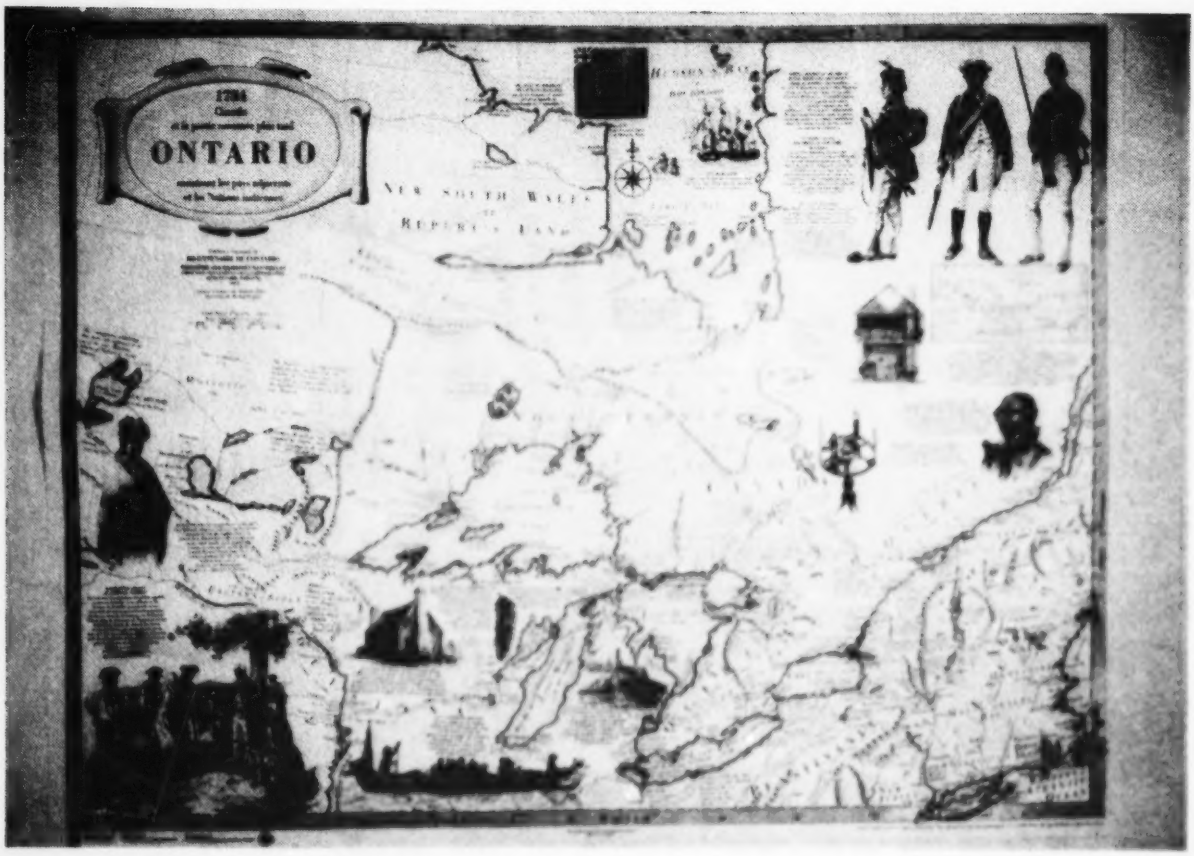

Carte du Bicentenaire de l'Ontario

Le projet a permis de recueillir 275 noms, ce qui permettra à la Commission d'entreprendre certaines recherches et des visites dans des régions de l'Ontario. Cette activité nouvelle de la Commission de toponymie de l'Ontario aura donc permis de sensibiliser, d'une part, la population franco-ontarienne au rôle de la Commission et aux possibilités de communication avec elle et de fournir, d'autre part, à la Commission une banque de données et des contacts qui pourront être exploités à l'avenir.

Il est intéressant de mettre en rapport le taux de réponses reçues et le pourcentage de la population francophone de chacun des districts. La carte suivante, qui indique les réponses provenant des districts administratifs, permet de retrouver surtout des régions à forte concentration de francophonie (Tableau 1).

Des cartes de certaines sections de l'Ontario démontrent bien l'héritage que nous ont légué les ancêtres francophones au cours des années. Plusieurs de ces noms français ont survécu au passage des ans et rappellent les origines du développement de la province. Les régions illustrées ci-après sont l'Est de l'Ontario (district de Cornwall), le district d'Huronia et le district de Chatham.

Certains noms francophones sont devenus officiels alors que d'autres attendent sagement qu'on leur reconnaisse au moins une valeur de nom alternatif. Le projet de toponymie franco-ontarienne n'est donc qu'un début, qu'un commencement comme le dit une chanson.

3. CARTE DU BICENTENAIRE

À l'occasion de la célébration du Bicentenaire de l'Ontario, deux personnes ont uni leurs efforts pour produire une carte historique de l'Ontario au XVIII[e] siècle. Ces deux personnes sont Alejandro Rabazo, cartographe au ministère des Richesses naturelles et Michael B. Smart, responsable de la section de la nomenclature au même ministère et secrétaire de la Commission de toponymie de l'Ontario.

Les deux chercheurs se sont inspirés de différentes cartes géographiques qui datent du XVIII[e] siècle afin de nous faire connaître l'Ontario de l'époque de 1784. Avec l'aide de plusieurs autres personnes, ils ont dû faire le tri d'une liste abondante de noms et d'informations.

Le résultat est très intéressant et informatif. La carte du Bicentenaire est disponible dans une version française où l'on a toutefois conservé certains éléments d'information en langue anglaise.

4. PROJETS FUTURS

La Commission entend donner un essor au projet de toponymie franco-ontarienne par des recherches et des visites éventuelles dans certaines régions et par la création d'un poste bilingue de cartographe. De plus, elle aimerait contribuer à la préparation d'un glossaire de toponymes de langue française pour une publication possible en 1985.

La Commission espère donc établir une communication efficace avec la communauté franco-ontarienne et assurer un traitement juste de la toponymie de langue française.

Le rôle et les activités de la Commission de toponymie du Québec*

FRANÇOIS BEAUDIN

« Toutes les régions du monde et tous les éléments géographiques qui les composent sont désignés par une multitude de noms de lieux que les gouvernements ont eu, pour les besoins de la vie moderne, le souci d'inventorier, de normaliser, d'officialiser, de contrôler, et de diffuser. C'est pourquoi tout État organisé a intérêt à se doter d'un organisme officiel responsable de la réglementation de l'ensemble des noms de lieux de son territoire. Au Québec, c'est la Commission de toponymie qui assume cette fonction ». (Commission de toponymie, Gouvernement du Québec, *Rapport d'activité 1977-1980*, p. XIII).

Cette Commission a été créée dans le cadre de la *Charte de la langue française* adoptée en 1977 et elle succéda alors à l'ancienne Commission de géographie du gouvernement, laquelle avait été créée par un arrêté en conseil en 1912 et confirmée ensuite dans une loi de 1920.

Mil neuf cent douze (1912) est une date importante à un double point de vue sur ce plan, puisque c'est l'année où s'est tenu le premier congrès sur la langue française. Dans les antichambres de ce congrès, un mouvement s'est développé pour faire en sorte que l'appareil gouvernemental se préoccupe dorénavant davantage de cette réalité culturelle du Québec. Mais, la même année, un événement fort important également s'est produit qui rendait absolument indispensable la création de cet organisme : c'est la transmission, au Gouvernement du Québec, d'une très vaste partie de son territoire actuel, i.e. toute la zone située au nord du 50e parallèle.

Notre Commission est composée de sept membres qui se réunissent tous les mois. Elle a procédé, depuis 1977, à l'officialisation d'environ 45 000 noms de lieux. Ses activités nombreuses et diversifiées sont décrites dans les rapports annuels que notre organisme publie et je me dispenserai donc aujourd'hui de vous en faire un tableau le plus complet possible, comme le temps pourrait nous le permettre en d'autres circonstances, en vous référant aux rapports d'activités de la Commission.

Étant donné que nous sommes dans un congrès scientifique, j'ai pensé que vous seriez intéressés plus particulièrement à connaître un volet de nos activités qui vous touche de près, c'est-à-dire les divers types de recherches qui se sont poursuivies à la Commission de toponymie pour réaliser tout ce qu'elle a accompli depuis sa création.

Comme cadre de ces divers types de recherches, j'ai voulu prendre les cinq grandes fonctions que j'ai énumérées au début, soit inventorier, normaliser, officialiser, contrôler et diffuser.

1. INVENTORIER

1.1. Recherche bibliographique

Sur le plan de l'inventaire, la Commission a entrepris des travaux de recherche bibliographique ; vous en connaîtrez un premier résultat cette semaine, puisque, dans le cadre du lancement, nous publions une édition provisoire d'une bibliographie sur la toponymie du Québec qui regroupe déjà au-delà de 700 titres. Le projet se poursuit actuellement en vue d'une édition plus définitive.

1.2. Recherche méthodologique

1.2.1. Inventaire documentaire

Sur le plan méthodologique, la Commission a procédé à la rédaction d'une méthodologie des inventaires toponymiques, qu'elle a publiée.

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée : « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

1.2.2. Entrevues

Sur le plan des entrevues toponymiques, elle a préparé un document (l'art de l'interview), qui sera éventuellement publié et qui fait part des difficultés et des méthodes à utiliser dans ce domaine.

1.2.3. Traitement

Quant au traitement des résultats de l'inventaire, la Commission a également procédé à une mise en forme de ses méthodes de travail sur ce plan et ce document fera également l'objet d'une publication d'ici un an.

1.3. Recherche historique

1.3.1. Itinéraires

En ce qui concerne la recherche historique, la Commission a entrepris résolument, depuis quatre ans, la présentation d'Itinéraires toponymiques. Déjà, ont paru : un ouvrage sur l'archipel de Mingan ; un autre sur le chemin du Roy (de Québec à Montréal ; un autre sur la région de Québec en Charlevoix incluant l'île d'Orléans et l'île aux Coudres ; un autre sur le Saguenay—Lac-Saint-Jean ; un autre sur l'Abitibi-Témiscamingue ; nous lancerons, cette semaine, l'*Itinéraire toponymique du Saint-Laurent*, un ouvrage de 450 pages rapportant l'origine historique de plus de 1 800 noms de lieux des rives et des îles du Saint-Laurent.

1.3.2. Banque de noms

Également, la recherche historique est impliquée dans l'établissement d'une banque de noms en vue de désignations commémoratives, comme la Commission a l'habitude de le faire, à chaque séance, depuis plusieurs années. Deux autres de ces désignations commémoratives vous seront annoncées officiellement dans le cadre du lancement de cette semaine.

1.4. Recherche géographique

1.4.1. Régionymes

Sur le plan de la recherche géographique, la Commission a procédé à de nombreux travaux, par exemple, des études sur les régionymes au Québec.

1.4.2. Territoire - Dossiers toponymiques

Également, des synthèses sur l'état de la toponymie dans chacune des régions administratives ont fait l'objet, depuis, de publications sous forme de dossiers toponymiques.

1.4.3. Entités transfrontalières

De plus, la Commission a mené, depuis un an et demi, une recherche poussée et nouvelle sur la toponymie des frontières du Québec, c'est-à-dire toutes les frontières qui sont voisines soit des autres provinces canadiennes, soit des États américains ; des contacts avec chacun des organismes ou des gouvernements impliqués suivront ces recherches.

1.5. Recherche folklorique

Sur le plan de la recherche folklorique, la Commission s'est penchée également sur l'apport du folklore à l'ensemble du corpus toponymique du Québec.

1.6. Recherche cartographique

Enfin, sur le plan cartographique, la Commission a entrepris des recherches, en particulier, sur la présence de la toponymie amérindienne sur les cartes anciennes ; elle a souhaité aussi publier l'étude de Mme Suzelle Blais qui sera lancée cette semaine et qui est intitulée *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, recherche qui est basée sur l'étude d'au-delà de 150 cartes antérieures au XX[e] siècle. Voilà donc un premier bloc de recherche relié aux inventaires.

2. NORMALISER

2.1. Recherche linguistique

En ce qui concerne la normalisation, c'est davantage la recherche linguistique qui est impliquée.

2.1.1. Terminologie géographique

C'est principalement par le biais d'un Comité de terminologie géographique que la Commission a entrepris la normalisation de la terminologie géographique du Québec, conformément au mandat reçu dans la *Charte de la langue française*. Actuellement, au-delà de 125 termes ont

été soit normalisés, soit recommandés en vue de leur usage dans l'administration gouvernementale.

2.1.2. Règles d'écriture - Guides

La Commission s'est impliquée énormément, de plus, au niveau des règles d'écriture de la toponymie, ce qui s'est traduit par la publication, il y a déjà plusieurs années, du *Guide toponymique du Québec* et du *Guide toponymique municipal*. En des périodes plus récentes, la Commission a publié un Guide sur l'utilisation de la toponymie dans la rédaction des raisons sociales; par ailleurs, nous lançons cette semaine un *Guide à l'intention des cartographes* et la deuxième édition du *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires*. La Commission publiera aussi, dans cette série, un *Guide des entités naturelles et artificielles*, un *Guide des entités administratives* et, éventuellement, un *Guide odonymique*.

2.1.3. Écriture des noms amérindiens

Enfin, la Commission a tenu à rassembler, dans le domaine amérindien, un colloque sur l'écriture des noms de lieux amérindiens, lequel s'est tenu il y a cinq ans, et elle publiera, dans les prochains mois, un rapport d'étape sur les activités qui ont eu lieu depuis. Et il me fait plaisir de vous annoncer aujourd'hui que nous commencerons la publication, au printemps prochain, d'une série de dossiers sur la toponymie de chacune des Nations amérindiennes représentées au Québec.

3. OFFICIALISER

En ce qui concerne l'officialisation, la recherche impliquée s'est située davantage au niveau administratif, démographique et juridique.

3.1. Recherche administrative

Sur un plan administratif, il a fallu poursuivre des recherches pour se demander, dans le contexte de la nouvelle *Charte de la langue française*, quels sont les points de départ et de limite d'un aménagement linguistique en toponymie, dans un contexte multi-linguistique comme celui du Québec. Nous avons poursuivi des recherches pour tâcher d'identifier quels sont les autres pays qui sont confrontés avec des problèmes semblables et, s'ils ont adopté des mesures, nous avons tâché de savoir comment ils les concrétisent.

Nous avons aussi eu à développer une recherche qui s'est poursuivie pendant plus d'une année sur la mesure selon laquelle la langue des minorités culturelles devrait se retrouver dans la toponymie du Québec. Et cela s'est traduit par l'adoption de deux énoncés de politique dont les textes seront publiés, cette semaine, dans le cadre du lancement.

3.2. Recherche démographique

Sur le plan démographique, la Commission est sans cesse attentive à vérifier le poids relatif des groupes linguistiques présents au Québec pour tâcher de voir dans quelle mesure l'ensemble du corpus toponymique officiel du Québec se rapproche ou s'éloigne de leurs proportions relatives.

3.3. Recherche juridique

3.3.1. Juridictions toponymiques intra et intergouvernementales

Sur le plan juridique, des recherches ont été poursuivies sur la définition des juridictions toponymiques à l'intérieur du Gouvernement du Québec. En effet, la Commission de toponymie n'est pas la seule instance qui intervient dans ce domaine; l'Assemblée nationale elle-même s'est réservé un certain nombre de prérogatives et elle a également délégué à d'autres instances, soit le Gouvernement lui-même, soit certains ministres, certains pouvoirs de désignation toponymique. Et il y a également toute la question de la juridiction partagée entre la Commission et les municipalités dans le domaine de l'odonymie.

3.3.2. Effets de l'officialisation

La Commission a poursuivi des recherches, d'autre part, sur les effets de l'officialisation de la toponymie du Québec pour en cerner les limites et également les avantages.

3.3.3. Limites du pouvoir réglementaire

Elle a dû également mener des recherches pour vérifier les limites de son pouvoir réglementaire, se demandant jusqu'où elle pouvait aller en adoptant un ou des règlements. Ainsi, cela lui a permis de procéder à l'adoption d'un règlement sur les noms de rues, qui est encore en instance d'approbation auprès du Gouvernement.

4. CONTRÔLER

Sur le plan du contrôle de la toponymie déjà officialisée, la recherche est davantage opérationnelle. Il a fallu se poser des questions sur les types de documents où les impacts de cette officialisation devaient être vérifiés. Il a fallu se demander par où on devait commencer dans ce contrôle. Tour à tour, la Commission s'est posé des questions sur le contrôle de la cartographie officielle, tant celle produite par l'administration québécoise que par l'administration fédérale. Également, l'affichage odonymique et toponymique ont été considérés. On a aussi observé la façon selon laquelle la toponymie est reproduite dans les annuaires téléphoniques. Le matériel didactique et la documentation de l'administration ont aussi été étudiés. Il a fallu, dans chacun de ces cas, adopter des stratégies, suite à ces recherches, pour déterminer comment on pouvait s'assurer que le travail de la Commission ne restait pas lettre morte dans un magnifique répertoire sur les tablettes d'une bibliothèque.

5. DIFFUSER

5.1. Recherche statistique

Enfin, sur le plan de la diffusion, la Commission a poursuivi des recherches sur le plan statistique. Nous avons mis au point, dans notre banque informatique, de nouveaux programmes (dont les derniers sont en train d'être terminés) qui nous permettent de déterminer, dans l'ensemble du corpus officiel, quelles sont les proportions relatives des toponymes par rapport aux odonymes, leur composition linguistique, leur contenu sémantique, et quels sont les types d'entités qui sont davantage représentés dans la toponymie officielle. Sur ce dernier point, on peut déjà mentionner que plus de 52 % de la toponymie officielle du Québec est composée de noms de lacs et, pourtant, ceci ne représente encore que 10 % des lacs du Québec.

5.2. Recherche systématique

5.2.1. Dictionnaire des noms de lieux du Québec

Tout cela nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup de confiance et même de hardiesse, puisque, je puis vous l'annoncer aujourd'hui, la Commission met en marche, dès cette présente année financière, un vaste projet dont l'objectif est la publication d'un dictionnaire des principaux noms de lieux du Québec. À voir la façon dont le projet s'amorce, on peut dire que la Commission va créer, dès le mois de septembre, un comité scientifique qui recrutera des membres non seulement au sein de l'administration mais également dans les universités et même à l'extérieur du Québec. Et cela, parce que nous ne pouvons plus étudier la toponymie du Québec sans regarder à l'extérieur, soit au niveau du reste du Canada, soit des États-Unis et évidemment de la France et même de certaines autres anciennes colonies françaises. Ce projet pourrait voir un premier aboutissement, nous l'espérons, à l'occasion de la tenue de la conférence des Nations Unies à Montréal, en 1987. Et nous espérons également pouvoir obtenir que le prochain congrès des sciences onomastiques se tienne au Québec en 1987. Ce serait une façon, pour la Commission, de souligner particulièrement l'institution au sein de l'administration gouvernementale d'une commission de géographie, 75 ans plus tôt.

Le rôle et les activités du Sous-comité de toponymie de la ville de Montréal*

J.-V. ARPIN

C'est un honneur et un privilège pour moi de venir donner une conférence sur le rôle du Sous-comité de toponymie de Montréal à l'occasion du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord.

Avant de traiter du rôle du Sous-comité de toponymie, il importe d'exposer les pouvoirs et les responsabilités relatifs à la toponymie montréalaise.

La Charte de la ville répartit les pouvoirs en matière de toponymie entre le Comité exécutif qui peut, en vertu de l'article 106, sur rapport du directeur du service concerné, « donner des noms aux rues, ruelles, voies et places publiques de la ville ; le conseil peut aussi, conformément à l'article 522, « sous réserve de l'article 106, donner des noms aux rues et les changer ».

Le Conseil peut également, en vertu de l'article 132 de la Charte, créer par règlements des services municipaux, notamment le Service de l'urbanisme à qui il délègue des responsabilités en matière de toponymie.

Avant 1941, il existait une commission des noms de rue sur laquelle peu d'informations sont disponibles quant à ses statut et fonctionnement.

En 1941, le Conseil créait par le règlement 1682 le Service de l'urbanisme qui reçut le pouvoir de faire des recommandations au Comité exécutif concernant les noms de voies publiques.

De 1943 à 1960, un comité de toponymie fut créé comme sous-comité de la Commission d'urbanisme, laquelle était un organisme consultatif relié au Service d'urbanisme.

Ce comité de toponymie faisait rapport au directeur du Service de l'urbanisme qui avait la responsabilité de faire des recommandations au comité exécutif en matière de toponymie.

En 1960, l'abolition de la Commission d'urbanisme entraînait avec elle la disparition du comité de toponymie.

En septembre 1961, le Comité exécutif, par voie de résolution, créait le Sous-comité de toponymie qui fut chargé de soumettre au comité exécutif des recommandations relatives à tous les noms de rues, ruelles, parcs et voies publiques.

Le mandat du Sous-comité de toponymie, non précisé dans la résolution du 28 septembre 1961, suit en pratique chacun des mandats du comité exécutif.

Les membres du Sous-comité de toponymie sont nommés par résolution du Comité exécutif après chaque élection municipale, sauf dans les cas où il s'agit de remplacer des membres qui quittent ce Sous-comité.

Rappelons enfin que le règlement 1682 qui avait créé le Service de l'urbanisme en 1941 fut modifié à deux reprises et qu'en 1978, un nouveau règlement constituant le Service de l'urbanisme stipulait que « le directeur avise le comité exécutif relativement à la dénomination des voies et des places publiques, des parcs et autres immeubles de la ville et aussi en matière de conservation du patrimoine ».

Le Sous-comité de toponymie est responsable de toutes les activités reliées à la toponymie : il doit veiller à ce que l'odonymie évolue au rythme des transformations qui s'opèrent dans le réseau des rues de la ville.

Il voit également à la normalisation de l'écriture des noms de rue, sous la supervision de M. Denis Rouillé, commissaire à la qualité de la langue française à Montréal.

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée : « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

Le secrétaire, qui est la seule personne attachée de façon permanente au secteur de la toponymie, a la responsabilité de constituer une banque de noms de rue. Il doit s'efforcer de trouver des noms qui soient significatifs pour Montréal et quand c'est impossible, il doit étendre ses recherches à l'histoire du Québec, du Canada et même des États-Unis, car plusieurs Montréalais y ont laissé leur marque aux XVII[e] et XVIII[e] siècles; sans exclure, évidemment, aucun des domaines de l'activité humaine, que ce soit la politique, l'économique, la religion, les arts, les sports, la science ou la philanthropie. Le secrétaire voit également à la mise à jour du fichier.

Le Sous-comité collabore avec des organismes publics, parapublics et privés, tels que certains ministères du Gouvernement du Québec, les services de la Communauté urbaine de Montréal (police, évaluation, bureau de transport métropolitain, aménagement du territoire), les services internes de Montréal (travaux publics, parcs, circulation, secrétariat administratif), Hydro-Québec, Bell Canada, les postes, Gaz métropolitain, la Compagnie Lovell; il répond également aux représentants des grands complexes immobiliers qui sont à la recherche de noms pour désigner des ensembles immobiliers et à la Commission des écoles catholiques de Montréal qui s'est déjà adressée au Sous-comité pour lui demander des noms pour ses écoles.

Le Sous-comité consulte également les municipalités adjacentes à Montréal pour la dénomination des voies intermunicipales dont les spécifiques risqueraient d'être éventuellement différents ou pour corriger les voies intermunicipales qui portent déjà plus d'un nom. Il faut éviter aussi d'éventuelles duplications dues à un manque de concertation entre les municipalités de l'île de Montréal.

On fait parfois appel au Sous-comité pour corriger des inscriptions fautives sur des monuments ou sur des plaques historiques.

Avec l'aide du Service de l'urbanisme, nous avons constitué une banque d'îlots et d'espaces verts pour honorer d'éminents personnages, surtout étrangers.

Le Sous-comité — en collaboration avec les services de la circulation et de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) — prépare la mise à jour et participe à la publication de deux ouvrages toponymiques: le *Répertoire des noms de rues* et la brochure intitulée *Toponymie* qui sera mise en vente dans les « maisons de la culture » l'automne prochain.

Nous recevons beaucoup de demandes d'information sur l'odonymie montréalaise et on nous suggère parfois de nouveaux noms ou des changements de noms de rue sous forme de lettres ou de pétitions.

À souligner que certaines démarches du public sont parfois fort incongrues, telles les requêtes de commerçants ou d'industriels en mal de réclame qui voudraient émailler le patrimoine toponymique de la métropole de noms mercantiles.

Le Sous-comité est également en relation avec des sociétés historiques locales préoccupées de valoriser notre patrimoine géohistorique et culturel.

En général, le Sous-comité se conforme à la norme des dix ans d'attente depuis le décès d'un personnage avant d'honorer sa mémoire d'un nom de rue.

La toponymie montréalaise reste fondamentalement française, partiellement anglaise et exceptionnellement amérindienne; et le Sous-comité s'efforce de maintenir et d'accentuer davantage le caractère français de la métropole par le choix qu'il fait de toponymes presque exclusivement français.

Je veux, en terminant, remercier et féliciter la Commission de toponymie pour le travail remarquable accompli dans la valorisation de notre patrimoine géohistorique et culturel québécois.

La Société canadienne pour l'étude des noms et les études onomastiques françaises en Amérique du Nord*

ANDRÉ LAPIERRE

Il serait peut-être utile, avant d'entrer dans le vif du sujet, de rappeler ici la place qu'occupe l'onomastique dans les sciences humaines et les liens qu'elle entretient avec la toponymie. L'onomastique est la science des noms propres et, en tant que telle, peut être considérée comme une branche de la linguistique, plus spécifiquement de la lexicologie. Dans leur *Dictionnaire de linguistique*[1], les auteurs précisent que l'onomastique est parfois divisée en anthroponymie (concernant les noms propres de personnes) et toponymie (concernant les noms de lieux). Discipline de convergence, l'onomastique attire à elle une riche gamme de chercheurs dont les intérêts dépassent souvent les aspects purement linguistiques de l'étude des noms propres. Grâce à cette transdisciplinarité qui la caractérise, l'onomastique occupe une place de choix parmi les sciences humaines et révèle les multiples facettes de l'acte de dénomination.

Les études toponymiques et anthroponymiques couvrant le domaine français d'Amérique ont commencé à se développer dans la dernière moitié du XIX[e] siècle, à la même époque où sont publiés d'ailleurs les premiers inventaires du lexique québécois. Déjà en 1871 avait paru le premier volume du célèbre *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*[2], de M[gr] Cyprien Tanguay, ouvrage dont la publication allait s'étendre sur une vingtaine d'années et qui a eu le grand mérite d'éveiller la curiosité et l'intérêt pour l'étude des noms propres. En fait, dans la première moitié du XX[e] siècle, on voit paraître une moisson intéressante d'études qui vont au delà du seul aspect généalogique des noms propres et abordent des questions onomastiques fondamentales, telle l'étymologie ou encore la transformation des noms de personnes due au contact des langues. Les travaux de Philéas Gagnon[3], Pierre-Georges Roy[4] et de Narcisse-Eutrope Dionne[5] jettent ainsi les bases de l'anthroponymie française nord-américaine.

Le domaine de la toponymie n'est pas négligé non plus. Les premiers inventaires de noms de lieux français en Amérique datent aussi du XIX[e] siècle et précèdent d'ailleurs les inventaires anthroponymiques. Dans sa description topographique de la Province du Bas-Canada[6], Joseph Bouchette a probablement fourni le premier inventaire systématique des noms de lieux québécois. À la fin du XIX[e] siècle paraît l'ouvrage de C.-E. Deschamps[7] qui est un répertoire des municipalités du Québec et, en 1906, Pierre-Georges Roy nous livre le fruit de ses patientes recherches sur les noms géographiques de la province de Québec[8] dans un ouvrage encore respecté de nos jours.

Fait intéressant à signaler, les études onomastiques sur le domaine français d'Amérique ne sont pas le seul fruit de chercheurs francophones. Aux États-Unis notamment, la revue *American Speech*, organe officiel de la American Dialect Society, a publié au fil des années des études portant sur les noms français tant américains que canadiens. Il en est de même de la revue *Names* de la American Name Society.

Mais tous ces efforts, aussi méritoires qu'ils aient été, ont été peu nombreux et par rapport à d'autres secteurs des études humaines, on doit admettre que le développement des études onomastiques françaises en Amérique du Nord fut plutôt modeste. Si bien qu'en 1967, le géographe Louis-Edmond Hamelin pouvait écrire: « Les études canadiennes de toponymie n'ont guère dépassé le stade des inventaires régionaux; elles restent donc fort incomplètes pour l'ensemble du pays. Peu d'auteurs se sont risqués à établir des classifications, soit historiques (J. Armstrong, 1930; L. Lacourcière, 1955), soit linguistiques (J.B.Rudnyckyj, 1949). Aucune présentation ne couvre tous les champs spatiaux de la « choronymie ». Les successions terminologiques sont mal établies. En toponymie, malgré les apparen-

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

ces, la géographie comme telle n'a apporté qu'une modeste contribution; les Commissions ad hoc, canadienne (1897) et québécoise (1912), ont beau être officiellement titrées du mot « géographie », les géographes professionnels n'y sont entrés que depuis peu. »[9]

Il faut aussi ajouter que pendant longtemps les chercheurs en onomastique ont travaillé isolément, les uns publiant dans des revues d'histoire tel le *Bulletin des recherches historiques*, d'autres dans des revues de géographie comme le *Bulletin de la société de géographie de Québec* pour ne mentionner que celle-là. C'est qu'à la vérité, l'onomastique en tant que science autonome était encore en gestation et que les structures qui auraient permis de regrouper les efforts de ces chercheurs n'étaient pas encore en place.

Le coup d'envoi ne viendra qu'en 1938 alors que le grand linguiste Albert Dauzat, conscient des rapports étroits unissant l'étude des noms propres non seulement à la linguistique mais à d'autres sciences humaines, prit l'initiative d'organiser du 25 au 29 juillet à Paris, le premier congrès international de toponymie et d'anthroponymie. Lors du III[e] congrès, à Bruxelles en 1949, fut fondé le Comité international des sciences onomastiques, organisme qui prit en charge la tenue, à tous les trois ans, du congrès international des sciences onomastiques auquel les efforts de Dauzat avaient donné naissance. Depuis lors, le congrès a eu lieu régulièrement et le prochain, le XV[e] se tiendra dans quelques semaines à Leipzig.

Au Canada, l'âme dirigeante des études onomastiques a été, sans nul doute, le professeur Jaroslav Bohdan Rudnyckyj. Membre participant du premier congrès international des sciences onomastiques à Paris, il arrive au pays en 1949 comme directeur du Département d'études slaves de l'Université du Manitoba à Winnipeg. Deux ans plus tard, il lance la revue *Onomastica*, première revue canadienne consacrée essentiellement à l'étude des noms propres. Publiée sous l'égide de la Commission d'onomastique de l'Académie ukrainienne libre des sciences, la jeune et, il faut l'avouer, modeste revue accueille surtout des articles en slavistique mais ne néglige pas pour autant le domaine de l'onomastique franco-canadienne. On y retrouve notamment une étude sur l'origine et l'histoire du nom *Acadie*[10] et une autre sur les noms d'origine française à Terre-Neuve[11].

Le véritable coup d'envoi de l'onomastique canadienne intervient cependant à Londres le 8 juillet 1966 à l'occasion du IX[e] Congrès international des sciences onomastiques. Sous l'instigation du professeur Rudnyckyj, un groupe de chercheurs dont notre collègue Jean Poirier, fonde l'Institut canadien des sciences onomastiques, organisme qui se donne pour objectif de favoriser les échanges entre onomasticiens et de promouvoir l'étude des noms propres au pays. Lors de la première réunion annuelle de la nouvelle société à l'Université Carleton d'Ottawa l'année suivante, le professeur Rudnyckyj est élu président et Jean Poirier membre du comité consultatif.

L'Institut canadien des sciences onomastiques a regroupé, dès le début, à côté des nombreux chercheurs en slavistique d'autres individus intéressés ceux-là à l'étude des noms d'origine française en Amérique. Parmi ces pionniers, deux noms sont à retenir. Mentionnons d'abord Jean Poirier dont la Commission de toponymie du Québec vient de publier un très beau recueil de ses plus importantes publications et Henri Dorion dont la contribution à l'onomastique française à travers le Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique à l'Université Laval a été déterminante.

Un examen historique des thèmes abordés chaque année lors des réunions de l'Institut démontre que l'onomastique française a toujours été présente au programme des communications et que cette présence a même eu tendance à s'accroître au fil des années. D'abord peu nombreux au conseil d'administration de l'Institut, les chercheurs francophones occuperont au cours des années 1970 des postes importants. Par exemple, Jean Poirier a été le deuxième président de 1970 à 1973 et de 1976 à 1979, Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin ont été nommés au Conseil consultatif, pour ne nommer que ceux-là.

Les effectifs de la société ont progressé lentement. En 1970 on comptait 26 membres et 43 sept ans plus tard. Néanmoins, ce jeune groupe d'onomasticiens s'est réuni régulièrement un peu partout au Canada [Université du Manitoba (1970); Université Memorial de Terre-Neuve (1971); Université McGill à Montréal (1972); Université Queen's de Kingston (1973); Université de Toronto (1974); Université de l'Alberta à Edmonton (1975); Université Laval à Québec (1976)], attirant chaque fois de nouveaux chercheurs. Progrès lents mais sûrs puisqu'au fil des années, le nombre total des membres s'est accru de façon régulière. Il faut croire qu'en onomastique, tout comme dans la parabole de l'Évangile, la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux. Il suffit d'ailleurs de consulter le substantiel document minutieusement préparé par Henri Dorion et Louise Laperrière-Monahan du Groupe d'étude de choronymie et de terminolo-

gie géographique de l'Université Laval[12] à l'occasion de la 10e réunion de la société à Québec en 1976 pour mesurer tout le chemin qui reste à faire en onomastique canadienne.

Lors de la 11e réunion de l'Institut à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, il fut décidé de changer le nom de l'organisme à celui de *Société canadienne pour l'étude des noms* dans le but avoué d'attirer un plus grand nombre de chercheurs dans un domaine qui, coiffé du titre de « sciences onomastiques » aurait pu paraître nébuleux et rébarbatif aux yeux de certains. En 1980 avait lieu à l'Université du Québec à Montréal la plus importante réunion de la Société en ce qui concerne l'onomastique française en Amérique. Étalée sur quatre jours, elle comportait une bonne douzaine de communications dans le domaine, présentées surtout par des chercheurs de la Commission de toponymie du Québec, organisme qui en 1977, a remplacé la Commission de géographie (1912) du Québec.

En 1982, les effectifs de la société dépassaient le cap de la centaine et en février 1983, la Société canadienne pour l'étude des noms était admise au sein de la Fédération canadienne des études humaines, organisme qui regroupe une trentaine de sociétés savantes au pays dont plusieurs entretiennent des liens étroits avec l'onomastique. La société bénéficie désormais d'une subvention administrative du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et continue de toucher une subvention de voyage de la même source pour la tenue de sa réunion annuelle dans le cadre des sociétés savantes. Ce cadre, rappelons-le, est unique en ce sens qu'il permet des échanges avec des chercheurs d'autres provenances, échanges qui attirent souvent à l'onomastique des personnes qui ne soupçonnent même pas l'existence d'une société vouée essentiellement à l'étude de l'acte de dénomination.

Quelles sont les perspectives d'avenir de notre société? J'ose croire qu'elles sont excellentes. Chaque année, de nouveaux chercheurs viennent grossir les rangs de la Société canadienne pour l'étude des noms. Quant à l'onomastique française, elle occupe une place de choix parmi les préoccupations de la société, comme en témoignent les sujets de communications aux réunions annuelles ainsi que les articles parus dans notre revue, *Onomastica Canadiana* (anciennement *Onomastica*). Rappelons, par exemple, que c'est dans le n° 51 qu'est paru l'important travail du professeur René Coulet du Gard sur les noms d'origine française aux États-Unis[13]. À partir du n° 61, la revue comprend une section de comptes rendus, initiative qui permet la recension critique des nouvelles parutions dans le domaine et, à partir du n° 62, un comité de rédaction qui évalue les articles soumis pour publication. Sans prétendre avoir atteint le même niveau de qualité que la revue américaine *Names*, *Onomastica Canadiana* a maintenant atteint une vitesse de croisière honorable et demeure toujours la seule revue d'onomastique au pays.

La Société canadienne pour l'étude des noms, c'est d'abord et avant tout une communauté de chercheurs unis par un objectif commun, celui de promouvoir l'étude des noms propres dans tous ses aspects. En ce qui concerne l'onomastique française, ces chercheurs se répartissent essentiellement en trois groupes: des universitaires tels Franck Hamlin de l'Université de Colombie-Britannique, lauréat 1983 de la Société française d'onomastique ou encore Gerald Thomas, directeur-fondateur du Centre d'études franco-terreneuviennes; des administrateurs oeuvrant en onomastique appliquée tels Jean-Paul Drolet, président du Comité permanent canadien des noms géographiques, François Beaudin, président de la Commission de toponymie du Québec et initiateur de ce Premier congrès international sur la toponymie française en l'Amérique du Nord ou encore Jean-Yves Dugas, responsable du Service de l'inventaire et du traitement à la Commission de toponymie du Québec et membre du Comité international des sciences onomastiques. La Société accueille également des étudiants aussi bien que des chercheurs indépendants, souvent isolés, et leur offre l'occasion de faire connaître et partager le fruit de leurs recherches.

Depuis maintenant près de vingt ans, cette communauté de chercheurs, d'abord réduite mais sans cesse grandissante, a contribué par ses travaux à éveiller la sensibilité et à attirer l'attention d'autres chercheurs à l'importance et au rôle interdisciplinaire qu'a joué l'onomastique aussi bien à l'intérieur des sciences humaines qu'au sein des sciences sociales. La Société canadienne pour l'étude des noms a fourni, au fil des années, un cadre propice à la discussion de plusieurs questions intéressant les noms français d'Amérique dont certaines sont inscrites au programme de ce congrès: inventaire et typologie des désignations françaises, problèmes de contact des langues, normalisation et officialisation des toponymes, etc. Non seulement à travers la toponymie mais l'anthroponymie également, la Société canadienne pour l'étude des noms continue à s'intéresser vivement au domaine français d'Amérique et dans ce sens, elle est particulièrement heureuse d'avoir été invitée à participer aux travaux de ce congrès.

RÉFÉRENCES

1 Dubois, Jean et al. (1973) *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.

2 Tanguay, Mgr Cyprien (1871-1890) *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Québec et Montréal: E. Sénécal.

3 Gagnon, Philéas (1909) « Noms propres au Canada français ». *Bulletin des recherches historiques* 15: 17-30, 49-61, 80-94, 112-124, 143-157, 177-186.

4 Roy, Pierre-Georges (1902) « Orthographe de noms canadiens ». *Bulletin des recherches historiques* 8: 37-41.

5 Dionne, Narcisse-Eutrope (1914) *Les Canadiens français*. Québec: Garneau, Montréal: Granger.

6 Bouchette, Joseph (1815) *A topographical description of the province of Lower Canada, with remarks upon Upper Canada and on the relative connexion of both provinces with the United States of America*. London: W. Faden.

7 Deschamps, C.E. (1896) *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*. Québec: Léger Brousseau.

8 Roy, Pierre-Georges (1906) *Les noms géographiques de la province de Québec*. Lévis: la Cie de publication « Le Soleil ».

9 Hamelin, Louis-Edmond (1967) « Classement des noms de lieux au Canada ». *Études de linguistique franco-canadienne*, Jean-Denis Gendron et George Straka, Québec: Presses de l'Université Laval, p. 153.

10 Cormier, Clément (1966) « L'origine et l'histoire du nom Acadie ». *Onomastica* 31: 5-8.

11 Seary, E.R. (1958) « The French Element in Newfoundland Place Names ». *Onomastica* 16: 5-13.

12 Dorion, Henri et Laperrière-Monahan, Louise (1976) *Possibilités de recherche en onomastique*. Québec: Groupe d'étude de choronymie et de terminologie de l'Université Laval.

13 Coulet du Gard, René (1974) « The Handbook of French Place Names in the U.S.A. ». *Onomastica* 51: 5-234.

Domestic geographical names standardization in the United States*

DONALD J. ORTH

It would be ideal if in everyday language all people were to use but one name for a given entity and only one entity would be known by that name. In practice, the extent to which either complete distinctiveness is approachable or something less can be tolerated varies with time according to socio-political conditions, the mobility of people, their naming habits, and the flexibility of language. Standardization of the written forms of names and their applications has become increasingly important during the last one hundred years because of reference needs associated with the development of natural sciences; sophisticated transportation and communication systems; special land, mineral, and water rights; and highly accurate large-scale maps and charts. Confusion and misunderstanding may occur when the name for an entity is spelled in different ways, when different names are used for the same place, when the same name is used for different places, or when a name is applied to a feature in a way that is unexpected or different from the general understanding of how it should apply.

The standardization of domestic geographical names in the United States began late in the nineteenth century. After the American Civil War there was a surge of mapping and scientific reports associated with the exploration, mining, and settlement of the western territories. The accuracy of the large number of new names and their spellings became a serious problem to mapmakers and scientists requiring uniform, nonconflicting geographical nomenclature. The problem was taken to President Benjamin Harrison, who signed an Executive Order on September 4, 1890, establishing the U.S. Board on Geographic Names. He gave the Board authority to resolve all unsettled questions concerning geographical names. Decisions of the Board were accepted as binding by all departments and agencies of the Federal Government.

In 1906 President Theodore Roosevelt extended the responsibilities of the Board. No longer did it only adjudicate conflicts, but it now had authority to standardize all names for Federal use including name changes and new names. The final period in the Board's history began in 1947 when Congress reestablished the Board by Public Law. Now sharing its responsibilities with the Secretary of the Interior, the Board on Geographic Names is authorized to establish and maintain uniform geographical names usage throughout the Federal Government. It presently is made up of members and deputies from nine Federal departments and independent agencies, providing a broad spectrum of representation from most Federal programs concerned with the use of geographical names. Members and deputies are appointed by the respective heads of their departments or agencies for a two-year term. The Chairman is appointed by the Secretary of the Interior on nomination by the Board.

Special working committees are established by the Board when necessary, and the Secretary of the Interior, upon recommendation, may establish advisory committees of recognized experts in their respective fields to assist in the solution of special problems. Current working committees include the Domestic Names Committee, Foreign Names Committee, Executive Committee, Publications Committee, and advisory committees on Antarctic and undersea feature names. All members of the Board and their deputies are employees of the Federal Government and they serve without further compensation. The Board on Geographic Names meets four times a year to review committee programs and to consider particular issues.

Since 1947 the Domestic Names Committee has met monthly to carry out the standardization of domestic names in the name of the Board. Consisting of members and deputies representing the Departments of Interior, Commerce, and Agriculture, and the Government Printing Office, Postal Service, and Library of Congress, it is responsible for standardizing the names of

* *La normalisation des noms géographiques aux États-Unis (Domaine national).*

Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).

places, features, and areas within the 50 States and in other areas under the sovereignty of the United States. The Executive Secretary and staff support for the domestic names activities of the Board are provided by the U.S. Geological Survey, an agency in the Department of the Interior.

The Domestic Names Committee does not make its rulings arbitrarily. From the beginning, in 1890, the Board developed principles for the standardization of domestic names that have, for the most part, stood the test of 94 years. The Committee is responsible for resolving name conflicts, for considering proposals of new names for unnamed features, and for formal changes in names. It identifies only one official name for each named geographical entity. This one-name, one-entity principle is an important consideration in the process of standardization because it does not allow for compromise when two names claim equal validity. Variant names, however, may be used in parentheses after the official names on maps. The Committee also does not initiate actions to change names or give names to unnamed features. It responds to outside requests by approving or disapproving such proposals for Federal usage.

The guiding principle of official name selection in the United States is formal recognition of present-day local usage. To this end, the Committee and its supporting staff work closely with State geographical names authorities, State and local governments, and the general public in order to determine the choice, spelling, written form, and application of names for official use.

Names are normally accepted as found in local and published use. This is an important point, because written forms and spellings of names are sometimes found to differ from what may be expected. Although most names in the United States have their origins in the English language, there are many that originated in the French, Spanish, Amerindian, and Polynesian languages. France and French-speaking people, for example, were involved in the exploration and settlement of large areas of what is now the United States. A rich legacy of geographical names from the French language can be found in every State of the Union. They include not only those names originally given and used by French speakers, but also French forms of Amerindian names, French personal names in geographical names, and those French place names and generic forms that English-speaking people have adopted.

These names now exist in a society in which English is the dominant language. The transfer of names from one language to another, however, did not always occur without modification of the names and their applicational meanings. Changes may be the result of a process called folk etymology, a phonetic adjustment to a new language, or a partial or full translation of the name. Because official name usage in the United States is based on local usage, many names embody elements of more than one language such as *Des Moines River* (French, Amerindian, and English) and grammatically incorrect forms such as *El Mesa*. Where names have been modified or "corrupted" in local use, the Committee does not normally attempt to restore the original or what some people consider the correct forms or spellings. The Committee recognizes a proper geographical name as a label whose primary purpose is to identify a geographical entity. The denotative role of proper names and the connotative role of other words in language are considered separate functions.

Although conformance to local usage provides the basis for domestic standardization, the matter is not always clear. In each case, Committee members need to decide the level or degree of local usage, and at what point other factors are given equal or more consideration. The Committee defines a geographical name in local usage as one commonly and currently used for an entity, whether in spoken and/or written form, by persons having frequent enough contact with the entity to use the name on a regular basis.

Official domestic names can be divided into four groups that are based on procedures adopted by the Committee for defining their status: (1) noncontroversial local names on official maps, (2) names established by act of Congress, (3) administrative names, and (4) decisions of the Domestic Names Committee. With few exceptions, most names in the United States are well established. Their written forms on maps, charts, official documents, and in other publications agree with local usage, both with regard to the names themselves and to their applications to specific geographical entities. These names, by definition, are official and are for use throughout the Federal Government.

Many names, however, receive their official status by more conventional methods. A name established by an act of the Congress of the United States, for example, is automatically official. We must also consider official those names established by the administrative authority of a Federal, State, or local governmental organization for special categories of features, such as minor civil divisions, polities, parks, buildings, dams, highways, and streets.

Official domestic names are also established by a formal act of the Domestic Names Committee or, on rare occasions, the full Board on Geographic Names. Names are a part of everyday language and, like language, there are forces and conditions that effect change. One of the major duties of the Domestic Names Committee is to consider and rule on controversial name problems that often are the result of change. A controversy exists when there is a disagreement between the choice of a name, its spelling, or its application to a specific geographical feature. Disagreements may occur between local and established written usage, between local and official usage, and even in local usage itself.

Name conflicts are submitted to the Domestic Names Committee by agencies in Federal, State, and local governments, by nongovernmental organizations, and by private citizens. The staff investigates each conflict in depth, then places it on a monthly docket list that describes and locates the feature, describes the nature of the name conflict, and lists factors relevant to the rendering of a decision. Each docket list is circulated to Committee, to appropriate Federal and State agencies and State geographical names authorities, and, when necessary, to local governments and special individuals who may be expert in the names of a certain area.

The resolution of each docketed name conflict requires that the Committee consider docket list responses and recommendations, along with specially defined factors, during its deliberations. Significant factors considered by the Committee include not only local usage, but also established, historical, legal, legislated, spoken, and written usage. The Committee defines established usage as a geographical name that has appeared consistently in written form or has been expressed consistently in everyday spoken language and is supported by historical or current written materials or folklore. Legal usage refers to a name that appears in a document generated as part of a legal procedure accomplished by a governmental body.

Other factors considered in the decision process, generally covered by policy or procedural statements, include name duplications, misapplications, typographical errors, and variable spellings of a specific for different features. Duplication causes confusion and often is responsible for unstable name conditions. Diacritical marks are adopted for use on names of French, Spanish, Amerindian, and Polynesian origin only if there is substantial evidence of active local use of the marks. Glottal stop marks are not normally used, and the genitive apostrophe is always omitted from the specific parts of official domestic geographical names. Locally used names which are derogatory to a particular ethnic group, religion, or class of people are not adopted for official use.

Any organization or individual may propose a name for an unnamed feature in the United States. In such cases, the Committee prefers imaginative names that are unique or distinctive. The largest number of proposed names, however, are commemorative of persons. Names that honor living persons, or may be construed to honor living persons, will not be considered by the Committee.

Policies of the Domestic Names Committee are approved by the Board and by the Secretary of the Interior. Decisions of the Committee are published in the name of the Board in a quarterly Decision List after their approval by the Secretary of the Interior.

In 1976, the Geological Survey, in cooperation with the Board on Geographic Names, began the systematic collection of geographical name information at a time when published large-scale topographic maps were available for more than 75 percent of the United States. At present, over 2 million official domestic geographical name records are on file in the computer-based Geographic Names Information System. The number will be increased to about 2.5 million after the second phase of the name collection program is completed in a few years. One of the products of the data file is *The National Gazetteer of the United States of America*. It is a series of State, territory, and other special listings of geographical names. So far, gazetteers for the States of New Jersey and Delaware have been published. In 1985, several other State gazetteers will become available including the one-volume *Concise Gazetteer of the United States*. The Geographic Names Information System and the gazetteer series provide a ready reference of official geographical names in support of the national standardization program of the Board on Geographic Names.

As arbiter of geographical-name usage on all maps, charts, and other publications issued by the United States Government, the Board on Geographic Names is the Nation's central authority for solving problems and answering inquiries about geographical names. Its renderings of name choice, name form, spelling, and application become the official lexicon of mapmakers and map users throughout the country. At its centennial in six years, the Board can take special pride in having established an effective, stable system for standardizing geographic nomenclature in the United States.

Les activités toponymiques de l'État du Wisconsin notamment celles portant sur les noms de lieux français*

F.G. CASSIDY

Cette communication se divise en deux parties: en premier lieu je vous présenterai un résumé très bref des activités toponymiques du Conseil de l'État du Wisconsin, aux États-Unis: « Wisconsin Geographic Names Council », sur les noms géographiques; puis je vous ferai part de quelques notes sur les noms de lieux d'origine française au Wisconsin qui existent en nombre considérable à cause du rôle que cette région a joué, au XVII[e] siècle et après, dans l'exploration des Grands Lacs. Le Wisconsin est borné par le lac Michigan à l'est, le lac Supérieur au nord-ouest, et le fleuve Mississippi à l'ouest; il est donc situé au centre du territoire ouvert aux Européens par les Français.

Le Wisconsin Geographic Names Council, auquel je siège en tant que membre invité depuis 1969, est un comité du State Geographic Board. Ce comité suit de très près les règlements de l'autorité fédérale (Annexe 1); mais pour le Wisconsin, nous avons six principes supplémentaires:

a) Ne pas nommer de trait géographique ou d'endroit d'après un individu vivant;

b) Ne pas accepter, en général, de nom de dérivation scientifique;

c) Accepter des noms à évocation historique d'origine française ou indienne; dans ce dernier cas, si les noms indiens sont ceux des nations autochtones du Wisconsin et si les noms ne sont pas trop longs ou trop difficiles à prononcer [en anglais];

d) Ne pas accepter de noms qui portent le *'s* ou *s* du possessif;

e) Ne pas considérer comme nom un lac de moins de 4 hectares (10 acres) d'étendue, sans raison spéciale;

f) Ne pas considérer comme nom une rivière de moins de 8 km (5 milles) de longueur, sans raison spéciale.

Comme vous pouvez le supposer, le plus difficile de ces principes à appliquer, c'est celui qui concerne les différences linguistiques entre le français et l'anglais — différences qui produisent quelquefois des résultats grotesques ou absurdes. Mais attendons un peu pour parler de cela. Puisque les membres du comité actuel ne connaissent pas d'autres langues que l'anglais, et puisque je ne connais pas les langues indiennes, je dois faire des recherches de temps en temps! En effet, en composant ces notes, je me suis rendu compte pour la première fois qu'il existe encore parmi nos noms de lieux wisconsiniens quelques anomalies et fautes de grammaire et d'orthographe. J'essaierai de faire corriger ces fautes à l'avenir.

Notre Comité se réunit deux fois par année. Les demandes de changements ou d'additions de noms émanent des lieux concernés et doivent être soumises au Comité accompagnées des faits historiques et personnels s'y rapportant. Les décisions faites au niveau de l'État passent ensuite au niveau fédéral pour l'acceptation finale. Le travail du comité consiste en grande partie quand on envisage des révisions de cartes officielles — en général les cartes topographiques de United States Geodetic Survey — à corriger et à améliorer ces cartes avant qu'elles soient réimprimées. Les décisions du Comité sont publiées de temps en temps et fournissent une norme pour les autres bureaux de l'État.

Maintenant, en ce qui concerne les noms de lieux français, il faut se rappeler quelques faits historiques pour nous orienter dans la région. Le Wisconsin — selon l'évolution normale des

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).*

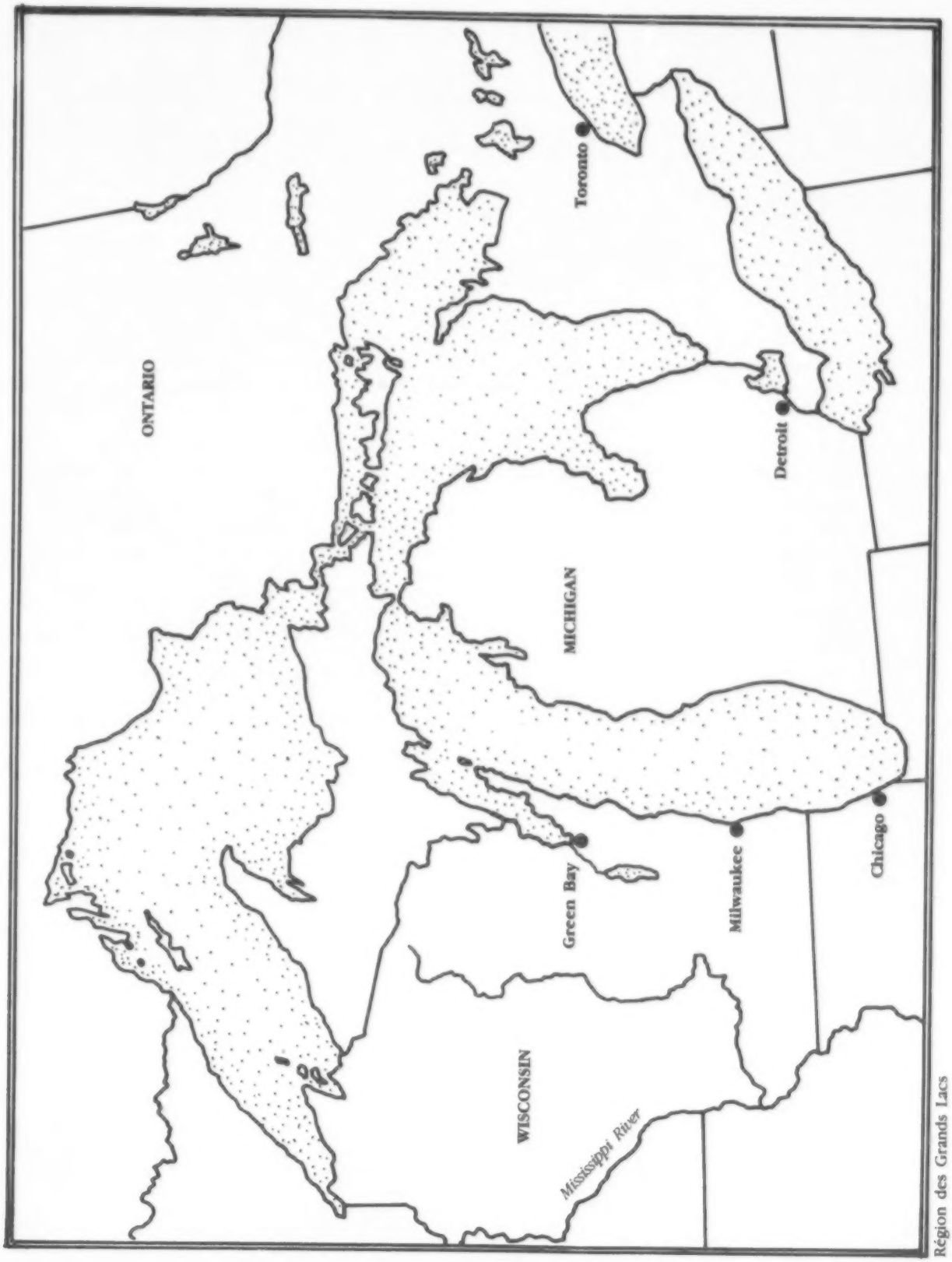

Région des Grands Lacs

noms d'États américains — a pris le nom de son fleuve principal, nom probablement d'origine Menomini, de signification inconnue, en orthographe française « Ouisconsing », en anglais officiellement « Wisconsin » depuis 1846. L'exploration des Grands Lacs par les Français avait deux buts: 1) l'extention du commerce des fourrures, entreprise très lucrative, et 2) la recherche d'un passage navigable, légendaire mais toujours espéré, jusqu'à l'océan Pacifique. En conséquence, c'est au fond des Grands Lacs et aux rivières qui s'y jetaient à l'ouest, que les premiers Français intrépides sont venus — Jean Nicollet en 1634, et, en 1673 Louis Jolliet et Jacques Marquette — au milieu de ces pays habités par les Indiens.

Le Wisconsin, surtout à l'époque présente *Green Bay* — alors nommé *Baie des Puants* — fut successivement territoire français jusqu'en 1763, anglais jusqu'en 1816, américain en 1836, *Wisconsin Territory*, et *State of Wisconsin* en 1848. La plupart des noms de lieux français furent donnés au cours de l'exploration des Canadiens. Par conséquent, la plupart de ces noms sont simplement géographiques, employant les termes génériques *lac, baie, rivière*, etc., termes déjà entrés dans la langue anglaise: lake, bay, river, etc. D'autres termes, pourtant — *prairie, butte, coulée, dalle*, — employés naturellement par les Français, furent sûrement adoptés en anglais pour la première fois au Wisconsin. Ces mots adoptés ne sont pas précisément datables, mais les vieilles cartes et les répertoires de noms de lieux témoignent de cette transformation.

Au Wisconsin, on trouve la ville de *Prairie du Chien* (le « Chien », nom d'un chef Indien, traduit en français), *Butte des Morts* (cimetière des guerriers Indiens), plusieurs *Coulée* (petites vallées le long du Mississippi, région appellée « Coulee Country »); et *Wisconsin Dells* (fausse traduction des *Dalles du Wisconsin*, où la rivière a creusé un passage étroit entre des piliers rocheux stratifiés, les dalles).

Comme je l'ai déjà fait remarquer (troisième règlement du Wisconsin Geographic Names Council), la traduction de noms français en langue anglaise présente quelques difficultés. Ici au Québec, je n'ai pas besoin de préciser ces difficultés mais seulement de les illustrer dans le cas de l'État du Wisconsin. En écoutant le français, les anglophones ne se rendent pas clairement compte de la nasalité des voyelles finales et ne la reproduisent pas. Ainsi, *Chaouanon* devient *Shawano*, avec, en plus, le changement d'orthographe: *ch-* qui devient *sh-*. Les consonnes françaises écrites mais non prononcées sont loyalement retenues et reproduites par les anglais. Ainsi, des *Moines* commence comme [dɛsmɔɪnz], simplifié plus tard en [dɪ'mɔɪn], compromis entre orthographe et son. *La Mission des Pères*, près de Green Bay, a beaucoup souffert: *la mission* perdue, et *des Pères* réduit brutalement à *De Pere* [dɪ'piəɹ]. Dans *Butte des Morts* on peut imaginer de lugubres possibilités mais, reconnaissant que le nom est français, on a fait l'effort de le prononcer ainsi, et on arrive à ['bjudɪ'moəɹ]. Il est bien possible que quelques-uns prennent cela pour « beauty-more ». Un autre nom qui a conservé un trait français c'est *la Montagne qui Trempe à l'Eau* (escarpement au milieu de la rivière- bon point de repère), aujourd'hui *Trempealeau* ['trɛmpəlou].

L'orthographe anglaise est quelquefois phonétique: la rivière où le marchand de fourrures Jean Baribault avait son dépôt, et la ville voisine, portent son nom: *Baraboo*. Cela, c'est même plus proche de la prononciation franco-canadienne qu'on ne le soupçonne d'abord: -a-u-l-t, en français de Paris [o], devenait souvent au Canada [u]- voir *Sault-Sainte-Marie* prononcé [su] et souvent en anglais épelé « *the Soo* ». Le *-ault* français — orthographe impossible, avec quatre lettres pour représenter le seul son [o] — se retrouve aujourd'hui aux États-Unis dans le nom d'une voiture française, prononcé [rɛ'nɔlt].

Les anglophones ont eu peu de difficulté à adopter les noms simples: *La Crosse, Eau Claire, Eau Pleine*. On accepte aussi *Lac du Flambeau*, mais on est tout de même plus à l'aise avec *Flambeau Lake*. On peut presque classer les noms originels de ce genre par la position du mot *lac* ou *lake*; quand le mot générique précède, le nom fut très probablement donné par les Français. L'exception à cette règle se trouve dans les noms très récents donnés par des gens qui trouvent cela plus à la mode, un peu différent, « romantique ». Voici quelques exemples de mélanges bilingues: *La Rose Lake, Le Claire Lake*, et *Lake Belle View*.

Le nom français qui a causé le plus de difficulté au Wisconsin et qui a dû souvent être changé, c'est *Courtes Oreilles* — référence aux Indiens, sous-tribu des Ottawa, qui avaient coutume de tailler les bords de leurs oreilles, ce qui donnait l'effet d'oreilles courtes. Ces deux mots, avec leurs consonnes muettes et d'autres traits non anglais, réclament ['kortso'reɪz]. Mais le Wisconsin Names Council n'a pas voulu retenir la forme française parce que celle-ci était trop difficile à prononcer. On a fait un compromis: de retenir *Lac* et *Oreilles*, mais de rendre *Courtes* plus anglais: *Court*. Le résultat hybride est Lac Court Oreilles. Voilà pour l'orthographe. Pour la prononciation la solution surprenante, c'est de créer, pour la rivière et le village, *Couderay*. Pas mal, il me semble. Du moins, *Couderay* repré-

sente très exactement la prononciation actuelle des habitants.

J'ai souligné quelques noms français du Wisconsin qui me semblent les plus intéressants en éclairant les procédés d'adaptation, mais ce petit nombre ne représente pas plus de 200 noms français topographiques et descriptifs (*Fond du Lac, Prairie du Sac,* etc.); les noms historiques, commémoratifs, honorifiques (*Allouez, La Salle, Pepin, Perrot, Radisson, Langlade, Lamartine,* etc.); les quelques noms traduits du français (*La Porte des Morts*, maintenant *Death's Door*; *Calumet* et son voisin *Pipe*; *Rivière des Renards*, où *renard* traduit le nom Indien *Outagami*. *Outagami* reste pour un comté, mais *renard* est perdu en faveur de *fox*: *Fox River*. En préparant ces notes, je me suis rendu compte qu'il est difficile, à propos de quelques noms quasi français, de décider si leur formation dépend de l'ignorance du français ou de l'influence naturelle de la langue anglaise. *Bellmare Lake*, par exemple, pour *lac belle-mère*, est entièrement anglicisé; les saintes Rose et Marie ont perdu le genre féminin dans les noms *Saint Rose* et *Saint Marie*. Le nom *Shopiere* [šo'piəɪ], comme on l'explique, vient du français « chaux pierres » — mais cela n'est pas du bon français, car on doit plutôt dire *pierres de chaux*, ou *pierres à chaux*. Ce nom me semble avoir l'air d'une confection faite par quelqu'un qui se servait sans expertise d'un dictionnaire.

En conclusion, je répète qu'il serait peu réaliste de s'attendre à ce que ceux qui ne parlent qu'une langue respectent les différences de prononciation d'une autre langue très différente. Pour les gens du Wisconsin qui ne parlent que l'anglais, il n'y a que quatre solutions: 1) traduire le toponyme étranger, ce qui fut fait avec *Death's Door*; 2) accepter plus ou moins l'orthographe étrangère en prononçant le mot à peu près comme dans la langue d'emprunt par exemple au Wisconsin, *Prairie du Chien*; 3) accepter la prononciation étrangère en l'indiquant au moyen de l'orthographe, par exemple Shawano; 4) finalement, rejeter le nom étranger en lui en substituant un nouveau, ce qui fut fait en remplaçant Baie des Puants par le nom plus simple et bien anglais de *Green Bay*. Si l'on considère les difficultés importantes qu'on trouve au Wisconsin, on peut dire, je crois, que la plupart des noms de lieux d'origine française ont été en général respectés. Les transformations, sauf quelques exceptions, sont acceptables. On est arrivé à une symbiose viable.

ANNEXE 1

GUIDELINES

The United States Board on Geographic Names Guidelines:

(A) That local usage be followed whenever possible.

(B) That the specific name precede the generic name; for example, preference is given to Alice Lake rather than Lake Alice.

(C) That whenever practicable the recommended names include single names only followed by the generic name; for example, preference is given to Meyer Lake rather than John Meyer Lake.

(D) That hyphens be omitted in newly established names.

(E) That descriptive words such as "Big", "Little", etc. be eliminated unless they are necessary for proper identification of the feature.

The State of Wisconsin Geographic Names Council Guidelines:

(A) Not to name a geographic feature after any living person.

(B) Names having a scientific derivation are not as a rule acceptable.

(C) Names with historical significance or with Indian or French origin are usually appropriate, but care should be exercised that the Indian names are from tribes native to Wisconsin. They should not be too long nor difficult of pronunciation.

(D) That newly acquired proper names for geographic features shall not be designated with "'s" or "s", indicating possession, following the name. For example: Mott Lake, rather than Mott's Lake or Motts Lake.

(E) That only lakes 10 acres or more in size shall be considered by the Council. For example: significant public use.

(F) That only streams 5 miles or more in length shall be considered by the Council for naming unless reason is evidenced for special consideration by the Council. For example: trout stream.

Place-names treated

Ouisconsing - Wisconsin

La Baie des Puants - Bay of the Winnebago Indians - (Green Bay)

Prairie du Chien - Prairies of Chief « Chien »

Butte des Morts - Indian warrior's cemetery on a bluff

Dalles du Wisconsin - Wisconsin Dells

Chaouanon - Shawano

La Mission des Pères - De Pere

La Montagne qui Trempe à l'Eau - Trempealeau

Baribault - Baraboo

La Crosse, Eau Claire, Eau Pleine - no change

Lac du Flambeau - Flambeau Lake

Lac des Courtes Oreilles - Lac Court Oreilles - Couderay, Coudray

Allouez, La Salle, Pepin, Perrot, Radisson, Langlade, Lamartine

La Porte des Morts - Death's Door

Calumet - Pipe

Rivière des Renards (Outagamis) - Fox River

Bellmare Lake, St. Rose, St. Marie

Shopiere - "chaux pierres"

The interest of the American name society for French place names of the USA*

KELSIE B. HARDER

Place names of French derivation constitute a substantial portion of the toponymy of the United States, and the area of the Continental United States that has come directly under French influence can be delineated rather exactly. It extends along the eastern and northern boundaries of Maine, along the northern parts of New Hampshire, Vermont, and New York, especially the area south of the St. Lawrence River, then through the entire region of the Great Lakes, and the whole of the middle of the United States, which includes the Mississippi River Valley and all areas between the Appalachian and the Rocky Mountains. Some minor influence also occurs in the Far West. The area includes roughly one-half of the United States.

The American Name Society, which, among many other activities, sponsors the Place-Name Survey of the United States, has a very great interest in the French history and naming in the country, since French-derived names constitute by far the largest number, other than English, of place names in the country, although recent contemporary developments from Spanish groups have altered place-naming characteristics in the areas now dominated by English-speaking people and in the future may displace the French names as leader after English. While the Spanish influence is open and continuing, the French influence has crystalized, in that no names, other than developer's fancies, are of French derivation. The crystallization of French names now allows them to be studied both historically and linguistically.

Names can be grouped according to the wishes of any categorizer, a privilege that can be attacked for its idiosyncrasy and egocentricity, as well as for its false slottings. Although the historical approach to the study of toponymy is probably the best one, it must be aided by linguistics and necessary elements of the social sciences, plus a goodly helping from folklore, not to mention a large amount of paper space. Here, I will restrict the discussion to four categories, which will cover the majority of all French derived names in the United States. Some of the categories will necessarily overlap, as categories tend to do[1].

1. NAMES RETAINING FRENCH FORMS

The names that have retained the French form have, of course, changed pronunciations to fit the English patterns. Nevertheless, the French spelling form is retained, with the usual elimination of superfixes (diacritical marks). Since such marks do not occur in English, they are routinely omitted when they occur in forms accepted in English. Hence, a French-derived name may have the alphabetical form, but will have its pronunciation modified — since English speakers of whatever dialect cannot reproduce the French sounds — and its diacritical marks removed.

The largest number of "pure" French names surviving are personal ones. The most popular among these is ***Lafayette***, and its variants ***LaFayette***, ***La Fayette***, and ***Fayette***, honoring Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Mottier, Marquis de Lafayette (1757-1834), the popular young aide to George Washington during the Revolutionary War and certainly the most famous and revered Frenchman in the history of the United States. Counties in Arkansas, Florida, Louisiana, Mississippi, Missouri, and Wisconsin, five county seats and 21 postal facilities, which may include cities and towns, and many smaller places carry the name. Eleven counties and three county seats have the name ***Fayette***. Several of the names separate the feminine article from the rest of the names, giving ***La Fayette*** (Georgia, Illinois, Kentucky, and New York). Some peculiarities appear in that ***Fayette County***, Alabama, has ***Fayette*** as its county seat, while Fayette County, Georgia, and ***Fayette County***,

L'intérêt de l'American Name Society concernant les noms de lieux français des États-Unis. Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « Les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie » (12 juillet 1984).

Kentucky, have *La Fayette* as their county seats. *Fayette County*, Georgia, and *Fayette County*, West Virginia, have *Fayetteville* as their county seats. Five county seats are named *Fayetteville*. Seven postal facilities carry the name *Fayette* and nine *Fayetteville*, plus one *Fayette City*. Sometimes a county will be named *Lafayette*, have *Fayette* as the county seat, and contain a *Fayetteville*, as well as a *La Grange*[2].

La Grange, which translates into English as « the barn », and its spelling variant *Lagrange* survive in fifteen postal facilities, one county (with *La Grange* as the county seat), and five county seats. As the French home of the Marquis de Lafayette, it became a symbol of home with associations of war friendship and patriotism. The popularity of names surrounding the Marquis soared after his visit to the United States in 1824, when only four post offices bore his name. After his triumphal tour, the number of post offices and places names for him reached fifty or more, with another score named *La Grange*[3].

Jacques Cartier was the first French adventurer and explorer to visit the North American Continent, and his naming of the *St. Laurence Gulf* (*St. Laurent*) on August 10, 1535 — the saint's name day — had far-reaching consequences and was also the first French name bestowed in North America[4]. The only name in the United States that honors him is a small riverside park in St. Lawrence County, New York.

Samuel de Champlain is remembered in the United States by the lake, *Champlain*, apparently named by himself for himself, since he was the one with the responsibility of naming. Champlain (1567-1635) fought a battle with Amerindians of the shore of the lake between Vermont and New York and in his memoirs disclaimed naming the site in his own honor. Credited with the founding of Québec, he has also been called the Father of New France and is honored by *Champlain County*, Québec. He died at Québec on Christmas Day, 1635.

St. Regis has a curious history. It does not have the form of a French name, but it is one, named by Father Anthony Gordon, a Jesuit, in 1760 after meeting Lord Amherst at the site. Amherst was on his way to complete the conquest of Canada. Why Father Anthony named the site for Jean Francois Regis is not certain. Regis was born January 31, 1597 at Foncouverte, France, and was "a descendant of an ancient and noble family". Showing a strong religious state of mind, he entered the Jesuit School at Beziers, finishing in 1631. His desire to become a missionary to the Hurons ended in disappointment. Afterwards, he tended the poor until his death in 1640 and was canonized by Pope Clement XII in 1737[5]. In St. Lawrence County and Northern New York, several features are named after him: *St. Regis Indian Reservation, St. Regis River* — three branches — and *St. Regis Falls*, home of the St. Regis Paper Mills.

In the Great Lakes area and the Mississippi River drainage territory, many French personal names survive as place names. The sheer number of the names indicate the historical influence of the French explorers, traders, and missionaries in the central part of the North American continent, which was terminated with the Louisiana Purchase in 1803, although some naming influence continued on into the nineteenth century. Some famous French explorers are memorialized in some now famous places in the United States.

One of those was Comte Louis de Buade de Frontenac (1621-1698), the controversial governor of Canada, 1672-1682 and 1689-1698. This strong leader, some would say dictatorial, has four cities (in Kansas, Minnesota, Missouri, and New York) named after him, as well as two counties in Canada (Ontario and Québec)[6]. Within the command of Frontenac were Louis Jolliet and Jacques Marquette, whose orders were to explore the "great river", the one known later as the Mississippi[7]. Two places have the name of *Joliet* (in Illinois and Montana), but the one in Illinois was first named after *Juliet* Campbell, daughter of the founder[8]. Marquette has many features and habitation areas named after him, including counties in Michigan and Wisconsin, a county seat in Michigan, an island in Lake Huron, a river, a national forest in Michigan, *Marquette Heights* and *Marquette* (towns in Illinois), a mall in Michigan City, Indiana, and cities in Iowa, Kansas, Michigan, Nebraska, and Wisconsin. Marquette, a priest, called the Mississippi *Rivière de la Conception*, because the day, December 8, 1672, when he was notified that he would accompany Jolliet was the Day of the Immaculate Conception.

The last great French adventurer in the Mississippi Valley was Robert Cavelier, sieur de la Salle (1643-1687), who, like Frontenac, Jolliet, and Marquette, was educated by the Jesuits, the order that seemed to instill an exploring spirit in some great leaders. In 1669, La Salle "discovered" the Ohio River and in 1681 floated down the Mississippi, reaching its mouth on April 9, and named the surrounding area *Louisiane*, in honor of Louis XIV, King of France. La Salle was not forgotten at either end of the Mississippi. A parish in Louisiana is named after him, as well as counties in Illinois and Texas, the latter for the place where he was assassinated by

his own disaffected followers. Six towns carry his name (in Colorado, Illinois, Michigan, Minnesota, New York, and Texas). A sampling of others would include *Massena*, New York, after André Massena (1758-1817); *Massillon*, Ohio, after Jean Baptiste Massillon (1663-1742); *Bienville Parish*, Louisiana, after Jean Baptiste le Moyne de Bienville (1680-1735); *Bossier Parish*, Louisiana, after Pierre Bossier (1796-1844)[9]; *Cadillac*, Michigan, after Antoine de la Mothe Cadillac (c. 1658-1730); *Iberville Parish*, Louisiana, after Pierre le Moyne d'Iberville (1661-1706); *Napoleon*, Ohio, after Napoléon Bonaparte (1769-1821), but *Napoleonville*, Louisiana, was named after J.L. Napoléon; and *Dubuque*, Iowa, after Julian Dubuque (1762-1810)[10].

The many names of *Louis* and variants have given pause to historians, linguists, and onomatologists. Many places named *Louisville*, with various pronunciations, derive from names of settlers or landowners. *Louisburg*, North Carolina, *Louisville*, Georgia, *Louisville*, Kentucky, and *Louisville*, New York were named after Louis XVI (1754-1793) in recognition of his aid to the American Revolution. *Louisiana*, the anglicized form of *Louisiane*, was named by La Salle after Louis XIV (1638-1715). St. Louis, Missouri, is obviously named for the Louis IX (1214-1270), canonized in 1297[11], but the "fact that the name Louis was especially associated with the French monarchy must have been an additional motivation"[12].

Many features and places of habitation have French derived names; but in every case the pronunciation has been anglicized and superfixes have been disregarded. *Detroit*, from French *Détroit* "strait", serves as a beginning example, one that was transferred from the hydronym to the place of habitation. *Paris*, pronounced ['pærɪs] in every occurrence, except jocularly [pæ'ri], probably is most popular French place name in the United States, being the name of several counties and cities, all commemorating aid received during the American Revolution. *Paris*, Maine, however, was named after Afton Paris[13]. *Versailles*, pronounced [vəɹ'sel̩z] (Eastern States [və'sel̩z])[14] survives in seven town and city names. *Abbeville*, after the city in Somme, occurs as a county and a county seat in South Carolina and as a parish seat in Louisiana. Other places of the name derive from either an Amerindian name or an early settler. *Toulon*, after Toulon, France, occurs in Tennessee and Illinois. *Montreal*, without the superfix, occurs in Missouri, Wisconsin and North Carolina, and is also the name of a river on the Wisconsin and Michigan border, but was named after the Montreal Mine. Some names reflecting French cities are *Saint Cloud*, Minnesota; *Vichy Springs*, California; *Marseilles*, Illinois; *Sedan*, Kansas; *Calais* ['kæl̩ɪs], Maine; *Doubs*, Maryland; *Lisle*, New York; and *Lyons* ['l̩ãɪənz] (Fr. l̩jɔ̃), New York.

2. TRANSLATIONS OF FRENCH FORMS INTO ENGLISH

Often settlers and early community leaders translated earlier French names, which in turn were sometimes translated from an Amerindian language. Since these are not always easy to detect, the middle section of the United States is covered with such names as *Red River (Creek), Sandy Creek, Rock Creek*, or names of flora and fauna that have been translated rather than locally bestowed. This type of naming shorthand does not necessarily indicate a paucity of imagination on the part of the namer but should indicate sense and pragmatism. It also allows for continuity of the name through languages. Besides the easier translation types, some rather complicated ones occured, *Baton Rouge* being one, translated from Choctaw *ístróuma* "red pole", probably a boundary mark, into French "red stick". The English retained the French form, probably understanding that *Red Stick*, Louisiana, does not have the romantic connotations of the pleasant sounds in *Baton Rouge*[15]. The retention remains a curiosity. The English were more apt to translate the French name in other instances. *Grand Forks, La Grand Fourche; Saint Anthony Falls* translates *Le Sault de Saint Antoine; La Rivière Blanche, White River; Les Montagnes Rocheuses* translated into the *Rocky Mountains*, a simple name that stuck, overriding more glamorous names for the imposing mountains.

Green Bay, Wisconsin, seems to be a straight translation from *La Baye Verte*, which in a way it is, but the matter has complications that have not yet been explained. The French *La Baye Verte* was in use "before 1815 till 1868 or later". The English *Green Bay* existed before 1766 to present. Frederic G. Cassidy has raised serious objections to the notion that the English was a translation of the French by providing evidence that the French may have translated from the English. Besides, the bay had many Amerindian, French and English names before the popular Green Bay dominated[16].

3. AMERINDIAN NAMES INFLUENCED BY FRENCH

This category needs further linguistic study to show how and why the French language worked changes on Amerindian names to form

the ones now accepted. Although the linguistic influence of French is apparent in English names, *St. Lawrence* being an instance, the forms usually are most apparent in names with Amerindian bases. The French moved into a territory for different reasons from those of the English, who seemed bent on acquisition of land. The French arrived as explorers, traders, and missionaries, the latter not to be underestimated, for they were the ones who wrote down what they thought were the sounds that the Amerindians made and generally they also gave the names, again necessarily under the influence of their own scribal habits and pronunciations. Some of the great names in the United States have been filtred through the French language: *Illinois* (with its two pronunciations), *Ohio* (also called *La Belle Rivière*), *Arkansas, Kansas, Minnesota, Nebraska, Michigan, Missouri, Iowa, Wisconsin, Chicago, Wabash, Omaha,* and *Mississippi* (first written by a French priest as *Messipi*[17].

The cluster of names surrounding and including the Great Lakes has not been treated cleanly, although fragments of the puzzle point to the need for a full investigation of the names to place them in a needed perspective. French influence permeates the history, language, and onomastics of the area. *Lake Huron* (*Le Lac du Huron*) is ascribed to the tribe of Hurons, who never called themselves by the French name, a derogatory one from *hure* "big (ugly) head", + *-on* = *huron* "boor or peasant", implying that the tribe was unclean, unmannerly, and "a bunch of slobs". First applied to the tribe in the 1600's, the name originated, according to legend, when a French sailor was astonished at the tribe's method of dressing their hair, "in stiff ridges with shaved furrows between them". The sailor exclaimed "Quelles hures!" (What boarheads!)[18]." The Hurons referred to themselves as *Wendot*, *Wendat*, or *Wyandotte* (all influenced by French, too). *Huron*, however, has become one of the more popular place names in the United States not associated with nationalism or a patriotic personality. Counties in Michigan and Ohio, several towns, one of the Great Lakes, a bay, a river, and probably several shopping malls carry the name. One of the reasons for its being so widespread is that the tribe or members of it travelled extensively and was a central tribe in trading and mediating, but the many names are also a tribute to their tenacious defense of their territories and to their integrity as a tribe.

Ontario underwent several changes before being settled in its present form. In Huron, it was called *ontara* "lake", the base form that derived from Mohawk *kanyatarilya* "handsome lake"[19]. Meanings can be rather vague after being moved through two languages, mutually misunderstood. Champlain recorded the name as the Lake of the *Entouhonorons*, which he placed west of Iroquois country. *Skanadario* has been recorded and seems to be the "written" form from which the modern version is derived[20]. On the other hand, *Lac du Chat* has through various linguistic twists become *Lake Erie*. Since the French were somewhat fearful of exploring the area around the lake because of the enmity of the Iroquois, they believed that the name reflected the presence of wildcats in the area. Stewart believes that the tribe called itself "after a beast which they held sacred", the panthers. The name they called themselves was written as *Yenrish* (it is "long-tailed")[21]. Other forms included *érike*, *éri-ga*, and finally *érie*, which dominated, possibly as much for simplicity as for anything else. The name has been adopted for counties in New York, Ohio and Pennsylvania, for county seats in Kansas and Pennsylvania, for a canal, and several towns, besides the lake.

Of the other two Great Lakes, *Lake Superior* is most immediately recognizable as having been originally a French form, *Lac Supérieur* "Upper Lake". The English thought that it meant that the lake was simply larger; hence *Lake Superior*, with a change slightly in spelling and the usual dispensing with the superfix. *Michigan*, first named *Lac des Illinois*, developed from the recorded *mitchisauygyegan*, simply "great lake", which the French whittled down to *Michigamme* (*Michiguma*) and then to *Michigan*. Other names, *St. Joseph* and *Dauphin*, survive only in historical accounts[22].

Although these names constitute the major ones that were influenced by French linguistic forms, the central part of the United States is dotted with Amerindian based geographical names that reflect French backgrounds, among them being *Ouichita*, *Wichita*, *Sioux*, *Miami*[23], and many others. Modern forms mask the linguistic changes that have taken place through transliterations, scribal notations, and crystalizations, which often render the name's origin opaque.

4. FRENCH NAMES MODIFIED BY DEVIANT METHODS

In a sense, all French-derived names have undergone changes as they have been assimilated into another culture, this time predominantly English, more correctly American English with attendant dialects. Besides undergoing sound changes the names are also subject to misinterpretations, folk etymology, and simple misspellings. If the French-based names in sections of the United States had not been written,

they would probably have undergone changes comparable to those from the Amerindian languages. Indeed, a French-speaking person would not understand most of the geographical and habitation names that were once purely French, with considerations for the French dialects taken into account. Such is not an isolated instance, for once a dominant language moves into another linguistic area, changes must take place. The history of nations and of languages illustrate this phenomenon, which can be accepted as a law of linguistic change. In a larger context, when two languages meet, a new language spontaneously occurs.

Here, the larger context is not necessary, since the geographical names are the only artifacts remaining from areas in which French was the dominant language. The withdrawal of the French of the assimilation of those who remained left only the vestiges of language, the place names. Sometimes, actually often, linguistic drift began to wear away the original forms, changing them into something other than their former stability as integral parts of the language. The glaring and often-cited example is *Picketwire*, Arkansas, a folk-etymologized form of *Purgatoire*, itself a translation of Spanish *El Purgatoria*, earlier *Las Animas* "lost souls (in purgatory)"[24]. Another folk etymology is *Smackover*, Arkansas, from *chemin couvert* "covered road". *Ozark* is an English rendering of *aux Arcs*, with a back formation. *Fever River* is a misrendering of *La rivière de fèves* "river of the bean"[25].

Vermont somehow derives from *Les Monts Verts*. *Green Moutains* is a good translation of the French, and, of course, the nickname for Vermont is *The Green Mountain State*[26]. *Lemon Fair River*, Vermont, appears to be derived from les monts verts, also. A macabre mistranslation occured when Crown Point, New York, was translated from *Point à la chevelure* "scalping point". Occasionally, a name makes no sense to us, although it may have been the naming result of an important historical incident: *Coeur d'Alene* "heart or awl", is said to have been used by a chief to describe the size of a trader's heart. It is a French name for the Skitswish tribe[27]. *Montpelier*, after Montpellier, France, names a state capital and occurs eleven times as places of habitation. The only differences from the French form are pronunciation and spelling. Several names retain a semblance of French forms: *Bellaire* "pure air"; *Bellefontaine* "beautiful spring"; *Belle Fourche* "beautiful fork", probably a translation from an Amerindian name: *Belleville* "beautiful city"; *Bellevue* "beautiful view"; *Belmar* (French belle mer) "beautiful sea"; *Belpre* "beautiful prairie"; *Presque Isle* "peninsula"; and Presquile, a contraction of *Presque Isle*.

Minor orthographic changes, which move them away from French, occur in *New Orleans* (*Nouvelle Orléans*), *River Aux Chene* (*La Rivière aux Chênes*), *Bon Secour* (*Bon Secours*), *Saint Clair* (*Sainte Claire*), *Vinemont* (*Vigne Mont*), *Piedmont* (*Piémont*), *Blaquiere* (*Blaquière*), and hundreds more[28].

The last French names to be considered here are personals and possessives, names deriving from a personal name because of some relationship between the place and its specific, such as ownership, incident, or mere presence. These names are also closely associated with commemoratives, the only difference being that usually the commemorative honors a famous personality. Still, many of the personal names encountered are relicts of honoring a local citizen for some feat, such as leadership, gallantry, or respect. Because of lack of early records, no way of ascertaining the reason for most of such names exists. Even if records were kept at the beginning, ravages of time — fire, storage, loss, misplacing, destruction — have obliterated the information. Examples of French onomastic survivals would be *Faribault County*, Minnesota; *Duluth*, Minnesota; *Hennepin County*, Minnesota, *Haugan*, Montana; *Dubois*, Nebraska; *Thresa*, New York; *Leraysville*, Pennsylvania; *Bernon*, Rhode Island; and a host of others. These parallel such names from other cultures and languages.

The American Name Society sponsors studies in place names; and through its interests several institutes have been initiated at which papers are read, discussions held, and panels arranged for the study of geographical and other names. Primarily, the impetus and thrust of the Society is now toward place-name studies, although other areas continue to be investigated, especially in the social sciences, where reasons for naming have begun to be studied. Of course, some would claim that geographical names come under the purview of the social sciences. Probably the disciplinary area makes no difference so long as the names become the focus of the study. Names of French origin, constituting a very large segment of names in the United States, must perforce become a center of study. In fact, no exhaustive study of such names has been made, and one is sorely needed. Since, except for the second-hand names used by realtors to name streets in their developments French-derived names are a closed class, onomastic studies can be initiated diachronically, boththrough history and through language development and change. It is hoped that the stimulation of the work of the American Name Society such studies will soon be initiated and completed. They will add not only to the knowledge and scholarship of the contribution of the French in the United States but also in North America.

NOTES

1. It must be remembered that the names are not French now, although French derived. A name that becomes a part of the geographical name stock of a national language is by definition a place name of the particular nation and language in which it is used.

2. Information obtained from Joseph Nathan Kane, *The American Counties* (New York: The Scarecrow Press, 1962) and *National Zip Code and Post Office Directory* (Washington, D.C.: U.S. Postal Service, 1980).

3. George R. Stewart, *Names on the Land* (Boston: Houghton Mifflin, 1958), pp. 233-4.

4. Kelsie B. Harder, *Illustrated Dictionary of Place Names: United States and Canada* (New York: Van Nostrand Reinhold, 1976), p. 90.

5. Franklin B. Hough, *History of St. Laurence and Franklin Counties, New York* (Albany: Little & Co., 1853), pp. 113-4. Hough obtained the biographical information from *Butler's Lives of the Saints*.

6. Benjamin E. Smith, ed., *The Century Cyclopedia of Names* (New York: The Century Co., 1895), pp. 414-5; also, Harder, p. 188.

7. Stewart, *Names*, pp. 87ff and 93ff, has a generalized account of Mississippi. See also, W. A. Read, *Louisiana Place-Names of Indian Origin* (Baton Rouge: University of Louisiana Press, 1927), pp. 39-40.

8. William D. Barge, "Illinois Place Names," *Journal of the Illinois State Historical Society*, 29 (1936), p. 240.

9. René Coulet du Gard and Dominique Coulet du Gard, *The Handbook of French Place Names in the U.S.A., Onomastica*, 51, Édition des deux mondes (Chicago: Adams Press, 1974), p. 78, claim that Bossier was a famous French duellist.

10. Dates are taken from entries in Harder, *passim*.

11. *Ibid.*

12. George R. Stewart, *American Place-Names* (New York: Oxford University Press, 1970), p. 418.

13. *Paris*, Ontario, was so named because of extensive plaster of Paris "beds" in the locality (Harder, p. 411).

14. Pronunciations follow entries in John S. Kenyon and Thomas A. Knott, *A Pronouncing Dictionary of American English* (Springfield, Mass.: G. & C. Merriam Co., 1953).

15. Harder, p. 35.

16. "The Names of Green Bay, Wisconsin, "*Names*, 21 (1973), 168-178.

17. Stewart, *Names*, p. 87.

18. Donald Chaput, "Quelle Hures!" *Chronicle: Historical Society of Michigan*, 2, nº 6 (oct. 1965), 4-6. The account, with minor differences appears in Ivan H. Walton, "Origin of Names on the Great Lakes", *Names*, III (1955), 239-40; and in Stewart, Names, p. 82.

19. See J.A. Rayburn, "Geographical Names of Amerindian Origin in Canada, II", *Names*, 17 (1969), 149.

20. W.M. Beauchamp, *Indian Names in New York* (Fayetteville, N.Y.: Recorder Office, 1893), p. 60.

21. Stewart, *Names*, p. 83.

22. Stewart, *Names*, p. 86; Harder, p. 340.

23. John Rydjord, *Indian Place-Names* (Norman: University of Oklahoma Press, 1968), pp. 245-6.

24. Harder, p. 443.

25. Stewart, *Names*, p. 211, writes that this may be *Rivière à Féviers* 'river of locust trees.' He mentions several other folk etymologies: Louse Creek from *L'Ours* 'bear'; *Lac du chemin* became *Dishmaugh*; *St. Joachim* produced Washing Creek. French personal names often were changed in much the same manner.

26. See Stewart, *American*, p. 510 for an extended, and controversial, version of the state's name.

27. Harder, p. 112.

28. Several of these were taken from Coulet du Gard, Handbook, where many similar ones can be found.

TROISIÈME PARTIE

La toponymie et les autres disciplines

Les relations entre la toponymie et les autres sciences humaines *

HENRI DORION

Toute réflexion épistémologique relative à la toponymie nous amène à définir celle-ci comme une science de confluence du triple point de vue de son objet, de sa méthode et de ses applications. Référons-nous, pour le démontrer, à l'origine même du nom de lieu, c'est-à-dire à l'acte de dénomination.

Donner un nom à un lieu, c'est choisir un signe qui permettra, au niveau de la communication, de localiser dans l'espace un lieu donné. Ce signe, parlé puis écrit, est un sémantème, une unité de sens qui découle de l'acte de nommer qui, lui, est l'expression d'un rapport (de perception, d'attachement, de possession, voire de crainte ou de convoitise) entre le nommant et le lieu nommé. Ce rapport, exprimé explicitement ou implicitement par le toponyme, est lui-même fonction de l'environnement physique, mental et affectif qui conditionne le nommant, inspiré qu'il est, dans son acte de nommer, par ce que nous appelons le « système référentiel » (Figure 1). Le nom ainsi créé subira l'épreuve du temps et sera soumis à diverses influences; un mélange d'usages et d'oublis « useront » le nom, le modifieront et effaceront souvent de la conscience ou de la mémoire des usagers le sens originel et, avec lui, la référence originelle. Un exemple éloquent de ce phénomène évolutif apparaît dans le diaporama élaboré par la Commission de toponymie: *Cap aux Rets* est devenu *Cap à la Raye*, puis *Cap à la Baye*, puis *Cap à la Page*.

L'examen même rapide de l'acte de nommer nous montre déjà la multiplicité des composantes essentielles du nom de lieu, qui se retrouvent naturellement au niveau de l'analyse qu'on peut en faire, au niveau donc de l'approche, ou des différentes sciences humaines impliquées.

Rappelons d'abord que la toponymie, comme plusieurs sciences humaines, s'inscrit dans la double dimension de l'espace (la fonction toponymique) et du temps (la mémoire toponymique). La toponymie a donc une relation essentielle avec la *géographie* (la toponymie en est le vocabulaire propre) et l'*histoire* (inscription passée d'une relation homme-lieu dans un nom qui en demeure le Témoin, au-delà du temps). Le nom de lieu est un signe linguistique et, à ce titre, intéresse la *sémiologie*; il est l'expression d'une perception d'un comportement qui intéresse la psychologie, notamment la psychologie sociale. Enfin, l'analyse morphologique ou sémantique du nom, à son origine comme dans son évolution postérieure, relève de la *linguistique* et de la *psycholinguistique*, alors que l'examen synthétique ou mieux synoptique de grands ensembles de noms relève de la sociolinguistique et peut déboucher sur des études proprement *sociologiques*.

Nous avions déjà tenté d'exprimer schématiquement la situation de confluence qui caractérise la toponymie, par rapport à la linguistique, l'histoire et la géographie (Figure 2). À la réflexion, cette représentation est incomplète et trop simple: elle n'exprime pas toute la dimension « environnementale » qui sous-tend l'acte de nommer et ne traduit pas l'importance et la variété du faisceau de facteurs qui composent le « système référentiel ». Il n'évoque pas non plus l'intérêt que peuvent trouver dans l'analyse des noms de lieux les différentes disciplines dont les objets respectifs se situent en amont comme en aval de l'acte de désignation: l'anthropologie, l'ethnologie, la sociologie, le droit, la science politique, etc. En fait, il faudrait reprendre le tableau en y incorporant successivement ces différentes disciplines ou l'imaginer en trois ou même quatre dimensions. Contentons-nous, pour le moment d'évoquer la multiplicité des sciences humaines avec lesquelles la toponymie entretient des relations. La seule nomenclature des types de phénomènes évoqués par la mémoire toponymique et constituant des objets respectifs de chacune de ces sciences serait déjà fort longue et un catalogue d'exemples y correspondant en ferait un dictionnaire de bonnes dimensions. *Anse Pleureuse*, inspirée du folklore; *Lac Louis-Boucher*, de l'histoire locale; *Mantowi Etat* (= le monstre est là), de la mythologie; *Montagne des Lignes*, du droit administratif; *Lac de la Maison d'Hiver*, de l'architecture; *Lots-Renversés*, du cadastre; *Lac du Magyar*, de l'ethnologie... De tels exemples se retrouvent mainte-

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines » (14 juillet 1984).*

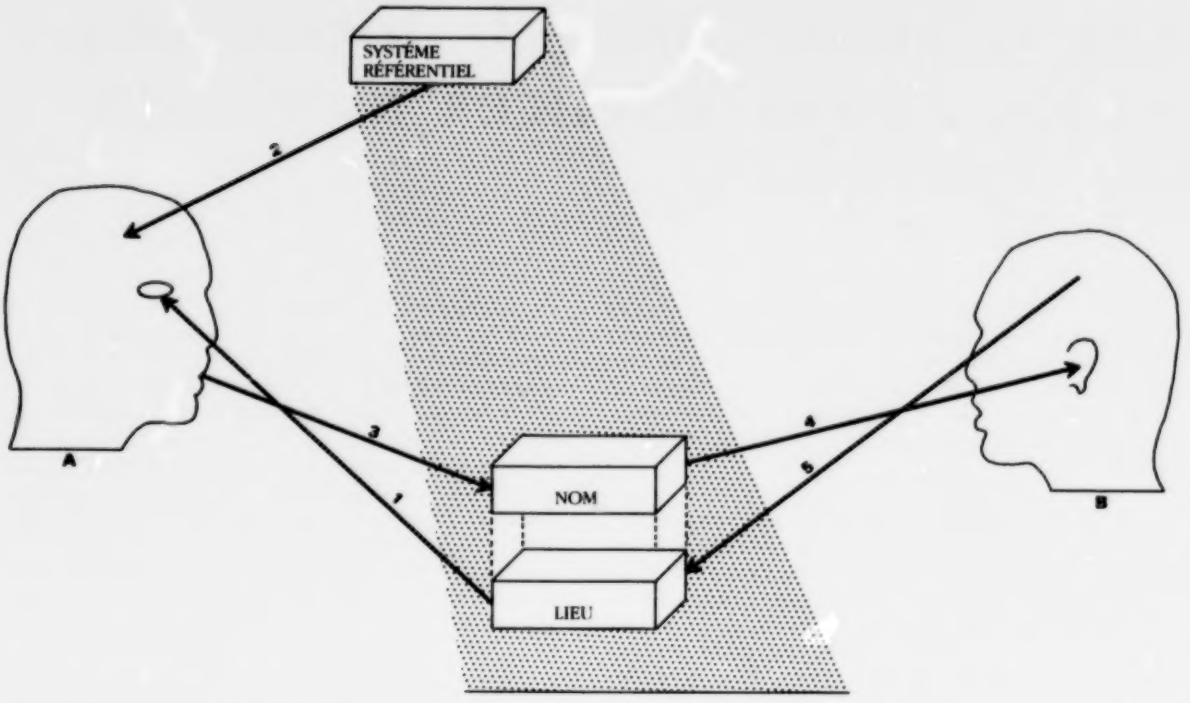

Figure 1 Le processus de désignation

La vue d'un lieu (1) inspire le nommant (A) selon un système référentiel (2) qui lui suggère un nom (3) qui permet (4) à un autre utilisateur (B) d'identifier le lieu (5)

nant par milliers dans les inventaires qui se sont multipliés depuis la parution du livre de Jean Poirier, *Toponymie, Méthode d'enquête* qui, en 1965, fut le premier ouvrage au Québec à suggérer cet intérêt pluridisciplinaire de la toponymie.

Plutôt que d'ajouter à une telle nomenclature cependant, notre but sera ici de proposer une approche binaire à l'étude des noms de lieux, approche qui tient compte de deux dimensions intimement liées bien qu'en théorie clairement délimitées: d'une part, le sens et la forme originels du toponyme au moment de l'acte de dénomination; d'autre part, les significations postiches qui s'y sont par la suite greffées, avec ou sans modification de forme. L'intérêt de cette distinction consiste dans la recherche des facteurs qui ont engendré les modifications sémantiques ou morphologiques subséquentes et dans l'apport, ainsi rendu nécessaire, des autres sciences humaines dans la recherche et la « reconstitution » toponymiques. Cette approche procède d'un postulat essentiel, bien qu'à vrai dire ambigu, énoncé par le savant dialectologue suisse Ernest Schüle: « En toponymie, l'erreur n'existe pas ». Il voulait par là souligner l'intérêt de conserver les variations, dialectologiques ou autres, auxquelles les populations ont soumis les noms de lieux par un usage actif, ces variations ou déformations elles-mêmes constituant une part importante du « message toponymique ». Il mettait ainsi en doute le caractère impératif de la norme et, ce faisant, cherchait à restituer au toponyme l'intégralité du message dont il est porteur, pour ainsi dire à son gré comme à son insu.

À partir de cette approche, qui a l'intérêt, répétons-le, de traduire la multidisciplinarité de l'analyse toponymique, on peut distinguer, pour prendre un vocabulaire inspiré de la terminologie légale, une toponymie-témoin et une toponymie-victime.

1. LA TOPONYMIE-TÉMOIN

Comme en matière judiciaire, la preuve toponymique peut être directe ou circonstancielle. La preuve directe ne recèle pas de mystère: *Gros Morne, Les Éboulements, Pont-Rouge, Baie-des-Sables, Baie de Sept-Îles...*

Mais la transparence sémantique de l'élément spécifique d'un toponyme n'établit pas toujours une preuve directe, du fait que le nom n'évoque pas tant l'objet lui-même que la relation homme-objet par rapport à un lieu donné. Ainsi, le *Lac*

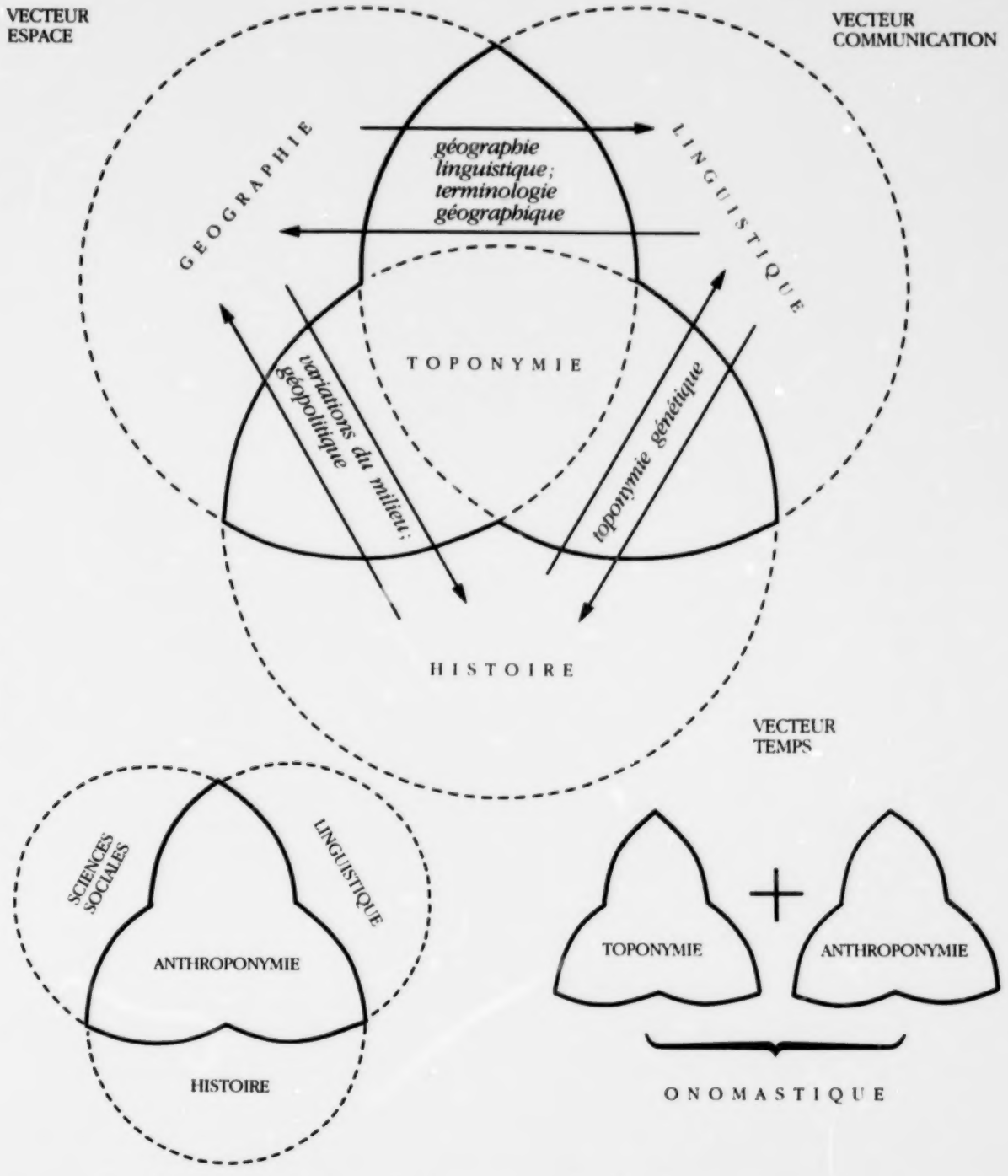

Figure 2 Situation de la toponymie par rapport à la linguistique, l'histoire et la géographie

Le graphique du haut représente la situation de confluence de la toponymie.

À gauche en bas, le même graphique adapté aux noms de personnes, où les sciences sociales se substituent à la géographie.

À droite en bas, l'ensemble des deux sciences de confluence: l'onomastique.

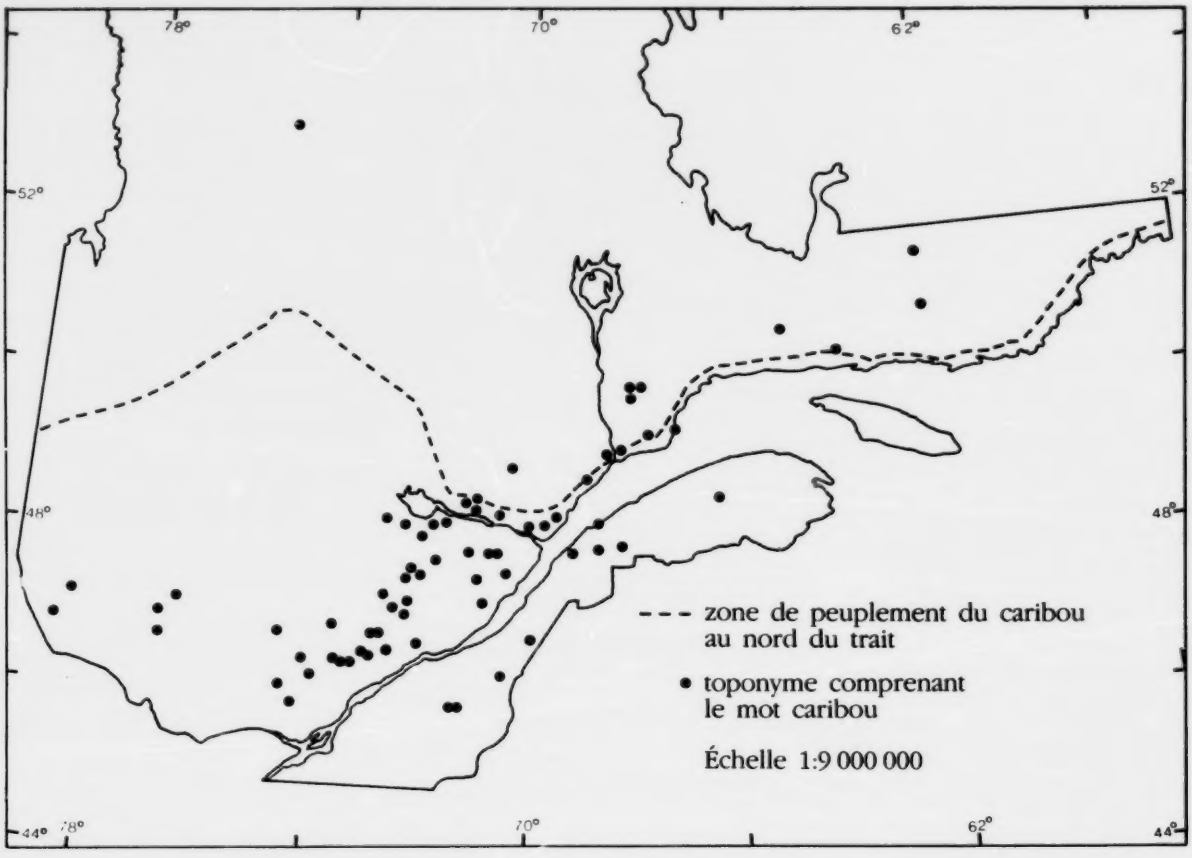

Figure 3 Le « caribou » dans la toponymie du Québec, thèse de Judith Grenon, 1975.

Caribou n'est pas nécessairement un lieu de rencontre de caribous; l'homme a pu un jour être étonné d'y voir un caribou et voilà que l'exceptionnel est consigné dans un nom où on lirait volontiers du typique. Ce phénomène est assez fréquent pour qu'on formule la règle dite de « négativité relative », selon laquelle plus un objet ou un phénomène est rare, plus il est susceptible de se retrouver dans la toponymie. Judith Grenon a démontré ce phénomène dans sa thèse *Contribution méthodologique à la choronymie synoptique par l'analyse informatique des noms de lieux officiels du Québec* (Québec, Université Laval, 1975); la Figure 3, tirée de cette thèse, illustre bien que la plus grande concentration de toponymes inspirés du caribou s'étend au Québec en dehors de la zone de répartition effective du caribou.

Une preuve toponymique à première vue directe peut donc n'être que circonstantielle. D'autres noms évoquent des phénomènes qui ne peuvent être que circonstantiels. Ainsi, *Ometio Sipis* (montagnais) signifie *Rivière (de la) maladie*, nom qui peut évoquer une gamme de situations. La vérité semble être, dans le cas de ce toponyme de la Côte-Nord, que cette rivière fut empruntée par des autochtones qui voulaient de la sorte éviter un village où sévissait une maladie contagieuse.

2. LA TOPONYMIE-VICTIME

De témoins qu'ils sont souvent, les toponymes peuvent devenir aussi victimes. Au banc des accusés: l'évolution linguistique, la psychologie sociale, la politique, la gestion administrative.

La métraduction (*Cap d'Espoir* devenu *Cape Despair* ou inversement; *Île aux Coudres* devenu *Elbow Island*, traduction de « au coude ») et l'attraction paronymique (*Île Corossol*, déformée en *Île du Caroussel*) ne sont que deux des nombreux procédés linguistiques de déformation des toponymes, victimes d'érosions de toutes sortes, de sens ou de forme. De telles modifications translinguistiques cependant — et c'est là une problématique intéressante — ne révèlent pas nécessairement l'ignorance de la langue trahie, mais seulement, peut-être, l'in-

fluence d'une langue sur une autre, comme l'a évoqué le professeur Cassidy à ce congrès.

Des réactions psychologiques de divers ordres peuvent occulter des noms jugés trop populaires (*Rang Vire-Crêpe*, objet de pétitions de résidents bien conscients de leur urbanité!), rejeter des noms trop « jolis » pour désigner des parcs industriels (*Parc du Remou-des-Hirondelles* auquel on préfère naturellement *Parc du Québec-Métropolitain*, ou quelque banalité équivalente), promouvoir des termes génériques inappropriés mais valorisants (le cas des *places* dans bien des villes du Québec, places qui n'en sont pas). Toponymie-victime d'images et de références qui souvent cachent ou faussent le message toponymique.

La toponymie est quelquefois aussi victime de la politique. L'intolérance linguistique (imposition de formes anglicisées sur la cartographie fédérale canadienne pendant de nombreuses années, pratiques heureusement révolues aujourd'hui) ou un ethnocentrisme exagéré, quelquefois réaction naturelle à l'intolérance qu'on vient de mentionner (exemple: le mouvement d'un petit groupe d'intransigeants voulant changer l'historique *Sherbrooke* en *Cherbourg*), constituent à la fois des « dérivateurs » toponymiques, mais aussi des indicateurs qui révèlent des contextes sociopolitiques eux-mêmes explicatifs de bien des faits toponymiques. Voilà un autre exemple du fait que le message toponymique second (révélation du contexte, du « système référentiel ») est aussi intéressant et révélateur que les sens premiers des noms de lieux.

Dans un même ordre d'idées, la toponymie peut aussi, en un sens, être victime d'une gestion administrative pourtant fort bien intentionnée. On sait que l'homonymie, inévitable dans un contexte géosocial où la toponymie spontanée occupe une large place, devient un problème, ou du moins considéré tel, dès que la consignation des noms géographiques sur des cartes et dans des répertoires se conjugue avec des préoccupations de normalisation, celle-ci visant, par principe, l'univocité des toponymes (un lieu = un nom). De ce fait, les administrations toponymiques du monde entier cherchent à limiter l'usage de noms trop répandus. Il y a — il y avait — à cet égard du travail à faire au Québec: en 1938, note Jean Poirier, une seule et même carte à 1/63,360 comportait six *Lac Castor* et autant de *Lac Long*. Aussi, la Commission de toponymie du Québec a-t-elle, par exemple, divisé par trois, sur environ vingt ans, l'occurrence du nom *Lac Vert* au Québec (voir: POIRIER, Jean, « Problèmes généraux de toponymie au Québec » dans *Cahiers de géographie de Québec*, n° 20, septembre 1966, pp. 219-233).

En un sens, la toponymie est ainsi objet d'amélioration. D'un autre point de vue cependant, la diminution de l'homonymie, par voie de décision administrative, peut enlever un outil d'analyse aux anthropologues qui voient dans l'indice d'homonymie un reflet ou un indicateur des aires de fréquentation des groupes autochtones (à partir du principe qu'un même groupe utilise subconsciemment le principe d'univocité dans la désignation des lieux qu'il fréquente). Les nouvelles techniques de mises en mémoire des noms alternatifs permettent cependant de contourner cet autre type d'érosion du message toponymique.

Ce dernier exemple appelle deux observations. Il souligne d'abord l'intérêt de ce que nous avons appelé la toponymie synoptique, à partir de la constatation que l'homme exprime sa vision du monde à travers des comportements toponymiques, et que ce sont des ensembles de noms qu'il convient d'étudier pour découvrir dans les corpus toponymiques les messages historique, anthropologique, social, psychologique qu'ils codifient. Corollairement, l'on constate que les disciplines périphériques à la toponymie trouvent leur intérêt non seulement dans la signification première du toponyme, mais aussi et surtout dans le message second, à un niveau de regroupement qui échappe au nommant et à l'acte de nommer.

Il sera intéressant que ces sciences périphériques se consacrent encore davantage à cet aspect de la matière toponymique car, d'une part, elles y trouveraient des enseignements riches pour leur propre discipline et, d'autre part, contribueraient à enrichir la théorie fondamentale de la toponymie et ses méthodes, en démontrant aussi son intérêt scientifique multidisciplinaire, au-delà de son utilité pratique déjà largement manifestée par l'intérêt que lui porte l'Organisation des Nations Unies (Groupes d'experts et Conférences sur la normalisation des noms géographiques).

3. LA TOPONYMIE-COMPLICE

Pour compléter l'analogie du Tribunal des sciences humaines, on pourrait enfin dire que l'apport des autres sciences humaines à la toponymie et réciproquement s'illustre par des phénomènes et des processus qui font de la toponymie un complice quelquefois abusé. Un exemple montrera que, complice involontaire du droit des frontières, la toponymie ne dispose pas de règles codifiées qui permettraient de donner des réponses adéquates aux problèmes que le recours à son langage a causés.

Lorsqu'une délimitation de frontière a recours à des noms géographiques pour en déterminer le tracé, ce qui est la règle, la localisation du lieu nommé, de chacun de ses constituants et de ses limites devient une exigence, à laquelle la toponymie quelquefois n'a pas de réponse. Ainsi, la délimitation de la frontière du Labrador (jugement du Comité judiciaire du Conseil Privé, 1927) se réfère à la rive gauche de la rivière Romaine et aux sources de celle-ci. Or de quel critère dispose la toponymie pour établir si une telle ligne de rivage contourne ou évite les embouchures de confluents ou les lacs latéraux (cas du *Lac Marc*) ou pour identifier celui des innombrables affluents de la partie supérieure du bassin qui constitue véritablement « la » source de la rivière? En fait, les sources sont multiples et objectivement plus d'une aurait le privilège d'en porter le nom (ces problèmes ont été étudiés dans DORION, Henri, *La frontière Québec-Terreneuve*, Québec, PUL, p. 200 à 206).

Dans ce cas précis, en mettant au compte d'erreurs toponymiques/cartographiques passées les ambiguïtés qui les médusaient et en improvisant des règles que même l'approche systémique des hydrologues n'avait pas jusqu'alors cru opportun d'édicter, les tribunaux ont fait de la toponymie un complice involontaire.

Le dégagement d'une toponymie-témoin, d'une toponymie-victime — la victime étant, on l'a vu, elle-même témoin —, d'une toponymie-complice, démontre à l'évidence la multidisciplinarité du message toponymique. Les quelques exemples cités ici montrent aussi, selon nous, que les relations entre la toponymie et les autres sciences humaines sont réciproques. L'apport de celles-ci est nécessaire à la toponymie non seulement pour élucider le sens et la portée du nom de lieu, mais aussi pour éclairer tout le processus évolutif de la toponymie; réciproquement, ce processus témoigne de faits sociaux, anthropologiques, linguistiques, etc. La toponymie, dans son sens élargi (en incluant la toponymie synoptique), fournit aux sciences de l'homme une matière riche, nouvellement exploitée et qui a l'intérêt d'obéir à une certaine logique interne.

L'étude systématique et systémique de cette logique devrait faire l'objet d'une plus grande attention de la part des chercheurs. La multidisciplinarité de la toponymie s'en trouverait renforcée.

Toponymie française et récits de voyage en Amérique du nord (XVI^e — XVII^e siècles)*

CHRISTIAN MORISSONNEAU

Les voyageurs et explorateurs en Nouvelle-France, apparaissent tout autant comme des donneurs de noms que des découvreurs de terres neuves. En des régions nouvelles pour eux, parcourues par des groupes indiens dispersés, ils surent retenir quelques noms indigènes descripteurs de lieux qu'ils transcrirent plus ou moins bien. Pour beaucoup d'endroits utiles à l'installation humaine (connaissance et exploitation éventuelle), en nommant les traits d'un espace nouveau pour eux, ils en signifièrent la découverte et l'appropriation. En effet, affubler d'un mot français *île aux Lièvres*, la *Malle Baie* ou d'un nom *île Bryon, rivière Richelieu*, un lieu quelconque, surtout s'il fait référence au catholicisme *île de l'Assomption, rivière Saint-Charles* c'est vouloir dire: ce lieu est maintenant signifiant pour les Français, il fait partie de l'univers des Français, il appartient aux Français — évidemment au roi des Français —.

Nommer un lieu c'est en même temps se l'approprier et signifier cette appropriation aux autres, indigènes et Européens en quête de territoires à exploiter. Ainsi ont fait Cartier, Champlain, et La Vérendrye et avant eux Verrazano dans l'actuel Canada et Est américain.

Quelle ordonnance, quelle structure sous-jacente peuvent bien exister dans le corpus toponymique des XVI^e et XVII^e siècles? J'ai particulièrement examiné, en des travaux antérieurs, et pour les fins de cette communication, les récits de Cartier, Champlain, Hennepin et quelques autres. À tout le moins, si un « modèle » n'apparaît pas, existe-t-il des règles récurrentes, par exemple dans l'écriture? Ces questions posées, je vais présenter quelques traits de la toponymie des relations de voyage.

Peut-on parler d'un modèle toponymique français contrastant avec un modèle anglais qui serait, comme on l'a déjà soutenu, plus descriptif et plus référent à la nature?

Il est difficile d'entériner pareille hypothèse car le modèle toponymique varie d'un découvreur à l'autre, de Cartier à Champlain. Si Jacques Cartier tire plus de la moitié de ses noms de lieux du martyrologe catholique, Champlain ne s'en inspire pas même pour le quart et il fait la part plus belle aux noms descriptifs (35 % du total). En revanche, tous deux sont aux prises avec le problème du contact des langues. Ils laissent de côté, la plupart du temps, les noms de lieux amérindiens si tant est qu'ils les connaissent. Je pense, en effet, que l'ignorance explique la relative rareté des noms indigènes plus que le rejet simple.

En effet, à côté d'une baie qu'il nomme *Saint-Laurent* et qui n'a peut-être pas été nommée auparavant par qui que ce soit car une baie est utile d'abord à des navires plus qu'à des canots, Cartier parle de la *rivière d'Hochelaga*. Ainsi, il reprend les toponymes *Stadaconé, Canada* et *Saguenay* et ne s'empresse pas de les rebaptiser. Il en est ainsi de Champlain qui reprend le nom de *Québec* qu'il promet pourtant au rôle d'une ville importante. Ces deux explorateurs ont le mérite de transcrire — plus ou moins fidèlement — les noms que leurs transmettent les guides ou compagnons indiens qui les accompagnent. On ne trouve nulle part, dans leurs écrits, une volonté délibérée de recouvrir d'un substrat français l'adstrat amérindien. S'ils apprennent le nom indigène, ils l'adoptent. Les missionnaires et curés auront, en général, une tout autre vision: pour eux, plus encore que pour les découvreurs, il faut signifier l'appartenance française et catholique du territoire. Aux XVII^e et XVIII^e siècles on acceptera des noms français comme *Château-Richer, Rivière-du-Loup* ou *Trois-Pistoles*, mais au XIX^e siècle, les villages prendront le nom du saint qui consacre la paroisse: on aura de la sorte six Sainte-Anne et quasi aucune agglomération n'évitera cette toponymie hagiographique car le territoire est alors disputé à l'Anglais protestant.

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines » (14 juillet 1984).*

On ne peut pas plus trouver de règles dans la graphie toponymique. Il est vrai que sous l'Ancien Régime, la graphie des noms propres, prénoms et noms, demeure fluctuante. La forme écrite des noms de lieux chez Cartier, Champlain, Hennepin ou La Hontan est flottante de plusieurs façons. L'orthographe, les particules, la fonction des génériques sont très variables, comme le sont les noms eux-mêmes, plusieurs lieux s'étant vu attribuer plusieurs noms, quelquefois par le même auteur et à des moments rapprochés. Ainsi, chez Cartier et Champlain, les spécifiques sont précédés ou non d'une particule. Exemples: *isle Saincte Catherine* et *illes de Sainct Pierre* dans Jacques Cartier et *isle de Sainte Hélaine, lac de Champlain* et *lac Sainct Pierre* dans Champlain. Dans la toponymie champlainienne, une autre remarque sur l'écriture: il existe des variantes graphiques du même nom et des variantes toponymiques du même lieu. Le cap *Sainct Louis* où Louis s'écrit de trois façons différentes: *Loys* (1605), *Louys* (1605), *Louis* (1612): on rencontre aussi *isle La Nef* et *La Nef ille*; *Canso* (le détroit) s'écrit de six façons différentes et aucune comme l'actuelle. La même chose pour l'Acadie qu'en 1603, Champlain écrit à la façon contemporaine, puis qu'on retrouve selon les variantes: *Arcadie, Accadie, la Cadie et la Cadye*. Variante encore dans les noms amérindiens: *Gaspé, Gachepé, Gaschepay, Gaspey; Saguenay* (4 variantes) *Québec* (4) et *Matane* (3). Mieux ou pire, des mécoupures inventent des noms nouveaux: *Saincte Helaine* devient *St Telaine*; *Saincte Claire, St Teclaire!*

Les génériques eux-mêmes varient. Un exemple important, encore chez Champlain: *rivière de Canadas* (1603), *grande rivière de Sainct Laurens* (1604), *grand fleuve Sainct Laurens* et *grande rivière Sainct Lorens* (1605) et retour à *grande rivière de Canada* (1624). La distinction n'est pas encore claire entre rivière et fleuve au début du XVII[e] siècle et demeurera floue jusqu'au XVIII[e] siècle. Les variantes des éléments spécifiques pullulent. Champlain bat le record des flottements avec l'actuel *Cap aux Oies* (comté de Charlevoix): *cap à l'Aigle, cap aux Oyseaux, cap de la rivière platte, cap aux Oyes*: les trois dernières, la même année 1626.

La toponymie des voyageurs et découvreurs nous paraît à la fois riche et pittoresque, plus ou moins descriptive, mais structurée puisque le reflet des référants culturels de chacun. La désignation de l'espace traduit alors la structure même de ces référants (entre autres politiques et religieux).

Le temps a effectué, dans le corpus toponymique des découvreurs, une sédimentation de noms, de variantes, de formes multiples; il a fait naître des usages, disparaître des noms, cohabiter des formes différentes.

La marque des découvreurs sur la toponymie de l'Amérique française — principalement du Canada — demeure importante et si ceux-ci n'ont pas, par leurs cartes et écrits, toujours réussi à établir cette toponymie dans une forme fixe et cohérente, ils ont néanmoins montré avec force, avec ces centaines de noms retrouvés, la manière dont ils percevaient les terres neuves qu'ils découvraient, parcouraient et occupaient. L'Amérique française, c'est aussi tous ces noms de lieux, un héritage toponymique.

BIBLIOGRAPHIE

Cartier, Jacques. *The voyages of Jacques Cartier.* Published from the originals with translations, notes and appendices by Henry Percival Biggar. Ottawa, F.A. Acland, King's Printer, 1924. xiv-330 p., front., ill., fac-sim., cartes. (The Publications of the Public Archives of Canada, 11).

Champlain, Samuel de. *The works of Samuel de Champlain in six volumes.* Reprinted, translated and annotated by six Canadian scholars under the general editorships of H.P. Biggar... with a portfolio of plates and maps. Toronto, The Champlain Society, 1922-1936. 6 vol., cartes, plans, portr., fac-sim.

Hennepin, Louis. *A new discovery of a vast country in America.* Reprinted from the second London issue of 1698, with fac-similes of original title-pages, maps, and illustrations, and the addition of introduction, notes, and index by Reuben Gold Thwaites. Chicago, A.C. McClurg and Co., 1903, 2 vol., front., pl., cartes dépl.

Julien, Charles-André (éd.). *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI[e] siècle.* Paris, Presses universitaires de France, 1946. 223 p., cartes. (Colonies et empires: les Classiques de la colonisation, 1).

Lahontan, Louis-Armand de Lom d'Arce baron de. *Nouveaux voyages...* Le tout enrichi de cartes et de figures. Tome premier. La Haye, Chez les Frères l'Honoré, 1703. 279 p., cartes, pl.

Mémoires de l'Amérique septentrionale... Le tout enrichi de cartes et de figures. Tome second. La Haye, Chez les Frères l'Honoré, 1703. 220 p., carte, pl.

Morissonneau, Christian. *Le langage géographique de Cartier et de Champlain.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978. 230 p.

Tourisme et toponymie*

JUDITH GRENON
NORMAND CAZELAIS

Le tourisme est un déplacement dans l'espace tant physique que culturel: conséquemment, il est la découverte de l'ailleurs. La toponymie est la science des noms de lieux; elle codifie et rend accessible en quelque sorte cet ailleurs recherché par le touriste qui peut être lointain ou proche, exotique ou familier. La toponymie fait donc intimement partie de l'expérience touristique tout comme les activités et comportements qui en découlent exercent des effets sur l'exercice et l'évolution de la science toponymique.

1. LA TOPONYMIE DANS LA RÉALITÉ TEMPORELLE DU TOURISME

La toponymie est présente dans toutes les étapes de la réalité temporelle du tourisme: avant le départ, pendant et après le voyage. En fait, son action est telle qu'elle contribue largement à orienter les choix de destinations, de types de vacances ou de circuits et à moduler les attitudes des voyageurs ainsi que la nature de leurs contacts avec les régions et populations visitées. Et cette action se prolongera même dans cette dimension essentielle du voyage qu'est le souvenir.

1.1. Avant le départ

Saint-Tite, Rivière Qu'Appelle, Kangiqsujuaq, Témiscamingue, Saint-Louis-du-Ha!Ha!, Coaticook, Kazabuzua: par leurs assonances et leurs résonances au plan de l'esprit, les noms de lieux qu'ils désignent des pays, des villes, des mers, des chaînes de montagnes, des ensembles phytologiques ou des déserts, constituent souvent des sources de motivation au départ: qu'ils attirent ou même qu'ils repoussent, ils sont éléments de provocation. Ils sont un tremplin à l'évasion, à la rêverie, une des clés permettant d'ouvrir la porte de l'imagination et du désir de partir.

Les multiples dépliants et brochures touristiques foisonnent de noms de lieux et les images qu'on leur attribue attirent le voyageur, lui donnent une opinion sur la nature de ces lieux. Ainsi, Cuba, évoque maintenant pour plusieurs, une destination touristique de soleil, de plage et de mer alors qu'il y a quelques années, elle avait une tout autre connotation.

De la sorte, les noms de lieux participent pleinement et activement à l'image culturelle et sociale d'un lieu, d'un pays, d'un peuple. Et donc à l'image d'une destination devenue source d'appel touristique.

Ils transmettent un signal et un contenu qui, par leur nature même, traduisent une spécificité inhérente à l'espace et à la collectivité considérés. Parce qu'ils sont des noms, ils véhiculent l'idée d'une différence, d'une identité qui décrivent le milieu ambiant et ses caractéristiques, qui sont le fruit de la grande histoire (***Pointe du Débarquement, Lac Dieppe***) ou de la petite histoire (***Lac Crève-Cheval, Rang du Pain-Sec***); ils sont aussi le fruit de moeurs, d'usages, de valeur morales; ainsi, au Québec, les événements de l'année liturgique se retrouvent dans la toponymie: ***L'Annonciation, La Visitation, L'Épiphanie***, etc. Les toponymes sont donc des façons particulières d'appréhender le quotidien en conformité avec un tout plus large qui peut s'appeler une communauté, une nation, une culture, une civilisation.

Les noms de lieux sont la première forme et prise de contact entre le visiteur et le visité, entre le voyageur et ses destinations potentielles. Et, à cause de cela précisément, ils constituent, à maintes reprises, le matériau initial à l'établissement de l'itinéraire, qui est l'ossature même de tout voyage.

1.2. Pendant le voyage

Ce premier contact se poursuit de façon continue au long de chacun des voyages qui sont jalonnés de toponymes identifiant des lieux de toute nature et de toute échelle, allant du square et de la venelle jusqu'aux portions de continents ou d'océans.

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines » (14 juillet 1984).*

Les toponymes jouent pour les touristes — et tous les voyageurs — un rôle utilitaire au cours de leurs déplacements. Éléments essentiels de la signalisation routière, des cartes, des guides et de la documentation touristique, ils leur permettent de circuler, de se repérer, de se retrouver. Et donc d'exprimer une certaine autonomie et de mieux profiter de leurs voyages. Mais leur fonction réelle dépasse cette relation immédiate.

En effet, les toponymes se révèlent à la fois des agents de communication et des outils de découverte: par eux, le visiteur se familiarise, consciemment ou non, avec la réalité géographique, sociale, culturelle et historique des contrées qu'il parcourt. Au Québec, les itinéraires toponymiques préparés par la Commission de toponymie tels ceux du *Chemin du Roy*, de *Charlevoix* et du *Saguenay — Lac-Saint-Jean* permettent de découvrir et surtout de comprendre un des fondements de la réalité québécoise.

Les toponymes sont, à ce titre et par la curiosité qu'ils alimentent ou satisfont, des formes muettes — mais privilégiées — d'échanges entre les hommes, entre les peuples. Ils sont des « miroirs d'humanité » mais aussi des témoins fort révélateurs de la diversité tout autant que de l'universalité des expériences humaines: *Paris* est authentiquement français mais se retrouve, à des dizaines d'exemplaires en Amérique du Nord; *Rio de Janeiro* est portugais mais avant tout brésilien, *Chicoutimi* (« jusqu'où c'est profond ») a sans doute des milliers d'équivalents dans plusieurs pays du monde: *Notre-Dame-de-Koartak, Saint-Ambroise-de-Kildare, Victoriaville, Rivière Toulnoustouc-Nord, Calamité-River, les Cantons-de-l'Est* — qui furent à l'origine, *The Eastern Townships* — réfèrent à la variété et à la superposition des présences et des influences qui se manifestèrent dans ces coins de pays.

Les toponymes, parce qu'ils sont prononcés, lus ou dits à haute voix, sont aussi vecteurs d'effets de choc pour les voyageurs au cours de leurs périples car leur prononciation, malgré l'effort ou la bonne volonté, ne correspondra pas à celle des « autochtones » ou à l'idée qu'ils s'en faisaient au préalable. Ainsi, *Lisbonne* s'écrit *Lisboa* et se prononce « *Lichboè* ».

L'apprendre et à se faire comprendre font partie de l'expérience touristique et contribuent à modifier la perception qu'un toponyme pouvait véhiculer auparavant. Et le choc lui-même sera d'autant amplifié par les intonations inhérentes aux diverses langues — qu'on pense, par exemple aux langues orientales, germaniques ou finno-ougriennes — ou encore par leur graphie qui se fait le plus souvent dans des caractères — arabes, chinois, cyrilliques, grecs ou autres — incompréhensibles à l'usager de l'alphabet latin, et vice-versa.

Il n'est donc pas surprenant que, dans les lieux qu'ils fréquentent beaucoup ou régulièrement, les touristes se soient appropriés une prononciation qui l'emporte parfois sur l'original (ex.: « *Paris* », « *Magog* » prononcés à l'anglo-saxonne) ou qu'ils aient teinté la toponymie locale de leur présence (la célèbre « *Promenade des Anglais* » de Nice, par exemple).

Plusieurs toponymes du Québec reflètent ce contact entre les peuples. Les premiers Européens qui voyageaient sur les cours d'eau ont enregistré dans leurs récits la compréhension qu'ils avaient de ce qu'on leur disait. Ainsi, en 1535, lors de son second voyage, Jacques Cartier qui demandait à un guide amérindien le nom de cette rivière qui se jetait dans le Saint-Laurent s'est fait répondre « *Sagnay* », ce qui veut dire « embouchure ».

1.3. Après le voyage

Les toponymes constituent, au retour, des points de référence. Ils permettent de situer, dans le temps comme dans l'espace, les émanations les plus durables et les plus persistantes des voyages. Ils deviennent des espèces de points d'ancrage, associés à des paysages, des rencontres, des sensations, qui fournissent un contexte « palpable », concret, aux souvenirs qui, eux-mêmes, ont tendance à se diluer et à se confondre dans le temps et dans l'approfondissement de l'expérience touristique. Grâce aux toponymes, l'évocation des voyages antérieurs prend davantage de consistance.

Ainsi, le souvenir de toponymes se rapportant au Québec contribuera, nous l'espérons, à ce que les touristes qui visitent le Québec cet été gardent une image agréable et enrichissante de leur séjour.

Les toponymes impriment leur marque aux différentes étapes des voyages. Véhicules d'images et de valeurs, ils sont — et peuvent l'être davantage! — des instruments de promotion touristique. Mais encore faut-il qu'ils soient utilisés de façon adéquate.

Les toponymes souffrent aujourd'hui des maux qui affligent d'autres secteurs de la vie contemporaine et qui s'appellent: absence d'imagination, uniformisation, banalisation: on ne compte plus les rues *Victor-Hugo, Émile-Zola* ou *Jean-Jaurès* dans toutes les villes de France, ni les rues *des Hirondelles* et autres oiseaux, ni

les rues aux noms de plantes (ex.: *rue des Lilas*) qui identifient les nouveaux quartiers domiciliaires des villes du Québec, ni les récents toponymes québécois qui abusent du suffixe « ie » à la mode (ex.: *Jamesie, Minganie, Montérégie, Mattawinie*, etc.).

Or, les deux principales dimensions de la toponymie reliées au tourisme, à savoir la détermination des noms de lieux et leur affichage public au moyen, en particulier, de la signalisation routière sont des secteurs très réglementés, sinon policés. Toponymie et signalisation font l'objet de politiques, de directives officielles et de pratiques et mesures profondément inscrites dans la mécanique des États, quand elles ne sont pas encadrées, comme c'est le cas en toponymie, par des institutions internationales... La responsabilité des États en cette matière est donc évidente et ils ont encore beaucoup à faire pour permettre au tourisme et à la toponymie leur mutuel et réciproque épanouissement.

Toponymie et littérature au Québec*

MAURICE LEMIRE

Il y aurait plusieurs façons de traiter de toponymie et littérature au Québec. La plus simple serait de rechercher les titres d'oeuvres qui coïncident avec des toponymes, comme *Saint-Pepin, P.Q.* de Bertrand Vac, *le Cap Éternité* de Charles Gill, *Au Cap Blomidon* de Lionel Groulx. Après avoir distingué les toponymes réels des toponymes imaginaires, il resterait à scruter les intentions cachées des auteurs qui substituent certains noms à d'autres: désir d'éviter d'ironiser ou de poétiser le trivial quotidien... Cette façon de procéder ne nous mènerait pas très loin, car elle ne correspond pas à l'imaginaire profond de notre littérature.

Dans un pays neuf comme le nôtre, l'occupation du territoire marque l'imagination plus que toute autre activité. Sous un climat extrêmement rigoureux, dans des conditions économiques souvent désastreuses, la prise de possession du sol devenait un acte d'héroïsme qui devait être auréolée d'un certain prestige pour contrebalancer l'attrait du Sud. Le ministère de la Colonisation de concert avec l'Église s'y employa de son mieux. Des discours, des sermons et des décorations vinrent exalter les mérites des défricheurs. C'est dans cette veine que surgit toute une littérature de la colonisation qui couvre presque un siècle, des romans surtout, des contes et des nouvelles, quelques poèmes.

Les romans de colonisation qui nous intéressent en particulier posent certaines questions, surtout quand on les considère sous l'angle de la toponymie. La prise de possession symbolique du pays se fait par le verbe. Nommer les choses c'est en prendre possession, comme nous le montre la situation archétypale d'Adam au paradis terrestre: Dieu fit défiler tous les animaux devant lui pour qu'Adam les nommât. Pourquoi certains romans nomment-ils le pays, mais la plupart ne le nomment-ils pas? Voilà la question qui nous intrigue et que nous allons tenter d'élucider.

Pour ce faire, nous aurons recours à l'hypothèse suivante, à savoir que la colonisation peut être considérée sous deux aspects différents selon qu'elle s'inscrit dans le régime diurne de l'imaginaire ou dans le régime nocturne. Le premier a pour structure l'idéalisation, le diairétisme, le géométrisme et l'antithèse. Le héros diurne a pour symbole l'épée du conquérant, c'est un chef qui domine ses semblables et terrasse ses ennemis. Il a comme figure la lumière qui chasse les ténèbres, l'aigle qui foudroie le serpent... Le héros nocturne, au contraire, se définit par le redoublement, la viscosité, le réalisme sensoriel et la mise en miniature. Son archétype substantif est le refuge et ses dérivés, comme la demeure, la ferme, l'enclos... Ce régime de l'euphémisation s'exprime très souvent par la « gulliverisation ».

Ces deux régimes s'accompagnent de formes littéraires à peu près correspondantes. La forme épique, qui convient plus particulièrement aux récits des origines, met en scène des héros qui combattent des monstres, des chefs qui dominent leurs inférieurs, des envoyés du ciel qui mâtent les forces de l'enfer. Cette forme apocalyptique, comme l'appelle Northrop Frye, reproduit plus le mythe originel de la lutte du bien contre le mal que la réalité ambiante. Le régime nocturne, au contraire, s'accomode mieux du vécu individuel que véhicule la forme romanesque dans laquelle les projets du héros sont toujours traversés par des péripéties incontrôlables. Inférieur à son sort, le protagoniste trouve le salut dans la fuite ou dans le refuge.

Or nous remarquons que, dans notre corpus, les romans qui nomment le pays sont des romans à forme épique tandis que ceux qui s'en abstiennent sont des romans à forme réaliste.

Normalement la forme épique conviendrait mieux au roman de colonisation à cause de la situation historique du Canada. On sait qu'au lendemain de la Conquête les Anglais signifièrent leur prise de possession du pays par la traduction de plusieurs noms français et par l'adoption de beaucoup d'autres noms appartenant à leur culture. Enfermés à l'intérieur des anciennes seigneuries, les Canadiens font de l'occupation des nouveaux *townships* une sorte de « reconquis-

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines (14 juillet 1984).*

ta ». En 1861 Antoine Gérin-Lajoie lance ce cri d'alarme à ses concitoyens: « Devons-nous attendre que les habitants d'une autre hémisphère viennent sous nos yeux s'emparer de nos forêts, qu'ils viennent choisir, parmi les immenses étendues de terre qui restent encore à défricher, les régions les plus fertiles, les plus riches, puis nous contenter ensuite de leurs rebus[1] ». À mesure que les immigrants anglophones augmentent, les Canadiens prennent conscience que la terre sera à qui l'occupera. D'où l'importance des mouvements de colonisation pour contrer à la fois l'immigration des Britanniques et l'émigration des Canadiens vers les États-Unis.

Mais cette « reconquista » n'emprunte pas spontanément le mode épique car les romanciers considèrent plus la colonisation comme une retraite que comme une conquête. Ils la placent ainsi dans le régime nocturne de l'imaginaire.

Le premier romancier à la proposer, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, offre à la jeunesse canadienne un modèle qui renonce aux professions libérales et à la vie citadine pour aller s'établir en pays de colonisation. Mais la décision de Charles Guérin, qui ne survient qu'au dénouement, n'apparaît pas comme une victoire, mais comme une retraite devant les assauts incessants d'une société irrémédiablement corrompue. Aussi l'emplacement que choisit le héros n'est-il pas autrement désigné: « [...] établissement des terres incultes de la seigneurie et du township voisin sur lesquels se trouvaient situés les quatre cents arpents de M. Dumont[2] ».

Jean Rivard, au contraire, a toutes les apparences du héros solaire qui prend possession des lieux en les nommant. C'est avec un esprit de fondateur qu'il défriche dans le canton de Bristol: « Qui sait si dans vingt ans mon lot ne sera pas le siège d'une grande ville? Qu'étaient, il y a un demi-siècle, les villes et villages de Toronto, Bytown, Hamilton, London, Brockville[3] »? En effet, la colonisation nous ramène aux temps épiques des origines. Gustave Charmenil, son correspondant, l'exprime ainsi: « [...] du temps des premiers Romains, ont t'eût arraché à tes défrichements pour te porter aux premières charges de la République[4] ». Plus loin, il revient sur la même idée: « Tu sais que Montesquieu a fait un livre sur les *Causes de la grandeur des Romains*; eh bien! je voudrais en faire un, à mon tour sur les Causes de la grandeur de Jean Rivard[5] ».

Pour Antoine Gérin-Lajoie, la toponymie se limite toutefois à peu de choses, au patronyme auquel on adjoint le mot ville. Par exemple « *Lacasseville* (appelée ainsi du nom de son fondateur, M. Lacasse)[6] ». Peu importe l'euphonie. La « reconquista » est ainsi marquée par l'abandon graduel du nom anglais au profit du toponyme français. Par exemple, au début du roman, toute la famille projette de suivre Jean quand il sera bien établi. À ce stade, on emploie le toponyme anglais pour désigner le nouveau pays: « Nous irions rester à Bristol; toute la famille ensemble, ça ne serait pas si ennuyeux à la fin du compte[7] ». Mais Jean ne tarde pas à substituer un nom de son choix. D'abord le nom se limite à sa maison qu'il appelle « villa Rivard » ensuite à son établissement, *Louiseville* en l'honneur de sa fiancée. Mais ce dernier nom ne s'impose pas en dehors du cercle de la famille. « On se rappelle qu'à l'époque des amours de Jean Rivard et de Louise Routhier, la localité qu'avait choisie notre héros pour y faire son établissement était quelques fois désignée sous le nom de Louiseville[8] ». Mais l'auteur doit préciser que l'usage populaire désignait le pays tout simplement par le nom du fondateur: « Chez Jean Rivard » ou en y ajoutant parfois un accident géographique « Au ruisseau de Jean Rivard[9] ».

On se rend bientôt compte que ces toponymes inventés par la fantaisie populaire risquent d'engendrer la confusion: « Mais depuis que Jean Rivard n'était plus seul dans la localité, ces appellations paraissent insuffisantes[10] ». Il fut donc décidé à la suite d'une consultation populaire que le nouveau hameau serait baptisé *Rivardville*: « Il fut donc proposé dans une assemblée qui eut lieu un dimanche après la messe, et à laquelle assistaient la plus grande partie des habitants du canton, qu'à l'avenir cette localité portât le nom de Rivardville[11] ». Ce geste n'est pas gratuit, il répond à une symbolique dont le père Landry, président de l'assemblée, dégage le sens: « Honneur à Jean Rivard et que les environs de sa demeure, s'ils deviennent plus tard ville ou village, soient un monument durable de sa valeur, qu'ils disent à la postérité ce que peut opérer le travail uni à la persévérance[12] ». Mais ces apparences de héros solaire ne doivent pas nous donner le change. L'autre visage de Jean Rivard n'est-il pas Gustave Charmenil, l'hypocondriaque incapable de vivre en société et qui n'aspire qu'à la retraite dans la nature?

Jean Rivard prend figure d'une sorte d'archétype de fondateurs de villes qui se sépare des autres pour recommencer le monde au sein de la forêt. Il sert de modèle à Errol Bouchette et à Jean-Charles Harvey. Dans *Robert Lozé*[13], le héros du même nom fait fortune aux États-Unis à la suite d'une invention qui révolutionne l'industrie du papier journal. Il décide d'en faire profiter son pays. Il revient au Québec et y fonde une nouvelle ville industrielle qui apporte la prospérité dans beaucoup de foyers. Toutefois l'accent n'est pas mis sur la fondation de la ville, mais sur

le processus d'industrialisation. C'est pourquoi le nom de la nouvelle ville n'a pas d'importance. Il en va de même pour Marcel Faure[14] qui hérite des grands magasins à rayon de sa famille et décide de tout liquider pour fonder une nouvelle ville industrielle. Cette fois, les intentions sont plus explicites. Si Marcel établissait son usine à *Petitmont*, la ville des traditionnalistes, il serait victime des préjugés contre l'industrie et le libéralisme économique. Il préfère donc oeuvrer dans du neuf et fonde *Valmont*, une ville qu'il peut organiser à sa guise. Ces deux entreprises sont couronnées de succès apparemment parce qu'elles rompent avec la tradition et les préjugés d'un environnement hostile. On peut en trouver la preuve dans le roman de Ubald Paquin, *Jules Faubert, le roi du papier*[15], écrit à la même époque. Cet industriel canadien-français parvient à édifier un empire économique impressionnant, mais il est rapidement victime des machinations des milieux financiers montréalais. Le succès n'est possible que dans l'isolement.

Ces fondations de villes nouvelles où on peut faire table rase de tout et recommencer à neuf appartiennent au même imaginaire qui pousse le père Samuel Chapdelaine à s'enfoncer toujours plus profondément dans la forêt à mesure que les lots qu'il défriche s'intègrent à la civilisation.

Pourtant la fiction reste bien en deça de la réalité dans la fondation des villes. De ces nombreux Canadiens qui ont tant contribué à enrichir la toponymie de l'Ouest tant américain que canadien, la littérature ne retient pas un nom. Il faut avouer que leur oeuvre en terre d'exil ne correspond pas aux voeux de l'élite et ne mérite pas d'être proposée à l'admiration populaire. La « reconquista » doit se faire à l'intérieur des frontières du Québec. Les Cantons-de-l'Est sont une terre d'élection comme nous le montre le roman *la Ferme des pins*[15bis] de Harry Bernard qui évoque l'assimilation des anglophones par les francophones. On pourrait à la limite y inclure l'Acadie où retourne un descendant des déportés né à Saint-Jacques-de-l'Achigan pour reconquérir la ferme de ses ancêtres. Dans ce geste symbolique, l'abbé Groulx voit l'amorce d'un retour des Acadiens vers la terre d'origine. Mais rien n'indique que Jean Bérubé, le héros de *Au cap Blomidon*[16], ait l'intention de restaurer les anciens noms français. Il devient propriétaire de Morse Cottage sans nous indiquer s'il va le rebaptiser.

Le roman le plus courant de la « reconquista » c'est le roman de colonisation qui raconte l'humble établissement de pionniers. Il s'écrit cependant sur le mode de l'euphémisation. Ceux qui ont opté pour les pays nouveaux sont vite récompensés. La terre fertile rend généreusement et leur assure quiétude et prospérité. Damase Potvin reviendra à satiété sur les débuts de la colonisation au Saguenay. Dans *la Baie. Récit d'un vieux colon canadien-français*[17], dans *Un ancien contait*[18] et dans *la Rivière-à-Mars*[19], il raconte toujours l'odyssée d'un groupe de Charlevoisiens qui colonisent le fond de la baie des Ha!Ha!. Alexis Picoté Tremblay n'a pourtant rien d'un fondateur car il se contente, comme les autres, de défricher sa terre et de la faire prospérer pour la léguer à son fils. Ces colons, que Potvin célèbre comme les fondateurs du Saguenay agricole, se trouveraient satisfaits de leurs labeurs si leurs enfants assuraient leur descendance sur leur lopin de terre. Le roman d'Adolphe Nantel, qui se veut aussi une épopée du défrichement, *la Terre du huitième*[20], valorise l'option des coureurs des bois qui ont décidé de se fixer. Ces héros, qui ouvrent de nouveaux pays, n'ont toutefois pas conscience du geste qu'ils posent et on se demande pourquoi le romancier a choisi de rapporter leur expérience de préférence à celle de tant d'autres colons anonymes.

Léo-Paul Desrosiers met fin à cette euphémisation de l'occupation du territoire en posant le problème de la colonisation dans les mêmes termes qu'avait employés Louis Hémon. C'est en définitive un choix entre le nord aride et froid et le sud prospère et habité. Dans *Nord-Sud*[21], il met en scène un double héros, celui qui part et celui qui reste. C'est le père Branchaud, celui qui reste, qui nous intéresse. Cet homme d'âge mur opte pour la colonisation par nécessité plus que par inclination. S'il avait le choix, il préférerait rester dans les vieilles paroisses de la vallée du Saint-Laurent, mais sa terre est ruinée. Ayant encore une nombreuse famille à sa charge, il ne peut songer, comme son double Vincent Douaire, à quitter pour la Californie. C'est donc réduit à la dernière extrémité qu'il se résigne à monter dans les hauts où l'attend une vie de privation, de labeur et de misère. Quand il arrive dans le canton de Brandon, il ne songe pas à en changer le nom, comme Jean Rivard, ni à élever un monument à sa mémoire. Il n'aspire qu'à tirer sa subsistance de la terre dans l'espoir qu'il pourra léguer à ses enfants un bien suffisant pour vivre un peu plus à l'aise.

Dans *la Rivière solitaire*[22], Marie Le Franc continue l'oeuvre de démythification de la colonisation commencée par Desrosiers. Il ne s'agit plus de vaillants colons désireux d'ouvrir des contrées nouvelles à l'agriculture, mais de chômeurs rejetés par la ville et qui gagnent la Haute-Gatineau faute de mieux. Il faudrait peu de modifications dans la présentation pour que l'on prenne ces établissements pour des camps de déportation comme il en existe en Sibérie. La plupart des nouveaux venus sont déçus par la réalité qu'on leur avait fait miroiter. La vie du nord est dure et elle répudie les faibles, comme

la garde-malade Bruchési saura le reconnaître. Sur le même mode mineur, Hervé Biron raconte les débuts de la colonisation du Témiscamingue dans *Nuages sur les brûlés*[23]. Des chômeurs désespérés acceptent, comme un pis-aller, de s'établir sur des lots de colonisation. Leur entreprise plutôt improvisée se solde par un demi-échec. Des citadins habitués à un certain mode de vie ne s'improvisent pas colons en quelques jours. Les misères et les répugnances l'emportent de beaucoup sur les joies de conquérir un nouveau pays.

Il faut bien avouer que le courant réaliste inauguré par Louis Hémon ne conduisait pas le roman de colonisation à une exaltation de la prise de possession du territoire. Normalement ce type de roman devrait appartenir au régime diurne de l'imagination, symbolisé par l'épée du conquérant. Mais la colonisation agricole relève-t-elle du régime diurne? La ferme, qui en est le but ultime, n'est rien d'autre en symbolique que le refuge au même titre que la grotte, la caverne et le navire. C'est un enclos qui protège et sécurise contre les forces hostiles de la nature. Cultiver la terre, c'est troquer la lance ou l'épée contre la charrue, c'est renoncer à l'agressivité de la chasse pour la prévoyance du lendemain. L'agriculture implique un certain degré de sagesse.

Est-il possible d'écrire un roman de colonisation agricole sur le mode épique? L'entreprise ne paraît-elle pas vouée à l'échec dès le départ puisque le mode épique se déroule nécessairement dans le régime diurne. C'est un peu la quadrature du cercle que va tenter Léo-Paul Desrosiers en écrivant *les Opiniâtres*[24]. En 1941, il revient sur le thème de la colonisation qu'il avait déjà abordé en 1931, dans *Nord-Sud*. Mais, cette fois, il situe l'action dans le temps des origines de la colonie pour l'auréoler d'une dimension épique. L'héroïsme des commencements n'appartiendrait pas seulement aux aventuriers, aux explorateurs et aux missionnaires, mais aussi aux premiers colons. Desrosiers entend le prouver en montrant que le colon partageait avec les nomades l'attrait du pays à conquérir. Son héros, Pierre de Rencontre, va s'établir aux avant-postes de la colonie, moins pour en faire progresser l'étendue que pour répondre à l'invite du fleuve: « Mais le fleuve est une invite dans tout l'est de l'Amérique, il constitue la seule trouée ouverte dans l'impassable forêt jusqu'au centre du continent[25] ». On peut croire que, aspiré par cette force, Pierre ne tiendra pas longtemps à Trois-Rivières et que comme Nicolet, Hertel et les autres, il succombera à l'attrait de l'aventure: « Tu as atteint ce second poste, le dernier. Tu penses: voici le coeur de la contrée. C'est à peine la frange. Tu dois t'habituer à des dimensions nouvelles, comme si tu entrais dans un édifice plus vaste. Nicolet a navigué vers l'ouest pendant au-delà d'un mois: il avait traversé des océans d'eau douce. A-t-il découvert le centre[26] »? Mais ce décor épique ne change en rien le caractère profondément sédentaire du héros qui n'aspire qu'à prendre racine: « Pierre possédait une volonté, elle se tenait là, enracinée comme un gros chêne. L'entreprise paraissait bonne aussi: extraire de la forêt un domaine agricole[27] ». Voilà le but ultime, le refuge au sein de la forêt. Pierre ne vient pas conquérir un continent, fonder des villes, établir un empire; il désire se tailler un domaine avec toutes les connotations petit-bourgeois qui s'ensuivent. Il est bien de la race des Josime que Menaud a stigmatisée. Aussi se trouve-t-il mal à l'aise au sein d'un espace organisé: « Un soir de chaleur humide, Pierre échafaudait des projets tout en se reposant. Après ce premier succès, il organisait le chaos, traçait ses plans de travail comme on trace en forêt des lignes d'arpentage[28] ». Quel imaginaire cartésien!

Pourtant, d'après le romancier, il partage le rêve américain. Il entonne lui aussi un hymne qui ressemble drôlement à *Fer et Titane* de Gilles Vigneault: « Doué d'un esprit constructeur, Pierre se tenait maintenant tout frémissant, devant la carrière du travail américain: pans de forêt à abattre, chemins à ouvrir, villes à édifier, agriculture à introduire partout[29] ». Mais cet enthousiasme apparaît démesuré par rapport à la tâche à accomplir. Comme l'avait fait Antoine Gérin-Lajoie, Desrosiers ne tente-t-il pas d'appliquer à son colon défricheur les schèmes d'héroïsation qui n'appartiennent qu'aux aventuriers? La conquête sur la forêt a droit au même discours que la campagne militaire. Mais il s'agit là d'une récupération de l'imaginaire diurne par l'imaginaire nocturne. Aux yeux de l'élite, seul l'attachement au sol peut sauvegarder le pays. Pour elle, les nomades et leurs avatars sont des traîtres à la patrie québécoise. Mais, dans l'imagination populaire, la prise de possession du pays ne se faisait-elle pas par les coureurs des bois, par les explorateurs et par les missionnaires?

Le pays, comme je l'ai déjà affirmé, se composait de deux espaces: le bas pays de la vallée du Saint-Laurent, qui reproduisait à peu près l'aménagement institutionnel de la vieille France, et les pays d'en haut en amont des rapides de Lachine. C'était l'espace indéterminé où tout devenait possible. C'est par lui que les imaginations étaient fascinées et travaillées. Le dynamisme qui en surgissait était tel qu'il avait provoqué une poignée d'hommes à pénétrer jusqu'aux confins du continent pour en prendre possession. Les voyages dans la vallée du Mississipi ou aux montagnes de Roches permettaient les plus grands espoirs. Pour les colons français, le rêve américain, résidait plus là que dans la vallée du Saint-

Laurent. C'est le grand mérite de Félix-Antoine Savard de l'avoir redécouvert.

L'imaginaire de Savard repose en bonne partie sur cette déchirure qui blesse l'âme québécoise: d'un côté le besoin d'enracinement et de l'autre l'appel irrésistible des grands espaces. On peut chercher des accommodements du genre « Pays d'en haut » au nord de Montréal, sachant bien qu'au fond il n'y en a pas. Après la mort de Joson, après la folie de Menaud, Marie croit avoir assez sacrifié à l'« héritage ». Elle conjure le Lucon de renoncer aux grands espaces pour vivre avec elle, « vivre icitte tranquilles[30] ». C'est alors que les grands espaces font entendre leur voix: « Tout passait devant lui: le bois sans fin, les grands plateaux secrets, les lacs solitaires encavés dans les montagnes. Et cela semblait vivre, palpiter comme son coeur à lui. Même les misères, même la neige, tout suppliait: Tu ne nous abandonneras pas. Tout s'agriffait à lui et murmurait: « Depuis trois siècles que nous avons confiance en ton sang[31] ».

Il n'y a pas de moyen terme, c'est la rupture, le reniement qu'exige Marie. Le Lucon voit tout de suite le sens et la portée de la proposition: « Ce que Marie lui avait proposé, c'était la petite vie, étroite, resserrée[32] », la vie de refuge quoi! C'était la vie de Josime, le cultivateur incapable de lever le regard au-delà de ses clôtures. C'était renoncer à conquérir, à nommer le pays, car la véritable conquête c'est celle du verbe. Une phrase de Louis Hémon qui revient comme un leitmotiv sous la plume de Savard en donne la confirmation: « Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plait d'appeler les barbares! ils ont pris presque tout le pouvoir! ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec rien n'a changé[33] »..... La conquête physique doublée de la conquête économique ne saurait entamer la patrie qui persiste toujours dans les imaginations.

La terre ne saurait toutefois être aliénée sans provoquer de remords. Elle engage le dialogue avec l'homme. Si de son côté il la nomme, d'autre part elle l'interpelle: « Il [Lucon] se rappelait ce que la terre et tout le pays lui avaient dit[34] ». La terre se confie: « Depuis que l'étranger y avait mis la patte, il avait cru entendre pâtir le domaine de ses pères; et c'est pour cela qu'il y revenait, de son ancien pas de maître, lui jeter des espoirs de délivrance[35] ». L'asservissement physique n'entame en rien le patrimoine ancestral car c'est la mémoire collective qui est sa meilleure sauvegarde: les pays d'en haut se trouvent dans la mémoire du grand oncle: « Une quinzaine durant, il avait défilé des lacs, des rivières, des pays comme il y en a dans les contes seulement[36] ». Ils se trouvent plus explicitement encore dans le rêve de Lucon: « Le Lucon vit ensuite des hommes qui allaient et venaient dans toute cette étendue de pays. Ils chantaient: « Nous avons pagayé et marché sans lasse! Jamais peuple n'a nommé dans sa langue tant de terres ni tant d'eaux[37] ». Menaud, le sauveur du pays, n'a toutefois pas dépassé le stade de la parole. Il a sombré dans la folie plutôt que de passer aux actes.

On peut croire que le radicalisme auquel l'a mené sa première affabulation oblige Savard à composer davantage avec une réalité qui doit déborder l'emprise du verbe. Comme ses contemporains, il a foi en l'agriculture pour assurer l'avenir du pays. Aussi écrit-il l'*Abatis* pour exalter la colonisation « une oeuvre d'une indiscutable beauté et la plus expressive peut-être de notre génie français[38] ». Ce faisant, Savard demeure fièle à lui-même. Sans avoir levé l'anathème qu'il a prononcé contre les cultivateurs dans ***Menaud***, il attribue aux colons le même imaginaire qu'aux voyageurs d'autrefois. Il les considère comme leurs continuateurs: « Race que nous aimions, excessive et méprisée, aux allures compliquées de mystères et de prestiges. Un atavisme hérité des anciens voyageurs la poussait à l'aventure[39] ». La signification de leur travail s'inscrit dans la perspective historique de la collectivité: « Ne me révélaient-ils pas ce que notre peuple avait accompli et ce qu'il pourrait accomplir encore[40] »? En somme, du héros traqué et fugitif en quête d'un refuge Savard fait un héros solaire conquérant et indompté.

Ce changement d'interprétation se perçoit dans l'aménagement de l'espace imaginaire. La colonisation n'est plus enfermée dans le lot, dans le domaine ou dans la ferme. Elle s'organise dans des espaces ouverts qui n'ont pas de signification univoque: « Le soir du lendemain, nous étions au seuil du Rousseau et des terres promises. Du côteau-de-Sable où le groupe avait fait halte, nous pouvions apercevoir un immense pays qui se perdait dans le lointain[41] ». Et plus loin encore cette ligne d'horizon indéterminée: « Devant soi, c'était le désert où nul défricheur n'avait encore pénétré, où l'on devrait tout faire à force de travail et de peine, où l'on ne goûterait jamais, peut-être le fruit de ses oeuvres; et au delà, il n'y avait plus qu'un autre désert sans fin et que des eaux que la pensée ne pouvait suivre parce qu'elles s'en allaient vers le nord où il n'y a plus personne qu'on connaisse et qu'on aime[42] ». Espace ouvert dépourvu de toute entrave même des liens affectifs, espace de libération où la solitude atteint sa plénitude. Espace également innommé qui coïncide avec l'imaginaire des pays d'en haut: « Aller aux pays d'en hauts, parmi tous les sauvages », cela veut dire qu'après avoir pagayé des jours et des jours, lutté contre coeur et courant, il s'était arrêté dans un pays de chasse

sans nom, mais qu'on pourrait appeler le lieu de sa solitude et des langueurs infinies de l'hiver[45] ».

Ce pays indéterminé et incertain, c'est aussi le pays des exploits légendaires qui fascinent l'imagination populaire. Il joue le même rôle que la forêt enchantée dans les romans de chevalerie. Il suffit de s'y aventurer pour que surgissent les travaux demiurgiques. Les humbles besognes du défricheur se profilent sur un fond de scène qui leur donne une dimension héroïque: « [...] je crois revivre les temps héroïques de la démesure et revoir en vous ceux que les anciens ont chantés: Héraclès, Méléagre, les Dioscures et le divin Orphée. J'aime à retrouver en vous les travaux fabuleux, les muscles vainqueurs, les cris exaltés, la furie et l'extase[46] ». Tous les gestes appartiennent au schème du gigantisme au sens où l'entend Gilbert Durand: « Quelle étreinte monstrueuse il simule! Mesure ses ombres. Il a des bras de géants qui travaille au plus profond des ténèbres[47] ».

Toutefois ces exploits ne sont pas gratuits. S'ils participent de la liberté désinvolte des coureurs des bois, ils n'en visent pas moins à la création d'un nouveau pays. Il s'agit toujours de défricher un lot et d'en faire une ferme et de multiples fermes formeront une paroisse... comme dans les bas pays: « Une sorte d'invincible génie créateur les emportait: Prendre une terre en bois debout, la faire de leurs mains, progresser par belles et droites avances, telle était leur étrange passion[48] ». Le résultat de tels travaux, c'était la reproduction du modèle de la vallée laurentienne: « Des champs, des terres qu'on fait. Ici, une pointe de bois, là-bas, une église comme une bergère au milieu des maisons. Les beaux noms se succèdent. Cela est jeune, vigoureux, martial. Que les grands noms de la chère France gardent cette terre pour toujours[49] ». Certes ce travail des commencements est le plus important car il signifie la prise de possession pragmatique du pays. Mais la prise de possession symbolique n'est pas moins importante. Le colon répète le geste archétypal d'Adam devant qui Dieu fit défiler tous les animaux pour qu'il les nommât: « *Quid vocaret ea*! Et Dieu, est-il écrit dans les Saintes Lettres, ayant formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du Ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, *quid vocaret ea*[50] ». N'est-ce pas le même geste que répète le jeune colon s'aventurant en Abitibi: « Je vis que le voyage l'enchantait. Il expliquait tout à ses compagnons. Il nommait les villages, divisait tout ce bas monde en deux: le dur et le compatissant[51] ».

Mais, somme toute, la réconciliation entre les espaces ouverts et les espaces fermées, entre l'intérêt collectif et l'intérêt individuel n'est pas encore effectué et la colonisation agricole appartient bien plus aux derniers qu'aux premiers. Comme sous la plume de Desrosiers, le mot domaine sourd sous celle de Savard: « Et nos espoirs étaient grands comme le pays lui-même. Nous savions ce qu'il nous offrait: un domaine à occuper sans que le peuple eût autre chose à vaincre que son inertie, sans que nos politiques eussent à faire que de voir le réel et le possible et que d'aider l'ordre et le bien[52] ». Le « domaine », un mot noble pour désigner la ferme triviale, appartient à l'individuel, il est ici enchassé dans le nous collectif qui masque son aspect de réussite personnelle au profit du projet collectif.

Cette position de compromis qu'adopte Savard en 1943 n'est pas définitive, comme nous le montre la *Dalle-des-Morts* publiée en 1965. Cette tentative pour faire basculer l'imaginaire de la colonisation dans le régime diurne ne représente pas le sentiment profond de l'écrivain. Dans *la Dalle-des-Morts*, il revient à sa position initiale, la dichotomie insurmontable entre deux visions du monde, celle des coureurs des bois et celle des cultivateurs. La fascination du pays à nommer n'appartient qu'aux premiers. Le régime de l'euphémisation est représenté dans la pièce de théâtre par les femmes qui réclament la sécurité, la permanence, la quiétude, fruits de l'agriculture. Comme les antiques vestales gardiennes du feu, elles assurent la continuité. À l'opposé se situent les hommes qui ne rêvent que de pays lointains, d'aventures et de conquêtes. Ils courent après le danger et rivalisent de témérité en face de périls. Le drame confronte deux générations. Les femmes qui sont en un certain sens les sujets de l'action, espèrent, comme objet, obtenir la stabilité de leur homme. Elles savent bien que la génération des adultes est irrémédiablement perdue. Aussi reportent-elles tout leur espoir sur la génération montante dont elles ont la responsabilité. L'amoureuse leur sert d'adjuvante car elle va lier le jeune homme par le mariage et les responsabilités familiales. Mais les opposants sont plus nombreux et redoutables. La grand-mère, qui symbolise l'atavisme, et tous les voyageurs, par leurs récits activent une imagination déjà ardente.

Des soins particuliers sont donc pris pour éviter que Gildore ne retombe dans les travers de ses pères, l'attachement sentimental étant le plus fort pour le retenir au pays. Mais les récits des voyageurs, comme la voix des Sirènes, sont irrésistibles. À travers eux, c'est le pays lointain qui appelle: « Et dans tout ce grand pays baptisé français, il n'y a pas qu'une seule rivière qui appelle, mais toutes elles appellent, comme si elles connaissaient les voyageurs, chacun par son petit nom[53] ». Et la grand-mère métisse qui se fait le porte-parole du pays: « Je suis vieille, mais j'ai de la mémoire encore et, comme mon vaste pays, je suis toute sillonnée de rivières, toute

couverte de bois et de lacs. Et par moments, je crois entendre que tout cela appelle; oui tout, jusqu'à la voix du moindre ruisseau de la Prairie où je suis née[52] ».

Mais pour les hommes, les voyageurs, ces noms ont une tout autre signification. Théo: « C'est la Grand Calumet, puis les Allumettes, puis les Joachim, puis la Roche-Capitaine[53] »... Ce sont des aventures, des périls, des morts: « Oui fringue! entre les croix, les croix partout comme si tout le pays n'était qu'un long chemin de croix, de misère, de noyés et de complaintes[54] ». Malgré ses appels irrésistibles, ce pays n'est pas facile et il a plus que tout autre exigé son tribu de vies humaines. Pour chaque nom dont on l'a baptisé, il a réclamé la mort d'un homme. C'est pourquoi il y a une certaine homologie entre toponyme et croix.

Malgré donc, ou plutôt à cause de ce danger, Gildore est irrésistiblement attiré par le pays lointain. Comme dans une célébration de la parole, il découvre ces vastes espaces qu'on a voulu lui cacher, mais qui se résument dans le discours à des toponymes. Le jeune initié se tient au milieu des voyageurs et il questionne son père d'après une formule qui tient du leitmotiv: « Et après qu'y a-t-il mon père[55] »? Le caractère répétitif de cette question veut souligner la curiosité insatiable du jeune Québécois. Tous les beaux noms y passent: « Le portage des Pins des Musiques... le Lac Nipissini... Et la triste Pointe-aux-onze-croix[56] ». Parfois ils sont accompagnés d'un bref commentaire: « C'est le grand lac Huron, pays de ses ancêtres. Et là, comme un jardin de toutes îles, on voit les Pots-de-fleurs, la Cloche, la Tombe des Géants et, au large, la belle Manitouline[57] ».

Savard, le poète, se laisse bercer par la poésie de ces toponymes, l'expression la plus vive du génie populaire qui prend possession des lieux en les métaphorisant. Mais la litanie se termine par la *Dalle-des-morts* au-delà de laquelle on ne saurait aller. C'est un peu comme les colonnes d'Hercule dans l'Antiquité ou encore les portes de l'enfer dans la légende. Il semble bien qu'un voyageur ne saurait être satisfait tant qu'il n'a pas atteint ce lieu de confrontation et de défi. C'est la consécration ultime. Pour être un homme véritable de la trempe des héros des origines, Gildore choisira la *Dalle-des-Morts* de préférence à Délie, la douce fiancée. Il préfère la fiancée de la mort, l'Éros thanathos.

Voilà le sens tragique de notre histoire que Groulx commentait en ces temps: « Ces colons, comme il sera facile de les déraciner, de les pousser au nomadisme indien. Par une rencontre singulière, la forêt, agent de compression, conspira avec le fleuve en ce travail de déracinement[58] ». Au lieu de réconcilier, comme le veut le régime nocturne, Savard expose une déchirure inguérissable.

À la fin de sa carrière littéraire, Savard revient donc à son interprétation dichotomique du début: seules les nomades ont le pouvoir de nommer le pays. État transitoire entre le nomadisme et le sédentarisme, la colonisation peut participer des deux régimes à condition de ne jamais finir, comme le voulait le père Samuel Chapdelaine.

Notre analyse vient donc amplement confirmer notre hypothèse de départ et même nous permet de la dépasser amplement. Certes le choix du régime de l'imaginaire est lié à la forme littéraire et seuls les héros solaires nomment le pays. Mais une troisième variable vient s'ajouter en cours de route pour déborder nos prémices. Seul le nomade répond aux critères du régime diurne et seul il peut être héroïsé pour nommer le pays. Cette constatation nous explique en partie pourquoi la majeure partie des romans de colonisation ne nomment pas le pays. Le nomade a toujours représenté aux yeux de l'élite un danger d'effritement pour la collectivité québécoise. Dans son discours, elle l'a ignoré tout simplement ou elle l'a marginalisé au profit du sédentaire qui représentait une valeur sûre de continuité. À ses yeux, les bons colons ne sont pas ceux qui cherchent l'aventure et l'inconnu, mais ceux qui s'enracinent pour « occuper le sol ». Les efforts de Desrosiers pour revaloriser la geste des origines sont mitigés en ce sens qu'ils représentent une certaine perversion de l'imaginaire en essayant de récupérer l'avantage de l'un au profit de l'autre. Seul Savard, tout agriculturiste qu'il soit, peut se permettre de revaloriser complètement le nomade, surtout dans *la Dalle-des-Morts*, parce qu'à cette époque le type est complètement folklorisé et qu'il ne représente plus aucun danger pour la collectivité québécoise.

RÉFÉRENCES

1. Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1958, (10e éd.), p. 25.
2. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin*, Montréal, Fides, 1978, p. 345 (Collection du Nénuphar).
3. A. Gérin-Lajoie, *op. cit.*, p. 33.
4. *Ibid.*, p. 116.
5. *Ibid.*, p. 298.
6. *Ibid.*, p. 28.
7. *Ibid.*, p. 57.
8. *Ibid.*, p. 157.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 158.

12. *Ibid.*

13. Errol Bouchette, *Robert Lozé*, Montréal, A.-P. Pigeon, 1903, 170 p.

14. Jean-Charles Harvey, *Marcel Faure*, Montmagny, 1922, 214 p.

15. Ubald Paquin, *Jules Faubert, le roi du papier*, Montréal, Pierre-R. Bisaillon, 1923, 165 p.

15. bis Harry Bernard, *La Ferme des pins*, Montréal, Librairie de l'Action canadienne française, 1930, 206 p.

16. Lionel Groulx, *Au Cap Blomidon*, Montréal, Librairie Granger, 1932, 239 p.

17. Damase Potvin, *la Baie. Récit d'un vieux colon canadien-français*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 90 p.

18. Damase Potvin, *Un ancien contait*, Éditions du « Terroir », 1942, xvl, 172 p.

19. Damase Potvin, *la Rivière-à-Mars*, Montréal, les Éditions du Totem, 1934, 222 p.

20. Adolphe Nantel, *la Terre du Huitième*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942, 190 p.

21. Léo-Paul Desrosiers, *Nord-Sud*, Montréal, les Éditions du « Devoir », 1931, 199 p.

22. Marie Le Franc, *la Rivière Solitaire*, Paris, J. Ferenczi, 1934, 255 p.

23. Hervé Biron, *Nuages sur les brûlés*, Montréal, Fernand Pilon, 1948, 207 p.

24. Léo-Paul Desrosiers, *les Opiniâtres*, Montréal, Imprimerie populaire, 1941, 222 p.

25. *Ibid.*, p. 25.

26. *Ibid.*, p. 26.

27. *Ibid.*, p. 34.

28. *Ibid.*, p. 43.

29. *Ibid.*, p. 51.

30. Félix-Antoine Savard, *Menaud, maître-draveur*, Montréal, Fides, 1959, p. 108 (Collection du Nénuphar).

31. *Ibid.*, p. 107.

32. *Ibid.*, p. 109.

33. *Ibid.*, p. 14.

34. *Ibid.*, p. 52.

35. *Ibid.*, p. 53.

36. *Ibid.*, p. 46.

37. *Ibid.*, p. 42.

38. Félix-Antoine Savard, *l'Abatis*, Montréal, Fides, 1943, p. 9.

39. *Ibid.*, p. 16.

40. *Ibid.*, p. 21.

41. *Ibid.*, p. 17.

42. *Ibid.*

43. *Ibid.*, p. 158.

44. *Ibid.*, p. 70.

45. *Ibid.*, p. 87.

46. *Ibid.*, p. 21.

47. *Ibid.*, p. 104.

48. *Ibid.*, p. 183.

49. *Ibid.*, p. 90.

50. *Ibid.*, p. 24.

51. Félix-Antoine Savard, *la Dalle-des-Morts suivi de la Folle*, Montréal, Fides, 1965, p. 100 (Collection du Nénuphar).

52. *Ibid.*, p. 57.

53. *Ibid.*, p. 87.

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*, p. 89.

56. *Ibid.*, p. 91.

57. *Ibid.*, p. 92.

58. Lionel Groulx, *Notre grande aventure*, Montréal, Fides, 1958, p. 62.

Toponymie et langue populaire au Québec*

GASTON BERGERON

Depuis les années 70, de nombreuses études spécialisées ont été entreprises dans les universités québécoises à Montréal, Sherbrooke, Québec et Chicoutimi sur la langue française du Québec.

Parmi celles-ci, l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC) dirigé par Gaston Dulong de l'Université Laval à Québec est un ouvrage qui étonne par l'ampleur du territoire d'enquête, 150 villages au Québec, 10 en Ontario et 10 dans les provinces maritimes, par le nombre de témoins interrogés, plus de 700, et par la multiplicité des sujets incluant la toponymie couverts par le questionnaire d'enquête.

L'objectif de cette étude réalisée sur le modèle des atlas linguistiques de la France était d'obtenir de village en village auprès de la population âgée une description nuancée du parler usuel aux plans du vocabulaire, de la sémantique et de la prononciation.

Nous voulions bien sûr dresser un inventaire méthodique de notre parler populaire mais aussi faire ressortir ses caractéristiques essentielles, entre autres en le comparant avec le français général, pour identifier les régionalismes et les sous-régionalismes que l'on retrouve dans chacune des régions du Québec et qui se sont imbriqués par ailleurs à notre toponymie.

Nous présentons ici en premier lieu certains résultats concernant les questions à caractère toponymique qui faisaient partie de nos enquêtes linguistiques. En second lieu, nous fournissons une série d'exemples relatifs à l'utilisation de termes québécois dans la toponymie du pays laurentien.

1. VOCABULAIRE TOPONYMIQUE DANS L'ALEC

Parmi les 2500 questions de notre questionnaire d'enquête, environ soixante questions touchent de près ou de loin la toponymie et ont permis de recueillir le vocabulaire général de ce centre d'intérêt. Ainsi, 45 questions (Q. 1045 à 1090) concernent particulièrement les routes rurales et les chemins forestiers et servent à connaître leur dénomination, décrire leur réseau, leurs accidents de parcours, leur utilité, etc.

Les données recueillies nous familiarisent avec le sens et l'emploi de notions traditionnelles telles que:

- *chemin du roi* reliant villes et villages,
- *chemin de pieds* ou sentier,
- *portage* ou sentier le long d'un cours d'eau qui permet d'éviter une cascade en portant ou *portageant* son embarcation,
- *chemin ponté* ou chemin marécageux pavé de rondins,
- tournant de route appelé *croche, détour, dévire* ou *déviron*,
- carrefour appelé *quatre-chemins* ou *quatre-fourches*, etc.

Dans la campagne québécoise, la subdivision cadastrale est faite de lopins de terre rectangulaires alignés sur une même ligne de front où sont construites les maisons. Le chemin s'appelle *chemin de front* ou *rang — rang simple* pour une rangée de maisons, *rang double* pour deux rangées de maisons se faisant face —. Dans l'ouest du Québec c'est le terme *côte* qui prévaut dans le même sens.

Le chemin privé conduisant de la route à la maison, c'est la *montée* ou *l'entrée*. Dans l'ouest du Québec, la *montée* est plutôt un chemin public perpendiculaire au fleuve et qui relie des *rangs* parallèles au village. Dans l'est, cette même voie de liaison sans habitations s'appelle *route*.

L'hiver québécois a de son côté imposé sa dure réalité et le parler populaire a créé une terminologie nouvelle pour y faire face. Une *rencontre* dans un chemin d'hiver est un élargissement sporadique d'une voie qui permet aux voitures de se rencontrer.

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines » (14 juillet 1984).*

Un *chemin balisé*, par emprunt aux balises maritimes est un chemin d'hiver jalonné de petits conifères qui indiquent la bonne direction à travers le blizzard.

Un *chemin de glace* ou *pont de glace* est une voie établie pour l'hiver sur un lac ou une rivière gelés. Appelé aussi *traverse de glace*, ce type de chemin saisonnier remonte aux premiers temps de la colonie.

Finalement, mentionnons une réalité aujourd'hui disparue qui nous rappelle les voitures hippotractées. Il s'agit des chemins d'hiver réservés par décret aux voitures tirées par deux chevaux. Quand l'attelage ne comptait qu'un seul cheval, on devait atteler *croche* ou sur la droite du véhicule pour ne pas abîmer la piste battue par les deux bêtes de trait. Ces chemins appelés *chemins croches étaient communs près des centres urbains et dans les exploitations forestières.*

Plusieurs autres questions de cette nature ont servi à recueillir le vocabulaire relatif à la microtoponymie de la ferme, de la forêt, dans les villages et les hameaux. On a finalement réservé quelques questions à l'intarissable sujet des gentilés officiels ou non, des blasons populaires et des surnoms moqueurs que les témoins révèlent sans se faire prier tant qu'il s'agit du voisin!

Gentilé ou blason populaire, le terme choisi est toujours expressif et réaliste. Il peut être recherché pour les *Magnimontois*, habitants de *Montmagny*, original dans les *Shawiniganais* de *Shawinigan*, ironique envers les *Jambes-de-bottes-rouges* de Saint-Fidèle sinon malicieux pour les *Tire-Bouchons*, des habitants d'une ville qui n'étaient pas incorruptibles.

Les *mangeux-de-bleuets*, les *sauceux-de-mélasse*, les *jarrets-noirs*, *les Abitibangs* (des mineurs de l'Abitibi) donnent une idée de la liste florissante qui fut réalisée sur le sujet.

2. LES RÉGIONALISMES QUÉBÉCOIS

L'identification des régionalismes québécois dans la toponymie locale a été peu étudiée jusqu'ici. Une bonne connaissance de la langue franco-québécoise est un préalable essentiel à la différenciation des mots et des sens qui sont propres à notre communauté linguistique.

Sur la base des 70,000 termes usuels recueillis lors de nos enquêtes sur le terrain, nous avons entamé un défrichage lexical et sémantique du *Répertoire géographique du Québec* publié en 1969 par la Commission de géographie du Québec.

Nous y avons relevé environ 350 termes employés parfois comme générique mais surtout comme élément spécifique et qui s'avèrent des régionalismes québécois dont le sens précis pourrait échapper à celui qui connaît mal notre parler usuel.

À tout seigneur, tout honneur, les amérindianymes et les noms de lieux amérindiens sont très nombreux dans la toponymie québécoise. La flore (*atoca, pimbina, chicoutai, savoyane,* etc.), la faune (*caribou, cacaoui, touladi, wapiti, carcajou, ouananiche,* etc.), les descriptions topographiques (*Québec, Chicoutimi, Shawinigan,* etc.) se retrouvent partout et font penser que tout ou presque avait déjà été « découvert » longtemps avant l'arrivée des Européens.

Parmi les termes québécois de souche française, il faut distinguer le vocabulaire relatif

- à l'arpentage: *trait-carré, fronteau* ou *cordon* selon les régions, *arpent, chaîne, mille,* etc.;
- aux réalités topographiques et géographiques: *butte, button, cabouron, coulée, cran, dos-de-cheval,* etc.;
- à la faune: *barbote, bête-puante, chevreuil, siffleux, chat-sauvage, rat-d'eau, bibite,* etc.;
- à la flore: *épinette, cyprès, cèdre, cenelles, carotte-d'orignal, bois debout, bois franc, bois blanc, boulonnière* (qui devrait s'écrire *bouleaunière*), *bleuet* et *bleuetière* (terrain sauvage réservé à la cueillette du bleuet) etc.;
- aux faits anecdotiques: *lac Boucané* (brumeux), *lac Crève-faim, lac des Habitants, lac Écartant* (où l'on se perd), rivière du Cabanage, chenal des Épousettes, etc.;
- aux termes importés des colonies, selon Raymond Arveiller dans sa *Contribution à l'étude des termes de voyages en français: savane, maringouin, barachois, caye,* etc.;
- aux archaïsmes: *mitan, saut, coudres, sauvage* (pour indien ou amérindien) ainsi que les toponymes *havre des « Canadiens »* (les Français), *baie des « Anglais »* (les Anglo-Saxons) et *rivière des Bostonnais* (les Américains) qui nous ramènent sous le Régime français.

Naturellement, on relève des anglicismes: *lac du Cook, lac Conserne* (anglais: concern), *lac du Buck, lac à la Dam, lac Cutaway, trail, creek,* etc.

Au plan de la prononciation, nous avons relevé lors de nos enquêtes des expressions comme *aller à Valtrie* (Lavaltrie), *aller à Sarre* (La Sarre), *les Arentides* (Laurentides), etc. Dans le *Répertoire géographique du Québec*, nous notons quelques autres phénomènes phonétiques:

lac Armitage (Ermitage), *île aux Esparges* (Asperges), etc.

Au plan grammatical, le parler populaire peut se faire normatif et compose ainsi spontanément des phrases comme celles-ci:

« On construit notre maison au lac Saint-Charles »

« On a rencontré des gens du havre Saint-Pierre ».

Par contre, les média québécois contreviennent régulièrement à cette règle d'euphonie et s'écartent du modèle naturel de la langue en disant « *à* lac Saint-Charles », « *de* havre Saint-Pierre ».

Bref, nous voulions dans ce court exposé attirer l'attention des toponymistes sur la présence et la nature des régionalismes apparents ou non dans notre toponymie. Nous avons voulu souligner leur fréquence, leur variété et parfois leur subtilité tout en faisant valoir leur valeur évocatrice et leur richesse patrimoniale.

BIBLIOGRAPHIE

Arveiller, Raymond. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722), Paris*, Éditions d'Artray, 1963, 569 pages.

Dulong, Gaston et Bergeron, Gaston. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, ministère des Communications, Les Publications du Québec, 1980, 10 volumes.

Répertoire géographique du Québec, Québec, ministère des Terres et Forêts, Commission de géographie, 1969, 701 pages.

Toponymie et droit au Québec et au Canada*

JEAN DANSEREAU

Le présent exposé se propose de traiter succinctement des pouvoirs de la Commission de toponymie du Québec et de passer en revue certains problèmes auxquels a donné lieu l'application des dispositions de la *Charte de la langue française* (L.R.Q., chap. C-11) en matière de toponymie.

Il n'existe pas à première vue de lien entre la science toponymique et la science juridique. Bien sûr, on pourrait faire valoir que le droit positif ne peut s'appliquer qu'à l'intérieur de certaines frontières nationales, ou encore que l'administration de la justice fait appel à un découpage du territoire en districts judiciaires; mais de telles remarques demeurent trop générales pour qu'on en tire des conclusions. De manière générale nous pouvons affirmer que le droit s'intéresse d'assez loin aux questions de toponymie.

Par sa nature, la science juridique a pour fonction d'aménager les rapports entre l'État et les citoyens, et les rapports des citoyens entre eux, au moyen de normes édictées dans l'intérêt public et qui doivent être respectées sous peine de sanctions. Existe-t-il dans cet univers de normes une catégorie consacrée aux normes toponymiques? De toute évidence, la réponse à cette question est négative. Les noms de lieux appartiennent un peu à la culture, un peu à la langue, et beaucoup à l'histoire. À long terme le verdict populaire est plus décisif que celui des juges en pareille matière.

Dans ce contexte, nous aborderons l'examen des textes législatifs visant la Commission de toponymie comme s'il s'agissait d'un domaine particulier du droit administratif. La Commission de toponymie, et l'Office de la langue française, sont des organismes gouvernementaux ou selon le nouveau vocabulaire d'inspiration française des organismes de l'Administration, et à ce titre ils sont soumis comme les autres ministères et organismes au principe de la légalité. Selon ce principe fondamental, l'action des pouvoirs publics doit s'inscrire dans le cadre des paramètres fixés par la règle de droit. C'est le texte de loi qui détermine jusqu'où ces ministères et organismes peuvent aménager, ou même restreindre, les droits des citoyens.

La Commission de toponymie telle que nous la connaissons aujourd'hui a été mise sur pied dans la foulée des grandes réformes linguistiques de 1977, par la *Charte de la langue française*. Elle succédait à un autre organisme, la Commission de géographie, qui avait été créée d'abord de façon provisoire en 1912, puis de façon permanente en 1920. La *Charte de la langue française* stipule que la Commission de toponymie remplace la Commission de géographie et le mandat confié aux deux organismes est à toutes fins utiles le même.

Il convient d'abord de se demander si l'inclusion dans le cadre même de la *Charte* des dispositions concernant la Commission a eu pour effet de façon plus ou moins implicite de confier à celle-ci un mandat de francisation. À première vue, tel paraît bien être le cas, d'autant plus que la Commission est rattachée administrativement à l'Office de la langue française. Imaginons un instant quelle serait notre réaction si on nous apprenait que la Commission des noms géographiques dans une province canadienne voisine de la nôtre venait d'être rattachée, ne serait-ce qu'administrativement, à un quelconque English Language Board.

D'ailleurs, dans le *Livre blanc* sur la politique québécoise de la langue française, publié en mars 1977 par le Gouvernement du Québec, on retrouve quelques passages témoignant avec éloquence des intentions du gouvernement. Ainsi, p. 49, on trouve ce qui suit:

« Un service de l'Office, appelé Commission de toponymie, verra à donner un nom français au plus grand nombre possible de lieux géographiques, qu'il s'agisse de lieux à nommer ou de lieux qui possèdent déjà un nom qu'il convient de modifier. »

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines (14 juillet 1984).*

Le même *Livre blanc* dit encore ce qui suit, p. 57:

« La Charte définira enfin le statut d'une Commission responsable de la toponymie qui aura pour fonction de veiller au statut et à la qualité du français dans la désignation des lieux géographiques du Québec. »

On ajoute également que la décision de rattacher la Commission à l'Office de la langue française, plutôt qu'au ministère des Terres et Forêts comme c'était le cas depuis 1970, n'est pas étrangère au nouveau mandat de la Commission.

Toutefois, les juristes prennent soin de ne pas confondre, dans l'interprétation des lois, l'intention du Gouvernement et celle du législateur. Ainsi, les juges refusent, sauf dans le cas du *Code civil*, d'avoir recours aux travaux préparatoires pour découvrir l'intention du législateur. Cette intention doit se dégager des textes mêmes de la loi. Or, dans le cas de la Commission de toponymie, la *Charte de la langue française* ne confie nulle part à celle-ci le mandat de franciser les noms de lieux, au Québec. Il n'y a dans la loi aucune disposition expresse à cet effet, et en l'absence d'une telle disposition il ne nous est pas permis d'y suppléer en spéculant sur les raisons qui ont poussé le législateur à rattacher la Commission de toponymie à l'Office de la langue française.

Dans ces conditions, nous devons conclure que le mandat de la Commission de toponymie n'est pas linguistique mais géographique, et c'est à la lumière de cette constatation que nous devons interpréter la portée des pouvoirs qui lui sont attribués. Cela implique aussi que le lien administratif qui existe entre la Commission et l'Office n'entraîne aucun lien de subordination de la Commission à l'Office, pour ce qui est des questions proprement toponymiques.

La structure générale du chapitre III du titre II de la loi, qui est consacré au mandat et aux pouvoirs de la Commission, ressemble à celle des autres chapitres portant création des organismes chargés de l'application de la Charte. On peut à cet égard la mettre en parallèle avec la structure du chapitre II, qui met sur pied l'Office de la langue française. Dans les deux cas, la loi constitue l'organisme et en définit le mandat à grands traits; ensuite seulement elle définit leurs obligations et leurs pouvoirs. Ainsi, le mandat de l'Office est défini par l'article 100, alors que les pouvoirs et obligations qui lui sont attribués se retrouvent aux articles 113 et 114; quant au mandat de la Commission il se trouve défini par l'article 124, alors que ses pouvoirs et obligations se retrouvent aux articles 125 et 126. Il s'agit semble-t-il d'une technique de rédaction législative qui permet de mieux distinguer le général et le particulier, de passer des principes généraux à leurs conséquences.

L'article 124 définit comme suit le mandat de la Commission:

« 124. La Commission a compétence pour établir les critères de choix et les règles d'écriture de tous les noms de lieux et pour attribuer en dernier ressort des noms aux lieux qui n'en ont pas encore aussi bien que pour approuver tout changement de nom de lieu. »

La formulation générale de cet article me suggère deux observations. La première, c'est que le législateur n'a pas pris la peine de définir ce qu'est au juste un lieu, et qu'il n'a pas donné non plus à la Commission l'autorité nécessaire pour le définir par voie réglementaire. Une seule fois, à l'article 126, paragraphe *c*, le législateur utilise l'expression « lieux géographiques ». On sait qu'en matière d'interprétation, il faut se garder de donner aux termes employés par le législateur un sens différent de leur sens courant. En effet, lorsque la loi veut s'écarter de l'acception ordinaire d'un mot, elle en donne une définition. La même règle s'applique évidemment aux textes réglementaires. Or, qu'est-ce qu'un lieu dans le langage courant? Cette question nous amène à nous demander si le législateur a voulu par là donner à la Commission de toponymie le mandat de donner une dénomination officielle à tout point quelconque situé à l'intérieur de l'espace québécois, qu'il s'agisse d'un lieu privé ou public, d'un accident topographique, d'un cours d'eau, d'un barrage, ou d'un territoire délimité à des fins administratives. Bref, cette compétence serait universelle et absolue.

Au contraire, lorsque le législateur attribue à la Commission une compétence très large sur les noms de lieux, y compris pour donner « des noms aux lieux qui n'en ont pas encore » (article 124), il fait évidemment référence à une fonction proprement administrative, qui n'est pas de même nature que l'acte posé par un particulier lorsqu'il choisit le nom de sa résidence d'été. Il s'agit ici pour l'État d'attribuer un nom « officiel » qui apparaîtra notamment dans les textes et documents officiels et sur les cartes géographiques.

Dans ce contexte, on doit comprendre que la fonction exercée par la Commission vise certaines catégories de « lieux », c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de se voir attribuer un nom officiel. En pratique, la Commission s'est reconnu jusqu'à présent une compétence très vaste, portant à la fois sur les lieux de nature « ponctuelle » (hameaux, lieux-dits, sites...) linéaire (voies de communication), ou « spatiale » (can-

tons, municipalités, divisions territoriales, lacs, rivières, montagnes, îles...): ces exemples sont tirés de l'introduction du *Répertoire toponymique du Québec 1978*, p. V.

Suivant une autre distinction fondamentale, on pourrait dire que l'ensemble des « lieux » dont la dénomination relève de la Commission comprend soit des entités administratives constituées par référence à un territoire (cantons, municipalités, divisions territoriales), soit des accidents topographiques (lacs, rivières, montagnes, îles...) ou encore, des ouvrages d'art qui par leur importance ou leur architecture peuvent être assimilés à des réalités permanentes de la géographie (routes, ponts et barrages). Évidemment, nul ne peut préciser à partir de quelle hauteur ou de quelle longueur un pont ou un barrage deviennent des réalités géographiques. En dernière analyse, cette démarche de qualification revient à la Commission. Cependant, on ne peut se prévaloir de cette interprétation large pour apposer l'étiquette géographique à n'importe quel organisme ayant l'exercice d'une compétence sur un territoire. L'organisme et le territoire demeurent des réalités distinctes, même si beaucoup d'organismes portent à toutes fins utiles le nom du territoire qu'ils desservent. Le fait que les municipalités soient nommées par le gouvernement implique en revanche que celui-ci exerce indirectement une compétence toponymique en pareil cas.

On peut sans doute déplorer l'absence dans la *Charte* de toute disposition précisant de façon expresse que la Commission de toponymie a compétence, directement ou par le moyen d'avis consultatifs, sur la dénomination d'entités administratives à caractère territorial; mais cette lacune a pu être comblée par des arrangements administratifs plus ou moins officiels. Ceci nous mène à une seconde observation, qui est plutôt une question: qu'advient-il des compétences toponymiques attribuées expressément à d'autres organismes, ou encore au gouvernement lui-même, en vertu de lois particulières? Selon les règles habituelles, une loi générale n'a pas pour effet de déroger à un texte de portée particulière. En effet, le législateur est toujours présumé ne pas se contredire, et on présume aussi qu'au moment de légiférer il tient compte de tous les textes en vigueur et même des interprétations déjà données à ceux-ci par les tribunaux. C'est pourquoi on donne préséance à une loi particulière sur une loi générale. En pratique, cela signifie que si des textes plus anciens ou plus récents que la *Charte de la langue française* confèrent au gouvernement ou à d'autres organismes des compétences expresses dans le domaine toponymique, ces textes ont pour effet de réduire d'autant la portée du pouvoir général prévu par l'article 124.

La Commission de toponymie exerce en principe sa compétence à l'égard de l'ensemble du territoire québécois, sous réserve des dispositions particulières concernant les municipalités auxquelles nous reviendrons. Il existe bien sûr sur le territoire du Québec un certain nombre de terrains, parcs et ouvrages divers qui relèvent de l'autorité fédérale, soit parce qu'ils sont la propriété de la Couronne fédérale, soit parce qu'ils relèvent des pouvoirs législatifs du Parlement du Canada; mais le Gouvernement fédéral a toujours reconnu, y compris dans les instances internationales, la compétence de principe des provinces en matière de noms géographiques. Des arrangements satisfaisants ayant été conclus au plan administratif sur ces questions, je m'en voudrais d'ajouter un chapitre portant sur la toponymie à nos traités de droit constitutionnel, qui atteignent déjà des proportions quasi-encyclopédiques.

Mais la *Charte de la langue française* établit à son article 126 une distinction qui mérite d'être soulignée entre les territoires organisés et les territoires non organisés. Sur les seconds, la compétence de la Commission est pleine et entière, à moins comme je l'ai déjà mentionné qu'une loi particulière ne contredise la *Charte*. Mais sur les premiers, le paragraphe *d* de l'article 126 prévoit que la Commission ne peut déterminer ou changer un nom de lieu qu'avec l'assentiment de l'organisme ayant compétence concurrente sur le territoire. Cela signifie qu'une municipalité à laquelle la loi confie par ailleurs la tâche de choisir le nom de ses rues et places publiques peut s'opposer avec succès aux choix de la Commission.

Le législateur n'a pas prévu comment la Commission devait s'y prendre pour obtenir le cas échéant l'avis ou l'assentiment de l'organisme municipal intéressé. Il n'a pas précisé non plus qui, de l'organisme en cause ou de la Commission, devait prendre l'initiative en pareil cas. Enfin, la loi ne prévoit aucun moyen de surmonter un éventuel conflit, et ne donne pas à la Commission d'autres recours que le refus d'accorder à un nom jugé non acceptable la sanction de l'officialisation. Nous risquons par conséquent de nous retrouver dans une sorte de cul-de-sac où les deux parties ont le pouvoir de se paralyser mutuellement: la municipalité en refusant son assentiment aux choix proposés par la Commission, la Commission en refusant d'officialiser les noms retenus par la municipalité.

Je me propose maintenant de scruter d'un peu plus près les divers pouvoirs confiés à la Commission par la loi. Certains de ces pouvoirs ne suscitent guère de commentaires. C'est le cas du pouvoir de donner des avis au Gouvernement, prévu par le paragraphe a de l'article 126.

On pourra noter au passage que la loi prévoit aussi, à l'article précédent, le devoir correspondant de la Commission de donner ses avis au Gouvernement sur toute question toponymique que celui-ci pourrait lui soumettre. Cette formulation particulière, qui consiste à énoncer une seconde fois au titre des pouvoirs ce qui vient d'être énoncé au titre des devoirs, répond à une certaine logique mais ne laisse pas de causer des redites et peut-être même de compliquer inutilement la recherche de l'intention du législateur.

En vertu de l'article 125, qui porte sur les devoirs de la Commission, celle-ci reçoit pour tâche :

- de procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux ;
- d'établir et de normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office ;
- de diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec.

Contrairement à ce qu'on vient de signaler en ce qui a trait au pouvoir de donner des avis, ces trois tâches particulières ne sont pas assorties de pouvoirs correspondants à l'article 126. Même si on peut affirmer sans crainte de se tromper que la Commission possède certainement les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des fonctions qui lui sont confiées, on ne peut que constater que le parallélisme incomplet entre les articles 125 et 126 est cause de certaines obscurités. Par exemple, quels sont au juste les moyens à la disposition de la Commission quand il s'agit de diffuser la nomenclature géographique ?...

Quant à la normalisation de la terminologie géographique, elle appelle une remarque particulière. En effet, la normalisation linguistique fait partie des fonctions exercées par l'Office de la langue française en vertu d'un autre chapitre de la *Charte*. Ce mécanisme mis en place par les articles 116, 117 et 118. Il fait appel à des commissions de terminologie instituées par l'Office et qui peuvent être déléguées au besoin auprès des ministères et organismes du gouvernement. Les résultats de leurs travaux font l'objet par la suite, sur décision de l'Office, d'avis de normalisation publiés dans la *Gazette officielle du Québec*, avec les effets énumérés par l'article 118. La terminologie géographique reçoit donc ici un traitement particulier puisque sa normalisation fait obligatoirement appel à une collaboration entre l'Office et la Commission de toponymie. La nécessité absolue de cette collaboration s'explique facilement puisque la Commission possède pour sa part un pouvoir exclusif sur l'officialisation des noms de lieux, lesquels contiennent par la force des choses des termes géographiques qui peuvent avoir été normalisés ou non. Nous parlerons plus loin de ce pouvoir d'officialisation.

Je voudrais d'abord m'attarder quelque peu sur les pouvoirs réglementaires de la Commission de toponymie. En vertu de l'article 126, paragraphe *d*, la Commission possède le pouvoir de « faire des règlements sur les critères de choix de noms de lieux, sur les règles d'écriture à respecter en matière de toponymie et sur la méthode à suivre pour dénommer les lieux et pour en faire approuver la dénomination ». Encore une fois, ces pouvoirs correspondent à l'un des devoirs imposés à la Commission par l'article 125, c'est-à-dire « établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux ».

Qui dit règlement dit pouvoir normatif. Établir des normes ou faire des règlements, cela revient au même. Nous devons examiner la nature et la portée de ce pouvoir réglementaire à la lumière des principes reconnus en droit administratif. Selon ces principes que je rappelle brièvement à votre souvenir, la règle de droit adoptée par un organisme gouvernemental a par définition un caractère subordonné par rapport au texte législatif qui en autorise l'adoption. C'est pourquoi on peut parler de législation « déléguée » ou « subordonnée ». Parce que cette délégation prend sa source dans la volonté du Parlement et qu'elle est revêtue de la même autorité, le texte réglementaire est tout aussi contraignant et obligatoire que la loi elle-même, et la violation du règlement entraîne les peines prévues par la loi.

Même si la Commission n'a pas encore, à l'heure qu'il est, obtenu l'approbation du Gouvernement en vue de l'entrée en vigueur de son projet de règlement sur l'odonymie, nous pouvons nous demander s'il s'agit là d'un pouvoir réglementaire au sens strict du terme. Comme je l'ai indiqué, le texte de loi est sans équivoque quant au caractère normatif des textes que la Commission peut adopter. De plus, la loi indique clairement que c'est la Commission elle-même, et non l'Office, qui exerce ce pouvoir. Enfin, un règlement adopté par la Commission est soumis à l'article 94 de la *Charte*, qui précise les modalités d'approbation ou d'adoption des règlements du Gouvernement et de l'Office en vue de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*.

À qui ces règlements s'appliqueront-ils ? En tout premier lieu à la Commission elle-même, puisqu'elle possède le pouvoir de choisir des noms de lieux. Par un phénomène d'auto-régulation, la Commission devrait se conformer aux critères de choix et règles d'écriture qu'elle

préconise pour les autres instances toponymiques. Parmi ces autres instances, il faut ranger tout organisme ou ministère exerçant en vertu d'une autre loi une compétence exclusive ou concurrente en matière de noms de lieux. Tous ces organismes doivent se conformer aux règles édictées par la Commission. Mais que se passe-t-il s'ils négligent ou refusent de s'y conformer? En d'autres termes, quelle sera la sanction de la non observation d'un tel règlement?

Sans vouloir faire preuve d'un légalisme excessif, on doit se poser cette question. À partir du moment où la loi confie à un organisme le pouvoir de faire des règles, on est forcé d'envisager ce qui se produira le jour où ces règles ne seront pas respectées. Sinon, à quoi bon établir des règles? Il n'y a pas d'obligation qui tienne si le manquement à la règle n'est pas assorti d'une sanction.

Ainsi, la Charte de la langue française stipule, à l'article 205, que des amendes seront imposées à « quiconque contrevient à une disposition de la présente loi (...) ou des règlements adoptés en vertu de la présente loi par le Gouvernement ou par l'Office de la langue française ». Cette disposition d'ordre pénal, qu'on retrouve à peu près identique à la fin de nombreux textes législatifs, ne vise pas spécifiquement les règlements de la Commission de toponymie. Elle ne peut s'appliquer à une violation de ces règlements, à tel point qu'il y a lieu de se demander si le terme d'infraction peut s'appliquer à une telle violation. D'autre part, le chapitre III, qui porte sur la Commission, ne contient aucune disposition particulière à cet égard.

Mais la loi contient en revanche un mécanisme qui me paraît en l'occurrence pouvoir être utilisé pour donner un sens au pouvoir normatif de la Commission. Il s'agit du pouvoir d'officialisation, qui se retrouve à l'article 128:

« Dès la publication à la *Gazette officielle du Québec* des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ».

C'est pourquoi le pouvoir normatif de la Commission et le pouvoir d'officialisation me paraissent indissolublement liés l'un à l'autre, celui-ci étant la sanction de celui-là. Si un nom de lieu relève d'un autre organisme, celui-ci doit obtenir l'approbation de la Commission, sinon l'officialisation est impossible. C'est à ce moment précis que la Commission peut refuser d'officialiser un nom géographique qui ne respecterait pas les critères, règles et méthodes édictées par elle en vertu de l'article 126. Cependant, je dois attirer votre attention sur le fait que l'officialisation, si elle a des effets obligatoires, n'est pas elle-même obligatoire. Aucun organisme n'est tenu de soumettre les noms géographiques qu'il choisit à l'officialisation puisqu'il n'existe dans la Charte aucune disposition expresse à cette fin. Les noms choisis mais jamais officialisés feront donc partie pendant une durée indéterminée d'une zone grise, une sorte de purgatoire toponymique.

Le législateur a voulu à l'origine respecter une symétrie parfaite entre l'article 128, qui porte sur l'officialisation des noms de lieux, et l'article 118, qui porte sur la normalisation linguistique. L'officialisation et la normalisation ont donc les mêmes effets, à ceci près que la loi 57, qui est entrée en vigueur le 1er février 1984, a supprimé l'affichage public des domaines d'application de la normalisation linguistique. Par contre, l'utilisation des noms géographiques officialisés continue d'être obligatoire à la fois dans l'affichage de l'Administration et dans l'affichage public en général. Dans un autre ordre d'idées, la loi 57 prévoit que les effets obligatoires de l'article 128 s'étendent à l'ensemble des noms choisis ou approuvés par l'ancienne Commission de géographie, à la date où ils furent publiés à la *Gazette officielle du Québec*.

Le pouvoir d'officialisation occupe donc une place de choix parmi les pouvoirs confiés à la Commission de toponymie. L'officialisation des noms de lieux, et leur publication ultérieure dans le *Répertoire toponymique du Québec*, constitue le moyen privilégié par lequel la Commission exerce son mandat général. Bien entendu c'est ici l'opinion d'un juriste, et je ne doute pas que dans le domaine toponymique les pouvoirs exercés en vertu de la loi doivent en pratique composer avec la volonté populaire, puisque la coincidence parfaite entre la toponymie en usage et la toponymie officielle permet seule, en dernière analyse, de légitimer une action administrative et de garantir son succès.

Le trésor de la langue française au Québec et la toponymie*

CLAUDE POIRIER

Dans la conférence qu'elle présente à ce congrès, une collègue historienne insiste sur le fait que la toponymie est représentative d'une époque et qu'elle met en relief la mentalité d'un peuple ou d'une communauté. Il s'agit là d'une constatation que chacun des spécialistes des sciences humaines pourrait reprendre à son compte. C'est précisément pour cette raison que les toponymes ont retenu l'attention des responsables du Trésor de la langue française au Québec[1] qui ont décidé, contrairement à ce qui se pratique habituellement dans les dictionnaires de langue, de leur faire une place dans les articles du dictionnaire qu'ils préparent. Je ferai voir plus loin les avantages spécifiques à la lexicographie qui découlent de ce choix.

Le nom de lieu témoigne de l'histoire de la langue et reflète, souvent de façon plus stable que toute autre forme orale ou écrite, des caractéristiques propres au parler d'une communauté donnée. Dans de nombreux cas, le nom de lieu, tout comme le nom de famille, permet de préciser l'évolution phonétique des sons de la langue ou encore de garantir l'authenticité locale d'une prononciation. Pierre Fouché en a tiré grand profit dans ses études de phonétique historique[2]. Le toponyme formé à partir d'un mot de la langue commune (par exemple *La Tuque*) est de nature à renseigner le linguiste sur l'objet même de son analyse, c'est-à-dire sur le signe ou le mot, dans ses deux composantes essentielles qu'on appelle — ésotérisme oblige — le « signifiant » (suite de sons ou de lettres) et le « signifié » (sens).

Mais l'étude des toponymes renseigne sur certains aspects du comportement langagier qui dépassent la simple utilisation des mots; le choix d'un mot de la langue commune révèle en effet une attitude face à ce mot et, pour cette raison, les toponymes sont susceptibles d'intéresser davantage encore les chercheurs en sciences humaines une fois que le linguiste en aura précisé l'origine formelle et la valeur sémantique.

Avant d'examiner le traitement des toponymes dans le *Dictionnaire du français québécois* (DFQ), il me paraît nécessaire de situer la toponymie face à la lexicographie afin qu'on comprenne bien pourquoi les dictionnaires de langue ne tiennent généralement pas compte des toponymes. Je terminerai mon exposé en évoquant brièvement les possibilités que présente un centre de recherche comme le nôtre pour les études toponymiques.

1. LEXICOGRAPHIE ET TOPONYMIE

La lexicologie est la science du mot considéré dans ses relations avec les autres mots du lexique; la lexicographie, quant à elle, vise à relever et à faire l'analyse individuelle des mots. Ces deux disciplines complémentaires ont pour objet la langue commune, c'est-à-dire le système de signes vocaux ou écrits qui sert de moyen de communication entre les individus d'une communauté. Les noms propres ne font pas partie de ce système parce qu'il s'agit de signes qui s'appliquent le plus souvent à des objets uniques et non à des classes d'objets; c'est pourquoi ils sont en principe exclus du dictionnaire de langue. Cependant les lexicographes sont souvent confrontés à des choix difficiles du fait que la frontière entre nom propre et nom commun est plus ou moins précise[3]. Je ne retiendrai pour exemple que les noms d'habitants de pays, de provinces, de régions, etc., à savoir les gentilés. Ces noms propres sont généralement employés aussi comme adjectifs dans la langue commune et, pour cette raison, sont mentionnés dans les articles qui portent sur ces adjectifs. Le traitement de ces noms est cependant inégal, et ce à l'intérieur d'un même dictionnaire. C'est ainsi que *Le Petit Robert* (1984) tantôt se contente de signaler, sous l'adjectif, l'emploi substantif de ces noms (par exemple sous ***allemand, américain, anglais, belge, italien,*** etc.), tantôt ajoute une brève explication (par exemple *Les Canadiens*: les habitants du Canada), tantôt encore réserve un sens distinct (qui n'est pas nécessairement explicité) à l'emploi substantif (par exemple s.v. *français*: 2° *N.* Personne de nationalité française. *Un Français, une Française*; s.v. *québécois*: 2° Subst. *Les Québécois*; s.v. *russe*: 2° N. *Un Russe*).

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie et linguistique » (14 juillet 1984).*

Le nom de lieu lui-même, qui est à l'origine du gentilé, ne fait l'objet d'aucune mention dans le dictionnaire, si ce n'est dans des listes annexes où le toponyme est mis en relation avec les noms communs et les adjectifs correspondants. C'est donc par le seul biais de leurs dérivés que les noms de lieux sont représentés dans la nomenclature des dictionnaires de langue. Ce n'est qu'en empruntant certains traits formels ou grammaticaux que le nom de lieu peut retenir l'attention du lexicographe. France *est interdit de séjour dans Le Petit Robert*, mais *français, francisation, franciser, francité, francophile, francophobe, francophone,* etc. ont obtenu leur passeport. De même, *franco-canadien*, où *France* et *Canada* ont collaboré pour déjouer le lexicographe, a réussi à obtenir une entrée distincte dans le dictionnaire. *Franco-québécois*, quant à lui, ne figure que sous l'entrée *franco-*, avec *franco-américain*, mais *Québec* n'a sans doute pas encore dit son dernier mot.

Bien sûr, les toponymes et d'autres noms propres côtoient les mots de la langue commune dans certains dictionnaires, comme le *Dictionnaire usuel illustré* de Quillet et Flammarion, le *Grand Larousse encyclopédique*, mais il s'agit là, comme le rappelle le titre du dernier, de dictionnaires encyclopédiques. La différence entre un dictionnaire de langue et un dictionnaire encyclopédique tient à ce que le premier a pour objet l'analyse du signe linguistique (le mot) alors que le second cherche plutôt à informer sur la réalité à laquelle renvoie le signe.

2. PRÉSENTATION DU DFQ

Le français du Québec n'a encore jamais fait l'objet d'une description lexicographique d'ensemble. L'équipe du Trésor de la langue française au Québec s'est donné pour objectif d'entreprendre cette description en préparant un dictionnaire historique qui s'intéresse principalement aux mots caractéristiques de notre vocabulaire. C'est par comparaison avec les dictionnaires du français standard, par exemple *Le Petit Robert* et le *Lexis*, qu'on arrive à repérer ces mots généralement désignés par le terme de *régionalismes*. L'orientation différentielle du dictionnaire a été décidée afin qu'on puisse disposer au plus tôt d'un ouvrage qui donne une explication approfondie des mots offrant le plus d'intérêt pour le public québécois.

Le français du Québec, on le sait, présente une physionomie originale par rapport aux autres variétés de français de la francophonie. Il n'est cependant pas inutile de rappeler que les mots et les prononciations qui donnent aujourd'hui à ce français sa couleur particulière ne sont pas nécessairement d'origine québécoise et, surtout, ne s'expliquent pas, contrairement à ce qu'on a souvent prétendu, par une dégénérescence du français en sol québécois. Le DFQ a justement pour but de faire le point sur l'histoire du vocabulaire ; en décrivant de façon systématique l'emploi des mots québécois et en en précisant la provenance, il répondra à de nombreuses questions que se pose le Québécois d'aujourd'hui concernant son vocabulaire.

2.1. Les toponymes dans le DFQ

Les auteurs du dictionnaire ont estimé que l'explication des régionalismes devait être complétée, pour les mots qui s'y prêtaient, par des commentaires ayant pour fonction de faire voir le rayonnement des régionalismes dans le milieu socio-culturel québécois. Ces commentaires, annoncés par les titres **Encyclopédie, Ethnologie** ou **Toponymie**, sont placés dans une section imprimée en caractères réduits et un peu en retrait par rapport au texte principal.

Traditionnellement, les glossaires et les lexiques dialectaux ont été plutôt accueillants pour les toponymes. Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR)[4] qui, en plus des toponymes, traite des noms de famille romands et des prénoms usuels est un modèle achevé sur ce plan. Cet ouvrage, qui porte à la fois sur le patois et le français régional de la Suisse, n'est d'ailleurs pas qu'un simple glossaire mais, selon la formulation d'Arthur Piaget qui en signe la *Préface*, « est comme une encyclopédie de la langue, de la pensée, de la vie romandes ».

En raison de l'accent mis sur la description linguistique (c'est-à-dire sur l'analyse sémantique et distributionnelle, sur la paradigmatique et sur la syntagmatique[5]), le DFQ est à classer parmi les dictionnaires de langue plutôt que parmi les glossaires. Mais cet ouvrage s'inscrit dans une tradition d'études dialectologiques qui en a influencé la conception[6], d'où justement le souci de réserver une place à la toponymie dans les articles. Compte tenu de son orientation différentielle, le DFQ ne considère, sous la rubrique **Toponymie**, que les noms de lieux dans la composition desquels entre un régionalisme québécois (par exemple *Île Maligne*, formé à partir de l'adjectif *malin* au sens de « dangereux », ou encore *Lac Magané*), et ceux qui sont à l'origine de mots de la langue commune (par exemple *Québec*, dont nous présenterons plus loin une liste de dérivés).

Afin de faire mieux comprendre la méthode mise en oeuvre dans le DFQ et de faire voir en quoi consiste le traitement des toponymes, on a reproduit en annexe l'article CAVÉE (tiré du volume de présentation, voir la note 1). On peut

se rendre compte, en parcourant cet article, de l'importance accordée aux exemples et à l'explication historique. Le paragraphe portant sur la toponymie fait partie d'une section placée entre les exemples et la bibliographie. Comme c'est le cas ici, des précisions accompagnent au besoin les noms de lieux pour mieux en dégager la valeur sémantique originelle (*cavée* peut s'appliquer à un ruisseau, à une gorge ou à un ravin); on voit ainsi que les toponymes peuvent compléter, d'une certaine façon, les exemples en éclairant la relation qui existe entre le mot et la chose. L'article CAVÉE fournit en outre l'occasion de signaler que le rédacteur peut faire mention de toponymes ailleurs que sous la rubrique **Toponymie**, quand il est possible de les mettre en rapport avec un mot ou un sens présenté dans un commentaire; on trouve ici, sous la rubrique **Mots de la même famille**, les toponymes *Lac Cavé* et *Rivière Cavée* qui sont issus de l'adjectif *cavé* au sens de « creusé », en usage en québécois et en français standard.

2.2. La motivation des toponymes

L'inclusion de noms de lieux dans le DFQ pose le problème de l'interprétation de ces appellations. Quand le toponyme est formé à partir d'un nom propre (par exemple *Lac Champlain*), l'interprétation en est aisée (à moins que le nom n'ait été déformé par l'usage) puisque le spécifique ne véhicule pas de valeur sémantique particulière. En revanche, l'explication des toponymes qui comportent un ou des mots de la langue commune nécessite parfois une véritable enquête linguistique, historique et géographique.

Les toponymes signalés dans l'article CAVÉE ne présentent pas de difficulté particulière, encore qu'on ait jugé utile de vérifier la nature de l'entité géographique à laquelle ils s'appliquent (ruisseau, gorge ou ravin). L'appellation *Lac Magané* est encore plus facile à comprendre, du moins au Québec, puisque le mot *magané*, contrairement à *cavée*, est demeuré usuel. Mais des toponymes comme *Lac la Cave, Île de la Cave, Lac de la Cave* font difficulté puisqu'il existe trois homonymes CAVE en québécois[7]. Ce n'est qu'après une bonne recherche, menée en collaboration avec un spécialiste de la Commission de toponymie du Gouvernement du Québec[8], que ces trois noms de lieux ont pu être expliqués. On a pu établir que ces noms étaient tous trois à mettre en relation avec le premier de ces homonymes, mais à rattacher à des sens différents: celui de « cavité creusée par l'eau dans le roc; remous, creux des vagues dans un rapide » (*Île de la Cave* et *Lac la Cave*) et celui de « petite construction indépendante de la maison, en partie souterraine et souvent sise à flanc de coteau, destinée à la conservation des fruits et légumes » (*Lac de la Cave*).

Le problème peut se compliquer par suite d'une évolution formelle des toponymes. Suzelle Blais signale à ce sujet le nom de « *Port aux Quilles*, qui a souvent fait l'objet d'explications fantaisistes et qui n'est rien d'autre qu'une transformation de la forme primitive *Port à l'Esquille* consignée par Champlain, *esquille* étant un terme normand et saintongeais désignant l'anguille de sable« [9].

L'interprétation des toponymes relève à la fois de la linguistique, de la géographie, de l'histoire et de l'ethnologie, pour ne nommer que les disciplines principales. Chacune de celles-ci éclaire un aspect de la question de la motivation des noms de lieux et retire, de la mise en commun des points de vue, des renseignements permettant de pousser plus loin la recherche.

2.3. L'intérêt des toponymes pour l'étude du vocabulaire

J'ai évoqué de façon générale, au début de cette communication, les avantages que retire le linguiste de l'étude des toponymes. Je voudrais maintenant faire voir concrètement, à partir de quelques exemples tirés du DFQ, en quoi la prise en considération des toponymes enrichit la description lexicographique et l'étude sociolinguistique d'un vocabulaire régional.

2.3.1. Attestations anciennes

L'apport le plus évident de la toponymie à la lexicographie a trait à l'histoire du vocabulaire. *Malin* au sens de « qui représente un danger (en parlant du vent, du feu, des eaux, etc.) » se rencontre depuis 1917 dans le corpus linguistique; le premier exemple de cet emploi provient d'un texte littéraire: *Pour le séchage du lin, il ne reste qu'à étendre sur ce gril rustique une mince couche de lin, et qu'à allumer un feu pas trop* **malin** (extrait de Th. Migneault et L. Genest, Le « *brayage du lin* », dans *La corvée*, p. 122). Or cet emploi de *malin* est attesté dès 1756 dans le toponyme *Pointe Maline* ou *Pointe Maligne* (région de Soulanges) qui renseigne à la fois sur l'ancienneté du mot au Québec et sur celle de sa variation morphologique (*-ine/-igne*). La toponymie anglaise de trois autres provinces canadiennes (l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta), où *malin* a été conservé, confirme l'ancienneté de cet usage. Autre exemple: le toponyme *Cap Jaseux*, qui figure sur une carte dès 1870, fournit la première attestation connue de la forme *jaseux*, relevée depuis 1909 dans les autres sources.

2.3.2. Localisation des mots

La répartition géographique des emplois lexicaux est un aspect dont le DFQ cherche à rendre compte. En raison de la diversité des sources auxquelles s'alimente le dictionnaire, les rédacteurs sont souvent en mesure de dégager des aires linguistiques; c'est ainsi qu'il est possible d'affirmer que *canir* « moisir », même s'il se rencontre sporadiquement ailleurs, est un mot de l'Est de la province, de la Gaspésie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean jusqu'à Québec. Ici encore, l'éclairage de la toponymie peut être utile, surtout quand les exemples linguistiques ne sont pas nombreux. C'est le cas de *cavée*, pour lequel on ne dispose que d'une trentaine d'attestations. Les exemples ont été relevés pour la plupart dans l'Est du Québec, mais le mot vit aussi dans la région de Nicolet et en Mauricie. Or les toponymes formés à partir du mot *cavée* appartiennent tous à la région de l'Est; on peut donc, avec beaucoup plus d'assurance, associer le mot à cette dernière région.

2.3.3. Vitalité des mots

Cet exemple m'amène à soulever la question du rapport qui peut exister entre l'emploi d'un mot dans la toponymie et sa vitalité. Il n'est pas nécessaire qu'un nom de personne soit répandu pour qu'il donne lieu à un toponyme; dans ce cas, c'est plutôt la relation entre le toponyme et l'importance relative de la personne qui peut être significative. Mais les mots de la langue commune qui entrent dans la composition d'un toponyme ont de bonnes chances d'être largement connus puisque les toponymes ainsi formés ont généralement une fonction descriptive.

La chose est évidente pour les mots qui servent de génériques, par exemple *chemin, lac, rivière, ruisseau,* etc., dont l'emploi relève du français standard, ou encore *batture, coulée, crique, rang,* dont le sens est régional. Mais il est tout aussi important, pour celui qui nomme un lieu, que le spécifique soit bien compris puisque c'est précisément par sa valeur évocatrice qu'il se justifie. Que le toponyme témoigne de la vitalité d'un mot peut paraître d'un intérêt secondaire quand il s'agit de mots encore usuels, par exemple *caribou* (d'où *Lac du Caribou, Ruisseau Caribou,* etc.), mais cette propriété du toponyme revêt un intérêt indéniable pour les mots disparus ou vieillis, parce qu'il est souvent difficile de porter un jugement sur la popularité de ces mots à époque ancienne. *Pioui* au sens d'« oiseau passereau » est inconnu en québécois actuel, sauf dans la littérature scientifique; de plus, la documentation linguistique est particulièrement pauvre dans le cas de ce mot. En revanche, la toponymie l'atteste dans diverses régions du Québec[10], ce qui autorise le rédacteur du DFQ à écrire que « *pioui* a dû être en usage autrefois dans la langue populaire, comme le donne à croire son existence dans la toponymie ». Le mot *vlimeux* (*velimeux*) est beaucoup mieux attesté mais, là encore, la toponymie rappelle que ce mot, qui a vieilli, a fait partie de la langue usuelle autrefois.

2.3.4. Perception des régionalismes

Dans une communication présentée dans le cadre des activités du Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CÉLAT), auquel est rattachée l'équipe du Trésor de la langue française au Québec, j'ai eu l'occasion de mettre en lumière un aspect particulier du DFQ, soit sa fonction sociale[11]. Comme ce dictionnaire vise à une explication complète des régionalismes, il contribuera à éclairer les choix sur le plan de la norme. On connaît mal les régionalismes car les puristes, désireux de standardiser l'usage, en ont dit peu de chose, se contentant de les rejeter. De plus, on dispose de données fort incomplètes, du moins sur le plan du vocabulaire, pour définir le (ou les) modèle(s) linguistique(s) au(x)quel(s) les Québécois tendent à se conformer.

À cet égard, l'étude de l'utilisation des régionalismes dans la toponymie pourrait sans doute aider à mieux comprendre le comportement des locuteurs de notre communauté linguistique. Après avoir regroupé les régionalismes auxquels on a eu recours pour nommer les lieux, cette étude pourrait tenter de dégager les attitudes que le choix de ces mots est susceptible de révéler. Évidemment, il sera souvent difficile de préciser, pour un toponyme en particulier, si on a eu recours à un régionalisme sans avoir pris conscience de son statut (c'est probablement le cas du mot *croche* qui sert dans plus d'une centaine de noms de lieux, par exemple *Chute Croche, Lac Croche, Rivière Croche,* etc.), ou encore si on s'est servi volontairement d'un mot qu'on savait échapper au « bon usage » (peut-être est-ce le cas de *pit* dans le toponyme *Lac du Pit de Gravelle* puisqu'il s'agit d'un anglicisme facile à reconnaître). Le DFQ fournira pour cette étude d'ensemble des matériaux organisés, notamment des exemples qui pourront révéler la perception qu'on a eue du caractère régional d'un emploi et une rubrique bibliographique qui fera le bilan de ce qui a été écrit au Québec à propos de cet emploi. Quoi qu'il en soit, une constatation se dégage déjà de l'examen des articles du volume de présentation, à savoir qu'un bon nombre de régionalismes, en devenant des toponymes, ont été promus au rang de noms propres sans qu'on ait pensé ou cherché à

obtenir au préalable le consentement des « gardiens de la langue ».

2.4. Les dérivés de toponymes

Comme c'est la pratique dans les dictionnaires de langue, les dérivés de toponymes font l'objet d'une analyse linguistique complète dans le DFQ. On a l'impression, à consulter la documentation réunie au Trésor de la langue française au Québec, que ce type de dérivation a connu une faveur particulière au Québec. Le mot *Canada*, par exemple, compte une dizaine de dérivés (*canadianiser, canadianisme, canadianité, canadien, bas-canadien, anti-canadien, canadien-français, canadois*, etc.). Pour sa part, *Québec* a donné lieu à une vingtaine de dérivés, prenant ainsi une douce revanche sur *Canada* et se révélant beaucoup plus prolifique que *France* lui-même! Le parler de chez nous a créé non seulement *québécois, québéciser* et *québécisme*, mais également *québécien, québécianisme, québécité, québécitude, québécoiserie, québécoisement*, etc., sans oublier le *québécanthrope* de Miron. Le toponyme lui-même figure dans une expression bien connue, attestée depuis le début du siècle: *passer un Québec (à qqn)*, au sens de « tromper (qqn)« [12].

Dans l'étude des dérivés de toponymes, le DFQ fait une place plus large que les autres dictionnaires de langue aux gentilés. Cela ne signifie pas qu'il recense de façon complète tous les gentilés du Québec: au rythme où se développe la nomenclature des gentilés[13], on risquerait de faire basculer du côté de l'onomastique un projet voué d'abord à l'étude de la langue commune. Le DFQ accueille tous les gentilés désignant les habitants des principales régions et villes du Québec de même que leurs variantes ou leurs concurrents anciens, dans la mesure où la documentation en rend compte. De nombreux gentilés servant à désigner les habitants des autres provinces canadiennes et des grandes villes du pays sont également retenus puisqu'ils sont bien représentés dans l'usage québécois.

3. LA DOCUMENTATION TOPONYMIQUE DU TLFQ

La documentation réunie en vue du dictionnaire par l'équipe du TLFQ se compose de deux grands corpus: 1° le **fichier lexical**,regroupant environ un million d'exemples tirés de sources diverses (documents et textes anciens, journaux et périodiques, textes littéraires, manuscrits de radioromans et de téléromans, ouvrages techniques ou savants, enquêtes et enregistrements sonores), 2° l'**Index lexicologique québécois,** liste informatisée comportant près de 450 000 occurrences de mots ayant fait l'objet de remarques ou de brèves études dans des glossaires, dans des chroniques de langage, dans des revues spécialisées, etc. L'établissement de notre centre de documentation, qui, en plus de ces corpus comprend quelques milliers de livres, a exigé une quinzaine d'années de travail. En parcourant les sources du fichier et de l'*Index*, nous avons recueilli une foule de données relatives à la toponymie et à l'onomastique en général.

3.1. Le fichier lexical

Les exemples que contient le fichier renseignent sur l'évolution du vocabulaire québécois depuis le XVII[e] siècle. De même, les noms de lieux qu'on a relevés au hasard des dépouillements, parce qu'ils piquaient la curiosité par leur caractère archaïsant ou populaire, témoignent des modifications qu'a connues la toponymie canadienne et québécoise depuis l'époque de la Nouvelle-France.

Le fichier atteste également de nombreux gentilés, notamment sous leurs variantes anciennes (par exemple *Canadois, Montréaliste*). En lisant les contextes de plus près, on peut se rendre compte que certains de ces gentilés renvoient à des groupes d'habitants autres que ceux auxquels ils s'appliquent de nos jours; c'est le cas du nom de *Canadiens* qui existe depuis le début de la colonie mais qui s'est employé d'abord en parlant des Amérindiens.

Le fichier fournit des matériaux intéressants pour l'étude de l'évolution de la syntaxe des noms de lieux, notamment concernant l'emploi de l'article. Un bon nombre de toponymes, aujourd'hui employés sans article, en ont comporté un dans le passé, parfois jusqu'à tout récemment (voici quelques exemples de ces usages anciens: *partir pour le Montreal*, 1698; *habitant du Cap Rouge*, 1704; *entre Québec et la Riviere des loups*, 1772; *aller en pêche au Cap Chate*, 1803; *Londres en la Grande Bretagne*, 1823; *l'excursion aux Trois-Rivières*, 1879; *elles viennent du Cuba, du Bahamas et du Mexique*, 1920; *faire un voyage au « Old Orchard »*, 1975; etc.). D'autres, en revanche, qui se construisent aujourd'hui avec l'article, pouvaient être introduits directement par une préposition (*passer par Angleterre*, 1768; *s'établir à Manitoba*, 1878; *dans Ontario et dans Québec*, 1921; etc.).

L'équipe du Trésor de la langue française au Québec est à préparer un inventaire informatisé des données du fichier qui permettra de commander toutes sortes de regroupements. C'est avant tout pour planifier les travaux de rédaction qu'on a prévu cette possibilité de faire des regroupements, mais on a tenu compte également,

dans ce projet d'informatisation, de besoins éventuels d'autres groupes de chercheurs. L'opération consiste à identifier chacune des formes faisant l'objet d'une entrée distincte dans le fichier (par ex. *galfeter*, qui est classé sous G, est mis en rapport avec *calfater* dont il est une variante), à la rattacher à une famille lexicale (par ex. *dépepper* est mis en rapport avec *pep* et *pepper*) et à en déterminer la ou les catégorie(s) grammaticale(s) (par ex. *vlimeux* peut être un adjectif, un nom ou une interjection). Pour les noms propres, on précise s'il s'agit de noms de personnes, de gentilés ou de toponymes. Il sera ainsi possible de faire établir par l'ordinateur, en plus de la liste des mots susceptibles de former la nomenclature du dictionnaire, celle de toutes les données relatives à l'anthroponymie, à la toponymie ou, de façon plus générale, à l'onomastique.

3.2. L'index lexicologique québécois

Ceux qui ont écrit dans le passé sur le vocabulaire québécois étaient souvent des folkloristes, des historiens, des journalistes, des hommes de lettres dont l'intérêt dépassait le cadre de la discipline à laquelle leur nom a été associé. Il n'est qu'à feuilleter un peu *Le Bulletin des recherches historiques* (1895-1968) ou le *Bulletin du parler français au Canada* (1902-1918) pour se rendre compte que les questions de philologie, de toponymie et d'onomastique intéressaient beaucoup les lettrés. C'est pourquoi, en établissant la liste des mots de la langue commune à propos desquels on s'est interrogé depuis le début du XIX[e] siècle, nous avons rencontré fréquemment des notes et de brefs articles sur les noms de personnes et les noms de lieux. Ces noms propres ont été incorporés à notre index informatisé dont ils constituent près de 4 300 entrées distinctes. Certains de ces noms ont fait l'objet de nombreux commentaires, de sorte que l'*Index* contient sans doute plus de 10 000 renvois concernant l'onomastique.

L'intérêt de cette documentation tient au fait qu'elle provient pour l'essentiel de sources dans lesquelles la question des noms de lieux est abordée de façon accidentelle et qu'on n'aurait pas pu envisager d'examiner pour le relevé des seuls toponymes. En plus de ces données, l'*Index* présente, dans son guide bibliographique, environ 75 titres d'articles et d'ouvrages portant principalement sur la toponymie. Ces quelques références pourront être utiles aux spécialistes qui voudront faire un inventaire systématique de ce qui a été écrit sur le sujet.

4. VERS UNE APPROCHE PLUS LINGUISTIQUE DE LA TOPONYMIE

D'après *Le Petit Robert*, la toponymie est une « partie de la linguistique qui étudie les noms de lieux ». Cette définition, qui traduit assez bien ce qu'est la toponymie en France, ne rend pas compte de la pratique québécoise dans ce domaine. On observe en effet que les linguistes, dont la discipline est encore jeune chez nous, ont peu contribué jusqu'à présent aux études toponymiques. Le développement de la toponymie nécessite maintenant leur apport à titre de philologues, d'historiens de la langue et de lexicologues.

Les membres de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec viennent de s'engager concrètement dans la préparation d'un dictionnaire qui proposera une première explication des toponymes formés à partir de mots caractéristiques du vocabulaire québécois. En établissant des liens entre la toponymie et la langue commune, ils cherchent à situer les noms de lieux dans l'ensemble des manifestations du langage et à faire mieux comprendre ceux dont la signification a pu se perdre. Mais les explications ponctuelles que présentent les articles du *Dictionnaire du français québécois* devront être complétées par des études d'ensemble portant sur le sens de ces noms propres, sur leur évolution formelle et sur les procédés de formation qui leur ont donné naissance[13]. L'informatisation de la documentation réunie au Trésor de la langue française au Québec ouvre, de ce point de vue, des voies nouvelles pour la recherche en toponymie québécoise.

NOTES

1. Le Trésor de la langue française au Québec est un projet de recherche dont l'objectif principal est de préparer un dictionnaire historique des mots qui caractérisent le parler des Québécois. On publiera sous peu un volume de présentation de cet ouvrage qui s'intitulera *Dictionnaire du français québécois* (à paraître aux Presses de l'Université Laval).

2. Pierre Fouché, *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Librairie C. Klincksieck, 1952-1961 (le tome 3 a été réédité en 1966). Voir par exemple l'étude de l'évolution de [w] initial germanique (devenu [g] en français, comme dans **wërra *gwerra* fr. *guerre*), où l'auteur fait largement appel à la toponymie pour prouver que le [w] germanique s'est maintenu longtemps dans certaines régions du Nord de la France (t. 3, pp. 559-565).

3. Voir à ce sujet Josette Rey-Debove, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague-Paris, Mouton, 1971, pp. 88-90.

4. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, rédigé par L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, avec la collaboration de E. Muret, t. 1, Neufchâtel & Paris, Éditions Victor Attinger, 1924-1933; l'ouvrage est en cours de publication, le dernier fascicule ayant paru en 1982 (fasc. 73, *èpouin-escalier*).

5. La paradigmatique est l'étude des relations entre les mots qui peuvent être remplacés l'un par l'autre dans le discours, selon le choix du locuteur (notamment les synonymes); la syntagmatique examine l'organisation des groupes de mots dans le discours (par exemple *vlimeux* au sens d'« espiègle » se rencontre le plus souvent dans: *petit vlimeux, vieux vlimeux, grand vlimeux, mon vlimeux de* ...). On voit que ces deux études portent sur les rapports entre les mots, la première sur l'axe vertical (axe des substitutions), la seconde sur l'axe horizontal (axe des associations).

6. Voir l'*Introduction* du volume de présentation (annoncé à la note 1), pp. XVIII et XIX.

7. *Cave*[1] n.f. « local souterrain, généralement situé sous une habitation » (le mot présente d'autres sens issus du sens premier et a donné naissance aux dérivés *caveau, cavreau* et *cavette*); *cave*[2] n.f. « dernière position au classement (dans un sport d'équipe) »; *cave*[3] n. et adj. « se dit d'une personne qui manque d'intelligence, de jugement ».

8. Pour le volume de présentation du DFQ, nous avons fait appel à Jean-Yves Dugas, qui avait acquis une expérience en lexicographie au sein de l'équipe du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* et qui oeuvre aujourd'hui à la Commission de toponymie.

9. Voir la chronique *Trésor de la langue française au Québec*, n° 12, à paraître dans la revue *Québec français* en mars 1985.

10. *Lac du Pioui* (Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay), *Lac Pioui* (Maskinongé et Saguenay), *Premier lac Pioui, Deuxième lac Pioui, Troisième lac Pioui* (Portneuf), *Lac des Piouis* (Papineau et Lac-Saint-Jean-Ouest), *Rang Pioui* (Yamaska), voir le *Répertoire toponymique du Québec*, préparé par la Commission de toponymie, Québec, Éditeur officiel, 1979, de même que les suppléments parus dans la *Gazette officielle du Québec* en 1981, 1982 et 1983.

11. Communication intitulée « Votre place dans notre dictionnaire: Trésor de la langue française au Québec », à paraître dans les *Rapports et Mémoires de recherche du CÉLAT*, n° 5 (automne 1984).

12. L'expression apparaît en 1912 (au pluriel) dans une chronique humoristique du journal *La Presse* (Montréal): « Je ne pouvais pas comme de raison avoir tout le temps l'oeil dessus, vous comprenez, de sorte que le gabareau en a profité pour me passer des québecs, comme on dit dans la langue du défunt Louis XIV. » (12 oct., p. 10, col. 1). L'expression *passer un sapin*, de même sens, est attestée plus tard, à compter de 1950.

13. Voir à ce sujet le début de l'article de Jean-Yves Dugas, « Bibliographie commentée des études concernant le problème des gentilés au Québec et au Canada », dans *Onoma*, vol. 26 (1982), 1-3, pp. 227-267. Compte tenu de l'intérêt actuel du public pour les gentilés, il ne fait pas de doute qu'un projet de dictionnaire des gentilés, incluant un commentaire historique, serait bien reçu.

14. On me permettra de mentionner ici la thèse que Suzelle Blais a réalisée dans le cadre des travaux de notre équipe et qui a été publiée en 1983 par la Commission de toponymie du Gouvernement du Québec: *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, dans la coll. « Études et recherches toponymiques », n° 6, Québec, 105 p.

ANNEXE

CAVÉE, n.f.

Prononc.: [kave].

Vieilli. Dépression allongée dans un terrain; vallon, ravin. *Par ext.* Crevasse.

DOC. — [...] il faudra que le chemin passe [...] là où j'ai planté un poteau [...] et suive les plaques que j'ai fait faire aux arbres [...] pour aller rejoindre une **cavée** dans laquelle coule un petit ruisseau [...]. 1841, 3 nov., rég. de Dorchester, ANQ, P 0386, 29, p. [46]. — Quant aux cédrières et épinettières noires [...], elles ne sont pas considérables et sont occasionnées par de petits bas-fonds, des continuations de **cavées** [ital.], le voisinage de ruisseaux et rivières et ne s'étendent guère au delà d'un rayon passablement rétréci. 1869, dans *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec*, 1889, p. 355. — Dans cette coulée ou **cavée** qu'il y avait dans la route et que nous évitions par l'équerre, il y avait un pont à construire qui a couté [sic] une vingtaine de piastres. 1886, Matane, ANQ, Cour d'appel (Québec), cause n° 87 (1888), factum des appelants, appendice, p. 4.

LITT. — Par une crevasse d'au moins six pieds de largeur, Satan venait de retourner chez lui. [/] Pendant longtemps et plus encore, les habitants de la région parlèrent de cette crevasse comme de la Porte de l'enfer ou du Trou du diable [.../] Chose certaine, à supposer que le Malin serait tenté de venir rôder encore autour de l'Islet, ce n'est pas par cette **cavée** [ital.] qu'il mettra le nez dehors. 1975, R. Choquette, Le sorcier d'Anticosti..., p. 117.

ÉT. — La paroisse de Saint-Pierre possédait autrefois un moulin à carde, maintenant détruit. Il était situé dans une **cavée** dans les entre-côtes à l'ouest de la route qui conduit aux ruines du vieux moulin à farine [...]. 1960, N. Dawson, *La vie traditionnelle à Saint-Pierre* (Île d'Orléans), p. 155.

ENQ., LITT. OR. — [...] il y avait une gang de bohémiens, des voleurs [...] pis ils s'étaient fait une caverne, par exemple, disons dans une **cavée** [...] 1948, *Ste-Marie (Beauce)*, AF, L. Lacourcière 633. — Rendu sur la montagne, i'avait la riviére des martres qui devait passer devant moé, a descendait, c'était une **cavée.** 1968, St-Urbain (Charl.-O.), dans N. Lafleur, *La vie traditionnelle du coureur de bois...*, 1973, p. 276. — La source se trouve au fond de la **cavée.** 1973, Beauport (Québ.).

Recueilli surtout auprès de personnes âgées et de façon sporadique à partir de la Gaspésie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean jusqu'à Québec; aussi en Beauce, dans Wolfe, dans Nicolet et en Mauricie.

Synonymie. Québ. *baisseur, coulée* (plus fréq. que *cavée*), *gully*; fr. *bas-fond, creux* (fréq.), *ravin* et *vallon*.

Toponymie. *Chemin de la Cavée (Lac-St-Jean-O.), Cours d'eau de la Cavée* (Riv.-du-L.), *La Cavée* (Bag., désigne un ruisseau; Kam., désigne une gorge), *La Grande Cavée* (Gaspé-O., désigne un ravin), *Ruisseau de la Cavée* (Témiscouata), v. RTQ, RTQ Suppl 1980 et 1983.

Mots de la même famille. Québ. se caver v. pron. « s'enfoncer au sein de la terre (en parlant de mineurs) » 1973 (litt.: *se caver* est attesté déjà en 1613, chez Champlain, dans une tournure impers. au sens de « se creuser »: *il s'est cavé un large et profond bassin*); madel. *caver* v. intr. « *s'incurver* » 1938 (HubIM 65: *le plancher cave sous le poêle*). Fr. *cavé* adj. « creusé, marqué en creux » 1963 (enq.); aussi dans les toponymes *Lac Cavé* (Jol.) et *Rivière Cavée* (Montmor.1), v. RTQ. Madel. *cave* n.m. « petite dépression dans un terrain » 1938 (HubIM 65, s.v. *caver*).

BIBL. — Dionne; Bélisle[1-3]; DomMen 25 (« chemin creux », d'après un ex. de F.-A. Savard); StrakaMen 273 (id.); R. Choquette, *Le sorcier d'Anticosti...*, 1975, p. 120 (gloss.); Bergeron; PPQ 674A.

HIST. — *Cavée* « dépression allongée dans un terrain; vallon, ravin » (dep. 1841) est un héritage français. En effet, cet emploi est signalé en français dep. Oudin 1642 (*cavee de montagne*, d'après DG) mais considéré comme vieux dep. AcCompl 1842 (n'est plus consigné dans les dict. actuels; v. cependant Quillet 1974, s.v. *cave*, qui le donne comme vieux); bien attesté en normanno-picard (v. FEW 2, 551a; LaCurne; Mouch-Norm, s.v. *cavâe*; DebrOAm; FlutreSomme). Bien que vieilli de nos jours au Québec, le mot a été bien vivant autrefois, notamment dans l'Est, comme en fait foi sa présence dans la toponymie.

Cavée connaît également en France le sens de « chemin creux dans un bois, une forêt » (dès 1150 en anc. picard, dep. le XIII[e] s. en français, v. GLLF). Répandu en normanno-picard (v. FEW id., FlutreSomme) et marqué comme appartenant au vocabulaire de la vénerie par la plupart des dict. dep. Académie 1835 (v. aussi PRobert 1981 qui le considère comme régional), cet emploi n'a pas été relevé au Québec, sauf p.-ê. sous la plume de F.-A. Savard (v. Bibl.).

Cavée dérive du v. *caver* « creuser », lui-même issu du lat. *cavare* (par suite d'un emprunt au latin ou à l'anglo-normand, v. TLF, s.v. *caver*[1]). Caver est attesté en français dep. le XIII[e] s. (v. BW[5]; dès le XII[e] sous la forme du part. passé, v. TLF) mais est considéré comme vieux, régional ou littéraire par certains dict. contemporains (v. GLLF et PRobert 1981).

Attest.: 30.

La linguistique, une discipline indispensable à la toponymie?*

JEAN-YVES DUGAS

L'intitulé de cette communication n'a sûrement pas manqué de faire sursauter plus d'un participant au présent congrès, tout particulièrement ceux dont le champ d'activité ou d'intérêt se situe précisément au coeur même de la discipline linguistique. En effet, pourquoi s'interroger sur les liens pourtant évidents et reconnus qu'entretiennent ces deux sphères du domaine dénominatif que constituent la toponymie et la linguistique? Pourquoi examiner une question dont la problématique se révèle si mince, voire inexistante? Ne fait-on par là pas preuve d'une singulière naïveté ou, pire encore, d'une compétence douteuse? On soupçonnera aisément que nous répondons négativement à ces interrogations ou hypothèses tout en reconnaissant la nécessité d'une explication circonstanciée.

Le choix du présent exposé repose à la fois sur une préoccupation qui remonte déjà à quelques années et sur une expérience pragmatique de plus de cinq ans dans le domaine de la toponymie. La conjonction de ces deux phénomènes nous a persuadé, d'un côté, que le milieu toponymique québécois faisait en quelque sorte bande à part dans la mesure où l'on considère la phénoménologie des noms de lieux dans son universalité et, de l'autre, que l'activité toponymique d'ici a ignoré, dans sa presque totalité, la nécessité d'appliquer les méthodes mises de l'avant par la linguistique moderne dans le traitement du corpus toponymique. Un bref historique de l'activité toponymique au Québec permettra de mieux comprendre le sens et surtout les conséquences d'une telle thèse.

Établissons d'abord que la communauté universitaire québécoise s'est jusqu'à présent peu impliquée dans l'examen de la toponymie du Québec, de telle sorte qu'aucune étude d'ensemble n'existe, bien qu'on puisse compter quelques travaux de haute qualité. Loin de nous l'intention de soutenir que rien n'a été fait tant sur le plan théorique que pratique, mais n'eût été de la présence sentie de deux éminents géographes lavallois, on le remarquera, le paysage universitaire serait marqué au coin de la désertification en matière de recherche toponymique. En effet, Louis-Edmond Hamelin et Henri Dorion ainsi que quelques disciples auxquels ils ont su insuffler leur enthousiasme et communiquer leur savoir ont réalisé certaines recherches, quelques-unes même d'envergure, prenant la toponymie comme point de départ bien que dans une optique majoritairement géographique. D'ailleurs leur départ respectif du milieu universitaire s'il n'a pas sonné le glas des groupes de travail qu'ils ont créés et dirigés avec enthousiasme n'en a pas moins contribué à une sérieuse mise en veilleuse, du moins du volet toponymique, que ceux-ci comportaient. Du côté de la linguistique, on ne compte rien de significatif, mis à part l'ouvrage de madame Suzelle Blais-Poirier sur le vocabulaire québécois que l'on retrouve dans la toponymie ancienne, encore que le sujet demeure très spécialisé et le point de vue assez philologisant.

Quant au traitement de la toponymie du point de vue administratif, s'il remonte au début du siècle, on ne peut y déceler l'intervention de la linguistique en tant que discipline que très tardivement, de façon assez timide et uniquement en raison d'impératifs législatifs. Créée en 1912, la Commission de géographie se voyait investie de pouvoirs assez limités et son action s'est surtout exercée en ce qui a trait à la dénomination de lieux anonymes, en la modification de toponymes existants et en une tentative de rationalisation des modalités d'écriture des noms de lieux. Quant à l'actuelle Commission de toponymie qui a pris la relève de cette dernière en 1977, bien que disposant de devoirs et de pouvoirs accrus, elle ne s'est guère lancée plus avant dans l'application de la linguistique à la toponymie, si l'on excepte le domaine de la terminologie géographique et ce parce que la *Charte de la langue française* imposait au nouvel organisme de normaliser celle-ci; la Commission de toponymie s'est donc intéressée à la linguistique parce que le législateur le lui ordonnait, et de façon indirecte, par l'intermédiaire de la discipline terminologique.

La clef de l'énigme consiste sûrement en ce que la toponymie québécoise a jusqu'ici été très majoritairement le fait de géographes et, tout

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie et linguistique » (14 juillet 1984).*

naturellement, ceux-ci lui ont imprimé leur conception du rôle que doit jouer le substrat toponymique. Ainsi, ce qui importe avant tout, c'est d'identifier correctement le plus de lieux anonymes possibles, de recueillir et de soumettre pour officialisation le plus de nouveaux noms possibles, bref de meubler davantage le paysage québécois et, partant, la représentation cartographique du territoire. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la répartition actuelle des divers spécialistes oeuvrant à la Commission de toponymie tant au niveau de la Commission, de l'encadrement que du personnel professionnel permanent dont la répartition s'effectue comme suit: 3 commissaires sont géographes, une est historienne, une est spécialiste des langues amérindiennes, un est archiviste et on compte un linguiste; sur 4 cadres, figurent 3 géographes; le personnel professionnel se répartit en un communicateur, un bibliothécaire, un informaticien, un historien, 6 géographes et 2 linguistes dont l'un oeuvre exclusivement dans le domaine des communications.

Bien que le hasard ait pu jouer un certain rôle dans cette situation, qu'on puisse comprendre que le recrutement du personnel ait été fortement logé à l'enseigne du mimétisme, nous estimons qu'un facteur important a certainement orienté le cours des choses. Étant donné la relative jeunesse de notre coin de pays, les autorités toponymiques du début du siècle ont sûrement cru qu'il devenait impérieux d'identifier les entités innommées et de rendre officielle une nomenclature qui s'était développée au petit bonheur plutôt que de se livrer à de patientes recherches étymologiques, de tenter de retracer l'origine tant linguistique que sémantique des toponymes relevés, ou encore d'esquisser l'examen des multiples transformations phonétiques subies par tel ou tel nom de lieu. On aura probablement eu raison quoique après plus de 70 ans d'activités, il apparaît urgent de revoir un *modus operandi* qui a somme toute peu varié pendant tout ce temps.

Afin de mieux saisir l'apport non négligeable de la linguistique à la toponymie en général et à celle du Québec en particulier, il convient d'en examiner la teneur respective.

Tout naturellement, les ouvrages lexicographiques généraux définissent la toponymie en tant que discipline comme une « partie de la linguistique qui étudie les noms de lieux » (*Petit Robert 1977*) alors que la linguistique consiste en une science qui a pour objet « la langue envisagée en elle-même » selon la célèbre définition saussurienne. La géographie, pour sa part, consiste en une science qui a pour objet l'étude de différents phénomènes physiques, biologiques et humains localisés à la surface du globe terrestre. Ceci posé, on voit moins distinctement le lien nécessaire établi entre la toponymie et la géographie jusqu'à maintenant dans le cadre de l'aménagement toponymique.

En outre, il importe de considérer la nature exclusivement linguistique du nom de lieu, lequel consiste en un assemblage, une suite de signes entre deux blancs, comme tout mot de la langue générale. On pourra objecter qu'en tant que nom propre, le toponyme ne saurait être considéré comme un élément de la langue commune, bien que les spécialistes, demeurent partagés sur cette question, certains estimant que le nom propre, l'onomastisme obéit aux mêmes lois qui régissent le stock lexical d'une langue, d'autres, au contraire, croyant qu'il s'y soustrait principalement en raison du phénomène de la désémantisation. Tous s'accordent, toutefois, à en reconnaître la nature éminemment linguistique.

Afin de constater davantage les apports particuliers de la linguistique à la toponymie, nous prospecterons maintenant quelques domaines de celle-là afin de voir, exemples à l'appui, la nécessité de l'intégrer à l'examen et au traitement du corpus toponymique du Québec.

L'étymologie en ce qu'elle permet d'établir les rapports qu'entretient une unité de la langue avec une unité plus ancienne qui en est l'origine se révèle fort utile pour décrypter maints mystères toponymiques. Quoiqu'une dénomination comme *Lac Cacaoui* (variante graphique ***kakawi***) paraisse expliquée de façon satisfaisante lorsqu'on signale que cacaoui identifie un petit canard sauvage, il n'est pas sans intérêt de pouvoir remonter à une racine onomastique ****kaka-*** transposant auditivement le cri dudit oiseau et qui peut être rapprochée de formes comme le québécois *cacasser* « bavarder, potiner » ou le français *cacarder* « crier en parlant de l'oie ». À cet égard, il convient d'attirer l'attention sur une source constante de confusion, à savoir ce qu'on entend par origine d'un toponyme. Certains n'établissent pas une distinction nette entre le motif d'attribution d'une appellation et l'origine de celle-ci. Dans le cas qui nous occupe, le motif d'attribution consiste dans le fait que l'on retrouve probablement un certain nombre d'animaux de cette sorte dans les environs immédiats du lac concerné, alors que l'origine témoigne de l'étymon, c'est-à-dire de la forme originelle de laquelle le spécifique a été tiré. Comme on peut le constater, il y a interpénétration constante entre la langue générale dans la « langue onomastique ». Un toponyme comme *Lacolle*, d'apparence si anodine ne révélera sa véritable origine que suite à une analyse étymologique serrée à laquel-

le Jean Poirier s'est jadis livré et qui a permis de déterminer qu'il s'agissait du mot dialectal *colle* au sens de « colline ». Comment élucider un nom de lieu comme *Lac Tortu* si l'on ne remonte pas à la forme *tort, torte* au féminin, ancien participe passé du verbe *tordre*, lequel remonte à la forme classique *torquere*, **torcere* en latin populaire, à rapprocher de *torus*, la corde, laquelle évoque les multiples torsions nécessaires à sa formation, reflets des sinuosités qui caractérisent sans doute ce plan d'eau. Seule l'étymologie permet de décoder les fascinants *Cap aux Rets* (archaïsme pour filets), *Île du Chafaud aux Basques* (échaufauds pour faire sécher le poisson), *Île aux Esparges* (asperges ou spartines). On pourrait continuer longtemps, mais ces quelques exemples permettent de se convaincre à quel point les ressources de l'étymologie demeurent d'un grand secours pour résoudre maintes difficultés suscitées par la toponymie d'ici.

Étroitement liée à l'étymologie, la sémantique, la science des significations, ne laisse de faire sentir la nécessité de son intervention en matière de toponymie. Quel est le sens de spécifiques comme *lépiotes, cabirat, anophèles, citoleux, salice, ventis*, etc. qui figurent dans de nombreux noms de lieux. Qui, mieux que le sémanticien, saurait résoudre les délicats problèmes soulevés par la polysémie, la néologie, l'acronymie, la siglaison comme dans *Lac du Loup, Lac de la Ligne, Ruisseau de l'Érablier, Rue Jandomien, Lac C.I.P.*, etc.

Le domaine des amérindianismes soulève également de nombreuses difficultés. Des appellations comme *Lacs Kitciokik*: « lacs aux grands pins », *Koartac*: « vers intestinaux », *Île Qikirtaajuit*: « les petites îles », *Montagne Isuallak*: « qui ressemble à un igloo de neige » et *Mont de Povungnituk*: « gonflé par la putréfaction » voient leur signification respective rendue par un équivalent périphrastique souvent approximatif plutôt que par une définition véritable. Conséquemment, il faudrait que des spécialistes, sémanticiens de préférence, s'attachent à creuser les langues autochtones afin d'en arriver à d'authentiques équations sémiques.

De façon régulière, dans le cours du traitement des toponymes en vue de leur officialisation, à l'occasion des enquêtes effectuées sur le terrain, lors de consultations ponctuelles se posent différents problèmes concernant la prononciation de toponymes. Ainsi, hésite-t-on entre [magɔg] et [megɔg], [plɛsivil] et [plɛsisvil], [lobinjɛʀ] et [lɔtbinjɛʀ], [sebɛk] et [sajabɛk], [notʀədamdylos], [nɔtʀədamdylaus] et [nɔtïədamdylo], problèmes qui pourraient être resolus grâce à une enquête systématique quant à l'usage de ces formes, assortie d'un examen phonologique diachronique. En plus de remplir ce rôle, la phonétique peut rendre de signalés services lors de la cueillette des informations sur le terrain. En effet, alors que jusqu'à maintenant l'enquêteur toponymiste devait se contenter de transposer approximativement les différents phonèmes entendus selon les aléas de ses connaissances orthographiques et de sa culture personnelle, avec ce que cela comporte d'à-peu-près-isme et d'erreurs, grâce à la rigueur de la transcription phonétique, il dispose d'un instrument scientifique précis qui élimine tout subjectivisme. À titre d'exemples, des toponymes comme *Île à Light* et *Lac Bonnalay*, prononcés localement [ilalaj] et [lakbɔnale] se voyaient transcrits très approximativement en Île à Laille et Lac Bonnalie/Bonnally, ce qui ne saurait être toléré dans une stricte optique scientifique. L'une des solutions envisageables consiste, à notre sens, à procéder à la transcription phonétique systématique de l'ensemble du corpus toponymique officiel selon une prononciation dite standard, laquelle pourrait ultérieurement être confrontée aux variantes relevées sur le terrain. Proposé à quelques reprises par nous, le projet a cédé le pas à d'autres recherches jugées davantage urgentes, voire pertinentes.

Bien que dans une moindre mesure, le rôle de la syntaxe en matière de toponymie nous apparaît fort lié en particulier à celui de la normalisation de l'écriture des toponymes. Monsieur Palle Spore a déjà tracé la voie en ce domaine par les importantes études auxquelles il s'est livré sur l'organisation structurelle des toponymes. Même si on ne saurait espérer pouvoir se consacrer aux mêmes vastes recherches pour le Québec dans un avenir rapproché, il n'en demeure pas moins que nous trouvons là matière à application du moins partiellement. Fondée sur un respect assez poussé de l'usage, la toponymie québécoise se voit envahie de multiples structures dont les principales sont l'apposition (*Lac Bono*), la présence d'une particule de liaison (*Anse des Bonnes Femmes*), l'absence de générique (*Saint-Sulpice*), l'adjonction d'un qualificatif (*Le Petit Fossé*), la présence d'un article dans le spécifique (Lac La Marne), ... Il faut compter aussi avec des organisations syntaxiques à coloration québécoise comme le recours aux prépositions *à* à la place de *de* pour marquer l'appartenance (*Cap à Savage, Gaine à Philippe*), *chez* (*Ruisseau chez Albert-Labillois*), *des* pour exprimer la relation à une famille (*Ruisseau des Bélanger*). Ces quelques exemples, loin d'épuiser toutes les possibilités, plaident pourtant pour une sérieuse prise en compte des lumières de la linguistique, surtout dans l'optique d'une intervention normalisatrice même pratiquée avec prudence.

Nous venons d'évoquer l'omniprésence de certains faits de syntaxe spécifiques à la langue québécoise et il faut noter, à cet égard, que cette couleur locale s'étend bien au-delà du cadre étroit de la structure des toponymes d'ici. En guise d'illustration, on peut signaler la forme répandue *Ti*, abrégement de l'hypocoristique *Petit* (*Pointe à Ti-Biche, Caye à Ti-Joseph, Lac à Ti-Pierre*) et les hésitations orthographiques auxquelles elle donne lieu (finale avec ou sans-*t*), les profondes modifications apportées à divers prénoms comme Joseph, Aimé, Stanislas qui deviennent par aphérèse Mé et Slas ou par apocope Jos. Ceux-ci devraient-ils être restitués dans leur intégralité de telle sorte que les toponymes *Lac à Ti-Jos, Lac Ti-Mé* et *Lac à Ti-Slas* soient normalisés en Lacs *du Petit-Joseph, du Petit-Aimé* et du *Petit-Stanislas* en dépit de leur implantation dans l'usage local? À tout le moins, le problème mérite un sérieux examen du point de vue de la linguistique bien que couplé aux impératifs de l'usage.

En outre, on compte un certain nombre de régionalismes en guise de génériques de toponymes du Québec qui, s'ils ne sauraient être écartés sans autre forme de procès de notre nomenclature toponymique en raison de leur authenticité même, nécessitent une étude morphologique, orthographique ou autre. Ainsi le vocable *por* dans le *Por des Vaches* ne devrait-il pas être orthographié *parc* comme l'estimait, entre autres, le linguiste Gaston Dulong, afin de lui conserver sa transparence sémantique et d'éviter une collision homonymique avec le nom de l'animal domestique ou de l'orifice de la peau ou encore de l'abri pour navires ou, au contraire, doit-on le sauvegarder en son intégralité? Qui mieux que le linguiste saura évaluer la pertinence de termes comme *plée* au sens de « marais » ou *plé* (provenant de *pelé*) pour désigner un endroit où les arbres ont été éliminés, comme *crique*, au masculin, au sens de « ruisseau », comme *lacotte* appliqué à un petit lac, comme *marche*, de l'anglais *marsh* pour caractériser un étang, etc. L'incidence de tels phénomènes linguistiques se révèle d'une si grande importance pour la toponymie québécoise qu'on ne saurait désormais en traiter la teneur en ignorant sciemment les aspects techniques impliqués que des spécialistes de la langue apparaissent être les seuls à étudier scientifiquement tout en tenant compte des éléments qui ressortissent à la géographie ou à toute autre discipline impliquée.

Nous désirerions maintenant, afin d'aborder le volet pratique des relations que doivent entretenir la linguistique et la toponymie, exposer comment certains travaux portant sur la normalisation de termes qui entrent dans la composition de toponymes ont eu comme conséquence sinon un bouleversement du moins un impact particulier sur la nomenclature toponymique. Pour terminer, nous ferons succinctement état de la politique linguistique adoptée récemment par la Commission et de ses impacts sur le faciès toponymique officiel futur du Québec.

Pour ne pas alourdir davantage un texte déjà long, nous nous en tiendrons au domaine particulier de l'odonymie. À la fin de 1979, une Commission de terminologie géographique était créée avec comme mandat prioritaire de procéder à l'examen d'un point de vue terminologique des génériques ayant cours en odonymie dans une visée normalisatrice. Une trentaine de termes ont ainsi été étudiés, dont 20 ont été normalisés à la fois comme génériques et comme entités. L'opération avait pour but principal de permettre le traitement adéquat des divers corpus de noms de voies de communication des quelque 1 500 municipalités du Québec et à la Commission de se conformer au devoir à elle imposé par le législateur en vertu de l'article 125, paragraphe *c* de la Charte de la langue française selon lequel elle doit « établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office [de la langue française]. » La qualité des travaux effectués à ce niveau fut garantie par la préparation de dossiers terminologiques rigoureux selon la méthode particulière qui caractérise les travaux de l'Office, par la représentativité des membres de la Commission de terminologie géographique (3 linguistes et 3 géographes issus des milieux universitaire et gouvernemental). Nous faisons grâce du cheminement labyrinthique des dossiers terminologiques et de leur contenu, aspects connus et sur lesquels l'Office a déjà publié maints travaux.

Il convient d'évoquer diverses particularités propres à l'odonymie québécoise et dont il a fallu nécessairement tenir compte dans la démarche terminologique. D'abord, dans un cas, il a paru nécessaire de distinguer le générique de l'entité, à savoir *impasse* et *cul-de-sac*, ce dernier terme ne se révélant pas utilisable à titre de générique. Ensuite, des termes comme *côte* et *rang*, en raison de leur polysémie selon que l'on considère leur rôle du point de vue topographique, de celui du cadastre ou leur vocation odonymique ont suscité quelques problèmes quant au choix de l'entité adéquate.

De plus, un certain nombre d'impropriétés flagrantes émaillaient l'odonymie québécoise pour lesquelles la situation commandait un redressement: *boulevards* qui n'en sont pas, mais ce terme fort populaire marque une promotion sociale évidente pour ceux qui habitent à proximité; *places* relativement nombreuses qui ne répondent pas au sens correct de ce terme ré-

pandu généralement par des promoteurs en matière immobilière davantage soucieux d'une terminologie aguichante; recours au générique *carré*, lequel traduit de l'anglais *Square* devrait être rendu en français par *place*, quelques termes d'usage récent tels que, entre autres, *domaine, parc, plateau, terrasse* dont le rôle de génériques odonymiques est apparu comme inadéquat.

En contrepartie, le bon sens commandait de tenir compte de certaines réalités d'ici comme la disposition des rues (direction est-ouest) formant des axes perpendiculaires aux avenues (direction nord-sud), structure dite de « plan en damier » et à laquelle la proximité des États-Unis où elle jouit d'une remarquable notoriété n'est sûrement pas étrangère. En outre, un terme comme *croissant*, qui provient de l'anglais *Crescent*, a été conservé parce qu'il dénomme de façon précise une voie qui présente une forme particulière que le terme rue, par exemple, ne parvient pas à identifier aussi précisément. La différenciation entre *rue* et *avenue*, au sens premier, par exemple, plus tranchée en France où elle tient davantage à des caractéristiques dimensionnelles ou formelles (largeur, longueur, présence ou absence d'arbres, d'éléments de verdure ou d'ornement, etc.) n'a pu être appliquée avec autant de rigueur chez nous, la rue pouvant être définie comme une voie de communication bordée de bâtiments dans une agglomération alors que l'avenue apparaît généralement comme plus large, identifiée à un quartier, conduisant éventuellement à un lieu bien identifié.

Après plus de trois ans d'application pratique des termes génériques odonymiques normalisés, on peut dégager avec assez de précision les conséquences qui résultent de l'interventionnisme linguistique en matière d'odonymie. Gardons à l'esprit toutefois que le traitement du dossier odonymique s'effectue avec souplesse et doigté en raison, d'une part, de la juridiction que la Commission doit partager avec la municipalité concernée et, d'autre part, du fait qu'il s'agit d'un aspect important du patrimoine culturel québécois sur le plan dénominatif.

Il y a lieu d'opérer une distinction entre le milieu rural et le milieu urbain quant aux noms de voies de communication. En effet, celui-là témoigne d'un patrimoine odonymique plus ancien, partant plus stable et par voie de conséquence plus réfractaire au changement alors que celui-ci, plus récent, s'est trouvé davantage contrôlé par les organisations municipales créées et les appellations inadéquates y apparaissent moins fréquemment. Plus particulièrement, il s'est révélé inopportun, impossible même d'appliquer à la lettre les définitions normalisées au préalable, surtout en ce qui a trait aux routes, aux chemins et aux rangs dont l'existence remonte fréquemment au-delà du XVIII[e] siècle. On a dû conserver le générique tel quel pour des motifs d'usage de même que d'ancienneté et étiqueter correctement la dénomination au niveau de l'entité. En milieu urbain, nombre de places tout particulièrement se sont vu substituer le générique *rue* ou encore *impasse*, selon le cas. En plus des nombreux inconvénients soulevés par les modifications apportées à un nom de voie de communication, on s'est heurté à ce que Jean Darbelnet appelle très justement la conscience linguistique du sujet parlant. Dans le cas qui nous occupe, certains citoyens se sont farouchement opposés au terme *impasse* jugé péjoratif, dans certains cas même flétrissant de telle sorte qu'au moins une municipalité a été contrainte de retraiter après avoir correctement remplacé quelques places par des impasses. Si le générique *ruelle* est jugé très joli et folklorique pour la *ruelle des Ursulines*, on en interdit par contre l'implantation dans son propre milieu.

La modification de l'ensemble des infrastructures autoroutières à Québec quant à leur dénomination n'a soulevé aucune vague, les boulevards *Duplessis, Henri-IV, de la Capitale* et *Charest* devenant sans heurt les autoroutes *Duplessis, Henri-IV, de la Capitale* et *Charest*. Sans doute, le fait que ces voies ne relèvent juridiquement d'aucune municipalité, que les citoyens se sentent peu concernés, étant donné que leurs adresses n'entrent pas en ligne de compte et que l'Administration, en l'occurrence le ministère des Transports, responsable de la signalisation, se plie de bon gré aux impératifs de la normalisation n'a pas contribué pour peu à ce succès.

Enfin, le terme *carré*, non retenu pour fin d'officialisation, constitue une source de problèmes, car on doit lui substituer un générique adéquat qui respecte la nature de l'espace ainsi dénommé. Toutefois, sa survie étant assurée, présentement, par un usage circonscrit à quelques endroits historiquement significatifs comme les carrés *Jacques-Cartier* et *D'Youville* à Québec ou *Philipps, Saint-Louis* et *Viger* à Montréal, son expansion demeure ainsi limitée. Si son utilisation peut être justifiée sur le plan historique, on ne saurait y recourir pour des dénominations futures.

En somme, comme on a pu le constater, le rôle de la linguistique en matière de terminologie odonymique pour important qu'il demeure ne saurait occuper à lui seul tout l'espace... sans jeu de mots. Il est indispensable d'en fixer la limite d'intervention sous peine de provoquer une rupture brutale entre les autorités responsables de la qualité de l'odonymie québécoise et

les utilisateurs de celle-ci et, sur une plus large échelle, les créateurs de noms de voies. Même si les règles, les normes, les modalités arrêtées visent à l'implantation d'une qualité toujours plus grande, ce qu'on ne saurait blâmer loin de là, celles-ci s'appliquent à une réalité souvent non rationnelle, tributaire du coeur et de l'émotion, du temps et de la méconnaissance. La solution réside sans doute dans un équilibre savant entre la mise en application des desiderata orthodoxes de la linguistique et le respect et la sauvegarde de l'âme d'un peuple à travers les noms qu'il a attribués aux lieux, témoins historiques à nul autre pareils.

Notre tour d'horizon quant au rôle que la linguistique joue, doit et devrait jouer en toponymie ne saurait être complet sans aborder, même brièvement, la ou plus justement les politiques linguistiques de la Commission de toponymie. Si le rôle de la linguistique ici paraît moins mettre à contribution celle-ci en sa qualité de science, l'attention n'en porte pas moins sur son objet immédiat et quasi indissociable de sa nature la langue, plus précisément dans son actualisation le langage en ce qu'il personnalise les éléments de l'univers. Nous tenterons de mieux cerner les conséquences de cette politique en regard de la toponymie du Québec en son présent comme en son futur.

Intitulé fort symptomatiquement *Toponymie et francisation*, un énoncé de politique a été adopté par la Commission le 5 mai 1983 et n'a subi que de mineures retouches depuis. Trois grands principes fondamentaux inspirent la politique de francisation: 1) reconnaissance de la langue française comme moyen pour « permettre au peuple québécois d'exprimer son identité dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard de tous les groupes ethniques »; 2) respect de l'usage comme règle d'or de l'« aménagement toponymique »; 3) généralisation de l'utilisation du français en toponymie et accroissement de la proportion des toponymes français. Ainsi, la politique linguistique de la Commission se fonde sur une interprétation administrative des impératifs de la *Charte de la langue française*. À noter que le champ d'application de cette politique ne s'étend pas aux noms de voies de communication et aux toponymes amérindiens et inuit qui font l'objet soit d'un règlement en voie d'approbation par le gouvernement, soit d'une politique particulière. De plus, les règles énumérées ci-après s'appliquent à l'ensemble des toponymes, aussi bien aux noms officiels qu'à ceux nouvellement recueillis ou encore provenant de textes et de documents cartographiques.

Voici l'essentiel des règles édictées: 1) tout générique d'un toponyme doit être en français; 2) tout spécifique doit être en français sous réserve d'un usage significatif et répandu dans une autre langue; 3) sont conservés dans leur langue d'origine les noms d'agglomérations, d'espaces administratifs, de lieux-dits, ainsi que les anthroponymes.

Quant aux règles d'écriture toponymiques dans le maquis desquelles nous ne pénétrerons pas, nous nous contenterons de signaler exclusivement celles qui concernent les toponymes de langue autre que française. Sur ce plan, bien que les constituants de l'élément d'un nom d'entité de nature administrative soient liés par un trait d'union, cette norme ne s'applique pas si le spécifique d'un toponyme est entièrement de langue anglaise, amérindienne ou inuit; par exemple, on aura *North Sutton*, sans trait d'union, mais *Casa-Berardi*, avec trait d'union. Si le spécifique comporte un constituant français, ses éléments comporteront un trait d'union, comme dans *Paquet-Corner's*. Pour le cas où un terme présente une graphie identique en anglais et en français comme *Centre*, on se référera à sa prononciation locale ou à sa position dans le toponyme pour déterminer la langue à laquelle il appartient; on pourra ainsi avoir *York-Centre* et *York Centre* avec ou sans trait d'union. Tout nom de personne quelle qu'en soit la langue d'origine qui constitue un spécifique toponymique voit ses éléments joints par un trait d'union à moins qu'il ne s'agisse d'un nom de famille qui en était dépourvu préalablement: John et McDonald seront reliés par un trait d'union dans *Lac John-McDonald*, mais non De et Boucherville dans *Rue De Boucherville*.

Ultime volet, celui de la non-traduction des toponymes qui s'applique aux noms géographiques du Québec. Ni le générique, ni le spécifique d'un toponyme officiel ne peuvent être traduits en tout ou en partie: *Montreal, Three Rivers* et *Rosemere* sont inacceptables comme équivalents des formes officielles *Montréal, Trois-Rivières* et *Rosemère*. Toutefois, pour un toponyme transfrontalier à composante québécoise comme *Rivière des Outaouais*, on pourra recourir à la forme officielle canadienne *Ottawa River* dans un document de langue anglaise à condition de fournir la forme officielle québécoise entre parenthèses.

La présente politique comporte de nombreux avantages dont, entre autres, le respect de l'usage, la possibilité pour les autres groupes ethniques de marquer visiblement leur présence dans le paysage dénominatif québécois, la conservation des modalités d'écriture dans les langues autres que le français, surtout en anglais, la non-traduction de spécifiques de langue générale appartenant à des langues autres que le français,

la rationalisation et la systématisation des critères de choix et des règles d'écriture toponymiques, ...

Cependant, bien qu'ils acceptent sans trop de difficultés l'obligation de traduire le générique, les anglophones ne voient pas d'un bon oeil cette invasion du français dans leur milieu de vie, tout particulièrement en ce qui a trait aux noms de voies de communication, ce qui les amène soit à supprimer purement et simplement le générique sur les plaques de signalisation, ce qui contrevient à une norme de la Commission qui exige la présence du toponyme dans son entier, donc du générique, soit à vouloir implanter des dénominations bilingues comme *Rue Johnson Street*, également non approuvées par la Commission. En outre, la règle concernant l'utilisation du trait d'union entre les éléments de spécifiques à composantes anthroponymiques quelle que soit la langue du toponyme bien que strictement logique dans une optique de standardisation suscite, en langue de Shakespeare, des réticences parce qu'elle témoigne d'un manque d'unité avec le traitement accordé aux autres formes toponymiques non anthroponymiques et s'accorde mal avec les impératifs graphiques qui lui sont propres.

Mais il y a plus sérieux. Puisque l'on fait du français la pierre d'assise de la politique linguistique de la Commission de toponymie, comment déterminera-t-on que l'on se trouve en présence d'une forme française? Qui tranchera dans les cas douteux? Comment traitera-t-on les emprunts? S'en remettra-t-on exclusivement aux dictionnaires courants? Pour les noms de personnes, prendra-t-on en considération l'origine linguistique, la langue maternelle de la personne remémorée ou la nature du patronyme lui-même ou encore la citoyenneté de la personne honorée? Si pour un nom comme Élisabeth il peut paraître aisé de le considérer comme français s'il comporte l'accent et un *s* et comme anglais lorsque l'accent n'y figure pas et qu'il comporte un *z*, l'interprétation devient plus subtile s'il s'agit de l'impératrice de Russie Élisabeth Pétrovna dont le nom comme le prénom comporte un accent et qui, à notre sens, ne saurait être considéré comme français.

D'autres interrogations se font pressantes: pour les spécifiques à composants complexes d'origine inconnue, quelle solution devrait être envisagée? Pour les formes recueillies sur le terrain, à partir de quels critères objectifs jaugera-t-on la nature de l'usage? Comment harmonisera-t-on l'ensemble de la nomenclature toponymique du Québec, eu égard à la multiplicité des règles administratives qui l'affectent?

Nous ne voudrions pas insister trop lourdement sur l'importance du rôle que la discipline linguistique doit exercer en matière de toponymie, mais on nous accordera qu'on ne saurait se passer de ses lumières sans risquer d'hypothéquer gravement la qualité de notre toponymie. De plus, le nombre et la complexité des problèmes que soulève le matériel toponymique du point de vue de la langue et dont nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé l'ampleur requièrent une thérapie linguistique énergique. Des recherches globales doivent être entreprises afin d'identifier des solutions valables et permanentes, de même qu'applicables à l'ensemble des cas similaires afin d'éviter le pompiérisme toponymique, c'est-à-dire, régler les problèmes à la pièce, l'arbre dissimulant toute la forêt et en arriver, ainsi, à une pléthore de solutions que si elles n'engendrent pas automatiquement la contradiction ouvrent inévitablement la voie à l'approximation.

En guise de conclusion, nous nous permettrons d'élargir quelque peu l'horizon de notre investigation. La linguistique, nous espérons l'avoir démontré, a un rôle fondamental à jouer à tous les niveaux du traitement toponymique. Toutefois, il apparaît que jusqu'à maintenant, au Québec, son intervention s'est faite très discrète en certains cas, presque inexistante dans d'autres. Dans le cadre du présent congrès, le premier à prendre pour objet la toponymie française de l'Amérique du Nord, il apparaît singulièrement opportun d'aborder la question de l'élargissement du rôle que la linguistique doit remplir à l'égard des noms de lieux.

Étant donné qu'à présent la part du lion revient à la Commission de toponymie en matière d'aménagement toponymique, il lui incombe de faire en sorte que son action tienne davantage compte du volet primordial de la linguistique. Bien sûr, on compte déjà des travaux terminologiques assez importants qui y sont menés, des mini-recherches ponctuelles qui ont porté jusqu'à présent sur le genre des potamonymes, la particule nobiliaire, la notion de lieu-dit, sur les dérivés de noms de lieux que constituent les gentilés, mais rien de systématique n'a encore été entrepris. Divers obstacles se profilent à l'horizon comme le manque chronique de personnel en ces années de cure budgétaire, la vocation de la Commission davantage orientée du côté de l'identification territoriale, la conception selon laquelle la recherche constitue une chasse gardée des universitaires et ne doit pas être effectuée par les milieux gouvernementaux, le fait que même très partiellement, le personnel actuel se prête mal à un recyclage en linguistique, la somme énorme de travail à abattre dans ce qui a

été défini comme prioritaire, à savoir l'identification des lieux québécois, ce qui laisse peu de place pour d'autres activités si pertinentes soient-elles.

Une solution pourrait consister en l'attribution, sous forme contractuelle, de mandats de recherches spécifiques destinés à faire le point sur différents secteurs dont la priorité aura été déterminée à l'avance, ce qui permettrait à la Commission de disposer de bases solides pour effectuer la réalisation pragmatique de sa politique linguistique. Susciter l'intérêt pour la toponymie chez des linguistes désirant se spécialiser dans un domaine connexe afin qu'ils effectuent des recherches poussées sur les noms de lieux dans l'optique de l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat pourrait constituer un palliatif très valable. Enfin, des séances d'information portant sur tel ou tel problème toponymico-linguistique destinées aux membres du personnel pourraient susciter leur intérêt pour la *res linguistica*, leur faire prendre conscience des ressources de celle-ci et leur permettre de résoudre maints problèmes délicats.

Quant au milieu universitaire québécois, la toponymie n'apparaît pas comme l'une de ses préoccupations essentielles, loin s'en faut. D'ailleurs l'onomastique n'a pas encore daigné capter l'intérêt de nos chercheurs, alors que l'on connaît la situation inverse en Europe où l'on compte des centres de recherches en onomastique comme à Paris, à Bruxelles, lesquels quoique disposant de moyens modestes, contribuent de façon significative à la recherche en ce domaine et à la diffusion de leurs trouvailles ou de leurs réflexions. Nous estimons qu'à l'image de nos collègues européens il devient impérieux de créer et d'animer un centre de recherche en onomastique à l'enseigne de la linguistique et dont l'objet d'investigation porterait sur la toponymie québécoise d'abord, française d'Amérique du Nord ensuite. La fondation d'une association internationale pour l'étude de la toponymie française de l'Amérique du Nord prévue dans le cadre de ce congrès pourrait jouer un rôle déterminant à cet égard.

Bien que par le passé certaines activités d'initiation à la toponymie sous forme de cours dispensés soit par le département de géographie, soit par la section de folklore du département d'études québécoises de l'Université Laval aient existé, rien n'a pu être retracé, sauf erreur, à ce jour, pour le département de linguistique maintenant rattaché au département de langues et linguistique. Nous proposons donc la mise sur pied d'un programme de cours sur la toponymie dont l'essence reposerait sur l'aspect linguistique tout en faisant appel aux disciplines connexes à la toponymie comme l'histoire, la géographie, le folklore, etc. Ainsi, les activités reliées à cet exercice pédagogique constitueraient une source importante pour raffiner les outils toponymiques de la Commission et permettraient de former des spécialistes dont les connaissances axées directement sur le phénomène linguistique en sa réalisation toponymique contribueraient à la solution des problèmes évoqués plus avant.

Si nous avons jusqu'ici présenté la linguistique comme la plaque tournante du traitement toponymique c'est en raison du rôle fondamental que nous lui reconnaissons. Toutefois, nous ne faisons pas fi des autres disciplines dont l'apport demeure essentiel à l'examen d'une nomenclature toponymique quelle qu'en soit la nature. Cette focalisation sur la linguistique qui peut paraître outrancière au premier abord visait à redonner la place qui lui revient à une science trop longtemps mise en veilleuse par rapport à la toponymie. Ceci dit, nous sommes convaincus qu'un avenir meilleur pointe à l'horizon du champ toponymico-linguistique que les praticiens actuels de la toponymie appellent instamment de leur voeu. Car, même au nom du cliché folklorico-patrimonial, on ne saurait ignorer la valeur d'une toponymie marquée au coin de l'exactitude, du rationalisme et de la science, à l'image même du peuple dont elle témoigne, même fragmentairement, de la culture.

L'odonymie québécoise : un dossier aux multiples partenaires*

JEAN-YVES DUGAS

La nomenclature géographique du Québec fait l'objet d'une intervention de la part de l'administration gouvernementale depuis près de 72 ans. La Commission de géographie de 1912 à 1977, puis la Commission de toponymie depuis la sanction de la *Charte de la langue française* se sont intéressées au patrimoine toponymique des Québécois à divers degrés, selon les pouvoirs et les devoirs qui leur ont été dévolus. L'une se contentant globalement d'un traitement relativement élémentaire se confinant à la cueillette et à un interventionnisme discret quant à la rectification des formes erronées, l'autre dotée de pouvoirs accrus faisant davantage porter son action sur l'élaboration et l'application de politiques particulières ainsi que sur la diffusion de la toponymie officielle. Les deux organismes toutefois fondent leur activité sur des principes *quodam modo* invariants comme l'unicité dénominative, l'usage local, la visibilité toponymique du fait français québécois, etc.

Si la préoccupation relative aux noms de lieux se révèle, au Québec, relativement ancienne dans la mesure où l'intervention de l'État est concernée, il n'en va pas ainsi, tant s'en faut, pour le domaine plus spécifique des noms de voies de communication ou de l'odonymie pour recourir à un terme davantage savant. Tard venue à l'examen et au traitement de ce volet important du corpus toponymique d'ici, la Commission de toponymie a par contre consacré des efforts très sentis à ce dossier depuis quelques années. On nous permettra, avant d'aborder le coeur même de notre exposé, de brosser à grands traits un bref historique du dossier odonymique ainsi que de baliser le contexte précis dans lequel s'inscrit l'action de la Commission à cet égard. Loin de nous détourner de notre thème central, les quelques précisions apportées permettront de mieux constater, partant de mieux comprendre, la complexité du dossier.

1. LA COMMISSION DE TOPONYMIE ET L'ODONYMIE, UNE HISTOIRE RÉCENTE

L'ex-Commission de géographie, comme nous l'avons souligné plus avant, en raison de ses pouvoirs et de ses devoirs limités, de même que du peu de personnel dont elle disposait, n'a pu s'intéresser d'une manière significative aux noms de voies de communication. Tout au plus, son intervention s'est bornée à la cueillette d'odonymes de façon sporadique à l'occasion d'enquêtes toponymiques menées dans diverses régions de la province. Un certain nombre des noms recueillis appartenant exclusivement au milieu rural ont reçu la sanction officialisante, mais l'ampleur du phénomène demeure fort modeste et aucune action d'envergure n'a été menée à cet égard sous la gouverne de cet organisme.

La situation devait se transformer radicalement avec la création de la Commission de toponymie en 1977. Ainsi, à compter de 1978, il fut décidé d'effectuer une vaste opération de cueillette sur le terrain des odonymes en milieu rural, laquelle a pris fin en 1981. Parallèlement à ces enquêtes, une commission de terminologie ayant pour mandat de normaliser la terminologie géographique qui entre dans la composition des noms de lieux du Québec a été mise sur pied à la fin de 1979. Le mandat prioritaire qui lui fut confié consistait précisément à normaliser du point de vue terminologique des termes à connotation odonymique tels que *rue, avenue, boulevard, chemin, route,* etc. afin que les analystes oeuvrant dans le dossier odonymique puissent disposer de termes et de définitions adéquates tant en ce qui a trait à la normalisation de l'odonymie en français qu'en ce qui concerne la substitution de génériques français à des génériques anglais. Au début de 1981, la quasi-totalité des termes visés avaient été traités et étaient parus à la Gazette officielle.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Noms de rues : recherche et administration » (13 juillet 1984).*

De 1979 à 1982, l'intervention dans le domaine odonymique a été concentrée dans les milieux de nature rurale, d'une part, parce que l'on disposait des données provenant des enquêtes sur le terrain et, d'autre part, parce que tout en constituant le groupe quantitativement le plus élevé de municipalités, celles-ci suscitaient moins de problèmes de toute nature et permettaient, en quelque sorte, de roder la technique de traitement avant d'entreprendre des dossiers de plus grande ampleur. La Commission désirait, en outre, disposer des termes odonymiques normalisés avant d'aborder le traitement plus délicat du dossier odonymique urbain.

Depuis la fin de 1982, les efforts ont porté sur la finalisation des dossiers dont le traitement avait déjà été soit amorcé, soit complété du moins dans son aspect rural et une attention particulière était portée aux entités municipales de plus grande envergure. Présentement, 32 % des municipalités disposent d'une nomenclature odonymique entièrement officielle[1], pour 40 % des cas les dossiers demeurent en cours de traitement, c'est-à-dire qu'une partie seulement des odonymes ont été officialisés pour divers motifs (volet urbain à traiter, noms suscitant des divergences entre les différentes instances, dossier non retourné par la municipalité concernée, ...) et 28 % des organismes municipaux, y inclus les réserves indiennes et les territoires non organisés, n'ont pas encore fait l'objet d'un traitement.

2. LA PROBLÉMATIQUE JURIDICTIONNELLE

À l'exposé des faits qui a précédé on aura pu déceler que la Commission de toponymie, dans son action, ne peut agir unilatéralement dans le cadre de la sanction des odonymes. En effet, si comme le stipule l'article 125 de la *Charte* les devoirs principaux de celle-ci consistent à « procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux; établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux; établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office [de la langue française]; officialiser les noms de lieux; diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec », il lui incombe également de s'entendre avec les autres organismes de l'Administration qui disposent d'une compétence concurrente sur les noms de lieux (paragraphe *d* de l'article 126). En ce cas, pour déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé, la Commission doit se concerter avec l'organisme visé, car, dans le cas contraire, les noms concernés ne peuvent devenir obligatoires pour les organismes de l'Administration, aux fins de l'article 128 de la *Charte*.

Or, dans le cas particulier des municipalités, celles-ci détiennent une compétence particulière quant aux noms de voies de communication situées sur leur territoire. En effet, la *Loi sur les cités et villes* précise que « le Conseil [comprendre les membres du Conseil municipal] peut faire des règlements: ... Pour changer les noms de rues, ruelles, ou places publiques; pour donner des noms à celles qui n'en possèdent pas » (article 415, 7° a des *Lois refondues du Québec*, chapitre C-19, 1978). En outre, le Code municipal, à l'article 415, paragraphe 5, prescrit que « Toute corporation de ville ou de village peut faire, amender ou abroger des règlements: ... Pour faire numéroter les maisons et les terrains situés le long des chemins, dans la municipalité, et donner des noms aux rues et aux chemins et les changer ».

Somme toute, le législateur a balisé soigneusement les pouvoirs respectifs de la Commission de toponymie et des municipalités en établissant des modalités très précises qui forment en quelque sorte le cadre d'opération à l'intérieur duquel les deux instances doivent en arriver à une entente lorsque la Commission procède ou désire procéder à la sanction officielle de nouvelles dénominations, de modifications apportées à des noms existants ou encore d'appellations sans statut officiel. Pour tout dire, la Commission et les municipalités doivent évoluer dans le cadre d'un mariage de raison — on nous passera l'expression — pour la menée à bien d'un dossier d'une ampleur peu commune et aux ramifications les plus inattendues. Voyons donc en quoi consiste le rôle essentiel de chacun des intervenants dans le dossier et des personnes touchées par le phénomène des noms de voies de communication.

3. LA COMMISSION DE TOPONYMIE

Intervenant majeur dans le domaine odonymique, la Commission décide du calendrier d'intervention en regard de telle ou telle municipalité, tout en prenant en compte les modalités auxquelles sont soumises certaines d'entre elles ainsi que les organismes à vocation territoriale et diffuseurs de la nomenclature odonymique. Il n'est pas de notre intention de revenir sur les éléments évoqués tout à l'heure, tout au plus nous désirerions maintenant nous attarder à quelques particularités qui influent sur l'ensemble du dossier.

Globalement tout dossier, une fois analysé par un membre du personnel, est soumis à la Commission pour avis favorable, puis expédié à la municipalité pour adoption par voie de résolution ou de règlement. Au retour, l'ensemble du

dossier reçoit la sanction finale des commissaires, lesquels se prononcent surtout sur les modifications apportées à la liste initiale (changements demandés, nouveaux noms soumis, retraits, etc.). Une fois l'accord intervenu entre les deux organismes, un document officiel — une attestation d'officialisation — est expédié à la municipalité. Les données officielles ainsi que les renseignements pertinents sont versés dans le fichier manuel ainsi qu'acheminés au service responsable de la saisie informatique. Ultérieurement publiés à la Gazette officielle les noms deviennent alors obligatoires pour les organismes visés par l'article 128 de la *Charte*.

Le rôle fondamental de la Commission en tant qu'instance d'officialisation se voit complété par l'adoption de certaines politiques dont, entre autres, la politique de francisation, par l'élaboration d'un règlement odonymique qui a été soumis aux instances supérieures pour approbation, par l'établissement de critères de choix et de règles d'écriture *ad hoc*, par la préparation et la publication d'un guide général à l'intention des municipalités qui regroupe tous les renseignements utiles et qui aborde certains problèmes particuliers comme le classement alphabétique, les systèmes d'odonymes, la signalisation des odonymes, ...

Pour fournir une idée plus précise des problèmes suscités par le traitement du dossier à la Commission de toponymie, nous en signalons quelques-uns parmi les plus importants. La présence de génériques inadéquats véhiculés par un usage plus ou moins ancien ou répandu dont la pièce de résistance est constituée par le trop fameux générique place contribue à faire blanchir prématurément les cheveux de bien des odonymistes. Le recours à des noms de personnes vivantes, à des dénominations divergentes pour une même voie qui traverse plus d'un territoire municipal, à l'usage pléthorique de nombres en guise de spécifiques ou encore de dénominations systémiques sans rapport étroit avec la portion de territoire qui en constitue l'objet, etc.

En ce qui concerne la transposition écrite des odonymes, la quantité de même qu'en certains cas la complexité des règles d'écriture fixées nécessitent de nombreuses négociations. À titre d'exemples, la présence du trait d'union entre les divers éléments du spécifique, l'utilisation correcte de la majuscule ou de la minuscule, l'absence souvent systématique des particules de liaison requises lorsqu'il s'agit d'un spécifique provenant d'un toponyme administratif, les parfois nombreuses variantes graphiques relevées pour un seul et même nom, la tendance à l'abréviation, etc., suscitent quotidiennement maintes tracasseries.

Bien que tant en ce qui a trait au mécanisme qui mène à l'officialisation des odonymes qu'en ce qui touche aux règles graphiques la Commission poursuive l'objectif fort louable de doter le Québec d'un réseau odonymique précis, adéquat et de qualité, un sain réalisme nous fait prendre conscience que le nombre de même que la subtilité de certaines règles ainsi que le complexe cheminement du dossier s'ils ne dressent pas des obstacles insurmontables n'en amènent pas moins diverses difficultés avec lesquelles il faut composer et qui se produisent quotidiennement dans cette activité.

4. LES MUNICIPALITÉS

On peut penser que les municipalités disposent du beau rôle dans le dossier odonymique en ce qu'elles décident des formes à créer ou à modifier, qu'elles n'ont à investir que peu d'efforts en temps ou en argent puisqu'elles jouent un rôle passif et qu'elles n'ont qu'à se contenter d'entériner les listes de noms soumises par la Commission de toponymie. Ce portrait, quoique idyllique, correspond peu ou prou à la réalité.

D'abord, bien qu'elles soient souveraines en matière de juridiction dénominative, les municipalités ont tout intérêt à s'entendre avec la Commission, car il en résulte un mieux-être de leurs administrés grâce à la révision en profondeur de leur nomenclature odonymique avec élimination de doublets, graphies rectifiées le cas échéant, logique du système dénominatif, diffusion ultérieure de documents précis et fiables quant aux noms de voies de communication. Pour ce faire, les autorités municipales doivent mettre de côté une réaction instinctive, et bien humaine, du conservatisme à tout crin ainsi qu'une impression d'envahissement de la part d'une sacrosainte instance gouvernementale qui va tout régenter. Nous pouvons toutefois préciser que par expérience cette attitude se rencontre fort exceptionnellement et que nous obtenons la collaboration empressée de la plupart de nos interlocuteurs municipaux.

Ensuite, même si les ressources humaines commises au dossier odonymique se résument généralement à un seule personne, en l'occurrence le secrétaire-trésorier/la secrétaire-trésorière ou encore le greffier/la greffière, il faut compter les nombreux échanges téléphoniques ou épistolaires, l'envoi de documents tels que cartes, listes de noms, travaux retraçant l'origine de certains odonymes, copies de résolutions et de règlements, de même que le temps investi par les membres du conseil municipal pour l'examen des listes d'odonymes.

L'autonomie des membres du Conseil municipal en matière odonymique demeure quelque peu relative étant donné que même si théoriquement et juridiquement ceux-ci disposent d'un pouvoir « absolu » sur leurs odonymes, ils doivent tenir compte de plusieurs facteurs dont, principalement, les pressions qu'ils subissent de la part de citoyens ou de groupes de citoyens pour attribuer une nouvelle dénomination ou pour modifier un odonyme existant, les contraintes inhérentes à l'implantation dans l'usage de formes estimées fautives, les difficultés soulevées, par exemple, lors d'une révision en profondeur du système de numérotage des immeubles en ce qui a trait à l'absence ou à la présence de points cardinaux. S'ajoutent à ces difficultés, quelquefois, l'esprit de clocher lorsqu'il s'agit de s'entendre avec une municipalité dont une voie de communication jouxte son territoire et qui tient mordicus au nom que cette voie porte déjà, la persistance à conserver l'appellation des routes numérotées par le ministère des Transports et la résistance, parfois farouche, de certains membres de son propre conseil municipal à entériner les propositions de la Commission.

Même une fois que le dossier d'une municipalité a pu faire l'objet d'une entente globale, il faut encore s'assurer que les modifications apportées au corpus odonymique s'implantent dans l'usage, que la nomenclature officielle paraissant sur les documents produits par la municipalité, que les plaques de signalisation reflètent précisément les formes officielles. Il faut également faire en sorte que toute modification ou nouvelle dénomination ultérieure soit soumise à la Commission afin de disposer d'une liste de noms officiels de voies de communication la plus à jour possible.

En dépit du fait que le fardeau odonymique paraisse moins lourd du côté des municipalités, il n'en demeure pas moins que celles-ci se doivent de consacrer des efforts importants à ce dossier malgré qu'il relève d'elles au premier chef. Par ailleurs, sans la collaboration de ce partenaire-clé, tous les efforts de la Commission de toponymie apparaîtraient vains dans ce dossier. Il demeure donc primordial que pour la réussite de la vaste opération entreprise depuis déjà quelques années à la Commission, chacune des instances minimise l'impact négatif des problèmes signalés plus haut afin d'en arriver à une entente qui permette de recueillir les fruits de tant de travaux jusqu'ici réalisés de part et d'autre.

5. LES DIFFUSEURS DE L'INFORMATION ODONYMIQUE

Même s'ils ne jouent pas un rôle aussi crucial dans la problématique odonymique, certains organismes à vocation territoriale de par leur fonction de diffuseurs d'information contribuent à faire connaître la nomenclature odonymique et, à ce titre, doivent être considérés comme des intervenants non négligeables.

À cet égard, il convient de préciser succinctement en quoi le ministère des Transports, le ministère de l'Énergie et des Ressources ainsi que la Commission de la représentation électorale, bien que cette dernière dans une moindre mesure, interfèrent dans le processus de traitement du dossier odonymique.

En regard de l'odonymie, le ministère des Transports et le ministère de l'Énergie et des Ressources publient des cartes à échelles diverses qui répertorient un certain nombre d'odonymes. Le premier organisme produit des documents cartographiques à l'échelle du 1 : 50 000, appelés plans municipaux pour les municipalités rurales et au 1 : 10 000 ou 1 : 20 000 pour les municipalités urbaines, villes et villages. Le second, dans le cadre de son programme relatif à la connaissance géographique du territoire qui vise à recueillir toutes les informations relatives aux dimensions, à la configuration, à l'utilisation, à la délimitation, à la description et à l'intégrité du territoire élabore divers documents de nature cartographique dont des cartes au 1 : 10 000 et 1 : 2 500 résultant d'une entente bipartite entre le ministère et les municipalités relativement à la cartographie urbaine.

Dans un cas comme dans l'autre, l'intérêt de la Commission de toponymie veut que les données odonymiques ainsi diffusées soient le reflet le plus fidèle de la nomenclature officielle. Pour ce faire, une entente est intervenue avec ces deux organismes à l'effet qu'ils nous font part le plus tôt possible de leur programme d'intervention à court ou à plus long terme afin que notre propre échéancier de traitement puisse tenir compte, autant que faire se peut, de leurs besoins.

Le principal problème soulevé consiste à satisfaire à la demande de ces deux ministères, compte tenu des délais, souventefois importants, que comporte un dossier odonymique, tributaire de négociations ardues, de priorités municipales, de recherches à effectuer, ... De plus, les modalités de représentation des formes non officielles suscitent certains problèmes (utilisation de parenthèses), d'autant plus qu'un odonyme peut ne pas être officiel au sens de la Charte, mais l'être au sens de la municipalité. Enfin, eu égard au personnel dévolu à l'odonymie à la Commission, il peut parfois devenir difficile, voire impossible, de fournir la nomenclature odonymique officielle, compte tenu de l'ampleur des dossiers à traiter.

Afin de pallier ces difficultés, un membre du personnel de la Commission a été affecté au traitement des dossiers identifiés par ces ministères et nous expédions sur une base mensuelle au ministère des Transports et au fur et à mesure de leur finalisation au ministère de l'Énergie et des Ressources les dossiers odonymiques concernés, qu'il s'agisse de nouveaux dossiers finalisés ou de dossiers ayant fait l'objet d'une mise à jour.

Il convient également de mentionner que les fabricants de plaques de signalisation jouent également un rôle important puisqu'ils contribuent à diffuser au grand public l'information odonymique. La Commission ne fournit pas directement les listes d'odonymes officiels à ces industries, responsabilité qui incombe aux municipalités concernées, mais elle a tout de même sensibilisé l'une des plus importantes firmes en ce domaine quant à la nécessité de transposer scrupuleusement les noms de voies de communication. En outre, nos guides toponymiques et odonymiques ont été remis aux plus grands fabricants et nous assurons la diffusion de toute information requise, sur demande, grâce aux consultations ponctuelles que nous assurons et aux demandes auxquelles nous apportons réponse.

Les principaux problèmes rencontrés en ce domaine consistent surtout en un manque souvent dramatique d'espace, en tenant compte de l'exiguïté de certains supports et de la longueur de moult dénominations. Dans cette optique, la Commission a prévu toute une série de possibilités d'abréviations qui puissent permettre la diffusion d'une information odonymique de qualité tout en sauvegardant les principes toponymiques fondamentaux. L'accentuation des lettres capitales, les jeux des majuscules et des minuscules, la suppression du générique, les dimensions des caractères utilisés comptent également parmi les difficultés régulièrement observées.

Avant de clore ce volet, nous ne voudrions pas passer sous silence l'apport senti de la Commission de la représentation électorale par la production de listes d'odonymes pour fin de recensement électoral, lesquelles même si elles doivent être utilisées avec prudence, diverses erreurs y ayant pu être constatées, demeurent des instruments de travail de base précieux pour l'odonymie urbaine. Aussi, les cartes municipales produites par cet organisme nous permettent d'effectuer plus aisément la localisation de voies de communication en milieu urbain tout particulièrement. Pour garantir que ce partenaire produise un travail de meilleure qualité, nous lui faisons tenir régulièrement les noms de voies de communication officiels accompagnés de plans localisateurs.

6. LES ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX

Même si pour l'instant, au Québec, on ne compte qu'un organisme supramunicipal qui mène une action significative en matière d'odonymie, à savoir la Communauté urbaine de Québec, il importe quand même d'en souligner l'apport très significatif. Étant donné que madame Joanne Laberge nous entretiendra des activités de cet organisme, nous n'aborderons que l'aspect odonymique du travail qui y est effectué.

Grâce à la formation de deux comités, les autorités de la Communauté sont à même de pouvoir conseiller divers fonctionnaires municipaux responsables du dossier odonymique de leur municipalité respective, laquelle est membre de la Communauté urbaine de Québec, afin de résoudre les problèmes que ne manque pas de soulever l'odonymie: homonymie, écriture des odonymes, variantes, ... Entre autres solutions mises de l'avant par le Service d'aménagement du territoire de la C.U.Q., la création d'une banque de noms de rues constituée de dénominations non encore utilisées sur le territoire se révèle un puissant instrument pour éviter les cas d'homonymie et assurer la présence de noms originaux dans le paysage odonymique québécois. Le contenu de cette banque ayant déjà fait l'objet d'un avis favorable de la part de la Commission, les utilisateurs sont assurés de disposer d'un spécifique correct, lequel couplé à un générique adéquat recevra sans problème la sanction officialisante.

Pionnière en ce domaine, on ne saurait trop souhaiter que d'autres organismes suivent une voie aussi magistralement tracée par la C.U.Q. Déjà, dans nos travaux quotidiens, les retombées positives de son action se font sentir pour les municipalités membres dont le dossier nous est soumis ou que nous nous proposons de traiter, en ce que le débroussaillage élémentaire inévitable a déjà été effectué en partie.

Le cas des municipalités régionales de comté, quoique singulièrement différent de celui de la Communauté urbaine, nous apparaît, *mutatis mutandis*, similaire. Créées en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* entrée en vigueur le 15 avril 1980, celles-ci constituent un lieu institutionnel où la totalité des municipalités d'un même territoire procèdent de concert à la coordination de leurs activités en matière d'aménagement du territoire. Bien que jusqu'à présent ces nouvelles entités se sont davantage préoccupées d'établir un réseau de concertation sur l'ensemble des territoires qu'elles couvrent, on pressent d'ores et déjà le rôle capital qu'elles pourraient jouer dans un futur dont les limites demeurent à déterminer à l'égard du dossier

odonymique. En effet, nous songeons tout particulièrement au principe odonymique qui veut qu'une voie ne porte qu'un seul nom ; or, jusqu'à maintenant, dans de nombreux cas, les municipalités sont demeurées résolument sur leurs positions quant aux divers noms portés par la même voie qui traverse le territoire de plus d'une municipalité. Le regroupement de municipalités par M.R.C. contribuera certainement à l'émergence d'un nouvel esprit moins pragmatiquement fixé sur son petit coin de territoire et davantage ouvert aux exigences de la logique, de la précision et de la qualité. Ce qui a dû être arraché de haute lutte ici, être abandonné par entêtement là pourra possiblement être envisagé à nouveau, lors de la mise à jour des dossiers odonymiques de certaines régions déjà presque totalement traitées. Nous fondons cet espoir sur l'esprit même qui a présidé à la Loi 125, lequel fait appel à la coordination, à la conciliation des choix et promeut ainsi la nécessité de s'entendre, véritable clef de voûte de la problématique odonymique.

7. MONSIEUR TOUT-LE-MONDE ET L'ODONYMIE

Jusqu'à présent, nous nous sommes préoccupé en majeure partie de ceux qui jouent un rôle de premier plan en matière d'odonymie, mais d'un exclusif point de vue administratif. Bien qu'il ne faille pas nier qu'il s'agit d'organismes sur la ligne de feu pour recourir à une métaphore militaire, il relèverait du plus pur idéalisme, voire de cécité sociologique, de ne pas considérer l'utilisateur pour ne pas dire le consommateur d'odonymes. Indépendamment de l'univers dans lequel nous oeuvrons, quotidiennement nous entrons en contact avec ces produits de la culture que constituent les odonymes. Il faut avoir vécu le drame que peut provoquer parfois la modification d'un nom de voie de communication pour saisir à quel point il véhicule une part du patrimoine de chacun. C'est pourquoi, à titre de contribuable, tout citoyen ou, *a fortiori*, un groupe de citoyens peut intervenir de façon très significative dans le dossier odonymique qui le concerne.

Quelques exemples suffiront à nous en convaincre. On éprouve de singulières difficultés avec certains odonymes attribués par quelques promoteurs immobiliers qui se sont laissés griser par le pouvoir nomothétique en immortalisant leur épouse, leurs enfants ou... eux-mêmes, quand ils n'ont pas puisé aux sources de leur culture personnelle. Qui n'a pas rêvé de voir son propre nom figurer sur une carte ou sur une plaque de signalisation au coin d'une rue, ambition qui peut être légitime, mais qui s'accorde mal avec les critères de choix fixés par la Commission. Plusieurs groupements désirent, dans cette voie, honorer tangiblement qui le curé bien-aimé, qui le maire dévoué, qui le héros adulé, le récent exemple du médaillé d'or Gaétan Boucher qui a vu son nom supplanter celui du Père de la Nouvelle-France, pas moins, pour identifier désormais l'une des artères principales de Saint-Hubert, à savoir le ***boulevard Champlain***, demeure encore frais dans nos mémoires.

Comment concilier cette propension si naturelle et la nécessité de fonctionner à partir de règles égales pour tous et qui assurent un traitement objectif? En sensibilisant le grand public à la nécessité d'instaurer des modalités spécifiques de choix des odonymes, car si les noms de lieux demeurent un domaine de propriété générale, celle-ci ne va pas sans certaines balises, sous peine d'ériger un univers anarchique, dans une optique dénominative s'entend.

On pourrait aisément croire qu'en vertu du nombre de partenaires impliqués dans le dossier odonymique et de la myriade des difficultés qu'il soulève qu'une entente complète paraît peu probable, même impossible et que conséquemment sa menée à bien peut s'en trouver compromise. Il convient toutefois de nuancer un tableau de prime abord sombre.

Fort de l'expérience maintenant acquise, on peut soutenir que la situation présente permet de croire à une solution de la très grande majorité sinon de la totalité des points en litige, et ce pour divers motifs. D'abord, l'approche retenue, du côté de la Commission, fait preuve d'une grande souplesse. En dépit du fait que l'analyste d'un dossier de noms de voies de communication se doit d'appliquer toute une série de critères de choix et de règles d'écriture fixes, il dispose quand même d'une certaine latitude quant à leur application. Ainsi, le critère relatif à l'usage historique constant et presque exclusif lui permet de recommander à la Commission l'acceptation de formes dont le générique ne répond pas nécessairement aux exigences terminologiques de maintenant. Cette préséance des noms établis par l'usage constitue un des critères fondamentaux qui résout les problèmes suscités par des désignations comme ***Rue Monseigneur-Charbonneau*** au lieu de ***Rue de Monseigneur-Charbonneau***, comme ***Chemin Sainte-Foy*** en milieu exclusivement urbain. L'assouplissement relatif à la langue du spécifique, consacré par l'article 22.1 de la ***Loi modifiant la Charte de la langue française*** ou Loi 57, permet de vaincre les dernières poches acharnées de résistance chez la communauté anglophone qui refusait véhémentement que ***Oak Street*** doive être transposé en ***Rue des Chênes*** ou ***Rue du Chêne***, alors qu'actuellement ***Rue Oak*** demeure tout à fait acceptable, si tel paraît l'usage du spécifique.

Du côté des municipalités, la constatation d'une bonne volonté manifeste contribue également à la progression marquée de l'ensemble du dossier odonymique. L'accueil reçu auprès des personnes avec lesquelles nos analystes négocient peut être qualifié dans la majorité des cas de très bon, dans certains cas même sympathique. Localement on comprend bien les visées de la Commission et des efforts véritables pour s'ajuster aux critères et aux règles qu'elle préconise peuvent être régulièrement observés. En particulier, lorsque nous nous rendons sur place expliquer notre point de vue, une entente en résulte presque invariablement, action qu'une disponibilité restreinte constante en ressources humaines nous empêche de renouveler aussi fréquemment que nous le désirerions, en réservant la réalisation aux cas problèmes importants.

En somme, le rôle joué et la disposition d'esprit manifestée par tous les intervenants dans le dossier des noms de voies de communication, tout particulièrement en ce qui concerne les deux grands de l'odonymie, accompagnés d'une sensibilisation massive au niveau individuel devrait permettre d'obtenir des résultats marquants d'ici à quelque temps. Évidemment, le changement nécessaire de mentalités et d'habitudes parfois séculaires ne peut s'effectuer à très court terme, comme il en va par ailleurs en tout ce qui concerne le vécu culturel d'un peuple. Une fois l'opération réalisée dans son ensemble, les Québécois pourront en tirer la fierté justifiée qui sourd de la valeur attachée à une part visible de leur culture à laquelle aura été ainsi insufflée une vie et une qualité nouvelles.

NOTE

1. On comprendra que le dossier odonymique demeure dynamique et que régulièrement des mises à jour doivent être effectuées à la demande des autorités municipales concernées. Sont considérés comme fermés les dossiers pour lesquels une entente est intervenue sur la nomenclature globale existante.

Administrer la toponymie. Cas d'un organisme de gestion de services à caractère régional : la communauté urbaine de Québec*

JOANNE LABERGE

0. LA TOPONYMIE À LA CUQ

0.1. Vaste champ d'étude

La science des noms de lieux, la toponymie, existe depuis plusieurs années. On attribue effectivement la fondation de la toponymie française à Auguste Longnon (Poirier, Jean. *Regards sur les noms de lieux*. Québec, Commission de toponymie, 1982, p. 1), universitaire français, vers 1880. Cette branche de l'onomastique a connu récemment de nombreux développements. Elle s'est effectivement détachée du domaine exclusif de la linguistique pour s'intégrer à divers domaines tels le folklore, l'histoire, la géographie, la politique, la sociologie, la génétique, etc... On a également noté ses incidences administratives et juridiques. Une floraison de nouvelles appellations rendent d'ailleurs compte de la diversité de ces nouvelles préoccupations. Ainsi, les mots astronymes, bathynymes, oronymes, potamonymes, et j'en passe, signifient, respectivement, noms de lieux de l'espace, des profondeurs marines ainsi que noms de montagnes et de rivières.

0.2. Facettes administratives

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) se préoccupe d'abord et avant tout de gestion et de coordination de services à caractère régional telle l'évaluation foncière, la promotion touristique et industrielle ainsi que l'aménagement du territoire. C'est donc dire qu'elle axera principalement ses efforts toponymiques sur l'administration de ces données de type onomastique. Nous considérons la toponymie comme une information dont on doit assurer la qualité et l'accessibilité à l'ensemble des citoyens.

0.3. Facettes historiques

La CUQ, comprenant des agglomérations dont les racines historiques remontent à la fondation de la *Nouvelle-France*, et incluant *Québec*, la plus ancienne ville du *Canada*, sinon d'*Amérique du Nord*, s'intéresse également aux facettes historiques, géographiques, sociologiques et autres de son territoire. Il est évident que la connaissance de ces caractéristiques ne peut que faciliter et éclairer diverses prises de décisions en rapport avec le mieux-être des habitants de la région. C'est donc dire qu'en plus de son souci d'efficacité administrative à l'égard de la toponymie, la CUQ entend également disposer de certaines connaissances à caractère historique livrées par les noms de lieux de son territoire. Témoins de l'évolution successive du peuplement et du paysage urbain de la région, ces derniers conservent ces caractéristiques passées. Leur analyse permet d'évoquer des époques aujourd'hui disparues. Elle aide également à comprendre divers phénomènes responsables de l'état actuel du territoire.

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1.1. La Communauté urbaine de Québec (CUQ)

1.1.1. Création

« La CUQ a été créée le 20 décembre 1969 par une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale (chapitre 83 des Lois du Québec 1969). Cette loi constituante a été modifiée de façon mineure depuis 1970 et amendée en profondeur par la Loi 38 sanctionnée le 21 novembre 1978 ».[1]

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Noms de rues : recherche et administration » (13 juillet 1984).*

La création de cet organisme était une réponse à des problèmes régionaux créés par l'urbanisation. En ce sens, on lui a attribué un rôle d'agent de gestion, de planification, de coordination et d'administration à caractère régional.

1.1.2. Structures

L'organisme est administré par pouvoir délégué. Les élus de ses municipalités constituantes sont susceptibles de devenir administrateurs de la CUQ. Ces derniers sont regroupés au sein du Conseil et du Comité exécutif.

Le Conseil, détenant le pouvoir législatif, est composé de 34 membres. Ceux-ci traitent des questions d'envergure régionale soumise par le Comité exécutif. Ce dernier, composé de sept membres dont les maires des quatre plus grandes villes, a la responsabilité des affaires courantes.

Les treize municipalités constituantes de la CUQ sont par ordre démographique décroissant: *Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport, Loretteville, Ancienne-Lorette, Sillery, Val-Bélair, Vanier, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures, Lac-Saint-Charles et Saint-Émile.* Les municipalités de *Saint-Jean-de-Boischatel* et de *Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport* bénéficient de quelques-uns des services dispensés par la Communauté.

1.2. Les compétences de la CUQ

1.2.1. Juridictions générales

La CUQ, de par sa loi constituante, doit exercer sa juridiction sur diverses activités dont:

- L'évaluation des biens immobiliers
- Le recensement
- La facturation et l'envoi des comptes de taxes municipaux
- La promotion et l'accueil touristique
- L'établissement de fonds industriels et la promotion industrielle
- L'aménagement du territoire
- L'uniformisation de la réglementation de la circulation, la synchronisation sur les grandes voies de communication et les rues intermunicipales
- La disposition des ordures
- L'assainissement des eaux et ses activités connexes

Elle peut également, suite à l'adoption d'un règlement par les deux tiers des membres du Conseil, décréter sa compétence sur:

- L'établissement de systèmes intermunicipaux d'eau potable
- Les loisirs à caractère intermunicipal (parcs et pistes cyclables)
- La construction de logements à loyer modique
- Toute autre matière relevant de la compétence des municipalités.

1.2.2. Toponymie

Ainsi qu'on l'aura remarqué, la CUQ ne possède pas de compétence formelle en matière de toponymie. Cependant, à la demande de ses municipalités membres, aux prises avec des problèmes intermunicipaux d'ordre toponymique, cet organisme s'est intéressé à la question. Après analyse du dossier, il s'avère qu'une saine administration de la toponymie est susceptible d'accroître le rendement et de réduire les coûts rattachés à diverses activités exercées par la CUQ et ses municipalités membres. Et ce, notamment en ce qui concerne l'évaluation foncière et ses fonctions connexes telle la localisation des propriétés, la facturation, la tenue à jour du rôle d'évaluation, etc. En conséquence, la CUQ acceptait de jouer un rôle de coordination, à titre consultatif, dans ce dossier.

1.3. Le rôle choronymique de la CUQ

Les principaux rôles chronymiques, qu'est appelé à jouer cet organisme se situent au niveau de la conservation et de la normalisation des données toponymiques recueillies sur son territoire.

1.3.1. Normalisation

De nombreuses disparités sont relevées, à l'échelle régionale, dans les procédures et normes toponymiques établies par les municipalités constituantes de la CUQ.

La Communauté, consciente de ses responsabilités, considère donc qu'elle peut intervenir à ce niveau en favorisant une concertation régionale et en suggérant des solutions adaptées aux besoins et aux caractéristiques de ses municipalités membres.

C'est dans cette optique qu'elle conçoit son rôle au niveau de la normalisation de la toponymie de la région.

1.3.2. Conservation

À la suite des témoignages de divers fonctionnaires municipaux interrogés sur la question, il s'avère que plusieurs toponymes en usage local ne sont pas répertoriés, ni officialisés. La signification de divers noms de lieux, incluant les odonymes, est souvent inconnue. Les dictionnaires toponymiques livrant ces renseignements à d'éventuels chercheurs sont rares. L'intégrité graphique des odonymes du territoire n'est pas toujours respectée.

Ces diverses considérations laissent entrevoir le rôle de conservation des données toponymiques que peut jouer la Communauté. Ceci, sans empiéter sur le champ de compétences d'organismes gouvernementaux concernés par la question. Les activités de la CUQ se situent précisément dans le domaine de la microtoponymie; secteur que les responsables de la toponymie à l'échelle provinciale peuvent difficilement couvrir en raison d'un ordre de priorité évident.

1.4. Les caractéristiques de la CUQ

La région de Québec possède des caractéristiques physiques, historiques et administratives propres.

La toponymie du territoire de la CUQ rend compte de ses spécificités. Il est cependant important de brosser un tableau récapitulatif de ses traits distinctifs, dans le but de tirer une meilleure interprétation des noms de lieux analysés.

1.4.1. Caractéristiques physiques

Le territoire de la CUQ, d'une superficie de 575 kilomètres carrés, présente une topographie assez variée. Le fleuve Saint-Laurent borde toute sa partie sud-est et longe le pied des falaises. À partir de celles-ci, le terrain s'élève progressivement jusqu'aux contreforts des Laurentides.

Trois grandes formes géomorphologiques se rencontrent dans cette zone. Un plateau dominant le Saint-Laurent se rattache au complexe appalachien, des plaines représentent les basses-terres du Saint-Laurent et des élévations assez importantes, dont certaines atteignent 400 mètres, correspondent au bouclier Laurentien.

Le territoire est irrigué par de nombreux cours d'eau. Ceux-ci sont généralement de faible débit. On y retrouve également plusieurs lacs de diverses superficies.

C'est donc dire que la Communauté urbaine de Québec présente des paysages nuancés et variés. On y retrouvera de nombreux toponymes. Ceci, par opposition à certaines régions où la monotonie du relief et l'absence d'accidents naturels ne facilitent pas la naissance des noms de lieux.

D'autres phénomènes naturels ont pu, à l'occasion, susciter l'apparition de vocables originaux attribués à des lieux. Ainsi le climat, qualifié de continental humide est très changeant: chaleur intense en été, froid mordant en hiver. Le couvert arborescent y est abondant (près de 40 % du territoire est couvert de forêts). Une faune nombreuse peuple divers habitats naturels.

1.4.2. Caractéristiques de la population

La nomenclature des noms de lieux relevés au sein de la CUQ procède des langues amérindiennes, du français et de l'anglais. C'est donc dire que des ethnies et peuples différents s'y sont succédés ou cotoyés au cours des âges.

Ainsi, il est reconnu qu'avant la venue d'Européens, les Amérindiens vivaient seuls en Amérique du Nord. Ils y avaient développé un mode de vie original, conforme à leurs besoins et s'étaient appropriés l'espace, entre autres en le désignant. Notre région fut fréquentée par de nombreuses tribus aborigènes dont celles des Iroquois, Hurons et Algonquins. On rapporte que la mission de Sillery, ouverte à partir de 1637, abritait également des Abénaquis et des Montagnais.

La venue de Jacques Cartier en Nouvelle-France, en 1535, augure l'arrivée d'Européens s'installant définitivement sur notre territoire.

Jusqu'en 1759, il sera sous juridiction française et comme tel, colonisé par des francophones, pour la plupart catholiques. Les découvreurs, colonisateurs et commerçants imposent leur loi, ainsi que leur toponymie, aux Amérindiens.

La bataille des plaines d'Abraham (1759) sonne le glas de la suprématie française sur les rives du Saint-Laurent. Les Anglo-Saxons installent leur autorité sur la colonie. Vers 1847, de nombreux Irlandais émigrent dans nos contrées, chassés de leur pays par la famine.

En 1867, un parlement central est établi au Canada et des pouvoirs précis délégués aux gouvernements provinciaux.

1.4.3. Caractéristiques administratives

Les treize municipalités constituantes de la Communauté urbaine de Québec sont le résultat

de très nombreuses fusions municipales. Ainsi, vers 1953, l'espace constituant aujourd'hui la CUQ comptait 31 entités municipales distinctes (voir Annexe 1).

Cette atomisation du tissu municipal de l'époque est l'une des caractéristiques administratives les plus significatives de cet organisme. Elle aura des répercussions évidentes, telle l'homonymie, sur la toponymie de la région, principalement au niveau des questions odonymiques.

L'ancienneté de plusieurs villes du territoire constitue également un trait administratif distinct. Québec, fondée en 1608, est l'agglomération à caractère permanent la plus ancienne au Canada. Jacques Cartier y avait cependant hiverné précédemment, soit en 1535. L'actuel site de Beauport est, en 1634, la première seigneurie concédée en Nouvelle-France par la compagnie des Cent-Associés.

On trace le cadastre original du Trait-Carré de Charlesbourg dès 1626. Cap-Rouge est, en 1541, le site de la première tentative de colonisation européenne en Amérique du Nord.

Ces quelques considérations géographiques, historiques et administratives, bien que rapidement soulignées, permettent cependant de mieux comprendre certains traits toponymiques de notre territoire.

2. DESCRIPTION TOPONYMIQUE DU TERRITOIRE DE LA CUQ

La toponymie de la *Communauté urbaine de Québec* se caractérise principalement par sa très grande homogénéité linguistique. On y relève actuellement près de 200 toponymes naturels ou identifiant une agglomération, officialisés sur le territoire. Ils désignent près de 90 unités hydrographiques, 70 lieux administratifs et 35 accidents naturels. Ces noms de lieux sont pour la plupart très anciens et remontent fréquemment aux tout premiers temps de la colonie. Ils sont évocateurs et possèdent un potentiel historique indéniable. Les odonymes relevés sont plus récents puisqu'ils apparaissent suivant les vagues successives d'urbanisation du territoire.

2.1. Économes et toponymes naturels

2.1.1. Caractéristiques

2.1.1.1. Amérindianymes

Fait intéressant, seuls deux amérindianymes sont entérinés sur le territoire de la CUQ. Il s'agit d'une forme majeure, *Québec*, qui a été attribuée par un phénomène de métonymie ascendante à bien d'autres entités administratives de la province, et d'une forme mineure, *chute Cabircoubat*. Cette dernière s'appliquait autrefois au potamonyme *rivière Saint-Charles*, identifiant une des entités hydrographiques les plus importantes du territoire. Cette dénomination descriptive signifierait « rivière aux mille détours ». Le mot *Québec* illustre également une particularité physique du territoire, comme on le verra plus loin.

La proportion infime de noms de lieux aborigènes sur notre territoire, où se sont pourtant cotoyées pendant des siècles de nombreuses ethnies amérindiennes, témoigne donc d'une situation que d'aucuns ont qualifié de génocide toponymique:

« ... force est de constater qu'environ 80 % des noms amérindiens cartographiés qui furent consignés par les cartographes, arpenteurs, explorateurs, missionnaires et autres ont été effacés ou éliminés de la nomenclature géographique officielle du territoire ».[2]

Les nouveaux arrivants n'ont donc pas recueilli les vocables utilisés par les autochtones. Il est aujourd'hui quasi impossible de faire revivre ces appellations disparues si ce n'est dans quelques rares cas. Ainsi, le nom vernaculaire *Stadacona* utilisée, selon Jacques Cartier, pour identifier l'actuel site de *Québec*, a été attribuée à un quartier de cette ville. Cependant, il est peu utilisé et pourrait être totalement oublié d'ici quelques années.

2.1.1.2. Formes anglophones

Nous n'avons relevé, sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec, que quatre toponymes officiels à consonance anglo-saxonne, si on excepte le *parc Victoria*. Il s'agit de la *chute Simons* et des *lacs Riley, Richardson et Manick*. Cette absence de dénominations anglaises sur le territoire est extrêmement caractéristique. Il est effectivement possible d'avancer que la CUQ est l'une des régions du Québec où les économes et toponymes naturels anglophones sont les moins représentés.

Il est cependant à noter que plusieurs vocables anglophones identifiant des agglomérations tels *Hedleyville* (actuel *Limoilou*), *Sheppardville* (aujourd'hui *Bergerville*, quartier de *Sillery*) et *Indian Lorette* (devenu *Loretteville*) étaient en usage sur le territoire, à la fin du XVIII[e] siècle et au XIX[e] siècle. Ce laps de temps correspond à la période faste de la culture anglaise dans la région.

La proportion d'appellations à consonance anglaise a donc régressé significativement au cours du XX[e] siècle. Il est probable que la réappropriation de l'administration municipale et provinciale par des Canadiens français n'est pas étrangère à ce fait. Ce phénomène a été renforcé dans la région car celle-ci est le siège du gouvernement provincial. De plus, l'ancienneté de l'implantation des vocables francophones utilisés est probablement la cause d'une grande résistance des éconymes et toponymes naturels de la région aux changements de tout ordre pouvant les affecter.

2.1.1.3. Formes francophones

Les entités naturelles et les agglomérations de la CUQ sont donc identifiées par des appellations françaises. Ces dernières se répartissent généralement en quatre types principaux.

Les vocables inspirés de la topographie, ou descriptifs, caractérisent des aspects particuliers du paysage entourant le site à dénommer. Les anthroponymes, souvent dédicatoires, commémorent la mémoire de personnages qui, de près ou de loin, ont joué un rôle dans le développement de leur contrée. Les toponymes inspirés des croyances se traduisent le plus souvent, dans notre région au fervent passé catholique, par des hagionymes (noms de saints). Enfin, les noms transférés de France, que l'on peut qualifier d'exonymes, identifient des coins de pays à qui on a trouvé, par sens de l'observation ou nostalgie, une ressemblance avec la mère-patrie.

Les noms des municipalités constituantes de la CUQ sont, à cet égard, significatifs.

2.1.2. Historique des dénominations des municipalités constituantes de la CUQ

On relève, au sein de la CUQ, cinq entités municipales dont les dénominations sont descriptives.

Cap-Rouge

Appelée autrefois *Saint-Félix-du-Cap-Rouge*, cette ville est fondée vers 1700. Le plateau au bas duquel est située l'agglomération se termine par un cap formé de rochers rougeâtres d'origine schisteuse, d'où son nom de *cap Rouge*. Cette expression s'est, par la suite, appliquée à la municipalité ainsi qu'à la rivière la traversant.

Charlesbourg

La paroisse de *Saint-Charles-Borromée* qui a donné naissance à la ville de Charlesbourg, est érigée canoniquement dès 1693. On y relève cependant des traces de peuplement aussi tôt qu'en 1666. Le nom de cette agglomération s'inspire, d'une part, de la division des terres du bourg original, disposées autour d'une place centrale comme les raies d'une roue. Ces terrains ont donc une forme triangulaire, isocèle ou scalène, et entourent un point commun constitué par l'église. L'autre partie de l'appellation, soit le prénom Charles, évoque la première église construite dans ce secteur et dédiée par les pères Jésuites à Saint-*Charles*-Borromée.

Lac-Saint-Charles

Cette municipalité relativement récente est créée le 1[er] janvier 1947. Son nom rappelle la présence sur son territoire du *lac Saint-Charles*. Cette entité hydrographique importante est la source de la *rivière Saint-Charles* ainsi qu'un réservoir d'eau potable desservant une forte proportion des résidents de la Communauté urbaine de Québec. L'appellation Saint-Charles aurait d'abord été attribuée à la rivière, puis au lac.

L'historien P.-G. Roy rapporte que ce sont les Pères Récollets qui nommèrent ainsi ce cours d'eau, en l'honneur de Charles de Boves, grand vicaire de *Pontoise*. Ce dernier leur aurait effectivement donné 200 écus pour construire un séminaire près de la rivière, dans le but d'instruire les indiens.

Val-Bélair

Les villes de *Bélair* et de *Val-Saint-Michel*, de la fusion desquelles est née *Val-Bélair*, sont respectivement fondées en 1909 (sous le nom de *Saint-Gérard-Magella*) et 1933. C'est de la combinaison de leurs deux noms qu'est issue l'appellation *Val-Bélair*. Le mot « val » décrit la configuration particulière d'un secteur de la municipalité. Le terme « Bélair » commémore la mémoire d'un ancien seigneur de l'endroit Guillaume Bonhomme de Bélair.

Québec

Le nom de lieu *Québec* paraît sur une carte de Le Vasseur dès 1601. Samuel de Champlain utilise aussi ce vocable pour identifier l'agglomération qu'il fonde en 1608. Le toponyme est d'origine amérindienne, probablement issu d'un dialecte de la langue algonquine. Diverses graphies du terme seront relevées au cours des ans: Kebec, Quebecq, etc...

On lui attribue généralement le sens de rétrécissement. Ceci s'expliquant par la morphologie du fleuve Saint-Laurent dont le cours se rétrécit aux approches de Québec. Cependant, il semble que les montagnais donnent le sens de « débarquez » à cette appellation.

On avance cependant que certains auteurs considèrent « Québec » comme une appellation d'origine française. Les Normands accompagnant Jacques Cartier dans ses voyages d'exploration se seraient écriés « Quel Bec! » à la vue du promontoire élevé de Québec. D'autres estiment que « que bec » signifie « quelle embouchure », « quel golfe », ceci référant à la configuration du fleuve en aval de Québec.

On a quelquefois tenté de débaptiser Québec. Ainsi, Samuel de Champlain suggérait, en 1618, de la dénommer *Ludovica* en l'honneur de Louis XIII. En 1867, on pensait à l'appellation *Stadacona*, afin d'éviter les confusions avec le nom de la province.

Deux éconymes de la Communauté urbaine de Québec commémorent la mémoire de personnages ayant marqué l'histoire de la région.

Sillery

La paroisse-mère de *Saint-Colomb-de-Sillery* est fondée en 1836. On retrouve cependant traces d'établissement organisé dès 1637. C'est effectivement à cette date qu'est créé un poste permanent voué à l'enseignement de l'agriculture et de la religion aux Amérindiens. C'est Noël Brulart de Sillery qui contribue à la formation de cette mission, grâce à son soutien financier. On a voulu commémorer sa mémoire en attribuant son nom à la municipalité.

Vanier

Vanier, autrefois *Québec-Ouest*, est érigée en 1916. Son nom honore la mémoire de Georges-Philias Vanier (1888-1967) militaire et diplomate canadien, gouverneur général du *Canada* de 1959 à 1967. Il était le premier Canadien français à occuper cette charge depuis Vaudreuil-Cavagnal.

Plusieurs hagionymes sont également présents sur le territoire.

Saint-Augustin-de-Desmaures

La paroisse de *Saint-Augustin-de-Desmaures* est fondée en 1679; la municipalité du même nom est érigée le 11 juillet 1845. L'historien P.-G. Roy croit que c'est en l'honneur d'Augustin Saffray de Mésy, gouverneur de la Nouvelle-France, que la paroisse située dans la seigneurie de *De Maure* a été mise sous le patronage de Saint-Augustin.

Sainte-Foy

La paroisse *Notre-Dame-de-Foy*, desservie par les Jésuites de 1638 à 1698, est érigée en 1698. La municipalité de paroisse de *Sainte-Foy* voit le jour le 1er juillet 1845.

L'appellation de *Sainte-Foy fut donnée à son fief par Pierre de Puiseaux. La dévotion à Sainte-Foy*, sainte martyrisée en confessant sa foi, d'où son nom, était fort répandue à l'époque. On rapporte, qu'au début de la Nouvelle-France, le père Chaumonot, missionnaire de la région, reçut une statut de cette sainte. Ceci aurait contribué au choix de l'appellation de la nouvelle paroisse.

Saint-Émile

La municipalité de *Saint-Émile* est érigée le 28 septembre 1929. Sa dénomination honore le souvenir du curé fondateur de la paroisse, M. Émile Bédard.

Enfin, trois derniers exonymes constituent des noms de lieux transférés de *France*.

Ancienne-Lorette

Cette municipalité, érigée le 1er janvier 1948, tient son nom d'une mission huronne établie sur son territoire dès 1674 et dénommée *Notre-Dame-de-Lorette*.

L'appellation *Lorette* provient de celle de la ville de Loretto, en Italie. On avance que le père Chaumonot, jésuite fondateur de la mission huronne, y aurait été guéri par une intercession miraculeuse d'une grave maladie. Reconnaissant de cette faveur, il fit bâtir la chapelle de la mission de façon similaire à celle de l'agglomération italienne et lui attribua le même nom.

Le qualificatif « ancienne » fut donné à la municipalité lorsque les hurons la quittèrent pour aller s'établir plus loin, à la *Jeune-Lorette* (aujourd'hui *Loretteville*).

Beauport

La paroisse de *Notre-Dame-de-Miséricorde-de-Beauport* est érigée canoniquement le 3 novembre 1684; la municipalité du même nom, le 1er juillet 1845. Il est cependant à noter que la compagnie des Cent-Associés attribuait une concession à cet endroit, au sieur Robert Giffard, dès 1634.

L'origine du nom de cette ville est imprécise. Il est généralement reconnu que sa dénomination lui aurait été attribuée par les tout premiers arrivants français, en raison de la ressemblance de son ancienne plage de sable avec celle de la *baie de Beauport*, sur la côte bretonne.

Quelques auteurs ont avancé que le toponyme *Beauport* honorait la mémoire de Robert Giffard, sieur de *Beauport*. Cependant, ce personnage n'était pas sieur de *Beauport*, mais bien sieur de *Moncel*. De plus, le vocable était attri-

bué à la rivière, que l'on identifiait sous le nom de *Notre-Dame-de-Beauport*, avant que la concession ne soit propriété de Robert Giffard.

Loretteville

La paroisse de *Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette* est fondée en 1676. Elle est érigée en municipalité de village le 15 juin 1908.

Ses origines se confondent avec celles du *Village-des-Hurons*, qui forme aujourd'hui une entité administrative autonome. Nommée autrefois *Jeune-Lorette* ou *Indian-Lorette*, par opposition à l'*Ancienne-Lorette*, précédent lieu de séjour des Hurons établis sur son territoire, la municipalité change son nom en *Loretteville* le 3 mai 1913.

2.2. Odonymes

On relevait, en juillet 1982, 3863 odonymes sur le territoire de la CUQ (Tableau 1). Ceux-ci se distribuaient de la façon suivante:

Tableau 1

Nombre d'odonymes par municipalité (CUQ)

Municipalités	Odonymes
Ancienne-Lorette	159
Beauport	569
Cap-Rouge	109
Charlesbourg	610
Lac-Saint-Charles	110
Loretteville	132
Québec	1 047
Saint-Augustin-de-Desmaures	111
Sainte-Foy	604
Saint-Émile	62
Sillery	125
Val-Bélair	164
Vanier	62

2.2.1. Analyse générale

Le très grand nombre de cas d'homonymie relevés est la caractéristique principale du corpus odonymique étudié. Ainsi, en 1982, les 3863 voies de communication de notre territoire se partagent 2387 dénominations.

C'est donc dire que 1778 cas d'homonymie totale ou partielle ont été relevés. En d'autres termes, 38,2 % des odonymes de la CUQ représentent des cas d'homonymie.

Il est également à noter qu'aucune étude sur les phénomènes de paronymie n'a été, à ce jour, effectuée. Il semble cependant probable qu'il en existe un bon nombre.

Cette situation complexe, source de nombreuses confusions, est le produit des très nombreuses fusions municipales desquelles résultent les limites des municipalités actuelles. Plusieurs odonymes assez communs telles les *rues de l'Église, du Couvent* ou *des Érables* se retrouvaient autrefois dans chacune des entités administratives du territoire. Suite aux diverses annexions ayant modifié le paysage urbain, on relève une forte concentration de noms de voies de communication identiques, à l'intérieur d'une même municipalité ou au sein d'entités municipales voisines.

De façon similaire aux éconymes et toponymes naturels, dont les caractéristiques ont été analysées précédemment, les odonymes du territoire procèdent des trois idiomes français, anglais et amérindiens.

Les langues amérindiennes sont très peu représentées, si ce n'est par des créations récentes, reflet d'un nouvel intérêt et d'un profond respect pour la culture autochtone. On relève un nombre relativement important d'appellations à consonance anglophone. La nomenclature anglo-saxonne sur notre territoire honore quasi systématiquement la mémoire de militaires ou d'artistes d'origine anglaise. On y retrouvera très peu d'appellations transférées ou descriptives.

Cette présence de termes anglophones au sein du corpus odonymique s'explique en regard de la relative jeunesse de ces dénominations. Elles sont, du moins, beaucoup plus récentes que la plupart des éconymes et toponymes naturels du territoire donc, plus perméables aux courants culturels ayant présidé à leur création.

La majorité des noms de voies de communication de la CUQ appartiennent à la communauté linguistique francophone. Ces odonymes se répartissent pour leur part, dans les catégories sémantiques suivantes:

A: Odonymes issus du milieu naturel

- topographie et toponymie
- descriptif
- faune

- flore
- monde minéral

B: Odonymes inspirés des activités humaines
- activités techniques, attitudes mentales
- aménagements et communications
- culture matérielle
- événements et histoire
- folklore et ethnies
- titre de noblesse ou de la hiérarchie religieuse ou militaire

C: Anthroponymes
- prénoms
- religieux (connotations)
- artistes
- personnages politiques
- scientifiques
- notables locaux

D: Hagionymes

E: Codes alphabétiques et numériques

2.2.2. Regroupements systémiques

On relève un nombre imposant de désignations systémiques au sein du corpus odonymique de la CUQ. Ce type de désignation se caractérise par la présence de plusieurs noms de voies de communication, d'un même champ sémantique ou partageant une caractéristique commune, regroupés à l'intérieur de zones bien définies.

En 1982, 120 systèmes formés d'un minimum de trois odonymes partageant une caractéristique commune ont été relevés. Ils regroupent 1196 dénominations (Tableau 2). C'est donc dire que 31 % des odonymes de la CUQ sont regroupés par système et ce, dans les proportions suivantes:

2.3. Gentilés

Les habitants de la CUQ possèdent, pour la plupart des cas, un nom collectif exprimant leur sentiment d'appartenance à une entité municipale précise. Les gentilés de la CUQ, inventoriés et approuvés par la Commission de toponymie, se répertorient comme suit:

Ancienne-Lorette
Lorettain, aine

Beauport
Beauportois, oise

Tableau 2

Distribution municipale des systèmes d'odonymes

Municipalités	Nombre de systèmes	Nombre d'odonymes regroupés par système
Ancienne-Lorette	7	31
Beauport	17	62
Cap-Rouge	6	29
Charlesbourg	15	307
Lac-Saint-Charles	6	30
Loretteville	5	41
Québec	26	233
Saint-Augustin-de-Desmaures	6	57
Sainte-Foy	16	159
Saint-Émile	0	0
Sillery	4	32
Val-Bélair	11	153
Vanier	1	62
Total	**120**	**1 196**

Enfin, les systèmes odonymiques relevés sur le territoire de la CUQ se répartissent de la façon suivante (Tableau 3) au sein de divers champs sémantiques.

Cap-Rouge
Carougeois, oise

Charlesbourg
Charlesbourgeois, oise

Québec
Québécois, oise

Saint-Augustin-de-Desmaures
Augustinois, oise

Sainte-Foy
Fidéen, enne

Sillery
Sillerien, ienne

Val-Bélair
Val-Bélairien, ienne

Aucun gentilé n'a été retenu, à ce jour, pour les habitants des municipalités de *Lac-Saint-Charles, Loretteville, Saint-Émile* et *Vanier*.

3. IDENTIFICATION DES QUESTIONS TOPONYMIQUES EN MILIEU MUNICIPAL

On a tenté, au sein de la section précédente, d'illustrer les caractéristiques toponymiques de la CUQ. Elles sont nombreuses, variées et rendent compte des réalités géohistoriques du territoire. Nous tenterons maintenant d'identifier les champs d'intervention administratifs s'offrant à un organisme de gestion de services à caractère régional, préoccupé par cette ressource. Par la suite, nous illustrerons précisément les interventions de la Communauté urbaine en ce domaine.

3.1. Odonymes

Un éventail très vaste d'activités s'offre à l'organisme à caractère régional préoccupé par l'odonymie. Il est ainsi possible de proposer des dénominations inédites susceptibles de s'appliquer aux nouvelles voies de communication. On pourra également identifier les divers problèmes affectant le corpus odonymique existant, soit l'homonymie, la paronymie, le cas de diverses voies intermunicipales, certains génériques inadéquats, etc. Des solutions adaptées aux besoins des résidents pourront ainsi être soumises. Le respect des formes officielles et leur diffusion doivent également être pris en considération. Ceci entraînant un souci de sensibilisation et une attention particulière portée à la diffusion d'information, se traduisant par des actions concrètes (élaboration de documents d'information, publications, expositions, etc.).

Tableau 3

Distribution des systèmes d'odonymes du territoire de la CUQ par catégorie

Catégories	Nombre de systèmes	Conversion en % (100 % :120)
Anthroponymes	46	38,33 %
Code alphabétique	22	18,33 %
Toponymes	16	13,33 %
Flore	13	10,83 %
Faune	5	4,16 %
Code numérique	5	4,16 %
Topographie	4	3,33 %
Activités techniques	3	2,5 %
Attitudes mentales	2	1,6 %
Ethnies	1	0,83 %
Hagionymes	1	0,83 %
Histoire (faits historiques)	1	0,83 %
Titre de noblesse et de hiérarchie religieuse et militaire	1	0,83 %
Total	**120**	**100 %**

Il est à noter que le principal avantage des regroupements d'odonymes par champs sémantique est de faciliter la localisation au sein de la trame urbaine.

Les principaux intervenants de ce dossier doivent être identifiés et des procédures précises instaurées, en collaboration avec ces derniers, en vue de normaliser les situations inadéquates.

Enfin, les systèmes odonymiques relevés sur le territoire de la CUQ se répartissent de la façon suivante (Tableau 3) au sein de divers champs sémantiques.

Il est à noter que le principal avantage des regroupements d'odonymes par champ sémantique est de faciliter la localisation au sein de la trame urbaine.

3.2. Éconymes et termes chorologiques

Le nom des diverses entités administratives municipales et la plupart des génériques les accompagnant (district, quartier, municipalité, ville, etc.) font fréquemment l'objet d'une réglementation provinciale. Cependant, il convient de conseiller adéquatement les organismes municipaux intéressés à modifier leur appellation ou à sélectionner un générique identifiant correctement les caractéristiques d'une partie ou de l'ensemble de leur territoire.

Une banque d'informations sur le sujet peut donc, en ce sens, être élaborée. De plus, un organisme de gestion de services à caractère régional est appelé à jouer un rôle important dans la diffusion de la graphie correcte et normalisée des divers éconymes de son territoire.

3.3 Toponymes physiques

Les vocables identifiant les accidents de terrain sur un territoire peuvent ne pas être relevés systématiquement. Les entités majeures, du fait qu'elles sont très connues, sont, la plupart du temps, identifiées officiellement. Cependant, une foule d'entités secondaires, baptisées localement, peuvent ne pas être répertoriées. L'inventaire de cette microtoponymie est plus aisé pour une administration locale que pour les autorités gouvernementales supérieures. Un organisme de gestion à caractère régional peut jouer un rôle d'initiateur et, suite à une délégation municipale, de coordonnateur dans ce dossier. On pourra ainsi proposer des dénominations pour identifier des cours d'eau, des massifs, des lacs, etc., jusqu'ici innommés. Le suivi du dossier devra également être assuré auprès de l'organisme gouvernemental ayant juridiction en cette matière.

3.4. Cartographie

Les nombreuses activités cartographiques d'un organisme de gestion à caractère régional impliquent une analyse approfondie du tissu toponymique du territoire étudié. Les documents cartographiques, diffusés à tous les niveaux de l'administration, doivent présenter des données toponymiques normalisées, officielles, ainsi que parfaitement à jour et exhaustives. Ceci exigeant une excellente connaissance du dossier.

3.5. Nomenclature

La nomenclature des odonymes, toponymes ou éconymes d'une région, lorsqu'elle est disponible, est fréquemment incomplète.

Il est pourtant primordial et ce, en relation étroite avec les activités, telle l'évaluation foncière ou le tourisme, qu'une liste exhaustive et normalisée répertoriant les dénominations officielles du territoire soit disponible. Elle doit de préférence être présentée sous une forme aisément diffusable.

3.6. Réglementations diverses

Les municipalités de la province de Québec possèdent une juridiction sur les odonymes de leur territoire. Il pourrait appartenir à un organisme supramunicipal préoccupé de toponymie de sensibiliser les officiers et responsables municipaux à l'importance d'entériner, par le biais d'un document juridique, qu'il s'agisse de résolutions ou de règlements, toutes les décisions à caractère odonymique prises par la municipalité.

De plus, il peut advenir qu'un organisme de gestion à caractère régional émette des documents à incidence légale, par exemple un schéma d'aménagement du territoire. Il convient alors de s'assurer que toutes les entités identifiées au document ou dans ses annexes soient désignées par leur appellation officielle.

3.7. Signalisation routière

La coordination de la signalisation routière, qu'il s'agisse de plaques odonymiques en milieu résidentiel ou sur voies rapides, de circuits touristiques, de sites patrimoniaux ou d'identification d'espaces de loisir, est facilitée lorsqu'elle est prise en charge par un organisme supramunicipal, de pair avec les principaux intervenants du dossier.

Effectivement, il convient, afin d'éviter que les renseignements transmis par les panneaux indicateurs ne soient sources de confusion, que les dénominations y figurant soient officielles et reflètent la réalité. Établir une source unique

d'information de ce type, en l'occurrence un organisme supramunicipal, est donc une mesure réduisant considérablement les risques d'erreur.

De par ses préoccupations régionales, un organisme de gestion du type de la CUQ est également à même d'étudier de façon approfondie divers problèmes suscités par une numérotation d'immeubles inadéquate. Il est évident qu'une certaine normalisation intermunicipale des procédures en ce domaine est à privilégier.

3.8. Apothiconymes

Au Québec, les immeubles à bureaux et édifices d'une relative importance sont fréquemment nommés. Leur dénomination est cependant rarement répertoriée systématiquement. Ce type d'inventaire serait pourtant fort utile aux cartographes, évaluateurs fonciers, urbanistes, chercheurs préoccupés par la question. Une communauté urbaine ou municipalité régionale de comté pourrait coordonner les efforts en ce sens, au sein de son territoire.

L'initiative de ces organismes pourrait aller jusqu'à proposer une banque de dénominations représentatives des réalités socio-culturelles de la région, aux promoteurs intéressés.

3.9. Gentilés

Les habitants d'un hameau, d'un lieu-dit, d'une municipalité, d'une ville ou d'une région éprouvent tous le besoin de cristalliser les liens qui les unissent, leur appartenance à un même lieu, par une appellation qui leur est propre. Quelques gentilés sont d'usage séculaire. Certains ne sont pas répertoriés, d'autres n'existent pas encore et sont à créer.

Des inventaires des gentilés d'une région peuvent être effectués avec la collaboration des autorités municipales. Il est également possible de forger ces dénominations, selon des règles précises, pour les soumettre ensuite à l'approbation des personnes concernées.

Il importe également d'assurer une bonne diffusion de ce type de renseignement.

3.10. Dictionnaires toponymiques

La richesse des toponymes du Québec réside notamment dans leur signification qui laisse entrevoir les conditions géographiques, sociologiques et culturelles qui ont présidé à leur création. Le sens de ces vocables nous est souvent parvenu, à travers les siècles, grâce à des chercheurs isolés ayant recueilli les traditions orales traitant des noms de lieux et les ayant consignées au sein de dictionnaires toponymiques ou autres publications du même type. Il existe malheureusement un nombre limité de ces ouvrages.

Il semble donc important de recueillir, alors qu'il en est encore temps, et dans un souci de conservation, les renseignements disponibles sur l'éventail complet des toponymes présents sur un territoire.

Ces données peuvent être diffusées au sein de publications diverses. Les toponymes et leur histoire constituent un sujet intéressant énormément la population. Ces ouvrages, tout en livrant ces renseignements, sensibilisent également les citoyens aux activités de l'organisme ayant initié le projet.

4. PROCÉDURES ET TRAVAUX INITIÉS PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC EN RÉPONSE À CERTAINS PROBLÈMES TOPONYMIQUES SPÉCIFIQUES

4.1. Implication du Service d'aménagement du territoire

En 1982, suite aux pressions de divers fonctionnaires municipaux aux prises avec des difficultés sérieuses d'homonymie odonymique, le Service d'aménagement du territoire de la CUQ (SATCUQ) employait les services d'une géographe-toponymiste. Cette dernière est alors expressément mandatée à l'effet d'élaborer une banque de noms de rues; solution retenue par les élus municipaux, dans le but d'éliminer les risques futurs d'homonymie. Elle doit également étudier la question toponymique sur le territoire et suggérer des solutions aux divers problèmes relevés.

Le Service d'aménagement du territoire assure la supervision de ce dossier en raison de ses liens étroits avec les fonctionnaires municipaux concernés, soit généralement les urbanistes et les inspecteurs en bâtiments, de même qu'en vertu de son désir d'approfondir sa connaissance du territoire de la Communauté urbaine de Québec. Enfin, de nombreux travaux cartographiques ou à incidence patrimoniale motivent également son intérêt pour la question.

4.2. Études préliminaires

Suite à des rencontres avec les fonctionnaires des treize municipalités constituantes de la CUQ,

un rapport déposé en février 1982 et intitulé *La toponymie au sein du territoire de la CUQ: état de la question odonymique*, met en lumière divers phénomènes plus ou moins heureux.

Ainsi, la ressemblance, la duplication et l'imprécision des odonymes, de même que la confusion de leur graphie, se révèlent véritablement être la source de problèmes concrets et coûteux. Effectivement, le réacheminement du courrier et les pertes de temps occasionnées par les difficultés de localisation éprouvées par des livreurs, facteurs, camionneurs, touristes, policiers, pompiers, etc., sont très onéreux. De plus, ce type de confusion peut s'avérer catastrophique.

Un lieutenant de la division Circulation de la ville de Sainte-Foy mentionne que cette municipalité et celle de Cap-Rouge partagent les services des pompiers. Lorsqu'un incendie se déclare, la personne signalant le sinistre peut aisément, dans la panique du moment, omettre de spécifier au sein de laquelle de ces agglomérations le bâtiment concerné est situé. En cas d'homonymie des noms de voies de communication entre ces deux entités administratives, le retard occasionné par une erreur de localisation peut, à l'extrême limite, entraîner des pertes de vie.

Le rapport souligne également une inégalité des efforts municipaux déployés en matière de toponymie et un manque de concertation intermunicipale sur le sujet. On relève également divers problèmes reliés à la numérotation d'immeubles.

Il propose donc, dans le but de rectifier certaines de ces situations, une normalisation des mécanismes inhérents à l'odonymie urbaine au sein de la CUQ. Il s'agit, dans un premier temps, d'élaborer une banque de noms de rues et, dans un deuxième temps, de créer un Comité consultatif permanent de toponymie regroupant un représentant de chacune des municipalités constituantes.

4.3. Banque de noms de rues

L'objectif principal de la banque de noms de rues est d'éliminer complètement, suite à sa parution, les risques futurs d'homonymie entraînés par la création de nouveaux odonymes. On y a donc proposé des dénominations encore jamais utilisées sur le territoire. Il a également été tenté de personnaliser les odonymes urbains, d'en faire l'expression de notre patrimoine régional. Ainsi, des appellations faciles à orthographier, représentatives de diverses réalités locales, rappelant des faits historiques et culturels ou décrivant la faune et la flore québécoise y sont suggérées.

4.3.1. Travaux préliminaires

4.3.1.1. Nomenclature

Cependant, avant de s'attaquer à la recherche de nouvelles dénominations, il convenait de s'assurer du caractère exhaustif de la nomenclature disponible des odonymes du territoire. Ceci, afin d'éviter de suggérer des noms de rues déjà existants au sein de la CUQ.

Un inventaire complet des odonymes de la Communauté a donc été élaboré avec la collaboration des divers fonctionnaires municipaux concernés. On a porté une attention particulière à la graphie des noms de voies de communication relevés. De fréquentes vérifications, à l'aide de résolutions ou règlements municipaux, ont été effectuées afin de respecter les formes officielles intégrales.

Finalement, une liste exhaustive des odonymes de la CUQ, imprimée en caractères majuscules et minuscules, incluant tous les signes diacritiques pertinents a été produite. Les dénominations y sont classées par ordre alphabétique intégral, suivant en cela les normes de la Commission de toponymie.

Une attention particulière est portée aux odonymes incluant des particules nobiliaires. Ceux-ci devant effectivement être classés à la lettre « D » (ex.: De La Chevrotière, rue). Pour ce faire, une étude sémantique était systématiquement effectuée afin d'établir si l'odonyme commémore la mémoire d'un personnage ou évoque plus simplement un lieu.

La *Liste exhaustive des odonymes de la CUQ* et les *Listes municipales d'odonymes* contiennent également plusieurs renseignements techniques. On énumère ainsi toutes les municipalités traversées par une même voie de communication. Des données de localisation, référant à une grille de repérage quadrillant la carte de base du territoire (1 : 20 000) y sont insérées. L'ensemble du document est saisi par traitement de texte, ce qui en facilite les révisions périodiques.

4.3.1.2. Rôle d'évaluation

Fait intéressant, l'inventaire exhaustif des odonymes de la CUQ, effectué dans l'optique et de façon préliminaire à l'élaboration de la banque de noms de rues, a trouvé d'autres utilités au sein de la CUQ.

Le Service d'évaluation est chargé de l'élaboration du rôle d'évaluation foncière pour l'ensemble de la Communauté urbaine de Québec.

Ce dernier est un document légal répertoriant la valeur des propriétés. On y retrouve donc les adresses exactes de celles-ci. L'ensemble des odonymes du territoire est donc répertorié dans un fichier informatisé annexe, intitulé « Fichier toponymie ». On relève dans ce dernier de très nombreuses formes parasites. En 1983-1984, ce fichier est épuré en profondeur, à partir des renseignements contenus dans la *Liste exhaustive des odonymes de la CUQ*, produite par le Service d'aménagement du territoire. Dorénavant, toute nouvelle adresse incluse au rôle d'évaluation, devra être un odonyme officiel, tel qu'inscrit dans le document du SATCUQ.

4.3.1.3. Cartographie des champs sémantiques des odonymes

Une étude du champ sémantique (domaine conceptuel) des odonymes de la CUQ constitua une étape préliminaire à la réalisation de la banque de noms de rues. Les renseignements ainsi obtenus permirent à la toponymiste d'orienter ses recherches lors de l'élaboration de ce document. On a ainsi cerné les caractéristiques municipales en ce domaine. Cette étude permit d'inclure à la banque de noms des dénominations permettant aux municipalités de poursuivre certaines initiatives déjà amorcées, telle l'utilisation de désignations systémiques.

L'étude fut menée au moyen d'une série d'ouvrages de référence, dont une enquête sur la signification des noms de rues de la CUQ effectuée par des étudiants de l'Université Laval, en 1974.

Les noms de voies de circulation de notre territoire ont été localisés sur un document cartographique, selon un code de couleurs correspondant à leur signification. Il fut ainsi aisé d'identifier les regroupements d'odonymes partageant le même champ sémantique (systèmes odonymiques).

Une copie synthèse de ce document a été transmise, à titre d'information, aux responsables municipaux concernés.

Un rapport d'étape diffusant l'information recueillie grâce aux inventaires décrits précédemment est élaboré, en juin 1982. Ce dernier établit également les jalons que devra suivre la géographe-toponymiste dans ses recherches visant l'élaboration de la banque de noms.

4.3.2. Réalisation

La banque de noms de rues est élaborée, à la fin 1982, à la suite du dépouillement de près d'une centaine de documents allant d'ouvrages généraux et de références à diverses sources manuscrites, dictionnaires, monographies et cartes diverses.

Quelque 750 dénominations y sont proposées. L'auteur a tenté de doter la banque de noms d'une grande souplesse d'utilisation et de respecter les initiatives locales déjà prises en ce domaine. Dans cette optique, l'ouvrage est divisé en trois parties regroupant de diverses façons les appellations suggérées.

La première constitue un inventaire des 750 dénominations, ou plus précisément *spécifiques*, accompagnées des particules de liaison correspondantes. Elles sont classées en ordre alphabétique intégral. On y précise la définition du terme suggéré, la municipalité au sein de laquelle il est préférable de l'appliquer ainsi que le champ sémantique auquel il appartient. Les sources des informations présentées sont également indiquées.

La seconde section du document regroupe les dénominations suggérées, par municipalité. Le secteur de planification au sein duquel il est préférable d'utiliser un odonyme, à l'intérieur d'un organisme municipal, est précisé.

Enfin, les appellations sont regroupées dans la troisième partie, selon leur champ sémantique. On inventorie cinquante regroupements sémantiques.

Le document propose également une carte des secteurs de planification du territoire, afin de préciser dans quel secteur d'une municipalité un odonyme doit de préférence être appliqué, une bibliographie ainsi qu'une liste des génériques dont la définition a été entérinée par la Commission de toponymie du Québec.

4.3.3. Mécanismes de coordination

À la suite du dépôt de la *Banque de noms de rues*, il convient d'instaurer certains mécanismes de coordination visant à assurer son bon fonctionnement. Le Comité exécutif ratifie, le 15 février 1983, la procédure proposée par le Comité consultatif permanent de toponymie.

A. Dans un premier temps, le responsable municipal choisit trois appellations dans la banque de noms et vérifie systématiquement, par un appel téléphonique, la disponibilité des odonymes sélectionnés.

B. Les propositions municipales sont acheminées pour approbation, à la Commission de toponymie du Québec.

Il est à noter que l'ensemble de la banque de noms de rues a été entériné récemment par l'assemblée des commissaires de cet organisme. C'est donc dire que cette étape n'est utile que dans le cas où la proposition municipale ne provient pas de la banque de noms; ce qui est relativement rare et peu encouragé.

C. Les administrations municipales entérinent systématiquement une dénomination unique, désignant une voie de communication et ce, par le biais de résolutions ou règlements.

D. Une copie de ce document est transmise dans les plus brefs délais au SATCUQ.

E. Le SATCUQ révise périodiquement le contenu de la banque de noms de rues et en diffuse une version revue et corrigée.

F. LE SATCUQ avise des changements apportés au corpus odonymique les différents services de la CUQ et un groupe d'organismes extérieurs comprenant la Société canadienne des postes, Bell Canada, Hydro-Québec, le Directeur général des élections, Gaz Inter-Cité, Câblevision Nationale, Québec-Téléphone, etc., au moyen d'une formule de transmission d'information créée en régie interne.

4.4. Formation de comités et groupe de travail sur la toponymie

4.4.1. Comité consultatif permanent de toponymie

Suite à une recommandation du rapport préliminaire, paru en février 1982, à l'effet d'améliorer la concertation intermunicipale en matière de toponymie et d'assurer une meilleure diffusion de l'information à caractère toponymique, le Comité consultatif permanent de la CUQ est créé. Composé d'un représentant de chacune des treize municipalités constituantes de la CUQ, ce comité est en opération depuis septembre 1982. Il supervise et coordonne les activités toponymiques à la CUQ et assure la diffusion de l'information d'ordre toponymique au sein de chacune des municipalités constituantes.

4.4.2. Comité interne de toponymie

Ce comité, créé en septembre 1983, regroupe des représentants des principaux Services administratifs de la CUQ. Il veille à la normalisation de l'emploi, et plus particulièrement de l'écriture des toponymes au sein des divers services de la CUQ.

4.4.3. Groupe de travail sur la toponymie avec divers organismes extérieurs

Créé en octobre 1983, ce groupe est constitué de représentants de divers organismes extérieurs à la CUQ et concernés par la toponymie (Bell Canada, Hydro-Québec, Québec-Téléphone, Gaz Inter-Cité, Câblevision Nationale, Directeur général des élections, Société canadienne des postes). Ceux-ci assurent la diffusion de l'information d'ordre toponymique émanant de la CUQ au sein de leur organisme respectif, et veillent à ce que ces renseignements soient inscrits dans les documents officiels utilisés par la population (annuaires téléphoniques, répertoire du code postal).

4.5. Formule de transmission d'information à caractère toponymique

Le SATCUQ est reconnu par les trois comités et groupe de travail qu'il anime comme source unique d'information à caractère toponymique. Il a donc créé une formule officielle de transmission d'information avisant ses interlocuteurs de la graphie exacte de toute nouvelle création d'odonymes, ou des modifications apportées à des noms de voies de communication. On espère ainsi normaliser l'écriture des odonymes à tous les paliers de l'administration.

4.6. Rapport annuel des activités toponymiques

Le Service d'aménagement du territoire s'est jusqu'ici fait un devoir de renseigner ses principaux interlocuteurs et clients du détail de ses activités toponymiques par le biais, notamment, de rapports annuels.

Ces comptes rendus toponymiques annuels sont inclus dans le rapport des activités du Service d'aménagement du territoire ou, encore, présentés de façon indépendante.

4.7. Entités innommées

Près de trente-cinq (35) entités naturelles jusqu'alors sans appellation sont dénommées officiellement au cours de 1983. L'existence de ces formes significatives du paysage, qui n'ont jamais été officiellement identifiées, a été relevée par le Service d'aménagement du territoire et portée à l'attention des membres du Comité consultatif permanent de toponymie (CCPT) et de la Commission de toponymie du Québec, à laquelle une demande officielle de dénomination est adressée.

Chacun des représentants du CCPT a effectué son enquête personnelle auprès des résidents de sa localité, afin de relever les appellations en usage localement. Ces renseignements ont été communiqués pour analyse à la Commission de toponymie du Québec qui les a complétés et les a officialisés.

Il est à noter que de nombreux cours d'eau sillonnant le territoire et susceptibles d'être réglementés par le schéma d'aménagement n'étaient pas officiellement dénommés. L'initiative du SATCUQ combla en partie cette lacune.

Ce service soumit également, en mars 1984, dix-sept nouveaux toponymes désignant des entités naturelles jusqu'alors innommées, à l'approbation du CCPT. Le dossier suit actuellement son cours.

De nouveaux toponymes pourront sûrement être relevés et officialisés dans un proche avenir.

4.8. Voies intermunicipales

Plusieurs tronçons de diverses voies de communication à caractère intermunicipal sont fréquemment identifiés différemment. Cette disparité peut toucher indifféremment le spécifique ou le générique de l'odonyme utilisé. Cette situation est susceptible d'entraîner des confusions, sources de nombreux désagréments.

Les solutions aux problèmes engendrés par les voies de communication dont les spécifiques diffèrent totalement, d'une entité administrative à l'autre, demeurent complexes. Elles sous-entendent effectivement un changement complet des noms de rues existants. Celles applicables aux odonymes intermunicipaux dont seuls les génériques diffèrent sont plus faciles à appliquer.

Suite à une analyse approfondie du dossier, le SATCUQ décidait de solutionner en priorité dix-sept cas-problèmes impliquant un odonyme dont le générique diffère selon les entités administratives traversées. Une demande d'avis technique est donc transmise à la Commission de toponymie. Cet organisme étudie la question et suggère pour chacun des cas une forme unique à privilégier.

Un rapport intitulé *Voies intermunicipales: état de la question* a été produit par le SATCUQ. Il présentait la position de la Commission de toponymie et suggérait des propositions fermes afin de résoudre les cas-problèmes. Les membres du CCPT prirent connaissance du document et se chargèrent de faire des représentations au sein de leur municipalité respective afin de faire changer officiellement les génériques inadéquats.

Près de 80 % des cas soulevés sont aujourd'hui, à toute fin pratique, régularisés. Les résultats de cette tentative sont très motivants.

4.9. Procédure de dénomination des voies de communication à caractère privé

Suite aux témoignages de divers organismes extérieurs tels Hydro-Québec, Câblevision Nationale Inc. et Québec-Téléphone, soulignant la difficulté de localisation des chemins privés, fréquemment innommés, et les pertes de temps et d'argent ainsi occasionnés, le SATCUQ attaquait l'étude du dossier.

Il s'avère, qu'en plus d'entraîner de substantielles économies de transport, la dénomination et la localisation précises des chemins privés constituent un atout cartographique important.

Une procédure de dénomination, liée à l'émission de permis de lotissement et de construction, est élaborée. On y préconise d'attribuer un nom sélectionné dans la *Banque de noms de rues de la CUQ*, aux nouvelles voies de communication à caractère privé. Une dénomination proposée par un promoteur pourra être agréée si elle rencontre les critères du SATCUQ. Un avis juridique émanant du secrétariat de la CUQ renseigne les municipalités sur leurs obligations légales, consécutives à la dénomination d'un chemin privé.

Ainsi, l'acte de dénomination n'équivaut en aucune façon à la reconnaissance légale du statut public de ladite voie de communication. C'est-à-dire que la municipalité n'est pas dans l'obligation d'assurer les services (entretien ou autres) offerts aux résidents des voies publiques, sur ce type d'artère.

Cette procédure, soumise aux membres du Comité consultatif permanent de toponymie, est présentement à l'étude. Un inventaire des chemins privés existants est en cours.

4.10. Recueil de règles toponymiques

Le Comité interne de toponymie de la CUQ s'avisait, lors de sa réunion du 18 octobre 1983, que les normes et règles d'écriture en matière de toponymie sont d'un accès difficile et réparties au sein de diverses sources documentaires, oeuvres de la Commission de toponymie et de l'Office de la langue française.

Le *Recueil de règles toponymiques* est publié, suite à cette constatation. La Communauté

urbaine de Québec tente, dans ce document, d'illustrer la procédure instaurée en matière de toponymie au profit de ses municipalités membres. Elle présente également, sous forme simplifiée et synthétisée, les différentes normes et règles régissant l'emploi des noms de lieux.

L'utilisation d'une procédure toponymique normalisée et l'emploi scrupuleux des règles établies en ce domaine sont susceptibles d'entraîner, par exemple, de substantielles économies de transport en réduisant les erreurs d'acheminement. De plus, il est important de transmettre les toponymes, considérés comme éléments patrimoniaux, sous une forme correcte aux générations futures.

4.11. Consultation et représentation en matière de toponymie

Le Service d'aménagement du territoire a répondu au cours de l'année dernière à plus de 400 consultations téléphoniques ou écrites. Ces interrogations sont en majeure partie posées par des personnes oeuvrant au sein des municipalités constituantes ou d'organismes extérieurs, membres du groupe de travail sur la toponymie. On note cependant une augmentation d'appels émanant de bureaux privés (notaires, avocats), d'étudiants, de divers corps policiers ou de simples particuliers. Nous croyons que ce mouvement ira en s'amplifiant dans les années à venir.

La CUQ représente, dans le cadre des dossiers toponymiques bien précis, les intérêts de ses municipalités constituantes auprès de divers organismes impliqués.

Ainsi, elle appuie, par résolution, en 1983, une demande conjointe des villes de Québec et Beauport à l'effet de modifier le spécifique de *l'autoroute Montmorency* en *Dufferin-Montmorency*. Elle transmet également à la Commission de toponymie, suite à une expérience de la ville de Cap-Rouge, un mémoire mettant en cause l'utilisation du générique impasse, jugé incompatible avec la réalité culturelle québécoise.

4.12. Révision toponymique des documents publiés par la CUQ

La *Communauté urbaine de Québec* publie de nombreux fascicules, plaquettes, ouvrages publicitaires ou de référence. Il est de première importance que les adresses et toponymes inclus dans ces textes soient présentés sous une forme correcte.

C'est dans cette optique que le Comité interne de toponymie de la CUQ, suggérait que ces publications soient soumises à l'approbation toponymique du SATCUQ avant leur impression.

5. DOSSIERS TOPONYMIQUES PROJETÉS

La CUQ pourrait réaliser les projets toponymiques suivants à court et à moyen terme. Les objectifs à long terme devront être cernés en collaboration avec les administrateurs élus, les membres du Comité consultatif permanent de toponymie et les divers organismes ou personnes concernés.

5.1. Homonymie

Le SATCUQ s'est jusqu'ici penché exclusivement sur la prévention des risques futurs d'homonymie. Il pourrait être envisagé de résoudre à court terme les cas les plus flagrants de répétitions de noms de rues identiques dans des secteurs voisins. Toutefois, une étape préliminaire doit être franchie avant de poser quelque action que ce soit; il s'agit d'inventorier avec précision l'ensemble des cas d'homonymie ou de paronymie, et ce, à l'intérieur d'une même municipalité, de deux entités municipales limitrophes et, enfin, au sein du territoire de la CUQ.

Il sera ainsi possible de fixer, en s'appuyant sur diverses caractéristiques municipales, un ordre de priorité des cas susceptibles d'être traités.

5.2. Instauration d'une procédure visant à faciliter les changements d'odonymes

La CUQ constatait, à la suite des témoignages de divers fonctionnaires municipaux, que les citoyens sont en général réfractaires au changement du nom de leur rue. Il semble que la cause de cet état de fait, plus encore qu'un attachement personnel bien compréhensible à une dénomination plaisante, soit consécutive aux nombreuses démarches administratives reliées à ce geste. Ainsi, la plupart des documents tels permis de conduire, cartes de crédit en tout genre, cartes d'assurance sociale ou de maladie, doivent alors être modifiés. Ceci entraînant de nombreux échanges de correspondance et des délais qui peuvent être longs.

Il a donc été envisagé d'instaurer une procédure qui, dans un premier temps, informerait et sensibiliserait les citoyens à la nécessité de résoudre divers cas d'homonymie. Des mécanismes de concertation pourraient dans cette optique, être initiés.

Enfin, dans un deuxième temps, dans le but de faciliter les démarches administratives entraî-

nées par le changement, une pochette d'information à l'usage des citoyens pourrait être élaborée.

Celle-ci contiendrait, en plus d'un guide explicatif, plusieurs enveloppes préadressées ainsi qu'un aide-mémoire répertoriant tous les organismes susceptibles d'être concernés par un changement d'adresse.

Ce projet est présentement à l'étude; l'on devrait pouvoir lui donner suite dans un bref délai.

5.3. Dénominations d'espaces de loisir

Il existe, sur le territoire de la CUQ, de nombreux parcs, espaces verts, pistes cyclables ou de ski de fond à caractère intermunicipal.

Ces entités, très fréquentées par un public appréciant s'y divertir, sont fréquemment innommées ou du moins ne sont pas identifiées officiellement. Le SATCUQ songe à émettre quelques propositions à ce niveau. Il estime effectivement que ces lieux devraient être baptisés de vocables évoquant des réalités géographiques, historiques ou culturelles de la région.

5.4. Révision cartographique

Le couvert cartographique de la CUQ ayant subi de nombreuses modifications et ajouts toponymiques au cours des dernières années, il s'avère essentiel de procéder à la révision de la carte de base de la CUQ.

Ce travail important, incluant entre autres la manipulation de quelques 4000 odonymes, pourra être effectué avec le concours de la toponymiste du SATCUQ.

5.5. Réalisation d'un couvert cartographique conjoint (nos d'immeubles et de cadastres)

La numérotation d'immeubles est un dossier qui, sans relever directement du domaine de la toponymie, n'y joue pas moins un rôle important.

Effectivement cette donnée, parce qu'elle indique avec précision la localisation d'un édifice, est présente à l'intérieur d'un grand nombre de systèmes d'information à caractère toponymique (adresses légales, fichiers toponymiques, etc.).

Les responsables du dossier soulevaient récemment une lacune au niveau de l'inventaire et de la cartographie des numéros d'immeubles du territoire.

On projette donc de consigner exhaustivement sur un fond cartographique cadastral (matrice graphique de la CUQ 1 : 4 000 ou 1 : 2 000), les numéros d'immeubles présents sur le territoire de la CUQ.

Cette initiative, déjà amorcée au sein de certaines municipalités, devrait être complétée afin de couvrir intégralement la région.

Ce document cartographique serait fort utile dans l'optique de la transmission de lettres circulaires, de l'émission de comptes ou de la modification du nom de tronçons d'une même voie de communication. Les responsables d'activités telle l'évaluation foncière pourrait également tirer profit de ce projet.

5.6. Signalisation routière

De nombreux panneaux de signalisation sont présents aux abords des diverses voies de pénétration de la CUQ. Leur importance est primordiale car ils représentent les principaux agents de diffusion de l'information à caractère toponymique. Ils peuvent également présenter un intérêt touristique et didactique.

Le SATCUQ estime donc que les noms de lieux doivent y être inscrits sous leur forme officielle et de façon normalisée. Ce service ayant développé une expertise toponymique particulière est susceptible d'informer adéquatement les responsables concernés.

Dans une autre optique, il estime importantes les économies engendrées par une éventuelle politique intermunicipale dans le domaine de la signalisation routière. Il est effectivement possible d'envisager une concentration des demandes municipales de panneaux balisant divers circuits touristiques, pistes cyclables, espaces de loisir, secteurs patrimoniaux ou voies intermunicipales.

Enfin, bien que la signalisation des voies rapides ne soit pas sous la juridiction de la CUQ, le Service d'aménagement du territoire estime que cet organisme devrait être consulté sur le contenu des panneaux. Il est à noter que des renseignements touristiques pourraient éventuellement être ajoutés sur ces derniers.

Un rapport technique soulignant et approfondissant ces diverses considérations devrait être élaboré et soumis à l'attention des responsables municipaux concernés.

5.7. Apothiconymes

Les apothiconymes, noms de bâtiments publics, de commerces, etc. foisonnent sur le territoire de la CUQ.

Le SATCUQ pourrait les inventorier en soulignant quelques détails caractéristiques des édifices identifiés. Les superficie, hauteur, matériaux, détails architecturaux etc., sont effectivement des données accessibles et susceptibles d'être utiles à des nombreux chercheurs, géographes, urbanistes ou architectes.

Il serait également possible d'envisager l'élaboration d'une banque de noms réservés à la dénomination de grands immeubles.

5.8. Dictionnaire des odonymes du territoire

La Communauté urbaine de Québec se préoccupe de la conservation du potentiel patrimonial que constitue les odonymes de son territoire. En ce sens, elle estime que leur signification, riche en connotations historiques et culturelles, doit être consignée avant de sombrer dans l'oubli. L'élaboration d'un dictionnaire odonymique semble être l'instrument idéal pour ce faire.

Quelques ouvrages de ce type ont été publiés par le passé. Ils ne couvrent cependant que des secteurs bien localisés et relativement restreints. Beaucoup de travail reste à faire en ce domaine.

5.9. Sensibilisation du public

Les divers problèmes rencontrés et solutions proposées par la CUQ dans le domaine de la toponymie sont peu connus. Ce secteur d'activité est effectivement relativement nouveau. Une participation accrue du public à ces initiatives en accroîtrait indéniablement le rendement.

On songe donc, dans cette optique, à promouvoir certains dossiers par le biais de publications ou d'expositions présentées à l'occasion d'événements particuliers.

6. CONCLUSION

6.1. Pertinence d'administrer la toponymie en milieu supramunicipal

La Communauté urbaine de Québec, et plus particulièrement le Service d'aménagement du territoire, s'est donc penchée sur le dossier Toponymie à la demande de fonctionnaires municipaux aux prises avec diverses difficultés. Celles-ci sont, entre autres, causées par de très fréquents phénomènes d'homonymie et ce, dans un premier temps, à l'intérieur d'une municipalité, dans un second temps, à l'intérieur de deux municipalités limitrophes et enfin au sein de l'ensemble du territoire de la CUQ. D'autres difficultés ont également été soulignées. Ainsi, il existe une certaine confusion dans l'écriture des noms de rues. En effet, plusieurs formes d'un même nom sont utilisées par des organismes privés et de l'administration gouvernementale, municipale ou autre. Cette situation est la source de désagréments de toutes sortes. Enfin, on notait un manque de concertation intermunicipale et une lacune dans la diffusion de l'information disponible en ce domaine.

Les solutions administratives initiées jusqu'ici par la CUQ, relevant prioritairement du domaine de la concertation et de la diffusion d'informations, ont été fort bien accueillies par les autorités municipales responsables. Les résultats obtenus, suite au dépôt de la ***Banque de noms de rues de la CUQ*** et à la formation d'un Comité consultatif permanent de toponymie, prouvent indéniablement la pertinence d'une gestion organisée des questions toponymiques au sein d'un territoire supramunicipal.

L'intérêt soutenu des membres du Comité consultatif permanent de toponymie de la CUQ au cours de ses deux années d'opération, l'exploitation constante des données de la banque de noms, la participation active des municipalités aux divers dossiers toponymiques initiés par le SATCUQ sont, à cet égard, éloquents.

On remarquera, qu'à ce jour, l'intérêt administratif démontré par la CUQ et ses municipalités membres à l'égard de la toponymie prime sur celui accordé à la facette historique du dossier.

Il est cependant à noter que l'étude historique, géographique et culturelle des noms de lieux ainsi que la diffusion de cette information, sont susceptibles d'améliorer l'image d'un organisme supramunicipal et, par le fait même, de sensibiliser les citoyens à ses nombreuses activités. Effectivement, les informations traitant du patrimoine ou de la petite histoire d'une région suscitent en général un très grand intérêt de la population.

6.2. Importance d'une collaboration soutenue entre les divers intervenants du dossier

De nombreux organismes sont habilités, à des degrés divers, à légiférer sur des questions

toponymiques. Ainsi, la Commission de toponymie du Québec a juridiction pleine et entière sur l'ensemble des noms de lieux, exception faite des odonymes à propos desquels elle partage ses pouvoirs avec les diverses administrations municipales de la province.

Les communautés urbaines et municipalités régionales de comté, sans posséder d'outil juridique sur le sujet, ont des préoccupations régionales pouvant englober la toponymie. Certains ministères gouvernementaux dont celui des Transports s'intéressent de près à l'odonymie, de même qu'à la toponymie.

Il est donc essentiel que l'ensemble de ces intervenants travaillent en étroite collaboration sur le sujet. Nous devons souligner, dans le cadre de cette communication, la participation enthousiaste démontrée par les municipalités constituantes de la CUQ dans le domaine de la toponymie et ce, sans aucune obligation juridique de leur part. De plus, la collaboration de la Commission de toponymie du Québec nous a été acquise avec une admirable constance.

C'est donc en partie à ces liens étroits de concertation qu'il est possible d'attribuer le succès des initiatives toponymiques de la Communauté urbaine de Québec.

ANNEXE 1

Municipalités situées sur le territoire de la CUQ en 1953

Municipalité actuelle

Ancienne-Lorette
- Municipalité du village de Notre-Dame-de-Lorette

Beauport
- Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
- Ville de Montmorency
- Municipalité du village de Giffard
- Ville de Courville
- Municipalité du village de Villeneuve
- Ville de Beauport
- Municipalité de Beauport-Ouest
- Municipalité de la paroisse de Saint-Michel-Archange

Cap-Rouge
- Municipalité de Saint-Félix-du-Cap-Rouge

Charlesbourg
- Municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée (devient ville d'Orsainville le 1er octobre 1960)
- Ville de Charlesbourg
- Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-des-Laurentides
- Municipalité de Charlesbourg-Est

Lac-Saint-Charles
- Municipalité de Lac-Saint-Charles

Loretteville
- Municipalité du village de Loretteville
- Ville de Château-d'Eau

Québec
- Municipalité de la cité de Québec
- Municipalité de la Petite-Rivière (changé en ville de Duberger le 21 décembre 1963)
- Municipalité de Sainte-Monique-des-Saules
- Municipalité de la paroisse de Saint-Ambroise (changé en Neufchâtel le 21 décembre 1962)
- Municipalité de Charlesbourg-Ouest

Saint-Augustin-de-Desmaures
- Municipalité de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures

Sainte-Foy
- Ville de Sainte-Foy
- Municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette

Saint-Émile
- Municipalité de Saint-Émile

Sillery
- Cité de Sillery

Val-Bélair
- Municipalité de la paroisse de Saint-Gérard-Magella (changé en ville de Bélair le 5 mars 1965)
- Ville de Val-Saint-Michel

Vanier
- Ville de Québec-Ouest (changé en ville de Vanier le 21 mars 1966)

LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

Amérindianymes: Noms amérindiens. Surtout employés à propos de noms de lieux.

Anthroponymes: Noms de personnes. Certains experts emploient le terme *anthropotoponyme* pour désigner les noms de lieux formés de noms de personnes.

Apothiconymes: Signifient éthymologiquement nom de boutique. Cependant, englobent également noms de commerce, lieux de réunion, immeubles à bureaux, etc.

Bathynymes: Noms de lieux situés dans les profondeurs marines.

Chorologiques: (termes) « Il s'agit principalement des termes génériques entrant dans la composition des choronymes administratifs ».[5]

Choronymie: Terme nouvellement forgé et possédant une signification plus englobante que le terme toponymie. Science étudiant les noms des différentes parties de l'espace.

Diacritiques: (signes) Signes placés conventionnellement au-dessus, au-dessous ou au travers d'une lettre ordinaire et dont la fonction principale est d'en modifier la valeur phonétique habituelle.

Econymes: Noms d'agglomérations, d'habitations.

Exonymes: « Noms géographiques utilisés dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors de la région dont cette langue est la langue officielle ».[4]

Génériques: « Qualifient un des termes composant le choronyme et indiquant le type d'entité géographique désignée ».[5]
Ex.: *rue* des Érables
Mont Roland-J.-Auger

Gentilés: Noms collectifs des habitants d'une agglomération quelconque.

Hagionymes: Noms de saints.

Homonymes: Noms identiques identifiant des lieux différents.

Microtoponymie: Science s'intéressant aux noms désignant des lieux de dimensions restreintes ou d'importance mineure ou aux appellations vernaculaires.

Métonymie: « ... glissement dans l'application d'un nom, soit d'un lieu circonscrit à un espace plus grand (métonymie ascendante: Québec, ville qui donne son nom à la circonscription électorale du même nom) et soit d'un espace donné à un espace plus petit ou à une agglomération ».[6]

Nomenclature: Liste méthodique des objets, des éléments d'un ensemble, d'une collection.

Odonymes: Noms de voies de communication.

Onomastique: Étude, science des noms propres.

Oronymes: Noms de lieux indentifiant des éléments du relief.

Paronymie: « C'est le fait pour deux noms d'offrir une ressemblance de forme ou de prononciation, sans qu'il y ait nécessairement entre-eux une relation de sens ou d'étymologie ».[7]

Potamonymes: Noms de cours d'eau.

Spécifiques: « Un des deux éléments qui composent les choronymes... est à proprement parler le nom propre particulier à l'entité nommée ».[8]
Ex.: Rue des *Érables*, mont *Roland-J.-Auger*

Systémiques: (regroupements) « Dénominations d'un ensemble de choronymes selon un ordre ou un plan préétablis, selon une méthode ou un système donné ».[9]

Toponymie: Science des noms propres de lieux.

Vernaculaires: « Noms de lieux utilisés localement dans une langue et une forme propres à la région concernée et qui n'a pas de reconnaissance officielle ».[10]

RÉFÉRENCES

1. CUQ. *Rapport annuel 1980*. Québec, CUQ, 1980, p. 10.
2. Poirier, Jean. *Regards sur les noms de lieux*. Québec, Commission de toponymie, 1982, p. 123.
3. Dorion, Henri et Poirier, Jean. *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Québec, Les Presses de l'université Laval, 1975, p. 29.
4. *Ibid*, p. 48.
5. *Ibid*, p. 55.
6. *Ibid*, p. 86.
7. *Ibid*, p. 106.
8. *Ibid*, p. 126.
9. *Ibid*, p. 39.
10. *Ibid*, p. 149.

BIBLIOGRAPHIE

Dorion, Henri et Poirier, Jean. *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Québec, Les Presses de l'université Laval, 1975. 162 p.

Laberge, Joanne. *La toponymie au sein du territoire de la CUQ: état de la question odonymique. Rapport*. Québec, Communauté urbaine de Québec, Service d'aménagement du territoire, février 1982. 56 p.

Laberge, Joanne. *La toponymie au sein du territoire de la CUQ: rapport d'étape*. Québec, Communauté urbaine de Québec, Service d'aménagement du territoire, 4 juillet 1982. 32 p.

Laberge, Joanne. *Toponymie, Rapport final « 1982 »*. Québec, Communauté urbaine de Québec, Service d'Aménagement du territoire, 20 janvier 1983. 24 p.

Laberge, Joanne. *Toponymie, Voies intermunicipales: état de la question*. Québec, Communauté urbaine de Québec, Service d'aménagement du territoire, 11 novembre 1983. 24 p.

Magnan, Hormisdas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*. Arthabaska, s. éd., 1925. 738 p.

Morissonneau, Christian. *Le langage géographique de Cartier et Champlain, Choronymie, vocabulaire et perception*. Québec, Les Presses de l'université Laval, 1978. 230 p.

Poirier, Jean. *Regards sur les noms de lieux*. Québec, Commission de toponymie, 1982. 174 p.

Rapport annuel 1980, Québec, Communauté urbaine de Québec, 1980. 49 p.

Roy, Pierre-Georges. *Les noms géographiques de la province de Québec*. Lévis, s.éd., 1906. 514 p.

Les toponymes des municipalités régionales de comtés : classification, symbolique et ruptures*

LUCIE PARENT

La création des municipalités régionales de comté (MRC) est déjà chose du passé. En effet, en janvier 1983, les 94 territoires « mercéens »[1] étaient tous constitués, à l'exception toutefois de la ville de Mirabel qui n'appartient, à ce jour, à aucune MRC[2].

Ces nouvelles structures politico-administratives se sont constituées à partir d'une redéfinition des territoires des corporations de comté (conseils de comté) qui existaient depuis plus d'un siècle et auxquels ont été ajoutées les municipalités de ville (Figure 1). Par la *Loi 125* sur l'aménagement et l'urbanisme (LQ 1979, c. 51), le gouvernement du Québec a donné aux MRC une seule fonction principale, soit l'aménagement du territoire dont l'instrument premier est le schéma d'aménagement et sa réalisation. Chaque MRC devra donc déposer, en vertu de la Loi 125, son schéma d'ici 1987 (art. 3), c'est-à-dire sept ans après son entrée en vigueur.

Par ailleurs, ces nouvelles structures ont dû, lors du processus de formation, proposer et adopter une appellation afin d'identifier leurs nouveaux territoires. Aucun critère ne fut imposé par le ministère concerné en ce qui a trait à l'adoption des toponymes « mercéens ». Cependant, il revenait à la Commission de toponymie d'accepter ou de refuser le ou les toponyme(s) suggéré(s) par les élus municipaux et les principaux intéressés du milieu non élus dont les Sociétés d'histoire régionales[3].

Lorsque l'on réfère à la notion d'appartenance qui a présidé au découpage de l'ensemble québécois, deux principaux types de MRC apparaissent clairement. Il s'agit du type qui comprend les MRC d'appartenance traditionnelle et de celui qui englobe les MRC d'appartenance nouvelle. Le premier renvoie à la définition traditionnelle, c'est-à-dire l'appartenance à la corporation de comté. Celle-ci fut, dans certains cas, amputée de quelques-unes de ses municipalités ou, dans d'autres cas, enrichie par la venue de corporations municipales de comtés voisins. Le deuxième type de MRC, celui d'appartenance nouvelle, provient de l'éclatement de la corporation de comté en deux, trois, quatre ou même cinq nouvelles entités « mercéennes ». Ce deuxième type résulte de diverses acceptions de la notion d'appartenance, autres que traditionnelle[4].

Le premier objectif de cet exposé est d'effectuer une classification des toponymes des MRC à partir des thèmes auxquels ils réfèrent : entités administratives et naturelles, histoire locale et présence de ressources importantes au sein du territoire « mercéen »[5].

Pour ce faire, nous établissons quatre catégories de MRC à partir des deux types ci-dessus définis. Ainsi, le type d'appartenance traditionnelle comprend trois catégories de MRC qui toutes ont succédé aux anciennes corporations de comté et en ont gardé l'appartenance territoriale même si elles ont eu des attitudes différentes face à l'ancien toponyme :

1. les MRC qui ont conservé l'ancien toponyme
2. les MRC qui ont modifié l'ancien toponyme
3. les MRC qui ont rejeté l'ancien toponyme et qui, par conséquent, se sont dotés de nouveaux toponymes

Le type d'appartenance nouvelle englobe la dernière catégorie :

4. les MRC qui ont adopté de nouveaux toponymes.

À chacune des MRC de chaque catégorie, nous caractérisons la référence au toponyme.

Le second objectif est d'analyser la symbolique et les principales ruptures inhérentes à la démarche d'appropriation d'une nouvelle toponymie, dans le cas surtout des MRC de troisième et quatrième catégorie qui ont adopté de nouveaux toponymes.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Toponymie administrative au Québec » (13 juillet 1984).*

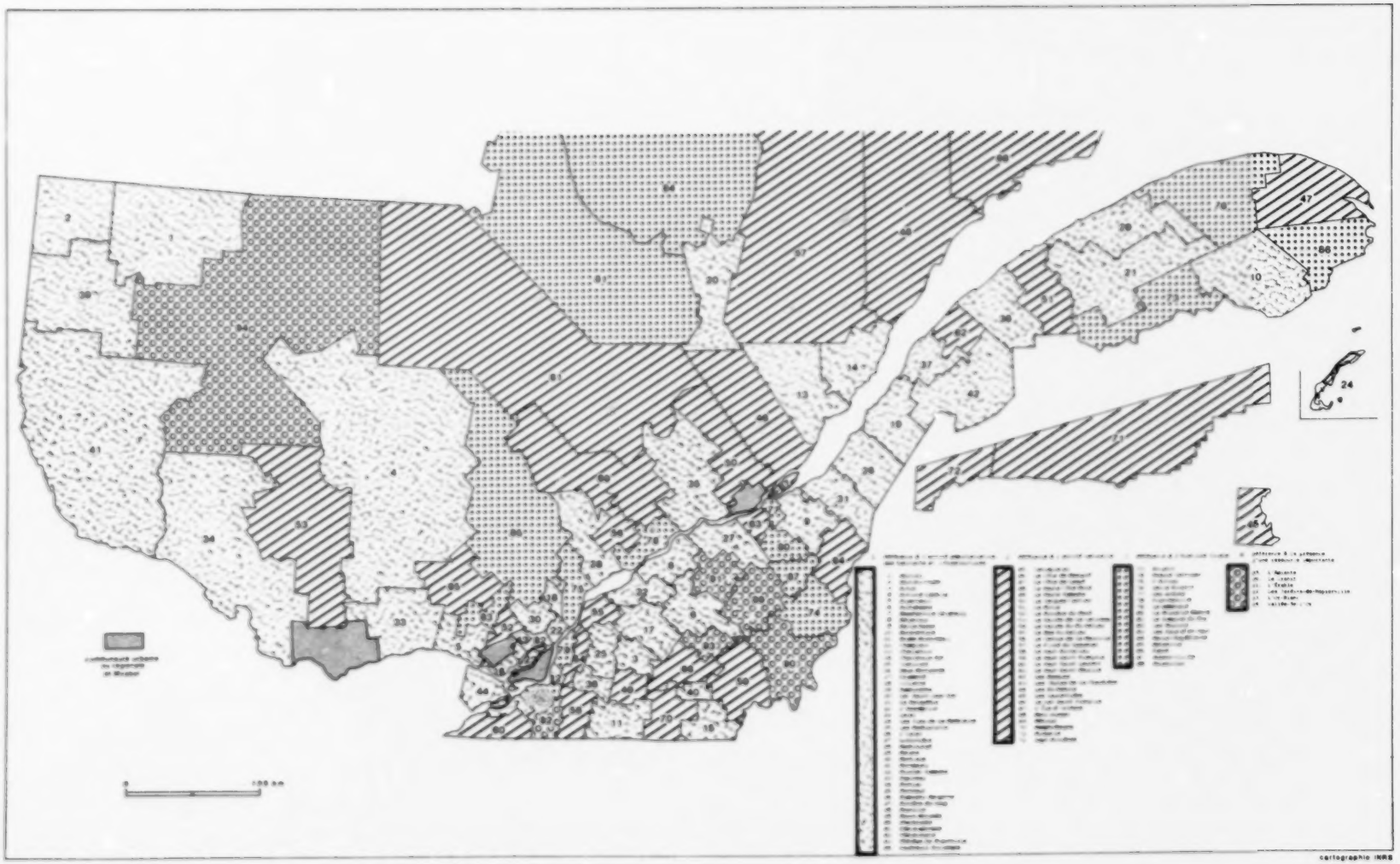

Figure 1 Les municipalités régionales de comté
Les toponymes des MRC d'après leurs références

Nous postulons que l'analyse de la symbolique et des ruptures est un instrument privilégié qui nous permet d'appréhender ce qu'est une société, à un moment précis de son histoire.

1. LES MRC ET LEUR APPARTENANCE

Dans le tableau qui suit (Tableau 1), nous obtenons une classification des MRC d'après leur appartenance. Si nous l'examinons, nous pouvons observer que 66 MRC sont d'appartenance traditionnelle, c'est-à-dire qu'elles succèdent aux 70 corporations de comté[6]. Quant aux 28 autres, elles constituent les MRC d'appartenance nouvelle, nées de la division de la corporation de comté ou de la fusion de municipalités limitrophes d'au moins deux corporations de comté.

1.1. Les MRC d'appartenance traditionnelle

Parmi les 66 MRC d'appartenance traditionnelle, 27 d'entre elles ont intégralement conservé l'appellation des corporations de comté (première catégorie), alors que 12 l'ont sensiblement modifiée (deuxième catégorie) et que 27 l'ont définitivement rejetée (troisième catégorie). Il y a donc autant de MRC qui ont refusé l'ancien toponyme qu'il y en a qui l'ont accepté. Le Tableau 2 illustre l'attitude des MRC d'appartenance traditionnelle face à l'ancien toponyme.

Tableau 1

Liste des MRC selon leur appartenance traditionnelle

Nom de la MRC	MRC d'appartenance traditionnelle	MRC d'appartenance nouvelle
Abitibi	×	
Abitibi-Ouest		×
Acton	×	
Antoine-Labelle	×	
Argenteuil	×	
Arthabaska	×	
Avignon		×
Beauce-Sartigan		×
Beauharnois-Salaberry	×	
Bécancour	×	
Bellechasse	×	
Bonaventure	×	
Brome-Missisquoi	×	
Caniapiscau		×
Champlain		×
Charlevoix	×	
Charlevoix-Est	×	
Coaticook		×
D'Autray	×	
Denis-Riverin	×	
Desjardins		×
Deux-Montagnes	×	
Drummond	×	
Francheville	×	
Joliette	×	
Kamouraska	×	
La Côte-de-Beaupré	×	
La Côte-de-Gaspé		×
Lac-Saint-Jean-Est	×	
La Haute-Côte-Nord	×	
La Haute-Yamaska	×	
La Jacques-Cartier		×
Lajemmerais	×	
La Matapédia	×	
L'Amiante		×
La Mitis		×
La Nouvelle-Beauce	×	
La Rivière-du-Nord	×	
L'Assomption	×	
Laval		×
La Vallée-de-la-Gatineau	×	

Tableau 1

Liste des MRC selon leur appartenance traditionnelle (suite)

Nom de la MRC	MRC d'appartenance traditionnelle	MRC d'appartenance nouvelle
La Vallée-du Richelieu		×
Le Bas-Richelieu	×	
Le Centre-de-la-Mauricie	×	
Le Domaine-du-Roy		×
Le Fjord-du-Saguenay	×	
Le Granit	×	
Le Haut-Richelieu	×	
Le Haut-Saint-François	×	
Le Haut-Saint-Laurent	×	
Le Haut-Saint-Maurice		×
L'Érable	×	
Les Basques		×
Les Chutes-de-la-Chaudière	×	
Les Etchemins		×
Les Îles-de-la-Madeleine	×	
Les Jardins-de-Napierville	×	
Les Laurentides		×
Les Maskoutains	×	
Les Moulins		×
Les Pays-d'en-Haut		×
Le Val-Saint-François	×	
L'Île-d'Orléans	×	
L'Islet	×	
L'Or-Blanc	×	
Lotbinière	×	
Manicouagan		×
Maria-Chapdelaine	×	
Maskinongé	×	
Matane	×	
Matawinie		×
Mékinac		×
Memphrémagog	×	
Minganie		×
Montcalm	×	
Montmagny	×	
Nicolet-Yamaska	×	
Pabok	×	
Papineau	×	
Pontiac	×	
Portneuf	×	
Rimouski-Neigette	×	
Rivière-du-Loup	×	
Robert-Cliche	×	
Roussillon	×	
Rouville	×	
Rouyn-Noranda		×
Sept-Rivières		×
Sherbrooke	×	
Témiscamingue	×	
Témiscouata	×	
Thérèse-De-Blainville		×
Vallée-de-l'Or		×
Vaudreuil-Soulanges	×	

Tableau 2

Attitude des MRC d'appartenance traditionnelle face à l'ancien toponyme

Toponyme de la MRC	Ancien toponyme	Conservation du toponyme	Modification du toponyme	Rejet du toponyme
Abitibi	Abitibi	×		
Acton	Bagot			×
Antoine-Labelle	Labelle		×(+)	
Argenteuil	Argenteuil	×		
Arthabaska	Arthabaska	×		
Beauharnois-Salaberry	Beauharnois		×(+)	
Bécancour	Nicolet			×
Bellechasse	Bellechasse	×		
Bonaventure	Bonaventure	×		
Brome-Missisquoi	Missisquoi		×(+)	
Charlevoix	Charlevoix-Ouest		×(−)	
Charlevoix-Est	Charlevoix-Est	×		
D'Autray	Berthier			×
Denis-Riverin	Gaspé-Ouest			×
Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	×		
Drummond	Drummond	×		
Francheville	Champlain			×
Joliette	Joliette	×		
Kamouraska	Kamouraska	×		
La Côte-de-Beaupré	Montmorency no 1			×
Lac Saint-Jean-Est	Lac Saint-Jean-Est	×		
La Haute-Côte-Nord	Saguenay			×
La Haute-Yamaska	Shefford			×
Lajemmerais	Verchères			×
La Matapédia	Matapédia		×(+)	
La Nouvelle-Beauce	Dorchester			×
La Rivière-du-Nord	Terrebonne			×
L'Assomption	L'Assomption	×		
La Vallée-de-la-Gatineau	Gatineau		×(+)	
Le Bas-Richelieu	Richelieu		×(+)	
Le Centre-de-la-Mauricie	Saint-Maurice		×(+)	
Le Fjord-du-Saguenay	Chicoutimi			×
Le Granit	Frontenac			×
Le Haut-Richelieu	Saint-Jean et Iberville			×
Le Haut-Saint-François	Compton			×
Le Haut-Saint-Laurent	Huntingdon et Châteauguay			×

Tableau 2

Attitude des MRC d'appartenance traditionnelle face à l'ancien toponyme (suite)

Toponyme de la MRC	Ancien toponyme	Conservation du toponyme	Modification du toponyme	Rejet du toponyme
L'Érable	Mégantic			×
Les Chutes-de-la-Chaudière	Lévis			×
Les Îles-de-la-Madeleine	Îles-de-la-Madeleine		×(+)	
Les Jardins-de-Napierville	Napierville		×(+)	
Les Maskoutains	Saint-Hyacinthe			×
Le Val-Saint-François	Richmond			×
L'Île-d'Orléans	Montmorency no 2			×
L'Islet	L'Islet	×		
L'Or-Blanc	Wolfe			×
Lotbinière	Lotbinière	×		
Maria-Chapdeleine	Lac Saint-Jean-Ouest			×
Maskinongé	Maskinongé	×		
Matane	Matane	×		
Memphrémagog	Stanstead et Brome			×
Montcalm	Montcalm	×		
Montmagny	Montmagny	×		
Nicolet-Yamaska	Yamaska		×(+)	
Pabok	Gaspé-Est			×
Papineau	Papineau	×		
Pontiac	Pontiac	×		
Portneuf	Portneuf	×		
Rimouski-Neigette	Rimouski		×(+)	
Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	×		
Robert-Cliche	Beauce			×
Roussillon	Laprairie			×
Sherbrooke	Sherbrooke	×		
Témiscamingue	Témiscamingue	×		
Témiscouata	Témiscouata	×		
Vaudreuil-Soulanges	Vaudreuil et Soulanges	×		

Les signes (+) et (−) indiquent, pour les MRC qui ont modifié l'ancien toponyme, le retrait ou l'ajout de particules ou de toponymes.

1.1.1. Les MRC qui ont conservé l'ancien toponyme (MRC de première catégorie)

Les 27 MRC ayant intégralement conservé le toponyme des corporations de comté auxquelles elles succèdent sont, d'après le Tableau 3, les suivantes:

Tableau 3

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont conservé l'ancien toponyme (MRC de première catégorie)

1. Abitibi
2. Argenteuil
3. Arthabaska
4. Bellechasse
5. Bonaventure
6. Charlevoix-Est
7. Deux-Montagnes
8. Drummond
9. Joliette
10. Kamouraska
11. Lac Saint-Jean-Est
12. L'Assomption
13. L'Islet
14. Lotbinière
15. Maskinongé
16. Matane
17. Montcalm
18. Montmagny
19. Papineau
20. Pontiac
21. Portneuf
22. Rivière-du-Loup
23. Rouville
24. Sherbrooke
25. Témiscamingue
26. Témiscouata
27. Vaudreuil-Soulanges

Pour ce groupe de MRC, nous n'avons pas entrepris de recherche pour connaître les motivations qui ont poussé les principaux intéressés à conserver l'ancien toponyme. Nous ne sommes donc pas en mesure de considérer l'hypothèse selon laquelle ces MRC tenaient plus que les autres à conserver l'ancien toponyme. Cependant, nous pouvons avancer celle qui propose que ces MRC ont aussi opté pour le statu quo territorial, c'est-à-dire pour la conservation intégrale de leur superficie, englobant municipalités et territoires non-organisés (TNO). Ceci rend compte de l'appartenance traditionnelle à un territoire qui existe depuis plus de cent vingt-cinq ans. En ce sens, la ré-utilisation de l'ancien toponyme exprime le désir qu'ont ces MRC de perpétuer l'identification à la structure qui les a précédées. Cette même ré-utilisation nous incite à les considérer toutes comme ayant une référence à l'appartenance traditionnelle (référence à un seul thème, soit le comté).

1.1.2. Les MRC qui ont modifié l'ancien toponyme (MRC de deuxième catégorie)

Cette catégorie regroupe 12 des 66 MRC qui ont succédé aux corporations de comté. Nous les énumérons au Tableau 4 qui suit.

Tableau 4

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont modifié l'ancien toponyme (MRC de deuxième catégorie)

Nouveau toponyme	Ancien toponyme
1. Antoine-Labelle	1. Labelle
2. Beauharnois-Salaberry	2. Beauharnois
3. Brome-Missisquoi	3. Missisquoi
4. Charlevoix	4. Charlevoix-Ouest
5. La Matapédia	5. Matapédia
6. La Vallée-de-la-Gatineau	6. Gatineau
7. Le Bas-Richelieu	7. Richelieu
8. Le Centre-de-la-Mauricie	8. Saint-Maurice
9. Les Îles-de-la-Madeleine	9. Îles-de-la-Madeleine
10. Les Jardins-de-Napierville	10. Napierville
11. Nicolet-Yamaska	11. Yamaska
12. Rimouski-Neigette	12. Rimouski

De cet ensemble de MRC, nous en comptons une seule qui a modifié le toponyme en y effectuant un retrait. Il s'agit de la MRC *Charlevoix* qui succède à la corporation de comté de *Charlevoix-Ouest*. Par ailleurs, la MRC Charlevoix-Est n'a pas enlevé la particule définissant l'orientation.

Deux autres anciens toponymes se sont enrichis de particules (articles définis). Ceci est probablement dû aux commodités de l'usage: les corporations de comté des *Îles-de-la-Madeleine* et de *Matapédia* sont devenues les MRC *Les Îles-de-la-Madeleine* et *La Matapédia*.

Quant aux 9 autres MRC, elles ont ajouté à l'ancien toponyme des particules ou des toponymes qui le complètent ou qui donnent de l'information sur le milieu.

À *Labelle*, toponyme de l'ancienne corporation de comté, le prénom de celui qui a été le fondateur des « Pays d'en-Haut » fut rajouté. À *Beauharnois* fut juxtaposé le nom *Salaberry* qui fait partie du toponyme de la ville la plus importante de la MRC, soit *Salaberry-de-Valleyfield*. La corporation de comté de *Missisquoi* est devenue la MRC *Brome-Missisquoi*, toponyme qui indique un rapprochement entre Brome et l'ancienne corporation de comté de Missisquoi. À la dénomination de la corporation de comté de *Gatineau*, la MRC a ajouté des particules *La Vallée-de-la-* qui rendent compte de la géomorphologie de son territoire. De même, la corporation de comté de *Richelieu* est maintenant nommée *Le Bas-Richelieu*, ce qui signifie que son territoire, en plus d'être traversé par la *rivière Richelieu*, se situe près du fleuve Saint-Laurent. La MRC *Le Centre-de-la-Mauricie*, autrefois corporation de comté du *Saint-Maurice*, a opté pour un ajout qui indique sa localisation au centre d'une région. Les *Jardins-de-Napierville*, qui succède à la corporation de comté de *Napierville*, est un toponyme qui rend bien l'idée d'une MRC dont l'agriculture est prospère. L'ancienne corporation municipale de Yamaska, en y incluant la ville de *Nicolet*, a reçu la nouvelle dénomination de MRC *Nicolet-Yamaska*. Et enfin, la corporation de comté de *Rimouski* illustre la reconnaissance de l'arrière-pays *Neigette* où coule la rivière du même nom.

Pour chacune de ces douze MRC, le toponyme réfère:

1. Soit à l'entité administrative, à ses habitants et à l'infrastructure (8 MRC)

- 5 MRC sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles ont un toponyme composé; nous ne considérerons ici que l'entité de comté afin d'en factiliter la classification
- Antoine-Labelle (comté)
- Beauharnois-Salaberry (comté)
- Brome-Missisquoi (comté)
- Nicolet-Yamaska (comté)
- Rimouski-Neigette (comté)
- trois MRC de cette catégorie impliquent un retrait ou un ajout de particules à l'ancien toponyme
- Charlevoix (comté)
- La Matapédia (comté)
- Les Îles-de-la-Madeleine (comté)

2. Soit à l'entité naturelle (3 MRC)

- La Vallée-de-la-Gatineau (rivière)
- Le Bas-Richelieu (rivière)
- Le Centre-de-la-Mauricie (région naturelle)

3. Soit à la présence d'une ressource importante au sein du territoire de la MRC (1 MRC)

- Les Jardins-de-Napierville (agriculture)

Les références qu'opèrent ces toponymes de MRC de deuxième catégorie introduisent donc deux nouveaux thèmes, c'est-à-dire l'entité naturelle et la présence d'une ressource importante, alors que ceux des MRC de première catégorie ne regroupe qu'un seul thème (comté).

1.1.3. Les MRC qui ont rejeté l'ancien toponyme (MRC de troisième catégorie)

Comme nous l'avons déjà indiqué, ces MRC d'appartenance traditionnelle sont au nombre de 27. Le Tableau 5 en dresse la liste.

Tableau 5

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont rejeté l'ancien toponyme (MRC de troisième catégorie)

Nouveau toponyme	Ancien toponyme
1. Acton	1. Bagot
2. Bécancour	2. Nicolet
3. D'Autray	3. Berthier
4. Denis-Riverin	4. Gaspé-Ouest
5. Francheville	5. Champlain
6. La Côte-de-Beaupré	6. Montmorency no 1
7. La Haute-Côte-Nord	7. Saguenay
8. La Haute-Yamaska	8. Shefford
9. Lajemmerais	9. Verchères
10. La Nouvelle-Beauce	10. Dorchester
11. La Rivière-du-Nord	11. Terrebonne

Tableau 5

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont rejeté l'ancien toponyme (MRC de troisième catégorie)

Nouveau toponyme	Ancien toponyme
12. Le Fjord-du-Saguenay	12. Chicoutimi
13. Le Granit	13. Frontenac
14. Le Haut-Richelieu	14. Saint-Jean et Iberville
15. Le Haut-Saint-François	15. Compton
16. Le Haut-Saint-Laurent	16. Huntingdon et Châteauguay
17. L'Érable	17. Mégantic
18. Les Chutes-de-la-Chaudière	18. Lévis
19. Les Maskoutains	19. Saint-Hyacinthe
20. Le Val-Saint-François	20. Richmond
21. L'Île-d'Orléans	21. Montmorency no 2
22. L'Or-Blanc	22. Wolfe
23. Maria-Chapdelaine	23. Lac-Saint-Jean-Ouest
24. Memphrémagog	24. Stanstead et Brome
25. Pabok	25. Gaspé-Est
26. Robert-Cliche	26. Beauce
27. Roussillon	27. Laprairie

Chacune de ces 27 MRC d'appartenance traditionnelle, ayant rejeté l'ancien toponyme, se sont dotées de nouveaux toponymes. Ceux-ci réfèrent:

1. Soit à l'entité administrative, ses habitants et infrastructure (3 MRC)

- Acton (canton)
- Bécancour (ville)
- Les Maskoutains (habitants d'une ville)

2. Soit à l'histoire locale (9 MRC)

- D'Autray (personnage)
- Denis-Riverin (personnage)
- Francheville (personnage)
- Lajemmerais (personnage)
- La Nouvelle-Beauce (lieu)
- Maria-Chapdeleine (personnage)
- Pabok (lieu)
- Robert-Cliche (personnage)
- Roussillon (régiment)

3. Soit à l'entité naturelle (12 MRC)

- La Côte-de-Beaupré (côte)
- La Haute-Côte-Nord (côte)
- La Haute-Yamaska (rivière)
- La Rivière-du-Nord (rivière)
- Le Haut-Richelieu (rivière)
- Le Haut-Saint-François (rivière)
- Le Haut-Saint-Laurent (rivière)
- Le Fjord-du-Saguenay (fjord)
- Les Chutes-de-la-Chaudière (rivière)
- Le Val-Saint-François (rivière)
- L'Île-d'Orléans (île)
- Memphrémagog (lac)

4. Soit à la présence d'une ressource importante au sein du territoire de la MRC (3 MRC)

- Le Granit (ressource minière)
- L'Érable (acériculture)
- L'Or-Blanc (ressource minière)

Ces 27 toponymes, tout comme ceux des MRC de deuxième catégorie, réfèrent à quatre thèmes, dont l'entité administrative et naturelle, l'histoire locale et la présence d'une ressource importante au sein du territoire mercéen. La référence à l'histoire, absente chez les deux premières catégories, identifie des noms de lieux connus dans le milieu, en plus de nommer un régiment ou des personnages.

1.2. Les MRC d'appartenance nouvelle (MRC de quatrième catégorie)

Les MRC d'appartenance nouvelle sont au nombre de 28. Elles ont toutes, à l'exception d'une seule*, adopté un toponyme autre que celui des corporations de comté desquelles se détachaient leurs municipalités-membres. Le Tableau 6 qui suit les énumère:

Tableau 6

Les MRC d'appartenance nouvelle (MRC de quatrième catégorie)

1. Abitibi-Ouest
2. Avignon
3. Beauce-Sartigan
4. Caniapiscau
5. Champlain
6. Coaticook
7. Desjardins
8. La Côte-de-Gaspé
9. La Jacques-Cartier
10. L'Amiante
11. La Mitis
12. Laval
13. La Vallée-du-Richelieu
14. Le Domaine-du-Roy
15. Le Haut-Saint-Maurice
16. Les Basques
17. Les Etchemins
18. Les Laurentides
19. Les Moulins
20. Les Pays-d'en-Haut
21. Manicouagan
22. Matawinie
23. Mékinac
24. Minganie
25. Rouyn-Noranda
26. Sept-Rivières
27. Thérèse-De-Blainville
28. Vallée-de-l'Or

Les toponymes des MRC d'appartenance nouvelle regroupent également quatre thèmes différents lorsque nous examinons leurs différentes références:

1. Soit à l'entité administrative, ses habitants et infrastructure (6 MRC)

- Abitibi-Ouest (comté)
- Champlain (pont)
- Coaticook (ville)
- Laval (ville)
- Rouyn-Noranda (2 villes: Rouyn et Noranda)
- Thérèse-De Blainville (2 villes: Sainte-Thérèse et Blainville)

2. Soit à l'entité naturelle (13 MRC)

- Caniapiscau (rivière)
- La Côte-de-Gaspé (littoral de péninsule)
- La Jacques-Cartier (rivière)
- La Mitis (rivière)
- La Vallée-du-Richelieu (rivière)
- Le Haut-Saint-Maurice (rivière)
- Les Basques (île)
- Les Etchemins (rivière)
- Les Laurentides (chaîne de montagnes)
- Manicouagan (rivière)
- Mékinac (rivière)
- Sept-Rivières (rivière)
- Minganie (entité régionale florale)

3. Soit à l'histoire locale (7 MRC)

- Le Domaine-du-Roy (entité régionale historique)
- Les Pays-d'en-Haut (entité régionale historique)
- Matawinie (entité régionale historique)
- Avignon (lieu)
- Desjardins (personnage)
- Les Moulins (patrimoine)
- Beauce-Sartigan (région française)*

4. Soit à la présence d'une ressource importante au sein du territoire de la MRC (2 MRC)

- L'amiante (ressource minière)
- Vallée-de-l'Or (ressource minière)

Alors que les MRC de première et deuxième catégories ont respectivement introduit un et trois thèmes, les MRC des troisième et quatrième catégories regroupent quatre thèmes chacune. Le Tableau suivant (Tableau 7) offre une illustration globale des thèmes par catégorie.

2. RUPTURES ET SYMBOLIQUE

2.1. Rupture par rapport à l'appartenance traditionnelle

Les élus municipaux et les intéressés du milieu ont dû proposer et adopter de nouveaux toponymes. Si, dans plusieurs cas, ces nouveaux toponymes peuvent avoir une signification plus ou moins précise pour les habitants de ces territoires, ils informent peu les Québécois sur la localisation de la MRC. Qui, par exemple, pourrait dire où se situent les MRC *Avignon, Matawinie* et *l'Érable*?

Tableau 7

Les références thématiques selon les catégories

Catégories / Thèmes	1 (27 MRC)	2 (12 MRC)	3 (27 MRC)	4 (28 MRC)
1. Entité administrative, ses habitants et infrastructures (44 MRC)				
1. une ville			1	2
2. deux villes				2
3. habitants d'une ville		1		
4. comté	27	3+5*		1
5. canton			1	
6. infrastructure				1
2. Entité naturelle (28 MRC)				
1. rivière		2	7	9
2. côte			2	
3. île			1	1
4. lac			1	
5. fjord			1	1
6. littoral de péninsule				1
7. chaîne de montagne				1
8. région naturelle		1		
9. entité régionale florale				
3. Histoire locale (16 MRC)				
1. personnage			6	1
2. lieu ou région			2	1+1*
3. régiment			1	
4. patrimoine				1
5. entité régionale historique				3
4. Ressource (6 MRC)				
1. agriculture		1		
2. acériculture			1	
3. ressource			2	2

* 6 MRC sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles ont un toponyme composé. Dans ce cas, nous nous rapportons à l'ancien toponyme de comté (pour les MRC de 2e catégorie) et au toponyme référant à l'histoire locale (pour les MRC de 4e catégorie).

Les anciens toponymes des corporations de comté évoquaient, après plus de 125 ans d'histoire, des personnages ou des faits importants de l'histoire événementielle du Québec. La première rupture réside donc dans le rejet de l'appellation traditionnelle de comté; sur un total de 70 anciens toponymes, 39 ont été conservés ou modifiés. Doit-on interpréter cette attitude comme étant la reconnaissance d'une appartenance qui existe dans les faits — « les petits pays » —, qui s'est construite en cent ans et plus d'histoire, parallèlement à la structure traditionnelle?

2.2. Rupture par rapport à l'origine linguistique

Une autre rupture s'établit lorsque nous examinons l'origine linguistique des nouveaux toponymes par rapport aux anciens. Le Tableau 8 illustre cette rupture.

Si nous examinons ce tableau, nous pouvons observer la très forte diminution des toponymes d'origine anglophone dont la proportion passe de 17,2 % à 3,2 % ; la proportion des toponymes d'origine francophone a sensiblement augmenté (61,4 % à 67,0 %) alors que celle des toponymes d'origine amérindienne a légèrement diminué. Par contre, parmi les toponymes à désignation mixte, nous en retrouvons un certain nombre d'origine amérindienne (5 MRC).

La rupture la plus significative s'établit donc au niveau de l'origine linguistique anglophone où seulement 3 MRC sur 94 ont un toponyme anglophone: il s'agit des MRC *Acton, Drummond* et *Sherbrooke*.

Il est intéressant de noter le score élevé (25,5 %) qu'obtiennent les toponymes d'origine amérindienne — incluant les toponymes dont l'origine linguistique est mixte — devançant de beaucoup celui des toponymes d'origine anglophone (3,2 %). Doit-on interpréter ce fait comme un début de reconnaissance des nations amérindiennes qui peuplaient le Québec avant l'arrivée des Blancs?

2.3. Rupture par rapport à l'histoire nationale

Dans l'ensemble, les anciens toponymes reprenaient les noms de personnages illustres qui ont marqué l'histoire du Québec ou encore ils se rapportaient à la culture amérindienne. Les nouveaux toponymes, s'ils empruntent à l'histoire, relèvent d'une histoire peu connue, l'histoire locale: 16 nouveaux toponymes sur 55 (MRC de troisième et quatrième catégorie) se réfèrent à des personnages, lieux et faits qui revêtent une signification non pas nationale mais locale. Doit-on interpréter cette attitude comme étant la découverte de « petits pays » au sein d'un Québec dont on commence à reconnaître l'existence en tant que nation? La reconnaissance du Québec en tant que pays devra-t-elle passer par celle des « petits pays »?

2.4. Les nouvelles références thématiques

Lorsque l'on examine le Tableau 7, nous nous rendons compte que les nouveaux toponymes réfèrent surtout à la présence d'une entité naturelle importante au sein du territoire mercéen: 28 MRC ont reçu des désignations en fonction d'une rivière (18 MRC), d'une côte, d'un lac, d'une île, etc. Ceci constitue un nouvel élément dans la démarche d'appropriation des toponymes « mercéens » par rapport aux toponymes des conseils de comté. Contrairement aux 60 MRC dont le toponyme réfère à l'entité administrative ou à l'histoire locale, ces 28 MRC optent pour l'identification à l'entité naturelle. Une rupture prend forme dans cette manière de nommer de nouvelles structures par le rapport individu/nature.

Tableau 8

Origine linguistique des toponymes des conseils de comté et des MRC

Origine linguistique des toponymes	Toponymes des conseils de comté	Toponymes des MRC
Francophone	61,4 % (43)	67,0 % (63)
Amérindienne	21,4 % (15)	20,2 % (19)
Anglophone	17,2 % (12)	3,2 % (3)
Mixte		
— amérindienne + francophone		5,3 % (5)
— autres		4,3 % (4)

Sur les 55 MRC qui ont adopté de nouveaux toponymes, alors que 16 d'entre elles l'ont fait en référence à l'histoire (le passé — le déjà possédé), 25 autres l'ont fait en référence à l'environnement physique (le présent — le possédé). Doit-on interpréter cette attitude comme la reconnaissance d'un environnement et sa préservation? Doit-on voir dans cette attitude la reconnaissance, non pas de l'histoire d'un peuple, mais de celle, aujourd'hui de plus en plus répandue, de la nécessité d'une réconciliation individu/nature?

La deuxième et dernière référence thématique qui implique un élément nouveau, est celle qui introduit la présence d'une ressource naturelle importante au sein du territoire mercéen et son exploitation passée ou présente. C'est le cas de 6 MRC appartenant presqu'exclusivement aux 3e et 4e catégories. Doit-on interpréter cette attitude comme étant la reconnaissance qu'un développement économique peut s'initier à partir de ressources importantes au sein des « petits pays »? Peut-on déceler dans cette attitude l'intention de prendre en main le devenir économique de son « petit pays »?

Face à cette responsabilité de désignation toponymique qui incombait aux élus municipaux et principaux intéressés du milieu au tout début de la présente décennie, une conclusion principale s'impose d'elle-même. L'attitude primordiale en fut une de découverte, de reconnaissance et de légitimisation de ce qui nous appartient collectivement dans nos petits pays. Les principaux acteurs responsables de cette démarche ont nommé:

- le milieu façonné par l'individu — ses villes, comtés, cantons ou infrastructure —
- l'environnement — ses rivières, lacs, îles, côtes, etc. —
- le passé — ses personnages locaux, lieux, patrimoine, etc. —
- les richesses naturelles minières ou végétales du territoire.

Il reste une autre étude à faire si nous voulons être exhaustif quant à ces classifications toponymiques: nous devons repérer ce que représentait ces toponymes pour les habitants des MRC à l'époque où ils furent adoptés et aussi voir ce qu'ils représentent aujourd'hui pour eux.

Nous avons donc réalisé notre premier objectif qui était de classifier les toponymes « mercéens ». Grâce à l'analyse de la symbolique et des ruptures inhérentes à la démarche d'appropriation d'une nouvelle toponymie, le second et dernier objectif devait nous permettre d'appréhender ce qu'est une société, à un moment précis de son histoire.

Nous croyons que nous avons atteint cet objectif. Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà proposer que la société québécoise entre dans une nouvelle ère, non pas celle du patrimoine ou du passé, mais celle tout aussi essentielle de l'environnement, du possédé en fonction du futur. Nous formulons l'hypothèse que l'un des principaux apports des MRC sera celui de la préservation de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de la vie.

NOTES

1. Le terme « mercéen » est un néologisme dont nous avons constaté l'emploi pour la première fois en 1982 à la MRC Rivière-du-Loup.
2. Le territoire concerné par la Loi 125 englobe l'ensemble du Québec au sud du 55e parallèle sauf:
   — la Communauté régionale de l'Outaouais;
   — les communautés urbaines de Montréal et Québec;
   — la municipalité de la Baie de James dont la limite sud correspond au 49e parallèle.
3. Bien qu'il eût été intéressant, voire même nécessaire de remonter à l'ensemble des appellations suggérées et à leurs proposeurs, ce travail n'a pu être effectué dans le cadre de ce court exposé.
4. Nous avons déjà relevé ces différentes acceptions de la notion d'appartenance non traditionnelle. Voir Fortin, Gérald et Lucie Parent, *Les MRC et leur capacité d'extension*, I.N.R.S.-Urbanisation, Études et documents no 38, novembre 1983, 86 pages.
5. Nous avons puisé nos renseignements sur les toponymes à la Commission de toponymie du Québec qui a eu l'amabilité de nous favoriser l'accès à ces informations.
6. Certaines MRC succèdent à deux corporations de comté. Il s'agit des MRC Le Haut-Richelieu, Le Haut-Saint-Laurent, Memphrémagog et Vaudreuil-Soulanges. Ce qui explique le fait que nous ayons 66 nouvelles entités (MRC) et 70 anciennes corporations de comté.
7. Il s'agit de la MRC Abitibi.
8. Le toponyme de la MRC Beauce-Sartigan est mixte. Nous considérons prioritairement l'histoire locale dans sa référence à la région française pour répondre aux exigences de la classification.

La toponymie, reflet de l'histoire Un cas-type : l'odonymie sherbrookoise*

ANDRÉE DÉSILETS

I. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

L'histoire est au coeur de la vie. De là l'enrichissement constant de la pensée historique au rythme où se diversifient les intérêts et les attentes des hommes. Pour satisfaire celui qui cherche dans le passé une distraction et une évasion, et pour répondre à celui qui en veut une explication, l'histoire s'élargit au point de tout envahir.

L'histoire est au coeur de la vie. De là le décloisonnement de l'histoire comme science humaine, au fur et à mesure que s'effacent les frontières entre les différents champs d'activité de l'homme contemporain. Si bien qu'il est admis aujourd'hui qu'il n'y a pas de science humaine totalement autonome et que le cloisonnement de l'histoire, comme des autres sciences humaines, d'ailleurs, est inacceptable.

L'histoire-connaissance est née de la curiosité humaine. Elle a d'abord produit les récits mythologiques et cosmogoniques, qui sont sans caractère scientifique. De l'épopée, elle est venue aux annales, première manifestation de l'histoire scientifique, et, progressivement, elle a atteint la maturité qu'on lui connaît aujourd'hui.

Au cours de son évolution, l'histoire a fait appel à d'autres sciences : recours réguliers dans certains cas, comme la paléographie, l'héraldique, la philologie, la diplomatique, l'archéologie, la numismatique ; recours occasionnels dans d'autres cas, comme la stratégie militaire, la géologie, l'anthropologie, la géographie.

Consciemment, l'historien demandait à ces sciences les connaissances spécialisées qu'il ne peut posséder, si érudit soit-il. On parle donc de « sciences auxiliaires de l'histoire », parce que le rôle de ces sciences consistait à aider l'historien à lire et à comprendre les documents, sur lesquels reposent essentiellement la critique et l'interprétation historiques.

Dans son objet comme dans sa méthodologie et sa technique, l'histoire a aussi subi l'influence d'autres sciences humaines plus récentes, la sociologie, l'économique et la science politique notamment. Ainsi, elle s'est enrichie d'outils d'analyse complémentaires sinon plus adéquats, de l'enquête rigoureusement menée, de théories nouvelles et de l'approche quantitative. Le rapport entre l'histoire et ces différentes sciences plus modernes est devenu si réel et si serré qu'on a peine parfois à établir leur domaine respectif.

Enfin, plus récemment encore, en privilégiant l'étude des faits sociaux, l'histoire s'est associée à des sciences humaines en croissance comme la linguistique, la psychologie, la graphologie et la toponymie. C'est ce courant qui m'a amenée à la toponymie.

Mes recherches historiques se font dans un champ traditionnel de l'historiographie : l'histoire politique canadienne et québécoise du XIX^e^ siècle. Et j'ai surtout produit dans le genre de la biographie historique, qui est l'une des premières formes de l'histoire écrite, sinon la première, si l'on pense que « le héros », la personnalité hors série, les destins extraordinaires ont d'abord été au centre de l'explication historique. Aller à l'histoire sociale et à l'histoire des mentalités sur la base de la toponymie, c'était donc sortir du cadre habituel de mes travaux en histoire et tenter l'expérience des historiens et historiennes qui allient la pratique de l'histoire aux sciences sociales. C'était une sorte d'aventure intellectuelle, dont j'ai tiré grand profit. Cette aventure m'a mise en contact étroit avec une science humaine que je connaissais peu, bien que l'on fasse de la toponymie au Québec sur une base professionnelle et scientifique depuis les débuts du XX^e^ siècle. Je suis donc allée à la toponymie et j'ai choisi, pour y faire mes premières armes, l'odonymie sherbrookoise comme champ de recherche et d'analyse. J'ai tenté de mettre en relation les noms de rues de Sher-

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Noms de rues, recherche et administration » (13 juillet 1984)*

brooke avec les grands courants historiques et sociologiques de l'époque où ils apparaissent sur la carte odonymique de la ville. C'est là l'essentiel de mon étude socio-historique qui a paru, en février dernier, dans la collection ***Études et recherches toponymiques*** de la Commission de toponymie du gouvernement du Québec[1].

2. UNE ÉTUDE DE CAS

2.1. L'évolution de Sherbrooke

Sherbrooke est une ville des Cantons de l'Est, de cette région qui s'est colonisée et développée entre le domaine seigneurial[2] qui avait constitué la Nouvelle-France jusqu'en 1760 et le Nord des États-Unis. La ville de Sherbrooke s'est organisée graduellement depuis la concession officielle des premières terres en 1802 et la formation subséquente d'un noyau d'activités économiques et sociales. Dans les années 1820, l'organisation des territoires en bordure des rivières Saint-François et Magog, qui déterminent la géographie de la ville, est encore très embryonnaire, comme en témoigne une carte officielle de l'époque. Mais le développement est bien amorcé puisque la population est en croissance: elle est de 53 habitants en 1819, de 80 en 1824, de 200 en 1834, de 3 000 en 1850 et de 5 899 en 1861.

Cette accélération démographique est attribuable au dynamisme de la société de colonisation britannique, la ***British American Land Company***, en vue du peuplement et du développement économique des Townships, à la création du district judiciaire de Saint-François avec siège de la cour de justice à Sherbrooke, au mouvement des Canadiens français du territoire seigneurial vers les « Townships », à la construction d'un système de routes puis de chemins de fer, à l'établissement d'industries importantes et à l'amorce d'un commerce favorable avec les États-Unis. Sherbrooke devient une ville en 1852 et une citée en 1875. À la fin du XIX[e] siècle, elle est devenue une capitale régionale avec une population de 11 765 habitants en 1901, des services municipaux adéquats, des Églises et un système d'éducation bien implantés, une économie diversifiée et une vie culturelle biethnique très vivante. Sur cet élan qu'elle maintient, la ville de Sherbrooke enregistre une population de près de 50 000 habitants en 1950. Dans le contexte d'après-guerre, la ville prend les caractères d'une ville post-industrielle et se donne les fonctions d'une métropole régionale. Elle devient une ville de services en développant le secteur tertiaire. L'évolution interne suit le changement de vocation de Sherbrooke. Elle s'arrête cependant après 1970. Depuis cette date, la population accuse une baisse régulière: elle est de 85 968 habitants en 1975; de 84 236, en 1980; et de 81 139 en 1982[3].

Avec le temps, cette population a changé de visage ethnique. Les premiers habitants de Sherbrooke étaient ou des Américains prétendus « Loyalistes » ou des immigrés britanniques de plus ou moins longue date. D'autre part, la ***British American Land Co.***, qui a été longtemps propriétaire du territoire sur lequel Sherbrooke s'est bâtie et s'est organisée, a stimulé un peuplement anglophone. Mais après 1850, sous l'instigation de l'élite politique et religieuse, qui voulait contrer l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, les habitants des vieilles seigneuries se sont lancés à la conquête des « Townships » et ont atteint Sherbrooke en nombre imposant. Si bien qu'au recensement de 1871, les Canadiens français représentaient déjà la moitié de la population sherbrookoise. En 1873, le journal francophone de la ville, le ***Pionnier***, écrivait:

> On ne peut s'empêcher d'être étonné en voyant l'agrandissement rapide de cette ville de nos Cantons de l'Est. Petit village, il n'y a pas longtemps encore, sa population, aujourd'hui, dépasse 5 000 âmes; et cette augmentation croissante se forme en grande partie de Canadiens français, pris dans toutes les professions et les métiers. Nos compatriotes forment déjà la majorité et formeront, avant longtemps, la très grande majorité[4].

En fait, en 1881, les Canadiens français formaient 54,7 % de la population de Sherbrooke; en 1901, 63,5 %; et la courbe devait se maintenir à la hausse. Aujourd'hui, ils atteignent les 95 %.

2.2. L'administration de l'odonymie

L'organisation du territoire sur lequel la ville de Sherbrooke s'est bâtie et a grandi a naturellement entraîné le développement d'une odonymie sherbrookoise. La désignation des noms de rues se fait petit à petit à mesure que la ville se développe. Les premiers odonymes datent des années 1820. Sur une carte de l'époque, on peut apercevoir un ***Belvidere Road*** et un ***Goodhue's Road***. En 1835, ***King*** s'ajoute, mais ce n'est qu'en 1840 que l'on peut parler d'odonymie sherbrookoise. À la fin du siècle, il y a 125 noms de rues à Sherbrooke. Bien que les Archives en aient perdu la trace, on peut croire qu'il existe un règlement municipal relatif à l'odonymie à Sherbrooke au XIX[e] siècle. Pourtant, avant 1900, l'odonymie n'y est pas planifiée. C'est le Comité des chemins qui en a la responsabilité, et il

s'applique surtout à corriger une odonymie qui est confuse, répétitive et déficiente à maints égards.

Après 1900, le Conseil de ville affirme son autorité sur la désignation des noms de rues et procède à l'affichage au coin des rues. La ville émet un règlement municipal en 1904, ce qui marque le passage de la désignation spontanée à la désignation systématique, et le début d'un programme de dénominations systématique, et le début d'un programme de dénomination qui répondra prioritairement aux valeurs culturelles et sociales. En ce sens, 1904 est une date charnière dans l'histoire odonymique de Sherbrooke. Elle est suivie d'une autre date importante, 1919.

À la suite d'une demande faite par la Commission de police, à l'effet de procéder à la révision de la nomenclature de l'odonymie municipale, la Ville forme une Commission spéciale. Dans son Rapport, la Commission donne une image sombre de la situation, elle dénonce, entre autre, le mauvais goût de certains odonymes, tout en reconnaissant qu'il faut en respecter l'ancienneté et en conserver l'usage.

Mais c'est une recommandation positive qui rend le rapport du Comité déterminant dans l'histoire de l'odonymie sherbrookoise. Le Comité recommande avec insistance au Conseil de ville de s'imposer comme autorité odonymique et d'avoir recours aux citoyens. Cette recommandation à facette démocratique marque l'entrée en scène des organismes sociaux dans le processus de désignation des noms de rues. Toute en gardant son autorité, la Ville de Sherbrooke s'en remettra désormais à une sorte de commission consultative permanente qui, en pratique, devient l'autorité odonymique. *La Société d'histoire des Cantons de l'Est* assume d'abord ce rôle, en empruntant surtout à l'histoire, selon ses fins propres, les références odonymiques qu'elle recommande à l'Hôtel de ville. Mais la Société d'histoire connaît une période creuse au milieu du siècle, ce qui permet à la Société Saint-Jean-Baptiste, qui convoitait l'autorité de la Société d'histoire, de s'imposer comme organisme consultatif auprès de la Ville. En 1956, sous les auspices de son comité de refrancisation créé en juin 1955, la Société Saint-Jean-Baptiste organise le comité de toponymie de Sherbrooke et en obtient la reconnaissance officielle de la Ville en novembre 1956. Entre 1950 et 1980, 394 nouveaux odonymes paraissent sur la carte municipale. La majorité reflètent l'engagement nationaliste de la Société Saint-Jean-Baptiste et son agressivité dans la préservation du fait français au Québec.

Pour donner un visage français à l'odonymie sherbrookoise, la Société Saint-Jean-Baptiste est prête à changer les noms existants mais elle se heurte à la *Société d'histoire*, pour qui tout odonyme en usage est déjà chargé d'histoire et doit être conservé comme élément du patrimoine. Le Comité toponymique de la Société Saint-Jean-Baptiste rencontre des objections d'un autre ordre, quand il prône une odonymie sectorielle, qui regrouperait les références territorialement, sans tenir compte du lien qui doit exister entre le nom choisi et le site désigné. Malgré les contestations qu'il suscite, le Comité toponymique de la Société Saint-Jean-Baptiste demeure l'autorité odonymique dans le milieu.

2.3. Le tissu odonymique

La mise en oeuvre de cette politique odonymique a fait naître à Sherbrooke 882 toponymes désignant trois entités toponymiques: 19 ponts, 39 parcs et places et 824 rues. De cet inventaire brut, je n'ai retenu que le groupe des odonymes qui est le plus imposant et suffisamment riche en indices idéologiques et sociaux pour me permettre de les mettre en relation avec l'histoire . J'ai aussi éliminé les odonymes qui n'ont été que « projetés » sur les cartes de la *British American Land Co.* ou sur les plans d'urbanisme de la ville, ainsi que les noms qui n'ont eu qu'une existence éphémère et qui, de ce fait, n'appartiennent pas à l'histoire odonymique de Sherbrooke.

Des deux éléments qui constituent les odonymes, je n'ai retenu que les spécifiques. Dans les documents et dans l'usage qu'on en fait dans la société de Sherbrooke, les génériques semblent n'avoir ni signification précise, ni valeur stable. Par contre, les spécifiques constituent une matière suffisamment sûre pour permettre des comparaisons et des conclusions.

Mon étude socio-historique repose donc sur un corpus de 741 spécifiques odonymiques que j'ai classés, d'après l'année d'apparition de l'odonyme, en trois périodes, en adoptant la périodisation généralement acceptée de l'histoire de Sherbrooke: 1825-1900, 1900-1950 et 1950-1980.

2.4. L'analyse

Pendant la période qui va des débuts de Sherbrooke au tournant du siècle, l'odonymie reflète très nettement le caractère britannique de la ville, même si la présence canadienne-française y devient majoritaire. Les 125 spécifiques odonymiques que j'ai retrouvés dans les

documents sont de langue anglaise. Quatre des huit hagionymes pourraient être d'origine française vu qu'ils sont localisés dans des milieux à dominante française, mais leur forme graphique est bien anglaise. Deux descriptifs *Bellevue* et *Belvidere* ne peuvent être à proprement parler des odonymes francophones puisqu'ils sont régulièrement utilisés dans les deux langues, comme en témoigne le passage de *Belvédère* à *Belvidere*. Parmi ces 125 odonymes, il y a 54 anthroponymes, ce qui constitue 43 % du corpus de la période. À l'exception des huit hagionymes qui pourraient appartenir à l'un ou l'autre des groupes de la société sherbrookoise, tous les anthroponymes ont un lien plus ou moins direct avec le monde britannique. Ils témoignent, d'une part, que les premiers habitants de Sherbrooke, les Anglophones, gardent des racines profondes dans leur pays d'origine, que leur âme n'a pas encore émigré. Ils témoignent, d'autre part, que les Canadiens français, même majoritaires, restent des étrangers à Sherbrooke. Ils semblent indifférents à la sujétion qu'ils vivent, ne se préoccupant nullement de marquer la ville à leur image. Leur âme n'a pas émigré non plus. En cela, la population francophone de Sherbrooke ne serait pas exceptionnelle. Son attitude correspondrait à celle des Montréalais, des Québécois et des Canadiens français en général qui sont encore sous le coup de la Conquête en 1900, après un siècle et demi de cohabitation et de survivance.

Pendant la deuxième période de l'histoire odonymique de Sherbrooke, de 1900 à 1950, 222 nouveaux odonymes apparaissent. Encore une fois, ce sont les anthroponymes qui dominent, puisqu'ils représentent 60 % des noms de rues qui s'ajoutent au corpus existant. Ce qui frappe l'analyste, c'est l'addition de 26 hagionymes, attribuable à la prédominance de la population francophone et catholique à Sherbrooke, regroupée autour de la paroisse, et à l'affirmation de la culture française catholique. Ce qui frappe, c'est aussi une forte multiplication des anthroponymes français. L'effort de récupération linguistique de la part des Canadiens français est évident. Il correspond à l'éveil national que connaît le Québec au début du siècle, sous l'inspiration des Bourassa, Lavergne et Desjardins, et au mouvement nationaliste qu'alimente plus tard le duplessisme.

Entre 1900 et 1950, l'odonymie sherbrookoise devient vraiment bilingue. La francisation se fait d'abord par simple adaptation phonétique. Ainsi la rue *Market* devient *Marquette* et la rue *Factory* devient *Frontenac*. Mais l'odonymie fait bientôt référence à des personnalités francophones locales, civiles et religieuses, ainsi qu'à des personnages historiques qui rappellent l'histoire de la Nouvelle-France et de la France elle-même. À côté des *McManamy, Galt, Webster*, il y a les odonymes *Camirand, Lemieux, Beaulieu, Denault, Lanctôt*; et les *Lévis, Laurier, Maisonneuve, Cartier, Dollard* voisinent les *Aberdeen, Durham, Argyle*. En somme, en 1950, la carte odonymique bilingue de Sherbrooke reflète bien les origines anglophones de la ville, mais elle épouse aussi le nouveau visage ethnique et culturel de la ville. Elle montre que les Canadiens français reconquièrent graduellement le pays, qu'ils commencent à se sentir chez eux dans les « Townships », et qu'ils réclament que l'odonymie témoigne de leur présence et de leur dynamisme.

Depuis 1950, le caractère français de l'odonymie de Sherbrooke se consolide et tend à l'exclusivité. Des 394 nouveaux odonymes inscrits au corpus entre 1950 et 1980, seulement 7 % sont à assonance anglaise. Ce sont des anthroponymes qui honorent des personnalités aux noms anglais ou des descriptifs qui reprennent le nom de grandes entreprises. Dans le groupe imposant des odonymes francophones, la mode n'est plus aux hagionymes. Mais bien que l'on soit en période de remise en question au point de vue religieux et en voie de laïcisation, on crée 90 odonymes en souvenir de l'élite religieuse locale, nationale, voire étrangère mais toujours francophone.

À côté des anthroponymes qui, encore une fois, dominent le lot des nouveaux odonymes, apparaissent beaucoup de polisonymes comme *Lisieux* et *Troyes*, et de noms à caractère écologique, comme *des Lilas* et *des Muguets*. Ces derniers n'ont aucun rapport avec l'environnement immédiat et ils donnent à l'odonymie un certain caractère artificiel. Cependant, ils sont le reflet d'une préoccupation sociale et d'un rapprochement de la nature.

À partir d'un cas-type, celui de l'odonymie sherbrookoise, j'ai pu vérifier qu'il existe une relation entre l'histoire et la toponymie. Autant que le mot, l'oeuvre d'art, la pièce de musée, l'édifice ancien, le toponyme concourt à la représentation d'un temps, il peut être le témoin d'une culture, l'expression d'une mentalité, le reflet des aspirations d'un groupe et d'une époque. La toponymie est là, bien présente, dans le quotidien du professionnel de l'histoire comme dans celui de tout citoyen. Pour concourir à une vue plus claire des sociétés et à une compréhension plus profonde des mentalités, elle n'attend que d'être mise à contribution. La voie est ouverte.

RÉFÉRENCES

1. Andrée Désilets, *Les noms de rues de Sherbrooke* (1825-1980). Québec, Éditeur officiel du Québec, 1984. 108 pages. (Études et recherches toponymiques, 7).

2. Pour cette synthèse, nous avons eu recours aux sources et aux quelques études existantes, entre autres, celles de Jean-Pierre Thouez et Michel Bourque, *L'évolution historique et spatiale de Sherbrooke (1794-1950)* et de Romain Paquette, *Sherbrooke, ses assises, sa population, sa croissance*, qui constituent les analyses les plus complètes sur le développement urbain et démographique de la ville, ainsi qu'aux nombreuses études historiques en cours au Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke.

3. *Le Pionnier*, 13 juin 1873.

Bilan et analyse de la régionymie dans l'administration publique québécoise*

RENAUD DUGAS

Le bilan de la régionymie consiste d'abord à donner un aperçu du nombre des découpages territoriaux qui émanent des rouages administratifs de l'État. Les causes principales relatives à la situation en font aussi partie.

Consécutivement à la description de la question en première partie, l'analyse suit en seconde partie. Elle traite de l'état de la régionymie, soit le choix des génériques et des spécifiques, les dénominations anciennes et récentes. Elle discute également de l'origine des régions ou du processus de création.

Enfin, cette étude ne peut manquer de souligner l'évolution des grandes régions administratives depuis 30 ans et de s'intéresser aux régions d'appartenance.

1. BILAN: LE FOISONNEMENT DES RÉGIONS

1.1. Constat de la situation

Constituer un bilan précis des découpages territoriaux en usage au Québec est une tâche fastidieuse. Ce n'est pas tant la complexité du projet que l'abondance et les différents types de régions à recenser. Il faut, en effet, inventorier un nombre considérable d'organismes de l'Administration, tenir compte des divisions administratives nouvelles, de celles qui sont modifiées ou disparaissent. En outre, le fait que des découpages administratifs ont une fonction sectorielle limitée, il n'est pas toujours facile de les découvrir dans l'ensemble du réseau administratif. C'est pour ces raisons que les statistiques produites sur le sujet demeurent indicatives et approximatives d'une réalité sans cesse mouvante.

L'Administration publique provinciale abonde en régions et régionymes. Une liste de 65 organismes publics et parapublics a été établie. Elle comprend les ministères, plusieurs sociétés, régies et offices dont la responsabilité politique relève d'un ministre du Gouvernement. Elle exclut cependant les organismes de juridiction fédérale au Québec, de même que les grandes corporations privées, qui opèrent à la grandeur du territoire (ex.: les compagnies d'assurance, les banques, ...).

Les 65 organismes qui sont recensés comptent à eux seuls 650 divisions régionales. Il y a près de 350 entités désignées par des noms exclusifs, soit une moyenne supérieure à 5 noms par organisme. Par ailleurs, l'homonymie concerne les 300 divisions restantes. Ce sont les noms des grandes villes et ceux des divisions territoriales de base qui reviennent le plus souvent. Cependant, il faut souligner qu'une tendance récente témoigne de plus d'originalité dénominative; il y a l'exemple des municipalités régionales de comté dont la formation a débuté en 1979.

1.2. Les causes

Il y a des causes à la multiplication des divisions régionales. Nous en retenons 4, elles participent toutes à la transformation profonde du Québec durant le dernier quart de siècle. Satisfaire aux besoins nouveaux de la société et assurer le développement de l'appareil d'État sont les principales raisons de cette évolution.

1.2.1. Les besoins spécifiques des organismes d'État

La première cause du foisonnement des divisions administratives est le choix d'un support territorial indispensable à l'accomplissement des fonctions remplies par les organismes d'État. Ce substratum territorial consiste en une régionalisation de l'activité. Nous allons indiquer rapidement les quelques observations majeures sur le sujet.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie québécoise. Questions d'ensemble (II) » (14 juillet 1984).*

Les organismes optent pour une régionalisation qui s'inspire généralement des 10 régions administratives instaurées en 1966. La division régionale accompagne plusieurs fonctions: elle définit un cadre géographique pour la déconcentration administrative des organismes, elle favorise une meilleure coordination des actions gouvernementales, elle contribue au développement régional par le regroupement des services en des pôles urbains.

Mais il faut aussi reconnaître que ce modèle régional de 1966 change pour répondre aux besoins spécifiques des organismes. Prenons le cas de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) qui compte 12 grandes régions au lieu des 10, ou encore les territoires des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) qui en ont 14. Les exemples de ce genre sont nombreux. Aux régions administratives traditionnelles se sont adjointes des régions d'opération ou de fonctionnement dont les limites géographiques sont déterminées d'après la répartition de la clientèle à desservir.

Tout compte fait, les 10 grandes régions de 1966 se prêtent à des ajustements de limites et leur nombre varie.

1.2.2. Rôle et responsabilité accrus des organismes de l'État

Au cours des 25 dernières années, l'État québécois intervient dans les domaines de l'économique, du social et du culturel. Il régit davantage l'organisation de la société et c'est souvent sur une base régionale qu'il opère.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver aujourd'hui, au sein d'un même organisme d'État, la présence de plusieurs types de divisions territoriales dont chacun se rattache à une mission spéciale dévolue à l'organisme. Illustrons notre propos par les exemples du ministère de la Justice et du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Au ministère de la Justice, on compte 10 types de délimitations qui sont conçus en fonction des besoins administratifs ou autres à satisfaire, nommons les bureaux d'enregistrement, les districts judiciaires, les greffes et la Commission de police.

Au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, il y a lieu de citer, en plus des régions administratives officielles dont il a été l'instigateur en 1966, les exemples des régions industrielles, les régions touristiques, les parcs industriels et les pêches maritimes.

À l'instar de ces deux ministères, ceux des Transports, de l'Énergie et des Ressources, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche figurent aussi au nombre des autres organismes qui se prêtent à cette multiplicité des divisions territoriales.

1.2.3. La déconcentration administrative

La volonté gouvernementale de rapprocher certains services de la population contribue au façonnement de nouvelles régions. C'est par l'ouverture des bureaux régionaux des ministères en province que la déconcentration administrative engendre des modifications aux limites des régions de 1966. Ces transformations comprennent souvent des adaptations mineures compte tenu de la vocation générale des organismes. Par exemple, un ministère dont les opérations reposent essentiellement sur les propriétés biophysiques du milieu va plutôt considérer les composantes du milieu naturel pour établir les limites de ses régions. Un autre ministère, pour lequel le social ou l'économique prime s'en tient aux frontières des divisions administratives existantes. Ce processus d'implantation en régions amène donc un ajustement des limites selon les obligations et les compétences de chacun. En somme, on observe aujourd'hui une superposition de régions identifiées parfois par un même nom sans avoir une parfaite conformité géographique.

Un autre phénomène important de la déconcentration administrative est le développement d'une identité régionale. L'objectif de dispenser une même qualité de services sur tout le territoire justifie une subdivision des grandes régions, de manière à ce que la population de ces ensembles régionaux y accède facilement compte tenu des distances à franchir. Au fil des années, la population développe une appartenance à ces nouvelles entités et elle y manifeste une cohésion et un attachement qui s'expriment très clairement aujourd'hui. À notre avis, les sous-ensembles Laurentides, Lanaudière et la Montérégie se situent dans cette catégorie d'entités régionales en voie d'affirmation et pour lesquelles la reconnaissance d'un statut officiel, au plan administratif, ne saurait tarder.

La déconcentration administrative réorganise et structure l'espace. Une mutation des régions traditionnelles s'opère par l'émergence d'une identité propre aux sous-ensembles régionaux.

1.2.4. Satisfaire aux besoins de la société

En plus de se traduire en termes économiques, cette évolution du Québec s'exprime aussi à travers les domaines de l'éducation, des affaires

sociales et municipales. Ce sont les trois secteurs où les transformations influent le plus sur l'assiette territoriale des services offerts à la population.

En éducation, l'instauration du réseau des collèges et des écoles polyvalentes, à la grandeur du territoire, développe des pôles de services éducatifs dont l'influence rayonnante canalise une part des flux de relations de la périphérie vers le centre. La carte scolaire du Québec est bouleversée en fonction de ce réseau intégré de relations. Il faut aussi reconnaître l'importance de l'opération 55 dans le remodelage des divisions scolaires. C'est l'intervention de l'État par laquelle on redécoupe le territoire en de nouvelles commissions scolaires à partir de 1964.

Le domaine des affaires sociales est actif dès le début de la décennie 1970 par l'implantation progressive d'un réseau de Départements de santé communautaire (DSC) et d'un réseau de Centres locaux de services sociaux (CLSC). Ces institutions possèdent des aires de services à la population qui contribuent, à leur façon, à structurer l'espace organisé.

Le milieu municipal n'est pas exempt de l'intervention de l'État. Plusieurs initiatives, entreprises depuis une quinzaine d'années, portent sur les administrations locales et régionales. Mentionnons la formation des communautés urbaines et régionales, l'organisation municipale en Abitibi et au Nouveau-Québec, l'adoption d'une série de lois sur la restructuration municipale, l'érection de la municipalité régionale de la Baie-James, le remplacement des municipalités de comté par les municipalités régionales de comté (MRC). Voilà des gestes qui modifient les composantes territoriales de l'organisation municipale du Québec.

Nous venons de passer en revue les causes majeures du foisonnement des divisions administratives et territoriales au Québec.

Examinons dans la seconde partie la question régionymique proprement dite, à savoir les types de régions et la situation des régionymes.

2. L'ANALYSE: DE L'ABONDANCE DES RÉGIONS À L'ÉMERGENCE D'APPELLATIONS NOUVELLES

2.1. L'origine des régions

Les quelque 650 découpages territoriaux du Québec appartiennent à diverses catégories de régions. Nous allons, dans les prochaines lignes, indiquer leur provenance.

2.1.1. La régionalisation officielle de l'Administration

Il s'agit des 10 régions administratives établies par l'arrêté en conseil numéro 524 de 1966. Même si les ministères sont les premiers visés par cette opération, des organismes autonomes telles les régies, les commissions ou autres institutions publiques du genre adoptent généralement cette régionalisation ou s'en inspirent de façon générale.

Les différenciations les plus marquantes, par rapport au modèle de 1966, qu'on retrouve d'un organisme à un autre, concernent la région 06 de Montréal, 04 de Trois-Rivières et 01 du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie. Pour la région 06, une subdivision en trois parties détache les îles par rapport aux rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent. D'aucuns organismes confèrent à ces trois entités un statut de région dans l'implantation des bureaux régionaux et de leurs opérations.

Quant à la région 01, on note des différences sur l'emplacement de sa limite ouest. L'arrêté en conseil numéro 524 la fixe dans la zone de Rimouski alors que d'aucun usager la déplacent de quelques dizaines de kilomètres vers l'ouest, dans la zone de La Pocatière. En fait, c'est la limite du territoire de la sous-région du Bas-Saint-Laurent qui est l'objet de la différence.

La région 04 de Trois-Rivières apparaît maintenant partagée en deux secteurs. C'est le fleuve Saint-Laurent qui établit la démarcation entre Trois-Rivières au nord et Bois-Francs au sud.

Bref, le modèle régional subit des modifications depuis sa création en 1966. Changements qu'on justifie par le besoin d'adaptation au développement des régions et à la dynamique spatiale qu'il développe. Il n'est donc pas étonnant que l'existence de ce modèle, dans sa forme actuelle, soit maintenant discutée.

On propose un nouveau projet de régionalisation en 1983. Il introduit le concept des régions de concertation. Au nombre de 14, ces régions se veulent le reflet des nouvelles solidarités régionales qui s'expriment à travers la formation des municipalités régionales de comté depuis 1979. Le Québec est donc en train de passer, en 25 ans d'histoire, du concept de région économique à celui de région administrative pour, possiblement, aboutir au nouveau concept de région de concertation au cours des prochaines années. Cette évolution des grandes divisions administratives depuis 1960 sera abordée dans la partie 2.2.3.

2.1.2. La régionalisation découlant de l'application d'une loi

Plusieurs lois renferment des dispositions nommément géographiques, à savoir qu'elles comportent des descriptions de territoire. Il y en a d'autres, par ailleurs, dont l'application crée des zonations de l'espace. En pratique, il s'agit de lois dont l'économie générale porte sur des phénomènes localisés. Étant très nombreuses, de telles lois génèrent une véritable mosaïque territoriale qui se superpose aux divisions administratives courantes. Ces zonations constituent des aires spécifiques d'intervention des organismes de l'Administration. Nous allons citer deux exemples pour illustrer notre propos.

Il y a la *Loi sur le zonage agricole* qui autorise les subdivisions du territoire en fonction des facteurs bio-physiques favorables à l'agriculture. La *Loi sur les biens culturels* permet la création des arrondissements là où la valeur historique des sites mérite d'être préservée.

Il ne faut pas non plus négliger tout l'aspect réglementaire des lois. Adoptés au nombre de plusieurs centaines de règlements par année, ces textes légaux comportent parfois une division régionale du territoire. Nous pensons ici aux règlements découlant de la *Loi sur l'assurance-récolte* et du *Code des professions* qui, tous deux, établissent des divisions qui changent en fonction des cultures ou des professions.

Les lois et les règlements implantent des régionalisations parallèles aux grandes divisions administratives. Souvent écartées des préoccupations régionymiques courantes, ils n'en accaparent pas moins une grande importance à cause du nombre et de la nature des relations géographiques et toponymiques développées par rapport aux autres divisions administratives.

2.1.3. La région d'opération

La région d'opération se définit comme étant une division territoriale établie et réservée pour l'application exclusive d'un programme ou d'une mesure administrative. Elle sert à l'une des composantes d'un ministère; en général, une direction qui a la responsabilité d'une activité particulière.

Les territoires desservis par les Centres locaux de services communautaires (CLSC) sont de cette catégorie. L'ensemble du réseau des CLSC développe une carte des régions où le bassin de population à desservir devient le principal critère délimitatif. Si l'organisme local de service communautaire possède une reconnaissance juridique, il n'en est pas moins rattaché administrativement et financièrement au ministère des Affaires sociales.

La division d'enregistrement est également d'un même type de région.

En somme, la région d'opération se démarque par deux critères: d'une part son existence et son fonctionnement relèvent d'une direction ministérielle et d'autre part elle constitue une unité de service à la population. Elle est parfois créée par une loi ou un règlement.

2.1.4. La région de programme

La région de programme est celle dont l'existence temporaire dépend de la durée d'un programme gouvernemental. Elle est définie dans le but précis de rendre le programme disponible à l'ensemble de la population ou à une clientèle donnée. Généralement délimitée sans autre critère que celui de l'accessibilité géographique, la région de programme n'a de caractère officiel que le programme lui-même. Elle correspond surtout à l'identification d'un bureau régional auquel s'adresse la population d'un territoire. Qu'il suffise de mentionner, à titre d'exemple, l'opération OSE, soit l'Opération de solidarité économique mise de l'avant il y a quelques années pour stimuler les initiatives de création d'emplois.

Il faut reconnaître que la région de programme a une influence à peu près nulle sur la dynamique spatiale et sur le corpus toponymique. D'un caractère temporaire, elle est avant tout un élément logistique. C'est souvent la répartition des bureaux en région qui sert à circonscrire son périmètre.

Les quatre types d'origines que nous venons de passer en revue regroupent l'ensemble des très nombreuses divisions territoriales. Regardons maintenant la dénomination des régions.

2.2. L'état de la régionymie

2.2.1. Le choix d'un générique

La toponymie administrative contient une nomenclature de génériques dont l'emploi prête parfois à confusion. Nous allons passer en revue quelques-uns des génériques les plus usuels.

- le générique paroisse s'applique aux entités religieuse, municipale, et cadastrale. La confu-

sion provient souvent du fait que des noms identiques désignent des territoires pour lesquels les limites géographiques concordent ou se rapprochent, alors que les réalités administratives sous-jacentes sont fondamentalement différentes. Il apparaît essentiel dans ce cas-ci, pour éliminer le risque d'ambiguïté, d'utiliser les expressions « municipalité de paroisse de... » au plan municipal, « paroisse cadastrale de... » pour la division territoriale de base et « paroisse religieuse de... » pour représenter le territoire desservi par une Fabrique.

- le générique comté possède lui aussi des applications et des significations variées. Il peut vouloir dire la division électorale, municipale, de recensement ou d'enregistrement. Dans les deux premiers cas, les lois provinciales habilitent ces termes. Alors qu'autrefois, le mot comté était utilisé dans la *Loi électorale* pour signifier le territoire représenté par un député à l'Assemblée législative, il a été remplacé par l'expression circonscription en 1980, c'est-à-dire quand le nombre des divisions électorales est passé de 110 à 120.

Le terme comté figure toujours à l'article 8 de la *Loi sur la division électorale* pour signifier la division électorale.

Quant à l'application du terme comté aux divisions d'enregistrement et de recensement, elle est d'un usage plus restreint. Ces divisions ressemblent beaucoup aux comtés municipaux tant par leurs limites géographiques que par leurs noms, d'où l'emprunt du mot comté alors que la loi et les textes administratifs retiennent plutôt le générique division pour représenter ces deux entités territoriales.

- le mot district s'applique aux mondes judiciaire et électoral. Il est présent dans les lois du Québec. Au plan judiciaire, la Province se divise en 35 districts et leur délimitation est inscrite dans la *Loi sur la division territoriale*. La fonction électorale du district s'exerce à deux niveaux : municipal et provincial. Le terme district électoral vise les divisions électorales municipales et il apparaît dans la *Loi sur les élections dans certaines municipalités* ; laquelle loi s'applique obligatoirement aux municipalités de 20 000 habitants et plus. Il en va autrement pour le district provincial qui figure dans les textes légaux durant la période de 1867 à 1979. Antérieurement à cette époque, soit de 1791 à 1866, on utilisait le mot comté. Le générique circonscription est, quant à lui en usage officiellement depuis peu de temps.

L'histoire électorale du Québec comprend donc une succession de trois termes différents pour signifier une même réalité. Aujourd'hui, quatre années après l'adoption, par le Législateur, du mot circonscription, il est encore commun d'utiliser les expressions comté et district.

- division est un quatrième générique qui s'applique indifféremment à plusieurs types d'entités administratives. En l'occurrence, il est l'équivalent du terme région.

Mais ses applications les plus spécifiques concernent la division de recensement et la division d'enregistrement. Elles relèvent respectivement des Administrations fédérale et provinciale. On leur donne parfois le mot comté, comme nous l'avons vu plus haut.

- agglomération est un mot auquel on accorde deux significations. Il a d'abord un sens général qui veut dire un regroupement en un lieu. On l'associe à un ensemble de municipalités, d'où le terme agglomération urbaine ; ou encore agglomération de recensement pour indiquer un ensemble démographique constitué sur la base des municipalités par le Recensement du Canada. Si l'acceptation du terme agglomération est précise en soi, la double application qu'on en fait rend le message un peu plus obscur.

2.2.2. L'homonymie des spécifiques

Il y a de nombreux exemples où les mêmes noms identifient des divisions territoriales différentes. C'est particulièrement vrai pour les dénominations contenues dans la *Loi sur la division territoriale*, mais également pour d'autres types de divisions qui s'y modèlent géographiquement. Pour illustrer notre propos, citons les cas suivants :

- Le nom de Québec sert à désigner une province, une ville, une région administrative, une région de recensement, une communauté urbaine, une circonscription électorale fédérale, une division d'enregistrement, un district judiciaire, une ex-municipalité de comté, une agglomération urbaine et une agglomération de recensement.
- Bonaventure est un autre exemple de nom qui est utilisé par une municipalité, une municipalité régionale de comté, une ex-municipalité de comté, une division d'enregistrement, un district judiciaire et des circonscriptions électorales provinciale et fédérale.

On pourrait poursuivre ainsi une longue énumération des homonymes existants dans les divisions territoriales et administratives du Québec.

Mais dans le but d'illustrer autrement notre propos sur l'emploi des mêmes noms en topony-

mie administrative, nous avons établi un bilan statistique à partir du contenu de la *Loi sur la division territoriale* et de la nomenclature des municipalités régionales de comté.

Ce bilan porte sur la dénomination des:

82 divisions d'enregistrement;

35 districts judiciaires;

71 ex-municipalités de comté;

122 circonscriptions électorales provinciales;

94 municipalités régionales de comté,

soit, un grand total de 404 divisions.

La composition de ce choix découle de l'hypothèse suivante: la pérennité de la régionymie dans la *Loi sur la division territoriale* se retrouve à travers la dénomination des divisions territoriales nouvellement constituées. En effet, il est difficile pour la population, pas autant pour les technocrates, de se détacher de certains noms plus que séculaires auxquels elle s'identifie spontanément.

Il y a aussi une seconde raison. C'est que plusieurs des divisions territoriales se ressemblent au plan géographique.

Des 404 entités territoriales nommées, 146 ou 35 % d'entre elles ont une forme dénominative unique. Pour les autres entités restantes, l'homonymie s'exprime dans les proportions suivantes:

- 23 noms sont répétés 2 fois;
- 29 noms le sont 3 fois;
- 25 noms le sont 4 fois;
- 5 noms le sont 5 fois.

En d'autres termes, 65 % des divisions ont au moins une appellation jumelle. Cette proportion s'accroît si on introduit, dans ce bilan, les formes dénominatives dérivées ou associées à un toponyme. Par exemple, Beauce-Nord, Beauce-Sud et Beauce-Sartigan constituent de ces noms dont la forme dérive du toponyme Beauce. Au total, ce sont 15 mots qui constituent 21 formes dérivées, le tout implique 30 divisons additionnelles (Tableau 1).

Menons plus loin notre analyse et essayons de voir pour quels types d'entités territoriales le niveau de relations homonymiques est le plus élevé, c'est-à-dire pour les plus anciennes ou pour les plus récentes. Il se révèle que 36 % et 42 % des noms des municipalités régionales de

Tableau 1

Variantes dénominatives utilisées dans la désignation des entités administratives

Noms	Nombre de formes dénominatives dérivées du nom	Nombre d'entités nommées
1. Abitibi	2	3
2. Beauce	3	3
3. Beauharnois	1	1
4. Brome	1	2
5. Charlevoix	2	3
6. Gaspé	2	2
7. Kamouraska	1	1
8. Lac-Saint-Jean	2	5
9. Mégantic	1	1
10. Mingan	1	1
11. Montmagny	1	1
12. Nicolet	1	1
13. Rimouski	1	1
14. Rouyn-Noranda	1	3
15. Vaudreuil	1	2
Total	**21**	**30**

comté et des circonscriptions électorales ont un caractère homonymique, contre 85 %, 89 % et 100 % pour les districts judiciaires, les divisions d'enregistrement et les municipalités de comté.

Notre hypothèse de départ est confirmée dans une proportion qui ne dépasse pas 42 % des cas. Donc, il est en partie vrai que la toponymie ancienne se transporte dans la dénomination des divisions territoriales récentes. Les circonscriptions électorales provinciales de 1980 et les municipalités de comté de 1979 à 1983, enregistrent un taux d'homonymie encore significatif malgré la venue d'un changement profond. Par exemple, l'originalité dénominative des municipalités régionales de comté provient des noms d'entités naturelles, de personnages québécois et de formes descriptives. Les dernières circonscriptions électorales comportent des noms qui réfèrent pour la plupart à des personnages et à des familles.

Notre analyse porte aussi sur l'examen un peu plus détaillé des niveaux d'influence homonymique entre les cinq types de divisions territoriales. Le tableau des pourcentages ci-après montre l'état de la question (Tableau 2).

Tableau 2

Pourcentage des noms identiques entre les types de divisions territoriales

Destination / Origine	DJ	MC	MRC	CEP
DE	77 %	88 %	26 %	37 %
DJ	—	31 %	11 %	15 %
MC	—	—	28 %	34 %
MRC	—	—	—	17 %

Significations:

DE: division d'enregistrement;

DJ: district judiciaire;

MC: municipalité de comté;

MRC: municipalité régionale de comté;

CEP: circonscription électorale provinciale.

Le niveau d'influence toponymique entre les divisions d'enregistrement, les districts judiciaires et les municipalités de comté (77 % et 88 %) est élevé, mais il chute quant aux autres formes d'associations interdivisionnaires. C'est singulièrement vrai pour les municipalités régionales de comté qui sont moins influencées par les divisions d'enregistrement (26 %), les municipalités de comté (28 %), les districts judiciaires (11 %) et les circonscriptions électorales (17 %).

Étant donné que bon nombre de divisions d'enregistrement et de municipalités de comté entretiennent beaucoup de similitudes géographiques, il n'est pas étonnant que toutes les deux développent un niveau élevé de concordance.

Une carte géographique a été dressée (Figure 1). Elle indique, sur la base des 76 divisions de recensement, les grandes zones du Québec qui se démarquent par leur supériorité en homonymie et en hétéronymie. La lecture de cette carte permet de tirer les observations suivantes:

- L'homonymie marque le pas dans l'ensemble des régions du Québec;
- L'hétéronymie domine dans les régions immédiates de Montréal et de Québec, dans la région semi-urbaine de la Beauce et excentrique de la Côte-Nord. Dans les deux premiers cas, la forte densité de la population en milieu urbain requiert une subdivision très serrée du territoire en circonscriptions électorales dans le but de respecter le ratio d'électeurs indiqué par la loi. Quant à la Côte-Nord, c'est l'étendue de son territoire qui justifie une présence fort nombreuse des divisions, en particulier celles des municipalités régionales de comté, dont les limites géographiques et les noms sont toujours loin de coincider aux formes anciennes. L'abondance des noms dans la région de la Beauce découle des nombreuses divisions territoriales environnantes qui débordent ou chevauchent en partie ses limites géographiques habituelles. Il y a la Beauce traditionnelle de la municipalité de comté, les deux Beauce électorales, le partage de la Beauce ancienne en trois nouvelles municipalités régionales de comté, la Beauce du district judiciaire ainsi que celle de la division d'enregistrement. En somme, on y trouve une superposition de divisions dont les limites externes ne coincident pas toujours.
- Enfin, comme troisième observation, il y a quelques zones où la parité existe entre le nombre d'homonymes et d'hétéronymes. Ce sont des territoires où l'homonymie est très forte au niveau des divisions anciennes, soit la municipalité de comté et la division d'enregistrement par exemple, alors qu'elle est faible lorsqu'il s'agit des municipalités régionales de comté et des circonscriptions électorales urbaines.

Donc, le commentaire général à formuler est que par la *Loi sur la représentation électorale* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le modèle dénominatif traditionnel, développé par la *Loi sur la division territoriale*, est modifié.

2.2.3. Le modèle régional de 1966, source d'inspiration

La création des 10 régions administratives du Québec, par l'arrêté en conseil numéro 524 de

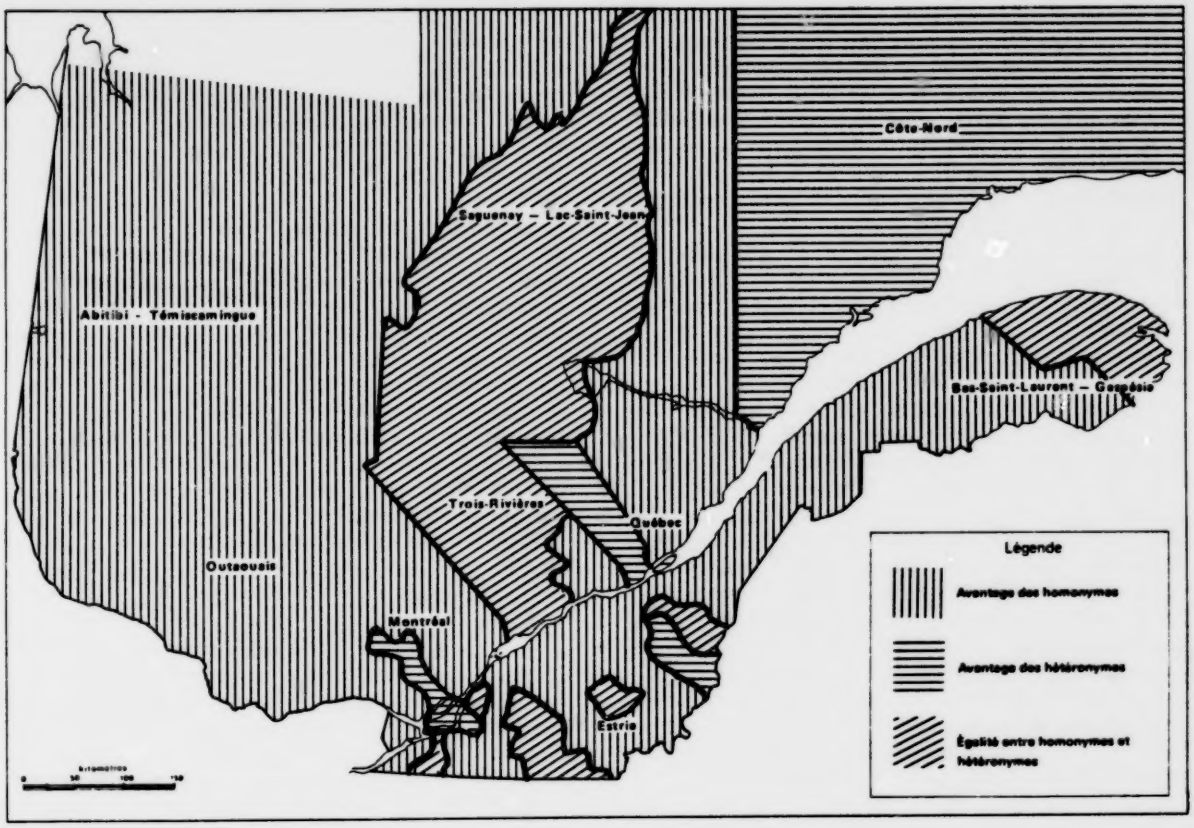

Figure 1 Zones homonymiques et hétéronymiques

1966, constitue l'étape initiale vers une politique de déconcentration des activités gouvernementales. Vingt-cinq sous-régions accompagnent aussi la formation des grandes régions. C'est davantage par souci de commodité que la fragmentation des territoires administratifs s'est imposée au départ. Quelques sous-divisions se sont démarquées, par après, dans le sens d'une affirmation de la population à leur milieu; l'émergence des régions d'appartenance découle de ce processus d'identité. On peut affirmer aujourd'hui que le projet des régions de concentration vient en reconnaître l'existence de quelques-unes d'entre elles. La grande région 06, de Montréal, pour laquelle il est proposé une scission entre 4 régions de concertation, aussi la région 01 où la Gaspésie est détachée du Bas-Saint-Laurent, forment deux exemples de changements en projet de réalisation.

Le cadre régional de 1966 sert à l'ensemble des ministères et organismes de l'Administration. Mais des ajustements peuvent être apportés pour tenir compte des spécificités de leur mandat. Les 14 Conseils régionaux de la santé et des services sociaux du ministère des Affaires sociales s'inscrivent dans cette perspective d'adaptation à des particularismes. En l'occurrence, les sous-régions prennent les allures de régions, y compris par l'attribution d'une dénomination. On a les exemples de Lanaudière et Laurentides.

Un relevé fragmentaire du nombre de régions établies par chacune des composantes de l'Administration montre que suivant les organismes en présence, le territoire du Québec peut être divisé entre 5 et 13 parties.

Autre forme de changement observé, il s'agit d'une région de base modifiée au plan géographique mais qui conserve cependant le nom de la région de référence. Nous pensons ici à la région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, dont la limite ouest passe à La Pocatière plutôt qu'à Rimouski. L'Office de planification et de développement du Québec de même que le ministère de l'Énergie et des Ressources fonctionnent sur une base régionale agrandie.

Si les super-divisions de l'Administration sont une chose, il y a aussi les nombreuses autres délimitations fonctionnelles. Un tel découpage territorial, mis en place pour l'exercice d'une mission, d'une responsabilité ou d'un mandat précis, comporte parfois des différences notoires par rapport aux régions de 1966. À ce chapitre, il y a les 18 régions touristiques du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, les 9 zones d'aménagement contrôlé (ZAC) du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, les 25 régions de transport scolaire du ministère des Transports; bref une liste qui ne cesse de s'allonger. Au sein d'autres organismes, il n'est pas rare de recenser une situation pléthorique du genre. Comme illustration, indiquons qu'il existe pas moins de 10 types de divisions territoriales qui relèvent du ministère de la Justice ou du ministre titulaire, qu'il y en a 5 à l'Éducation et 9 à l'Énergie et aux Ressources.

Le volet toponymique de cette surabondante régionalisation gouvernementale mérite qu'on s'y arrête un instant. On a dit précédemment que le modèle de 1966 sert de référence à la dénomination, mais il y a d'autres provenances telles les noms de lieux de la *Loi sur la division territoriale*. Il y a également le milieu physique dont les noms d'entités naturelles se prêtent à l'identification des divisions territoriales. Les noms des municipalités-centres servent à la même fonction dénominative des régions. En somme, il est plutôt rare de donner des noms inédits aux divisions possédant une fonction administrative, plus particulièrement pour celles qui ont un rôle fonctionnel.

Si les régions administratives de 1966 ont servi, jusqu'à nos jours, de cadre de référence territoriale pour les diverses composantes de l'Administration, il faut ici situer cette époque dans une chronologie plus étendue, c'est-à-dire rappeler l'évolution des divisions régionales au cours des 30 dernières années. Le Tableau 3 intitulé: *Évolution choronymique des grandes divisions territoriales du Québec entre 1952 et 1983*, expose la répartition des régions à cinq moments entre 1952 et 1983.

La carte des régions a évolué selon des objectifs et des critères différents entre les cinq dates. Successivement est retenue une délimitation basée sur les grandes unités physiques du milieu naturel, ensuite sur les différenciations spatiales du développement économique et, enfin, sur les zones d'influence générées par les pôles urbains (Figures 2, 3, 4, 5). Pendant les années 1950, on recourt aux unités physiographiques telles la plaine du Saint-Laurent, le plateau laurentien et la chaîne montagneuse des Appalaches pour diviser le Québec en régions.

Au cours de la décennie suivante, et jusqu'à maintenant, c'est la dimension économique qui prend le pas pour fixer les frontières des régions. Or, depuis 1983, le concept de la région de concertation est mis de l'avant dans le but de redéfinir la carte des divisions administratives. Cette concertation fait appel au sentiment d'appartenance de la population envers son milieu, lequel sentiment s'est déjà exprimé en partie lors de la création des municipalités régionales de comté.

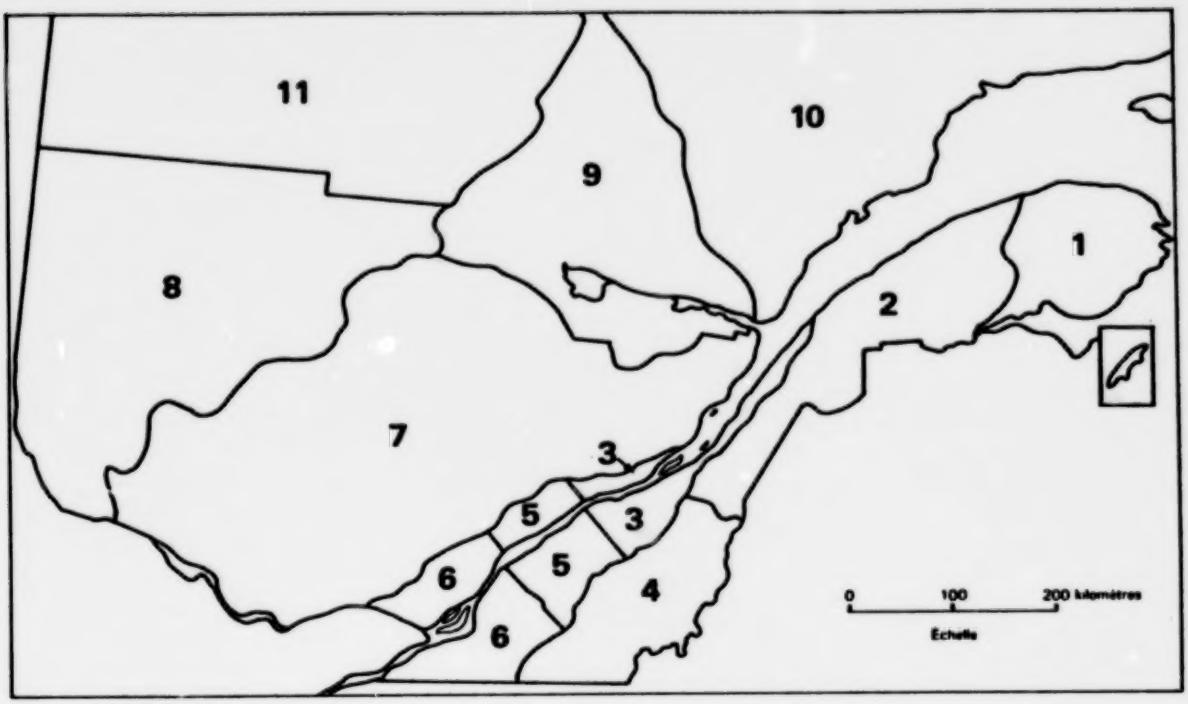

Figure 2 Régions de 1952

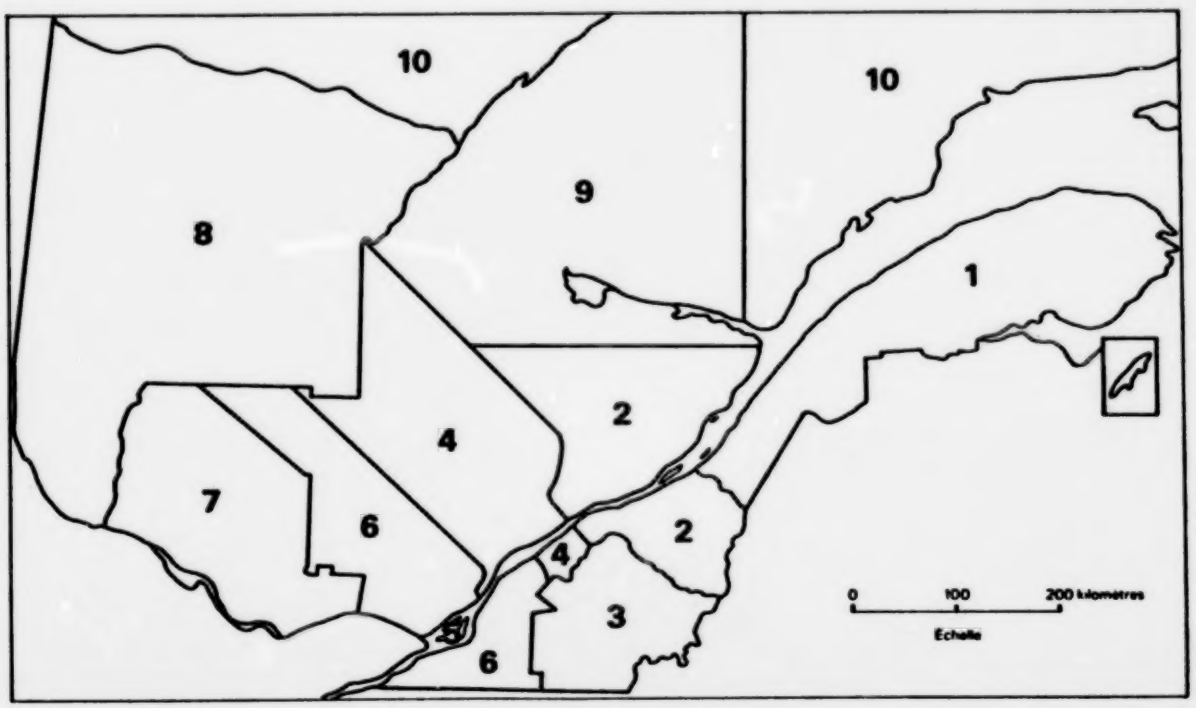

Figure 3 Régions économiques de 1960

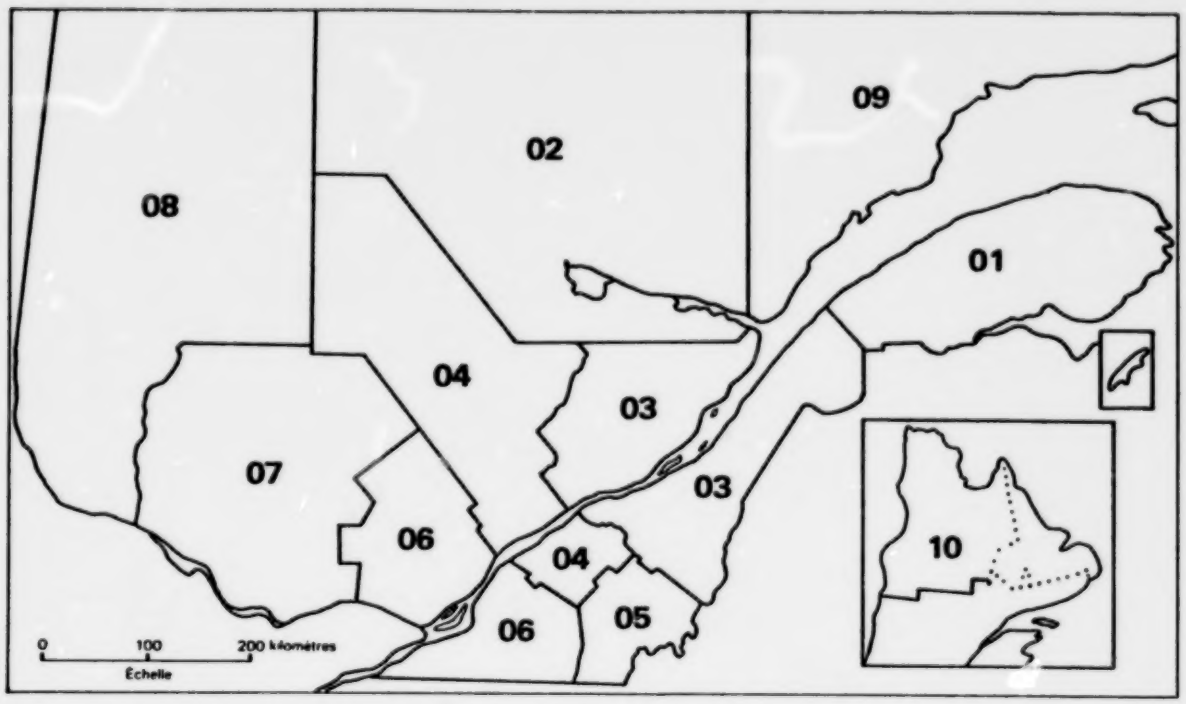

Figure 4 Régions administratives de 1966

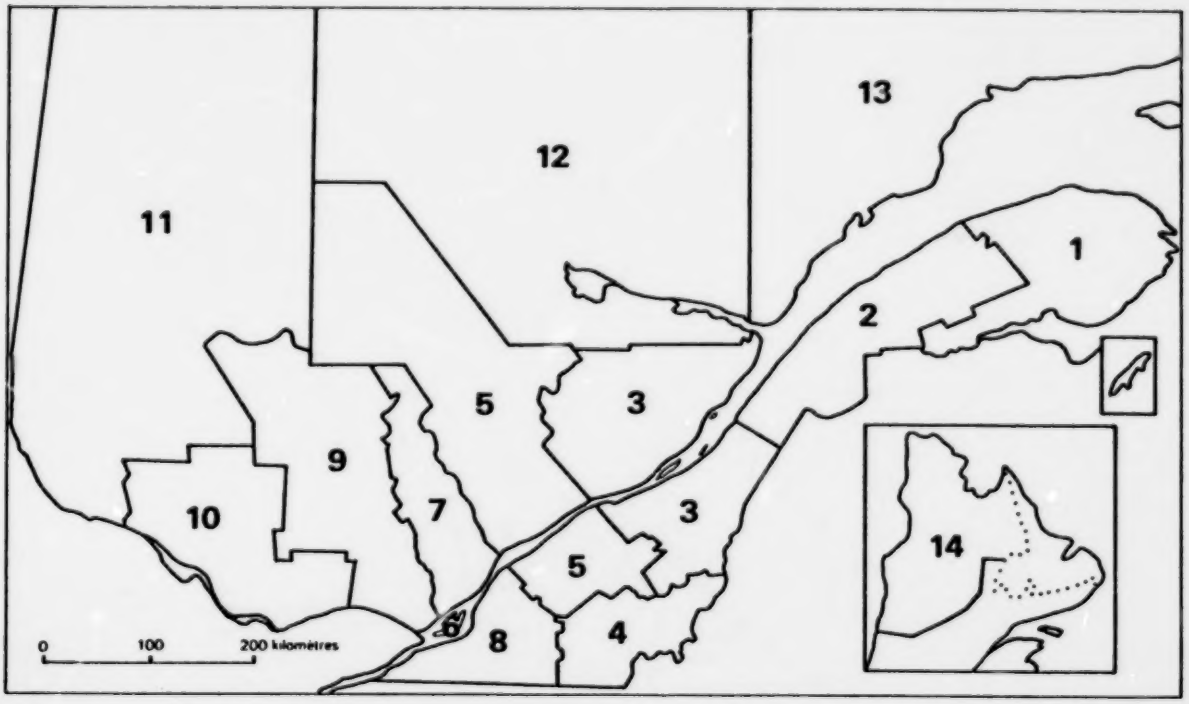

Figure 5 Régions de concertation de 1983

Tableau 3

Évolution choronymique des grandes divisions territoriales du Québec entre 1952 et 1983

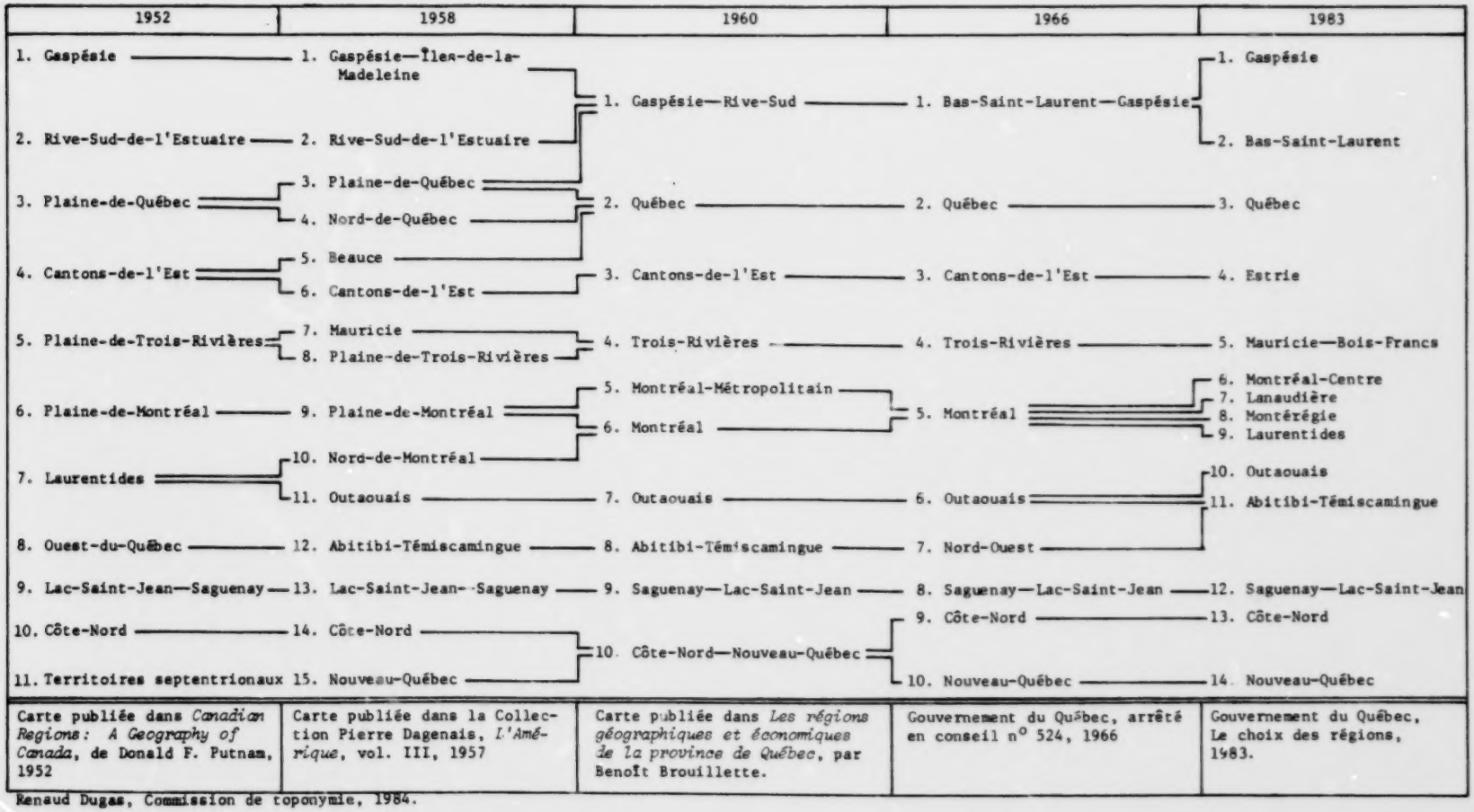

Renaud Dugas, Commission de toponymie, 1984.

Quant au nombre des régions qu'il y a à chaque moment, il est de 11 en 1952, 15 en 1958, 10 en 1960 et 1966, et 14 selon le projet présenté à la population en 1983.

Les changements apportés à la carte des régions incluent également le corpus dénominatif. Le tableau sur l'évolution choronymique fait ressortir la relation qui existe entre la région et son nom, entre les modifications aux limites régionales et les noms. On y perçoit une dynamique choronymique au sujet de laquelle on désire élaborer quelques instants.

Sauf pour le Saguenay — Lac-Saint-Jean, toutes les régions ont connu plusieurs modifications de noms au cours de ces 30 dernières années. Plusieurs noms ont disparu (ex.: Rive-Sud-de-l'Estuaire, Plaine de Québec, etc.), d'autres ont été conservés (ex.: Gaspésie, Côte-Nord, etc.), ou abandonnés un temps et réutilisés par après (ex.: Laurentides, Mauricie, etc.) ou il s'agit de créations récentes (ex.: Estrie, Montérégie, etc.). De fréquents remaniements géographiques et toponymiques composent l'historique de la régionymie administrative. Certaines parties sont plus bouleversées que d'autres; c'est notamment le cas de la Plaine-de-Montréal à l'origine, qui devient le Montréal-Métropolitain et Montréal par la suite, et se retrouve aujourd'hui en présence d'un projet gouvernemental la subdivisant en quatre entités désignées par les noms de Lanaudière, Laurentides, Montréal-Centre et Montérégie.

Par ailleurs, le caractère ancien des noms en a préservé plusieurs d'une disparition: Gaspésie, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Outaouais, Saguenay, Lac-Saint-Jean et Côte-Nord. C'est grâce à l'enracinement des ces noms dans les habitudes toponymiques qu'ils sont associés aux régions d'appartenance. Forcément que ces noms vivent des applications territoriales extensives, comme en témoigne le tableau précédent.

2.2.4. L'émergence des régions d'appartenance

Comme il a été indiqué plus haut, l'implantation des services publics en régions suscite un éveil et une prise de conscience de la population à leur territoire; ce que d'aucuns qualifient par les termes d'espace vécu, de région d'appartenance. L'éclosion d'un tel phénomène semble être favorisé là où la géographie des lieux imprime une certaine cohésion et solidarité au sein de la population. En particulier, il y a les vallées des cours d'eau qui se prêtent bien à l'émergence d'une identité. Une région excentrique, telle la Côte-Nord, ou une région montagneuse, telle les Laurentides, créent à leur tour des liens d'appartenance.

Les exemples suivants illustrent notre propos:

Région	**Sous-ensembles régionaux**
Côte-Nord	Basse, Moyenne et Haute-Côte-Nord
Laurentides	Basses et Hautes-Laurentides
Richelieu	Bas et Haut-Richelieu
Gatineau	Haute-Gatineau
Saguenay	Bas et Haut-Saguenay
Mauricie	Centre et Haute-Mauricie
Saint-Laurent	Bas et Haut-Saint-Laurent

Il se développe ainsi une dynamique régionale dont l'aire d'influence n'est pas toujours conforme aux limites des régions administratives. C'est sous l'influence d'un tel processus d'affirmation que les régions officielles en viennent parfois à s'ajuster aux contours des aires d'expression populaire. Il est significatif, à cet égard, de constater, aujourd'hui que Lanaudière peut être retenue comme une entité distincte dans le projet gouvernemental de régionalisation qui a été annoncé en 1983.

La région d'appartenance découle d'un processus très lent. Elle résulte d'une combinaison de facteurs culturel, géographique, économique et autres qui influencent progressivement la délimitation et la dénomination des grandes régions administratives.

La régionalisation gouvernementale n'inclut pas seulement les grandes divisions administratives officielles. Elle est riche d'un large éventail de découpages dont le contenu de la *Loi sur la division territoriale* est l'élément central. L'objectif de régionalisation des activités de l'État constitue une cause de l'abondance des régions, il s'en ajoute une autre qui est celle de posséder des espaces spécifiques d'intervention ou d'action en créant des régions fonctionnelles, de programme et d'opération.

Quant à la régionymie, elle subit l'influence des appellations anciennes. Sauf que de plus en plus cette prédominance s'estompe pour faire place à d'autres noms qui rappellent des accidents naturels et des personnages. Mais il y a les significations nombreuses rattachées à un même générique, ainsi que l'homonymie de plusieurs entités, qui deviennent les facettes de la régionymie québécoise les plus récriminatoires.

La notion d'officialisation et les types de statuts des toponymes : officiel et autres*

JEAN-CLAUDE FORTIN

1. LA NOTION D'OFFICIALISATION

La notion d'officialisation de noms de lieux de même que celle de toponyme officiel revêtent des aspects différents d'un pays à l'autre. Toutefois, dans la grande majorité des pays, l'officialisation des toponymes affiche un caractère légal et/ou réglementaire, ce qui indique l'importance que l'on accorde généralement au choix, à la diffusion et à l'utilisation des millions de noms de lieux officiels sur la terre. En fait, on constate partout dans le monde que la toponymie est une discipline qui appartient à un domaine où l'ordre et la précision sont nécessaires et ce, pour le bénéfice des usagers et de la population en général.

Au Québec, c'est la *Charte de la langue française*, adoptée le 26 août 1977 par l'Assemblée nationale, qui accorde, à la Commission de toponymie, non seulement une compétence générale, mais aussi des devoirs et des pouvoirs en matière de toponymie, dont le devoir spécifique mais non exclusif d'officialiser les noms de lieux. Nous reviendrons plus loin sur la question des diverses juridictions toponymiques au Québec, mais examinons d'abord les devoirs et pouvoirs conférés par la *Charte de la langue française* à la Commission de toponymie.

1.1. Les devoirs et les pouvoirs conférés par la Charte

Le paragraphe d de l'article 125 de la *Charte de la langue française* stipule que « La Commission doit officialiser les noms de lieux ». Cet énoncé est très clair en terme de responsabilité. Par cette clause, la Commission de toponymie se voit confier, par le législateur, et d'une façon non équivoque, la responsabilité d'accorder le statut officiel aux toponymes qu'elle approuve. Toutefois, la loi ne définit pas l'officialisation, pas plus d'ailleurs qu'elle ne précise ce qu'est un nom de lieu. Les énoncés suivants se situent donc au niveau des interprétations juridiques et administratives.

Dans sa recherche d'une définition de l'officialisation, la Commission de toponymie proposait, dès 1978, cette définition :

« L'acte par lequel la Commission de toponymie choisit un nom et la forme dans laquelle ce nom doit s'écrire. L'officialisation se fait par la publication du nom dans la *Gazette officielle du Québec* (...). L'expression « noms de lieux officiels » est réservée aux noms de lieux approuvés par la Commission et publiés dans la *Gazette officielle* ».

Plus tard, en 1983, dans le cadre de l'adoption d'un règlement sur les noms de voies de communication, la Commission acceptait la définition suivante :

« Officialisation : la déclaration du caractère officiel d'un odonyme choisi ou approuvé par la Commission de toponymie en vue de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* avec les effets prévus à l'article 128 de la Charte de la langue française ».

Dans ce dernier énoncé, il est question d'odonymes parce que le projet de règlement vise essentiellement les noms de voies de communication, mais il faut retenir que la définition est valable pour tous les autres types de toponymes.

L'analyse de ces deux définitions de l'officialisation permet de dégager deux constantes au niveau des interprétations juridiques et administratives que la Commission de toponymie véhicule : premièrement, la Commission a le pouvoir de choisir et d'approuver les toponymes dans les

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé « Toponymie québécoise Questions d'ensemble II » (14 juillet 1984).*

formes et selon les normes et les règles d'écriture qu'elle a elle-même édictées; deuxièmement, la Commission est consciente que le caractère officiel de la nomenclature géographique n'atteint toute sa portée qu'après la publication de cette dernière dans un organe officiel de diffusion. On constate donc que la Commission de toponymie exerce son pouvoir d'officialisation d'une façon intimement liée à trois de ses pouvoirs:

- *pouvoir normatif*: (art. 125 a: « La Commission doit établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux. »);
- *pouvoir réglementaire*: (art. 126 b: « La Commission peut faire des règlements sur les critères de choix des noms de lieux, sur les règles d'écriture à respecter en matière de toponymie et sur la méthode à suivre pour dénommer des lieux et pour en faire approuver la dénomination. »);
- *pouvoir de contrôle*: (art. 128: « Dès la publication à la *Gazette officielle du Québec* des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation. »). Toutefois, on constatera que cette clause n'accorde à la Commission de toponymie un pouvoir de contrôle que sur les médias à caractère public et administratif et sur ceux à caractère éducatif.

Ces rapports intimes entre les différents pouvoirs accordés à la Commission sont relativement faciles à comprendre lorsque le pouvoir de désignation toponymique se situe exclusivement au niveau de la juridiction de la Commission de toponymie. Or, il existe des pouvoirs de désignation toponymique qui sont de juridiction partagée ou concurrente avec d'autres organismes et même, pour certaines entités administratives, de juridiction extérieure à la Commission de toponymie. Abordons immédiatement ces questions afin de dégager d'une façon plus détaillée la notion d'officialisation.

1.2. Les autres juridictions toponymiques

D'autres instances administratives possèdent, en vertu de leur loi constitutive, un pouvoir de désignation toponymique. Ces désignations revêtent évidemment un certain caractère officiel, mais il y a lieu d'apporter des précisions sur le rôle dévolu à la Commission de toponymie dans ces cas.

En ce qui regarde les juridictions toponymiques qui appartiennent à d'autres organismes de l'Administration, notons au départ que la Commission de toponymie peut en tout temps exercer son pouvoir d'avis en vertu de l'article 126 a) de la *Charte de la langue française*: « La Commission peut donner son avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie ». Encore une fois, cela permet évidemment à la Commission de promouvoir les critères de choix et les règles d'écriture qu'elle préconise. Sur le plan de l'officialisation, dans ces cas, la Commission de toponymie doit également intervenir si elle veut que s'appliquent, par la suite, les effets juridiques énumérés par l'article 128 de la *Charte* et cela, en publiant elle-même à la *Gazette officielle du Québec* les toponymes approuvés par ces autres organismes. Donc l'officialisation toponymique au sens de la *Charte de la langue française*, par voie de publication à la *Gazette officielle*, est une opération qui relève exclusivement de la Commission de toponymie, ce qui lui permet, par la suite, d'exercer son travail de contrôle de la même façon qu'elle le fait pour les toponymes sous sa juridiction exclusive.

C'est ici, d'ailleurs, que le pouvoir réglementaire de la Commission entre en jeu, se rattachant du même coup au pouvoir d'officialisation. En effet, ce pouvoir réglementaire n'aurait pas de sens sans l'existence du pouvoir d'officialisation réservé à la Commission. Ainsi, le refus d'officialisation en vertu d'un règlement constitue une sanction mise à la disposition de la Commission lorsque les noms de lieux proposés par une instance concurrente ne sont pas conformes aux critères de choix et aux règles d'écriture édictées par elle. On comprendra, toutefois, que ce mécanisme complexe d'officialisation de certains toponymes en situation de juridiction concurrente, telle que voulue par le législateur, n'a pas pour but d'instituer une forme de police des noms de lieux, mais plutôt de permettre à la Commission de toponymie de jouer pleinement son rôle de « leadership » en matière de toponymie au Québec.

Voilà donc ce qu'il y avait à dire en ce qui concerne la notion d'officialisation des noms de lieux au Québec et comme on l'a vu, cette notion ne peut pas faire abstraction des autres devoirs et pouvoirs de la Commission de toponymie. Ces explications s'avéraient indispensables pour la bonne compréhension de la deuxième partie de cet exposé qui tentera de distinguer les différents types de statuts que peuvent porter les toponymes: officiel et autres.

Pour terminer cette première partie, résumons de la façon suivante. Tout toponyme, pour

comporter le statut officiel au sens de la *Charte de la langue française*, doit avoir été approuvé par la Commission de toponymie ; et la portée de cette sanction n'a vraiment de sens qu'après la publication de ces noms à la *Gazette officielle du Québec*.

2. LES DIVERS TYPES DE STATUTS DES TOPONYMES

La notion d'officialisation que nous venons de développer est particulière au Québec en ce sens qu'elle est basée sur un texte législatif. Elle permet aussi de dégager la définition de toponyme officiel au sens de la *Charte de la langue française*, ce qui laisse sous-entendre que le caractère officiel d'un toponyme peut également être consacré par une autre autorité qui a reçu un pouvoir explicite en vertu d'une autre loi. Retenons toutefois que la *Charte de la langue française* confie à la Commission de toponymie un pouvoir de portée générale, alors que les autres lois accordent des pouvoirs de portée spécifique dans des secteurs d'activités bien précis relevant d'organismes de l'Administration. Les définitions des différents types de toponymes que nous allons maintenant analyser, en regard de leurs statuts, sont celles qui découlent exclusivement du travail de la Commission de toponymie. Ces statuts correspondent pour la plupart à des étapes du traitement toponymique. Nous aborderons donc, dans l'ordre, le toponyme sans statut, le toponyme officiel, la variante diffusée, la variante et enfin, le toponyme conservé comme renseignement. On constatera par ailleurs, que l'ordre est chronologique par rapport aux phases du traitement toponymique.

2.1. Le toponyme sans statut

La naissance d'un toponyme survient généralement bien avant que ce dernier ne se voit consacré officiellement par l'autorité toponymique. Des centaines de milliers d'entités géographiques du Québec portent des noms alors qu'à peine plus d'une centaine de milliers ont vu leurs dénominations consacrées officiellement. En effet, quoi de plus naturel pour l'Homme que de désigner les lieux qu'il fréquente.

Il le fait d'ailleurs pour des raisons d'abord pratiques et ce n'est que par la suite que ces gestes viennent enrichir son patrimoine culturel. Le toponyme sans statut est donc le toponyme naturel dans sa forme choisie et utilisée par les populations locales. Il existe à l'état brut et c'est ainsi que les enquêteurs toponymiques le recueillent en visitant les différents territoires. À la Commission de toponymie, cette étiquette de « toponyme sans statut » prévaut jusqu'à la phase de traitement. Ce n'est qu'après cette dernière étape qu'il se voit accoler une autre étiquette correspondant à l'un ou l'autre des statuts qui seront expliqués plus loin. Notons d'ailleurs, au passage, qu'une même entité géographique peut porter plusieurs noms et que ceux-ci constituent autant de variantes qu'il y a de formes toponymiques pour une même désignation.

Certains spécialistes ont tendance à distinguer « toponyme » de « nom géographique » ou « nom de lieu ». Ils préfèrent conserver le terme « toponyme » pour exprimer le caractère officiel d'une désignation. Il s'agit là, toutefois, d'une question de terminologie que je laisserai, à d'autres intervenants, le soin de traiter.

Le toponyme naturel, une fois inventorié par la Commission de toponymie, est qualifié aussi de « toponyme en usage ». Évidemment, dans la très grande majorité des cas, les toponymes dont l'usage est bien établi ont préséance, lors de la phase d'officialisation, en autant qu'ils ne dérogent pas aux autres critères de choix. Dans les cas d'usages parallèles, une préférence est accordée à la forme qui contrevient le moins aux nombreux principes toponymiques et aux règles d'écriture édictées par la Commission de toponymie.

2.2. Le toponyme officiel

Un toponyme officiel est celui qui est passé par les étapes d'inventaire, d'analyse, de normalisation et qui est choisi et retenu, par la Commission de toponymie, pour désigner officiellement un lieu et cela, dans une forme unique, d'abord quant au choix de la langue dans laquelle le nom de lieu est consacré, mais aussi quant au choix des éléments générique et spécifique du toponyme et quant à la manière d'écrire les différents éléments du nom.

La Commission de toponymie fait du principe de la désignation unique pour un même nom la pierre angulaire de sa politique toponymique générale et ce, en conformité à la recommandation 4-C de la première *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques* (Genève 1967).

Un toponyme devient officiel au moment même de la prise de décision par les membres de la Commission de toponymie. Toutefois, l'on sait que l'officialisation n'atteint véritablement toute sa portée qu'au moment de la publication des toponymes dans l'organe officiel de diffusion qu'est la *Gazette officielle du Québec*. Dès lors, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes

parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation. Pour qu'un toponyme devienne obligatoire au sens de la *Charte de la langue française*, il doit être approuvé par le ministre de l'Éducation. Pour qu'un toponyme devienne obligatoire au sens de la *Charte de la langue française*, il doit être approuvé par la Commission de toponymie et publié à la *Gazette officielle du Québec*, même s'il a reçu préalablement une première sanction par un organisme de l'Administration habilité.

Bref, un toponyme officiel est un nom de lieu qui constitue la seule forme officielle désignant une entité géographique.

2.3. La variante diffusée

Une variante diffusée est un nom de lieu qui n'a pas de statut officiel même si ce nom est publié à la *Gazette officielle du Québec*. La publication de ces noms dans l'organe officiel de diffusion a comme fonction de prévenir l'utilisateur des récents changements intervenus dans la nomenclature géographique officielle, suite à des décisions de la Commission de toponymie, et de mettre l'utilisateur sur la piste des nouveaux toponymes officiels.

Jusqu'en 1982, la Commission a publié les toponymes officiels et les variantes diffusées dans une liste unique, selon l'ordre alphabétique, et cela, tant dans la *Gazette officielle du Québec* que dans le *Répertoire toponymique* édité en 1979. Cela avait l'avantage de n'offrir qu'une seule source de renseignement à l'utilisateur de ces documents. Toutefois, la Commission a cru préférable, à partir de 1983, de publier les toponymes officiels et les variantes diffusées dans des listes distinctes. L'édition spéciale de la *Gazette officielle* de 1983, présentant les plus récentes décisions de la Commission de toponymie, comporte en effet plusieurs chapitres dont le premier est réservé aux seuls toponymes officiels et un autre contenant uniquement les variantes diffusées. Ces dernières n'apparaîtront qu'une seule fois dans la *Gazette officielle*, indiquant ainsi, qu'au cours de la dernière année écoulée, chacun de ces toponymes a perdu son statut officiel au profit d'une autre forme plus en usage. Dans ce cas, pour chacune des entrées, on indique un renvoi à la nouvelle forme officielle. Le principal avantage de cette présentation en deux listes distinctes est de minimiser la confusion possible entre les deux types de statut.

2.4. La variante

La variante (non diffusée) est aussi une forme non officielle d'un nom de lieu. Elle témoigne d'un certain usage mais non le plus répandu et elle est inscrite sur les fiches toponymiques de chacun des toponymes officiels, à des fins de conservation. Les variantes ne sont pas publiées à la *Gazette officielle du Québec*, mais pourraient faire l'objet de répertoires toponymiques futurs ou de chapitres de ces répertoires dans le but de renseigner davantage l'utilisateur et de le mettre aussi sur la piste des toponymes officiels. Notons, ici, qu'une variante diffusée prend le statut de variante (tout court) aussitôt faite sa publication à la *Gazette officielle du Québec*. La variante peut provenir d'une source cartographique en circulation ou d'édition ancienne ou encore, d'une source verbale. La variante peut également être une forme officielle dont les constituants sont permutés afin de faciliter le repérage dans la classification alphabétique. Elle peut finalement être une forme dont la différence avec sa correspondante officielle est la présence d'un générique dans une autre langue que le français.

Les variantes reflètent un aspect fondamental du phénomène toponymique. Elles constituent la preuve indéniable que la toponymie tire ses origines du peuple. En effet, chaque population locale et chaque groupe ethnique ont leur façon propre de désigner les lieux qu'ils connaissent et qu'ils habitent, ce qui donne naissance à de multiples désignations pour une même entité ou encore, à des formes d'écriture différentes pour un même nom.

Les variantes sont donc des toponymes pour lesquels on a constaté un certain usage, encore actuel dans la plupart des cas. C'est la caractéristique principale de la variante par rapport au toponyme conservé comme renseignement. Elles témoignent d'un usage parallèle pour désigner une même entité géographique. Elles constituent, par ailleurs, une source de renseignements irremplaçable pour les fins de la recherche historique, permettant l'analyse de l'évolution toponymique récente ou actuelle.

2.5. Le toponyme conservé comme renseignement

Toute personne interrogée ou tout document consulté permet de recueillir des informations toponymiques. Certaines de ces données attestent de l'existence, à un moment quelconque de l'histoire, de formes toponymiques révolues ou très peu en usage. Ces paléotoponymes

sont particulièrement le fruit de recherches documentaires à partir de cartes anciennes ou de fonds d'archives et ils sont scrupuleusement conservés sur les fiches toponymiques de la Commission. En langage opérationnel, ces toponymes anciens prennent le statut de « toponyme conservé comme renseignement ». Comme pour les variantes, mais à un niveau de profondeur historique plus grand, ces « renseignements » constituent une source indispensable pour la recherche toponymique.

Voilà donc en quelques paragraphes les caractéristiques particulières et les distinctions fondamentales des différents statuts des toponymes compilés par la Commission de toponymie. Ces diverses appellations sont nécessaires en raison de la nature administrative de notre travail. Évidemment, le spécialiste ou l'utilisateur professionnel a besoin de connaître ce jargon toponymique qui couvre une gamme encore beaucoup plus étendue de termes propres à cette discipline. Toutefois, il est bon de se rappeler que pour le citoyen ordinaire, un nom de lieu est avant tout une expression utilisée pour localiser spatialement les entités géographiques dans ses communications avec les autres et que ces phénomènes, par ricochet, contribuent à enrichir son patrimoine culturel. C'est aussi l'occasion, en ce qui concerne les désignations actuelles ou récentes de rappeler l'histoire de son coin de pays et de ses ancêtres.

3. LA DIFFUSION DES TOPONYMES OFFICIELS

En vertu du paragraphe e) de l'article 125 de la *Charte de la langue française*, « la Commission doit diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec ». De plus l'article 127 stipule que « les noms approuvés par la Commission au cours de l'année doivent faire l'objet de publication au moins une fois l'an à la *Gazette officielle du Québec* ». Notons que cette responsabilité de diffuser tous ces toponymes officiels incombe uniquement à la Commission de toponymie.

3.1. La Gazette officielle

L'obligation de publier, au moins une fois l'an, à la *Gazette officielle* n'existait pas comme telle avant l'adoption de la *Charte de la langue française* en 1977, créant la Commission de toponymie en remplacement de la Commission de géographie qui existait, elle, depuis 1912. Toutefois, la Commission de géographie a jugé bon d'instaurer cette pratique, et dès 1969, elle l'a fait sur une base assez régulière. Le tableau suivant présente le portrait statistique à la fin de l'année 1983 des toponymes officiels et des variantes diffusées, regroupées selon l'année de leur publication.

Gazette officielle	Toponymes officiels	Variantes diffusées
15 mars 1969	29 575	7 636*
6 novembre 1971	4 489	626
24 août 1972	5 297	556
5 mars 1974	7 389	319
8 août 1977	9 338	1 681
7 octobre 1978	7 976	1 038
2 août 1980	2 546	189
8 août 1981	4 699	1 004
18 décembre 1982	9 101	1 915
17 décembre 1983	12 016	697
Total	**92 426**	**15 661**

* Consolidation de toutes les décisions toponymiques antérieures.

3.2. Le Répertoire toponymique

Afin de regrouper dans un même ouvrage la nomenclature géographique officielle, la Commission de toponymie a publié en 1979 le Répertoire toponymique du Québec, ce qui constituait la deuxième liste exhaustive des noms de lieux officiels du Québec, la première ayant été publiée en 1969 par la Commission de géographie sous le titre de *Répertoire géographique du Québec*.

Le dernier répertoire contient environ 75 000 toponymes officiels et variantes diffusées et il représente une consolidation de toutes les décisions toponymiques jusqu'à la fin de l'année 1978. C'est donc là, pour la Commission de toponymie, un ouvrage important qui satisfait grandement tous les utilisateurs.

3.3. Les perspectives d'avenir

L'édition de 1979 du *Répertoire toponymique* est actuellement épuisée et la Commission de toponymie s'apprête, en collaboration avec l'Éditeur officiel du gouvernement du Québec, à rééditer l'ouvrage. Toutefois, la Commission est consciente qu'une mise à jour serait grandement appréciée et elle a l'intention de publier, probablement au cours de la prochaine année, un ensemble de répertoires sectoriels regroupant, chacun, des toponymes de même nature, soit par le statut, soit

par groupes d'entités. Toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées au sujet de ces futures publications, mais, prédire qu'il y aura un répertoire odonymique rassemblant les noms de voies de communications, un autre réservé aux entités naturelles, un autre pour la toponymie des entités administratives, un autre contenant la toponymie autochtone, etc.

En ce qui concerne la publication à la *Gazette officielle*, la Commission envisage la possibilité de publier dans cet organe de diffusion à un rythme plus soutenu qu'une fois l'an. Cela sera possible par la mise en opération prochaine d'un système informatisé plus sophistiqué. Ce système devrait permettre également de communiquer plus rapidement la mise à jour de la toponymie officielle aux organismes clients de la Commission.

Voilà donc en résumé ce qu'il y avait à dire sur certaines particularités de la fonction d'officialisation des toponymes, laquelle représente le noyau de l'action de la Commission de toponymie et sa principale raison d'être.

Cartographie historique et toponymie au XVIII[e] siècle en Nouvelle-France*

JEAN-MARC GARANT

Le XVIII[e] siècle fut le siècle de la recherche scientifique pour toute l'Europe. Avec le ministre de la Marine, Maurepas, la France aussi sera préoccupée par cet esprit de recherche. Les expéditions en Laponie et au Pérou sont aussi importantes que les recherches des La Vérendrye dans l'Ouest canadien.

C'est le cartographe-hydrographe Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772) qui sera le maître-d'oeuvre du ministère pour sa colonie nord-américaine. Ce dernier n'est jamais venu en Nouvelle-France, tout comme les principaux cartographes européens. Néanmoins, il va donner, pour sa période, les meilleures cartes, tant hydrographiques que géographiques, qu'on peut trouver sur tout le continent.

À la suite de la carte de Guillaume De l'Isle en 1703, on ne trouve pratiquement aucune carte de la Nouvelle-France qui ne soit de quelque qualité avant celles de Jacques-Nicolas Bellin. En effet c'est pratiquement quarante ans d'inactivité cartographique qui suit la carte de De l'Isle. Mais l'esprit de recherche qui s'était manifesté depuis le début du XVIII[e] siècle va suivre son cours.

Ce mémoire se veut un résumé sur la topographie des cartes de la Nouvelle-France tel que Bellin l'a conçu depuis Paris.

Depuis 1731, et certes plusieurs années auparavant, Jacques-Nicolas Bellin avait déjà débuté sa cueillette de données. Nous avons retrouvé, à la Bibliothèque Nationale de Paris un manuscrit de plus de 600 folios contenant ses recherches. Bellin y a consigné les données géographiques qu'il a précisées. C'est la première fois qu'on possède avec autant de détails la méthode utilisée pour constituer ou refaire une carte. Bellin travaille au Dépôt des cartes et plans du ministère. Il a donc accès à tous les journaux de bord, tous les rapports, toute la correspondance de ces archives. De plus, il contrôle, dès 1737, les nombreux plans qui sont régulièrement expédiés du dépôt. Lorsqu'il devient ingénieur-hydrographe-cartographe en 1744, il possède, en plus de son art, un des plus riches dépôt de cartes et plans originaux de l'Europe.

Bellin a lu beaucoup. Il n'a rien laissé au hasard. Il a tout noté. Son manuscrit ***Instructions et Remarques pour la Navigation...*** constitue son ***Vade Mecum*** pour les cartes qu'on lui commandera de produire pendant les 30 prochaines années.

À l'étude de ce manuscrit, on remarque que Bellin a divisé chaque région d'une carte, puis subdivise et ainsi en autant de secteurs et de sous-secteurs qu'il a jugé nécessaire. D'autres séries d'archives font allusion à d'autres « billetons » qui ont alimenté l'auteur avant de produire une carte. Si une région particulière est obscure, Bellin tente de remonter le plus loin possible afin d'éclaircir et d'apporter le plus de détails possible. Si rien ne peut être retracé, il attend. Contrairement aux cartes élaborées et où l'on complétait les vides par des approximations, Bellin recherche la vérité. Ses cartes sont ainsi beaucoup plus précises.

Dès les premiers documents cartographiques que Jacques-Nicolas Bellin nous livre sur la Nouvelle-France on sent cette nécessité d'y voir le connu. Lorsque F.-X. de Charlevoix produit son ***Histoire et description de la Nouvelle-France***, Bellin prend 19 pages pour y expliquer ses cartes. La lecture de ses ***Remarques... sur les cartes*** ainsi que des nombreux autres écrits sur toutes les cartes les plus importantes qu'il va donner jusqu'à ses éditions posthumes, toutes nous font remarquer la précision, la clarté et le détail qu'il recherche toujours.

Son association aux éditeurs et auteurs qui traitent des questions des découvertes font voir Bellin toujours en quête de nouvelles précisions. Au service du roi, au service du ministère de la Marine, au service des marins, voilà pourquoi Bellin publiait ses cartes tantôt à Paris, tantôt à

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie et les autres disciplines (14 juillet 1984).*

Versailles, il ne cesse de produire tant sur la Nouvelle-France que partout ailleurs dans le monde.

Il publie trois atlas: en 1751 *l'Atlas Maritime*, en 1753, il donne sa version du *Neptune François* et en 1764, à son apogée, il produit le *Petit Atlas Maritime* en 5 tomes. Malgré cette production plus intense, Bellin contribue aux travaux de Prévost d'Exiles. *L'histoire Générale des Voyages* est parsemée de cartes et de notes par l'ingénieur-hydrographe de la marine, cela même une décennie après sa mort.

La production de Jacques-Nicolas Bellin est donc très significative. Nous avons repéré, à ce jour, plus de 100 cartes et plans décrivant la Nouvelle-France et l'Amérique septentrionale entre 1743 et 1804. De plus, il a participé à l'élaboration de plans et de cartes étrangères et a permis qu'on utilise ses cartes pour éditer des cartes étrangères. Les Anglais y ont beaucoup puisé.

Jacques-Nicolas Bellin a mis près de 20 ans à devenir un ingénieur-hydrographe. Il est très exigeant lorsqu'il recherche et utilise les sources mises à sa disposition. Son souci de reprendre les cartes pour lesquelles il a reçu de nouvelles informations témoignent de sa valeur et de son intégrité.

1. ÉTUDE DES CARTES

L'étude des cartes pour leur valeur topographique nous révèle encore plus le talent de Jacques-Nicolas Bellin. Au XVIII[e] siècle, il sera, selon nous, le seul à produire des cartes qui reproduisent aussi fidèlement la colonie française. Pour mieux faire comprendre toute la portée des cartes de Bellin nous allons diviser l'étude en quatre parties: le nord du Québec, le golfe du Saint-Laurent, le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires et enfin le reste de l'Amérique française au XVIII[e] siècle. Pour la compréhension du texte nous indiquons entre parenthèses les noms actuels des toponymes et entre guillemets les simples distinctions orthographiques.

1.1. Le Nord du Québec

Il ne faut pas oublier que les Français sont absents du Grand Nord canadien. Depuis le traité d'Utrecht, c'est un vaste territoire anglais que la Compagnie de la Baie d'Hudson s'est attribué. Dès sa première carte, Bellin reprend les découvertes d'Ellis. C'est ainsi que *l'île Barren* (*Southampton*) apparaît sur cette carte mais dès 1757, il la situe mieux, car il possède le rapport des découvertes de Middleton effectuées en 1746. C'est pour cette raison que les îles « *la douzaine du boulanger* » en 1744 sont devenues « *Bakers Dozen* » en 1777.

Si le *Fort Richemont*, à l'entrée de la *Baie de James* est aussi tiré des mêmes sources, Bellin conserve une double identification au *cap Smith* ou *Cap du Forgeron* d'une traduction facile. Le français et l'anglais sont entrecoupés de mots Inuit. Les *îles des Ours*, *The Twins*, *Agamaki* ou *Viners* (Akimiski) devraient se retrouver plus près de la *rivière Equam*.

Sur la terre ferme, Bellin collationne tant de données sur les nombreuses rivières, ainsi que sur leurs sources, qu'il en élimine plusieurs qu'on retrace sur les cartes anglaises et hollandaises même des années après les meilleures cartes françaises. La rivière *Slude* (*Pichibourini*) est trop au nord de la *Nemiscou* ou *Rupert* laquelle rejoint presque le lac *Mistassin* que Bellin déplace de 5° trop à l'ouest.

Un peu plus au sud, la rivière des *Iroquois* (*Broadback*) devrait se jeter non dans la baie mais plutôt dans la rivière des *Français*. Bellin erre et mélange les rivières *Louis* ou *Monsoni* ou *Moose* et une rivière *Peré*, *Perray* ou *Perré* qui n'existe pas. Seule la rivière *Ouitchidechouan* ou *Sainte-Anne* ou *Albani* descend vers la baie en venant de l'ouest. D'ailleurs Bellin fait porter cette rivière jusqu'au *lac Nipigon* par ses affluents.

C'est une région qui est appelée à recevoir encore beaucoup d'informations et Bellin y laisse de grands espaces en blanc. S'il n'est pas sûr du tracé du *détroit de Davis* il le mentionne et il en va de même pour le *détroit de Belle-Isle* plus au sud.

1.2. Le golfe du Saint-Laurent

Ce sont les îles qui nous intéressent surtout, soit *Anticosti*, *de la Madeleine*, *de Brion*, *des Oiseaux*, et *Saint-Paul*. Toutes ces îles ont été reconnues depuis très longtemps par les navigateurs. Ce que Bellin précise c'est la position géographique de ces îles.

Si l'île d'*Anticosti* est placée avec beaucoup plus d'exactitude que sur toutes les cartes précédant le XVIII[e] siècle, il n'en va pas de même pour toutes les autres îles. Les îlots *De Brion* et *des Oiseaux*, par les nombreuses reconnaissances des navires, sont situées avec beaucoup d'exactitude. Par contre, les *îles de la Madeleine* n'ont jamais été bien cartographiées et Bellin n'améliorera pas la situation. La palme d'une erreur re-

vient à l'*île Saint-Paul*. En 1744 Bellin la situe près de *Terre-Neuve* et vingt ans plus tard, il la déplace vers l'*île Royale* (du *Cap Breton*) de telle sorte qu'elle y est trop près. Le danger de cette île dans le détroit aurait dû demander une meilleure description cartographique.

1.3. Délaissement

Si nous oublions les cartes qui décrivent toute cette partie située à l'est de l'Amérique c'est pour se consacrer beaucoup plus aux cartes qui concernent plus spécifiquement le *Québec*. Mais il ne faut pas oublier la querelle relative aux localisations de l'*Acadie*. Les limites de la France sont très restrictives puisque l'*Acadie* se trouve confinée à la partie est de l'actuelle *Nouvelle-Écosse*. Par opposition, les Anglais ont voulu faire reconnaître à l'*Acadie* une très grande étendue de terrain. En effet, on imagine une ligne depuis l'embouchure de la rivière *Sainte-Croix* — celle du *Maine* — et qui monte jusqu'au fleuve *Saint-Laurent* qu'elle rejoint à un mille ou 1,6 km de la côte sud. Cette ligne de démarcation suit le fleuve jusqu'à Gaspé pour alors englober la péninsule de la *Gaspésie* et toutes les terres entre le golfe et cette limite terrestre. Jacques-Nicolas Bellin saura bien démontrer par une carte en 1755, que ces limites anglaises sont trop injustes. Mais revenons au *Québec* même si cette étude de l'Acadie serait très intéressante.

2. LES CARTES DU QUÉBEC OU DE LA NOUVELLE-FRANCE PROPREMENT DITE

Nous diviserons cette partie en trois: soit la côte-nord, puis la côte sud du fleuve Saint-Laurent puis l'ouest de la colonie.

2.1. La côte nord du Saint-Laurent

Il nous faut encore diviser cette terre en sections plus petites afin d'en mieux saisir l'importance.

2.1.1. Depuis le Grand Mécatina jusqu'à la pointe des Monts

Entre 1744 et 1764 Bellin change graduellement la forme de la côte pour lui donner le relief tel qu'il existe de nos jours. Depuis l'*île Mécatina* jusqu'à *Natasquan* la côte se redresse. Ce qui était un cap fort avancé en 1744 est devenu en 1764 une côte parsemée de nombreuses îles jusqu'au *cap Mont-Joli*, c'est-à-dire *Natashquan*. Plus à l'ouest jusqu'à la *pointe des Monts* la côte subit aussi une transformation valable. C'est sur une carte manuscrite de 1752 qu'on retrace la meilleure orientation de la côte. Mais c'est sur une carte générale que Bellin indique la baie de *Moïse* pour la première fois.

Jusqu'à la passe de *Mingan*, Bellin n'a pas beaucoup d'informations. Après le passage du navire *La Diane* en 1755, le cartographe possède suffisamment de données précises pour tirer une carte de la rade de *Mingan*. Si Bellin y oublie l'*île aux Fraises*, il positionne avec exactitude les îles au *Bouleau*, *Texayaouskae* et *Longue Pointe*.

Sur la côte s'échelonne jusqu'au *Sept-Isles* un grand nombre de rivières dont certains noms nous sont restés: *Manitou*, *Saint-Jean* et « *Moisie* ».

La baie de *Sept-Îles* et ses environs est copiée de la carte de M. Deshayes de 1686. Bellin corrige le tout en 1761 car les Anglais ont publié une meilleure carte en 1760. Malheureusement on n'identifie qu'une seule île: *Corassol* (*Caroussel*), qui conserve sa résonance espagnole ou basque d'antan. Face à la baie de Sept-Îles Bellin identifia l'île *Caouy* (*Cawee*) mais il oublia de nommer la pointe *Sproule* tout près de celle-ci. L'île aux *Oeufs* que les marins venaient fréquemment reconnaître avant de quitter le fleuve est bien située au sud de cette *pointe aux Anglais*.

En dernier lieu, la *Pointe de la Trinité* de 1744 devient *pointe des Monts Pelés* en 1761 alors que le nom de la *Trinité* est donné à une autre pointe au nord de celle-là.

2.1.2. Depuis la pointe des Monts jusqu'au Saguenay

La toponymie de la côte va subir plusieurs variations pendant le XVIII[e] siècle. De plus en plus, les noms sont plus précis et Bellin identifie un très grand nombre de lieux.

Nous y reconnaissons entre 1744 et 1764 des noms tels *Pointe à la Croix* (*Cap Saint-Nicolas*), *Manicouagan*, tant la batture, la pointe que la rivière, la *pointe du Naufrage* (*à Michel*), la pointe de *Mille Vaches* (*Portneuf*), *Lesquemin*, Les *Bergeronnes* et *Tadoussac*.

Certains noms semblent indécis dans l'esprit de Bellin. Entre 1744 et 1764 la rivière *Manicouagan* devient *Sainte-Margueritte* (sic) et même *Noire* alors que le toponyme indien y est conservé sur pratiquement toutes les cartes. Les noms sont très pittoresques.

2.1.3. Le Saguenay

Le fjord a été divisé en trois sections distinctes, soit la rivière elle-même jusqu'à la *grande Ance* (sic), la rivière « *Chekoutimi* » et la décharge du lac *Saint-Jean*.

Jacques-Nicolas Bellin ne connaît pas beaucoup le territoire de sorte qu'il oublie beaucoup de lacs à l'ouest. Entre la *Trinité* (*Éternité*) et la *Grande Ance* (sic) on devrait retrouver plusieurs lacs. Ces lacs devraient rejoindre la rivière *Ouabouchkagama* (Ha-Ha) de sorte que le *Portage à l'anguille* soit plus à l'ouest.

La rivière et le lieu appelés *Chekoutimi* devraient être plus près l'un de l'autre. Sur la carte de 1744, le lieu est trop à l'intérieur des terres. Bellin donne beaucoup d'importance au village ainsi qu'à la rivière *Kinogami*. Le lac du même nom est trop à l'ouest avec la rivière *Penaouetich* qui sort du petit lac sans nom tout à l'est. Il semble que ce lac soit le lac *Kenogami* et que Bellin a erré quant aux localités.

La troisième partie, donc la décharge du lac et le lac *Saint-Jean* lui-même sont très bien représentés. On déplore que la rivière *Popistachois* n'existe pas.

Au nord du lac *Saint-Jean*, les lacs *Mistassini* et *Albanel* sont les deux points les plus importants. Jusqu'en 1752, c'est le 74^{e} degré de longitude qui coupe les lacs alors qu'en 1755 c'est le 75^{e} degré, ce qui est plus près de la réalité. Ses informations, il les tenait du P. Laure, qui, en 1731, avait donné « une carte fort curieuse », et remplie d'un très grand détail, dont l'original est au Dépôt »[1].

2.1.4. Depuis le Saguenay jusqu'à Québec

C'est surtout deux cartes qui vont nous servir, celle de 1757 et l'autre de 1764. Si l'on oublie le fait que l'orientation générale des cartes est à refaire, la toponymie y est très précise. C'est une question de calligraphie qui désoriente quelque peu mais elle suit alors la pratique du XVIII^{e} siècle.

Ainsi l'*Échafaut aux Basques*, La *Malbaye*, le cap aux *Oies*, la baie *Saint-Paul, Pointe-au-Pic* et la *Petite-Rivière* (*Sainte-Irénée*) sont déjà des postes et des villages peuplés et figurent au catalogue toponymique du temps.

Il ne persiste que quelques anomalies cartographiques qui font que la ferme *Saint-Joachim* est trop éloignée du cap *Tourmente*. D'ailleurs Bellin semble identifier difficilement les caps *Tourmente* et *Rouge* et la *Montée du Lac*. Une autre anecdote, la hauteur des chutes ou du *Sault de Mémorancy* qu'il fait de 65 ou 80 pieds français alors qu'elle est approximativement de 52 mètres.

Quant à la région immédiate de la ville de Québec on retrouve plusieurs plans faits par Bellin. Cette partie du continent étant la plus connue à Paris, l'auteur en trace toujours très fidèlement les pourtours. Chaque nouveau plan ne fait que préciser des détails utiles pour les navigateurs, le haut-fond devant la ville.

2.1.5. Depuis Québec jusqu'à Montréal

Les marins ne viennent pas jusqu'à Montréal. Bellin n'a pas les informations nécessaires. C'est une carte manuscrite de 1752 qui est la plus précise quant aux données géographiques. Autre région très achalandée par la population, elle est donc, topographiquement, très bien représentée. Sur le plan toponymique, seuls des changements mineurs sont créés, tel *Portneuf* qui est situé face à *Sainte-Croix*, à l'embouchure de la rivière *Jacques Quartier*. Sur la carte de 1764, Bellin place *Bécancourt* à deux sites distincts. Il y a donc très peu à dire.

Il en va de même pour la carte de Montréal et de ses environs. Bellin ne dispose pas de sources émanant du ministère de la Marine. Il se fie aux autres cartes manuscrites ou publiées.

2.2. La côte sud du Saint-Laurent

Contrairement à la côte nord, il y a très peu à dire sur la côte sud si ce n'est la région immédiate de Québec. C'est cette région qui est la plus peuplée et Bellin s'y reporte le plus. Les autres parties sont presque oubliées.

2.2.1. Depuis Gaspé jusqu'au Bic

Jacques-Nicolas Bellin nous a laissé quatre cartes qui décrivent avec assez de précision la côte sud du fleuve. La toponymie a subi très peu de variations.

Gaspé n'est pas indiqué même si dans ses remarques Bellin lui fait une bonne description. Sur ses cartes l'auteur n'oublie pas les îles *Bonaventure, Percée, Plate,* ni les baies *Morues* (Mal), les quelques lieux habités varient d'une carte à l'autre mais tous les toponymes sont dans l'ordre malgré quelques erreurs. Par exemple, la rivière des *Monts-Louis* est trop éloignée de la rivière au *Grand-Male* et en 1757, Bellin oublie de

marquer le cap *Sainte-Anne*. Si l'île du *Bic* est très bien localisée, il a oublié *la Biquette* et l'île *Saint-Barnabé* est démesurément trop grande.

2.2.2. Depuis le Bic jusqu'à Lévis

L'orientation générale de cette côte est à refaire car le coude que Bellin fait au fleuve face à *Cacouna* est à repenser. Mais, sauf cette exception, le cartographe précise ses sources pour donner une carte et une toponymie exactes des lieux. Il y a peu de postes avant *Lévis* et Bellin en précise la localisation. Ainsi près de la rivière des *TroisPistoles*, on retrouve le *Poste* en 1761 et *Rioux* en 1764, noms antérieurs aux *Trois-Pistoles*. Autour de *Cacona*, l'île *Verte*, *Rivière-du-Loup* et *Grande Ance* (sic) Bellin sème le doute. Il inverse et double les lieux selon les cartes qu'on regarde. La carte de 1764 est celle où ces lieux sont les mieux représentés.

Au delà du *cap Morasca*, il montre la « batture » peu profonde. Depuis le cap *Saint-Roch*, il exagère les caps *Saint-Ignace*, la *Pointe-à-la-Caille* près de la rivière *Sud*, ainsi que la pointe de *Belle-Chasse*.

2.2.3. Depuis Lévis jusqu'à Montréal

La côte sud n'est guère peuplée. Les quelques lieux que Bellin reconnaît sont venus des cartes publiées. Quelques particularités seulement attirent notre attention. Ainsi *Laubinière Lotbinière* et il faut inverser les noms des rivières à *Duchêne*, la petite à l'est et la grande à l'ouest.

Au lac *Saint-Pierre*, l'embouchure de la rivière *Saint-François* est mieux située en 1764 qu'en 1752. Par contre les îles du *Richelieu* sont mieux réparties en 1752 qu'en 1764. Les lieux nommés *Antain* et *Dotré* en 1752 sont remplacés par *La Noraie* en 1764.

Plus près de Montréal, Bellin indique *Saintour* sur le *Saint-Laurent* plutôt que sur le *Richelieu*.

2.2.4. Le Richelieu et le lac Champlain

Si l'orientation générale de la rivière et du lac laisse à désirer, il n'en va pas de même des deux cartes particulières que Bellin présente en 1744 et vingt ans plus tard. La précision topographique et toponymique est remarquable.

La baie *Michiscouy* (*Missisquoi*) y est fort bien représentée. Si la *Grande Isle* est trop large et la petite île au sud est trop recourbée, par contre, cartographiquement, elles sont toutes deux exactement placées. L'île à *La Motte* est mal orientée en 1744 mais sur la carte de 1764 Bellin l'a redressée. Le cap *Scononton* ou *Scoumouton*, selon les cartes utilisées, devrait être plus près de la *Grande Isle*. Les nombreuses petites îles que Bellin place face au cap au *Rocher Fendu* n'existent pas.

Au sud du lac, Bellin place, par erreur, un lac au sud du fort *Saint-Frédéric*. Ce n'est pas un lac mais plutôt un bras qui va au *Lac du Saint-Sacrement* (*Georges*). On remarque la précision que Bellin apporte à la topographie de ces lieux très stratégiques.

Tracer aussi rapidement une esquisse de l'histoire d'un cartographe et de son oeuvre québécoise ne lui rend pas toute sa valeur. Chaque carte que nous avons utilisée, il y en avait trente-huit, aurait dû demander autant d'attention. Jacques-Nicolas Bellin a préparé ses cartes dans un cadre très officiel. Certaines cartes n'étaient utilisées que par les officiers ou même par M. Chabert qui venait parfaire la côte est de la Nouvelle-France.

Nous avons délibérément voulu circonscrire ce travail à son oeuvre sur le Québec. Il y a encore beaucoup à dire et ce sont les cartes qui le démontrent.

NOTES

1. Bellin, Jacques-Nicolas. ***Remarques sur la carte de l'Amérique Septentrionale Comprise entre le 28e et le 72e degré de Latitude, avec une Description Géographique de ces parties.*** Par M. Bellin, Ingénieur de la Marine et du Dépôt des Cartes, Plan et Journaux, Censeur Royal, de l'Académie de Marine, de la Société Royale de Londres. À Paris, de l'Imprimerie de Didot, Quai des Augustins, À la Bible d'Or, M.DCC.LV. 131 pp.

   Quelques cartes utilisées pour cette présentation:

   « Carte du Cours de la Rivière du Saguenay appelée par les Sauvages Pitchitaouichetz », Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, et Plans de la Marine. 1744. Par N. Bellin Ingénieur de la Marine, dans Charlevoix, *Histoire et Descriptions...*, Paris, 1744, T.. III: 64-65. 20 × 28.6 cm.

   « Carte de la Rivière de Richelieu et du Lac Champlain », Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, Plan, et Journaux de la Marine. Par N. Bellin Ingénieur de la Marine. 1744, dans Charlevoix, *Histoire et Description, ...*, Paris, 1744, T. I: face à la page 144. 30.5 × 13.8 cm.

   « Carte Générale du Canada ou Nouvelle France », Dressée par le Sr Bellin Ingénieur de la Marine. 1752. Dans le *Recueil de cartes de la Nouvelle France ou Canada*, Dressée par le Sr Bellin Ingénieur de la Marine 1752. APC recueil manuscrit au département des cartes, cote AT/900 - 1752. 51.9 × 84.4 cm.

   « Cours du Fleuve S. Laurent, Première Feuille, contenant Depuis le Lac Ontario jusqu'à Québec », Dans le *Recueil de cartes de la Nouvelle France ou Canada*, dressée par le Sr Bellin Ingénieur de la Marine 1752. APC, recueil manuscrit au dépt. des cartes, cote AT/900 - 1752. 53.8 × 86.4 cm.

   « Carte du Cours du Fleuve de Saint-Laurent Depuis Québec jusqu'à la Mer en deux Feuilles », Dressée au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine Pour le Service des Vaisseaux du Roy. Par Ordre de M. Berryer, Ministre et Secrétaire d'État aiant le Département de la Marine. Par le S. Bellin, Ingénieur de la Marine et du Dépost de Plans Censeur Royal de l'Académie de Marine de la Société Royale de Londres. 1re Feuille, Depuis Québec jusqu'à Matane et Rivière des Outardes. 1761. L'original est à l'Université McGill, Rare Books Dept., Montréal. 23.8 × 87.2 cm.

   « Partie du Cours du Fleuve de Saint-Laurent Depuis Québec jusqu'au Cap aux Oyes ». 32.4 × 87.2 cm.

   « Cours du Fleuve de Saint-Laurent depuis la Mer jusqu'à Québec ». (Bellin, *Le Petit Atlas Maritime*, Paris, 1764, T.I, no 5). 21.4 × 34.5 cm.

   « Partie du Fleuve St-Laurent depuis Québec jusqu'au Lac St-François ». Bellin *Le Petit Atlas Maritime*, Paris, 1764, T.I., no 10). 12.5 × 30.9 cm.

   « Carte du Lac Champlain » (Bellin, *Le Petit Atlas Maritime*, Paris, 1764, T.I. no 10 en cartouche). 8.5 × 30.9 cm.

La toponymie du Saint-Laurent après 1760*

SUZELLE BLAIS

Dans l'étude que nous avons publiée sur la toponymie et qui s'intitule *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, nos recherches portaient sur un certain nombre de toponymes qui paraissent sur les cartes du Régime français. Par le présent article, nous voulons apporter un complément à ce travail. À partir des documents cartographiques de la seconde moitié du XVIII[e] siècle et du XIX[e] siècle, nous essaierons de montrer comment la toponymie laurentienne fut rendue sur les cartes anglaises après 1760. Nous avons limité notre enquête à la toponymie de la vallée du Saint-Laurent qui présente l'intérêt d'être implantée depuis longtemps, sur les cartes comme dans l'usage, au moment de la Conquête.

La prise de possession d'un territoire a de tout temps apporté des modifications plus ou moins profondes dans la toponymie du territoire conquis. Plusieurs solutions se présentent, en effet, aux nouveaux occupants en ce qui concerne le traitement des noms de lieux. Selon les circonstances, ces derniers sont acceptés totalement, usités sous une double forme, substitués à d'autres, traduits intégralement ou partiellement, ou enfin, adaptés phonétiquement ou graphiquement. De ces solutions, ce sont en l'occurrence, les deux dernières qui furent généralement retenues au début du Régime anglais, parce qu'elles permettaient de répondre à la double nécessité d'intégrer phonétiquement et graphiquement les noms de lieux à la langue anglaise, tout en restant par ailleurs, ainsi que le démontre la carte de 1760, assez près de l'usage français. L'adoption d'une telle politique conduira inévitablement à la formation d'un corpus toponymique étrangement composite.

Comme les substitutions de toponymes ne furent pour ainsi dire que marginales, le processus d'anglicisation a donc principalement porté sur la traduction et l'adaptation des toponymes en usage. Il faut préciser toutefois que cette anglicisation ne fut pas imposée d'une façon systématique mais qu'elle s'est manifestée d'une manière plus ou moins intensive et dirions-nous plus ou moins désordonnée selon les époques. De 1760 jusqu'au début du XX[e] siècle, on assiste — soit à l'intérieur d'une même langue, soit par l'alternance des deux langues en présence — à une multiplicité des termes et des formes tant au niveau du générique et du spécifique qu'à celui de la syntagmatique. On n'a ici que l'embarras du choix pour proposer des exemples. Pour illustrer la diversité lexicale et graphique à l'intérieur d'une même langue, citons:

Griffin Creek	(1763)
Griffin Bay	(1775)
Griffins Cove	(1831)
Island of Bisar	(1760)
Island Bizarre	(1794)
Island Bizard	(1831)

On peut nommer parmi les variantes lexicales et formelles par l'alternance des deux langues:

R. du Loup	(1763)
Wolf River	(1775)
River du Loup	(1831)
Petit River	(1760)
Little River	(1775)
La Petite Riviere	(1831)
Islands of Brousar	(1760)
Les Isles Bouchards	(1831)

Au niveau de la syntagmatique mentionnons:

River de la Prairie	(1760)
River of la Prairie	(1760)
R. des Prairies	(1763)
Prairies River	(1775)
Riviere des Prairies	(1831)

Signalons, en outre, la présence sur une même carte de doubles dénominations pour nommer certaines entités importantes. Bien que ces doubles formes ne soient pas légion dans l'ensemble du corpus, elles n'en contribuent pas moins à accentuer la mobilité que nous venons d'illustrer:

River of Sorrell or River Richelieu	(1760)
River Richelieu or St. John	(1831)

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Toponymie historique au Québec (II) (14 juillet 1984).*

Montreal or Ville-Marie (1775)
Chaleurs or Bay of Heat (1775)
Goose Cape or Cap aux Oies (1831)
Isle aux Pommes or Apple Island (1831)

Les causes de cette instabilité toponymique sont sans doute multiples, mais elles résident en partie, croyons-nous, dans la diversité des objectifs que les cartographes durent se fixer selon les périodes. Un examen attentif des trois principales cartes que nous avons consultées, soit celles de Murray (1760), de Jefferys (1775) et de Bouchette (1831) fait ressortir, en effet, une nette différence dans le traitement des toponymes.

La carte de 1760 montre assez clairement, dans le domaine lexical et syntagmatique, la volonté des auteurs de ne pas s'éloigner de la toponymie en usage. Ils conservent donc la grande majorité des spécifiques français, tout en les incluant dans un système codificateur anglais, puisque les génériques sont traduits. Cette politique permet de maintenir la forme française du spécifique en le faisant néanmoins passer par une énonciation anglaise. Apparaît, dès lors, une prolifération de formes hybrides puisque dans la grande majorité des cas le déterminé est traduit alors que le déterminant (substantif ou qualificatif) reste français. Parmi les nombreux exemples citons:

Island of Castor
Island of Madame
Island of Coudre
Cape Diable
Cape Rouge

Hormis quelques rares exceptions où le générique est attesté en français comme dans les toponymes *Baye des Attocas, Grosse Isle, Ance au Snells*, celui-ci est généralement indiqué sous sa forme anglaise même lorsqu'il est employé comme appellatif:

Petit River
Three Rivers
Long Point

Enfin, si de toute évidence sur cette carte l'anglicisation a surtout porté sur le générique, il ne faudrait cependant pas faire abstraction de la traduction d'un certain nombre de spécifiques qui désignent pour la plupart de grandes entités d'eau:

River St. Lawrence
Lake St. Peter
River of the Thousand Islands
River of Three Salmon

La lecture de cette carte de 1760 nous amène à faire d'autres remarques concernant cette fois la syntagmatique. Alors que le générique est généralement postposé en anglais, comme l'attestent les cartes postérieures à celle-ci, il est dans le cas présent, vraisemblablement afin de se conformer au modèle français, habituellement antéposé comme en français:

River of Richelieu
Bay of St. Paul
River of Nicolet
River of Three Salmon
Islands of Repentigny

Quant aux particules de liaison, elles sont tantôt en anglais, tantôt en français, et ne sont généralement pas subordonnées à la langue de l'une ou l'autre des deux composantes du toponyme:

Island aux Ours
Island of Castor
River de la Prairie
River of La Prairie

Il faut noter également le maintien des qualificatifs *grand* et *petit* traduits par *grand* ou *great* et *little* pour désigner deux cours d'eau voisins, alors que l'anglais emploie généralement les points cardinaux pour désigner cette réalité.

En terminant l'étude de cette carte, nous voudrions attirer l'attention sur l'adaptation graphique qu'ont subie certains toponymes. Il est intéressant de constater que pour certains d'entre eux, l'intégration au système anglais s'effectue d'une façon pour le moins superficielle, au niveau de la terminaison. Nous avons relevé, en effet, quelques toponymes qui, tout en conservant leur forme française, reçoivent une terminaison anglaise. Il s'agit suivant un usage fréquent en anglais, du redoublement des consonnes l et t à la finale ou pour arriver au même résultat, de l'élimination du e muet à la finale. On notera que le redoublement de consonnes se produit quelquefois aussi à l'intérieur des vocables. Voici quelques exemples:

Island au Cannott
Island of Rott
St. Michell
River of Sorrell
River Blondell
Ance au Snells

Sur la carte de 1775 par contre, les auteurs ont pris le parti de traduire les toponymes d'une façon systématique. La traduction frappe, bien sûr, les génériques mais aussi la grande majorité des spécifiques qui comporte un nom commun. Cette politique touche particulièrement la toponymie en aval de Québec, plus spontanée et plus descriptive dans l'ensemble que celle située en amont, du moins jusqu'à Montréal. L'entreprise,

on le conçoit, est hasardeuse et conduit inévitablement à des formes aberrantes. Heureusement, la majorité de ces traductions ne connaîtra qu'une existence éphémère. Notre propos n'est pas de relever ici les hésitations et les bévues des cartographes, mais plutôt de rassembler à partir d'un certain nombre d'exemples, quelques réflexions sur les études toponymiques en général. Quant à la traduction des toponymes, d'emblée, nous souscrivons à ce que dit à ce sujet A. Boileau:

« À partir du moment où un nom de lieu a atteint le stade de nom propre, il n'est plus susceptible d'être traduit, même partiellement, dans un autre idiome » (Boileau, 1972, p. 56).

En effet, le toponyme qui à l'origine est un nom commun qui sert à nommer une particularité du terrain ou un fait précis, perd très vite sa signification originelle pour entreprendre une existence indépendante et purement toponymique. A. Dauzat dit à ce sujet:

« Si les noms communs ne gardent pas toujours leur sens primitif, celui-ci ne s'use que peu à peu. Au contraire, les noms de lieux sont stérilisés très vite, vidés de leur signification première: leur vie sémantique s'arrête dès leur formation » (Dauzat, 1960, p. 13).

De là, la grande difficulté que pose l'interprétation des noms de lieux dans une perspective synchronique; car bien que le sémantisme d'un bon nombre de toponymes semble transparent, et là encore la prudence est de rigueur, il y en a toutefois beaucoup d'autres dont la signification n'est plus ressentie; ils sont pour ainsi dire cristallisés. La signification réelle du toponyme se perd soit parce que celui-ci est formé d'un terme qui ne fait plus partie du vocabulaire des usagers, soit parce qu'avant de se cristalliser il a connu une évolution qui a pu altérer sa forme au point d'en dissimuler l'origine. Voici quelques exemples d'évolutions formelles qui ont conduit à des traductions pour le moins inattendues:

Cap de Chate	(Champlain 1612: « nom d'homme »)
Cap Chat	(Bellin 1744)
Cape Cat	(Jefferys 1775)
Port a Lesquille	(Champlain 1632: « anguille de sable »)
Port aux Quilles	(Laure 1731)
Splinter Port	(Jefferys 1775)

Pour illustrer les embûches d'une interprétation sémantique hâtive, citons encore:

Isle Du Pas	(D'Anville 1755: « nom d'homme »)
Pace Island	(Jefferys 1775)
Cap d'Espoir	(Bellin 1744)
Cape Despair	(Jefferys 1775)
Echaffaut aux Basques	(Franquelin 1685)
Scaffold Basque	(Jefferys 1775)
Île aux Pommes	(Franquelin 1685; nom du fruit du *Vaccinium Vitis-Idaea* appelé en anglais *mountain cranberry* ou *lingonberry*)
Apple Island	(Jefferys 1775)
Riviere à Pierre	(D'Anville 1755)
Stone River	(Jefferys 1775)
Le Heu	(Franquelin 1685)
The Hoy	(Jefferys 1775)

Les deux derniers toponymes cités soit *Le Heu* et *Riviere à Pierre* nous permettront en outre, de montrer la nécessité d'étudier les noms de lieux dans un contexte plus global. Les toponymes ne vivent pas isolés mais ils entretiennent entre eux différents rapports que des comparaisons font ressortir. Ils peuvent comme *Le Heu* partager certaines caractéristiques formelles ou syntagmatiques, ou comme *Riviere à Pierre* faire partie, par certains points qu'ils ont en commun, d'aires choronymiques bien définies. Nous avions, dans un précédent travail, attiré l'attention sur le fait que dans notre corpus les toponymes simples, articulés (c'est-à-dire les toponymes composés d'un article défini + substantif) désignaient très souvent une particularité du terrain. Nous avions relevé notamment parmi les signifiés oronymiques les toponymes *Le Heu, Le Bic, La Demoiselle, La Tuque, Le Platon, Les Bergeronnes*. Très intéressant est à cet égard le terme *heu* qui, en plus de pouvoir être usité comme interjection, peut avoir deux autres significations. Outre le sens d'« élévation » que nous avons retenu, il est susceptible d'avoir également celui d'« embarcation« ; nous avons écarté ce dernier pour les raisons formelles évoquées précédemment. On trouve, en effet, dans la toponymie laurentienne, le terme *gribane* qui renvoie à ce sémantisme (terme dialectal qui désigne un bateau à fond plat) et qui nous permet d'établir une comparaison. Alors que le terme *heu* est toujours attesté sur les cartes sous la forme *Le Heu, gribane* par contre, est généralement accompagné d'un terme générique, soit *Havre a la Gribane*, comme c'est aussi le cas pour les toponymes *Isle au Canot, Ance au Charoy,* etc, qui ont le même signifié.

C'est également la raison pour laquelle nous ne partageons pas l'opinion largement répandue qui veut que le toponyme *Les Pellerins (Deshayes 1686;* s'applique à cinq petites îles alignées, au sud-ouest de l'*Île aux Lièvres*) désigne une sorte d'oiseaux marins. Nous aurions alors un toponyme du type déterminé + particule de liaison + déterminant, soit *Île aux Pellerins*, comme nous trouvons pour désigner la faune

dans cette partie du Saint-Laurent, les toponymes *Île aux Lièvres, Île aux Oies* et *Île aux Grues*.

Le toponyme *Les Pellerins* est intéressant à un double point de vue, puisqu'il nous permet d'aborder un autre principe qu'il importe de prendre en considération en toponymie et qui est — selon la terminologie de Dorion et Poirier — celui des aires choronymiques. Il arrive en effet fréquemment, que dans un espace plus ou moins restreint, un certain nombre de toponymes entretiennent entre eux différents types de liens qui sont, selon les cas, de nature phonétique, sémantique, formelle, etc., et qui forment pour ainsi dire des séries. Quelques exemples tirés des archipels en aval de Québec nous permettront d'illustrer notre propos. Deux toponymes à valeur métaphorique désignent une particularité physique des îles qu'ils servent à nommer, ce sont *Les Pellerins* et *Les Piliers*; deux îles voisines portent des noms d'oiseaux soit l'*Île aux Oies* et l'*Île aux Grues*; enfin, une autre catégorie sémantique qui se réfère cette fois à la couleur est représentée dans les dénominations circonvoisines suivantes: l'*Île Verte*, l'*Île Rouge* et l'*Île Blanche*. C'est en vertu de ce principe qu'il est quelque peu étonnant de trouver sur la carte de Jefferys de 1775, le toponyme *Rivière à Pierre*, cours d'eau voisin de *Rivière à Claude*, traduit par *Stone River*.

L'analyse de la carte de 1831 fait ressortir encore davantage la confusion qui règne dans la toponymie du Saint-Laurent à cette époque. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'auteur ne semble pas s'être beaucoup intéressé à la langue et à l'écriture des noms de lieux; on y relève, en effet, beaucoup d'incohérences qui touchent les deux composantes du toponyme.

Ce qui se dégage principalement de cette carte, c'est d'une part le retour de la grande majorité des toponymes français — la carte de Jefferys de 1775 comprenait un nombre impressionnant de noms de lieux traduits — et d'autre part, le maintien des formes anglaises pour nommer les entités majeures et les points stratégiques. Le retour aux formes françaises ne se fait pas sans quelques difficultés. Cette carte contient, en effet, de nombreuses cacographies et adaptations graphiques et surtout beaucoup de formes hybrides qui s'expliquent, comme nous l'avons vu, par le fait que le passage d'une langue à l'autre s'opère d'autant plus facilement que l'anglais inscrit sur les cartes, tant dans le domaine lexical que syntagmatique, tend à se rapprocher de l'usage français. Ceci est particulièrement évident pour certains termes généralement usités comme génériques tels que *cape, point, port, mount, river,* etc. Voici, tirés de cette carte, quelques exemples qui montrent que pour le choix de la langue, l'auteur n'est pas constant dans son usage:

Cap Rosier
Cape Chat
Island of Bic
Isles aux Basques
River du Sud
Riviere Trois Saumons
Longue Point
Pointe du Platon

Comme nous l'avons déjà mentionné, les entités majeures telles que les grandes voies d'eau et les points stratégiques pour la navigation, conservent leurs désignations anglaises:

River St. Laurence
Lake St. Peter
Lake St. Francis
Father Point
Green Island
Hare Island
The Pilgrims

En somme, par le retour des dénominations françaises et par voie de conséquence, l'élimination d'un grand nombre de traductions, cette carte reflète assez bien la dichotomie qui n'a cessé de se manifester durant toute cette période et bien au-delà, entre un usage officiel imposé et transmis notamment par les cartes et un usage local bien enraciné. Les difficultés que pose le transfert d'une langue à une autre des noms de lieux et des noms propres en général, viennent du fait que ces noms ne sont pas comme on l'a dit longtemps de simples *dénotata*, mais qu'au contraire ils véhiculent dans une société donnée, tout un ensemble de connotations. C'est ce qu'expriment O. Ducrot et T. Todorov dans leur définition du nom propre:

« On peut alors considérer comme le sens d'un nom propre pour une collectivité donnée, un ensemble de connaissances relatives au porteur de ce nom, connaissances dont tout membre de la collectivité est réputé posséder au moins quelques-unes » (Ducrot, 1972, p. 321).

Comment s'étonner, dès lors, qu'en toponymie certains changements importants de dénominations soulèvent souvent de grandes polémiques.

BIBLIOGRAPHIE

Baylon, C. et Fabre P., *Les noms de lieux et de personnes*, Nathan, 1982.

Blais S., *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, Québec, Études et recherches toponymiques, 6, Gouvernement du Québec, 1983.

Boileau, A., « Toponymie et contact des langues en Belgique », dans *Les noms de lieux et le contact des langues*, P.U.L., Québec, 1972, pp. 42-89.

Bouchette, J., *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec Les États Unis de l'Amérique*, Londres, 1815.

Dauzat, A., *La toponymie française*, Paris, 1960.

Dorion, H. et Poirier, J., *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, P.U.L., Québec, 1975.

Ducrot, O. et O. Todorov, T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris, 1972.

Lacourcière, L., *Toponymie canadienne*, P.U.L., Québec, 1956.

Morissonneau, C., « Noms de lieux et contact des langues; une approche de la choronymie du Québec », dans *Les noms de lieux et le contact des langues*, P.U.L., Québec, 1972, pp. 246-292.

Rivard, A., *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, 1914, pp. 179-195.

CARTES

Bellin, N., *Carte de la partie orientale de la Nouvelle France ou du Canada. Dédiée a Monseigneur le Comte de Maurepas ministre et secretaire d'État, commandeur des ordres du Roy*, 1744, dans Charlevoix, P. de, *Histoire et description [...]*, vol. I, pp. 438-439.

Bouchette, J., *To his Most Excellent Majesty King William IV This Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, Saint Francis and Gaspé, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the districts into counties pursuant to a recent act of the Provincial Legislature*. London, 1831.

Carver, *A new Map of the Province of Quebec, according to the Royal Proclamation, of the 7th of October 1763 from The French Surveys connected with those made after the War*. By Captain Carver and Other Officers in His Majesty's Service.

Champlain, S. de, *Carte geographique de la Nouvelle Franse*, 1612, dans *Oeuvres de Champlain*, éditées par l'Abbé C.-H. Laverdière, 2e éd., Québec, 1870; réimpression par les Éditions du Jour, Montréal, 1973, vol. I, hors-texte.

Champlain, S. de, *Carte de la Nouvelle France, augmentee depuis la derniere, servant a la navigation faicte en son vray meridien*, 1632, dans *ib.*, vol. III, hors-texte.

D'Anville, J.B. Bourguignon, *Canada Louisiane et terres angloises*, Paris, chez l'auteur, 1755.

Deshayes, J., [*La grande riviere de Canada appellée par les Europeens de Saint Laurens*], Paris, chez N. de Fer, faite en 1686, publiée vers 1695.

Franquelin, J.B.L., *Carte du grand fleuve St Laurens dressée et dessignée sur les memoires et observations que le Sr. Jolliet a tres-exactement faites en barque et en canot en 46 voyages pendant plusieurs années*, 1685.

Gale, S. et Duberger, J.B., *Plan of part of the Province of Lower Canada containing the country from the River Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the River St. Laurence, and to the township of Buckingham on the River Ottawa*, Quebec, 1794-1795.

Jefferys, Th., *An Exact Chart of the River St. Laurence, from Fort Frontenac to the Island of Anticosti shewing the Soundings, Rocks, Shoals etc. with Views of the Lands and all necessary Instructions for navigating that River to Quebec*, 1775.

Laure, P., *Carte du domaine en Canada dediee a Monseigneur le Dauphin*, 1731.

Murray, *Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost Settlements to the Island of Coudre as Surveyd by Order of His Excellency Governor Murray in the year* 1760, 61 et 62.

L'apport des registres paroissiaux des XVII^e et XVIII^e siècles à la connaissance de la toponymie québécoise*

YVES LANDRY

La recherche toponymique s'abreuve à plusieurs sources documentaires dont les plus courantes sont certainement les cartes et les témoignages littéraires. Au Québec, ces documents abondent et permettent la réalisation d'études fouillées sur la formation des toponymes[1]. Bien que les toponymistes n'aient pas épuisé, loin de là, toutes les pistes de recherche qu'offrent ces sources bien connues, il nous paraît utile de souligner l'intérêt que présente l'exploitation des registres paroissiaux aux fins de l'étude des noms de lieux québécois.

Si ces documents tenus par l'Église du Québec depuis trois siècles et demi méritent une présentation auprès de chercheurs en sciences sociales, ce n'est pas parce qu'ils sont tout à fait inconnus; bien au contraire, ils ont déjà acquis leurs lettres de noblesse auprès des historiens, des généalogistes et des démographes qui en ont fait une source privilégiée de leurs études. Mais la masse de ces données fait reculer tout chercheur qui voudrait en faire une exploitation systématique. Il faut compter pas moins de 300 000 actes de baptême, mariage, sépulture pour la période du Régime français, 700 000 pour l'ensemble des XVII^e et XVIII^e siècles, 2 400 000 pour toute la période antérieure à 1850. Quel chercheur intrépide songerait à entreprendre leur dépouillement méthodique dans l'espoir de recueillir une information toponymique disséminée dans des milliers de registres manuscrits parfois délabrés, eux-mêmes dispersés à travers le réseau de dépôts d'archives civiles ou celui des presbytères des plus anciennes paroisses du Québec?

Ces obstacles à la recherche — non seulement toponymique mais aussi historique, généalogique et démographique — sont aujourd'hui vaincus grâce à la constitution d'une banque de données informatisée par le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal. Aux fins de la reconstitution de la population du Québec avant 1850, on a entrepris il y a plus de quinze ans la saisie sur ordinateur de toute cette documentation. Pour le moment circonscrite à la période du Régime français, cette banque est à la portée des chercheurs de toutes disciplines désireux d'y puiser la matière nécessaire à leurs analyses[2].

Quel parti les toponymistes québécois peuvent-ils tirer de l'exploitation de ces documents? Renferment-ils une information sur les noms de lieux qui paraisse valable tant sur le plan quantitatif que qualitatif? Dans quelle mesure la banque de données du P.R.D.H. se prête-t-elle actuellement à une exploitation toponymique? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre. Nous allons, d'abord, rappeler les exigences des réglementations ecclésiastique et civile en matière d'inscription des domiciles dans les actes de baptême, mariage et sépulture; puis, présenter les fréquences d'apparition des noms de lieux québécois dans les registres paroissiaux; ensuite, décrire l'état de la banque de données du P.R.D.H. relativement aux toponymes québécois déclarés dans les registres paroissiaux de 1621 à 1765; enfin, explorer à l'aide d'exemples les avenues de recherche toponymique mettant à profit la richesse de cette banque de données.

1. LES EXIGENCES DES RÉGLEMENTATIONS ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE EN MATIÈRE D'INSCRIPTION DES DOMICILES DANS LES ACTES DE BAPTÊME, MARIAGE ET SÉPULTURE

Il importe de connaître les normes qui ont présidé à l'enregistrement des actes de baptême, mariage et sépulture sous le Régime français. Il est en effet raisonnable de penser que les prescriptions religieuses et civiles en matière d'inscription des domiciles ont influencé le contenu des registres concernant les mentions toponymiques.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie historique au Québec (I) » (13 juillet 1984).*

Rappelons tout d'abord qu'au Canada les registres paroissiaux firent leur apparition dès l'arrivée des premiers missionnaires, qui amenaient avec eux la coutume d'enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures qui s'était développée en France au cours du XVI[e] siècle. Cet usage avait une origine canonique, l'Église cherchant en effet à déceler les empêchements aux mariages dus à la parenté naturelle ou à l'affinité spirituelle[4]. D'abord énoncée par le concile de Trente, en 1563, l'obligation d'enregistrer les baptêmes et les mariages a été confirmée par le *Rituale romanum*, paru en 1614, qui y ajouta les sépultures et fixa la procédure. Les premiers ecclésiastiques français établis dans la colonie devaient sans doute appliquer, au moins dans l'essentiel, les prescriptions de ce rituel, jusqu'à ce que Mgr de Saint-Vallier publiât en 1703 le premier rituel canadien.

Le pouvoir civil, pour sa part, vit rapidement l'intérêt d'« établir clairement les points essentiels se rapportant à la condition juridique des personnes[4] ». Cette préoccupation de l'État se manifesta dans les ordonnances de Villers-Cotterêts (1539), Blois (1579) et Saint-Germain-en-Laye (1667), cette dernière ayant été enregistrée par le Conseil souverain de Québec en 1678. En 1727, le même Conseil redéfinit les exigences civiles en matière de registres paroissiaux. Quelques années plus tard, en 1736, une ordonnance de Louis XV imposa à la grandeur du royaume de nouvelles dispositions.

En quoi toute cette réglementation dictée par l'Église et l'État encourageait-elle l'inscription des domiciles, et par conséquent des noms de lieux, dans les registres paroissiaux? Les informations présentées au Tableau 1 montrent que la mention de la paroisse de résidence des sujets d'acte, de leurs parents ou conjoint, et même des parrain et marraine dans le cas des baptêmes, a été demandée de façon explicite ou implicite à partir de la parution du *Rituale romanum* en 1614, soit avant même que ne s'ouvrissent en Nouvelle-France les premiers registres paroissiaux encore conservés de nos jours. De façon générale, au chapitre des domiciles comme à celui des autres variables contenues dans les actes[5], les prescriptions de l'Église étaient plus détaillées que celles de l'État. Ceci n'est pas étonnant puisqu'il revenait aux curés, et non à des agents publics, de constater l'état des personnes. Tenus de se conformer à des règles précises, les rédacteurs d'actes ont-ils effectivement rempli leurs obligations concernant l'inscription des domiciles?

2. LES FRÉQUENCES D'APPARITION DES NOMS DE LIEUX QUÉBÉCOIS DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX

Le relevé des quelque 180 000 actes de baptême, mariage et sépulture antérieurs à 1750 permet de vérifier la fréquence d'inscription des noms de lieux québécois à titre de lieux de

Tableau 1

Exigences des réglementations ecclésiastique et civile sous le Régime français à l'égard de l'inscription des domiciles dans les registres paroissiaux, suivant le type d'acte et le rôle de l'individu dans l'acte

	Réglementation ecclésiastique			Réglementation civile Ordonnances royales de				
Type d'acte et rôle de l'individu dans l'acte	Concile de Trente (1563)	*Rituale romanum* (1614)	Rituel de Québec (1703)	Villers-Cotterêts (1539)	Blois (1579)	St-Germain-en-Laye (1667)	Arrêt du Conseil supérieur (1727)	Déclaration royale (1736)
Baptême								
— parents		a	b					
— parrain et marraine		a	a					
Mariage								
— époux		b	a			a	a	a
— père ou époux défunt		a	a					
— témoins								a
Sépulture								
— défunt		b	b					
— père ou époux		a						

Légende: a: renseignement demandé de façon explicite
b: renseignement demandé de façon implicite

Source: Gérard BOUCHARD et André LAROSE, « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture au Québec, des origines à nos jours », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976), pp. 78-84.

résidence et de lieux d'origine (ou de résidence antérieure). Le Tableau 2 présente cette statistique suivant le type d'acte, le rôle de l'individu dans l'acte auquel se rapporte cette information et la période chronologique. Les données relatives aux lieux d'origine démontrent clairement que ce renseignement ne s'applique qu'exceptionnellement à des lieux québécois, sans doute parce que ceux-ci sont presque toujours identifiés à des lieux de résidence et que les lieux d'origine recouvrent essentiellement des lieux français[6]. Par contre, la fréquence d'apparition

Tableau 2

Fréquence d'apparition des lieux de résidence et d'origine dans les paroissiaux d'avant 1750, suivant le type d'acte, le rôle de l'individu dans l'acte et la période chronologique

Type d'acte et rôle de l'individu dans l'acte	1621-1699 Nombre de personnes	Nombre de lieux	%	1700-1749 Nombre de personnes	Nombre de lieux	%	1621-1749 Nombre de personnes	Nombre de lieux	%
				Lieu de résidence					
Baptême									
— baptisé	21 904	5 471	25,0	88 748	31 816	35,8	110 652	37 287	33,7
— parents	40 224	10 845	27,0	172 574	63 222	36,6	212 798	74 067	34,8
— témoins	53 188	12 355	23,2	199 938	24 380	12,2	253 126	36 735	14,5
— ensemble	115 316	28 671	24,9	461 260	119 418	25,9	576 576	148 089	25,7
Mariage									
— époux	7 822	4 297	54,9	30 102	23 407	77,8	37 924	27 704	73,1
— parents ou époux défunt	13 292	5 930	44,6	56 556	3 253	5,8	69 848	9 183	13,1
— témoins	13 825	2 113	15,3	70 127	2 616	3,7	83 952	4 729	,6
— ensemble	34 939	12 340	35,3	156 785	29 276	18,7	191 724	41 616	21,7
Sépulture									
— défunt	6 475	1 463	22,6	44 081	8 981	20,4	50 556	10 444	20,7
— parents ou époux	6 338	1 608	25,4	52 859	13 170	24,9	59 197	14 778	25,0
— témoins	6 593	1 036	15,7	54 845	2 277	4,2	61 438	3 313	5,4
— ensemble	19 406	4 107	21,2	151 785	24 428	16,1	171 191	28 535	16,7
				Lieu d'origine					
Baptême									
— baptisé	21 904	1	—	88 748	45	0,1	110 652	46	—
— parents	40 224	4	—	172 574	86	—	212 798	90	—
— témoins	53 188	4	—	199 938	16	—	253 126	20	—
— ensemble	115 316	9	—	461 260	147	—	576 576	156	
Mariage									
— époux	7 822	88	1,1	30 102	1 192	4,0	37 924	1 280	3,4
— parents ou époux défunt	13 292	12	0,1	56 556	30	0,1	69 848	42	0,1
— témoins	13 825	6	—	70 127	3	—	83 952	9	—
— ensemble	34 939	106	0,3	156 785	1 225	0,8	191 724	1 331	0,7
Sépulture									
— défunt	6 475	7	0,1	44 081	402	0,9	50 556	409	0,8
— parents ou époux	6 338	0	—	52 859	27	0,1	59 197	27	—
— témoins	6 593	0	—	54 845	1	—	61 438	1	—
— ensemble	19 406	7	—	151 785	430	0,3	171 191	437	—

Source: banque de données du P.R.D.H.

des lieux de résidence atteint des valeurs acceptables: on connaît le domicile d'environ le tiers des baptisés et de leurs parents, les trois quarts des conjoints à leur mariage et le cinquième des défunts à leur sépulture. Au total, près d'une personne sur quatre mentionnées avant 1750 dans les actes de baptême, mariage et sépulture a déclaré un lieu de résidence et cette proportion varie peu au cours de la période. La baisse observée du XVII[e] au XVIII[e] siècle pour les parents et conjoints défunts des sujets d'actes de mariage s'explique en réalité par un changement dans l'interprétation des règles de dépouillement. Il est relativement aisé de comprendre pourquoi les registres paroissiaux ne renferment pas davantage de mentions de domiciles, malgré les prescriptions de la réglementation:

« L'enregistrement des lieux de résidence [...] peut sembler superflu aux rédacteurs d'actes puisque, au départ, tous les actes sont situés dans le cadre d'une paroisse et qu'ils concernent surtout ses habitants. Signalons aussi une ambiguïté inhérente à la collecte de cette information; l'expression « de cette paroisse » suit souvent une énumération de personnes et il est alors difficile voire impossible de déterminer celles auxquelles elle s'adresse en particulier: à une seule? à certaines d'entre elles? à l'ensemble des individus mentionnés? L'absence d'information étant préférable à une information douteuse ou fausse, le lieu de résidence n'a souvent été accolé qu'au dernier individu énuméré. Les résultats obtenus n'ont donc rien de surprenant[7]. »

Les registres paroissiaux antérieurs à 1750 contenant plus de 220 000 inscriptions de résidence ou d'origine québécoise, il importe maintenant de s'interroger sur la disponibilité pratique de toute cette manne d'informations.

3. L'ÉTAT DE LA BANQUE DE DONNÉES DU P.R.D.H.

Le Programme de recherche en démographie historique a défini l'ensemble des règles et procédures qui gouvernent le passage des données du manuscrit à l'ordinateur[8]. Adaptées à la technologie existante au début du projet, ces méthodes prévoient la transcription sur fiches du dépouillement du contenu des actes, le codage des informations non nominatives (y compris des lieux de résidence et d'origine), le transfert des données sur cartes perforées et leur validation automatique. Cette procédure implique, on l'aura compris, que le texte en clair des lieux nommés dans les actes est transcrit sur bordereau mais que seul leur code, suffisant pour les besoins de l'analyse démographique, est acheminé sur support magnétique. Les 32 200 actes du XVII[e] siècle, comprenant pas moins de 45 000 mentions de résidence et d'origine québécoise, ont subi ce processus d'élaboration qui, pour le moment, oblige à retourner aux fiches de dépouillement et empêche toute exploitation automatisée des mentions de lieux en clair.

L'évolution récente de la technologie informatique a heureusement permis le renouvellement de ces méthodes. Grâce à l'introduction des micro-ordinateurs pour la saisie des données, le support magnétique a remplacé la fiche de dépouillement comme dépositaire de l'information en clair tirée du document. Toutes les caractéristiques des individus fournies dans les actes deviennent donc directement accessibles par voie informatique. Que les quelque 265 000 actes de la période 1700-1765 aient connu ce nouveau processus d'élaboration des données ne les rend pourtant pas immédiatement exploitables. Ils doivent en effet subir au préalable une batterie de tests automatiques qui permettent de vérifier l'exactitude et la logique des diverses inscriptions, ainsi que des opérations de révision qui complètent, uniformisent la présentation et corrigent la forme des informations en clair. Une fois ces étapes franchies, les données sont prêtes à l'exploitation et à leur publication intégrale[9].

Dans l'état actuel de la recherche, seules les données de la première moitié du XVIII[e] siècle peuvent se prêter à un traitement automatique des mentions de résidence et d'origine: contrairement aux actes du XVII[e] siècle, elles contiennent sur support magnétique les inscriptions en clair et, à l'opposé des données de la période 1750-1765, elles ont déjà subi les tests et opérations de révision postérieurs à la saisie[10]. Ce sont donc ces quelque 150 000 actes, représentant la moitié des données de l'ensemble du Régime français, qui serviront d'assises au développement qui suit, consacré aux informations toponymiques proprement dites.

4. QUELQUES AVENUES DE RECHERCHE TOPONYMIQUE

Le Tableau 2 révèle que les registres paroissiaux de la période 1700-1749 contiennent environ 175 000 références à des lieux québécois. Il faut bien se garder de conclure à l'existence de 175 000 toponymes, puisque la majorité de ces mentions, plus exactement les trois quarts, consistent en l'expression *de cette paroisse* et doivent donc être rejetées. Il faut compter en réalité sur quelque 42 100 toponymes, tous formant des noms propres et désignant des lieux situés au Québec. Presque instantanément, l'ordinateur peut établir la liste de ces toponymes suivant divers tris: l'ordre alphabétique, l'ordre de fréquence, l'ordre de code de paroisse à laquelle se rattache chacun d'eux, etc. Ces listes constituent en quelque sorte un répertoire des

lieux anciens du Québec. Pour le toponymiste, cette seule énumération ne suffit évidemment pas, car sa mission consiste à « rechercher l'origine, la signification et les transformations de ces noms géographiques »[11]. Elle est cependant un point de départ fort précieux dans la mesure où elle fournit au chercheur les diverses appellations qu'un territoire donné, ou une partie de celui-ci, a prises au cours d'une période relativement longue. De par leur objet même qui témoigne du vécu des personnes, les registres paroissiaux fournissent une connaissance détaillée de l'état du peuplement d'un territoire et des mots utilisés pour en désigner l'extension. Ainsi, la datation précise de chaque mention permet de fixer dans le temps le début de l'occupation d'un certain territoire ou tout au moins l'apparition du toponyme en question dans l'espace physique et mental des gens, souvent avant même qu'il n'ait acquis un statut officiel. Prenons un exemple.

Le Tableau 3 présente la liste des expressions toponymiques apparues au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle pour désigner la paroisse de Champlain, près de Trois-Rivières, ou une partie de son territoire. Il n'entre pas dans notre propos d'expliquer la formation de ces divers toponymes, mais ce seul exemple illustre bien la richesse des données rencontrées et la complexité de la problématique géo-historique à laquelle fait face le chercheur: quel est ce *village de la Borde* à l'habitat vraisemblablement concentré? La paroisse de Champlain englobait-elle à l'origine l'ensemble des seigneuries de Gentilly, de Batiscan et de Champlain? Quel rapport existe-t-il entre ce *Gentilly, paroisse de Champlain*, la *seigneurie de Gentilly* concédée en 1669 et la future paroisse *Saint-Édouard-de-Gentilly* dont les registres ne se sont ouverts qu'en 1784? Rapidement, le chercheur est entraîné dans l'écheveau des délimitations paroissiales et seigneuriales fluctuantes au gré des concessions, des ventes, des démembrements, etc. Il faut regretter qu'en dehors du Saguenay et de la Mauricie, nul ne se soit encore attaqué à la tâche — certes colossale et peut-être impossible — d'analyser l'évolution territoriale de toutes les paroisses et seigneuries du Québec ancien[12]. Cette oeuvre, qui rejaillirait sur les travaux de tous ceux qui s'intéressent au passé de la société québécoise, pourrait tirer un heureux parti des données toponymiques renfermées dans les registres paroissiaux.

Plutôt que de se pencher sur les seuls toponymes d'une paroisse ou d'une région, on peut envisager globalement tous les toponymes rencontrés dans les registres paroissiaux de 1700 à 1749. Il serait illusoire de présenter ici la fréquence observée des principaux noms de lieux avant qu'un lourd travail de reformulation n'ait permis à l'ordinateur de fusionner des mentions qui, à l'heure actuelle, sont considérées comme distinctes malgré leur parenté. En dépit du biais évident que représente la nature religieuse de la source, il est certain que la dénomination des lieux, à l'image de l'ensemble de l'organisation

Tableau 3

Liste des expressions toponymiques apparues dans les registres paroissiaux du Québec de la période 1700-1749 pour désigner la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation-de-Champlain, ou une partie de son territoire, avec la fréquence de chacune et la date de la première apparition

Fréquence	Expression toponymique	Date de la première apparition
128	Champlain	20 juin 1700
22	Village de La Borde	25 août 1726
7	Cette paroisse, seigneurie de Gentilly	28 septembre 1736
7	Gentilly, paroisse de Champlain	10 juin 1742
6	Prairies de Marsolet	8 avril 1727
3	Champlain, seigneurie de Batiscan	2 octobre 1731
2	Notre-Dame-de-Champlain	7 janvier 1705
1	Seigneurie de Champlain	3 janvier 1723
1	Champlain de Gentilly	13 février 1747
1	Visitation de Notre-Dame-de-Champlain	8 septembre 1748
1	La-Visitation-de-Champlain	17 février 1749
179		

sociale, porte l'empreinte déterminante de l'Église. Un lieu en Nouvelle-France s'inscrit d'abord à l'intérieur d'une paroisse placée sous le patronage d'un saint, d'un membre de la sainte Famille ou de Dieu. Ainsi définis, les hagionymes représentent 46 % de toutes les expressions toponymiques rencontrées au cours de la période; plus des trois quarts d'entre eux sont de sexe masculin. On pourrait affiner l'analyse et chercher à expliquer la dévotion particulière à certains saints dont les noms marquent profondément notre toponymie. C'est cependant aux spécialistes de l'histoire religieuse et de celle des mentalités qu'il convient d'acheminer ces questions dont l'étude a déjà été entreprise sous un angle statistique[13].

Si certains toponymes, comme les hagionymes, ont été créés d'autorité, bon nombre de noms de lieux sont nés d'un usage proprement local. Les registres paroissiaux rendent compte de ces expressions populaires dont certains n'ont jamais dépassé le stade du lieu-dit: ainsi cette *côte du Mouillepieds* citée à Longueuil, ou celle de *la Tortue* rencontrée à Laprairie, ou ce lieu nommé *la Misère* à Charlesbourg.

Aurait-on souhaité que nous approfondissions notre recherche à partir des toponymes rencontrés dans les registres paroissiaux du Québec? Nous espérons que oui, car nous aurions alors atteint notre but: prouver que cette source jusqu'à maintenant négligée présente de l'intérêt pour la toponymie québécoise, tout en offrant des possibilités concrètes d'exploitation, ce que ne permettent pas les archives notariales, une autre source très riche en noms de lieux. Il n'en tient qu'aux toponymistes de tirer parti de cette situation.

NOTES

1. Voir, par exemple, la documentation cartographique et la bibliographie de l'ouvrage de Suzelle Blais, *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, Québec, Commission de toponymie, 1983, pp. 77-95 (coll. « Études et recherches toponymiques », no 6).

2. Pour une vue d'ensemble des aspects informatiques de cette recherche dirigée par Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, lire Jacques Légaré et Bertrand Desjardins, « Des registres paroissiaux aux généalogies: le rôle de l'ordinateur au Programme de recherche en démographie historique », *Archives*, vol. 16, nº 3 (décembre 1984), pp. 3-15. Les travaux du P.R.D.H. reçoivent l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Fonds F.C.A.C. et de l'Université de Montréal. L'auteur exprime ses remerciements à André LaRose, étudiant au doctorat en histoire à l'Université d'Ottawa, pour les commentaires et suggestions apportés à ce texte.

3. Sur les registres paroissiaux et leur réglementation au Québec, lire André Larose, *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800: introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, pp. 13-20 (Archives nationales du Québec, coll. « Études et recherches archivistiques », no 2), ainsi que Gérard Bouchard et André Larose, « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture au Québec, des origines à nos jours », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976), pp. 67-84.

4. Roger Mols, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIVe au XVIIIe siècle*, Gembloux, Duculot, et Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1954-1956, vol. I, p. 163, cité par Bouchard et Larose, *loc. cit.*, p. 69.

5. *Ibid.*, p. 77.

6. Le *Rituel du diocèse de Québec* de 1703 prescrivait aux curés de préciser les noms de la paroisse et du diocèse des étrangers mariés ou inhumés au Canada. Larose, *op. cit.*, pp. 233-234.

7. Raymond Roy et Hubert Charbonneau, « Le contenu des registres paroissiaux canadiens du XVIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976), p. 90.

8. Cette méthodologie est exposée dans le manuel *Du manuscrit à l'ordinateur: dépouillement des registres paroissiaux aux fins de l'exploitation automatique*, publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et André LaRose, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, xvi - 229 p. (Archives nationales du Québec, coll. « Études et recherches archivistiques », no 3).

9. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal; première tranche sur le XVIIe siècle: vol. 1 à 7, 1980, xxvi - 4116 p.; deuxième tranche sur la période 1700-1729: vol. 8 à 17, 1981 et 1982, xvi - 5938 p.; troisième tranche sur la période 1730-1749: vol. 18 à 30, 1983 à 1985, xvi - 8200 p.; quatrième tranche sur la période 1750-1765: vol. 31 et ss.

10. L'élaboration complète des registres paroissiaux jusqu'à 1765 sera achevée en 1987.

11. Luc Lacourcière, « Toponymie canadienne », dans *Études sur le parler français au Canada*, publié par La Société du parler français au Canada, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1955, p. 203.

12. Jean-Paul Simard, « Évolution territoriale des paroisses du diocèse de Chicoutimi », Programme de recherches sur la société saguenayenne, document de travail no 4, 1973, 182 p.; Christian Pouyez, « Mutations récentes des circonscriptions paroissiales saguenayennes », Programme de recherches sur la société saguenayenne, document de travail no 19, 1977, 6 p.; Christian Pouyez et Michel Bergeron, « L'étude des migrations au Saguenay (1842-1931): problèmes de méthode », *Histoire sociale/Social History*, vol. XI, no 21 (mai 1978), pp. 26-61. Jean Roy, Daniel Robert et Louise Verreault-Roy, *Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie. Dossier statistique: 1850-1971*, [Trois-Rivières], Publication du Groupe de recherche sur la Mauricie, Université du Québec à Trois-Rivières, cahier no 3, janvier 1980, 236 p.; Louise Verreault-Roy, « La

reconstitution du périmètre des paroisses: l'exemple mauricien de trois paroisses seigneuriales », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, no 67 (avril 1982), pp. 155-162. Pour la période de la Nouvelle-France, signalons les travaux pionniers de Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, xlv - 618 p. (Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, no 6) et d'Hubert Charbonneau et Yolande Lavoie, « Cartographie du premier découpage territorial des paroisses du Québec, 1721-1722 », *La Revue de géographie de Montréal*, vol. XXVII, no 1 (1973), pp. 81-87.

13. Pierre Savard, « Les noms de paroisses au Québec pendant trois siècles », dans *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1980, pp. 161-172 (coll. « Essais et recherches », section « Histoire »).

La normalisation de la toponymie historique au Québec : les noms de seigneuries*

JACQUES FORTIN

La consultation du *Quatrième supplément au Répertoire toponymique du Québec*[1], a peut-être permis à certains d'entre vous de constater la présence de noms de seigneuries, de fiefs et d'arrière-fiefs avec comme entité, « division cadastrale ». Il peut paraître curieux que ce type de toponymes apparaisse à la *Gazette officielle*. Cependant, les demandes répétées des éditeurs du *Dictionnaire biographique du Canada* et du Service du cadastre du ministère de l'Énergie et des Ressources ont entraîné cet inventaire de la nomenclature seigneuriale et la proposition de formes normalisées. Cette obligation devenait importante devant les nombreuses interrogations de la part des auteurs et éditeurs de manuels et d'ouvrages scientifiques au sujet de l'utilisation de cette toponymie.

Cet exposé se veut donc une présentation des problèmes rencontrés dans le cadre de ce projet sur la normalisation de cette toponymie. Ainsi notre propos s'articulera autour de deux points soit le fondement de la dénomination des seigneuries en reprenant quelques exemples types. Finalement, nous élaborerons sur la méthodologie adoptée lors de l'inventaire de cette nomenclature et de son traitement pour en venir à proposer des formes acceptables pour les différents utilisateurs de cette toponymie historique.

Dès 1541, La Rocque de Roberval devient le premier titulaire du pouvoir d'inféodation des terres de la Nouvelle-France en fiefs et seigneuries. Selon Marcel Trudel, cet explorateur et colonisateur n'exerce pas cette prérogative[2]. De fait, son récit de voyage ne laisse paraître aucun indice à cet égard. Du Gua de Monts, en 1604, effectue la première concession dans la baie de Port Royal en Acadie. Dans la vallée du Saint-Laurent, les premières attributions de terres sont réalisées par le vice-roi, Henri de Montmorency en 1620. Quant aux premières concessions en vertu du régime seigneurial, Louis Hébert se fait concéder en 1626 le fief du Sault-au-Matelot, fief situé dans la ville de Québec.

Dès les premières concessions seigneuriales, on remarque que l'aspect dénominatif constitue un élément peu important pour l'administration de la Nouvelle-France et la plupart des seigneurs. Les règles de concession et, encore moins celles de la dénomination de ces entités seigneuriales ne sont ni définies par la coutume ni par une quelconque ordonnance. La dénomination de la seigneurie devient un acte administratif non officiel au sens d'une reconnaissance légale.

Avec le temps, le nom se fixe, se transforme et, l'usage du seigneur ou de ses censitaires contribue à la détermination d'une forme dénominative reconnue par l'administration et les autres utilisateurs de cette toponymie. Cependant ce nom reconnu par tous arrive souvent très tard dans le temps et, à quelques occasions, les dénominations stables se font inexistantes. Les exemples de noms, soit les seigneuries de la *Rivière-Ouelle*, de l'*Île-Bizard*, de *Ramezay* et du *Lac-des-Deux-Montagnes* fournissent un aperçu de la nette différence entre l'évolution de la dénomination de ces quatre seigneuries (voir l'Annexe 1).

Ainsi pour la *seigneurie de la Rivière-Ouelle* qui est concédée le 29 octobre 1672 à Jean-François Deschamps de La Bouteillerie dont l'emprise du territoire est localisée de chaque côté de la rivière Ouelle, aucun des deux noms ne va réellement se démarquer l'un de l'autre. Les appellations *Seigneurie de la Bouteillerie, Seigneurie de la rivière Ouelle* ou la *seigneurie de la rivière Ouelle* (*La Bouteillerie*) vont subsister jusqu'à l'établissement du cadastre de la *seigneurie de la Bouteillerie* (*Rivière-Ouelle*) le 28 janvier 1859.

Quant à la *seigneurie de l'Île-Bizard*, concédée le 25 octobre 1678, dont l'île est désignée à l'époque sous le nom d'*Île Bonaventure*, le nom ne s'impose réellement que vers 1765. Antérieurement, on retrouve les noms de « seigneurie de l'île Bonaventure à présent nommée l'île Bi-

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Toponymie historique au Québec (I) » (13 juillet 1984).*

zard » en 1723 « ou vulgairement appelée l'île Bizard », en 1749. Bouchette utilise quant à lui les formes dénominatives *Seigneurie de Île Bizarre* et *Île Bizarre*. Malgré les quelques dizaines d'années entre la date de concession et celle où le nom s'impose véritablement, on se rend compte que le seigneur Jacques Bizard possède un certain ascendant sur sa concession. Dans un premier temps, l'île Bonaventure devient *Île Major*, nom inspiré par son grade d'officier supérieur, puis *Île Bizard*, du nom du seigneur et finalement, la seigneurie adopte le nouveau nom de l'île.

Par contre, la situation est nettement plus précise pour la *seigneurie de Ramezay* concédée le 17 octobre 1710. Dès la date de l'acte de concession, le seigneur Claude de Ramezay fait inscrire dans ce document que la seigneurie sera « connue sous le nom de Ramezay ».

Pour la *seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes*, l'acte de concession de 1717 comporte un indice dénominatif par l'élément de localisation géographique soit « dans la grande baye du lac des Deux-Montagnes (sic) ». Malgré ce référent géographique, « Lac des Deux Montagnes », ce nom ne s'impose qu'en 1764.

Dans certains cas, l'arrière-fief du fief seigneurial n'a jamais vu de nom l'identifier précisément, entre autres, nous signalerons *l'arrière-fief Daine*, dans la seigneurie Rigaud De Vaudreuil. L'acte de concession du 24 octobre 1741 ne comporte que le nom du seigneur, soit François Daine.

La normalisation de la toponymie seigneuriale présuppose un inventaire exhaustif des dénominations seigneuriales au cours de la période d'existence de la seigneurie ou du fief. Cette obligation entraîne donc un choix judicieux des sources dont la qualité première sera la précision et la fiabilité de l'information. Le principe fondamental qui nous a guidé dans cette normalisation a été « l'usage statistiquement dominant »[3] tel que défini par Berutto.

Ainsi, la normalisation de cette toponymie seigneuriale fut opérée en trois étapes soit: l'inventaire des entités seigneuriales, la cueillette des données et leur traitement avec recommandation d'un nom.

La phase d'inventaire des entités seigneuriales constitue l'élément de base. Elle permet la détermination du cadre du travail et la localisation de chacune de ces divisions cadastrales dans son contexte géographique et cartographique. Elle assure un contrôle des données au cours des différents relevés. Pour ces entités, l'inventaire a été réalisé à partir de sources secondaires et imprimées telles que l'*Atlas de la Nouvelle-France* de Marcel Trudel, le *Manuel des Fiefs et Seigneuries et Arrière-fiefs de la Province de Québec* de A.E.B. Courchesne et les 17 feuillets d'une carte publiée par le Service du cadastre à partir d'un fonds cartographique préparé par la Direction générale du domaine territorial. Cette étape, dans le processus de normalisation, assure un contrôle constant des données sur le plan géographique. De plus, cette cueillette d'informations permet une première évaluation de base de l'usage par les géographes, les historiens et les autres utilisateurs de cette toponymie.

La deuxième phase est principalement orientée vers la cueillette de données pour une connaissance précise de l'usage au temps du régime seigneurial et des différentes graphies existantes pour une même entité seigneuriale. Un relevé des différents titres de concessions seigneuriales a été effectué à partir des *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*. Ce document confirme la presque totale absence de noms pour ces entités. Par contre, ce dépouillement fournit quelques indices susceptibles d'orienter le choix du nom à être officialisé par la Commission de toponymie. Cette opération a été réalisée parallèlement avec le relevé des titres de concessions seigneuriales de Jean Bouffard publié dans le *Traité du Domaine*.

Ainsi, pour la *seigneurie du Sault-Saint-Louis* concédée le 29 mai 1680, l'acte précise que la concession a été faite « aux révérends pères jésuites de la terre nommée *le sault* contenant deux lieues de païs de front; à commencer à une pointe qui est vis à vis le rapide St-Louis... ». Ainsi, dans cet acte de concession, nous retrouvons les deux éléments dénominatifs qui contribueront en quelques années à former le nom que la Commission de toponymie a officialisé.

Pour la *seigneurie de la Rivière-du-Loup*, le titre de concession du 20 avril 1683 stipule « demi lieue au dessus et demi lieue au dessous de la Rivière du Loup icelle comprise ». Ainsi, cette seigneurie sise de chaque côté de la rivière du Loup constitue le référent géographique majeur qui contribue au choix de ce nom par les différents seigneurs et censitaires.

Quant à la *seigneurie de Gentilly*, la confirmation de la concession à Michel Pelletier de La Prade mentionne qu'il est en possession d'une terre appelé *Gentilly*. Ainsi ce nom de lieu semble s'être imposé entre le temps de la concession en 1669 et de la confirmation de la concession en 1676.

Ces mêmes situations dénominatives se répètent pour les seigneuries *de Beauport, de Kamouraska, de la Rivière-du-Loup, du Bic* et plusieurs autres. Dans ce processus de l'évolution des noms de ces fiefs seigneuriaux, l'hydronyme est l'élément prédominant dans la détermination du nom par le seigneur et les autres utilisateurs des noms.

Dans le processus de la normalisation, la mesure de l'usage des contemporains au régime seigneurial constitue un autre élément important. Pour ce faire, nous avons réalisé deux dépouillements soit le *Mémoire sur les plans des seigneuries* ... de 1712 de Gédéon de Catalogne et l'ouvrage de Joseph Bouchette en 1815 *Description topographique du Bas Canada*... Ces deux sources contiennent une description des fiefs et des seigneuries de la vallée du Saint-Laurent. Cependant nous les avons utilisées avec leurs limites.

Le *Mémoire* de Gédéon de Catalogne quoiqu'il paraisse fort précis comporte quelques omissions. Nous mentionnerons la *seigneurie de l'Île-Bizard* qui était concédée depuis le 25 octobre 1678. Plusieurs fiefs du Gouvernement de Québec n'apparaissent pas dont tous ceux à l'est de la *seigneurie de La Pocatière* pourtant concédés pour la plupart vers 1672-1690. Cependant l'auteur du *Mémoire* est conscient de ce problème lorsqu'il écrit « Il reste à lever les plans de la Rivier Ouel (sic) ». Quant au territoire environnant Québec, plusieurs fiefs de faibles dimensions ont été laissés pour compte.

Quant à la description topographique de Bouchette, quoique exhaustive dans sa nomenclature, les milieux urbains de Québec, Trois-Rivières et Montréal comportent certains oublis sans doute dus au caractère dans l'ouvrage. Par contre, plusieurs coquilles orthographiques s'y trouvent. Nous signalerons *île Bizarre* avec deux *r* et un *e* et *île Bizare* avec un *r* et un *e*, *Richard Rioux* au lieu de *Nicolas Rioux* et quelques autres cas semblables.

Finalement la cueillette d'informations a été complétée par le dépouillement de l'*Inventaire des concessions en fiefs et seigneuries*... de Pierre-Georges Roy. À titre de conservateur aux Archives de la province de Québec, ce dernier a publié de nombreux instruments de recherche relatifs aux collections et aux fonds d'archives québécois. En plus des titres de concessions, des actes de foi et hommages et aveu et dénombrement, Roy y a inclus les actes de vente, de confirmation, de partage, de donation, de cession, de testament, de jugement et les titres cadastraux et les papiers terriers. Pour chacune de ces sources relevées dans les différents fonds d'archives, l'auteur a pris soin d'intégrer tous les éléments descriptifs pertinents pour l'identification du document. Entre autres, la mention du nom de l'entité seigneuriale est inscrite lorsque le nom est inclus dans le document. Cependant il a souvent adapté l'orthographe ancienne en français moderne sauf lorsque les parties de texte se retrouvaient entre guillemets.

Ainsi la consultation de cette source nous permet d'obtenir une vue d'ensemble de la dénomination depuis la date de la concession jusqu'à celle de la publication du cadastre de la seigneurie entre 1859 et 1865 qui a été lui-même dépouillé dans le but de confronter l'information à celle déjà recueillie.

La dernière phase du traitement suppose un choix, pour le nom de la seigneurie à être officialisé par la Commission de toponymie. À partir du relevé des différentes appellations seigneuriales dans le temps, telles que présentées dans les exemples qui suivent en annexe, le choix est effectué en tenant compte de trois règles. Premièrement, une attention particulière a été apportée à la désignation utilisée dans le cadastre abrégé des seigneuries. Deuxièmement, l'usage dominant s'est voulu le principe général à suivre dans la proposition finale d'un nom pour la seigneurie. Troisièmement, une tentative d'élimination des problèmes homonymiques a été réalisée. Cependant nous sommes conscients d'en avoir maintenu plusieurs. Nous citerons le fief et la *seigneurie de Bécancour*, les seigneuries *de Cournoyer, de la Rivière-du-Loup, Sainte-Marie* et *de Yamaska*. De plus, nous avons dû en maintenir plusieurs dans les fiefs et les arrière-fiefs à défaut de choix. Dans le cas des arrière-fiefs *Daine* et *Sylvain*, entre autres, ces arrière-fiefs ont existé à l'intérieur d'une courte période et le seigneur originel a souvent été le seul seigneur, d'où le problème pour la détermination d'un nom.

Ainsi, les quatre exemples déjà cités illustrent bien les difficultés du choix. Pour la *seigneurie de la Rivière-Ouelle*, le nom aurait pu être *seigneurie de la Bouteillerie* ou *de la Rivière-Ouelle*. Tenant compte qu'un lieu ou une entité géographique ne se voit attribuer qu'un seul nom, l'appellation *Seigneurie de la Rivière-Ouelle* a été retenue. Deux raisons justifiaient ce choix. Ce nom apparaissait dans les documents depuis 1712 et il identifiait au début une rivière et par la suite une municipalité soit Rivière-Ouelle. De plus, le choix de l'autre composante du nom aurait ajouté à l'homonymie et pour plusieurs historiens et usagers de cette toponymie, le nom retenu était fort répandu. Quant aux seigneuries de l'*Île-Bizard* et du *Lac-des-Deux-Montagnes*, ces dénominations étaient couram-

ment utilisées depuis 1723 et 1731. Finalement, pour la *seigneurie de Ramezay*, le nom ne posait aucun problème, sinon de graphie. Le seigneur avait pris soin de faire inclure dans l'acte de concession que le nom identifiera la seigneurie.

Ainsi le choix du nom établi, la forme graphique adoptée répondait aux règles d'écriture se retrouvant dans les différents guides de la Commission. Seule la règle des particules nobiliaires a subi un traitement différent. Partant du principe que le nom du seigneur était souvent inspiré d'un lieu, nous avons privilégié la règle de la particule de liaison soit l'élément spécifique se voulant un emprunt à un autre toponyme de type administratif.

Ce court exposé a permis une présentation rapide de la normalisation de la toponymie seigneuriale. Nous avons travaillé dans ce dossier avec des sources secondaires ou des transcriptions de documents, à l'exception du *Mémoire* de Gédéon de Catalogne. Cependant le résultat final sans être parfait constitue une tentative heureuse pour les différents utilisateurs de cette toponymie.

Nous sommes conscients que le traitement comporte des lacunes, entre autres, la quasi inexistence de cartes consultées. De plus, dans un cadre plus précis, l'acte d'officialisation ou d'avis aurait dû être réalisé à travers des tranches chronologiques dans le but de mieux respecter l'usage. Cette dernière façon de faire aurait certainement davantage répondu aux attentes des historiens, des géographes historiens et des professeurs en histoire et géographie. Cependant les contraintes administratives et de recherche nous ont amenés à sacrifier cet aspect intéressant du dossier.

ANNEXE 1

I Rivière-Ouelle, Seigneurie de la

1672, 29 octobre
« Concession...une lieue au dessus de la...la rivière Houëlle... »

1688, 11 juin
Seigneurie de la Bouteillerie

1706, 8 mai
Seigneurie innommée

1711, 6 juillet
Seigneurie innommée

1712 (Catalogne)
« Il reste à lever les plans de la Rivier Ouel (sic)... »

1719
Seigneurie de la Rivière Oüel

1725, 20 avril
Seigneurie de la Bouteillerie ou Rivière Ouelle

1750, 20 octobre
Seigneurie de la Bouteillerie

1751, 24 juin
Seigneurie innommée

1771
Papier terrier de la seigneurie de la Bouteillerie

1774, 31 janvier
Seigneurie de la Rivière Ouelle

1774, 15 septembre
Seigneurie de la Rivière Ouelle

1781, 15 juin
Seigneurie de la Bouteillerie ou de la Rivière Ouelle

1812, 2 et 4 décembre
Seigneurie de la Bouteillerie

1815 (Bouchette)
Seigneurie de la Rivière Ouelle

1825-1826
Papier terrier de la seigneurie de la Rivière-Ouelle

1859, 28 janvier
Cadastre de la seigneurie de la Bouteillerie (la Rivière-Ouelle)

II Île-Bizard, Seigneurie de l'

1678, 25 octobre
Concession au sieur Bizard, major de Montréal « d'une isle appelée (sic) Bonaventure... »

1680, 29 mai
Seigneurie innommée

1712 (Catalogne)
Aucune allusion en est faite dans son mémoire

1723, 12 mai
« fief appelé l'île Bonaventure à présent nommé l'île Bizard »

1749, 17 mars
« fief et seigneurie de l'île Bonaventure vulgairement appelée l'île Bizard... »

1765, 9 octobre
Seigneurie de l'île Bizard

1767, 30 décembre
Seigneurie de l'île Bizard

1769, 17 juillet
Seigneurie de l'île Bizard

1781, 3 février
Seigneurie de l'île Bizard

1781, 2 août
Seigneurie de l'île Bizard

1815 (Bouchette)
Seigneurie Île Bizarre et Île Bizarre

1861, 24 janvier
Cadastre de la seigneurie de l'île Bizard

III Ramezay, Seigneurie de

1710, 17 octobre
Concession à... « laquelle concession portera le nom de Ramezay »

1711, 6 juillet
Seigneurie innommée

1724, 6 juin
Seigneurie innommée

1724, 7 juin
Seigneurie de Ramezay

1764, 9 mars
Seigneurie de Ramezay

1765, 18 juin
Seigneurie de Ramezay

1765, 10 août
Seigneurie de Ramezay

1765, 16 août
Seigneurie de Ramezay

1765, 17 août
Seigneurie de Ramezay

1781, 2 juin
Seigneurie de Ramezay

1797, 16 novembre
Seigneurie de Ramezay

1804, 24 août
Seigneurie de Ramezay

1815 (Bouchette)
Seigneurie de Ramzay

1818, 31 décembre
Seigneurie de Ramezay

1828, 3 août
Seigneurie de Ramezay

1829, 13 juin
Seigneurie de Ramezay

1861, 24 janvier
« Cadastre de la partie de la seigneurie de Ramezay... »

1861, 24 janvier
« Cadastre de la partie de la seigneurie de Ramezay. »

IV Lac-des-Deux-Montagnes, Seigneurie du

1717, 17 octobre
Concession...« dans la grande baye du lac des Deux-Montagnes... »

1718, 27 avril
Seigneurie innommée

1724, mars
Seigneurie innommée

1731, 20 octobre
Seigneurie voisine...au lac des Deux-Montagnes

1732, 1er octobre
« de celle de Mrs De Saint Sulpice au lac des deux Montagnes »

1733, 26 septembre
Seigneurie du lac des Deux-Montagnes

1735, 1er mars
Seigneurie innommée

1764, 21 avril
Seigneurie du Lac des Deux Montagnes

1780, 26 septembre
Seigneurie du Lac des Deux Montagnes

1781, 3 février
Seigneurie du Lac des Deux Montagnes

1815 (Bouchette)
Seigneurie du Lac des Deux Montagnes

1861, 24 août
Cadastre de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes

RÉFÉRENCES

1. *Quatrième supplément au Répertoire toponymique du Québec*. Gazette officielle du Québec, 17 décembre 1983, 115e année, no 50A, p. 5 727-6 014.

2. Marcel Trudel, *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Montréal, Fidès, 1974, p. 1.

3. Édith Bédard et Jacques Maurais, *La norme linguistique*, Montréal et Paris, Conseil de la langue française, Le Robert, 1982, p. 7.

4. *Guide toponymique municipal*, Québec, Commission de toponymie, 1979, p. 19.

BIBLIOGRAPHIE

CARTES

Courchesne, A.E.B. *Manuel des Fiefs et Seigneuries et Arrière-fiefs de la Province de Québec*. Québec. Bureau du cadastre, 1923. 8. f.

Ministère des Terres et Forêts. Direction générale du domaine. Cartes seigneuriales. Octobre 1979. 18 feuillets.

SOURCES

Bouchette, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations avec les deux provinces avec les États Unis de l'Amérique*. Montréal, Élysée, 1978, 664 p.. LXXXVI (Reproduction de l'édition de 1815).

Bouffard, Jean. *Traité du domaine*. Québec, P.U.L., 1977. 231 p. (Reproduction de l'édition de 1921).

Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec, déposés au greffe de Québec, chez le receveur général et au bureau des terres de la Couronne, suivant les dispositions des statuts refondus pour le Bas-Canada, Chap. 41, Sects 25, 26 et 27 et publiés sous l'autorité des commissaires, 2 volumes. Québec, George Desbarats, 1863.

Cadastres abrégés des seigneuries du district de Trois-Rivières, déposés au greffe de Trois-Rivières, chez le receveur général et au bureau des terres de la Couronne, suivant les dispositions des statuts refondus pour le Bas-Canada, Chap. 41, Sects 25, 26 et 27 et publiés sous l'autorité des commissaires, 1 volume. Québec, George Desbarats, 1863.

Cadastres abrégés des seigneuries du district de Montréal, déposés au greffe de Montréal, chez le receveur général et au bureau des terres de la Couronne, suivant les dispositions des statuts refondus pour le Bas-Canada, Chap. 41, Sects 25, 26 et 27 et publiés sous l'autorité des commissaires, 3 volumes. Québec, George Desbarats, 1863.

Catalogne, Gédéon de. *Mémoire sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal*. Série C11a, 7 septembre 1712. Publié dans le *Bulletin des recherches historiques*.

Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale. Québec, E.R. Fréchette. 1852-1854. 2 volumes.

Roy, Pierre-Georges. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux Archives de la province de Québec*. Beauceville, L'Éclaireur, 1927-1929. 6 volumes.

Ouvrage spécialisé

Trudel, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p.

Le cadastre : terrain privilégié de la toponymie*

NORMAND JOBIDON

Le cadastre par ses différents documents cadastraux est sans contredit une source incomparable de renseignements toponymiques relatifs au patrimoine québécois. Ces documents renferment, en effet, en plus du nom de cadastre même, une multitude de noms de concessions, de rangs, de municipalités, de rivières, de chemins, etc. qui relatent à leur façon l'histoire du Québec.

Afin de mieux expliciter comment le cadastre est un terrain privilégié de la toponymie, nous tracerons tout d'abord un bref historique de ce système. Par la suite, nous indiquerons les liens étroits qui existent entre la nomenclature toponymique et le cadastre. Enfin, nous illustrerons plus en détail en quoi la toponymie cadastrale s'avère un témoin du patrimoine.

1. BREF HISTORIQUE DU CADASTRE

Le cadastre, tel que nous le connaissons aujourd'hui, fut créé en 1860 par l'Acte 23, Victoria c. 59. Cette vaste opération, commencée en 1867 dans le village de Laprairie et terminée environ 30 ans plus tard, dota chacune des localités québécoises, existantes à l'époque, d'un plan cadastral montrant les propriétés et leur identification ainsi qu'un livre de renvoi fournissant la description et les mesures. De nos jours, le cadastre est constitué de 1500 plans montrant les lots d'origine, de plus de 300 000 plans illustrant les parcelles créées par la suite, le tout pour environ 5 000 000 de lots, tous décrits dans le livre de renvoi.

2. BUT DU CADASTRE

Le système cadastral a d'abord été institué pour servir de base à l'enregistrement des droits réels. C'est le numéro cadastral qui sert à ouvrir l'index des immeubles, genre de feuille de route du lot où on consigne à la suite toutes les transactions, hypothèques, servitudes ou autres droits qui le grèvent. Les titres de propriété reflètent donc la description cadastrale et sa toponymie.

Les documents cadastraux servent ensuite les fins de gestion municipale, notamment en vue de la taxation foncière.

Les bureaux d'enregistrement et les organismes municipaux sont pourvus de copies des documents, ce qui a assuré de tout temps une diffusion régionale complète des toponymes qu'on y retrouve.

3. LA TOPONYMIE CADASTRALE : TÉMOIN DU PATRIMOINE

Le Québec a conçu deux modes de concession des terres : en seigneurie sous le Régime français puis en cantons ou « townships » sous le Régime anglais. Le cadastre a donc été basé sur les documents de ces entités.

3.1. Le cadastre dans les seigneuries

Dans les seigneuries, tous les plans et procès-verbaux, établissant la subdivision intérieure des seigneuries, ont servi de base à la préparation du cadastre actuel. Ce dernier reflète donc l'essentiel sinon la totalité de leur toponymie et demeure dans certains cas le seul document.

Le territoire seigneurial du Québec regroupe 250 seigneuries, fiefs et arrière-fiefs lesquels sont divisés en concessions, rangs, côtes, trait-carrés et abouts. Certaines concessions portent des numéros, mais la majorité sont identifiées par des noms propres, principalement des noms de Saints — *concession Saint-Jean-Baptiste, rang Saint-Jacques* — mais aussi des noms d'accidents géographiques — *concession de la rivière Bois-Clair* — de lacs — concession du Lac Nairn — etc.

Des centaines de noms de l'époque seigneuriale se retrouvent ainsi sur nos documents

* *Conférence lue par M. Benoît Grimard dans l'atelier intitulé : « Toponymie aministrative au Québec » (13 juillet 1984).*

cadastraux actuels — plans et livres de renvoi —; ils rappellent même dans certains cas les débuts de la colonie depuis Jacques Cartier, Samuel de Champlain et les autres pionniers. Qu'il suffise de rappeler *Le cap Tourmente, La Malbaie, l'Île-aux-Coudres*, qui sont quelques noms d'entités géographiques dont la nomenclature remonte aux premiers explorateurs.

Il faut noter aussi que plusieurs noms de seigneurs ou de leurs seigneuries ont été retenus pour la désignation de certains noms de lieux, lacs, rivières, etc...

Par exemple, le cadastre de la *paroisse de Saint-François* (Île d'Orléans) tire son origine de la municipalité du même nom, lequel lui fût attribué en 1678 en l'honneur de François Berthelot, conseiller du roi et seigneur de l'île d'Orléans.

La *rivière Comporté* qui figure sur le plan du cadastre de la paroisse de La Malbaie rappelle le deuxième concessionnaire de la *seigneurie de La Malbaie* qui était, de plus, un des directeurs de la compagnie de la Baie d'Hudson; il s'agit de Philippe Gauthier de Comporté.

Toutes les seigneuries ont fait l'objet récemment d'une publication par le service du cadastre, avec le concours de la Commission de toponymie, de 17 feuilles à 1:200 000 montrant les limites et les noms desdites seigneuries (1983). Ces feuillets sont disponibles au service du cadastre du ministère de l'Énergie et des Ressources.

3.2. Le cadastre dans les cantons

Les cantons furent créés par proclamation publiée dans la *Gazette officielle* du Québec; avant 1840, ils furent érigés en vertu d'instructions données par les autorités impériales au gouverneur de 1840 à 1867, en vertu de l'Acte d'Union, et depuis 1867, en vertu de l'article 144 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Il existe au Québec 1 558 cantons dont près de 800 sont cadastrés les autres étant en territoire nordique, destinés aux rattachements de claims miniers entre autres. Le premier territoire érigé en canton fut celui de Dunham dans les cantons de l'Est, dont la proclamation date du 2 février 1796.

Tous les premiers cantons portent des noms anglais qui rappellent pour la plupart des localités ou des personnages d'Angleterre. À titre d'exemple mentionnons, *Windsor* (1802), *Ascot* (1803), *Acton* (1806), *Newport* (1840), *Elgin* (1849) etc. Le premier canton d'appellation française remonte à 1834, il s'agit du *canton de Matane*. Par la suite, des noms français sont devenus plus fréquents; *Port-Daniel* (1839), *Lessard* (1841), *Cap-Chat* (1842), *Cap-des-Rosiers* (1842), *Nouvelle* (1842), *Percé* (1842), *Grand-Calumet* (1847), etc.

Tous les noms français rappellent dans leur ensemble des personnalités politiques canadiennes (*Laurier*: ancien premier ministre du Canada); des missionnaires (*Dolbeau*: récollet qui évangélisa les Montagnais); des membres du clergé et d'institutions religieuses (Monseigneur C.F. *Baillargeon*: archevêque de Québec); des administrateurs (*Colbert*: ministre de Louis XIV); des miliciens et autres officiers de l'époque française (*Bourlamaque*: aide de camp de Montcalm).

Cette nomenclature rappelle également des noms de régiments français (*Carignan*: 1er régiment français qui ait franchi l'Atlantique); de province de France (*Bourgogne*: ancienne province de l'est de la France); ou des événements évoquant la première guerre mondiale (*Vimy*: ville où s'illustrèrent les soldats canadiens-français en 1917) ou la Deuxième guerre (*Dieppe*: ville de la Seine-Inférieure où les troupes canadiennes livrèrent bataille en 1942), etc....

Encore ici nous voyons que le cadastre des cantons tout comme celui des paroisses seigneuriales se révèle également une source très importante de renseignements toponymiques.

Il en est de même pour les cadastres dans les cités, villes et villages sur lesquels nous n'insisterons pas. Mais rappelons qu'eux aussi, de par leurs noms officiels, comportent tous à leur façon une partie de notre histoire.

4. NOMENCLATURE TOPONYMIQUE ET CADASTRE

La nomenclature toponymique a continué à accompagner depuis toujours l'ensemble des opérations cadastrales. Encore aujourd'hui, plusieurs opérations cadastrales s'effectuent en référence à un ou plusieurs noms qui figurent sur les documents originaux.

Le service du cadastre est aussi dépositaire, aux fins de consultation, de plusieurs index, catalogues et microfilms des documents qui sont conservés aux archives militaires et d'État ou aux archives publiques du Canada à Ottawa.

Ainsi, les chercheurs ou autres intéressés peuvent y trouver toute l'information voulue concernant les richesses toponymiques du Québec.

À la suite de ce rapide tour d'horizon, nous croyons avoir jeté un peu de lumière sur cette toponymie cadastrale, qui témoigne d'un passé faisant à la fois la richesse et la spécificité de notre patrimoine québécois.

Le service du cadastre, par le biais de ses nombreux documents, est et demeurera une source incontestable de renseignements toponymiques. En tant que terrain privilégié de la toponymie, le cadastre continuera d'intensifier de plus en plus ses rapports avec la Commission de toponymie afin d'officialiser et de perpétuer le plus possible le vocable toponymique du patrimoine québécois que l'on retrouve en abondance sur nos plans et livres de renvoi cadastraux.

Les concepts du rang au Québec*

LOUIS-EDMOND HAMELIN

Ce type d'habitat qui fut à la naissance des campagnes et même des villes constitue l'un des traits culturels majeurs d'une partie du Canada; il a marqué son paysage, sa langue, sa vie sociale et son devenir. Déjà bien en place sous le nom de *côte* dans les inventaires de 1663, il était encore en pleine vigueur, au milieu du XX[e] siècle. Il couvre surtout le Québec méridional où les trois autres structures agraires sont loin d'avoir obtenu sa popularité, sa dominance et même son triomphalisme. Sous le Régime français, il a battu en brèche la triple tentative du Roi, de Colbert et de Talon de le remplacer par des bourgs; plus tard, il va survivre au Régime anglais qui ne s'était pas engagé à le garder comme « coutume française ». Les arpenteurs ou géomètres aidant, les administrations ont voulu des *rangs* et *ranges* partout, dans les seigneuries, les fiefs, les *Grants*, les *Townships*, les « augmentations » et les cantons post-townships; on en a installés aussi bien dans la Plaine du Saint-Laurent que dans les Appalaches, les Laurentides vallonnées et le Pré Nord saguenéen ou abitibien. Le *rang*, ce fut la formule tricentenaire de la colonisation. Oubliant même que bien d'autres peuples avaient indépendamment construit des formes semblables, certains auteurs ont même vu dans le rang un « instinct de race »[1].

La structure choisie avait pour elle l'originalité, si elle ne possédait pas l'exclusivité. En effet, le *rang* laurentien ne correspondait à aucun des trois principaux types d'habitat rural de l'Europe occidentale, à savoir, le *village*, la *campagne* et le *bocage*. Ainsi, le *rang* ayant le genre « étiré » ou « aligné », montrant une « dispersion sans isolement« [2], sera longtemps laissé pour compte dans les grands traités de l'habitat. Depuis peu, la France accueille le mot mais seulement comme canadianisme.

L'unité de peuplement à l'étude a eu également pour elle la souplesse et une certaine adaptation à l'évolution des conditions. S'il y a du *rang* un faciès fondamental qui n'a jamais été abandonné, les formules de lotissement et d'appropriation de même que les genres de vie se sont ajustés à diverses circonstances historiques. Le *rang* dernier-né a beau afficher un air de famille avec le *rang* initial des seigneuries, il montre également des traits originaux dans sa longueur, sa profondeur, sa superficie, ses relations avec le village et l'extérieur de même que dans l'abandon de la rôture. Forme persistante d'un côté, forme renouvelée de l'autre; continuité au travers de petits changements faisant partie de l'histoire du *rang*.

L'objet de cet article — peut-être le premier à être consacré à un tel aspect[3] — étudie, comparativement, les divers types de *rang* depuis les tout débuts de la colonisation laurentienne. Il ne s'agit donc pas d'une recherche complète qui comprendrait l'étude thématique et toponymique de chacun des milliers de *rangs*. Nous nous sommes intéressé à leurs transformations morphologiques pour lesquelles nous proposons une typologie. Au moyen de documents historiques, de cartes et de monographies locales, nous avons considéré entre autres l'indice d'allongement des lots, la longueur des *rangs*, les orientations cardinales des formes, la dimension des *terres*, la distance et l'orientation des maisons par rapport au *chemin de front*, le nombre de lots pour une même longueur de *types de rang*, l'indice de conformité régionale dans l'orientation des bandes, la distance entre les habitations, le *cycle du rang*, la numérotation des chemins et la toponymie[4]. Le Tableau 1 permet de suivre quelques différences morphologiques d'un *age de rang* à un autre. Nous avons ainsi identifié quatre types principaux: la *côte* (riveraine), le « rang d'arrière-fleuve », le *range* (d'origine anglo-saxonne) et, depuis un siècle environ, le « rang de canton ». Ces types sont chronologiques seulement dans leur phase initiale car leurs manifestations ne cessaient pas totalement quand le type suivant se mettait en place; il se produisait donc des chevauchements; par exemple, pendant que s'ouvraient de nouvelles *côtes* ou *rangs* le long même du Saint-Laurent, le nombre de « rangs d'arrière-fleuve » augmentait; semblable dualisme temporaire se retrouve aussi entre la formule du *range* par rapport à celle du « rang de canton ».

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie historique au Québec II » (14 juillet 1984).*

La littérature consacrée au *rang* est surtout de type documentaire et, sauf exceptions, elle ne semble pas avoir été souvent remuée. Les premières études proprement dites datent de la toute fin du XIX[e] siècle; depuis 1950 environ, un certain nombre de travaux critiques et analytiques ont fait jour[5].

Nos propos sont divisés en deux parties; la première concerne le mot *rang* lui-même et s'abreuve aux sciences du langage; la seconde traite du *rang* comme phénomène agraire et source de l'histoire et de la géographie. Toponymiquement, les appellations de *rang* sont riches, du moins en nombre. Nous avons pensé qu'une étude du terme de base pourrait être utile à celle des odonymes qu'il a fait naître.

1. LE MOT « RANG »

Rang [rã] [râ] possède une origine gallo-romaine à partir du francique *bring* (all. *ring*) au sens de cercle ou suite de points sur une ligne; il signifiait aussi assemblée[6]. Au XII[e] siècle, il existe sous la forme de *renc*. Le mot vit toujours en France dans quelques toponymes ou au sens d'une position occupée par quelqu'un dans un ensemble hiérarchique.

Au Canada, le terme a d'abord continué les sens français mais c'est l'expression *de rang* qui fut la première employée, et cela en 1664. Puis, *rang* comme tel sera parcimonieusement utilisé par les arpenteurs et les notaires, au début du XVIII[e] siècle, souvent dans le sens de *rangée d'habitations*. Jusqu'alors, la fréquence du mot avait été faible. *Rang* n'apparaît pas dans Champlain[7], pourtant fondateur du pays, ni dans Boucher qui a publié le premier « prospectus de colonisation », ni dans Kalm en 1749. À Montréal même, où *côte* triomphe, « nous n'avons jamais rencontré le mot *rang* », aux XVII[e] et XVIII[e] siècles[8]. Mais, petit à petit, par rapport à la langue française générale, *rang* va devenir un néologisme de sens afin d'exprimer un type d'habitat particulier au Québec; toutefois, l'expansion va se faire lentement. Comparons le vocabulaire de deux rapports des paroisses; en 1721, l'auteur utilise trois fois plus le mot *côte* que son presque synonyme[9] *rang*; en 1853, la proportion sera inverse[10]. C'est en effet, au milieu du XIX[e] siècle que le mot *rang* en viendra à connaître un usage fréquent. *Rang*, tout comme *habitant* au sens de cultivateur, se produit en retard par rapport à sa réalité. Il serait cependant exagéré d'affirmer qu'au Québec le mot *rang* n'est que la traduction de *range* introduit dans les « townships de l'Est canadien » par le Régime anglais. Quant à son sens complet de système de peuplement suivant lequel les *terres*, les maisons et le chemin forment un cadre de vie original reconnu par les analystes, *rang* est presque un terme du XX[e] siècle, les premières grandes études datant de 1898[11]. Côté littéraire, les terroirs ont fait naître un discours du sol, glorifiant, fortement symbolique et qui s'est développé au cours de la deuxième moitié du XIX[e] siècle[12].

Au XX[e] siècle, la France a utilisé le mot dans des ouvrages spécialisés, notamment en géographie[13]. En 1969, l'identification de *rang* comme « canadianisme de bon aloi » par l'Office de la langue française à Québec a dû favoriser l'entrée du mot dans les dictionnaires de Paris. La tardivité de cette reconnaissance par la « Métropole » semble liée au fait que l'Hexagone peut prétendre n'avoir pas besoin du sens canadien du mot; l'on en est demeuré à l'époque coloniale avec trois principaux types ruraux: l'habitat groupé (la *campagne*), l'habitat dispersé (le *bocage*) et le *village*. Même les dessinateurs et cartographes du XVII[e] siècle ne disposaient pas de symboles appropriés pour exprimer tout autre peuplement rural; d'où le retard à voir apparaître les *côtes* ou les *rangs* sur les cartes. Nous possédons un témoignage concernant l'âge de la pénétration du « rang canadien » en France. « Lors de mon séjour à Paris, il y a près de cinquante ans, mes premiers maîtres en sciences sociales [ne connaissaient pas] notre rang du Canada français« [14]. La compréhension du phénomène y reste faible car, en 1969, un manuel français définissait *rang* comme « type de village »[15]. Enfin, les dictionnaires français sont-ils justifiés de ne considérer le terme *rang* que comme régionalisme alors qu'ils ne le font pas à l'endroit de *campagne* et de *bocage* qui ne sont pas non plus des formes universelles d'habitat rural à l'intérieur de la francophonie? L'attitude réservée de la France à l'endroit du mot a été imitée par ceux des Canadiens qui n'ont de bon bec que de Paris.

En anglais, par rapport à l'un ou l'autre des quatre types de *rang* que nous allons identifier, le mot a été rendu par *rank* (1773), davantage par *river-lot* ou *long-lot* (system) mais surtout par *range*[16]; quelques auteurs ont utilisé rang lui-même[17]. Dans le but d'éviter des contresens, notons que le *range* du « township de l'Ouest canadien » et le *range* (*ranch*) d'élevage correspondent à des territoires ruraux différents du *range* du « township de l'Est canadien » et qu'ils ne peuvent être traduits par rang à moins d'ajouter une autre signification à ce dernier terme.

La vivacité du mot *rang* doit être signalée. Il a triomphé complètement de *côte*, de *range*, et partiellement de concession; il s'est donné assez d'élasticité sémantique pour exprimer des réalités du paysage que l'évolution rendait différentes; chronologiquement, *rang* a été polysémique; se trouvent, en effet, des disparités dans la

morphologie et l'économie d'une part à l'intérieur d'un « rang de seigneurie » au XVII[e] siècle et la version abitibienne d'un « rang de canton » au XX[e] siècle; cependant, le fait d'avoir gardé le même mot a pu voiler ces dénivellations de sens. Comparativement, *rang* n'a jamais atteint l'importance des termes de *seigneurie* et de *paroisse*, tout comme d'ailleurs, son vis-à-vis *range*, par rapport à *township* et *concession*. Aujourd'hui, même s'il ne s'ouvre plus de *rangs* (du moins pour l'exploitation agricole), le mot vit dans les réalités rurales, dans des écrits de toutes sortes et dans la langue courante[18]. Les panneaux indicateurs de la route transcanadienne entre la métropole et la capitale du Québec mentionnent une dizaine de toponymes de *rang* et de *chemin de rang*; au niveau de Saint-Hyacinthe, l'on indique par des lettres de même dimension d'une part « Montréal » et d'autre part « Rang Saint-Georges ». Quant aux journaux, ils utilisent le mot depuis deux siècles[19]. Enfin, le mot *rang* est accompagné d'un vocabulaire approprié d'environ deux cents termes, corpus qui fait du *rang* un langage, du moins, une famille sémantique.

2. LE PHÉNOMÈNE RANG

Rang, laurentisme de sens, définit un territoire rectangulaire[20], concédé à l'intérieur d'une seigneurie, fief, *township*, « augmentation » ou canton pour fins agricoles, subdivisé en lots allongés et dont la même extrémité comprend l'alignement des habitations au long d'un *chemin de front*. Cette structure affiche donc plusieurs traits: lot allongé et parfois de largeur uniforme d'une ferme à l'autre, disposition des résidences perpendiculairement à l'orientation des *terres*[21], contiguité des champs et des habitations, résidence de l'exploitant sur son lot, enfilade et faible distance des maisons par rapport au chemin collecteur, ordre dispersé des édifices (*bâtiments*) de ferme, *terre* d'un seul tenant et en principe indivise[22], terroir plus ou moins déboisé[23] et épierré[24], densité élevé de l'ensemble des voies paroissiales de communication; toutes ces caractéristiques ont évolué d'un type de *rang* à l'autre.

Plusieurs unités de *rang* forment *les rangs*, d'où la question de leur agencement. Certains auteurs ont exagéré l'aspect de leur parallélisme; il existe certes des exemples exceptionnels, telle la suite des dix alignements des Becquets-Lévrard. Mais même ici combien représentative est cette « preuve »? En profondeur, la bande des dix *rangs* (ou *concessions*) occupent 20 km mais si dans cet axe l'on considérait tous les établissements qui, du fleuve, se rendent à la frontière des États-Unis, les dix rangs ne représenteraient qu'un septième environ de cette longueur. Ainsi, à embrasser ce territoire régional, la zone parallélisée fait plutôt exception. L'examen de la profondeur même de chacun des dix *rangs* relativise encore davantage la valeur classique que l'on voudrait donner à l'exemple; il y a quatre profondeurs de *rang*; une concerne les *rangs* 3, 4, 5, 6, et 9; une autre les unités 8 et 10; une troisième les *rangs* 1 et 7, enfin, une bande de grande profondeur, le premier « rang d'arrière-fleuve »[25]; de telles variations dans la largeur des *rangs* reflètent des modifications dans la conceptualisation et dans la fabrication des morphologies agraires au Québec, au fil du temps. Maintenant, examinons la largeur de cette série de lots parallèles au fleuve; 10 km seulement sont en cause; au-delà, à l'est, sont d'autres arrangements et, à l'ouest, l'on passe à cinq bandes parallèles, puis à trois, de nouveau à cinq avant d'arriver à un « Rang de terres de travers ». L'universalité dans la pureté de ce système *inter-rangs* local ne ressort guère et pas plus qu'elle ne le fait d'une vue aérienne de la Plaine du Saint-Laurent; l'on y voit plutôt une mosaïque de *groupes de rangs* ayant chacun une orientation propre.

Au Québec, dans l'ensemble de l'*écoumène des rangs*, toutes les directions de lots se retrouvent: NO-SE dans les « rangs du fleuve », N-S en Abitibi, NE-SO dans la partie occidentale du Lac-Saint-Jean, O-E dans le « 20[e] Rang » de Saint-Ephrem d'Upton. Le concept de l'uniformité du lot, du *rang* et des *rangs* a donné dans le mythe; il n'aurait pas fallu pousser à ce point les généralisations[26] et illustrer des travaux avec des exemples plus exceptionnels que représentatifs. La variété dans les dimensions des *terres* ne pouvait pas ne pas apparaître lors des enquêtes linguistiques. À la sous-question: surface « d'un lot en arpents », les locuteurs répondent 30, 60 (deux fois), 70 (trois), 84, 90 (deux), 115, 120 (quatre), 123, 126, 128, 180, 200 (deux), 240 et 280[27]. Faut-il rappeler que trois arpents de large par trente de long feraient quatre vingt-dix arpents carrés, valeur qui n'a qu'une faible fréquence dans les réponses de ces cultivateurs.

L'installation du mode de peuplement par le *rang* au Québec a connu quatre principales étapes.

A- Le type originel, français de France par ses figurants, canadien par son milieu, est apparu entre 1625 et 1660 sous le nom (impropre) de *côte*. Cette répartition des terres basée sur les deux principes de rectangularité[28] et de linéarité a été la décision des administrations coloniale et autres[29] et, au début, en tenant compte de la perception que l'on avait des autochtones. En général, les *rangs* orientés du nord-est au sud-ouest, sont parallèles au fleuve Saint-Laurent qui sert ainsi de *decumanus maximus* pour les deux façades du fleu-

ve. Les premières *côtes* sont celles de la colline de Québec. La carrière de *côte* aura été antérieure à *celle* de *rang*, au niveau du verbe.

B- Les « rangs d'arrière-fleuve » sont établis dans la Plaine du Saint-Laurent entre les « rangs du fleuve » d'une part et les *range* et les « rangs de canton » d'autre part; par rapport aux *côtes*, ces *rangs* d'origine y sont plus étroits et les lots moins étendus. La région a été une espèce de laboratoire du *rang* comme système car l'on devait faire face à des problèmes de redressement des *lignes*[30], d'invention de formes d'habitat non côtier, d'abouts, de numérotation, de subdivision des *terres*, d'implantation de voies de communication terrestres, de concurrence de la formule d'*habitat groupé* de Talon... La période d'ouverture de nouveaux « rangs d'arrière-fleuve » a duré trois siècles; en conséquence la plupart de ces établissements de la Plaine laurentienne ne datent pas du Régime français et ils appartiennent à plus d'un type.

C- Le *range (rang)*. D'abord arpenté à l'intérieur des *townships* du Bas-Canada sous le Régime anglais, au cours du dernier quart du XVIII[e], il a été occupé par des colons anglophones, notamment en Estrie et dans un étage des Laurentides. Les lots sont de forme plus massive que celle des *terres* des *rangs* précédents mais la plupart demeurent rectangulaires. Le site des habitations, tout en restant soumis au tracé du chemin communautaire, s'en éloigne davantage et d'une façon plus irrégulière. Le *range* de l'est, tout comme le *rang* des francophones d'ailleurs, a migré vers l'intérieur de l'Amérique du Nord, des Maritimes à l'Ontario, et même en Alsama (Alberta/Saskatchewan/Manitoba). Au Québec, le langage a traduit *range* par *rang* et vice versa, intervention tolérable étant donné

Tableau 1

Caractéristiques des types de rang d'origine.

Début du XVII[e] à la fin du XX[e] siècle.

Aspects	Rang du fleuve (côte)	Rang d'arrière-fleuve	Range	Rang de canton
Ethnies	Français	Can.-franc. et Français	Can.-angl.	Can.-fran.
Tenure	roture	roture	Commun socage	propriété ou loc.
Chronologie (début)	2[e] q. du XVII[e] siècle	mi-XVII[e]	fin XVIII[e]	1[ère] moitié XIX[e]
Longueur, *rang*	env. 8 km (a)	mo: 4 km (b)	9 à 16 km (c)	16 km (d)
Orientation, *rang*	SO-NE (a)	SSO-NNE; N-S. (b)	SO-NE. E-O (c)	E-O (c)
Profondeur, *rang*	7,19 km (a)	mo: 1,5 km (b)	env. 1,5 km (c)	1 à 1,5 km (d)
Ind. allongement, lot	1/39 (a)	1/7 (b)	1/2 à 1/3 (c)	1/5 à 1/6 (d)
Superficie, lots	132 ha (a)	env. 32 ha (b)	81 ha (c)	40 ha (d)
Toponymes, *rang*	Côte St-François-Xavier, Rang du fleuve (Cap-de-la-Madeleine)	Chemin de front du 2[e] Rang (Lauzon), Côte Notre-Dame-des-Neiges (Montréal)	1[er] Rang, Réserve du Clergé (Huntingdon)	Rang VIII de Rochevaucourt (Abitibi)
Vocabulaire partiel	Côte, commune, batture, concession, front, seigneurie, rang (simple)	Côte double, troisième rang, chemin de rang, tré-carré, about, rang de rivière, clôture, cordon, profondeur, montée	Grant, concession, road, gore, free and common soccage, lot, front range, township (et équivalents fr.)	Canton, rang double, « colonie », rang agro-forestier, miss. colonisateur, « lot renversé »

Source — voir les notes et la bibliographie.

(a) Côte-de-Beaupré, 1663 (b) L'Assomption avant 1750 (c) Eastern Townships (d) Abitibi.

ha: hectare, loc: en location, mo: moyenne, q: quart, T: Township.

les airs de parenté entre ces deux morphologies agraires de l'Est canadien.

D- Le « rang de canton » tient à la fois du *rang* seigneurial et du *range*; il possède une largeur de *rang* semblable à celle du *range* et l'indice d'allongement de ses lots se situe entre ceux des types précédents. Le « rang de canton », plus que chacun des autres types précédents, a, après 1845, reçu l'appui de l'État et le soutien d'une certaine idéologie; également plus que pour les autres formules, son aventure s'est déroulée dans des territoires pré nordiques; d'où le cycle — durée de la période entre l'ouverture et la fermeture d'un *rang* — court d'un nombre considérable de ces unités de peuplement. Relativement aux trois autres types historiques de *rang*, c'est le « rang de canton » qui aura à la fois connu le plus grand nombre d'unités prévues, le maximum de *rangs* et le maximum de fermetures[5].

Le fait d'avoir distingué dans le déroulement du *rang* quatre étapes: la *côte*, le « rang d'arrière-fleuve », le *range* et le « rang de canton » permet une meilleure interprétation de maints phénomènes; on ne prendrait plus les *rangs* centraux de Saint-Hilarion comme des exemples classiques mais plutôt comme des *range* du *township* de Settrington dont l'indice d'allongement des lots (L/1) se situe entre deux et trois (et non pas dix et plus comme dans le *rang de seigneurie*). La typologie des morphologies du *rang* a conduit aussi à l'amélioration de la conceptualisation et du vocabulaire analytique de l'ensemble de cette structure agraire. Cependant, l'on n'est guère plus avancé lorsqu'il s'agit d'identifier le type le plus authentique et le plus modélique. D'une part, le *rang* a eu sa continuité, une durabilité séculaire; d'autre part, chaque âge par son originalité et ses adaptations a contribué à l'élaboration de ce qui est demeuré fondamental et permanent dans le *rang*. On peut tout au plus reconnaître un type initial, le *rang du fleuve*, des types d'ajustement qui ont pu faire ou non des transitions; quant au dernier-né, le « rang de canton », il nous dit où nous en sommes dans l'évolution des formes suivant le continuum historique.

Régionalement, il faudrait éviter de voir une corrélation trop étroite entre les *rangs* de par le monde et les ethnicités québécoises. Des modèles situés au Québec viennent en partie d'ailleurs, la *côte* et le *range*; des *rangs* laurentiens ont été exportés par des Québécois (en Alberta) ou importés par d'autres (à la *Red River Colony*). De nombreux *rangs* ou *demi-rangs*, situés en Europe et ailleurs, n'ont reçu aucun apport du Québec. Que des types de rangs aient bien caractérisé le Québec n'atteste pas de l'antériorité et de l'unicité de la formule agraire de ce pays.

Tous les contours de l'avenir du *rang* au Québec ne peuvent être discutés, ici. Le ralentissement, l'arrêt même dans la création de nouvelles rangées de lots depuis environ 1950 et la diminution dans le nombre total de *rangs* en culture ou seulement occupés montrent qu'une partie au moins de l'écoumène agricole est en crise. Est-ce le prélude à l'apocalypse du *rang* comme morphologie vive? Des facteurs défavorables à une reprise du « rang de canton » ou à la formulation d'un cinquième type de *rang* sont sans doute la désaffection des gens à l'endroit du genre de vie en cause, d'autres horizons de travail, la préférence spontanée d'un habitat mieux adapté aux besoins économiques et qui produit plutôt des renflements que des alignements minces, la nordicité du front agricole externe, la critique des inconvénients du *rang*, enfin, les suggestions de revenir à des formes d'occupation plus groupées et topographiquement mieux ajustées (1947). Par contre, afin de demeurer une valeur vive, le *rang* peut compter sur une longue tradition qui a d'ailleurs comporté des adaptations, sur sa dimension culturelle, sur la bonne santé d'une partie de ses unités, sur une législation conservatrice de ses fonctions et de son intégrité territoriale[5], sur son entrée progressive dans les inventaires et les politiques de choronymie, enfin, sur la conceptualisation enrichie dont il est maintenant l'objet. Si toutes les forces de renaissance allaient être épuisées, il resterait à la mythologie de s'emparer du *rang*; ainsi vivrait-il dans l'univers québécois mais d'une tout autre façon.

RÉFÉRENCES

1. Émile Miller, *Pour qu'on aime la géographie*, Montréal, Ducharme, 1921, p. 209. Marcel Rioux dans Les Québécois, Paris, Seuil, 1974, p. 75, nage dans un semblable idéalisme.

2. R. Blanchard, *Le Canada français*, Paris, Fayard, 1960, p. 250.

3. Rapport d'étape d'une recherche en cours sur les *morphologies successives du rang, 60 p.*

4. Cet exercice n'est pas simple étant donné les grandes variations dans les situations locales. Il est même difficile de suivre dans le temps l'évolution du nombre total des *rangs*, prévus, arpentés, ouverts, occupés et fermés.

5. Par exemple, un *Cahiers de géographie du Québec*, 1984 (voir bibl.).

   Pour leur part, les fichiers de la Faculté des Lettres de l'Université Laval comprennent quelques milliers de fiches sur le *rang*.

Le Gouvernement du Québec publie trois séries de cartes fort utiles à nos travaux, les cartes du cadastre par comté, les cartes du réseau routier (Ministère des Transports) et les cartes seigneuriales.

6. O. Bloch et WvW, *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, PUF, 1964, p. 533.

7. Chap. 3 dans C. Morissonneau, *Le langage géographique de Cartier et de Champlain*, Québec, Choronoma, no 7, PUL, 1978, (avec la collaboration de H. Dorion).

8. L. Dechêne, *Le régime seigneurial*.. Recherches sociographiques, XII, 2, p. 150.

9. Synonymes de *rang* : (principaux) *côte* (depuis le XVII[e] ; vieilli à partir du XIX[e]), *concession* (depuis le XVII[e]). (rares) *côteau, habitation, ligne d'établissement, seigneurie, village, division rurale, ruisseau, une longueur de lot*. Au Québec anglais, *range* (début du XIX[e]). Ailleurs, des formes voisines du rang s'appellent à la Guadeloupe, *étage* (au XVII[e] siècle), *uegdorpen* aux Pays-Bas, *strassendorf* en Allemagne, *ulicowka* en Pologne. *village-rue* en France, *river-lot, long-lot, linear plantation, concession* dans l'Amérique anglo-saxonne, *rancho* dans l'Amérique coloniale espagnole.

10. *Subdivisions du Bas-Canada* (voir la bibliographie).

    En 1721, les termes de *seigneurie, fief, profondeur, front, terre* et *côte* sont abondants; *village* et *rang* rares. Par contre, en 1853, *rang* et *concessions* prennent le pas sur *côte*; *ligne, township (canton), terres* (lots) et *rang double* se développent.

11. J.-E. Roy, 1898; L. Gérin, 1898 (voir la bibliographie).

12. G. Rousseau, et Jean Laprise, *Le discours du sol dans le roman mauricien de 1850 à 1950*. Cahiers de géographie du Québec, 67, 1982, pp. 121-137. M. Lemire, *Toponymie et littérature au Québec*. Communication Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, Québec 1984, 24 p.

13. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1935, T.I., pp. 179-183 (1[re] éd.): Revue de géographie alpine, Grenoble, XIX, 1931.

14. L. Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Fides, 1948, p. 93.

15. Une telle définition est tout à fait opposée à la réaction de Talon au XVII[e] et elle rend difficile la compréhension d'une séquence de la célèbre oeuvre radiophonique de C.-H. Grignon: « On est rien qu'une petite poignée d'habitants dans les rangs mais on se laissera pas toujours mener par le village ». 1939, *Un homme et son péché*, sér. 4, bob. 1, 20[e] ép. Le romancier a tout à fait raison dans l'entendement des termes qu'il emploie.

16. J. Bouchette, 1815 (voir la bibliographie).

17. *Atlas of Three Rivers*, 1879. Clibbon, 1968. Zaborski, Harris in *Cahiers*, 1984. 1972 (voir bibl.).

18. Quelques centaines de mentions de *rang* (et termes associés) dans Dulong, 1980 (voir la bibliographie).

19. Trois exemples. « Un grand chemin de front au 2[e] rang [...] à Saint-Augustin ». *Gazette de Québec*, 1[er] janvier 1795, p. 3, col. 2. « Il était en compagnie de sa blonde lorsqu'ils ont eu l'accident sur le rang Saint-Jacques ». *Le Soleil*, Québec, 13 janvier 1950, p. 26, col. 1. « En-can public, le 30 juin 1984, au 711 rang Saint-François, comté de Lotbinière », *Le Soleil*, Québec, 23 juin 1984, p. H-10, col. 2.

20. L'arpentage a construit des *rangs* de toutes formes et même carrés (par ex. à Saint-Alban, Portneuf). Certains des rangs non rectangulaires ont été normalement habités.

21. Dans le cas où le *chemin de rang* ne fait pas angle droit par rapport à la direction longueur de la *terre*, la façade de la maison peut prendre la parallèle de la voie.

22. Le schéma n'est pas plus respecté ici qu'ailleurs; *Le Canadien*, au début du XIX[e] siècle, recommandait lors des successions de ne pas rendre encore plus étroites les *terres*. Cité dans F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec*. 1760-1850. Montréal, Fides, 1966, p. 206.

23. Les vieux « rangs d'arrière-fleuve » dans la Plaine du Richelieu font contraste avec les jeunes « rangs de canton » de l'Abitibi.

24. Plusieurs sections de *rang* (et même des *rangs* entiers) sont établis dans des terrains morainiques et fluvioglaciaires, d'où de nombreux tumulus de cailloux dans les champs et des « clôtures de roches » dans les « lignes de lot ». Par exemple, dans les Hauts de Bellechasse.

25. Carte *Bécancour*, Québec, Ministère des Transports, série Réseau routier, au 1/50 000, 1972.

26. Un exemple. La « Concession nord-est de la rivière Maskinongé ». Ce *rang* dont le front est limité au sud par le dit cours d'eau est traversé dans sa profondeur par une *route*, la « Route Victoria » (vers la *Concession* du même nom) ou « Chemin du Gouvernement ». Transversalement, le groupe de lots, au nombre de trente-trois est également desservi par une voie de communication, le « chemin des côtes » (côte prise au sens topographique et référant aux nombreux versants raides des affluents); mais ce vrai *chemin de rang* ne longe pas la rivière. Les *terres* n'ont pas une largeur uniforme et certaines ne sont pas perpendiculaires au cours d'eau; la profondeur du *rang* n'est pas uniforme, non plus. Cette disposition n'est pas très conforme au modèle attendu. Regardons maintenant l'au-delà de cette *Concession*. En amont de cette dernière dont les lots sont orientés du nord-est au sud-ouest, se trouve le « Rang nord-est de la rivière Maskinongé »; les *terres* y ont une orientation diamétralement opposée à celle des *rangs* voisins; pourtant, les caractères pédologiques et sociologiques sont semblables de part et d'autre. En ce qui a trait aux vocables doublets, *rang* et *concession*, dans l'ensemble de la paroisse de Saint-Didace, l'on trouve onze fois le dernier et vingt-deux fois le premier; or, il s'agit d'unités analogues de peuplement qui ont été mises en place en quelques décennies; il serait difficile d'hiérarchiser et dans le temps et en valeur les mots *concessions* et *rang*, dans cette communauté rurale; d'une carte à l'autre, on peut passer d'un terme à l'autre (p.e., au sujet de Saint-Guillaume). L'ensemble des bandes rectangulaires de lots ne forment pas le dessin harmonieux et répétitif déclaré; il démontre plutôt la complexité des situations cadastrales et terminologiques. De plus, le modèle d'avoir des *routes* perpendiculaires aux *chemins de rang* et répétées d'une bande à l'autre est loin d'être réalité; un pattern *rang-route* domine montrant au long d'une même artère l'alternance d'un *chemin de rang* habité et d'une *route* non longée d'habitations. Au plan morphologique, l'habitat représente une mosaïque heurtée, remplie de compromis imposés par la topographie (bordures des Laurentides), la grande variété des sols, les phases du peuplement, les ressources ponctuelles et les voies de désenclavement.

    Néanmoins, sous cette variété, le système du *rang* existe; les *terres* sont en longueur et plutôt parallèles

dans une même bande, traversées par un *chemin* sur lequel se fixent les maisons en enfilade; des *routes* réunissent un *rang* à l'autre; la fonction économique de cette structure rurale était l'agriculture. Cet exemple agraire, installé au XIX[e] siècle, nous invite à ne pas voir les *rangs* dans une uniformité universelle. Louis-Edmond Hamelin, *Le rang à Saint-Didace de Maskinongé*. Notes de Géographie, Université Laval, 1953, no 3, 7 p.

27. G. Dulong, 1980, vol. 4, p. 1097. Calcul à partir des réponses, parfois imprécises.

28. S. Courville, 1981, p. 205.

29. Participent aux *rangs* d'origine ou aux autres par la suite: seigneurs, arpenteurs, notaires, politiciens, administrateurs, colons, agriculteurs, missionnaires-colonisateurs, société de colonisation, clergé, classe bourgeoise, ingénieurs-forestiers (en particulier pour les *rangs* de l'Abitibi), agronomes, classificateur des sols...

30. « Cet ingénieur-militaire faisait face à l'épineuse question de l'exactitude des bornes existantes. De nombreux titulaires de *terres* avaient été « victimes » d'amateurs qui avaient tracé des limites de seigneuries et de lots; d'où les nombreuses chicanes de clôtures et d'espaces. Gédéon a-t-il eu conscience du choix qu'il pouvait avoir de tout redresser ou de consacrer plus avant les erreurs précédentes de localisation? De peur d'entraîner la colonie dans des procédures encore plus vives et peut-être par respect du lien entre le lot et son habitant effectif, il semble avoir opté pour la deuxième hypothèse ». L.-E. Hamelin, *Messages géographiques de Gédéon de Catalogne*. Cartologica, Québec, 44, 1977, p. 3.

31. Vers 1940, par rapport aux trois autres types.

32. B. Vachon, *L'avenir de la campagne québécoise dans le contexte du nouveau droit de l'aménagement*. CGQ, 73-74, 1984, pp. 223-234.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Avertissement — Le *rang*, ayant presque toujours été traité comme un sujet dérivé, possède des sources très diffuses mais innombrables. Dans bien des cas, le fait de remuer une imposante masse documentaire ne fournit qu'une bien légère moisson et celle-ci peut ne couvrir qu'un détail dans un exemple local. De telle sorte qu'une bibliographie vraiment complète du *rang* devrait être issue de tous les archives, manuscrits, documents, études, cartes, photos, cassettes, média... Un tel relevé n'existe pas mais il ferait un gros travail en soi. Nous n'avons pas non plus l'intention de répéter les bibliographies d'articles sur des sujets voisins du nôtre parus notamment dans les *Cahiers de géographie du Québec*, Québec, 73-74, 1984, 332 p.; en particulier, la *Genèse des structures d'habitat dans les seigneuries du Québec: une bibliographie sélective* par J. Crochetière et Louis Dupont, pp. 317-327 (quelques dizaines d'entrées concernent spécifiquement le *rang*). Nous avertissons en outre le lecteur que nous n'avons pas repris un certain nombre de références spécifiques apparaissant dans les notes infra précédentes.

Sources manuscrites

Université du Québec, Départements de géographie, d'histoire, d'anthropologie... *thèses* non publiées (quelques dizaines) sur le *rang* ou des *rangs* singuliers.

Université Laval. Fichiers d'ethnologie et de linguistique: Trésor de la langue française au Québec, Archives de Folklore, ex-Société du parler français (quelques milliers d'entrées).

Diverses collections d'actes notariés.

Ouvrages anciens

Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 3 mars 1722... pour le district des paroisses de ce pays. Québec, Assemblée législative, E.R. Fréchette, 1853, pp. 3-25 (par le Sieur Collet).

Bouchette, J., *Topographical Description of the Province of Lower Canada. Londres, W. Faden, 1815. Canada East Reprints, St. Lambert, 1973, 640 p., App. Également en français.*

Bouchette, J., The British Dominions in North America... London, Longman, 1832, t. I, 498 p.; t. II, 296 p.

Canada. *Le Saguenay et le Lac St-Jean...* Ottawa, Département de l'agriculture, 1879, 54 p.

Canada. *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*. par A. Shortt et A.G. Doughty. I, Ottawa 1921, 564 p. (éd. franc.). II, 1918, pp. 583-1084 (éd. angl.).

Fisher, P., *Sketches of New Brunswick; Containing an Account of the First Settlement of the Province*. Saint John, Chubb & Sears, 1825, 108 p.

Gérin, L., *« L'habitant de Saint Justin... » Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2[e] s., 1898, Sect. 1, pp. 139-216 (vol. IV).

Kalm, P., *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et G. Béthune avec le concours de P. Morisset, Montréal, Tisseyre, 1977, 674 p.

Lahontan, L.-A. de Lom d'Arce, *Nouveaux voyages en Amérique septentrionale*. Montréal, L'Hexagone/Minerve, 1983, 346 p. (1re éd., La Haye, 1703), J. Collin, éd.

Perrault, Cl., *Montréal en 1781. Déclaration du fief et seigneurie...* Montréal, B.-C. Payette, 1969, 495 p.

Québec, *Rapport du Commissaire des terres de la Couronne de la Province de Québec*. Montréal, 1873, 75 p. Québec, 1876, 83 p. Québec, 1877, 105 p. (app. 49, *Settlers' Guide*, pp. 77-105). Québec, 1879, 84 p. (et autres années).

Québec, *Rapport du Commissaire de la Colonisation et des Mines de la Province de Québec*. Québec, Pageau, 1899, 223 p.

Québec, *Guide du colon*. Québec, Département des terres de la Couronne, Gingras, 1885, 60 p.

Québec, *Rapport du comité spécial sur l'état de l'agriculture du Bas-Canada*. Toronto, Perrault, 1850, 116 p. (par J.C. Taché et al.).

Roy, J.E., *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Lévis, Mercier, 1er vol., 1897, 495 p., app.; vol. 2, 1898, 416 p., app.

Subdivisions du Bas-Canada en paroisses et townships, en réponse à l'adresse ci-jointe de l'Assemblée législative, 1853. Québec, E.R. Fréchette, 1853, p. 26 à 147 (la comparaison avec l'édition anglaise est instructive au plan du bilinguisme du temps).

Trudel, M., *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p.

Études

Beauregard, L., *Géographie historique des côtes de l'île de Montréal*. Cahiers de géographie du Québec, 73-74, 1984, pp. 47-62.

Biays, P., *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada*. Québec, Centre d'études nordiques, PUL, 1964, 760 p.

Blais, S., *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*. Québec, Commission de toponymie, 1983, 105 p.

Bouffard, J., *Traité du Domaine*. Québec, PUL, 1977, 224 p. (1re éd., 1921).

Bureau, Luc, *Et Dieu créa le rang...* CGQ, 73-74, 1984, pp. 235-240.

Cahiers de géographie du Québec. Québec, PUL, nos 73-74, *Rangs et villages du Québec*, 1984, 332 p. (sous la direction de Serge Courville).

Caron, I., *La colonisation de la province de Québec*. Québec, 1923 (débuts du Régime anglais).

Casgrain, H.R. *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle. La Rivière-Ouelle*. Montréal, Beauchemin, 1917, 144 p.

Clibbon, P.B., *Land Use Patterns in the Laurentides...* Québec, Thèse, Université Laval, 1968, 348 p. N.P.

Courville, S., *Contribution à l'étude de l'origine du rang au Québec...*, CGQ, 65, 1981, pp. 197-236.

Dechêne, L., *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Paris et Montréal, Plon, 1974, 588 p.

de Dainville, F., *Le langage des géographes... 1500-1800*. Paris, Picard, 1964, 384 p.

Deffontaines, P., *Le rang, type de peuplement rural du Canada français*. Québec, Cahiers de Géographie, 5, 1953, 30 p.

Dugas, J.-Y., *L'odonymie québécoise...* Colloque, Toponymie française... Québec, 1984 (éventuellement publié), 22 p.

Dulong, G., et G. Bergeron, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*. Québec, Office de la langue française, 1980, 10 vol.

Gariépy, R., *Les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, Québec, Société historique de Québec, 1974, 267 p. (Cahiers 27).

Grenier, F., éd., *Québec*. Toronto, UTP, 1972, 110 p. (en particulier, texte de Marcel Bélanger).

Hamelin, L.E., *Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi...* CGQ, 24, 1967, pp. 479-496.

Hardy, R. et N. Séguin, *Forêt et société en Mauricie...* Montréal, Boréal Express, 1984, 223 p.

Harris, R.C., *The Seigneurial System in Early Canada*. Québec, PUL, 1968, 247 p. (2e éd.).

Martel, F., *Le système du canton au Québec*. Québec, Service de l'arpentage, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1982, 48 p.

Morissonneau, C. et M. Asselin, *La colonisation au Québec: une décolonisation manquée*. CGQ, no 61, 1980, pp. 145-155.

Normandeau, A., et B. Dumont, *L'évaluation des limitations du milieu et les zones agricoles homogènes*. Québec, Ministère de l'Agriculture et Colonisation, 1969.

Ouellet, G., *Aux marches du Royaume de Matagami (Rochebaucourt)*. Québec, Ministère de la Colonisation, 1947, 59 p.

Provost, H., *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce*. Québec, 1972, 150 p.

Québec, *Répertoire toponymique du Québec*. Québec, Commission de toponymie, 1978 (en particulier les odonymes de *rang*).

Québec, *Répertoire des cantons*. Québec, Service de l'arpentage, 1982, 69 p.

Roy, C., *Histoire de l'Assomption*. L'Assomption, Commission des Fêtes du 250e, 1967, 540 p. (documents concernant l'histoire des terres).

Salone, E., *La colonisation de la Nouvelle-France...* Trois-Rivières, Boréal, 1970, 505 p. (1ère éd., 1905).

Sebert, L.M., *The Land Surveys of Ontario 1750-1980*. Cartographica, 17, 3, 1980, pp. 65-106.

Séguin, M., *La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1970, 279 p.

Séguin, N., *La conquête du sol au XIXe siècle*. Québec, Boréal Express, 1977, 295 p.

Thomson, D.W., *Men and Meridians*. Ottawa, Queen's Printer, 1966, vol. 1, 345 p.

Tremblay, M.A., *L'idéologie du Québec rural*. Québec, Travaux et Communications, Ac. des Sc. M. et P., Sherbrooke, 1973, p. 212-265.

Trudel, M., *Les débuts du régime seigneurial*. Montréal, Fides, 1974, 313 p.

Vattier, G., *Esquisse de la colonisation... 1608-1925*. Paris, Champion, 1928, 128 p.

Verdon, M., *Anthropologie de la colonisation au Québec...* Montréal, PUM, 1973, 283 p.

Cartes et photos

Atlas of the City of Three Rivers and County of St. Maurice. Provincial Surveying and Pub. Co, 1879, 87 p.

Canada. Série topographique. Carte au 50 000e. Ottawa. Ministère des Mines et de l'Énergie.

Canada. Archives nationales du Canada, Ottawa (en particulier, les cartes de Murray et S. Holland).

Canada. Photothèque nationale de l'Air, Ottawa.

Gale, S. & J.B. Duberger, *Plan of part of the Province of Lower Canada*, (Québec), 1795 (carte Lord Dorchester).

Gédéon de Catalogne, *la carte du sieur de Catalogne*. Québec, Éditeur officiel, 1976, cahiers de lecture. (1ère éd., Paris, 1709).

Québec. *L'Abitibi-Nord*. Québec, Min. de la Colonisation, 1947, carte à 8 milles au pouce (Service des Études économiques).

Québec. *Péninsule de Gaspé*. Québec, Min. des Terres et Forêts, 1954, carte à 3 milles au pouce (comprenant *rangs* et lots).

Québec. Cartes du cadastre par comtés. Cartes seigneuriales. Service du cadastre. Direction du domaine territorial. Québec (cartographie des *rangs*).

Québec. *Cartes du réseau routier*. Québec, ministère des Transports. Au 50 000e notamment. Direction générale du génie (cartographie et odonymie des rangs).

Québec. Photocartothèque québécoise. ministère de l'Énergie et des Ressources.

Trudel, M., *Atlas de la Nouvelle-France*. Québec, PUL, 1968, 219 p.

Université Laval, Cartothèque (cartes anciennes dont celles de Joseph Bouchette).

Zaborski, B., *Atlas des paysages et de l'habitat du Canada de l'Est*. Montréal, SGW, 1972, 200 p. (titre également en anglais).

Remerciements

Bibliothèque nationale du Canada, Cartothèque (Yves Tessier, Université Laval), Serge Courville (Université Laval), Benoît Grimard (cadastre, gouvernement du Québec), Marcel Juneau (Université Laval), Fernand Martel (arpentage), Jean Poirier (toponymie), Gilles Pouliot (ministère des transports), Guy Rondeau (Université Laval).

La toponymie électorale, au fil de l'histoire de la carte électorale du Québec*

PIERRE-F. CÔTÉ

Se présenter devant des spécialistes en toponymie pour décrire la toponymie électorale au fil de l'histoire de la carte électorale du Québec requiert, soit une bonne dose d'audace, soit une certaine légèreté n'étant pas, et de loin, un spécialiste en cette matière. Cependant, n'ayez crainte, dans le court laps de temps qui m'est imparti, je crois pouvoir vous faire part d'informations intéressantes colligées par un professionnel à l'emploi du Directeur général des élections.

Il m'apparaît nécessaire, en premier lieu, de signaler à quel titre je suis non seulement intéressé, mais également impliqué en toponymie. Étant Directeur général des élections du Québec, j'assume de ce fait la présidence de la Commission de la représentation électorale, depuis l'intégration des trois institutions électorales en janvier 1983. Cette Commission composée de trois personnes a non seulement l'entière responsabilité de délimiter les circonscriptions électorales du Québec, mais également le mandat d'en fixer le nombre et l'appellation. L'article 5 de la Loi sur la représentation électorale stipule en effet que:

« La Commission attribue un nom à chaque circonscription électorale qu'elle délimite, après avoir pris l'avis de la Commission de toponymie instituée par la Charte de la langue française. »

Membre de cette Commission depuis 1979, j'en suis président depuis le 16 décembre 1982. Auparavant j'avais présidé, de mai 1978 à décembre 1979, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, institution qui a précédé l'actuelle Commission. En 1980, plus particulièrement, j'ai été impliqué dans le choix des noms attribués aux 12 nouvelles circonscriptions électorales ajoutées.

Permettez-moi maintenant une note plus personnelle, car j'aimerais vous signaler que je continue ainsi dans la lignée du travail qu'a effectué mon père, Georges Côté, a.g. Il fut directeur du service des Arpentages et du Cadastre pendant 50 ans au ministère des Terres et Forêts. Il était également membre de la Commission de géographie, organisme qui avait la responsabilité de recommander des noms pour désigner des lieux géographiques — cours d'eau, lacs et rivières, cantons et comtés, etc. Comme il a déjà assumé à lui seul la révision d'une carte électorale du Québec à la demande du Premier ministre de l'époque, c'est donc avec fierté que j'accomplis cet aspect de mes présentes fonctions, surtout les volets de la délimitation électorale et de la toponymie nominative des circonscriptions électorales.

1792

Fondements de la démocratie représentative, les divisions géographiques qui permettent à l'électorat ou au corps électoral d'élire une Assemblée législative souveraine, sont apparues chez nous à la fin du XVIII[e] siècle, présisément en 1792. Faisant suite à l'Acte constitutionnel de 1791, la Commission de Gouverneur des Haut-Canada et Bas-Canada délivrée à Lord Dorchester en 1792 fixe les limites géographiques du Bas-Canada et reconnaît le droit d'élire une Chambre d'assemblée à partir de comtés préalablement délimités. La province de Bas-Canada est alors une colonie de l'Angleterre. Il est donc à la fois normal et compréhensible que le pouvoir de délimitation et par extension de dénomination de ces comtés, ait été délégué par le roi George V à son représentant le gouverneur Dorchester.

La nomenclature de cette première carte électorale est formée de 69 % de toponymes anglais, 22 % d'appellations françaises et de 9 % d'adaptations de noms amérindiens.

1829

Cette année-là marque l'affirmation de l'autonomie de la Chambre d'assemblée en matière de représentation électorale. En effet, elle délimite elle-même les 44 comtés élisant 84 députés. Le corpus des régionymes électoraux subit d'importantes transformations, comportant 64 % de dési-

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie administrative au Québec » (13 juillet 1984).*

gnations françaises, 14 % d'appellations anglaises alors que les amérindianymes augmentent à 22 %.

1840

L'Acte d'Union instaure des changements importants à la représentation électorale du Bas-Canada. Réunissant dans une même Législature le Haut-Canada et le Bas-Canada, éliminant leur assemblée respective, il établit la parité de représentation des deux anciennes provinces, à 42 députés chacune. Il abolit la représentation plurinominale par entité territoriale pour la ramener à un représentant par division, sauf pour les cités de *Montréal* et de *Québec* qui conservent chacune deux représentants. Enfin, huit anciennes divisions ou comtés sont réunis pour n'en former que quatre.

À nouveau la toponymie anglophone marque des points sur la toponymie francisée de la période précédente. Sous l'Union, le corpus des dénominations francophones reste stable passant de 55 % en 1841 (22 sur 40) à 58 % (ou 38 sur 65) en 1863, année d'élection de la dernière Législature sous le présent acte. Durant cette période, la représentation du Bas-Canada passe de 42 députés élus dans 40 divisions territoriales, à 65 députés, représentant 65 entités territoriales. C'est aussi l'époque où le mode de scrutin actuel (majoritaire uninominal à un tour) se fixe dans nos moeurs électorales.

1867

Avec la proclamation de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (A.A.N.B.) de 1867, le Québec reprend son titre de province, reçoit son domaine législatif propre, et ainsi le pouvoir d'élire son Assemblée législative. Cette première Assemblée est issue des 65 divisions ou districts électoraux qui servaient à élire les députés du Bas-Canada au parlement de l'Union de 1861 à 1863. L'Assemblée obtient également le pouvoir de modifier la configuration et le nombre de ces divisions et, par extension, celui de les dénommer. Toutefois, l'article 80 de l'A.A.N.B. établit douze comtés « protégés ». Ces comtés, à population majoritairement anglophone, ne peuvent être modifiés qu'avec le concours de la majorité absolue des députés représentant ces divisions.

De ces 12 comtés, neuf forment à l'époque les *Eastern Townships: Brome, Compton, Huntingdon, Wolfe et Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead,* tous d'origine anglaise; *Mégantic* et *Missisquoi*, tirés de vocables autochtones. Enfin les trois autres *Argenteuil, Pontiac* et *Ottawa* circonscrivent la vallée de l'Outaouais.

1867-1984

Durant cette période de 117 années qui nous séparent aujourd'hui de 1867, la carte électorale québécoise a connu de nombreux remaniements. Le nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée législative a varié à 13 reprises: passant de 65 en 1867, à 90 en 1931 et à 122 aujourd'hui. La francisation des appellations a elle aussi progressé passant de 58 % seulement en 1867, à 61 % en 1931 et à 79 % aujourd'hui.

Depuis 1829, le pouvoir de fixer la délimitation et la dénomination des comtés revient à l'Assemblée législative. Cette procédure s'est poursuivie jusqu'à la Révolution tranquille, alors que pour la première fois en décembre 1961, un Arrêté en conseil mandate une commission indépendante pour renseigner les Chambres sur les normes démographiques, géographiques et économiques qui devront régir la délimitation de la prochaine carte électorale. Le comité présidé par monsieur Fernand Grenier, géographe, excommissaire à la Commission de toponymie, remet son *Étude préliminaire à la révision de la carte électorale* en janvier 1962. La dernière des huit recommandations de cette étude insiste déjà sur la nécessité de confier à un organisme indépendant les études de révision de la carte. En février de la même année, le Premier ministre présente une motion créant un comité parlementaire spécial pour étudier la révision de la carte électorale, comité dont l'existence est prolongée durant les sessions de 1963 et 1964. Ce comité parlementaire spécial mandate à son tour un sous-comité présidé par Me François Drouin, alors Président général des élections, qui est assisté de Me André Verge, membre suggéré par le parti ministériel et de monsieur Rodolphe Laplante membre suggéré par l'Opposition. La première tranche du rapport de ce sous-comité est étudiée par le comité parlementaire spécial qui l'adopte à l'unanimité et fait rapport à l'Assemblée législative le 21 mai 1965. Le projet de loi 65 retenant l'essentiel des recommandations et adopté en août 1965, crée un précédent en terme de législation; précédent, en ce sens que pour la première fois, la carte électorale est issue des recommandations d'une commission indépendante de l'Assemblée.

Plus tard, en 1971, avec la *Loi de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux*, la tendance amorcée dans les années soixante se confirme. Cette commission d'étude permanente, qui n'a qu'un pouvoir de recommandation, présente son premier rapport en mars 1972, et un deuxième en réponse aux suggestions de la Commission parlementaire. La sanction du projet de loi 62, en décembre, créera la carte des 110 circonscriptions, qui malgré une faible progression du nombre de divisions territoriales, constitue une refonte majeure.

Cette Commission permanente a produit par la suite trois autres rapports, mais aucun ne sera suivi de modifications à la législation de 1972.

Finalement, en décembre 1979, la *Loi sur la représentation électorale* institue la Commission de la représentation, organisme décisionnel quant à la délimitation des circonscriptions électorales, d'abord présidé par M. Jean-Luc Lemieux, alors que le juge François Drouin et moi-même étions commissaires et que Me Eddy Giguère agissait comme secrétaire. À la suite de l'intégration des institutions électorales, en janvier 1983, la « personne désignée » du Directeur général des élections en est devenue président, assisté de MM. Guy Bourassa et Marc-André Lessard commissaires.

1. ANALYSE SUCCINTE DES CORPUS

Depuis l'établissement de la première carte électorale du Bas-Canada en 1792, l'autorité compétente, quelle qu'elle soit, a toujours attribué des noms aux entités géopolitiques qu'elle délimitait. Ces différentes nomenclatures ont véhiculé des dénominations autant commémoratives, dédicatoires que descriptives, cueillies à plusieurs souches linguistiques différentes: française, anglaise et amérindienne.

Je voudrais dans cette deuxième partie de ma communication: 1) relever l'étymologie d'une partie de chacun des corpus; 2) identifier certains détails linguistiques qui les ont marqués, parfois même à l'insu de l'autorité toponymique de l'époque; 3) signaler les transferts et les transplantations toponymiques significatifs.

Ainsi en 1792, la province du Bas-Canada, division de l'ancienne province de Québec reçoit sa première régionymie électorale. Les 27 divisions territoriales de cette proclamation sont individualisées par seulement 23 dénominations distinctes. Seize toponymes anglais sont issus du corpus toponymique ou anthroponymique de la métropole.

Les transplantations toponymiques: *Bedford, Buckinghamshire, Devon, Kent, Surrey* sont parmi les noms retenus, assez évocateurs de la géographie politique du *South England* de l'époque.

1.1. Les toponymes dédicatoires anglais

Sir Alured Clark, lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, qui en l'absence du gouverneur retenu à Londres avait établi cette première délimitation, dédia certaines divisions à la mémoire d'illustres Anglais: entre autres les anthroponymes *Dorchester, Cornwallis, Effingham* et *William-Henry* particularisent certains comtés.

1.2. Toponymes français et amérindiens

Les sept autres dénominations sont des toponymes conservés du Régime français ou des amérindianymes. Parmi les toponymes français, mentionnons *Montréal, Orléans, Richelieu, Trois-Rivières* et *Saint-Maurice*. D'autres sont des adaptations romanisées de vocables amérindiens: *Gaspé* et *Québec*.

1.3. Homonymies

Montréal et *Québec* identifient chacun trois divisions distinctes créant ainsi une homonymie.

1.4. Une première francisation

Contrairement à celle de 1792, la carte électorale de 1829 a été fixée et dénommée par l'Assemblée à majorité francophone. Aussi, remarque-t-on une nette progression des toponymes français.

Des 44 territoires constitués, 19 honorent des individus dont 16 sont francophones et 3 anglophones. Plusieurs anthroponymes français rappellent des personnages du Régime français, entre autres: *Beauharnois, Chambly, Champlain, Rouville* et *Vaudreuil*.

Des autres toponymes descriptifs de cette deuxième carte, deux méritent une attention particulière à cause de la graphie retenue par la version française de la loi: *Missiskoui* qui deviendra *Missiscoui* en 1853. En 1855, ce comté sera divisé en deux parties dont l'une deviendra *Missisquoi*, pour revenir à *Missiscoui* en 1861, avant de prendre définitivement sa forme contemporaine *Missisquoi* en 1867. Cette dernière transformation graphique forme une élision toponymique. L'autre toponyme, *Ilet*, sans la particule contractée L' en majuscule et le s, intercalé entre la majuscule *I* et la minuscule *l*, ne recevra la graphie officielle actuelle, *L'Islet*, qu'en 1886.

2. LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^{e} SIÈCLE

C'est alors que sont délimitées les frontières terrestres sud du territoire québécois actuel. Cette période s'identifie aussi à son expansion géographique vers le Nord-Ouest en 1898, diminué par l'amputation du Nord-Est, la même année. Cet éclatement géographique lié à l'élargissement de l'écoumène, propulse le nombre des collèges électoraux, qui atteint la barre des 74 en 1897.

On assiste en 1853 à une refonte importante, la quatrième strate toponymique.

Cette importante refonte établit la délimitation de 61 divisions territoriales. D'une certaine façon, elle sera la base de la territorialité électorale des différentes cartes électorales provinciales jusqu'à la redistribution de 1972. De point de vue toponymique, 23 nouvelles désignations font leur apparition dans la toponymie électorale. De ce nombre 3 seulement sont d'origine anglophone: l'exonyme *Compton* et les anthroponymes *Bagot* et *Wolfe*. Ce dernier juxtaposé à *Sherbrooke*, déjà dans le corpus électoral depuis 1829, forme le toponyme composé *Sherbrooke et Wolfe*.

Des 13 toponymes francophones, huit sont des anthroponymes: *Iberville, Joliette, Laval, Lévis, Montcalm, Montmagny, Soulanges* et *Jacques Cartier*. Outre ce dernier toponyme, ils sont tous des métonymies ascendantes identifiant déjà des entités géographiques plus restreintes.

De plus, mentionnons *Napierville* issu de l'anthroponyme anglais Napier auquel est ajouté le déterminant français ville. Quant à *Drummond et Arthabaska*, composé d'un anthroponyme et d'un amérindianyme, ceux-ci constituent les premiers toponymes hybrides du corpus électoral.

La division *Est* du comté de *Missiscoui* devient en 1855 le comté de *Brome*, nom tiré du canton (métonymie ascendante).

Le changement de nom du comté de *Tadoussac* pour le comté de *Saguenay* constitue également un transfert toponymique. *Saguenay*, ce terme romanisé, provenant, selon l'hypothèse la plus répandue de deux éléments amérindiens « Saga » et « nipi », traduit par l'expression « d'où l'eau sort », identifiera un espace encore plus nordique, la Haute-Côte-Nord d'aujourd'hui. Il continue lui aussi d'être fusionné au comté de *Chicoutimi* pour former avec ce dernier une seule division électorale. Son ancien périmètre, compris entre la seigneurie de Beaupré et le *canton de Settrington*, qui constituait auparavant la portion nord du comté de *Northumberland*, devient le comté de *Charlevoix*.

Comme autres modifications à la graphie des toponymes, nous pouvons mentionner le comté d'*Outaouais* qui en 1853 voit son nom changé pour la graphie anglaise du vocable autochtone: *Ottawa*; on remarque quand même l'incertitude toponymique du législateur qui ajoute juste à côté entre parenthèses: (*Outaouais*). Plus tard, lors des refontes subséquentes, le législateur ne retiendra que la graphie *Ottawa*. Celle-ci demeurera jusqu'au changement du nom du comté d'*Ottawa* pour le comté de *Hull* en 1919.

Une législation de 1869 fixe l'orthographe du terme *Chateauguay*, anciennement orthographié *Chateauguai*. Il ne lui manque plus que l'accent circonflexe sur le *a* de la première syllabe; le texte refondu de la loi de 1909 lui apposera ce signe diacritique et fixera ainsi sa graphie contemporaine: *Châteauguay*.

En 1895, une loi érige en collège électoral séparé les *Îles de la Madeleine*, jusque-là inclus dans le district électoral de *Gaspé*. Le nom de cet archipel a longtemps été expliqué par celui de Madeleine Fontaine, la femme de Jean Doublet premier concessionnaire de cette seigneurie en 1663. Toutefois, la présence du toponyme sur des cartes de 1643, 1656 et 1660 est venu mettre en doute cette explication.

3. LA TOPONYMIE ÉLECTORALE AU XX^{e} SIÈCLE

De 1912 à 1960, le nombre d'entités géopolitiques servant à élire les représentants à l'Assemblée législative variera à sept reprises.

En 1912, alors que le Québec pousse ses frontières nord-ouest et nord jusqu'aux rives des baies James et d'Hudson, du détroit d'Hudson et de celles de la baie d'Ungava, l'Assemblée législative sous le gouvernement de Lomer Gouin augmente le nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée à 81 (pour un électorat de 429 521 électeurs). Elle ajoute huit nouveaux collèges électoraux et en abroge un autre, le vaste district électoral d'*Hochelaga*, dont la stature démographique s'était hypertrophiée depuis deux décennies. Ce remaniement de la carte, sanctionné le 3 avril 1912, quelques semaines avant la dissolution de l'Assemblée, fait passer de huit à treize le nombre des districts électoraux de l'île de Montréal. La cité de *Montréal* qui en comptait à elle seule six, en comporte dorénavant neuf. Ils reçoivent tous du législateur des dénominations composées comprenant le nom de la cité: *Montréal*, auquel on accole un locatif ou un déterminatif dédicatoire ou commémoratif, telles *Montréal-Dorion* et *Montréal-Hochelaga*. D'autres forment des métonymies toponymiques ascendantes, telles *Montréal-Ste-Anne, Montréal-St-Georges*, dont les composantes hagionymiques sont tirées d'un des quartiers circonscrits.

Finalement le collège électoral formé des comtés de *Chicoutimi* et *Saguenay* est démembré. Il est remplacé par un nouveau collège composé cette fois des districts électoraux de *Charlevoix* et *Saguenay*. Cette nouvelle union forme une autre hybridation toponymique: *Charlevoix et Saguenay*. (anthroponyme/amérindianyme)

1922

C'est à partir de cette refonte de la carte électorale du Québec que l'utilisation du terme générique, district électoral, sera normalisée dans les lois touchant la carte électorale. Dorénavant, donc, chaque entité territoriale délimitée pour constituer les collèges électoraux élisant les députés à l'Assemblée législative, ne sera désignée officiellement que par l'expression « district électoral ». Officiellement toujours, le terme comté ne désignera plus que les municipalités de comté ou les comtés municipaux.

1939

Cette carte électorale façonne une régression du nombre des collèges électoraux; entre autres les districts électoraux de *Richelieu* et de *Verchères* constituent le collège électoral de *Richelieu-Verchères*, un toponyme anthroponymique. Et ceux de *Châteauguay, Napierville-Laprairie* et *Saint-Jean* n'en forment plus que deux: *Châteauguay-Laprairie* et *Saint-Jean-Napierville*.

Notons également *Montréal-Jeanne-Mance*, dénomination composée du nom de la cité dont ce district comprend une partie et de l'anthroponyme *Jeanne Mance*, rappelant la fondatrice et administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1642 jusqu'à son décès en 1673. Il s'agit véritablement de la première canadienne à laquelle l'Assemblée dédie un district électoral.

4. MISE AU POINT SUR LA TERMINOLOGIE GÉNÉRIQUE DES ENTITÉS ÉLECTORALES

Je voudrais signaler la rigueur terminologique dont fit preuve le secrétaire de la Chancellerie, Me L.-P. Geoffrion, dans son *Rapport sur les élections générales de 1939*, tenues sur la base de la nouvelle délimitation. L'auditoire aura sûrement remarqué que jusqu'ici je n'ai utilisé que les génériques *comté, district électoral* et *collège électoral* pour désigner les entités électorales; c'était volontaire. Dans le préambule en français du rapport précité, le secrétaire utilise presque exclusivement le terme « circonscription » pour désigner l'entité qu'on nommait officiellement au siècle dernier un « comté » et par la suite un « district ». Je ne pourrais en expliquer la raison exacte, mais il m'apparaît important de signaler ce qui fut une première dans un document public et officiel, présenté à l'Assemblée par l'institution chargée de l'administration des élections. Me Geoffrion, qui avait des préoccupations lexicographiques certaines, co-auteur du *Glossaire du Parler français*, greffier de l'Assemblée législative, avait déjà à l'automne de 1936 avec la rédaction de la nouvelle loi électorale, tenté de faire la synthèse de la rencontre du français avec les institutions d'origine britannique.

Son successeur, qui reçut à partir de 1945 le titre de Président général des élections, adopta une attitude plus légaliste, en conservant le terme « district » inscrit dans les textes de loi. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1962, que le terme « circonscription » allait être repris dans un document officiel, le *Rapport de la Commission Grenier* qui l'utilisait abondamment. Par la suite, un groupe d'experts formé par l'Office de la langue française publiait en 1970 le *Vocabulaire des élections*. Dans cette étude les auteurs préconisaient l'utilisation de « circonscription électorale », une expression consacrée par le français international. Ils reconnaissaient comme historiques les raisons de la présence des termes « comté » et « district » dans le vocabulaire des législations sur la carte électorale. Car, est-il nécessaire de rappeler que chez-nous le vocabulaire électoral est né de la traduction des lois rédigées en anglais; et que pour éviter des complications juridiques, on n'osait pas trop s'écarter du texte original. En 1972, dans le chapitre « historique » de son premier rapport, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux ajoutait une glose. Elle y justifiait son désir de voir le législateur adopter une désignation plus française.

En décembre 1979, après que le Québec se soit donné en 1977 la *Charte de la langue française*, l'Assemblée nationale votait la *Loi sur la représentation électorale*, dont le texte officialisait l'expression « circonscription électorale ». Elle désigne l'espace géographique circonscrit pour former un collège électoral occupant un siège à l'Assemblée nationale. Le langage vernaculaire continue toutefois de véhiculer le mot « comté », tout comme le font la presse écrite, la presse électronique et certains ouvrages scientifiques. Il constitue à notre avis un canadianisme de bon aloi.

Quant au terme « district » conservé à juste titre dans la *Loi sur la division territoriale*, pour désigner le territoire d'une juridiction, district judiciaire, il est encore mentionné, dans la *Loi sur les élections* dans certaines municipalités. J'ai d'ailleurs le mandat de veiller à l'application de certains chapitres de cette loi. Il identifie la partie du territoire d'une municipalité délimitée pour l'élection d'un conseiller ou d'une conseillère au conseil municipal. Le terme « quartier », plus approprié pour décrire la réalité spatiale à socio-économique définie à l'article 12 de la loi, et que l'on retrouve littéralement aux articles 33 à 35 de la *Loi sur les cités et villes*, est l'objet d'un paragraphe d'interprétation ajouté par le législateur en 1980.

Cette mise au point terminologique achevée, reprenons la suite de notre propos principal, tout en lui incorporant l'expression « circonscription électorale ».

5. LA REFONTE DE 1965

À la suite des élections générales de 1962, alors que les inégalités démographiques entre chaque circonscription culminent, l'Assemblée vote une nouvelle délimitation électorale.

La carte des circonscriptions électorales de l'archipel de Montréal, ainsi que la nomenclature toponymique les désignant, intouchées depuis 1939, sauf pour les circonscriptions de *Bourget* et de *Laval*, sont très sérieusement modifiées. De 16 circonscriptions, leur nombre passe à 27: 23 nouvelles dénominations sont inscrites sur la nouvelle carte électorale de l'archipel; seule *Verdun* conserve sa territorialité.

De ces toponymes, seulement deux sont descriptifs: *Outremont* et *Westmount*.

Phénomène important de la nouvelle nomenclature, tous les toponymes composés formés du substantif *Montréal* auquel on accole un déterminatif disparaissent: par exemple, *Montréal-Ste-Marie* devient *Sainte-Marie* et *Montréal-Laurier* devient *Laurier*.

Enfin la circonscription de *Laval* qui chevauchait jusqu'alors l'île Jésus et l'île de Montréal n'occupe plus que la moitié ouest de l'île Jésus.

Le nouveau toponyme électoral *Fabre* nomme l'autre portion de cette île baignée par les rivières des Mille-Îles et des Prairies (ou Des Prairies selon certains historiens).

Dans la région métropolitaine de Québec les anthroponymes *Louis-Hébert, Jean-Talon* et *Chauveau* remplacent dans l'ordre les toponymes hybrides de *Québec-Ouest, Québec-Est* et *Québec-Comté*.

Limoilou, un éconyme, nomme une nouvelle entité électorale. Elle est formée en entier par le quartier du même nom de la ville de Québec. Ce territoire, d'abord érigé en municipalité sous le nom de *Hedleyville*, prit le nom de *Limoilou* en 1893 et fut fusionné à la cité de Québec le 3 décembre 1909. Ce toponyme évoque le manoir de Limoëlou (ou Lymoellou) non loin du havre de Rotheneuf en Bretagne où Jacques Cartier se retira à la fin de sa vie.

Enfin, *Jonquière-Kénogami*, cette circonscription établie en 1954 voit son territoire rétréci et sa dénomination hybride abolie. *Jonquière*, la composante anthroponymique de l'ancienne hybridation toponymique constitue à elle seule la nouvelle appellation.

Ce remembrement important de la carte électorale porte le nombre des circonscriptions électorales provinciales à 108, pourvoyant les 108 sièges de l'Assemblée. Elle servira pour la première fois aux élections générales de 1966 qui éliront la vingt-huitième législature et, par la suite, à l'élection de la vingt-neuvième le 25 avril 1970.

En 1972, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux présente dans ses deux rapports un important travail de toponymie nominative.

Elle y propose une étude assez exhaustive de la territorialité québécoise, en subdivisant l'espace juridique du Québec en 13 zones distinctes: le secteur de Montréal comprenant l'île de Montréal et l'île Jésus; la rive nord du Saint-Laurent incluant les zones du Nord-Ouest, des Laurentides occidentales, des Laurentides orientales, l'agglomération de Québec et les zones du Saguenay et de la Côte-Nord; puis, la rive sud du Saint-Laurent regroupant les zones de La Plaine, des Appalaches méridionales, des Appalaches clusiennes, des Appalaches orientales, de la Gaspésie et des Îles (Îles-de-la-Madeleine).

La territorialité délimitée dans ces rapports inspirera grandement la nouvelle *Loi sur la division territoriale*. Dans le secteur de Montréal qui comportait depuis 1965, 27 circonscriptions électorales, deux toponymes électoraux sont abolis et neuf nouveaux ajoutés. Cela établit 34 entités électorales pour le principal bassin démographique de la province.

La rive nord du Saint-Laurent reçoit une circonscription supplémentaire pour un total de 37, et la rive sud en perd six diminuant ainsi à 38 entités. Enfin la circonscription des Îles-de-la-Madeleine demeure intacte, pour un grand total de 110 circonscriptions.

La particularité toponymique de cette refonte est l'apparition de nombreux régionymes, composés des noms des anciennes circonscriptions fusionnées, dont trois sont des toponymes hybrides: *Mégantic-Compton* (amérindianyme/exonyme anglais), *Nicolet-Yamaska* (anthroponyme français/amérindianyme) et *Brôme-Missisquoi* (exonyme anglais/amérindianyme). Signalons le premier terme de ce dernier, *Brôme*, auquel le législateur, on ne sait trop pour quelle raison, ajoute un accent circonflexe.

En 1980, le nombre des circonscriptions électorales provinciales est augmenté à 122 et 20 nouveaux toponymes apparaissent dans la nomenclature des toponymes électoraux.

En plus des critères géographiques, socio-économiques et démographiques de la *Loi sur la représentation électorale*, qui ont guidé la Com-

mission dans l'établissement des douze nouvelles circonscriptions, cette dernière a tenté d'exercer son autorité toponymique avec discernement et dans une perspective d'enseignement de l'histoire. Des douze nouvelles entités délimitées, onze reçurent des désignations d'anthroponymes rappelant des Québécois dont une figure historique *La Peltrie*. Cette circonscription de la banlieue ouest de Québec est ainsi nommée en hommage à madame Marie-Madeleine de Chauvigny de La Peltrie, nom qu'elle tenait de son mariage avec le chevalier de Gruel, seigneur de La Peltrie. Veuve à 22 ans, madame de La Peltrie débarqua à Québec en 1639, où elle fonda le couvent des Ursulines.

D'autres rappellent des individus plus contemporains: *Marie-Victorin* (1885-1944), frère des Écoles chrétiennes, qui fonda le Jardin botanique de Montréal et nous légua *La Flore laurentienne*, cette étude botanique tant réputée; également la circonscription de *Vachon*, dédiée à la mémoire de Roméo Vachon (1893-1954), qui dès 1921 deviendra le Saint-Exupéry de la Côte-Nord en inaugurant le premier courrier postal de cet immense territoire.

Enfin *Ungava*, ce vocable inuit signifiant « très éloigné », particularise l'entité électorale recouvrant une partie de la nordicité québécoise. Il s'incorpore à la liste des toponymes électoraux tirés de vocables amérindiens descriptifs.

6. LA TOPONYMIE AUJOURD'HUI AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Depuis la création de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux en 1971, la gestion du territoire québécois aux fins électorales a connu une structuration très importante. En effet depuis 1972, de nombreux répertoires ont été publiés par l'institution chargée de la carte électorale. Ces répertoires qui décrivent l'espace contenu à l'intérieur de chaque entité électorale contiennent de nombreux corpus toponymiques.

6.1. Le répertoire des municipalités et des circonscriptions électorales

Cet outil de travail très utile aux organismes de l'administration publique et privée sert à deux fins: d'abord identifier les municipalités contenues dans chacune des circonscriptions électorales et deuxièmement, permettre aux utilisateurs de retrouver le nom officiel de l'entité municipale dont ils ne connaissent que l'appellation populaire. Étant donné les perpétuelles modifications qui marquent les noms de villes et de villages québécois et leurs répercussions territoriales, cette publication doit constamment être mise à jour.

Un fichier municipal très étoffé où sont colligées autant d'informations toponymiques que territoriales, constitue la base des données. En outre, un fichier des toponymes populaires permet au personnel de notre institution, de même qu'à la clientèle électorale, de s'y retrouver dans le vaste champ des dénominations parallèles.

J'aimerais à ce sujet souligner le travail important entrepris par la Commission de toponymie du Québec, pour faire prendre conscience aux administrations municipales de la nécessité d'avoir un nom officiel le plus près possible de l'appellation populaire. Car, évidemment, nous bénéficions de l'élimination des noms parallèles. Nous pouvons ainsi diminuer la quantité de noms d'agglomérations parallèles à répertorier et rétrécir le corpus des équivalences.

6.2. Les répertoires odonymiques

Ils servent à représenter trois ordres de grandeur de la territorialité électorale.

6.2.1. Les sections de vote

Le premier type, les sections de vote sont de petits espaces contenant les résidences d'un maximum de 300 électeurs ou électrices. Ces entités géographiques qui servent au recensement annuel, en plus d'être cartographiées, sont décrites dans deux publications toponymiques distinctes: la *Description des sections de vote* et l'*Indicateur des sections de vote selon l'ordre alphabétique des noms de voies de circulation par municipalité*. Chacune est rédigée pour chaque circonscription électorale. La première décrit selon une classification alpha-numérique — selon l'ordre alphabétique des municipalités et l'ordre numérique des sections — à partir de la numérotation des immeubles, les segments des odonymes qui en forment les périmètres et les incluent. Alors que la deuxième décrit pour chaque municipalité de la circonscription — selon la classification alphabétique des odonymes — la segmentation des voies de communication à l'intérieur de chacune des entités.

6.2.2. Les secteurs électoraux

Ces espaces un peu plus grands dans l'ordre de grandeur de l'aire de voisinage, et regroupant les domiciles d'un maximum de 2 000 électeurs ou électrices, sont de nouvelles entités électorales créées par la *Loi sur la représentation électorale* en 1979. Leur délimitation terminée en

1982, est maintenant décrite dans les *Indicateurs des noms de voies de circulation selon l'ordre alphabétique par secteur électoral incluant les sections de vote*. Ces index répertorient à partir de l'ordonnance alpha-numérique des municipalités et des numéros de secteurs électoraux, les tronçons des voies de communication comprises dans chacun, selon la classification alphabétique des odonymes, en mentionnant de plus leur segmentation par section de vote.

6.2.3. Les indicateurs de voies de circulation des régions urbaines et métropolitaines

Les circonscriptions électorales, ces espaces géographiques formés de secteurs électoraux et de sections de vote et dont l'amplitude territoriale dépend de la densité démographique du territoire, ont dans certains cas des superficies plus restreintes que les municipalités. Dans de tels cas, la Commission publie des *Indicateurs de voies de circulation* où sont inscrits dans l'ordre alphabétique les odonymes individualisant toutes les voies publiques et privées de chaque circonscription. En fait, elle en publie six: un pour l'île de Montréal contenant l'odonymie de neuf municipalités de l'île comprises en partie dans les 33 circonscriptions qui l'englobent; un pour la ville de Laval occupant l'île Jésus subdivisée en cinq circonscriptions; un pour la région métropolitaine de Québec regroupant l'odonymie des six villes divisées par neuf circonscriptions électorales; un pour la rive sud de Montréal qui répertorie les odonymes de neuf municipalités comprises dans cinq circonscriptions électorales; un autre pour la région urbaine de Sherbrooke qui regroupe la nomenclature odonymique de sept municipalités comprises dans quatre circonscriptions; enfin, un pour la ville de Gatineau subdivisée dans les circonscriptions de *Chapleau* et de *Gatineau*.

Pour la tenue à jour de ces nombreux index odonymiques, nous bénéficions du travail de 35 000 recenseurs, qui nous permet d'être informé des modifications qui surviennent chaque année au corpus odonymique provincial. De même, nous avons obtenu la collaboration de la Commission de toponymie du Québec dans le dossier de l'odonymie rurale. Son travail de normalisation nous a permis, en effet, de résoudre plusieurs problèmes d'odonymie parallèle.

En guise de conclusion, permettons-nous un survol rapide de l'actuelle carte électorale du Québec, pour en tirer une leçon de géographie et d'histoire de la vie politique et sociale de cette portion de l'Amérique du Nord. Du navigateur et explorateur malouin Jacques Cartier en passant par les premiers fondateurs, Champlain, Maisonneuve, Laviolette; les premières fondatrices Jeanne Mance, La Peltrie, Marguerite Bourgeoys et jusqu'à Bourassa, Vachon, Bertrand et Rousseau, c'est une partie de l'histoire ancienne et contemporaine de la Belle Province qui se révèle. Par des régionymes descriptifs, de l'Ungava à l'Abitibi en passant par-delà Deux-Montagnes, Terrebonne et Laprairie, pour se rendre jusqu'à Bellechasse, Kamouraska-Témiscouata, Rivière-du-Loup et Gaspé, c'est alors la géographie du Québec qu'on visualise.

QUATRIÈME PARTIE

La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Noms de lieux et de lieux-dits associés aux Franco-Terreneuviens de la presqu'île de Port-au-Port*

GERALD THOMAS

1. POSITION DU PROBLÈME

1.1. Les Franco-Terreneuviens de la presqu'île de Port-au-Port: origines

« À partir de la fin du XVIII[e] siècle, et tout au long du siècle suivant, une poignée de Français, les uns venant de l'Acadie, les autres de la Bretagne, de la Normandie, ou des îles Saint-Pierre et Miquelon, se fixèrent sur une partie de la côte ouest de Terre-Neuve. Les Acadiens, originaires en grande partie de l'île du Cap-Breton, choisirent les terres fertiles à l'intérieur de la baie St-Georges car, étant en général des fermiers, ils voulaient se rétablir, à la suite des tragiques événements de 1755, dans une région libre de contraintes. Leurs descendants partagent ces mêmes terres aujourd'hui avec des Écossais, des Irlandais, des Anglais, et quelques Micmacs.

« S'ils ont pu recommencer leur vie aux alentours des villes actuelles de Stephenville et de St-Georges, c'est bien parce que la région n'était soumise à aucun gouvernement effectif. Et, jusqu'en 1904, cette partie de la côte de Terre-Neuve s'étendant du cap Normand au nord au cap de Rai au sud offrait une succession de havres aux pêcheurs de France, à qui l'Angleterre avait accordé un monopole, à la suite du traité d'Utrecht, en 1713. C'était la « côte française ». Là, des pêcheurs français établirent des installations de pêche qui leur permirent de pratiquer une pêche côtière fructueuse. Ils toléraient la présence des colons acadiens qui non seulement ne gênaient pas la pêche, mais pouvaient même leur offrir certains services. Les pêcheurs arrivaient dès le printemps, attrapaient, nettoyaient, salaient et séchaient leurs prises de morue en toute tranquillité, pour la transporter en France à la fin de l'automne.

« Les diverses installations françaises, dont les plus importantes étaient dirigées par les armateurs saint-pierrais (ou français, ayant des succursales dans l'archipel) au cours du XIX[e] siècle, rendaient la vie très rude aux pêcheurs, dont la majorité n'était, à vrai dire, que des novices ou des mousses qui faisaient le travail de nettoyage et de préparation du poisson sur la *grave* ou plage. Ceux-ci étaient le plus souvent des paysans originaires de l'arrière-pays des ports de pêche bretons comme St-Malo ou St-Brieuc, ou normands comme Granville.

« Des raisons tant romantiques qu'économiques les avaient amenés à s'engager dans un métier dont les conditions plus que difficiles devaient faire déserter certains d'entre eux, pour se réfugier dans les bois de la presqu'île inhabitée de Port-au-Port. Ils ne furent jamais très nombreux, mais réussirent à fonder des foyers en épousant les filles des familles en résidence légitime (pour surveiller, en hiver, les installations de pêche) ou de jeunes Acadiennes de la région de St-Georges. Plus tard, certaines familles, dont le chef avait terminé son service à St-Pierre, quittèrent l'île pour retourner à la presqu'île, où ils avaient travaillé si longtemps, et qu'ils connaissaient bien. C'est ainsi que furent fondés les villages actuels de Cap-St-Georges, de Degras, de la Grand'Terre, de Maisons-d'Hiver et de l'Anse-à-Canards, où les Français sont encore majoritaires »[1].

1.2. La présence française sur la presqu'île aujourd'hui

Depuis les premiers recensements de la région au milieu du XIX[e] siècle, il a été difficile d'énumérer de façon précise les francophones qui s'y trouvent. Un article publié récemment suggère que les francophones de la presqu'île considère leur parler comme inférieur à d'autres formes de français[2]; j'ai moi-même tenté d'expliquer comment des pressions assimilatrices, à l'avantage de l'anglais, ont détourné des familles françaises tout entières de leur langue maternelle[3]. Les chiffres du recensement de 1976 ne

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Provinces de l'Atlantique » (13 juillet 1984). Les cartes ont été réalisées par M. Gary McManus du Laboratoire cartographique de l'Université Memorial.*

donnent que 705 personnes qui parlent le français comme langue première. Le recensement de 1971, qui donnent un chiffre beaucoup plus élevé, est plus proche de la vérité; aidé par de jeunes francophones de la région qui connaissent bien tous les membres de leurs villages respectifs, j'ai fait mon propre recensement, qui permet de croire à une population francophone qui dépasse 2 000 personnes[4]. S'il est vrai qu'un certain nombre de Français avaient honte à un moment donné de leur langue et culture, cette situation s'est renversée depuis quelques années. La petite minorité francophone de la presqu'île vit une renaissance d'intérêt dans leur héritage.

Si l'usage du français se rétablit et même prend de l'élan, il faut quand même remarquer que cet essor n'a pas de réalité sur les cartes officielles. La plupart des toponymes qui y sont indiqués sont en anglais. Il est donc important non seulement de constater l'usage des Français vis-à-vis de leurs toponymes, mais aussi d'oeuvrer vers une reconnaissance officielle des toponymes français dans cette partie francophone de Terre-Neuve. Cette communication aura donc pour but, en partie du moins, de dresser la liste des toponymes français utilisés sur la presqu'île de Port-au-Port (Figure 1). Je n'entends pas examiner des toponymes français ou d'origine française associés à l'île de Terre-Neuve qui n'ont qu'un intérêt historique[5] (Figure 2).

1.3. Le folkloriste et la toponymie

L'intérêt que présente la toponymie au folkloriste est double, et offre un complément aux travaux des toponymistes proprement dits. En un premier temps, le folkloriste qui s'intéresse aux récits traditionnels peut espérer recueillir des légendes étiologiques qui exprimeront la perspective de l'informateur. Il est vrai que sur le plan purement étymologique, certaines explications traditionnelles seront fantaisistes. Mais le folklore ne cherche pas particulièrement à établir la véritable origine de tel toponyme, quoiqu'il puisse le faire; il s'intéresse autant aux types d'explications proposées, les classant selon leur contenu surnaturel, par exemple, ou le fait divers par lequel on prétend justifier l'appellation.

Outre le récit étiologique, on a recueilli également les récits associés à tel toponyme. Car des toponymes ne servent pas uniquement à identifier tel phénomène physique de la nature. Les lieux et lieux-dits peuvent s'attirer des récits qui relèvent de la vie spirituelle et psychique, tant de l'individu que de la communauté en général. C'est pour cette raison que j'en fournis quelques exemples à la fin de cette communication.

Ceci m'amène au deuxième point d'intérêt que présente la toponymie au folkloriste. Dans ses enquêtes, le folkloriste recueille de vastes quantités de données qui comprennent des contes, des légendes, des chansons, des coutumes, des croyances, des jeux, bref de la littérature orale et la culture matérielle, les traditions de la culture expressive d'un peuple. S'il y a des folkloristes même de nos jours qui s'arrêtent à la cueillette, à la classification et à l'analyse de ces données, d'autres essayent d'aller plus loin. On essaie de cerner la fonction dans la vie communautaire de tel fait, en reliant tout phénomène de la culture expressive à la vie générale de ses informateurs. On propose à ce moment-là d'examiner des questions concernant la stabilité et le changement socio-culturel, à partir d'une matière folklorique, dans l'espoir de contribuer à une meilleure compréhension de la mentalité humaine.

À cette fin, il est important que le folkloriste se penche non seulement sur les problèmes d'ordre uniquement générique — comme ceux de la toponymie par exemple — mais aussi et peut-être surtout sur les connaissances globales du groupe qui l'intéresse. C'est dans cette perspective, du moins, que je présente les données topographiques que j'ai recueillies. Pour bien connaître les Franco-Terreneuviens, je me suis obligé à tout examiner; je ne prétends pas être toponymiste, mais un folkloriste qui s'intéresse à la toponymie.

1.3.1. Méthodologie d'enquête

Je fais des enquêtes folkloriques chez les Franco-Terreneuviens depuis 1970, utilisant des méthodes directives et non directives. Lorsque j'enquête seul, j'utilise un magnétophone, sur lequel j'enregistre les propos de mes informateurs. S'il est vrai que je m'intéresse plus à certains genres qu'à d'autres, je reconnais néanmoins que c'est un rare informateur qui ne peut faire une contribution valable sur au moins un sujet lui-même. J'essaie donc toujours de faire ressortir une biographie parlée, avant de passer aux genres folkloriques proprement dits. Au cours de mes nombreuses enquêtes auprès de plus d'une centaine d'informateurs, j'ai recueilli des centaines de propos qui touchent à des questions de toponymie. Toute cette matière n'est pas encore classée.

Dans un esprit qui se veut quand même méthodique, j'ai tout de même préparé un questionnaire, attaché en appendice, destiné à être utilisé par mes étudiants lors de nos enquêtes sur le terrain, une fois par an, sur la presqu'île. Un certain nombre de leurs travaux se trouvent dans la bibliographie. Quoique les résultats

soient variables, il a été possible de recueillir les éléments d'une étude définitive qui reste encore à rédiger.

Le questionnaire ne porte pas uniquement sur la toponymie, mais dans le cadre d'une approche contextualiste, porte sur les lieux et les lieux-dits; les prénoms et noms de famille, les petits noms ou sobriquets, les noms donnés aux bêtes. On essaie aussi, bien sûr, de recueillir tout récit, légendaire ou autre, d'ordre étiologique, ou associé à un lieu ou lieu-dit[6].

1.3.2. Présentation des données

Il faut tenir compte du fait que les Franco-Terreneuviens vivent dans un milieu à majorité anglophone. Ils ont donc un double système d'appellations, l'une anglaise, officielle, l'autre française, traditionnelle. Bilingues, les Franco-Terreneuviens sont à l'aise avec les deux systèmes, quoique certains noms de lieux-dits sont utilisés plus fréquemment en français qu'en anglais.

J'aborderai la matière en considérant les noms de village, proposant une origine ou une source où cela s'avère possible, et en ajoutant, le cas échéant, un petit commentaire. Je passerai ensuite aux cours d'eau, aux hauteurs et aux baies, concentrant mes efforts surtout sur les éléments du milieu physique des Français. De là je passerai aux noms de lieux de pêche, fait central pour les Français de la presqu'île, soulignant en même temps le système de cognition que ces lieux de pêche illustrent. En conclusion, je fournirai quelques exemples de croyances et de récits traditionnels qui touchent à la toponymie.

2. NOMS DE LIEUX PROPREMENTS DITS (voir Figures 3 à 6)

2.1. La Grand'Terre ou *Mainland* est situé en face de l'*Île Rouge* (*Red Island*) qui était, jusqu'en 1904, un des centres ou bases de pêche le plus important de la « côte française ». Le village prend donc son nom d'après sa position vis-à-vis de l'île. Sans pouvoir fournir des références précises, il paraît que les habitants de certaines îles de la côte de la Bretagne ont eux aussi l'habitude de référer ainsi à la terre en face de leur île. La plupart des habitants de la Grand'Terre avaient des ancêtres bretons ou saint-pierrais.

Un ancien prêtre de la région avait tenté à un moment donné de rebaptiser le village *Ste-Anne* ou *St. Anne's*, mais les Grand'Terriens avaient refusé l'appellation.

2.2. Trois Câilloux ou *Three Rock Cove* au nord de la Grand'Terre doit son nom à trois rochers qui sortent de l'eau à l'endroit où la baie offre un havre aux pêcheurs. Le village actuel a une majorité anglophone.

2.3. Lourdes/lurdz/. Sur les cartes officielles, la ville de Lourdes est une des rares communautés dont le nom est carrément français, ce qui est assez ironique, car la population de la ville est faite d'anciens pêcheurs de la côte sud de Terre-Neuve, amenés à recoloniser l'ancien village français de *Clam Bank Cove* par un prêtre anglo-irlandais, le père O'Reilly, vers 1935. Le père O'Reilly avait fait un pèlerinage à Lourdes, en France, et c'est en souvenir de son pèlerinage qu'il a ainsi nommé ce qui est devenu par la suite le centre le plus prospère, et le plus anglais, de la presqu'île. Français et Anglais ignorent la prononciation française du nom, qu'ils prononcent communément *Lourdes*/lurdz/.

2.4. Maisons-d'Hiver ou *Winterhouse(s)* doit son nom, paraît-il, à l'emplacement des logements des pêcheurs qui, après avoir travaillé pendant l'été à *la Barre*, se retiraient pendant l'hiver, et d'où ils pouvaient surveiller les installations de pêche de la région immédiate. La tradition orale aujourd'hui maintient qu'il s'agit de *Maisons* au pluriel, quoique la forme et l'usage anglais soient au singulier.

2.5. L'Anse-à-Canards ou *Black Duck Brook*, village contigu à Maisons-d'Hiver, doit son nom à la présence, autrefois, de canards sauvages du genre « anas rubripes », en quantité suffisante pour marquer le souvenir des gens. On y retrouve encore les restes d'une « factorie » à homards dirigée par des Français jusqu'en 1904, installation qui a dû contribuer à l'existence de la communauté actuelle.

2.6. La Pointe Longue ou *Long Point*, en fait le bout du bras de terre qui sépare le golfe du Saint-Laurent de la baie de Port-au-Port, était, à une époque où la pêche était plus fructueuse qu'à l'heure actuelle, un village embryonnaire. De nos jours seul un couple de vieillards y reste, dont le dernier Franco-Terreneuvien né en France, un nommé Joe Leroy. *La Barre* est le nom donné à la totalité de ce bras de terre. Pas loin de la Pointe Longue, sur la côte est de la Barre, se trouve *Blue Beach*, petit havre de pêcheurs utilisé en été seulement. Une forme française n'est pas attestée.

2.7. Piccadilly ou *Pic-à-Denis* selon quelques vieux Français, doit son nom à un cap qui sur-

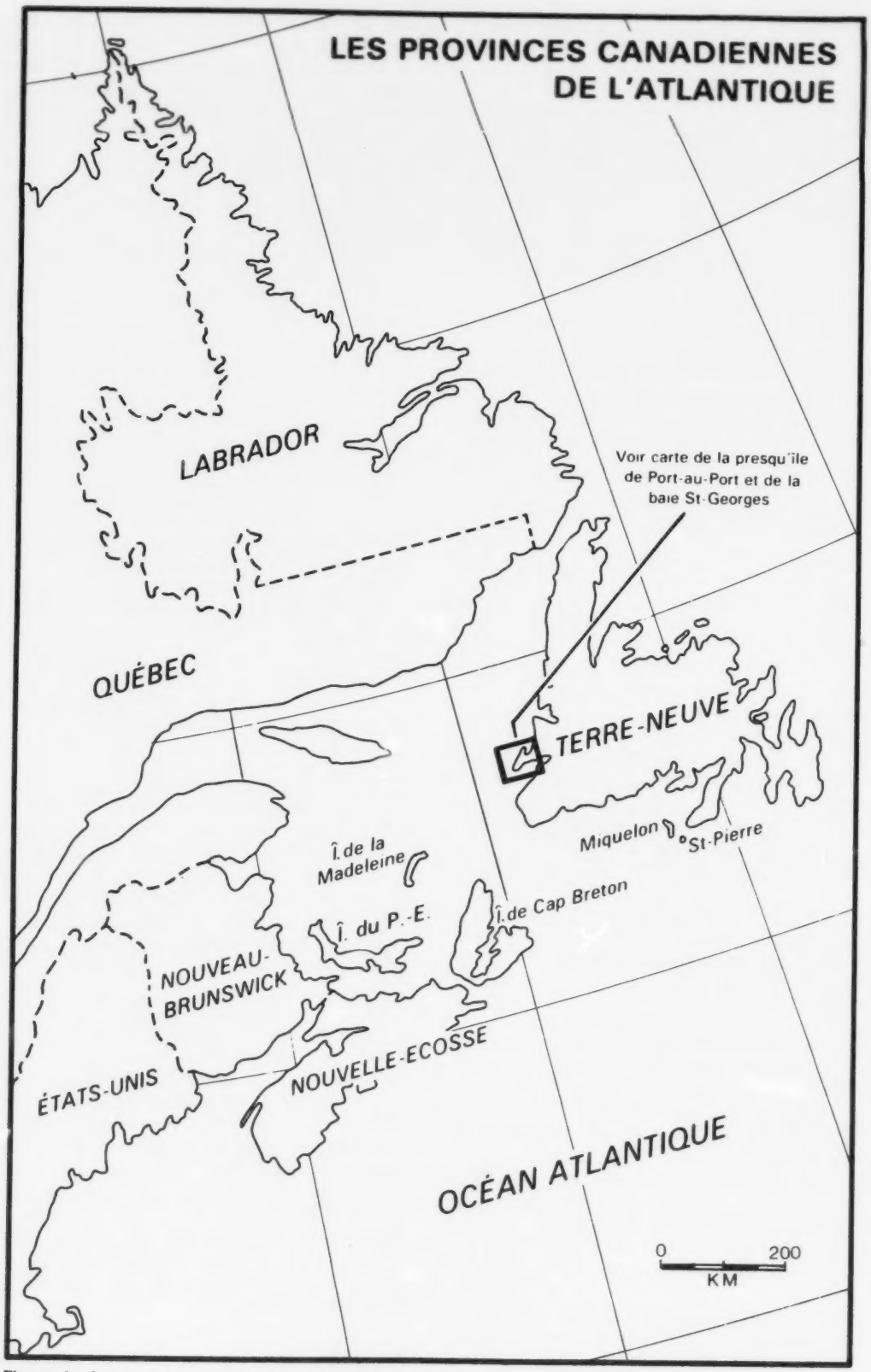

Figure 1 Les provinces canadiennes de l'Atlantique

Figure 2 Terre-Neuve

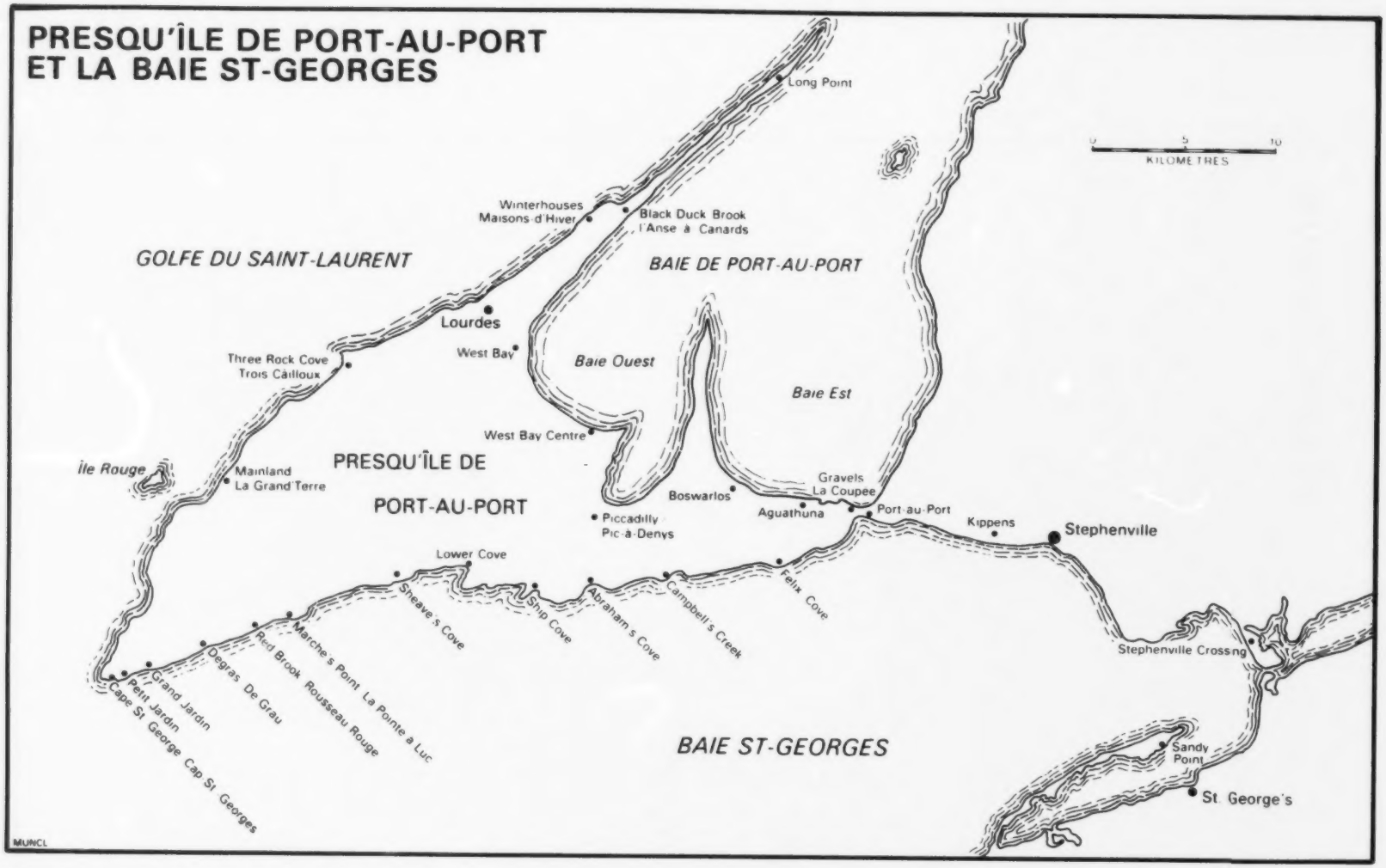

Figure 3 Presqu'île de Port-au-Port et la baie St-Georges

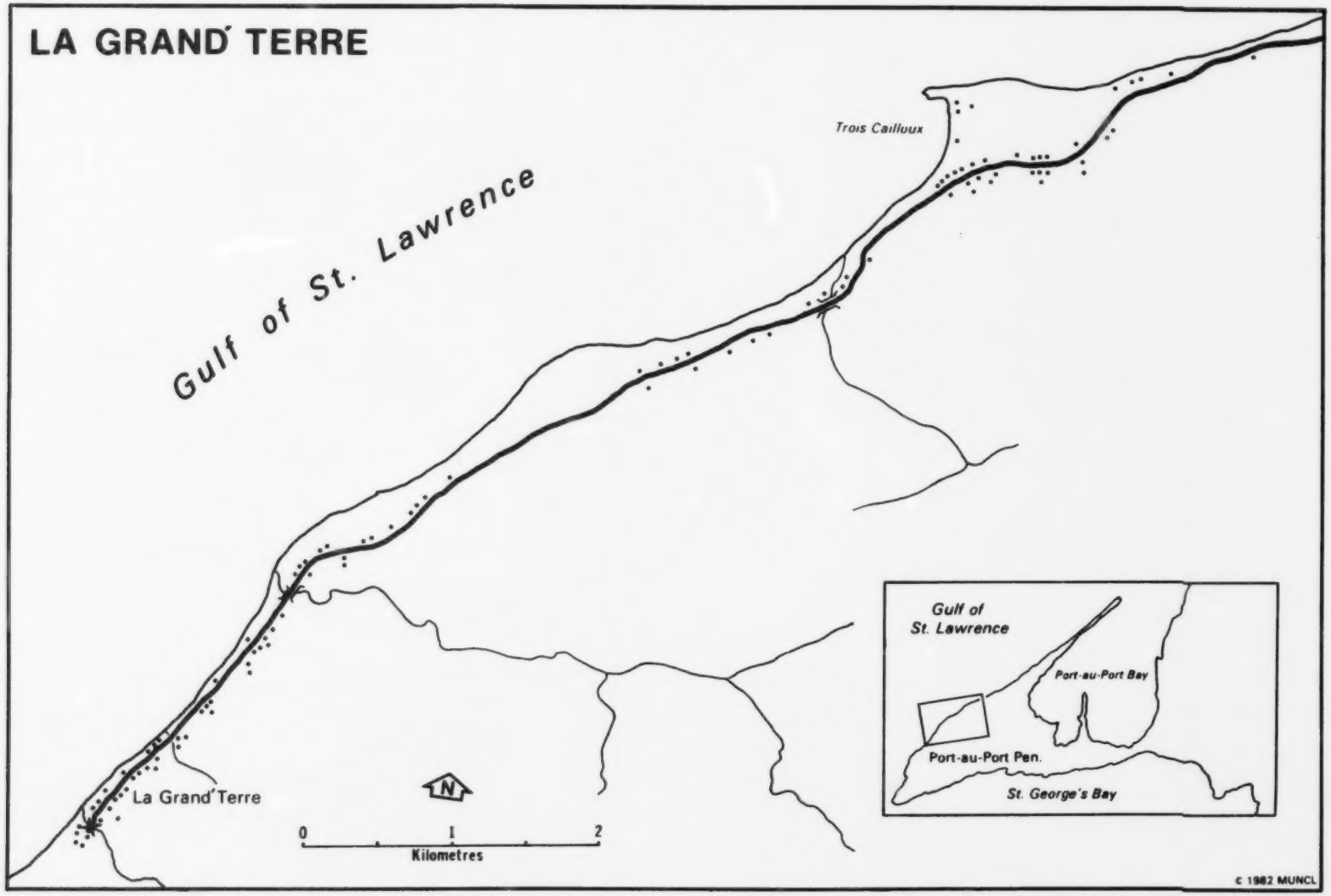

Figure 4 La Grand'Terre

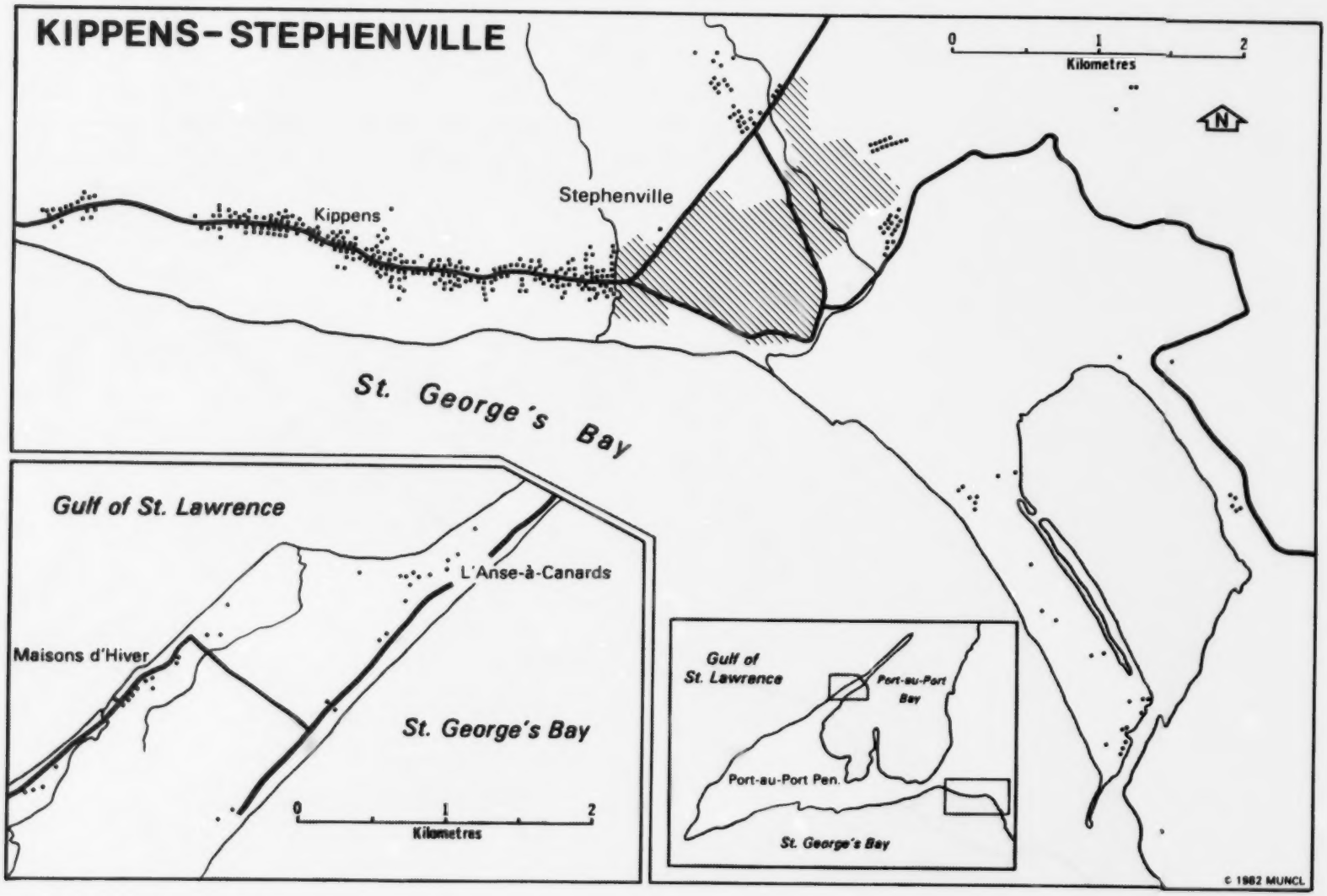

Figure 5 Kippens-Stephenville

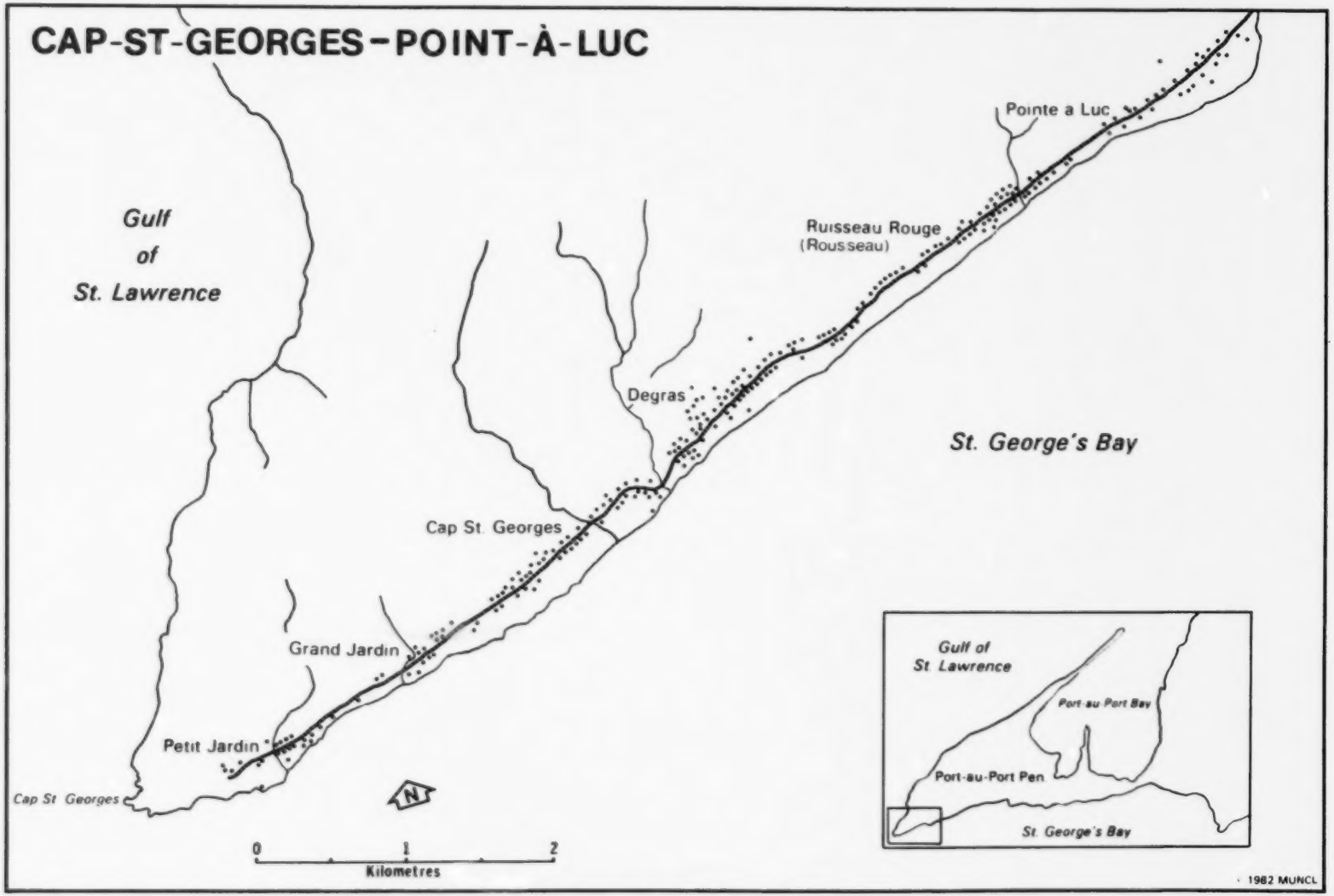

Figure 6 Cap-St-Georges — Point-à-Luc

plombe une plage fréquentée par des pêcheurs. Comme tous les villages de la presqu'île, à la seule exception de Lourdes, les maisons qui constituent Piccadilly sont en rang, longeant la côte. On ignore tout de l'origine des deux formes de l'appellation.

2.8. Port-au-Port est le village situé sur l'isthme qui relie la presqu'île à l'île de Terre-Neuve. Autrefois deux villages, *Port au Port East* et *Port-au-Port West*, séparés par *la Coupée* (voir 2.9.), ce premier est maintenant Burnt Berry Head. Lorsque la côte était française, les installations de pêche se trouvaient sur l'isthme lui-même. Le toponyme est indiqué sur les cartes d'avant le siècle actuel sous la forme *Port-au-Port*, ce qui correspond à l'usage des francophones de la région. La forme actuelle est due aux Anglais, ainsi qu'une variante *Porte-à-Porte* qui n'a pas survécue. C'est ce toponyme, bien sûr, qui a donné son nom à la presqu'île. Mais comme d'autres toponymes de la côte française, il paraît probable que le toponyme est lui-même une déformation française d'une ancienne forme basque *Opoportu*[7].

2.9. La Coupée ou *The Gravels* est le nom donné à l'isthme proprement dit qui sépare la presqu'île du reste de l'île. L'isthme, qui n'est large que de quelques centaines de mètres, est constitué de deux bras de graviers entourant un barachois ou petit étang de petite profondeur. Si le nom anglais reflète la composition géologique du lieu, le nom français par contre semble rappeler un endroit du même nom sur l'île de Sercq, aux îles anglo-normandes. Il est certain que parmi les premiers à exploiter cette région figuraient un nombre important de Jersiais, dénomination qui comprenait à Terre-Neuve tout ressortissant des îles anglo-normandes.

2.10. Romaines, Kippens et Stephenville. Romaines, petit village situé entre Port-au-Port et Kippens doit son nom, paraît-il, à un nom de famille acadien, Romaine, mais ceci n'est pas sûr. Le *-s* final est sans doute le possessif anglais. *Kippens*, village qui longe la route qui mène à Stephenville, doit son nom au propriétaire anglais d'une ancienne scierie à bois, Keeping, et reflète la prononciation acadienne du nom anglais. *Stephenville*, avec une population actuelle de quelque 10 000 habitants, est maintenant un centre industriel. Mais jusqu'en 1940, lorsque l'armée de l'air américaine y a créé une base aérienne, la ville n'était qu'une collection de petites fermes acadiennes, aujourd'hui balayées. Les Acadiens y sont aujourd'hui minoritaires. La tradition orale veut que la ville doit son nom au fils du premier Gallant à s'y établir, qui l'avait fait baptiser Étienne, d'où la forme anglaise Stephen (ville).

2.11. La Pointe-à-Luc ou *Marche's Point*. À l'exception du village de *Felix Cove*, dont le nom n'est connu qu'en sa forme anglaise, mais qui est le nom d'une famille assez connue dans la région, les villages entre la Coupée et Cap-St-Georges n'ont pas de forme française avant d'arriver à la *Pointe-à-Luc*. Aujourd'hui un village à majorité anglaise, les premiers colons étaient des Acadiens ou des Français. La tradition orale attribue le nom du village à un nommé Luc Benoît qui était le premier à s'y installer, mais la forme anglaise, seule reconnue officiellement, rappelle un autre colon, également d'origine acadienne, qui s'est implanté au même endroit.

2.12. Rousseau Rouge ou *Red Brook* est un autre village aujourd'hui à majorité anglophone mais dont le nom français reste en usage parmi les Français de la région. La forme écrite, qui est la mienne, reflète la prononciation locale du mot ruisseau. L'adjectif suggère les terres rouges de l'endroit.

2.13. Degras ou *De Grau*. Ce toponyme est parmi les plus intéressants de la presqu'île. C'est un des rares noms de lieux qui n'a pas été anglicisé, et malgré les orthographes diverses du nom que l'on trouve on y voit clairement le rapport avec le *Petit Degrat* en Nouvelle-Écosse et le *cap Degrat* sur l'île Quirpon à Terre-Neuve. On a beau chercher ce mot dans la plupart des dictionnaires, quoique l'usage local le précède souvent de l'article défini, *le Dégras, aller au Dégras*. Il faut consulter le *Glossaire Acadien* de Pascal Poirier[8] pour un choix d'explications. Il note en particulier qu'« A Terre-Neuve, c'est le lieu, en dehors d'un havre, où l'on envoie les embarcations à la recherche de la morue[9]. » Les pêcheurs de la côte française avaient les bases, autour desquelles se trouvaient des dépôts secondaires. En général, lorsque le temps nuit à la pêche du côté de l'île Rouge, il reste possible de pêcher au sud du Cap-St-Georges. *Degras* marque le premier endroit de ce bord du cap où on trouve une plage convenable à une pêche importante. De toutes façons, le sens du mot tel que Poirier l'explique est très proche de l'usage qu'en font actuellement les Franco-Terre-neuviens.

2.14. Cap-St-Georges ou *Cape St. George* est le nom du village et du cap d'où il prend son nom. C'est un toponyme qui figure sur des cartes françaises du XVIII[e] siècle, sinon avant. Sur la presqu'île et même plus loin on parle du *Cap* avec le sens du village de Cap-St-Georges. Mais il semble probable que le village actuel est composé de deux anciennes communautés contiguës, *Grands Jardins* et *Petits Jardins* ou *Jardins*

Verts, noms de lieux utilisés même de nos jours par les habitants. Ces sous-divisions sont reconnues dans les recensements du XIX[e] siècle, quoiqu'elles fassent partie aujourd'hui de la même unité administrative. L'origine des deux toponymes reflète l'habitude qu'avaient les dirigeants des bases de pêche françaises de planter des jardins de légumes au début de la saison de pêche afin de supplémenter le régime des pêcheurs[10].

2.14.1. Cap-St-Georges et Jacques Cartier. Par une étrange coïncidence, il y a des liens entre Jacques Cartier et le village de Cap-St-Georges qu'il convient de noter maintenant. Cartier avait longé cette partie de la côte de Terre-Neuve au cours de son voyage de 1534 et nous dit que « Du costé du Nort y a une Isle basse à viron demi-lieuë (c'est l'actuelle *île Rouge*); et ce Cap fut appelé le Cap de Laict »[11]. James Phinney Baxter, dans son *A Memoir of Jacques Cartier*[12], rappelle les diverses interprétations de ce *Cap de Laict*, mais semble ignorer l'origine probable du toponyme, quoique l'orthographe qu'il adopte, *Delatte*, d'après celle de Ramusio, eût pu le lui suggérer. Comme l'avait si bien noté l'historien américain Samuel Eliot Morison, les contours de l'actuel Cap-St-Georges ressemblent de près à ceux de *Fort la Latte*, situé en face de St-Malo, d'où Cartier était bien sûr originaire[13]. C'est sans doute en souvenir de Fort la Latte que Cartier avait baptisé ce cap. La coïncidence à laquelle j'ai fait allusion est dans le fait que le premier pêcheur à s'installer à Cap-St-Georges, un nommé Guillaume ou Djillaume Robin, était malouin lui aussi. Il serait arrivé au Cap vers 1837, déserteur de la pêche à l'île Rouge.

3. COURS D'EAU, HAUTEURS, BAIES

3.1. Cours d'eau à Cap-St-Georges et à Degras

Les cours d'eau sur cette partie de la presqu'île sont de faible importance, servant surtout à fournir de l'eau fraîche aux pêcheurs et aux habitants. Ils ont tiré leurs noms des premiers habitants à s'y installer. Tous les cours d'eau s'appellent *rousseau* ou *risseau*, selon la prononciation locale. Dans ces deux villages on a recensé les noms suivants, qui ne figurent pas sur les cartes: un *Rousseau à Cornac* (Cornect, selon l'orthographe contemporaire), anciennement le *Rousseau à Duval*; le *Rousseau à Rouzes*, anciennement *Rousseau à Manuel*, le premier Rouzes à s'y fixer; est attesté une fois pour ce même cours d'eau le nom *Rousseau à Capison* (?).

3.2. Cours d'eau à la Grand'Terre

Le plus grand cours d'eau à la Grand'Terre rejoint la mer à l'extrémité sud du village et s'appelle le *Rousseau Caribou* ou *Rousseau aux Caribous*. Autrefois, dit-on, des caribous y venaient se désaltérer. Le *Rousseau à Marianne* rejoint celui-ci près de la mer. Dans le village on note aussi des *Rousseau à Dubé*, *Rousseau à Chrétien*, *Rousseau à Briand* et *Rousseau à Frank Barter*. Il y a aussi un *Rousseau Noir* et un *Rousseau Carclé*. Aucun de ces noms ne figurent sur les cartes.

3.3. Cours d'eau à Maisons-d'Hiver et à l'Anse-à-Canards

Le seul cours d'eau noté est celui qui a donné le nom anglais du village, *Black Duck Brook*, rendu en français par *Ruisseau aux Canards nouères*, sans doute un calque de l'anglais.

3.4. Hauteurs dans les environs de Cap-St-Georges

Cap-St-Georges est situé « le long d'une étroite banquette qui tombe sur la mer par une petite falaise et qui s'adosse vers l'intérieur à des reliefs plus élevés[14]. » Ces reliefs s'appellent les *Buttes* ou la *Colline*. En haut des Buttes il y a un plateau appelé la *Plaine*. Plus à l'intérieur se trouve la *Montagne Blanche* qui s'élève à quelque 350 m. À la *Pointe-à-Luc* il y a une *Butte à Alexis*, d'après un dénommé Alexis Young qui avait l'habitude, selon la tradition orale, de s'en servir comme poste d'observation.

3.5. Hauteurs dans les environs de la Grand'Terre

La Grand'Terre est dominée par le *cap Moyeul*, derrière lequel se trouve la *Montagne à John Penney* ou à *Jean Pen*. Entre la Grand'Terre et Trois Câilloux la terre est plate et marécageuse; on note seulement le *Butteron* et la *Tête Varte*, qui sont en fait deux caps. Trois Câilloux et Lourdes sont dominés par la *Tête Ronde*, une colline qui s'élève à presque 300 m. La région de l'Anse-à-Canards est très plate et aucune hauteur n'est signalée. La seule « hauteur » est la *Roche à Roblot* (?Robleau), petit rocher qui signale l'emplacement de la maison d'un ancien St-Pierrais qui s'était installé à l'Anse-à-Canards.

3.6. Baies et caps aux environs des villages français

Du point de vue du pêcheur, il est important de nommer des baies ou des anses, et des caps,

que d'autres lieux, car ils servent de points de repère quand ils sont au large. Du village de Cap-St-Georges à la Grand'Terre on note en particulier le *Chapeau du Cap*, l'*Anse-à-la Vierge*, l'*Anse-à-Frigot*, la *Queue du Renard*, la *Montagne Fendue*, le *Cap Cârré, Câillou Parcé*, la *Grand'Anse*, la *Chuinée* (la cheminée), l'*Anse-aux-Goélands, Conasse* (un trou dans la falaise), et *Cap Moyeul* ou *Cape Cormorant*.

Certains de ces toponymes se retrouvent à St-Pierre selon les dires d'un informateur, et sont ainsi nommés en souvenir de cette île d'où sont partis tant de jeunes pêcheurs au XIX[e] siècle.

4. LES LIEUX DE PÊCHE ET LES MARQUES

Pour devenir un pêcheur accompli il faut savoir trouver le poisson. La morue fréquente certains fonds, et une fois que le pêcheur les a identifiés, il lui faut les retrouver au moment voulu. La pêche reste même de nos jours le métier dominant chez les Franco-Terreneuviens. Cette pêche se pratique en général dans des doris de 5 à 6 m., propulsés d'abord par la rame ou la voile, de nos jours par de petits moteurs. Ils ne vont que rarement plus de 20 km (12 milles) de la côte et restent donc toujours en vue sauf en mauvais temps. Le problème pour le pêcheur est de trouver les fonds de pêche quand il est au large.

Chaque fond de pêche, dont le nom est souvent pittoresque, peut être localisé par le pêcheur en se servant d'un système appelé méthode de la position unilinéaire. En quittant la terre, le pêcheur navigue à 90. À une certaine distance de la côte, diverses marques, en général des caps, se trouvent en une certaine configuration; lorsqu'il peut aligner les caps d'une certaine façon, vis-à-vis de sa position en mer et relatif à la terre, il se trouve au-dessus du fond de pêche et n'a qu'à lancer sa ligne. Il s'agit donc d'un système de triangulation visuelle, comme le démontre le dessin ci-dessous (Figure 7):

Il faut se souvenir que les noms de lieux utilisés par le pêcheur n'ont pas d'existence physique, étant des locations sur mer, et relatif à son point de départ à terre. Les directions, comme le suggère le dessin, ne se servent pas en général des noms spécifiques des caps, mais d'un terme qui décrit ou évoque un cap par rapport à un autre[15].

4.1. les lieux de pêche aux environs de Cap-St-Georges

Parmi les fonds de pêche les plus importants on reconnaît les *Grands Fonds, St-Martin, La Chaine*, le *Grand Platchet*, et le *Creux*; ils se trouvent au sud et au sud-ouest de Cap-St-Georges. Plus à l'ouest se trouve le fond appelé Greeland. Voici comment un vieux pêcheur de Cap-St-Georges parle des fonds de pêche: « J'ai commencé à pêcher j'avais neuf ans — mon, mon défint père. Ça fait qu'ieusses avions des fonds de pêche. Il avions des noms pour ça. Il avions don l'*Creux d'la Chaine* en face d'ici. Y avait la maison au défint Adolphe pour eune marque. Par eune pointe qu'avait dans l'Cap. Et de là, i n'en avions in aute au large du bout du Cap, là-bas. Les *Grands Fonds*. Il avions la maison à Joe à Mick au Degras là-bas par la Plaine Brûlée. Quand tu decouvrais la maison à découvrir. L'*île Rouge*, tu tas juste là, la marque des *Grands Fonds*. Ça fait que de d'là, i n'en avions in aute sus le *Grand Platchet* qu'i l'appeliont. Sus le *Grand Platchet* ç'allait à decouvrir le *Cap Cârré* par le *bout du Cap* pis la *Chaine à Payot* par l'*Anse du Cap* là. Ç'éta, ç'éta, ça faisait juste[16].

4.2. Les lieux de pêche aux environs de la Grand'Terre

Pour l'instant, je n'ai identifié qu'un fond de pêche aux environs de la Grand'Terre, appelé *Picasse*.

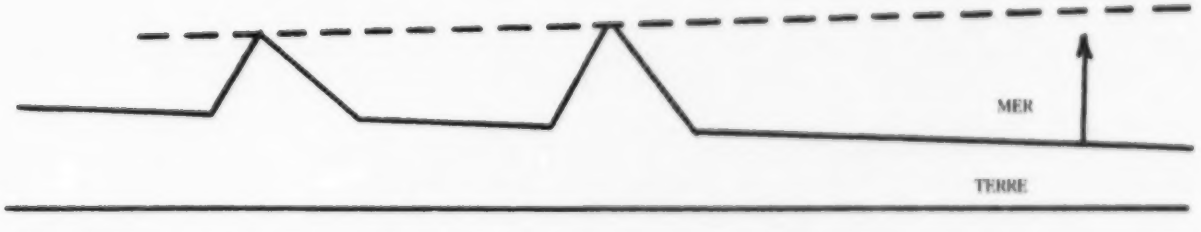

Figure 7 Lieu de pêche « les deux caps en ligne »

4.3. Les lieux de pêche aux environs de l'Anse-à-Canards

Le premier fond reconnu par les pêcheurs de l'Anse-à-Canards s'appelle *A découvrir le Cap*; s'ensuivent *La première coche* (*à ouvrir le Cap*), *La deuxième coche*, le *Dos de Baleine*, le *Creux de dos de baleine*, les *Deux caps en ligne*, la *première coche après les deux caps en ligne*, *Rousseau à Caribou*, *Cap Carré* et *Les Echelles*[17].

5. FOLKLORE ET NOMS DE LIEUX ET DE LIEUX-DITS

Les rapports du folklore avec la toponymie sont nombreux, mais je n'en noterai que trois en particulier.

5.1. La carte cognitive du Franco-Terreneuvien

Dans le sens anthropologique, la cognition comprend le processus mental par lequel un individu applique des règles culturelles à l'interprétation de son monde, et à sa division en catégories discrètes et signifiantes. Pour survivre, les membres d'un groupe doivent posséder une connaissance approfondie de cette partie de leur environnement qui le plus influence leur bien être. Leur interprétation permet la création d'une réalité topographique qui ne correspond pas nécessairement à celle perçue par la science empirique.

Les lieux de pêche ainsi que le système qui permet de les trouver chez les Français de l'Anse-à-Canards, ont été décrits par mon étudiant Gary Butler[18], et je lui sais gré de m'avoir permis de reproduire cette partie de ma présentation qui évoque, en fait, un aspect de la carte cognitive du Franco-Terreneuvien. Un des buts du folkloriste est de faire ressortir la *Weltanschauung* de ses informateurs, leur philosophie et perception du monde. La carte cognitive forme donc une partie importante de cette recherche.

5.2. Le folklore du temps et les noms de lieux

Tout pêcheur est attentif au temps, afin de pouvoir prédire les conditions au large. C'est parfois une question de vie ou de mort. Parmi la foule de dictons et de croyances relatives au temps, j'en retiens une poignée où il est question d'un nom de lieu ou de lieu-dit. Malgré l'élément surnaturel, on peut tout de même traduire les observations des pêcheurs en une interprétation de phénomènes de la micrométéorologie.

5.2.1. On prétend que quand on voit les collines bleues de l'autre côté de la baie St-Georges, vues de Cap-St-Georges bien clairement, c'est un signe de pluie.

5.2.2. Quand on voit le cap Anguille bien clairement, c'est un signe de pluie. Le cap Anguille se trouve à quelques 50 km au sud de Cap-St-Georges.

5.2.3. Quand on voit les feux d'un bateau à *Lower Cove*, cela annonce un vent de l'ouest. Le feu est un « avertissement » du bateau qui avait fait naufrage sur la pointe à Lower Cove, et le vent qu'il annonce est le même qui avait accompagné le naufrage.

5.2.4. On prétend qu'à l'île Rouge un phénomène semblable se manifeste; on voit une goélette toutes voiles dehors, ce qui annonce un vent du nordet. C'est le vent qui soufflait lorsque la goélette s'est perdue.

5.2.5. Au Rousseau aux Caribous s'est passé un événement que plusieurs personnes semblent avoir vécu, et qui annonce à coup sûr une tempête. Des pêcheurs passaient la nuit près du ruisseau, dans une cabane. Ils entendaient des pas, et croyaient que c'était un ami qui essayait de les effrayer, mais ils n'ont vu personne. Un des pêcheurs, se rappelant un naufrage qui avait eu lieu à cet endroit et la perte de l'équipage, a dit que ce n'était pas la peine de se lever le lendemain, car il y aurait à coup sûr une tempête. C'est ce qui est arrivé en effet.

5.3. La légende et les noms de lieux

Les trois dernières croyances (5.2.3., 5.2.4., 5.2.5.) renferment ou s'expriment en forme de récit légendaire. En général il y a deux types de légende qui s'attachent aux noms de lieux. Le premier est la légende étiologique et explique l'origine du toponyme. Le second associe à un nom de lieu ou de lieu-dit un événement qui a frappé l'imagination. Ces légendes contribuent à définir la carte cognitive de l'individu ou de la communauté, et soulignent aussi comment le fait psychique et surnaturel influence la confection de cette carte. En voici trois exemples:

5.3.1. La *Montagne à John Penney* (ou à *Jean Pen*) est une colline qui domine la Grand'Terre. On raconte qu'un jeune homme qui voulait aller de Cap-St-Georges à la Grand'Terre fut surpris par une tempête de neige. Dix-huit mois plus tard son corps fut retrouvé sur la colline qui porte maintenant son nom, dans un état remarquable de conservation[19].

5.3.2. « ... Y ava in endroit au Rousseau Rouge là, in endroit qu'il appelont Rousseau Rouge en bas

là — ç'in, in gros choual qu'i voyiont, in gros choual — eune tapée d'monde qui l'ava vu... le souère, justement à la brume de nuit — des fois plein jour. Un choual blanc que ç'ta... y ava pas moyen d'y toucher la tête du tout, non... mais i paraissa petit oui mais quand qu't'allas pour y toucher la tête, à t'en garder en l'air, ça grossissa...[20].

5.3.3. Parfois la légende s'exprime en forme de *dite*, le simple énoncé d'un fait qui peut devenir un récit complet. C'est ainsi qu'on m'a dit qu'à Câillou Parçé on pouvait voir un petit bonhomme rouge qui tirait des chaînes après lui, autour des cabanes des pêcheurs.

Je ne prétends nullement avoir épuisé l'étude des noms de lieux et de lieux-dits de la presqu'île de Port-au-Port, même pas pour l'environnement des villages français. Cette étude s'est faite par saccades et pour s'achever, exige un travail de terrain consacré uniquement à ce sujet.

J'espère par contre avoir démontré la richesse et la variété d'une toponymie qui ne figure même pas sur les cartes officielles, mais qui méritent d'y figurer. Plus encore, j'ai essayé de suggérer, en abordant la question de cartes cognitives et les lieux de pêche, en touchant aux questions de croyances et de légendes traditionnelles, comment l'approche d'un folkloriste pourrait apporter un autre point de vue aux travaux du toponymiste — et, bien sûr, comment les travaux de celui-ci pourraient ajouter à ceux du folkloriste. Car je n'ai pas cherché de façon méthodique à découvrir les origines ou l'évolution des toponymes, ni à regarder de près les vieilles cartes ou autres documents qui seraient, me semble-t-il, une source primaire pour le toponymiste. En fait, je lui laisse cette tâche et l'invite à venir étudier la matière sur place.

NOTES

1. Cette partie de ma communication est tirée de l'*Introduction* de mon livre *Les Deux Traditions: le conte populaire chez les Franco-Terreneuviens*, Montréal, Bellarmin, 1983, p. 11-12.

2. Sandra Clark et Ruth King, « An Investigation of Speech Stereotypes: Language Attitudes on Newfoundland's Port-au-Port Peninsula, » in Sandra Clark & Ruth King, éd., Papers from the Sixth Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association, St. John's, Memorial University of Newfoundland, 1983, pp. 105-123.

3. Gerald Thomas, « A Tradition Under Pressure: Folk Narratives of the French Minority of the Port-au-Port Peninsula, Newfoundland (Canada), » *Studia Fennica* 20, *Folk Narrative Research*, Helsinki, 1976, 192-201.

4. Source: *Recensement du Canada*, 1971. Sur une population totale de 552 105 personnes, Terre-Neuve en comptait 15 410 d'origine française, 9 860 parlant la langue française (bilingues et unilingue) et 2 295 dont le français était la langue d'usage.

5. Voir à cette fin Edgar Ronald Seary, « The French Element in Newfoundland Place Names, » *Onomastica* 16 (1958) et *The Journal of the Canadian Linguistic Association* IV, 2 (1958).

6. Ce questionnaire paraît en appendice. Les travaux résultant de ce questionnaire comprennent en particulier les suivants: Robert Wayne Barbour, « Names and Naming in Cape St. George, » inédit, 38 p., C.E.F.T., 1975; Elizabeth Cahill, « Field Trip Report: Black Duck Brook, Port-au-Port Peninsula, » inédit, 75 p., 1977; d'autres travaux de moindre importance sont décrits dans Geraldine Barter, *A Critically Annotated Bibliography of Works Published and Unpublished Relating to the Culture of French Newfoundlanders*, St. John's, C.E.F.T., Memorial University of Newfoundland, 1977.

7. Voir Robert Perret, *La Géographie de Terre-Neuve*, Paris, Guilmoto, 1913, p. 313.

8. 5 fascicules: f. 1, Université Saint-Joseph, N.-B., 1953, f. 2, 3, 4 et 5, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, N.-B., 1977. Voir le fascicule 2, 173-174, s.v. DÉGRAT.

9. *Ibid.*, p. 173.

10. Voir, pour une description de cette activité, M. Carpon, *Voyage à Terre-Neuve*, Paris & Caen, 1852.

11. M.H. Michelant, *Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534, nouvelle édition d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio*, Paris, Maisonneuve frères, 1865.

12. New York, Dodd, Mead, 1906, p. 81.

13. *The European Discovery of America: The Northern Voyages*, New York, Oxford University Press, 1971, 270-273.

14. Voir Pierre Biays, « Un village terreneuvien: Cap Saint-Georges, » *Cahiers de géographie* I, 1952, p. 6.

15. Je tire ces renseignements de Gary Butler, « Culture, Cognition and Communication: Fisherman's Location-Finding in l'Anse-à-Canards, Newfoundland, » *Canadian Folklore canadien*, V, 1-2 (1983), 7-21.

16. Mark Cormier, « Fishing Berths in Cap St. George, Port-au-Port Peninsula, » inédit, 9 p., C.E.F.T., 1977, p. 2.

17. Voir Butler, n. 15.

18. *Ibid.*

19. Ce résumé, ainsi que les numéros 5.2.1., 5.2.2., 5.2.3., 5.2.4. et 5.2.5. proviennent de ma collection personnelle déposée au Centre d'études franco-terreneuviennes (collection sur fiches).

20. C.E.F.T., coll. G. Thomas, bande 15, cote C2298/74-195, 2-3.

21. Coll. sur fiche personnelle.

Centre d'études franco-terreneuviennes

French 4400
Questionnaire nº 1
Names and Naming

In this questionnaire we are seeking information of the following aspects of NAMES and NAMING: PLACE NAMES [including LIEUX-DITS], FAMILY NAMES [SURNAMES], CHRISTIAN NAMES, NICKNAMES and NAMES GIVEN TO ANIMALS.

This is a fairly long questionnaire and has been divided into six parts — the five categories listed above plus a section requiring basis biographical data. In order to provide the most comprehensive data, student interviewers should use the three days at their disposal judiciously. Do not attempt to cram everything into one session with your informant(s). Wait for convenient moments in the day's activity. Do not begin with the section on nicknames, which you may leave until the last — begin, for example, with ANIMAL NAMES, moving on to biographical data. Use your own traditions to illustrate your questions. Remember that most informants are bilingual — good rapport can be achieved by speaking French at first, even if you need to use English frequently in the course of the interview. Above all, do not tire out informants — we may need their help again!

Do not write on the questionnaire — you will find it convenient to write down information in a notebook, using section and question numbers as reference points. At the end of your field-trip you will write up your findings, with an introductory section describing your stay and the conduct of your interviews. You may, for example, note reactions of informants to questions and information provided. Feel free to comment of the questionnaire itself, suggesting improvements where you see fit.

SECTION I — BIOGRAPHICAL DATA

A — Name of Interviewer:
B — Date(s) of Interview:
C — Place(s) of Interviews:

---

1. Name (in full) of Informant(s):

2. Age and date of birth of Informant:

3. Place of birth of Informant [give supplementary data if informant or his/her parents have relocated, e.g. time of relocation, place moved form, etc.]:

4. Informant's religion:

5. Informant's education [Were you able to get much schooling in the old days?]:

6. Informant's occupation(s):

7. Other pertinent information:

SECTION II — PLACE NAMES and LIEUX-DITS [The former refer to names of communities, geographical features etc. usually found on maps. The latter refers to names given to local geographical features not mentioned on maps or given any official recognition. A small map of the area, or an outline drawing may help you and informant pinpoint places named. Try and familiarize yourself with the general layout of the community, noting positions of the Church, School, Store and Club, if any].

1. Name of Informant's community [This need not be asked directly, e.g. 'Has Cap-St.-Georges always been known by that name?']:

2. Origin of the community name according to informant:

3. Comments by informant on the name [e.g. 'It's an English name']:

4. Is the community known by more than one name? [e.g. RED BROOK is known to francophones as ROUSSEAU ROUGE]:

5. Name(s) of neighboring communities:

6. Are any stories told or explanations given of the origin of community names? [e.g. Red Brook is purely descriptive — why?]:

7. List local names or rivers, brooks, ponds, hills, coves, points and other geographical features, giving names in both English and French if they exist. Note the way informant describes the location of a feature, and use map if possible:

8. Are there stories to explain the origin of such-and-such a name?:

9. Does informant know of any peculiar events or phenomena associated with different features? Describe in informant's own words:

10. List names and, if possible, locations of fishing berths:

11. What directions [in relation to landmarks] are given?:

12. Informant's views on the desirability of bilingual place-name signs:

13. Other pertinent information or comment:

SECTION III — FAMILY NAMES [The interviewer may usefully consult a List of Electors or Local Telephone Directory for the variety of names and spellings — which may be erroneous. Note names both phonetically and by standard script].

1. How does informant spell (and pronounce) his/her family name [refer to I, 5 before asking this question]:

2. Is informant aware of any changes in spelling or pronunciation? [Informant may give examples of anglicized names]:

3. How common is informant's family name in the community? Are all families so named related?:

4. Names of families which no longer exist in the community:

5. Place of origin of informant's family, if known:

6. Other comments from informant:

SECTION IV — CHRISTIAN NAMES

1. Give all christian names of informant:

2. By which name is informant known?:

3. Is informant known by an abbreviated form of his/her name, or a diminutive?:

4. Does informant know his/her nickname, if any?:

5. Spouse's christian names [underline usual name and/or diminutive]:

6. Spouse's maiden name:

7. Spouse's place of birth:

8. Spouse's age and date of birth:

9. Number of children in family:

10. List names and ages of children, including usual name and (if appropriate) diminutive of each:

11. After whom did each child receive his/her names? [e.g. eldest son after father; if child has more than one name, ascertain source of each — godparents, 'given by the priest', T.V. character etc.]:

12. After whom were informant and spouse named? Give all useful details:

13. Names of informant's parents:

14. Names of informant's grandparents (with maiden names where known):

15. Names of informant's great-grandparents, if known:

16. If informant has the time and inclination, try to draw up a family tree. Beginning with informant, list ancestors upwards, descendants downwards. Where gaps occur, indicate same. If possible, give ages and year of death of deceased relatives. Places of birth, if known. You may be able to consult other branches of the family to fill gaps. If possible, consult parish records. You will have to use your wits to obtain precise dates as many informants do not use them, but some other means of dating, e.g. 'I've been married 32 years and he died the year after my wedding. He was 82.'

One of our interests is the changing pattern of naming, such as the common use of non-traditional names, or no longer following traditional sources for names. Note the use of French or English names by generation.

SECTION V — NICKNAMES [When acquiring information in this section, remember that nicknames often involve a delicate and sometimes touchy aspect of social life — nicknames are rarely complimentary. Reassure informants that information may be restricted as their request (note such requests) — it will not be available for general consultation. Emphasise your interest in the kinds of names given, rather than in the people named. Be discreet! It is usually a good idea to have two informants together for this part of the questionnaire, as they will prompt each other and recall items individually. Try and proceed logically, moving from one end of the community to the other — most informants see, in their mind's eye, their neighbors in terms of geographical proximity.

1. List the name and nickname, if any, of the head of the households mentioned:

2. What reason or anecdote is given to explain the origin of the nickname?:

3. Does the spouse have a nickname? What is it? How acquired?:

4. Do the children in the household have one?:

5. If so, is the child's nickname the same as the parent, a variant of it, or quite different? Describe and illustrate:

6. If nicknames are used in both French and English, give both forms:

7. According to your informant, how does the bearer of a nickname react to its use?:

8. What nicknames were given to now deceased people, and why?:

9. In some cases, individuals bear the same christian name and surname. How are they distinguished?:

10. Give the humorous names or epithets applied to other communities:

11. To informant's community by others:

12. Other comments by informant:

SECTION VI — ANIMAL NAMES

1. What kinds of animals are kept (or have been kept) by informant? [usually cats, dogs, horses, cows, sheep, pigs, chickens]:

2. Ascertain which animals were habitually given names, and which not:

3. List the names given to each kind of animal. If informant no longer keeps animals, what names were formerly used?:

4. You may also note calls made to animals. Do the animals answer?:

La toponymie française de l'Acadie jusqu'en 1744*

JEAN DAIGLE

Le visage toponymique de l'Acadie est marqué surtout par les dénominations françaises et amérindiennes[1].

Pour comprendre l'évolution de la toponymie acadienne, il faut la situer dans une perspective historique ce qui permet d'en faire ressortir les différentes phases. Du XVI[e] siècle, au moment où apparaissent les premières cartes, jusqu'en 1744, année de la publication d'une carte sur la Nouvelle-France par Jean-Nicolas Bellin, il est possible de distinguer quatre phases dans la progression des connaissances toponymiques sur l'Acadie.

Les explorateurs du XVI[e] siècle fixèrent les contours physiques de la façade atlantique du continent américain et lui attribuèrent un certain nombre de vocables d'origine française et amérindienne. Dans un deuxième temps, les explorateurs du début du XVII[e] siècle, par la publication de leurs cartes géographiques en Europe diffusèrent une toponymie surtout française avec des apports amérindiens. Avec la croissance des connaissances du milieu physique et humain de l'Est du Canada, les cartes de la fin du XVII[e] siècle témoignent d'une plus grande influence des autochtones sur la formulation des toponymes. Finalement avec la parution de la carte de Bellin en 1744, la toponymie acadienne a acquis ses caractéristiques de synthèse où l'on retrouve, à travers le bilinguisme de sa toponymie, l'influence des Européens et des Amérindiens.

Le présent travail a pour but d'étudier l'évolution de la toponymie de la région continentale de l'Acadie, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse péninsulaire actuelle. La pauvreté des études sur la toponymie acadienne est regrettable et il est à souhaiter que des chercheurs fassent avancer l'état des connaissances sur ce sujet[2]. Si l'étude de la toponymie acadienne a fait peu de progrès, c'est que son entité géographique était imprécise et que son existence politique fut de brève durée. Le terme *Acadie* recouvre aujourd'hui une notion sociologique et historique.

1. LA CONTRIBUTION DES EXPLORATEURS DU XVII[e] SIÈCLE

Première colonie française permanente en Amérique du Nord, l'Acadie connut une existence marginale par rapport à la Nouvelle-France, fondée quatre ans plus tard en 1608. Même si le territoire des Maritimes fut fréquenté par nombre de pêcheurs et trafiquants bien avant les voyages « officiels » de Giovanni de Verrazzano en 1524 et de Jacques Cartier en 1534, il faut attendre au XVII[e] siècle pour voir apparaître avec assez de clarté le visage toponymique de l'Acadie. Le caractère saisonnier et temporaire des opérations commerciales et le désir de ses agents d'en garder le secret expliquent la pauvreté des connaissances géographiques de l'époque.

L'origine du mot *Acadie* a été attribuée à Verrazzano qui employa le terme *Arcadia* pour désigner le territoire américain du *Delmarva*. Au XVII[e] siècle, l'expression désignera la région, plus au nord, des Maritimes tout en perdant la lettre « r »[3]. La France avait, depuis Verrazzano, des droits sur le continent américain en plus d'y avoir lancé des expériences d'exploration et de colonisation.

Avant la tentative d'établissement permanent de de Monts en 1604, l'Acadie avait déjà acquis certains toponymes. Ainsi Jacques Cartier avait attribué le vocable *Baie des Chaleurs* tandis que des toponymes comme *Canseau* (Kamsok: hautes montagnes en face[4]), *Port-aux-Anglais* et *Cap de Sable* étaient déjà en usage à la fin du XVI[e] siècle[5].

La décision de Pierre Du Gua de Monts, récipiendaire d'un monopole de traite en 1604, d'orienter ses activités commerciales vers la baie de Fundy plutôt que sur les bords du Saint-Laurent signalait les débuts d'une exploration systématique du territoire et la naissance proprement dite de la toponymie acadienne[6].

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie des « régions » de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984).*

2. NAISSANCE DE LA TOPONYMIE ACADIENNE

À Samuel de Champlain revient le titre incontesté de père de la toponymie acadienne. Il accompagna l'expédition de 1604 et demeura en Acadie jusqu'en 1607. Durant son séjour de près de quatre ans dans la région, il se livra à une série d'expéditions qui le menèrent sur les deux rives de la *baie Française* et dans le *golfe du Maine* jusqu'à *Cape Cod*. Au cours de ces voyages, il attribua toute une série de vocables français à des rivières (rivières *Saint-Jean, Sainte-Croix, baie Française*) qui furent utilisés par la suite[7]. Il en fut de même pour les noms de lieux (*Port-Royal, île Saint-Jean*). Certaines appellations amérindiennes *Miramichi* (« Aissimeu assi », terre habitée) et *Miscou* témoignent des contacts qu'il eut avec ces derniers.

L'influence de Champlain fut très grande à l'époque, car ses écrits et les cartes qu'il dressa à la suite des diverses explorations publicisèrent les connaissances acquises sur l'Amérique et fixèrent, pour l'Acadie, toute une série de vocables faisant partie du paysage toponymique de la région. L'influence française par suite des découvertes et plus tard de la colonisation explique le grand nombre de dénominations européennes dans le corpus toponymique de la région.

Les vicissitudes subséquentes de la politique affectèrent peu la toponymie acadienne. Ainsi, le territoire fut possession anglaise par droit de conquête de 1613 à 1632 et le concessionnaire écossais, William Alexander, rebaptisa le territoire *New Scotland* et établit quelques colons à l'intérieur *d'Argall's Bay* (*baie Française*) qui touchait au nord la *province of Alexandria* (*Nouveau-Brunswick*) et au sud la *province of Caledonia* (*Nouvelle-Écosse*)[9]. Ces vocables d'origine anglaise disparurent vite, car le territoire fut remis à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye. Il en fut de même pour un second intermède anglais de 1654 à 1670 qui n'eut pas d'influence sur la toponymie française de l'Acadie.

3. LE RAFFINEMENT DE LA TOPONYMIE ACADIENNE

La cartographie produite durant la deuxième moitié du XVII[e] siècle, même si elle n'eut pas une diffusion aussi importante que celle produite par Champlain, témoigne cependant d'une meilleure connaissance du milieu physique acadien. Deux facteurs expliquent cet état de chose.

L'arrivée des premières familles en 1636 signale la fin du peuplement masculin de l'Acadie. Ces familles-souches permettent un accroissement naturel de la population qui rendit possible la fondation d'autres établissements durant les années 1680[10]. Cet essor démographique, alimenté uniquement de l'intérieur, après les années 1670, en plus de donner une stabilité au milieu acadien, en permit une meilleure connaissance[11].

En second lieu, la venue d'entrepreneurs et de visiteurs désireux de laisser un témoignage de leur passage et de diffuser des connaisances sur ce milieu, nous permet d'évaluer à travers leurs écrits l'état des connaissances géographiques de l'époque. Deux témoignages sont importants à relever pour cette période. Il s'agit de ceux de Nicolas Denys et de Jean-Baptiste-Louis Franquelin.

Nicolas Denys, un entrepreneur-commerçant originaire de La Rochelle, se livra à diverses entreprises commerciales durant plus de 50 ans en Acadie. La concession des côtes et îles du *golfe du Saint-Laurent* et le titre de gouverneur de ce territoire canalisèrent ses activités économiques dans cette région où il établit différents postes de traite et de pêche au *Nouveau-Brunswick* actuel et au *Cap-Breton*. Les toponymes qu'il attribua aux sites fréquentés sont soit d'origine amérindienne ou française.

La cartographie qu'il dressa pour la parution de son livre en 1672 témoigne de la cordialité des rapports existant entre les deux groupes; la romanisation d'un grand nombre de toponymes amérindiens souligne en outre l'apport essentiel des autochtones dans la connaissance du réseau hydrographique de l'intérieur des terres[12].

Ainsi, il utilisa des toponymes d'origine amérindienne pour désigner *Népisiguit*, aujourd'hui *Bathurst* (*Neppissigooit*: « qui coule à sec »)[13], *Gédaïque*, aujourd'hui *Shédiac* (Esedaik: « baie profonde »)[14]. La romanisation des vocables amérindiens qui décrivent en langage imagé des faits naturels côtoie l'utilisation d'une toponymie française tout aussi descriptive, par exemple le *Cap Tourmentin*, la *rivière Cocagne*. On retrouve aussi des patronymes religieux comme *Saint-Pierre* au *Cap-Breton*, un de ses postes de commerce.

Même si la carte et le récit des aventures de Nicolas Denys n'eurent pas la même diffusion en Europe que les oeuvres de Samuel de Champlain, et par le fait même n'influencèrent que très peu la cartographie subséquente, les informations qu'on y trouve sont précieuses, car elles sont un reflet de la perception physique du milieu par les Acadiens.

Nicolas Denys et ses successeurs ne créèrent pas de toutes pièces un corpus toponymique comme les premiers explorateurs. En utilisant l'acquis, ils donnèrent plus d'autorité aux voca-

bles déjà existants tout en raffinant le visage géographique par l'introduction de nouveaux noms de lieux utilisés à l'époque par les Acadiens et les Amérindiens. L'étude historique de la progression de la toponymie acadienne nous révèle donc un tableau se complétant peu à peu et reflétant à chaque époque la connaissance du milieu physique.

Ainsi, la visite de l'intendant de la Nouvelle-France, Jacques De Meulles, en 1686 marque une nette progression dans les connaissances. En plus du récit de son voyage, il chargea l'ingénieur Jean-Baptiste-Louis Franquelin de dresser une carte[15]. Celle-ci, tout comme celle de Denys, n'influença pas la cartographie ultérieure, car elle ne fut pas publiée. Il s'agit quand même d'un document intéressant, car il nous révèle l'apport important des autochtones dans la formation de la toponymie.

La carte de Franquelin constitue la première tentative de dresser le plan du réseau hydrographique intérieur, région peu peuplée à l'époque par les Acadiens. La romanisation des vocables amérindiens *Chipaganichiche* aujourd'hui *Shippagan* (Sepagunch-Cheech: « passage des canards »)[16], *Nemiamcou* aujourd'hui *Memramcook* (*Amalamkook*: « beau terrain paysagé »)[17], recouvre la presque totalité des toponymes utilisés pour le réseau hydrographique du Nouveau-Brunswick. Les connaissances amérindiennes furent mises à profit et leur influence fut prédominante dans la formulation de la toponymie.

Par contre, les centres de peuplements acadiens situés sur la rive sud de la *baie Française* (*Nouvelle-Écosse* péninsulaire actuelle) furent marqués par l'influence française. La majorité des établissements portaient des noms d'origine française comme *Port-Royal, les Mines, Beaubassin*; lorsque le toponyme est d'origine amérindienne comme *Pigiguit*, aujourd'hui *Windsor* (*Pesegitk*: « la fourche de la rivière »)[18], le réseau hydrographique environnant arbore une origine française: rivières des *Habitants*, des *Canards, Saint-Antoine*, etc.

Les cartographes Denys et Franquelin furent parmi les premiers à représenter l'intérieur des terres grâce à leurs travaux d'exploration personnels et en s'appuyant sur les connaissances et les cartes dessinées par les missionnaires.

4. LA SYNTHÈSE DU XVIII[e] SIÈCLE

La conquête de l'Acadie par l'Angleterre en 1710 mit un terme à l'autorité française dans la péninsule acadienne. La France conservait cependant l'*île Saint-Jean* (Île-du-Prince-Édouard) et l'*île Royale* (Île du Cap Breton) où elle commença en 1720 la construction de la forteresse de Louisbourg afin de protéger l'entrée du Saint-Laurent.

L'*Acadie*, devenue *Nouvelle-Écosse* par droit de conquête, n'en demeura pas moins française de fait, car l'immigration anglaise désirée par les autorités d'*Annapolis Royal* (*Port-Royal*) ne se matérialisa pas avant la fondation d'*Halifax* en 1749. La *Nouvelle-Écosse* sombra dans l'oubli et peu de cartographes s'y intéressèrent comparativement à l'*Île Royale* devenue importante au point de vue stratégique et militaire.

Les connaissances géographiques relevées par les cartographes précédents furent compilées par d'autres chercheurs qui, ayant accès à un corpus de cartes assez important, purent faire une synthèse des connaissances acquises.

Jean-Nicolas Bellin, cartographe officiel de France, produisit toute une série de cartes de 1742 à 1744 portant sur les possessions françaises en Amérique. Même si, comparativement aux cartographes étudiés précédemment, il ne fut pas un explorateur, il fit un effort remarquable pour rassembler la documentation produite et disponible à l'époque. Sa *Carte de la partie orientale de la Nouvelle-France ou du Canada*, produite en 1744, utilisait les données toponymiques de Champlain, Denys et Franquelin[19].

Cette carte consacra, pour ainsi dire, la toponymie acadienne, car à cause du poste important occupé par son auteur et de sa vaste diffusion, elle devint le point de référence de l'époque.

À plus d'un titre, la carte de Bellin traduit un discours véhiculant un courant d'opinions en France. Ainsi, on n'acceptait pas encore les termes du traité d'Utrecht suivant lequel l'Acadie « dans ses anciennes limites » avait été cédée à l'Angleterre en 1713. La carte dans ce cas était « relationnelle, en ce sens qu'elle était liée à l'événement, à l'agir d'un individu ou d'un groupe à une époque donnée[20]... » L'auteur traduisait un message selon lequel, malgré une conquête datant de plus de 30 ans, la France considérait encore ce territoire comme sien. Ceci peut être démontré par la désignation par l'auteur du territoire actuel du Nouveau-Brunswick comme la Nouvelle-Écosse et de cette dernière par le terme Acadie. Bellin voulait-il par là affirmer les prétentions de la France sur ce territoire à la veille de la guerre de succession d'Autriche ou tout simplement souligner que sociologiquement l'Acadie était encore française à 95 %, l'immigration anglaise tant souhaitée ne se réalisant qu'en 1749 par la fondation d'Halifax? La seule

concession de l'auteur à la présence anglaise dans la capitale se manifestait par l'emploi des toponymes *Port-Royal* et *Annapolis Royal*.

En 1744, année de la publication de la carte de Bellin, débutait la guerre de la succession d'Autriche qui allait démontrer une fois de plus l'importance stratégique de l'Acadie et déterminer l'Angleterre à faire de la Nouvelle-Écosse une colonie britannique. Un des éléments de cette politique fut la déportation des Acadiens de 1755 à 1762 qui permettait l'immigration des colons anglais. L'arrivée de ces derniers allait faire disparaître en grande partie la toponymie française pour la remplacer par une d'origine anglaise. Cependant la toponymie amérindienne allait avoir une existence plus longue, car encore aujourd'hui on retrouve plusieurs noms indiens. Ainsi les *Tracadie* (Tlagatig, « lieu ou j'habite »)[21] de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, *Memramcook*, *Petitcodiac* demeurent encore et témoignent de la puissance des autochtones sur la toponymie des Maritimes.

5. TYPOLOGIE DE LA TOPONYMIE ACADIENNE

La création de noms de lieux étant un phénomène sociologique, l'étude de la toponymie acadienne nous permet d'étudier les rapports et la perception de l'homme avec son milieu. En tenant compte des apports français et amérindiens, la typologie de la toponymie acadienne se divise en trois groupes.

Les vocables descriptifs sont les plus nombreux; ils traduisent le désir des populations locales d'identifier les caractéristiques du milieu: *Cap Sable*, *île des Monts déserts*, *bassin des Mines*, *Articougnesche* « branches brisées »[22] aujourd'hui *Antigonish*, *Petgogoiag* « ruisseau courbé » aujourd'hui *Petitcodiac*. Des toponymes plus évocateurs comme *Beaubassin* ou *Cocagne* démontrent par leur désignation un degré assez grand de satisfaction de leurs habitants.

Les toponymes dédicatoires faisant référence à des personnages influents français ou acadiens rassemblent le deuxième groupe de toponymes. Un des premiers sites explorés par Champlain en 1604 se vit attribuer le vocable de *Port-Royal* et une des rivières qui se jette dans le hâvre fut appelée *Dauphin*. Un des seigneurs acadiens donna son nom à l'île *La Vallière* sur sa seigneurie dans la région de *Beaubassin*, tandis que le fort *La Tour* à *Saint-Jean* (N.-B.) fut le témoin de nombreux affrontements militaires au début du XVII[e] siècle. La rivière des *Rochelois* dans la région de *Shelburne* commémorait le rôle important de la ville de la Rochelle dans l'histoire acadienne. Au XVIII[e] siècle, un vocable comme *Louisbourg* à *l'île Royale* signalait le rôle de la royauté française dans cette région.

Les appellations religieuses, moins nombreuses qu'au Québec, furent attribuées surtout au début du XVII[e] siècle pour désigner surtout les cours d'eau: rivières *Sainte-Croix*, *Saint-Jean*, *Sainte-Marguerite*, baie *Sainte-Marie* etc. Le village de *Sainte-Anne*, emplacement non loin de l'actuel *Fredericton*, apparut sur la carte de Bellin en 1744. Le toponyme *Getjimgotjig* (lac des fées)[23] d'allure mythique est maintenant un parc naturel fédéral sous le nom de *Kejimkujik*.

La période des explorations du XVI[e] et du début du XVII[e] siècle vit l'apparition d'une toponymie française en Acadie. À ce moment les appellations furent majoritairement françaises, car les contacts avec les populations autochtones furent brefs. Avec l'arrivée des colons et l'accroissement de la population, la connaissance de l'arrière-pays s'améliora. La romanisation des toponymes amérindiens soulignait le faible peuplement des régions intérieures par les Acadiens et leur dépendance des populations autochtones.

Le bilinguisme de la toponymie acadienne fut déstabilisé par la déportation des Acadiens et leur remplacement par une population d'origine anglaise. Ayant perdu leur support démographique et politique, les appellations françaises cédèrent le pas à des vocables anglais alors qu'un assez grand nombre de toponymes amérindiens furent conservés.

RÉFÉRENCES

1. L'auteur tient à souligner l'aide financière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada qui, en subventionnant le projet de *l'Atlas historique du Canada*, lui a permis de mieux comprendre la relation existant entre l'histoire et la géographie des Maritimes.

2. Les ouvrages de Charles Bruce Fergusson, *Place-Names and Places of Nova Scotia*, Halifax, Public Archives of Nova Scotia, 1967 et de Alan Rayburn, *Geographical Names of New Brunswick*, Ottawa, Department of Energy, Mines and Resources, 1975 partent de la toponymie contemporaine pour en expliquer sa genèse ce qui laisse de côté beaucoup de vocables français disparus de la cartograhie « officielle » depuis le début du XIX[e] siècle. Un excellent répertoire toponymique fut publié par Eloi De Grâce qui a relevé une liste de vocables à partir de 55 cartes d'origine française: *Noms géographiques de l'Acadie*, Moncton, Société historique acadienne, 1974. Pour le Nouveau-Brunswick, les travaux de William F. Ganong sont encore d'actualité: « A Monograph of the Place- Nomenclature of the Province of New Brunswick », *Transactions of the Royal Society of Canada*, sect. II, 1896, pp. 175-289, et « Additions and Corrections to Monographs on the Place- Nomenclature, Cartography, Historic Sites, Boundaries and Settlement- Origins of the Province of New Brunswick », *Transactions of the Royal Society of Canada*, Section II, 1906, pp. 3-157.

3. Il existe plusieurs études sur l'origine du terme Acadie. L'article de Clarence J. d'Entremont en retrace les principales péripéties: « 450[e] anniversaire du nom Acadie », Société historique acadienne, *43[e] Cahier*, Vol. 5, n° 3 (avril-juin 1974), pp. 100-103.

4. Rand, S.T. *Micmac Place-Names in the Maritime Provinces and Gaspe Peninsula Recorded between 1852 and 1890*, Ottawa, Surveyor General's Office, 1919, p. 31. Pour le vocable *Baie des Chaleurs* voir H.P. Biggar ed., *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, Acland, 1924, p. 57.

5. Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France. Le Comptoir, 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 19, note 5.

6. Pour une chronologie des événements voir Daigle, Jean, « L'Acadie, 1604-1763. Synthèse historique », *Les Acadiens des Maritimes. Études thématiques*, Jean Daigle éd., Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, pp. 17-48.

7. Dans Biggar, H.P. éditeur des *Oeuvres/Works* de Samuel de Champlain, Toronto, Champlain Society, 1929, on peut retrouver une reproduction des cartes de 1607 et 1612 dans le Volume 7.

8. Pacifique, R.P. capucin, *Études historiques et géographiques*, Restigouche, 1935, pp. 203-204.

9. Ganong, William F., « A Monograph of the Cartography of the Province of New Brunswick », *Transactions of the Royal Society of Canada*. Section II, 1897, p. 353.

10. Massignon, Geneviève, *Les parlers français de l'Acadie; enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksiek, 1962, Tome I, pp. 18-20.

11. Roy, Muriel, « Peuplement et croissance démographique en Acadie », *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, pp. 141-149.

12. Le texte original avec traduction anglaise a été publié par le Champlain Society. Nicolas Denys, *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, William F. Ganong ed., Toronto, Champlain Society, 1908. Voir aussi « Nicolas Denys », *Dictionnaire biographique du Canada*. Tome I, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, pp. 264-267 et d'Entremont, Clarence J., *Nicholas Denys, sa vie, son oeuvre*, Yarmouth, Lescarbot, 1982.

13. Rand, S.T. *op. cit.*, p. 58.

14. *Ibid.*, p. 26.

15. Carte générale du voyage de Monsieur DeMeulles, intendant de la justice, finances et police de la Nouvelle-France a fait par ordre du roi et commencé le 9 décembre et fini le 6^{e} juillet 1686..., Centre d'études acadiennes, Cb-4-1686 (2).

16. Robichaud, Donat, *Le Grand Chipagan. Histoire de Shippagan*, Beresford, N.-B., 1976, p. 19.

17. Rand, *op. cit.*, p. 14.

18. Rand, *op. cit.*, p. 67.

19. Cette carte fut publiée dans l'ouvrage historique de Pierre François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Didot, 1744, Réimprimé en anglais en 1962 par Loyola University Press, Chicago.

20. Morissonneau, Christian, *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, P.U.L., 1978, p. 3.

21. Pacifique, *op. cit.*, p. 203-204.

22. *Ibid.*, p. 243.

23. *Ibid.*, p. 296.

Early french names in Nova Scotia*

M.R. MUNRO

This being the year in which North America celebrates the arrivals of Jacques Cartier, 450 years ago, it seems only fitting that some of the early French toponyms used in Nova Scotia be examined.

The shores of Nova Scotia were among the first to be seen by early explorers and fishermen, and the places named by them still bear their toponyms (or forms of them), making Nova Scotia's names especially important.

Of the 32 000 approved names in the province, 7 % of them are French, or have a French origin, and it is the manner in which these early names have subsequently been dealt with that shall be addressed here.

The treatment of these toponyms in Nova Scotia will be examined here in terms of their durability, changes in their spelling, current approval, generics, treatment of Indian toponyms, and changes due to cultural substitution.

One of the easiest ways of visualizing the treatment of toponyms in the past, is by examining the spellings and forms of toponyms used on maps. This paper relies heavily on historical maps as a means of tracing the treatment of some of Nova Scotia's names over the years. While not all the long list of these names, maps and authors, can be dealt with here, a selected few of them are discussed in this paper.

1. DURABILITY

Many of the province's names could be categorized under this heading, but only a few examples will be shown. Of particular note, are *Cape Breton* and *Bras d'Or Lake*, which persist in being identified as having their origins relating to France, even though strong arguments to the contrary exist.

1.1. Louisbourg

This name was given in 1713 by St Ovide de Brouillon in honour of Louis XIV. Before that, the settlement used the names assigned to the harbour and in general, this meant that variations of *Port aux Anglois* were used.

As well as the overheads, there are lists of map references with this paper for both the name *Louisbourg*, and the name *Louisbourg Harbour*. Your attention is directed to the reference for *Havre a l'Anglois auj. Louisbourg* on Bellin's map of 1744, which clearly indicates this transition.

1.2. Cape Breton

This name is a good example of a name whose origin is often linked to the Brittany region of France, but this view has been strongly contested by the famed scholar W.F. Ganong.

Ganong contends that this cape was not named after Breton fishermen, but rather after British sailors who were called Bretons, Bretones, and Brytons. He goes on to say that British sailors were exploring the area of Newfoundland between 1500 and 1504, and that the Breton fishermen from France were not in this area until 1510[1]. Ganong further makes a link with the early names applied to *Louisbourg Harbour*, where the word *Anglois* referring to the English keeps recurring[2].

Bourinot, on the other hand refers to a 1539 narrative by Jean Parmentier stating that Breton and Norman travellers were in the *Gulf of St. Laurence* as early as 1504 and that it was they who named it *Cape Breton*[3]. (The overhead appearing on the screen shows the various names accorded to this cape.

Noms historiques d'origine française en Nouvelle-Écosse.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Provinces de l'Atlantique » (13 juillet 1984).*

1.3. Bras d'Or Lake

This also is a name often attributed to French influence, and Brown[4] translates it as *The Golden Arm*.

Fergusson[5], says that it is from the Portuguese word "llabrador" meaning a "small squire" (i.e. a landowner).

Ganong though, believes that the name derived from the early Portuguese name for *Labrador*, and that this was considered as the "*Lake of Labrador*"[6] used to denote the area to be under Portuguese rule in the division of spheres of influence between Spain and Portugal. Ganong goes on to say that the name *Labrador* is likely the surname of Cabot's Portuguese pilot and that from this, the name *Bras d'Or* evolved[7].

The overhead for this name demonstrates the treatment of the name by early cartographers. As can be seen, the feature was sometimes called a 'bay', and sometimes a 'lake', while its first uses tend to support Ganong's theory mentioned above.

The notable thing about this name though, is that once the French form came into use, this form persisted.

2. CHANGES IN SPELLING

Examples of the importance of the early French names can be seen in the treatment of these names by cartographers of the day and their subsequent changes, which while retaining the basic form were often spelled differently than they are today.

2.1. Minas Basin

This name is a derivative of the French word *mines* which was used to describe the basin where there were copper deposits on its north shore. It seems that no actual copper mines were established[8], but the veins of copper prompted the name.

This type of treatment is demonstrated by reference to some of the different spellings that have been accorded to this name. The accompanying short list of names from historic maps demonstrates this.

This is one of the best examples in the province, of a name that has essentially kept the same spelling, but due to typographical errors or an inability to identify the lettering, the spelling has been slightly altered from the letter *e* to *a*, so that *Mines* became *Minas*. (Only a few of the many maps examined have been shown here).

The name swung back and forth between *Mines* and *Minas* from 1713 until the 1900's, and the generic also vacillated between Bay, Basin, Bason, Bassin, Baye and Port.

2.2. Lingan

Lingan Bay

Another two of Nova Scotia's names that fall in this category are *Lingan*, and the related *Lingan* Bay.

These names either result from a misspelling of the original name, *L'Indienne*, or an attempt by anglophones to spell the name as it sounded, even though the French had a coal mine in 1745, and had settled here as early as 1716. The name came about because the Indians would camp by the bay, and the name was associated with their presence.

Again, if you would give the accompanying list of names used on historic maps your attention, some of the spellings given to these names are shown and it can be seen how the word *L'Indienne* changed to become *Lingan*.

2.3. Port L'Hebert

This name's history has been a rich one, if only because of the changes it underwent for three and one-half centuries. The port was originally named by de Monts in 1623 after his apothecary, Louis Hébert. This name became so corrupted that the English word for *bear* was used to signify the sound of the name Hébert.

Strangely enough, French cartographers in the 18th century were translating the English word and substituting *ours* for it and it wasn't until the 19th century that the forms of the name *L'Hébert* came into use.

This name however, fared better than *Bear River*, Annapolis County, named after Simon Imbert[10], and corrupted to the English word "bear". At least *L'Hebert* resembles the spellling of the person for whom it was named.

2.4. Bay of Fundy

This feature was one of the earliest features named by Europeans in the area of Nova Scotia. It has been suggested that the word *Fundy* is a corruption of the word *fendu*, used by Cham-

plain in 1606 for *Cap Fendu*, (now approved as *Cape Split*)[10]. Wilson, however[11], claims that it is from the French word *fond*, referring to the end of the bay, while Brown[12], claims that it is from the Portuguese word *profundo* meaning deep, (i.e. *deep bay*).

The bay was until the 17th century, known as the *Grand Bay or River*, (some of the forms used by the early cartographers can be seen on the accompanying chart.).

It was after the visit by Champlain in 1606 that variations of the name *Baye Françoise* began to be used, while variations of the name *Fundy* did not occur to a great extent until after 1675.

Whether or not the name arose because the bay is deep, or because it is large, or because of a feature called *Cap Fendu*, will never be known for sure, but it is undeniable that despite the many name changes, the feature played a prominent role on early maps.

3. GENERICS

3.1. Isle Madame

Despite a number of variant names used for this island, the original intention of naming this feature for the Virgin Mary has persisted, even though the name has been altered from *Notre Dame*, and *Ste Marie*.

Interestingly, Bourinot[13], speculated that the name *Madame* was used to commemorate the eldest daughter of the king or perhaps the wife of the king's brother. However, if you would examine the list of names provided, it is evidently clear to who the name refers.

The use of the generic *Isle* with this name is especialaly noteworthy because it continues to be used by both anglophones and francophones alike.

3.2. Isle Haute

Named by Champlain in 1607, because of its elevation.

This name, while undergoing a variety of changes to the spelling of "Haute", like "Hauto", "Holt", "Haut" and "Hautes", remained very much the same.

Like *Isle Madame*, the generic *Isle* has continued to be used.

4. CULTURAL SUBSTITUTIONS

Many names in Nova Scotia have been changed to be completely different, but the original intention for the naming of the features has been retained.

4.1. Cape George

This feature was initially called *Cap St Louis*, (or forms of this), by the French in honour of Louis XIV of France.

However, after the British had taken possession of Nova Scotia, they changed the name to *Cape George* in honour of King George III of England. It is very interesting to note that the name was sometimes sanctified as in *Cape St. George* to emulate the French use of the *St* form, but it did not last.

If you would care to refer to the accompanying list of names and authors, you will note that DesBarres used this changed name in 1775.

4.2. Cape North

Haliburton, in 1829, called this "*the Watch Tower of the Gulf*"[14].

This feature was named *cap sainct Paoul* by Cartier on June 1, 1536, (the second voyage)[15]. Biggar, quotes "Par sus lesquelles (terres), vers le su, demeure vng (aultre) cap de terre, que nous nommasmes cap de sainct Paoul qui est en 47 degrez ¼"[16].

Despite the name used for this cape by Cartier, it has been called *prima terra vista*[17], *C. Gaspa*, and a wide variety of forms of *Cap du Nord*, (see the attached list). The English, translating this began to record it as *North Cape* as early as 1700, and this led to the form used at present.

4.3. Annapolis Royal

The community and fort of *Port Royal* was established by de Monts and Champlain in 1604. The fort was fought for by the British and French and was handed back and forth between them a total of thirteen times.

Using a combination of the words "Anne" (in honour of Queen Anne), the "Royal" as in *Port Royal*, the name *Annapolis Royal* was created in 1710[18].

5. INDIAN NAMES

Many of the names of Indian origin were first recorded by the French explorers and mapmakers of the day. It is a tribute to these early cartographers that the names have survived in basically the same form for so long.

5.1. Chedabucto Bay

This toponym is from the Micmac word ***Sedabooktook***, meaning a "deep extending harbour"[19].

Forms of this name began to occur as early as 1650 and it is noteworthy that the present-day spelling closely resembles the first forms used.

5.2. Pubnico

A name of Micmac origin, said to be from Pogomkook, meaning "dry sand"[20].

Fergusson[21], says that Charles (de) La Tour made a grant here to Philippe Muis D'Entremont in 1651.

An early map c.1647 showed the spelling, ***Poboncou***, and while the name has undergone numerous changes, (see the attached list), the form presently used, closely resembles the earlier printed name as well as that shown by Rand.

The categories of names mentioned above illustrate the impact that the early French names had on the toponymy of Nova Scotia. Their strength can be seen in the many toponyms that have remained unchanged, as well as those like ***Minas Basin*** and names of Indian origin, which, while they have had a spelling change, have retained the basic form used by the early French explorers and cartographers. The significance they have had on the province's toponymy is even more evident in the names using the French forms and attributed to having a French origin, even when this may be questionable. Even those that have been greatly changed, like ***Cape George*** and ***Cape North***, are often only direct translations, or changes retaining the same concepts as the earlier French names.

RÉFÉRENCES

1. Ganong, W.F., *Crucial Maps*, pp. 36-37, 1964.
2. Ganong, W.F., *Crucial Maps*, pp. 20-21, 1964.
3. Bourinot, J.G., *Island of Cape Breton*, pp. 12-13, 1892.
4. Brown, T.J., *Place-Names of the Province of Nova Scotia*, pg. 23, 1922.
5. Fergusson, C.B., *Place Names and Places of Nova Scotia*, pg. 60, 1967.
6. Ganong, W.F., *Crucial Maps*, pg. 88, 1964.
7. Ganong, W.F., *Crucial Maps*, pg. 204, 1964.
8. Clark, A.H., *Acadia, the geography of early Nova Scotia to 1760*, pg. 79, 1968.
9. Kirkconnell, W., *Place-Names in Kings County, Nova Scotia*, pg. 12, 1971.
10. Calnek, *History of the County of Annapolis*, pp. 256, 1897.
11. Wilson, I.W., *A Geography and History of the County of Digby*, Nova Scotia, pg. 3, 1900.
12. Brown, T.J., *Place-Names of the Province of Nova Scotia*, pg. 16, 1922.
13. Bourinot, J.G., *Island of Cape Breton*, pg. 100, 1892.
14. Haliburton, T.C., *An Historical and Statistical Account of Nova Scotia*, Vol. II, pg. 231, 1829.
15. Baxter, J.P., *Memoir of Jacques Cartier*, pg. 426, 1906.
16. Bourinot, J.G., *Island of Cape Breton*, pg. 238, 1892.
17. Bourinot, J.G., *Island of Cape Breton*, pp. 133-135, 1892.
18. Fergusson, C.B., *Place Names and Places of Nova Scotia*, pg. 10, 1967.
19. Rand, S.T., *Dictionary of the language of the Micmac Indians*, 1888.
20. Fergusson, C.B., *Place Names and Places of Nova Scotia*, pp. 255-256, 1967.

MAPS

Those maps mentioned in this paper showing *, were taken from information in *Crucial Maps*, by Ganong, 1967.

Public Archives of Canada, National Map Collection: All maps mentioned in the accompanying lists, with the exception of those denoted by asterisks are in the care of the PAC. Only the names of the authors or publishers have been shown here.

I would like to express my gratitude to the staff of the National Map Collection, Public Archives of Canada, who assisted me in my research on most of the maps mentioned here.

Louisbourg

Port aux Anglois	Visscher	1680-82
Louisburg	Brown	1713
Louis Bourg	Bourdueon	1714
St Louis	Anon.	1714
Newport	Homann	1716
Lewisbourg	Bollan	1746
Fort Louisbourg	Homann	1747
Ludwigsburg	Bonne	1773
Anglois	English Pilot	1775

Havre Louisbourg (Louisbourg Harbour)

Port Ingles or *English Port**	Hakluyt	1597
*P. des Anglois**	Hondius	1631
Port aux Anglois	Champlain	1632
Portus Anglorum	Bressani	1657
Havre de Louis Bourg	L'Hermite	1716
Port de Louisbourg	Verrier	c.1724
Havre a l'Anglois auj. *Louisbourg*	Bellin	1744
English or *Louisbourg Harbour*	Kitchin	1747
Harbour of Louisburg	Montresor	1768
Port Anglois	Vandermaelen	1827

Cap Breton (Cape Breton)

*C. do. bretam**	Vaz Dourado	N.D.
*C. bramco**	Vaz Dourado	N.D.
*C. bretton**	Guiterrez	N.D.
*Cabo do britao**	Francisco de Souza	N.D.
*Cavo de brettoni**	Ulpuis	N.D.
*Co. Do Bretoés**	Reinel	1516
*c. de bestoni**	Maggiolo	1527
*c. de bertom**	Maggiolo	1527
*Tierre de los brotonos**	Wolfenbüttel	1527-30
*Trra de breto**	Weimar-Ribero	1529
*C. del breton**	Rome-Ribero	1529
*terra de los bertomes**	Agnese	c.1530
*C. bertam**	Riccardiana	c.1534
*C. Breton**	Chaves Text	1537
*C. Britonum**	Munster	1540
*C. De Terre Dus Bretoys**	Mercator	1541
*Cabo Bretos**	Rotz	1542

*C. berton**	Harlein	c.1542
*Cavo de Brettoni**	Anon.	1542
c. aux bretons	Desceliers	1546
Cap Bretain	Freire	1546
*Tierra de los broton**	Gastaldi	c.1550
*terra de los bertoms**	Agnese	1554
*c. dos bertois**	Homen	1554
*C. dos bertoes**	Homen	1558
*C. dos bertoens**	Homen	1558
*C. de brito**	Judaeis	1593
*C. de Bertam**	De Bry	1596
C. de Berta	Hugues	1619
Cap Bracon	Janssonius	1623
Cap George (Cape George)		
C. St Louis	Anon.	1647
Cap Saias Coubs	Hack	1684
Cap S. Louis	Jumeau	1685
Cap St Louis	Le Cordier	1696
C. St Louis	Franquelin	1702
C. St. Lewis	Durell	1736
Cap Standoff ou *St Louis*	LeRouge	1755
Cape St. Lewis	Popple	1755
Cape George	DesBarres	1776
Cape St. Georges	DesBarres	1777
St. George's Cape	Sayer	1788
Cape George	Anon.	1826
Lac Bras d'Or (Bras d'Or Lake)		
Le lac de Labrador	Denys	1672
Baye de Labrador	Anon.	1702
Baye de la Brador	Baudueon	1714
Baye de la Brador	Bourdueon	1716
Baye Royale	L'Hermite	1717
Royale Bay	Southack	1733
Labrador appelé par les sauvages *Bideaubock*	Bellin	1744
L'A brador	Bellin	1748
Labrador	Bellin	1752
Laghi di Labredor	Coltellini	1763
Lake St. George alias *La Bras-dor*	DesBarres	1775-81
Brasd'or Lake	British Admiralty	1865

Bassin Mines (Minas Basin)

La baye des mines	Denys	1672
Baye des Mines	Fonville	1699
Baye des Mines	Delisle	1703
Port aux mines	Aubry	1713
Minas Bay	Blackmore	c.1713
Minds	Moll	1720
Minis Bay	Durell	1736
Bason of Minas	Morris	1754
Bassin des Mines	Le Rouge	1756
Minas Bason	Morris	1761
Mines Bason	DesBarres	1779

Lingan

Lindienne	L'Hermite	1713
L'Indiane	Bourducon	1714
L'Indienne	Belllin	1764
Lingan or *Bridgeport*	Gesner	1849

Baie de Lingan (Lingan Bay)

R. Indienne	Franquelin	1686
R. Indianne	Fonville	1699
Riviere Indiane	Franquelin	1702
Lindiene	DeGoutins	1713
Baye de L'Indienne	Boucher	1737
Langer or *Indian Bay*	Miller	1794
Lingan Bay	Swaynes	1813

Port L'Hebert

Port aux Ours	Bellin	1744
Port Hebere	Morris	1755
Bear Port	Jeffreys	1755
Port A l'Ours	D'Anville	1766
Port Mansfield	DesBarres	1776
Port à l'ours	Dept. de la Marine	1779
Port Hebert	Morris	1780
Port Ebert	Wyld	1825
Port Hibert	Haliburton	1829

Rivière Bear (Bear River)

Riviere Hebert	Lescarbot	1662
R. Amberz	Anon.	c.1701
R. aux Barres	Anon.	1702

R. Imber	Delabat	1710
Beare R.	Seely	1716
R. Inbert	Anon.	1720
Bear R.	Mitchell	1732
Hebert R.	Mitchell	1733
Riviere Imbert auj. *de Bear*	Bellin	1744
Mear R.	D'Anville	1755
R. Imbert auj. *R. de Beart*	LeRouge	1755

Baie de Fundy (Bay of Fundy)

*Oranbega**	Verrazano	1529
*Golfo de las Gamas**	Ortelius	1564
R. grande	Ortelius	1570
Baye Francoise	Champlain	1612
*Granbaya**	Olivia	1613
R. Fudo	Hugues	1619
B. Francoise	Hondius	1631
R. d Gomez	Blaeu	1649
B. Fracoise	Blaeu	1649
Fundy Bay	Sayer	1663
Sinus Francicus	Ducreux	1669
Baye Francoise	Ogilby	1671
La Baye Francoise	Denys	1672
Bay Foundy	Seller	1675
Baye Foundy	Thornton	c.1675
Bay of Fondy	Morris	1675
R. Fundo	Loots-Man	1677
B. Francoise	Jallot	1685
Bay of Funda	Harward	c.1691
Baye Francoise	Franquelin	1702
Baye Francoise	Delabat	1710
Fundy Bay	Blackmore	1713
Baye Francoyse	Homann	1716
Fundi Bay	Moll	1720
Baye Francoise ou *Bay de Fundy*	Le Rouge	1756
Baja Di Fundy	Coltellini	1763
Baja di Fundy ou *Baja Francese*	Zatta	1778
Baye Françoise ou *de Fundi*	Bonne	c.1780
Bay of Funday	Miller	1817

Isle Madame

Isle Granddube	Janssonius	1623
I. Pelée	Sanson	1656
Isles de Notre Dame	Jumeau	1685
I. N. Dame	De Meulles	1686
I. S. Marie	Coronelli	1698
I. N. Dame	Franquelin	1702
terre Dasee	DuPlessis	1707
I. ste. Marie	Aubry	1713
I. de Maurepas	Mechin & Bourdon	1714
Isle Madame	Baudueon	1714
Isle Defore	Anon.	1714
I. de Fer ou *de Maurepas*	Bellin	1748
Aylesbury I.	Arrowsmith	1814

Isle Haute

Isle Haute	Franquelin	1686
Isle Hautes	Franquelin	1702
Isle Holt	Blackmore	1715
Holt I.	Moll	1720
Isle Haute	Bellin	1744
Isle Haulte	Anon.	c.1744
Isle aux Bois	Le Rouge	1755
I. Hauto	Parr	c.1787
Haute Island	MacKinlay	1890

Cap North (Cape North)

*C. Grosso**	Maggiolo	1527
*C. Gruesso**	Chaves-Oviedo	1536
*C. Do Golfo**	Santa Cruz	1541
Le Cap de Nort	Denys	1672
C. Gaspa	Seller	1675
Cap de Nord ou *de St Laurens*	Franquelin	1686
Cap de Nort	Coronelli	1688
Cap du Nord	L'Hermite	1716
Cape Denord	Southack	1733
North Cape	Bollan	1746
C. Paul or *North Cape*	English Pilot	1775

Annapolis Royal

Port Royal	Champlain	1604
Port Royal	Blaeu	1649

Portus Regalis	Ducreux	1660
Port Royal	Visscher	1680-82
Port Royal	DeWit	1688
Annapolis Royal	Moll	1720
Annapolis	Senex	1725
Anna-Polis Royal	Durell	1736
Le Fort Royal auj. *Annapolis Royal*	Le Rouge	1755
Port Royal auj. *Annapolis Royal*	Bellin	1757
Port Royal	Ogilby	1761
Annapoli Reale	Coltellini	1763
Anapolis	Brion	1766
Baie Chedabucto (Chedabucto Bay)		
Chedabouctou	Denys	1672
B. de Chedabouctou	Lalanne	1684
R. Chedabouctou	Jumeau	1685
Baye de Che'Dabouctou	Anon.	1686
Chedaboucto	Fonville	1699
Baye de Chedabouctou	Franquelin	1702
Baye de Chedabouctouie	Delisle	1703
R. Chedaboutou	Du Plessis	1707
Bay Shectbocto	Southack	1717
Chedabouctou auj. *Hav. de Milford*	Bellin	1744
Shedabûkto	Jefferys	1755
Shedabukto	Le Rouge	1756
Chedabuctou Bay	Parr	1780
Chedabucto Bay	Haliburton	1829
Pubnico		
Pouboncour	Bauregard	1686
Poubouncou	Gargas	1687/8
Pouboncou	Anon.	c.1720
Pubnico	Durell	1736
Poboneou	Bellin	1744
Poboncou	Bellin	1752
Ponboncou	Bowen	1752
Pasboncou	D'Anville	1755
Poboeicou	Le Rouge	1777
Pubnico	Michel	1778

QUÉBEC

La toponymie française au Québec*

JEAN POIRIER

Il n'est pas possible de reconstituer, si ce n'est que d'une façon approximative, l'histoire de l'implantation de la toponymie française au Québec.

La création des noms de lieux, au Québec comme ailleurs, étant un phénomène essentiellement sociologique, les toponymes français sont, pour leur grande majorité, d'origine collective et anonyme, et ils n'ont pas été consignés dans les documents lors de leur naissance.

Depuis l'époque des découvertes, nous possédons certaines indications dont en particulier des récits, des rapports d'arpentage, des cartes et plans anciens, qui permettent de retrouver et de dater un certain nombre de noms de lieux du territoire. Au XVI[e] siècle, par exemple, le découvreur Jacques Cartier indique dans ses narrations, et pour le territoire du Québec actuel, 41 noms de lieux français et huit toponymes amérindiens. Dans les écrits et les cartes de Samuel de Champlain, qui remontent au premier tiers du XVII[e] siècle, 133 lieux du territoire québécois sont nommés dont 107 ont des vocables français. Dans sa *Description topographique de la Province du Bas-Canada*, c'est-à-dire la partie sud du Québec moderne, l'arpenteur Joseph Bouchette cite, en 1815, 839 noms de lieux du Québec soit 715 français, 75 amérindiens et 49 anglais.

Ces nomenclatures géographiques fournies par Cartier, Champlain et Bouchette sont certainement loin de la réalité toponymique qui avait cours. Car, à côté de la toponymie majeure qui a été consignée, une autre existait qui ne l'a pas été.

La relative pauvreté toponymique des cartes géographiques du Québec, par exemple, et jusqu'à récemment, est une réalité connue et reconnue. Des enquêtes sur le terrain ont en effet démontré, surtout depuis une vingtaine d'années, que des milliers de noms de lieux n'avaient jamais été recueillis ou consignés dans les documents.

Avant d'analyser quelques données statistiques récentes sur la distribution des quatre principaux types linguistiques rencontrés dans la toponymie du Québec et qui sont par ordre d'importance les noms de lieux français, anglais, amérindiens et inuit, il convient de faire les trois remarques préliminaires suivantes:

a) La nomenclature du territoire n'est pas encore connue d'une façon complète même si une foule d'enquêtes sur le terrain ont été effectuées, en particulier, depuis quelque vingt ans.

b) Même si 82 % de la population du Québec est de langue française et que la toponymie officielle du territoire était française à 70 %, en 1982, il reste que la couverture toponymique officielle du territoire aurait facilement pu être, par exemple, autochtone dans une proportion beaucoup plus grande qu'elle ne l'est actuellement, soit 4,6 % du corpus. Le fait qu'une foule de noms de lieux amérindiens et inuit aient été plus ou moins délibérément écartés par le passé tient à des causes historiques et géopolitiques qu'il serait trop long d'examiner dans notre propos.

c) Les données que nous analysons dans cette étude sont extraites de *Rapports statistiques langue-entité* répartissant les noms de lieux du Québec par types linguistiques. Ces rapports ont été produits par le Service du développement des systèmes de la Commission, d'une part, pour l'ensemble du Québec, et d'autre part, pour quatre régions administratives: l'Estrie, l'Outaouais, la Côte-Nord et le Territoire-du-Nouveau-Québec. Les données concernent les noms officialisés jusqu'en 1982 inclusivement sans tenir compte des noms de voies de communication[1].

1. DISTRIBUTION DES NOMS DE LIEUX OFFICIELS DU QUÉBEC PAR TYPES LINGUISTIQUES

Pour l'ensemble du territoire, il existe une première source d'information qui est le *Réper-*

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984).*

toire géographique du Québec, ouvrage publié par la Commission en 1969. Les noms de lieux de ce répertoire avaient notamment été extraits de cartes géographiques officielles. Ce répertoire contenait, en plus des noms de lieux habités, ceux identifiant des entités géographiques du territoire.

La distribution des noms de lieux officiels, en 1969, par types linguistiques français, anglais, amérindiens et inuit[2], se répartissaient ainsi d'après une étude exhaustive effectuée par Mme Judith Grenon-Roy en 1975[3]:

Toponymes français: 66 %

Toponymes anglais: 22 %

Toponymes amérindiens: 4,6 %

Toponymes inuit: 0,3 %

La distribution des toponymes officiels, également pour l'ensemble du territoire québécois, et pour les mêmes types linguistiques, donnaient les pourcentages suivants en 1982[4]:

Toponymes français: 70 %

Toponymes anglais: 13 %

Toponymes amérindiens: 4,6 %

Toponymes inuit: 1,4 %

En pourcentage, les noms de lieux français officiels du Québec étaient passés de 1969 à 1982, de 66 % à 70 %. Toujours en pourcentage, les toponymes officiels anglais, qui comprenaient 22 % du corpus connu en 1969, ne représentaient plus que 13 % du total en 1982. Les appellations amérindiennes officialisées étaient restées au même pourcentage soit 4,6 % tandis que les toponymes inuit officiels passaient, au cours de cette période, de 0,3 % à 1,4 %.

Sur les 70 719 toponymes officiels du Québec que donnait le Rapport statistique langue-entité, en 1982, 50 557 unités étaient des appellations françaises.

La diminution, en pourcentage, des noms de lieux officiels anglais de 22 % à 13 %, entre 1969 et 1982, ne s'est pas faite par une élimination des toponymes anglais puisqu'ils avaient presque doublé en 15 ans. En effet, leur nombre était passé de 5 974 unités, en 1969, à 9 117 unités en 1982. Cette diminution, en pourcentage, des noms de lieux anglais officiels du Québec, trouve son explication dans le fait que depuis 1969, un plus grand nombre de noms de lieux français ont été recueillis sur le terrain grâce aux enquêtes directes plus poussées.

La même remarque se dégage pour la toponymie autochtone. Le pourcentage des toponymes amérindiens officiels, dans le corpus, était resté le même en 1969 et en 1982 soit 4,6 %. Mais leur nombre avait presque triplé en 15 ans, passant de 1 331 à 3 086 noms. En ce qui a trait aux toponymes inuit officiels, leur nombre a été multiplié par dix. En effet, de 89 unités en 1969, ils atteignaient 917 unités en 1982[5].

On peut dégager de ce qui précède que c'est notamment par une cueillette massive des noms de lieux du territoire que la toponymie française officielle du Québec s'est affermie, et que cette cueillette massive ne s'est pas faite au détriment des autres groupes linguistiques qui ont tous accusé des gains importants entre 1969 et 1982.

2. TYPES LINGUISTIQUES ET DISTRIBUTION RÉGIONALE

Les noms de lieux officiels français, anglais, amérindiens et inuit n'étaient pas et ne sont pas distribués en nombre et en pourcentage égaux dans chacune des dix régions administratives du Québec[6]. L'histoire, la géographie, la présence importante de groupes ethniques autres que français dans certaines régions, sont quelques facteurs qui peuvent expliquer les écarts qui existent dans la distribution toponymique régionale des quatre types linguistiques retenus, d'une part, avec l'ensemble du corpus du Québec, et d'autre part, entre les régions entre elles (Figure 1).

Comme la région administrative de l'Estrie (05), avec 2 071 noms de lieux officiels (3,0 % du corpus) et celle de l'Outaouais (07) avec 12 040 toponymes officiels (17 % du corpus) avaient, en 1982, des pourcentages de distribution toponymique similaires ou voisins, ils seront analysés ensemble en premier lieu.

Types linguistiques	Estrie[7]	Outaouais[8]
Toponymes français	60 %	59 %
Toponymes anglais	25 %	20 %
Toponymes amérindiens	1 %	3 %
Toponymes inuit	0 %	0 %

Le pourcentage des noms de lieux français officiels, pour ces deux régions administratives, était respectivement de 60 % et de 59 % en 1982, ce qui était inférieur à celui de l'ensemble du Québec avec ses 70 % de dénominations françaises.

Par contre, les noms de lieux officiels anglais représentaient, en 1982, 25 % de la toponymie de l'Estrie et 20 % de celle de l'Outaouais ce qui

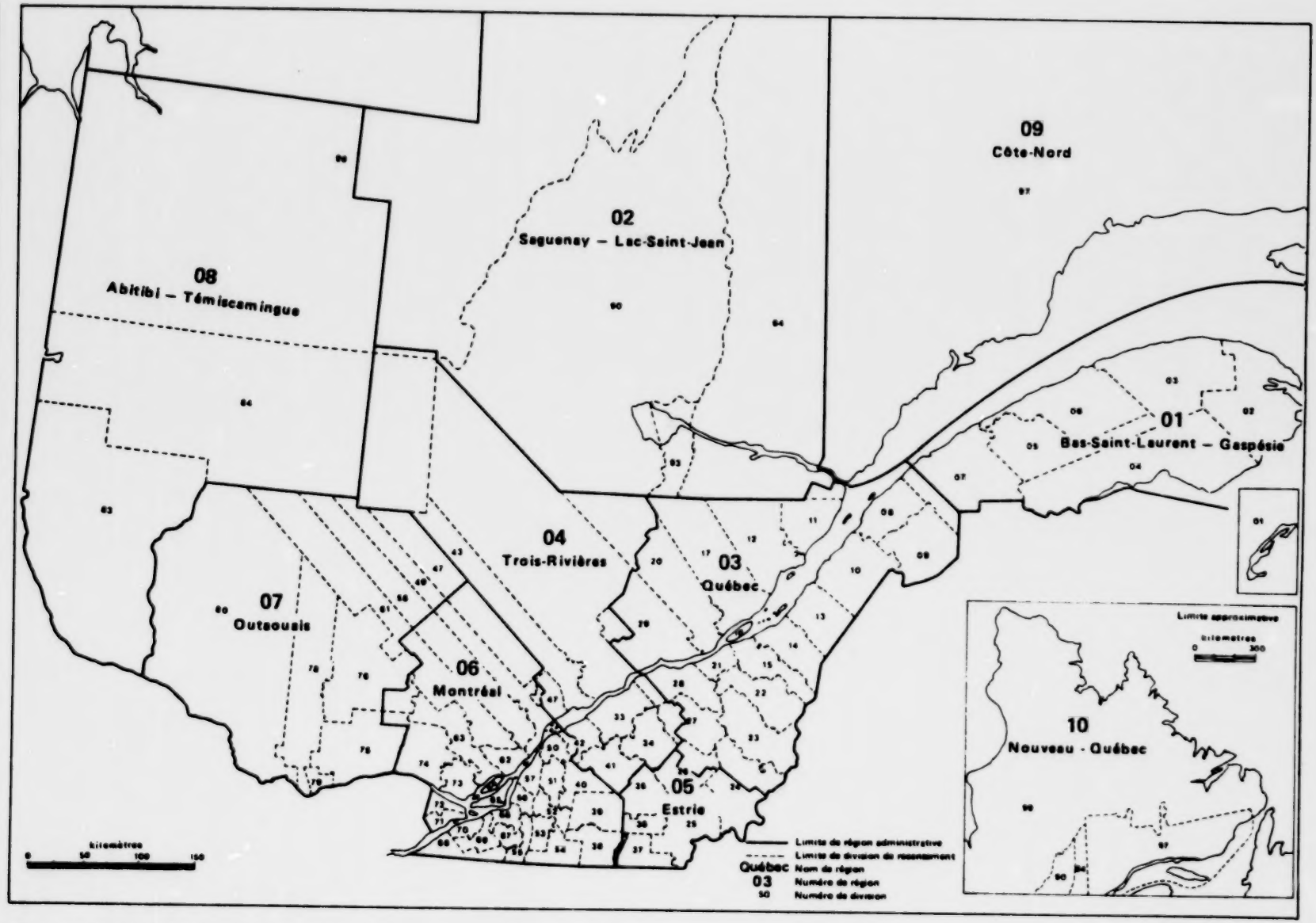

Figure 1 Régions administratives et divisions de recensement du Québec

était très supérieur à l'ensemble du corpus soit 13 % pour ce type linguistique.

De plus, le pourcentage des toponymes amérindiens, en 1982, était de 1 % seulement pour l'Estrie et de 3 % pour l'Outaouais, ce qui était nettement inférieur à l'ensemble du Québec soit 4,6 %.

Les noms de lieux inuit étaient inexistants dans ces deux régions, celles-ci ayant été et étant encore situées à l'extérieur du monde Inuit.

La région administrative de la Côte-Nord (09) avait, selon les mêmes données statistiques de 1982, 7 466 noms de lieux officiels, ce qui représentait environ 10 % du corpus toponymique du Québec. Les types linguistiques étudiés se répartissaient ainsi en pourcentage:

Types linguistiques	Côte-Nord[9]
Toponymes français	67 %
Toponymes anglais	14,5 %
Toponymes amérindiens	8 %
Toponymes inuit	0 %

Les pourcentages de 67 % (5 053 unités) pour les appellations françaises officielles et de 14,5 % (1 012 unités) pour les vocables anglais étaient voisins de ceux de l'ensemble du corpus du Québec qui était respectivement de 70 % et de 13 %.

Il convient de noter cependant, pour cette région excentrique et relativement peu peuplée que les noms géographiques amérindiens officiels atteignaient 8 % en 1982 soit 597 noms de lieux. Pour ce groupe linguistique, cette région de la Côte-Nord contrastait avec celle de l'Estrie, par exemple, qui ne comprenait que 1 % de noms améridiens officiels (31 noms).

On n'a pas tenu compte de la présence de cinq noms inuit parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour être représentatifs statistiquement dans cette étude.

La quatrième région administrative pour laquelle les données statistiques langue-entité étaient disponibles est le Territoire-du-Nouveau-Québec (10). Cet espace administratif, qui est le plus septentrional du Québec, est également la région ayant la plus grande superficie (un million de kilomètres carrés)[10]. De fait, cette région représente, en étendue, 66 % de tout le territoire du Québec.

Pour les 6 668 noms de lieux officiels de cette région, ce qui représentait seulement 9 % du corpus du Québec en 1982, les pourcentages des quatre types linguistiques étudiés étaient les suivants:

Types linguistiques	Territoire-du-Nouveau-Québec[11]
Toponymes français	50 %
Toponymes amérindiens	16 %
Toponymes inuit	13 %
Toponymes anglais	11 %

Par ordre d'importance et contrairement aux trois autres régions précédemment analysées, on a la séquence: noms de lieux français, amérindiens, inuit et anglais et non plus: noms de lieux français, anglais, amérindiens et inuit comme l'ont montré les trois autres régions.

Les noms géographiques français officiels représentaient la moitié du total des noms de cette région en 1982 soit 3 367 unités. Le nombre de noms de lieux amérindiens s'élevait à 16 % du total soit 1 074 unités. La même remarque valait pour les toponymes inuit qui, avec 13 % du corpus de cette région, se chiffraient à 888 unités.

Comme cette région administrative était occupée, en grande partie, par 21 % de tous les Amérindiens habitant le Québec (8 417) ainsi que par la totalité des Inuit (5 650)[12], il ne faut pas s'étonner que les pourcentages des toponymes amérindiens et inuit officiels de cette région soient très élevés, voire les plus élevés du Québec.

Quant aux appellations anglaises officielles du Territoire-du-Nouveau-Québec, leur nombre s'élevait à 773 unités soit 11 % de la nomenclature toponymique de cette région.

L'analyse des Rapports statistiques langue-entité de 1982, tout à la fois pour l'ensemble du Québec et pour les quatre régions administratives précitées, fait voir que les noms de lieux français officiels étaient majoritaires pour l'ensemble du territoire et pour chacune de ces régions.

Les régions de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Côte-Nord et du Territoire-du-Nouveau-Québec contenaient 40 % de tous les noms officiels du corpus soit 28 876 unités. Ce qui représentait 34 %, 53 %, 66 % et 97 % de tous les noms officiels français, anglais, amérindiens et inuit du corpus. Autrement dit, les régions administratives de Montréal, Trois-Rivières, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Québec et Bas-Saint-Laurent—Gaspésie se

partageaient 66 %, 47 %, 34 % et 3 % de tous les autres noms de lieux officiels français, anglais, amérindiens et inuit du corpus. D'où beaucoup de noms de lieux français et très peu de toponymes amérindiens et inuit pour ces six autres régions.

RÉFÉRENCES

1. Le terme spécifique détermine la langue. Quant au terme générique, autre élément du nom de lieu, il n'en est pas tenu compte dans cette étude.
2. Les Rapports statistiques langue-entité indiquent, en plus des quatre types linguistiques retenus pour cette étude, le total des noms de lieux non codés, des hybrides, des indifférenciés et des « autres ».
3. Voir Tableau 1.
4. Voir Tableau 2.
5. Actuellement, on dénombre 5 998 noms de lieux amérindiens et 1 436 toponymes inuit dans la nomenclature officielle du Québec.
6. Voir Carte.
7. Voir Tableau 3.
8. Voir Tableau 4.
9. Voir Tableau 5.
10. Selon l'Atlas *Le Nord du Québec. Profil régional*, édité en 1983, la superficie du Territoire-du-Nouveau-Québec pourrait correspondre à l'étendue de l'Espagne, des deux Allemagnes et du Portugal réunis.
11. Voir Tableau 6.
12. Population amérindienne et inuit extraite du volume *Nations autochtones du Québec*, 1984, pp. 166-167.

Tableau 1

Distribution des toponymes du Québec par types linguistiques en 1969[1]

Type linguistique	Pourcentage
Français	66,1
Anglais	22,1
Amérindiens	4,6
Bilingues	3,8
Inconnus	2,2
Indifférenciés	1,7
Autres	0,8
Inuit	0,3
Hybrides	0,2

(1) *Répertoire géographique du Québec* de 1969.

SOURCE: Information extraite de la thèse de maîtrise de Mme Judith Grenon-Roy *Contribution méthodologique à la choronymie synoptique par l'analyse informatique des noms de lieux officiels du Québec*, Université Laval, 1975, p. 114.

Tableau 2

Distribution des toponymes du Québec par types linguistiques en 1982[1]

Type linguistique	Nombre	Pourcentage
Français	50 557	70
Anglais	9 117	13
Amérindiens	3 086	4,6
Inconnus	2 708	4,2
Indifférenciés	1 623	2,4
Bilingues	975	1,5
Inuit	917	1,4
Non codés	725	1,1
Autres	1 011	1,8
Total	**70 719**	**100**

(1) Noms normalisés jusqu'en 1982 inclusivement. Cette étude ne tient pas compte des odonymes officialisés.

SOURCE: Rapport statistique langue-entité *Le Québec* préparé par le Service du développement des systèmes de la Commission de toponymie du Québec, le 12 mars 1984.

Tableau 3

Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982[1]

Type linguistique	Nombre	Pourcentage
Français	1 609	60
Anglais	679	25
Bilingues	139	5
Indifférenciés	50	2
Amérindiens	26	1
Autres	198	7
Total	**2 701**	**100**

(1) Noms officialisés jusqu'en 1982 inclusivement. Cette étude ne tient pas compte des odonymes officialisés.

SOURCE: Rapport statistique langue-entité *Estrie* préparé par le Service du développement des systèmes de la Commission de toponymie du Québec, le 8 mars 1984.

Tableau 4

Région administrative de l'Outaouais (07)

Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982[1]

Type linguistique	Nombre	Pourcentage
Français	7 182	59
Anglais	2 452	20
Inconnus	1 131	10
Amérindiens	385	3
Indifférenciés	356	2,8
Bilingues	70	0,7
Autres	466	4,5
Total	**12 041**	**100**

(1) Noms officialisés jusqu'en 1982 inclusivement. Cette étude ne tient pas compte des odonymes officialisés.

SOURCE: Rapport statistique langue-entité *Outaouais* préparé par le Service du développement des systèmes de la Commission de toponymie du Québec, le 8 mars 1984.

Tableau 5

Région administrative de la Côte-Nord (09)

Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982[1]

Type linguistique	Nombre	Pourcentage
Français	5 055	67
Anglais	1 012	14,5
Bilingues	302	5
Amérindiens	597	8
Indifférenciés	241	3
Autres	259	3,5
Total	**7 466**	**100**

(1) Noms officialisés jusqu'en 1982 inclusivement. Cette étude ne tient pas compte des odonymes officialisés.

SOURCE: Rapport statistique langue-entité *Côte-Nord* préparé par le Service du développement des systèmes de la Commission de toponymie du Québec, le 8 mars 1984.

Tableau 6

Région administrative du Territoire-du-Nouveau-Québec (10)

Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982[1]

Type linguistique	Nombre	Pourcentage
Français	3 367	50
Amérindiens	1 074	16
Inuit	888	13
Anglais	773	11
Indifférenciés	143	2
Autres	423	8
Total	**6 668**	**100**

(1) Noms officialisés jusqu'en 1982 inclusivement. Cette étude ne tient pas compte des odonymes officialisés.

SOURCE: Rapport statistique langue-entité *Nouveau-Québec* préparé par le Service du développement des systèmes de la Commission de toponymie du Québec, le 8 mars 1984.

Toponymie synchronique au Québec*

PALLE SPORE

Quand je raconte que je m'occupe de toponymie, la réaction de mes interlocuteurs est presque toujours la même: je dois donc m'occuper de l'origine des noms de lieux. Et c'est justement ce que je ne fais pas, tout en reconnaissant que c'est là un aspect très important dans le cadre des études toponymiques.

À l'origine, la linguistique était soit étymologique soit philologique: on s'occupait de l'origine des mots et de l'édition des textes anciens. La grammaire existait évidemment, mais elle revêtait avant tout un caractère normatif.

C'est à la fin du XIX[e] siècle que commencent les études linguistiques dans le sens moderne du mot. Ferdinand de Saussure a, un des premiers, vu que la langue constitue un système sur le plan synchronique, et après lui, les différentes écoles structuralistes — celles de Prague, de Copenhague et de Paris avant tout — ont élaboré et raffiné ce principe. Louis Hjelmslev a dit une fois: « Moi aussi, je suis historien (sc. de la langue), mais je n'écris pas là-dessus; il y en a tant d'autres qui le font. »

En ce qui me concerne, je suis porté à dire la même chose à propos de la toponymie. Et j'ai été bien étonné de constater que, 70 ans après la mort de Saussure, la toponymie est restée presque exclusivement diachronique. C'est pourquoi je me suis proposé d'étudier les noms de lieux sous l'aspect synchronique, et dans ce qui suivra, j'appliquerai ce principe à la toponymie québécoise.

Le *Répertoire toponymique du Québec* (1978) et ses trois premiers suppléments comprennent au total 5 805 toponymes dans le sens restreint du mot: des noms de lieux habités à l'exclusion des noms géographiques de phénomènes naturels. Le Tableau 1 montre la répartition de ces noms, d'une part entre les différentes catégories d'habitats, parmi lesquels je compte également les noms des municipalités, d'autre part entre les principaux types des noms: les

Tableau 1

Nombre total de toponymes du Québec au sens restreint du mot

	Nom simple	Nom composé sans *et*	Nom composé avec *et*	Nom avec épithète adj./num.	Nom avec épithète synt./prép.	Total
Ville	200	54	0	12	31	297
Village	202	52	0	10	57	321
Cité	39	9	0	2	8	58
Hameau	470	439	0	76	136	1 121
Localité	632	472	0	92	277	1 473
Lieu-dit	274	144	0	59	73	550
Secteur résidentiel	35	75	0	6	16	132
Centre de villégiature	9	104	0	15	42	170
Gare ou arrêt	174	42	0	5	7	228
Bureau de poste	99	59	0	12	79	249
Municipalité	583	155	15	51	402	1 206
Total	**2 717**	**1 605**	**15**	**340**	**1 128**	**5 805**

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie québécoise: questions d'ensemble [1] » (13 juillet 1984).*

noms simples, les noms en composition directe, les noms composés à l'aide d'un et, et les noms comprenant une épithète, qui peut être un adjectif, un numéral ou un syntagme prépositionnel.

On voit aisément que la formule linguistique diffère beaucoup d'une catégorie de noms à l'autre. Si la composition avec *et* se rencontre seulement dans les noms des municipalités, c'est évidemment parce que ces noms sont issus de fusions de deux noms ou plus, phénomène connu également dans d'autres pays. Les noms des secteurs résidentiels et ceux des centres de villégiatures apparaissent dans la majorité des cas sous la forme de la composition directe, parce que le premier élément du nom est souvent un des mots *domaine* ou *parc* suivi d'un nom propre de personne ou de lieu. En outre, on constate que les noms des villes, des villages et des cités sont simples dans la majorité des cas, alors que ceux des hameaux, des localités et des lieux-dits sont plus souvent complexes. Enfin, il est remarquable que les noms des municipalités se construisent dans un tiers des cas avec un syntagme prépositionnel, alors que cette formule est relativement rare (entre 10 et 20 %) dans la plupart des autres catégories.

Or, le chiffre de 5 805 noms représente un nombre brut. Nombreux sont les noms qui désignent à la fois deux ou trois catégories; le plus souvent, il s'agit du nom d'une municipalité, qui est en même temps celui d'une ville, d'un village ou d'un hameau. Pour arriver à l'inventaire net, c'est-à-dire celui où chaque nom ne figure qu'une fois, il faut déduire 494 doubles, ce qui signifie qu'il nous reste 5 311 noms ainsi répartis (Tableau 2):

Tableau 2

Nombre total de toponymes du Québec au sens restreint du mot moins les noms doubles

Nom simple:	2 364
Nom composé sans et:	1 556
Nom composé avec et:	15
Nom + adjectif ou numéral:	318
Nom + syntagme prépositionnel:	1 058
Total:	**5 311**

Le plus grand des cinq groupes est donc celui des noms simples. Mais je ne m'y attarderai pas, bien qu'il représente 44 % du total, car son intérêt est assez limité. Je tiens cependant à signaler que dans 63 de ces noms, on trouve un adjectif, par exemple *Bellevue*; ces noms seront étudiés en même temps que ceux qui sont composés avec un adjectif, par exemple *Grand-Rivière*. Je tiens également à souligner que je ne considère pas comme noms composés ceux qui comprennent un déterminant (article défini ou possessif, ce dernier surtout dans *Notre-Dame*), ni ceux qui se composent de *saint* + nom de personne: dans *Saint-Hubert*, ce n'est pas le nom de la ville qui est composé, mais celui du personnage, à l'origine le patron de l'église et par là de la paroisse.

Le groupe qui occupe numériquement la seconde place est celui des noms composés sans *et*, mais le nombre total est à réduire considérablement, car j'y ai fait entrer les noms non français constitués de deux termes ou plus. Il s'agit là surtout de noms anglais, dont au moins un des constituants montre que c'est de l'anglais; dans les rares cas où un nom peut être interprété comme anglais ou français, je l'analyse comme français. 452 noms sont de langue anglaise, et parmi eux, il y en a 47 qui ont comme premier élément un adjectif. En outre, 17 localités portent un nom indien ou esquimau, si bien que l'inventaire qui me reste à étudier, s'élève à 1 087 noms. On peut les diviser en quatre groupes:

1) Le second élément est un nom de point cardinal, par exemple *Beauceville-Est*: 206 noms sont ainsi constitués, soit 19 % du total. Comme désignation de la situation géographique, on trouve également *centre* dans 21 noms et *station* dans 85 noms, si bien que ces « élargissements géographiques » représentent 29 % de l'inventaire. La formule avec la préposition *de* existe aussi, mais elle est très rare, puisque je l'ai découverte seulement dans les six noms que voici: *Ste-Rose-du-Nord, St-Paul-du-Nord, Dune-du-Sud, Lac-de-l'Est, L'Etang-du-Nord* et *Pointe-de-l'Ouest*, les quatre derniers tirés du nom d'un phénomène naturel. Et les adjectifs *septentrional* etc. ne figurent pas du tout dans les noms de lieux.

2) Nom commun d'un phénomène géographique naturel + nom propre, par exemple *Baie-Comeau*. Comme dans le cas cité, le second élément est le plus souvent un nom de personne, mais dans certains cas, on a un nom commun, par exemple *Anse-Trois-Saumons*. Il s'agit au total de 421 noms, soit 39 %. Comme premier élément, on trouve surtout *lac* qui figure dans 176 noms; parmi les 20 noms qui peuvent occuper cette première place, citons en outre *rivière* dans 50 noms, *plage* dans 28 noms, *val* dans 27 noms et *mont* dans 24 noms, les autres étant représentés par moins de 20 noms.

3) Il est un peu moins courant de trouver la même construction avec un nom de phénomène géographique non naturel à la premiè-

re place. J'ai relevé au total 238 noms qui sont dans le cas, ce qui représente 22 % de l'inventaire. Comme premier élément, on rencontre surtout *domaine* avec 90 noms; parmi les 30 noms qui peuvent occuper cette place, on remarque avant tout *parc* avec 17 noms, *place* avec 15 noms et *port* avec 11 noms, les autres noms figurant dans moins de 10 cas.

Dans ce dernier groupe comme dans le précédent, il est possible de trouver un nom commun comme second élément, et pour les deux groupes, il s'agit de 81 noms si mes interprétations sont correctes. Or, il faut souligner qu'un tel nom commun n'est presque jamais déterminé par l'article défini, et on a donc par exemple *Lac-Poisson-Blanc* ou *Domaine-Val-Joli*. Dans cinq cas, on rencontre l'article défini, mais si un hameau s'appelle *Bourg-la-Reine*, il ne s'agit probablement pas d'une formation canadienne. Par contre, *Camp-le-Capitaine*, autre nom de hameau, pourrait bien représenter le « génitif » de l'ancien français. Comme cette interprétation est possible seulement au moment où le second élément est une indication de personne, elle ne peut pas s'appliquer aux trois derniers noms, qui sont *Parc-l'Érablière*, *Parc-l'Ormière* et *Domaine-La-Poudrière*.

4) Restent 116 noms, soit 10 %. Ces noms sont d'une formation trop hétérogène pour me permettre de m'y attarder. Notons cependant que plus de la moitié de ces noms ont comme premier élément un nom de saint.

Le troisième groupe est celui des noms élargis par un syntagme prépositionnel, type *Sainte-Anne-de-Beaupré*. Comme préposition, on trouve surtout *de* comme dans l'exemple cité et plus exactement dans 878 noms, soit 83 % des noms du groupe. Viennent ensuite *à* avec 136 noms (13 %), *sur* avec 33 noms (3 %) et *en* avec 8 noms (1 %). Les trois derniers noms sont *Coin-chez-Origène*, nom d'un lieu-dit, *Jasper-in-Québec*, nom hybride d'un hameau, et le nom purement anglais d'un lieu-dit, *Isle-of-Skye*.

Cette répartition entre les prépositions est très loin de ressembler à la situation en Europe, où *de* est également majoritaire, mais avec 52 % seulement, alors que *sur* y joue un rôle très important avec 20 %. Notons que le Québec ignore *lès* (8 % en Europe) et *sous* (4 % en Europe). Mais il n'y a pas que la fréquence des prépositions qui diffère; le caractère du régime est également très différent, ce que l'on voit le mieux en étudiant chaque préposition séparément.

1) *En* régit un nom propre dans le nom d'une municipalité, *Venise-en-Québec*, un des adjectifs *bas* et *haut* dans quatre noms, par exemple *Sainte-Adèle-en-Bas*, et un nom commun dans trois noms: le lieu-dit *Dam-en-Terre et les hameaux Lac-en-Coeur* et *Riche-en-Bois*, ce dernier étant d'un caractère particulier, parce que son premier élément est un adjectif. Quand on pense qu'en France, *en* régit presque toujours- et ceci dans près de mille noms- un nom de province, type *Aix-en-Provence*, on voit à quel point la différence est grande entre les deux pays.

2) *Sur* régit surtout un nom commun géographique, mais il est remarquable qu'on emploie toujours l'article défini devant le mot *lac*, alors qu'on l'ignore devant *mer*. On dit donc *Métis-sur-Mer* au Québec, comme on dit *Boulogne-sur-Mer* en France, mais il n'y a que neuf localités québécoises qui sont *-sur-Mer*. Il y en a 13 qui sont *-sur-le-Lac*, par exemple *Oka-sur-le-Lac* avec pour seule exception *Saint-Jean-sur-Lac*, ce qui est la construction du seul nom européen, où *lac* est régi par *sur*, à savoir *Chambon-sur-Lac* (Puy-de-Dôme). En Europe, *sur* régit avant tout un nom de cours d'eau, et j'en ai relevé plus de 2 500 cas, alors qu'il n'y en a que trois au Québec: *Lebel-sur-Quévillon*, *Deschaillon-sur-St-Laurent* et *Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud*. Un nom de ville sert un peu plus souvent de régime: il s'agit de *Sainte-Odile-sur-Rimouski* et de *Saint-Hilaire-sur-Richelieu* ainsi que de quatre autres localités qui sont -sur-Richelieu. Ce genre de régime se rencontre également en Europe, où j'en ai relevé un peu plus de 300 noms, situés surtout en Normandie et en Suisse.

3) *A* régit un nom commun dans 101 cas et un nom propre dans 35 cas, mais ce qui est surtout remarquable, c'est que le premier élément est presque toujours un nom géographique de phénomène naturel comme *anse*, *rivière*, etc. Nous avons déjà vu que ces mêmes désignations servent très souvent de premier élément des noms composés. Sans entrer dans le détail, j'ose prétendre que c'est le régime qui décide de la construction: quand le second élément est un nom propre, on préfère la composition directe (361 noms) à la construction avec *à* (30 noms), alors que la situation est à l'inverse quand le second élément est un nom commun: 92 noms avec *à* contre 54 noms en composition directe. La tendance est nette, mais il ne s'agit que d'une tendance.

4) *De* est, je l'ai déjà dit, de loin la préposition la plus courante, et comme c'est en même temps une particule pratiquement dénuée de sens, on comprend à quel point il est difficile de tracer en quelques mots une présentation tant soit peu exhaustive des 878 noms qui

comprennent cette préposition. Quelques remarques s'imposent cependant:

a) Ici aussi, on trouve souvent comme premier élément un nom de phénomène naturel, surtout *lac* (28 noms), *baie* (18 noms) et *rivière* (12 noms), mais avec un total de 138 noms, on est loin de la composition directe (415 noms). Il serait évidemment trop long d'exposer dans le détail la répartition entre ces deux constructions et celle qui comprend *à*, si bien que je me limiterai à citer un nom de chaque construction pour montrer à quel point la tâche est ardue: *Lac-des-Loups, Lac-aux-Ours, Lac-Castor.*

b) Le premier élément est surtout un nom de saint, c'est-à-dire le nom de l'église et de son patron. C'est le cas de 518 noms, c'est-à-dire de près des 60 % de noms avec *de*. Ces noms de saints figurent bien plus rarement dans les autres constructions étudiées; j'en ai relevé un seul devant à + régime (mais c'est un cas particulier: *Saint-Pierre-aux-Liens*), deux devant *en* + adjectif, 15 devant *sur* = régime et 155 en composition directe. Le régime de *de* dans ces noms peut être une indication géographique comme dans *Sainte-Anne-des-Monts* ou *Saint-François-du-Lac*, mais je n'en ai relevé que 34 cas, alors que dans 467 noms, le régime de *de* est un nom propre, surtout géographique.

Pour conclure à propos des noms avec syntagme prépositionnel comparés à ceux qui sont en composition directe, on peut donc constater que — contrairement à ce qui est le cas quand on étudie les noms européens — il faut prendre en considération à la fois le premier et le second élément. Au Tableau 3, j'emploie le premier élément comme référence principale et, sous chaque rubrique, je marque les trois réalisations possibles du second élément; un chiffre souligné marque la réalisation la plus répandue.

Tableau 3

Proportions des noms élargis par un syntagme prépositionnel

	Prépositions			Composition directe	Total
	à	de	autres		
NOM DE SAINT					
Point cardinal	0	2	0	89	91
Autre nom commun	1	49	10	19	79
Nom propre	0	467	7	45	519
AUTRE NOM PROPRE					
Point cardinal	0	0	0	217	217
Autre nom commun	0	36	17	9	62
Nom propre	0	42	4	18	64
NOM COMMUN GÉOGRAPHIQUE NATUREL					
Point cardinal	0	4	0	5	9
Autre nom commun	93	107	3	54	257
Nom propre	30	29	1	367	427
NOM COMMUN DE CONSTRUCTION					
Point cardinal	0	0	0	0	0
Autre nom commun	0	65	0	27	92
Nom propre	1	27	0	211	239
NOMS COMMUNS DIVERS					
Point cardinal	0	0	0	1	1
Autre nom commun	7	31	1	8	47
Nom propre	4	19	1	17	41
TOTAL	**136**	**878**	**44**	**1 087**	**2 145**

Il est possible d'interpréter ce tableau de diverses manières, mais à mon avis, la formule suivante est la plus correcte: la composition directe est la plus courante quand le second élément est un nom de point cardinal, alors que *de* s'impose quand ce second élément est un autre nom commun. Si c'est un nom propre, la construction dépend du premier élément: quand celui-ci est, lui aussi, un nom propre, *de* est majoritaire, alors que la composition directe s'impose quand il désigne un phénomène géographique (naturel ou non); dans les rares cas où le premier élément est un nom commun non géographique, les deux constructions sont d'une fréquence à peu près égale.

Passons pour terminer aux noms affectés d'un adjectif.

La première distinction à faire concerne le noyau du nom, qui peut être un nom commun ou un nom propre.

Avec un nom propre, j'ai relevé 58 noms, dont 51 où l'adjectif est antéposé, ce qui s'explique presque toujours par son caractère d'adjectif normalement antéposé: dans 39 noms, c'est *petit*, dans 8 *grand* et dans 2 *vieux*; enfin, on trouve une fois *ancien* et une fois *haut*. Le nom d'un hameau, *Blanche-Mills*, ne fait pas partie du groupe: il s'agit d'un nom composé, dont le premier élément est le nom de la rivière qui baigne les moulins en question.

Dans les 7 noms où l'adjectif est postposé, il est toujours affecté de l'article. Mais il ne s'agit pas d'un surnom comme dans *Brive-la-Gaillarde* ou *Marnes-la-Coquette* en France, car le surnom appartient partout au nom même: dans *Saint-Grégoire-le-Grand*, c'est le saint qui est grand, et le nom de cette municipalité ne s'oppose pas à un autre nom avec *-le-Petit*. De même, *Saint-Basile-le-Grand, Saint-Léon-le-Grand* et *Saint-Jacques-le-Majeur* ou *-le-Mineur*.

Si la place de l'adjectif joint à un nom propre ne semble poser aucun problème, il en va autrement du genre de l'adjectif. Normalement, il se met au masculin et plus exactement dans 43 des 58 noms. Les 15 noms où l'adjectif est au féminin, se répartissent ainsi:

1° Le nom comprend comme terme central ou noyau un nom commun féminin; c'est le cas de deux noms: *La Petite-Rivière-Saint-François* et *Petite-Rivière-au-Renard*.

2° Le noyau est un nom de pays ou de province féminin, par exemple *Petite-France* ou *Petite-Floride*, au total 7 noms.

3° Le noyau est un nom de ville terminé en *-e*. Le féminin se trouve dans *Petite-Matane, La-Petite-Martine* et *L'Ancienne-Lorette*, tandis qu'on a le masculin dans *Petit-Lachine*. Terminé en *-a*, on a *Petit-Cascapédia* en face de *Grande-Gascapédia* pour la municipalité et *Grand-Cascapédia* pour le bureau de poste.

4° Le noyau de *Petite-Romaine* est le nom d'une pointe, alors que dans *La Grand-Maria*, il s'agit probablement du prénom féminin précédé de l'adjectif à la vieille forme du genre commun qu'on connaît dans *grand-mère* et autres.

Le plus souvent, le noyau est un nom commun, et plus exactement dans 260 noms, y compris les 33 noms où le membre subordonné est un numéral. Mais il faut ajouter que dans 63 noms, nous avons l'agglutination de l'adjectif, c'est-à-dire un nom simple.

Le numéral épithète ne pose pas de problème: on antépose le numéral quand il multiplie le substantif comme dans *Sept-Îles* ou *Trois-Rivières*, alors qu'on le postpose dans les rares cas (cinq au total), où il indique une numérotation, par exemple, *Colonie-Cinq*, nom d'un hameau. Sur ce point, la toponymie suit les principes généraux de la syntaxe. Dans un seul cas, il y a agglutination du numéral, à savoir dans *Dixville*, nom d'un village.

La place de l'adjectif qualificatif suit également dans les grandes lignes ces principes: les adjectifs « élémentaires » s'antéposent, et les adjectifs distinctifs (surtout indiquant des couleurs ou dérivés de noms géographiques) se postposent. On rencontre cependant l'antéposition d'un tel adjectif distinctif dans quelques rares cas, parmi lesquels je citerai la localité *Blanc-Sablon*, et certains noms qui ont une antéposition consacrée par le langage religieux comme *Précieux-Sang, L'Immaculée-Conception* et *Sacré-Coeur*.

Joli qui, dans le langage courant, peut occuper les deux positions, se postpose dans *Baie-Jolie* (nom de deux localités) et *Mont-Joli*. À part une municipalité nommée *Esprit-Saint*, ces noms ne présentent pas d'infraction aux règles générales de la syntaxe — contrairement à ce qui est le cas en France, où les exceptions de ce genre sont nombreuses.

Le seul véritable problème de ce genre qui s'attache aux noms composés d'un nom commun et d'un adjectif est donc d'ordre graphique: faut-il écrire les deux éléments en un ou en deux mots?

Si l'on s'en tient au seul aspect statistique, on peut constater que la graphie en deux mots est de loin la plus répandue avec 227 noms contre 63 cas d'agglutination, soit près de 80 %; en

France, la proportion est l'inverse. La graphie semble dans une large mesure tenir au choix de l'adjectif: *beau* s'agglutine dans 29 noms sur 33, alors que *petit* ne s'agglutine jamais (il figure dans 30 noms écrits en deux mots), et *grand* dans le seul nom de *Grandbois* contre 40 noms où les deux éléments sont écrits séparément. Neuf est agglutiné quand il est antéposé (*Neubois, Neufchâtel, Neuville*), alors que postposé, il peut être agglutiné (*Champneuf, Portneuf,* etc., au total 6 noms) ou non (*Chemin-Neuf* et *Ferme-Neuve*). Enfin, *mal* adjectif est agglutiné dans les trois noms *La Malbaie, Malherbe* et *Malmaison*, mais ils ne sont peut-être pas de formation canadienne.

Il serait évidemment possible d'analyser encore plus dans le détail les noms composés avec un adjectif, mais ici comme dans les autres groupes étudiés, j'ai préféré m'en tenir aux grandes lignes, ce qui veut dire aussi que j'ai préféré démontrer certaines tendances assez nettes sans trop tenir compte des exceptions.

Car il y a partout des tendances, et certaines parmi elles sont même nettes au point où l'on est tenté de parler de règles souffrant de quelques rares exceptions. Ces constatations m'inspirent à affirmer que la toponymie synchronique a sa raison d'être. Elle est peut-être moins « saisissante » que la toponymie historique, mais elle est loin d'être inutile pour ne pas dire futile.

L'homonymie dans la toponymie du Québec*

MARC RICHARD

Les réactions les plus courantes que suscite l'homonymie dans la toponymie sont l'agacement, sinon le mépris, et la moquerie. S'il existe 116 *Lac Rond* dans la toponymie officielle du Québec, ce n'est pas la conséquence d'un manque d'imagination. Envisager la question de l'homonymie sous cet angle est pire que superficielle; c'est faire injure à la collectivité. Il ne faut pas dire: « il y en a trop »; mais plutôt: « il y en a beaucoup, pourquoi? ». Ces noms géographiques répétés fondent une partie importante de la mémoire collective. C'est l'exploration du champ de ces « hautes fréquences » qui vous est proposée ici, dans le dessein de réhabiliter en quelque sorte l'homonymie dans la toponymie.

L'exposé se compose, outre la présentation de quelques définitions, des documents de référence et de la description de l'ensemble homonymique retenu pour la démonstration, d'une section consacrée aux relations que l'on peut établir entre l'homonymie et la mémoire collective; finalement, on indiquera brièvement deux domaines qu'il serait intéressant d'approfondir: la mise en évidence de régions toponymiques singulières par l'entremise du taux d'homonymie et une comparaison entre la fréquence des homonymes québécois et français.

1. PRÉCISIONS LIMINAIRES

1.1. Spécifique homonyme: définition

Un toponyme se compose généralement de deux parties: un *élément générique* et un *élément spécifique*. Dans *Lac Rond*, par exemple, le générique est *Lac*, tandis que le spécifique est *Rond*.

On entend par *spécifique homonyme* un élément spécifique qu'on retrouve à plus d'un exemplaire dans un corpus toponymique. Cette recherche s'intéresse principalement aux spécifiques dont la fréquence minimale est de 15. Ce nombre est apparu assez élevé, mais pas trop, en regard des caractéristiques de la toponymie québécoise officielle qui comprend un grand nombre de spécifiques homonymes.

1.2. Listes informatiques utilisées

Le système informatique STRATO de la Commission de toponymie (Système de traitement de données toponymiques) a servi à l'établissement de la liste des spécifiques homonymes qui reviennent au moins 15 fois dans la toponymie officielle du Québec. La liste date de mars 1984. Elle révèle que 836 spécifiques homonymes existent à au moins 15 exemplaires. Elle fournit par ailleurs d'autres informations, telles que le toponyme complet, sa localisation précise, la nature de l'objet géographique nommé, etc. Enfin, la liste informatique utilisée pour connaître le nombre de toponymes officiels par feuillet topographique de base date de septembre 1983. L'écart de six mois n'est pas suffisant pour être la cause d'une distorsion significative dans les statistiques.

2. DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES 836 SPÉCIFIQUES HOMONYMES[1]

Afin de faciliter leur analyse, on a classé chacun de ces 836 éléments spécifiques dans les catégories sémantiques et linguistiques appropriées.

2.1. Classification sémantique[2]

La classification sémantique utilisée est la suivante:

	Code
• Milieu naturel: 0	
• Topographie (exemple: *Lac des Îles*)	01
• Description de la topographie (qualité et état: forme, couleur, brillance)	02
• Faune (sauvage et domestique)	03
• Flore (sauvage et cultivée)	04

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie québécoise: questions d'ensemble [1] » (13 juillet 1984).*

- Phénomènes atmosphériques, climatiques et astronomiques 05
- Monde minéral (roche, sable, minerai; ressources: gaz, charbon, tourbe) 06
- Milieu humain: 1
- Activités et techniques de l'homme (métiers, industries et 10
  (subdivisions territoriales)
- Aménagements et communications (portage, passage, route, barrage, cité) 11
- Culture matérielle (outils et productions de l'homme: artisanat; exemples: tuque, couteau, charrue, catalogne) 12
- Événements et histoire 13
- Folklore (référence aux anecdotes, aux contes et légendes, au merveilleux profane, coutumes populaires, surnom et sobriquet, blason populaire et gentilé, anatomie) 14
- Ethnie (référence aux traits ethniques et sociaux, personnalité, traits psycho-sociologiques, parenté) 15
- Anthroponymes (noms de personnes et diminutifs) 16
- Politique et militaire (gouvernement, royauté, hiérarchie) 17
- Monde surnaturel et spirituel, mythologie et références bibliques, communautés et sectes religieuses (Église, monastère, abbaye, chapelle, etc.) 20
- Emprunts (noms empruntés à l'étranger ou qui le rappelle) 30
- Localisation (direction et distance: milles, lieu, rose des vents) 40
- Numération (ordinal et cardinal) 50
- Acronyme et agglomérat 60
- Indifférencié, altérations 80
- Inconnu 90

Le Tableau 1 qui suit montre le nombre de spécifiques homonymes par catégorie sémentique.

Tableau 1

Nombre de spécifiques homonymes par catégorie sémantique (par ordre de pourcentage décroissant)

Code(s)	Nombre	Pourcentage
16	443	52,99
03	55	6,57
02	47	5,62
01	39	4,66
20	32	3,82
04	30	3,58
50	29	3,46
12	26	3,11
11	19	2,27
16-20	15	1,79
40	14	1,67
01-02	13	1,55
10	11	1,31
15	6	0,71
16-02	6	0,71
06	5	0,59
11-50	5	0,59
16-04	4	0,47
16-12	4	0,47
16-01	4	0,47
05	4	0,47
14	4	0,35
16-10	3	0,35
17	2	0,23
01-50	2	0,23
16-03	2	0,23
11-02	2	0,23
01-04	2	0,23
01-06	2	0,23
16-12	1	0,12
15-02	1	0,12
03-12	1	0,12
11-01	1	0,12
16-06	1	0,12
04-06-02	1	0,12
16-20-03	1	0,12
13	0	0
30	0	0
60	0	0
80	0	0
90	0	0
Total	**836**	**99,8**

2.2. Classification linguistique

Pour sa part, la classification des spécifiques homonymes par groupe linguistique est la suivante (Tableau 2):

Tableau 2

Classification des spécifiques homonymes par groupe linguistique

Groupe linguistique	Nombre	%	Nombre dans la toponymie officielle	Pourcentage dans la toponymie officielle
Français	702	83,97	68 473	73,03
Anglais	67	8,01	10 845	11,57
Amérindiens	10	1,20	5 341	5,70
Inuit	0	0	1 299	1,39
Autre	1	0,12	794	0,85
Hybride, inconnu, indifférencié et combinaison de ces groupes entre eux et avec les cinq groupes précédents	56	6,7	7 005	7,47
Total	**836**	**100,00**	**93 757**	**100,01**

2.3. Commentaire

2.3.1. Classification sémantique

La caractéristique la plus spectaculaire, et de loin, de l'ensemble des spécifiques homonymes est que plus de la moitié d'entre eux (52,99 %) est constituée de noms de personnes: ou bien d'un prénom, ou encore d'un nom de famille. Un seul nom de personne complet revient au moins 15 fois dans la toponymie, à titre d'élément spécifique, et il s'agit de *Jacques Cartier*. Voilà qui démontre bien l'importance du personnage quasi mythologique dans la mémoire collective des Québécois.

Les anthroponymes occasionnent une certaine perturbation dans la classification sémantique, en ce qu'il est souvent impossible de lire la catégorie sémantique avec un degré de certitude raisonnable. Par exemple, *Carrière* et *Brown* font-ils référence à des noms de personnes ou sont-ils plutôt des termes de la langue générale? Les deux hypothèses étant plausibles, nous avons inscrit ces spécifiques dans des catégories doubles: 16-01, pour *Carrière* et 16-02, pour *Brown*. La plupart des cas qui font appel à plus d'une catégorie pour la classification sémantique font intervenir des noms de personnes. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de ces cas; ils illustrent adéquatement la nature des noms propres de toponymes, c'est-à-dire des éléments du langage *qui ont tendance à prendre leur distance par rapport à la langue générale.*

Les autres catégories qui comptent pour au moins 2 % du total sont les suivantes, très loin derrière celle des noms de personnes:

- la faune (6,57 %);
- la description de la topographie (5,62 %);
- la topographie (4,54 %);
- le monde surnaturel et spirituel, etc. (3,82 %);[3]
- la flore (3,46 %);
- les éléments de numération (3,46 %);
- les éléments de la culture matérielle (3,11 %);
- les aménagements et les communications (2,27 %).

2.3.2. Classification linguistique

L'observation la plus notable de la classification linguistique des spécifiques homonymes est la distorsion dans le pourcentage de chacune des catégories par rapport aux pourcentages calculés pour l'ensemble des toponymes officiels. Le groupe linguistique français augmente considérablement son importance dans l'ensemble des homonymes, tandis que l'inverse se produit pour les autres groupes linguistiques. Cette distorsion — qui est saisissante — n'en était pas moins prévisible. En effet, la probabilité de retrouver des spécifiques qui apparaissent au moins 15 fois parmi les spécifiques de langue française est bien plus élevée que pour les autres groupes linguistiques, étant donné l'importance du nombre absolu de toponymes français, au départ, et inversement pour les autres groupes.

Cette description de l'ensemble des spécifiques homonymes est bien sûr sommaire. On aurait pu mentionner le nombre restreint de

syntagmes, un nombre plus élevé de prénoms masculins que de prénoms féminins, etc. Toutefois, pour les besoins de notre propos, il n'est pas nécessaire de pousser plus avant. Les observations sont suffisamment nombreuses pour exposer la question primordiale : *quel lien peut-on établir entre les « hautes fréquences » toponymiques et la mémoire collective?*

3. HOMONYMIE ET MÉMOIRE COLLECTIVE

3.1. L'usage

L'usage en toponymie constitue le lien entre la mémoire collective et le signe — le toponyme — qui l'exprime. Un toponyme qui n'est pas en usage — entendre par là l'usage courant dans la région proche du lieu dénommé — ne peut prétendre témoigner d'une préoccupation d'une collectivité[4].

Les spécifiques homonymes qui font partie de cette liste des 836 sont en usage courant. Les enquêtes toponymiques que la Commission effectue sur le terrain nous l'apprennent.

On peut donc inférer de cette observation que les spécifiques homonymes transmettent un message authentique et vivant, précisément parce que la collectivité les utilise.

3.2. Tendances dénominatives

Ces spécifiques homonymes reviennent au moins 15 fois dans les toponymes officiels. À eux seuls, ces 836 spécifiques composent les spécifiques de 27 876 toponymes officiels, soit 29,73 % des 93 757 toponymes officiels; leur fréquence moyenne est 33,34.

On peut inférer de cette seconde observation que les spécifiques homonymes constituent des indicateurs de première qualité pour les tendances dénominatives des Québécois. Nous sommes d'avis que ces spécifiques homonymes révèlent de façon assez précise une partie de la configuration de la mémoire collective de cette collectivité.

Cette liste nous apprend que le premier élément auquel les Québécois réfèrent pour les noms de lieux est eux-mêmes ou leurs semblables, à travers les noms de personnes. À l'aide de cette donnée, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle, les liens interpersonnels jouent un rôle plus considérable, pour les Québécois, dans l'appréhension de la réalité géographique que les données brutes de l'environnement naturel (éléments du relief, de l'hydrographie, de la faune, de la flore, etc.). *Le rapport entre les Québécois et le milieu géographique est médiatisé par des personnes, plutôt que d'être en prise directe.* Pour vérifier l'hypothèse, il faudrait refaire les mêmes observations sur les spécifiques homonymes d'autres corpus toponymiques (celui de l'Ontario ou celui de la Colombie-Britannique, par exemple). On pourrait également examiner les tendances dénominatives des Amérindiens et des Inuit à travers les toponymes des groupes linguistiques amérindiens et inuit.

4. IDENTIFICATION DE RÉGIONS TOPONYMIQUES SINGULIÈRES

L'une des applications de la recherche sur l'homonymie dans la toponymie est la mise en évidence de régions toponymiques singulières.

Nous avons comparé, à titre d'exemples, l'Estrie et l'île d'Anticosti. À l'aide de listes statistiques préparées par le système informatique STRATO, on a calculé le pourcentage de spécifiques homonymes pour chaque feuillet topographique (c'est-à-dire une carte au 1/50 000) de chacun de ces territoires; l'île d'Anticosti est couverte par 18 feuillets topographiques et l'Estrie, par 14. Une première liste a fourni le nombre total de toponymes officiels par feuillet; un deuxième document statistique présentait la liste, par feuillet topographique, des spécifiques homonymes qui reviennent au moins 5 fois (la fréquence minimale de 5, plutôt que 15, a été choisie pour tenir compte d'un plus grand nombre de spécifiques homonymes; comme on ne rangeait pas ces spécifiques dans des catégories sémantiques et linguistiques, et puisqu'on ne considérait qu'une fraction restreinte du territoire québécois, il était matériellement possible d'examiner le phénomène jusqu'à la fréquence de 5.).

On remarque que 11 des 18 feuillets topographiques de l'île d'Anticosti comptent moins de 20 % de spécifiques homonymes qui reviennent au moins 5 fois dans la toponymie officielle du Québec; pour l'Estrie, ce ne sont que 5 des 14 feuillets qui comptent moins de 25 % de spécifiques homonymes. En outre, chaque feuillet de l'île d'Anticosti comporte en moyenne 18,66 % de spécifiques homonymes, tandis que l'Estrie, le pourcentage atteint 25,43. On peut déduire de ces résultats que la toponymie de l'île d'Anticosti est dans l'ensemble plus singulière que celle de l'Estrie, *si on pose que la singularité toponymique d'une région est inversement proportionnelle au pourcentage de spécifiques homonymes présents dans cette région.*

Jusqu'ici, seules l'île d'Anticosti et l'Estrie ont fait l'objet d'une recherche sur la singularité

Tableau 3

Pourcentage de spécifiques homonymes qui reviennent au moins cinq fois dans les feuillets topographiques de l'île d'Anticosti et de l'Estrie (par ordre de pourcentage décroissant)

Île d'Anticosti N° du feuillet	Nombre de spécifiques homonymes	Nombre total de toponymes	%	Estrie N° du feuillet	Nombre de spécifiques homonymes	Nombre total de toponymes	%
12 E/11	13	36	36,11	21 E/03	9	19	47,37
12 E/7	3	9	33,33	21 E/10	67	175	38,29
22 H/16	19	58	32,76	21 E/15	55	149	36,91
12 E/13	9	31	29,03	21 E/13	69	222	31,08
12 E/03	1	4	25,00	21 E/14	65	229	28,38
12 F/05	3	13	23,08	21 E/12	60	225	26,66
12 E/12	8	39	20,51	31 H/09	55	207	26,57
12 E/2	2	11	18,18	21 E/06	32	134	23,88
12 E/16	2	11	18,18	21 E/11	37	174	21,26
12 E/10	8	46	17,39	21 E/07	15	78	19,23
12 E/01	3	18	16,66	21 E/04	42	219	19,18
12 E/14	3	18	16,66	31 H/08	45	279	16,13
22 H/15	1	8	12,50	21 E/05	51	388	13,14
12 F/04	3	25	12,00	31 H/01	26	322	8,07
22 H/09	1	10	10,00				
12 E/09	1	10	10,00				
12 E/08	1	22	4,55				
12 E/05	0	9	0,00				

toponymique, d'après cette hypothèse; il est trop tôt pour affirmer que celle-ci constitue un instrument de travail adéquat. Il faudrait vérifier la validité de l'hypothèse à l'aide d'un plus grand territoire et obtenir une répartition significative des pourcentages. Si alors l'hypothèse se vérifiait, on pourrait songer à utiliser les tendances dénominatives principales pour la définition des aires culturelles et micro-culturelles.

5. COMPARAISON ENTRE LA LISTE DES TOPONYMES OFFICIELS DU QUÉBEC ET LE GAZETTEER OF FRANCE, EN REGARD DE L'HOMONYMIE DANS LA TOPONYMIE

Le dernier volet de ma réflexion sur l'homonymie dans la toponymie du Québec m'a été inspiré par le contenu du *Gazetteer of France*[5]. Ce répertoire toponymique comprend les noms géographiques qu'on devrait retrouver sur des cartes d'échelle 1/200 000 et il compte environ 95 000 entrées (y inclus des variantes de noms géographiques) pour la France continentale et Monaco.

En comparaison, il existait, au 4 avril 1984, 93 757 toponymes québécois officiels. Le Gazetteer ne contient pas toutefois les noms d'entités géographiques de petites dimensions ni ceux des voies de communication. En outre, la majeure partie des entrées y est constituée de noms de lieux habités, alors que ce sont les noms de lacs qui composent la plus grande part des toponymes québécois officiels.

Il ressort de la consultation du document que les spécifiques homonymes sont beaucoup moins nombreux dans la liste des toponymes du *Gazetteer of France* que dans celle des toponymes québécois officiels.

Certes, comme il a été mentionné plus haut, ce répertoire ne comprend pas les noms de voies de communication et les entités géographiques de petites dimensions, et ce sont des facteurs qui peuvent expliquer le faible degré d'homonymie. Il demeure, malgré tout, qu'il est rarissime qu'un même spécifique apparaisse plus de 10 fois. J'inclinerais à croire que la différence de composition entre les deux listes n'explique pas tout. Même si ma connaissance de la toponymie française est superficielle, je choisis de formuler une hypothèse et d'utiliser pour la poursuite des travaux des éléments de la discussion qu'elle pourrait susciter.

J'attribuerais à l'ancienneté des noms géographiques français et à la fragmentation du territoire français en de multiples pays, le faible degré d'homonymie qui, apparemment, caractérise la toponymie française et, inversement, j'attribuerais à la jeunesse de la toponymie québécoise — à l'exclusion de la toponymie autochtone — et à l'homogénéité relative de la population dans la zone de l'écoumène, le taux plus élevé d'homonymie dans la toponymie québécoise officielle.

D'où le principe général que je propose à la discussion: le degré d'homonymie dans la toponymie est inversement proportionnel à la durée

de l'évolution de cette toponymie et à la fragmentation culturelle du cadre géographique considéré.

Si cette recherche sur l'homonymie dans la toponymie du Québec n'est pas suffisamment avancée pour fournir les réponses précises aux questions qu'elle suscite, je conserve néanmoins l'espoir qu'elle constitue un point de départ, un encouragement, pour l'élimination de préjugés que l'on entretient à son endroit. Issue de traits culturels, plutôt que d'un manque d'imagination, elle révèle les tendances dénominatives les plus importantes.

Mon objectif serait atteint si l'on commençait à dire au lieu de: « 116 *Lac Rond*, au Québec, c'est trop », « 116 *Lac Rond*, au Québec, c'est beaucoup, pourquoi? ».

RÉFÉRENCES

1. On retrouve à l'annexe de ce document la liste des 836 spécifiques homonymes.

2. Il s'agit d'une classification déjà utilisée à la Commission de toponymie pour la codification d'un certain nombre de toponymes; elle a été légèrement retouchée.

3. Ce sont les noms de saints et de saintes qui constituent la très large majorité des spécifiques homonymes de cette catégorie.

4. Pour plus d'informations au sujet de l'usage en toponymie, il convient de se référer à la communication présentée par Hélène Hudon, dans le cadre de ce congrès intitulée: *L'usage toponymique oral*, de même qu'à la recherche effectuée en 1981 par Christiane Bernard, à la Commission de toponymie, et dont le titre est: *Qu'est-ce que l'usage?*

5. Il s'agit d'un répertoire toponymique général préparé par le gouvernement des États-Unis (Board on Geographic Names, Department of Interior), pour les différents États et territoires du monde; l'édition consultée remonte à 1964.

ANNEXE 1

Liste des éléments spécifiques qui apparaissent au moins 15 fois dans les noms géographiques officiels au sens de l'article 128 de la *Charte de la langue française*

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Adam	16	6
Adrien	16	1
Aéroport	11	1
Aigle	03	1
Alain	16	1
Albert	16	6
Alex	16	6
Alexandre	16	1
Alfred	16	6
Alice	16	6
Allard	16	1
Alphonse	16	1
André	16	1
Anse	01	1
Antoine	16	1
Aqueduc	11	1
Archambault	16	1
Argent	02	1
Armand	16	1
Armstrong	16	2
Arsenault	16	1
Arthur	16	6
Asselin	16	1
Atocas	04	3
Aubin	16	1
Auclair	16	1
Audet	16	1
Auger	16	1
Aulnes	04	1
Bacon	16	2
Baie	01	1
Baies	01	1
Baker	16	2
Baleine	03	1
Banane	04	1
Baptiste	16	1
Barbotte	03	1
Baril	16-12	1
Barrage	11	1
Barré	16-02	1
Barrette	16-12	1
Barrière	12	1
Bas	40	1
Bassin	01	1
Bastien	16	1
Beaudoin	16	1
Beaudry	16	1
Beaulac	16	1
Beaulieu	16	1
Beaumont	16	1
Beaupré	16	1
Beauregard	16	1
Beauséjour	16	1
Beaver	03	2
Bédard	16	1
Bégin	16	1
Bélair	16	1
Béland	16	1
Bélanger	16	1
Béliveau	16	1
Bell	16-12	2
Bellefeuille	16	1
Bellevue	02	1
Belley	16	2
Ben	16	6
Benoît	16	1
Bergeron	16	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Bernard	16	1
Bernier	16	1
Berry	16-04	2
Bertrand	16	1
Bérubé	16	1
Besson	15	1
Bill	16	2
Bilodeau	16	1
Bisson	16	1
Black	16-02	2
Blais	16	1
Blanc	02	1
Blanche	02	1
Blanchet	16	1
Blanchette	16	1
Bleu	02	1
Bleuets	04	1
Blouin	16	1
Bob	16	2
Bois	16-04	1
Bois(-)Franc*	04	1
Boisvert	16	1
Boivin	16	1
Bolduc	16	1
Bonhomme	16	1
Bord-de-l'Eau	40	1
Bouchard	16	1
Boucher	16	1
Boudreau	16	1
Boule	02	1
Bouleau	04	1
Bouleaux	04	1
Bourgeois	16	1
Bourque	16	1
Bouteille	12	1
Boyer	16	1
Bras	01	1
Brassard	16	1
Breton	16	1
Brisson	16	1
Brochet	03	1
Brochets	03	1
Brochu	16	1
Brodeur	16	1
Brousseau	16	1
Brown	16-02	2
Brûlé	02	1
Brûlée	02	1
Brunelle	16	1
Brunet	16	1
Bruno	16	1
Bureau	16	1
Butler	16	2
Butte	01	1
Cabane	12	1
Cabot	16	6
Caché	02	1
Cache	12	1
Cachée	02	1
Cadieux	16	1
Calumet	12	1
Calvaire	12	1
Cameron	16	2
Camille	16	1
Camp	12	6
Campbell	16	2
Canard	03	1
Canards	03	1
Canot	12	1
Canots	12	1
Cantin	16	1
Cap	01	1
Carcajou	03	3
Cardinal	16-20-03	1
Caribou	03	3
Caron	16	1
Carpe	03	1
Carré	02	1
Carrier	16	1
Carrière	16-01	1
Carter	16	2
Cartier	16	1
Cascades	01	1
Castonguay	01	1
Castor	03	1
Castors	03	1
Cécile	16	1
Cèdres	03	1
Centre	40	6
Chabot	16	1
Chaîne	01	1
Chaloupe	12	1
Champagne	16	1
Champlain	16	1
Chapeau	12	1
Chapelle	20	1
Charest	16	1
Charette	12	1
Charles	16	6
Charlie	16	2
Charlotte	16	1
Charron	16	1
Chasse	10	1
Chasseur	10	1
Chat	03	1
Chaud	02	1
Chaudière	12	1
Chênes	04	1
Chevalier	16	1
Chevreuil	03	1
Chicot	04	1
Chicots	04	1
Chien	03	1
Chiens	03	1

(-) indique la présence occasionnelle observée du trait d'union dans le spécifique.

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Chouinard	16	1
Chute	01	1
Chutes	01	1
Cimetière	20	1
Cinq	50	1
Cinquième	50	1
Cinquième(-)Rang	50	1
Clair	16-02	1
Claire	16-02	6
Clark	16	2
Claude	16	1
Clément	16	1
Cloutier	16	1
Club	10	2
Coeur	02	1
Coin	40	1
Collège	11	1
Colline	01	1
Cook	16	2
Corbeau	03	1
Cordon	11	1
Cormier	16-04	1
Cormoran	03	1
Cornu	02	1
Corriveau	16	1
Côté	16	1
Coteau	01	1
Coucou	03	1
Coulée	01	1
Coulombe	16	1
Couture	16	1
Craig	16	2
Cran	01	1
Crapaud	03	1
Creux	02	1
Croche	02	1
Crochet	12	1
Croix	20	1
Culotte	12	1
Curé	20	1
Cyprès	04	1
Cyr	16	1
Dallaire	16	1
Dam	11	2
Daniel	16	1
David	16	6
Davis	16	2
Delisle	16	1
Demers	16	1
Denis	16	1
Dépôt	11	1
Deschênes	16	1
Desjardins	16	1
Desrochers	16	1
Desrosiers	16	1
Deuxième	50	1
Deuxième(-)Rang	50	1
Deux Îles	01-50	1
Diable	20	1
Diane	16	1
Dion	16	1
Dionne	16	1
Dix	50	1
Dixième	50	1
Dixième(-)Rang	50	1
Domaine	11	1
Doré	16-03	1
Dorval	16	1
Double	50	6
Doucet	16	1
Douze	50	1
Douzième	50	1
Doyon	16	1
Drapeau	16-12	1
Drouin	16	1
Dubé	16	1
Dubois	16	1
Dubuc	16	1
Ducharme	16	1
Dufour	16	1
Dufresne	16	1
Dumais	16	1
Dumas	16	1
Dumont	16	1
Duplessis	16	1
Dupont	16	1
Dupuis	16	1
Duval	16	1
Eau Claire	02	1
Écarté	02	1
Écho	05	1
Écluse	11	1
École	11	1
Edgar	16	6
Edmond	16	6
Édouard	16	1
Église	20	1
Élie	16	1
Émile	16	1
Épinette	04	1
Épinettes	04	1
Équerre	12	1
Érables	04	1
Éric	16	1
Ernest	16	1
Est	01	1
Étang	01	1
Étangs	01	1
Étienne	16	1
Étoile	05	1
Étroit	02	1
Eugène	16	1
Fabrique	20	1
Fafard	16	1
Félix	16	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Fer(-)à(-)Cheval	12	1
Ferme	10	1
Fernand	16	1
Ferré	16	1
Filion	16	1
Fisher	16-10	2
Flèche	12	1
Fleury	16	1
Foin	04	1
Foins	04	1
Fontaine	16-01	1
Forget	16	1
Fortier	16	1
Fortin	16	1
Fourche	02	1
Fourches	02	1
Fournier	16	1
Fox	16-03	2
Français	15	1
Francis	16	6
François	16	1
Fraser	16	2
Fréchette	16	1
Fred	16	6
Froid	02	1
Frontière	17	1
Gabriel	16	6
Gagné	16	1
Gagnon	16	1
Gamache	16	1
Garneau	16	1
Gaston	16	1
Gaudet	16	1
Gaudreault	16	1
Gauthier	16	1
Gélinas	16	1
Gendron	16	1
George	16	2
Georges	16	1
Gérard	16	1
Germain	16	1
Gervais	16	1
Giguère	16	1
Gilbert	16	6
Gilles	16	1
Gingras	16	1
Girard	16	1
Giroux	16	1
Gobeil	16	1
Godbout	16	1
Godin	16	1
Goéland	03	1
Goélands	03	1
Golf	10	2
Gordon	16	2
Gosford	16	2
Gosselin	16	1
Gouin	16	1

Éléments spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Goulet	16	1
Grande	02	1
Grande(-)Anse	01-02	1
Grande(-)Coulée	01-02	1
Grande(-)Décharge	01-02	1
Grande(-)Île	01-02	1
Grande(-)Ligne	11-02	1
Grande(-)Rivière	01-02	1
Grand(-)Rang	11-02	1
Grand(-)Ruisseau	01-02	1
Grant	16	2
Gravel	16	1
Green	16-02	2
Grégoire	16	1
Grenier	16	1
Grondin	16	1
Gros(-)Ruisseau	01-02	1
Grosse	02	1
Grosse(-)Île	01-02	1
Grosse Truite	03	1
Guay	16	1
Guillemette	16	1
Guy	16	6
Hache	12	1
Hall	16	2
Hamel	16	1
Hamilton	16	2
Hardy	16	6
Harvey	16	6
Haut	02	1
Hauteur	02	1
Havre	11	1
Hébert	16	1
Hector	16	1
Hélène	16	1
Henri	16	1
Hibou	03	1
Houde	16	1
Houle	16	1
Huard	16	1
Hudon	16	1
Huit	50	1
Huitième	50	1
Huitième(-)Rang	50	1
Île	01	1
Îles	01	1
Îlets	01	1
Inconnu	14	1
Indien	15	1
Iroquois	15	3
Isabelle	16	1
Isidore	16	1
Jack	16	2
Jacob	16	6
Jacques	16	1
Jacques-Cartier	16	1
Jaune	02	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Jean	16	6
Jérôme	16	1
Jim	16	2
Jimmy	16	2
Jobin	16	1
Joe	16	2
John	16	2
Johnson	16	2
Joli	02	1
Joncas	16	1
Joncs	04	1
Jos	16	6
Joseph	16	6
Jourdain	16	1
Jules	16	1
Julien	16	1
Jumeaux	15-02	1
Kelly	16	2
Kennedy	16	2
King	16	2
Labbé	16	1
Labelle	16	1
Laberge	16	1
Labonté	16	1
Labrecque	16	1
Labrie	16	1
Lac	01	1
Lacasse	16	1
Lachance	16	1
Lacroix	16	1
Laflamme	16	1
Lafleur	16	1
Lafond	16	1
Lafontaine	16	1
Lafrenière	16	1
Lajoie	16	1
Laliberté	16	1
Lalonde	16	1
Lambert	16	1
Landry	16	1
Langevin	16	1
Langlois	16	1
Lapierre	16	1
Lapointe	16	1
Laporte	16	1
Laroche	16	1
Larochelle	16	1
Larocque	16	1
Larouche	16	1
Laurent	16	1
Laurier	16	1
Laurin	16	1
Lauzon	16	1
Laval	16	1
Lavallée	16	1
Lavigne	16	1
Lavoie	16	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Lebel	16	1
Leblanc	16	1
Leclerc	16	1
Leduc	16	1
Lefebvre	16	1
Léger	16	1
Lemay	16	1
Lemieux	16	1
Lemoine	16	1
Léo	16	1
Léon	16	1
Léonard	16	1
Lepage	16	1
Lépine	16	1
Lesage	16	1
Lévesque	16	1
Lièvre	03	1
Ligne	11	1
Limite	17	1
Lionel	16	1
Loisirs	10	1
Long	02	6
Longue(-)Pointe	01-02	1
Louis	16	6
Louise	16	1
Loup	03	1
Loups	03	1
Loups Marins	03	1
Loutre	03	1
Luc	16	1
Lucie	16	1
Lucien	16	1
Lune	05	1
Lussier	16	1
Lynx	03	6
Madeleine	16	1
Mailloux	16	1
Major	16	6
Malfait	12	1
Maltais	16	1
Manitou	20	3
Marais	01	1
Marc	16	1
Marcel	16	1
Marchand	16	1
Marcotte	16	1
Marcoux	16	1
Marguerite	16	1
Maria	16	6
Marie	16	1
Marie-Victorin	16	1
Marion	16	6
Martel	16	1
Martin	16	6
Martineau	16	1
Maskinongé	03	3
Massé	16	1
Masson	16	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Mathieu	16	1
Matte	16	1
Maurice	16	1
McDonald	16	2
McKenzie	16	2
McLaren	16	2
Ménard	16	1
Mercier	16	1
Meunier	16-10	1
Michaud	16	1
Michel	16	1
Midas	16	1
Milieu	40	1
Miller	16	2
Mine	16	1
Miroir	02	1
Misère	14	1
Mistassini	01	3
Mitchell	16	2
Moïse	16	1
Montagne	01	1
Moore	16	2
Moose	03	2
Moreau	16	1
Morel	16	1
Morency	16	1
Morin	16	1
Morissette	16	1
Mouches	03	1
Moulin	11	1
Mousse	04	1
Murphy	16	2
Murray	16	2
Nadeau	16	1
Napoléon	16	1
Neigette	05	1
Nelson	16	2
Neuf	50	1
Neuvième	50	1
Neuvième(-)Rang	50	1
Nicolas	16	1
Nicole	16	1
Noël	16-20	1
Noir	02	1
Noire	02	1
Nord	40	1
Nord-Est	40	1
Nord-Ouest	40	1
Normand	16	1
Notre-Dame	20	1
Onzième	50	1
Orignal	03	5
Ormes	04	1
Otis	16	2
Ouellet	16	1
Ouest	40	1
Ouimet	16	1
Ours	03	1
Outardes	03	1
Pagé	16	1
Pain(-)de(-)Sucre	01	1
Panache	03	1
Papineau	16	1
Paquet	16	1
Paquette	16	1
Paquin	16	1
Paradis	16	1
Parc	10	1
Paré	16	1
Parent	16	1
Passe	01	1
Patrick	16	2
Patry	16	2
Paul	16	1
Pauline	16	1
Pêche	10	1
Pékan	03	3
Pelletier	16	1
Pépin	16	1
Perchaude	03	1
Perche	03-12	1
Perdrix	03	1
Perdu	40	1
Pères	20	1
Perreault	16	1
Perron	16	1
Petit Bras	01-02	1
Petite(-)Rivière	01-02	1
Petit(-)Lac	01-02	1
Petit(-)Rang	11-01	1
Peupliers	04	1
Philippe	16	1
Pic	01	1
Picard	16	1
Piché	16	1
Pierre	16-06	1
Pilon	16	1
Pilote	16-10	1
Pin	04	1
Pinard	16	1
Pin(-)Rouge	04	1
Pins	04	1
Pipe	12	6
Pit	16-01	2
Plage	01	1
Plaine	01-04	1
Plaines	01-04	1
Plamondon	16	1
Plante	16-04	1
Plat	02	1
Plate	02	1
Plourde	16	1
Poche	12	1
Pointe	01	1
Pointes	01	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Pointu	02	1
Poire	04	1
Poirier	16	1
Poisson(-)Blanc	03	1
Pont	11	1
Porc-Épic	03	1
Portage	11	1
Potvin	16	1
Poulin	16	1
Pouliot	16	1
Prairies	01	1
Premier	50	1
Premier(-)Rang	11-50	1
Presqu'île	01	1
Prévost	16	1
Price	16	2
Principal	02	6
Principale	02	1
Profond	02	1
Proulx	16	1
Quai	11	1
Quatorzième	50	1
Quatrième	50	1
Quatrième(-)Rang	11-50	1
Quatrième Rang Ouest	11-50	1
Quinze	50	1
Racine	16	1
Raoul	16	1
Raquette	12	1
Rat	03	6
Rat Musqué	03	1
Rats	03	1
Rats Musqués	03	1
Raymond	16	6
Réal	16	1
Régis	16	1
Renard	03	1
Renaud	16	1
René	16	1
Repos	10	1
Richard	16	1
Rioux	16	1
Rita	16	1
Rivard	16	1
Rivière	01	1
Rivière(-)Noire	01-02	1
Roberge	16	1
Robert	16	6
Robin	16	6
Robinson	16	2
Robitaille	16	1
Roche	01-06	1
Rocher	01-06	1
Roches	01	1
Roger	16	6
Roland	16	1
Rond	02	1
Ronde	02	1
Rondeau	16	1
Rosaire	16	1
Rose	04-16-02	6
Ross	16	2
Rouge	02	1
Rousseau	16	1
Roy	16	6
Ruisseau	01	1
Sable	06	1
Sables	06	1
Sabot	12	1
Saint-André	20	1
Saint-Antoine	20-16	1
Saint-Augustin	20	1
Saint-Charles	20-16	1
Saint-Denis	20-16	1
Sainte-Anne	20	1
Sainte-Catherine	20	1
Sainte-Croix	20	1
Saint-Édouard	20	1
Sainte-Hélène	20	1
Sainte-Marguerite	20	1
Sainte-Marie	20-16	1
Sainte-Thérèse	20	1
Saint-Étienne	20	1
Saint-François	20	1
Saint-Gabriel	20	1
Saint-Georges	20-16	1
Saint-Germain	20-16	1
Saint-Henri	20	1
Saint-Isidore	20	1
Saint-Jacques	20-16	1
Saint-Jean	20-16	1
Saint-Jean-Baptiste	20	1
Saint-Joseph	20	1
Saint-Laurent	20-16	1
Saint-Louis	20-16	1
Saint-Martin	20-16	1
Saint-Michel	20-16	1
Saint-Nicolas	20-16	1
Saint-Onge	16	1
Saint-Patrice	20	1
Saint-Paul	20	1
Saint-Philippe	20	1
Saint-Pierre	20-16	1
Saint-Thomas	20	1
Samson	16	1
Sapin	04	1
Sapins	04	1
Saules	04	1
Sault	01	1
Saumon	03	1
Sauvage	15	1
Sauvages	15	1
Savane	01	1
Savard	16	1

Élément spécifique	Code sémantique	Code linguistique
Scott	16	2
Sec	02	1
Séguin	16	1
Septième	50	1
Septième(-)Rang	50	1
Serpent	03	1
Simard	16	1
Simon	16	6
Sirois	16	1
Sixième	50	1
Sixième(-)Rang	11-50	1
Smith	16	2
Soeurs	20	1
Solitaire	02	1
Soucy	16	1
Source	01	1
Sources	01	1
Souris	03	1
Station	11	6
Sud	40	1
Sud-Ouest	40	1
Surprise	14	6
Suzanne	16	1
Taché	16	1
Talbot	16	1
Tanguay	16	1
Taylor	16	2
Tente	12	1
Tessier	16	1
Tête	40	1
Thérèse	16	1
Thériault	16	1
Thibault	16	1
Thibeault	16	1
Thomas	16	6
Thompson	16	2
Tom	16	6
Tortue	03	1
Tour	11	6
Trait(-)Carré	10	1
Travers	02	6
Traverse	11	1
Trèfle	04	1
Treizième	50	1
Tremblay	16	1
Trembles	04	1
Trente	50	1
Trépanier	16	1
Triangle	02	6
Troisième	50	1
Troisième(-)Rang	11-50	1
Trois(-)Lacs	01-50	1
Trottier	16	1
Trudel	16	1
Truite	03	1
Turcotte	16	1
Vachon	16	1
Vaillancourt	16	1
Vallée	01-16	1
Vase	06	1
Vases	06	1
Vaseux	06	1
Veilleux	16	1
Vert	02	1
Verte	02	1
Victor	16	6
Victoria	16	6
Village	10	6
Villeneuve	16	1
Vincent	16	6
Vingt	50	1
Violon	12	1
Vison	03	1
White	16-02	2
William	16	2
Wilson	16	2
Windigo	20	3
Wright	16	2
Yamaska	04	3
Yvan	16	1
Yvon	16	1

La toponymie sagueno-jeannoise*

JOANNE LABERGE

La teneur de cette communication sur la toponymie sagueno-jeannoise est principalement basée sur les données présentées dans l'ouvrage dont je suis l'auteur, intitulé *Itinéraire toponymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Je crois cependant pertinent, avant de décrire les caractéristiques toponymiques de cette région, de détailler les sources à partir desquelles il a été possible de tirer les conclusions qui suivent. J'aimerais également mettre en lumière la méthodologie qui a été utilisée lors de l'analyse des données, ainsi que l'échantillonnage à partir duquel il a été possible d'effectuer des généralisations.

D'autre part, un bref exposé des caractéristiques historiques et socio-culturelles du *Saguenay—Lac-Saint-Jean* viendra étayer l'illustration des traits distinctifs de la toponymie de cette région. Nous croyons effectivement que les noms de lieux ne sont pas vides de sens et rendent compte des spécificités de ceux qui les ont créés. En nommant un lieu, ses premiers occupants le font leur, le personnalisent à l'image des valeurs, des intérêts qui sous-tendent leur vie quotidienne.

Enfin, une analyse de trois toponymes majeurs du territoire *Chicoutimi, lac Saint-Jean* et *baie des Ha! Ha!* illustrera de façon éloquente les caractéristiques toponymiques du *Saguenay—Lac-Saint-Jean*.

1. MÉTHODOLOGIE

1.1. Sources

D'entrée de jeu, il convient de mentionner que la signification des divers toponymes analysés ne nous a pas été livrée directement par des informateurs locaux rencontrés sur le terrain. Ces renseignements ont été glanés dans diverses sources documentaires.

Effectivement, plusieurs historiens, ethnologues, géographes ou plus simplement, personnes préoccupées de culture populaire se sont livrés à des recherches sur les toponymes du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Mentionnons, tout d'abord, M^gr^ Victor Tremblay, créateur du fonds d'archives qui porte son nom et de la Société historique du Saguenay dont l'organe d'information *Saguenayensia*, fut la source de renseignements précieux. Divers auteurs dont Arthur Buies, Damase Potvin, Joseph-Étienne Guinard, Eugène Rouillard, Pierre-Georges Roy, Gaston Blackburn, Judith Grenon-Roy, Léonidas Bélanger et j'en passe, se sont attaqués à des degrés divers, à l'étude historique et toponymique de la région sagueno-jeannoise. C'est à partir de ces travaux et documents confrontés, que l'*Itinéraire toponymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean* a été élaboré.

Nos contacts directs avec la région proprement dite se résument à des entretiens avec MM. Roland Bélanger, alors président de la Société historique du Saguenay, Léonidas Larouche, spécialiste des amérindianymes sagueno-jeannois, ainsi qu'avec le personnel du Centre régional des archives nationales à Chicoutimi. Divers fonds d'archives et certains documents cartographiques anciens ou modernes constituèrent des supports essentiels à la recherche.

1.2. Choix des toponymes étudiés

Notre échantillonnage comprenait 300 toponymes jugés représentatifs du corpus chrononymique de la région étudiée. Cette dernière constitue la région administrative québécoise 02, dite du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elle couvre une superficie de 105 915 km^2, allant grossièrement du sud du lac Saint-Jean jusqu'au mont Tichégami, au nord du lac Mistassini, et de l'ouest du lac Assinica jusqu'à l'est du réservoir Pipmuacan. Elle ne comprend pas les rives du Saint-Laurent, dont Tadoussac. La majorité des toponymes sélectionnés sont cependant concentrés autour de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean.

L'ensemble des éconymes (noms d'entités administratives) du territoire a été répertorié

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie régionale et locale au Québec » (14 juillet 1984).*

systématiquement, parce que sûrement le reflet des préoccupations de leur population. Les oronymes (noms de montagnes), ou hydronymes (noms d'entités hydrographiques), dénommant des entités majeures du paysage ont également été retenus. Enfin de nombreuses dénominations dont les hagionymes, anthroponymes et toponymes spontanés ou descriptifs sélectionnés identifient des entités mineures et ce, en des proportions qui nous semblaient évoquer la réalité.

Il convient de mentionner pour terminer, que les toponymes étudiés possèdent la caractéristique commune d'avoir été répertoriés et officialisés par la Commission de toponymie du Québec. C'est donc dire que les dénominations vernaculaires, ou non répertoriées à ce jour, échappent à notre investigation.

2. BREF HISTORIQUE DE LA RÉGION

Cet historique succinct du Saguenay—Lac-Saint-Jean tend seulement à faire ressortir les grandes lignes de son développement afin d'établir un parallèle entre son profil socio-économique et culturel et ses caractéristiques toponymiques.

La région sagueno-jeannoise fut, de la création de la Nouvelle-France jusqu'aux environs de 1840, interdite à la colonisation. Elle était sous le coup d'un monopole accordé à la compagnie de la Baie d'Hudson, et tout entière vouée à la traite des fourrures. Elle demeure donc à peu près vide d'habitants européens et est peuplée par les amérindiens, plus particulièrement par des tribus montagnaises. Ceux-ci jouissent ainsi d'immenses espaces où ils vivent sans contraintes de chasse et de pêche. Ceci contrairement à d'autres représentants de tribus amérindiennes, vivant dans des régions tôt colonisées, qui sont très rapidement refoulés en périphérie par l'ardeur colonisatrice des nouveaux arrivants.

De fréquents échanges ont cependant lieu entre les montagnais du Saguenay—Lac-Saint-Jean et les quelques Européens présents sur le territoire; plus précisément établis dans divers postes de traite et préoccupés par le commerce des fourrures auquel participent les tribus autochtones.

Cette présence amérindienne omniprésente jusqu'au milieu du XIX[e] siècle est une des caractéristiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

L'ouverture au peuplement de cette région, en 1840, et sa mise en valeur s'explique selon l'historien Normand Séguin: « par les besoins en matière première de l'industrie laurentienne du bois[1] ». Cette industrie tend à alimenter, en bois, l'Angleterre. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean tel que nous le connaissons est donc né sous l'emprise de l'empire britannique.

Cette région excentrique, située loin des grands circuits économiques, tire donc, dès le départ sa subsistance d'activités d'extraction et de transformation primaire. Ses habitants forment une société rurale marginale et vivent d'un système agro-forestier, c'est-à-dire de la pratique d'une agriculture d'auto-subsistance liée à des activités hivernales de coupe de bois qui apporte de maigres revenus supplémentaires.

Le début de l'exploitation de la forêt suscite l'apparition d'un phénomène de colonisation spontanée. La région voisine de Charlevoix déverse son trop plein de population au Saguenay—Lac-Saint-Jean. La population est donc à majorité francophone et catholique.

L'économie agro-forestière ne suscite pas l'apparition d'une bourgeoisie dominante au sein des colons francophones. Les notables sont les propriétaires et contremaîtres de l'industrie du bois, en majeure partie anglophones et protestants.

Le clergé catholique a donc beau jeu pour s'implanter dans la région qui n'est cependant érigée en diocèse qu'en 1879. Il acquiert une prééminence extrêmement importante dans la région.

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean est donc animé à ses débuts par une double alliance cléricopetite bourgeoise.

La colonisation se poursuit, bien que moins rapidement, jusqu'en 1920. Cette période marque l'appropriation des terres de qualité médiocre, situées à l'extrême limite de la région.

L'arrivée du chemin de fer met partiellement fin à l'isolement du Saguenay—Lac-Saint-Jean. L'ère moderne et industrielle des pâtes et papiers prend son essor et favorise la stabilisation de la population et la consolidation des centres d'activités et des services.

3. CARACTÉRISTIQUES DE LA TOPONYMIE SAGUENO-JEANNOISE

La principale originalité toponymique de l'espace sagueno-jeannois est l'abondance des noms amérindiens qu'on y relève. Ceux-ci sont principalement d'origine montagnaise: le trait distinctif est particulièrement original si l'on compare notre secteur d'étude à la région voisine, celle

de Québec. Une forte concentration de toponymes descriptifs ou anecdotiques est également l'apanage du Saguenay—Lac-Saint-Jean. La proportion respectable de noms de saints rencontrés, soit près de 10 % de notre échantillonnage, est significative. Il en va de même pour celle des anthroponymes. La faible quantité de toponymes anglophones représentés sur le territoire est également intéressante. Nous croyons que ces traits distinctifs, brièvement esquissés, s'expliquent en regard des caractéristiques géographiques et socio-économiques de la région étudiée.

3.1. Amérindianymes

Les nombreux noms amérindiens du territoire identifient entre autres d'importantes agglomérations et de puissants cours d'eau. Ainsi, le nom de *Chicoutimi*, identifiant la ville la plus importante de la région est une manifestation de la présence autochtone. Les dénominations amérindiennes de *Shipshaw, Métabetchouan, Mistassini*, etc., identifient également des municipalités populeuses. De plus, l'étude des hydronymes laisse entrevoir l'évidente prédominance des langues amérindiennes dans la dénomination des entités hydrographiques, principalement des rivières du territoire. Citons, à titre d'exemple, les rivières *Saguenay, Ashuapmushuan, Ticouapé, Ouiatchouan, Couchepaganiche, Péribonca, Pémonca, Kénogami*. L'étonnante facilité avec laquelle on peut retracer l'ancienne dénomination amérindienne d'un lieu, sur un document cartographique, dans certains ouvrages de références et même dans l'usage populaire est également caractéristique.

Ainsi le potamonyme *Belle Rivière* est la traduction littérale de l'appellation amérindienne *Mirochipou*. La *rivière à Mars* répondait autrefois au nom de *Waskwawasipi*, signifiant *rivière de la Baie Ronde*. Le lac Saint-Jean était identifié par le terme *Piekouagami*, dont on a emprunté le suffixe « gami » pour forger le régionyme *Sagamie*, identifiant le *Saguenay—Lac-Saint-Jean*.

De très nombreuses entités mineures conservent encore aujourd'hui leur appellation amérindienne originale; ainsi, la *baie Cascouia*, le *Dépôt-Onatchiway* et le *hameau Pémonca*. Il est à remarquer que les noms indiens sont systématiquement descriptifs et dépeignent souvent avec une grande fidélité l'aspect physique des entités qu'ils désignent.

Cette forte représentation des idiomes aborigènes au sein du tissu choronymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean est particulièrement évidente si on la compare à celle du secteur somme toute assez voisin de la région de Québec. Ainsi, les noms indiens ne constituent qu'un pour cent (1 %) du corpus choronymique de la Communauté urbaine de Québec et dépassent les dix pour cent (10 %) au sein de notre territoire d'étude.

Cette différence significative entre les deux régions nous semble évidemment causé par le fait que le Saguenay—Lac-Saint-Jean ne s'est ouvert à la colonisation, donc au peuplement européen, qu'à partir de 1840. Il est d'autre part possible, de fixer à 1608 la fondation, puis l'occupation par les français de la ville de Québec et de ses environs.

La très récente mise en valeur du Saguenay—Lac-Saint-Jean ainsi que sa situation excentrique par rapport aux grands centres économiques, publics et religieux ont favorisé la pérennité des noms indiens déjà en place. D'autant que l'arrivée sporadique de colons s'établissant graduellement sur le territoire n'a pu que favoriser l'interaction entre les deux ethnies européennes (Français et Anglais) et amérindiennes.

De plus, les montagnais impliqués dans le fructueux négoce des fourrures, étaient familiarisés aux us et coutumes européennes par le biais des missionnaires et représentants de l'autorité civile gravitant autour des postes de traite. Les Amérindiens, ayant déjà dénommé leur territoire, transmirent les noms le balisant aux trappeurs, arpenteurs, missionnaires et colons nouvellement arrivés. Ceux-ci consignèrent ces données sur des documents officiels. Ceci contribua également à la conservation du patrimoine toponymique amérindien.

3.2. Toponymes descriptifs et anecdotiques

Les toponymes descriptifs et anecdotiques sont abondamment représentés et ce, au sein même de l'oekoumène de la région. On retrouve ainsi, sur les rives du Saguenay les localités de *Terres-Rompues, Isle-Maligne, Le Bassin* ainsi que l'escarpement dit *Le tableau*, de même que le lieu-dit *Rapides-de-la-Vache-Caille*. Ceci est fort intéressant. En effet, on remarque ailleurs au Québec, par exemple, dans la région de la Beauce[2], que ce type de toponyme est fréquemment relégué à la périphérie, là où la population est plus clairsemée et les terres plus arides. Il semble que les autorités civiles et religieuses considèrent leur signification inapte à rendre compte de la dignité et de l'intérêt des lieux ainsi identifiés. Et ce, surtout lorsque lesdits lieux se trouvent à proximité physique des centres décisionnels.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, on retrouve également au sein de zones excentriques par

rapport à l'axe principal de développement, de très nombreux noms de lieux d'origine spontanée tels la *rivière Qui-Mène-du-train*, le *lac du Banc d'Oeuvre*, la *rivière Perce-Neige*, etc. Ces appellations sont bien souvent composées de canadianismes, dont certains sont évocateurs du parler de Charlevoix, lieu d'origine des colons de la première heure.

Cette remarquable représentation des toponymes descriptifs et anecdotiques peut encore une fois s'appliquer par l'éloignement du Saguenay—Lac-Saint-Jean par rapport aux instances civiles et religieuses. Elle s'éclaircit également en regard de la relative jeunesse de l'établissement des principaux services. Ainsi, comme on l'a déjà mentionné, la région ne se forme définitivement en diocèse qu'en 1870.

Dans cette optique, il est possible de s'interroger sur la permanence de ces toponymes au Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, divers noms de lieux anecdotiques ont cédé sous la ferveur « religieuse » et « commémorative » des autorités. Ainsi la localité de *La Descente-des-Femmes* a été rebaptisée *Sainte-Rose-du-Nord*; alors que *La Pipe* est maintenant nommée *Saint-Henri-de-Taillon*.

3.3. Noms de saints

Nous avons précédemment, au chapitre 2, insisté sur le fait que la pratique de l'agriculture d'auto-subsistance favorisait l'emprise du clergé sur la population. Ce dernier prend d'ailleurs en charge, à diverses reprises, la coordination de la colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean par le biais de sociétés de colonisation. La présence de très nombreux noms de saints dans cette région trouve ainsi son explication. On remarquera que les noms de saints sont surtout représentés au sein de l'axe de peuplement initial, soit le long des rives du Saguenay et du lac Saint-Jean.

Cette forte proportion d'hagionymes n'est cependant pas un phénomène confiné à l'espace sagueno-jeannois; il peut être étendu à l'ensemble de la province de Québec. Ceci rend bien compte de la ferveur religieuse peu commune des Québécois et du rôle important joué dans les affaires publiques par le clergé catholique romain.

On remarquera cependant au Saguenay—Lac-Saint-Jean le caractère hybride de certains hagionymes qui se lient à des appellations d'origine spontanée souvent descriptives. Citons, à titre d'exemples, les noms des municipalités de *Saint-André-de-l'Épouvante*, aujourd'hui *Saint-André-du-Lac-Saint-Jean* et de *Saint-Basile-de-Tableau*.

3.4. Anthroponymes

Une forte proportion des anthroponymees relevés sur le territoire sont dédicatoires et identifient des cantons.

Ces divisions territoriales ont été tracées et baptisées par les autorités administratives provinciales. Les anthroponymes sélectionnés commémorent, dans la majorité des cas, la mémoire de personnages s'étant illustrés au cours de l'histoire de la province de Québec. Certains d'entre eux rappellent cependant la mémoire des tout premiers colons à s'établir au Saguenay—Lac-Saint-Jean, par exemple, les cantons de *Tremblay* et *Maltais*.

On remarquera également que de très nombreux lieux sont identifiés par les prénoms ou patronymes de ceux qui les fréquentèrent. Citons, entre autres, la *rivière à Mars*, l'*anse à Benjamin*, l'*anse à Philippe*, la *chute chez Épiphane-Desmeules* ou la *baie Dorée*. Il est, ici, intéressant de noter la quasi inexistance de dénominations rappelant des présences féminines. Les anthroponymes sont, sauf rares exceptions, systématiquement francophones. Ils témoignent donc de la prépondérance française lors des mouvements de colonisation. L'étude de certaines de ces appellations livre diverses particularités linguistiques s'avérant intéressantes, notamment d'un point de vue onomastique.

3.5. Toponymes anglophones

Pour terminer, mentionnons la très faible quantité de toponymes anglais relevés sur le territoire. Ce fait est curieux, si l'on considère que la colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean obéit à des impératifs britanniques.

Les représentants de ce peuple ne furent cependant jamais très nombreux sur le territoire. Il constituait une bourgeoisie marginale, d'abord impliquée dans l'industrie du bois, puis dans l'industrie en général. C'est donc dans cette optique, que le corpus choronymique en garde, bien que légèrement, le souvenir. Ainsi, le nom de la localité d'*Arvida* est un acronyme tiré du patronyme *A*rthur *V*ining *D*avis. Ce dernier occupait à l'époque la fonction de président de l'Aluminium Company of Canada (aujourd'hui Alcan). Le terme Price, appliqué à un pont, une île et plusieurs lacs rappelle le souvenir de l'industriel saguenéen William Price et de ses descendants.

Il n'existe aucun toponyme issu d'autres idiomes que francophones, aborigènes ou, accessoirement, anglophones sur le territoire sagueno-jeannois. Ceci révèle la forte homogénéité culturelle de sa population.

4. ANALYSE DE QUELQUES TOPONYMES MAJEURS

L'analyse des toponymes majeurs *Chicoutimi, baie des Ha! Ha!* et *lac Saint-Jean* rend compte des spécificités du corpus choronymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ces trois dénominations, identifiant des entités majeures, constituent respectivement des noms amérindiens, toponymes descriptifs ou anecdotiques et des hagionymes (noms de saints). Nous avons souligné précédemment l'importance relative de ces types de noms de lieux au sein de la trame toponymique de la région.

4.1. Chicoutimi

« Ville charnière du Saguenay—Lac-Saint-Jean située sur la rive sud du Saguenay. Le toponyme *Chicoutimi* désigne cependant deux entités hydrographiques, une rivière et un lac, ainsi que trois espaces administratifs.

Cette dénomination est entrée dans l'histoire en 1661, c'est du moins ce qu'affirme Lorenzo Angers. Il déclare également que ce que l'on croit être la première mention de ce terme a été relevée dans la *Relation* des Pères Gabriel Druillettes et Claude Dablon, jésuites. Ceux-ci tentaient de découvrir le passage vers la baie d'Hudson, à travers le Saguenay. Ils rapportent: « Le sixième, nous arrivons de bonne heure à Chegoutimis lieu remarquable pour estre le terme de la belle navigation et le commencement des portages,... ».

Cette dernière remarque des explorateurs se révèle essentielle pour qui désire saisir le sens du mot *Chicoutimi*. En effet, le vocable autochtone, considéré comme descriptif, désignait déjà un lieu géographique avant toutes tentatives d'établissement. L'endroit constituait, ce qu'il est convenu d'appeler, « la tête de la navigation en eau profonde » sur le Saguenay.

Ainsi, la plupart des spécialistes de la question estiment que ce terme est issu de la fusion des racines montagnaises ISKO, « jusqu'ici » et TIMIW, « profond », la terminaison MIS' MITS ou MITCHE indiquant le locatif. Ils précisent que les Amérindiens, circulant du lac Saint-Jean vers Tadoussac, atteignaient « enfin » l'eau profonde, sans portage, à cet endroit. Les tenants de ces théories s'entendent donc en avançant que le terme *Chicoutimi* tirerait son origine d'une caractéristique du lieu: coupure nette entre la navigation en eau libre et les portages.

Les Pères Babel et Lemoine, cités respectivement par Pierre-Georges Roy et Eugène Rouillard (1906), affirment que ce toponyme provient de deux mots montagnais TCHEKO, « enfin » et TIMI, « profond », la terminaison MIS, MITS ou MITCHE indiquant le locatif.

Malgré la vraisemblance de cette thèse, des auteurs sérieux ont soutenu d'autres théories. Le Père Guinard estime que les mots cris CHEKO, « engouffre », et TIMIW, « profond », forment l'expression « c'est profond parce que ça engouffre ». Il explique: « Je suppose ce nom pour désigner un endroit où c'est profond parce que l'eau (la marée) s'engouffre ».

Léonidas Larouche va plus loin. Le vocable, selon les racines le constituant, signifierait d'une part « profond », d'autre part « rivière coulant au fond d'un précipice ». La *rivière Chicoutimi* se serait, jadis, jetée dans un précipice, à son embouchure, d'où son nom.

Il convient ici de mentionner l'importance de ce cours d'eau pour les voyageurs du temps. Il constituait alors la voie la plus fréquentée pour se rendre au lac Saint-Jean. La plupart des explorateurs le parcoururent et, selon Lorenzo Angers, durent affronter la série de sept portages qu'il nécessitait.

D'autres traductions de cette appellation ont été mises de l'avant. Arthur Buies, en 1829, et l'abbé Cuoq, spécialiste des langues algonquines, cité par Eugène Rouillard en 1908, donnent respectivement, « plus loin elle est encore profonde » et « l'eau cesse d'être profonde ». Quoi qu'il en soit, l'analyse étymologique de ce toponyme démontre qu'il n'y a pas consensus parfait sur sa signification. Quels seraient maintenant les résultats d'une étude des différentes formes graphiques qu'il a revêtues depuis sa première apparition?

Léonidas Bélanger relevait, en 1963, 63 variantes orthographiques de ce nom. Ainsi, dit-il, le père Laure dans sa *Relation* de 1710-1720 mentionne *Chek8timi, Chek8timy* et *Chék8timy*. On lit également dans le *Rapport de l'exploration du Saguenay*, en 1828, *Chicoutimy, Shikutimitsh* et *Shecutimish*; André Michaux, botaniste ayant étudié la flore de la région, dit *Chicoutoumé*. Il existe plusieurs autres variantes graphiques de cette dénomination telles *Chag8timy, Chak8timitch, Chegoutimy, Chekoutimy, Chag8timi, Chak8timitch*, etc.

Léonidas Bélanger estime que « ... l'un des premiers à écrire le nom dans sa forme actuelle est Louis Jolliet, dans le document qui relate le voyage qu'il fit à la baie d'Hudson en passant par le Saguenay ». On le relève également, orthographié de même façon, sur une des cartes de l'explorateur, datée de 1679. Cette appellation, maintes fois répétée, devint avec le temps et le

poids de l'usage, partie intégrante du patrimoine toponymique des Chicoutimiens.

Elle désigna, à partir de 1676, un poste de traite situé, d'après Lorenzo Angers, sur une pointe rocheuse au confluent de la *rivière Chicoutimi* et du *Saguenay*. Par la suite, le vaste territoire environnant fut exploité par des compagnies peu enclines à favoriser des tentatives de colonisation et, partant de là, des établissements permanents. Ce n'est qu'en 1842, date d'expiration du bail de la Compagnie de la baie d'Hudson, qu'un noyau de population s'établit autour d'un moulin à scie nouvellement construit. Celui-ci, toujours selon Lorenzo Angers, était édifié au lieu aujourd'hui nommé *Rivière-du-Moulin*.

La ville de *Chicoutimi* a été initialement érigée en municipalité le 1er juillet 1845. Elle acquit sa forme actuelle le 1er janvier 1975, alors que les enclaves urbaines des municipalités de la ville de *Rivière-du-Moulin*, de la cité de *Chicoutimi-Nord*, du canton de *Chicoutimi* et de la cité du même nom fusionnaient.

Elle regroupe de nombreuses paroisses dont l'aînée est celle de *Saint-François-Xavier*. Érigée canoniquement le 14 mai 1859 et civilement le 17 octobre 1859, elle fut nommée ainsi, selon Hormisdas Magnan, afin de rappeler que les Pères jésuites desservirent les premiers ces contrées. Parmi les plus anciennes, mentionnons également celle de *Sainte-Anne*, située sur la rive nord du *Saguenay* et constituant, à l'origine, un noyau de population bien distinct.

Le canton de *Chicoutimi*, sur le territoire duquel se situe l'agglomération urbaine du même nom, fut proclamé en 1845. Son nom s'applique également à une division de recensement ainsi qu'à une circonscription électorale.

On nomme Chicoutimiens(iennes) les habitants de la ville, quoiqu'à la fin du siècle dernier, on se soit longuement interrogé pour savoir si la forme Chicoutimois(oises) ne conviendrait pas davantage[3].

4.2. Baie des Ha! Ha!

« Ce toponyme désigne un large rentrant de côte de la rive droite du Saguenay. Plusieurs anses, dont la *Grande Baie* et l'*anse à Benjamin*, découpent le pourtour de cette baie. La physionomie très particulière du lieu peut facilement susciter un quiproquo. Il est en effet aisé, pour qui remonte le Saguenay, de croire qu'il est en présence du prolongement du fjord.

Dans cette optique, l'appellation « Ha! Ha! » trouverait son explication. Selon divers lexicographes, dont Émile Littré, cette expression signifie: « tout obstacle interrompant brusquement un chemin ». Son usage se révèle relativement ancien, car en 1947, Victor Tremblay, mentionne que Jeanne D'Arc, la pucelle d'Orléans, utilisait déjà en 1429 le terme hahaz dans le sens de quelque chose de déroutant, d'inattendu dans les dispositions défensives de forteresses. Pour sa part, Jacques Hillairet soutient qu'à Paris, l'*impasse Guéménée* s'appelait *Cul-de-sac du Ha! Ha!* au XVIe siècle.

Il existe plusieurs endroits de ce nom au Québec. Par exemple, à l'est de la localité de *La Tabatière*, sur la *Côte-Nord*, une *baie des Ha! Ha!* se ramifie en plusieurs anses. Ce phénomène éclairait vraisemblablement les motifs de l'attribution de la forme plurielle, par la population locale, à cet autre rentrant de côte.

Par contre, les appellations *Saint-Louis-du-Ha! Ha!* et *Baie du Ha! Ha!* attribuées à des entités respectivement situées au Témiscouata et à proximité de la municipalité de Bic, dans le Bas-Saint-Laurent, se présentent sous la forme du singulier parce que dans ces deux cas l'expression « Ha! Ha! » n'identifierait qu'un seul rentrant de côte.

Diverses théories ont cours pour expliquer l'origine de ce toponyme. Selon certains, l'appellation « Ha! Ha! » serait le résultat d'une exclamation de surprise, causée par le spectacle grandiose qu'offre la subite découverte de la baie. Pour d'autres, elle tirerait son origine du terme huron AHAHA signifiant, selon quelques dictionnaires de la langue huronne, « chemin ». Une autre hypothèse, mise de l'avant par Léonidas Larouche, veut que les Européens aient transposé par *Baie de a*, la dénomination amérindienne. La consonance de cette dernière étant caractérisée par la récurrence du son [a]. Avec le temps, cette traduction aurait, elle aussi, subi diverses modifications. Le cartographe William Sax, pour désigner ce rentrant de côte, a inscrit *Bay des Ah!* sur sa carte de 1829.

Ce lieu a reçu d'autres appellations au cours des âges. Le Père Laure (carte de 1731) et Nicolas Bellin (carte de 1744) transposent ce toponyme sous la forme *La Grande Ance*.

Au début de la colonisation du Saguenay vers 1837, la dénomination *La Grande Baie* apparaît pour représenter cette entité, cette dernière étant, par la suite, appliquée à la partie sud-ouest de la baie. Victor Tremblay, en 1947, mentionne que l'on retrouve ce toponyme sur une carte de Balantyne de 1851.

En 1896, Arthur Buies relève la dénomination amérindienne de l'endroit, soit *Heskue-*

waska. Léonidas Larouche estime, pour sa part, que d'après une traduction du Père Laure, ce vocable véhicule une idée de « rondeur », de « forme circulaire ».

L'expression « Ha! Ha! » s'applique également à une rivière dont l'embouchure est située au fond de ce rentrant de côte. Nicolas Bellin (carte de 1744) et le capitaine Carver (carte de 1763) attribuent respectivement les noms *Ouabouckagama* et *Wabuskagama* à la *rivière Ha! Ha!*. Selon Gerry McNulty, d'après Judith Grenon, WAPUS signifie « petit lièvre » et GAMA, étendue d'eau d'où la traduction complète « rivière du lac au lièvre ».

La dénomination *Rivière Ha! Ha!* est apparue, en 1825, sur un plan de la rivière Saguenay de Pascal Taché, seigneur de Kamouraska. Une carte datée de 1830, intitulée *Amérique septentrionale*, mentionne pour la première fois la baie semblablement nommée. Bien qu'aucun document ne prouve cette assertion, il semble que le nom « Ha! Ha! » aurait initialement été appliqué à la baie. Ce n'est que par la suite qu'il aurait également, par extension, désigné la rivière[4].

4.3. Lac Saint-Jean

Le *lac Saint-Jean* constitue la source de la rivière Saguenay. Ses nombreux tributaires l'alimentent d'un volume d'eau qui a été calculé à environ 728m³ à la seconde.

Les Amérindiens, premiers occupants des lieux, le désignaient sous le nom *Piékouagami*, signifiant selon divers auteurs dont le Père Guinard, « lac peu profond, ou plat ». Le terme montagnais serait, selon lui, issu des racines PÂK, « peu profond » et KAMI, « eau, lac ». Léonidas Larouche estime, pour sa part, qu'il a le sens de « lac dont les rives sont formées par de longues grèves » ou « dont les bords sont longs ».

Victor Tremblay, soutient, en 1963, que la première mention cartographique de l'entité ainsi identifiée est due au géographe Jean Alfonse qui la représente, en 1544, dans sa *Cosmographie universelle* sous le nom de *La mer du Saguenay*.

Eugène Rouillard, en 1906, déclare que le Père de Crespieul la mentionne, en 1700, sous la dénomination de *Peok8agamy*. L'arpenteur Normandin, dans son Journal de 1732, l'identifie en ces termes: « Le Lac Piak8akamy ne signifie point Lac Saint-Jean, mais il signifie le Lac Plat ». En 1731-1732, le Père Laure inscrit sur un document cartographique « *L.S.S. Jean ou Piekouagami.* » Nicolas Bellin, en 1755, mentionne uniquement la dénomination *Lac St-Jean*.

Le *lac Saint-Jean* aurait été baptisé par le premier Européen à aborder sur ces rives, en 1647, soit le Père Jean de Quen, jésuite et missionnaire du Saguenay. Il lui aurait donné le nom de son saint patron. Dans la *Relation* de 1652, il est précisé que « le lac que les Sauvages appellent Pigouagami, et que nous avons nommé le Lac de Saint Jean... ».

Hormisdas Magnan soutient, pour sa part, que ce vocable aurait été attribué à la nappe d'eau par les Pères jésuites qui s'y rendaient pour évangéliser les Amérindiens vers la fin de juin, à l'époque de la fête de saint Jean-Baptiste.

Ce lac eut très tôt une grande importance pour les explorateurs et les commerçants de l'époque. Des postes de traite y furent établis dès 1676. L'agriculture débuta sur ses rives, selon Gilles Boileau, aux environs de 1849. La navigation sur ses eaux était alors vitale. Elle stimula l'économie de la région en favorisant des échanges se révélant plus difficiles et plus onéreux par voie terrestre.

Le nom *Lac Saint-Jean* identifie fréquemment la région environnant le plan d'eau et constitue la dénomination d'une circonscription électorale[5].

Le *Saguenay—Lac-Saint-Jean*, ou la *Sagamie*, constitue une région du Québec aux traits géographiques et culturels distincts. Son corpus toponymique rend compte de ces caractéristiques. Ses habitants, en s'établissant sur ce territoire, le marquèrent du sceau de leur originalité. L'analyse des noms de lieux de cette région, liée à son étude historique, fait donc ressortir de façon évidente la richesse patrimoniale des toponymes sagueno-jeannois. Il nous semble que les études toponymiques peuvent conséquemment servir de jalons ou de points de repère aux historiens, dans le cadre de certaines recherches.

Nous espérons que cette étude bien qu'incomplète, motivera d'autres chercheurs à approfondir cette intéressante question.

Qu'il me soit permis de rendre ici hommage à mes prédécesseurs qui, grâce à leur travail acharné et souvent solitaire, ont évité que la signification et l'existence de plusieurs toponymes ne sombrent dans l'oubli. Ces derniers, en colligeant une précieuse information, ont grandement facilité la tâche des toponymistes modernes.

RÉFÉRENCES

1. Normand Séguin. *La conquête du sol au 19e siècle*, Québec, Éditions du Boréal Express, 1977, p. 38 [coll. 17/60].

2. Joanne Laberge. *Approche perceptuelle de la région beauceronne à travers ses odonymes ruraux*, Québec, Mémoire de recherche, Université Laval, 1980, 77 p.

3. Joanne Laberge. *Itinéraire toponymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Québec, Commission de toponymie, 1983, pp. 26-28 [coll. Études et recherches toponymiques, 5].

4. *Ibid*, pp. 41-42.

5. *Ibid*, p. 76.

Microtoponymie de la région de Charlevoix*

MARC-ANDRÉ BLUTEAU
SERGE GAUTHIER

Les désignations toponymiques en pays de Charlevoix remontent à l'époque des premières découvertes. Dès 1535, Jacques Cartier baptise l'Île-aux-Coudres d'après un arbre qu'il a pu y trouver en abondance, le coudrier ou noisetier, mais bien avant lui les basques avaient sillonné les côtes charlevoisiennes. Leur souvenir est encore vivant par le toponyme *chafaud* ou *échafaud aux Basques*. À leur suite, d'autres navigateurs remontent le fleuve tout en effectuant un relevé des « côtes » et forcément baptisent certains lieux stratégiques qui attirent leur attention d'une manière ou d'une autre. Ainsi, Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, décrit abondamment dans son journal de bord la « côte » charlevoisienne. Son bateau s'étant enlisé à La Malbaie, il dénomme celle-ci la *male baye* (mauvaise baie). La flore, la faune et la géomorphologie impressionnante de Charlevoix lui inspirent des désignations pragmatiques; notons: *Cap-à-l'Aigle, Port-aux-Saumons, Cap-aux-Oies, Port-au-Persil, Port-aux-Quilles* ou *Rivière Esquilles* et *Baie-des-Rochers*.

Ces toponymes, reflet de la présence française en Amérique, demeurent toujours présents sur les cartes de nos jours. De même, après la Conquête, la présence des seigneurs écossais Nairn et Fraser, à partir de 1763 dans la région de La Malbaie, transforment l'appellation *La Malbaie* en *seigneurie de Murray Bay* et de *Mount Murray*. Avec le temps, l'influence de la communauté anglophone ne cesse de croître. La carte de Joseph Bouchette de 1831 montre en effet qu'un très grand nombre de toponymes français de Charlevoix ont été anglicisés, sans doute afin de faciliter la tâche des capitaines anglophones louvoyant près des côtes de Charlevoix. Ainsi, *Baie-des-Rochers* devient *Rocky Bay; Port-au-Saumon, Port of Salmon; Baie-Saint-Paul, Saint Paul's Bay* etc. Mais, comme la communauté anglaise de Charlevoix s'assimile progressivement aux francophones au cours du XIX[e] siècle (mentionnons le cas des familles Warren, Blackburn, MacNicoll), il en fût de même pour les toponymes qui reprirent leur forme d'origine.

LES DÉSIGNATIONS TOPONYMIQUES TRADITIONNELLES

La toponymie de Charlevoix est significative sur le plan historique. Elle est liée à la culture, à la religion, à l'économie, à la vie sociale, à la géomorphologie, et reproduit dans une certaine mesure l'inconscient collectif par des éléments légendaires ou fantastiques. Les toponymes sont un miroir reflétant le milieu et la population d'où ils tirent leur origine. Cependant, les toponymes ne décrivent pas une réalité uniforme. Ils sont signifiants à des niveaux divers et dans des contextes précis. La toponymie comporte donc plusieurs couches ou strates et la toponymie de lieu est l'une de celle-là.

L'essentiel de notre compilation toponymique regroupe des dénominations de lieux, de sites et de paysages repérés sur l'ensemble du territoire charlevoisien. Notre étude s'inscrit dans une volonté d'éclairer certaines facettes négligées de la toponymie charlevoisienne dont les spécificités ne ressortent pas nécessairement dans les documents officiels. Il s'agit pour nous de sortir de l'ombre certaines appellations liées davantage à la tradition qu'à la modernité, au vécu plutôt qu'au vu.

Dans Charlevoix comme dans l'ensemble du Québec, la toponymie comprend un éventail de dénominations. Outre les toponymes hérités de la civilisation française ou anglaise — dont nous avons parlé dans l'introduction — ou encore des gentilés et des blasons qui fleurissent en abondance dans notre région, il s'est développé dans la pratique quotidienne des habitants de Charlevoix des appellations qui, sans être officielles, apparaissent fort importantes et sont liées à une tradition locale. Celles-ci demeurent essentiellement orales et ne font l'objet d'aucun enregistrement officiel. Il s'agit en quelque sorte d'une toponymie connotative devenue significative dans un espace culturel donné. Elle est un référent coutumier, une microtoponymie. Contrairement à la toponymie officielle ou macrotopo-

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie régionale et locale au Québec » (14 juillet 1984)*

nymie qui dénomme les sites et les lieux sur la carte, la microtoponymie ne découle pas d'une modernité ni d'une culture savante. Elle n'est généralement ni administrative, ni reconnue officiellement, ni enregistrée légalement. En ce sens, cette microtoponymie constitue une couche parallèle à la toponymie officielle.

LA MICROTOPONYMIE ET L'HISTOIRE DE CHARLEVOIX

Cette présence de la microtoponymie dans le milieu charlevoisien doit, à notre avis, faire l'objet d'études plus complètes. La SHC (Société d'histoire de Charlevoix), dans sa démarche en vue de rédiger une synthèse historique de cette région, considère que ces toponymes anciens découlant de la tradition relatent des pages importantes de son histoire. En conséquence, il convient non seulement de signaler cette microtoponymie mais il faut aussi l'analyser plus en profondeur, comme une image signifiante d'un passé régional vécu. Jusqu'à ce jour, la toponymie connue de Charlevoix présente plus une vision observée de l'extérieur du milieu qu'une description réelle de l'usage coutumier. À la toponymie vue par les voyageurs, les touristes et les membres de l'élite, il paraît nécessaire de tenir compte aussi d'une toponymie liée aux sociétés locales et aux espaces culturels découlant du vécu.

À l'occasion, l'usage du microtoponyme passe à la toponymie officielle; notons: ***la rivière à Jean-Noël*** à Saint-Irénée ou ***La Baleine*** à l'***Île-aux-Coudres***. Il s'agit cependant d'exceptions. Le plus souvent, les microtoponymes sont rayés de la carte par des volontés élitistes ou cléricales. Ainsi, certains rangs ou côtes de la région de Charlevoix, identifiés par la pratique traditionnelle, ont pris des désignations religieuses sous l'influence des membres du clergé. Ainsi, le rang ***Pousse-Pioche*** est devenu ***Saint-Thomas; Miscoutine, Sainte-Philomène; Cache-Toé-Ben*** (Cache-Toi-Bien), ***Sainte-Christine; Pissec, Saint-Jérôme; Pérou, Sainte-Gabrielle***; etc. Malgré cette substitution, les microtoponymes traditionnels perdurent dans la quotidienneté. L'abondance de désignations variées démontre la persistance de la mémoire des lieux dans le monde rural. D'autres microtoponymes d'usage courant sont complètement ignorés: ***les Rigolettes*** (ruisseaux dangereux sur la batture semblables à des sables mouvants); ***Tourlognon*** (rang Sainte-Marie aux Éboulements); ***Misère*** (Saint-Joseph-de-la-Rive); le ***cap au Diable*** (Saint-Joseph-de-la-Rive); le ***Trou de la Fée*** (Pointe-au-Pic). Autant de toponymes qui réfèrent à un site, à la flore, à la faune, à la géomorphologie, à un personnage historique, à une légende ou encore à une situation économique.

En dépit de l'originalité et des significations profondes que les toponymes traditionnels renferment, ceux-ci demeurent très peu connus. Pourtant, il suffit d'effectuer une rapide enquête orale, de consulter les monographies de paroisses, d'interroger les anciens pour les retrouver en nombre abondant.

MÉTHODOLOGIE

C'est effectivement ce que nous avons fait en effectuant une trentaine d'enquêtes orales tant dans Charlevoix-Est que dans Charlevoix-Ouest. Le travail de compilation effectué lors de l'élaboration de la ***Bibliographie de Charlevoix*** nous a de plus permis d'acquérir une connaissance assez précise de l'ensemble des sources et des monographies sur Charlevoix. Nous avons retenu spécifiquement une enquête menée en 1975 par le CERSC (Conseil économique, régional et social de Charlevoix), intitulée ***Charlevoix communautaire***, sur la toponymie de la région et dans lequel on retrouve la recension de près de 200 toponymes officiels et de microtoponymes. Cette matière abondante confirme donc que l'usage toponymique dans Charlevoix est non seulement très riche mais comporte une multitude de désignations encore mal connues. Signalons enfin la complexité d'orthographier une expression orale en langue écrite.

VERS UNE TYPOLOGIE PRATIQUE

Notre inventaire microtoponymique se distingue des recensions faites jusqu'à maintenant ou d'un itinéraire toponymique. Il s'agit moins pour nous de classer les toponymes par ordre alphabétique ou encore de les identifier à un lieu géographique donné que de les regrouper d'après une typologie plus fonctionnelle, plus révélatrice de la richesse historique de ceux-ci. Poursuivant un objectif pratique, nous avons donc regroupé les toponymes en quatre catégories descriptives proches de leur source d'inspiration: 1) Les microtoponymes historiques s'inspirant de personnes, d'événements et de faits divers; 2) Les microtoponymes morphologiques et physiques liés à la flore, à la faune, à la géologie et au paysage en général; 3) Les microtoponymes socio-économiques résultant de situations sociales particulières ou encore faisant référence à des activités économiques; 4) Les microtoponymes légendaires et religieux reflétant la pratique, la spiritualité et les croyances populaires. Ces quatre grandes catégories sont significatives d'une histoire populaire et du vécu des gens de Charlevoix. La liste qui suit est un échantillon des toponymes qui caractérisent bien chacune des quatre catégories énumérées plus haut. Ils ont été puisés à même les trois cent

cinquante (350) microtoponymes recensés en région, lors de nos enquêtes.

Les microtoponymes historiques

Anglais, mouillage des

Le mouillage, un plan d'eau situé à proximité de l'île aux Coudres, a été appelé ainsi parce qu'il constitue un endroit propice pour ancrer un bâtiment ou une flotte navale. Cette rade, d'abord nommée Havre Jacques Cartier, rappelait le mouillage des trois vaisseaux de Jacques Cartier au soir du 6 septembre 1535. Il devint Mouillage des Anglais depuis le jour où Wolfe y fit débarquer ses malades en 1759.

Cache-Toé-Ben (Cache-Toi-Bien)

Toponyme populaire du rang Sainte-Christine à Notre-Dame-des-Monts. On raconte qu'un certain monsieur Saint-Aubin construisait des cachettes, appelées caches, utilisées pour la chasse aux canards sur les battures de la rivière du Gouffre. Lorsque les chasseurs désiraient s'y rendre, ils parlaient de la Cache à Aubin, d'où la déformation, Cache-Toé-Ben.

Caya (Cailla), butte et roche à

Cette butte, située à l'île aux Coudres, doit son nom à un pauvre hère qui rôdait continuellement dans ces environs. Il y a aussi la roche à Caya sur laquelle ce personnage s'assoyait pour regarder la mer.

Chafaud aux Basques ou **Échafaud aux basques, anse du**

Anse et île situées à Saint-Siméon, qui rappellent le passage des Basques. Ces pêcheurs venaient à cet endroit faire sécher leur poisson sur ce qui s'appelait des échafauds, c'est-à-dire des plate-formes montées sur des tréteaux.

Chiguère, rang

Toponyme populaire du rang Saint-Antoine ou rang 8 situé à Notre-Dame-des-Monts. Il s'explique par la déformation du nom d'un des premiers habitants du lieu, un certain monsieur Giguère.

Femmes, port aux

Plage de Saint-Siméon où jadis les femmes amérindiennes venaient camper pour faire leur lavage dans le ruisseau situé à proximité de la rivière Noire.

Goudronnerie, ruisseau de la

Ce toponyme rappelle l'établissement de la goudronnerie royale (1666-1675) à Baie-Saint-Paul.

Heu, le

Promontoire situé en face de Pointe-au-Pic dont le nom provient du mot amérindien « heu » qui désigne un mouillage sûr pour les embarcations.

Jean-Noël, rivière à

Rivière nommée en l'honneur d'un des pionniers de Saint-Irénée, un certain Jean-Noël.

La Baleine, grève et municipalité de

Cette grève et cette municipalité situées au sud de l'île aux Coudres doivent leurs noms au fait qu'une baleine se serait échouée sur le rivage. On raconte, par ailleurs, qu'on trouva en 1734 une baleine enlisée sur la grève des Éboulements. Cette trouvaille donna lieu à plusieurs procès entre les gens de Baie-Saint-Paul, de l'île aux Coudres, de La Petite-Rivière-Saint-François et même de Québec qui se disputèrent la propriété de l'huile. La municipalité de *La Baleine*, sur l'île aux Coudres fût fondée en 1952 et le microtoponyme est devenu officiel, ce qui constitue un fait rare.

Les Cabanes

Lieu situé à Baie-Saint-Paul où des abris de fortune furent érigés à une dizaine de milles du village, vers le fond de la baie, lorsque l'invasion anglaise de 1759 força la population de Baie-Saint-Paul et de l'île aux Coudres à se réfugier dans le bois.

Les Canons

Fortifications de sable érigées par les habitants de Baie-Saint-Paul et de l'île aux Coudres lors de la conquête en 1759. Elles pouvaient encore être vues à la fin du XIX[e] siècle.

Lessive, ruisseau de la

Ruisseau situé à l'île aux Coudres dont les navigateurs français se servaient pour renouveler

leurs provisions d'eau ainsi que pour laver leur linge. Ils firent construire à proximité deux quais.

Mainsal, rang de

Rang de Saint-Aimé-des-Lacs qui regroupe les terres du canton De Sales, devenu Mainsal par une déformation populaire. La famille De Sales Laterrière fût propriétaire de la seigneurie des Éboulements de 1811 à 1947. C'est, par ailleurs, dans le rang Mainsal que se situe l'action du roman de Félix-Antoine Savard, *Menaud maître draveur*.

Matou, rang et ruisseau de te à

Nom rattaché à une côte, à un petit ruisseau et à un rang (rang Saint-Georges) de Saint-Urbain. On raconte qu'un célibataire d'un âge certain, aimait bien y lorgner les filles du village. On le surnommait le matou.

Miscoutine, rang

Toponyme populaire du rang Sainte-Philomène à Notre-Dame-des-Monts. D'après Roger Le Moine, dans son *Esquisse de La Malbaie*, quelques terres, appartenant à la seigneurie de Murray Bay, reçurent le nom de petite miscoute. D'où l'origine du nom miscoutine attribué à un rang de Notre-Dame-des-Monts qui faisait partie antérieurement de cette seigneurie.

Sheehy, Côte des (côte des shea)

Côte du village de Clermont référant au premier habitant du lieu, James Sheehy, d'origine irlandaise.

Les microtoponymes morphologiques et physiques

Bout du Nord, le

Rang situé à l'extrémité nord de la paroisse de Saint-Placide.

Bras, rivière du

Rivière désignée comme telle par les habitants de Saint-Placide. Dans la région de Charlevoix le terme « bras » se substitue fréquemment au mot rivière.

Corneilles, île aux

Ce lieu désignait autrefois le contour des rives de Pointe-au-Pic où se rassemblaient les corneilles. Avec la construction du boulevard de Comporté cet emplacement a disparu. Le toponyme fût réapproprié par un bar construit à proximité du site.

Entre deux 'Cores ou **Entre les Écores**

Anse située entre deux pointes sur le bord du fleuve marquant une halte à mi-chemin entre Grande-Pointe (extrémité ouest de Saint-François-Xavier-de-La-Petite-Rivière) et l'abatis. L'entre deux 'cores signifie pour les habitants que la moitié du chemin entre les deux écores a été franchie.

L'Abatis, anse ou plage

Anse située à l'extrémité ouest du village de Saint-François-Xavier-de-La-Petite-Rivière où demeuraient antérieurement plusieurs familles. Les habitants du village venaient couper du bois en hiver laissant des abatis, ou amas de bois abattu. En été, ils venaient aussi tendre leurs pêches à l'anguille.

L'Accul

Toponyme populaire pour désigner le secteur situé près de la rivière Mailloux à La Malbaie. Il puise son origine du fait que les maisons de cet endroit sont acculées à la montagne.

La Noyée, montagne de

Montagne située à Notre-Dame-des-Monts, prenant la forme d'une femme couchée sur le dos et dont la chevelure glisse de tout son long comme l'est celle d'une personne noyée dans l'eau.

Le Grand Chemin

Désigne le rang Saint-Cassien-des-Caps où passe de nos jours la route 138 et qui était autrefois la seule voie d'accès terrestre entre Québec et Baie-Saint-Paul, le grand chemin.

Le Cabarette (cabaret)

Section du rang La Martine située à Saint-François-Xavier-de-La-Petite-Rivière qui, par sa

configuration, ressemble à un plateau ou à un cabaret (du mot anglais « cabaret »).

L'Écore

Toponyme populaire utilisé par les habitants de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière pour désigner les rochers et les bancs de sable égrenés tout le long de la grève et sur lesquels les goëllettes risquaient de se briser.

Le Pioché

Lopins de terre situés à flanc de montagne à Saint-François-Xavier-de-la-Petite Rivière où les habitants cultivaient le sarrasin. Ils gravissaient la falaise à cause du manque d'espace cultivable. Comme les plateaux étaient inaccessibles aux chevaux et aux charrues, on y travaillait la terre à l'aide de pioches, d'où le nom pioche.

Les Rigolettes

Les rigolettes sont des petits ruisseaux qui s'écoulent sur les battures et qui creusent une dénivellation difficile à traverser à cause de l'épaisseur de la vase qui s'y accumule. Les mères de La Petite-Rivière-Saint-François déconseillaient fortement à leurs enfants d'aller jouer dans les rigolettes à marée basse. De même, les hommes affairés à tendre leurs pêches à l'anguille les craignaient fortement. Ils devaient les traverser, à marée basse, avec tous les « grément » chargés sur un traîneau tiré par un cheval. Si ce dernier s'y enlisait, il risquait la noyade avec « le montant » de la marée. Le toponyme est un diminutif de rigole.

Pied de la Côte de la Source (ressource), rang du

Ce toponyme identifiant un rang de Saint-Aimé-des-Lacs fait référence à l'abondance des sources dans ce lieu.

Les microtoponymes socio-économiques

Chigago, rang

Ce toponyme populaire désigne le rang Saint-Jérôme ou le rang 7 qui trace la limite entre Notre-Dame-des-Monts et Saint-Hilarion. On raconte que plusieurs familles de ce rang auraient émigré à Chicago pour y améliorer leur situation financière.

La Coulée des Mats

Petit ruisseau servant au transport des mâts du haut de la falaise jusqu'au chenal de Baie-des-Rochers.

Les Américains

Endroit situé dans les hautes gorges de Saint-Aimé-des-Lacs où des chalets de pêche appartenant à des Américains ont été construits.

Misère, rang

Suite à des mauvaises récoltes causées par des gelées successives, les habitants de ce rang situé à Saint-Joseph-de-la-Rive (on disait autrefois Les Éboulements-en-bas) y seraient restés particulièrement miséreux. L'abbé Alexis Mailloux raconte dans *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres* (1880): « ils avaient tant et tant parlé de leur misère qu'en les voyant arriver aux maisons, ayant leur poche sur le dos, on disait: voilà un homme qui vient de la concession de la Misère. »

Moulin, rivière du ou **ruisseau de la manufacture de laine**

Ruisseau situé à Baie-Saint-Paul près duquel fût construite une manufacture de laine. Celle-ci fût érigée sur l'emplacement du premier moulin à bois que les « Messieurs du Séminaire » firent élever comme seigneur du lieu. Ce ruisseau garde encore l'une ou l'autre de ces appellations.

Pérou, rang

Toponyme populaire du rang Sainte-Gabrielle à Baie-Saint-Paul. Les moissons étaient, semble-t-il, si riches une année qu'on osa les comparer à l'or du Pérou.

Pissec, rang

Toponyme populaire du rang Saint-Jérôme à Baie-Saint-Paul. Une première hypothèse veut qu'il ait été nommé ainsi en souvenir d'un été de sécheresse où les vaches furent taries. Une deuxième version explique que l'herbe d'une colline était plus clairsemée qu'ailleurs de sorte que si une vache y broutait, son volume de lait diminuait de moitié.

Pots, île aux

Ce toponyme ne désigne pas une île mais une partie du village de Pointe-au-Pic plus isolée. Cet isolement ayant causé un retard dans l'installation des toilettes à l'eau dans les maisons, les gens disaient, avec moquerie: « il vient de l'île aux pots ».

Pousse Pioche, rang

Toponyme populaire du rang Saint-Thomas à Notre-Dame-des-Monts. Au moment de l'ouverture de ce rang à la colonisation, les cultivateurs n'avaient pas les moyens de labourer avec une charrue. Ils étaient obligés d'ameublir leur terre avec une pioche.

Route de Sable

Secteur de la ville de La Malbaie où le terrain est sablonneux et où l'eau se fait rare. Les habitants du lieu étaient en conséquence très pauvres. La culture de la terre y était difficile. Ils transportaient leur eau avec des attelages à chiens.

Tourlognon, rang

Toponyme populaire du rang Sainte-Marie aux Éboulements. L'abbé Charles Trudelle, dans son volume intitulé *Trois souvenirs* en 1878, écrit: « À l'époque on cultivait l'oignon à cet endroit et paraît-il qu'il y tournait très bien ».

Les microtoponymes religieux et légendaires

Corbeaux, cap aux

Ce cap est situé à l'est de Baie-Saint-Paul. Selon la croyance populaire, les marins de jadis devaient se tenir loin de ce promontoire funeste, peuplé disait-on, de corbeaux qui attendaient les victimes des naufrages. Les eaux tourbillonnantes engloutissaient ceux qui osaient s'en approcher. La légende affirme encore qu'un jour le cap aux Corbeaux s'écroulera faisant disparaître à la fois la Baie-Saint-Paul et l'île aux Coudres.

Diables, cap aux

La tradition orale mentionne que ce cap, situé à Saint-Joseph-de-la-Rive, a été baptisé par les employés qui oeuvrèrent au chemin de fer au moment de sa construction. Ceux-ci entendaient des cris de hiboux cachés dans le bois. Pour sa part, l'abbé Alexis Mailloux écrit dans *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres* (1880) que: « Le Cap aux Diables, dont la cime, couverte de sombres sapins, doit offrir une retraite chérie à cet esprit noir et ténébreux. Je serais assez porté à croire que ce nom lui a été donné par les premiers habitants chrétiens de ce pays pour rappeler les souvenirs qu'avant la découverte du Canada, les diables y tenaient leur grande assemblée, ou que l'ombre de sa noire couverture a dû servir de prison spéciale à quelques démons, dont Lucifer ne pouvait dompter l'insubordination. »

Fenomeme, ruisseau

Ruisseau situé aux Prairies, bande de terre située en bordure du fleuve entre Saint-François-Xavier-de-La-Petite-Rivière et Baie-Saint-Paul. La légende veut qu'une amérindienne du nom de Fénomène ou Fournimène, qui revenant un soir de Baie-Saint-Paul, par les grèves, eut son chemin bloqué par la marée à la hauteur du *ruisseau à la Nasse*. Elle se réfugia dans une grotte située à proximité. Celle-ci ainsi que le ruisseau prirent le nom de l'amérindienne depuis cet événement.

Fifa, roche à

Fait référence à une énorme roche, située sur la terre d'un dénommé Fifa, un habitant de Saint-Aimé-des-Lacs, sous laquelle, selon la légende, il aurait été enterré.

La Roche Pleureuse

Roche située à l'île aux Coudres. L'abbé Mailloux explique, dans son *Histoire de l'Île-aux-Coudres* (1879), que: « En pleurant à travers la mousse cette source arrose les flancs de la roche de ses larmes de cristal. On aura pris l'humidité dont elle se conserve pour une transsudation de la pierre elle-même; ce qui lui a valu le nom poétique de roche pleureuse ».

L'Église, roche de

Roche située à proximité du quai de Petite-Rivière-Saint-François. Disparue aujourd'hui, elle marquait l'emplacement de la première église. En 1903, lors de la construction de l'église actuelle, on planta la croix du clocher de l'ancienne église dans une roche que les gens appelèrent dès lors, la roche de l'église.

Trou de la Fée, grotte du

Grottes formées dans le flanc des caps dans les villages de Sainte-Agnès et de Pointe-au-Pic. Dans ce dernier, la légende veut qu'une fée quitterait sa grotte pour punir les enfants qui ne sont pas sages. À Sainte-Agnès, le trou de la fée est un endroit dangereux où les personnes qui s'y aventurent risquent d'y demeurer prisonnières.

LA MICROTOPONYMIE SIGNIFIANTE POUR L'HISTOIRE

Plus qu'une folklorisation du vécu régional, la recension des microtoponymes peut donc prendre aussi une signification historique. Il ne suffit pas de les énumérer dans un objectif unique de recueillir des appellations pittoresques mais bien de voir la signification profonde et l'enracinement de cette expression populaire. Il faut aussi comprendre ces désignations comme révélatrices d'un vécu négligé, mal compris par les élites et pourtant une représentation fidèle de la culture populaire des gens de Charlevoix.

BIBLIOGRAPHIE

Arsenault, Yves. *Choronymie de la Côte de Beaupré.* Thèse de M.A. (géographie), Université Laval, 1969. 170 p.

Beaudin, François. *La toponymie du Québec, partie intégrante et miroir de son folklore.* Dossiers toponymiques, 15. Québec, Commission de toponymie du Québec, 1982. 18 p.

Bonnelly, Christian. *Inventaire choronymique de Baie-Saint-Paul.* Mémoire de baccalauréat (géographie), Université Laval, 1971. 180 p.

Bonnelly, Christian et al. « Le processus de formation et d'évolution des hagionymes », *Cahiers de Géographie de Québec.* 16, 37 (av. 1972): 99-112.

Charlevoix Communautaire. Rivière-Malbaie, Conseil économique et social de Charlevoix, 1975. 121p.

« Charlevoix: splendeur et poésie », *Donohue.* 2, 4 (décembre 1978): 8.

Commission de toponymie. *Répertoire toponymique du Québec.* Québec, Commission de toponymie, 1979. 1200 p.

Dugas, Jean-Yves. « Le pays charlevoix: une mosaïque toponymique originale », *Géographie Sonore du Québec.* (Disque no 2, Charlevoix), (1983): 10-12, 31. Cartes.

Dugas, Jean-Yves et Jean Poirier. *Dossier toponymique de la région de Québec.* Dossiers toponymiques, 3. Québec, Commission de toponymie du Québec, 1981. 30 p.

Lamarre, Guy. *Itinéraire de Québec en Charlevoix.* Études et recherches toponymiques, 4. Québec, Commission de toponymie, 1983. 72 p.

Mailloux, Claude et Serge Wicht. *Itinéraire et analyse choronymique de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Sainte-Agnès, comté de Charlevoix-Est.* Mémoire de baccalauréat (géographie), Université Laval, 1981. 99 p.

Poirier, Jean. *Toponymie-Méthode d'enquête.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965. 165 p.

* La malbaie: 31.

* Cap-aux-Corbeaux: 118-119, 129-131.

Poirier, Jean. « Répertoire des fonds d'archives privées conservés aux Archives Nationales du Québec à Montréal », *Rapport des Archives Nationales du Québec* (1974): 211-259.

Productions LLL (Les). *Je me souviens de Charlevoix.* Réalisation: Louise Lamarre. Québec, Commission de toponymie, 1982. 28 minutes.

Rousseau, Jacques. « Toponymie de l'Île-aux-Coudres », *Bulletin des sociétés de géographie de Québec et de Montréal.* 1 (1942): 89-100; 106-114; 121-127.

L'usage toponymique oral*

HÉLÈNE HUDON

L'usage toponymique oral pourrait être étudié sous divers angles. Nous pourrions l'analyser, par exemple, en regard du parler correct ou de la bonne prononciation. Ainsi, *lac Pu Fin* serait comparé à *Lac Qui N'est Plus Fin* et *Anse Varte* à *Anse Verte*.

L'usage en soi constitue un champ d'investigation assez vaste. Il sera question ici de l'évaluation de l'usage oral d'un toponyme en fonction de son officialisation.

L'article 125 d de la Charte de la langue française qui a créé la Commission de toponymie en 1977, stipule que la Commission doit « officialiser les noms de lieux ». Dans ce but, elle doit « établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux » (article 125a).

Une de ces règles se lit ainsi: « Les toponymes dont l'usage est bien établi doivent avoir préséance lorsqu'ils ne dérogent pas aux autres critères. Dans les cas d'usages parallèles et également répandus, on donne la préférence aux noms qui répondent le mieux aux autres critères[1] ». En cela, la Commission répond aux normes des Nations Unies. En effet, lors de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenue à Genève en 1967, il a été précisé « que l'usage courant est le premier élément dont les organismes toponymiques doivent tenir compte lors de l'adoption de nouveaux noms ou de la modification de noms existants[2] ».

Un des problèmes que soulève la notion d'usage toponymique oral est la difficulté éprouvée à cerner avec précision son champ d'application et son mode d'évaluation. Comment estimer que l'usage d'un toponyme est courant comme le stipule les Nations Unies, qu'il est bien établi et répandu, tel que mentionné dans la règle établie par la Commission? Sur quoi peuvent se baser les toponymistes qui effectuent des enquêtes sur le terrain pour confirmer que tel toponyme est en usage et, qu'en vertu de ce principe, il devrait être officialisé? Comment les commissaires, dont le mandat principal consiste à officialiser des noms de lieux, peuvent-ils estimer qu'un toponyme est suffisamment en usage — en l'absence d'autres critères d'évaluation — pour être officialisé?

Par ailleurs, l'article 128 de la Charte de la langue française précise que « Dès la publication à la *Gazette officielle du Québec* des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ». Il est donc essentiel que le nom officialisé par la Commission soit reconnu et accepté localement par le plus grand nombre possible de personnes, d'où l'importance de choisir des toponymes préférablement en usage.

Les commissaires et les enquêteurs se doivent de parler le même langage et de s'entendre sur la notion d'usage. Dans ce sens, la Commission utilise depuis 1981 une grille d'évaluation de l'usage. Bien que relativement simple, cette grille permet néanmoins aux toponymistes qui procèdent à l'analyse des toponymes de transmettre aux commissaires ce que l'enquête de terrain leur a révélé. Ceux-ci peuvent alors appuyer leurs décisions sur des données plus concrètes.

C'est la méthode de travail et d'évaluation qu'utilise l'enquêteur qui sera développée dans ce texte. Notons qu'à l'annexe B, on trouve un schéma qui trace le cheminement d'un toponyme depuis le moment où il est recueilli sur le terrain lors de l'enquête jusqu'à sa publication, à la *Gazette officielle du Québec*.

1. L'ÉVALUATION DE L'USAGE

C'est lors de son travail sur le terrain que l'enquêteur peut le mieux évaluer l'usage d'un

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Toponymie québécoise: questions d'ensemble (I) » (13 juillet 1984)*

toponyme. Il en perçoit alors les deux facettes, pratiquement opposées l'une de l'autre:

—d'une part, son aspect subjectif parce que l'usage, de façon absolue, demeure inquantifiable. C'est la facilité où la difficulté qu'éprouvent les informateurs à identifier le nom désignant une entité que l'enquêteur peut estimer et ce, de façon relativement subjective;

— d'autre part, son aspect plus objectif par le nombre total d'informations reçues au sujet du toponyme analysé.

L'enquêteur doit noter précisément les données suivantes:

— l'informateur connaît-il bien le toponyme?

— localise-t-il avec certitude l'entité correspondant au toponyme mentionné?

— connaît-il d'autres noms pour identifier cette entité?
si oui, quel est le toponyme le plus en usage selon lui?

— combien d'informateurs ne connaissent pas de nom à l'entité?

Comme l'enquêteur peut avoir à traiter jusqu'à 1 000 noms après une enquête, il doit travailler de façon méthodique. Pour se souvenir de tous les détails recueillis, il utilise des symboles qu'il note directement sur sa carte de travail (habituellement à l'échelle 1:50 000) au fur et à mesure que se déroule l'interview. Au départ, il identifie chacun de ses informateurs par un numéro. Par exemple, il inscrira ainsi sur sa carte les différents renseignements relevés sur l'entité suivante[3]:

Mont de la Lune: ① ②+ ③× ④+ ⑤ ⑥

Mont des Fleurs: ②− ③? ④− ⑤× ⑥×

Signification des symboles:

— Les informateurs numéros ① ② ④ ⑤ et ⑥ désignent l'entité, sans aucune hésitation, par le toponyme *Mont de la Lune*, toponyme en usage depuis près de 20 ans selon les informateurs ① et ⑤. Deux informateurs, ⑤ et ⑥, n'ont jamais entendu parler du *Mont des Fleurs* (d'où ⑤× et ⑥×);

— les informateurs numéros ② et ④ connaissent deux noms pour ce mont bien qu'ils affirment que le toponyme *Mont de la Lune* est plus en usage (②× ④×) que *Mont des Fleurs* (②− ④−);

— *l'informateur numéro* ③ *ne connaît pas le toponyme Mont de la Lune* (③×) et, sans pouvoir l'affirmer, il croit qu'il peut s'agir du *mont des Fleurs* (◯).

D'un coup d'oeil, l'enquêteur se rend compte que l'usage du toponyme *Mont de la Lune* supplante celui de *Mont des Fleurs*. Bien sûr, tous les cas ne se présentent pas aussi simplement. Toutefois, cette méthode facilite grandement l'analyse du toponymiste et lui permet d'évaluer l'usage. La grille d'évaluation consiste donc à déterminer si le toponyme est jugé être *très en usage*, il sera alors coté 3, *en usage*, coté 2, *peu en usage*, coté 1 ou *non en usage*, coté 0. Dans l'exemple précédent l'usage de *Mont de la Lune* serait coté 3 (très en usage), et celui de *Mont des Fleurs*, 1 (peu en usage). Ces cotes transmises aux commissaires leur permettent de connaître la valeur de l'usage de chacun de ces toponymes.

2. L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES INFORMATEURS

Parallèlement à l'usage, l'enquêteur évalue la qualité de chacun des informateurs rencontrés. Cette donnée est d'autant plus importante lorsque le seul toponyme fourni pour identifier une entité est peu en usage.

Un informateur qui connaît très bien le territoire inventorié sera jugé *très valable* et recevra la cote 3. L'informateur estimé *valable* sera coté 2 et l'informateur *peu valable*, 1. Dans l'annexe A, on retrouve des exemples illustrant cette codification.

Plutôt que de laisser sombrer une entité dans l'anonymat, un toponyme, fourni par un seul informateur très valable ou valable, pourra être officialisé si, d'après l'enquête, aucun autre nom n'est utilisé pour désigner cette entité.

Précisons qu'un informateur estimé très valable pour l'ensemble des renseignements qu'il a transmis pourra être coté plus faiblement lors de l'étude d'un toponyme en particulier pour lequel il manifeste quelques incertitudes. Il peut hésiter, par exemple, sur la localisation de l'entité ainsi dénommée ou sur le nom lui-même. Pour ce toponyme, son information sera donc jugée peu valable et cotée 1.

Enfin, c'est la valeur globale des informateurs que l'enquêteur transmet aux commissaires et ce, pour chaque toponyme. Ainsi, dans l'exemple précédent, cinq informateurs ont mentionné *Mont de la Lune*. Parmi ceux-ci, un informateur

a reçu la cote 1, 2 informateurs, la cote 2 et deux autres informateurs, la cote 3.

On estimera que la valeur moyenne des informateurs, par rapport à ce toponyme, est de 2. Quant à *Mont des Fleurs*, la valeur globale des informateurs ayant mentionné ce nom sera estimée à la cote 2 puisqu'un informateur est jugé valable (cote 1) et deux autres informateurs, valables (cote 2).

3. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Pour un usage coté identiquement, la recommandation de l'enquêteur peut différer selon que l'entité désignée est localisée sur un territoire très fréquenté ou très peu fréquenté par la population.

Par exemple, l'enquêteur relève le toponyme *Lac des Pins*, mentionné par deux informateurs cotés 2. L'usage est également coté 2. Cinq autres informateurs interrogés ignorent le nom de cette entité.

a. Si l'entité se trouve en milieu très fréquenté: l'usage relevé de *Lac des Pins* serait jugé insuffisant pour en recommander l'approbation. Nous serions en droit de s'attendre à ce que d'autres personnes possèdent de l'information sur cette entité puisqu'une bonne partie de la population voisine l'endroit. Il existe peut-être en réalité un autre nom aussi en usage que *Lac des Pins*. Dans ce cas, il faudrait pousser l'enquête plus à fond afin de s'assurer du degré exact de l'usage du toponyme recueilli. Pour le moment, *Lac des Pins* serait conservé dans la banque de renseignements;

b. si l'entité se trouve en milieu très peu fréquenté: l'usage de *Lac des Pins* serait considéré significatif. Il serait fort probablement peu rentable de poursuivre l'enquête dans ce cas. Comme le territoire est peu fréquenté, les chances sont minces que d'autres gens puissent fournir d'autres noms, d'autant plus qu'un des informateurs précise que seul ce nom est connu et utilisé. Si les deux informateurs rencontrés font partie des rares personnes fréquentant et connaissant ce lieu, nous pouvons conclure, sans risque majeur d'erreur, que *Lac des Pins* est un nom en usage. Il sera alors recommandé pour approbation.

Signalons également qu'un toponyme peut être recommandé pour approbation par l'enquêteur et officialisé par la Commission malgré qu'il ne soit pas en usage. Par exemple, les administrateurs d'une réserve écologique ou d'une zone d'exploitation contrôlée (zec) peuvent demander à la Commission de baptiser officiellement des entités innomées qui ne possèdent aucun nom en usage. Cette procédure a pour but de faciliter la gestion du territoire et la Commission juge recevable un tel type de demande.

À l'opposé, l'enquêteur peut recommander de ne pas officialiser un toponyme même s'il est très en usage et de le conserver aux renseignements. Les cas d'homonymie en particulier exigent de telles décisions. S'il existe à proximité l'un de l'autre deux *ruisseaux des Moutons*, seul le toponyme le plus en usage sera recommandé pour approbation. S'ils se révèlent être tous deux en usage au même degré, c'est l'entité physiquement la plus importante ou la plus fréquentée qui sera privilégiée.

4. LA RECOMMANDATION ET L'OFFICIALISATION

Quand les toponymes présentés en vertu du critère de l'usage ne dérogent pas aux autres normes établies par la Commission, les commissaires officialisent les toponymes en usage tel que recommandé par les enquêteurs. En principe, les toponymes cités en exemple dans l'annexe seraient soit officialisés, soit conservés avec un statut non officiel (renseignement ou variante à diffuser) comme le suggère l'enquêteur qui a procédé à l'analyse des noms soumis.

Nous n'avons abordé ici que les nouvelles dénominations. L'évaluation de l'usage servira de la même façon à justifier la substitution d'un nouveau nom à un toponyme déjà officiel. Par exemple (voir le sixième cas de l'Annexe A), *Pointe du Solitaire*, toponyme qui n'est pas en usage selon l'enquête, serait remplacé par *Pointe du Ravage* dont l'usage est évalué à 3.

5. LA NORMALISATION ET L'ÉVALUATION DE L'USAGE

La normalisation des toponymes soulève toujours quelques problèmes en regard du respect que l'on doit porter à l'usage. La Commission s'inspire du critère de l'évaluation pour oeuvrer dans une partie du champ de la normalisation. Par exemple, lorsque l'élément spécifique est un substantif commun, le toponyme sera normalisé par l'ajout des particules de liaison appropriées entre le générique et le spécifique s'il est peu ou pas en usage (cote 1 et 0). Il sera toutefois conservé dans sa forme originale s'il se révèle être en usage ou très en usage (cote 2 et 3).

Ainsi, dans le troisième exemple de l'Annexe A, *Baie Caribou*, jugé peu en usage, sera officialisé sous la forme normalisée *Baie du Caribou*. Il aurait pu en être autrement si *Baie Caribou* avait été connu d'un plus grand nombre d'informateurs.

Il faut ici être prudent. Il serait fort discutable d'utiliser cette grille pour justifier tous les types de normalisation. Sous prétexte que l'usage d'un nom de lieu est faible (cote 1) pour une raison quelconque, le toponyme ne devrait pas subir de modification majeure telle, par exemple, une traduction d'une langue à une autre, d'autant plus si la population environnante fait partie d'une majorité linguistique spécifique. Le risque serait grand à ce moment-là d'enfreindre le respect de l'usage en modifiant le sens fondamental du toponyme et en désavouant ses racines historiques. Même si la population ne connaît pas très bien cette entité en particulier, elle réagirait sûrement négativement de voir sur une carte, par exemple, un nom traduit en français à travers des toponymes anglais tous connus.

De nombreux autres exemples pourraient être présentés afin de nuancer l'application de la grille d'évaluation de l'usage toponymique oral. Cependant, nous nous sommes limités ici à en expliquer le fonctionnement de base.

On qualifiera peut-être cette grille de sommaire. On pourra également lui reprocher de demeurer sujette à interprétation et de se situer à la limite de l'objectivité et de la subjectivité.

Elle s'avère toutefois fort utile pour le travail des enquêteurs et constitue un guide précieux pour les commissaires. Elle permet de conclure qu'un usage coté 2 et 3 correspond habituellement à un *usage courant, bien établi* et *répandu*.

RÉFÉRENCES

1. *Guide des noms d'entités géographiques naturelles et artificielles* Commission de toponymie, 1984. 55 p.
2. Nations Unies, *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, résolution 4c, Volume 1, Rapport de la Conférence, Genève, 4-22 septembre 1967, p. 12.
3. Cet exemple se retrouve également dans l'Annexe A.

ANNEXE A

Exemples d'évaluation par l'enquêteur de l'usage et des informateurs

Toponyme	Statut recommandé	Nombre d'informateurs rencontrés et leur cote*	Cote globale de l'usage	Cote globale des informateurs	Commentaires
1. Lac Bleu	approbation	1 info.** coté 1 3 info. cotés 2 1 info. coté 3	(3)	(3)	Un 6e informateur ne connaît pas de nom à cette entité. L'usage de ce toponyme est probant. L'enquêteur recommande donc à la Commission de l'officialiser.
2a. Mont de la Lune	approbation	1 info. coté 1 2 info. cotés 2 2 info. cotés 3	(3)	(2)	Un 6e informateur ne connaît pas de nom à cette entité. Deux de ces informateurs donnent aussi *Mont des Fleurs* mais précisent que *Mont de la Lune* est plus en usage.
2b. Mont des Fleurs	renseignement	1 info. coté 1 2 info. cotés 2	(1)	(2)	L'informateur coté 1 n'est pas certain que ce toponyme identifie l'entité analysée. Deux autres personnes connaissent le nom mais affirment que *Mont de la Lune* est plus ancien et plus en usage. Deux autres informateurs n'ont jamais entendu parler du *mont des Fleurs*.

* Sont énumérés ici les informateurs qui ont mentionné le toponyme à l'étude.
** « Info. » signifie « informateur » ou « informatrice ».

ANNEXE A

Exemples d'évaluation par l'enquêteur de l'usage et des informateurs

Toponyme	Statut recommandé	Nombre d'informateurs rencontrés et leur cote*	Cote globale de l'usage	Cote globale des informateurs	Commentaires
					L'enquêteur recommande de conserver le toponyme *Mont des Fleurs* aux renseignements et d'officialiser *Mont de la Lune* jugé très en usage.
3a. Baie Caribou	renseignement	1 info. coté 3	①	③	Trois autres informateurs cotés 2 ne connaissent pas de nom à cette entité.
3b. Baie du Caribou	approbation	aucun info.	⓪	⊖	Aucun informateur n'a mentionné ce nom.
					Le toponyme *Baie Caribou* est peu en usage. Plutôt que de laisser l'entité dans l'anonymat, le nom sera recommandé pour approbation parce qu'il a été fourni par un informateur jugé très valable. Toutefois, selon une norme établie par la Commission (décision prise en février 1983), lorsque l'élément spécifique du toponyme est un substantif commun, on ajoutera des particules de liaison appropriées entre le générique et le spécifique si le toponyme est peu ou pas en usage (cote 1 et 0). Ce sera donc la forme normalisée *Baie du Caribou* qui sera recommandée pour approbation. La forme recueillie, *Baie Caribou* sera conservée comme renseignement.
4. Lac des Poules Mouillées	renseignement	4 info. cotés 2 2 info. cotés 3	③	②	Bien que très en usage, le toponyme n'est pas recommandé pour approbation parce qu'il comporte une connotation péjorative. L'expres-

ANNEXE A

Exemples d'évaluation par l'enquêteur de l'usage et des informateurs

Toponyme	Statut recommandé	Nombre d'informateurs rencontrés et leur cote*	Cote globale de l'usage	Cote globale des informateurs	Commentaires
					sion « Poules Mouillées » réfère au surnom des propriétaires du lac qui n'apprécient pas d'être appelés ainsi selon les informations.
5. Ruisseau des Prés	renseignement	1 info. coté 1	(1)	(1)	L'informateur est incertain quant à la localisation exacte de l'entité ainsi nommé. Deux autres personnes jugées valables ne connaissent pas de nom à cette entité.
6a. Pointe du Solitaire (nom officiel)	variante à diffuser	aucun info.	(0)	(—)	Deux informateurs précisent que ce nom qui paraît sur les cartes est inexact. Selon eux, le nom utilisé est *Pointe du Ravage*.
6b. Pointe du Ravage	approbation	4 info. cotés 2 1 info. cotés 3	(3)	(2)	
					L'enquêteur recommande de changer le toponyme *Pointe du Solitaire* qui n'est pas en usage par *Pointe du Ravage* évalué très en usage. Les deux toponymes seraient publiés à la *Gazette officielle du Québec* où *Pointe du Solitaire* référerait à *Pointe du Ravage*.
7a. Étang Brumeux	renseignement	1 info. coté 2	(1)	(1)	L'informateur dit avoir déjà entendu mentionner ce nom pour désigner l'étang en question.
7b. Étang des Soeurs	renseignement	1 infor. coté 3	(1)	(3)	Selon l'informateur, ce nom n'est plus en usage. L'étang aurait déjà été nommé ainsi parce qu'il appartenait à trois soeurs.
					Nous n'avons pu interroger d'autres personnes sur cette entité. Les renseignements recueillis

ANNEXE A

Exemples d'évaluation par l'enquêteur de l'usage et des informateurs

Toponyme	Statut recommandé	Nombre d'informateurs rencontrés et leur cote*	Cote globale de l'usage	Cote globale des informateurs	Commentaires
					sont jugés insatisfaisants. Nous ne pouvons estimer que les toponymes sont en usage. Le toponyme *Étang Brumeux* demeure d'usage incertain et *Étang des Soeurs* ne semble plus être significatif pour la population. L'enquêteur recommande de conserver les toponymes aux renseignements tant qu'il ne pourra obtenir des informations qui lui permettent de privilégier une appellation.

ANNEXE B

Cheminement des toponymes, depuis leur cueillette sur le terrain jusqu'à leur publication dans la Gazette officielle du Québec

Cheminement	Exemple
1. Toponymes relevés auprès des informateurs localement, consignés sur une carte de travail (1 : 50 000)	Toponymes relevés pour désigner un mont (se référer à l'exemple expliqué à la section 1 et dans l'annexe A, toponymes numéros 2a et 2b). *Mont de la Lune*: informateurs (1) (2×) (3×) (4+) (5) (6) *Mont des Fleurs*: informateurs (2−) (3?) (4−) (5×) (6×)
2. Analyse des toponymes par l'enquêteur	L'enquêteur ne retrace aucun autre renseignement concernant ces toponymes (aucun usage documentaire, cartographique, administratif, etc.). *Mont de la Lune*: usage coté 3; informateurs cotés 2; *Mont des Fleurs*: usage coté 1; informateurs cotés 2.
3. Recommandation de l'enquêteur	*Mont de la Lune*: il est recommandé d'approuver ce toponyme parce qu'il est très en usage et qu'il ne déroge pas aux autres critères d'officialisation; *Mont des Fleurs*: il est recommandé de conserver ce toponyme comme renseignement, avec la référence à *Mont de la Lune*, parce qu'il est peu connu et beaucoup moins en usage que ce dernier toponyme.
4. Décision des commissaires	*Mont de la Lune* est approuvé; *Mont des Fleurs* est conservé aux renseignements.
5. Publication à la *Gazette officielle du Québec*	*Mont de la Lune* est publié à la *Gazette officielle du Québec*. Cette dernière étape a pour effet de consacrer le statut officiel du toponyme.

ONTARIO

La toponymie de la partie occidentale de la Nouvelle-France*

ANDRÉ LAPIERRE

Le titre de cette communication s'inspire de celui de la célèbre carte que dressait l'ingénieur Nicolas Bellin en 1755 et qui est conservée aux Archives publiques du Canada. Reproduite dans l'*Atlas de la Nouvelle-France* de Marcel Trudel[1], cette très belle carte, riche en désignations toponymiques, fait voir les Grands Lacs et les territoires environnants. Elle couvre l'essentiel de la province de l'Ontario mais englobe aussi, en tout ou en partie, les États américains de l'Ohio, New York, Pensylvanie, Indiana, Illinois, Wisconsin et du Michigan.

Aux fins de cette présentation, nous nous en tiendrons au seul territoire ontarien et tenterons d'établir les grandes classes choronymiques qui ont caractérisé cette aire de la Nouvelle-France et examinerons ensuite le sort linguistique qu'a subi cette strate toponymique suite à la conquête britannique.

Rappelons qu'aucune étude systématique de la toponymie française en Ontario, tant diachronique que synchronique n'a encore été réalisée. Nous avons, pour notre part, entrepris il y a quelques années une série de recherches en ce sens, recherches qui ont abouti, en 1981, à un premier bilan[2] sous la forme d'un manuel destiné aux écoles secondaires, collèges et universités de l'Ontario. L'objectif visé était de sensibiliser élèves et étudiants, par le biais de la toponymie, à la richesse, quelquefois insoupçonnée, de leur patrimoine linguistique et culturel. Le matériel dépouillé aux fins de cette étude comprenait une cinquantaine de cartes parmi les plus importantes pour l'Ontario sous l'Ancien régime ainsi qu'un choix de récits de voyages, en particulier ceux de Chaussegros de Léry dont les descriptions du cours du Saint-Laurent entre Montréal et Niagara ainsi que des lacs Ontario et Érié sont particulièrement riches sur le plan choronymique. Bien que représentative de l'aire étudiée, cette documentation sélective n'en reste pas moins incomplète et ne révèle, pour ainsi dire, que la pointe de l'iceberg. Elle nous sera néanmoins utile à l'établissement d'un classement général des choronymes de l'époque, classement qui devra revêtir un caractère provisoire, en attendant que des dépouillements plus exhaustifs soient réalisés.

Une des caractéristiques dominantes de la choronymie de la partie occidentale de la Nouvelle-France est l'absence quasi totale de noms de lieux habités. C'est que les efforts de colonisation étaient concentrés de part et d'autre du Saint-Laurent entre Québec et Montréal et que le territoire ontarien durant les XVII[e] et XVIII[e] siècles servait essentiellement de voie de pénétration vers l'intérieur du continent, vers les pays d'en haut. Deux exceptions sont à signaler. La première concerne le fort Frontenac situé près de l'actuelle ville de Kingston, nommé en l'honneur du comte Louis de Buade de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France. Bien qu'aucune tentative sérieuse de peuplement n'ait été envisagée à cet endroit, le spécifique *Frontenac* a connu une extension remarquable dans la région puisqu'il a désigné non seulement le fort lui-même mais aussi, pendant une certaine période, le lac sur lequel il avait été édifié. Ce n'est qu'à la toute fin du XVII[e] siècle que le spécifique *Ontario* va désigner définitivement le premier des Grands Lacs en amont de Montréal. La deuxième exception, et à toutes fins pratiques, le seul urbonyme digne de mention sous l'Ancien régime en Ontario concerne *Le Détroit*. Ce choronyme, d'abord générique mais devenu par la suite spécifique, s'est d'abord appliqué à l'étroit passage reliant le lac Érié au lac Sainte-Claire et, à partir de 1701, au poste de traite fortifié sur la rive droite de la rivière. Une mission s'établit sur la rive gauche et l'ensemble fut appelé à se développer comme nulle part ailleurs en Ontario. À plus de 1 000 km de Québec, *Le Détroit* constitue le seul effort de colonisation qui ait vraiment réussi dans la partie occidentale de la Nouvelle-France. Au moment de la Conquête, on comptait environ 300 personnes dans la colonie ; le choronyme *Détroit* s'est étendu à toute l'aire environnante désignant non seulement le fort et la mission, mais aussi la rivière elle-même.

Par rapport à ces noms de colonies, auxquels il faudrait ajouter le nom des missions, des forts et postes de traite qui ont parsemé le territoire

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée : « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984).*

ontarien à un moment ou l'autre au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, le nombre des hydronymes est beaucoup plus considérable. Nous tenons d'ailleurs là la preuve onomastique de l'importance de la partie occidentale de la Nouvelle-France comme voie de pénétration vers l'intérieur du continent.

Nous nous en tiendrons, dans cet exposé, aux noms de rivières, lacs, rapides, saults, etc. qui, d'une manière ou d'une autre, sont encore attestés dans la nomenclature toponymique ontarienne d'aujourd'hui. Ce fonds sélectif ne prétend pas à l'exhaustivité mais il suffira pour jeter les bases d'un premier classement des principaux constituants du phénomène que nous cherchons à mesurer, en attendant, bien sûr, que des dépouillements plus complets nous permettent d'infirmer ou de confirmer les tendances qui se dégagent de ce premier examen.

Les premiers hydronymes ontariens à être portés sur les cartes d'époque sont d'abord des noms de rivières. Principales voies d'exploration, de traite des fourrures et de communication en général, les rivières de la partie occidentale de la Nouvelle-France se voient donner des désignations variées, n'obéissant pas à un modèle unique. Examinons quelques exemples: on relève des désignations fort simples où le générique *rivière* est précédé de la construction Article + adjectif pour former des syntagmes choronymiques du type *La belle rivière, La grande rivière*. Quelquefois, le syntagme est construit de façon inverse, i.e. l'adjectif suit le générique. Dans ces cas, il y a absence d'article et nous obtenons des désignations du type *Rivière creuse, Rivière maligne*, etc. En général, ces potamonymes sont descriptifs et intimement liés à l'espace géographique qu'ils identifient. Il en est de même des constructions plus complexes du type Générique + Préposition + Article + Spécifique comme *Rivière à la pluie*, ou encore Générique + Article contracté + Spécifique comme *Rivière aux Sables*. Dans cette catégorie, nous pouvons regrouper les spécifiques ayant trait à la faune (*Rivière aux Tourtes, Rivière aux Dindes, Rivière aux Canards*) à la flore (*Rivière aux Cèdres, Rivière au Raisin*) ou encore aux accidents géographiques (*Rivière du Détroit*). À côté de ces désignations sémantiquement transparentes, il existe un deuxième groupe de choronymes qui n'entretiennent pas de lien avec l'espace qu'ils identifient. Il s'agit de désignations commémoratives ou dédicatoires où nous retrouvons des noms de colonies déjà établies (*Rivière de Montréal*) ou de nations (*Rivière des Français, Rivière de la Petite Nation, Rivière des Monsonis*). On trouve aussi dans cette catégorie des désignations commémorant soit des pratiques courantes à l'époque (*Rivière au Crédit*) ou des événements particuliers dont on a voulu perpétuer le souvenir (*Rivière de la Bonne Chère*).

Nous retrouvons sensiblement les mêmes règles de formation et les mêmes domaines d'emploi en étudiant les noms des saults et rapides qui jalonnaient le cours des rivières: ce sont les désignations descriptives (*Le Long Sault, Sault de la Chaudière*) et dédicatoires (*Sault Sainte Marie*) qui dominent. Même observation pour les noms de lacs, relativement nombreux, où l'on relève en plus des désignations hagionymiques (*Lac Sainte Claire, Lac Saint Joseph*).

Ce n'est que vers la fin du XVII[e] siècle que commencent à se répandre les désignations ayant trait au littoral: baies (*Baie du Tonnerre*) et pointes (*Pointe aux Pins*) viennent enrichir la nomenclature choronymique. Nous retrouvons encore ici la même distribution quant à la structure linguistique des toponymes et de leurs champs sémantiques. Les noms descriptifs (*La Longue Pointe, Pointe Pelée, Pointe Mouillée*) côtoient les désignations dédicatoires ou commémoratives (*Pointe à Cardinal, Pointe à Binaux*).

L'étude du nom des îles révèle un particularisme intéressant sur le plan de la construction linguistique. À côté de la structure Générique + Spécifique, amplement attestée (*Île du Massacre, Île du Parisien, Île Saint Ignace, Île au Bois Blanc* etc.) on relève sur les cartes des cas où le spécifique seul désigne l'île: *Foi, Espérance* et *Charité* étaient le nom de trois îles situées dans la Baie Georgienne près de l'ancienne mission de Sainte-Marie chez les Hurons[5].

L'utilisation des spécifiques seuls (*Le Moulinet, Le Galop, Les Dalles, La Cloche, Le Pic*) ou renforcés par un qualificatif quelconque (*Petite Côte, Les Mille Roches, Les Mille Îles*) est relevée un peu partout sur le territoire ontarien de l'époque mais ce mode de création choronymique ne semble pas obéir à un schéma bien précis. La distribution aléatoire des désignations empêche d'ailleurs la formulation de règles dans ces cas particuliers.

Une dernière remarque en ce qui concerne la toponymie de la partie occidentale de la Nouvelle-France a trait à la formation du lexique franco-canadien en général et plus particulièrement à celui du vocabulaire géographique. L'état actuel de nos recherches nous permet de croire que le champ sémantique de deux lexies françaises, soit *rapide* et *portage*, a été modifié dans le contexte de l'exploration et de l'établissement des voies de communication dans les pays d'en haut. Le FEW[6] précise que l'adjectif *rapide* est substantivé dès 1736 au sens de « cascades d'eau ». Or, la carte du lac Ontario de Bréhant de

Galinée (1670) donne deux occurrences de la lexie au pluriel: *Rapides de 2 lieues* et *Grands rapides* dans les cours de la Rivière des Outaouais entre Pembrooke et Matawa, démontrant par là que la substantivation de l'adjectif peut être reculée d'au moins 66 ans en ce qui concerne les attestations cartographiques. Dans son ouvrage consacré à l'apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois[5], Suzelle Blais ne dit rien de cette substantivation — il n'y a pas d'entrée dans son lexique sous *rapide* et *chute d'eau* à l'entrée *sault* — mais signale que les attestations cartographiques remontent au début du XVII[e] siècle. Le très riche fichier du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) de l'Université Laval pour sa part conserve des attestations textuelles remontant à 1668 en ce qui concerne *rapide* et 1658 pour *rapides*. Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que l'hydrographie particulière de la partie occidentale de la Nouvelle-France avec ses nombreuses rivières, cascades et chutes d'eau a largement contribué à ce changement linguistique et confirmé le statut du vocable *rapide(s)* dans le langage géographique franco-canadien.

On peut faire la même remarque à propos du vocable *portage* qui dans le Furetière (1690) n'a que le sens de « action de porter ». En fait, les récits de voyage nous apprennent qu'en Amérique le mot a pris une extension sémantique plus large, extension qui est consignée dès 1694 dans le *Dictionnaire des termes d'arts et de sciences* de Thomas Corneille. La carte de Bréhant de Galinée déjà citée donne plusieurs attestations du terme le long de la célèbre route des voyageurs et c'est sur le territoire ontarien qu'on a relevé la première attestation cartographique du terme devenu générique: *Portage des Roses* (1680)[6]. Non seulement le vocable désigne-t-il l'action de transporter à dos canot et marchandises, mais aussi le lieu même où se fait cette action. En tant que termes génériques, *portage* et *rapide(s)* ont été intégrés à la nomenclature choronymique de la Nouvelle-France et même empruntés et intégrés plus tard à l'anglais nord-américain.

L'étude de cette strate choronymique peut enfin nous éclairer sur la terminologie de la navigation d'époque, en particulier le long des routes de traite de fourrures. Ainsi peut-on recenser les emplois particuliers de plusieurs termes, aujourd'hui disparus, mais qui ont fait partie intégrante du lexique de la navigation en Nouvelle-France. L'exemple du mot *culbute* est à cet égard intéressant. Attesté dans les districts de Sudbury et de Parry Sound, cet ancien générique était utilisé pour désigner un petit portage où les ballots de marchandises, au lieu d'être portés à dos, étaient plutôt passés de mains en mains ou roulés par terre, d'où le sens particulier de « culbute ». Nos recherches sur ce générique qui a laissé des traces sur des cartes anglaises sous la forme *Quelle Butte* nous portent à croire qu'il s'agit d'une acception particulière à la Nouvelle-France occidentale. Aucune attestation de ce sème ne figure pour l'instant au fichier du TLFQ.

Certes, la liste complète des choronymes ontariens de l'Ancien régime reste à faire mais on peut déjà évaluer à plus d'une centaine le nombre de ceux qui ont laissé des traces dans la nomenclature officielle de la province. La Conquête de 1760 ainsi que les divers régimes administratifs qui lui ont succédé ont radicalement modifié la couche choronymique française avec le résultat qu'une très faible proportion seulement des désignations de la Nouvelle-France occidentale se sont maintenues intactes jusqu'à nos jours. Aux fins de cet exposé, nous limiterons nos observations à ce premier groupe de choronymes, témoins privilégiés de quelque 150 ans de dénomination française en Ontario.

Dans la transmission des choronymes anciens depuis la Conquête jusqu'à l'Ontario contemporain, plusieurs mécanismes linguistiques ont agi qu'il importe non seulement d'identifier mais d'évaluer également. Christian Morissonneau, dans un article particulièrement bien documenté[7], identifie trois options qui se présentent aux choronymes en situation de contact linguistique: le rejet, la traduction ou l'acceptation par la langue emprunteuse. Nous nous inspirerons de cette typologie en la nuançant et en la complétant à l'occasion.

En ce qui concerne le rejet, et, le cas échéant, le remplacement des choronymes, l'histoire de l'Ontario nous fournit plusieurs exemples où l'administration britannique est intentionnellement intervenue pour faire disparaître les désignations françaises d'origine. Le comportement, à cet égard, du premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, John Graves Simcoe, est révélateur. Ce militaire britannique a cherché à donner une allure plus anglaise aux désignations du territoire dont il avait la charge. C'est ainsi qu'il a changé, par une proclamation royale en date du 16 juillet 1792, le nom de la *Rivière La Tranche* dans le sud-ouest de la province en celui de *Thames River*.C'est à son instigation aussi que les noms allemands des premiers districts du Haut-Canada — *Lunenburg, Mecklenburg, Nassau et Hesse* — ont été remplacés respectivement par *Eastern, Midland, Home* et *Western*. Il semble d'ailleurs que ces substitutions toponymiques aient été relativement fréquentes dans le Haut-Canada. Notre examen des documents ayant trait à la période de Lord Simcoe laisse croire que le dirigisme choronymique intervient souvent dans les textes législatifs.

Qu'on en juge d'après cet extrait de l'acte qui divise la province du Haut-Canada en comtés:

»... That the seventh of the said counties be hereafter called by the name of County of Ontario, which county is to consist of the following islands, an island at present known by the name of Isle Tonti (to be called Amherst Island), an island known by the name Isle au Forêt (sic) (to be called Gage Island), an island known by the name of Grande Isle (to be called Wolfe Island) and an island known by the name of Isle Cauchois (to be called Howe Island)[8] ».

Il est difficile d'évaluer pour l'instant l'ampleur de ces substitutions mais on peut croire que ce mécanisme sociolinguistique a été plus productif en Ontario qu'au Québec où l'action de l'administration britannique, du moins en ce qui concerne les premières décennies qui ont suivi la Conquête, ne paraît pas avoir été abusive[9].

Les traductions choronymiques sont, pour leur part, très nombreuses. Elles peuvent être intégrales et affecter à la fois le générique et le spécifique: *Rivière Creuse = Deep River; Baie du Tonnerre = Thunder Bay; Lac des Bois = Lake of the Woods.* La parenté phonétique ou la quasi homophonie et homographie des spécifiques facilite le passage du français vers l'anglais: *Île du Massacre = Massacre Island; Rivière au Crédit = Credit River; Rivière au Raisin = Raisin River.* Ces traductions peuvent aussi être partielles et n'affecter que le générique, produisant ainsi des choronymes linguistiquement hybrides: *Île au Bois Blanc = Bois Blanc Island; Rivière du Rideau = Rideau River; Rivière aux Canards = Canard River.* Il arrive aussi que, suite à des modifications survenues dans l'hydrographie, les génériques anciens disparaissent et à leur place apparaissent des génériques anglais plus conformes aux entités géographiques contemporaines. De nouveau, le résultat sera une désignation hybride avec maintien du spécifique français d'origine. *Sault de la Chaudière = Chaudière Falls; Sault des Allumettes = Allumette Island; Portage du Paresseux = Paresseux Falls; Culbute du Récollet = Recollet Falls.* Dans certains cas, la modification du générique d'origine s'accompagne de la traduction du spécifique: *Rivière aux Cèdres = Cedar Creek; Rivière aux Dindes = Turkey Creek.* Il y a enfin le cas des désignations françaises sans générique. Dans leur passage à l'anglais, elles récoltent une étiquette générique qui les lie au milieu environnant: *Les Mille Roches* désignant à l'époque ancienne les nombreux galets dans le cours du Saint-Laurent font place à *Mille Roches Island*, île créée à la même hauteur à la suite de la construction de la voie maritime; *Les Dalles*, anciennement les grandes plaques de pierre dans le lit de la Rivière des Français sont associées aujourd'hui à des rapides: *Dalles Rapids* et *Le Pic* décrivant jadis un promontoire à l'embouchure d'une rivière et du lac Supérieur désigne aujourd'hui la rivière elle-même: *Pic River.*

Le troisième mécanisme à intervenir dans la transmission des choronymes anciens jusqu'à nos jours est celui de l'acceptation ou encore mieux, de l'intégration linguistique. Ce processus qui se réalise de plusieurs façons concerne les formes qui, sur le plan graphique à tout le moins, se sont maintenues telles quelles depuis l'Ancien régime ou avec des modifications mineures. Signalons d'abord quelques hydronymes comme *Lac Seul, Lac des Chats*, ou des désignations de littoral comme *Gros Cap* ou encore *Pointe aux Pins.* Il arrive quelquefois que la forme actuelle ait été amputée du générique d'origine: les urbonymes *Cardinal* et *L'Orignal* dans l'est ontarien remontent respectivement à *Pointe à Cardinal* et *Pointe à L'Orignal.* L'intégration de choronymes français à la nomenclature anglo-saxonne s'accompagne quelquefois de modifications graphiques dues au mode de transmission, souvent oral, des désignations. Ainsi, *Île du Parisien* devient *Île Parisienne* non pas en vertu d'un quelconque accord grammatical entre le genre féminin de l'entité et le gentilé français — ce qui d'ailleurs ne saurait être attribuable qu'à une collectivité francophone, longtemps disparue de cette région du Lac Supérieur — mais bien sous l'influence de la prononciation anglaise [paɹiziɛn] du spécifique *Parisien*, l'anglais ne comportant pas de voyelles nasales. De même, le générique « chenal » prononcé [ʃnaj] en franco-canadien populaire a donné « snye » [snaj] en anglais, attesté dans la forme *The Snye* dans le sud-ouest ontarien. Le rendement phonétique des choronymes français en anglais ainsi que les règles phonologiques qui le sous-tendent mériteraient d'ailleurs à eux seuls toute une étude. Il faudrait rendre compte des nombreux cas d'agglutination morphologique du type *Pointe à Binaux = Point Abino; Petite Côte = Petticoat; Lac du Borgne = Lake Duborne; Rivière aux Sables = Ausable River* etc.; il faudrait expliquer, par exemple, pourquoi le spécifique « Joachim » de *Rapides des Joachims* se prononce [daswɪʃɑ] sur le cours de la Rivière des Outaouais et [sejntdʒokɪm] dans *Saint-Joachim*, comté d'Essex; il faudrait surtout étudier, grâce aux indispensables enquêtes sur le terrain, le sort phonétique de désignations graphiquement françaises — ou presque — mais dont le rendement oral est soumis aux règles de la phonologie anglaise: *Lac Seul* [ˈlaksuːl]; *Long Sault* [ˈlɔŋsuː]; *Sault Ste. Marie* [susejntmbɹi] et même abrégé dans la langue écrite en *The Soo.* Bref, il ne fait pas de doute qu'une étude de

synthèse portant sur le sort linguistique des choronymes de la partie occidentale de la Nouvelle-France serait de nature à éclairer les nombreuses facettes onomastiques du contact linguistique anglo-français non seulement en Ontario mais partout ailleurs où il s'est produit sur le continent nord-américain.

Voilà, brièvement esquissés, les faits saillants de la choronymie ontarienne remontant à l'Ancien régime. Nous voudrions, en terminant, rappeler le caractère provisoire de la typologie proposée; celle-ci devra être revue au fur et à mesure que les recherches dans ce vaste domaine progresseront tout comme il faudra aussi tenir compte de la deuxième couche choronymique française, d'origine québécoise, dont nous n'avons pu traiter ici, faute de temps. La choronymie franco-ontarienne fait le lien avec le passé de sorte qu'on peut, à juste titre, parler d'une réelle continuité française depuis l'Ancien régime jusqu'à nos jours. Cette continuité est la matière de notre *Histoire de la toponymie française en Ontario*, ouvrage en chantier depuis quelques années maintenant et dont nous reproduisons, en guise de conclusion, une liste sélective de choronymes de l'Ancien régime pour lesquels un dossier de recherche a déjà été constitué. On y trouve, de gauche à droite, la forme ancienne, la forme officialisée d'aujourd'hui ainsi que les coordonnées géographiques des choronymes.

Allumettes, Sault des	*Allumette Lake*	45 53	77 13
Baptême, Pointe au	*Pointe au Baptême*	46 03	77 21
Belle Rivière	*Belle River*	42 18	82 43
Binaux, Pointe à	*Point Albino*	42 50	79 06
Bois Blanc, Île au	*Bois Blanc Island*	42 06	83 07
Bois, Lac des	*Lake of the Woods*	49 15	94 45
Bonne Chère, Rivière de la	*Bonne chere River*	45 31	73 33
Borgne, Lac du	*Lake Duborne*	46 15	82 55
Canards, Rivière aux	*Canard River*	42 09	83 06
Cardinal, Pointe à	*Cardinal*	44 47	75 23
Cèdres, Rivière aux	*Cedar Creek*	42 01	82 46
Charité	*Charity Point*	44 52	80 11
Chats, Lac des	*Lac des Chats*	45 30	76 28
Chaudière, Sault de la	*Chaudière Falls*	45 26	75 44
Chenaux, Les	*Chenaux*	45 34	76 43
Chênes, Pointe des	*Pointe des Chênes*	46 28	84 31
Chien, Lac du	*Dog Lake*	48 46	89 32
Cloche, La	*Great La cloche Island*	46 01	81 53
Crédit, Rivière au	*Credit River*	43 33	79 35
Creuse, Rivière	*Deep River*	46 06	77 30
Dalles, Les	*Dalles Rapids*	45 58	80 53
Détroit, Rivière du	*Detroit River*	42 03	83 09
Dindes, Petite Île aux	*Turkey Island*	42 11	83 06
Dindes, Rivière aux	*Turkey Creek*	42 14	83 06
Écarté, Chenail	*Chenail Écarté-The Snye*	42 33	82 25
Espérance	*Hope Island*	44 54	80 11
Foi	*Faith Point*	44 50	80 07
Français, Rivière des	*French River*	45 56	80 54

Galop, Le	*Old Galop Canal*	44 48	75 21
Grande Rivière, La	*Grand River*	42 51	79 34
Gros Cap	*Gros Cap*	46 32	84 35
Hurons, Lac des	*Lake Huron*	*44 30*	*82 15*
Joachims, Rapide des	*Rapides des Joachims*	46 12	77 41
Long Sault, Le	*Long Sault*	45 02	74 53
Longue Pointe, La	*Long Point*	42 34	80 15
L'Orignal, Pointe à	*L'Orignal*	45 37	74 42
Maligne, Rivière	*Maligne River*	48 22	91 57
Massacre, Île du	*Massacre Island*	49 16	94 46
Milles Îles, Les	*Thousand Islands*	44 22	75 55
Mille Roches, Les	*Mille Roches Island*	45 01	74 54
Monsonis, Rivière des	*Moosonee*	51 17	80 39
Montréal, Rivière de	*Montreal River*	47 14	84 39
Montréal, Rivière de	*Montreal River*	47 08	79 27
Mouillée, Pointe	*Pointe Mouillée*	45 10	74 23
Moulinet, Le	*Moulinette Island*	45 01	74 53
Musique, Portage de la	*Mauvaise Musique Rapids*	46 18	79 09
Noire, Baie	*Black Bay*	48 40	88 25
Paresseux, Portage du	*Paresseux Falls*	46 18	78 58
Parisien, Île du	*Ile Parisienne*	46 41	84 44
Pelée, Pointe	*Point Pelee*	41 54	82 31
Petite Côte	*Petticoat Creek*	43 48	79 06
Petite Nation, Rivière de la	*South Nation River*	45 34	75 06
Pic, Le	*Pic River*	48 36	86 18
Pins, Pointe aux	*Pointe aux Pins*	42 17	81 51
Pins, Pointe aux	*Pointe aux Pins*	46 29	84 28
Pluie, Lac à la	*Rainy Lake*	48 42	93 10
Pluie, Rivière à la	*Rainy River*	48 50	94 41
Puces, Rivière aux	*Puce River*	42 18	82 47
Raisin, Rivière au	*Raisin River*	45 08	74 30
Récollet, Culbute du	*Recollet Falls*	46 02	80 36
Rideau, Rivière du	*Rideau River*	45 27	75 42
Roche Capitaine	*Rocher Capitaine Island*	46 14	78 04
Rocher Fendu, Chenal du	*Chenal du Rocher Fendu*	45 42	76 42
Roches, Pointe aux	*Stoney Point*	42 18	82 34
Ronde, Pointe	*Rondeau Harbour*	42 17	81 53
Rose, Portage des	*La Rose Rapids*	46 18	78 53
Sables, Pointe aux	*Pointe aux Sables*	45 53	76 51
Sables, Rivière aux	*Ausable River*	43 19	81 46

Sables, Rivière aux	*River aux sables*	46 13	82 03
Sables, Rivière aux	*Sauble River*	44 39	81 15
Sainte Claire, Lac	*Lake St. Clair*	42 28	82 40
Saint Ignace, Île	*St. Ignace Island*	48 45	87 55
Saint Joseph, Île	*St. Joseph Island*	46 13	83 57
Saint Joseph, Lac	*Lake St. Joseph*	51 05	90 35
Sault Sainte Marie	*Sault Sainte Marie*	46 31	84 20
Seul, Lac	*Lac Seul*	50 20	92 30
Supérieur, Lac	*Lake Superior*	48 00	88 00
Talon, Portage	*Lake Talon*	46 18	79 05
Tonnerre, Baie du	*Thunder Bay*	48 25	89 00
Tortue, Portage de la	*Turtle Lake*	46 18	79 10
Tourtes, Rivière aux	*Pigeon River*	48 00	89 34
Vases, Rivière des	*La Vase Rider*	46 14	79 26

RÉFÉRENCES

1. Trudel, Marcel (1968) *Atlas de la Nouvelle-France*. Québec: Presses de l'Université Laval, 219 p.

2. Lapierre, André (1981) *Toponymie française en Ontario*. Montréal et Paris: Études vivantes, 120 p.

3. Voir à ce sujet notre article « Quelques problèmes de contact des langues en toponymie ontarienne », *Onomastica* no 58, 1980, pp. 18-27.

4. Wartburg, W. von (1962) *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 10. Band. Basel: R.G. Zbinden & Co, pp. 66-67.

5. Blais, Suzelle (1983) *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*. Québec: Commission de toponymie. 105 p.

6. Ibid., p. 62.

7. Morissonneau, Christian (1972) « Noms de lieux et contact des langues; une approche de la choronymie du Québec ». *Les noms de lieux et le contact des langues/ Place Names and Language Contact*, Henri Dorion (éd.) Québec: Presses de l'Université Laval, pp. 246-292.

8. Doughty, A.G. et McArthur, D.A. (1914) *Documents relating to the Constitutional History of Canada 1791-1818*. Ottawa: Archives publiques du Canada, p. 79.

9. Morissonneau, Christian, *op. cit.*, p. 259.

OUEST CANADIEN

Sur les traces de la Vérendrye : un résidu de toponymie française dans l'Ouest canadien*

LAURENT R. FILLION

Pourquoi parler de La Vérendrye dans le cadre d'un congrès consacré à la toponymie française de l'Amérique du Nord? D'abord parce que ce sera l'an prochain le tricentenaire de la naissance de La Vérendrye « aux » Trois-Rivières et que s'il y avait lieu cette année de fêter le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada il ne serait pas moins important, l'an prochain, de marquer, autrement mais de façon aussi fastueuse, cet anniversaire. Deuxièmement, parce que La Vérendrye fut l'un de nos plus grands explorateurs et que nous lui devons la découverte d'une grande partie du territoire situé à l'ouest des Grands Lacs, à savoir le sud-ouest de l'Ontario, une grande partie du Manitoba, le Dakota du Nord et du Sud, le Minnesota et une partie du Wyoming, sans compter la découverte des Rocheuses. Troisièmement, parce que La Vérendrye a laissé sa marque, non seulement par les territoires qu'il a, au nom du Roi, annexés à la Nouvelle-France, mais aussi sur la toponymie de ces régions.

Avant d'aborder la partie proprement toponymique de mon exposé, je voudrais vous résumer la biographie de La Vérendrye en insistant particulièrement sur les années consacrées à l'exploration de l'Ouest canadien, vous parler de ses voyages et découvertes dans ces régions, puis vous faire un peu l'apologie de ce grand explorateur dont on a souvent mis en doute, même de son vivant et constamment depuis, les véritables motifs de ses voyages d'exploration. Dans la partie toponymique de mon exposé, je vous parlerai d'abord des toponymes dont nous sommes directement redevables à La Vérendrye et à son équipée. Je terminerai ensuite par un examen général de la toponymie française qui subsiste dans le sud du Manitoba.

À LA DÉCOUVERTE DE LA MER DE L'OUEST

Pierre Gaultier, sieur de La Vérendrye, est né à Trois-Rivières, le 17 novembre 1685. Son père, René Gaultier, était venu en Nouvelle-France avec le régiment Carignan-Salières et avait épousé la fille de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières. Le titre de Sieur de La Vérendrye lui est venu de son oncle paternel, Charles Gaultier, Chevalier, seigneur de la Vérendrie. Pierre a quatre ans lorsque son père décède, laissant son épouse et une famille de huit enfants dans une situation financière assez précaire. La famille s'installe au manoir de Boucherville, chez le grand-père maternel, Pierre Boucher, qui lègue à son petit-fils l'amour de la nature dont témoigne le livre qu'il a écrit pour la cour de Louis XIV.

Devenu cadet naval à l'âge de douze ans, Pierre Gaultier participe, en 1704, à un raid sur Deerfield (Massachussets). En 1707, il est en Europe avec son régiment et reçoit neuf blessures à la défaite de Malplaquet.

Il rentre au Canada à l'automne de 1712 et épouse Marie-Anne Dandonneau, avec laquelle il aura six enfants: Jean-Baptiste, Pierre, François, Louis-Joseph, Marie-Anne et Marie-Catherine. Pour gagner sa vie, il cultive la terre et pratique la traite des fourrures. Son poste de traite se trouve sur le Saint-Maurice, à un endroit appelé le sault de la Vérendrye ou La Gabelle. C'est là un élément important, parce que Pierre Gaultier entre ainsi en étroit contact avec les Indiens, apprend à marchander avec eux et, surtout, écoute avidement leurs récits.

Cette situation dure jusqu'en 1727, année où La Vérendrye est nommé commandant adjoint des postes du Nord, c'est-à-dire: Fort Népigon (à l'embouchure de la rivière Népigon sur le lac du même nom), Michipicoten (à l'embouchure de la rivière du même nom) et le quartier général, Kaministikwia (Thunder Bay). C'est la première étape vers l'Ouest.

Avant d'aller plus loin, essayons de voir où en était, à l'époque, l'exploration des territoires

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé « Ouest canadien » (13 juillet 1984) où l'auteur représentait le Bureau des traductions du Secrétariat d'État.*

les plus reculés de l'Amérique. Il y avait déjà cent ans qu'Étienne Brûlé s'était rendu au lac Supérieur. En 1659, Radisson et Groseilliers avaient construit un fort à Kaministikwia et Jean Nicolet s'était rendu à la Baie Verte (Green Bay, Wisconsin) en 1634; Du Lhut était parti de Montréal, en 1678, pour se rendre au lac des Mille Lacs. En 1683, Nicholas Perrot avait créé un fort au Minnesota, sur la rive ouest du Mississippi, tandis que, en 1688, Jacques Noyan avait construit, à Kaministikwia, un nouveau fort dont il se servit comme point de départ pour explorer plus à l'Ouest: ayant remonté la rivière Kaministikwia, il était parvenu jusqu'au lac des Mille Lacs, puis au lac à la Pluie et peut-être même jusqu'au lac des Bois. Par ailleurs, les Anglais avaient, à partir de leurs postes de traite de la baie d'Hudson, exploré le nord du Manitoba, et Henry Kelsey s'était même rendu dans le nord-est de la Saskatchewan en 1691. On peut donc considérer que la région des Grands Lacs, jusqu'au lac des Bois, ainsi que la partie du Manitoba située au nord des lacs étaient déjà bien connues au moment où La Vérendrye entreprit ses voyages d'exploration à la recherche de la mer de l'Ouest.

Quelle était la route qu'empruntaient les coureurs de bois et les marchands de fourrures pour se rendre à la tête des Grands Lacs? Au départ de Montréal, le voyage en canot d'écorce se faisait généralement en passant par le lac des Deux Montagnes, la rivière des Outaouais, puis la rivière Matawa jusqu'au lac Nipissing. Les voyageurs empruntaient ensuite la rivière des Français pour enfin atteindre le lac Huron et longer la rive nord de celui-ci jusqu'à Michilimackinac, à l'embouchure du lac Michigan. Pour atteindre Kaministikwia, il fallait ensuite, en longeant la rive nord, traverser tout le lac Supérieur. Le voyage prenait entre 75 et 80 jours.

La Vérendrye prit donc, en 1727, le commandement des postes du Nord dont l'un des buts était de détourner le commerce des fourrures vers la Nouvelle-France au détriment des Anglais de la baie d'Hudson, ce qui est toujours demeuré une de ses préoccupations, d'autant plus que ses associés s'intéressaient beaucoup plus aux gains à réaliser qu'aux découvertes. Pendant son séjour dans les postes du Nord, jusqu'en 1730, La Vérendrye profite de ses contacts avec les Indiens et les coureurs de bois pour se renseigner sur les territoires inexplorés de l'Ouest. Il sait déjà, par expérience, qu'on ne saurait ajouter foi à tout ce que racontent les Indiens, mais c'est sa seule source de renseignements. Il obtient notamment d'Ochagach, une chef Cri, une carte pour le moins rudimentaire qui indique, à partir du lac Supérieur, trois routes possibles pour atteindre la ligne de partage des eaux.

En 1729, La Vérendrye prépare un plan d'exploration de l'Ouest et le transmet, par le Père Nicholas de Gonor, au gouverneur général, Beauharnois, qui le convoque à Québec à l'été de 1730. Il reçoit finalement l'autorisation d'aller créer un poste de traite sur les rives du lac Ouinipigon (Winnipeg). La traite des fourrures doit permettre de financer l'expédition et la découverte de la mer de l'Ouest, qui demeure un des objectifs, passe au second rang.

Au printemps de 1731, La Vérendrye se prépare à quitter Montréal pour partir à la découverte de l'Ouest. Il prend comme second son neveu Christophe Dufrost, sieur de La Jemeraye, qui, âgé de 20 ans, a déjà séjourné chez les Sioux au lac Pépin (Wisconsin). Il prend aussi avec lui ses trois fils aînés: Jean-Baptiste (18 ans), Pierre (17 ans) et François (16 ans). Louis-Joseph, qui n'a que 14 ans, doit apprendre la cartographie et se joindre à eux plus tard. L'équipée d'une cinquantaine de personnes atteint Kaministikwia le 26 août 1731. Le gros de l'équipée doit y passer l'hiver, tandis que La Jemeraye, Jean-Baptiste et 25 voyageurs s'engagent vers l'Ouest via le Grand Portage (rivière Pigeon, lac Long, lac Plat et lac Sesakinaga). Arrivés au lac à la Pluie, au bout d'un mois, ils y construisent le fort Saint-Pierre (près de l'actuel Fort Frances).

Au printemps suivant, La Vérendrye s'engage à son tour sur la route du Grand Portage. Arrivé au fort Saint-Pierre, il repart aussitôt, via la rivière à la Pluie, pour le lac des Bois, et y construit le fort Saint-Charles qui demeurera son quartier général jusqu'en 1838. Préoccupé par la traite des fourrures et les relations avec les Indiens, il s'y attarde pendant près de deux ans. Mais dès le printemps de 1733, il envoie son neveu et quelques hommes explorer la rivière Maurepas (Winnipeg), ainsi nommé en l'honneur du ministre français de la Marine.

Au printemps de 1734, à court d'argent, de vivres et de marchandises, La Vérendrye retourne à Montréal pour renégocier les ententes avec ses associés. Il y passe l'hiver et ne retourne au fort Saint-Charles que le 6 septembre 1735. Il envoie immédiatement son neveu au fort Maurepas, qui a été construit pendant son absence sur les rives de la rivière Rouge au sud du lac Ouinipigon, où Jean-Baptiste et Pierre de La Vérendrye l'y rejoignent le 27 février suivant. Ces deux derniers reviennent le 2 juin 1736 pour annoncer la mort de La Jemeraye, le 10 mai, à la jonction de la rivière aux Roseaux et de la rivière Rouge. Le 5 juin, Jean-Baptiste part avec le Père Aulneau et 19 hommes pour aller chercher les vivres restées à Michilimackinac. Ils sont massacrés par les Indiens sur une île à quelques lieues du fort Saint-Charles. Le 17 septembre, La

Vérendrye envoie le plus jeune de ses fils, Louis-Joseph, qu'il a ramené avec lui de Montréal, au fort Maurepas. C'est lui qui devient, à partir de ce moment, son second.

En 1737, La Vérendrye retourne à Québec pour mettre de l'ordre dans ses affaires et apaiser ses créanciers. Il y passe de nouveau l'hiver et repart à la mi-juin, résolu à reprendre les recherches de la mer de l'Ouest. Arrivé au fort Maurepas le 22 septembre, il remonte la rivière Assiniboine sur une centaine de lieues et érige le fort la Reine près de l'actuel Portage-la-Prairie.

Entre le 16 octobre 1738 et le 10 février 1739 il effectue, à pied et en plein hiver, un long voyage chez les Mantannes, une tribu sédentaire qui habitait dans des villages fortifiés sur les rives du Missouri. La Vérendrye séjourne pendant deux semaines avec eux et repart en y laissant deux Français pour apprendre la langue. Il tombe malade sur le chemin du retour, ce qui n'est guère étonnant: il a 52 ans et un voyage de 750 kilomètres à pied dans le froid rigoureux et le vent qui caractérisent les hivers des Prairies ne devait pas être une sinécure.

Au printemps de 1739, La Vérendrye envoie son fils Louis-Joseph, accompagné d'un Indien, explorer le lac des Prairies (Manitoba), le lac Dauphin, la rivière Paskoyac (Saskatchewan) et le lac Ouinipigon (Winnipeg) afin d'identifier les endroits propices à la construction de forts. Les futurs emplacements du fort Dauphin et du fort Paskoyac (près de Le Pas) sont ainsi notés.

Les canots envoyés à Michilimackinac pour chercher des vivres sont saisis à l'arrivée par les créanciers, mais les hommes réussissent cependant à retourner, le 20 octobre, au fort la Reine avec une faible quantité de marchandises.

Au printemps de 1740, La Vérendrye, ayant appris que son épouse était décédée à Montréal l'année précédente, part pour cette destination et confie le fort la Reine à Louis-Joseph. En cours de route, il envoie l'ordre à Pierre d'aller, à l'automne, chez les Mantannes pour se faire conduire à la mer. Après avoir réglé ses affaires à Montréal, il se rend à Québec où il passe l'hiver chez le gouverneur général. Parti de Montréal le 26 juin 1741, il arrive au fort la Reine le 13 octobre. Pierre, qui n'a quitté le fort qu'à la fin du printemps, apprend des Mantannes que la « rivière de l'Ouest » est le Missouri qui se jette dans le golfe du Mexique. Il ramène aussi deux chevaux, les premiers de l'Ouest canadien.

En 1742, pendant que Pierre va ériger le fort Dauphin sur le lac des Prairies et le fort Bourbon à l'embouchure de la rivière Paskoyac, Louis-Joseph entreprend, avec François et deux Français, une troisième expédition chez les Mantannes. Passant de tribu en tribu, ils arrivent, le 1er janvier 1743, en vue des montagnes Rocheuses. Les Indiens qui les accompagnent, craignant qu'on n'attaque leur village, font subitement demi-tour et nos hardis explorateurs n'ont d'autre choix que de les suivre. Le 30 mars, ils enterrent près de Pierre (Dakota du Nord) une tablette de plomb pour marquer leur passage. Ils arrivent au fort la Reine le 2 juillet.

Au printemps de 1744, La Vérendrye retourne à Montréal, où il s'installe. Le commandement de l'expédition vers la mer de l'Ouest lui est retiré et il est remplacé par Nicolas Joseph de Noyelles, sieur de Fleurimont, qui démissionne trois ans plus tard. En mai 1749, Maurepas ayant été remplacé par le comte de Rouilly au ministère de la Marine, La Vérendrye reçoit la croix de Saint-Louis et reprend le commandement de l'expédition. Il se propose de repartir pour l'Ouest au printemps de 1750, mais il meurt à Montréal le 5 décembre 1749, à l'âge de 64 ans.

Ses fils auraient voulu prendre la relève et firent de nombreuses démarches en ce sens. La mort de leur père signifiait de lourdes pertes pour eux: non seulement de leur emploi, mais aussi des marchandises laissées dans les postes et de celles données à crédit aux Indiens en prévision de la récolte de fourrures suivante. En fait, La Vérendrye n'a laissé, comme héritage, que des dettes. Mais le commandement des postes de l'Ouest fut confié à Monsieur de Saint-Pierre à compter de 1750 et les trois fils furent complètement écartés de cette entreprise par la suite. D'autres récoltèrent ce qu'ils avaient semé. Voici brièvement ce qu'il advint de chacun d'eux.

Après avoir servi sous les drapeaux à Saratoga (1745), au fort La Joye de l'île Saint-Jean (l'actuelle Île-du-Prince-Édouard) (1746) et à Montréal (1747), Pierre retourna aux postes de l'Ouest en 1747 afin d'y rétablir la paix entre les tribus indiennes et relancer le commerce des fourrures. Avant de retourner à Michilimackinac en 1750, où il apprit le décès de son père, il fit réparer, en 1748 et 1749, les forts Maurepas et la Reine et entreprit sans doute la construction du Fort Paskoyac. Par la suite, il servit dans la marine en Acadie et, lorsque le fort Beauséjour tomba en 1755, il retourna à Québec où il mourut la même année.

Après avoir disparu de vue de 1744 à 1747, Louis-Joseph fut envoyé par Beauharnois en 1748 pour surveiller la traite des fourrures dans les postes de l'Ouest. Il passa l'hiver de 1748-1749 dans le Nord autour de fort Bourbon et, au printemps, remonta la rivière Paskoyac (Saskatchewan) jusqu'aux fourches. Il a sûrement signalé l'importance stratégique de l'emplacement ac-

tuel de Le Pas, pour empêcher les Indiens d'aller traiter avec les Anglais et obtenir en même temps leurs fourrures, car la construction du fort Paskoyac était commencée au moment de son départ pour l'Est à l'été de 1749. Le premier commandant de ce fort sera Joseph Claude Boucher, Chevalier de Niverville. C'est en vain que Louis-Joseph plaida sa cause et celle des ses frères près de Rouillé après la mort de son père. Il mourut, en 1761, dans le naufrage de *L'Auguste* qui ramenait 120 exilés en France après la chute de la Nouvelle-France.

Après avoir travaillé à la réparation des forts Maurepas et la Reine en 1748-1749 puis séjourné au fort Bourbon, François collabora avec Pierre durant l'hiver de 1749-1750 à la construction du fort Paskoyac à l'endroit où la rivière Pasquia se jette dans la rivière Saskatchewan. Il passa le reste de sa vie au Québec et mourut, en 1794, à l'âge de 79 ans, dans un foyer de vieillards à Montréal.

APOLOGIE

Quels étaient les motifs réels de La Vérendrye pendant les quinze années qu'il consacra à l'exploration des territoires situés à l'ouest des Grands Lacs? Était-il dominé par l'appât du gain, comme beaucoup l'ont prétendu, ou dévoré par le désir de découvrir la mer de l'Ouest, et, ce faisant, d'explorer de nouveaux territoires et de les réclamer au nom du roi de France?

En réalité, La Vérendrye ne se lança dans la traite des fourrures que parce que l'administration française avait décidé que l'expédition devait se financer elle-même. Même s'il avait la sympathie du gouverneur de la Nouvelle-France et des intendants de l'époque, il a d'ailleurs toujours été mal appuyé par l'administration française. On lui a constamment refusé les fonds et les hommes qu'il demandait, ce qui l'a forcé, pour recruter les hommes et acheter les marchandises nécessaires, de s'endetter et de consacrer beaucoup de temps à la traite des fourrures. D'ailleurs, s'il n'avait été intéressé que par le commerce des fourrures, il serait resté dans la région du lac des Bois, beaucoup plus riche et prometteuse. On savait sans doute déjà, d'autre part, que les régions situées plus à l'Ouest produisaient moins de fourrures et de toute manière il n'a sûrement pas tardé à le constater.

La Vérendrye était un diplomate et un chef. Il avait le don de savoir traiter avec les Indiens et de mener les hommes. Ce sont des qualités qu'il aurait pu mettre grandement à profit s'il avait voulu se consacrer entièrement à la traite des fourrures. Mais il était plus qu'un coureur de bois et sa vision allait bien au-delà de la fortune vite faite. Il avait toujours le souci d'occuper les territoires explorés et d'y installer des postes qui servaient autant à maintenir une présence qu'à la traite des fourrures. Il devait cependant aussi aimer l'aventure et la vie en plein air.

Quels sacrifices La Vérendrye ne s'est-il pas imposés pour atteindre son but et réaliser l'idéal qui le hantait? Il vécut pendant des années éloigné de sa femme et des plus jeunes de ses enfants. Il n'était déjà plus jeune, non plus, lorsqu'il partit à la recherche de la mer de l'Ouest en 1731 et les moyens de transport se limitaient alors au canot d'écorce et à la marche. Ceux qui connaissent les hivers, particulièrement rigoureux, de l'Ouest n'auront aucun mal à sympathiser avec ceux qui s'aventuraient à pied dans la prairie pour y effectuer des centaines de kilomètres vers une destination inconnue. La mort de ses deux principaux adjoints, à savoir son neveu et l'aîné de ses fils, a certainement été, par ailleurs, une épreuve qui en aurait découragé bien d'autres. Tout comme les privations, le manque périodique de vivres et la crainte constante des Indiens. La Vérendrye a surmonté chaque fois les difficultés parce qu'il poursuivait un but. Rien d'autre ne comptait.

Non, si le seul souci de La Vérendrye avait été de faire fortune, il serait resté bien au chaud et confortable dans un bureau de Montréal ou dans un poste de traite déjà bien établi, entouré de sa femme et de ses enfants pour attendre qu'on lui apporte les fourrures.

Mais c'était un patriote hanté par l'idée de découvrir la mer de l'Ouest, et s'il n'a pas atteint ce but ultime, il n'en a pas moins accompli de belles et grandes choses. Avec son neveu et ses fils, il a, le premier, exploré une grande partie des plaines de l'Ouest et ses fils furent parmi les premiers Blancs, sinon les premiers, à contempler la cordillière des Rocheuses au-delà de cette vaste plaine. Il a surtout ouvert la voie à tous ceux qui sont venus, dans les années et les siècles qui ont suivi, peupler cette région. Il est vraiment le père de l'Ouest canadien. Faute d'avoir découvert la mer de l'Ouest tant recherchée, il a découvert cette mer de blé qui s'étale maintenant à perte de vue de la vallée de la rivière Rouge jusqu'aux Rocheuses. Imaginez un instant ce qu'il aurait pu réaliser si on l'avait appuyé en lui donnant les moyens de poursuivre sans entrave son objectif!

Ce n'était pas un rêveur. Il voulait servir son roi et honorer sa patrie, mais il lui fallait bien subsister. Comme conclut Martin Kavanagh: « En dernière analyse, La Vérendrye était un idéaliste qui avait le sens pratique. C'était un explorateur par inclinaison, et un commerçant de fourrures par nécessité ».

INFLUENCE TOPONYMIQUE DE LA VÉRENDRYE

Parmi les toponymes qu'on peut rattacher à La Vérendrye et à son équipée, il en est de deux ordres: ceux qu'on retrouve dans ses journaux et sa correspondance, dont bon nombre ont survécu, et ceux qui honorent sa mémoire ou celle de ses compagnons.

Toponymes commémoratifs

Arnaud

Le nom de ce village au sud de Winnipeg est une déformation du nom du Père Aulneau, S.J., missionnaire qui accompagnait La Vérendrye et qui fut tué sur l'île du Massacre.

Dufrost

Ce village situé au sud de Winnipeg a été ainsi nommé par M^gr^ Taché en l'honneur de Christophe Dufrost de la Jemeraye, neveu et lieutenant de La Vérendrye.

Gonor

Village au sud-est de Steinbach nommé en l'honneur du Père Nicholas de Gonor, un jésuite venu au Canada en 1726 pour évangéliser les Sioux à qui La Vérendrye confia la transmission au gouverneur Beauharnois à Québec de son plan d'exploration de l'Ouest.

Massacre Island

Cette île, appelée Isle du Massacre sur la carte de La Vérendrye (1737) et d'autres cartes de l'époque, fut la scène du massacre, en 1736, de Jean-Baptiste de la Vérendrye, du Père Aulneau et de leurs dix-neuf compagnons de voyage.

Niverville

Ce village situé au sud de Winnipeg fut nommé en l'honneur du Chevalier Joseph Boucher de Niverville, officier de l'expédition dans l'Ouest de Legardeur de Saint-Pierre, qui prit la relève de La Vérendrye aux commandes des postes de l'Ouest en 1750.

Péninsule Aulneau

Cette péninsule du lac des Bois a aussi été nommée pour commémorer le Père Aulneau.

La Vérendrye

Le nom de La Vérendrye a été donné à un grand nombre de parcs, de circonscriptions électorales, de commissions scolaires, d'écoles et de collèges, de rues et de routes, etc.

Toponymes associés à la Vérendrye

Assiniboine, rivière

La Vérendrye appelait ce tributaire de la rivière Rouge la « rivière des Assinipoiles » d'après la tribu indienne qui peuplait la région. Pour faire la cuisine (boine), ces Indiens mettaient des pierres (assini) chauffées à blanc dans leurs casseroles.

Barrier, The

Dans son journal, La Vérendrye parle des Cris de la Barrière et sa carte de 1737 montre, sur la rivière Maurepas, nom qu'il avait donné à la rivière Winnipeg en l'honneur du ministre français de la Marine, la chute de la Barrière. Le nom de cette péninsule et de Barrier Bay (baie et village du même nom) ont sans doute la même origine.

Bois, lac des

Le lac des Bois était déjà bien connu avant les voyages d'exploration de La Vérendrye qui le mentionne souvent dans ses écrits, mais il est le premier à utiliser le nom dans une lettre à Beauharnois en 1730. Il y construisit aussi le premier fort, le fort Saint-Charles.

Chaudière Falls

Cette chute de la rivière à la Pluie entre Fort Frances et International Falls (Minnesota) tient son nom du portage de la Chaudière.

Dauphin

Ce nom que Pierre de La Vérendrye fils donna au fort qu'il érigea sur les rives du lac Dauphin en 1741 est maintenant celui d'une ville qui se trouve à proximité, de la municipalité, du lac et d'une rivière qui s'y jette.

Fort la Reine

Poste de traite construit en 1738 par La Vérendrye sur les rives de la rivière Assiniboine

à proximité du site actuel de Portage-la-Prairie. Il fut ainsi nommé en l'honneur de l'épouse de Louis XV, Marie Leszczynska.

Fort Rouge

Ce fort fut construit en 1738 par D'Amour de Louvière, un associé de La Vérendrye, près de la jonction des rivières Rouge et Assiniboine. Son nom vient soit de la proximité de la rivière Rouge, soit du fait que la porte du fort était peinte en rouge. Un quartier de Winnipeg porte toujours ce nom.

Kaministikwia

À l'époque de La Vérendrye, c'était, à l'extrémité ouest du lac Supérieur, le point de départ des expéditions vers l'Ouest. Du Lhut a sans doute, en 1678, construit un premier poste de traite à l'embouchure de la rivière Kaministikwia. La rivière porte toujours ce nom et c'est aussi le nom d'une petite ville à l'ouest de Thunder Bay.

Pointe du Bois

Ce village sur la rivière Winnipeg à l'est de Lac du Bonnet tire sans doute son nom d'un des deux rapides de la rivière Winnipeg qu'on appelait Grande et Petite Pointe des Bois à l'époque des voyageurs.

Portage-la-Prairie

Portage qu'empruntaient les marchands de fourrures, et les Indiens avant eux, pour passer de la rivière Assiniboine au lac des Prairies (devenu lac Manitoba). La Vérendrye le mentionne en 1739 dans son journal. C'est à l'endroit où le sentier laissait la rivière Assiniboine qu'il construisit le deuxième fort la Reine.

Pluie, rivière à la

On voit aussi souvent « rivière de la Pluie » dans les documents de La Vérendrye. Cette rivière comportait trois rapides qu'il fallait contourner par des portages: le portage de la Chaudière, le portage Manitou et le Long Sault.

Pluie, lac à la

La forme « lac de la Pluie » est aussi fréquente. La Vérendrye utilisait d'abord le toponyme amérindien, lac Tecamamiouen, mais à partir de 1742, il parle du lac à ou de la Pluie.

Roseaux, rivière aux

Ce toponyme, encore utilisé couramment par les Franco-manitobains, est devenu officiellement Roseau River. Cette rivière faisait partie, avec la rivière Reed et le portage de la Savane, d'une ancienne voie de communication indienne entre le lac des Bois et la rivière Rouge. Elle se jette dans celle-ci à un endroit appelé « Les deux petites pointes ».

Roseau River

Ce bureau de poste situé au nord-ouest d'Emerson tire son nom de la rivière aux Roseaux.

Rouge, Rivière

Le nom de cette rivière est une traduction littérale du toponyme amérindien « Miskawagama Sipi », qui veut dire « rivière aux eaux rouges ».

Winnipeg, rivière

Le nom de cette rivière vient de l'Indien « Ouinipigon » qui veut dire « eaux troublées ». C'est le toponyme qu'adopte La Vérendrye, même si à l'occasion il l'appelle la rivière Blanche et la rivière Maurepas. C'était la voie empruntée le plus souvent pour aller du lac des Bois au lac Winnipeg, même si elle comportait beaucoup de chutes et rapides qui exigeaient des portages. Voici les noms donnés, sans doute déjà à l'époque, à ces portages: rapide des Dalles, Grande décharge, Chute de la Boue jaune, Décharge du Petit Rocher (ou de la Charrette), Rapide des Pins (ou de la Boue blanche), Rapide de la Caverne, Rapide de l'Isle, Grand Galet, Grande Pointe des Bois, Petite Pointe des Bois, Petit Rocher Brûlé, Chute des Esclaves, Chute de la Barrière, Chute de la Loutre, Les Sept Portages, Premier Galet du Bonnet, Second Galet du Bonnet, Grande Chute du Bonnet, Rapide du Rocher du Bonnet, Chute de la Boue blanche, Chute des Chênes, Première Chute des Eaux-qui-remuent, Deuxième Chute des Eaux-qui-remuent et Rapide du Manitou. Ces noms subsistent encore, sauf que certains ont été traduits littéralement en anglais.

Winnipeg, lac

Nom du lac situé à 60 km de la ville de Winnipeg que Jean-Baptiste de La Vérendrye découvrit durant son voyage de 1732-1733. Le nom vient des mots cris « win » (trouble) et « nipiy » (eau).

Le Pas

L'origine du nom de cette ville du nord-ouest du Manitoba reste encore nébuleuse. Pour les uns, il s'agissait simplement du générique français « pas » qui veut dire « passage étroit » et dont l'exemple le plus connu est « Pas de Calais » dans la Manche; pour d'autres le nom serait une abréviation du mot cri « opasquaow » ou « pasquia » qui veut dire « détroit boisé »; d'autres encore soutiennent qu'il vient du mot sioux « opah » qui veut dire « chevreuil »; et selon le juge Prud'homme, un historien de Saint-Boniface, François de La Vérendrye aurait ainsi nommé le fort qu'il y construisit en l'honneur de sa mère, qui était la fille du sieur de Pas. Sur une carte de 1760, on trouve « Le Fort de Pas ». La ville s'est d'ailleurs longtemps appelée « Le Pas », même si sa forme officielle actuelle est « The Pas ».

Lac la Croix

Le Père Aulneau fut témoin d'une éclipse à cet endroit sur la route entre le lac Supérieur et le lac à la Pluie.

Lac des Mille Lacs

Ce lac, qui se trouvait sur la voie nordique entre le lac Supérieur et le lac à la Pluie, est mentionné plusieurs fois par La Vérendrye.

Lac du Bonnet

L'origine du nom de ce lac, qui n'est en fait qu'un élargissement de la rivière Winnipeg, et de la ville du même nom vient d'une coutume qu'avaient les Indiens de poser des couronnes d'herbe et de branches sur des rochers placés en cercle. Comme les premiers voyageurs appelaient déjà « Galet du Bonnet » deux rapides de la rivière et avaient nommé une chute la Grande Chute du Bonnet, on peut supposer que ce nom remonte à la même époque.

TOPONYMES D'ORIGINE FRANÇAISE DU SUD DU MANITOBA

L'influence française sur la toponymie du Manitoba a été très grande au cours des XVIII[e] et XIX[e] siècles, c'est-à-dire entre l'arrivée de La Vérendrye et la période de la colonisation massive. Depuis le début du siècle, cette influence est en nette régression et la toponymie française est même, à terme, menacée d'extinction. Pour l'instant, la menace pèse surtout sur les noms d'entités géographiques comme les lacs, les rivières et les ruisseaux que l'administration provinciale officialise sous leur seule forme anglaise, alors qu'il existe des formes françaises d'usage courant qui remontent souvent à une époque antérieure. Voici une liste partielle de toponymes français qui ne sont reconnus officiellement que sous leur forme anglaise: la *rivière Rouge*, la *rivière aux Rats*, la *rivière La Salle*, la *rivière aux Roseaux*, la *rivière Assiniboine*, la *rivière aux Marais* (celle qui traverse Sainte-Élizabeth et se jette dans la rivière aux Rats), la *rivière aux Prunes*, le *lac Saint-Malo*, la *rivière Seine*, le *réservoir Sainte-Rose*, le *ruisseau de Saint-Labre*, le *ruisseau Joubert* et ainsi de suite.

Même les noms de lieux sont souvent officialisés sous une forme anglaise. C'est le cas, par exemple, lorsqu'on écrit ainsi St. Jean Baptiste. Les noms de lieux résistent cependant mieux à l'assimilation anglaise, simplement parce qu'ils s'y prêtent moins. Je persiste à croire que si beaucoup de noms d'entités géographiques comme les rivières et les lacs sont recueillis et officialisés sous une forme anglaise — lorsqu'il s'agit de noms descriptifs — ou sous une forme partiellement anglaise — lorsque le spécifique est un nom propre — c'est simplement parce que la collecte se fait par des anglophones et que lorsqu'on demande, en anglais, à un Franco-manitobain comment s'appelle la rivière Rouge, il répondra sans hésiter « Red River », parce que pour lui les deux noms sont équivalents. Il en va de même pour tous les toponymes d'origine française dont le générique et le spécifique se traduisent facilement. Lorsqu'on trouve, au Répertoire géographique du Canada pour la province du Manitoba, toute une série de « lakes » qui portent des noms comme Delorme, Dufault, Duthoit, Lapin, Laplante, Larocque et Marion, des îles qui s'appellent Ducharme, Langlois ou Comeau, etc., on peut croire que ces endroits ont été découverts, défrichés ou habités par des francophones qui utilisaient vraisemblablement, et utilisent souvent encore, des génériques français.

Voici maintenant un certain nombre de noms géographiques d'origine française qui ont survécu et qui demeurent en usage courant dans le

sud du Manitoba, avec dans chaque cas un bref commentaire sur l'origine du nom.

Aubigny

Il s'agit d'un toponyme français transplanté. La paroisse, qui s'appelle Saint-Antoine d'Aubigny, fut créée en 1885 par des colons venus de Nashua (New Hampshire).

Baie Saint-Paul

Nom sans doute apporté du Québec. L'endroit s'appelait d'abord Prairie à Fournier d'après un « voyageur » qui, coupable d'un délit, y avait été abandonné.

Beauséjour

Le terrain un peu surélevé offrait un bon endroit où s'arrêter pour la nuit.

Bélair

Nom euphorique attribué au représentant local du chemin de fer.

Bénard

Nommé en l'honneur du sénateur Aimé Bénard, un agriculteur de la région. L'endroit s'est d'abord appelé Beaudryville (Achille Beaudry y fut maître de poste).

Bruxelles

L'endroit a été colonisé par des Belges en 1892.

Cartier

L'endroit fut ainsi nommé en l'honneur de Sir Georges-Étienne Cartier, l'un des Pères de la Confédération, qui a piloté le bill créant la province du Manitoba à la Chambre des communes.

Cayer

Village situé au nord-est de Dauphin qui tire son nom du maître de poste, M. K. Cayer.

Deleau

Village situé à l'ouest de Souris. Sébastien Deleau, un agriculteur d'origine belge qui s'y installa en 1889, fit don du terrain sur lequel la gare fut construite à l'arrivée du Canadien-Pacifique en 1892.

Dufresne

Village nommé en l'honneur de l'abbé Dufresne, curé de Lorette.

Élie

Selon les uns, ce village situé à l'ouest de Winnipeg doit son nom à Élie Chamberland de Saint-Boniface qui y ouvrit une entreprise en 1899 et mourut l'année suivante. La population locale prétend toutefois qu'il lui vient d'Élie Dufresne, qui y tint un magasin général pendant de longues années. On trouve d'ailleurs sur la pierre tombale de ce dernier à Élie l'inscription: « Le fondateur d'Élie ».

Fannystelle

Le nom de ce village situé au sud-ouest de Winnipeg est composé de Fanny et « Stella » (étoile). Le village fut créé et nommé par la comtesse d'Albufera, une philanthrope parisienne, en l'honneur de son amie, Fanny Rives.

Fortier

Le nom de ce village vient du R.P. Joseph A.-P. Fortier, qui y était le maître de poste en 1887.

Genthon

Cette localité, qui fait maintenant partie de Saint-Vital, s'appelait d'abord Dufault. Le nom fut changé à Genthon en 1915. Élie Genthon était propriétaire du terrain où fut installé le bureau de poste.

Giroux

Ce village situé au sud-est de Winnipeg tire son nom de l'abbé L.-R. Giroux de la paroisse de Sainte-Anne. Le nom du village, qui s'appelait autrefois Steinbach, d'après une ville ukrainienne d'où un groupe de Mennonites a immigré au Manitoba en 1874, fut changé en 1898.

Grand Marais

Ce village situé à l'ouest de Pine Falls porte un nom descriptif qui fut d'abord donné à une pointe sur la rive sud-est du lac Winnipeg. Le nom remonte peut-être à l'époque de La Vérendrye.

Grande Pointe

Ce village tire son nom d'une pointe boisée qui s'avance dans la rivière Seine où les voyageurs, en route vers Saint-Paul ou le lac des Bois, s'arrêtaient pour la nuit.

Grande Clairière

Cet endroit au sud-est de Virden fut établi en 1888 par Jean Gaire, colonisateur bien connu qui amena des colons de France. Le nom est descriptif.

Grosse Isle

Ce village situé au sud-ouest de Selkirk tire son nom de son emplacement géographique. En fait il ne s'agit pas d'une île mais d'un grand bois, très giboyeux, encerclé de marécages.

Île-des-Chênes

Le nom de ce village situé au sud de Winnipeg est descriptif. Il ne s'agit pas d'une île mais d'un bois au milieu des prairies.

La Broquerie

Ce village situé à l'est de Steinbach fut nommé par Mgr Taché en mémoire de son oncle Joseph B. de la Broquerie. Il fut fondé en 1879 par des immigrants québécois.

La Pérouse

Cette localité au sud-ouest de Pikwitonei fut ainsi nommée en l'honneur de l'officier naval français qui captura le fort Prince of Wales (Churchill) en 1782.

La Rivière

Ce village au nord-ouest de Morden a sans doute été nommé d'après l'hon. Alphonse Alfred Clément la Rivière, député fédéral et provincial, puis sénateur; certains prétendent cependant que le nom viendrait du cours d'eau qui coule dans la vallée.

La Rochelle

Le nom de cet endroit, qui s'appelait autrefois La Borderie, lui fut donné par M. de St-Exupery, ancien rédacteur d'un journal à La Rochelle en France, qui s'y fixa.

La Salle

Située sur la rivière Sale, qui fut ensuite changée en La Salle, ce village au sud de Winnipeg est nommé en l'honneur de Robert Cavalier, sieur de La Salle, un des découvreurs du Mississippi. La rivière s'appelait la rivière Sale, à l'origine, à cause du goût alcalin de l'eau.

Laurier

Ce village au nord-ouest de McCreary, qui s'appelait autrefois Fosbery, fut nommé en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

Letellier

D'abord appelé Catherine, pour Catherine Wright, un colon de la région, ce village situé au nord-ouest d'Emerson fut nommé en l'honneur de l'hon. Luc Letellier de St. Just, ancien lieutenant gouverneur du Québec.

Lorette

Le nom de ce village au sud-est de Winnipeg lui vient de Lorette au Québec. L'endroit s'est d'abord appelé la « Petite pointe des Chênes ».

Marais, rivière aux

Le nom de ce cours d'eau qui se jette dans la rivière Rouge au sud de Letellier est descriptif. Une deuxième rivière aux Marais coule un peu plus au nord, à l'est de la rivière Rouge, et se jette dans la rivière aux Rats.

Marchand

Ce village situé au sud-est de Steinbach a sans doute été nommé d'après un chasseur ou un colon.

Mariapolis

Comme les Français qui travaillaient à la construction du chemin de fer voulaient appeler l'endroit Sainte-Marie, alors que d'autres trouvaient qu'il y avait déjà trop de « saints » dans la région, ce compromis fut retenu.

Marquette

Ce hameau au nord-est de Portage-la-Prairie fut ainsi nommé en l'honneur de Jacques Marquette, missionnaire jésuite qui explora le Mississippi avec Louis Jolliet en 1673.

Ninette

Le nom de ce village au sud-est de Brandon est sans doute une contraction de « Antoinette ».

Notre-Dame de Lourdes

Ce village au sud-ouest de Portage-la-Prairie fut nommé d'après Lourdes en France par Dom Paul Benoît qui y créa un couvent des Canons Régulaires en 1890.

Oiseau, lac et rivière

Le nom de ce lac qui se trouve à l'est du lac du Bonnet et de cette rivière qui se jette dans le lac du Bonnet est sans doute une traduction littérale du toponyme indien.

Qu'Appelle, rivière

Le nom descriptif de ce tributaire de l'Assiniboine est une traduction française du nom indien « Katetwe » (qui appelle?) qui vient de ce que l'écho est très prononcé dans une des courbes de la rivière. La poétesse amérindienne, Pauline Johnson, a écrit une longue ballade au sujet de l'origine du nom.

Richer

Situé au sud-est de Winnipeg, ce village est nommé en l'honneur de H.-I. Richer qui fut longtemps maire de Sainte-Anne.

Riel

Le nom de cette localité qui fait partie de Saint-Vital fut changé de Saint-Vital-Est en Riel parce que la famille Riel y habitait. Le père de Louis Riel avait un moulin sur la rivière Seine.

Ritchot

Cette localité au sud de Winnipeg tire son nom du Père N. Ritchot, qui a joué un rôle éminent dans les troubles de la rivière Rouge en 1869.

Saint-Adolphe

Ce village situé sur la rivière Rouge au sud de Winnipeg s'appelait autrefois « Pointe Coupée ». Le nom fut changé en l'honneur d'Adolphe Turner qui contribua généreusement au fonds de construction de l'église.

Saint-Alphonse

Ce hameau près de Saint-Léon fut nommé ainsi en l'honneur de l'hon. Alphonse A.-C. la Rivière. Jusqu'en juillet 1887, le bureau de poste s'appelait Decosse.

Saint-Ambroise

Village au nord-est de Portage-la-Prairie.

Saint-Boniface

Cette ville sur la rive est de la rivière Rouge était encore récemment la plus grande ville francophone du Canada en dehors du Québec. Elle fait maintenant partie de Winnipeg. Le nom de la paroisse fut choisi par l'Abbé (plus tard M^{gr}) Provencher, peut-être en partie pour attirer au culte les soldats germanophones du régiment de Meurons.

Saint-Claude

Le nom de ce village situé au sud de Portage-la-Prairie lui fut donné par les Canons Régulaires qui dirigèrent le premier établissement de la région en 1891. Les premiers colons venaient de France (peut-être de Saint-Claude) et de Suisse.

Sainte-Agathe

Ce village au sud de Winnipeg s'est d'abord appelé La Pointe à Grouette. C'est le Père Noël Ritchot, originaire de Sainte-Agathe-des-Monts au

Québec, qui choisit Sainte-Agathe comme patronne de la paroisse.

Sainte-Amélie

La plupart des auteurs s'accordent pour dire que ce hameau au nord-est de McCreary fut nommé ainsi en l'honneur d'une princesse belge de l'époque. Selon des documents français, par contre, le nom viendrait d'une riche parisienne qui versa une forte somme d'argent au curé Lecoq de Sainte-Rose-du-Lac, en retour de quoi la paroisse devait être placée sous le patronage de Sainte-Amélie. Comme Sainte-Rose avait déjà sa patronne, le nom fut donné à une nouvelle paroisse située à 12 milles.

Sainte-Anne

Ce village, qu'on appela d'abord Pointe-des-Chênes ou Grande-Pointe-des-Chênes, se trouve au sud-est de Winnipeg. Le bureau de poste s'appelle d'ailleurs Sainte-Anne-des-Chênes. Le village se trouve à l'extrémité ouest du chemin Dawson, la route terminée en 1871 que suivirent, de Fort William à la vallée de la rivière Rouge, bon nombre des premiers colons.

Sainte-Élisabeth

Établissement au sud de Winnipeg qui tire son nom de la patronne de la paroisse. L'endroit s'appelait Jérôme jusqu'en 1904.

Sainte-Geneviève

Le bureau de poste et la gare de Ross portent le nom de Sainte-Geneviève. On ne sait pas si la paroisse reçut le nom de Sainte-Geneviève, la patronne de Paris, parce que les premiers colons venaient de France, ou parce que le curé de Sainte-Anne-des-Chênes, le Père Giroux, était né à Sainte-Geneviève-de-Berthierville au Québec.

Saint-Eustache

Ce village à l'ouest de Winnipeg prend son nom du patron de la paroisse. Jusqu'en 1890, l'endroit s'appelait Fortier. Le nom ne se trouve plus au répertoire géographique.

Saint-François-Xavier

Cet établissement à l'ouest de Winnipeg, qui remonte à 1824, s'est d'abord appelé Prairie du Cheval Blanc à cause d'une légende indienne. Il devient ensuite Grantown lorsque Cuthbert Grant vint s'y installer avec une cinquantaine de familles métis en 1824. Après la mort de celui-ci en 1854, l'établissement prit le nom de la paroisse. La municipalité et la division scolaire s'appellent encore Prairie du Cheval Blanc.

Saint-Germain

Le nom de ce village situé au sud de Winnipeg vient sans doute d'une famille de métis qui y vécut pendant plusieurs générations.

Saint-Jean-Baptiste

Ce village au sud de Winnipeg s'est d'abord appelé Rivière-aux-Prunes, puis La Grosse Pointe avant que la paroisse, à laquelle on donna le nom du saint patron des Canadiens-français, fut établie en 1876. Les familles métis venues de Saint-Norbert qui s'y établirent d'abord furent suivies, en 1878, par des Canadiens-français venus des États de la Nouvelle-Angleterre.

Saint-Joseph

Ce village situé au nord-ouest d'Emerson s'est d'abord appelé Mission-de-la-Rivière-aux-Marais. Le bureau de poste a porté le nom de Letellier jusqu'en 1889. On me pardonnera d'ajouter que cette paroisse fut établie en 1877, comme celles de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie-de-Letellier, par mon arrière-grand-oncle, l'abbé David Fillion, qui lui donna le nom du patron du Canada.

Saint-Labre

La paroisse a donné son nom à cet établissement au sud-est de Steinbach.

Saint-Laurent

Le Père Camper donna le nom du saint martyr à ce village sur la rive sud-est du lac Manitoba lorsque la mission fut établie en 1862.

Saint-Lazare

Le nom de ce village, situé à l'ouest de Birtle, lui fut donné lorsque Mgr Taché fit renaître une mission que les Oblats avaient décidé d'abandonner. L'établissement fut créé au début du siècle par un Oblat français, le Père Decorby.

Saint-Léon

C'est parce que l'endroit fut colonisé en 1878, l'année où le Pape Léon XIII fut élu, que Mgr Taché lui donna ce nom.

Saint-Malo

Le nom de ce village au sud de Winnipeg lui vient sans doute du port fortifié de France d'où Jacques Cartier partit à la découverte du Canada. Mais lorsque la collectivité fut établie en 1890, un des premiers colons s'appelait Malot et le premier colon d'origine canadienne-française s'appelait Louis Malo.

Saint-Martin

Cet établissement au nord de Fairford paraissait déjà sur une carte d'Assiniboia en 1811. Le nom fut également donné à un lac voisin dans lequel se trouvent les îles Saint-Martin dont on faisait déjà mention en 1760.

Saint-Norbert

Établi en 1857, ce village juste au sud de Winnipeg fut nommé en l'honneur de Mgr Norbert Provencher (1787-1853), premier évêque de Saint-Boniface.

Saint-Ouens

Le nom de cet établissement à l'est de Beauséjour qui remonte à 1898 est celui d'une paroisse de Jersey d'où venait le maître de poste.

St. Pie Ferry

Cette localité juste au sud-est de Letellier tire son nom du traversier qui y permettait encore récemment de traverser la rivière Rouge et de la paroisse Saint-Pie de Letellier nommée ainsi en 1877 par Mgr Taché en l'honneur du Pape Pie IX qui marquait cette année-là ses 50 ans de sacerdoce.

Saint-Pierre-Jolys

Le nom de ce village au sud-est de Winnipeg, sur la rivière aux Rats, est celui de la paroisse auquel on ajouta, en 1922, le mot « Jolys » en l'honneur du Père J.-M. Jolys, un prêtre français qui y fut le premier curé.

Saint-Pierre-Sud

Localisé à proximité de Saint-Pierre-Jolys.

Saint-Raymond

Cette localité au nord-est de Steinbach a pris le nom du saint patron de la paroisse. L'Abbé Louis Raymond Giroux fut curé de Sainte-Anne.

Saint-Vital

Cette ville à l'est de Winnipeg fut nommée ainsi en l'honneur de l'Abbé Vital Grondin (1829-1902) qui fut coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface puis évêque de Saint-Albert.

Sans souci

Le nom de cette localité sur les rives du lac Winnipeg, au nord de Selkirk, vient peut-être du palais de ce nom que le roi de Prusse, Frédéric Le Grand, construisit à Potsdam. Il semble qu'un Français nommé Callaede avait donné ce nom à un parc sur sa propriété.

Souris

Ce village au sud de Brandon qui s'appelait d'abord Plum Creek tire son nom de la rivière Souris, dont le cours est tellement méandreux qu'il ressemble à une piste de souris. Il s'agit sans doute d'une traduction du nom indien.

Suffren

Le nom de cette localité au nord-est de Lundar vient d'un destroyer français coulé au début de la Première Guerre mondiale.

Toutes-Aides

Le nom de cet établissement au nord-est de Dauphin est dérivé de Notre-Dame-de-Toutes-Aides, sanctuaire de la banlieue de Nantes, en France, dont une dame charitable avait fait un don de 500 $ à Mgr Langevin en 1904.

Vermette

Le nom de ce village au sud de Winnipeg fut d'abord celui d'une école construite sur un terrain donné par M. Vermette. Lorsque le bureau de poste fut ouvert, on lui donna le nom de l'école.

Tête de Chien

Le nom descriptif de cette longue pointe qui s'avance dans le lac Winnipeg figurait déjà sur une carte du territoire d'Assiniboia en 1811.

Traverse Bay

Pour atteindre l'embouchure de la rivière Rouge, les voyageurs devaient traverser cette baie du lac Winnipeg dans laquelle se jette la rivière Winnipeg. Il n'est pas exclu que le nom remonte à l'époque de La Vérendrye. Un village situé sur les rives du lac porte le même nom.

Cette liste des toponymes français actuels du Sud du Manitoba ne se prétend pas exhaustive. Il faudrait notamment y ajouter beaucoup de noms encore utilisés localement pour désigner les accidents géographiques. Mais cela demanderait un long travail de recherches sur le terrain.

J'ai tenté, tout au long de ce document, de placer l'évolution de la toponymie française au Manitoba et dans l'ensemble des territoires situés à l'Ouest des Grands Lacs dans une perspective historique. La toponymie est une expression de l'histoire dans la mesure où les noms de lieux évoquent les événements et les générations passées.

Depuis les voyages d'exploration de La Vérendrye et de ses fils jusqu'à l'époque de la colonisation à la fin du XIX^{e} siècle, l'influence française a été très grande, d'abord pour nommer les cours d'eau et les autres accidents géographiques, puis, au fur et à mesure que le territoire se peuplait, pour nommer les établissements humains. Comme les rives des lacs et rivières, les principales voies de transport de l'époque, furent colonisées en premier, il n'est pas étonnant de trouver encore aujourd'hui une forte concentration de noms de lieux français ou d'origine française le long des rivières Rouge, Assiniboine, Seine, aux Rats, aux Roseaux, et Pembina (qu'on appelait la rivière aux Îles de Bois à une époque). D'autre part, comme la population française était aussi catholique, il n'est pas étonnant de trouver, comme au Québec, beaucoup de lieux auxquels on a simplement donné le nom du saint patron de la paroisse. On notera aussi qu'un grand nombre d'endroits ont été nommés en l'honneur soit de personnages illustres de l'époque ou du passé, soit en l'honneur des premiers colons qui s'y installèrent.

En nette récession depuis le début du siècle, la toponymie française semble cependant devoir survivre au Manitoba. Nous avons vu que les « vestiges » sont encore abondants et que, si la forme officielle de certains toponymes français comporte un générique, et parfois même un spécifique anglais, la forme française n'en demeure pas moins bien vivante pour la population francophone locale.

D'autre part, l'évolution récente de la question linguistique au Manitoba suscite de nouveaux espoirs pour la survie de la collectivité francophone de cette province. Pour assurer la survie d'une culture, dont la toponymie est un des reflets, il faut évidemment une volonté collective, mais il faut aussi que cette collectivité puisse compter sur des appuis publics. La collectivité francophone du Manitoba à qui ces moyens de survie étaient refusés depuis longtemps peut de nouveau espérer. Ce ne sont pour l'instant que des espoirs, mais pour ceux qui n'en avaient plus, c'est déjà beaucoup.

BIBLIOGRAPHIE

La Vérendrye, His Life and Times, par Martin Kavanagh, 449 Second St., Brandon, Manitoba, 1967.

Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale, Pierre Margry, vol. 6, Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc, éditeurs, 25 Quai Voltaire, 1888.

Pathfinders of the Great Plains, A Chronicle of La Vérendrye (Chronicles of Canada), par Lawrence J. Burpee, Toronto, 1914.

Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, par le R.P. A.-G. Morice, O.M.I., Librairie Garneau, 6, rue de la Fabrique, Québec, 1912.

Journaux et lettres de Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye et de ses fils, édition préparée par Lawrence J. Burpee, pour la Société Champlain, Toronto, 1927.

Moissonneurs de la Rouge, ouvrage souvenir du Centenaire de la municipalité de Montcalm, Letellier, Manitoba, 1982.

Manitoba Mosaïc of Place Names, compilé par J.B. Rudnyckyj, Winnipeg, 1970.

Place names of Manitoba, Geographic Board of Canada, Imprimeur du Roi, 1933.

Place names of Manitoba, Penny Ham, Western Producer Prairie Books, Saskatoon, Saskatchewan, 1980.

Fichier toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques, Ottawa.

Toponymie française de la Saskatchewan*

J.-G. QUENNEVILLE

Lorsque les arpenteurs du Gouvernement canadien, durant les décennies 1870 et 1880 arrivèrent en Saskatchewan pour y planter les bornes de leurs cadastres systématiques sur nos océans d'herbes ondulantes, ils s'attendaient sans doute à y trouver un pays tout aussi dénué de caractère que de population. Ils durent bien vite s'apercevoir que tel n'était pas le cas. Les phénomènes géographiques qu'ils rencontrèrent avaient déjà plusieurs noms pittoresques et descriptifs que leur avaient donnés les tribus indiennes et les chasseurs de bison Métis qui depuis longtemps s'en servaient comme points de repère, lieux de rencontre ou de culte.

Dans plusieurs cas, très sagement, ils ne firent que codifier les désignations locales couramment en usage. Plus souvent, cependant, ils en maintenaient le sens tout en traduisant les noms en langue anglaise. Ce qui, soit dit en passant, ne représentait pas une déviation sérieuse de normes jusque-là maintenues, car durant les deux siècles antérieurs, voyageurs, traiteurs, chasseurs de bison, et éventuellement les missionnaires, avaient eux aussi traduit en français les noms descriptifs de lieux qu'ils avaient rencontrés.

Certains noms descriptifs de lieux, d'origine indienne, connus par leurs vocables français avant 1890, peuvent être typiquement représentés par des noms d'endroits tels la *Roche Percée*, la *Roche Écrite* et les *Coquilles Pilées*. L'érosion du temps et les vagues successives d'usagers a fait que même si *Roche Percée* a conservé sa place au répertoire géographique, la *Roche Écrite* a disparu totalement des cartes. On y mentionne seulement qu'il existe un pétroglyphe surplombant la vallée où se trouve le village de *Saint-Victor*. La référence aux lieux peuplés a remplacé celle des merveilles solitaires. Le sort des *Coquilles Pilées* est lui aussi significatif. Le lieu se nomme maintenant *Broken Shells Creek*, ayant été traduit en langue anglaise tout comme autrefois il l'avait été en langue française.

L'apport de missionnaires, surtout celui des Pères Oblats, à l'établissement de missions, d'écoles et de paroisses en Saskatchewan est reconnu dans les noms de lieux français de la Province. Ainsi trouve-t-on des villages ou hameaux honorant *Cochin, Delmas, Hugonard, Laflèche, Lebret, Lecoq, Moulin, Pascal, Prud'homme* et *Royer*. Il faut de plus noter une particularité toponymique, une sorte de zone commémorative, dans la région de *Black Lake*, au nord du lac *Athabaska*, presque à la frontière des *Territoires-du-Nord-Ouest*. Dans cette zone on découvre, côte-à-côte, des noms officiels de lieux donnés à des lacs honorant: *Breynat, Chambreuil, Charlebois, Clut, Fafard, Faraud, Gasté, Grandin, Grolier, Guilloux, Pascal, Séguin, Taché*.

Plusieurs de ces missionnaires avaient été honorés sur des cartes sans doute préparées par le Père Petitot, et publiées à Paris dans l'oeuvre du Père Th. Ortolan, de l'Académie française, *Les Oblats de Marie Immaculée*. Sur ces cartes, le Père Ortolan indiquait plusieurs noms de missionnaires Oblats en désignation de lacs au sud et à l'ouest du *Grand Lac des Ours*. Ces noms de lacs qui incluaient *Clut, Faraud, Fabre, Grandin, Mazenod, Tempier* et *Séguin*, n'ont pas été retenus sur les cartes du Gouvernement canadien. Ce n'est donc que vers 1947 que ces courageux pionniers reçurent la reconnaissance officielle qui leur était due, en Saskatchewan.

Les noms français retenus pour beaucoup de nos villages, hameaux, localités, établissements et districts ruraux représentent un palmarès de familles qui ont fait oeuvre pionnière dans l'élevage, l'agriculture, les services de poste et le transport. Les noms suivants sont inclus dans ce palmarès: *Baudet, Beauchamp, Béchard, Bélanger, Bellefleur, Belmont, Boudreault, Boutin, Cadieu, Caron, Casavant, Coderre, Codette, Condie, Côté, Courval, Damour, Delisle, Demaine, Deschambault, Dinelles, Dubuc, Duval, Éthier, Falcon, Filion, Folgoët, Forget, Frenette, Gollier, Goudie, Kerguelen, Laventure, Lavigne, Lépine, Marcelin, Mattes, Mélaval, Mondou, Morin, Morneau, Moulin, Oxarat, Pambrun, Prendergast, Prince, Reynaud, Richard, Riou, Rouleau, Sergent, Tessier, Wallard*.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Ouest canadien » (13 juillet 1984).*

Certains noms au palmarès des pionniers sont assortis des suffixes « ville » ou « bourg » lorsqu'il s'agit d'un prénom. Ainsi trouve-t-on *Albertville, Emilbourg, Henribourg, Leoville, Radville* et *Rocanville*. Dans le cas de *Radville*, le prénom Conrad est de plus réduit à *Rad*. Il semble qu'il n'y ait pas de règle absolue, car on trouve aussi *Bonneauville, Nadeauville*, et *Veillardville*. Certains autres suffixes sont plus remarquables: *Marchantgrove, Marcotte Ranch* et *Zenon Park*. Il y a aussi des noms composés tel *Hamlin* qui honore les noms *Hamilton* et *Nolin*. Alors que le cas de *Vaun* est encore plus complexe, car quatre personnalités locales sont honorées à la fois. Il s'agit de MM. Louis Vallier, Oscar Anderson, William Kruger et J.B. Nadeau. Le nom *Vaun* laisse par son assonance une perception d'un nom anglais alors qu'il s'agit bien d'une situation de fait bilingue. Une méprise très facile en Saskatchewan.

Les surnoms n'ont que très rarement été utilisés pour désigner des lieux en Saskatchewan. Les seuls surnoms français en usage que j'ai relevés jusqu'à maintenant, sont ceux de *Batoche, Tallman* et *Hoodoo*. *Batoche*, le surnom de M. Xavier Letendre est bien connu pour l'endroit où la dernière bataille des Métis, en 1885, eut lieu. *Tallman*, le surnom de Monsieur D. Parent est certes moins connu mais ne cause aucun problème. *Hoodoo*, le surnom de Madame Olivia qui disait « Hoodoo » pour « How do you do? » donne lieu à ce que des étrangers s'arrêtent dans la localité demandant où se trouvent les « hoodoos », ces phénomènes d'érosion éolienne que l'on trouve surtout en Alberta et aucunement dans la région au nord-est de Saskatoon.

La Saskatchewan, comme le Québec, a un bon nombre de « saints municipalisés ». Il s'agit ici de deux phénomènes. Tout d'abord, de la conjoncture d'une paroisse canadienne-française et d'une municipalité qui a donné lieu à la plupart de ces noms. L'immigration a de plus ajouté *St-Brieux, St-Front, St-Hippolyte* et *St-Julien* en même temps qu'*Argonne, Bapaume, Cantal, Domrémy, Meyronne, Montmartre, Périgord, Ponteix, Quimper* et *Strasbourg*. *St-Hubert* représente un cas bien spécial. Il s'agit d'une colonie d'aristocrates français qui fut établie près de *Whitewood*, entre les rivières *Qu'Appelle* et *Au-Calumet (Pipestone Creek)*, dans le but d'amener la « Vie de Chateau » dans l'Ouest canadien. D'après Donatien Frémont c'était un petit groupe « où se distinguait un arrière-petit-neveu de Jeanne d'Arc et un arrière-petit-cousin du Cardinal Richelieu ». Les aristocrates repartirent mais leurs métayers sont restés.

La tradition internationale d'honorer des héros militaires, des politiciens, des découvreurs, et même des hommes de lettres a aussi été suivie en Saskatchewan de sorte que nous avons des endroits appelés *Cadillac, Caron, Cazalet, Chamberlain, Clemenceau, Dollard, Dubuc, Dumas, Falcon, Ferland, Lacordaire, Lamartine, Lépine, Ormeaux, Pambrun, Prendergast, Prince, Radisson, Rouleau* et *Vérendrye*. Des faits d'armes, des batailles et des catastrophes, surtout lors de la Première Guerre, alors que l'établissement de la zone agricole de la Province battait encore son plein, nous ont donné des noms de lieux comme *Lillestrom, Monchy, Somme, St-Julien* et *Titanic*. Il faut ajouter qu'il y a une controverse quant à *Lillestrom*, car un vieux Scandinave de l'endroit certifie qu'il s'agit plutôt de « little stream » prononcé à sa manière que de la commémoration d'une bataille dans la région de *Lille*, en France.

La déformation des noms français en Saskatchewan n'a pas eu lieu seulement à cause de particularités locales. Dans quelques cas elle provient d'erreurs bureaucratiques. Tel est bien ce qu'il advint dans les cas de *Cedoux, Roseray* et *St-Brieux*. *Cedoux* est le nom officiel de l'endroit où se sont établis des colons venant de *Ledoux*, au North Dakota; *Roseray* honore malgré sa déformation, Mme Rose Roy, la belle-mère du premier maître de poste de l'endroit; alors que *St-Brieu* est le nom de l'endroit où se sont établis des colons venus de *St-Brieuc*, en Bretagne. Dans chacun des cas, le nom officiel donné après les procédés bureaucratiques usuels était plus ou moins méconnaissable aux gens de la place.

Malgré les quelques exemples donnés, il faut quand même conclure que bien souvent les attentes n'étaient pas frustrées. Même *Enfin*, le nom donné à la première gare sur une ligne longtemps attendue entre Yorkton et Melville, fut trouvé acceptable, tout comme le furent *Fertile* et *Fortune* représentant un espoir beaucoup plus qu'un état de fait dans cette Province qui attend encore son siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Baker, E. *Prairie Place Names*, Ryerson Press, Toronto, 1928, 28 p.

Carrière, G. « Essai de toponymie oblate canadienne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, V. 28, 364-369, 522-531, 1958; V. 29, 92-108, 233-246, 1959.

Comité permanent canadien des noms géographiques, *Répertoire géographique du Canada, Saskatchewan*. Publié par la Direction des levés et de la cartographie, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa, 1969, 2e éd., 173 p.

Daviault, P. « Les noms de lieux au Canada », *Comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3e série, V. 42, section i, 1948, pp. 43-52.

Edmonds, W.E. *Broad Horizons*, Mussons, Toronto, 1919, 224 p.

Frémont, Donatien. *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome XLVIII, Troisième série, Juin 1954, pp. 7-12 « Les établissements français à l'ouest du lac Supérieur: esquisse de géographie humaine ».

Kirkconnell, W. Canadian Toponymy and the Cultural Stratification of Canada. *Onomastica*, nº 7 Ukrainian Free Academy of Science, Winnipeg, 1954, 16 p.

Richards, J.H. and K.I. Fung *Atlas of Saskatchewan*. Published by the University of Saskatchewan, 1969, 236 p.

Russel, E.T. (ed.) *What's in a Name?*, Western Producer Prairie Books, Saskatoon, 1975.

Saskatchewan Place Names, *Saskatchewan History*, V. 1, Spring, 23-24; Autumn, 21-22; V. 2, Winter, 28-29, 1949; V. 3, Winter, 34-35; Autumn, 111-112, 1950; V. 5, Winter, 33-34; 1952; V. 6, Spring, 70-72, 1953; V. 9, Winter, 19-20, 1956.

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Albertville	Hameau	N.E. de Prince Albert 13-51-25-W2	53°24′ 105°33′	M. Henri *Albert* Morin prête son nom aussi à *Henribourg*
Albertville	Gare	N.E. de Prince Albert 19-51-24-W2	53°25′ 105°32′	M. Henri *Albert* Morin
Aldina	Localité	S.W. de Shellbrook	53°00′ 106°53′	Nom donné par le premier maître de poste, le Père X. Simonin
Assiniboia	Ville	N.O. de Willow Bunch	50°57′ 109°19′	Vient du nom d'une tribu indienne, les Assiniboines
Assiniboine	Rivière	Coule vers l'Est	49°53′ 97°08′	Nommé à cause de la tribu des Assiniboines qui habitaient la région
Assomption-de-la-Vierge	Mission	S.E. de Laflèche 26-6-1-W3	49°30′ 106°02′	Nom donné par des missionnaires
Badgerville	Localité	N. de Kamsack 34-30-32-W	51°38′ 101°55′	Honore un chef indien de la Reserve Cote, M. Hector *Badger*
Bellegarde	Hameau	N.E. de Carnduff 36-6-31-W	49°32′ 101°33′	Nom donné par des colons venus de France
Belle Plaine	Village	E. de Moose Jaw 31-16-23-W2	50°24′ 105°09′	Les colons de l'endroit venaient de *Belle Plaine*, Iowa, E.U.
Bellevue	Hameau	N.O. de Wakaw 44-28-W2	52°47′ 105°55′	On y obtient une belle vue des collines Minitinas (voir St-Isidore de-Bellevue)
Bienfait	Village	E. de Estevan 19-2-6-W2	49°09′ 102°49′	Nom donné par les cheminots
Bon Eau	Lac	N.E. de Wakaw 22-44-24-W2	52°48′ 105°22′	Nom changé en Crystal Springs en 1930
Bonneauville	District rural	S. de Willow Bunch	49°22′ 105°33′	Honore M. Trefflé *Bonneau* pionnier de l'endroit
Bonne Madone	Gare	N.E. de Wakaw	52°40′ 105°29′	Nom donné par des colons français
Bapaume	Hameau	N.O. de Spiritwood 51-12-W3	53°23′ 107°40′	Établi par des colons venus de *Bapaume*, en France
Bataille	Rivière	Coule vers l'Est entre dans la R. Saskatchewan N. 21-43-16-W3	52°43′ 108°15′	Les tribus indiennes Cris et Pieds Noirs s'y confrontaient
Batoche	Bureau de poste et lieu historique	N.E. de Rosthern 33-43-1-W3 17-43-1-W3	52°45′ 106°07′	Surnom de Xavier Letendre (*Batoche*) premier traiteur de l'endroit

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Beaubier	Bureau de poste	S.E. de Radville 16-2-16-W2	49°08′ 104°05′	Honore Mlle H. *Beaubier*, une institutrice morte de l'influenza en 1918
Beauval	Hameau	O. de Lac la Plonge 71-11-W3	55°09′ 107°37′	Pour la beauté du site
Béchard	Hameau	S.E. de Régina 2-13-17-W2	50°03′ 104°13′	Honore M. A. *Béchard*
Bouquet-de-Saules	Village	Willow Bunch	49°23′ 105°38′	Un des anciens noms pour Willow Bunch
Boutin	Localité	N.E. de Spiritwood	53°27′ 107°02′	Honore une famille locale
Breynat	Lac	N.O. de Black Lake	59°25′ 104°50′	Honore Mgr Gabriel *Breynat*, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie en 1901
Butte du Cheval Caille	Butte	S. de Ponteix	49°22′ 107°27′	Voir Pinto Butte
Butte-de-la-Croix	Butte	N.O. de Humboldtke 10-38-24-W2	52°16′ 105°21′	Voir Carmel, autrefois Grosse Butte
Butte-St-Pierre	Bureau de poste	S.O. de St Walburg 36-51-23-W3	53°27′ 109°22′	Localité où est construite l'église St-Pierre
Cabana	Localité	S.E. de Meadow Lake 59-16-W3	54°05′ 108°15′	Honore le Père *Cabana*
Cadillac	Village	O. de Ponteix	49°44′ 107°44′	Honore M. Antoine de Lamothe *Cadillac*
Canard	Village	N.E. de Redberry Lake 43-44-2-W3	52°48′ 106°16′	Voir Duck Lake
Candiac	Hameau	S.O. de Grenfell 35-14-10-W2	50°13′ 103°15′	Honore un M. *Candiac*, officier du Canadian Northern Railway
Cando	Village	S. de North Battleford 22-39-16-W3	52°23′ 108°14′	Établi par des pionniers venus de *Cando*, N. Dakota, E.U.
Canto	Lac Mission	O. de l'Île-à-la-Crosse 70-16-W3	55°16′ 108°20′	Vient de la forme du lac
Cantal	Établissement	N.O. de Carnduff 36-5-34-W	49°26′ 101°56′	Établi par des colons français et nommé d'après *Plomb du Cantal* en France
Capasin	Localité	N.E. de Spiritwood	53°36′ 107°23′	Population francophone
Caribou	Lac	N. de Fleuve Churchill	57°15′ 102°15′	Voir Reindeer Lake
Carmel	Butte	N.O. de Humboldt 10-38-24-W2	52°16′ 105°21′	Mount Carmel, lieu de pèlerinage
Caron	Hameau	N.O. de Moose Jaw 25-17-29-W2	50°28′ 105°52′	Honore Sir Adolphe *Caron*, ministre de la Milice et de la Défense 1880-1896
Caronport	Hameau	N.O. de Moose Jaw 29-17-28-W2	50°27′ 105°49′	Honore *Sir Adolphe Caron*
Carotte	Rivière	Coule vers N.E. entre dans la R. Saskatchewan 56-26-W	53°50′ 101°17′	Des carottes à l'état sauvage poussent sur les bords de la rivière
Casavant	Lac	N. de Redberry Lake 45-8-W3	52°54′ 107°06′	Établi par des pionniers francophones
Castor	Lac	N. de Cumberland Lake	54°35′ 102°15′	Voir Amisk Lake

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Cavalier	Bureau de poste	S.E. de Edam 27-47-18-W3	53°05′ 108°33′	Nommé par des colons venus de *Cavalier* County, N. Dakota, E.U.
Cazalet	Gare	S.O. de Saskatoon 28-35-13-W3	52°02′ 107°48′	Honore M. Victor *Cazalet*, politicien britannique
Cedoux	Hameau	N. de Wayburn 4-11-14-W2	49°53′ 103°52′	Nommé par des colons venus de *Ledoux*, N. Dakota, E.U. Cedoux résulte d'une erreur
Central Butte	Butte Village	N.O. de Moose Jaw 21-21-4-W3	50°48′ 106°31′	Une des trois buttes, la butte centrale servant de point de repère aux charretiers
Chamberlain	Village	N. de Moose Jaw 8-22-26-W2	50°51′ 105°34′	Honore M. Joseph *Chamberlain*, politicien britannique
Chambéry	District rural	S. de Shaunavon	49°26′ 108°26′	Nommé d'après un endroit en Écosse. Population francophone
Chambreuil	Lac	N. de Black Lake	59°38′ 105°20′	Honore le Père Alfred de *Chambreuil*, O.M.I., missionnaire au lac Athabasca et à Fond-du-Lac vers 1880
Charlebois	Lac	N.E. de Black Lake	59°25′ 104°45′	Honore Mgr Ovide *Charlebois*, O.M.I., missionnaire durant 16 ans à la mission de Cumberland puis vicaire apostolique du Keewatin et décédé à Le Pas en 1913
Chimney Coulée	Coulée	S. de Shaunavon	49°34′ 108°49′	Nommé pour des formations rocheuses ressemblant à des cheminées. Un des premiers établissements Métis
Christ-Roy	Mission	S.O. de Willow Bunch 8-33-28-W2	49°12′ 105°44′	Voir Fife Lake
Clemenceau	Hameau	S.W. de Hudson Bay	52°40′ 102°32′	Honore M. Georges S. *Clémenceau*, politicien français
Clut	Lac	N. de Black Lake	59°24′ 105°48′	Honore Mgr Isidore *Clut*, O.M.I., missionnaire au Mackenzie et décédé en 1903
Cochin	Village	E. de Jackfish Lake	53°05′ 108°20′	Honore le Père Louis *Cochin*, O.M.I., missionnaire pendant 50 ans chez les Indiens de la région et décédé à Cochin en 1927
Coderre	Village	E. de Hodgeville 5-14-3-W3	50°08′ 106°23′	Honore M. E.-B. *Coderre*
Codette	Village	S.O. de Nipawin 6-50-14-W2	53°16′ 104°06′	Honore M. Jean-Baptiste *Codette*
Collines Cyprès	Collines	S. de Maple Creek	49°40° 109°30′	Voir Cypress Hills
Coquilles Pilées	Ruisseau	O. de Weyburn	49°40′ 104°15′	Servant de point de repère des charretiers Métis
Corinne	Établissement	S. de Régina 2-13-20-W2	50°03′ 104°37′	Honore Mlle Corrine *Duval* par un admirateur

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Cosine	Établissement	S. de Macklin 33-36-28-W3	52°08′ 109°56′	Nommé par un arpenteur à cause d'une erreur faite en se servant des fonctions trigonométriques
Côté	Établissement	S.E. de Kamsack 16-29-31-W	5°31′ 101°48′	Honore M. Gabriel *Côté*, chef des Indiens Saulteux
Coulée-Chapelle	Coulée	N.O. de Willow Bunch		Coulée où fut construite la première chapelle des Métis de Willow Bunch
Courval	Hameau	S.O. de Moose Jaw 7-14-2-W3	50°10′ 106°15′	Nommé par des colons venus de *Courval*, en France
Damour	Localité	S.E. de Spiritwood 17-47-7-W3	53°04′ 107°00′	Honore une famille de l'endroit
Debden	Village	E. de Cold Lake 63-22-W3	54°29′ 109°11′	Population francophone
Delisle	Village	N.E. de Rosetown 34-8-W3	51°55′ 107°08′	Honore les frères *Delisle*, Amos, Eddie, Eugène et Fred
Delmas	Hameau	N.O. de Battleford 31-45-18-W3	52°56′ 108°36′	Honore le Père Henri *Delmas*, O.M.I., missionnaire en Saskatchewan dès 1896 et décédé à Duck Lake en 1942
Demaine	Hameau	N.E. de Swift Current 24-22-10-W3	50°54′ 107°15′	Honore M. E.-J. *Demaine*, premier maître de poste
Deschambeault	Lac Hameau	N.E. de Prince Albert 68-9-W2	54°55′ 103°22′	Honore M. *Deschambeault*, facteur de la H.B. Co. à Reindeer Lake en 1880
Détroit-du-Pélican	Hameau Mission	N. de Deschambeault	55°10′ 102°56′	Voir Pelican Narrows
Dinelles	District rural	S. de St-Denis		Nommé pour une famille locale
Dollard	Village	S.O. de Shauvanon 1-8-20-W3	49°37′ 108°35′	Honore *Adam Dollard des Ormeaux*
Domremy	Village	N. de Wakaw 17-44-26-W2	52°47′ 105°44′	Établi par des colons venus de *Domremy* en France
Doré-Lake	Village	S. de Doré Lake 14-65-10-W3	54°38′ 107°24′	Ainsi appelé à cause du reflet doré d'une myriade de poisson qui s'y trouvait
Dormouse	Lac	N. de Lenore Lake 42-21-W2	52°39′ 104°59′	Population francophone
Dubuc	Village	S.E. de Melville 3-20-4-W2	50°41′ 102°28′	Honore M. Joseph *Dubuc*, membre du premier Conseil des territoires en 1873
Dumas	Établissement	N.E. de Carlyle 26-11-2-W2	49°57′ 102°10′	Honore M. Alexandre *Dumas*, l'écrivain
Duval	Village	N. de Strasbourg 27-25-22-W2	51°09′ 105°00′	Honore le Lieutenant E.-W. *Duval*, mort à Arras, France, en 1918
Eau-Claire	Lac	O. de Lac Delaronde 56-12-W3	53°51′ 107°41′	Population francophone
Eldred	Localité	S. de Big River 21-53-7-W3	53°35′ 106°58′	Population francophone

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Emilbourg	District rural	N. de Prince Albert		Population francophone
Emmaville	Localité	S.E. de St. Walburg 52-22-W3	53°31′ 109°08′	Honore Mme *Emma Rousel*
Enfin	Gare	S.O. de Yorkton 16-25-4-W2	51°10′ 102°31′	Nom donné par le CNR à la première gare sur la ligne Yorkton-Melville
Environ	Établissement	N.O. de Saskatoon 34-37-10-W3	52°14′ 107°19′	Grande carrière de gravier pour le CPR
Ermine	Gare	S.E. de Kerrobert 14-33-22-W3	51°50′ 109°00′	Petit animal à fourrure très recherché
Espérance	District rural	Région de Prud'homme		Population francophone
Ethier	District rural	Près de Duck Lake		Population francophone
Fafard	Lac	S.O. de Lac Witchekan 49-13-W3	53°15′ 107°49′	Honore le Père Léon *Fafard*, O.M.I., massacré par les Indiens au Lac-la-Grenouille (Frog Lake) en 1885
Fafard	Lac	S. du Lac Reindeer	56°13′ 103°06′	Honore aussi le Père *Fafard*
Falcon	Localité	O. de Grenfell 9-17-9-W2	50°25′ 103°06′	Honore M. Pierre *Falcon*, poète, écrivain, chansonnier et chef des Métis
Faraud	Village	Région de Black Lake	59°47′ 105°05′	Honore Mgr *Faraud*, O.M.I., missionnaire au lac Athabasca et décéde en 1890
Ferland	Village	S.O. de Laflèche 1-6-8-W3	49°27′ 106°57′	Honore l'abbé J.-B.-A. *Ferland*, un historien canadien-français
Fertile	Établissement	N.E. de Carnduff 15-5-30-W	49°23′ 101°27′	Le nom reflète la qualité du sol en cet endroit
Folgoët	District rural	Près de St. Brieux		Nommé par des colons Bretons
Fond-du-Lac	Hameau	Côte N. du Lac Athabasca	59°19′ 107°12′	Extrémité est du lac Athabasca. José Mercredi y bâtit un fort en 1851
Fort-Pelly	Localité	N.O. de Kamsack 30-32-32-W	51°46′ 102°00′	Fort de traite pour les pelleteries
Fort-Pitt	Localité	O. de St. Walburg 11-54-26-W3	53°39′ 109°45′	Fort souvent mentionné dans les écrits des missionnaires
Fort-Qu'Appelle	Village	S.O. de Melville 7-21-13-W2	50°46′ 103°48′	Fort établi par M. Pierre Hourie en 1864
Forget	Village	O. de Carlyle 15-8-7-W2	49°39′ 102°52′	Honore le premier Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan
Fort-Fond-du-Lac	Lieu historique	E. du Lac Athabasca	59°19′ 107°12′	Voir Fond-du-Lac
Fort-à-la-Corne	Bureau de poste	S.O. de Nipawin	53°09′ 104° 4′	Honore le *Chevalier de La Corne* qui y établit un fort en 1753
Fortune	Gare	E. de Rosetown 30-14-W3	51°33′ 107°53′	Reflète l'espoir des colons de l'endroit
Fourmond	District	Région de Duck Lake		Population francophone

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Frenchmans's Butte	Hameau	O. de St. Walburg 21-53-25-W3	53°35′ 109°38′	Voyageur français ou canadien qui y fut massacré en 1800
Frenchville	Localité	S.O. de Ponteix 12-7-15-W3	49°33′ 107°55′	Reflète une population francophone
Frenette	District rural	Région de Debden et Leoville		Nommé pour une famille locale. Population francophone
Froid	Lac	N.O. de Meadow Lake	54°33′ 110°05′	Lac profond aux eaux glaciales. Voir Cold Lake
Garonne	District	Région de Duck Lake et St-Louis	59°50′ 104°45′	Population francophone
Gasté	Lac	Région de Black Lake	59°50′ 104°45′	Honore le Père René *Gasté*, O.M.I., vicaire-général de la Saskatchewan en 1905 et décédé en 1919
Gerrond	District rural	Région de Duck Lake et St-Louis		Population francophone
Gollier	District rural	S.E. de Laflèche 5-6-2-3-W3	49°26′ 106°17′	Population francophone
Goudie	Gare	S.E. de Wadena 35-30-10-W2	51°39′ 103°19′	Population francophone
Gouverneur	Localité	N.O. de Ponteix 30-9-12-W3	49°45′ 107°37′	Honore M. J. *Gouverneur* Ogden, un administrateur du CPR
Grand Bourbeuse	Vallée	S. du Lac Big Muddy 1-22-W2	49°03′ 104°51′	Souvent mentionné par les charretiers. Voir Big Muddy
Grand-Coteau du Missouri	Collines	S.O. de Régina	50°00′ 105°00′	Hauteur des terres et partage des eaux entre le système du Missouri-Mississippi et celui de la Baie d'Hudson
Grand Coulée	Coulée	S.O. de Régina 15-17-21-W2	50°26′ 104°49′	Coulée où le chemin de fer avait fait un réservoir d'eau
Grand-Portage-La-Loche	Portage	N.O. de La Loche		Portage joignant le système Rivière Athabasca/Mackenzie à celui du fleuve Churchill
Grandin	Bureau de poste	N.E. de Saskatoon 16-44-1-W3	52°50′ 106°05′	Voir St-Laurent-de-Grandin
Grandin	Lac	N. de Black Lake	59°46′ 106°00′	Honore Mgr Vital-Justin *Grandin*, O.M.I.
Gravelbourg	Ville	S.O. de Moose Jaw 11-5-W3	49°53′ 106°33′	Honore le Père Louis-Pierre *Gravel* et ses frères Émile et Henri
Grollier	Lac	N.O. de Black Lake	59°44′ 105°28′	Honore le Père Henri *Grollier*, O.M.I., premier missionnaire chez les Eskimos de l'océan arctique et décédé à Good Hope en 1864
Grosse-Butte	Butte	N.O. de Humboldt 10-38-24-W2	52°16′ 105°21′	Voir Carmel Mount, anciennement se nommait Grosse Butte puis Butte-à-la-Croix

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Guilloux	Lac	N.E. du Lac Iskwatam	55°44′ 102°35′	Honore le Père Nicolas *Guilloux*, O.M.I., missionnaire au Keewatin et à l'Île-à-la-Crosse
Gye	Gare	S.E. de Willow Bunch 35-4-27-W2	49°21′ 105°32′	Population francophone
Hamlin	Localité	N. de Battleford 18-45-16-W3	52°52′ 108°19′	Honore MM. John *Ham*ilton et Joe No*lin*
Harres-Rouges et **Hart-Rouge**	Village	Willow Bunch	49°24′ 105°37′	Voir Willow Bunch. Autres anciens noms: Talle de Saules, Bouquet de Saules. « Harres » ou « Hart » rouge, l'écorce qui était fumée par les Indiens et les Métis
Henribourg	Établissement	N.E. de Prince Albert 16-51-25-W2	53°24′ 105°37′	Honore M. Henri Albert *Morin*
Héron	Lac	O. de Lac Delaronde 4-57-8-W3	53°53′ 107°07′	D'après le nom de cet oiseau
Hoey	Hameau	S. de Prince Albert 12-45-27-W2	52°52′ 105°48′	Honore le capitaine *Hoey*. Population francophone
Hoodoo	District rural	N.E. de Saskatoon	52°35′ 105°35′	Rappelle l'expression d'une pionnière, Mme Olivia qui disait « Hoodoo » au lieu de « How do you do? »
Horizon	Village	N.E. de Willow Bunch 31-6-24-W2	49°31′ 105°13′	Point de repère d'où les charretiers pouvaient voir toute la vallée de la Grande Bourbeuse
Hugonard	Localité	N.E. de Qu'Appelle 15-21-12-W2	50°48′ 103°35′	Honore le Père Joseph *Hugonard*, O.M.I., missionnaire à Qu'Appelle et décédé à Lebret en 1917
Huronville	Localité	S.O. de Grenfell 28-12-10-W2	50°01′ 103°18′	Nommé par des colons venus de *Huron County*, Ontario
Île-à-la-Crosse	Hameau	O. du Lac Île-à-la-Crosse	55°27′ 107°53′	Nommé pour le jeu du même nom. Mission, couvent des Soeurs Grises, hôpital dès 1845
Jasmin	Village	N.O. de Ituna 9-26-12-W2	51°14′ 103°39′	Population francophone
Kerguelen	District rural	Région de St-Brieux		Population francophone d'origine bretonne
Kermaria	District rural	Région de St-Brieux		Population francophone d'origine bretonne
Lac-à-la-Hache	District rural	S.E. de Watrous 29-23-W2	51°32′ 105°13′	Voir Axe Lake. Population francophone
Lac-Bergot	District rural	N. de Lenore Lake 13-24-42-21-W2	52°38′ 104°53′	Voir Bergot Lake. Population francophone
Lac-Bodmin	Établissement	S.E. de Big River 16-55-7-W3	53°45′ 107°00′	Population francophone
Lac-Canot	Hameau	S. de Lac Canot 70-16-W3	55°06′ 108°20′	Population francophone

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Lac-Casavant	District rural	N. de Redberry Lake	52°54′ 107°06′	Voir Casavant Lake. Population francophone
Lac-Chicot	District rural	O. de Jumping Lake	52°51′ 105°56′	Population francophone
Lac Clair	Lac	N. de Little Quill Lake 10-35-15-W2	51°59′ 104°04′	Population francophone
Lac Croche	Lac	S.O. de Prince Albert 44-27-28-W2	52°49′ 105°55′	Voir Little Crooked Lake. Population francophone
Lac Delaine	Lac	S.E. de Lenore Lake 38-19-W2	52°17′ 104°42′	Population francophone
Lac de la Poule-d'eau	Lac	E. de Cold Lake	54°28′ 108°25′	Voir Waterhen Lake
Lac des Boeufs	Lac	O. de Churchill Lake	55°55′ 108°44′	Voir Peter Pond Lake, un des anciens noms de l'endroit
Lac des Iles	Lac	S.E. de Primrose Lake	54°26′ 109°25′	Nom descriptif
Lac des Marons	Lac	Frontières Alberta-Sask-Montana	49°00′ 110°00′	Ancien nom de l'endroit. Voir Wild Horse Lake
Lac des Prairies	Lac	S. de Waterhen Lake 59-16-W3	54°07′ 108°20′	Ancien nom de l'endroit. Voir Meadow Lake
Lac Dezou	Lac	N. de Lenore Lake 27-42-21-W2	52°38′ 104°58′	Population francophone
Lac-d'Oignon	Établissement	O. de St. Walburg	53°43′ 110°00′	Endroit où les oignons sauvages poussent à profusion
Lac-Doucette	District rural	S. de Delaronde Lake 55-7-W3	53°46′ 106°59′	Population francophone
Lac du Boeuf	Lac	O. de Churchill Lake	55°55′ 108°44′	Ancien nom de l'endroit. Voir Peter Pond Lake
Lac du Detroit	Détroit	E. de Peter Pone Lake	55°51′ 108°29′	Entre Churchill Lake et Peter Pond Lake. Voir Buffalow Narrows
Lac du Genou	Lac	N.O. de Pinehouse Lake	55°51′ 107°00′	Endroit noté sur les cartes faites par les missionnaires oblats
Lac Duré	District rural	Région de Marcelin		Population francophone
Lac-Filion	Lac District	S.E. de Delaronde Lake 52-5-W3	53°31′ 106°37′	Nommé pour une famille locale. Population francophone
Lac Froid	Lac	S.O. de Primrose Lake	54°33′ 110°05′	Lac profond aux eaux glaciales. Voir Cold Lake
Lac la Loche	Lac	N.O. de Peter Pond Lake	56°28′ 109°30′	Nommé pour une espèce de poisson qu'on y trouve
Lac-la-Plonge	Réserve	S.E. de Île-à-la-Crosse	55°14′ 107°34′	Endroit souvent noté dans les écrits des missionnaires
Lac-la-Ronge	Village	O. de Lac-la-Ronge	55°06′ 105°17′	Nom descriptif de l'érosion des bords de l'eau
Lacordaire	Localité	S.O. de Willow Bunch 18-1-29-W2	49°02′ 105°52′	Honore l'apôtre de la tempérance. Population francophone
Lac-Pelletier	Hameau	S.O. de Swift Current 11-14-W3	49°59′ 107°56′	Honore le premier colon de l'endroit
Lac-Perran	Lac District rural	S. de Delaronde Lake 52-7-W3	53°28′ 106°53′	Population francophone

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Lac-Prairie	Lac	S. du Waterhen Lake 59-16-W3	54°07′ 108°20′	Un des anciens noms de l'endroit. Voir Meadow Lake
Lac-St-Cyr	Bureau de poste	N.E. de Meadow Lake 60-14-W3	54°13′ 108°04′	St-Cyr est le patron de la paroisse locale
Lac-Vert	Hameau	S. de Melfort 2-41-18-W3	52°30′ 104°30′	Population francophone
Laflèche	Village	S. de Gravelbourg 2-9-5-W3	49°43′ 106°35′	Honore Mgr Louis François Richer *Laflèche*, missionnaire dans l'Ouest avant de devenir évêque de Trois-Rivières au Québec
Lajord	Hameau	S.E. de Régina 9-15-16-W2	50°14′ 104°09′	Nom raccourci tiré du Norvégien « *Lajordwas* ». Population francophone
La Loche	Hameau	O. du Lac Methy	56°29′ 109°26′	Nommé pour une espèce de poisson que l'on trouve dans le Lac Methy. Fort de traite dès 1808
Lamartine	District rural	Région de Prud'homme		Honore l'écrivain français de ce nom
Lampard	Établissement	S.E. de Humboldt 19-34-18-W2	51°56′ 104°33′	Nom d'origine écossaise mais population francophone (en partie)
La Plaine	Gare	N.E. de Rosthern 7-43-2-W3	52°44′ 106°16′	D'après « bonne Plaine », nom descriptif
Laporte	Hameau	S.W.de Kindersley 13-26-26-W3	51°13′ 109°30′	Nommé par des colons venus de *Laporte*, Indiana, E.U.
La Ronge	Village	O. de Lac-la-Ronge	55°06′ 105°17′	Nommé à cause de l'érosion des bords du lac
Laventure	Bureau de poste	N. de Spiritwood 2-52-11-W3	53°28′ 107°31′	Nommé pour une famille locale
La Vieille	Rivière	Région de Gravelbourg	50°08′ 106°13′	Nom traduit de l'Indien. Voir Wood River
Lavigne	Rivière	Coule vers le N. entre dans la Rivière Chitek 2-21-13-W2	54°06′ 108°13′	Nommé pour une famille locale. Population francophone
Lebret	Lac	N.E. de Régina	50°48′ 103°42′	Honore le Père Louis-Marie *Lebret*, O.M.I. Nom changé en 1950 en *Fishing Lake*
Lebret	Village	E. de Fort Qu'Appelle 2-21-13-W2	50°45′ 103°51′	Honore le Père *Lebret*, missionnaire de l'endroit
Lecoq	Village	S. de Prince Albert 12-45-27-W2	52°55′ 105°49′	Voir *St-Louis-de-Langevin*, anciennement nommé Lecoq, honorant le Père Lecoq
Leoville	Village	S.O. de Big River 3-54-11-W3	53°38′ 107°33′	Honore M. *Léo* Carpenter
Lépine	Bureau de poste	S.E. de Wakaw 19-42-25-W2	52°38′ 105°335	Honore M. Ambrose *Lépine* un des lieutenants de Riel en 1870

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Lillestrom	Localité	S.O. de Moose Jaw 13-15-29-W2	50°16′ 105°52′	Nommé d'après la bataille de *Lille* qui eut lieu durant la guerre; strom, un suffixe ajouté localement
Lisieux	Hameau	S.O. de Willow Bunch 9-4-30-W2	49°18′ 105°58′	Paroisse locale Ste-Thérèse-de-Lisieux. Population francophone
Little Faraud	Lac	Région de Black Lake	59°42′ 105°06′	Honore Mgr *Faraud*, O.M.I.
Little Taché	Lac	N. de Black Lake	59°52′ 104°38′	Honore Mgr *Taché*, O.M.I.
Lucerne	Village	N. de Radisson 7-42-13-W3	52°36′ 107°51°	Voir Ruddell. Nom changé, anciennement *Lucerne*
Marcelin	Village	N.E. de Blaine Lake 34-45-6-W3	52°55′ 106°47′	Honore M. Antoine *Marcelin*
Marchand	Lac	S. du Reindeer Lake	56°15′ 103°10′	Honore le Père Félix-*Marchand*, O.M.I., missionnaire au Lac-d'Oignon et au Lac-la-Grenouille, massacré au Lac-la-Grenouille en 1885
Marchant Grove	Localité	N. de Shellbrook 33-50-3-W3	53°22′ 106°23′	Honore M. Henri *Marchant*
Marcotte Ranche	Village	N.O. de Humboldt 12-39-38-W2	52°20′ 105°54′	Voir Prud'homme. Un des anciens noms pour l'endroit
Marieval	Bureau de poste	N.E. de Grenfell	30°35′ 102°39′	Population francophone
Mattes	Établissement	S.E. de Big River	53°28′ 106°49′	Population francophone
Mazenod	Village	E. de Gravelbourg	49°53′ 106°14′	Honore Mgr Charles-Joseph-Eugène de *Mazenod*, fondateur en 1816 de la Congrégation des Oblats
Mélaval	Hameau	S.E. de Laflèche 35-8-4-W3	49°41′ 106°27′	Honore M. *Mélaval* Kadry, pionnier d'origine syrienne de l'endroit
Meyronne	Village	S.O. de Laflèche 24-8-7-W3	49°39′ 106°50′	Nommé en l'honneur des pionniers venus de *Meyronne* en France
Mission	Lac	N.E. de Good Spirit Lake	51°47′ 102°09′	Nom honorant la mission Saint-Philippe
Monchy	Localité	S.O. de Ponteix 8-1-14-W3	49°01′ 107°50′	Rappelle *Monchy* en Belgique, où un soldat de la localité est mort durant la Première Guerre
Mondou	Localité	S.E. de indersley 25-24-16-W3	51°04′ 108′07′	Honore M. *Mondou*, le premier rancher de la région
Montagne-a-l'orignal	Montagne	N.O. de Carlyle 9-4-4-W2	49′47° 102°35′	Voir *Moose Moutain*, ancien nom de l'endroit
Montagnes-aux-Cypres	Montagne	S. de Maple Creek	49°40′ 109°30′	Voir *Cypress Hills*, ancien nom de l'endroit
Montagne-de-Bois	Montagne	S. de Laflèche	49°14′ 106°30′	Voir *Wood Mountain*, ancien nom de l'endroit
Montagne-de-Collines-la-Lime	Collines	N.E. de Fort Qu'Appelle	50°58′ 103°26′	Voir *File Hills*, ancien nom de l'endroit

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Montagne-des-Bouleaux	Collines	N.E. de Wakaw 44-45-25-W2	52°51′ 105°35′	Voir *Birch Hills*, ancien nom de l'endroit
Montagne-de-Tongre	Collines	N.E. de Outlook	51°40′ 106°15′	Voir *Allan Hills*, ancien nom de l'endroit
Montmartre	District rural	S.E. d'Indian Head 33-15-11-W2	50°15′ 103°25′	Nommé par des colons français en 1893. Honore *Montmartre*, France
Monvoison	District rural	Région de Ferland		Population francophone
Morin-Creek	Localité	S.O. de Meadow Lake	54°02′ 108°44′	Honore une famille locale
Morneau	Gare	S.O. de Big River 53-9-W3	53°35′ 107°13	Population francophone
Moulin	District rural	Région de Marcelin		Population francophone
Mutrie	Établissement	S.E. d'Indian Head 13-10-11-W2	50°05′ 103°23′	Population francophone
Nadeauville	Localité	N.O. de Gull Lake 5-16-21-W3	50°19′ 108°51′	Honore M. J.-B. *Nadeau*
Ormeaux	Localité	S. de Big River 52-7-W3	53°31′ 106°59′	Honore Adam Dollard des *Ormeaux*, un des héros du Régime français.
Oxarat	Localité	S. de Maple Creek 33-5-27-W3	49°2′ 109°35′	Honore M. Michel *Oxarat*, un grand éleveur de chevaux de l'endroit
Pambrun	Hameau	N. de Ponteix 28-11-11-W3	49°56′ 107°27′	Honore M. Pierre Chrysologue *Pambrun*, voyageur de l'Ouest dès 1815
Pascal	Gare	S. de Delaronde Lake	53°30′ 107°08′	Honore Mgr Albert *Pascal*, O.M.I., premier évêque d'Edmonton et décédé en 1920
Pascal	Lac	N. de Black Lake	59°58′ 104°55′	Honore Mgr *Pascal*
Périgord	Bureau de poste	N.E. de Saskatoon 39-11-W2	52°21′ 103°34′	Nommé par des colons venus du *Périgord* en France
Petite Ville	Bureau de poste	N.E. de Saskatoon 16-44-1-W3	52°50′ 106°05′	Ancien nom de St-Laurent-de-Grandin
Pilot Butte	Butte	E. de Régina 26-35-17-18-W2	50°28′ 104°23′	Point de repère des charretiers, colonisé en 1884
Ponteix	Village	S.O. de Gravelbourg 19-9-11-W3	49°45′ 107°29′	Nommé par des colons venus de *Ponteix* en Auvergne, France
Prendergast	Gare	E. de Meadow Lake 59-14-W3	54°06′ 108°04′	Honore M. James Émile Pierre *Prendergast*, juge de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest en 1902, puis juge de la Cour Suprême de la Saskatchewan en 1905
Pré-Ste-Marie	Localité	O. de Porcupine Plain 42-12-W2	52°37′ 103°40′	Mission, population francophone
Prince	Hameau	N. de North Battleford 14-46-17-W3	52°58′ 108°23′	Honore M. Benjamin *Prince* et son frère M. Alphonse Prince, pionniers de l'endroit

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Prud'homme	Village	N.O. de Humboldt 12-39-28-W2	52°20′ 105°54′	Honore Mgr Joseph H. *Prud'homme*, évêque de Prince-Albert
Qu'Appelle	Village	O. de Indian Head 21-18-14-W2	50°33′ 103°53′	Nom d'une rivière, d'une vallée, d'un village et d'un fort. Ce nom est tiré de l'Indien « Katepwe » qui veut dire « qui appelle? ». Une légende indienne est rattachée à ce nom
Quimper	Localité	S.O. de Ponteix 27-7-11-W3	49°35′ 107°25′	Nommé par des colons bretons
Radisson	Village	N.O. de Saskatoon 20-40-10-W3	52°28′ 107°24′	Honore M. Pierre *Radisson*, explorateur à la Baie d'Hudson
Radville	Village	E. de Willow Bunch 12-6-18-W2	49°27′ 104°17′	Honore M. Conrad *Paquin*, pionnier de l'endroit
Réserve	Hameau	S.O. de Hudson Bay 27-40-5-W2	52°28′ 102°39′	Nom indiquant la présence d'une réserve indienne toute proche
Reynaud	Lac	E. de Amisk Lake 66-30-W	54°42′ 102°00′	Honore le Frère Alexis *Reynaud*, oblat, décédé en 1875
Richard	Village	S.O. de Blaine Lake 8-43-12-W3	52°42′ 107°40′	Honore M. Émile *Richard*, éleveur de chevaux de l'endroit
Riou	Lac	O. de Black Lake	59°07′ 106°25′	Honore le Père Jacques *Riou*, O.M.I.
Riou	Rivière	Coule vers l'O. entre Richard Lake	59°08′ 101°05′	Honore aussi le Père *Riou*
Rivière-des-Anglais	Rivière	Coule vers N.O. entre Manitoba	58°47′ 94°12′	Ancien nom de Churchill
Rivière-du-Calumet	Ruisseau	Coule vers N.O. entre Nut Lake	52°19′ 103°41′	Ancien nom de Pipestone Creek
Rocanville	Village	N. de Moosomin 21-16-31-W	50°23′ 101°42′	Honore M. A.-H. Rocan *Bastien*
Roche Percée	Village	S.E. d'Estevan 30-1-6-W2	49°04′ 102°48′	Longue pierre très élevée, trouvé de bord en bord. Point de repère pour les Indiens, Métis et charretiers
Roche Écrite	Pétroglyphe	N.O. de Willow Bunch 5-6-29-W2	49°26′ 105°52′	Point de repère pour les Indiens, Métis et charretiers
Roseray	Établissement	S. de Cabri 25-17-19-W3	50°28′ 108°29′	Honore Mme *Rose Roy*. Une erreur en fit Roseray
Rouleau	Village	S.O. de Régina 23-14-22-W2	50°11′ 104°56′	Honore le Juge C.-B. *Rouleau*, magistrat à Battleford
Royer	Gare	N.O. de Laflèche 22-9-7-W3	49°44′ 106°52′	Honore le Père *Royer*, curé et colonisateur de l'endroit
St-Brieux	Village	S.O. de Melfort 24-42-21-W2	52°34′ 104°52′	Nommé par des colons venus de *St-Brieuc* en Bretagne. Une erreur le fit St-Brieux

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
St-Cyr Lake	Localité	N.E. de Meadow Lake 60-14-W3	51°14′ 108°03′	Village et lac tirent leur nom de la paroisse St-Cyr, à cet endroit
St-Denis	Hameau	E. de Saskatoon 4-37-1-W3	52°07′ 106°07′	Nom qui honore la famille *Denis*, pionnière de l'endroit
St-Front	Village	N.E. de Big Quill Lake	52°22′ 104°10′	Nommé par des colons venus de *St-Front*, en France
St-Hippolyte	Localité	O. de Jackfish Lake 5-48-19-W3	53°08′ 108°44′	Nommé par des colons venus de *St-Hippolyte* du Fort, en France
St-Isidore-de-Bellevue	Village	S. de Prince Albert 44-28-W2	52°47′ 105°55′	Paroisse St-Isidore où l'on a une bellevue des collines Minitinas
St-Julien	Hameau	S.O. de Prince Albert 31-43-27-W2	52°43′ 105°52′	Nommé pour *St-Julien* en Belgique, où les soldats canadiens durent faire face à une attaque au gaz durant la Première Guerre
St-Laurent	Hameau	N.E. de Saskatoon 4-44-1-W3	52°48′ 106°05′	Déjà connu sous le nom de Petite Ville. Après la venue des missionnaires, St-Laurent en devint le nom
St-Louis	Village	S. de Prince Albert 34-45-27-W2	52°56′ 105°49′	Nom tiré de la paroisse St-Louis
St-Marthe-Rocanville	Hameau	N. de Moosomin 10-17-30-W	50°26′ 101°32′	Tiré du nom de la paroisse locale, le nom Rocanville honore M. A.-H. *Rocan* Bastien
St-Victor	Village	S. d'Assiniboia 5-6-29-W2	49°26′ 105°52′	Fondé avant 1880, le pétroglyphe « La Roche Écrite » est près du village
Séguin	Lac	N. de Black Lake	59°52′ 105°11′	Honore le Père Jean *Séguin*, O.M.I., missionnaire dans l'Arctique
Sergent	Gare	S.E. de Meadow Lake	54°05′ 108°00′	Honore M. Léon *Sergent*, pionnier de l'endroit
Somme	Hameau	S.W. de Hudson Bay 1-47-7-W2	52°35′ 130°00′	Commémore la Bataille de la *Somme*
Souris	Rivière	Coule vers les É.U. puis revient au Manitoba	49°00′ 101°58′	Devient Mouse River en entrant aux États-Unis
Souris Valley	Localité	S.O. de Weyburn 36-5-17-W2	49°26′ 104°10′	Nom donné par M. Jean-Baptiste Martin, en 1903
Spiritwood	Village	S.O. de Delaronde Lake 34-50-11-W3	53°22′ 107°31′	Nom donné par M. Rupert Dumond, pionnier de l'endroit. Il était venu de Spiritwood, au North Dakota
Strasbourg	Village	E. de Last Mountain Lake 25-24-22-W2	51°04′ 104°57′	Nom donné par des colons Allemands
Taché	Lac	N. de Black Lake	59°48′ 104°38′	Honore Mgr Alexandre-Antoine *Taché*, évêque de St-Boniface et décédé en 1894

Nom	Genre	Location	Position	Commentaire
Tallman	Établissement	S.O. de Blaine Lake 21-44-7-W3	52°48′ 106°58′	Honore M. D. « *Tallman* » Parent, pionnier de l'endroit
Tessier	Village	N.E. de Rosetown 1-33-11-W3	51°48′ 107°26′	Honore le Dr W.O. *Tessier*, médecin et pionnier
Titanic	Localité	N.O. de Rosthern 19-44-3-W3	52°52′ 106°26′	Nommé pour le navire qui coula en 1912
Val Marie	Village	S.O. de Ponteix 29-3-13-W3	49°14′ 107°44′	Nom donné par le Père Passaplan, curé-colonisateur de l'endroit
Vawn	Village	S.E. de Edam 2-48-19-W3	53°07′ 108°41′	Honore MM. Louis *V*allier, Oscar *A*nderson, *W*illiam Kruger et J.B. *N*adeau
Veillardville	Établissement	O. de Hudson Bay 45-4-W2	52-52′ 102°32′	Honore M. Louis *Veillard*
Venrendrye	Gare	S. de Kindersley 17-28-23-W3	51°24′ 109°12′	Honore M. Pierre Gaultier *de la Vérendrye* et ses fils, découvreurs des Montagnes Rocheuses
Victoire	Village	S. de Big River 13-52-8-W3	53°30′ 107°02′	Dérivé de Notre-Dame-des-Victoires, la paroisse locale
Zenon Park	Village	S.O. de Carrot River	53°04′ 103°45′	Honore M. *Zénon* Chamberland, pionnier de l'endroit

Vestiges de la toponymie française dans les provinces des Prairies*

RENÉ LEDUC

Les répertoires géographiques du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta regroupent environ 35 000 noms dont plus de 1 100, donc 3 %, sont d'origine française. C'est un nombre assez impressionnant si on considère qu'on les trouve dans des provinces où la population francophone minoritaire ne compte que 5 % de la population totale. Même si la région des prairies ne couvre que le sud des trois provinces, elles sont connues sous le nom de *provinces des Prairies* depuis le début du siècle.

Dans cet exposé, il ne s'agit pas d'examiner chaque nom mais plutôt se demander d'où proviennent ces toponymes français qui sont étroitement liés à l'histoire des provinces. Nous verrons que certains furent donnés au temps du commerce des fourrures et des explorations aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. D'autres se sont ajoutés à partir de 1880 au moment où le développement des provinces des Prairies connut un réel progrès.

1. COMMERCE DES FOURRURES ET EXPLORATIONS

En 1670 fut fondée la compagnie de la Baie d'Hudson à laquelle le roi Charles II d'Angleterre concéda la Terre de Rupert qui comprenait la plus grande partie des provinces des Prairies. En 1783, un groupe de marchands de Montréal établirent la compagnie du Nord-Ouest qui se joindra à la compagnie de la Baie d'Hudson en 1821.

Ces deux compagnies qui s'occupaient de la traite des fourrures dans l'Ouest canadien eurent recours aux voyageurs reconnus pour leur endurance et leur habileté à manier les embarcations. À titre d'engagés, ils accompagnèrent les trafiquants de fourrures, et là où ils passaient, ils laissèrent des noms géographiques que nous retrouvons encore aujourd'hui.

Lac du Bonnet désigne un lac situé à 98 km au nord-est de Winnipeg. Son nom se rattache à une coutume amérindienne. Autrefois un portage existait à cet endroit le long de la rivière Winnipeg. D'après Sir Alexander Mackenzie, lorsque les Amérindiens arrivaient à ce portage, ils avaient l'habitude de déposer des pierres en forme de cercle et de les couvrir de branches et d'herbes ce qui leur donnait l'apparence d'un bonnet. *Bonnet Lake* paraît sur une carte de Hind de 1858. Néanmoins, un plan d'arpentage de A.G. Forrest de 1879, une carte de Burland de 1885 et une de James White de 1905 montrent *Lac du Bonnet*. Aujourd'hui, un village situé sur la rive ouest du lac porte ce même nom.

Le nom *Qu'Appelle River* désigne une rivière qui prend sa source en Saskatchewan et se déverse dans la rivière Assiniboine au Manitoba. Son nom est une traduction du mot amérindien « Katepwe » qui veut dire « qui appelle ». On trouve ce nom sur les anciennes cartes commençant par celle de Fidler en 1808. Arrowsmith en 1814 et Hind en 1860 indiquent deux noms pour cette rivière, *Qu'Appelle or Calling River*.

Il existe différentes versions sur l'origine de ce nom. D'après la première, lorsque la glace de la rivière se brise, on entend dans la vallée un bruit qui ressemble à une voix qui appelle.

Une autre version se rapporte à une légende amérindienne. Un jeune amérindien marchait le long de la rivière lorsqu'il entendit une voix qui l'appelait. Cette voix était bien celle de sa bien-aimée même s'il savait qu'elle était à un campement très éloigné. Intrigué il répondit: « Qui appelle ». La voix d'un esprit lui répondit par les mêmes mots. Tout confus, il retourna chez lui et apprit que sa bien-aimée était morte. Dans son dernier soupir, elle l'avait appelé. D'après cette légende, la rivière porterait ce nom depuis ce temps-là. Les villes de *Qu'Appelle* et *Fort Qu'Appelle* ont emprunté leurs noms de celui de cette rivière.

Le nom *Roseau River*, même s'il a un terme générique anglais, pourrait bien avoir été donné par les voyageurs. Sur une carte de William Henry de 1800, on trouve les noms « Rivière aux Roseaux » et « Reed River ». En 1798, David Thompson emploie le nom « Brook of Reeds ».

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé « Ouest canadien » (13 juillet 1984)*

Brue en 1815 nomme cette rivière « Rivière du Roseau ». Les appellations les plus usitées sur les cartes sont « Roseau River », « River Roseaux », « Rivière aux Roseaux », « Reed River » et « Reed Grass River ». En 1823, W. Keating emploie le nom « Pekwionusk » pour désigner ce cours d'eau. La Vérendrye dans son journal souligne la mort de son neveu La Jemmeraye à la « Fourche des Roseaux », l'endroit où la rivière Roseau se déverse dans la rivière Rouge à environ 60 km au sud de Winnipeg.

Au centre de la Saskatchewan le *Lac la Ronge* a été identifié sur une carte de Peter Pond en 1785. Ce nom serait une traduction de « Kissisagi » probablement une déformation de « Kiskasgihan » qui veut dire « ronger une racine ». Sur les rives de ce lac, on trouve de nombreux arbres rongés par les castors. Une autre explication de ce nom est donnée par E.T. Russell dans *What's in a Name*. D'après cet auteur, le nom viendrait du fait que les rives échancrées du lac auraient été rongées par un castor géant le « Kitchi Amik ». Le village de *La Ronge* est situé sur la rive ouest du lac.

Dans la même région se situent le *Lac Île-à-la-Crosse* et le hameau d'*Île-à-la-Crosse*. Il existe deux explications pour ce nom. D'après Ernest Voorhis, dans *Historic Forts and Trading Posts*, ce nom aurait été donné parce que les Amérindiens jouaient à la crosse sur une des îles du lac. Selon E.T. Russell, le lac serait nommé d'après sa forme qui fait penser à la crosse d'un évêque. Une mission des Oblats fut ouverte à l'Île-à-la-Crosse en 1845.

À environ 45 km au sud-est d'Île-à-la-Crosse se trouve le *Lac la Plonge*. D'après les missionnaires qui ont parcouru cette région depuis 1845, le nom de ce lac serait attribué au fait que les orignaux plongent pour éloigner les mouches et les moustiques. Ce lac se déverse dans la *Rivière la Plonge*.

Le nom *Lac la Biche* serait une traduction des voyageurs de « Red Deer Lake ». Une carte de Turnor de 1790 montre le nom « Red Deer Lake ». Palliser dans le récit de ses explorations mentionne le nom « Lac La Beiche ». Gabriel Franchère dans son journal du 5 juin 1814 décrit le « lac la Biche ». Ce nom a été approuvé en 1901 par la Commission de géographie du Canada pour le lac et la ville. Le nom officiel de la rivière est La Biche River.

Les *Rapides du Joli Fou*, sur la rivière Athabasca, environ 80 km au sud-ouest de Fort McMurray, auraient été ainsi nommés en souvenir d'un homme de barre qui, par une fausse manoeuvre, aurait fait dévier son embarcation, laquelle heurta un rocher tout à fait à la vue.

Un ruisseau qui se déverse dans la rivière Crowsnest au sud-ouest de l'Alberta, le *Nez Percé Creek*, est nommé d'après les membres d'une tribu d'amérindiens qui se perçaient le nez et y attachaient un coquillage comme ornement. Les voyageurs avaient donné le nom « Nez-Percés » à ces Amérindiens; par la suite, le nom fut attribué au ruisseau.

Le nom *Prairie de la Vache* désigne une prairie au sud de Jasper. Dans son journal du 16 mai 1814, Gabriel Franchère écrit: « Nous vînmes camper sur le bord d'une prairie que notre guide nous dit se nommait la prairie de la Vache ».

D'autres noms français ont été donnés par des explorateurs. On doit à La Vérendrye, qui s'aventura en 1731 avec ses trois fils et une cinquantaine d'hommes vers la mer de l'Ouest, le nom *Rivière Rouge*. Une carte de La Jemmeraye de 1734 montre « Rivière Rouge ou Miscouesipi ». C'est probablement le premier nom français au Manitoba à paraître sur une carte géographique. Le 7 juin 1735, Jean-Baptiste La Vérendrye, un des fils, écrivait ceci au sujet du fort Maurepas: « J'ay etably un fort au lac Ouynipigon à cinq lieues en remontant la rivière rouge sur une pointe qui découvre de loin ». Ce nom provenant de l'amérindien fut bientôt traduit en anglais puisqu'une carte de 1796 d'Arrowsmith montre « Red River » forme officielle qui parait dans le Répertoire géographique du Manitoba.

Le fort Dauphin, construit par les fils de La Vérendrye en 1741, a laissé son nom à la ville et à la municipalité rurale de Dauphin ainsi qu'à un lac et une rivière du même nom, *Dauphin Lake* et *Dauphin River*.

Eugène Bourgeau, qui accompagnait Palliser en 1858 à titre de botaniste, donna le nom *Lac des Arcs* à un élargissement de la rivière Bow au sud-est de Banff. Il est étonnant que la forme française de ce nom soit acceptée localement quand le nom officiel de la rivière demeure « Bow River » et qu'il y a déjà un autre lac, « Bow Lake », à la source de cette rivière.

D'autres toponymes tels que, *Roche Miette*, *Roche Ronde*, *Rivière des Rochers*, *Rivière qui Barre* que l'on trouve en Alberta pourraient bien avoir été donnés par les voyageurs.

2. PÉRIODE DE COLONISATION

Le commerce des fourrures demeura la principale préoccupation jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. Petit à petit on commença à cultiver les terrains près des forts. Cependant, le développement fut très lent et ne connut de réels progrès

qu'après les années 1880 au temps où fut construit le chemin de fer transcontinental. Au même moment, une campagne de publicité fut lancée dans l'est du Canada, des États-Unis et même en Europe pour inciter les gens à venir s'établir sur les terres qui promettaient d'abondantes récoltes et d'excellents pâturages. Entre 1880 et 1920, il y eut une affluence d'immigrants parmi lesquels on comptait des Canadiens français et même des Français provenant de France. Ces nouveaux venus s'établirent à différents endroits et un peu partout des noms de lieux français témoignèrent de leur présence.

Ces toponymes honorent les pionniers, les personnages importants et les missionnaires; les autres sont des noms transférés de France.

2.1. Pionniers

Dans chacune des trois provinces, des toponymes français évoquent le souvenir des pionniers qui vinrent s'y établir.

Le nom *Godin Lake*, désignant un lac situé à l'est de la ville de Swan Lake au Manitoba, est nommé d'après Eugène Godin qui arriva dans cette région avec sa famille en 1884. Il fut un pionnier de Swan Lake et se dévoua pour le bien de la communauté.

Le *Lac Edouard* situé dans la même région est nommé d'après Édouard Labossière qui obtint une concession de terrain en 1878.

La ville de Gravelbourg, au sud-est de Swift Current, encore aujourd'hui un des centres canadiens-français importants de la Saskatchewan, fut fondée par l'abbée Louis-Pierre Gravel et les membres de sa famille en 1906. Avec l'appui de ses frères, Henri et Émile, l'abbé Gravel encouragea d'autres Canadiens français à venir s'établir dans cette nouvelle colonie. Gravelbourg progressa rapidement et dès 1930 devint le siège d'un évêché.

La localité de *Henribourg*, située à 10 km au nord de Prince Albert, doit son nom à Henri Morin qui s'établit à cet endroit en 1911.

Les deux frères Albert et Romuald Saint-Louis, venus de Sorel en 1884, furent les fondateurs du village de *St. Louis* au sud de Prince Albert.

Au sud-est de la Saskatchewan, à environ 40 km de Moosomin, la ville de *Rocanville* est nommée ainsi en souvenir d'Honoré Rocan né à Saint-Vincent-de-Paul en 1842. Il travaille pour la compagnie de la Baie d'Hudson de 1862 à 1883, date à laquelle il s'établit à cet endroit qui prit son nom quand le bureau de poste fut ouvert en 1884.

Le village de *Girouxville*, dans la région de Peace River en Alberta, est nommé d'après la famille Giroux, une des premières à s'établir dans cette région au début du siècle.

La localité de *Desjarlais*, située à environ 106 km au nord-est d'Edmonton, prit le nom du premier maître de poste, David Desjarlais, en 1904.

Brosseau est un hameau situé à 75 km au nord-est d'Edmonton. Quand le bureau de poste fut ouvert en cet endroit en 1904, on le nomma d'après Edmond Brosseau, originaire de La Prairie, qui vécut 34 ans en Alberta.

2.2. Personnages importants

On a voulu souligner le rôle important que certaines personnes avaient rempli en attribuant leurs noms à des toponymes.

Cauchon Lake, un lac situé à l'est de la ville de Thompson au Manitoba, est nommé d'après Joseph-Édouard Cauchon, lieutenant-gouverneur du Manitoba de 1877 à 1882.

La municipalité rurale de *Cartier* à l'ouest de Winnipeg est nommée d'après Georges-Étienne Cartier, un des pères de la Confédération.

Le nom du village de *Laurier* situé au sud du lac Dauphin commémore Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

Le village de *Dubuc* au sud-est de Melville en Saskatchewan rappelle le souvenir de Sir Joseph Dubuc un des Canadiens français qui s'est le plus distingué au Manitoba. Originaire de Sainte-Martine au Québec, il fit ses études au collège de Montréal et à l'Université McGill où il obtint son diplôme en droit en 1869. Il vint au Manitoba en 1870 où il remplit des postes importants durant sa brillante carrière. Il fut représentant de la circonscription de Baie-Saint-Paul en 1870, de celle de Saint-Norbert en 1874, président de l'Assemblée législative de 1875 à 1878, juge de 1879 à 1903 et juge en chef du Manitoba de 1903 à 1909. En reconnaissance de tout le travail accompli, il fut nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1912.

Le village de *Forget* situé au sud-est de Regina est nommé d'après Amédée Emmanuel Forget, premier lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, poste qu'il occupa de 1905 à 1910.

Verendrye, un point ferroviaire au sud de Kindersley, rappelle le souvenir de l'explorateur Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de la Vérendrye.

Le long de la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique se dressent les monts *Foch, Joffre, Mangin* et *Pétain*, nommés d'après des généraux français qui commandèrent les troupes durant la Première Guerre mondiale.

D'autres toponymes tels que *Marquette* et *Montcalm* au Manitoba et *Cadillac* en Saskatchewan honorent des hommes qui ont laissé leurs noms à l'histoire.

2.3. Missionnaires

L'histoire des missionnaires dans l'Ouest canadien remonte à 1818 date à laquelle les abbés Norbert Provencher et Sévère Dumoulin se rendirent à la Rivière Rouge. La même année, l'abbé Provencher fonda la première paroisse catholique qu'il dédia à saint Boniface. En 1822, il devint vicaire apostolique du Nord-Ouest et en 1847 évêque de Saint-Boniface poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1853. Les Oblats arrivèrent dans l'Ouest en 1845 pour l'aider dans son travail d'évangélisation.

Les missionnaires qui ont parcouru l'Ouest canadien se vouant à l'apostolat et à l'éducation ont beaucoup contribué au développement des provinces des Prairies. Ils ont encouragé les gens à venir s'établir dans les paroisses qu'ils avaient fondées. Ce n'est pas surprenant qu'ils aient laissé leurs noms un peu partout où ils avaient passé.

Le choix de *St. Norbert* pour désigner ce qui est aujourd'hui un quartier de Winnipeg, honorant ainsi M^gr^ Joseph-Norbert Provencher, ne pouvait être plus convenable. Ce nom existe depuis 1857 date à laquelle la paroisse fut fondée. La circonscription électorale de *Provencher* qui existe depuis 1870 lui doit aussi son nom.

La municipalité rurale de *Ritchot* au sud de Winnipeg est nommée d'après l'abbé Joseph-Noël Ritchot qui consacra 43 ans de sa vie au travail missionnaire. Il fut curé-fondateur de la paroisse de Qu'Appelle où il demeura de 1862 à 1870 et devint curé de Saint-Norbert en 1870. Il demeura à ce poste jusqu'à sa mort en 1905. Il existe également un quartier de Winnipeg qui porte son nom.

Le village de *Camperville*, sur la rive sud du lac Winnipegosis, rappelle le souvenir du père Joseph Camper qui arriva de France en 1866 et oeuvra dans les missions du Manitoba jusqu'à sa mort en 1916.

Au sud de Gravelbourg en Saskastchewan, la ville de *Laflèche* est nommée d'après Mgr Louis-François Richer Laflèche qui se dévoua durant dix années dans l'Ouest avant d'occuper différents postes au collège de Nicolet et de devenir évêque de Trois-Rivières en 1870. Un ruisseau *Lafleche Creek* au nord de la ville porte aussi son nom.

Au nord de Black Lake, tout près de la frontière des Territoires du Nord-Ouest, les lacs *Taché, Breynat* et *Charlebois* sont nommés d'après trois évêques, Alexandre Taché, Ovide Charlebois et Gabriel Breynat, tous trois Oblats. Chacun se dévoua plus de 40 années dans les missions de l'Ouest.

Le père Albert Lacombe, qui en plus de s'occuper des missions pendant 54 années, trouva le temps d'écrire le *Dictionnaire de la langue des Cris*; il a laissé son nom aux villes de *Lacombe* et *St. Albert* en Alberta. Durant la rébellion de 1885, il réussit à assurer la neutralité des Pieds-Noirs.

Vegreville à l'est d'Edmonton nous rappelle le père Valentin Végreville qui arriva à Saint-Boniface en 1854. En plus de s'occuper des missions de Cold Lake et d'Île-à-la-Crosse, il fut directeur du collège de Saint-Boniface en 1865. Il passa 49 ans dans l'Ouest à se dévouer dans l'apostolat et à l'éducation.

Ces noms et d'autres comme *Falher, Joussard* et *Legal* nous rappellent l'oeuvre importante que ces hommes ont accomplie.

2.4. Toponymes transférés de France

La publicité que fit le gouvernement dans les années 1880 pour inciter les gens à venir s'établir dans les provinces des Prairies attira un certain nombre d'immigrants français. Ils fondèrent des nouvelles communautés à différents endroits dans les provinces et quelques-unes prirent le nom de celles qu'ils avaient quittées.

Le village de *St. Claude* à l'ouest de Winnipeg fut fondé en 1892 par un groupe de français venant du même endroit en France.

Les premières familles qui, en 1895, arrivèrent à *Domremy*, au sud-ouest de Prince Albert, venaient de la patrie de Jeanne d'Arc.

Quand le bureau de poste de *Meyronne* fut ouvert en 1909, on le nomma d'après le lieu d'origine des premiers colons arrivés en 1908.

Le nom de la ville de *Ponteix*, au sud-ouest de Gravelbourg, fut suggéré en 1913 par l'abbé

Albert Royer d'après le nom de son ancienne paroisse de France.

Le village de *Montmartre*, au sud-est de Regina a une origine très intéressante qui mérite d'être soulignée. Elle fut transmise en 1905 à la Commission de géographie du Canada par M. Ogier, maître de poste de cet endroit. Une société française, sous le titre social de Société foncière du Canada, fut fondée à Paris en 1893 pour défrayer le coût de l'établissement d'une colonie française au Canada. C'est par patriotisme et en souvenir de Montmartre que les premiers colons et les fondateurs de la société lui donnèrent ce nom. Les premières maisons furent bâties au sommet des buttes qui dominent la plaine où coule le ruisseau Moose Mountain qui représente la Seine traversant Paris. Du haut des buttes, on peut voir les plaines fertiles représentant les plaines de la Beauce aux portes de Paris.

Le long de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta les monts *Cambrai, Douai, Fresnoy* et *St. Julien* sont nommés d'après des endroits en France où les troupes canadiennes se signalèrent durant la Première Guerre mondiale.

D'autres toponymes tels que *St. Lupicin, St. Malo* dans la région de Winnipeg, *Bazentin* et *Lisieux* en Saskastchewan et les localités de *Fresnoy* et *Tinchebray* en Alberta évoquent des souvenirs de France.

3. NOMS DES VICTIMES DE LA GUERRE

Après la Deuxième Guerre mondiale, la Commission des noms géographiques du Canada décida d'honorer ceux qui avaient donné leur vie pour le pays. C'est ainsi que plus de cent toponymes français rappellent le souvenir des victimes de la guerre. La plupart désignent des éléments naturels situés dans le nord des provinces. Les lacs *Allard* et *Benoît* au Manitoba et *Bourassa* et *Bouvier en Saskatchewan sont des exemples de ces noms commémoratifs.*

4. REMARQUES

Dans les diverses catégories de toponymes certaines particularités nous frappent.

4.1. Orthographe des noms

La plupart des toponymes administratifs tels que *St. Louis* et *St. Norbert* sont écrits sans le trait d'union.

Presque partout, on ignore l'accent sur la lettre « e » dans les noms tels que *Domremy* et *Verendrye*.

4.2. Traduction des noms

Il faudrait faire une étude approfondie pour déterminer combien de toponymes français ont été traduits en anglais. Deux noms *Rivière Rouge* et *Île aux Biches* qui paraissent sur la carte de La Jemmeraye de 1734 sont devenus *Red River* et *Elk Island* sur les cartes récentes.

Dans *Place-Names of Alberta*, on mentionne que « Cypress Hills » serait une traduction du nom *Collines des Cyprès* donné par les voyageurs.

D'après une lettre que M. Jean-Louis Légaré, maître de poste de *Willow Bunch*, faisait parvenir à la Commission de géographie du Canada en 1905, cet endroit aurait d'abord été connu sous le nom de « La talle de harre Rouge ». Avec l'arrivée de la Police montée en 1877 il fut traduit par « Red Willow Bunch » pour devenir Willow Bunch quand le bureau de poste fut ouvert en 1895.

Parmi les noms d'éléments naturels, le terme générique est presque toujours en anglais. On peut se demander s'il n'y a pas eu de traduction de ces termes. À peine cinquante noms comme « Roche Miette », « Lac la Biche » et « Roche Ronde » ont un terme générique français.

4.3. Adoption de termes génériques français

Les termes génériques « butte », « coteau » et « coulée » introduits dans l'Ouest par les voyageurs pour décrire certains accidents géographiques ont été acceptés dans la langue anglaise. Nous trouvons encore aujourd'hui *Castle Butte* et *The Missouri Coteau* au sud de Regina et *Medicine Lodge Coulee* et *Woltan Coulee* au sud-est de Medicine Hat en Alberta pour ne citer que quelques exemples de l'emploi de ces termes.

La plupart des noms étudiés dans cet exposé furent donnés par les voyageurs au temps du commerce des fourrures et des explorations ou par les premiers colons qui vinrent s'établir sur des fermes il y a près de cent ans. Ces toponymes français ont été acceptés et paraissent encore aujourd'hui sur les cartes géographiques. Ils ont témoigné de la présence française dans l'Ouest canadien et continuent de le faire. Ils peuvent donc être considérés comme vestiges de la toponymie française dans les provinces des Prairies.

BIBLIOGRAPHIE

Burpee, Lawrence J., *Journal and Letters of Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye and His Sons*. Toronto, Champlain Society, 1927, 548 p. Canada, Geographic Board, *Place-Names of Alberta*, Ottawa, 1928, 138 p. Canada, Geographic Board, *Place-Names of Manitoba*, Ottawa, 1933, 95 p. Carrière, Gaston, « Essaie de toponymie oblate canadienne ». *Revue de l'Université d'Ottawa*, 28 (1958), p. 364-394, 522-531; 29 (1959), p. 92-108, 233-246.

Champagne, Antoine. *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, 589 p. Franchère, Gabriel, *Journal of a Voyage on the North West Coast of North America during the years 1811, 1812, 1813 and 1814, transcribed and translated by W.T. Lamb, edited with an introduction by K.W. Lamb*, Toronto, Champlain Society, 1969, 330 p.

Russell, E.T., *What's in a Name*, Saskatoon, Modern Press, 1980, 350 p. Voorhis, Ernest, *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and the English Fur Trading Companies*, Ottawa, Department of the Interior, 1930, 188 p.

Historical and current evidence of french toponymy in British Columbia*

ALAN RAYBURN

When one is asked to reflect on the geographical names of French origin in British Columbia the initial thought that comes to mind is that such names must be extremely rare in this most "British" of provinces, although most people may be able to suggest a few of them. The first name that crosses one's mind is *Maillardville*, established in the early part of this century as a residential centre for the French Canadian workers at the Fraser Mills. After that, the name *Quesnel* occurs as one quickly scans the British Columbia map. This town is at the mouth of the *Quesnel River*, which was named by Simon Fraser in 1808 for one of his two clerks, Jules Maurice Quesnel. One cannot help but observe that Quesnel is one of the major centres of *The Cariboo*, but possibly few Canadians would acknowledge that this latter name is any more French than English. It has, however, its roots in the discovery of a "caribou" antler by early French Canadian voyageurs: and this word, although derived from the Micmac "xalibu", has been certainly received in the English language through French. Two others names in the Cariboo that will catch the eye are *Cache Creek* and *Lac la Hache*: the former, noted as "Cache R." by David Douglas on a sketch made about May 3, 1833, was probably the location of a special hiding place of a voyageur's supplies; the latter probably relates to the loss of an axe by a voyageur in the 1830s or earlier, as the form "Ax Lake" occurs on a map made by Hood in 1838; the Ministry of Highways has a sign there with *Lac la Hache Lake*. As one looks to the west central part of the province the name *Babine Lake* catches one's attention. This name was used by the voyageurs to describe the practice of the local Indian females to distend their lower lip by inserting a piece of wood through it, resulting in a "babine" or pendulous lip. South of Babine Lake is *François Lake*, which was referred to as "Lac des Français" by A.L. Poudrier in his notes in the Public Works Report of 1890. Both are misnomers. Father Morice reported on it in 1918:

"The 1913 Government map calls it Francois Lake, meaning, of course, François L. Is that a man's name? It would seem that some cartographers thought so, since they changed it to Francis L., under the impression no doubt, that they were translating it into English. Yet nothing is farther from the truth. On the latest official piece of cartography it is merely an antiquated form of the word *Français*, or French. Now it happens that the natives originally knew that body of water under the name of *Nitapoen*, or Lip Lake, out of consideration, probably, for its peculiar shape. But the dull-eared employees of the early fur-traders having learned, by their commerce with the Carrier Indians that *Neto* meant French, or Whites, and failing to grasp the difference between this word and Nita, gradually came to call the lake "Lac Français", or French L., among themselves. Following suit, the younger generation of aborigines insensibly adopted that denomination, and translated this would-be translation into their own dialect, saying, as they do to this day: *Neto-poen*, French Lake. François L. is a nonsense, or at least an unwarranted anachronism, on a modern publication" (pp. 31,32).

Just to the west of Yellowhead Pass is the small locality of *Tête Jaune Cache*, pronounced tee-zhawn-kash. The roots of this name have not been fully explored, and it seems anomalous that it should survive as a name along with the translated form, Yellowhead Pass. But numerous nineteenth century references make mention of the two names in the same paragraph, an example being Walter Moberly's 1885 account of the province's general geography: "in Yellowhead Pass, at which point they turned back. I then decided to go over myself, and, if necessary, proceed as far as the Tête Jaune Cache" (p. 79). Later he noted (p. 86): "one route going by the Tête Jaune, or Yellow-head Pass...". Far to the north in the province the mighty *Liard River* reveals that it is of French origin, having been named by the early voyageurs for the cotton-

Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: "La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord" (13 juillet 1984)

* *Les noms de lieux français de la Colombie-Britannique. Attestations historiques et actuelles.*

wood trees encountered at its mouth. Many, of course, often spell it *Laird* and pronounce it as though it might relate to a Scottish land owner.

So there we are: nine names of French origin; and few persons could suggest many others, leading one to surmise that geographical names derived from one of Canada's official languages are extremely rare. But a cursory glance at the 50,000 or so approved geographical names in British Columbia reveals that there may be upwards of 800 names with reasonably direct ties to the French language. Once you add together the voyageurs' names, the missionnaries' names, the commemorative names and the settlers' names, plus the numerous associative names (e.g., Liard Hot Springs, Deville Glacier) the total may well surpass 800. Nevertheless, while some may be startled with such a large number, others may wonder why less than 2 % of the names of our most western province trace their origins to the French language.

1. CATEGORIES OF NAMES OF FRENCH ORIGIN

There are four general categories of names of French origin. The first, and the earliest historically, from about 1800 to 1880, is the category of names given by the voyageurs during exploration and fur trading expeditions. The second, from about 1860 to 1910, is the category of names given by and for the French-speaking missionaries. The third, from about 1860 to the present, is the category of names given by and for the French-speaking settlers in British Columbia. The final category, from about 1920 to the present, relates to the names given by the names authorities to commemorate noted persons or exploits with a French connection.

1.1. Voyageurs' Names

Large numbers of distinctive names throughout western Canada, either in French or in translation, owe their origin to the voyageurs and assistants who accompanied the early explorers and fur traders. Such names had to be distinctive enough to persuade the explorers, fur traders and mapmakers to adopt them for their own use. Such a name is the attractive *Ne Parle Pas Rapids* on the Peace River, which were dangerous to pass through, although deceptively tranquil. The rapids were drowned in the 1960s by Williston Lake, so an adjoining point was officially named *Ne-Parle-Pas Point*. Another name like this, although expressing a completely opposite thought, is the *Porte d'Enfer Canyon* on the North Thompson River. This name was applied by Louis Battenotte, the Assiniboine guide who accompanied Lord Milton and Dr. Cheadle on their fantastic and harrowing journey to central British Columbia in 1863. Another name with a musical but ominous tone is *Dalle des Morts*, a treacherous set of rapids in the Columbia River above Revelstoke. The Akriggs, in their "British Columbia Chronicles, 1778-1846", relate the grisly tale of drowning and cannibalization that look place there (p. 166). The names authorities, however, objected to this rather pleasing name and substituted the mundane and lifeless *Death Rapids*. Both the feature and the name are now being eliminated by the new Revelstoke Dam at Little Dalles on the Columbia. Sir George Simpson (1872), who voyaged up the Peace and down the Fraser in 1828 wrote about numerous features with French names, including the Gate Dalles in the Fraser Canyon, probably the present Hells Gate. Simpson deemed it very important to reflect the nomenclature as actually encountered, by stating crisply (1872, p. 20): "Dined above what is called *Pointe Grève de la Grande Prairie*. (This is the nearest *déchiffrement* that I can make of this, another unfortunate French name. Some may say it is of no importance; but it is of importance, in that no traveller here may question our veracity and fidelity. It is truth, not a mere "traveller's *tale" we would give)". Simpson, himself, named Bernard's River after his French Canadian guide who fell overboard there; the Geographic Board reduced the feature to Bernard Creek.*

The Thompson, North Thompson, Columbia and middle Fraser River valleys and Okanagan Valley had a large number of geographical names of French origin in the mid-19th century. An 1858 map of the lower Fraser River, Thompson River and Okanagan Valley compiled from notes by Alexander C. Anderson portrayed 27 French names among the approximately 100 names compiled on it. Some have survived with their French specific forms intact, an example being *Cache Creek*. Some others were translated: *R. aux Chapeaux* became Hat Creek; *Lac des Chicots* become Stump Lake; and *R. du Défunt* became Deadman Creek. R.C. Harris of Vancouver, who has been studying the names of French origin in British Columbia for a number of years, has put together a list of 177 names that appeared on maps and in manuscript materials prior to 1882 (Harris, 1983). Of these he determined 50 to be the current names for the respective features. Among this number are 16 names with the literal English translation, and one with the native equivalent (i.e., Skaha Lake/Lac du Chien/Dog Lake).

A variety of distinctive, usually descriptive, names were given to Indian tribes and to native persons by the voyageurs, with these ultimately being applied to geographical features. Noted earlier was *Babine Lake*. A similar name is *Pend-*

d'Oreille River, a tributary of the Columbia near the 49th parallel. The Amerindians, noted for their dangling earrings, impressed the voyageurs enough to have their distinctive name (sometimes translated as "Ear Bobs") attached to a geographical feature. (In the United States the name is approved as Pend Oreille River, omitting the particle required by the French language). A branch of the Parsnip River is called *Nation River*, presumably given by the voyageurs to a distinctive tribe of the Dené Nation. Near Dawson Creek is *Pouce Coupe* (the final "e" is not pronounced). The river there, and the Parsnip River tributary, Cut Thumb Creek, are both said to be for a Sikanni chief (the Akriggs say "trapper"), who is reported to have accidentally shot off his thumb. It is also claimed by others that the place near Dawson Creek is really attributable to an Indian called Pouscapie, and has nothing to do with a lost digit.

Other individual Indians with French personal names whose names were applied to features include *Tranquille* and *Trépanier*. And, although the Akriggs report that *Bonaparte River* is likely named for the illustrious Corsican, it might be well to investigate whether the name may have been applied to an Indian or a voyageur before being assigned to the geographical feature. Two tributaries of Okanogan River in Washington state are Lower Bonaparte River and Upper Bonaparte River, suggesting either the name of a voyageur or revealing a voyageur's admiration for the great Napoleon. The name *Monte Creek*, east of Kamloops probably belongs in this list, likely coming from "Rivière de la Montée", but no evidence of the latter is noted in the CPCGN records. The name describes a steep climb from the South Thompson River to the Okanagan Valley. Horetzky (1874, p. 102) noted the occurrence of *Rocher Deboulé* south of Hazelton, and this survives in the name *Rocher Déboulé Range*. It had been referred to in 1866 by F.L. Pope of the Collins Overland Telegraph as "Rocher des Boulles". The British Columbia member of the Geographic Board did not like the name in 1912, but the Board approved Rocher Déboulé Mountains in 1913 and altered the generic to "range" in 1951. The name recalls a rock slide of the 1820s in the Bulkley River valley. The range is a well known landmark in Hazelton, and the name is pronounced as "raw-shay-de-bool". In a presentation of this kind one cannot overlook the features with the specific *Siwash*, a disparaging term derived from "sauvage" given by the voyageurs to the natives. The British Columbia gazetteer lists at least 18 features with the specific Siwash.

1.2. Missionaries' Names

Numerous priests of the Oblates of Mary Immaculate have both contributed their own names and many other names to the British Columbia landscape. Already noted is Maillardville, established near New Westminster in 1909 by settlers from Quebec, and named for Father Edmond Maillard, o.m.i. The nearby District Municipality of Mission recalls the mission founded by Fr. Fouquet in 1861. The most prominent among the Oblates was the scholar/explorer/linguist/author/geographer Adrien Gabriel Morice, who lived among the Babine, Carrier, Sikanni and Chilcotin Indians from 1885 to 1906. Father Morice himself was honoured in the name *Morice River*, although he bitterly quarrelled with officialdom in Victoria over the application of his name to the main source of the Bulkley River. *Moricetown* in the Bulkley Valley and *Morice Lake* at the head of *Morice River*, and *Mount Morice* were also named for him. Curiously, he did not seek to restore the name of native origin, Wastonqua River (or one of the variants Watsonqua or Westonquah), to the Bulkley, although it had been widely used in the nineteenth century; on reflection, Father Morice preferred to have the mapmakers ignore native names, since they were more often than not badly corrupted imitations of the native designations. Father Morice accused the mapping authorities of ignoring many of the names he gave to features he claimed to have discovered, wondering if one of these reasons was because the names were French. But the good father, himself, rendered most of his names in English on his English map of 1907, including *French Lake* for *François Lake*! And many features he named already had names in documents and on maps 20 and 30 years before he communicated his preferences to Victoria. Dr. T.P. Jost (1967) encouraged the names authorities to give precedence to the designations given by Father Morice, including Morice Lake for Eutsuk Lake, and even called for a toponymic survey to verify local usage. But no action was taken, largely because the official names had been well established on maps and in various records for upwards of three quarters of a century; as well, many of Morice's preferences (e.g., Mazenod, Lotbinière, Huard, Ste. Marie) appeared to have more to do with the Catholic faith than with the local geography.

A very popular missionary among the Indians at Williams Lake and Fort St. James was Father Jean-Marie Le Jacq. Father Morice assigned his name to the lake already identified as Tetachuck Lake, but it was not accepted. Subsequently, a native village on the south shore of Fraser Lake west of Prince George was given the name *Lejac*.

Father Morice would likely have been angry over this corruption of the name of his colleague in the cloth.

Another missionary honoured in the names of British Columbia was Father Jean-Marie Le Jeune, who served at Kamloops. His name was given to *Lac Le Jeune* south of Kamloops and to *Le Jeune Point*, adjacent to Caamano Sound. Father Pierre-Jean De Smet, who was a Belgian missionary in the Kootenay River Valley, was honoured with the name *Mount De Smet*. *Durieu*, east of Mission, perpetuates the name of Pierre-Paul Durieu, o.m.i., Bishop of New Westminster and Vicar Apostolic of British Columbia at the end of the nineteenth century. In the extreme northeast corner of British Columbia *Petitot River* honours the distinguished explorer and linguist, Émile Petitot, o.m.i. Other missionaries and priests honoured with one or more geographical features include Joseph Allard (*Mount Allard*), Modeste Demers (*Mount Modeste* and *Mount Demers*), Philippe Surel (*Surel Peak*), Georges Blanchet (*Mount Blanchet*), Louis D'Herbomez (*D'Herbomez Creek*), and Achille Rey (*Rey Lake*).

1.3. Settlers' Names

By far the largest number, although considerably less known, are the numerous lakes, creeks, points and other features baptised for settlers with French names. Only a few of them will be cited to indicate the variety of features chosen. *Morigeau Creek*, near the head of the Columbia, was given for François Morigeau, who settled there in 1820 and married the daughter of the great chief, Kinbasket. *Annacis Island*, near the mouth of the Fraser, was given for François Noël Annance, a clerk of the Hudson's Bay Company at Fort Langley in the 1820s. *Deroche*, not far from Mission, recalls Joseph Deroche (1823-1922), who arrived in the province from California. *Lardeau*, near the north end of Kootenay Lake, received its name from John Lardeau, a prospector, although there is no proof in CPCGN records that John Lardeau himself was French. (Unfortunately some records imply that the nearby Kaslo was named for John Kasleau, and this is recorded in the Akrigg book, "1001 British Columbia Place Names", but it is clear that the surname of Lardeau was meant in the records; and Kaslo is really a name of native origin). Similarly, one could cite *Lequime Creek*, named for Eli Lequime, but he may not have been French himself; and, anyway the authorities changed the feature's name to *Chute Creek*. The area of Lumby, 25 km east of Vernon, was settled by several French Canadians in the 1860-1885 period. Among them were Louis and Thomas Christien, Georges LeBlanc, Pierre Bessette, Vincent Duteau and Casimir Bonneau. They are recalled in the names *Christian Creek*, *White Valley*, *Bessette Creek*, *Duteau Creek* and *Bonneau Creek*. West of Merritt is Guichon Creek, where Laurent, Joseph and Pierre Guichon settled in the 1870s. They had come from France in 1861 and mined in the Cariboo before settling in Nicola Valley. In 1883 Laurent Guichon settled at Ladner south of Vancouver, *Port Guichon*, where the railway barges from Sidney on Vancouver Island used to land, received its name from his home. One of the distinguished names in the history of naming is that of Henri Parizeau, a Montréal-born hydrographer, who methodically named many coastal features during the first quarter of this century. His own name was attached to a point in Prince Rupert Harbour. A glance at a couple pages of the 1966 *Gazetteer of Canada: British Columbia* reveals the extent of French personal names in the province. On pages 376 and 377 the following are noted: *Le Beau Creek*, *Le Blanc Lake*, *Leboeuf Bay*, *Le Bourdais Lake*, *Le Claire Point*, *Leduc Creek*, *Leduc River*, *Legace Bay*, *Legrand Creek*, *Leguil Creek* and *Mount Le Hudette*.

1.4. Commemorative Names

British Columbia, for a number of years, was a handy repository for the Canadian names authorities to bestow their commemorative names. The Premier Range is on reserve for Canadian statesmen; and there the names of Sir Wilfrid Laurier and Louis S. St-Laurent have been applied to peaks. Elsewhere in the province *Mount Laurier* was named for Sir Wilfrid Laurier, and *Mount Lady Laurier* was given to a nearby feature. *Mount Cartier* was named for Sir George Etienne Cartier, the distinguished Father of Confederation.

A week before the cessation of World War I the Geographic Board reviewed several names of distinguished allied war leaders and assigned them to peaks in the Rocky Mountains. Eleven prominent French leaders so honoured were: *Castelnau*, *Joffre*, *Pétain*, *Foch*, *Mangin*, *Leman*, *Leval*, *Cordonnier*, *Sarrail*, *Nivelle* and *Lyautey*. *Mount Courcelette* received its name "in memory of the glorious action ot the Canadians who then performed such prodigies during our offensive of the Somme". As a crowning touch, the Board decided to honour the great heroism of the common French soldier: poilu. A.O. Wheeler was invited to suggest a feature, and he chose a prominent peak at the west end of Wapta Icefield previously named for Jean Hamel, a mountain climber who was originally from Germany. On the advice of Board member C.O.

Senécal, the form *Mont des Poilus* was approved. *Mount Pétain* had generated the railway name of Pétain, but the CPR saw fit to alter it to Odlum when the noted defender of Verdun ignominiously collaborated with the Nazis of Germany during World War II. Other names derived from World War I exploits in Europe were *Lenz Mountain, Laventie Mountain* and *La Coulotte Ridge*.

The prominent Pacific Ocean navigator, Jean François La Pérouse (1741-1788) was honoured in the name *Mount La Pérouse*. The pioneering western explorer, Sieur de la Vérendrye, was honoured in the name *Mount Vérendrye*. The noted French surveyor, Col. Aimé Laussedat, is recalled in the name *Mount Laussedat*. He was a colleague of Canada's Surveyor General, Edouard Deville, for whom *Mount Deville* was named by the Geographic Board.

Some names that appear to be French were often given for persons who were really British by culture and nationality, examples being *Labouchere Channel* (Henry Labouchere, Secretary of State for the Colonies) and *Lempriere* (said without question by the Akriggs (p. 103) to be for A.R. Lempriere, a Royal Engineer who they report worked on the construction of the Cariboo Wagon Road, but R.C. Harris states that not only did A.R. Lempriere leave British Columbia before the construction of the road, but also that the station constructed by the Canadian Northern Pacific Railway honours another person of this name, from the same Channel Islands family, who was an engineer during railway construction about 1912)(Harris, 1983 and 1984).

2. GEOGRAPHICAL DISTRIBUTION

The French names in British Columbia are more confined to the interior of the province, with relatively few appearing along the coast or on the coastal islands. The voyageur names are revealed along the main river valleys: the Fraser, the Thompson, the Columbia, the Kootenay, the Skeena, the Peace and the Liard, with some also occurring in the Okanagan Valley. There would appear to be no concentrations of French names with the exception of the Ashcroft-Lillooet area, perhaps an important portage route between the Fraser and the Thompson, where the names *Cache Creek, Bonaparte River, Pavilion* and *Hat Creek* (originally Rivière aux Chapeaux) all occur in close proximity. Also in this area is *Fountain Creek*, probably in reference to a spring ("fontaine" in French).

3. GENERAL OBSERVATIONS

3.1. Sources for French Names

The French names given by the early explorers and voyageurs usually related to a physical characteristic (*Lac des Roches*) or to an incident relating to the feature (*Dalles des Morts*), followed by personal names, either forenames (*Louis Creek*) or surnames (*Quesnel River*). The Oblate missionaries and French settlers showed a preference for personal names, and the names authorities in this century have given commemorative names predominance when assigning names of French origin.

3.2. Retention of French Generics

The practice by English-speaking people of retaining French generic terminology in some names cannot be easily explained. Whereas *Lac Le Jeune* was preserved in one name, the same person was commemorated in *Le Jeune Point*, using an English generic. *Lac la Hache* was maintained (although a number of early 19th century maps used Ax L. and Axe L.), whereas *François Lake* had its generic term translated. As noted earlier the provincial Ministry of Highways has a sign identifying *Lac la Hache Lake*, whereas the official name is *Lac la Hache*. The only French terms retained with names of French origin are "lac" and "mont". There are no specific areas of concentration of either generic term. Otherwise all other terms of French origin have been translated.

3.3. Survival of Names of French Origin

About 35 % of the geographical names of French origin on historic maps and documents appear to have survived in current approved names, but among these almost one-third have been retained in translation, an example being *White Valley* for George LeBlanc.

3.4. Translation of Names

The practice of fully translating some names while retaining French forms in other associated names cannot be explained with any sure scientific principle. The use of *Yellowhead Pass* along with *Tête Jaune Cache* could perhaps be explained by the great significance of the former and its easy translation on 19th century maps, whereas the latter possessed only local importance. But this principle could not explain the translation of *Rivière aux Chapeaux* to Hat Creek, while retaining *Cache Creek* and *Pavilion Lake* nearby,

except perhaps to suggest that the French words in the latter two names do not have readily available equivalents in English, whereas "hat" is the normal English equivalent of "chapeau".

3.5. Corruption of Names

A few names from the French language survive in corrupted forms. Examples are *Lejac* for Father Jean-Marie Le Jacq, o.m.i., *Moyie River* from "mouillé", French for "wet", and the numerous features with *Siwash*.

3.6. Pseudo-French Names

There are some examples of names having French forms where the original name may not have had French roots. Such a name is *Pouce Coupe*, but some may persist that the name of the Indian for whom the place was named was derived from French. A rather clever substitution of a French name for a native one was the change in 1914 of Lillooet Lake and Lillooet River near Vancouver to *Alouette Lake* and *Alouette River* to avoid confusion with similar names to the north.

3.7. Substitution of Other Names

Some English names were totally substituted for French names. The change of *Grande Prairie* in the Okanagan Valley to Westwold is perhaps understandable considering the confusion that could result with the better known place with the same name in Alberta. *Rivière aux Castors* became Goldstream River, *Rivière d'Épinette* became Beatton River and *Rivière de l'Ours* became Lambly Creek. The last two existed in translation until the names authorities substituted commemorative names for them in the early part of this century.

3.8. Recent Practices of Conferring French Names

The application of French names in British Columbia in the past twenty years has been rare. *Mount Louis St-Laurent* was given in 1964 to honour the distinguished Canadian prime minister. In 1981 the name *Lac LeLievre* was approved for a lake in the Chilcotin country west of the Fraser River to commemorate a family that had settled there several years before. Noteworthy was the approval of the name with the French term, while numerous adjacent features were given names with English specifics and English terms.

3.9. Future of French Names in British Columbia

In the next twenty years, as established names are newly recorded and new names are given, the volume of names of French origin will likely be reduced from about 2 % to little more than 1 %. This decline in the percentage of French names will be mostly due to a lack of any French influence in the giving or approving of such names. In conclusion, however, the meagre 800 names of French origin will remain an illustrious legacy of the fortitude and resourcefulness of the voyageurs, missionaries and settlers, and will preserve a distinctive aspect of British Columbia's heritage.

BIBLIOGRAPHIE

Akrigg, G.P.V. and Helen B. Akrigg, 1973, *1001 British Columbia place names*, 3rd ed., Vancouver, Discovery Press, 195 pp.

Akrigg, G.P.V. and Helen B. Akrigg, 1975, *British Columbia Chronicles 1778-1846*, Vancouver, Discovery Press, 429 pp.

Anderson, Alexander C., 1858, *Map showing the different routes of communication with the Gold region on Frasers River*, San Francisco, J.J.. Lecount.

Anderson, Alex C., 1867, *Map of a portion of the Colony of British Columbia, compiled from various sources, including original notes from personal explorations between the years 1832 and 1851*.

Balf, Mary, 1978, *Why that name? Place names of Kamloops district*, Kamloops Museum.

Carrière, Gaston, o.m.i., 1959. "Essai de toponymie oblate canadienne", Extracted from the *Revue de l'Université d'Ottawa*, 28, p. 364-394 and p. 522-531; 29, p. 92-108 and p. 233-246.

Christien, Chick et al., 1979, *Grassroots of Lumby*, 1877-1927, 146 pp.

Harris, R.C., 1983, *Correspondence*, Dec. 17, CPCGN file 206-51.

Harris, R.C., 1984, *Correspondence*, Apr. 11, CPCGN file 206-51.

Horetzky, Charles, 1874, *Canada on the Pacific*, Montréal, Dawson Brothers, 244 pp.

Jost, T.P., 1967, *Rev. A.G. Morice, discoverer and surveyor, and the problems of the proper geographical names in north central British Columbia*, typescript, 99 pp., CPCGN file 204-2.

Moberly, Walter, 1885, *The rocks and rivers of British Columbia*, London, H. Blacklock and Co., 104 pp.

Morice, Rev. A.G., 1903, *Cartes des sources et du bassin supérieur de la Netchakhoh* (Canada), 1:600,000, Neuchatêl, Switzerland, Borel & Co.

Morice, Rev. A.G., 1908, *The basins of the upper Nechako and Bulkley Rivers*, 15 pp. Original in British Columbia Archives. Copy on CPCGN file 204-2.

Morice, Rev. A.G., 1918, "The northern interior of British Columbia and its maps", *Transactions of the Royal Canadian Institute*, vol. 12, p. 25-39.

Simpson, Sir George, 1872, *Peace River; a canoe voyage from Hudson's Bay to Pacific in 1828*, ed. by Malcolm McLeod, Ottawa, J. Durie & Son, 119 pp.

ÉTATS-UNIS

La toponymie française de la Nouvelle-Angleterre*

CLAIRE QUINTAL

Dans un espace inépuisable comme un dictionnaire, se tiennent les mots qui disent l'Amérique. Yves Berger, *Le Fou d'Amérique*, 1976.

Le sujet de cette communication où figurent les mots Nouvelle-Angleterre est de nature à rebuter l'auditeur ou le lecteur, même le plus intrépide. On est en droit de se demander si cette région, dominée dès les débuts de sa colonisation par l'Angleterre, contient de quoi alimenter notre recherche et notre intérêt. L'histoire, heureusement, a de ces détours qui permettent de découvrir des filons là où, de prime abord, on ne devrait rien trouver.

L'homme, de par sa nature, est toujours en mouvement. Ces déplacements d'individus, aussi bien que de groupes, laissent souvent comme reliquats des traces toponymiques rappelant, soit les hauts faits de grands hommes, soit tout simplement l'établissement permanent dans une région, de nouveaux venus, au hasard de leurs migrations.

SAMUEL DE CHAMPLAIN

On oublie parfois que Samuel de Champlain, le fondateur de la ville de Québec, avait, quatre ans avant d'y bâtir son « Habitation », exploré la « coste de Norembegue » et que l'année suivante il était allé « au pays des Almouchiquois », ces Indiens qui habitaient ce que nous appelons la Nouvelle-Angleterre.

Non content de voir, Champlain a laissé « une cartographie si précise » écrit Marcel Trudel, « qu'il mérite le titre de premier cartographe de la Nouvelle-Angleterre[1] ». Fidèle en cela à la pratique des navigateurs de son temps, Champlain n'hésita point à nommer, de manière à mieux décrire, ce pays où tout restait encore à découvrir.

Il explora ce littoral avant même l'arrivée des Pèlerins sur leur *Mayflower*. Mais, contrairement à ces exilés religieux, il ne s'installera pas dans le pays. Pierre Du Gua de Monts, au service duquel était Champlain, n'ayant trouvé sur cette côte, explorée jusqu'au *cap Blanc* (Cape Cod), aucun port supérieur à celui de « *l'isle de saincte Croix* » — rappelons que la rivière du même nom, qui constitue une des frontières entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, fut ainsi nommée par Pierre du Gua de Monts — ils rebrousseront chemin par deux fois pour rentrer en Acadie: « afin de trouver autre lieu plus propre pour nostre habitation: ce que ne peusmes faire en toutes les costes que nous descouvrismes en ce voyage[2] ».

Ces « costes » qu'on laissait donc pour quelques années encore aux Almouchiquois et aux autres Indiens, avaient néanmoins reçu des noms français pendant ces voyages, toponymes dont la plupart ne sont arrivés jusqu'à nous que grâce aux écrits et aux cartes de Champlain lui-même.

Descendons donc, en compagnie de Champlain, cette côte chère aux estivants de nos jours. Regardons avec des yeux nouveaux ce paysage qui aurait pu conserver une toponymie française du début du XVII[e] siècle.

Il y a tout d'abord les *isles rangees (The Roque Island group)*, puis tout de suite après vient *l'isle des Monts deserts*. « Le sommet de la plus part d'icelles est desgarny d'arbres; parce que ce ne sont que rochers[3] ». Tout près « et presque au milieu à la mer y a une autre isle fort haute & remarquable, laquelle pour ceste raison, j'ay nommée *l'isle haute*[4] ».

Ces deux derniers toponymes ont pu résister aux Anglais. Ils sont parvenus jusqu'à nous sous une forme modifiée, mais non méconnaissable: *Mount Desert Island* et *Isle au Haut*. C'est sur *l'isle des Monts déserts* de Champlain que se trouve Acadia National Park, maintenu par le gouvernement fédéral américain. Ces montagnes,

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984)*

dont le sommet « est desgarny d'arbres », ont, depuis, reçu des toponymes officialisés par l'institution des Parcs nationaux américains. Ces noms démontrent un désir évident de la part de cette agence gouvernementale d'honorer la mémoire des Français qui, les premiers, ont fait « des descouvertures », comme le dit Champlain lui-même, dans cette région du littoral. On y trouve les monts *Champlain, Huguenot Head, Cadillac* — pour commémorer le fait que le fondateur de *Détroit* a été, pour une brève période, seigneur de ces Monts Déserts — *Acadia* — le nom que les Français, à cause de Verrazano, avaient donné à toute la région — et *Saint-Sauveur* qui rappelle la colonie, aujourd'hui nommée *Fernald's Cove*, de si courte durée, établie par le P. Pierre Biard, s.j., en 1613. Avant de quitter cette île, mentionnons aussi *Frenchmans Bay*[5] et Placentia Island, du nom français *Plaisance*[6].

Dans le livre où il raconte son deuxième voyage le long de cette même côte, l'année d'après, Champlain ajoutera de nouveaux noms à la liste qu'il avait dressée pendant le voyage de 1604. Il mentionne *Menane (Petit Manan), l'isle aux corneilles (Great Wass Island)*, puis « à l'ouvert d'icelle (la rivière *Kennebec* — la *Quinibequi* pour Champlain) il y a, écrit-il, une isle assez haute, qu'avons nommée la *tortue*[7] ». Viendront ensuite, en succession rapide, *l'isle de Bacchus, le port aux isles* (Cape Porpoise)[8], *le cap aux isles (Cape Ann), le cap S. Louis...* « ainsi nommé par le sieur de Mons », *la rivière du Gas (Charles River), le port du cap sainct Louys (Plymouth)*, puis « le cap d'une grande baye contenant plus de 18. à 19. lieues de circuit... lequel nous nommasmes le *cap blanc (Cape Cod)*; pour ce que c'estoient sables & dunes, qui paroissent ainsi[9] ». Tout proche était une rivière « que nommasmes *saincte suzanne du cap blanc*. ...Le lendemain 20. du mois fusmes en ce lieu que nos gens avoient aperçeu, que trouvasmes estre un port fort dangereux. ... Nous avons nommé ce lieu *le port de Mallebarre* (Nauset Harbor)[10] ». Au retour de ce voyage, s'en retournant à *l'isle de saincte Croix*, arrivés à la hauteur de la *Quinibequi* « nommasmes l'isle où ils (les Anglais) estoient *la nef (Monbegan Island)*: pour ce que de loing elle en avoit la semblance[11] ».

C'est au cours de son troisième voyage, celui qu'il fit avec Poutrincourt en 1606, que Champlain nommera le *Beauport (Gloucester)* « ce port est très beau bon[12] », puis, poussant vers le sud, « au matin nous nous trouvasmes à vau le vent du *cap blanc* en la baye blanche[13] ». Ils nommèrent *le port aux huistres* le lieu où « il y avait force huistres », puis ayant revu *Mallebarre* « fismes voille le long de la coste courant au Su. ... doublant ce cap que nous nommasmes *le cap batturier*... puis le 16. du mois nous partismes du *port Fortuné (Chatham)* qu'avions nommé de ce nom pour le malheur qui nous y arriva... [et] nous eusmes cognoissance d'une isle que nous nommasmes *la soupconneuse*... Nous ne fusmes, conclut Champlain avec dépit[14], que jusques au 41. degré et demy » avant d'être obligés de rebrousser chemin ne sçachans pas si le retour (à l'île Sainte-Croix) pourroit estre aussi long que l'aller, qui fut prés de deux mois[15] ».

Ainsi Champlain ne vit jamais le port de New York. Il rentra « sans avoir pu dépasser Martha's Vineyard. ... (mais) grâce à lui, tout le littoral atlantique, du Cap-Breton jusqu'au sud du cap Blanc, se trouva cartographié et affichait une toponymie française[16] ».

Les efforts de Champlain se déploieraient par la suite du côté du Saint-Laurent ce qui eut comme conséquence, entre beaucoup d'autres, que la Nouvelle-Angleterre recevrait d'autres noms de lieux français. Tout d'abord celui du lac majestueux auquel Champlain donna son propre nom en 1609, étant parti, écrit-il, « pour faire les descouvertures du pays des Iroquois... avec les Montagnets nos alliez ». Il parle aussi dans son récit de « quatre belles isles » dans ce lac, les *îles de Contrecoeur l'île la Motte* et celle de *Valcour*[17]. C'était la deuxième fois dans ses voyages en Nouvelle-Angleterre que Champlain donnait son nom à un endroit précis. Dans son dernier voyage le long de la côte, il avait nommé *Champlain* une « rivière qui est petite & de difficile abord ». (*Nashpee*)

Que reste-t-il de toute cette nomenclature de Champlain? Bien peu de choses, évidemment, preuve, s'il en fut une, qu'il ne suffit pas toujours d'être le premier à nommer tel ou tel lieu — il faut surtout y habiter pour assurer que cela soit durable.

Après l'arrivée des Pèlerins au *port Saint-Louis* qu'ils renommèrent Plymouth à leur tour en 1620, la possibilité de voir des toponymes français mis à l'honneur dans une colonie anglaise, et puritaine par surcroît, s'évanouit pour toujours. Contrairement aux Français, ces gens-là étaient venus pour s'y installer à demeure.

Avant de passer à une autre époque, rappelons: 1) que la ville de *Castine* dans le Maine est nommée pour le baron de Saint-Castin qui y établit une colonie qui ne dura point, mais dont le nom de cette ville, dans le comté de Hancock, rappelle l'existence; 2) que les échauffourées entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre ont eu, entre autres résultats, d'attacher leur souvenir à certains noms de lieux: *French Hill* au Vermont, *French Watering Place* et *Deerfield* dans le Massachusetts. Ce dernier

village, détruit en 1704 par les Français et leurs alliés indiens, ses habitants massacrés ou pris captifs, a été reconstruit et est devenu une attraction touristique en plus d'être un lieu historique rappelant les vieux conflits coloniaux.

LES HUGUENOTS

Lorsque les huguenots français, fuyant les exactions d'une France absolutiste et ultra-catholique, cherchèrent à s'établir dans un pays protestant où il leur serait possible d'être protestants sans être persécutés, un certain nombre d'entre eux débarquèrent dans les colonies anglaises de l'Amérique. Leur présence laissera des traces toponymiques, en dépit de certaines modifications orthographiques ou de traductions en anglais[18]. *Revere*, Massachusetts, rappelle le patriote de ce nom dont l'orthographe à l'origine était Rivoire. Boston s'enorgueillit encore aujourd'hui de son *Faneuil Hall* du patronyme de Pierre Faneuil, un autre émigré huguenot.

LES GUERRES

Les autorités américaines ayant invité Lafayette en 1824 à la dédicace officielle du monument de Bunker Hill, qui commémore le courage des troupes coloniales pendant la Guerre d'Indépendance, ce dernier fera par la suite une tournée triomphale à travers les États américains. Il allait voir son nom fleurir à droite et à gauche sur son passage. Villes, villages, squares et rues portent le nom de ce héros adulé par les Américains[19]. Ce qui prouve tout au moins une certaine fidélité dans la gratitude.

Les autres Français qui jouèrent un rôle prépondérant dans cette Guerre d'Indépendance n'ont pas, semble-t-il, frappé l'imagination populaire. On ne trouve en Nouvelle-Angleterre qu'un village au Vermont du nom de *Vergennes*, qu'une rue *Rochambeau* à Providence, au Rhode Island. Pourtant un toponyme comme *Montpelier* (avec un seul l), ville capitale du Vermont, ainsi que Calais, qu'on retrouve dans le Maine et au Vermont, seraient, eux aussi, attribuables à cet enthousiasme pour la France qui suivit la révolution américaine[20].

La visite de Louis-Philippe, duc d'Orléans, futur roi des Français, au pays récemment libéré, donnera plus de résultats en Nouvelle-Angleterre: trois *Orleans*, dont l'un dans le Massachusetts, un deuxième dans le Maine et un comté ainsi nommé au Vermont[21].

L'enthousiasme pour la France combattante refleurira aux États-Unis au moment de la Première Guerre mondiale. Villes et villages, mais surtout des rues à travers le pays, seront dotés de noms français, tels *Verdun, Marne*, etc., pour honorer la bravoure militaire de la France alliée.

LES ACADIENS

Nous avons parlé des exilés huguenots obligés de fuir la persécution religieuse en France. La Nouvelle-Angleterre a connu d'autres exilés aussi: les Acadiens, ces déportés politiques, vivant dans le nord-est de la Nouvelle-Angleterre, victimes tout autant de la politique européenne de leur ancienne mère-patrie que de la cruauté des Anglais.

C'est en essayant de se reconstituer des vies normales, à l'abri des persécutions et des vilenies de toutes sortes qu'on leur avait infligées, que ces proscrits s'établirent sur les berges de la rivière Saint-Jean dès 1785, soit trente ans à peine après la déportation. Ils ne tardèrent point à doter de toponymes français cette région dont la rive sud du Saint-Jean fait aujourd'hui partie du Maine, État dont tout le nord est enclavé entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et qui porte lui-même un toponyme à consonance française[22]. Les empreintes toponymiques de ce territoire du *Madawaska* constituent une anomalie avec le reste de l'État où dominent les appellations d'origine anglaise.

Suivons ensemble cette rivière-frontière qu'est la Saint-Jean dans son cours au Madawaska. La ville de *Fort Kent* à l'ouest a d'abord été connue sous le nom de *La Décharge* parce qu'elle est située à la « décharge » des eaux de la rivière Fish dans le Saint-Jean. Ce nom de *Fort Kent* a supplanté *La Décharge* au moment de la construction du fort pour la protection de la frontière américaine.

Vient ensuite le village de *Sainte-Luce*. Avant l'arrivée des Acadiens, cet endroit portait le nom de *Chautauqua* que les francophones ont vite fait de déformer en *Chatte-à-coin*. Il semblerait que ceux qui se servaient de ce toponyme en profitaient pour se moquer des gens du coin[23]! On décida donc de rebaptiser la localité avec un hagionyme. Le curé suggéra *Saint-Émilie*, mais l'évêque lui répondit, « ... comme on ne fait pas d'office ni de mémoire dans le bréviaire ce jour-là, vous y substituerez *Sainte-Luce*[24]... » Les notables devaient se féliciter d'avoir fait d'une pierre deux coups: enlever le ridicule du vieux nom de la localité tout en plaçant ce site sous la protection d'une sainte. De nos jours, *Sainte-Luce* n'est plus que le nom de la paroisse, la localité se nomme *Upper Frenchville*.

Le nom de *Frenchville*[25], agglomération plus importante que *Sainte-Luce*, tout en reconnaissant la présence des francophones, affirme néan-

moins que cette population se trouve bel et bien dans un pays où l'anglais est à l'honneur. Puisque nous passons non loin de *Sainte-Agathe*, mentionnons le fait que ce village, situé sur *Long Lake* à quelques milles au sud-est de *Frenchville*, et nommé en français par ses habitants, même de nos jours, est inscrit sur les cartes officielles de la région sous sa forme anglaise de *St. Agatha*.

Revenons au cours de la rivière qui, de la ville de Madawaska, coule vers le sud-est. Là nous trouvons *Fournier, Saint-David, Grand Isle* (dont l'orthographe d'origine était *Grande-Isle*), *Lille, Notre Dame* et enfin *Van Buren* qui a d'abord été connu sous le nom de *Ruisseau à Violette* avant de devenir *Violet Brook*, pour aboutir à son nom actuel qui commémore Martin Van Buren, président des États-Unis durant les conflits de frontière dans cette région[26], disputes qui prirent fin en 1842 avec la signature du traité Webster-Ashburton.

À l'intérieur du pays nous trouvons *Eagle Lake (Lac Aigle)*, les villages de *Daigle, Ouellette, Guérette*, une région surnommée *New Canada* (Nouveau Canada), la ville importante de *Presque Isle* (sic), ainsi qu'une multiplicité d'anthroponymes, d'hydronymes et d'odonymes, tels *Bélanger Settlement, Pinette Hill, Plourde Mill, Morin* et *Cyr Mountains, Dionne Corner, Beaulieu* et *Thibodeau Brooks, Germain Lake, Violette Pond, Ayotte, Bourgoin, Caron, Gagnon, Hébert, Paradis, Pelletier, Roy, Michele Lajoie, Edmond* et *Onezime Ouellette Roads*, et j'en passe, bien sûr.

Ce qu'a écrit Jean-Yves Dugas sur la toponymie du Québec s'applique tout aussi bien à la vallée du Saint-Jean:

> ... d'innombrables noms rendent hommage à des pionniers, des défricheurs, des familles qui, tout en ne jouissant pas d'une notoriété très grande, n'en ont pas moins contribué de façon importante au développement d'un « pays » neuf. Tantôt il s'agit de « fondateurs »..., tantôt de petits propriétaires sur les terres duquel un cours d'eau prend sa source ou poursuit son cours. ...Tous ces gens innombrables témoignent de l'occupation du sol et son appropriation dénominative[27].

L'étude de la toponymie française en Nouvelle-Angleterre nous fait donc toucher du doigt la petite histoire aussi bien que la grande, celle des exilés et celle des immigrants dans ce coin de pays, aussi bien que celle des explorateurs et des héros militaires.

LES FRANCO-AMÉRICAINS

Il nous reste à parler, pour conclure, de cette émigration massive de la population du Québec et des francophones des provinces Maritimes vers la Nouvelle-Angleterre au XIX[e] siècle et jusqu'en 1930 environ. Ces pauvres, qui arrivaient pour prêter leurs bras à l'industrie du textile et de la chaussure dans les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, ont-ils laissé une empreinte toponymique sur la région? Ils s'installaient dans un territoire déjà largement nommé, mais, en dépit de ce handicap, nous pouvons néanmoins attribuer à leur présence certains noms de lieux français.

Comme point de départ mentionnons l'appellation *Petits Canadas (Little Canadas)* et *Petits Québecs (Little Quebecs)* attribuée aux quartiers pauvres où vivaient entassés les immigrants canadiens-français, tout près de leur église paroissiale et de l'usine où ils besognaient à longueur de journée. Les mots *French Hill, French Island, French Patch, French Settlement, French Village* et *Frenchville* ont aussi été communément utilisés pour désigner ces quartiers de villes. La plupart de ces endroits ayant été nommés à cause d'eux plutôt que *par* eux, le toponyme apparaît le plus souvent sous sa forme anglaise. On trouve néanmoins un toponyme comme celui de Marieville désignant un quartier de la ville capitale du *Rhode Island, Providence*. C'est un endroit développé et habité à l'origine par des francophones qui eux l'appelaient aussi autrefois *La Mélasse*.

Les Franco-Américains, tout comme leurs cousins du nord du Maine, semblent avoir pris plaisir à « franciser » les mots anglais en déformant leur prononciation. *Social Street* à Woonsocket, Rhode Island, située au coeur du Petit Canada grouillant de cette ville, devint rapidement « la Soshelle ». *Rhodesville* à Putnam, Connecticut, fut transformé en « *Roseville* », amélioration tout au moins poétique. Le quartier franco-américain de South Holyoke — *Tigertown* — devint vite « *Taguetâne* » *dans la bouche des immigrés canadiens-français*[28].

Dans le Rhode Island, la ville de *Central Falls* se métamorphosa en *Saint Trel*, hagionyme cocasse inventé sur place et qui apprivoisait en quelque sorte ce lieu étranger en lui donnant une consonance de village du Québec. Cela devait rassurer, consciemment ou non, ces gens qui venaient de quitter Saint-Michel, Saint-Ours, Saint-Jean ou Saint-Didace.

Boston et Nashua ont chacun un *Louisburg* (sic) *Square* commémorant la victoire finale des Anglais sur les Français en Acadie. Passe encore pour la ville de Boston, mais cela peut sembler être un affront à Nashua où un fort pourcentage de la population est d'origine francophone. J'avoue ne pas savoir ce qu'en pense vraiment la population. Danielson, Connecticut, a un *Québec*

Square. *Sabbatus*, dans la banlieue de la ville très franco-américaine de Lewiston, Maine, serait une déformation indienne du nom *St Jean-Baptiste*[29].

Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici que certains noms de lieux, tout en étant bel et bien d'origine anglaise, suscitent chez ceux qui connaissent ces villes des échos canadiens-français. Pensez, par exemple, à *Old Orchard Beach*. Ces trois mots anglais font immédiatement penser aux milliers de Québécois qui se retrouvent sur cette plage en été, et ceci depuis 1852, quand la ligne de chemin de fer Montréal-Portland fut terminée. Ajoutons à une telle liste d'autres noms de villes qui ont une « résonance » canadienne-française: Lowell et Manchester, Lewiston et Holyoke, Fall River et Woonsocket, villes où vivent les Franco-Américains en grand nombre.

Dans ces villes « franco-américaines » on trouve des statues honorant les héros du passé des Franco-Américains: le R.P. André-Marie Garin, o.m.i., à Lowell; Mgr Charles Dauray, à Woonsocket; Ferdinand Gagnon à Manchester, etc.

Les Franco-Américains ont aussi leurs héros plus récents. Ce sont les soldats et les marins morts pour le pays d'adoption de leurs pères. La ville de Worcester, Massachusetts, par exemple, compte 220 squares commémorant ses fils morts pour la patrie; 26 de ceux-ci portent des noms de Franco-Américains — *Asselin, Chalifoux, Daigneault, Dion, Dumas, Giguère, Magnant, Paquette, St. Armand,* etc.

Il y a aussi tous ces noms de paroisses à consonance française en Nouvelle-Angleterre. C'est surtout en nommant leurs paroisses[30] que les Canadiens français ont pu laisser leur marque toponymique. Les noms de ces paroisses se lisent comme une litanie québécoise: *Notre-Dame-des-Canadiens, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Notre-Dame-de-la-Pitié, Immaculée-Conception, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Saints Pierre-et-Paul, Saint-Jacques, Saint-Mathieu, Saint-Augustin,* et ainsi de suite. Une paroisse franco-américaine située dans la banlieue de Springfield, Massachusetts, non contente de s'être dotée d'un seul hagionyme en donna un deuxième à son école paroissiale: la paroisse se nomme *Sainte-Rose-de-Lima*, l'école a pour nom *Sainte-Jeanne-d'Arc*.

Pour qui veut retrouver plusieurs anthroponymes d'origine canadienne-française groupés en un seul lieu, c'est vers les cimetières de ces paroisses franco-américaines qu'il faut se diriger. Celui du Précieux-Sang, à Woonsocket, contient, entre des centaines d'autres, les tombes d'*Aram Pothier*, deux fois gouverneur de l'État du Rhode Island et de *Rose Ferron*, la stigmatisée, dont la tombe est toujours fleurie.

On retrouve des odonymes français dans la plupart des villes franco-américaines. Lewiston, dans le Maine, compte cinquante-deux rues dont les noms sont d'origine française, soit 12 % du total[31]. Les nouveaux quartiers de ces villes, développés surtout après les deux grandes guerres mondiales, nous rappellent que le charpentier venu du Québec s'était assez rapidement rehaussé au niveau de bâtisseur de domiciles.

En guise de conclusion sur cette Nouvelle-Angleterre peuplée par plus de deux millions de descendants de Canadiens français, soit environ 1/6 de la population de cette région, et nommée par eux dans la mesure du possible depuis une centaine d'années, je vous livre la situation suivante qui en dit long sur la pluriethnicité américaine. À Manchester, New Hampshire, un des centres franco-américains les plus dynamiques, il y a un *Pont Nazaire Biron*[32] qui surplombe la rivière *Piscataquog* à *Kelley's Falls*! Voilà trois toponymes venant de trois langues différentes. C'est un échantillon de ce qui peut se produire lorsque des gens de plusieurs groupes ethniques vivent côte à côte dans une même ville. Mais il y a plus en ce qui concerne notre sujet. Ce même pont relie deux paroisses franco-américaines: *Saint-Jean-Baptiste* et *Saint-Edmond*, ainsi que deux quartiers de Manchester, le *Petit Canada* d'un côté et *Pinardville* de l'autre. *Pinardville* est nommé ainsi du patronyme d'Edmond Pinard (1857-1933), propriétaire du terrain où tout un quartier nouveau a vu le jour. On y trouve aussi des odonymes portant les noms de cette famille: rues *Edmond, Henriette, Théophile,* et, bien sûr, *Pinard*[33].

Cette étude de la toponymie française en Nouvelle-Angleterre nous a permis de décrire non seulement certains hauts faits dans l'histoire du Nouveau-Monde, mais aussi d'étudier sous un autre angle quelques résultats du brassage des populations dû aux migrations de toutes sortes que ce continent a connues depuis sa découverte.

De la « descouverture » d'un littoral par Samuel de Champlain à son investiture par un peuple d'immigrés qui y a cherché et trouvé la liberté politique et religieuse, ainsi que la prospérité économique, nous avons pu relater l'origine de certains noms de lieux français en Nouvelle-Angleterre. De Champlain à *Chatte-à-Coin*, de Lafayette à *Pinardville*, des grands noms de l'histoire de ce continent, au peuple qui s'installe et qui nomme son coin à sa manière, il y a une distance énorme, que seul l'usage d'une même langue réussit à rapprocher les uns des autres.

NOTES

1. Marcel Trudel, « Samuel de Champlain », *Dictionnaire Biographique du Canada*, Vol. 1, (Québec et Toronto: Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1966), p. 195.

2. Samuel de Champlain, *Les Voyages du Sieur de Champlain* (Ann Arbor: University Microfilms Inc. March of America Facsimile Series, Number 20), p. 93.

3. *Ibid.*, p. 41.

4. *Ibid.*, p. 43.

5. "Frenchmans Bay was so called because it became a staging point for French warships preparing to fight the English." Samuel Eliot Morison, *The Story of Mount Desert Island* (Boston: Little, Brown and Company, 1960, p. 20.

6. *Ibid.*, p. 79.

7. Champlain, *Voyages*, p. 59.

8. « C'est le cap Porpoise ou cap au Marsouin. ... On a donné le nom de *Mousam* à la rivière du cap Porpoise, par corruption probable du mot marsouin ». N.E. Dionne, *Samuel Champlain, Histoire de sa vie et de ses voyages*, 2 vol., (Québec: A. Côté et Cie, 1891), 1: note 1, p. 114.

   La même transformation s'est produite dans le cas de *Schoudic* ou *Schoodic* qui serait une déformation de *Sainte-Croix*. Thomas Albert, *Histoire du Madawaska*, nouvelle édition établie par Adrien Bérubé, Benoît Bérubé et Georgette Desjardins (La Société historique du Madawaska et Hurtubise HMH, 1982), p. 173.

9. Champlain, *Voyages*, p. 81.

10. *Ibid.*, pp. 81-83.

11. *Ibid.*, p. 94.

12. *Ibid.*, p. 118.

13. *Ibid.*, p. 120.

14. Le Sieur de Poutrincourt « se resolut... de continuer le voyage le long de la coste, ce qui ne fut pas trop bien considéré: d'autant que nous perdismes beaucoup de temps à repasser sur les descouvertures que le sieur de Mons avoit faites jusques au port de Malebarre, & eut esté plus à propos, selon mon opinion, de traverser du lieu où nous estions jusques au d. Malebarre, dont on sçavoit le chemin, & puis employer le temps jusques au 40. degré, ou plus su, & au retour revoir toute la coste à son plaisir. » *Ibid.*, pp. 113-114.

15. *Ibid.*, pp. 123-139.

16. Trudel, « Champlain », p. 195.

17. Dionne, *Samuel Champlain*, tome 1, note 2, p. 250.

18. Frenchtown, aujourd'hui East Greenwich, Kent County, Rhode Island, rappelle un essai d'établissement d'huguenots qui se solda par un échec à cause de l'hostilité de la population locale. Le nom de Gabriel Bernon, un autre huguenot, sert à désigner un quartier de la ville de Woonsocket, Rhode Island.

19. Le nom *Lagrange* qu'on trouve aussi vient, dit-on, du domaine de Lafayette situé entre Melun et Meaux.

20. George-R. Stewart, *American Place Names*. A Concise and Selective Dictionary for the Continental United States of America. (New York: Oxford University Press, 1970), pp. 70-71.

21. Pour une liste détaillée des noms de lieux d'origine française au Vermont, voir la communication de Louise Péloquin Faré, « Noms de lieux français du Vermont ».

22. Ce toponyme, *Maine*, semble-t-il, ne désignerait que *mainland* (la terre ferme) par opposition aux nombreuses îles qui se trouvent le long de son littoral. « Au 17e siècle on écrivait en anglais aussi bien « the Maine » que « the main » pour désigner soit la mer soit le continent... » Stewart, *American Place Names*, p. 274.

23. « Chautauqua, par corruption voulue ou non, était dégénéré en la plus que prosaïque appellation de Chatte-à-Coin ». Albert, *Histoire du Madawaska*, p. 231.

24. *Ibid.*, p. 232.

25. « Le nom Chautauqua désignait les 'quatre coins' des chemins de Frenchville (en bas) et de Sainte-Agathe. » *Ibid.*, Notes sur le chapitre VIII, 6, p. 525.

26. La guerre d'Aroostook, 1838-1839.

27. Jean-Yves Dugas, « L'Anthropochoronymie québécoise, un miroir de l'histoire », *Onomastica*, nos 59/60 (juin-décembre 1981): 16.

28. « ... la paroisse du Précieux-Sang érigée en 1869 dans la partie sud de la ville connue sous le nom de Tigertown, parce que selon une légende trois tigres y furent tués il y a une trentaine d'années par des chasseurs de l'endroit. » Note au bas de la page: « Les Canadiens prononcent Taguetâne. » Emma (Port-Joli) Dumas, *Mirbah* (Bedford, N.H.: National Materials Development Center, 1979), p. 41. La première édition de ce livre date de 1910-1912, ayant été publiée sous forme de fascicules.

29. George-R. Stewart, *American Place Names*, p. 274.

30. "Such parishes numbered more than 100 by 1900, and 178 by 1948, along with 107 Franco-American mixed parishes in which both French and English were used." Mason Wade, "French and French Canadians in the U.S.," *The New Catholic Encyclopedia*, 6 (New York: McGraw-Hill, 1967), p. 147.

31. Nous avons de propos délibéré exclu de ce décompte toutes les rues portant un prénom tel Constance, Émile, Richard, Roger, etc., qui pourraient tout aussi bien désigner une personne d'origine américaine. Si nous comptions tous ces prénoms, nous arriverions à 77 noms de rues qui se traduiraient par 18 % des noms de rues dont le total est 433.

32. Ce *Pont Nazaire Biron* porte le nom du fils de Théophile Biron, premier Franco-Américain à être nommé contremaître de tissage à la filature Amoskeag. Il devint président-fondateur, en 1896, de l'Association Canado-Américaine, société de secours mutuel. Tous ces renseignements proviennent de Robert-B. Perreault, ancien archiviste de l'Association Canado-Américaine et spécialiste de l'histoire de la ville de Manchester.

33. *Ibid.*

Noms de lieux français du Vermont*

LOUISE PÉLOQUIN

Situés dans une région qui compte entre 400 et 500 millions d'années, ces 24 887 km² de montagnes et de vallées, de rivières et de lacs, de prés et de collines portent le nom de « Vermont ». La tradition veut que Samuel de Champlain ait prononcé « les verts monts » pour la première fois en contemplant les coteaux boisés de l'ancien fief américain. À l'occasion du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, le Vermont nous invite à découvrir ses noms de lieux français. Bien qu'ils soient peu nombreux parmi les quelques 10 000 noms du Vermont, ils sont le témoignage vivant de l'étendue de la présence française en Amérique du Nord depuis plus de quatre siècles.

Notre aventure actuelle consiste à dévoiler l'origine des noms de lieux français. Cette brève étude ne prétend pas équivaloir aux recherches scientifiques du domaine de la toponymie mais est plutôt le fruit du travail d'une personne fière d'être descendante de la lignée des Français qui découvrirent cette terre attachante, apprivoisée peu à peu à partir du XVII[e] siècle.

Il aurait été passionnant de recenser tous les lieux ayant porté, à une époque de l'histoire, un nom français. Cependant, les limites de ce travail ne le permettent pas. Nous avons consciemment choisi de restreindre notre corpus à des noms actuellement en usage afin que les « toponymistes en herbe » puissent effectuer leur premier voyage dans l'histoire en découvrant des lieux bien de ce siècle (Figure 1). Ajoutons enfin que la liste des noms retenus n'est pas exhaustive quoiqu'elle inclue les plus importants. Notre travail se veut une amorce de répertoire de l'origine des noms de lieux français du Vermont. Celle-ci sera présentée selon les catégories suivantes:

1. Les noms donnés par Samuel de Champlain ou d'après des explorateurs français de la vallée du lac Champlain de 1609 à 1759.
2. Les noms donnés par Michel Guillaume St. Jean de Crèvecoeur, Français de naissance installé en Amérique, correspondant et ami du célèbre Ethan Allen.
3. Les noms de lieux choisis par les bâtisseurs anglophones du jeune Vermont.
4. Après la naissance des États-Unis d'Amérique, les lieux portant le nom de personnes d'origine française ou québécoise.
5. Une cinquième catégorie, brève mais non sans intérêt, regroupe des noms apparemment anglais mais provenant de la langue française.

LE VERMONT

D'emblée, l'assonance française du mot Vermont[1] attire notre attention. De nombreuses histoires traditionnelles tentent d'expliquer l'origine de ce nom, la plus répandue étant celle qui relate que Samuel de Champlain, découvreur de la région, la baptisa ainsi. Malgré le côté attachant et poétique de cette légende, particulièrement pour les descendants des Français venus coloniser la région, les historiens spécialisés dans la genèse du Vermont fournissent une tout autre explication de l'origine du nom de l'État. Il n'entre pas dans nos propos immédiats d'entreprendre le récit détaillé de l'histoire du Vermont. Néanmoins, tout au long de cet exposé, nous fournirons les éléments historiques nécessaires à une présentation succincte de l'origine des noms français. En ce qui concerne le Vermont, notons qu'il se constitua à partir de peuplements satellites provenant des colonies officielles du Connecticut, New Hampshire et New York.

C'est-à-dire qu'avant 1777, ce sont les gouverneurs royaux (« royal governors ») des colonies de la baie du Massachusetts, du New Hampshire ou de New York qui créèrent administrativement toutes les municipalités de la région actuellement appelée « Vermont ».

Au cours de l'été 1776, des notables de la région se réunirent en congrès et résolurent de prendre les mesures nécessaires afin de déclarer l'indépendance de leur territoire par rapport aux colonies-mères. Le 17 janvier 1777, l'indépendance du « New Connecticut » fut officiellement votée. Peu après, les notables de la nouvelle

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Quelques États américains (II) (14 juillet 1984)*

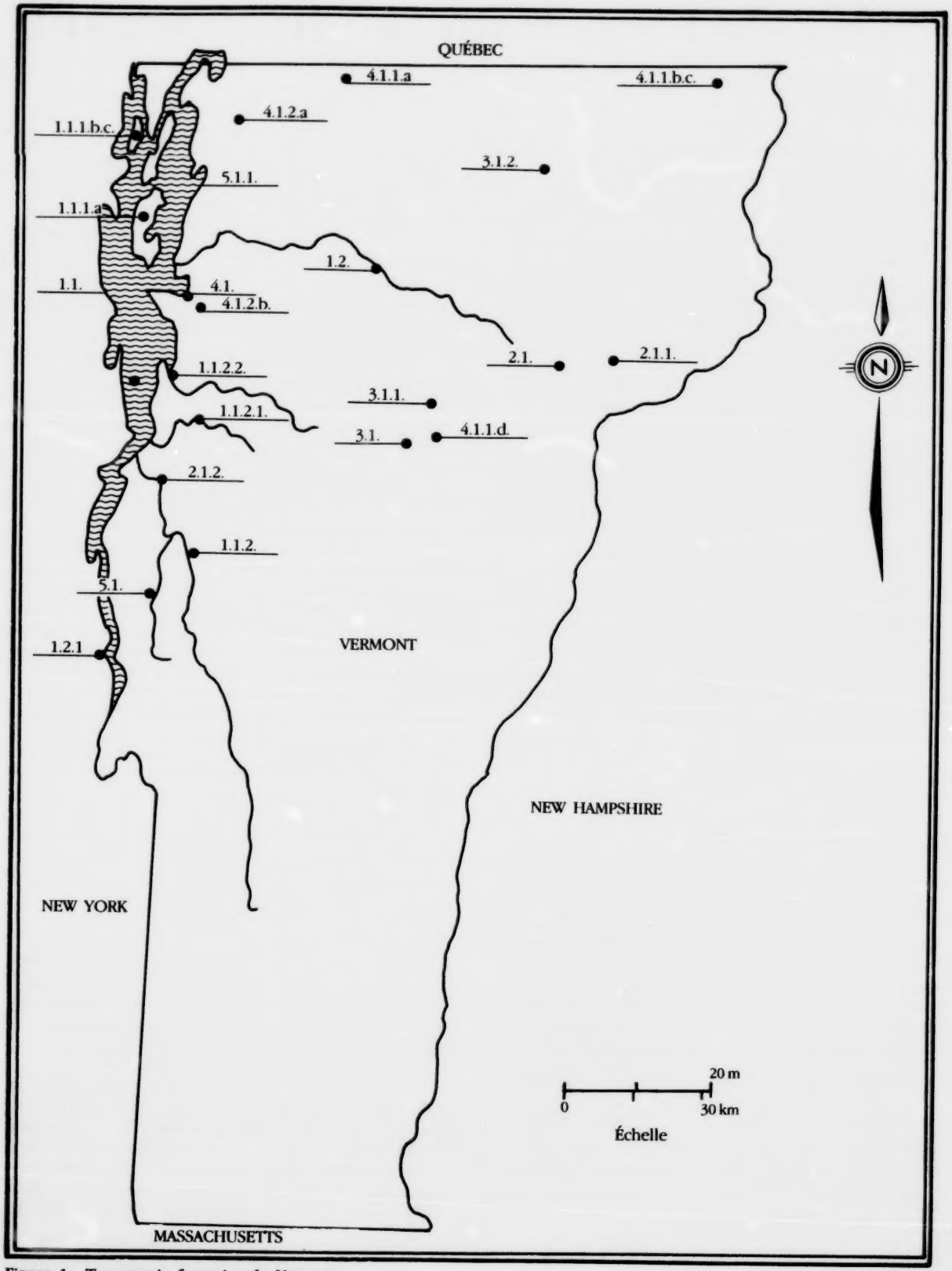

Figure 1 Toponymie française du Vermont

république apprirent que ce nom existait déjà ailleurs. C'est alors que « Vermont » fut désigné. Les historiens s'accordent généralement à dire que le Dr. Thomas Young, homme d'État pennsylvanien passionné par cette contrée montagneuse, proposa le nom de « Vermont ». Il signala que ce nom honorerait la mémoire des « Green Mountain Boys », la courageuse troupe de jeunes hommes qui luttèrent inlassablement pour l'autonomie de leur territoire pendant la Guerre d'Indépendance contre les Anglais. Notons enfin que le Vermont devint officiellement le 14e État des États-Unis d'Amérique le 4 mars 1791.

Après cette explication concise de l'origine du nom de l'État, nous présenterons les autres noms français. Malgré leur appartenance à un pays à dominance anglophone, de nombreux lieux — villes, hameaux, lacs, ruisseaux ou îles — conservent leur nom français.

1. LES NOMS DONNÉS PAR SAMUEL DE CHAMPLAIN OU D'APRÈS DES EXPLORATEURS FRANÇAIS DE LA VALLÉE DU LAC CHAMPLAIN DE 1609 À 1759

« C'est l'histoire de la tentative d'un groupe cruellement peu nombreux de patriotes persévérants d'implanter leur civilisation dans une région sauvage et d'ériger une structure durable représentative de la culture française au Nouveau Monde[1] ».

La vivacité de notre culture francophone extra-hexagonale et des rassemblements importants comme le Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord attestent la survivance de l'oeuvre commencée par Samuel de Champlain et ses compatriotes. Malheureusement, nous ne pouvons pas suivre, pas à pas, la merveilleuse épopée Champlain. Espérons pour le moins que les bribes historiques exposées ici mettent notre curiosité en appétit et la conduisent au menu alléchant qu'est l'approfondissement de notre connaissance historique.

Dans cette première section de notre présentation, nous éclaircirons l'origine d'une dizaine de noms de lieux datant de l'époque des explorations de Samuel de Champlain dans la région qui est maintenant le Vermont. Selon les historiens, Jacques Cartier fut le premier Européen à apercevoir, d'une distance considérable, les montagnes du Vermont. De son point de vue lointain, Cartier ne put apprécier l'étendue et la beauté de la région. C'est Champlain qui eut l'excitation de découvrir sa splendeur. Il avait alors 42 ans. La vie d'explorateur ne lui était pas étrangère puisqu'il avait déjà effectué des voyages dans des régions reculées, par exemple, entre 1599 et 1601, au Mexique et à Panama. Mais l'expédition au sud des premières colonies françaises représentait pour lui une mission tout à fait exceptionnelle, celle d'étendre les frontières de la Nouvelle-France. Dans cet esprit, Champlain se laissa convaincre par les Algonquins, chassés du Vermont par les Iroquois et désireux de reprendre la possession de leurs riches domaines de chasse et de pêche, de prendre la route du sud. Ni le gouverneur de Québec ni Champlain n'auraient pu prévoir les fâcheuses conséquences de cette aventure : la guerre entre les Français et les Iroquois. Pourtant, les hostilités de toutes sortes n'empêchèrent pas les Français de dominer la région pendant un siècle et demi. Samuel de Champlain, explorateur passionné et cartographe méticuleux, aussi bien que ses compatriotes, nous léguèrent des noms de lieux qui contribuent à l'orgueil de l'État du Vermont.

1.1. Lac Champlain

Samuel de Champlain passa environ trois décennies à explorer la région vermontoise, revendiquée au nom de la France. Pendant toutes ses expéditions, il tint un journal fort détaillé et dessina des cartes du territoire parcouru. Nous apprenons, à partir des textes historiques, que Champlain prit grand plaisir dans son métier d'explorateur et tout particulièrement lors de son premier voyage au sud du Québec.

Selon la tradition, les barques de Champlain entrèrent, pour la première fois, dans la « mer perdue » le 4 juillet 1609. Il fut le premier homme blanc à contempler la splendeur de ce grand lac. Malgré sa découverte ultérieure d'autres lacs encore plus importants à l'ouest, les pages de son journal consacrées à la description de cette première merveille comptent parmi les plus bouleversantes. Modestement, il informa ses compatriotes que la « mer perdue » s'appellerait le lac Champlain.

Dans son livre, *The French Occupation of the Champlain Valley from 1609 to 1759*, Guy Omeron Coolidge nous fait remarquer que la découverte du lac Champlain eut lieu avant celle de la rivière Hudson, avant l'établissement des Hollandais à Manhattan, avant l'arrivée des pèlerins à Plymouth et même avant l'exploration de la côte du Massachusetts par le capitaine John Smith. Le 4 juillet 1609, les seules colonies de race blanche en Amérique du Nord étaient celles des Anglais à Jamestown, fondée en 1607, celles des Espagnols en Floride et au Nouveau-Mexique et celles des Français à Port-Royal et à Québec, deux sites datant de 1605 et de 1608. Coolidge conclut donc que l'histoire du Vermont commence bien avant celle de New York, du Connecticut et du Massachusetts[2]. Champlain ne

se rendit pas compte du poids historique de sa découverte, mais il nota tout de même la richesse naturelle de la région aussi bien que sa situation stratégique et facilement accessible des colonies françaises du Nord.

1.1.1. a) Grand Isle
b) Isle La Motte
c) Fort Ste. Anne

Lors de la croisière initiale sur « son » lac, Samuel de Champlain remarqua des îles très étendues ayant été habitées par les Indiens puis abandonnées un siècle auparavant quand la guerre éclata entre les Algonquins et les Iroquois. Deux îles importantes portent un nom français. La première s'appelle *Grand Isle* et est la plus au sud des trois îles les plus grandes du lac Champlain.

Isle La Motte est la seconde. Elle fut nommée d'après le capitaine Pierre de St. Paul, sieur de La Motte (parfois écrit « Mothe »). En 1666, sous la surveillance du capitaine de La Motte, les Français construisirent un fort sur cette île afin de dominer le territoire et de se protéger des Indiens hostiles. Le 26 juillet 1666, ce premier fort français de la région fut dédié à la mère de la Vierge Marie et nommé fort Sainte-Anne en présence du capitaine, de sa compagnie de 300 hommes et d'autres soldats venus de Québec, Trois-Rivières et Montréal afin de collaborer à la construction. Le fort, de 144 pieds de longueur par 96 de largeur, comportait une chapelle. Là, les soldats pouvaient subvenir à leurs besoins spirituels grâce aux Jésuites qui les accompagnaient pour évangéliser les peuples indigènes.

En 1670, les troupes furent retirées du fort Sainte-Anne et le capitaine La Motte nommé gouverneur de Montréal. Avant de quitter le lieu, les Français eux-mêmes démolirent le fort mais le site demeura longtemps une escale de prédilection des voyageurs. À la fin du XIX[e] siècle, le diocèse catholique de Burlington acquit l'ancien site et bâtit une nouvelle chapelle dédiée à Sainte-Anne.

1.1.2. Otter Creek

Quoique le nom actuel de la rivière la plus longue du Vermont[3] soit anglais, nous avons tenu à le garder dans notre corpus car il est la traduction de celui donné par Samuel de Champlain. En 1609, lors de son expédition avec les Algonquins sur le lac portant son nom, Champlain identifia ce cours d'eau sur ses cartes comme la *Rivière aux Loutres*. Il est intéressant de noter que le nom choisi par Champlain est une traduction de « Dawinehneh », qui signifie « à la demeure des loutres » dans la langue des Mohawks[4].

1.1.3. Lewis Creek

Comme Otter Creek, ce nom a une origine française. Sur les cartes de Samuel de Champlain, se trouve un cours d'eau nommé Louis. Champlain l'a choisi pour honorer le fils de son roi, le futur Louis XIII.

1.1.2.2. La Platte River

Ce nom aussi figure sur les cartes de Samuel de Champlain. Esther Swift explique que les Français utilisaient couramment le mot « platte » pour désigner un cours d'eau plat et étendu[5]. Or, l'embouchure de cette rivière forme un estuaire large et plat en se jetant dans le lac Champlain.

Les cartes de Champlain montrent aussi, au niveau de l'actuelle ville de Shelburne, un lieu nommé le *Point au Plâtre*. Ceci pourrait indiquer, selon les historiens, que les Français trouvèrent que les bords du lac à cet endroit contenaient de la craie ou avaient une couleur plus claire qu'ailleurs.

1.2. Lamoille River/Lamoille County

La rivière Lamoille est la troisième en importance dans le Vermont. L'origine de son nom est une curiosité dictée par le hasard. En 1609, Samuel de Champlain découvrit la principale rivière de la région nord de l'actuelle ville de Burlington et la nomma *La Mouette* à cause des nombreux oiseaux de mer trouvés là. En 1744, la célèbre carte Charlevoix des découvertes au Nouveau Monde identifia cette rivière sous le nom de *La Mouelle*. Le graveur avait oublié de barrer les « t ». Au cours des décennies, *La Mouelle* devint *Lamoille*. Quant un nouveau comté fut créé dans la région de Stowe en 1835, il acquit aussi ce nom.

1.2.1. Montcalm Landing

Cette parcelle de terre bordant la partie sud du lac Champlain témoigne de l'histoire de la Nouvelle-France. En 1757, le marquis de Montcalm devint commandant des troupes françaises sur le lac Champlain. Aussitôt, il affronta les Anglais installés au lac George dans l'actuel État de New York. L'endroit de la rive gauche du lac Champlain où les troupes françaises débarquèrent pour poursuivre leur trajet vers le lac George porte, depuis ce temps, le nom de Montcalm. Les Français écrasèrent l'ennemi au fort

anglais William Henry du lac George mais la victoire fut éphémère, étant donné la suite historique avec la défaite de Montcalm à Québec face au général Wolfe.

Esquisser brièvement l'origine d'une dizaine de noms français est certes une façon assez sacrilège de se référer à la domination française dans la vallée du lac Champlain. Néanmoins, le fait même de constater la permanence de ces noms français confirme que Samuel de Champlain et ses compatriotes marquèrent du sceau français indélébile la région du Vermont. Ainsi, nous ne pouvons oublier qu'à partir de l'arrivée de Champlain en 1609 jusqu'à la Conquête anglaise en 1759, les Français furent les uniques colonisateurs permanents de cette région, les Indiens ne s'y installant jamais pour de longues périodes de temps. À la suite des découvertes et des explorations de Champlain, la vallée de « son » lac forma une partie intégrante de la Nouvelle-France. Les cartes de l'époque le montraient clairement.

Les suivantes reflétèrent bien évidemment les courants de l'histoire et remplacèrent peu à peu beaucoup de noms français. Mais certains, comme le lac Champlain, ne s'effaceront jamais.

2. LES NOMS DONNÉS PAR MICHEL GUILLAUME ST. JEAN DE CRÈVECOEUR, FRANÇAIS DE NAISSANCE INSTALLÉ EN AMÉRIQUE, CORRESPONDANT ET AMI DU CÉLÈBRE ETHAN ALLEN

Michel Guillaume St. Jean de Crèvecoeur naquit à Caen, en Normandie, d'une famille noble, en 1735. Il fit ses études en Angleterre et arriva en Amérique en 1759. Il voyagea beaucoup, particulièrement dans l'État de New York, en Pennsylvanie, en Caroline du Nord et en Caroline du Sud. Il épousa Mehitabel Tippett, une quakeresse de la ville de New York. Le couple eut trois enfants, America Francis, William Alexander et Philip Lewis, tous citoyens américains par leur naissance sur le sol américain. St. Jean de Crèvecoeur lui-même se fit naturaliser.

De 1769 à 1780, il dirigea une ferme importante à Orange, dans l'État de New York. Ses expériences donnèrent lieu à un des livres les plus célèbres de l'époque, ***Letters from an American Farmer***, publié en 1782 sous le pseudonyme de J. Hector St. John. Il y dépeignait, avec beaucoup de finesse, la vie de l'agriculteur-propriétaire dans l'Amérique du milieu du XVIII[e] siècle. Pendant la Guerre d'Indépendance, St. Jean de Crèvecoeur retourna en France. En 1783, il rentra aux États-Unis en tant que consul de France à New York.

Ethan Allen, sans doute le plus célèbre des « Green Mountain Boys », admirait énormément St. Jean de Crèvecoeur qu'il connaissait sous son nom de plume. Le livre d'Ethan Allen, ***Reason, the Only Oracle of Man***, avait paru à la même époque que les ***Letters*** de J. Hector St. John. Les deux hommes partageaient le goût littéraire et l'amour de l'Amérique. Ceci fut l'étincelle qui alluma leur longue amitié. En 1789, Ethan Allen écrivit à J. Hector St. John. Aussitôt, le Français, issu de la noblesse, et le Yankee, héros de la Guerre d'Indépendance, entreprirent une correspondance régulière, pendant plusieurs années, au sujet de leurs intérêts communs. Les deux hommes s'enthousiasmaient tout particulièrement pour le développement du Vermont et en discutaient en détail. St. Jean se passionnait pour les noms de lieux et tenait à ce que certaines villes vermontoises soient nommées d'après des Français célèbres. Il suggéra dix-huit noms français à Ethan Allen, tous pour commémorer l'appui de la France aux États-Unis lors de la Guerre d'Indépendance*. La plupart des noms proposés par St. Jean ne furent pas retenus par les législateurs du Vermont, vraisemblablement à cause de leur sonorité tout à fait étrangère par rapport aux noms anglophones courants. Putney et Coventry semblaient plus familiers que Noaillesburg ou Rochambeau au Vermontois. Cependant, trois noms suggérés par St. Jean furent acceptés: Danville, St. Johnsbury et Vergennes.

2.1. Danville

La ville de Danville fut créée le 31 octobre 1786. St. Jean choisit ce nom pour honorer la mémoire d'un des grands hommes de sa génération, Jean-Baptiste-Bourguignon d'Anville (1697-1782), le géographe et cartographe le plus célèbre de son époque. Pendant plus de soixante ans, d'Anville fut le cartographe royal de France. Il est réputé avoir révolutionné les techniques de la cartographie par ses recherches méticuleuses de l'exactitude de la position des lieux figurant sur ses cartes. Le choix du nom ***Danville*** reflète l'intérêt que St. Jean portait aux domaines scientifiques de la géographie et de la cartographie.

2.1.1. St. Johnsbury

Le 1[er] novembre 1786, le lendemain de la création de Danville, St. Johnsbury fut fondé en l'honneur de J. Hector St. John lui-même. Ethan Allen l'avait entretenu de la possibilité de donner son propre nom à une ville vermontoise. St. Jean était conscient de la difficulté de composer un nom prononçable par un anglophone d'après son nom de noble français. Il suggéra donc que le nom de St. Johnsbury lui conviendrait et lui

ferait même grand plaisir. Ainsi, St. Jean de Crèvecoeur marqua à jamais sa région préférée.

2.1.2. Vergennes

La ville de Vergennes fut créée le 23 octobre 1788. Elle fut nommée d'après Charles Gravier, comte de Vergennes (1717-1787), ministre français des Affaires étrangères pendant la Guerre d'Indépendance. Grâce à lui, la France envoya son appui aux colonies américaines. Conformément aux consignes de Louis XVI, Vergennes fonda une société de commerce fictive appelée la Compagnie Rodrigue Hortalez. Par son entremise, les Américains rebelles reçurent le plus gros de leurs armes et fournitures militaires.

Vergennes négocia aussi le traité de Paris qui termina officiellement la Guerre d'Indépendance en 1783.

Plus d'un siècle et demi après l'arrivée de Samuel de Champlain dans la région du Vermont, un autre Français fut frappé par la beauté du territoire que ses ancêtres avaient colonisé. St. Jean de Crèvecoeur ne put revendiquer le pays de son coeur pour le pays de sa naissance. Cependant, même en ne léguant que trois noms français au Vermont, il renforça le lien historique entre les deux pays.

3. LES NOMS DE LIEUX CHOISIS PAR LES BÂTISSEURS ANGLOPHONES DU JEUNE VERMONT

Il semble logique que Michel Guillaume St. Jean de Crèvecoeur ait voulu marquer du sceau de la France le territoire découvert par Samuel de Champlain. Quoiqu'il ait pris la nationalité américaine et manifesté un enthousiasme inébranlable pour son jeune pays d'adoption, St. Jean continua de chérir la France. Nous ne pouvons donc pas nous étonner que ce Français-Américain ait légué des noms français à des villes du Vermont. Cependant, le fait que des Vermontois anglo-saxons aient fait de même peut être une agréable surprise, d'autant plus que beaucoup des nouvelles villes fondées à l'époque du développement du Vermont reçurent tout simplement un nom repris d'un État voisin, comme Hartford, New Haven ou Newport, par exemple. Ce « repiquage » ou manque d'imagination quant à l'attribution des noms de lieux ne plut pas à tous les bâtisseurs du Vermont. En quête de noms originaux pour les villes qu'ils fondaient et aussi afin de marquer officiellement la reconnaissance des États-Unis envers la France, son alliée fidèle pendant la Guerre d'Indépendance, certains notables vermontois se tournèrent vers le répertoire de noms français. Nous verrons ici l'origine de trois d'entre eux.

3.1. Montpelier

Le 14 août 1781, le colonel Jacob Davis et ses associés fondèrent la ville de Montpelier. Vraisemblablement, c'est le colonel qui proposa ce nom français, d'après la ville de Montpelier, dans l'Hérault, en France. Le colonel constata l'étendue de la gratitude du peuple américain envers la France après la Guerre d'Indépendance et voulut la perpétuer. En outre, il jugea que le nom de Montpelier s'accordait agréablement avec « Vermont ». Montpelier grandit rapidement et devint, en 1805, la capitale.

3.1.1. Calais

Le 15 août 1781, le lendemain de la fondation de Montpelier, naquit la ville de Calais. Ce fut aussi le colonel Jacob Davis qui la baptisa d'après le port français célèbre.

3.1.2 Orléans County

Le comté d'Orléans, qui recouvre actuellement 715 milles carrés, de la frontière canadienne (Derby Line) aux chaînes orientales et occidentales des Montagnes Vertes, fut créé le 5 novembre 1792. Selon les historiens, les notables de la région proposèrent ce nom, encore une fois, en signe de gratitude envers la France. Orléans fut choisi pour honorer Louis Philippe Joseph, duc d'Orléans (1747-1793). Pour les Américains, il fut un héros de la Révolution française. Le duc d'Orléans était le cousin de Louis XVI et l'un des hommes les plus riches de France. Il ne jouissait pas de la confiance de son roi pour de nombreuses raisons, dont ses idées libérales et sa revendication des droits de l'homme. Il était connu sous le nom de « Philippe-Égalité ». Malgré sa position politique favorable à la démocratie, le duc d'Orléans mourut guillotiné pendant le Règne de la Terreur, le 6 novembre 1793, un an après avoir donné son nom au comté vermontois. Le jeune peuple américain lui portait une affection spéciale à cause de son appui pendant la Guerre d'Indépendance. Le duc d'Orléans comptait aussi parmi les amis du bien-aimé marquis de La Fayette.

Certains bâtisseurs anglophones du jeune Vermont surent prévenir l'oubli des générations à venir en inscrivant des noms français dans le registre des lieux du Vermont. Avec une capitale au nom français, en plus du lac Champlain, de Vergennes, etc., la conscience collective américaine ne peut ignorer le fait que le peuple de langue française participe, depuis toujours, à l'histoire de l'Amérique du Nord.

4. APRÈS LA NAISSANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, LES LIEUX PORTANT LE NOM DE PERSONNES D'ORIGINE FRANÇAISE OU QUÉBÉCOISE

Avec Samuel de Champlain, Michel Guillaume St. Jean de Crèvecoeur, Ethan Allen et le colonel Jacob Davis, nous avons suivi les pas des grands hommes responsables du façonnement du Vermont. Dans cette quatrième partie de notre présentation, nous allons quitter les personnalités qui figurent dans les manuels d'histoire pour nous mettre sur la piste de gens peu connus. Certains laissèrent toute une légende attachée au lieu qui porte leur nom. La vie des autres demeure un mystère. Nous ne retenons de leur existence passée que le nom qu'ils transmirent au Vermont. Même s'ils ne participèrent pas nécessairement aux événements spectaculaires qui forgèrent la région, leur histoire est tout de même digne d'être mentionnée ici, car l'évolution d'un pays dépend de la vie du petit peuple aussi bien que des exploits des héros. Découvrons donc d'autres lieux qui portent un nom français.

4.1. Malletts Bay

Une des parties les plus splendides du lac Champlain reçut le nom d'un personnage mystérieux qui s'y installa avant la Guerre d'Indépendance et y demeura jusqu'à sa mort en 1790. Nous connaissons peu sur la vie du « capitaine Mallet », un Français individualiste et indépendant qui ne prit parti ni pour les Anglais ni pour les colonies américaines pendant la Révolution. Nous savons tout de même qu'il manifestait de la sympathie pour les rebelles américains, car il les assistait et les cachait chez lui, au besoin, pendant la Guerre. Quelle était son occupation? D'où vient son titre de « Capitaine »? Nul ne peut fournir une réponse exacte à ces questions. La légende du « capitaine Mallet » raconte qu'il vivait en reclus tout en n'étant pas sauvage. Les ruines de sa demeure, visibles jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, s'effacèrent peu à peu. Seuls la baie, un petit cap ***Malletts Point*** et un ruisseau ***Malletts Brook*** survivent à l'énigmatique « capitaine Mallet ».

4.1.1. a) Guillmets Pond
b) Brouillard Stream
c) La Pointe Stream
d) Blanchard Brook

Après les célébrités françaises telles que Champlain, La Motte, Montcalm, etc., les premiers Franco-Américains, Québécois installés en Nouvelle-Angleterre laissèrent aussi leur empreinte au Vermont. Par exemple, dans la ville de Richford, près de la frontière québécoise, se trouve un petit étang appelé ***Guillmets Pond***, d'après la famille Guillmet qui y possédait du terrain. À Averill, une autre ville à proximité de la frontière, deux ruisseaux portent les noms de ***Brouillard*** et ***La Pointe***. Enfin, à East Montpelier, un cours d'eau s'appelle ***Blanchard Brook***. Nous ne connaissons pas la biographie des dénommés Guillmet, Brouillard, La Pointe et Blanchard. Mais ce manque d'information est, en fin de compte, secondaire à notre étude. L'essentiel réside dans le fait que les descendants des premiers pionniers français qui colonisèrent la région continuèrent à y inscrire la marque française.

4.1.2. a) French Settlement
b) French Village

Outre les lieux du Vermont qui portent le nom d'individus d'origine française ou canadienne-française, d'autres localités témoignent de la présence d'une communauté francophone, tout comme les quartiers ethniques appelés « Petits Canadas » dans les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Pour ne citer que deux exemples, un hameau situé à l'est de Highgate Center, non loin de la frontière canadienne, est connu, depuis très longtemps, sous le nom de ***French Settlement*** car de nombreux Québécois s'y installèrent. À Winooski, une partie de la ville s'appelle ***French Village***. C'est là où les immigrants canadiens-français, venus travailler dans les usines de Winooski, formèrent leur enclave ethnique francophone où ils recréèrent les institutions sociales — la paroisse, les commerces, les clubs, etc. — qu'ils avaient connues au Québec.

Nous n'avons ici qu'un aperçu des lieux du Vermont, nommés d'après de simples habitants, citoyens ou migrants d'origine française. Ils n'ont pas accompli de brillants exploits à la manière de Samuel de Champlain et de ses compagnons. Pourtant, ces humbles personnages purent perpétuer la présence française au Vermont. Car, après tout, ce sont les Canadiens français et les Franco-Américains qui continuèrent à labourer, en français, le territoire découvert par Champlain.

5. DES NOMS DE LIEUX APPAREMMENT ANGLAIS MAIS PROVENANT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nous avons choisi de terminer notre brève étude des noms de lieux français du Vermont par deux appellations anglaises très originales pour désigner une rivière et une île. La découverte de l'origine probable de ces noms est en soi un avertissement à tous, aux spécialistes comme aux amateurs de toponymie, de ne jamais se fier aux apparences ou aux premières impressions.

5.1. Lemon Fair River

La rivière *Lemon Fair* est un petit affluent de *Otter Creek*, la *Rivière aux Loutres*, mentionnée précédemment. Selon Esther Swift, le nom de *Lemon Fair* est très ancien et a provoqué des controverses quant à son origine[7]. Parmi les histoires, quelquefois assez farfelues, racontées au sujet de *Lemon Fair*, Swift retient une hypothèse linguistique. Elle propose que *Lemon Fair* provient du français « limon faire ». La dérivation est, en effet, plausible car cette rivière est boueuse et entraîne du limon sur ses rives.

5.1.1. Lazy Lady Island

Dans la baie de St. Albans du lac Champlain, se trouvent deux îles dont l'une porte le nom de *Lazy Lady*. Dans l'histoire et le folklore de la région, aucune mention n'est faite d'une dame paresseuse légendaire qui aurait été la responsable de ce nom original. Les archives géographiques n'apportent pas non plus d'éclaircissements à ce sujet. Encore une fois, Esther Swift se tourne vers la langue française pour expliquer ce nom. *Lazy Lady* serait une dégradation phonétique du français « les îles »[8].

Il est fort probable que beaucoup de mots français furent transmis de génération en génération, dans le Vermont. Même sous une forme lexicale déguisée, ces noms français demeurent un mémorial de l'histoire de la région. Nous nous apercevons aussi que l'étude de la toponymie est une aventure et une découverte constante. Bien sûr qu'il est intéressant de nous rappeler que Champlain donna son nom au plus beau lac de l'État. Mais il est également passionnant d'aller au-delà des évidences, de creuser dans l'histoire et dans la langue pour déterrer et dépoussiérer tous les vestiges de la présence française dans le Vermont, depuis 1609.

« De nos aïeux conservons la mémoire,
De leurs exploits la leçon de l'histoire
Ils ont vaincu les bois,
Les wigwams et les rois;
Ils ont ouvert l'aurore
Au monde américain;
Ils ont doré la flore
Aux ailes du bon grain;
Ils ont fait une gerbe
Du culte avec le verbe;
Ils ont serti nos lois
Sur l'anneau de nos droits.
De nos aïeux conservons la mémoire
Et, de leurs faits, la leçon de l'histoire! »[9]

Entreprendre, en tant que non-spécialiste, une étude de toponymie française, c'est se lancer dans l'Histoire. Dans notre cas particulier, cela représente une rencontre avec nos ancêtres. Connaître nos ancêtres, c'est nous connaître nous-mêmes car nous ne sommes pas des êtres isolés poursuivant notre existence individuelle bien délimitée, en cette année 1984. Chacun de nous est formé par la conscience collective de sa communauté. Notre histoire commune, ancienne aussi bien qu'actuelle, alimente cette conscience collective, d'où l'importance de nous familiariser avec les faits et gestes de nos aïeux. L'étude de la toponymie est un moyen passionnant de le faire. Il ne s'agit pas que de parcourir une carte hâtivement pour repérer quelques noms. Cette science, pour nous simples initiés, ressemble plutôt à une chasse au trésor. Au cours de notre brève recherche, nous avons aperçu notre trésor: le fait français en Amérique du Nord. Est-il un fossile en décrépitude, déterré du passé? Nous croyons que non. Comme le montrent l'étendue et la richesse de la toponymie française en Amérique du Nord, le fait français « avait laissé trop d'empreintes, il y avait jeté trop de semences »[10] pour disparaître maintenant. Résistantes à toutes les intempéries de l'histoire, les semences du peuple francophone continueront à germer et à s'épanouir.

RÉFÉRENCES

1. Guy Omeron Coolidge, *The French Occupation of the Champlain Valley from 1609 to 1759*. Harrison, New York, Harbor Hill Books, 1979, pages 7-8. La traduction est de nous.
2. *Ibid.*, p. 14.
3. La longueur totale, comprenant les affluents, est de 250 milles. La rivière principale fait 75 milles.
4. Swift, Esther, M., *Vermont Place-Names: Footprints of History*. Brattleboro, Vermont, The Stephen Greene Press, 1977, p. 379.
5. *Ibid.*, p. 186.
6. Esther Swift donne la liste complète de ces noms. *Ibid.*, pages 610-614.
7. *Ibid.*, pages 72-73.
8. *Ibid.*, p. 252.
9. Du poème, « Voix du passé », écrit par le médecin et poète franco-américain Philippe Sainte-Marie (1875-1931). Cité dans Santerre, Richard, *Anthologie de la littérature franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre*, Tome 6. Manchester, New Hampshire, Renaud S. Albert, éditeur, publiée par National Materials Development Center for French and Creole, 1981, p. 228.
10. M.-Rodrigue cardinal Villeneuve, « Le fait français en Amérique ». Conférence donnée à Boston le 4 mai 1938 devant la Société Historique Franco-Américaine. Québec, La Librairie de l'Action Catholique, 1938, p. 10.

BIBLIOGRAPHIE

Barnhart, Clarence L., rédacteur, *The New Century Cyclopedia of Names*, 3 volumes, New York, Appelton Century-Crofts, 1954.

Chase, Francis, rédacteur, *Gathered Sketches from the Early History of New Hampshire and Vermont*. Somersworth, New Hampshire, New Hampshire Publishing Company, 1970.

Coolidge, Guy Omeron, *The French Occupation of the Champlain Valley from 1609 to 1759*. Harrison, New York, Harbor Hill Books, 1979.

Fecteau, Edward, *French Contributions to America*. Methuen, Massachusetts, publié sous les auspices de la Société Historique Franco-Américaine, 1945.

Franco-Americans in Vermont. A Civil Rights Perspective. A report of the Vermont Advisory Committee to the U.S. Commission on Civil Rights, May 1983.

Guide de Tourisme Michelin, Nouvelle-Angleterre, États-Unis. Vermont, pages 175-188. Imprimé en France, 1981.

Harder, Kelsie B., rédacteur, *Illustrated Dictionary of Place Names, United States and Canada*. New York, Van Nostrand Reinhold Company, 1976.

Matthews, Constance Mary, *Place Names of the English-Speaking World*. New York, Charles Scribner's Sons, 1972.

Mitchell, Julia Post, *St. Jean de Crèvecoeur*. New York, AMS Press, 1916.

Morris, Richard B., rédacteur, *Encyclopedia of American History, Bicentennial Edition*. New York, Harper and Row, 1976.

Payton, Geoffrey, rédacteur, *Webster's Dictionary of Proper Names*. Springfield, Massachusetts, G. & C. Merriam Company, 1970.

Stewart, George R., *American Place-Names*. New York, Oxford University Press, 1970.

Stewart, George R., *Names on the Globe*. New York, Oxford University Press, 1975.

Switft, Esther M., *Vermont Place-Names: Footprints of History*. Brattleboro, Vermont, The Stephen Greene Press, 1977.

Villeneuve, Marie-Rodrigue, « Le fait français en Amérique ». Conférence donnée à Boston le 4 mai 1938 devant la Société Historique Franco-Américaine. Québec, La Librairie de l'Action Catholique, 1938.

Webster's New Geographical Dictionary. Springfield, Massachusetts, G. & C. Merriam Company, 1972.

Who Was Who in America: Historical Volume, 1607-1896. édition révisée. Chicago, Marquis Who's Who, 1967.

Wright, Louis B., *The Atlantic Frontier: Colonial American Civilization (1607-1763)*. New York, Alfred A. Knopf, 1947.

Wrong, George M., *The Rise and Fall of New France*, 2 volumes. New York, Macmillan, 1928.

La forme française des noms d'entités sous-marines et littorales dans le golfe du Maine*

LÉO LA BRIE

L'étude porte sur 62 entités marines du golfe du Maine et elle vise à exposer certains problèmes auxquels le traducteur est confronté lorsqu'il doit trouver des équivalents dans l'autre langue officielle du Canada. Bien que le Canada constitue un seul territoire, il possède une double identité sur la scène internationale. Le présent article touche donc aussi aux difficultés de traduction ou de rédaction engendrées par l'utilisation aléatoire de noms qui ne sont pas consacrés par les répertoires. La nomenclature du golfe du Maine se veut ici un modèle ou un exemple dans la recherche d'équivalents, que ceux-ci proviennent de sources fiables ou qu'ils s'appuient sur un usage bien implanté.

1. UN PAYS BILINGUE DANS UN CADRE INTERNATIONAL

En raison de sa situation et surtout de son évolution toponymique, le golfe du Maine constitue un excellent exemple et les observations qu'il suscite méritent sûrement d'être considérées. En effet, puisque même si la plupart des noms du golfe du Maine ne possèdent qu'une seule forme entérinée, il se trouve des cas où la mission du traducteur consiste à trouver une seconde forme pour répondre à des exigences particulières. Pour les besoins de l'étude, 62 noms sont passés en revue (Annexe 1). De ceux-ci, 22 sont énumérés dans le *Répertoire des noms d'entités sous-marines* (1983), ouvrage qui précise le type d'entité dans chacun des cas, mais qui ne donne que six équivalents en français (Annexe 2). Quand le traducteur consulte cet ouvrage, il constate qu'un seul de ces noms lui convient tel quel (soit le *banc de l'Île de Sable*).

Comme le golfe du Maine se trouve en eaux internationales, toute négociation avec les États-Unis engage la responsabilité du gouvernement canadien. Or, celui-ci ayant une politique de bilinguisme, tous ses documents officiels nécessitent une version dans l'autre langue du pays.

Les traducteurs chargés de produire la version dans l'autre langue doivent chercher à faire en sorte que les lecteurs canadiens se sentent chez-eux à la grandeur du pays ainsi que dans son voisinage immédiat, y compris dans la région du golfe du Maine. C'est là la justification fondamentale de l'équivalent donné dans l'une ou l'autre langue à certains noms de lieux du pays et de sa zone limitrophe (Figures 1 à 4).

2. PROBLÈMES D'EMPLOI DES TOPONYMES NON CONSACRÉS

Diverses formes non consacrées ont été employées par le passé et il semble bien qu'il en sera encore longtemps ainsi dans notre jeune pays aux nombreuses juridictions. Le principal problème est probablement celui des tierces formes qui existent pour désigner certaines entités. Ainsi, il existe en anglais des cas comme celui de *Scotian Basin* pour *LaHave Basin* et de *Georges Bank Basin* pour *Georges Basin*, mais heureusement, de tels cas sont vraiment rares et ils sont vite résolus lorsqu'on dispose d'une carte suffisamment précise; d'ailleurs, en ce qui concerne le golfe du Maine, la nomenclature unique s'applique généralement. Cependant en français, on trouve parfois jusqu'à quatre formes différentes pour la même entité sans qu'aucune nomenclature particulière ne se soit jamais imposée. Par exemple, pour *Grand Manan Island* on trouve facilement: *île de Grand-Manan, île Grand-Manan, île du Grand Manan* et *île Grand Manan*.

Il est facile de comprendre combien l'uniformité est difficile à préserver en raison de l'absence d'équivalents dans les répertoires canadiens. Une version équivalente même si elle n'était pas entérinée ou officielle, pourrait porter la mention de seule autre forme recommandée. Avec le temps, cette seconde forme pourrait être considérée comme consacrée par l'usage.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Quelques États américains » (14 juillet 1984).*

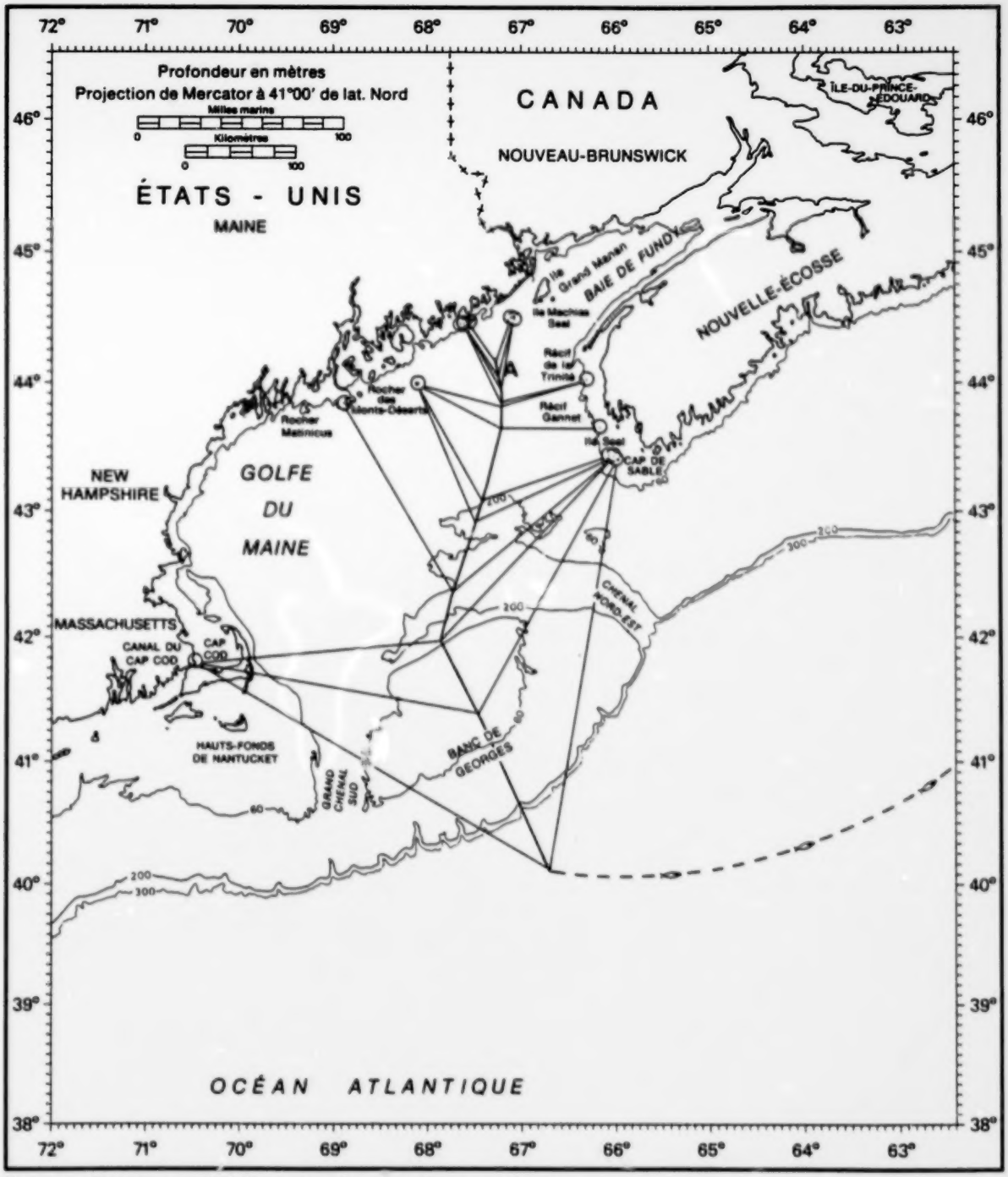

Figure 1 Toponyme utile à la construction de la ligne canadienne

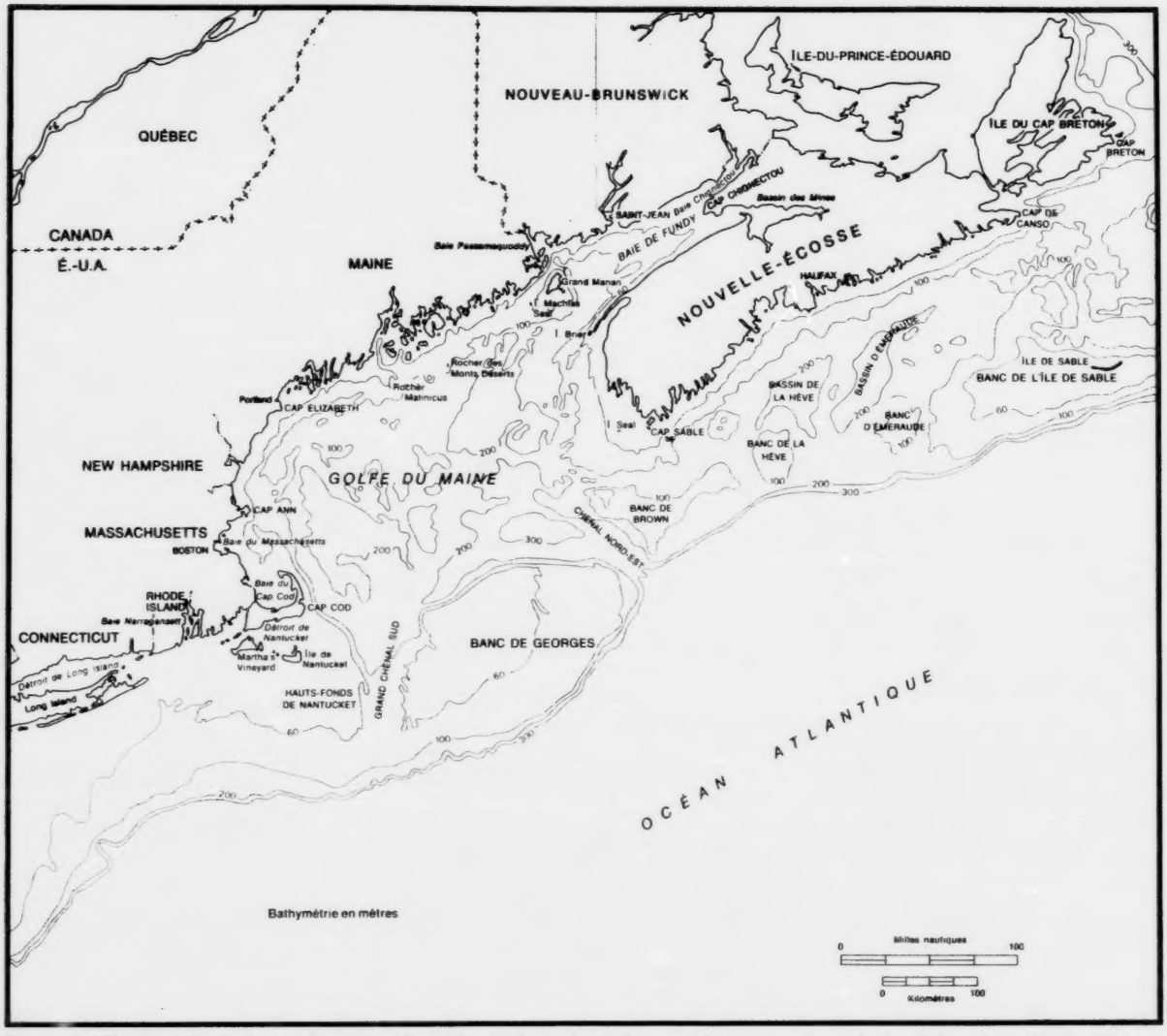

Figure 2 Toponymie de la configuration littorale et des principales entités sous-marines de la région du golfe du Maine

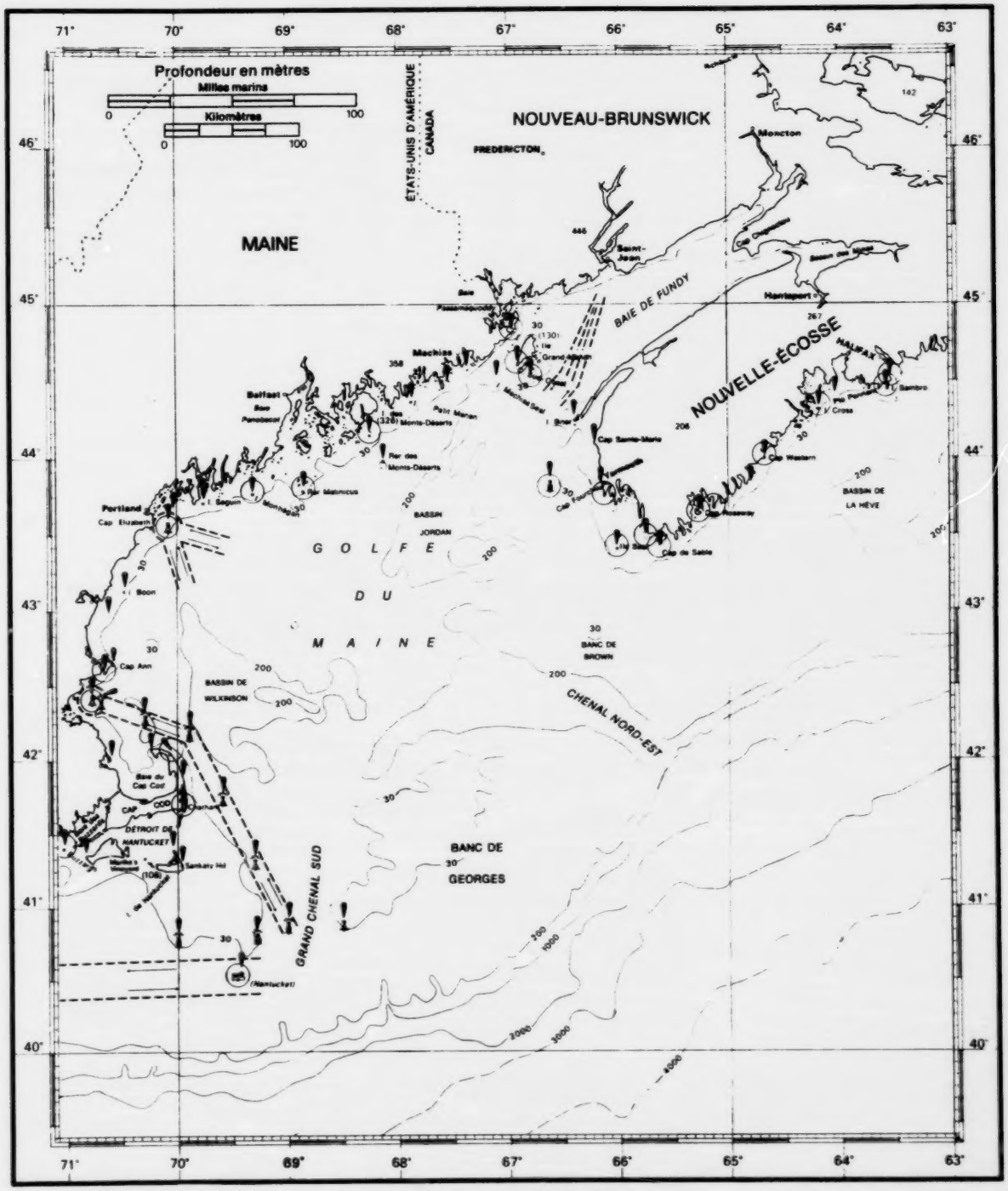

Figure 3 Toponymie utile à la séparation du trafic dans le golfe du Maine

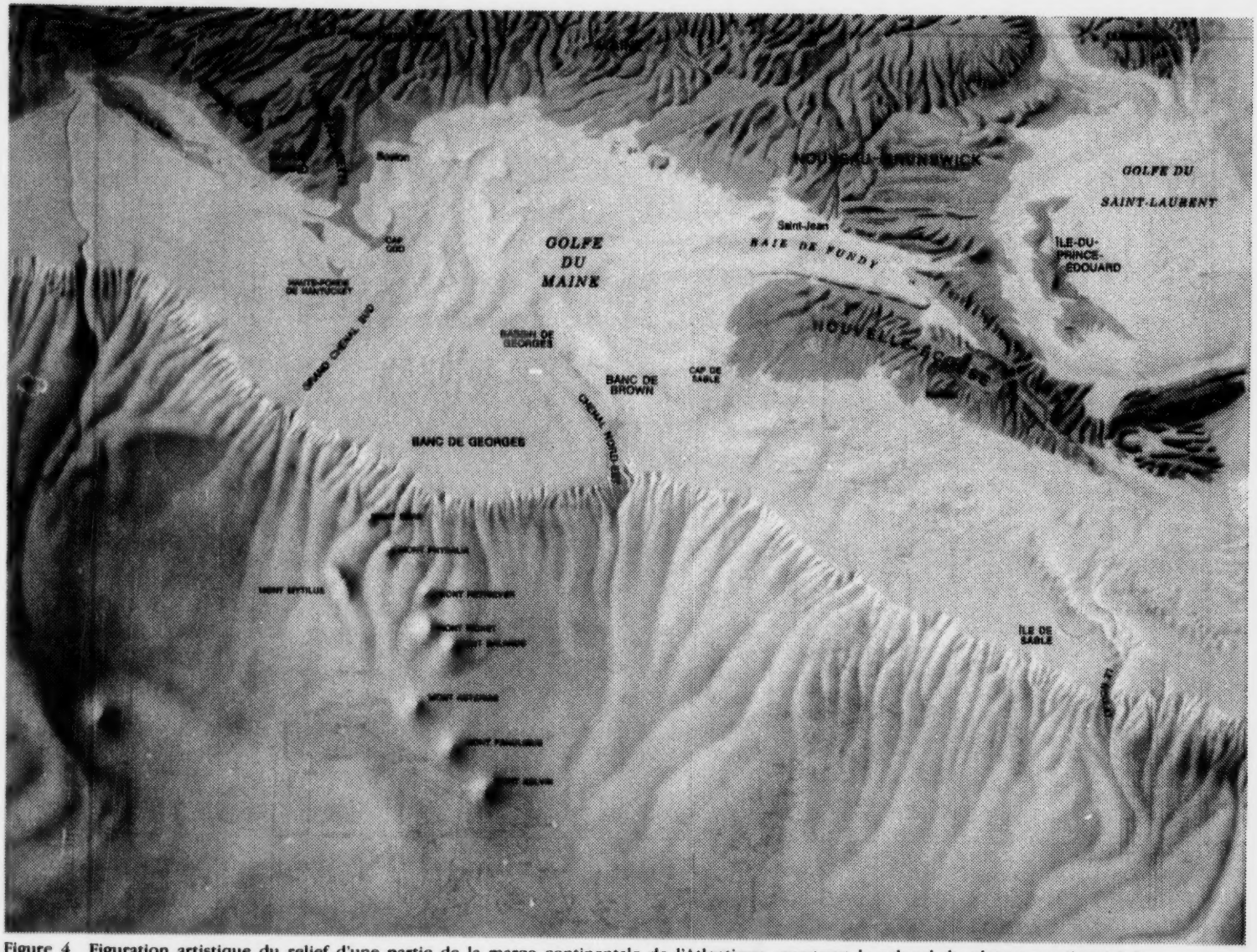

Figure 4 Figuration artistique du relief d'une partie de la marge continentale de l'Atlantique, montrant le rebord du plateau continental, le talus continental et le glacis continental.

La liste officielle s'applique déjà automatiquement aux cartes à grande échelle (SNRC[1], cartes marines, cartes militaires, cartes d'utilisation des terres, etc.), tandis que les versions équivalentes entreraient dans la préparation des manuels scolaires (géographie et histoire), de la documentation touristique, dans les écrits journalistiques[2] et autres textes généraux assimilables ou même sur les cartes à petite échelle qui accompagnent souvent ces textes.

3. LE GOLFE DU MAINE: UN MODÈLE

Dans la région du golfe du Maine, il existe plusieurs noms d'origines et de dérivations diverses. Par exemple, il y a quelques noms d'origine française, mais certains d'entre eux sont à peu près impossibles à reconnaître sans consulter les documents appropriés. Le *banc de Georges* était auparavant le *banc Saint-Georges* avant d'être modifié en 1781, pour honorer la mémoire du roi George II. Le spécifique *Jordan* est une transformation de l'expression *les Jardins* (prononcer [ʒɔʀdɑ̃]) *Roseway* vient de *Rasoir* (naguère prononcé [ʀɑzɳe]) *Sambro* de *Césambre*, tandis que *Seal Island* vient tout simplement du nom donné par Champlain: *isles aux loups marins*. La construction de la forme française préconisée pour les besoins contemporains s'inspire largement des sources qui précèdent: *Georges Bank* étant nommé en l'honneur d'une personne (anthroponyme), devient le *banc de Georges*, mais *Jordan Basin* devient *bassin Jordan* (sans la préposition « de » puisque ce nom vient de l'appellation « les Jardins » au lieu de rappeler le nom de personne qu'est aussi *Jordan*).

La même solution s'applique à *Roseway* (rasoir) et *Sambro* (*Césambre*, une île de France située près de Saint-Malo). *Seal Island* reste l'*île Seal* en raison de l'usage appliqué aux cartes anciennes et récentes.

Certains autres noms possèdent au moins un élément en français: *Cape Forchu* (une forme altérée de *Fourchu*), *Grand Manan Island* (français-amérindien-anglais), *La Have Bank* (une altération de *La Hève*). D'où: *cap Fourchu*, *île Grand Manan* et *banc de la Hève*.

Des 62 noms, 24 peuvent être considérés comme des cas de traduction facile par une simple inversion, habituellement de deux éléments: le spécifique et le générique. Les monts sous-marins voient généralement leur terme générique traduit, puis inversé: par exemple *Asterias Seamount* devient *mont Asterias*. La plupart des noms d'îles obéissent à la même règle: *Boon Island* devient *île Boon*.

3.1. La préposition « de »

Seulement onze noms ont besoin de la préposition « de ». Ainsi le *banc de Baccaro* tient son nom de *Baccaro* un lieu habité de la côte. De la même manière nous aurons *île de Nantucket* au lieu d'*île Nantucket* parce que le mot ville est ici sous-entendu, *île de* (la ville de) *Nantucket*, autrement, *Nantucket* étant un amérindianyme qui signifie: « île lointaine », l'absence de ville éponyme dans l'île donnerait île Nantucket, aucune préposition ne pouvant être justifiée devant un spécifique de langue étrangère, autrement que par le caractère dédicatoire de son emploi (nom de personne ou de lieu qui existe déjà ailleurs, souvent dans les environs). Dans le cas de *banc de Brown*, Brown est probablement le nom d'une personne, comme pour *bassin de Crowell* et *banc de Georges*. Pour ce qui est de la *baie du Massachusetts*, la préposition « du » est employée pour indiquer la situation géographique de la baie par rapport à l'État du Massachusetts. C'est donc le mot État qui est ici sous-entendu: *baie* (de l'État) du *Massachusetts*.

3.2. Noms à trois éléments

La liste comprend aussi quatre noms comportant un troisième élément, soit ici un générique tenant lieu de spécifique. Il s'agit de *baie du Cap Cod*, *bassin du Banc de Georges*, *île des Monts Déserts* et *banc de l'Île de Sable*. Noter l'absence de trait d'union dans les premier et troisième cas parce qu'il ne s'agit pas de toponymes administratifs. Seuls les spécifiques prennent la majuscule.

3.3. Cas complexes

Certains cas demandent des explications plus nuancées. Ainsi, il est rare de rencontrer des noms comme *Gannet Dry Ledge*. Bien que *récif découvrant Gannet* puisse être considéré comme une traduction acceptable, le rédacteur ou le cartographe pourrait très bien ne retenir que « *récif Gannet* ». Ici « gannet » est évidemment le nom anglais du fou de bassan et ce mot viendrait de l'amérindianyme « *Tatagooeketooktik* », ce qui signifie « là où les fous de bassan pondent des oeufs ». L'usage a consacré l'emploi de la forme anglaise « *Gannet* » pour le spécifique de ce nom.

La plupart des noms avec points cardinaux sont traduits: *Grand chenal Sud*, *chenal Nord-Est* et *cap Sud-Ouest*. La seule exception de la liste est le *cap Western* puisque le générique est de prononciation à la fois facile et très connue en français (le mot « western » est attesté dans

les dictionnaires français depuis 1950). Il s'agit en outre d'une très petite entité qui n'est pas susceptible de figurer sur toutes les cartes à petite échelle. Il nous reste sept noms qui conservent la même construction dans les deux langues: *baie de Fundy, cap Ann, cap Cod, cap Elizabeth, cap Roseway, cap Sainte-Marie* et *golfe du Maine*. Ce sont là de parfaits exemples de similarité entre l'anglais et le français de certains noms.

3.4. Noms d'origine particulière

Même si la plupart des toponymes dans la région du *golfe du Maine* emploient le nom d'une personne, il y en a quand même un bon nombre dont les origines restent obscures ou qui sont descriptifs par nature ou encore qui sont de création récente. Des études plus poussées devraient permettre d'expliquer la provenance de spécifiques comme *Boon, Brier, Cultivator* et *Matinicus*. Les neuf sommets sous-marins qui appartiennent à la chaîne sous-marine de la Nouvelle-Angleterre ne sont probablement désignés que depuis peu. Finalement, deux spécifiques sont de nature descriptive et il s'agit tantôt d'un adjectif: *cap Fourchu*, tantôt d'un substantif: *cap de Sable* et *île de Sable*.

Avec la publication du *Répertoire des noms d'entités sous-marines (1983)*, un grand pas a été franchi sur la voie de l'officialisation des noms d'entités sous-marines qui intéressent le Canada; toutefois, pour le Bureau des traductions du gouvernement fédéral ainsi que pour le Commissaire aux langues officielles, il ne saurait s'agir là que d'une première étape dans le cheminement qui vise à doter tous les Canadiens d'un moyen d'identifier dans les deux langues officielles toutes les entités géographiques intéressant l'ensemble du pays. Il suffirait d'ajouter une colonne codée dans les répertoires à venir et de donner quelques explications.

Il est à souhaiter que le relevé fait ici dans les deux langues officielles pour la toponymie du golfe du Maine contribue à démontrer l'utilité d'un autre ouvrage, semblable à *Atlas et toponymie du Canada* et à *Atlas and Gazetteer of Canada* tous deux publiés en 1969. Dans un même temps, il faudrait compiler une liste modèle des équivalents recommandés dans l'une et l'autre langues officielles pour les entités les plus déterminantes dans les atlas du pays et de l'étranger ainsi que dans certains ouvrages didactiques et touristiques.

RÉFÉRENCES

1. SNRC: Système national de référence cartographique (cartes topographiques dont l'échelle varie généralement entre 1/25 000 et 1/250 000).

2. Le Service français de la Presse Canadienne recommande l'emploi de certains équivalents dont certains viennent en conflit avec la nomenclature recommandée par la Commission de toponymie du Québec: Bouclier canadien (PC), bouclier canadien (CTQ); île du Cap-Breton (PC), île du Cap Breton (CTQ); Grand lac de l'Ours (PC 87), Grand lac aux Ours (PC 52), Great Bear Lake (CTQ); les Grands lacs (PC), les Grands Lacs (CTQ). Presse Canadienne, *Guide du journaliste*, 1978. Commission de toponymie (Québec), *Guide à l'usage des cartographes*, 1984, p. 37.

ANNEXE 1

NOMS DE LA RÉGION DU GOLFE DU MAINE

Forme approuvée	Équivalent déterminé
Asterias Seamount	mont Asterias
Baccaro Bank	banc de Baccaro
Balanus Seamount	mont Balanus
Bay of Fundy	baie de Fundy
Bear Seamount	mont Bear
Boon Island	île Boon
Brier Island	île Brier
Browns Bank	banc de Brown
Campobello Island	île Campobello
Cape Ann	cap Ann
Cape Cod	cap Cod
Cape Cod Bay	baie du Cap Cod
Cape Elizabeth	cap Elizabeth
Cape Forchu	cap Fourchu
Cape Roseway	cap Roseway
Cape Sable	cap de Sable
Cape St Marys	cap Sainte-Marie
Cross Island	île Cross
Crowell Basin	bassin de Crowell
Cultivator Shoal	haut-fond Cultivator
Emerald Bank	banc d'Émeraude
Gannet Dry Ledge	récif Gannet
Georges Bank	banc de Georges
Georges Bank Basin	bassin du Banc de Georges
Grand Manan Island	île Grand Manan
Great South Channel	Le Grand chenal Sud
Gulf of Maine	golfe du Maine
The Gully	Le Goulet
Jordan Basin	bassin Jordan

Forme approuvée	Équivalent déterminé
Kelvin Seamount	mont Kelvin
La Have Bank	banc de la Hève
Little Georges	Le Petit banc de Georges
Machias Seal Island	île Machias Seal
Massachusetts Bay	baie du Massachusetts
Matinicus Rock	rocher Matinicus
Monhegan Island	île Monhégan
Mount Desert Island	île des Monts Déserts
Mytilus Seamount	mont Mytilus
Nantucket Island	île de Nantucket
Nantucket Shoals	hauts-fonds de Nantucket
New England Seamount Chain	chaîne de monts de la Nouvelle-Angleterre
Northeast Channel	chenal Nord-Est
Panulirus Seamount	mont Panulirus
Passamaquoddy Bay	baie Passamaquoddy
Pennant Point	pointe Pennant
Penobscot Bay	baie Penobscot
Petit Manan Island	île Petit Manan
Physalia Seamount	mont Physalia
Picket Seamount	mont Picket
Retriever Seamount	mont Retriever
Roseway Bank	banc Roseway
Sable Island Bank	banc de l'Île de Sable
St Croix River	rivière Sainte-Croix
Sambro Island	île Sambro
Scotian Shelf	plateau Néo-Écossais
Seal Island	île Seal
Seguin Island	île Seguin
Southwest Head	cap Sud-Ouest
Trinity Ledge	récif de la Trinité
Western Head	cap Western
Wilkinson Basin	bassin de Wilkinson

ANNEXE 2

NOMS APPROUVÉS DE CERTAINES ENTITÉS SOUS-MARINES ET LITTORALES DANS LE GOLFE DU MAINE

(Répertoire des noms d'entités sous-marines 1983)

Forme anglaise	Forme française	Feature/Entité
Baccaro Bank		bank/banc
Balanus Seamount		seamount/mont
Bear Seamount		seamount/mont
Browns Bank		bank/banc
Crowell Basin		basin/bassin
Cultivator Shoal		shoal/haut-fond
Emerald Bank		bank/banc
Georges Bank	banc Georges	bank/banc
Georges Basin		basin/bassin
The Gully	Le Gully	canyon/canyon
Jordan Basin		basin/bassin
LaHave Bank		bank/banc
Little Georges		shoals/hauts-fonds
Nantucket Shoals		shoals/hauts-fonds
New England Seamount Chain	chaîne de monts New England	seamount chain/chaîne de monts
Northeast Channel	chenal Northeast	channel/chenal

ANNEXE 2

NOMS APPROUVÉS DE CERTAINES ENTITÉS SOUS-MARINES ET LITTORALES DANS LE GOLFE DU MAINE

(Répertoire des noms d'entités sous-marines 1983)

Forme anglaise	**Forme française**	**Feature/Entité**
Physalia Seamount		seamount/mont
Picket Seamount		seamount/mont
Retriever Seamount		seamount/mont
Roseway Bank		bank/banc
Sable Island Bank	banc de l'Île de Sable	bank/banc
Scotian Shelf	plate-forme Scotian	shelf/plate-forme

BIBLIOGRAPHIE

1. CANADA. Comité consultatif des noms d'entités sous-marines, Comité permanent canadien des noms géographiques. ***Répertoire des noms d'entités sous-marines*** (1983), ministère des Pêches et des Océans, Service hydrographique du Canada, Ottawa, 191 p.

2. CANADA. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Direction des levés et de la cartographie, ***Atlas et toponymie du Canada***, 104 p., Ottawa, 1969.

3. [CANADA. Ministère des Affaires extérieures.] ***Délimitation de la frontière maritime dans la région du golfe du Maine*** (Canada/États-Unis), 1982, 219 p., version anglaise, 208 p., Mémoire du Canada, Cour internationale de justice, septembre 1982.

Noms de lieux français de la Floride*

ROBERT H. FUSON
FRANÇOISE KLINGEN

Plusieurs explorateurs espagnols visitèrent la péninsule de Floride après sa découverte par Juan Ponce de Léon en 1513[1]. Ce dernier tenta vainement de s'y établir en 1521, suivi de Tristan de Luna en 1559. Ces échecs successifs de colonisation conduisirent Philippe II d'Espagne à abandonner toute visée sur la Floride et à en interdire l'accès à ses sujets; car l'exploration de ce pays hostile avait coûté trop de temps, d'argent et de vies humaines. Rappelons que dans la terminologie du XVI[e] siècle, l'expression « La Florida » s'appliquait alors à toute la côte nord-américaine, de la Floride actuelle jusqu'au Canada.

Les premiers voyages de Jean Verrazano (1524) et Jacques Cartier (1534) légitimaient déjà les prétentions de la France sur la portion septentrionale de « La Florida ». Cartier tenta même de coloniser la région en 1541. Ces facteurs, combinés aux dissensions internes françaises nées de la Réforme, et à une crise internationale marquée par l'encerclement de la France par l'Autriche et l'Espagne, constituaient un terrain favorable à une expansion française outre-Atlantique.

L'entrée de la France dans l'entreprise de colonisation de l'Amérique résulta dans une large mesure des efforts accomplis par l'amiral Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon. Patriote sincère et huguenot convaincu, il voyait dans ces projets expansionnistes le moyen d'éviter une guerre civile dans son pays, de rehausser le moral de la nation, et d'en améliorer substantiellement l'économie. Coligny était soutenu à cet égard par Catherine de Médicis, régente de France au nom de son jeune fils Charles IX, âgé de douze ans en 1562.

L'amiral avait une fois auparavant, en 1555, envoyé une expédition au Brésil sous le commandement du chevalier de Villegagnon, mais elle s'était soldée par un échec. En 1561 il était chaud partisan d'une seconde tentative. Des volontaires, catholiques ou protestants, furent invités à participer à cette aventure sous les ordres de Jean Ribault, capitaine huguenot originaire de Dieppe en Normandie. La petite flotte, composée de cinq vaisseaux, quitta le port du *Havre-de-Grâce* le 18 février 1562. Sur les 150 membres de l'expédition, la plupart étaient protestants français, bien qu'il y eût quelques catholiques et même deux Espagnols ainsi qu'un Anglais. Commandant en second, René Goulaine de Laudonnière, allait jouer deux ans plus tard un rôle essentiel dans l'oeuvre de colonisation de l'État actuel de Floride.

1. LE XVI[e] SIÈCLE

1.1. Pour se rendre en Amérique, la flotte de Ribault emprunta un itinéraire long et sinueux prudemment étudié pour éviter les routes maritimes et territoires sous contrôle espagnol. La première terre reconnue fut la péninsule de Floride, en un point situé à environ trente degrés de latitude nord. Cet endroit, où de nos jours un bras de mer (*St. Augustine Inlet*) permet d'accéder de l'océan Atlantique à la ville de *Saint Augustine*, fut à l'époque nommé *Cap François*. Situé à la pointe nord de *Conch Island*, il ne porte actuellement aucun nom, bien qu'il ait été le premier lieu de Floride à en recevoir un de langue française (Carte 1).

1.2. L'expédition de Ribault décida de ne pas s'installer sur le site moderne de *Saint Augustine* en raison de la présence de hauts-fonds derrière l'île fermant la rade. À défaut de cette solution, les Français firent voile plus au nord et, le premier mai 1562, pénétrèrent dans l'embouchure d'un grand cours d'eau qu'ils baptisèrent *Rivière de Mai* (désormais *St. Johns River*). La base navale américaine de *Mayport*, à l'estuaire de la *St. Johns River*, est une survivance du nom français d'origine. Le 2 mai 1562, Ribault érigea à cet endroit une stèle symbolisant la prise de possession de ce territoire par la France.

1.3. Quoique satisfaits de l'attitude amicale des Indiens et du cadre naturel des alentours de la *Rivière de Mai*, les Français poursuivirent leur route vers le nord. Peut-être désiraient-ils se tenir à l'écart des terres revendiquées par l'Espagne, même si elles étaient inoccupées ou de

* *Conférence prononcée par M. Robert H. Fuson dans l'atelier intitulé « Quelques États américains (I) » (13 juillet 1984).*

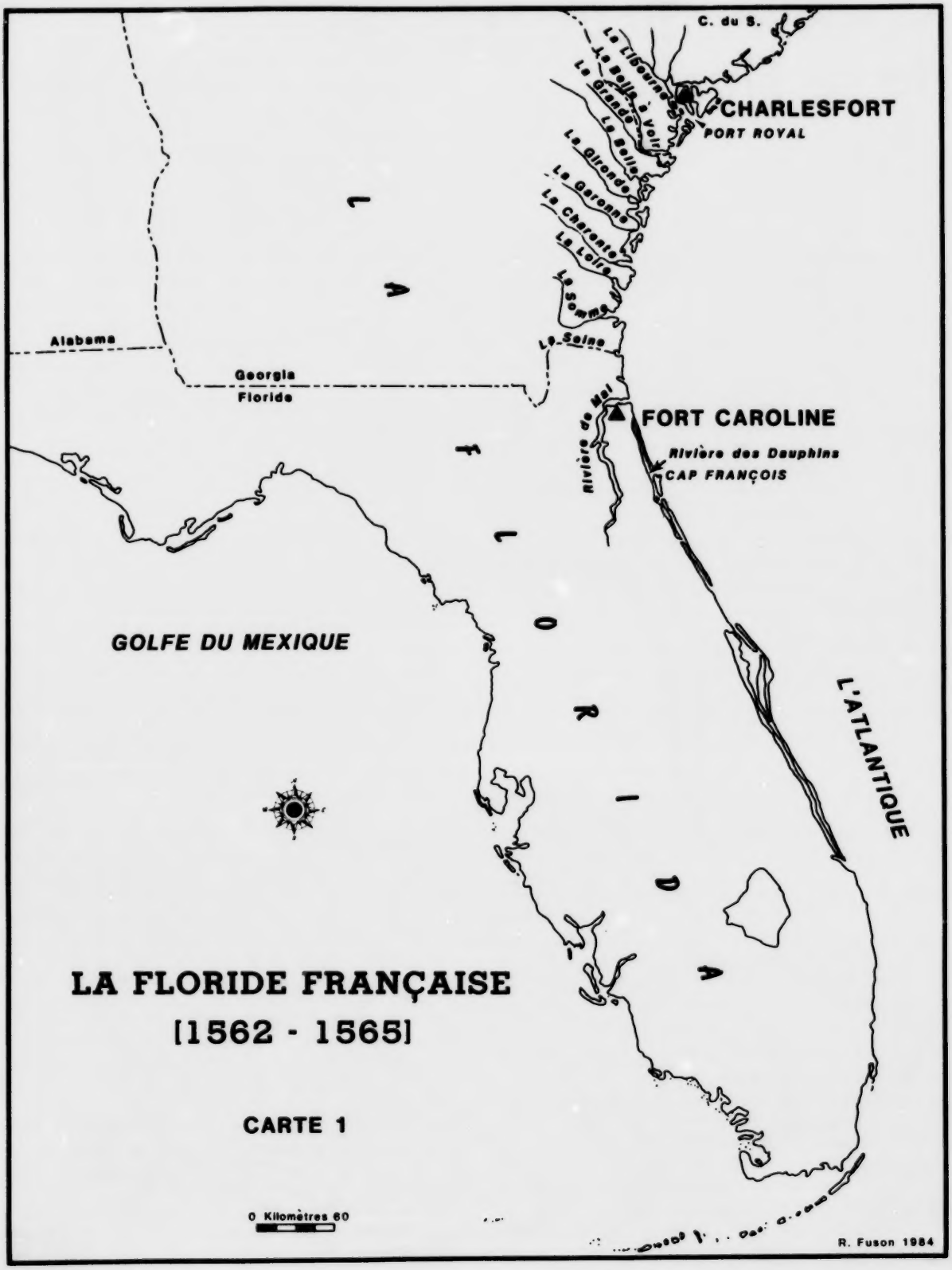

Carte 1 La Floride française (1562-1565)

propriété contestable. Ribault donna un nom aux grands cours d'eau qu'il reconnut lors de son expédition: *Seine, Somme, Loire, Charente, Garonne, Gironde, Belle, Grande* et *Belle à Voir*. Aucun de ces noms n'a survécu, mais on peut établir leur correspondance avec les noms actuels de la façon suivante: *St. Mary's River, St. Andrews Sound (Jekyll Sound, Satilla River, Cumberland River), St. Simons Sound (Brunswick River), Doboy/Altamaha Sounds (Altamaha River, Darien River), Sapelo Sound (Mud River, Sapelo River, South Newport River), St. Catherines Sound (Mewday River, North Newport River, Bear River), Ossabaw Sound (Ogeechee River, Little Ogeechee River), Wassaw Sound (Wilmington River, Tybee River),* and *Tybee Roads (Savannah River, Calibogue Sound)*[2]. Ribault nomma les chenaux perçant les cordons littoraux parallèles à la côte, et non les rivières proprement dites se déversant dans les lagons derrière ces îles. La carte de Le Moyne, tracée en 1564, représente sans le nommer ce que nous appelons aujourd'hui *Nassau Sound (Nassau River)*. Les cours d'eau ne reçoivent en effet un nom qu'à partir de *St. Mary's River*, premier grand bras de mer au nord de la *Rivière de Mai* (Carte 1).

1.4. Le 17 mai 1562, la flotte française pénétra dans *Port-Royal Sound*, estuaire qui a conservé son nom d'origine (Carte 2B). De nombreux cours d'eau se jettent dans *Port-Royal Sound*, notamment ceux désormais connus sous le nom de *Beaufort River, Broad River,* et *Chechessee River*. Les Français dépassèrent l'actuelle base marine américaine de Parris Island en Caroline du Sud, et débarquèrent sur l'*Île de Port-Royal* où ils fondèrent la petite forteresse de Charlesfort, nommée ainsi en l'honneur de leur jeune souverain Charles IX[3]. Cette colonie située sur les rives de *La Libourne* (désormais *Broad River*), à six ou sept km à l'ouest de la ville de *Beaufort*, en Caroline du Sud, fut le premier établissement français créé dans les États-Unis d'aujourd'hui, et la première implantation protestante sur le continent nord-américain (Carte 2B).

Le 22 mai 1562, les Français élevèrent sur l'*Île Lemon* une seconde stèle pour confirmer leur prise de possession du territoire. Cette île pourrait fort bien être l'actuelle *Lemon Island*, qui tire vraisemblablement son nom de la corruption d'un mot français[4]. Les Espagnols retirèrent ultérieurement la stèle en question, mais sa réplique fut érigée en 1925 dans l'intention d'en marquer l'emplacement originel. Malheureusement, par suite d'une erreur, le monument fut placé du mauvais côté de la rivière, au beau milieu du site de l'ancien fort San Marcos tenu par une garnison espagnole de 1577 à 1587, aujourd'hui adjacent au terrain de golf de la base marine de Parris Island. Pire encore, joignant l'insulte à l'erreur, on orthographia le nom de Ribault!

Juste au nord de *Port-Royal Island*, où la *Broad River* (anciennement *Libourne*) cesse d'être navigable, une petite avancée de terre porte le nom de *Huguenins Neck*. Cette expression dérive manifestement du mot « Huguenot », et rappelle la présence des premiers colons européens dans cette région.

1.5. *Charlesfort* fut un échec. Outre les dissensions internes survenues après le départ en France de Laudonnière et Ribault, et l'incapacité pour la France d'envoyer des renforts à la colonie à cause de la terrible guerre civile sévissant dans le royaume, les colons n'avaient pas su créer l'agriculture de base indispensable à leur survie.

Ribault était retourné en France pour demander des renforts d'hommes et de fournitures pour sa colonie, laissant derrière lui une trentaine de volontaires à *Charlesfort*. L'un d'entre eux fut pendu par le commandant de la place, Albert de la Pierria. Ce dernier fut à son tour tué par un soldat, et deux autres Français périrent noyés. Un jeune garçon de quinze ans resta parmi les Indiens pendant que ses 25 autres compagnons préférèrent rejoindre la France à bord d'une frêle embarcation de fortune construite de leurs propres mains. Fort peu survécurent à ce voyage au cours duquel se déroulèrent même des scènes de cannibalisme. Des marins anglais les recueillirent en piteux état avant qu'ils n'aient atteint les côtes de France.

1.6. Deux ans plus tard, en 1564, les Français tentèrent une seconde fois d'implanter une colonie sur le continent nord-américain. Commandant en second de Ribault lors de la première tentative, René Goulaine de Laudonnière, fut choisi pour diriger l'expédition, Ribault étant à l'époque prisonnier des Anglais. Les Français quittèrent le *Havre-de-Grâce* le 22 avril 1564 à bord de trois navires transportant 120 soldats, 110 marins, et environ 70 colons. Il y avait également quelques femmes et 50 Maures, probablement des noirs, dont l'origine reste un mystère. L'expédition ne comportait aucun fermier, ce qui s'avéra être une erreur fatale pour la réussite de cette entreprise.

La flotte rejoignit la Floride après un long voyage de deux mois dont l'itinéraire passait par *La Martinique* dans les Caraïbes. Le 22 juin 1564, Laudonnière et ses compagnons atteignirent le site actuel de *Saint Augustine* et baptisèrent le lagon local la *Rivière des Dauphins*. La région de *Saint Augustine* recevait pour la seconde fois un nom de lieu français (l'autre étant

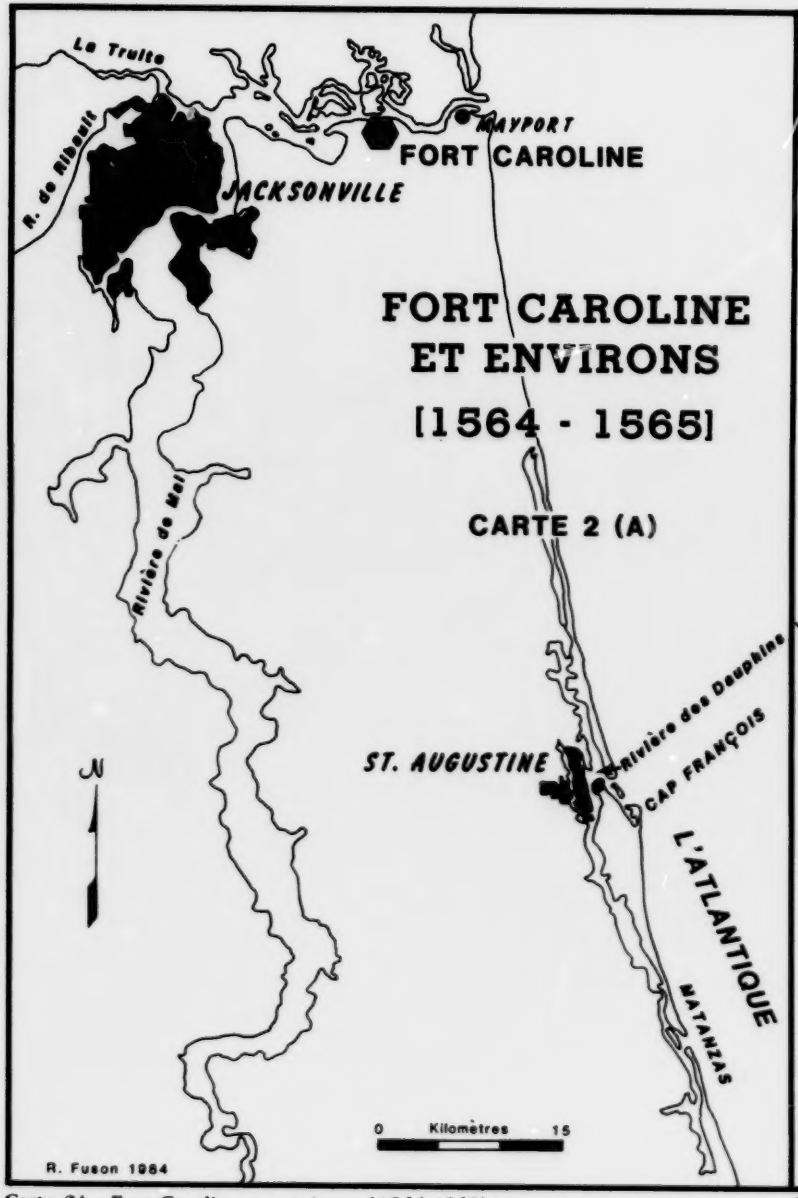

Carte 2A Fort Caroline et environs (1564-1565)

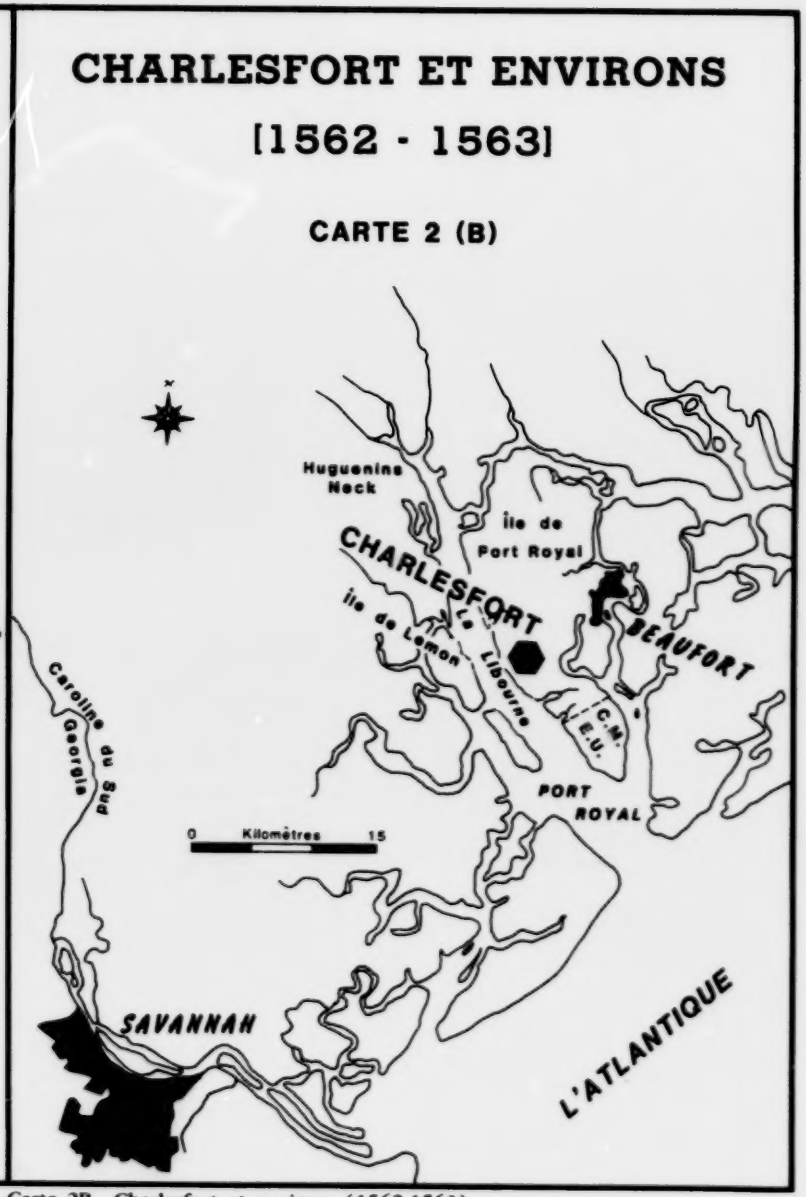

Carte 2B Charlesfort et environs (1562-1563)

Cap François). Les Français rendirent pour la seconde fois visite à la *Rivière de Mai*, le 24 juin, et firent partiellement voile en direction de *Charlesfort* avant de retourner à la *Rivière de Mai* le 29 juin. Ils choisirent pour s'établir un emplacement situé à huit km environ de l'embouchure de la rivière.

1.7. Un fort fut construit sur la rive sud de la *Rivière de Mai* et baptisé *Fort Caroline* en l'honneur de Charles IX (Carte 2A). Le gouvernement américain en a réalisé une reproduction fidèle dans la ville de *Jacksonville*. L'emplacement ne correspond cependant pas parfaitement au site originel parce que le lit de la rivière *St. Johns* s'est creusé après 1880 et l'érosion latérale des rives a emporté les restes de l'ancien édifice. Fort heureusement, l'artiste Jacques Le Moyne de Morgues, membre de l'expédition de Laudonnière, exécuta de nombreux dessins détaillés du fort qui en permirent la reconstitution précise.

1.8. *Fort Caroline* connut à peu près le même destin que *Charlesfort*, c'est-à-dire un abandon volontaire, pour des raisons presque identiques. Les Français, qui n'avaient su établir une agriculture propre à satisfaire leurs besoins, dépendirent trop à cet égard des Indiens. L'appât du gain, la paresse, et des querelles intestines, constituèrent d'autres facteurs d'échec. Le retour de Ribault en août 1565 avec des renforts en hommes et en provisions sauva momentanément la colonie, mais l'Espagne avait déjà dépêché Pedro Menéndez de Aviles avec pour mission d'expulser les Français de Floride. Menéndez repéra l'emplacement du fort adverse le 4 septembre, mais ne pénétra pas dans la *Rivière de Mai* par peur d'un guet-apens. Les Français pour leur part répugnaient à s'aventurer hors de leur sanctuaire.

Menéndez se retira sur l'emplacement de la future ville de *Saint Augustine* en attendant que des renforts lui parviennent. C'était la première fois que les Espagnols débarquaient à Saint-Augustine, trois ans après que les Français aient baptisé *Cap François*.

Ribault mit au point un plan d'attaque contre les Espagnols installés à *Saint Augustine*, mais ce plan obligeait à priver *Fort Caroline* de la quasi-totalité de ses hommes valides. Laudonnière s'opposa violemment, mais en vain, à ce projet. Ribault fit voile vers *Saint Augustine* alors qu'un ouragan menaçait d'éclater et surprit les Espagnols en train de décharger leur cargaison. Mais la marée basse empêcha les Français d'attaquer, et la tempête repoussa la flotte vers le sud. Trois navires s'échouèrent à hauteur de *Daytona Beach*, et le vaisseau de Ribault fut entraîné jusqu'à *Cap Canavéral*. Comprenant la malchance qui frappait les Français, Menéndez marcha quatre jours durant en pleine tempête, sur *Fort Caroline* faiblement défendu, et l'attaqua au matin du 20 septembre 1565. Malgré l'ordre tardif donné par Menéndez d'épargner les individus de moins de quinze ans, 150 d'entre eux furent massacrés et seuls quelques uns survécurent, dont Laudonnière, le fils de Ribault, et l'artiste Le Moyne.

Fort Caroline fut rebaptisé *San Mateo*, et la *Rivière de Mai* devint le *Rio de San Mateo*. Menéndez retourna ensuite à *Saint Augustine*, et prit la direction du sud en longeant les plages sur 25 km environ en vue d'intercepter les rescapés des trois navires échoués qui s'efforçaient de regagner *Fort Caroline* à pied. La plupart des Français furent massacrés le 29 septembre 1565, après s'être rendus. Deux semaines plus tard, le 12 octobre, Ribault et ses hommes tombèrent dans une embuscade et furent massacrés l'un après l'autre au même endroit que les équipages des navires échoués. Le site de cette sauvage boucherie est désormais connu sous le nom de *Matanzas*, mot espagnol qui signifie « massacre ».

1.9. Bien que les Français se soient vengés de cet affront, lorsqu'en 1568, Dominique de Gourgues détruisit par représaille *San Mateo* et sa garnison, les Espagnols réoccupèrent le fort immédiatement après et s'y maintinrent durant toute la période coloniale. Précédant d'un an celle des Espagnols à *Saint Augustine*, de 44 ans celle des Français à Québec, et de 45 ans celle des Anglais à *Jamestown*, l'installation de Laudonnière à *Fort Caroline* constitua donc la première étape d'une occupation permanente par les Européens du territoire qui englobe de nos jours le Canada et les États-Unis.

1.10. Les Espagnols effacèrent temporairement de la carte les noms français du XVI[e] siècle; certains cependant ont été repris, et d'autres devraient l'être. *Fort Caroline* a été totalement reconstruit, et *Mayport* évoque encore l'ancien nom français de la rivière. La *Trout River* correspond vraisemblablement à la *Rivière Truite* de 1564, et de nos jours, l'un de ses petits affluents traverse *Jacksonville* sous le nom de *Ribault River*. Il faut espérer que *Cap François*[5] figure à nouveau sur la carte, et qu'un monument soit érigé pour rappeler que le cours d'eau baignant *Saint Augustine* portait initialement le nom français de *Rivière des Dauphins*. Peut-être le mot espagnol *Matanzas* devrait-il demeurer en mémoire des centaines de Français massacrés au cours de trois des actes les plus barbares jamais perpétrés par un groupe d'Européens à l'encontre d'autres Européens en Amérique du Nord.

2. LE XVII[e] SIÈCLE

Après les événements de *Fort Caroline* et *Matanzas*, les Français abandonnèrent leurs visées sur la Floride, et portèrent un intérêt accru à la partie septentrionale du continent, explorée par Jacques Cartier. Toute leur attention concentrée sur le Canada, ils ne devaient pas retourner en Floride avant un siècle au moins.

2.1. Vers la fin du XVII[e] siècle, les Français manifestèrent une grande activité dans le *Golfe du Mexique*. Beaucoup de rivières de Floride furent reconnues par leurs explorateurs qui recherchaient une liaison fluviale avec le *Mississippi* précédemment descendu par Robert Cavelier de La Salle en 1682.

L'implantation française dans le bassin du *Mississippi* — territoire de la Louisiane — et l'exploration consécutive des cours d'eau se jetant dans le *Golfe du Mexique*, furent à l'origine de la diffusion du mot « bayou » en Floride. Corruption française du terme indien Choctaw « bayuk » — petit fleuve — ce mot apparaît sur un millier de km environ le long de la côte donnant sur le Golfe[6]. On le rencontre le plus souvent dans la partie nord-ouest de l'État, mais il est utilisé jusqu'à *Fort Myers* (Carte 3). Dans pratiquement tous les cas en Floride, le terme « bayou » s'applique à un cours d'eau soumis à la marée et directement accessible depuis la mer.

Les Français baptisèrent également plusieurs îles le long de la côte nord-ouest de la Floride, mais seule l'*Île de Chien* subsiste sur certaines cartes. Sur les autres, elle a déjà fait place à *Dog Island*.

3. LE XVIII[e] SIÈCLE

Le XVIII[e] siècle constitue une période creuse dans l'évolution de la toponymie française en Floride. En 1719, les Français prirent *Pensacola* aux Espagnols et l'occupèrent peu de temps avant de s'allier à eux contre les Anglais. La ville fut alors rendue à l'Espagne quelques semaines plus tard.

4. LE XIX[e] SIÈCLE

Dès l'aube du XIX[e] siècle, les États-Unis intervinrent en Floride et l'annexèrent en 1821. À partir de cette date, de nombreux noms français de lieux apparurent en Floride, et cela pour diverses raisons.

4.1. Le gouvernement territorial de Floride fut mis en place le 22 mars 1822. Le président James Monroe nomma William P. DuVal premier gouverneur du territoire[7]. Quoique né en Virginie, DuVal était d'ascendance française, et la nomination d'un descendant des Huguenots au premier poste de gouverneur de Floride constitue une coïncidence historique particulièrement appropriée. La création de *Duval County* le 12 août 1822 est également un curieux jeu du destin, car cette nouvelle circonscription politique comprenait les territoires occupés par les Français en 1564 (Carte 4). Il faut noter qu'aujourd'hui, Duval s'écrit avec un « v » minuscule.

4.2. Bien que divers explorateurs espagnols aient visité la côte de Floride bordant le *Golfe du Mexique*, entre le XVI[e] et le XIX[e] siècle, *Pensacola* demeura le seul établissement permanent jusqu'en 1823. À cette date, le comte Odet Philippe installa la première colonie européenne au sud de *Pensacola*, près de la ville actuelle de *Safety Harbor*, dans *Pinellas County*[8]. Philippe était un médecin de l'armée napoléonienne capturé par les Anglais et relâché par eux à Cuba. Il introduisit en Floride les premiers pamplemoussiers dont la culture allait devenir l'une des activités majeures de l'État. On peut encore contempler l'un de ses premiers arbres dans le parc de comté qui porte son nom, *Philippe Park*.

4.3. La plus intéressante série de noms de lieux français apparus au XIX[e] siècle est peut-être celle qui se rattache à la personne du marquis de Lafayette. Lafayette devint un héros national des États-Unis pour ses services rendus durant la guerre d'Indépendance. En témoignage de reconnaissance, le congrès lui alloua en 1825 une somme de 200 000 dollars et la surface d'un « township » — canton de 93 km carrés — à prélever sur le domaine public disponible[9]. Le marquis choisit ce canton sur l'emplacement de la nouvelle capitale de *Tallahassee* inaugurée l'année précédente (Carte 5).

À cette époque, le climat exerçait comme aujourd'hui un indiscutable attrait. Lafayette pensait que son caractère subtropical permettrait la culture des oliviers et de la vigne, et l'élevage du ver à soie. En outre, il voulut éprouver sa théorie selon laquelle le travail libre est plus rentable que l'esclavage.

En 1831, Lafayette envoya une soixantaine de Normands s'installer sur sa propriété, mais les circonstances ne lui permirent pas de les rejoindre, et la colonie fut un échec. Cependant, un village, un lac, et une rue principale portent encore le nom du marquis. Ultérieurement, le terrain fut vendu 103 000 dollars, et sa partie ouest est actuellement occupée par la portion nord-est de la ville de *Tallahassee*.

Il est intéressant d'observer que les seules représentations artistiques valables de *Tallahas-*

Carte 3 Cours d'eau, lacs, îles et caps de Floride portant des noms français

Carte 4 Noms français en Floride (cours d'eau exclus)

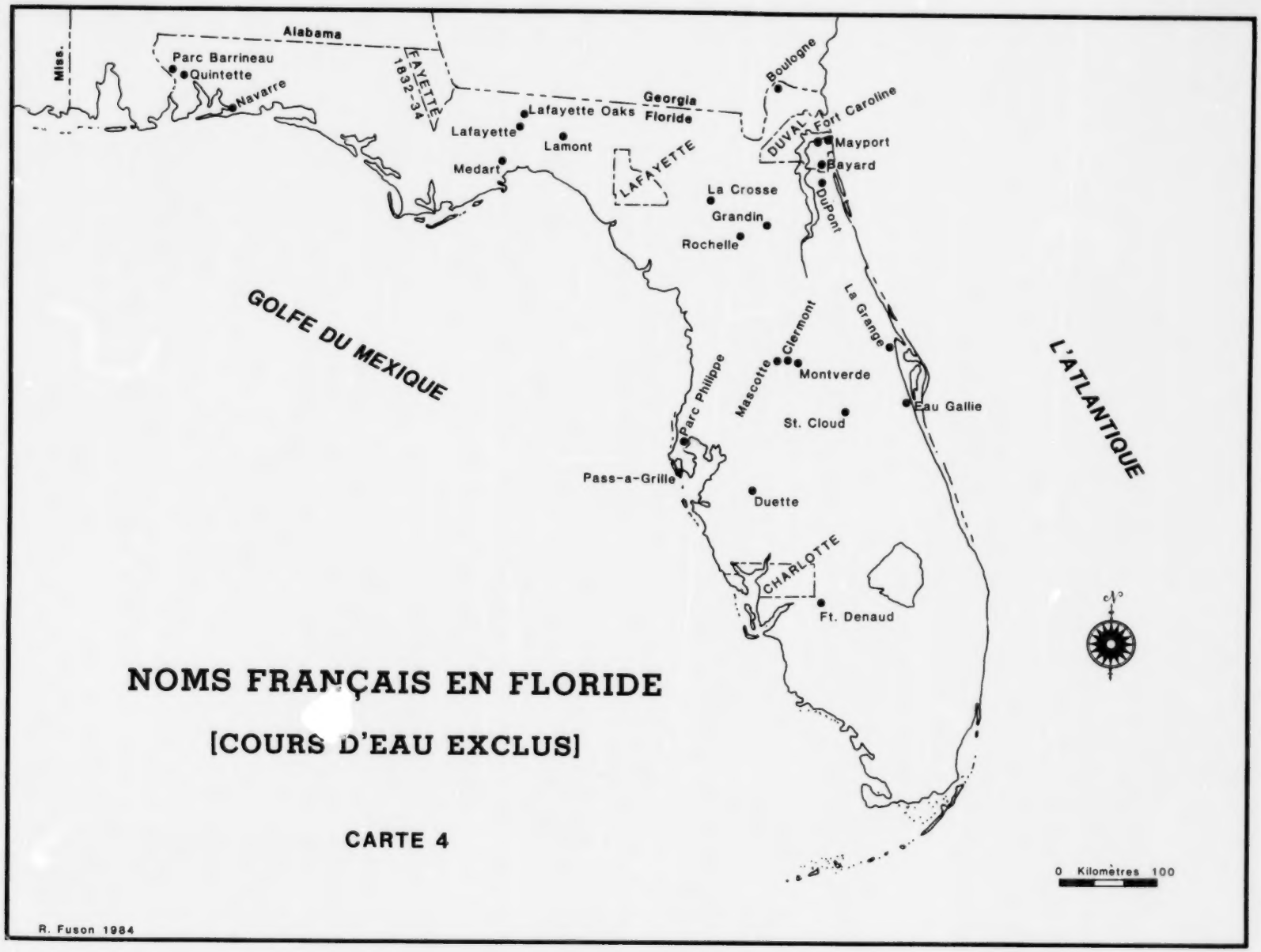

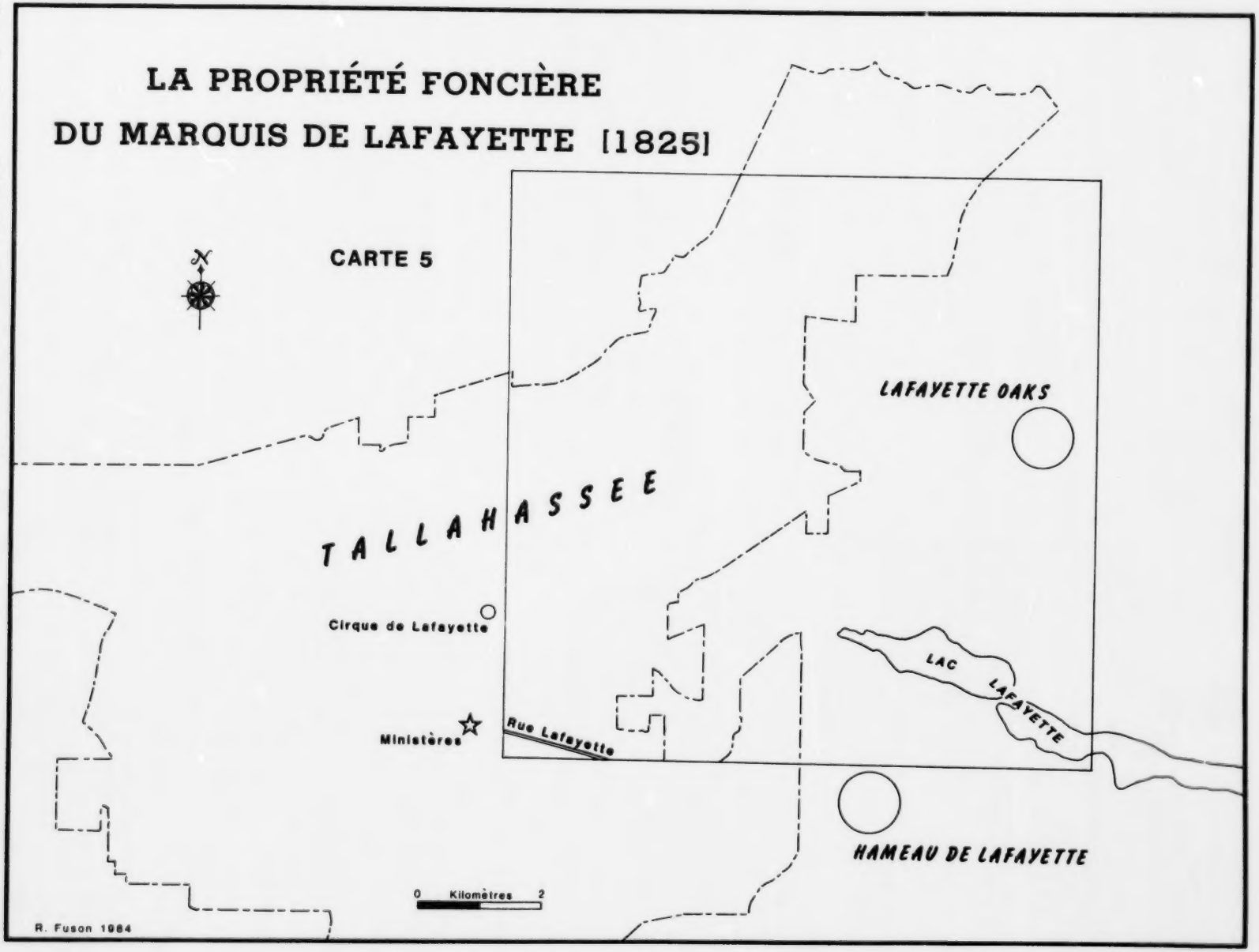

Carte 5 La propriété foncière du marquis de Lafayette (1825)

see au début du XIX[e] siècle ont été réalisées par François comte de Castelnau en 1838. Il est possible que la concession de Lafayette et les colons normands aient motivé sa visite au territoire de *Tallahassee*.

4.3.1. L'année qui suivit l'arrivée des Normands (1832), *Fayette County* fut mis en place à l'ouest de Tallahassee, et par une ironie du sort cessa d'exister l'année même de la mort de Lafayette (1834)[10]. Ce fut le seul comté de Floride qui ait jamais totalement disparu. Comme pour redresser cette injustice, la Floride créa en 1856 une nouvelle circonscription administrative: *Lafayette County*, à la mémoire du marquis[11] (Carte 4).

4.4. Vers 1841, un autre nom français fit son apparition sur les cartes de Floride: *Passe-aux-Grilleurs*[12]. Il désigne aujourd'hui une station balnéaire moderne, mais s'est altéré pour devenir *Pass-A-Grille*. Situé sur une île de la côte ouest de la Floride, *Passe-aux-Grilleurs* marque l'emplacement où les pêcheurs français effectuant la traversée du Golfe à la Baie s'arrêtaient fréquemment pour faire sur place la cuisine en plein air.

4.5. Le développement de la Floride fut retardé par la Guerre de Sécession (1861-1865), et l'évolution de la colonisation présente peu d'intérêt jusqu'au retrait des troupes fédérales en 1877. Les années 1880 virent une croissance rapide de la population due pour une grande part à la construction de voies ferrées reliant l'État au reste du pays. Durant cette période, plusieurs nouveaux noms français furent ajoutés à la carte (Carte 4).

4.5.1. *Boulogne* (1880) emprunta le nom d'une ville de France[13], et *Clermont* (1884) celui du lieu de naissance français de l'un de ses fondateurs[14]. *Montverde* (1885), immédiatement à l'est de *Clermont*, semble être d'origine française, et fait allusion aux citronniers qui couvrent les collines environnantes. À l'ouest de *Clermont*, la ville de *Mascotte* (1885) prit le nom d'un fameux bateau du XIX[e] siècle qui naviguait entre la Floride et *Boston*[15]. L'image et le nom de ce bateau figurent sur le sceau de la ville de *Tampa*. *La Crosse* (1885) prit le nom d'une cité du Wisconsin elle-même baptisée par les Français.

4.5.2. Plusieurs noms du XIX[e] siècle ont une origine incertaine[16]. Citons parmi eux ceux des villes de *La Grange, Medart, Lemont, Grandin, Rochelle, Barrineau, Conant, Coronet* et *Eau Gallie*. Certains sont apparamment des noms de famille, mais ce n'est manifestement pas le cas d'*Eau Gallie*. *Gallie* peut dériver soit d'un mot indien signifiant « rocheux », soit du mot français « Gaule ». *Boyette, Durant, Dupont, Duette* et *Denaud* sont des noms de famille.

4.6. La plupart des lacs et rivières de Floride ont reçu au XIX[e] siècle un nom dont il est pratiquement impossible de retrouver l'origine dans la majorité des cas. Il existe aujourd'hui en Floride 7 712 lacs de plus de quatre hectares, portant ou ne portant pas un nom[17]. On recense 1 711 noms de cours d'eau et rivières d'une longueur allant de 0,6 km à 512 km. Beaucoup d'entre eux portent des noms qui pourraient être d'origine française, et notamment, en ce qui concerne les lacs: *Varnes, Lamar, Laurence, Lucerne, Rayonier, Chason, Talquin, St. Clair, Bonnet, Josephine, Leclare, Clair, Roulac, Fontaine, Beauclair, Daque, Gaiter, Ste. Claire, Amoret, Belle, Gadau, Grizelle, Lachard, Rochelle, Rosalie, Grandin, Violet, Belair, Deforest, Le Fils, Maltbie, Reservoir, Yvonne, Gannet, Grisset et Tanyard*; en ce qui concerne les rivières: *Prairie, Charlotte, Mainard, Ribault, Terrapin, Carrabelle, Devon, Hubbert, Depot, Poucher, Sal Marie, Tanyard, Bonnet, Josephine, Mizelle, Rolland, St. Lucie, Garnier, Rogue, Duval, Lafayette* et *Moultrie*[18].

5. LE XX[e] SIÈCLE

En règle générale, la fondation des villes et le baptême des formes topographiques de la Floride ont pris fin dans les débuts du XX[e] siècle, et *St. Cloud* (1909), qui a emprunté son nom à une localité de la banlieue parisienne, en est l'un des derniers exemples[19]. *Charlotte County* (1921) est probablement la déformation française du nom espagnol « Carlos » attribué à un chef indien qui vivait naguère sur ce territoire.

5.1. Le développement de la Floride moderne commença après la première guerre mondiale, au cours des années 1920. Bien qu'interrompue par la grande crise économique des années 1930, et par la seconde guerre mondiale, la croissance de l'État se poursuivit ensuite sans relâche. Au cours de cette période, les promoteurs fonciers et immobiliers recoururent à des noms français pour donner à leurs créations une auréole de classe et de distinction. Des quartiers, tels que *Normandy* à *Jacksonville*, firent leur apparition, avec des rues portant les noms de *Normandy Boulevard, Deauville, Arques, Cherbourg, Busac, Legay* et *Le Brun*.

À l'est de *Tallahassee*, dans les limites de l'ancienne propriété foncière du marquis de Lafayette, s'est développé un nouveau quartier: *Lafayette Oaks*. Les principales rues de cet ensemble portent les noms de *Tour Eiffel, Orleans, Bourgogne, Napoleon Bonaparte, Verlaine, Victor Hugo, Debussy, Champagne, Amboise, Tou-*

raine, Monaco, Riviera, Chambord, Versailles, Ile-de-France, Normandy, Trianon, Limoges, La Rochelle et *Bagatelle*.

Des hôtels de la région de *Miami* ont été baptisés *Fontainebleau, Beau Rivage, Carillon, Deauville, Montmartre, Moulin Rouge, St. Moritz, Versailles* et *Chateau Bleau* (sic). Des centaines de noms similaires se retrouvent sur toute l'étendue de l'État.

5.2. Avec la nouvelle extension des banlieues et la multiplication des immeubles en copropriété, les noms anglais, français ou espagnols sont désormais utilisés en proportions à peu près égales. À l'heure actuelle, l'incorporation de villes autonomes a toutefois pratiquement cessé, et la création d'implantations nouvelles est qualifiée d'expansion urbaine.

5.3. Un dernier commentaire s'impose, qui touche à un problème délicat. Depuis 1970, la Floride a accueilli plus de 50 000 Haïtiens qui se sont établis dans la région de *Miami*. En dépit d'un patois ressemblant parfois à peine au français, ils ont déclenché une nouvelle vague de noms français en Floride. Il est encore trop tôt pour en prévoir les éventuels effets sur la nomenclature, mais sans domaines agricoles disponibles sur lesquels s'installer, il est peu probable que les Haïtiens exercent une influence notable sur la toponymie de l'État.

À beaucoup d'égards, la Floride est la terre oubliée d'influence française aux États-Unis. Le contrôle politique et militaire de la France ne s'est exercé que deux ans sur les 420 ans qui se sont écoulés depuis la création de *Fort Caroline*. Les tentatives d'implantation française furent peu nombreuses, et même dans les premiers temps de l'annexion par les États-Unis, il se trouva peu de francophones à entrer dans l'État. La plupart des noms français sont issus d'initiatives individuelles émanant de personnes nées en France, descendant de familles françaises, ayant visité la France, ou tout simplement influencées par la lecture d'un livre. Malgré cela, la carte de la Floride eût été bien différente sans la contribution des Français.

Dans une large mesure, c'est la France qui donna l'impulsion initiale à la création d'une Floride espagnole. L'Espagne abandonna d'abord la Floride pour des raisons d'ordre pratique le 23 septembre 1561, lorsque Philippe II signa le décret interdisant toute exploration ou tentative d'implantation nouvelle sur sa côte est, mais l'installation des Français à *Fort Caroline* obligea l'Espagne à reconsidérer sa position. On peut se demander quelle direction eût pris l'histoire si *Charlesfort* ou *Fort Caroline* avaient survécu. Une colonisation française à grande échelle de la Caroline du Sud aurait bloqué l'avance des Anglais venant du nord, et aurait pu interdire tout contrôle de la Floride par les Espagnols. Le même résultat eût été vraisemblablement obtenu par une occupation française réussie de la péninsule.

Il en fut hélas autrement, et la Floride espagnole à son tour n'est plus désormais qu'un vague souvenir.

NOTES

1. L'activité d'ensemble de la France et de l'Espagne en Amérique du Nord a fait l'objet de publications diverses. Pour plus de détails concernant la période du XVI[e] siècle, consulter Françoise Goutal-Klingen, *Early French Attempts at Colonization in North America* (Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris IV: Paris), 1982; Charles E. Bennett, *Laudonnière and Fort Caroline: History and Documents* (University of Florida Press: Gainesville), 1964: *Settlement of Florida* (University of Florida Press: Gainesville), 1968; Théodore de Bry, *Voyages en Virginie et en Floride*, traduit de l'édition originale latine de 1591 par Mgr Ningler (Duchartre et Van Buggenhovdt: Paris), 1927; Paul Gaffarel, *Histoire de la Floride française* (Firmin-Didot et Cie: Paris), 1875; René Goulaine de Laudonnière, *Three Voyages*, translated from the original 1586 French edition by Charles Bennett (University of Florida Press: Gainesville), 1975; Jean Ribault, *The Whole and True Discoverye of Terra Florida*, facsimile reprint of the London edition of 1563 (University of Florida Press: Gainesville), 1964; Stefan Lorant, *The New World — The First Pictures of America* (Duell, Sloan and Pearce: New York), 1946, présente le texte de Le Moyne et ses dessins de 1564.

2. Bennett, *Laudonnière*, p. 218.

3. Le site de Charlesfort n'a pas été formellement identifié par les archéologues. Les dessins de Le Moyne semblent indiquer qu'il se trouvait sur la côte ouest de l'*Île de Port-Royal* en Caroline du Sud, près de l'entrée principale de la base marine américaine de Parris Island. L'emplacement correspond peut-être à l'entrée d'*Archer's Creek*, ou à l'entrée d'une crique de plus petite taille située à un kilomètre au sud de là.

4. On a émis l'hypothèse selon laquelle *Lemon* serait une corruption du nom *Le Moyne*, mais il semble peu probable que Ribault ait préféré, pour baptiser cette île, le nom d'un inconnu à celui de ses supérieurs ou proches collègues. Le nom d'origine était peut-être *Leman* ou *Limon*.

5. Au cours de nos recherches entreprises l'année dernière sur les noms de lieux français de la Floride, nous avons constaté que le nom *Cap François* avait disparu de la cartographie après que les Français eurent été expulsés de la Floride par les Espagnols en 1565 et qu'il n'avait jamais été remplacé par aucun autre nom. Comme conséquence directe de la présente étude, le US Board on Geographic Names rendit officiel le toponyme *Cape Francis* en mars 1985.

6. *General Highway Maps*, Florida State Road Department, Tallahassee, Florida (Découpage par comtés), 1949-1952; et U.S. Geological Survey Quadrangle Maps (1/24 000), Washington, D.C., 1963-1965.

7. Morris, Allen. *The Florida Handbook, 1971-1972* (Peninsular Publishing Co.: Tallahassee), 1971, p. 43.

8. Creek, Willow (ed.). *Florida Almanac: 1972* (Dukane Press, Inc.: Hollywood, Florida), 1972, p. 151.

9. Morris, *op. cit.*, p. 5.

10. *Ibid.*, p. 312.

11. *Ibid.*, p. 331.

12. *Ibid.*, p. 342.

13. *Ibid.*, p. 316.

14. *Ibid.*, p. 319.

15. *Ibid.*, p. 336.

16. *General Highway Maps* et *USGS Quadrangles, op. cit.*

17. *Florida Lakes*. Division of Water Resources, Florida Board of Conservation, Tallahassee, Florida, 1969.

18. *Gazetteer of Florida Streams*. Division of Water Resources and Conservation, Florida Board of Conservation, Tallahassee, Florida, 1966.

19. Morris, *op. cit.*, p. 344.

Les débuts de la toponymie dans la vallée du Mississippi*

GEORGES GAUTHIER LAROUCHE

La découverte du Mississippi par Louis Jolliet et le Père Jacques Marquette en 1673 marque le début de la présence française dans cette région du Nouveau Monde. Cette « découverte » qui n'était pas le produit d'une génération spontanée a fourni l'occasion à ces deux illustres explorateurs de nommer des lieux en langue française sur un territoire déjà habité par les Indiens et identifié par des noms appartenant aux langues autochtones.

Quels étaient les noms amérindiens déjà en usage; quels sont les noms français attribués par les explorateurs, en 1673, et consignés sur les documents se rapportant à ce voyage; combien de ces noms français sont-ils parvenus jusqu'à nos jours? Telles sont les principales questions auxquelles répondra cet article.

1. LES GRANDS LACS AVANT LE VOYAGE DE JOLLIET ET MARQUETTE (1673)

Les Grands Lacs étaient connus par quelques missionnaires Jésuites, au moins huit ans avant le voyage historique de 1673. En effet, le lac Supérieur fut exploré pour la première fois par le Père Claude Allouez entre 1665 et 1667, et le lac Michigan, par le même Jésuite, durant l'hiver 1669-1670. Au cours de ce second voyage, le Père Allouez quitte la mission du sault Sainte-Marie, longe la rive nord du lac Michigan et de Green Bay, emprunte la rivière aux Renards et s'arrête au village des Mascoutens[1].

De retour au sault en juin 1670, il refait le même voyage au mois d'août suivant avec le Père Claude Dablon, voyage au cours duquel il jette les fondements de la mission de Michilimackinac, à partir de celle de Saint-Ignace déjà installée sur la terre ferme[2].

Le 4 juin 1671, une grande cérémonie présidée par Simon F. Daumont, sieur de Saint-Lusson, fut organisée par les Pères Jésuites au sault Sainte-Marie où étaient présentes plusieurs Nations amérindiennes, afin de souligner la prise de possession de l'île Caientoton (Manitouline), des lacs Supérieur et Huron[3]. Les Hurons, chassés de la baie de Chequamegon par leurs ennemis Sioux, habitaient l'île Manitouline depuis 1670[4].

En 1669-1670, les Pères Dablon et Allouez étaient déjà aptes à publier la carte du lac Supérieur et d'une partie des lacs Huron et Michigan[5]. Les noms qu'elle renferme identifient les entités géographiques majeures et les missions des Jésuites.

Les trois lacs contigus de l'ouest portent les noms suivants:

- lac Tracy ou Supérieur
- lac des Hurons
- lac des Ilinois

À l'ouest de ce dernier lac, Green Bay porte le nom de Baye des Puans.

Les missions des Jésuites, quant à elles, sont identifiées ainsi:

- mission du Saint Esprit (ouest du lac Supérieur)
- mission de Sainte Marie du Sault (est du lac Supérieur)
- mission Saint Ignace (entre le lac Michigan et le lac Huron)
- mission de Saint Simon (nord du lac Huron)
- mission de Saint François Xavier (sud-est de la baie des Puants)

2. LE MISSISSIPPI AVANT 1673

Le haut Mississippi était certainement connu par les Hurons et les Sioux avant les Français. Cependant, parmi ces derniers, il est possible que ce soit Médard Chouart qui ait entendu parler, le premier, au cours de son voyage de

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Vallée du Mississippi » (13 juillet 1984).*

1654-1656, d'une « rivière aussi grande que celle du Saint Laurent »[6].

Le nom de Mississippi apparaît pour la première fois dans la *Relation de 1666-1667*. Le Père Allouez y parle des Sioux qui habitent « *vers la grande rivière nommée Messipi* »[7].

La deuxième mention du grand fleuve est redevable au même missionnaire et apparaît dans la *Relation de 1669-1670*. Le Père Allouez signale au cours de son voyage au village des Mascoutens qu'une rivière qu'il n'a pas vue conduit dans la grande rivière nommé *Messi-Sipi*[8].

Le Père Marquette, pour sa part, selon les termes de sa lettre écrite en avril 1670, était déjà au courant lui aussi de l'existence du Mississippi, de la nation des Illinois et de plusieurs autres nations installées plus au sud[9].

Quant au Père Dablon qui avait déjà une vue très large de l'Amérique du Nord, il était assuré en 1670, d'après les dires des Indiens, qu'il existait une mer du Nord, une mer de l'Ouest et une mer du Sud. Il aurait voulu découvrir cette dernière par le Mississippi, mais le Père Marquette réalisa son rêve à sa place[10].

3. LE VOYAGE DE JOLLIET ET MARQUETTE (1673)

Louis Jolliet a été choisi par l'intendant Jean Talon et le gouverneur Louis de Buade de Frontenac pour aller découvrir dans quelle mer se déchargeait le Mississippi. Les notables, à Québec, espérant que l'embouchure de ce fleuve se trouvât dans le golfe de Californie plutôt que dans celui du Mexique eurent une grande déception lorsqu'ils apprirent qu'elle n'était pas à l'ouest mais au sud[11].

Parti de Québec peu après le 3 octobre 1672 avec cinq autres français, Jolliet se rend au sault Sainte-Marie où il passe l'hiver; puis, au printemps de 1673, il rejoint le Père Marquette qui l'attendait à Michilimackinac (Figure 1). Jolliet, Marquette et leurs cinq compagnons quittent probablement Michilimackinac à la mi-mai 1673, longent la rive nord et ouest de la baie des Puans, passent par la mission Saint François-Xavier (De Pere), le village des Mascoutens (Berlin), font un portage pour atteindre la rivière Wisconsin et rament sur celle-ci jusqu'au Mississippi. Ils descendent ce fleuve sans difficulté jusqu'au 33e degré de latitude — soit la frontière septentrionale de la Louisiane actuelle — selon les dires de Jolliet. Cependant, d'après de multiples recoupements établis par le Père Delanglez, leur point d'arrêt fut plutôt le village Arkansas Quapaw, situé entre les latitudes 34°5′ et 34°10′ sur la rive droite du Mississippi, près de la rivière Blanche, confluent de la rivière Arkansas[12].

Par crainte des Européens espagnols établis au sud de ces latitudes, les explorateurs décident, en effet, de revenir sur leurs pas, le 25 juillet 1673. Ils remontent le Mississippi et, parvenus à l'embouchure de la rivière Illinois, ils prennent le parti de naviguer sur cette rivière au lieu de passer par le même chemin qu'à l'aller. Ils quittent ensuite la rivière Illinois et se rendent jusqu'au site actuel de Chicago. Ils longent la rive gauche du lac Michigan jusqu'à la baie des Esturgeons, traversent la pointe et terminent leur périple à la mi-octobre 1673, à la mission Saint François-Xavier.

Le choix de la rivière Illinois pour le chemin du retour aura permis au clairvoyant Louis Jolliet de démontrer au Père Dablon qu'il serait facile pour une barque de partir du lac Érié et de se rendre jusqu'au golfe du Mexique, à la condition de creuser une tranchée ou un canal d'une demi-lieue de longueur (près de 3 km) au fond du lac Michigan afin d'atteindre la rivière Illinois qui se décharge dans le Mississippi.

Le Père Marquette passe l'hiver 1673-1674 à la mission Saint François Xavier où il tombe malade en mai 1674. Une fois rétabli, et après avoir obtenu la permission de se rendre à nouveau chez les Illinois, il fit lui-même ou fit faire des copies de son journal de voyage au Mississippi[13].

Le 25 octobre 1674, il se met en route avec deux Français. Il arrive à Chicago le 4 décembre suivant, y passe l'hiver et reprend le voyage le 31 mars 1675. Il séjourne ensuite au village des Kaskaskias pendant la Semaine Sainte. La maladie l'oblige alors à quitter le village illinois et à se rendre à Chicago. De là, il reprend sa route en longeant la côte orientale du lac Michigan et meurt à Ludington — situé presque sur la même latitude que la mission Saint François-Xavier — le 18 mai 1675 à l'âge de 38 ans seulement.

Quant à Louis Jolliet, s'étant séparé du Père Marquette après le voyage, il passa l'hiver au sault Sainte-Marie et en mai 1674 il prit le chemin du retour. Parvenu aux rapides de Lachine — le sault Saint-Louis — en face de Montréal, son canot chavira. Il perdit ses bagages, son récit de voyage, un enfant indien qu'il amenait avec lui, et lui-même faillit se noyer. Après cet accident survenu probablement au début de juillet 1674, Louis Jolliet régla quelques affaires personnelles à Montréal et arriva à Québec avant le 1er août[14].

Par le récit de son voyage fait au Père Dablon, à Québec, l'on déduit que Jolliet n'ignorait

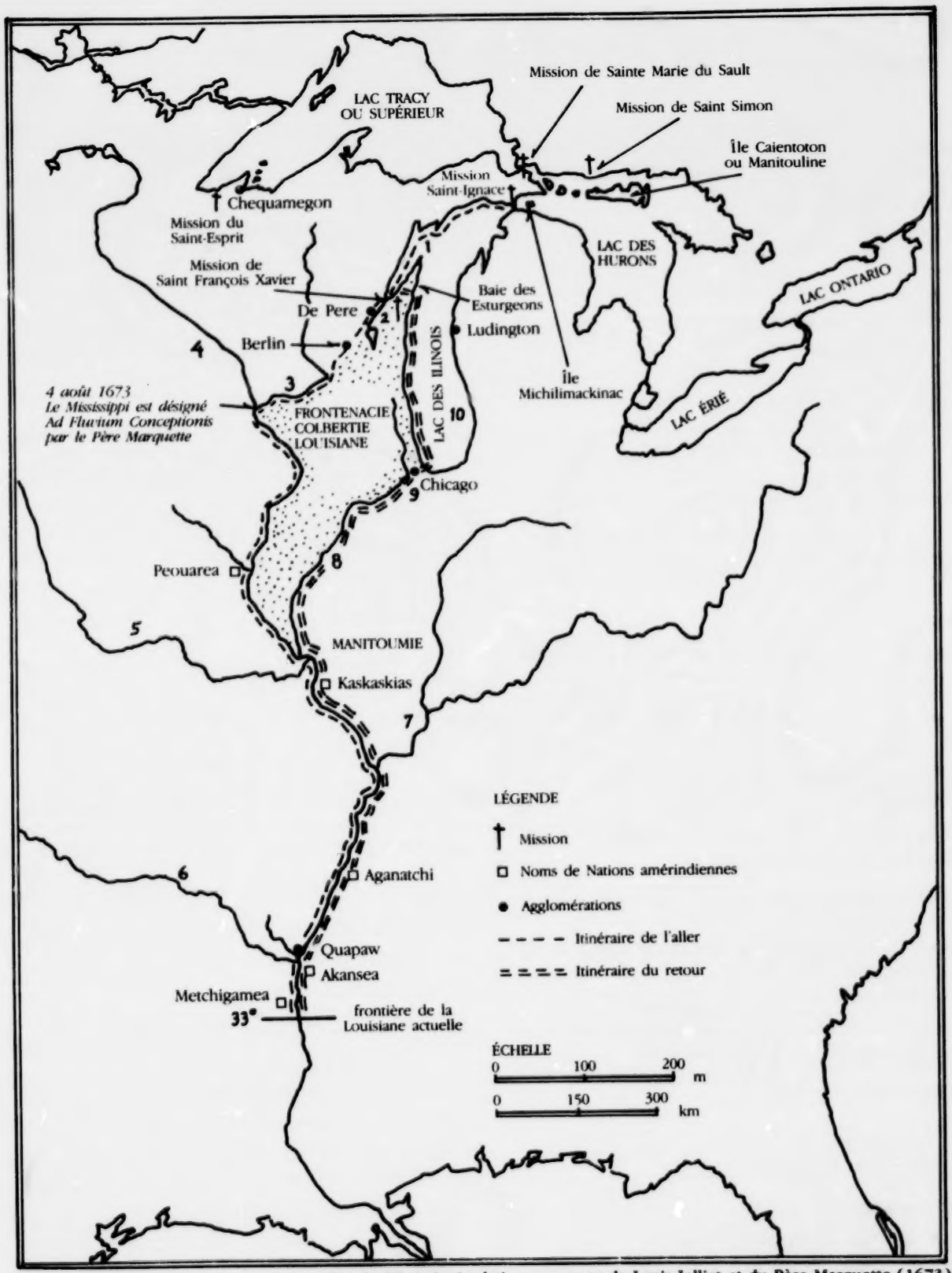

Figure 1 Toponymie originelle de la vallée du Mississippi relative au voyage de Louis Jolliet et du Père Marquette (1673)

pas que les bâtiments du sault Sainte-Marie où il avait laissé une ou des copies de sa relation de voyage avaient été incendiées après son départ de cette mission[15].

4. SOURCES DOCUMENTAIRES RELATIVES À LA TOPONYMIE ORIGINELLE DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI

Malgré l'accident survenu à Louis Jolliet à Montréal et l'incendie de la mission du sault Sainte-Marie, il reste des documents qui nous permettent d'étudier les premiers noms de lieux de la vallée du Mississippi. Ce sont:

- La *Relation du Père Dablon*, datée de Québec le 1er août 1674[16]. (DABL)
- La *Lettre de Jolliet à Monseigneur de Laval*, datée de Québec le 10 octobre 1674[17]. (JOLL)
- La *Lettre de Jolliet* inscrite sur sa carte dédiée à Frontenac en 1674[18]. (JOLD)
- Un *Extrait de la lettre de Frontenac à Colbert*, datée du mois de novembre 1674[19]. (FRON)

Ces textes sont des sources de première main, auxquelles on ajoute une source de seconde main, le *Récit des voyages et des découvertes du Père Jacques Marquette*[20].

Ce récit que l'on croit d'abord être une source de première main a comme second auteur le Père Dablon[21]. Il s'appuie sur les sources de première main précédemment citées et sur les documents cartographiques suivants:

- la *carte de Marquette (1673)*[22] (MARQ)
- la *copie anonyme de la carte de Jolliet*[23] (JOLC)
- la *carte de Hughes Randin*[24] (RAND)
- *Manitoumie II*[25] (MANT)
- La *carte de J.-B. Louis Franquelin (1675)*[26] (FRAN5)
- La *carte de J.-B. Louis Franquelin (1678)*[27] (FRAN8)

Tous ces documents ont subi la critique interne et externe du Père Delanglez dans son ouvrage sur *Louis Jolliet*, de sorte que l'on peut passer en toute confiance à l'analyse toponymique.

5. NOMS AMÉRINDIENS ET FRANÇAIS RELATIFS AU VOYAGE DE 1673

1. Green Bay

Lac de Puans (SANSON 1656)

Baye des puants (DABL 1674)

Baye des puans (JOLC 1674)

Baye des Puans (FRAN 1675)

Selon le *Récit* de 1678 (Marquette-Dablon), les Indiens l'appellent *Baie Salée* plutôt que *Baie des Puants*. D'après le *Récit* encore, le nom de « Puants » a été donné à cette nation à cause de « quantité de vase et de boue qui s'y rencontre d'où s'effluent continuellement de méchantes vapeurs qui y causent les plus grands et les plus continuels tonnerres que l'auteur du *Récit* ait entendus »[28]. Si l'explication de la cause du tonnerre n'est pas scientifique, celle toutefois concernant la signification du mot est valable.

Le nom de « Puants » est un synonyme pour désigner les Winnebago, mot algonquin (winpyeko) signifiant « peuple des eaux sales »[29].

Noter que la carte de Nicholas Sanson de 1656 porte le nom de *Lac de Puans* et que l'expression « gens puants » existe au moins depuis 1638-1639[30].

2. Fox River

Petite rivière fort douce et fort agréable (DABL 1674)

Rivière qui se décharge dans Mississippi (MARQUETTE-DABLON 1678)

Cette rivière innommée avant 1673 le resta au cours du voyage de 1673.

Allouez, contrairement à Marquette, croyait à tort, qu'elle se déchargeait dans le Mississippi, alors qu'elle venait du sud-ouest, précisément du lac Winnebago, et se déchargeait dans la baie des Puants.

3. Wisconsin River

Miskonsing (JOLC 1674)

R. de Missi8sing (MANT 1674)

Rivière de Miskonsing (FRAN 1675)

Miskoys (FRAN 1678)

Miskous (MARQUETTE-DABLON 1678)

Meskousing (MARQUETTE-DABLON 1678)

Mesconsing (Autres exemplaires du *Récit* de MARQUETTE-DABLON)

D'après le contexte du *Récit* de Marquette et Dablon, il n'y a pas lieu de croire que le mot « Meskousing » ne se réfère pas à la rivière Wisconsin.

Aucune signification n'est fournie par les explorateurs Jolliet et Marquette en 1674 et aucune explication valable n'a été donnée jusqu'à ce jour.

4. Mississippi River

Messipi (Allouez 1666-1667)

Messi-sipi (Allouez 1669-1670)

R. de la Conception (MARQ 1673)(MARQUETTE-DABLON 1678)

St Esprit (DABL 1674)

Rivière Buade (JOLD 1674)(RANDIN)(JOLC 1674)

Rivière Colbert (JOLD 1674)(FRAN 1675)

Grande rivière (DABL 1674)(FRON 1674)(MANT 1674)

La Rivière (JOLD 1674)

Misscisipi (DABL 1674)

R. Mitchisipi (MANT 1674)

Rivière de Messisipi (FRAN 1678)

Missesipi (DABL 1674)

Connu par son nom algonquin (illinois) depuis 1666-1667 chez les Français, ce fleuve fut nommé *rivière de la Conception* en l'honneur de l'Immaculée Conception, par le Père Marquette, à l'embouchure de la rivière Wisconsin, le 4 août 1673. Dans sa lettre datée de ce jour, il le désigne ainsi en latin: Ad fluvium Conceptionis [31].

Louis Jolliet, de son côté, le nomme *rivière Buade* à la fois sur sa carte et dans son épître dédicatoire au gouverneur Frontenac (1674) pour honorer celui-ci et le remercier de lui avoir permis d'aller à la découverte de ce fleuve.

Le nom de *rivière Colbert* — Colbert était le principal ministre de Louis XIV — est le seul parmi les toponymes français originels de la vallée du Mississippi à ne pas paraître sur la copie anonyme de la carte de Jolliet. Dans l'épître dédicatoire, ce nom de Colbert a été substitué à celui de Buade par J.-B. Louis Franquelin [32].

Le Père Dablon, enfin, est le seul rédacteur de cette époque à désigner ce fleuve sous le nom de *Saint-Esprit*. Il fait pourtant allusion à des géographes qui l'appelaient ainsi et il signale que cette *rivière Saint-Esprit* est « Missesipi sur laquelle nos Français ont navigué » [33].

Malgré les deux principales tentatives de dénominations nouvelles faites par Jolliet et Marquette en 1673 — soit *rivière Buade* et *rivière de la Conception* — le nom illinois imposé par les Indiens avant 1667 mais connu depuis cette année-là par les Français, n'a pas cessé de désigner cette artère fluviale même si quelques autres noms lui furent attribués à cette époque.

5. Missouri River

R. Pekittan8i (MARQ 1673)

Pekitanoui (MARQUETTE-DABLON 1678)

Aucune signification n'est fournie par les explorateurs. Ils constatent seulement l'énorme courant à la confluence du Missouri et du Mississippi. Quel rapport linguistique pourrait-il y avoir entre « *Pekitanoui* » et « *Missouri* » dont le nom provient de celui de la nation « *8mess-8rit* »; c'est une question pour les spécialistes des langues algonquines.

6. Arkansas River

Rivière Basire (JOLC 1674)

Rivière Bazire (RANDIN)

Ce nom a été attribué à la rivière Arkansas par Jolliet en l'honneur de Charles Bazire, agent de la Compagnie des Indes occidentales jusqu'en 1674.

7. Ohio River

8ab8skia8 (MARQ 1673)

8ab8kig8 (MARQUETTE-DABLON 1678)

r. 8aboustiks (FRAN 1678)

Ce nom indien est la forme primitive de « Ouabache » donnée au cours inférieur de l'Ohio [34]. À cette époque, les Français croyaient que l'Ohio — depuis la confluence de la Wabash jusqu'à la source de l'Ohio — était un affluent de la Wabash alors qu'en réalité, c'est cette dernière qui est le principal affluent de l'Ohio.

Selon G.R. Stewart, le mot « wabash » est algonquin (Miami); il signifie « blanc brillant » et se rapporte au calcaire du lit de la rivière, dans sa partie supérieure [35].

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de rapport significatif entre « *8ab8skia8* » et « *Ohio* » puisque ces deux mots ne désignent pas totalement la même entité.

8. Illinois River

rivière de St Louis (DABL 1674)

rivière de la Divine ou ***L'Outrelaize*** (JOLC 1674)

rivière de la Divine (FRAN 1675)

Le nom de *Saint-Louis* a été attribué à cette rivière par le Père Dablon en 1674. Quant à Jolliet — et après lui Franquelin — il a voulu honorer la femme du gouverneur Frontenac, Anne De La Grange, qui, à cause de sa rare beauté, était qualifiée de « Divine ». Elle et son amie mademoiselle d'Outrelaise donnaient le ton à la ville (de Versailles) et à la Cour. À cause de leur influence, on les appelait les divines[56].

9. Joliet

Mont Jolliet (JOLC 1674)

C'est en son propre honneur que Jolliet a attribué son nom à cette entité géographique.

10. Lake Michigan

lac Mitchiganons ou des ***Illinois*** (***Relation*** 1669-1670, vol. 55, p. 106)

lac des Ilinois (carte de 1671)

lac des Ilinois (MARQ 1673)

lac des Ilinois (DABL 1674)

lac des Illinois (JOLD 1674)

lac des Illinois ou ***Missihiganin*** (JOLC 1674)

Lac des Michiganis ou ***Illinois*** (MANT 1674)

Lac des Ilinois (FRAN 1675)

Lac des Ilinois (FRAN 1678)

Dès 1669, les ***Relations des Jésuites*** fournissent le double usage ***Mitchiganons*** et ***Illinois*** pour identifier ce lac[57]. Le nom algonquin qui a eu préséance signifierait « grand lac », selon G.R. Stewart[58].

6. AUTRES NOMS SE RAPPORTANT INDIRECTEMENT À LA VALLÉE DU MISSISSIPPI

Ajoutons aux noms analysés précédemment quatre autres noms inscrits dans les documents de cette époque et se rapportant indirectement à la vallée du Mississippi.

1. Floride

Floride (MARQ 1673)

floride (DABL 1674)

floride (JOLL 1674)

La Floride (JOLD 1674)

La Floride (JOLC 1674)

Floride (MANT 1674)

Floride (FRAN 1678)

Pour les Français de cette époque, la Floride s'étendait sur une large partie du bassin inférieur de la rive gauche du Mississippi et c'est pour cette raison qu'elle est identifiée sur presque tous les documents énumérés dans cet article.

2. Golfe du Mexique

Bassin de la Floride (MARQ 1673)

golphe de Mexique qui est la ***floride*** (DABL 1674)

golphe de Mexique (JOLL 1674)

golphe du Mexique (FRON 1674)

Le Sein de Mexique (JOLC 1674)

Golphe de Mexique (FRAN 1678)

L'importance que prenait la Floride aux yeux du Père Marquette lui fait identifier le golfe du Mexique par ***Bassin de la Floride***. Quant à Jolliet, il écrit ***golphe de Mexique*** dans sa ***Lettre à Monseigneur de Laval*** (1674) et ***Sein de Mexique*** dans la ***Copie anonyme*** (1674); « sein » étant la traduction française du mot latin « sinus » signifiant golfe. On peut noter que Gerhard Mercator en 1569 a identifié le golfe du Saint-Laurent par ***Sinus S: Laurentij***.

3. Mer Vermeille

Mer Vermeille (JOLC 1674)

Mer Vermeille (FRAN 1678)

Mer Vermeille (DABL 1674)

mer Vermeille (JOLD 1674)

Mer Vermeille ou mer de Californie (FRON 1674)

Mer Vermeille ou ***de Californie*** (MARQUETTE-DABLON 1678)

Le mot « Vermeille » que les Français ont donné à cette étendue d'eau — l'océan Pacifique — évoque par cette couleur dorée l'importance qu'ils lui accordaient depuis au moins deux siècles, car elle devait leur permettre d'atteindre les mirifiques pays asiatiques.

4. Californie

Califournie (JOLC 1674)

Sur la *Copie anonyme* (1674), une rubrique identifie la « Mer Vermeille ou est la Califournie par ou on peut aller au Perou au Japon et a la Chine ».

7. RÉGIONYMES FRANÇAIS

Les Français ont employé trois régionymes pour désigner le territoire qu'ils avaient exploré. Leur existence fut très éphémère et probablement restreinte aux seuls documents cartographiques sur lesquels ils apparaissent.

1. La Frontenacie

La Frontenacie (JOLC 1674)(H. RANDIN)

Ce mot formé d'après le nom du gouverneur Frontenac identifie la région située à l'ouest du lac Michigan et correspond en pratique à la région allant de la baie des Puants jusqu'au Mississippi.

2. La Colbertie

La Colbertie ou *Amerique Occidentale* (FRAN 1675)

La Colbertie ou *Louisiane* (Delanglez, p. 157 citant un document de Bernou.

Ce régionyme formé d'après le nom de Colbert identifie la même région que La Frontenacie.

Le Père Delanglez signale que le mot « Louisiane » est mentionné pour la première fois en 1676, soit trois ans avant la date du document publié par Margry[39]. La Colbertie, la Louisiane ou la Frontenacie s'appliquent donc au pays borné par le lac Michigan, la rivière aux Renards, la rivière Wisconsin, le Mississippi, la rivière Illinois et Des Plaines, c'est-à-dire à cette région parcourue par Jolliet et ses compagnons, chevauchant le sud de l'État du Wisconsin et le nord de l'État de l'Illinois actuels.

3. Manitoumie

La Manitoumie (MANT 1674)

On remarque sur la carte Manitoumie II le dessin d'une statue avec l'inscription suivante: « Manit8 Statue ou les Sauvages vont faire leurs adorations »; elle est placée vis-à-vis l'embouchure du Missouri.

La signification du régionyme est contenue dans le titre même de la carte: « carte de la Nouvelle découverte que les RR. Peres Jesuites ont fait en l'année 1672 et continuée par le R.P. Jacques Marquette de la mesme Compagnie, accompagné de quelques Français en l'année 1673, qu'on pourra nommer en français la Manitoumie, a cause de la Statue qui s'est trouvée dans une belle vallée, et que les Sauvages vont reconnoistre pour leur Divinité qu'ils appellent Manitou, qui signifie Esprit ou Genie ».

D'après le contexte, la Manitoumie, pour les Français directement impliqués, représentait la partie de la vallée du Mississippi découverte en 1673 et non plus seulement la région bordant l'ouest du lac Michigan.

Quelques remarques générales s'imposent à la suite de cette analyse de la toponymie originelle de la vallée du Mississippi.

Toponymie (Voir l'Annexe I)

1. Les noms amérindiens (5) en usage en 1673 le sont encore de nos jours, bien que deux d'entre eux, *Missouri* et *Ohio*, ne correspondent pas exactement aux formes primitives *Pekitan8I* et *8ab8skia8*. De ces cinq noms encore, *Mississippi*, le plus important, n'a pas été évincé malgré l'attribution ou l'emploi de quatre noms français pour l'identifier;
2. Un mot indien (spécifique *Arkansas*) a remplacé le spécifique Bazire;
3. Un mot français, *Illinois*, identifiant cette nation a remplacé trois spécifiques employés pour désigner la rivière Illinois, soit *Saint-Louis, de la Divine* ou *l'Outrelaize*;
4. Un toponyme anglais, *Green Bay* a remplacé le toponyme français *Baye des Puants*;
5. Un toponyme anglais, *Fox River* identifie cette rivière innommée en 1673.
6. Enfin, seul le toponyme *Mont Jolliet* s'est maintenu jusqu'à nos jours dans le nom orthographié *Joliet*.

Pays

Les cartes et les documents écrits révèlent beaucoup plus que la nomenclature des noms. En effet, ils renferment des renseignements variés sur les forêts, les prairies, les sols, les richesses minières, les animaux sauvages, les oiseaux, le relief, le climat, les cultures, l'usage des canots et des animaux et le tracé des portages, bref des renseignements sur tous les éléments de la nature physique et les principales activités des Amérindiens.

ANNEXE I

Noms indiens et français relatifs au voyage de Jolliet et Marquette (1673)

Noms indiens en usage au cours du voyage de 1673	Noms français en usage ou attribués au cours du voyage de 1673	Noms indiens demeurés indiens par le spécifique	Noms anglais ayant remplacé un nom français	Nom indien (spécifique) ayant remplacé un nom français	Noms français (spécifique) ayant remplacé un nom français	Nom français resté français
1.	baye des Puans*		Green Bay			
2.	« petite rivière »		Fox River			
3. rivière Miskonsing		Wisconsin river				
4. rivière Mississipi	rivière de la Conception rivière St Esprit rivière Buade rivière Colbert	Mississippi river				
5. rivière Pekitan8i		Missouri river				
6.	rivière Bazire			Arkansas river		
7. rivière 8ab8skia8		Ohio river				
8.	rivière St-Louis Rivière de la Divine ou L'Outrelaize				Illinois river	
9.	mont Jolliet					Joliet
10. lac Mitchi-ganon	lac des Illinois*	Lake Michigan				

Nations

Les cartes indiquent en outre l'éloignement ou la proximité des nations amérindiennes par rapport au Mississippi au moyen de leurs noms distribués de part et d'autre des grands cours d'eau. Au total, elles identifient 53 noms de nations dont la liste fournie dans l'Annexe II fut établie le plus soigneusement possible en dépit de l'approximation des cartes.

ANNEXE II

Liste des nations amérindiennes de la vallée du Mississippi (1673-1678)

Cette liste contient les noms des nations amérindiennes de la vallée du Mississippi réparties depuis l'ouest des Grands Lacs jusqu'au golfe du Mexique et est extraite des cinq documents cartographiques utilisés pour l'étude des toponymes.

La confrontation de ces documents laisse voir que l'identification est assez précise dans les vallées du Missouri, de l'Arkansas, de l'Ohio et de l'Illinois parce que ces grands cours d'eaux sont bien identifiés ou parce que l'esquisse montre leur importance par rapport aux cours d'eau secondaires qui ne sont pas nommés, telles les rivières Iowa et Des Moines. La rivière Wisconsin, bien que relativement petite, est identifiée avec précision.

Nations	M	J	MAN	F5	F8	Situation
Nad8essi8		●				ouest du lac Supérieur
Nadouesaces				●		ouest du lac Supérieur
P8ik8ta	●					est de Green Bay
Puans		●				sud-ouest de Green Bay
8tagami	●					sud-ouest de Green Bay
8taguini		●				ouest de Green Bay
8tagami				●		ouest de Green Bay
8tagami					●	sud-ouest de Green Bay
folle avoine	●					ouest de Green Bay
8maliesmenet ou de la folle avoine				●		ouest de Green Bay
8a8iatoüaoü					●	confluence de l'Iowa et du Mississippi
Alim8spigoiak					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
8sst8a					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Agatomit8					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Chaiena					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
8apik8ti					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Napapat8					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Pintoüa					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Ihanct8a					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Siou					●	rive gauche du Mississippi; ouest du lac Supérieur
Pa8tat	●					nord de la vallée du Missouri
Pa8tet		●				rive gauche du Missouri
Pa8tek						rive droite de l'Iowa
Kachigamin		●				rive gauche de la rivière Des Moines
Kichigami			●			nord de l'Iowa
Moing8ena	●					vallée du Missouri
8a8inganon		●				rive gauche de la Des Moines
M8ing8ena			●			rive droite de l'Iowa
Moeng8ens					●	rive gauche de l'Iowa
Montanta	●					vallée du Missouri
Atontanta		●				rive gauche du Missouri
Otontanta			●			rive droite de l'Iowa
Ot8tanta					●	rive gauche de l'Iowa
Pe8area	●					vallée du Missouri
Pe8area		●				rive gauche du Missouri
Pe8anoa			●			rive droite de l'Iowa
Pe8a8rea					●	nord du Missouri

Nations	M	J	MAN	F5	F8	Situation
Dana	●					vallée du Missouri
Pana		●				rive gauche du Mississippi
Penac					●	rive droite de la rivière Des Moines
Maha	●					vallée du Missouri
Maha		●				rive gauche du Missouri
Illinois		●				rive gauche du Missouri
Illini8ek			●			rive droite de l'Iowa
8mess8rit	●					vallée du Missouri
Messi8ri		●				rive droite du Missouri
8miss8ri			●			rive droite du Missouri
Mist8ri					●	rive droite du Missouri
Paniassa	●					vallée du Missouri
Pani ou Pane		●				rive droite du Missouri
Paniassa			●			rive droite du Missouri
Kansa	●					vallée du Missouri
Kansa		●				rive droite du Missouri
Kamssi sive Chaka			●			rive droite du Missouri
K8za					●	rive droite du Missouri
8chage	●					vallée du Missouri
8chagé		●				rive droite du Missouri
Airichi	●					vallée de l'Arkansas
Aiakichi		●				rive droite de l'Arkansas
Ahiaichi			●			rive droite de l'Arkansas
Acahichi					●	rive droite de l'Arkansas
Papikaha	●					vallée de l'Arkansas
Papikaha		●				rive droite de l'Arkansas
Papicaha					●	rive droite de l'Arkansas
Paniassa	●					vallée de l'Arkansas
Pakiassa		●				rive droite de l'Arkansas
Paniassa			●			rive droite de l'Arkansas
Tanik8a	●					vallée de l'Arkansas
Tanik8a		●				rive droite de l'Arkansas
Tani8a			●			rive droite de l'Arkansas
Tanikoüa					●	rive gauche de l'Arkansas
Metchigamea	●					vallée de l'Arkansas
Anetihigamia		●				confluence de l'Arkansas et du Mississippi
Matahigamea			●			confluence de l'Arkansas et du Mississippi
Metchigamea					●	confluence de l'Arkansas et du Mississippi
Mam8eta	●					vallée de l'Arkansas
Emam8eta		●				rive droite de l'Arkansas
Emam8ata			●			rive droite de l'Arkansas
Emamoüata					●	rive droite de l'Arkansas
Akoroa	●					vallée de l'Arkansas
Akor8a		●				rive droite de l'Arkansas
Akorva					●	rive droite de l'Arkansas
Minonk			●			rive gauche de l'Arkansas
Minouk					●	rive droite de l'Arkansas

Nations	M	J	MAN	F5	F8	Situation
Matora	●					vallée de l'Arkansas
Matora		●				rive droite de l'Arkansas
Matona			●			rive droite de l'Arkansas
Matorha					●	rive droite de l'Arkansas
Atotchasi	●					vallée de l'Arkansas
Atoteossi		●				rive droite de l'Arkansas
Ototahassi			●			rive droite de l'Arkansas
Ototchishi					●	rive droite de l'Arkansas
Akansea	●					rive gauche du Mississippi
Akansea		●				rive gauche du Mississippi
Dakansea			●			rive gauche du Mississippi
Gouza					●	rive gauche du Mississippi
Mons8pelea	●					sud de l'Ohio
M8s8peria		●				rive gauche du Mississippi; sud-est de la rivière Arkansas
Mons8perea			●			rive gauche du Mississippi; sud-est de la rivière Arkansas
Mons8peria			●			rive gauche du Mississippi; nord-est de la rivière Arkansas
Apistonga	●					Dans les terres vis-à-vis des Akansea
Apistonga		●				rive gauche du Mississippi; en Louisiane actuelle
Apist. anga					●	Dans les terres, rive gauche du Mississippi
Dabanghihorea			●			Dans les terres, rive gauche du Mississippi
Tahorea			●			Dans les terres, rive gauche du Mississippi
Agarahali			●			Dans les terres, rive gauche du Mississippi
Matahali	●					Dans les terres, rive gauche du Mississippi
Matohah		●				sud de l'Ohio
Matahali			●			Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Mataholi					●	Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Kakinonba	●					Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Kaskinonka		●				sud de l'Ohio
Kaski.ba			●			Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Cha8anon	●					Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Cha8anons		●				Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Chaouanon			●			Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Chaouanone					●	Dans les terres; rive gauche du Mississippi
Kachiaska	●					rive droite de l'Illinois
Maroa	●					sud du lac Michigan

Nations	M	J	MAN	F5	F8	Situation
Taensa		●				sud de l'Arkansas
Tahensa					●	sud de l'Arkansas
Cochouak8ia	●					nord de l'Illinois
Illinora	●					nord de l'Illinois

Légende:

M signifie: carte de Marquette (1673)

J signifie: copie anonyme de la carte de Jolliet (1674)

MAN signifie: Manitoumie II (1674)

F5 signifie: Carte de Franquelin (1675)

F8 signifie: Carte de Franquelin (1678)

RÉFÉRENCES

1. Jean Delanglez, *Louis Jolliet. Vie et Voyages (1645-1700)*, Montréal, Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1950, p. 67.
2. *Ibid.*, p. 69.
3. *Ibid.*, p. 65.
4. *Ibid.*, p. 70.
5. « Lac Supérieur et autres lieux ou sont Les Missions des Peres de la Compagnie de Jesus comprises sous le nom d'Outaouacs », publiée dans *The Jesuit Relations and Allied Documents* par R.G. Thwaites, vol. 55, p. 94.
6. J. Delanglez, *op. cit.*, p. 44.
7. R.G. Thwaites, *op. cit.*, vol. 51, p. 46.
8. J. Delanglez, *op. cit.*, p. 64.
9. *Ibid.*, p. 61.
10. *Ibid.*, p. 59.
11. *Ibid.*, p. 78.
12. *Ibid.*, p. 199.
13. *Ibid.*, p. 217.
14. *Ibid.*, p. 225.
15. *Ibid.*, p. 221.
16. Claude Dablon, « Relation de la découverte de la Mer du Sud », *Louis Jolliet. Vie et Voyages (1645-1700)* par J. Delanglez, pp. 393-402.
17. Louis Jolliet, « Lettre de Jolliet à Monseigneur de Laval », *Ibid.*, pp. 403-404.
18. Louis Jolliet, « Épître dédicatoire à Frontenac », *Ibid.*, pp. 405-407.
19. Louis Buade de Frontenac, « Extrait de la lettre de Frontenac à Colbert », *Ibid.*, pp. 105-106.
20. Jacques Marquette, « Récit des voyages et découvertes du P. Jacques Marquette », *Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679) pour faire suite aux anciennes relations (1615-1672) avec deux cartes géographiques*, Montréal, Éditions Élysée, 1984, pp. 241-290.
21. J. Delanglez, *op. cit.*, p. 180.
22. « Carte de Marquette 1673 », publiée dans *The Jesuit Relations and Allied Documents* par R.G. Thwaites, vol. 59, p. 109.
23. (Copie anonyme de la carte de Louis Jolliet 1674) « Nouvelle Découverte de Plusieurs Nations Dans la Nouvelle France En l'année 1673 et 1674 », publiée dans *The Jesuit Relations and Allied Documents* par R.G. Thwaites, vol. 59, p. 86.
24. « Carte de l'Amérique Septentrionale Depuis l'embouchure de la Rivière St. Laurens jusques au Sein Mexique », publiée dans *Indian Villages of Illinois Country* par S.J.. Tucker, pl. VI.
25. « Carte de la Nouvelle découverte//que les R.R. Peres Jésuites ont fait en l'année//1672//et continuée par le R.P.(ere) Jacques Marquette de la mesme Compagnie, accompagné//de quel(ues) François//en l'année 1673, qu'on pourra nommer (en françois) la Manitoumie, a cause de la statue qui s'est trouvée//dans une//belle vallée, et que les Sauvages vont reconoistre//pour leur Divinité, qu'ils appellent Manitou, qui signifie Esprit ou Génie » publiée dans *Louis Jolliet* par Ernest Gagnon, Montréal, Beauchemin, 1946, p. 144.
26. « Carte de la descouverte du S^r Jolliet ou l'on voit la communication du Fleuve St Laurens avec les Lacs Frontenac Erie Lac des Hurons et Ilinois le lac frontenac est separé par un sault de demi Lieue du lac Erié duquel on entre dans celuy des Hurons, et par une mesme Navigation a celuy des Ilinois au bout duquel on va joindre la Riviere divine par un portage de Mille pas qui tombe dans la Riviere Colbert et se désharge dans le sein Mexique », *Archives nationales du Québec*, Québec.
27. « Carte G^ale de la France septentrionalle contenant la découverte du pays des Ilinois Faite par le sieur Jolliet », Photographie consultée aux *Archives nationales du Québec*, Québec.
28. Jacques Marquette, *op. cit.*, p. 248.
29. W.C. Sturtevant, *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institute, 1978, v. 15, p. 706.
30. R.G. Thwaites, *op. cit.*, vol. 15, p. 154.

31. Delanglez, *op. cit.*, p. 194.

32. *Ibid.*, p. 102.

33. *Ibid.*, p. 209.

34. *Ibid.*, p. 196.

35. G.R. Stewart, ***American Place-Names***, Oxford University Press, 1970, p. 516.

36. P.-G. Roy, citant Saint-Simon dans « Les familles de nos gouverneurs français », ***Bulletin de recherches historiques***, vol. XXVI, n° 9 (sept. 1920), p. 263.

37. R.G. Thwaites, *op. cit.*, vol. 55, p. 106.

38. *Ibid.*, p. 293.

39. Pierre Margry, édit., ***Découvertes et Établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale***, Paris, 1879, vol. 2, p. 20-22.

Les routes de canot et de terre au pays des Illinois et dans la vallée de la Ouabache au XVIII[e] siècle : les recueils de Pierre Potier*

ROBERT TOUPIN

Le jésuite belge Pierre Potier (1708-1781), missionnaire au Détroit de 1744 à 1781, a rédigé des notes considérables sur son oeuvre en Nouvelle-France. Ces documents — encore peu connus[1] — contiennent un nombre important de journaux de voyage, d'itinéraires ou routes qu'il appelle « chemins », par eau ou par terre. Ces documents — dont la liste suit — ont été numérotés en vue d'une édition critique du texte Potier. Ils font partie d'un manuscrit des archives des Jésuites de Saint-Jérôme[2].

Des multiples rédactions Potier concernant les « chemins » nord américains (Figure 1), une seule route — le document 8c : chemin du Détroit aux Miamis (Fort Wayne, Ind.), par Charleau — sera analysée dans cet article.

DOCUMENTS POTIER : LISTE DES ITINÉRAIRES DE VOYAGE ET « CHEMINS »

Voici un relevé des documents Potier sur la toponymie :

Document	Nombre de noms de lieu
2- Journal de voyage : de Tournai (Belgique) à Québec (Lorette)	155
5- Voyage de Blandain au Détroit : 1743-1744	222
5a- Voyage de Montréal à la Mer d'ouest par Joseph Derouen	152
6- Chemin de St-Joseph (Niles, Mich.) aux Illinois (Cahokia)	74
7- Chemin du Détroit à St-Joseph (Niles) — par terre	36
7a- Chemin de St-Joseph a Détroit par Pascal Chevalier — par terre	37
8- Chemin par terre de St-Joseph aux Ouiatanons (Lafayette, Ind.)	19
8a- Chemin des Miamis (Fort Wayne) aux Ouiatanons par Charleau — par eau	16
8b- Chemin des Ouiatanons au Poste (Vincennes) par Charleau — par eau	14
8c- Chemin du Détroit aux Miamis (Fort Wayne) par Charleau	17
9- Chemin du Poste (Vincennes) au Grand Ouabache (titre seulement)	
10- Chemin du Poste (Vincennes) aux Illinois (Kaskaskias) — par terre	12
11- Établissement dépendant du Mississipi	31
12- Place, pointes, rivières (140 noms indiens et 94 noms français)	234
Total	**1 019**

2. VOYAGES ET CHEMINS : LE PROBLÈME DE LA RÉDACTION DES ITINÉRAIRES

Potier a procédé à une double rédaction de certains documents : une section du document 5 (voyage de Blandain à Québec) recoupant une section du document 2 (voyage de Tournai à Québec). Comme Potier a fait une double rédaction du document 5, il y a donc trois listes de

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Vallée du Mississippi » (13 juillet 1984).*

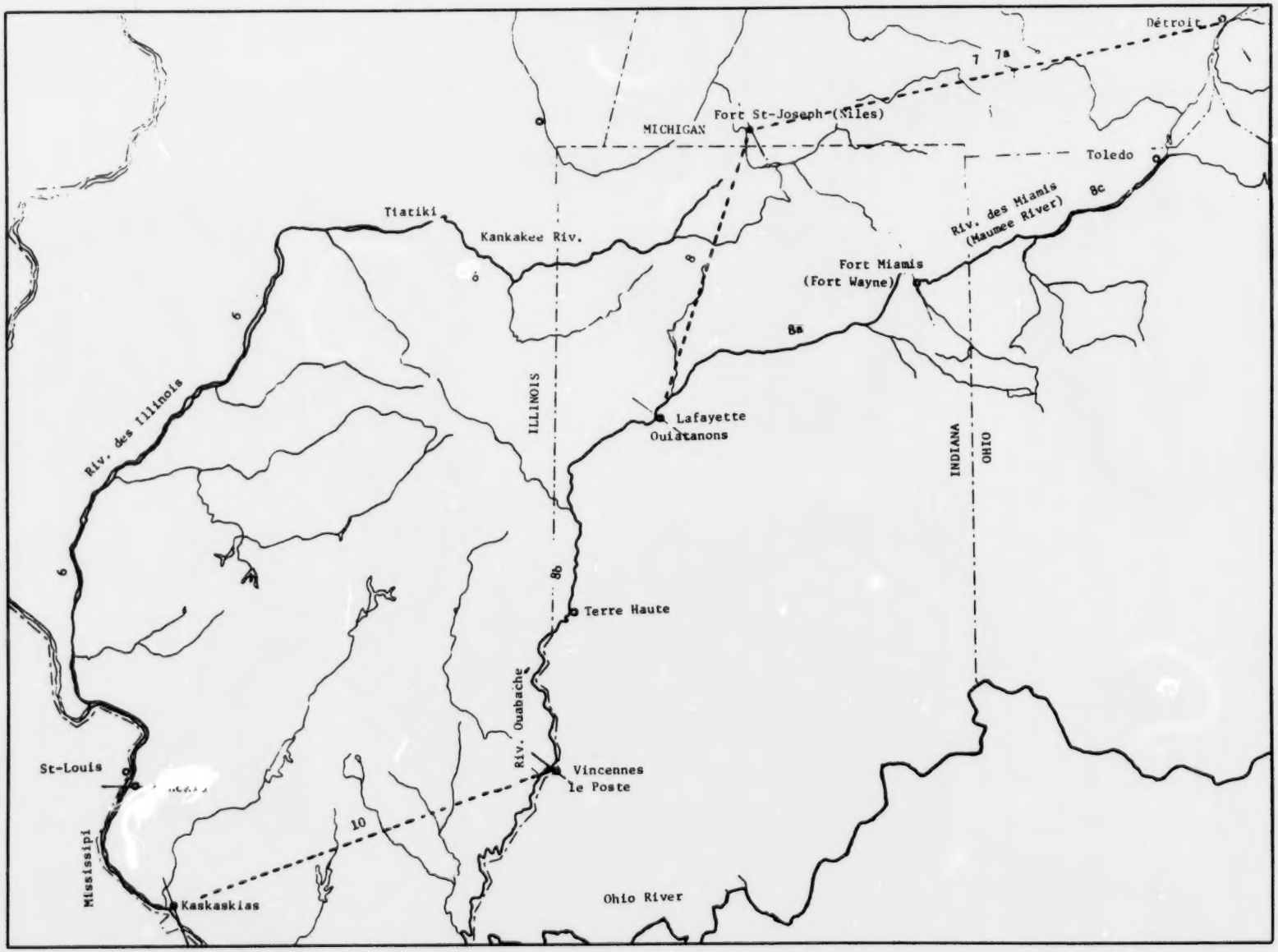

Figure 1 Chemins Potier/Charleau/Chevalier au nord des États-Unis

noms pour l'itinéraire du voyage initial à partir de la Belgique. Par ailleurs, le document 5a, par Derouen (de Montréal à la Mer d'ouest), recoupe le document 5: c'est la route qui passe par la *rivière Ottawa*, la *rivière des Français*, le *lac Huron*, le *lac Supérieur*, la *rivière à la Pluie*, le *lac des Bois*, la *rivière Winnipeg*.

Dans le Québec, les noms français se retrouvent sur presque tout le parcours, avec des variantes dans la graphie. Au-delà du Québec, les noms français sont souvent remplacés par des noms anglais, soit en Ontario, soit au sud des Grands Lacs, aux États-Unis.

Sur les neuf itinéraires titrés « chemins », situés au sud du Détroit et du lac Érié, il y a six routes de canot et trois routes par terre. Les routes de canot suivent les rivières américaines suivantes: la *rivière des Illinois*, la *rivière Tiatiki* (Kankakee), la *rivière des Miamis* (Maumee) et la *rivière Ouabache*.

Par contre les « chemins » par terre présentent au chercheur des difficultés considérables: il s'agit des itinéraires 7 et 7a (chemin du Détroit à St-Joseph aller-retour), 8 (chemin de St-Joseph aux Ouiatanons/Lafayette) et 10 (chemin du Poste/« Vincennes aux Illinois »/Kaskaskias). Même si Potier indique le passage d'une rivière, il n'est guère facile de dire à quel endroit. La difficulté s'accroit du fait que les noms français de ces documents Potier ne se retrouvent guère sur les cartes actuelles même les plus détaillées (v.g. la grande série U.S. Geological Survey à l'échelle de 1/24 000). Il faudrait en outre s'assurer que les noms français d'aujourd'hui désignent bien le même lieu relevé dans les cartes anciennes.

3. À LA MANIÈRE DES GUIDES « MICHELIN » ET DAVANTAGE...

À la manière des guides Michelin, on trouvera dans les documents Potier un nombre impressionnant de détails utiles au touriste autant qu'au cartographe. Toutes ces routes relèvent, toujours en français, les noms des rivières, postes, points d'arrêt, forts, villages, pointes, poste d'hivernement, campements, lieux d'embarquement, terres, prairies, granges, pays plats, rochers, roches, abattis, bois francs, mines, jetées, carrières, chaussées, côteaux, saults, arbres (bois francs: hêtrière, érablière, merisière, noyer; chenière, frenière, ormière, tremblière, épinetière, cédrière, cyprière, sasafratière, atocatière, raisins, alisés, pémina, graine de perdrix, raisinet, poire), vallée, batture, galets, chutes, caps, portages, rapides, anses, baies, écors, lacs, fourches, détours, marais, chenaux, traverses, détroits, presqu'îles, îles, volets, rigolets, glaise, ruisseaux, eaux mortes, trous ou entonnoirs.

Potier n'oublie pas de mentionner le nom des nations ou tribus indiennes occupant tel village ou campement, signale souvent les distances en arpents et surtout en lieues communes de France[5]. Lorsque les dates sont mentionnées, on peut alors se faire une idée précise des temps de parcours (documents 2,5,6). Notons que le document 2 indique les jours de la semaine pour le voyage de Belgique au Canada.

Bien que Potier ait lui-même fréquemment voyagé dans les postes d'hivernement situés au sud du lac Érié (*Rivière des Miamis, Ouabache,* probablement jusqu'à la *rivière Ohio* ou *Rivière Blanche*) et au pays des Illinois (*rivière Tiatiki* et des *Illinois*) durant l'occupation anglaise du Détroit en 1760-1761, il a pris soin de transcrire pour son usage personnel les itinéraires dressés par d'autres voyageurs tels que Charleau (documents 8a, 8b, 8c), Pascal Chevalier (document 7a) et Derouen (document 5a: voyage de Montréal à la Mer d'ouest). Ces rédactions ne prouvent pas que Potier a parcouru tous les chemins dont il nous a laissé tant de noms de lieux. Comme d'autres rédacteurs, il hérite de la toponymie des explorateurs connus ou inconnus qui ont ouvert ces voies de l'hinterland nord-américain. Notons que c'est toujours à partir du Détroit, i.e. de la mission huronne de l'*île aux-Bois-Blancs* (1744-1747) et de celle de la *Pointe de Montréal* à Windsor (depuis 1748), qu'il fixe le tracé des routes françaises du XVIII[e] siècle.

4. LA RIVIÈRE DES MIAMIS (MAUMEE RIVER) - (DOCUMENT 8c)

Jusqu'ici, une seule carte ancienne[6], semble-t-il, datant de 1778, fournit une liste « détaillée » des toponymes français de la rivière des Miamis (Figure 2). On y retrouve les noms de lieux mentionnés par Charleau (document 8c). Cette carte de 1778 comprend 33 noms de lieux, dont 7 sont donnés en anglais: *Indian Town, French Town, Turkey Point, Cedar Point, Miamis Bay, Mud Creek, Otter Creek*. Notons que la liste Charleau/Potier ne comprend que 16 noms de lieux en français. Toutefois, elle permet de corriger les fautes de transcription de la carte de 1778. Remarquons que certains noms actuels sont la simple traduction du nom français (v.g. *Swan River* pour *Rivière au Cygne*). D'autres noms se présentent comme une déformation du nom ancien (v.g. *Auglaise River* pour *Rivière à la Glaise*.

L'actuelle *Marie de Larme* River désigne, dans le recueil Charleau/Potier, la *rivière à Rou-*

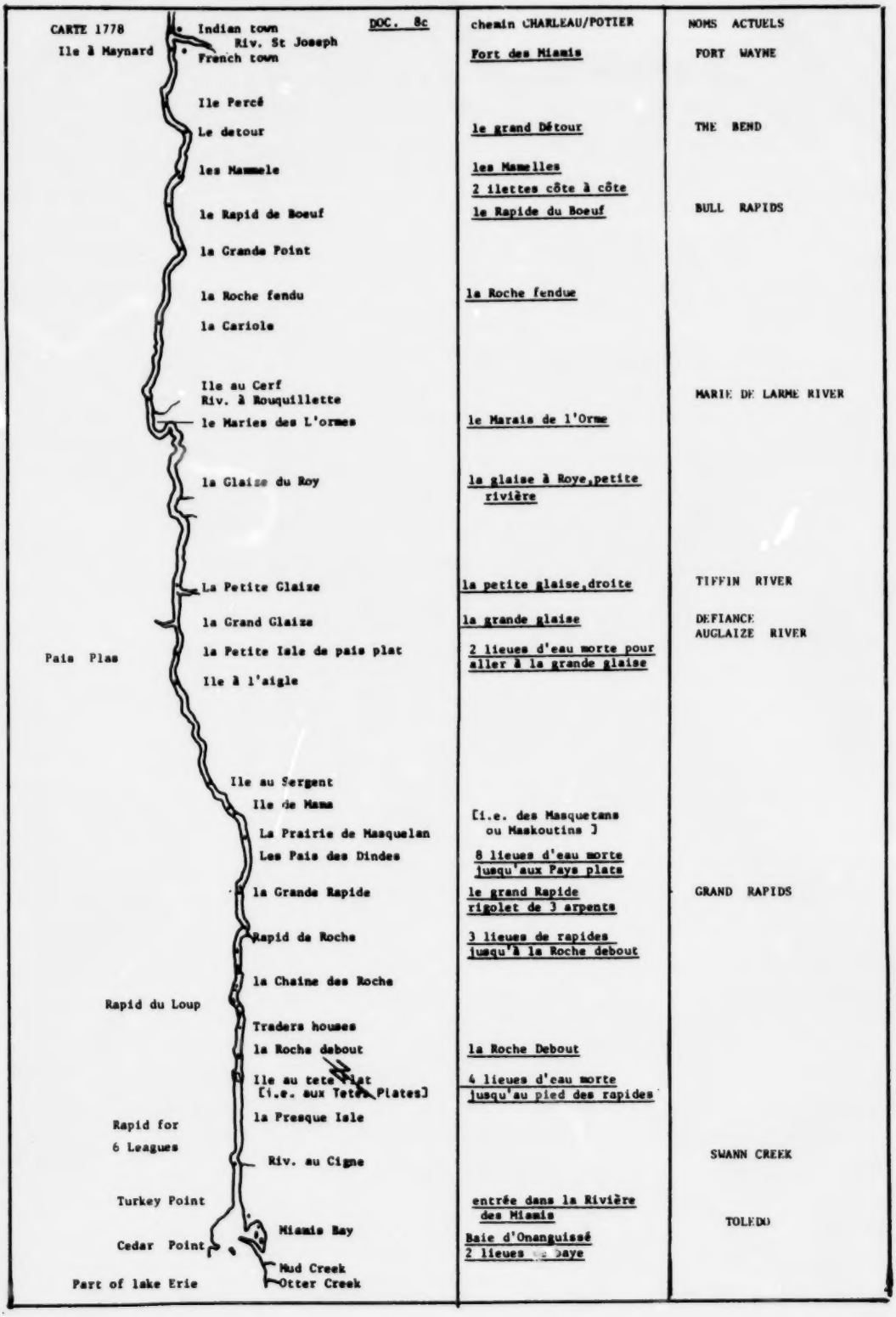

Figure 2 Rivière des Miamis (Maumee River) comparée au chemin Charleau

quillette, voisine d'un lieu appelé le *Marais de l'Orme*. Or, le cartographe H. Duvernet, auteur du tracé de 1778, avait écrit — au lieu de *Marais de l'orme* — le *Maries des L'Ormes*. Victime de l'inattention, ce rédacteur a donc donné au « marais de l'orme » le nom de « Maries » que les cartographes postérieurs ont donné à la « rivière » adjacente. Et ils ont transcrit l'« Orme » par « Larme ».

Ajoutons que sur sa carte, Duvernet a rédigé une intéressante description de la rivière, intitulée: *Sketch of the River Miamis*, transcrite infra (v.4.1.).

4.1. Sketch of the River Miamis, par H. Duvernet

[Texte accompagnant la carte NMC 0011835, Archives Publiques du Canada].

Remarks. The entrance of this river is exceeding[ly] beautiful, leading from a large bay which forms part of lake Erie, generally counted 12 leagues from the mouth of the River Detroit, its banks raised a few feet from the surface of the water, wood Oak Hicory and Nutwood ground perfect for encampments, Soil uncommonly rich, Water sufficient in the Middle of the Channel to float a small Sloop which easily get up to the foot of the Rapids, called 6 leagues from the mouth, from this place the voyage proceeds in a canoe or Pirogue, no other craft except in the spring of the Year can proceed but with the greatest fatigue, this rapid lasts 6 leagues & is generally the work of 2 or even 3 days. The traders houses is half way, the most difficult part is from la Presqu'ile to this place opposite the Roche de Bout is extremely vo.[!] by being oblidged from the strength of the current to keep close to the Sand or rather Rocks which rises 25 feet from the surface of the water, [there is] no possibility of gaining anything by Poles from the Boldness of the Shore, holding and pulling forward by the Rocks is the only means, this part is near 100 yards, and is generally the work of 2 hours.

Three leagues from the Grand Rapid is the Prairie des Masquetans [Maskoutins] and from this to the Grand Glaize halfway to the Miamis 15 more, 8 of which is called pais plait [pays plat], making the whole 30 leagues. The Ottawas have a few Cabins, some lay opposite on the river Miamis, the rest are upon the Borders of both Rivers, the water from this [area is] quite favorable at any season of the year.

[The] Miamis, so called from the Indians inhabiting or residing here, the French town consists of a few dirty huts, part of which lies on the St Joseph river, the inhabitants a worthless lot, deserters from Canada or Detroit. The Bank on this side is at least 20 feet from the surface in Height & notwithstanding, I was credibly informed that the water in the spring 1778 came 4 feet high in their habitations. The Indian town is built opposite the French one and lies on the river, St Joseph is composed of 150 or 160 Cabbins, the inside much preferable and cleaner than the French, the Course of the Miamis S.S.W., that of the different rivers falling in it may be even by the sketch. The Miamis town country for several miles on this side of the St. Joseph river is always overflown in the spring so that the Indians cabins are always drowned at this season of the year, the ground where the french town is built seems to be the most advantageous spot for a fort, as it is very seldom the water rises so high, the carrying place of the Miamis is sometimes 6 but in general 9 miles, road pretty good with very little trouble might be made perfect.

The voyage to the Miamis is in general 10 days from Detroit by water, by land it may be done on horseback in 4 days, the 1st day to the R[ivière] au Raisin, 2d en haut de grand Rapid, 3d la Glaize du Roy, 4th to the Miamis, the common journey by land is 6 days as follows: 1. à la riv[ière] au Roche, 2d à la R[ivière] au Cigne, 3d en haut du grand Rapid, 4th à la Grand Glaize, 5th à la Cariole, 6th Miamis. The above intelligence from Mons[ieur] Beaubin. Interpreter for the Miamis Indians.

The Sketch taken in the Month of Nov[embe]r 1778
H. Duvernet, 2d Lt, R.R.A.

Scale of One League to One Inch & half.

5. TOPONYMIE DES « CHEMINS »

On ne retiendra ici qu'une partie des noms de lieu figurant sur les listes de la rédaction Potier. Une édition critique incluera tous les éléments du texte original et les notes qui s'imposent. C'est donc un relevé des huit chemins numérotés 6,7,7a,8,8a,8b,8c,10, figurant sur la carte supra.

Certains noms de lieu actuels seront insérés entre crochets. Les fautes du texte ne sont pas corrigées. L'une des difficultés que présente l'analyse des chemins « par terre » est la manière de noter les distances. Un lieu à 3 ou 4 lieues d'un autre peut se référer à la distance qui sépare ce chemin par terre d'une rivière qui se

trouve à 3 ou 4 lieues de là. Le tracé de cet itinéraire à travers la forêt ou les prairies n'est donc qu'approximatif.

5.1. Document 6: Chemin de St-Joseph aux Illinois

St-Joseph [Niles, Mich.]

Le Ruisseau des Pères

Le Portage

L'embarquement au *Tiatiki*

Les Epinettes [Pine Creek]

La Pointe aux Chênes

La rivière à Detaillis

La Pointe à la Hache

Le petit lac, ou *lac Tipiconeau*

La Rivière de Macopines

La Rivière jaune

Le grand Lac

Les petites plennes

Les grandes plennes

L'hivernement à *Texico*

L'hivernement à *Charlot Chevalier*

La rivière aux Iroquois

Des Plennes, village Maskoutin

La Fourche de Chicagou [Grant Creek Cut-off. Des Plennes River]

Village de Pous [Pouteouatamis]

Massane, ou l'endroit aux *Orties*

le *Rocher* [Split Rock]

Maninomba. Le Rapide

Vieux fort des Maskoutins

La Charbonnière

La rivière des Renards, ou *le Tschestigon*

Le Rocher

La rivière au Vermillon

Les îles Pellées

La longue île

L'île à Duro

La prairie du Corbeau

Lac Pimité8i

Le lac des Pés [Peorias]

Le petit Détroit

Le fort des Pés

La rivière à Gatineau

Michilimakina ou *la rivière aux Pommes* [Mackinaw River]

Lac des Miccinis

Le Marais du Soldat

La grosse île

Lac des Micoines

La rivière à la Mine

Les Mammeles

La rivière des Micoines

Le Saguimond [Sagamond River]

La rivière Jaune

La mauvaise terre

La Pierre à la Flâche

Chaîne de Cotecuie

Rivière des Macopines

Rivière à l'Ours

Prairies et marais des Puants

Le Mississipi. Vieux village des Pés

Les Tourillons

Les îles aux Castors

Paissa

Grande anse... hivernement des *Pés*

Le missouri

La rivière à Dubois

La Grande-île

L'île au Cabaret

La presqu'île

Le Rigolet et *l'île aux Chevaux*

Le Caos [Cahokias]

5.2. Document 7: Chemin du Détroit à Saint-Joseph — par terre

Le Détroit... les Pous... le bois

La petite rivière Rouge

La grande rivière Rouge

Les castors ou les arbres Matachiés

Abbatis du diable

Ruisseau au bord de la prairie, au bout du bois

La rivière aux hurons

Ruisseau. Salines ou *La Saline*

Village de Pous à la Saline

Lac des Mamelles

Le Vermillon

Ruisseau du Vermillon

Le lac aux grés

Carrière de grés, village de Pous

Côte escarpée

La Grande Rivière (Ouachtanon) [Grand River]

Le Ruisseau bourbeux

Le petit kikanamaso [Kalamazoo River]

Le grand kikanamaso [Kalamazoo-north branch]

Le Ruisseau à Baptiste (ou aux Balots)

Lac aux Pins

Petite rivière aux iroquois

Bois franc de la chaussée

Ruisseau des epinettes, lac à côté

La rivière aux iroquois

Rivière qu'on cotoye: 3 lieues jusqu'au *Second Ninjossan*

2 lieues jusqu'au I[er] Ninjossan, 1 lieue jusqu'aux *Côteaux*

Le lac aux Roches

Le lac Bleu

Petite rivière au bout du bois

Le lac Gabriel

La rivière à Courtemanche

Deux lieues jusqu'au *Trou* ou *le Machicoté*

Le lac aux bluets

St-Joseph [Niles]

5.3. *Document 7a: Chemin de Saint-Joseph au Détroit par Pascal Chevalier — par terre*

St-Joseph [Niles]

le Trou ou *le Machicoté*

Lac aux bluets

la rivière à Courtemanche

Le lac Gabriel

Petit Ruisseau des bois francs

le bois franc

petite rivière au bout du bois franc

Le lac bleu

Lac aux Roches

Les Coteaux

I[er] Ninjossan (rivière)

Second Ninjossan (rivière)

Rivière aux Iroquois

chemin qui va au petit village [des Iroquois]

Le Ruisseau des épinettes

Bois franc de *la Chaussée*

La chaussée, rivière fourchue

Lac des Pins

Le Ruisseau à Baptiste (aux balots)

2 lieues jusqu'au *Grand Kikanamaso*

5 lieues jusqu'au *Petit Kikanamaso*

3 lieues jusqu'au *Ruisseau Bourbeux*

4 lieues jusqu'à *la Grande Rivière*

3 lieues jusqu'au *lac au grés*

2 lieues jusqu'à *la petite rivière* où il y a des épinettes

à 2 lieues la *rivière au Vermillon*

à 4 lieues *lac aux Mamelles*

à 3 lieues, *Moyen*, lac à gauche

Ruisseau bourbeux

3 ou 4 autres ruisseaux, salines

Ruisseau à 2 lieues de la *rivière aux Hurons*

prairie de 3 lieues, petit Ruisseau au bout

bois franc de 7 lieues jusqu'à abbatis

castors ou arbres Matachiés

5 autres lieues de bois franc jusqu'à la *Grande Rivière Rouge*

3 marais bourbeux entre les deux rivières rouges

La Petite Rivière Rouge

1 lieue jusqu'au Détroit

5.4. *Document 8: Chemin, par terre, de Saint-Joseph aux Ouiatanons par Pascal Chevalier*

St-Joseph [Niles]	[lieues]
Ruisseau des Pères	11
[jour] 3 *Portage du Tiakiki*	11

à 1 lieue *Petite Rivière* qui tombe dans *St-Joseph*

6 A deux lieues, le vieux Portage 2

Chenière d'une lieue 1

7 la grande prairie, d'une lieue 1

8 le bout de la prairie

Petit ruisseau

11 à 3 lieues, la *Rivière aux Macopines*

Prairie bourbeuse

13 à 2 lieues la *Rivière du milieu*

14 à 1 lieue la *Rivière aux Pins*

15 à 1 lieue Ruisseau

Chenières, prairies mouillées

16 à 1 lieue la *Cabane du Rat*[5]

à 1 lieue Ruisseau, grand côteaux de l'autre bord de ce ruisseau

grande prairie mouillée d'½ lieue

18 à 1½ lieue la *Rivière à la folle-avoine*

19 à 1 lieue la *Rivière Jaune*, grande rivière difficile à passer

Pointes basses, prairies mouillées

22 A 2 lieues, le grand lac, on passe sur le bord à droite

au bout du lac: longue prairie Mouillée
deux ruisseaux

à 6 lieues est le *Grand Detour* qui est sur le bord de la *rivière Tipiconneau* à gauche... le *Grand Detour* est à moitié chemin

4 petites rivières entre le *Detour* et *la fourche*

15 lieues à *la fourche de Tipiconneau*

à 4 arpents grande rivière large c'est une branche de *tipiconneau*

3 lieues de chenieres ou prairie pour aller aux grandes prairies

8 lieues de grandes prairies, où il y a une rivière

Chenière d'une lieue: au bout est la *Rivière à joseph Le Renard*

prairie d'une lieue

bois franc de 2 lieues

Les 8ia [Ouiatanons: Lafayette]

5.5. *Document 8a: Chemin des Miamis aux Ouiatanons par Charleau — par eau*

Chemin des Mis aux 8ias par eau...

60 lieues, par Charleau

Les Miamis [Fort Wayne]

3 lieues de Portage

Rigolet d'une lieue

Chemin couvert de branches, d'une lieue

1 lieue... rempli de volets

La Rivière a Boite [Aboite Creek]

à 2 lieues le *Marais de Fiatro*

à 4 lieues les pays plats; ils sont d'une lieue

à ½ lieue les faucilles (ce sont des détours)

à ½ lieue le *Petit Rocher*, rapide

1 lieue jusqu'à l'ecritau *a Boite* [Aboite]

à 1 lieue l'entrée de *8abache* ou *la fourche*

à 4 lieues et demie: le *Pain de Sucre*

à 5 lieues *Salami*: rivière à gauche [Salamonie River]

à 10 lieues la *rivière au Calumet*, à gauche [Treaty creek?]

à 15 lieues la *rivière à l'anguille*, à droite [Eel River]

à 10 lieues *Tipiconnau*, rivière à droite [Tippecanoe River]

à 5 lieues la *Mine à Richar*, à droite

à 2 lieues la *vache qui pisse*; Rocher à perte de vue, avec un jet d'eau

à 1 lieue la *panse au Pichou*, anse où il y a un ruisseau

à 3 lieues la jettée, ecors de terre

à 1 lieue les *8ias*, fort français à droite [La fayette]

5.6. *Document 8b: Chemin des Ouiatanons au Poste par Charlau — par eau*

Chemin des 8ias au Poste, par eau,

80 lieues ou 90 par Charlau*

Les 8ias [Lafayette]

à 10 lieues, la *Biche Blanche*

à 10 lieues le *Grand Vermillon*

à 5 lieues le *Petit Vermillon jaune*

à 5 lieues la *Rivière du Chat*

à 5 lieues *les enfants Noyés*: des enfants ki[chachas] glissant s'y sont noyés

5 lieues de longue-vue ou de rivière droite jusqu'à l'*île à la Terre Haute*

* *Nota: le Tipiconnau est un poisson qui vaut mieux que le poisson blanc de Michilim[akinak]*

1 lieue de l'*île à la Terre Haute*

10 lieues jusqu'à *Sakonte*

5 lieues jusqu'à *Sinission*

5 lieues jusqu'à l'hivernement des chevaux

à 10 lieues la *Prairie des Mask8tins*

à 8 lieues la *Pointe Coupée*

à 2 lieues l'embarras [Embarras]

à 4 lieues le petit village des *Pian* [guichias]

à 6 lieues le *Poste* [Vincennes]

5.7. *Document 8c: Chemin du Détroit aux Miamis par Charlau*

Chemin du Détroit aux Mis, 80 lieues, par Charlau

Le Détroit

6 lieues de rivière

12 lieues de lac (*Erié*)

2 lieues de Baye (*onanguissé*)

entrée de la rivière des Mis [Maumee River]

4 lieues d'eau morte jusqu'au pied des rapides

3 lieues de rapides jusqu'à la *Roche debout*

La Roche Debout

3 lieues de Rapides

Le *grand Rapide*, rigolet de 3 arpens [Grand Rapids]

8 lieues d'eau Morte, jusqu'au Pays plats

2 lieues d'eau Morte à aller à la *grande glaise*

La *grande glaise*, rivière à gauche [Defiance. Auglaize River]

1 lieue au-delà la *petite glaise*, droite [Tiffin River]

10 lieues au-delà, le *Marais de l'orme*[6] [Marie DeLarme Creek]

5 lieues au-delà: la *glaise à Roye*, petite rivière

5 lieues au-delà: la *Roche fendue*

2 lieues au-delà: le *Rapide du boeuf* [Bull Rapids]

2 lieues au-delà: les *Mamelles* (2 îlettes côte à côte)

2 lieues au-delà: le *grand Détour* [The Bend]

6 lieues au-delà: le *fort des Miamis* [Fort Wayne. St Joseph River]

5.8. *Document 10: Chemin du Poste aux Illinois — par terre*

Chemin du Poste aux illinois, par terre, 60 lieues

Le Poste [Vincennes]

à 2 lieues la *rivière aux ambarras* [Embarras River]

à 6 lieues la *rivière à Joseph le Renard*

à 12 lieues le *Petit 8abache*

à 3 lieues la *Prairie du Chat*

à 5 lieues la *rivière à la Saline*

à 5 lieues la *prairie du Boeuf blanc*

à 10 lieues la *prairie à Juyau*, un soldat déserteur y est mort

à 10 lieues la *petite rivière à l'ecors jaune*

à 5 lieues la *prairie aux Biches*

à 10 lieues la *grande Prairie des ill[inois]* ou *la Chaussée*

à 5 lieues les *Caskakias*

RÉFÉRENCES

1. Cf. DBC IV, p. 692-693. Aussi: E.J. Lajeunesse, *The Windsor Border Region*, Champlain Society, Univ. of Toronto Press, 1960; *Outline History of Assumption Parish* (s.l., s.d.); R. Toupin, « L'érudition et la fonction du savoir au XVIII[e] siècle: Pierre Potier chez les Hurons du Détroit » dans *L'homme et la nature/Man and Nature*, London, 1982, pp. 165-174. À paraître en janvier 1985: « Pierre Potier, jésuite belge chez les Hurons du Détroit: les chemins d'un espace nouveau à explorer » — article présenté au Congrès International des Lumières, Bruxelles, 1983.

2. ASJCF (Archivum Societatis Jesu Can. Fr.), ms. Potier, *Gazettes*, pp. 52-59, 166-166a, 169-172, 177, 179-185. Ce manuscrit contient environ 135 documents ou fragments de manuscrits.

3. Lieue commune de France: 2.7637234 milles ou 4.4564/4km La « grande lieue commune de France » était de 3.316 milles.

4. Archives Publiques du Canada (Ottawa): NMC 0011835 HI#1210 Maumee 1778 Section 1.

5. Du célèbre chef outaouais Kondiaronk.

6. En fait, le Marais de l'Orme est situé entre la Glaise à Roye et la Roche Fendue.

La toponymie française de la vallée de l'Ohio et du Mississippi*

RENÉ COULET DU GARD

Si l'on jette un coup d'oeil sur une carte des États-Unis à grande échelle on sera aussitôt frappé par la multiplicité des noms aux consonances françaises. Que ce soit des noms propres tels que *LaFayette, Beaumont, Chaumont, Loramie*, rappelant d'illustres Français ou des *Paris, Lyon, Orléans, Versailles*, se rapportant à des villes françaises, ou encore des noms français comme *Baton Rouge, Des Moines, Coquille*, etc., qui retracent des faits ordinaires, on voit que la civilisation française a profondément marqué le continent nord-américain.

En étudiant la toponymie française en Amérique on assiste à une véritable épopée d'une poignée de Français animés par le goût de l'aventure, l'esprit de conquête, ou l'ambition de donner ce continent à leur roi. Il y en a d'autres qui rêvent d'évangéliser ces territoires vierges au nom de la Chrétienté. Un petit groupe va sans but défini, errant à l'aventure, ou bien servant ceux qui les ont embauchés au nom de la morale, de la religion ou du Roi. Parmi les émigrants qui se succédèrent, les Français laissèrent une empreinte onomastique assez profonde, et très souvent, les colons américains qui étaient venus après les Français, dans un geste de reconnaissance touchante ont nommé certains lieux en souvenir de leurs prédécesseurs.

L'explorateur français Robert Cavelier, Sieur de la Salle est le premier blanc qui ait visité l'Ohio en 1669-1670. Un peu plus tard ce même explorateur parcourra la région du Mississippi (1682). L'influence française dans la vallée de l'Ohio et du Mississippi s'est ancrée profondément comme le montrent les centaines de toponymes français qui ont survécu aux mauvais coups du sort.

Dans les pages qui suivent nous passerons en revue les toponymes français des États traversés ou bordés par le Mississippi et l'Ohio.

LA TOPONYMIE FRANÇAISE DANS LA VALLÉE DU MISSISSIPPI

1. État du Minnesota

Au Minnesota nous avons trouvé 194 toponymes français. Ils commencent avec *Accault Bay* et *Accault Lake*, nommés pour honorer la mémoire du compagnon d'Hennepin qui était à *Mille Lacs* en 1680, et ils se terminent par *Zumbrota Township* qui est le nom qui a détrôné le toponyme français *Rivière des Embarras* ainsi nommée par les premiers voyageurs français à cause de la difficulté qu'avaient les canoës pour se frayer un passage à travers les bois flottants emportés par le courant.

Une grande partie des noms de lieux du Minnesota concerne des noms d'illustres Français, de voyageurs courageux, des coureurs de bois et des aventuriers. C'est ainsi qu'on voit *Arago, Baudette, Bernadotte, Bray, Delorme, Du Luth, Durand, Faribault, Flandreau, Fortier, Frontenac, Gervais, Gilbert, Girard*, se faire la révérence dans la galerie de portraits des noms illustres qui ont donné une saveur d'épopée à « L'aventure américaine ». Dans cette section nous comptons soixante-quinze noms.

Les toponymes descriptifs arrivent en seconde position avec soixante-huit noms. Ils s'échelonnent entre *Belle Plaine* et *Vermillion*.

La troisième place va aux toponymes se référant aux Indiens. Qu'ils concernent les Crows, les Ojibways ou les Osages, ils sont là, les témoins du passé et de l'effort des colons pour préserver leur héritage en traduisant littéralement les toponymes indiens. On en compte quinze.

En quatrième position arrivent les toponymes religieux, montrant l'importance des missionnaires dans leur rôle colonisateur. Comme

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984).*

par un fait exprès on commence par le *Lac Bon Secours*, on circule vers le *Sacré-Coeur* et on termine par *Saint Vincent*. Dans cette catégorie on en trouve treize.

Dans le cinquième groupe on se rend compte de l'influence de l'histoire et de la géographie sous la forme de toponymes régionaux et de faits historiques. On voyage du village d'*Ault* situé à l'embouchure de la Somme et transplanté au Minnesota, à *Troy*, la Troyes françaises, en passant par l'île d'*Elbe* et *Sedan*. On dénombre treize toponymes dans cette catégorie.

Le sixième groupe est un amalgame de mots déformés par l'orthographe, la prononciation ou l'association avec l'anglais. C'est aussi la mésinterprétation de l'indien ou la traduction littérale de l'indien. Ainsi nous rencontrons *Bejou* qui voulait être « bonjour », *Big Grass* pour « roseau », *Cannon Balls* pour « rivière aux canots ». *Des Moines* pour « Moingouena, Rivière des Moingouena et non rivière des Moines ». Cette catégorie compte dix toponymes.

2. État du Wisconsin

Ici les toponymes descriptifs viennent en première position avec dix-sept noms qui à eux seuls décrivent la vie menée par ces pionniers. Ainsi chaque acte de la vie détermine une situation et un état pour surmonter les dangers de l'existence des premiers venus en terre américaine. Le mot « eau » reviendra dans les noms de lieux, de même que « brandon » et « flambeau » : l'eau et le feu, impératifs de la vie des nomades de ces voyageurs. À l'opposé de la vie est la mort que ces premiers voyageurs citent dans *Butte des Morts*. Un moyen de transport est l'utilisation des cours d'eau ; mais lorsque ceux-ci sont coupés de rapides ou encombrés par les arbres et branchages on rencontre les noms de lieux caractéristiques de *Portage, Embarras* et *Racine*. Le paysage qui est partie intégrante de la vie du pionnier est décrit en maintes circonstances ; c'est ainsi qu'on trouve le *Fond du Lac, La Baie Verte, La Pointe, La Vallée, La Presqu'île*, et le plus poétique *Trempealeau*, la montagne qui trempe ses pieds dans l'eau, si bien définie par Nicolas Perrot en 1685.

Les toponymes dérivés de personnages succèdent aux précédents avec douze noms commençant par l'un des noms de famille les plus populaires en France : *Durand* et se terminant par *Saint Germain (François)* un soldat français qui épousa une Indienne et servit de garde du corps aux marchands de fourrures après 1696. Entre ces deux noms rencontrés souvent dans les archives du Wisconsin on trouve des noms illustres tels que *Juneau* le fondateur de Milwaukee et le père de Joseph Juneau, le « Père de l'Alaska » ; *La Fayette*, le héros français de la Révolution Américaine ; *Marquette*, le Jésuite missionnaire, l'infatigable voyageur... Même *Pépin le Bref*, le fils de Charles Martel a fait vibrer la fibre de ceux qui ont choisi ce toponyme pour honorer les ancêtres des Français.

Le rappel de l'épopée française sur le vieux continent et le Nouveau Monde est caratérisé par *Lodi, Marengo*, les victoires de Bonaparte, *Saint Cloud*, la résidence de Napoléon... *Montréal* vient rappeler les pionniers du XVII[e] siècle en terre canadienne.

3. État de l'Iowa

Cet état se distingue par les trente patronymes qui retracent autant la vie et l'histoire de France que la conquête du Nouveau Monde par une poignée de braves déterminés à donner à la France une place de choix. La longue liste commence par *Bayard*, le « Chevalier sans peur et sans reproche » et prend fin avec *Velney* le philosophe membre de l'Académie française, qui a exprimé avec amertume son échec d'adaptation et de compréhension à la vie américaine. Le nom de *Bonaparte* est bien souvent lié à celui de *Massena* et à celui de *Talleyrand* ; quant à *La Fayette* on le trouve en compagnie de *La Motte*, de *Massillion*, de *Lamont* et de *Montour*. *Dubuque* s'isole de cette série, car il fait figure de proue dans l'équipe des pionniers hardis, téméraires et solitaires. Il sera l'un des rares voyageurs à établir une base permanente de travail par l'exploitation des mines de plomb. Mais son rôle s'étendra à celui d'un pacifiste entre les Indiens Renards et les Français. À ces noms illustres s'ajoutent ceux de personnages de second plan : les colons et les coureurs de bois qui pourtant ont facilité la colonisation et les voyages à travers ces étendues septentrionales : les *Bouton, Boyer, Clutier, Durant, Granville, Lamont, LaPorte, Le Claire, Maurice*, etc., forment les boules du chapelet francophone que ceux qui ont suivi égrènent dans leur pensée.

Les toponymes descriptifs forment le tiers des noms de lieux français ; ils rappellent l'aspect du paysage par la couleur, la taille, la forme et la qualité. C'est ainsi que nous avons *Bouton, Clermont, Coin, Du Mont, Lamont, La Motte, La Porte, Le Grand*, etc.

En troisième position, dans cette course de toponymes viennent les noms associés aux Indiens, suprême hommage aux premiers occupants : *Calumet, Des Moines* (pour Moingouena), *Petite Rivière des Sioux* (que les anglophones ont traduit en Little Sioux), *Osage, Sac*, etc.

Puis suivent des noms historiques de villes fameuses par leurs batailles: *Marengo*, ou Bonaparte remporta sa victoire sur les Autrichiens, et la série se termine par *Waterloo*, comme la fatalité du Grand Empereur. Dans cette série Montpellier, si cher à Rabelais pour sa faculté de médecine, et *Oran*, l'ancienne perle espagnole devenue française, au coeur de l'Afrique du Nord forment les pendants de cette épopée résumée.

4. État de l'Arkansas

En Arkansas les personnages occupent le premier rang. Les mêmes figures de proue que dans la plupart des États se présentent à nous avec les *Lafayette*, les *Marion*, les *Sevier* avec une dose d'aventure et de hauts faits militaires ou de cape et d'épée grâce à l'imagination d'un *Dumas*. Quelque crédit est donné aux Français sous la forme de *Franceway* (qui en fait est une corruption de François), et de *Frenchman's Bayou*.

Des personnages de moindre stature encadrent les héros légendaires et nous avons les réguliers *Guion, Lamar, Larue, Pollard, Rison, Roland, Wilmot,* etc.

Les toponymes descriptifs suivent de près les premiers. Ils sont remplis de simplicité pour traduire une sensation visuelle, une émotion, une découverte. On peut imaginer la surprise des pionniers de trouver des anguilles dans un cours d'eau et aussitôt le nom de lieu a été déterminé « *l'Anguille* ». La bauxite, mise à la vue du trappeur incrédule par sa trouvaille a dû être une surprise doublée d'admiration pour ce minerai d'aluminium, et la conséquence fut de nommer la localité « *Bauxite* ». Une source pure et chantante a suggéré au pionnier romanesque de la nommer *Bellefonte*; et les *chicots* qui pointent hors de terre portent la responsabilité du toponyme. Les noms succèdent aux noms dans une musique, où le son de l'eau succède à celui du gravier pour en faire une romance de petite ville perdue dans le bayou, et nous avons la cascade de toponymes suivants: *Bellefonte, Gravette, L'Eau Fraîche* (Lowfreight), *Romance, Urbanette* et *Wolf Bayou*... comme on le voit les toponymes ne manquent pas de poésie!

Mais les Indiens demandent leur part de gloriole et le nom de la tribu des Arkansea deviendra grâce à l'adaptation française *Arkansas*; les *Osages* bandent leurs arcs et nous avons *Ozark* à moins que « aux arcs » ne fasse référence aux branches de la Rivière Blanche (White River).

À la corruption des noms ont succédé des situations amusantes: *Greenbrier* est la déformation de « grande bruyère », tandis que *Lowfreight* est la corruption de « l'eau fraîche« ; *Ozan* n'est pas autre chose que « aux ânes », quant à *Smackover* c'est tout simplement « chemin couvert ».

On trouve aussi des toponymes dérivés d'autres toponymes dont certains comme *Paris, Chicot* et *LaGrange*.

Les noms de lieux religieux ne sont pas nombreux, on n'en commpte que trois: *Saint Charles* (pour St. Charles Borromée), *Saint Francis* (pour Saint François d'Assise) et *Saint Paul*.

5. État du Missouri

Missouri vient en tête avec les patronymes, qu'il s'agisse de personnes célèbres ou modestes: quarante-et-un noms retracent l'histoire française du Missouri toponymique. Apparamment les rois de France remportent la palme avec les *Bourbons*, les *Louisbourg*, les *Louisiane* et comme de bien entendu il y a un *Napoléon* pour monter la Garde Impériale, il y a aussi des *LaFayette* pour perpétuer le souvenir de l'amitié franco-américaine, de grands généraux de la Révolution américaine comme *De Kalb, Marion* et *Revere* dévoués à une grande cause. On compte aussi des diplomates et des législateurs comme *Gallatin, Audrain* et *Lamar*, des fondateurs de villes comme *Chouteau, Laclède* et *LaMotte*; des officiers qui se sont distingués pendant la Guerre de Sécession, tels que *Bevier*; des marchands, des négociants, des financiers et directeurs de compagnies comme *Barnard, Brazeau, Girardeau, Chariton, Grandin, Labaie*. Des pionniers et gens du peuple comme *Berger, Bertrand, Calvey, Courtois, Dubois, Gravois, Isabelle, Levasey, Martin, Maupin*... ainsi la cavalcade humaine franchit les obstacles du passé et nous laisse un souvenir impérissable.

Vingt-quatre toponymes descriptifs relatent d'une façon concrète la vie des premiers blancs et de leurs difficultés, et nous avons les toponymes suivants: *Aux Vasse, Rivière Bourbeuse, Maries* (Marais), *Portage*, et *Racine*. À ces obstacles imposés par la nature suit le contentement du labeur accompli qui porte ses fruits avec *Bonne Terre*, et *Florissant*. Le colon n'oublie pas d'exprimer sa gratitude à la nature qui procure la nourriture indispensable à la vie humaine, c'est ainsi que les dérivés de *Boeuf* (le bison), *chamois*, et *Pomme de terre*, s'échelonnent tout au long des *Portage* et des *Marais*.

Les Français qui visitèrent cette région ont dû être remplis de nostalgie, car ils ont rappelé les noms des villes chéries qui les avaient vu naître: *Fontainebleau* précède *La Grange; Lure, Macon. Meudon, Metz, Montréal, Moselle, Paris,*

Troy, Versailles et *Vichy* se suivent à queue leu leu et la musique mélancolique ou gaie de bisyllabes et des trisyllabes se déroule nonchalamment au gré du souvenir pour s'achever par une note triste Creve Coeur. Des toponymes exotiques: *Oran, Piedmont* et *Lodi* nous rappellent que le Français a le goût de l'aventure, et l'escapade se termine devant *Montréal* et *Troy*. Dix-sept toponymes illustrent ce groupe.

Même l'homme rude, qu'il soit coureur de bois, voyageur ou colon, a le sens de la religion et pour montrer sa foi, sa reconnaissance, sa dévotion pour la protection reçue, il a échelonné sa route de noms de *Pères* et de saints, tels que *St. Charles, St. François, Sainte-Geneviève, St. Joseph* et *St. Louis*, montrant dans cet attachement touchant que l'homme près de la nature est imprégné mystérieusement par la religion. Huit noms de lieux appartiennent à ce groupe.

Des toponymes dérivés du français ou de l'indien se font suite dans un désordre romantique ou les *Belle*, les *Osage*, les *Ozark*, les *Manitou* (Moniteau) s'intercalent au gré des découvertes et des aventures de l'époque française. Sept toponymes représentent cette catégorie.

6. État de l'Illinois

Trente patronymes arrivent en tête. Le premier en liste honore la branche des *Bourbons* et cette royauté est suivie de *Louisville* et de *Marietta*. *Vergennes* vient donner son appui dans la Révolution américaine avec l'association d'un *De Kalb*, d'un *Marion*, d'un *La Fayette* et d'un *Massac*. L'histoire de l'exploration de l'Amérique septentrionale est jalonnée par les grands voyageurs tels que *Du Page, Hennepin, Joliet, La Harpe, La Salle, Marquette* et *Laclède*. Chacun a laissé des traces de son passage, de ses aspirations, de ses frustrations, mais tous étaient animés du même zèle de donner un empire colonial à la France. Cependant sans l'aide dévouée d'isolés et de sympathisants, ce patronage toponymique n'aurait pu subsister. Toutes les strates de la société coloniale ont été représentées grâce aux *Bureau, Depue, Duquoin, Durand, Girard, Lamoille* et *Minier* pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ont donné leur nom à la postérité.

Ce groupe est immédiatement suivi de toponymes se rapportant à la géographie ou à l'histoire de France; c'est ainsi que le Nord est représenté par *Lille*, l'Est par *Colmar*, le Centre-Est par *Lyon*, la Bourgogne par *Macon*, la *Normandie* figure en bonne place et nous mène vers le Paris populiste ou *Versailles* l'aristocrate, et pour fuir les frimas on se dirige vers *Toulon* ou *Marseille*... et toutes nos tribulations à travers la France peuvent se terminer en *Champagne* (Champaign).

Marengo tient l'affiche en histoire où déjà presque deux siècles se sont écoulés et pourtant la mémoire est toujours aussi vivace au souvenir du Grand Empereur. Dans cette catégorie nous avons trouvé quatorze toponymes.

Les noms de lieux descriptifs ont douze représentants. Comme dans la majorité des États les préfixes *beau, bel, belle* prédominent et *Beaucoup Creek* vient renforcer cette idée de profusion de noms francophones. Des mots qui peuvent nous faire imaginer le danger rencontré par les pionniers, leur frustration et leur crainte sont représentés par *Cache* et *Creve Coeur*. Des constatations du paysage montrant la simplicité pour le nommer se présente sans prétention à notre esprit: *Des Plaines, Detroit, Prairie du Rocher, Vermont*...

La corruption dans la retranscription de toponymes nous apparaît souvent comme un point d'interrogation. Pour ne citer qu'un exemple voici *Meredosia* pour « Marais d'osier » qui sans doute s'appliquait à la profusion de roseaux, ou aux osiers (qualité de saules) qui encombraient le marais.

Les Indiens laissent un petit héritage franco-indigène. Le calumet arrive en tête dans un geste de bienvenue pour les visages pâles. Dans cette histoire locale émerge un héros, *Du Quoin* et un peu plus loin la tribu *Peoria*.

Sainte Marie conclut l'épopée française en Illinois comme si dans un geste touchant elle avait voulu bénir ces courageux aventuriers qui conquéraient des terres au nom du Roy et de la Chrétienté.

7. État du Tennessee

Dans cet état les patronymes prédominent allant des noms illustres de l'histoire tels que *Lafayette*, ou *Sevier*, à des noms qui marquent l'honorabilité de la nation tels que *La Folette, Prud'Homme, Lenoir*. Les classes plus modestes ne sont pas oubliées et nous rencontrons des *Martin*, des *Maynard*, des *Monod* et des *Pinson*. Treize patronymes se partagent les honneurs de ce groupe.

Les régions françaises connaissent la diversité des premiers voyageurs qui ont implanté leur nostalgie dans les terres nouvellement découvertes. Nous rencontrons l'incomparable *Paris*, le fidèle *La Grange*, le solide *Bordeaux*, les bucoliques *La Vergne* et *Normandie*, le vigneron *Macon*, et l'éternel *Troyes*. Il y a assez de contrastes pour enfiévrer l'imagination des onomasticiens. Cette série occupe la seconde place.

Les autres catégories sont à peu près aussi nombreuses et la « raison française » qui a déterminé le baptême des noms est parfois surprenante. Ainsi les noms *Allons* et *Rêverie* sont sans doute les chaînons normaux de *Pinson de Belvédère, Verte Bruyère* qui nous offrent *Bellevue* et un *Huron* qui passe nostalgique devant l'incertitude de la vie et l'intrusion des nouveaux pionniers.

8. État du Mississippi

Le Mississippi longe paresseusement l'état qui porte son nom. Son passé historique français est rempli de toponymes honorant la mémoire de ceux qui se dévouèrent pour la découverte, la colonisation et le futur de cette partie de la France. Vingt-et-un noms illustrent la mémoire des pionniers. La noblesse française est représentée par des *Bourbon*, des *Lafayette*, des *Marietta* (pour Marie-Antoinette) des *Beaumont* et des *Leflore*. Des Franco-américains qui ont joué un rôle important dans la création de cette nation émergent en figure de proue tels les *Marion* et les *Lamar*. La littérature française est représentée par *Dumas*, et la science par *Magnol* (Magnolia); les affaires par *Carriere, Gautier* et *Bonneville*. La gent modeste comprend l'inévitable *Durant*, le cousin germain des *Dupont*, des *Benoit*, des *Lambert* et des *Paulette*. Toutes les strates de la société figurent dans cette galerie de portraits.

Les toponymes descriptifs viennent en seconde position; ils nous font apprécier la beauté, la pureté, l'immensité de la nature, car la nature c'est Dieu, et l'homme du début de l'épopée américaine a toujours associé par crainte, admiration et gratitude Dieu et la nature. C'est ainsi que les adjectifs *beau, bel, belle, clair* (cler), apparaissent dans des mots dont ils constituent le préfixe pour bien montrer où se situe l'importance de l'idée. Nous rencontrons des *Beaumont*, des *Belmont*, des *Bellefontaine*, des *Clermont*, etc. des mots comme *Brandon* et *Prairie* s'associent pour montrer l'importance du *feu* dans l'exploration des *grands espaces*: le feu aide l'homme à préparer sa nourriture, de même qu'il éloigne les bêtes fauves.

Lorsque la tâche est dure et que l'homme se sent isolé, il tombe inexorablement dans un état nostalgique qui se traduit par un rappel en arrière du lieu de sa naissance ou de l'endroit où il a passé une partie de sa vie; c'est alors qu'il baptise son nouvel habitat du nom de villes ou de régions de la mère-patrie. Nous rencontrons bien entendu des *Paris*, suivis de *Lyon, Macon, Montpellier* et même *Moselle*.

Lorsque plusieurs civilisations se rencontrent et finissent par se confondre en une seule et nouvelle culture il est courant de transformer le toponyme « à la française » ou « à l'américaine ». Par exemple *Amite* est l'ancienne forme du français amitié, que les premiers pionniers avaient donné à cette région parce que les Indiens s'étaient montrés amicaux envers eux. La rivière et le comté portent ce même nom. *Ozark* est une forme française de « aux arcs ». Selon des sources officielles ce nom serait dû aux courbes de la Rivière Blanche (White River). D'autres onomasticiens avancent que le nom s'identifierait « aux arcs » des Indiens qui par moments se montraient hostiles envers les blancs.

9. État de la Louisiane

C'est de loin l'état le plus francophone des États-Unis. Cela est tout naturel si l'on considère les différentes migrations du Canada et de la France et les explorations. Mais c'est le mystérieux attrait de sa terre, de son climat et son histoire riche et en épisodes aventureux qui de tous temps ont attiré le voyageur.

Soixante-dix-huit patronymes s'échelonnent dans toutes les classes de la société depuis l'Empire représenté par *Napoléon*, et la Monarchie avec le Duc d'*Orléans* et des représentants tels que *Lafayette* et des hommes d'État comme *Duplessis de Richelieu, Colbert, Maurepas, Ponchartrain*, de braves capitaines et explorateurs tels que *Lafitte, La Salle, Iberville, Bienville, Bossier*, ou des hommes d'affaires aventureux comme *Villars, Beauregard, Bellechasse, Thibodaux*, pour ne citer que les plus connus. Toute cette humanité est en parallèle avec la classe moyenne, de la bourgeoisie, du peuple, et en marge de celle-ci les voyageurs et les aventuriers de second plan qui malgré tout remplissent une importante fonction dans la vie de tous les jours et pour la sauvegarde du passé. Pris au hasard nous rencontrons des *Arnaud*, des *Blanchard*, des *Broussard* (un nom assez représentatif de l'aventure dans la « brousse »), des *Chalmette*, des *Chauvin*, des *Cloutier*, des *Dubach* et l'inévitable trio *Durant-Dupont-Girard*... Les patronymes de contrastes de couleurs: *Leblanc, Lenoir, Larose, Loranger, Blanchard, Violet*, forment un *Paradis* qu'apprécie *Le Timbalier*. *Calvin* le religieux fait le pendant à *Chopin* le romantique...

Dans la série des descriptifs les toponymes précédés du générique *Bayou* doublé d'un adjectif ou d'un nom pour déterminer la topographie, le nombre, le genre, la similitude, la qualité, l'origine ou l'état... c'est ainsi que nous avons toute la gamme des *bayous*, des *buttes*, des *barbue*, des *beaucoup*, des *boeuf*, des *chêne*, des

chêne-fleur, des *chicot*, des *cannes* des *glaises*, des *Lamourie*, et des *sale*. Les *beau* et *belle* abondent et les *grand* forment un parfait équilibre avec ces derniers. Les *chêne*, les *rose* et les *chataîgniers* représentent les toponymes les plus populaires avec leurs dérivations, comme par exemple, *chêne-fleur, chenier* (une déformation de chênaie), *River aux Chene* (sic), ou bien *cheneyville*, un dérivatif anglicisé originaire de *chênaie ville*, ou de *chénier ville*. Dans la même veine appartiennent les *rose* avec leurs associations *Bellerose, Larose, Rosepine* (rose épine)...

Les toponymes descriptifs comprennent soixante-neuf représentants, associés avec les distances: *Raccourci*; la taille: *Grand Bayou, Grand Cane, Grand Chenier, Grand Coteau, Grand Isle, Grosse tete*; la forme: *Lafourche, Bonnet Carre, Chappeau Pela* (une déformation de chapeau pelé), *La Barre, Lacombe, Longville, Pointe à la Hache, Pointe Coupee, Ville Platte,...* La faune a aussi ses représentants: *Bayou Barbue* (allusion à une sorte de brochet), *Bayou Boeuf* et *Terre aux Boeufs* et *Vacherie, Castor, Maringouin,* et *Meraux* (mérou)...

Les toponymes originaires du français identifient des noms communs d'objets: *Balise, Baton Rouge, PainCourtville* (sans doute pour rappeler les moments de disette: pain court ville: manque de pain). *Boutte* toponyme qui a évolué du français *botte* pour être anglicisé en *boot* puis francisé en *boutte*. *Cockle Island* est une déformation du français *coquille*. Ce troisième groupe a vingt-et-un noms de lieux se rangeant du sens concret comme cités plus haut, à un sens abstrait tel que *Bayou Bonne Idee, Modeste, Gramercy* (corruption de Grand Merci). Les fêtes religieuses qui contrôlent une grande partie de la vie des pionniers francophones ne sont pas oubliées: *Bayou Mardi Gras, Chandeleur...* Les identités nationales retracent les débuts de la colonisation avec *Des Allemands*, et *French Settlement...*

D'autres villes françaises, ou remplies d'affinités historiques entre la France et le Nouveau Monde rappellent l'origine des premiers colons blancs: *Montegut* (Montaigu), *Orleans, Abbeville, Brittany, Charenton, Deville, St. Maurice* et *Mansura*.

L'héritage indien a surtout voyagé jusqu'à nous par corruption du toponyme; c'est ainsi que les Indiens Tangipahoa ont démontré envers les pionniers l'amitié, mot qui traduisait la bienvenue et qui a été déformé en *Amite*; le *Bayou Castine* est la déformation de *Bayuk Cashti*; le *Bayou Goula* est nommé pour la tribu indienne, quant à *Bayou Lamourie* il serait nommé pour le chef indien Lamo-Ri. Des traductions-corruptions nous avons *Carenco* un mot francisé de l'anglais *Carrion Crow*; *Chappeau Pela*, est un mot de la tribu des Chocteau qui mal prononcé par les Français a donné à l'origine *Chapeau Pelé*. *English Turn* est la traduction littérale de *Détour des Anglais* pour caractériser la courbe de la rivière, de même que le retrait des Anglais devant la ferme persuasion de Bienville en 1699.

LA TOPONYMIE FRANÇAISE DANS LA VALLÉE DE L'OHIO

L'Ohio forme une branche du Mississippi sur une longueur de 981 milles entièrement navigables. L'Ohio naît à l'endroit ou l'Alleghany et la Monongahela se rencontrent à Pittsburgh. L'Ohio coule dans une direction sud-ouest et sépare les États de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, de la Virginie orientale et du Kentucky. Il se jette dans le Mississippi à Cairo, Illinois.

C'est Cavelier de La Salle qui fut le premier blanc à atteindre l'Ohio en 1670. Par le traité de Paris en 1763 la France perdait toutes ses possessions à l'est du Mississippi, mais l'influence onomastique francophone s'était déjà implantée avec tant de force que son souvenir persiste encore de nos jours. Dans les pages qui suivent nous parlerons des toponymes français de l'Ohio, de l'Indiana, de la Virginie orientale et du Kentucky. Afin d'éviter de faire un double emploi nous ne passerons pas en revue la toponymie de l'Illinois qui a été faite dans la première partie de cette communication.

1. État de l'Ohio

Quarante-deux personnages illustrent le développement toponymique de l'Ohio francophone dans une cavalcade héroïque qui paie tribut aux descendants des Gaulois. L'épopée de la France en Amérique se déroule avec la projection de noms tels que *Dupont, Lafayette, Loramie, Gratiot, Lemoyne, Martel,* etc., dans lesquels la royauté émerge avec des *Leroy, Louisville* et *Marietta*, et l'Empire avec ivresse se dresse avec *Napoleon*.

Des noms de personnages modestes côtoient les patronymes illustres comme les mouvements de va-et-vient d'une balançoire et nous avons des *Blanchard*, des *Bourneville*, des *Conneaut*, des *Dumontville*, des *Fremont*, des *Girard*, des *Lemoyne*, des *Mallet*, des *Massilion*, des *Neville* et des *Racine*.

Le second groupe est surtout représenté par vingt-cinq noms de lieux dérivés de toponymes qui sillonnent la France et son histoire, pavoisant le pays de l'est à l'ouest: *Belfort, Champagne, Lorraine*, et du nord au sud: *Dunkerque, Lyon, Navarre*, en passant par *Paris* et *Versailles*. Dans

cette série, l'exotisme est représenté par *Canton, Lodi, Marengo* et *Mogador*.

Les toponymes descriptifs comprennent treize représentants concernant des conditions, des situations, des déceptions, des découvertes, illustrées éloquemment par: *Auglaise, Chagrin, Clermont, Defiance, Montrose, Portage, Racine, Salineville* et *Vermillion*.

La série qui suit se distingue par la beauté appréciée des pionniers français. Les préfixes *Bel* et *Belle* viennent s'ajouter au descriptif pour former un toponyme d'association louant la beauté de la nature. C'est ainsi que nous avons: *Belle fontaine, Bellevue, Belmont* et *Belpre*, avec bien souvent un tandem franco-anglo-saxon comme *Belle Center* et *Belle Valley*.

2. État de l'Indiana

Cet état compte en tout trente-cinq toponymes français. Le premier groupe qui comprend onze dérivés d'autres noms de lieux a une saveur d'exotisme avec *Tanger* (Tangier) et *Maroc* (Morocco); à l'histoire de l'Afrique vient s'ajouter l'épopée italienne avec *Marengo* et le souvenir de *Lafayette* avec sa propriété de *La Grange*. La somptuosité des villes comme *Paris* et *Versailles* forment le fléau de la balance avec *Lyon, Montpellier* et *Menton* d'une part et *Orléans* et *Vincennes* d'autre part.

Dans la seconde catégorie l'Empire et la Monarchie jouent un chassé-croisé agréable avec des *Napoleon*, des *Leroy*, des *Bourbon*; pendant que l'amirauté nous envoie son *Danville* et la Garde Nationale son *Lafayette*; *La Fontaine* nous égaie de ses fables pendant que *Dubois* l'espion qui a participé à la bataille de Tippecanoe émerge de sa solitude et rejoint le général *Fremont* dans l'épopée américaine. *Dupont* au nom sonore représente la même classe que *La Porte* dans la perpétuation des noms propres au cours du réveil de l'identité francophone en Amérique. Ce groupe comprend dix patronymes.

La religion n'est pas mise à l'écart: *Notre-Dame* domine la scène juchée sur un *Mont Carmel* biblique, elle porte dans son sein la *Sainte-Croix* (Saint-Croix) et abrite dans son coeur la pieuse *Célestine* et le courageux *Saint Leon* (Leo).

Tirés du français les faits ordinaires, de la catégorie suivante, se développent sous nos yeux. Ils nous content la création de villes (*Arvilla*) avec l'élément principal représenté par *Fontanet*, l'eau étant la source de la vie. Un berger nostalgique dirige son troupeau à l'aide de la *Crosse*. Mais aux époques d'incertitude et de danger le *Tocsin* sonne et rallie les braves contre l'ennemi. Ainsi l'existence suit son cours avec des périodes d'accalmie et de soubresauts. Cette catégorie est modeste et ne compte que cinq noms de lieux qui sont suivis du groupe de descriptifs allant du terrain salifère (*French Lick*) tempéré par *La Fontaine* pendant que par *La Porte* ouverte se déroule sous nos yeux le paysage de *Terre-Haute*.

3. État de la Virginie Orientale

Il semble que les pères des toponymes francophones ont voulu montrer leur reconnaissance à ceux qui de près ou de loin ont été responsables pour le choix du nom de lieu. C'est ainsi que vingt-cinq noms viennent honorer la mémoire de gens illustres et de personnes plus modestes, depuis *Bayard* (1476-1527) le Chevalier sans peur et sans reproche, héros de la défense du pont du Garigliano, vainqueur à Ravenne et à Mézières, jusqu'à *Montcalm* qui mourut pour la France à Québec. Tout au long de cette mémorable galerie de portraits s'échelonnent des patronymes aux consonances variées autant par leur musique que par leur histoire: *Boyer, La Fayette, Pierrepont* (Pierpont), *Guyandot, Lavalette, LeRoy, Lesage, Marion, Nemours, Racine*, etc.

Les suivant à peu de distance comme à une course de relais, arrivent les vingt-deux toponymes dérivés du français, bien souvent sous une forme peu reconnaissable. Les *Belle* et leurs dérivés avec *-ville* et *-mont* sont à égalité avec les *Gauley* originaires de *Gaule*; les *French* et leurs suffixes *-creek, -ton, -ville* forment le fléau de la balance. Il y a autant de noms déformés dans le groupe descriptif que dans celui des personnes de toutes catégories: *Bolair* (Beau clair, Bol d'air), suit *Basnetsville* (bassinet) qui précède *Greenbrier* (green bruyère); *Rainelle* (Rainette) nous entraîne vers *Robinette* (Robinet), pendant que les Gaulois représentés par *Gauley* et *Gallipolis*, rendent visite à *Lapearville* (La Poire), à *Miller* (Millard) Creek à *Mullenax* (Molyneux) et font une longue pause chez *Tague* (Montague).

Les toponymes descriptifs forment le troisième groupe de cet état. Ils sont assez éloquents et rappellent un passé où la guerre avec *Chevaux de Frise* a été remplacée par l'apaisement de la nature: *Piedmont, Rainette, Ramage, Ronceverte*, etc.

En ex aequo les toponymes se rapportant à des villes et à des faits historiques où les échos des guerres résonnent se suivent à la queue leu leu: *Metz, Troy, Verdunville* et *Waterloo*. Rien que ces quatre noms de lieux représentent une

partie importante de l'histoire de France. Dans cette catégorie sept toponymes rayonnent de gloriole.

4. État du Kentucky

La série de personnages est représentée par vingt patronymes. Les *Auxier*, originaires d'Auxerre se distinguèrent dans les guerres qui opposaient la France à la Prussse, à l'Angleterre et à l'Autriche pendant le XVIII[e] siècle. Dès leur arrivée en terre américaine cinq des six enfants de Michel Auxier participèrent à la guerre de l'Indépendance américaine. Les *Bourbon* et les *La Fayette* sont entourés de figures inoubliables de l'histoire tels que les *Louis, Richelieu, Marion* et *Rousseau*. Des patronymes de gens plus modestes comme les *Carré*, les *Dubré*, les *Larue*, les *Sebree* et *Stinnett* sont auréolés par le pouvoir des financiers, comme *Burgin*, et par des politiciens comme *Garrard*. Toute la société francophone est dignement représentée avec toutes les structures des classes.

En deuxième position arrivent onze toponymes descriptifs avec les classiques *Beaumont* et son homologue *Belmont* et le dérivé *Bellevue* qui vient précéder *Clermont* dans une apothéose où *l'Étoile* brille sur *Frenchburg, French Creek* et *French Town*.

Là encore préfixes et suffixes viennent caractériser l'empreinte française laissée dans la toponymie de l'Amérique du Nord.

Les villes françaises à l'éclat inoubliable tout au long des siècles n'échappent pas à la gloire d'être reprises sous d'autres latitudes. L'architecture historique reprend sa place de droit avec la cité moyennageuse de *Carcassonne*, ainsi que la ville où Rabelais a fait ses études de médecine, *Montpellier, Toulouse* la rouge, *Paris*, la ville-lumière, et dans une apothéose éblouissante *Versailles* nous arrive avec un feu d'artifice, ses fontaines, ses jardins et son palais.

Les coureurs de bois, les émigrés, les missionnaires, les colons et les amoureux de l'aventure ont parsemé de leur présence l'épopée de la France en Amérique. Mais la fleur de lis a été remplacée par les aigles impériales et ces terres qui firent partie du patrimoine national subirent elles aussi le sort inexorable de l'histoire. La France perdit ses terres mais elle a semé un peu partout de sa culture, et si les derniers fleurons de sa couronne s'éparpillent et se fanent aux quatre coins du globe, ses graines ont perpétué le souvenir de la France, sous une forme onomastique, un souvenir que même le temps ce démolisseur bénévole ne pourra altérer.

French place names in Illinois*

MARGARET KIMBALL BROWN

Illinois has a vast network of rivers and streams and in the late eighteenth century the French explored most of those and settled in the rich bottomlands in the southern part of the State. Le *Pays des Illinois*, the region was called, but it did not long remain a colony of France. By the Treaty of Paris in 1763 the area was ceded to the British and then in 1778 was taken by the Virginians for the nascent United States. French traders continued their activities for many years, and later waves of French speakers arrived in the State of Illinois also. All of these layers of migration left names on the land.

1. PREVIOUS STUDIES

In 1936 the Journal of the Illinois State Historical Society published a study of Illinois place names[1]. A summary of the French origin names from this is given in Appendix A.

This study gives the origin of the names of major places — rivers, cities, counties, etc. However, other names exist of smaller streams, streets, valleys and prominent geographical points. Many of the local names have not yet been listed and published. Examples of these only will be given to indicate further research possibilities in Illinois. Most of the examples will be drawn from the French colonial area in southern Illinois.

2. FRENCH PLACE NAMES IN ILLINOIS

For these examples the French geographical names will be divided into five sections. All of the names are still in use. There is, of course, another large category of names that are abandoned and forgotten.

2.1. Names remaining in French

2.2. Corruptions of the French names

2.3. Indian names gallicized

2.4. Translations of French names

2.5. Other influences

2.1. Names remaining in French

A few places apparently missed in the 1936 study are: ***Embarras***, a river in north-eastern Illinois; ***Renault***, a village in Monroe County named for Sieur Philippe Renault, Director of the Mines; and ***Prairie du Pont***, a village in St. Clair County.

In the French colonial area some geographical features names after local landowners have retained their names. In the Prairie du Rocher area ***Aubuchon*** Creek and ***Barbeau*** Hollow, are named for families who came in the eighteenth century and whose descendants are still in the area.

2.2. Corruptions of the French names

Meredosia, in the northern part of the state, which is mentioned in the Appendix, is an interesting example of the change that have occured. Originally the name was *Marais des Osiers*.

Mentioned in the Appendix also is ***Okaw***; there is an ***Okauville*** too in Washington County and the Kaskaskia River is referred to as the Okaw in some areas. Okaw is derived from ***au Kas***, ***Kas*** being frequently used as an abbreviation of ***Kaskaskia***, hence ***au Kaskaskia***.

Moro Island on the Mississippi River in Randolph County is an Americanized spelling of the pronunciation of ***Moreau***. ***Plumb Creek*** in the same area became ***Plum Creek*** (la prune), again an American spelling of the pronunciation, of course changing the meaning of the name.

* *La toponymie française de l'Illinois. Conférence lue par Mme Liliane Krassen en assemblée plénière intitulée: « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984).*

2.3. Indian names gallicized

The Indian names that remain plentifully scattered over the State are the result of the French pronunciation and spelling of Indian names. There are too many of these to list here, only a few will be mentioned. The name of the Stage, of course, is the French version of the Algonkian name earlier rendered ***Illiniwek*** or ***Liniouck***. The proper pronunciation remains without vocalizing the final "s", although the "oi" sound is Americanized.

Most of the Indian names used in the eighteenth century, including Illinois, were plural as they referred to the tribal groups as a whole. The various groups of the Illinois Indians, Kaskaskia, Tamaroa, Cahokia, were frequently used this way.

2.4. Translations of French names

The American settlers who followed the French into the area of the French colony (which became known as the American Bottoms) adopted many of the names that the French had used for places, but translated them into English. The *Marys River* in Randolph County was originally *Marie*. An area near Prairie du Rocher was known for many years by both French and English names, *Le Grand Bois* and the *Great Woods* or *Big Woods*. Now cleared for farms, the name is disappearing. Although the wild horses have vanished, *Horse Creek* and *Horse Prairie* remain, named by the French settlers because "that is where we used to go to catch wild horses"[2] as stated in the depositions concerning land in 1812. *Sugarloaf* township in St. Clair county is named for an Indian mound shaped like *le pain de sucre*.

One of the more unusual remanents, unusual because virtually all memory of the past is lost in the area, was found in an oral history interview. In the eighteenth century *le chemin du roi* ran from Fort de Chartres (now an historic site) to the vanished town of Kaskaskia. When the levee was constructed and the first road that still roughly followed that alignment moved, the bridge crossing the stream was still called the *King's Road* bridge.

2.5. Other influences

Combinations of French and English occur in some place names. The use of the English word river could be considered this, but a better example is *Belle Prairie City*, a town in Hamilton County.

Pronunciation may be very different from the French despite the spelling, or perhaps because of it, due to the different linguistic backgrounds of the peoples who moved into the area. The town I now call home is *Prairie du Rocher*, settled in 1722, but the local pronunciation is "Roach - er". The town of Bourbonnais in northern Illinois had been pronounced "Burr - bone - us". In 1976 for the Bicentennial, the town passed a resolution officially changing the pronunciation back to the French one.

3. DISCUSSION

The French traders traveled by the waterways and named the streams. The fate of these names is illustrative of all the various types of change that occured. Some of the names did not persist, the river *Colbert* became the *Mississippi*, an Indian name. Indian names were adopted by the French for many streams, *Macoupin, Kankakee* and *Pecatonica*, for example, and remain in use today. Only a few names remained in French, *Vermillion, Aux Sable, Mauvaise Terre*. A glance at the modern map would not suggest that the French had much to do with the naming of streams. However, many names are translations of the French so that the early designations persist but in another language. Some of these are the *Fox* river, *Apple* river, *Flint* river (Pierre à la flèche), *Eagle* Creek, and *Bureau* Creek. A shift in words occured from *La Mine river* to *La Moine*.

This is just a brief overview of French names in Illinois; it is a superficial look at something which should be examined in depth. Toponymy has not been my field of study and I offer only a few examples that I have come across in connection with other work. Even this slight view will, I think, show that there is ample room for more intensive research in Illinois.

NOTES

1. William D. Barge and Norman W. Caldwell, "Illinois Place Names", *Journal of the Illinois State Historical Society*. Oct. 1936, Vol. XXIX:3.

2. Kaskaskia Land Depositions, Mss. Illinois State Archives, Springfield, Illinois.

APPENDIX A

Place names in Illinois derived from French

Belle Rive, village in Jefferson Co., named for Louis St. Ange de Bellerive.

Belleville, township and city in St. Clair Co., named by John Hay.

Bonpas, creek and township in Richland Co., from prairie now called Pompare, named by early French bon pas.

Bourbonnais, village in Kankakee Co., for Francis Bourbonnais an early settler.

Brouillett, creek and township in Edgar Co., for Pierre Brouillet, French trader who established a post on the stream as early as 1801.

Cache, river between Alexander and Pulaski Co., probably named by Sr. Juchereau de St.Denis, who had a tannery there by 1702.

Decorra, village in Henderson Co., one of the forms of name of Winnebago chiefs desceded from Sabrevois de Carrie, French officer and Hopokaw, daughter of Winnebago chief.

De Pue, city and creek in Bureau Co., named for early French trader.

Des Plaines, river and city in Cook Co., named from a species of maple called "plaine" by the French.

Detroit, village in Pike Co., named for city in Michigan.

Du Page, river and county, named for French-Indian trader.

Du Quoin, city in Perry Co., said to have been named for chief of the Kaskaskia tribe.

Fever, river in Jo Daviess county from la riviere de fève for wild bean, corrupted to fièvre, and translated fever.

Fond du Lac, town in Tazewell county.

Grand Detour, village and township in Ogle Co., from the great bend in the Rock River.

Joliet, originally Juliet, changed to honor Jolliet.

Laclede, village in Fayette Co., named for Piere Ligueste Laclede, one of the founders of St. Louis.

La Grange, town in Cook Co., named for Lafayette's homestead in France.

La Harpe, town and township in Hancock Co., named for Bernard de la Harpe, early explorer.

La Moille, township and village in Bureau Co., from La Moille Valley, Vermont, probably erroneous rendition of La Monette, name given river by Charlevoix.

La Mott, creek in Crawford County, for early French trader.

La Salle, county, city, named for René Robert Cavelier Sieur de la Salle.

Lemont, town and township in Cook Co., from elevated location.

Lostant, town is La Salle Co., named for Countess of Lostant wife of French minister to U.S. Baron Mercier who visited Illinois in 1861.

Marquette, town in Bureau Co., for Fr. Jacques Marquette.

Marseilles, city in La Salle Co., for the city in France.

Massac Co., for Massiac, French minister of Marine during the French and Indian War.

Mauvaise Terre, creek in Scott and Morgan Counties.

Menard Co., for Pierre Menard, Lt. Governor 1818-1822.

Meredosia, town in Morgan Co., from Marais des Osiers.

Okaw, village in Moultie Co., from corruption of au Kas (au Kaskaskia).

Prairie du Rocher, village in Randolph Co.

Rochelle, city in Ogle Co., named for city in France.

St. Anne, town in Kankakee Co., named for St. Anne, Quebec former home of nearly all the residents.

Shobonier, village in Fayette Co., named for Indian chief whose Indian name has not been preserved. Name is a corruption of Chevalier in Ojibwa and Potawatomi, Sho-bo-na.

Tonti, village in Marion Co., named for Henri de Tonti.

Vermillion, county and river, named from red earth found in that section.

Taken from: "Illinois Place Names", William D. Barge and Norman W. Caldwell. Journal of the Illlinois State Historical Society, Oct. 1936, Vol. XXIX:3.

French place names in Indiana*

LILIANE KRASEAN

What's in a name? One would ask. Maybe not much but a great deal more than one may think. Geographic names are like old buildings. They stand out as landmarks of the history of peoples defined both in terms of achievement and of more or less significant contributions to the commonwealth of a nation. As such, they too ought to be preserved, recorded, studied in a serious systematic way. The State of Indiana, like some 25 other states in the United States, has not paid much attention to her toponymic heritage. Much has been lost, much remains to be uncovered, but much has also been made available through the early efforts of historians like Jacob Piatt Dunn who was interested in the preservation of the Indian names of Indiana "in their proper forms and with their real meanings"[1], and more recently the efforts of Ronald L. Baker and Marvin Carmony who saw to print the first selective dictionary of Indiana place names emphasising current names of settlements. Their study contains 2 271 names, including 155 names of streams and lakes[2]. The Bicentennial year, 1976, also greeted the commendatory efforts of Ms. Mary Elizabeth Wood who undertook to collect and publish "vignettes" on some 100 French-related communities in Indiana. Much more needs to be done, however, to appreciate the full depth and diversity of Indiana's historical field, especially when it comes to French influence during the early years of the American era.

1. HISTORICAL VIEW

The State of Indiana, like its Midwestern neighbors to the west and north, was part of the French Dominion that extended from Québec to New Orleans[3]. It was, however, one of the last areas to be settled by French Colonists from Canada, and the first to experience the effects of the westward migration of American pioneers coming from the eastern sea-coast. During both the British and American Regimes, the French population of the Wabash country was weakened by outward migrations to the west and south, but the Wabash country, especially Vincennes, attracted families from Canada, Detroit, and Gallipolis, Ohio. Until the years immediately preceding statehood, the French population of what is now Indiana helped further map the territory. The Gamelins, Laselles, Dubois, Bisaillons, Bourés, and others prospered in the trade with the Indians, and provided help and leadership in the military during Indians campaigns, and the War of 1812. Their direct toponymic legacy would later somewhat increase as new settlers to the area — American citizens, sometimes with French ancestry — would give French names to new legal entities: towns, townships, counties, and to secondary geographical features that may have not been named. It would be good to recognize the levels of influence of the various groups of people; however, it would first be important to state that a toponymic study would do well to catalogue all names that display certain linguistic characteristics associated with a particular language under study, and recognize them as linguistically such, even if the name was given by someone having no French blood connections. Oftentimes French influence in America would be rejected unless documents would show direct connections between those that gave the name and their national origins. Thus, if settlers from Bourbon, Kentucky, moved from there to a location in Indiana which they chose to name Bourbon for their hometown, would Bourbon be considered American or French? This problem of etymological nature would need to be addressed for a state like Indiana to take full-measure of its historical and linguistic as well as cultural legacy.

Indeed, Indiana's French historical and cultural heritage might find itself far more viable and meaningful as French influence extended itself beyond the purely colonial days which are said to have officially ended for France in 1765 when Louis Bellerive de St. Ange surrendered the Wabash Country to British hegemony.

* *La toponymie française de l'Indiana. Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée : « la toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord (13 juillet 1984).*

2. FRENCH PLACE NAMES

In so far as no serious studies have been attempted to locate and collect documents — like the Potier Papers being edited by Robert Toupin, S.J. — that might shed light on the geographical state of knowledge of the early French in Indiana, and elsewhere, it seems understandable that a survey of the toponymic legacy of the early French the colonial period would yield very little. It is traditionally thought that French historical and toponymic legacy is limited to the areas surrounding the three colonial trading posts founded in the banks of the Wabash heartland. Of the three, only *Vincennes* would qualify as a true product of the French regime. *Lafayette* would typify the spirit of Franco-American co-operation as it was christened by an American in 1824 on the site of the old French trading post characterized by an Indian name, and Fort Wayne — the former Fort Miamis — might be looked upon as the true product of American enterprise. As for Terre Haute, it was mostly a landmark visible from far upstream or down to fur traders; later, in the 1790s, there seem to have been an active trading post there. The Wabash River itself, as important to the French colonials as it may have been, would remain identified in the public mind with the Indian legacy. The St. Jerome name found on the map along side the Indian name was never a threat to the Indian name; however, the word Wabash, itself, had already been altered by French influence. French-Indian influence is another dimension to contend with, the more so as French and Indians will under the American regime increasingly strengthen their linguistic and kinship ties. Male offsprings, born to a French father and an Indian mother, would often choose the Indian way of life, with the toponymic result being identified as an Indian anthroponym: Cicot, Rivard, and Richardville, now the city of Russiaville, are such examples.

French toponyms, whatever their origins or nature, could be classified under different categories and sub-categories according to the need to be accomplished. In this elementary overview, there will be no attempt at subdividing thematically. Instead, only broadly sketched sections will be offered that might help one to grasp the complexity of the task at this stage of the game.

2.1. Gallicised Indian names

In this category would enter those Indian names that came to English through the French either graphically or phonetically. The Kankakee River almost exactly reproduces the French *Quin-qui-qui*; Wabash likewise is a near perfect substitute for *Ouabache*. *Coesse*, on the other hand retained both the spelling and the pronunciation of the French rendition of a Potawatomi nickname of a Miami Chief, Ku-wa-zi.

2.2. French Translations of Indian Names

Where the French succeeded in substituting their name for an earlier Indian name, the English, in time imposed theirs sometimes by literally translating the name, sometimes by offering a simplified version of it; and in one instance the French spelling of the toponym was retained although the name was simplified: *La Rivière Blanche* became the *White River*; *La Rivière à l'Anguille* was translated into *Eel River*; *Panse au Pichou* was finally simplified to the partially translated *Wildcat River, while la Rivière du Vermillion Jaune* became simply *Vermillion River* (Big and Little) but retained the local French spelling of the time.

2.3. French Names that were substituted to Indian Names

Some names of rivers saw their Indian names changed into an unrelated French name. Names of Saints and people were maintained in the English language, sometimes with minor alterations: *La Rivière St. Joseph* is still *St. Joseph River*; *Rivière St. Marie* became *Maria Creek*; on the other hand *Marais de l'Orme* became *Mary Delorme*!

French influence is further underscored whenever a name was selected to identify a new settlement more than once, even when for ease of identifications locational adverbs such as North, South, and West are adjuncted before that toponym. Thus one has: *Lafayette* and West Lafayette; *LaPorte* and South LaPorte; *Belleville* and North Belleville, etc.

Likewise, the name of a natural geographical feature is likely to have been applied at different levels of the naming scale. Thus *LaPorte* was first descriptive of a natural opening leading from a prairie into and through a forest, then it became a county, and then a town was named for it.

2.4. Other French Influence

Generally, the early French like the Indians seem to have influenced the names of streams, and other natural features: *Terre Coupee* to characterize an area of rolling prairie in Northern Indiana; *La Petite Prairie* in Blackford County; *Terre Haute*, and *Pointe Coupee* on the Wabash. Legal entities did not exist. However, modern Indiana offers a toponymic landscape

clustered with pockets and layers of French influence. That influence may be direct or indirect, but it is nevertheless present.

2.4.1. Anthroponyms

French influence would appear in place names of people. They may be French, or of French descent; local or foreign personalities; owners of lands; national or international historical heros; Indian chiefs with French names or nicknames. The difficulty is in identifying correctly the person to be honored. Spelling of names also deviates from the norms. However, one can identify the following: *Brouilletts Creek* named for Michel Brouillette; *Busseron Creek*, village, and township for François Bosseron; *Dupont* for Pierre Samuel DuPont de Nemours, in Jefferson County; *Napoleon* for Napoléon Bonaparte, in Ripley County; *Dubois*, a county and a village, named for Toussaint Dubois; *La Fontaine*, a village in Wabash County, named for François Lafontaine, the son-in-law of Jean-Baptiste Richardville, both of French descent, yet better known as Miami Indian chiefs.

2.4.2. French Cities and Regions

These may or may not be directly or knowingly given in honour of the city in France. The relation may be indirect: *Montpelier* in Blackford county was named for Montpelier, Vermont, which, incidentally, may have been named for the home of American general Henry Knox located in Thomaston, Maine, and not for the French city of Montpellier; *La Grange*, a county and a city, named for the country estate of Marquis de la Fayette; even names like *Alquina*, village in Fayette county, is said to be named for Alquines, France, as *Ambia* is for Ambialet.

2.4.3. Descriptive and other names formed of compounds

The generic "ville" is often adjuncted to a name or an adverbial phrase as an alternative to 'town' or 'city' such as in: Rushville, Russiaville, Burnettsville, Centerville, etc.

The adjunction of the generic "Mont" also denotes French influence especially in Clermont, Tremont, Belmont, and the Anglo-French compound descriptive of soil: Coalmont, in Clay County.

The use of the adjective "Bel; Belle" also offers interesting opportunities as it is found in such combinations as: *Bellfountain*, a village in Jay County, on land that was owned by 'chief' François Godfroy; *Belle Union*, a village in Putnam County; Belleville, originally spelled Belville, in Hendricks County, and Belleview, a village in Jefferson County.

French influence is further underscored whenever a name was selected to identify a new settlement more than once, even when for ease of identifications locational adverbs such as North, South, and West are adjuncted before that toponym. Thus one has: *Lafayette* and West Lafayette; *LaPorte* and South LaPorte; *Belleville* and North Belleville, etc.

Likewise, the name of a natural geographical feature is likely to have been applied at different levels of the naming scale. Thus *LaPorte* was first descriptive of a natural opening leading from a prairie into and through a forest, then it became a county, and then a town was named for it.

3. CLOSING REMARKS

Although practiced as early as the mid-nineteenth century, Toponymy, as a science, is still in its infancy. It has, however, much to offer, and I enjoyed the opportunity to toy with its many dimensions. Yet it is a very serious task that puts responsibility square on the shoulders of those who undertake it. I am very much indebted to the authors whose works I so freely plagiarized in the Appendix, and for the content of this presentation, which I hope, will show in its imperfection and superficiality, that the influence of the French in Indiana is deeper and more meaningful, more pervasive also, than may have been thought, and therefore, deserves a more sustained and serious investigation.

FOOTNOTES

1. Dunn, *op. cit.*, p. 4
2. Baker, and Carmony, *op. cit.*, p. vii.
3. Schlarman, J. H., *From Quebec to New Orleans: The Story of the French in America*, Buechler Publishing Co., 1929.

SOURCES CONSULTED AND USED FOR THIS STUDY

I am greatly indebted to the following authors whose works were used to compile Appendix A and document my study of French Place Names in Indiana. Without their pioneering efforts and contributions this brief presentation would not have been possible.

Baker, Ronald L., and Carmony, Marvin. *Indiana Place Names*, Indiana University Press, 1975.

Dunn, Jacob Piatt. *True Indian Stories*, Sentinel Printing Co., 1909.

Guernsey, E. Y.. *Indiana: The Influence of the Indian upon its History — with Indian and French names for Natural and Cultural Locations.* Map published by Department of Conservation, State of Indiana, 1932.

Wood, Mary Elizabeth. *French Imprint on the Heart of America: Historical Vignettes of 110 French-Related Localities in Indiana and the Ohio Valley*, Unigraphic Inc., 1976.

APPENDIX A

A list of french-related place names in Indiana

Aboite Creek Stream in Allen County. Name derived from the French *Rivière à Bouette* or *Rivière à Boite*. This French hydronym is generally taken to mean Minnow River in English. The displaced Indian appellation was given to mean Sand River.

Aix Ghost town in Jasper County. Established as a post office in 1892. Probably named for the French city.

Alquina Village in Fayette County. Founded in 1838; possibly named for Alquines, France.

Ambia Town in Benton County. Town platted in 1873. French name displaced the original appellation of the place, Weaver City. Possibly a modification of Ambialet, France.

Amity Village in Johnson County; platted in 1855. This commendatory name is a derivation from the French word *amitié*.

Bellfountain; Bellefountaine Village in Jay County; platted in 1851. In the 1876 Atlas, the name was spelled Bellefontaine.

Belle Union Village in Putnam County; platted in 1873.

Belleview Village in Jefferson County. This commendatory anglo-French compound was given in 1890; it displaced the former name of Mudlick the name by which the post-office had been known since 1855.

Belleville Village in Hendricks County; platted in 1829. The present spelling corrected and modified the original spelling of Belville. It was the center of culture and refinement for Hendricks County in the first half of the 19th century.

Belmont Village in Brown County. Commendatory name probably descriptive of landscape.

Besançon A place in Allen County, a few miles east of Fort Wayne. Settled in 1840 by French immigrants, it was known as 'New France'. The name was later changed to honour the original hometown in France.

Big Vermillion River A stream which heads in Illinois and flows to the Wabash, found in Vermillion County. The French name which displaced the Indian appellation was an exact translation of it. In full, the river was known as Le Vermillion Jaune. The modified present name has retained the original local French spelling of Vermillion. There are also the Little Vermillion River and Vermillion County.

Bono A village in Lawrence County. Laid out in 1816, and according to local legend, named for a French settler who was driven out of town a few years following settlement. Possibly named after one of the members of the Bonneau family.

Bourbon Town in Marshall County laid out in 1853. The town was named for Bourbon township which was named for Bourbon County Kentucky, home of the founders, which in turn was named to honour the French Bourbon dynasty.

Brouillets Creek Stream; about 45 miles long. It heads in Illinois, and flows southeast through Vermillion County to the Wabash River. The stream gets its name from Michel Brouillet or Brouillette, a French Indian interpreter from Vincennes, who also was licensed to trade on the Vermillion. On a 1778 map, it is indicated, the name given is *Rivière à la Brouette*, 'River of the Wheelbarrow'. This may be an instance when a French name was substituted by another French name, and maintained in English with minor grammatical adaptations.

Bunker Hill A town in Miami County, platted in 1851 on the site of an Indian village, and named after the famous battle of Bunker Hill. 'Bunker' is a corruption of the French Huguenot name of George Bon Coeur of Bunker, on whose property the historic revolutionary battle was fought. There is also a village by that name in Washington County.

Burnettsville Town in White County. First a post office called Burnetts Creek, for a nearby stream, in 1836, the name was changed to Farmington, and finally to the French toponym when the town was platted in 1854. Both the creek and the town were named for Abraham Burnett, son of a French father, and a Potawatomi mother.

Busseron Creek Stream heading in Vigo County and flowing south west though Sullivan County and Knox County to the Wabash River. It was

named François Ridday *dit* Bosseron, a famed French trader and judge of the Old Northwest Territory, whose family came from Kaskaskia to Vincennes as early as 1749.

Busseron Village in Knox County laid out in 1854, and named for Busseron township in which it is located.

Celestine Village in Dubois County; platted in 1843 by Father Joseph Kundek and named in honour of the Right Reverend Celestine René Lawrence de la Hailandière, Bishop of Vincennes.

Centerville Town in Wayne County laid out in 1814. Its name is indicative of its location near the center of the county. In early records it was spelled 'Centerville'.

Coalmont Village in Clay County; founded in 1900 and named for the coal there and alledgedly the elevation of the site, hence the adjunction of 'mont' for mound.

Coesse A village in Whitley County laid out in 1854-1855, and named for the beloved son of Little Turtle, Kowassee. The spelling shows French influence.

Delong A village in Fulton County first established as DeLong in 1871 in honour of an agent of the Erie Railroad, of French descent.

Demotte Town in Jasper County founded in 1882. It was named to honor Mark L. DeMotte, of French Huguenot ancestry, the founder of the Law School at Valparaiso University, who distinguished himself as a statesman. The present spelling of 'Demotte' was officially adopted in 1892.

Door Village Village in LaPorte County. Settled about 1830 and surveyed in 1836 on Door Prairie. Early French traders and explorers referred to this natural opening in the forest as 'la Porte'.

Dubois County. Named in honor of Captain Toussaint Dubois in 1817. Toussaint Dubois was a merchant, trader and belonged to one of the oldest French families in Vincennes. He fought with William Henry Harrison at the Battle of Tippecanoe.

Dubois Village in Dubois County, for which it is named. The village founded in 1827 was given the name of Dubois in 1885; it had previously been known as Kelso's Mill, Polson's Mill, and Knoxville.

Dupont Village in Jefferson County; was laid out in 1849 by Dr. James Tilton of Wilmington, Delaware, who named it in honor of Pierre Samuel DuPont de Nemours.

Eel River Stream that heads in Allen County and flows southwest to the Wabash River near Logansport. Its French name, L'Anguille, was a direct translation of its Indian name. And the English translation was substituted to the French name of this 100 mile long river.

Elkhart River Stream about 100 miles long. It heads in Noble County and flows northwest through Elkhart County to the St. Joseph River. It was known as *Coeur de Cerf* in French, a literal translation of the Indian name of the stream which derives its name from an island at its mouth which the Indians thought resembled and elk's heart.

Elkhart County was organized in 1830.

Elkhart City in Elkhart County was platted in 1832 and named for the Elkhart River.

Fancher Lake Lake in Lake County. A ten-acre lake located at the fairgrounds in Crown Point was named for early settler Richard Fancher or his family, probably of French descent.

Fayette County Organized in 1819 and named for the Marquis de la Fayette.

Fayette Village in Boone County.

Fontanet Village in Vigo County. Formerly called Fountain Station for the spring that provided water to the early inhabitants, the hamlet changed its name to the French diminutive 'Fontanet' little fountain, in 1881.

Fort Wayne City in Allen County. The modern city was platted in 1824 and named for General Anthony Wayne. Historically important to the French, it was first known in Indiana History as '*Fort Saint Philippe des Miamis, Fort des Miamis, Fort Miamis*, and also *Les Trois Rivières*.

Frenchtown Village in Harrison County. Settled in 1840 by about 40 families from France, it was first called St. Bernard, for the local church. The more descriptive Frenchtown supplanted the original name when the post office was established.

Georgetown Village in Cass County. Platted in 1835, it was named for George Cicott (Cicot, Chicot), a French-Indian whose reservation was partly in the town's plat.

Gnaw Bone Village in Brown County. Several theories are put forth to explain this colorful name. The explanation most generally retained is that folk etymology transformed the original name given by French settlers to their American town. Narbonne, the namesake of the French city, became Gnaw Bone.

Gnaw Bone Creek Stream in Brown County. This six mile-long stream was first called Henderson Creek. The name was later changed to its present appellation for the village of Gnaw Bone. Usually it is the natural geographical feature that gives its name to a settlement, not the other way around.

Grand Calumet River Stream in Lake County. Flows west across northern Lake County into the State of Illinois. Generally the name is thought to be a corruption of the French *Chalemel*. Actually, the word *Calumet*, which has been retained by usage, is itself a corruption of the original Indian name, appearing in various forms on old maps—Cal-la-mick, Kil-la-mick, meaning 'little reed' and by extention' pipe of peace.

Little Calumet River Stream. Heads in LaPorte County and flows west through Porter and Lake counties to the Grand Calumet River in Cook County, Illinois. The adjunction of the qualifying adjective 'little' further assimilates the name into the English toponymic register.

Hamilton Village in St. Joseph County. Established in 1837 and formerly called *Terre Coupee* from the rolling prairie on which it was founded.

Hemlock (Terre Hall) Village in Howard County. The present name displaced the French name *Terre Hall* when the post office was established in 1881.

Howard County Now named for Tilghman A. Howard, Hoosier lawyer and statesman, the county was first organized as Richards-ville County in 1844 in honour of the famous French-Miami chief. Public resentment for the name in this instance caused the name change two years later.

Hudson Lake *Lake in LaPorte County. Originally was known as Lac du Chemin*, or Dishmaugh Lake. It took its name from the Old Sauk Indian Trail, later known as the Chicago Trail—a direct route between Detroit and Fort Dearborn at Chicago.

Hudson Lake Village in LaPorte County. It was settled around 1829, and was called by the French *Duchemin* because it grew by at the edge of *Lac du Chemin*. Because it was difficult to pronounce, the name was changed first to 'Lakeport', then to Hudson Lake for the lake.

Jolietsville Village in Hamilton County. A post office named Jollietville was established here in 1875. In 1883 the spelling was changed to Jolietville. Perhaps named for the explorer, Louis Jolliet.

Kankakee River Stream. Heads in St. Joseph County near South Bend and flows southwest into the State of Illinois. Apparently the name is a corruption of the Potawatomi, Tian-kakeek, pronounced 'Teh-yah-ke-ki' by the Indians. The English rendition almost exactly reproduces the French Quinquiqui.

Lafayette City in Tippecanoe County. Named by its founder William Digby, for the Marquis de la Fayette, in 1824. This city was built on the site of French Fort Ouiatanon.

Lagrange County Organized in 1832 and named for the Marquis de la Fayette's country home near Paris.

Lagro Town in Wabash County. Settled around 1829 and named for LeGros, the French nickname of a Miami chief who lived here.

Lake Cicott Lake in Cass County. This 65-acre lake is located 9 miles west of Logansport and was named for George Cicott, a French-Indian, who had a reservation here.

LaPorte County Organized in 1832 and called LaPorte. The French had used the name because a natural opening through the forest here served as a gateway to the north.

Maria Creek Stream. Heads in Sullivan County and flows southwest to the Wabash River about five miles north of Vincennes. Apparently the name derives from the French name of the stream, *Rivière à Marie*, which appears on early maps.

Mary Delarme Creek Stream in Allen County. Also found as Mary Delorme, the name of this tributary of the Maumee River is a corruption of the French name, *Marais de l'Orme*, 'Elm Swamp'.

Metz Village in Steuben County. Platted in 1855 and named for Metz, France, home of some of the settlers.

Montmorenci Village in Tippecanoe County. Platted in 1838. The post office first was called Bringham's Groves. The present name is for the commune in France, perhaps via the river in Québec or the town in South Carolina.

Napoleon Town in Rippley County. Laid out in 1820 and named for Napoléon Bonaparte.

Ouiatanon No longer a community, Ouiatanon exists today as an important landmark on the Wabash, a short distance south of Lafayette. Established in 1717 as a military trading post, Ouiatanon was one of the three headquarters for the French fur trade with the Miami and the Wea. General Charles Scott was ordered to burn Ouiatanon and Wea villages across the river in 1791.

Pickard Village in Clinton County. Laid out in 1844 and named for Joseph or Jacob Pickard (Picard), a local miller of French Huguenot ancestry. The town was first known as Pickard's Mill.

Rivare Village in Adams County. Platted in 1883. The railroad name was Rivare, apparently a corruption of Antoine Rivard, a French-Indian who was awarded the only reservation in the county.

River Deshee Stream in Knox County. Flows southwest to the Wabash River. The name is apparently a corruption of the French name, *Rivière du Chien*, which appears on early maps.

Russiaville Town in Howard County; founded in 1845. The name is a corruption of Richardville, Jean Baptiste Richarville, a scion of the noble French house of Drouet de Richarville, and the son of Little Turtle's sister. He succeeded his uncle as the last head chief of the Miamis. The name Richarville was often written and commonly pronounced as Rush'-er-ville'; hence the corruptive twist found in the name 'Russiaville'.

St. Croix Village in Perry County. Founded in 1855 by Father Dion, who named it St. Croix, French for 'Holy Cross'.

St. Joseph River Stream. Heads in Michigan and flows southwest through Elkhart County to South Bend in St. Joseph County, then northwest into Michigan again. The present name was applied by French explorers, and completely displaced the Potawatomi name which meant 'Mystery River'.

San Pierre Village in Starke County. Laid out in 1854, and originally called Culvertown. The present name was applied alledgedly for one of the railroad employes, a French-Canadian called Pierre who started a saloon here.

Trail Creek Stream in LaPorte County. Flows north, then west, to Lake Michigan at Michigan City. The French name, a translation of the Potawatomi, was *Rivière du Chemin*. On old maps the French name appeared as Dishmaugh or Dishmaw River.

Terre Haute City in Vigo County. The town of Terre Haute, maintaining its French appellation, was platted in 1816 by the Terre Haute Land Company; however, it was not organized as a city until 1853. Resting 50 feet above the water's edge on the east bank of the Wabash this high land could be sighted from several miles upstream or down by early French fur traders.

Tremont Village in Porter County. Definitely a French hand guided the name of this village, settled about 1845, and named for three large sand dunes called Three Mountains, or Tremont.

Versailles Town in Ripley County. Founded in 1818 and christened 'Versailles' by judge John Richey (Richet, Riché) who was commissioned to lay out the town. It may have been named for Versailles, Kentucky, which was itself named for the French city and palace.

Vincennes City in Knox County. Better known as the capital of the Old Northwest Territory, Vincennes is generally considered the oldest city of Indiana as its history goes back uninterrupted from the French colonial days onward. Officially its history begins with the building of a French fort, possibly as early as 1730, under the command of François-Marie Bissot, Sieur de Vincennes. Various appellations identified this site throughout its history: *Poste de Ouabache, Petit Ouia, Au Poste* — often corrupted to O'Post by early American pioneers. The French *Poste de Vincennes* also appeared on early Anglo-American maps as post ST Vincent an evident modification of its finalized name, *Vincennes*, in honour of Sieur de Vincennes who was captured and burned at the stake by Chickasaw Indians in 1736, at the end of the ill-starred campaign against that tribe. A more extensive toponymic study would identify some of the following place names other than those that may have been named in this brief appendix: *La Montée de Pierre, La Prairie d'en haut, La Prairie d'en bas, la prairie des Cathlinettes* ou Cathlinette prairie, *le champs commun* or Commons, *le grand marais*, etc. A visible landmark is the Old Cathedral, now a Basilica, once known as the St. Francis Xavier Church or *L'Église de St. François Xavier* which also identified the parish.

Wabash River Stream. Over 500 miles long, it is the principal river in Indiana. It heads in the State of Ohio, enters Indiana in Jay County and flows across the state, first northwest, then west, then southwest, becoming the western boundary with Illinois just south of Terre Haute, and empties into the Ohio River at the extreme south-

western tip of the state. Although the river is known by its Indian name, its English spelling is an American version of the simplified French adaptation of the Miami name, Wah-bah-shik-ki: Ouabache became Wabash. On old maps, this river is identified bilingually by the French both as *La Rivière d'Ouabache* or *la Rivière St. Jérôme*. Some believe that it was the Agoussak River of Cavelier de La Salle.

White River Stream. The largest tributary of the Wabash River. The West Fork heads in Randolph County and flows southwest across the state to the Wabash River in Gibson County. For the Indians, it was the Wah-pi-kah-me-ki or 'White Waters'; for the French traders, it became *La Rivière Blanche*, hence the English translation.

Wildcat Creek Stream. About 75 miles long, it heads in Howard County and flows west through Carroll County to the Wabash River about four miles north of Lafayette. The French translated the Indian name to *Panse au Pichou*. This name was first corrupted to *Ponceau Pichou*, then to *Ponce Passu*. The English name is a partial translation of the original Wildcat's Belly River.

French toponymy in Kansas*

KARL ROSEN

The area of North America that is now the larger part of the state of Kansas has been under a number of flags since Europeans first came to the continent: Spanish in the sixteenth and earlier part of the seventeeth century, French into the eighteenth, Spanish again from 1762 to 1801, French once more from 1801 to 1803, and then, by the Louisiana Purchase, that of the United States. The southwestern part remained under Spanish and then Mexican rule, even being claimed by the Republic (and later state) of Texas for a time. Kansas became a territory in 1854 and a state, with the boundaries we know today, in 1861[1]. The final arrangement of counties, 105 in all, was not established until 1893[2]. Settlement has been basically from east to west, more specifically via the northeast corner, where the meandering Missouri River, separating the states of Kansas and Missouri, disturbs the otherwise rectangular outline of the former.

Although Coronado came into what is now Kansas in 1541, and a few other expeditions came through from New Spain, the major early exploration of the region was by Frenchmen, e.g., Claude Charles du Tisné (1719), Étienne Véniard de Bourgmont (1724), the brothers Paul and Pierre Mallet (1739), and, in the service of Spain, Pierre (Pedro) Vial (1792-93)[3].

The earliest French names were applied to natural features, most notably watercourses and springs. The name-givers were traders, scouts, and trailblazers in the earliest instances. Later, these first arrivals, and, from about the middle of the nineteenth century, settlers from France, Belgium, Switzerland, the lower Mississippi Valley, and Québec (first via St. Louis and then via Illinois in many cases) were remembered in the naming of these features[4].

The Mallet brothers gave names to some streams during their crossing of Kansas, but they were not taken up: the *Aimable* (perhaps the present *White Rock Creek*), the *Rivière des Costes Blanches* (perhaps the *Republican River*), the *Rivière de la Flèche* (perhaps the *Saline*), and the *Rivière des Soucis* (perhaps the *North Fork of the Solomon River*)[5]. Other names descriptive of rivers, the soil along them, or the local flora and fauna, whose coiners are unknown and which in some cases translated earlier Indian names, continued in use: *Rivière de l'Eau Bleue* (now the *Blue River*), *La Grande* (the name of a number of rivers, all renamed now, a major one being the *Neosho*), the *Rivière du Loup* (now the *Wolf River*), the *Marais des Cygnes* (which becomes the *Osage River* when it passes into the state of Missouri), the *Pomme de Terre* (later the *Spring River*), the *Saline* (still pronounced the French way — actually a number of streams had been called *Saline* by the French in the earliest days), the *Sauterelle* (renamed the *Delaware* after the English translation Grasshopper evoked memories of a particularly vicious infestation of the insects), the *Verdigris* (the name of more than one stream), and the *Vermillion* (also the name of a number of streams — the double *l* is the standard orthography)[6].

Some early traders are remembered by the names of bodies of water: *Aubrey Spring* (after François Xavier Aubry, born in 1824 in Québec, died in 1854 in Santa Fe), *Chouteau Creek* (after Lewis Chouteau, a member of a family prominent in trading along the Missouri River), *Robidoux Creek*, (after Michael Robidoux, the son of Joseph Robidoux, who had given his name to St. Joseph, Missouri), *Labette Creek*, (after a trader whose first name was Pierre, the original spelling of whose family name is uncertain — a competing local legend sees *la bête* as the source of the name). Humble settlers were remembered in the names of *Beaubien Creek* (Medore B. Beaubien, who was at least part Indian), *Bourbonnais Creek* (François Bourbonnais), *Bruno Creek* (John Brenot), *Cadue (Cadew) Creek* (Peter Cadue — but was this the original French spelling?), *Canville Creek* (Andrew B. Canville), *Collett Creek* (assuming George Collett was French-Canadian), *DeMun's (Dumun's) Creek* (Jules DeMun), *Louis Springs* (Louis Lais), *Martin Creek* (Peter Martin), *Ogeese Creek* (Au-

* *La toponymie française du Kansas. Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Quelques États américains (I) » (13 juillet 1984)*

guste Capitaine), *Pensineau Spring* (Paschal Pensineau, also found as Penseneau and Pensoneau).

The *Delaware River* and *Delaware Creek* were named for the transplanted Delaware Indians (they called themselves Leni Lenape), who had lived along the eastern river. The original river and the state had been so named to honor Thomas West, Baron De La Warr or Delaware, the first governor of Virginia. His title, albeit French, goes back to thirteenth-century England[7], and is the equivalent of *de la Guerre*, signifying 'warrior'[8]. As a French name it is only residual in English.

The Kansas River is known locally as the *Kaw*. *Kaw* has to be a shortening by speakers of French, picked up early by speakers of English, of the full name of the river and the Indian tribe it is named after. It is comparable to *Ozark(s)*, the English spelling of *Aux Arcs*, an abbreviated form of *Aux Arkansas*[9], the Arkansas being another group of Indians from the region.

Problematic are *Bazine Creek*, *Marmaton River*, and *Solomon River*. Locally, Bazine is said to be taken from the name of Achille Bazaine, the French general defeated at Metz in 1871. To the present writer this seems more fancy than fact. *Marmaton* (found also *Marmiton*) has long been supposed to be French marmiton. This, too, appears speculative, although not impossible. It has been suggested that the *Solomon River* was named after a M. Salmon, the *intendant* of Louisiana, one of the officials who sent the Mallet brothers on their expedition[10]. The name of the river seems to show up as *Río Salomon*, with the letter *a* in the critical position, on a Spanish map of perhaps 1817[11]. However, the map is very hard to read, and, in any case, as mentioned earlier, the Mallets may have called one branch of this river *La Rivière des Soucis*, following their practise of applying descriptive, not commemorative names as they went along.

Parenthetically, some English names show French presence. There have been several *French Creeks*. The *Republican River* translates *La Rivière Républicaine*, so named by the French, who termed a *république* a group of Pawnee Indians who had broken away from the main body of the tribe in 1776[12].

There were a few other natural features given French names in the early days. *Chouteau('s) Island* (after Auguste Pierre Chouteau) is in the Arkansas River. *Isle au Vache*, which should stand for an apparently unattested French *Isle aux Vaches* — actually *Isle de Vache* is the earliest form known (from the journal of William Clark, Meriwether Lewis's companion) — was in the Missouri River between Missouri and Kansas. Known as *Cow Island* in English, it was the site of an early United States military post[13]. *Mount Aubrey* and the *Labette Hills* have names already discussed. The *Verdi Mounds* are named, with shortening, from the *Verdigris River*[14]. The fully English *Frenchman's Ridge* and *French Ridge* indicate the origin of those who first settled on them.

The trails from Saint Joseph and Independence, Missouri, to Oregon, California, and Santa Fe passed through Kansas. Some sections of them bore French names: *Aubrey's Trail* and *Sublette's Trace* (after the fur-trader William Lewis Sublette [1799(?)-1845], whose Huguenot ancestors had arrived in Virginia, and moved on to Kentucky, his native state, before his birth). There existed also *Aubrey's Crossing*, *Robidoux Crossing* (after some member of the prominent family), and *Vieux Crossing* (or *Ford*) (after one Louis Vieux). And there was a *French Ford*, too.

Three of the 105 counties of Kansas have French names: Bourbon (after the French royal house, via *Bourbon County*, Kentucky), *Labette*, and *Saline* (with the French pronunciation, even as the name of the river which passes through it). *Republic County* translates the French name for the breakaway group of Pawnees. *Montgomery County* shows a long-since Anglicized name, the ultimate origin of which is not apparent to the average American; it is cited here as a parallel to *Delaware*.

In what follows, the discussion will intermingle the names of cities (incorporated), towns (unincorporated), and other populated places, as well as townships, which are civil divisions of counties that surround, but do not include incorporated cities, and hence are rural, and post offices, of which there have been close to 4,300 in the past century and a half, and of which only about one-sixth remain today[15].

A number of places in Kansas honor the memory of great Frenchmen. The most honored in this state, as in the rest of the United States, is the Marquis de Lafayette. Kansas has had two places named *La Fayette* (or *Lafayette*), a *Fayette*, and a *Fayetteville*. *La Grange*, found twice in Kansas, may recall his country estate, as this name sometimes does in other states; in any case it indicates here and elsewhere some knowledge among Americans of a French word appropriate in a farming area. The city known as *Saint Louis*, then *Louisburgh*, and now *Louisburg*, was named directly after the Missouri city, ultimately after the sainted king of France. *Louisiana* was named for the old territory and older French province; King Louis XIV had been honored in the first use of the name. If any of the three

Mariettas in Kansas was named after *Marietta*, Ohio, it indirectly recalls Queen Marie Antoinette, for it would appear that the Ohio city honors her name[16]. That *Eugenia* should honor the Empress *Eugénie*[17] seems a mere conjecture, but the dates of this post office, 1873-74, do not permit outright rejection of this suggestion. French explorers have been honored by *Duluth* (Daniel Greysolon du Luth), *Marquette* (Jacques Marquette), and *La Harpe* (Bernard de la Harpe); more strictly, the names of cities in Minnesota, Michigan, and Illinois, respectively, have been transplanted. *Frontenac* remembers Louis de Buade de Frontenac, the noted governor of Nouvelle-France in the seventeeth century. *Fort de Cavagnial (Fort Cavagnolle)*, the first French military post in Kansas, was named for a governor of Louisiana[18]. *Massillon*, a short-lived post office in 1878, was most likely named for *Massillon*, Ohio, which in turn honored Jean-Baptiste Massillon, a famous preacher[19]. *Talleyrand Township* in Wilson County recalls the brilliant statesman Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. The source of *Voltaire* (a town, post office, and township in Sherman County, and a short-lived community in Rawlins County) is clear. *Hugoton* was named in honor of Victor Hugo; the addition of the suffix *-ton* has been attributed to the Post Office Department's wanting to avoid confusion with *Hugo*, Colorado (which bore the given name of a settler there[20]). To this distinguished list can be added *Bartholdi*, a post office in Barton County between February and August 1887; it surely honored the sculptor Frédéric-Auguste Bartholdi, whose statue of *La Liberté éclairant le monde* had just been erected in New York harbor in 1886.

Bazine, as reported above, is problematic. Its establishment in 1874, shortly after the Franco-Prussian War, suggests that it *could* have been named after the military commander Bazaine, as local tradition has it, but why anyone in Kansas might have wanted to honor him the present writer cannot see. The loss of the *a* has been blamed on the Post Office, that perennial whipping-boy for names that did not come out as intended.

The names of a number of places in France have been used in Kansas. Some of the Kansas locations involved were certainly named after cities in more eastern states. Those that were not are the more surprising, for in most cases there is no evidence that they were named by settlers from these places in France, or, indeed, any evidence at all. *Dunkirk* was named for the city in New York. *Chantilly* may well have been named after the location of a Civil War battle in Virginia[21]. But is *Orleans* for the French city or New Orleans? Is *Paris* (found four times) for the French capital or a town further east? Is *Toulon* for the French city where Napoleon won a battle or the Illinois town? Does *Versailles* recall the city of the impressive palace or someone's home back east? The present writer would expect to find that most of the Kansas places were named after towns in the eastern United States. *Sedan* and *Metz*, dating from 1871 and 1874, respectively, both in Chautauqua County, were certainly named for two cities of importance in the Franco-Prussian War of 1870-71. But what of *Artois*, once in Meade County? Was it named after the province of France? Was it connected with *Artesian City* in the same county? Both towns disappeared long ago, so no answers are forthcoming. We may wonder, and quite seriously, if artesian wells were used in this southwestern part of the state — and, a bit more fancifully, if someone knew that *Artesian* is the adjective to *Artois*.

To this group of French places, already known to researchers, I add *Flogny* and *Mont Cenis (Mount Cenis)*. The former was a post office in Hamilton County, at the sparsely settled western edge of the state, from 1915 to 1917. Was there a connection with World War I? The French town was not in the war zone and the United States had not entered the war in 1915. The latter was a post office in Dickinson County from 1872 to 1882. There are certainly hills thereabouts, the Flint Hills specifically, and this site was in Fragrant Hill Township; but there are no mountains. An 1887 map shows *Mt. Cenis* at the head of a small stream[22], so it must have been on high ground. The name of the original *Mont Cenis* would have been quite well-known by 1872, for in the preceding year a railroad tunnel had been opened under it linking France and Italy[23].

The name of *Neuchatel* presents no problem. The town was established by French-speaking people from the area around *Neuchâtel* in Switzerland. They were joined by settlers from France, Belgium, and Canada. This mixture of population was the rule in the Francophone settlements in Kansas.

A half-dozen names of places outside France extremely important in French, and world history have appeared in Kansas. They are *Austerlitz, Elba* (twice), *Lodi* (twice — one of them became *Saint Louis*), *Marengo, Wagram,* and *Waterloo* (twice) — five battles and a place of exile of Napoleon[24].

A number of places in Kansas have borne the names of saints. A few of these may have been named by speakers of French. *Saint Clere*, unusual for its orthography — *Claire* would be more usual in English — was established in Pottawatomie County not far from an area of French settlement. *Saint Cloud*, a long-lost location, if

not named directly for the saint, probably continued the name of the French town, most likely via the name of the Minnesota city[25]. *Saint Joseph* was established in 1873 in Cloud County (itself named after Colonel William F. Cloud) by Father Louis Mollier, a native of France[26]. It was in an area of heavy French-Canadian settlement[27]. Its abbreviated form is regularly spelled *St. Jo*, following the French orthographic convention. One may guess that the church of *Saint Joseph of the Valley* in Leavenworth County was once called by its French equivalent, since it was also in an area of French settlement. *Saint Louis*, as mentionned above, honored the early ruler of France via the name of the city at the mouth of the Missouri River. *Saint Peter* in Cloud County must have started as *Saint-Pierre*, for there is a record of the family name *Saint-Pierre* becoming *Saint Peter* three counties west[28] of this post office (whose first postmaster was Zephirin Cyrier).

The names of people of French and Canadian origin who first explored and later settled Kansas have been memorialized in a large number of place names. Locations named after the traders and trailblazers earlier mentioned are *Aubrey* (the name of two places, the one in Johnson County also being spelled *Aubry*, as the honoree's name was) and *Fort Aubrey; Chouteau* (*Choteau*, with the regional pronunciation showing) and *Chouteau's Trading Post* (now simply *Trading Post*); *Labette, Big Labette,* and *Labette City; Robidoux* and *Robidoux Station*; and *Sublette*. If the *Solomon River* was named for a French official, then *Solomon* (once *Solomon City*) and *Solomon Rapids* continue his name. *Laclede*, named for the Missouri city, continues the name of Pierre Laclède, a member of the family which, along with the Chouteaus, had founded St. Louis[29]. Places named after ordinary settlers are *Boicourt, Bourassas (Bursaw's) Mills* (for Eugene Bourassas), *Brosseau, Canville* (cf. *Canville Creek* above), *Cordonnier Cemetery, DeMunn* (if there is a connection with the *DeMun* of the creek so named), *Dubuque* (repeating the name of the Iowa city, which was named after a settler there), *Guittard Station*, on the Pony Express route in *Guittard Township* (after a family who lived there), *Lebreton* (original bearer unknown, but in Leavenworth County, where French [-Canadian] settlement was fairly heavy), *Louisville* (if for Louis Vieux of *Vieux Crossing* and not for Louis Wilson), *Mount Roy* (for John Baptiste Le Roy), *Nadeau* (for Eli G. Nadeau, its first postmaster), *Penseneau* (cf. *Pensineau Creek* above). *Offerle* was named for Lawrence Offerle, who is known to have been French and who led a group to Kansas from Geneseo, Illinois[30]. The current pronunciation of the name, as if composed of the English words *oh, fur, lee,* suggests Alsatian origin. It is strikingly similar to the German name *Oberlé* found in Alsace[31]. Offerle was, one must note, a center of German settlement[32].

Three French family names honor Indians who bore them. *Boudinot* remembers one Elias Boudinot who lived at this location[33]. *Duquoin* continues the name of the Illinois town, which honored a Kaskaskia chief from thereabouts[34]. *La Fontaine (Lafontaine)*, pronounced like the English word *fountain*, honors a chief of the Miami Indians who participated in the negotiations which brought his people to Kansas[35]; it is in *Talleyrand Township* of Wilson County.

The city of *Chanute*, established in 1873, bears the name of a native of France who passed through the state during the period of feverish railroad building. He was Octave Chanute (1832-1910). First a construction engineer for railroads — he is noted for putting a bridge across the Missouri River at Kansas City, Missouri, in 1869 — he went on to even more lasting fame as an aeronautical engineer.

A most striking group of place names has a flavor that can only be called fashionable. Almost all of them contain the initial element *Bel-*. Some were certainly taken from the names of towns back east. They may well match place or family names from France. In fact, almost all can be found in Albert Dauzat's dictionnaries of French place and personal names[36]. Still, few, if any, can have been chosen by French-speaking settlers. Although just about every one of them was chosen in the nineteenth century, there is a timelessness about them, even a feeling of currency for one or two. They are *Beaumont* (twice), *Bel Aire* (near Wichita, also found as *Bellaire*), *Bellaire, Bellefont, Bellegarde, Belle Mont* (earlier *Belle Mount*), *Belle Plaine* (twice), *Belle Prairie, Bellevue* (two places, one later *Bellvu* and then *Belleview*), *Belmont* (three times), *Belpre, Belvoir, Belvue, Bonaccord, Bonair,* and *Delmont*.

Similar to these are *Altamont, Elmont,* and *Tremont*, French in flavor to speakers of English because of the *-mont* suffix, but more Italian or Spanish, or just Latin-Romance, from an etymological point of view. *Beloit* repeated the name of the Wisconsin city[37], which had been consciously formed from the popular *Bel-* prefix and the *-oit* of *Detroit*, Michigan[38]. But *Belleville* only looks French, for *Belle* was a shortening of *Arabelle*[39] and *-ville* had long since been Americanized. A thoroughly Americanized *Belle* shows up in *Belle Grove, Belle Meade,* and *Belle Spring(s)*.

This fashionable appeal to French is still alive. *Blue Mound*, an isolated hill in Douglas

County, was developed into a ski slope in the 1960's. The slope failed, in part for lack of snow over long-enough periods, but thousands of students at the nearby university came to know the hill only by its Alpine rechristening, *Mont Bleu*.

In addition to these names which have been grouped into major classes, there are about five or six score more which suggest or require French or French-Canadian origin. Some are given and family names whose bearers are unknown. Hence we cannot be sure if these individuals were Francophone or simply had names which had become Anglicized over the centuries. A few examples are *Amiot, Blanchard, Boyer,* and *Calvin*. Others are names of fauna, such as *La Cygne, Le Loup, Prairie du Chien,* and *Sauterelle Falls*. Still others are borrowed words like *Bureau, Butte, Cascade, Nonpareil, Piedmont,* and *Portage*. We know that *Bodarc* and *Bodock* represent *bois d'arc*, a tree more commonly called the Osage orange. But does *Gognac* really represent *cognac*[30]? Who bestowed the faintly medieval *Valdor*? And what of *La Coy*, about which investigators of Kansas place names have remained silent?

The final determination of the French place names in Kansas must await the classification of *all* the names of the state, for the number of names of presently uncertain origin is large. A painstaking search of local records contemporary with the time of naming is required, a search such as no one has yet been able to undertake. And anecdotal explanations of names that are not English must give way to explanations based on detailed knowledge of European and American langages.

NOTES

1. Cf. Robert W. Baughman, *Kansas in Maps* (Topeka: Kansas State Historical Society, 1961), pp. 5-58.

2. Robert W. Baughman, *Kansas Post Offices, May 29, 1828-August 3, 1961* (Topeka: Kansas Postal History Society, 1961), pp. 241-56.

3. Cf. Baughman, *Kansas in Maps*, pp. 10-15, and Homer E. Socolofsky and Huber Self, *Historical Atlas of Kansas* (Norman: Univ. of Oklahoma Press, 1972), Map 8.

4. The foreign-language settlement history of Kansas has been recorded fully and masterfully by J. Neale Carman in his *Foreign Language Units of Kansas*, 3 vols. (Lawrence: Univ. Press of Kansas, 1962-74).

5. Henri Folmer, "The Mallet Expedition of 1739 through Nebraska, Kansas, and Colorado to Santa Fe", *Colorado Magazine*, 16 (1939), 165.

6. Cf. John Rydjord, "French and Indian River Names", *Kansas Place Names* (Norman: Univ. of Oklahoma Press, 1972), pp. 104-18. Rydjord's book is now the starting point for the study of Kansas place names. In what follows there is an intermingling of information from his book, from Wayne Corley's pioneering *County and Community Names in Kansas* (Westminster, Colorado: privately printed, 1962), and from my own investigations, which were begun before the appearance of *Kansas Place Names* and with the strong encouragement of Wayne Corley, in whose debt I remain.

7. *Burke's Peerage and Baronetage*, 105th ed. (London: Burke's Peerage Limited, 1975), pp. 754-5.

8. P.H. Reaney, *A Dictionary of English Surnames* (London: Routledge and Kegan Paul, 1958), p. 343.

9. *Cf. George R. Stewart, American Place Names* (New York: Oxford Univ. Press, 1970), p. 352.

10. Rydjord, p. 109.

11. Baughman, *Kansas in Maps*, p. 17.

12. Cf. Rydjord, pp. 116-17, and a Spanish map prepared by a Frenchman in St. Louis in 1785 which records a *N[acion] Republique* situated on a *R[io] de la Republica Pani*, appearing in Baughman, Kansas in Maps, pp. 16-17.

13. George J. Remsburg, "Isle au Vache", *Kansas Historical Collections*, 8 (1903-04), 436-43.

14. Rydjord, p. 29.

15. Baughman, *Kansas Post Offices*, p. iii, reports that there had been 4,281 post offices established between 1828 and 1961, of which only 777 remained in service at the end of the period. Since Baughman lists the post offices first alphabetically with counties and dates and then by counties with first postmasters, his entries do not need to be cited in the course of the exposition.

16. Stewart, p. 280.

17. Rydjord, p. 128, ventures this explanation; but is she not regularly called by her French name?

18. Rydjord, p. 119.

19. Stewart, p. 283.

20. Stewart, p. 213.

21. Rydjord, p. 126.

22. Carman, vol. 1, p. 120.

23. *Montcenis* in Saône-et-Loire cannot be excluded entirely as the source.

24. Rydjord, p. 128, has caught this interesting group of names.

25. Cf. Stewart, p. 417, on the name of the Minnesota city.

26. Corley, p. 64.

27. Carman, vol. 2, pp. 248-51.

28. *Ibid.*, p. 1470 (Rooks County).

29. Rydjord, p. 119.

30. [William G. Cutler, ed.], *History of the State of Kansas* (Chicago: A.T. Andreas, 1883), p. 1368.

31. Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, rev. Marie-Thérèse Morlet (Paris: Larousse, 1972), p. 454.

32. Carman, vol. 1, pp. 130-31.

33. Rydjord, p. 123.

34. Corley, p. 21.

35. Rydjord, p. 128; a better suggestion than the one he rejects that it is the name of the poet (so Corley, p. 39).

36. Albert Dauzat and Ch[arles] Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* (Paris: Larousse, 1963); the dictionary of personal names is cited in note 31.

37. Corley, p. 8.

38. Stewart, p. 42.

39. Corley, p. 8.

40. Rydjord, p. 131.

French toponymy of Louisiana*

RANDALL A. DETRO

Europeans came to stay in what is now *Louisiana* about 1700. For some two hundred years prior to 1700, European explorers had been attempting to discover the nature of this new land. Accurate maps did not exist as it was difficult for them to get an accurate longitudinal, or east-west, location; therefore, it is difficult to know when *Louisiana* and the *Mississippi River* were first seen by Europeans and shown on a map[1]. In 1502, the *Cantino map*[2] shows *Florida* and the *Gulf Coast* as well as a major river named *Rio de las Palmas (River of Palms)*. Whether or not this stream is the *Mississippi River* remains a question.

Though details are obscure, the first explorer who may have seen what is now called *Louisiana* was Alvarez de Pineda who recorded in 1519 a large river flowing into the *Gulf of Mexico*. In 1528, a Spanish exploration party sailing westward in the *Gulf of Mexico*, under the direction of Panfila de Narvaez, detected the presence of a major river by finding fresh water far out at sea. Cabeza de Vaca, who survived this expedition, supplied information which resulted in the expedition of Hernando de Soto. His party of exploration (1541-43) were the first Europeans to set foot on *Louisiana* soil and record their act[3]. They discovered the *Mississippi River* in April, 1541. Maps and diaries from De Soto's trip showed a *Rio del Espiritu Santo (River of the Holy Spirit)* to represent the *Mississippi*[4]. Spanish exploration was a search by adventurers for quick riches. The explorers lost enthusiasm when it failed to yield these. The history of the 17th century exploration in *America* concerns the French.

1. FRENCH EXPLORATION

France had been laying the foundations of a New World Empire in *Canada* since Cartier's expedition to the *Gulf of St. Lawrence* in 1534. Over a century later, when the French approached the exploration of *Louisiana*, it was from the North. The first French names in *Louisiana* exploration are French Canadian. In 1673, Louis Jolliet and Père Jacques Marquette descended the *Mississippi* as far south as the mouth of the *Arkansas River*. Their expectation was to confirm that the *Mississippi* emptied into the *Pacific*. When they learned that this was not the case and that the Spanish were in the lower *Mississippi Valley*, they returned to *Canada* disappointed with their expedition. Not disappointed was Robert Cavalier de la Salle, who organized an expedition to explore the western portion of "*New France*". His object was to secure the *Mississippi River* for *France* and split the Spanish holdings in *Texas* and *Florida*. He sailed down the *Mississippi* and on April 9, 1682 claimed the entire tributary system of the *Mississippi* for *France*, calling it *Louisiana* in honor of his king, Louis XIV, the "Sun King". La Salle recognized that if *France* were to hold her vast new territory, the *Mississippi* basin, a settlement near the river's mouth must be established and colonization undertaken. In 1684, La Salle sailed from *France* with a large party to explore and colonize the *Louisiana* territory. He landed in *Texas* and the colonization effort failed. La Salle, himself, was murdered by one of his own men in 1687. No one knew how much territory was included in this claim. As further explorations were made, *Spain's* claim included virtually all the territory of the present *United States* from the *Appalachians* to the *Rockies* and from *Canada* to *Texas*, the *Gulf of Mexico* with *Florida* on the east and *Texas* on the west[5].

The territory covered in this placename survey and shown on illustrative maps is the present state of *Louisiana* and the territory purchased by Thomas Jefferson from *France* April 30, 1803. That area east of the *Pearl River* in *Louisiana* and now a part of the states of *Mississippi* and *Alabama* is excluded[6].

Though the first effort at colonization failed, French exploration and settlement of the *Louisiana* territory was not to be stopped. The next effort was in 1698 and 1699 by the French-Canadian brothers Pierre le Moyne d'Iberville

* *La toponymie française de la Louisiane. Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée : « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord ». (13 juillet 1984)*

and Jean Baptiste le Moyne de Bienville. They set sail from *Brest, France* on October 14, 1698 with two hundred colonists, their wives and soldiers. The attachment of *Louisiana* to *France* by actual colonization was underway. Late in 1698, the ships reached the vicinity of modern-day *Biloxi, Mississippi* and anchored off *Ship Island*. Iberville began his search for the mouth of the *Mississippi*. On March 3, 1699 Iverville and Bienville began the ascent of the river. This first trip up the *Mississippi* was most important as it lead to the discovery of many geographical facts which were important in the settlement and development of the lower *Mississippi* basin. The sites visited and names applied reflected the nature of the landscape, evaluation of its potential economic value, and illustrate the naming process in action. From the *Mississippi* coast: 1) the brothers named *Ship Island* (a good anchorage), 2) *Cat Island* (inhabited by either opossums or raccoons), 3) The *Chandeleur Island* arc (discovered on February 2, 1699-Candlemas day); 4) recorded "rocks" in fairly deep water at the mouth of the river (they were mudlumps peculiar to the *Mississippi* river active delta); 5) met Indians at the future site of *New Orleans* and learned of the portage that led to *Bayou St. John* and on to *Lake Pontchartrain* and further by water to *Biloxi* (a short cut from *Biloxi* to the site of *New Orleans*); 6) ascended the river to a large distributary carrying floodwaters out of the *Mississippi* to the *Gulf* (now known as *Bayou Lafourche* and an abandoned distributary); 7) observed *Bayous Plaquemine* and *Manchac* (also active distributaries of the flooded *Mississippi*, now abandoned distributaries). 8) Above *Manchac* on the east bank, Iberville encountered the first high ground he had observed since leaving *Biloxi*. This high ground was called "*Iti-houma*" *(Istrouma)* by the Indians, presumably because of a red pole standing there. This site is now called *Baton Rouge*. 9) Above *Baton Rouge*, the party saw *Pointe Coupée*, the nearly severed neck of what is now *False River*. 10) Above *Pointe Coupée* the brothers came to the *Houma Indian village* on the east bank. 11) Returning downstream, Iberville descended *Bayou Manchac* (the "back way" to the *Amite River*); 12) followed a route that took him through *Lake Maurepas* and *Pontchartrain* which he tactfully named in honor of the French Minister of Marine and Colonies, Count Pontchartrain, and the Count's son and successor, Jerome Maurepas, also called Pontchartrain; 13) continued through the *Rigolets* to the *Mississippi Sound* to their post at *Biloxi*.

In summary, Iberville had found the important distributaries of the lower *Mississippi* — *Bayous Manchac, Plaquemine* and *Lafourche*. He formed an opinion that the lower *Mississippi* was unsuited for oceangoing vessels; the swift current and shallow bars of a flooding river seemed to mean that it could not be navigated by ships. The *Gentil map of 1700*, based on the explorations of La Salle and Iberville presented a fairly accurate picture of conditions of the lower *Mississippi Valley* and delta country. The name "*Mississippi,*" an Algonkian term brought down from the north, replaces *Rio del Espiritu Santo*. Long after Iberville, much of *Louisiana* remained little known to Europeans; exploration was over and permanent settlement was initiated.

Iberville decided to establish the first permanent settlement at *Biloxi* in 1699. His brother Bienville, while exploring the Mississippi in 1699 met an English ship in the river at what is still called *English Turn*. He convinced the English captain that he was trespassing on French territory and the English sailed away. This resulted in the establishment of *Fort Boulaye* on the river about fifty miles above the mouth; the first French settlement in what is now *Louisiana*. It disappeared in a few years so cannot be counted as the first permanent settlement. In 1713, small groups of people were attempting to establish themselves at five locations stretching from the *Mississippi* to *Mobile Bay*. These locations were *English Turn, Fort Boulaye, Natchitoches, Los Adais, Contraband Trail, Biloxi, Pointe Coupée, Baton Rouge* and *Head of Lafourche*. *Natchitoches*, established in 1714, is considered the first permanent settlement in Louisiana. Bienville succeeded in establishing a permanent settlement on the lower *Mississippi* in 1718; he called it *New Orleans* in honor of the regent of France",".

Now that we have scanned *Louisiana* exploration, initial settlement and initial placename application, we should examine the naming process, placename classification, and placename cover in place at the time of European contact". The placenames applied by explorers and colonists up to this point should fall into place.

2. THE NAMING PROCESS

Placenames are significant and conspicuous elements of the cultural landscape. Since placenames tend to persist indefinitely once they have been imprinted upon the landscape, they are of great diagnostic value in reconstructing and delimiting early culture and settlement areas. Placenames tell us what attitudes the namers brought with them and how they perceived the unfamiliar environments they encountered. In fact, placenames are so durable that sometimes they are the only relic feature left to document the presence of early groups; maps of *North*

America reveal the presence at one time or another of no less than fifty living or dead languages[10].

George R. Stewart beautifully describes the process of name application and evolution.

In the distant past, then, the land was without names. Yet nature of the land itself prefigured something of what was to be. Where... mountains reared... names would describe shapes... Where streams were clear but one ran thick with reddish mud, a man... would call it *Red River*, ... *Río Colorado*, or *Rivière Rouge*, or *Bogue Homa*. No one knows when man came, or who gave the first names. There is no sure beginning. At the opening of history many and various tribes already held the land, and had given it a thin scattering of names. The names themselves can be made to reveal the manner of the earliest naming[11].

As early peoples moved across the landscape, they first gave names of a descriptive nature to types of landscape features; streams (clear or muddy), hills, swamps, names describing shapes or a lack of any distinctive shape, beaver dams, waterfalls or rapids, lakes or ponds and any outstanding characteristic. Toponymic generics, that is, the general terms forming a part of the placenames that are used to describe or classify recurrent features of the landscape, are of exceptional interest to students of cultural history and geography. Generic terms are tenacious linguistic phenomena originally associated with specific ethnic or regional cultures. They tend to endure despite changes in connotation, appearance, function, or evaluation of the named landscape element. Generic terms are of considerable value in reconstructing settlement history, ethnic migrations, and landscape perceptions. As time went by and an area was known in detail, these first "sign-post" names had additional words (specific terms) added to them so as to distinguish one feature from another. If a tribe lived in the same region for many generations, the name-pattern grew more complex and the landscape itself might change. Both the landscape and the language (name-cover) might change but generally speaking the name will retain fragments reminiscent of the first application. Eventually, the common name may become meaningless and the Indians, like other people, merely accepted it as "Just a Name!" Agricultural tribes, who seldom wandered far from their villages, placed their names thickly. Nomadic tribes used far fewer names and they might be spread thinly over several hundred miles. If a place had a distinct characteristic of some kind, it was likely that it was named. Also, if a place was considered useful and was frequented often, it would require a name. Large scale landscape features were not named as they were not perceived as an entity; parts of mountains were named. Streams were closest of all to the life of primitive man. They were vital to life itself and also served as transportation routes. As with mountains, they were not known as entities but points or sections were well known and named. Regional names did not exist except as a tribal name applied to their home territory. If they shifted locations, the name shifted also. There was a multiplicity of non-written Indian languages in *North America*; a fact which explorers and colonists had to face. When Europeans arrived, the pattern of Indian naming had grown complex. Many tribes had occupied the same country for many generations. Names had become meaningless and often referred to forgotten incidents. Yet, most tribes seemed to be newcomers in the regions where they lived. Legends told of migrations; names were simple and their landscape application was understandable. Following contact with Europeans, many tribes shifted location; Indian placenames reveal references to such recent things as pigs, cattle, gunpowder, drunkenness and diseases unknown prior to the arrival of Europeans. Though the Indian placename cover was complex it was not in the same name-evolution stage that the Europeans knew. Europeans thought of states and provinces, not tribes. The explorers possessed the concept of entire mountains, rivers and regions; not just a meadow on a mountain or a rapid on a stream. They failed to recognize the vast differences in languages within small areas and used names oftentimes as mere labels without concern to meaning. Consequently, Europeans constantly made mistakes about Indian names, in form and in application. It is necessary to comprehend the Indian placename cover at the time of European contact as we are in debt to the French for preserving many Indian names as they encountered, recorded, and passed along to successive waves of travellers the Indian names they met; these names served as a common ground for all explorers[12].

3. PLACENAME CLASSIFICATION

Prior to analyzing the placename cover of *Louisiana* as recorded by Guillaume Del'Isle (1703) and Jacques N. Bellin (1744, 1755), it will be useful to move forward in time and keep in mind that placename scholars have provided us with a classification of placenames that aids considerably in studying placenames through time and space.

Henry L. Mencken was one of the first scholars to recognize the significance of American placenames, and he classified them into eight general categories: (1) placenames embodying

personal names, mainly the surnames of pioneers and heroes; (2) names transferred from older areas of settlement, either the eastern states or *Europe*; (3) Indian names; (4) Dutch, Spanish, French, German, and Scandinavian names; (5) Biblical and mythological names; (6) names descriptive of localities; (7) names suggested by local flora, fauna, or geology; and (8) purely fanciful names. He noted that immigrants were conservative in their naming practices, initially tending to use familiar terms for both settlements and natural features. But as time progressed and settlement moved westward, the namers of places began to display more originality, items were borrowed from other languages, and old usages began to change their connotations. During the period of most rapid frontier advance in the nineteenth century, the ingenuity of the settlers was pressed to the limit in finding or inventing suitable names for many thousands of new places[14].

4. THE FRENCH INFLUENCE ON PLACENAMES IN THE MISSISSIPPI VALLEY

The first Frenchmen who came to the *Mississippi Valley* can be divided into three categories; so they gave names of three kinds — for names are a reflection of the men who apply them.

First among these explorers were men born in *Canada*, called "forest-runners" (*coureurs des bois*). These men were traders and trappers; their income came from pelts they trapped themselves or purchased from Indians. They spoke the languages of the Algonquins and Hurons; and in many instances they kept, or corrupted the Indian placenames. These men were largely uneducated and the French names they applied were simple names; descriptive nouns (toponymic generics) with simple specific terms attached. For example, *La Baie Ouverte* ("the open bay") which was corrupted to *La Baie Verte* ("the Green Bay"), which today is simply *Green Bay*.

Along with the forest-runners went the priests, who were fervent missionaries. To find their way into the various Indian territories, they went along with the forest-runners or hired them as guides. They were educated men who were interested in both exploration and conversion. They quickly learned the Indian languages and we owe them our gratitude for recording and preserving native languages and placenames. Even so, these men recorded phonetically what they heard and Indian names were gallicized. The French placenames applied to both physical landscape features and settlements naturally reflected their religious dedication; many places were named after saints.

The third group of Frenchmen who came to the *Mississippi Valley* were the officers and gentlemen of *France* whose objective was to win fortunes and serve the Royal House of *France*. They applied names aimed to flatter and win financial support from the King and his ministers. Robert Cavalier de la Salle named *Louisiana (La Louisiane)* in honor of Louis XIV, the "Sun King." Names applied by Iberville and Bienville, mentioned earlier in this paper, reflect the inclination of the French to adopt Indian names, apply French landscape descriptive terms, apply religious names and apply names honoring the King, his ministers and financial patrons. It was this third category of Frenchmen who came with grand schemes for the commercial development of *Louisiana*. They encouraged colonization, as population growth was basic to secure a financial return on their investments, but they were essentially traders rather than settlers. The grand commercial schemes for *Louisiana* failed[15].

5. THE 1703 GUILLAUME DELISLE "CARTE DU MEXIQUE ET DE LA FLORIDA"...[16]

In 1703, DelIsle delimited cartographically the *Mississippi Valley* based on observations recorded by Iberville. The map is remarkable, yet longitudinal problems were not yet resolved. *Louisiana* placenames as recorded by DelIsle are presented on a base map delimiting the present *State of Louisiana* and the *Louisiana Purchase* territory (April 30, 1803). Placenames are classified according to a modification of a system devised by Randall Detro in 1970[16]. These names are presented on Map 1, *Louisiana Placenames 1703* and listed in Appendix I.

Each name can be represented by three symbols but this does not always occur. First, each placename was classified according to type of landscape feature. Four categories emerged:

1) Water features.

2) Relief features. Islands. Mines. Solution features.

3) Grasslands. Wetlands. Woodlands.

4) Portages. Explorers routes. Open areas (*brûlées*).

In 1703, exploration was along streams. It is logical that water features comprise a large percentage of the named streams and lakes. To explorers in a new land, relief features are noteworthy. Islands off the mouth of the *Mississippi River were first stops and islands in the river, saline features and mines were important*

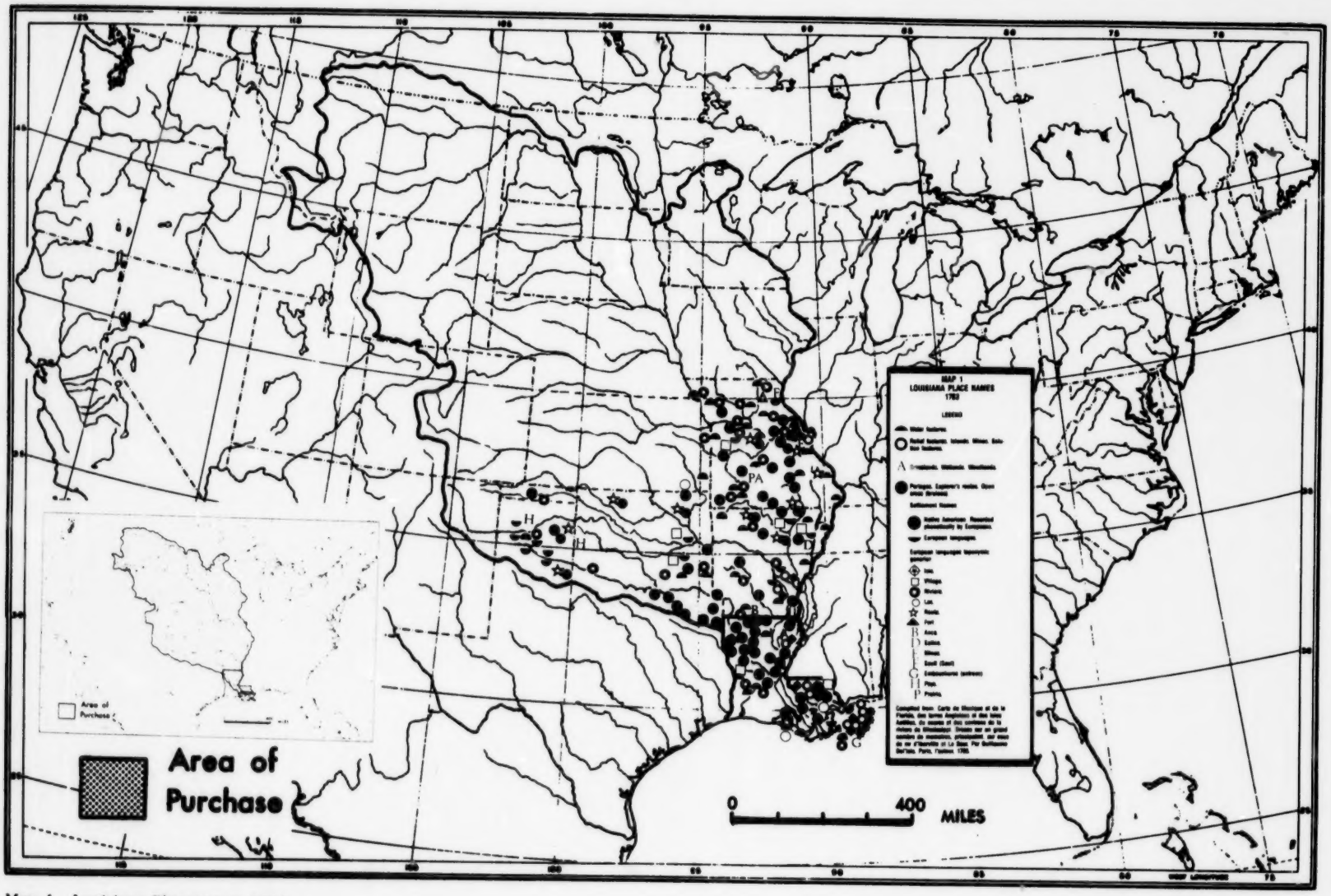

Map 1 Louisiana Placenames 1703
(Guillaume De L'Isle)

Map 2 Louisiana Placenames 1744
(Nicolas Bellin)

to explorers seeking fortunes in America. In the category (grasslands, wetlands, woodlands), only one grassland area, in what is now *Missouri*, was considered worthy of comment. At this time, we know that vast areas of grassland, wetlands and woodlands existed. In the fourth category, only one name appears — Route which the French took to reach the Carolinas (*Route que les Francois prennent pour Serendre a la Caroline*).

The second taxonomic approach was to consider language origin of settlement names — native American names recorded phonetically by Europeans or a settlement name applied in a European language. The only European language names present are French and Spanish. The Spanish names occur in the area near *Santa Fe, New Mexico* with one Spanish name appearing in what is now northwest *Louisiana*. The majority of settlement names recorded are native-American names recorded phonetically by Europeans. The French, more than the Spanish, adopted native-American names. Some French and Spanish settlement names were applied but they are in the minority.

The third taxonomic approach to placenames was to record European language toponymic generic terms applied to both physical landscape features and settlement features. These terms are often the most meaningful linguistic evidence of prior culture history and landscape evaluation. The generics *isle, ance, pays, village, rivière, prairie, saline, mines, lac, sault (saut), route, embouchures (entrées)* and *fort* appear. All bore connotations in Europe which precisely described physical and cultural landscape characteristics. Some have connotations that extend beyond merely descriptive terms; they imply economic value (*saline, mines*) and protection of territory (*fort, route*). A detailed examination of each generic and its connotations in *Europe* and *Louisiana* will reveal both language and landscape evolution and man's changing evaluation of his environment.

6. THE 1744 JACQUES N. BELLIN "CARTE DE LA LOUISIANE"...[17]

Between Del'Isle's 1703 map and Bellin's 1744 map, enormous progress was made in mapping latitudinal and longitudinal coordinates. The entire *Mississippi Valley* from *Canada* to the mouth of the *Mississippi* river is mapped accurately and precisely. In a mémoire[18] accompanying his 1755 map Bellin states that he had access to the information gathered by La Salle, Iberville, his own earlier observations, maps and geographical measurements of the *Gulf of Mexico* and *Louisiana*, maps and histories by Charlevoix, and observations and measurements published by other explorers (*observers*) published in France in the *Observations Astronomiques rapportées dans la Connoissance des tems pour l'année 1755 (Knowledge of our Times, 1755)*. Bellin describes the delta of the *Mississippi* river and proceeds northward with both descriptions of the landscape and settlements along the *Red River*, the *Ouachita*, the *Yazoo*, the *Arkansas*, the *Ohio*, the *Missouri* and on to *Canada*. He records: evaluations of the landscape; economic activities; native Americans; and records placenames that are not presented on his map. The placenames mapped by Bellin are presented on Map 2, *Louisiana Placenames, 1744* and listed in Appendix II. The same classification devised for Del'Isle is used for Bellin's placenames[19].

Each name can be represented by three symbols but this does not always occur. Only three type of landscape features are named by Bellin. These are:

1) Water features.

2) Relief features. Islands. Mines. Solution features.

3) Portages. Explorers routes. Open areas (*brûlées*).

Louisiana remains primarily a riverine environment with settlement along streams and around lakes. Easy access is by water and water-features are the first-named landscape elements. Relief features remain noteworthy and important. New names are applied to both offshore and *Mississippi* river relief features as well as saline features and mines. The effort to reap financial profits from *Louisiana* remains an objective of *France* in *North America*. It was noted that only one grassland, wetland, woodland feature was named on Del'Isle map, a *prairie*. Not one feature in this category is named on the Bellin map though they are mentioned in his *mémoire*. In the category — Portages-Explorers routes-open areas (*brûlées*) — explorer's routes in Spanish *New Mexico* and in what is now northwestern *Louisiana* are mapped and portages are recorded in the area just above *New Orleans (Nouvelle Orléans)*.

Settlement names increase both in areal distribution and density as a result of a growing population in the *Mississippi Valley*. The French continue to accept and record phonetically native-American settlement names while applying some names of European-language origin (French) to new permanent settlements. The Spanish in the west continue to apply Spanish names to their settlements.

On the Del'Isle map, thirteen toponymic generic terms of European-language origin were

recorded. On the Bellin maps, ten of these terms reappear. They are *isle, pays (pais), village, rivière (fleuve), saline (sel), mines, lac, sault (sel), embouchures (entrées)* and *fort*. The generics that were not repeated were *ance, prairie* and *route*; it is not likely that these terms went out-of-use. Toponymic generics which appear for the first time on Bellin are *cap, baye, rapids, chenat (chenal, chenaux), chute, écores* and *balize*. These terms were certainly in use in the vernacular prior to 1744 but are part of mapped placenames for the first time. The generic *manchac*, of Choctaw origin, to designate a waterportage, is mapped for the first time by Bellin and must, therefore, have been assimilated into the French language. It should be noted that the Choctaw generic, bayou (*bayouc*), is used by Bellin in his *Mémoire* but is not mapped; it is a term that becomes universal in French *Louisiana*. Toponymic generics reveal much about a colonist's perception of the landscape he left in Europe and his evaluation of the environment in which he finds himself.

7. THE FRENCH NAMING PROCESS, A SUMMARY

The French explorers and colonists who applied placenames throughout *Louisiana* performed a great practical achievement. They brought with them serviceable vocabularies based on native traditions which included an evaluation of the landscape. They had every right to expect that their vocabulary would satisfy all communication needs. Upon arrival, however, they encountered new landscape phenomena to which they applied familiar names or they borrowed names from the aboriginal inhabitants. The act of applying familiar names which they associated with familiar objects to new and strange landscape features was the initiation of the naming process in a new land. They began a history of their own which required unique symbols and referents. In time, a new vocabulary for identifying the landscape became a part of the oral tradition in the new land. These folk expressions were peculiar to the new land yet their origin lay in old words and concepts. Once applied, the new folk expressions persisted even though the connotation changed and the nature of the landscape changed also[20].

John F. McDermott summarizes the French impress on placenames in the *Mississippi Valley*[21]. He states that the French impress was significant and observes: 1) Descriptive nouns of French origin and/or affiliation such as *prairie, park, bayou, mamelle*, and *marais* are considered "American terms;" 2) The first French names applied honored financial patrons and saints; 3) Though colonization was an objective, the French were traders who moved rapidly throughout the *Mississippi Valley*; 4) The trade with the Indians "settled the names" which are known today; 5) The names Indians used for adjacent tribes were simple descriptive nouns, often derogatory; 6) The explorers adopted whatever name they found in use, Indian names were preserved; 7) They adopted tribal names for the places in which they found the tribes; 8) Streams were named after tribes — the French named most of the rivers in the *Mississippi Valley* though they used Indian names; 9) Through French custom, the Indian tribes supplied "Frenchified" names for rivers, states and towns — names were recorded phonetically; 10) Today, the French adaptation of Indian names is hidden under "Americanized" spellings; 11) The French complicated the nomenclature by their passion for abbreviations — it was partially an effort to confuse the Spanish, the British and Americans; 12) Today, French spellings persist but are disguised by American pronunciations; 13) Many names applied by the French honored unimportant historical events and people — they were not inventive in applying names; 14) They did, however, excel at applying descriptive toponymic generics; 15) Through transliteration, some placenames lost connection with their Gallic origins; 16) Mistranslations, misspellings, and misunderstandings frequently hide French origins.

French placenames are spread across the breadth of colonial *Louisiana*. This is astonishing as during the one hundred and fifty years of occupation there was never more than a handful of Frenchmen in the *Mississippi Valley*. Even at the time of the *Louisiana Purchase*, there were scarcely more than twenty thousand French people — men, women and children — Canadians, Acadians, descendants of gallicized Germans on the Côte des Allemands and "Frenchmen from France". All but three thousand were concentrated within the limits of the present *State of Louisiana*[22].

8. PLACENAMES IN THE STATE OF LOUISIANA

In the *State of Louisiana*, which was colonized by the French, ... there are many words of foreign origin, scarcely known in the Northern States. The geographical divisions, the names of rivers, mountains, bays; the peculiarities of soil and climate; all that relates to the cultivation of the earth, the names of fishes, birds, fruits, vegetables, coins, etc., retain to a great extent the names given them by the first possessors of the country. The same class of words is preserved in Lower *Canada*, where they were originally given by the French[23].

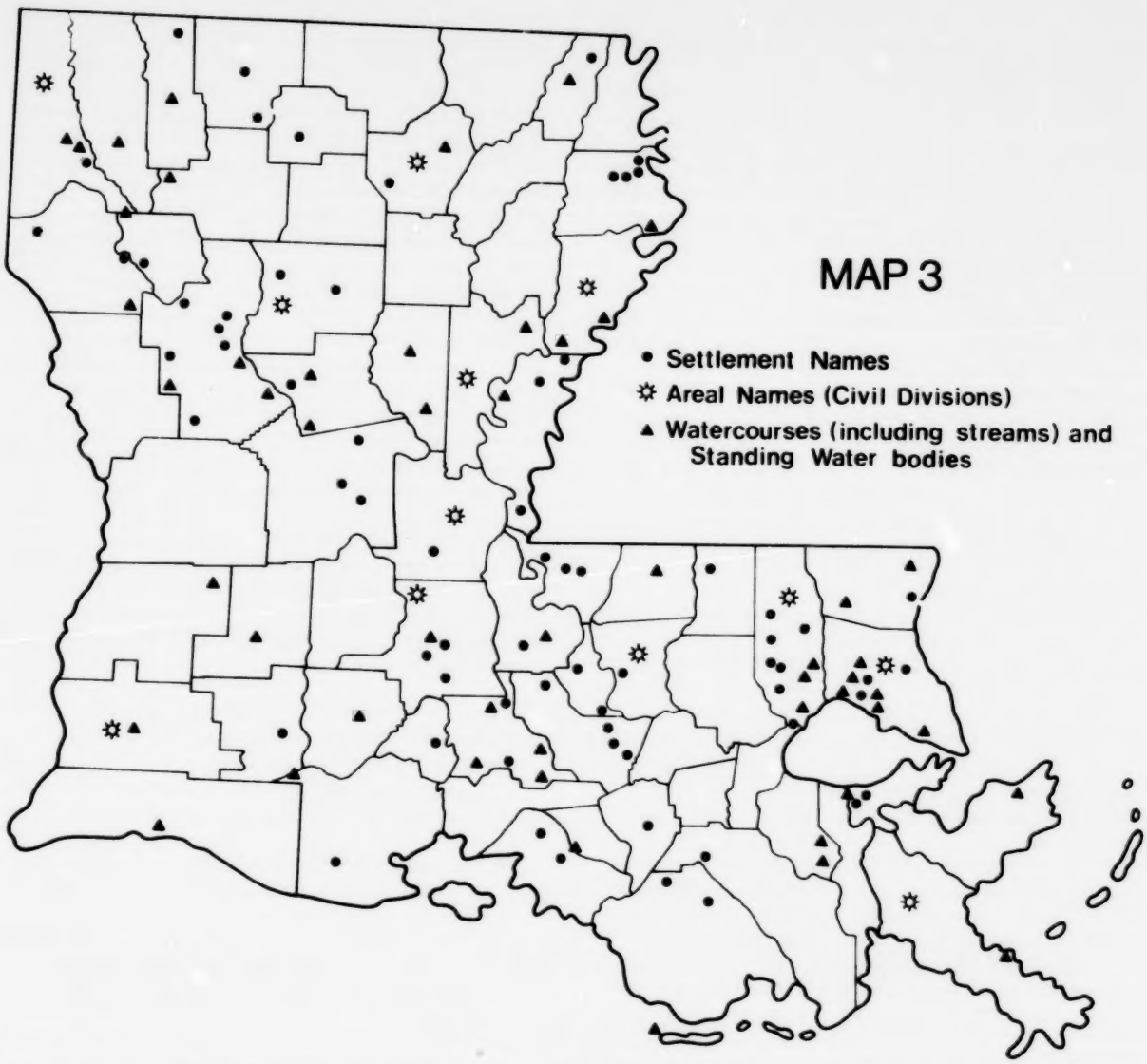

Louisiana Place Names of Indian Origin. With few exceptions, Louisiana place names of Indian origin are derived from the Choctaw Longtown dialect. Most are applied to settlements, streams, and standing bodies of water.

From: Detro, Randall A. "Language and Place Names," in Rooney, John F., Jr. ... THIS REMARKABLE CONTINENT... College Station, Texas A & M Press, 1982, p. 125.

Map 3 Louisiana Placenames of Indian Origin

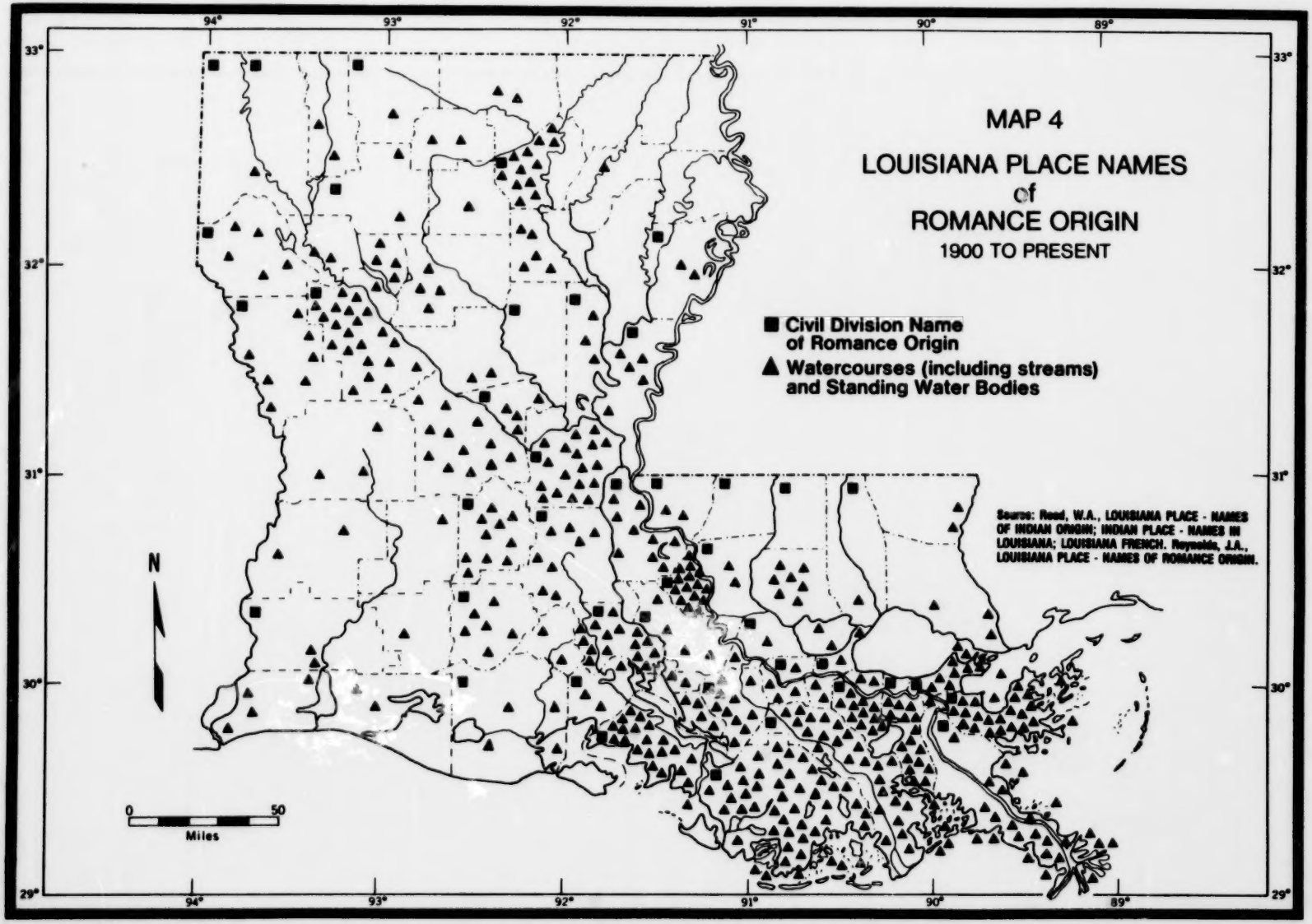

Map 4 Louisiana Placenames of Romance Origin (1900 to present) Waterfeatures

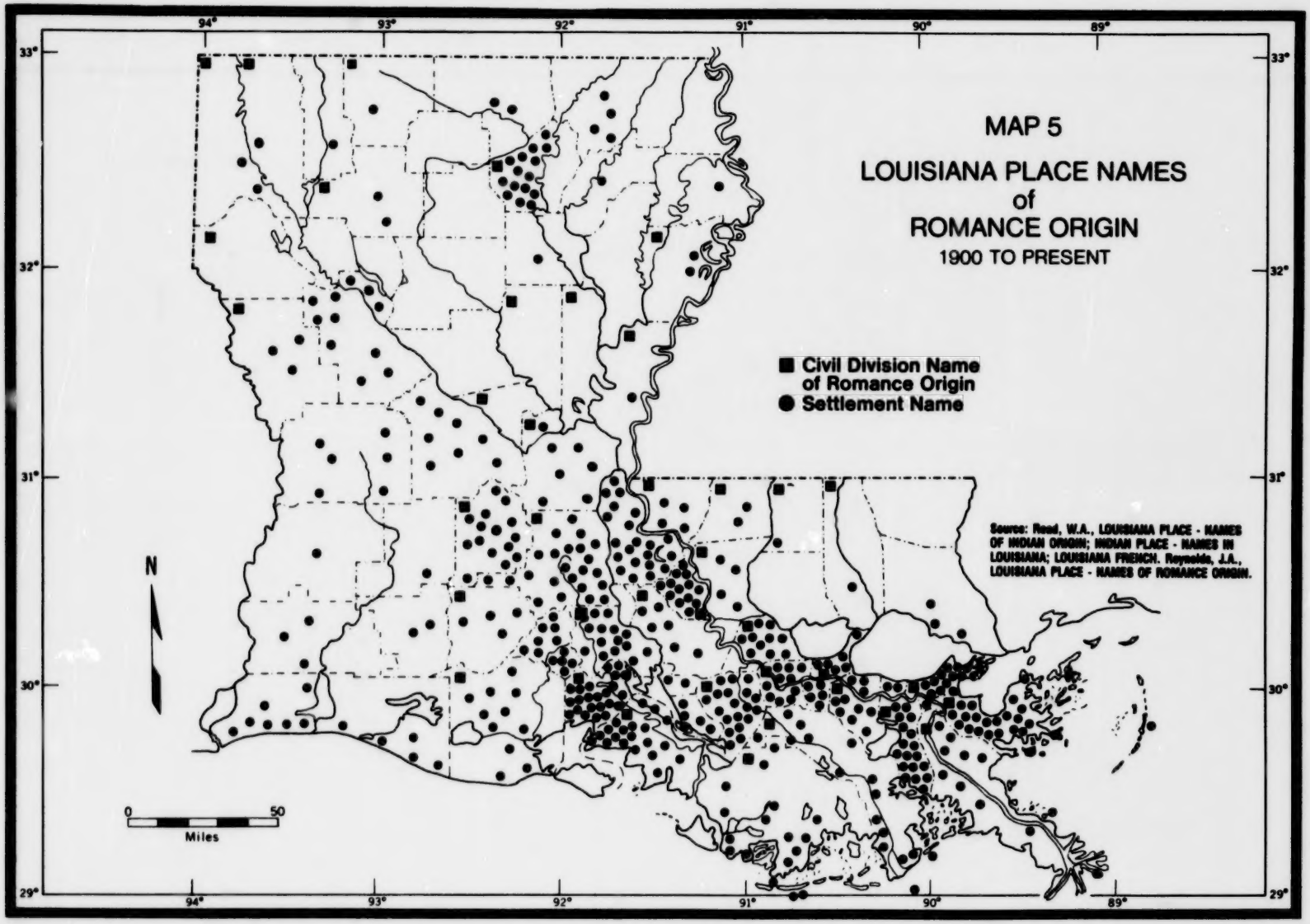

Map 5 Louisiana Placenames of Romance Origin (1900 to present) Settlement Names

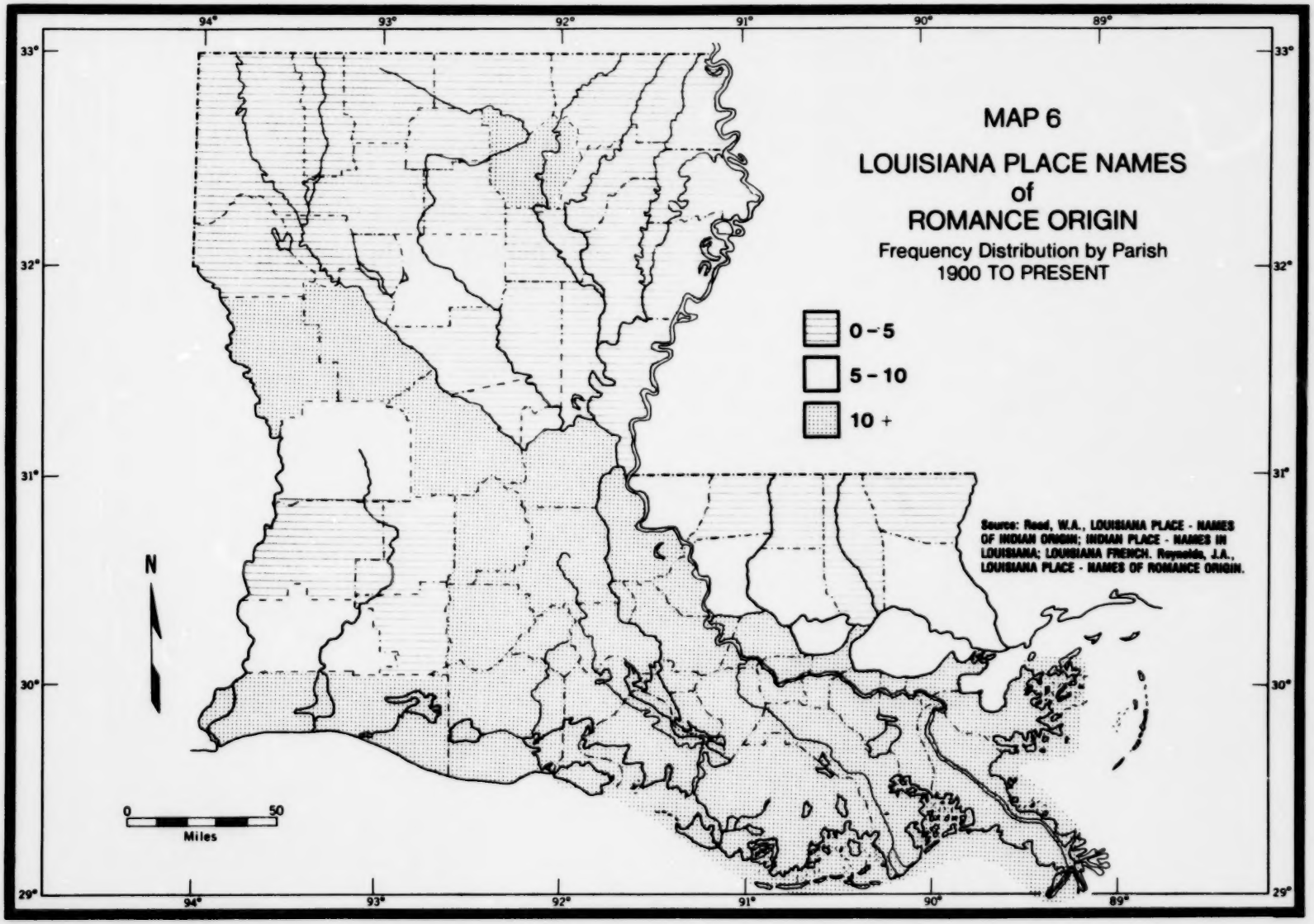

Map 6 Louisiana Placenames of Romance Origin (1900 to present) Frequency distribution by Parish

"Bayou" in the United States. The Choctaw word *bayuk* was adopted by French explorers in Louisiana and diffused along their trade routes. Throughout its distribution, it is applied to such landscape features as gulches, sloughs, lakes, creeks, coulées, basins behind barrier beaches, and running bodies of water.

From: Detro, Randall A. "Language and Place Names," in Rooney, John F., Jr. ... THIS REMARKABLE CONTINENT... College Station, Texas A & M Press, 1982, p. 134.

Map 7 "Bayou" in the United States

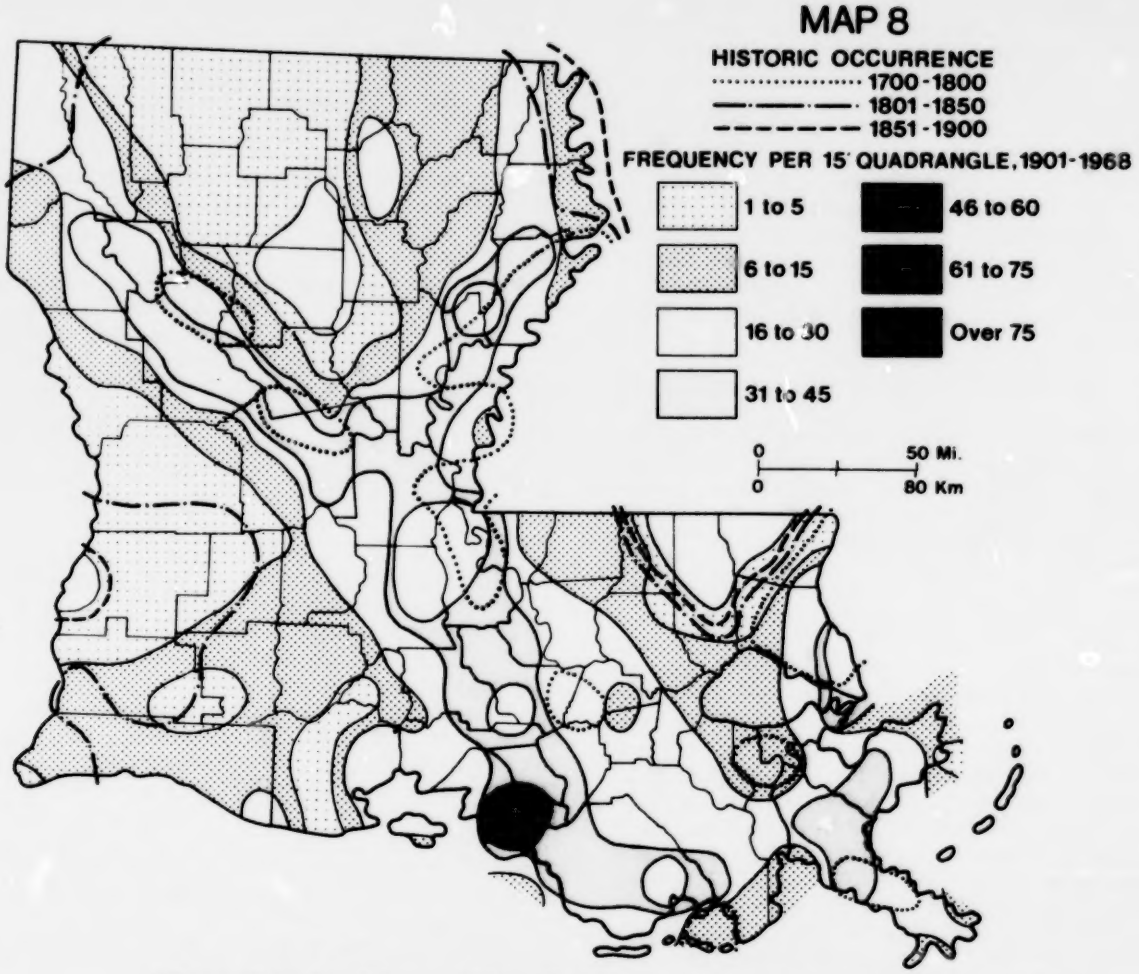

"Bayou" in Louisiana, 1700–1968. In Louisiana, *bayou* is a universal term used to describe at least fifteen landscape features. It is applied principally to full, sluggish streams.

From: Detro, Randall A. "Language and Place Names," in Rooney, John F., Jr. ... THIS REMARKABLE CONTINENT... College Station, Texas A & M Press, 1982, p. 135.

Map 8 « Bayou" in Louisiana (1700-1968)

9. LOUISIANA PLACENAMES OF INDIAN ORIGIN

French explorers and settlers willingly accepted and adopted placenames in use by the Indian population. They were recorded phonetically; they were gallicized and later Americanized. Most Louisianians consider them French placenames. William A. Read collected and explained the origin of all Louisiana placenames of Indian origin in three studies[24]. They were mapped by Randall Detro in 1982[25] and are presented on Map 3 and listed in Appendix III. Many were applied to the landscape by the French during the Colonial period. They are applied to settlements, civil divisions and water features.

10. LOUISIANA PLACENAMES OF ROMANCE ORIGIN

The years from 1800 to 1860 witnessed the most dramatic period of immigration in the history of Louisiana. Census figures show a steady increase in rate of population growth from 1810 with a total of 75,000 to approximately 700,000 in 1860[26].

An examination of the placename cover on the maps of Darby (1816), Lockett (1873), and Hardee (1895)[27] show an increasing placename cover. It is safe to conclude that by 1900 the cultural landscape and placename cover is essentially fixed as we know it at present. There are few articles on *Louisiana* French placenames in particular, yet serious research which includes French placenames has been conducted[28]. Studies of *Louisiana* placenames of romance origin were conducted by William A. Read and Jack A. Reynolds. These studies were completed between 1927 and 1942 but these writers did not map the names they listed[29]. Maps four, five and six and Appendix IV present cartographically and in alphabetical order Louisiana placenames of romance origin. Some were applied during the Colonial period; others at later dates in *Louisiana* history. All have some connection with the French, Spanish and Native American languages. For this overview of *Louisiana* French placenames only three categories are considered. Map four presents water-feature names. The density is greatest in the southern third of *Louisiana* and in riverine environments in the north. Map five presents settlement names and the distribution pattern is the same. Civil division names of romance origin are presented on both maps four and five. Map six depicts frequency distribution of romance-language placenames by parish (civil division). Those areas showing ten names and above by civil division accurately depict the area presently considered French Louisiana. Parishes in north (Anglo-American) *Louisiana* showing a density of ten names and above are areas settled by the French during the Colonial period. French *Louisiana* also has been delimited by mapping such culture traits as folk architecture, religion, surnames, and food preferences[30].

11. LOUISIANA TOPONYMIC GENERIC TERMS OF FRENCH ORIGIN

Among the most meaningful aspects of placename study is the analysis of the origin, diffusion, and present distribution of toponymic generics. Generic terms, the folk terms, used to denote geographic features are tenacious linguistic phenomena originally associated with definite ethnic groups. Generic terms are the more significant parts of geographic names due to their tendency to persist despite changes in connotation as well as changes in the appearance, function and evaluation of the named landscape element[31].

12. BAYOU

Bayou is the most widely used *Louisiana* toponymic generic. William A. Read[32] advocates that it came into French from the Choctaw "*bayuk*," signifying "river," "creek," "bayou." It was first recorded in the 1699 travel account by Pénicaut along the northern shore of *Lake Pontchartrain*[33]. The French rapidly adopted the term as it suited perfectly the full, sluggish streams they found in the *Mississippi Valley* and they possessed no word that described this feature. Map seven shows the distribution of bayou from 1699 to the present in the *United States*. It appears in areas that were traversed by French explorers, trappers and settlers. Map eight shows that in *Louisiana* bayou is a universal term; it is applied to at least fifteen landscape features[35]. Other toponymic generic terms whose distribution reflects French contact through North America are *prairie, butte, gully, ravine, brûlé,* and *coulée*[36].

13. SUMMARY

The French were a minority in the settling of the *Mississippi Valley*. Their great contribution was as explorers and traders who, upon contact with native Americans, embraced their languages as well as applying French placenames to the landscape. In many cases, their spoken language and customs faded away; their placenames, though Americanized, endure. In *Louisiana*, the French language (and placenames) continues to flourish and evolve. Additionally, when new name applications for both landscape and settlement features are considered, there still exists a tendency in *North America* to select a French name. The French language has always been considered an elegant language.

NOTES

1. Fred B. Kniffen, *Louisiana, Its Land and People* (Baton Rouge, Louisiana: Louisiana State University Press, 1968), pp. 115-119.

2. Alberto Cantino, "The Cantino Map, ca. 1502," in *Atlas of the Historical Geography of the United States*, Charles O. Paullin and John K. Wright, eds. (Washington, D.C., New York: Carnegie Institution of Washington and the American Geographical Society of New York, joint publishers, 1932), p. 8, Plate 9.

3. *Louisiana Almanac, 1984-1985*, "History of Louisiana" (Gretna, Louisiana: Pelican, 1984), p. 81.

4. Hernando de Soto, "The De Soto Map, ca. 1544", in *Atlas of the Historical Geography of the United States*, Charles O. Paullin and John K. Wright, ed. (Washington, D.C. New York: Carnegie Institution of Washington and the American Geographical Society of New York, joint publishers, 1932), p. 9, Plate 12A.

5. *Louisiana Almanac, 1984-1985*, "History of Louisiana," p. 81.

6. Frank Bond, The *Louisiana Purchase* (Washington, D.C.: United States Government Printing Office, 1959), pp. 10-11, Map 4.

7. For discussions of the exploration and settlement efforts of Iberville and Bienville, consult:

   Kniffen, *Louisiana*, pp. 115-123.

   Justin Winsor, *The Mississippi Basin: The Struggle in America Between England and France, 1697-1763* (Boston: Houghton, Mifflin and Company, 1895), pp. 33-82.

8. For discussions of French exploration and the French influence in North America, including the Mississippi Valley, consult:

   Louis N. Baudry Des Lozieres, *Voyage a la Louisiane, et sur le Continent de l'Amérique septentrionale fait dans les années 1794 à 1798* (Paris, France: Imprimeur-Librairie Dentu, 1802).

   Henry P. Beers, *The French in North America* (Baton Rouge, Louisiana: Louisiana State University Press, 1957).

   Jean B. Bossu, *Nouveaux Voyages aux Indies occidentales*; Contenant une Relation des differens Peuples qui habitent les environs du grand Fleuve Saint-Louis, appelé vulgairement le Mississipi; leur Relation; leur gouvernement; leurs moeurs; leurs guerres et leur commerce (Paris, France: Le Jay, 1768).

   Jean B. Bossu, *Travels in the Interior of North America, 1751-1762*; trans. and ed. Seymour Feiler, (Norman: University of Oklahoma Press, 1962).

   Henry M. Brackenridge, *Views of Louisiana; together with a Journal of a Voyage up the Missouri River, in 1811* (Pittsburgh: Cramer, Spear and Erichbaum, 1814).

   Henry E. Chambers, *Mississippi Valley Beginnings, an Outline of the Early History of the Earlier West (New York: G. P. Putnam's Sons, 1922).*

   Pierre F. X. Charlevoix, History and Description of New France, translated by J. G. Shea, 6 vols. (New York: J. G. Shea, 1866-1872).

   Henry P. Dart, "The Eighteenth Century in Louisiana," *Louisiana Historical Quarterly 8* (1925): 474-477.

   William E. Dunn, *Spanish and French Rivalry in the Gulf Region of the United States, 1678-1702*, University of Texas Studies in History No. 1 (Austin, Texas: University of Texas Press, 1917).

   Timothy Flint, *The History and Geography of the Mississippi Valley*, 2 vols. (Boston: Carter, Hendee and Company, 1833).

   Alcee Fortier, *History of Louisiana*, 4 vols. (New York: Manzi, Joyant and Company, 1904).

   Louis Hennepin, *A Description of Louisiana*, by Father Louis Hennepin, Recollect missionary, tr. from the edition of 1683 by John G. Shea (New York: J. G. Shea, 1880).

   Bernard De La Harpe, *Journal Historique de L'Etablissement des Francais a la Louisiane* (New Orleans: A. L. Boimare, 1831).

   Nicolas De La Salle, *Relation of the Discovery of the Mississippi River*, tr. from the edition of 1682 by Melville B. Anderson (Chicago: The Caxton Club, 1898).

   Antoine S. Le Page Du Pratz, Histoire de la Louisiane, Tomes I-III (Paris, France: De Bure, 1758)

   John F. McDermott, *The French in the Mississippi Valley* (Urbana, Illinois: University of Illinois Press, 1965).

   John F. McDermott, *Frenchmen and French Ways in the Mississippi Valley* (Urbana, Illinois: University of Illinois Press, 1969).

   Pierre Margry, ed. and comp., *Decouvertes et Etablissements des Francais dans l'ouest et dans le Sud de l'Amerique Septentrionale (1614-1754)*, Memoires et documents originaux, 6 vols. (Paris, France: Imprimerie de D. Jouaust, 1876-1886).

   Francois X. Martin, *History of Louisiana* (New Orleans: James A. Gresham, 1882; reprint ed., New Orleans: Pelican, 1963).

   Philip Pittman, *The Present State of the European Settlements on the Mississippi* (London, ed. Frank H. Hodder, 1770; reprint ed., Cleveland: Arthur H. Clark Company, 1906).

   John D. G. Shea, ed., *Early Voyages Up and Down the Mississippi* (Albany: J. Munsell, 1861).

9. Basic references on the naming process and placename classification are:

   Henry G. Bayer, "French Names in Our Geography," *Romanic Review* 21 (1930): 195-203.

   Meredith F. Burrill, "Some Problems in Cartographic Toponymy," unpublished manuscript, Washington, D.C., Board on Geographic Names, United States Department of the Interior, n.d.

   Meredith F. Burrill, "Toponymic Generics I," *Names* 4 (1956): 129-37.

   Meredith F. Burrill, "Toponymic Generics II," *Names* 4 (1956): 226-40.

   Meredith F. Burrill, "Topocomplex and Bedeutungsfeld," unpublished manuscript, Washington, D.C., Board on Geographic Names, United States Department of the Interior, 1960.

   Meredith F. Burrill, "The Language of Geography," *Association of American Geographers, Annals* 58 (1968): 1-11.

René Coulet du Gard, "A Comparaison of Toponymy Between France and the United States," Canadian Society for the Study of Names, *Onomastica* 53 (1978): 17-20.

René Coulet du Gard, "Origins of French Place Names in the U.S.A.," in *South Central Names Institute, Naughty Names* (Commerce, Texas: Names Institute Press, 1975), p. 15-19.

Randall A. Detro, *Generic Terms in the Place Names of Louisiana, and Index to the Cultural Landscape*, Ph.D. diss., Louisiana State University, 1970 (Ann Arbor, Michigan: University Microfilms, Inc., 1971).

Randall A. Detro, "Language and Place Names," in *This Remarkable Continent: An Atlas of United States and Canadian Society and Cultures*, general eds. John F. Rooney, Jr., Wilbur Zelinsky, and Dean R. Louder, published for The Society for the North American Cultural Survey (College Station: Texas A & M University Press, 1982), pp. 121-148.

Hans Kurath, "Dialect Areas, Settlement Areas, and Culture Areas in the United States," in *The Cultural Approach to History*, ed. Caroline F. Ware (New York: Columbia University Press, 1940), pp. 331-345.

Hans Kurath, *Word Geography of the Eastern United States* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 1949).

Raven I. McDavid, "Linguistic Geographic and Toponymic Research," *Names* 6 (1958): 65-73.

John F. McDermott, *Glossary of Mississippi Valley French 1673-1850* (St. Louis: Washington University, 1941).

John F.McDermott, "The French Impress on Place Names in the Mississippi Valley," *Illinois State Historical Society, Journal* 72 (1979): 225-34.

Henry L. Mencken, *The American Language* (New York: Knopf, 1919), pp. 525-44.

George R. Stewart, "A Classification of Place Names," *Names* 2 (1954): 1-13.

George R. Stewart, *Names on the Land*, Sentry ed., rev. and enl. (Boston: Houghton Mifflin, 1967).

William A. Read, *Louisiana Place-Names of Indian Origin* (Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1927).

William A. Read, *Indian Place-Names in Louisiana* (Baton Rouge: Ramires-Jones Printing Company, 1929).

William A. Read, "Istrouma," *Louisiana Historical Quarterly* 14 (1931): 503-515.

William A. Read, "Istrouma", *Louisiana French*, rev. ed. (Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1963).

Jack A. Reynolds, "Louisiana Place-Names of Romance Origin," unpublished Doctor's dissertation, Baton Rouge, Louisiana State University, 1942.

10. Detro, "Language and Place Names," p. 22.

11. Stewart, *Names on the Land*, pp. 4-10.

12. *Ibid.*, pp. 4-10, 82-95.

13. Mencken, *American Language*, p. 529.

14. Stewart, *Names on the Land*, p. 82; McDermott, *The French Impress*, pp. 227-28.

15. Guillaume Del'Isle, *Carte du Mexique et de la Floride, des terres Angloises et des isles Antilles, du course et des environs de la rivière de Mississippi*. Dressé sur un grand nombre de mémoires, principalmt. sur ceux de mr d'Iberville et le Seur (Paris: l'auteur, 1703).

16. Detro, *Generic Terms*, pp. 73-77.

17. Jacques N. Bellin, *Carte de la Louisiane, cours du Mississippi et pais voisins* (Paris: Dheulland sculp., 1744).

18. Jacques N. Bellin, *Remarques et mémoires qui concernent le carte de la Louisiane, cours du Mississippi et pais voisins* (Paris, France: Bibliothèque Nationale, 1755).

19. Detro, *Generic Terms*, pp. 73-77.

20. *Ibid.*, pp. 92-98.

21. McDermott, *French Impress*, pp. 225-234.

22. *Ibid.*, p. 227; Thomas Jefferson, *An Account of Louisiana* (Philadelphia: W. Duane, 1803), p. 48.

23. John R. Bartlett, *Dictionary of Americanisms: A Glossary of Words and Phrases Usually Regarded as Peculiar to the United States*, 2nd ed. (Boston: Little, Brown, 1859), p. xx.

24. Read, *Louisiana Place-Names of Indian Origin*; Read, *Indian Place-Names in Louisiana*; Read, *Louisiana French*, pp. 152-58.

25. Detro, "Language and Place Names," p. 125.

26. Detro, "Generic Terms, pp. 101-120; Victor H. Treat, *Migration into Louisiana, 1834-1880*, unpublished Doctor's dissertation, University of Texas, Austin, Texas, 1967.

27. The maps by Darby (1816), Lockett (1873) and Hardee (1895) are small scale yet provide excellent placename coverage for Louisiana. Both Darby and Lockett prepared excellent topographical descriptions of the entire state; excellent placename coverage is included.

Topographical descriptions:

William Darby, *A Geographical Description of the State of Louisiana* (Philadelphia: John Melish, 1816).

Samuel H. Lockett, "Louisiana As It Is, a geographical and topographical description of the state," unpublished manuscript, New Orleans, Special Collections Division, Tulane University Library, 1873.

Maps:

William Darby, *A map of the state of Louisiana with part of the Mississippi territory* (Philadelphia: J. Melish, 1816).

William J. Hardee, *Hardee's new geographical, historical and statistical official map of Louisiana embracing portions of Arkansas, Alabama, Mississippi and Texas*. From recent government, state, parish, railroad and private surveys and personal investigations and officially compiled under authority from the state legislature (Chicago: Rand, McNally and Company, 1895).

Samuel H. Lockett, *Louisiana State University topographical map of Louisiana showing the characteristic features of the surface of the state in symbols and colors*. Compiled from the latest and most authentic sources with many additions and corrections from actual reconnaissance by S. H. Lockett (New York: G. W. and C. B. Colton and company, 1873).

28. Elise A. Alleman, "Legend and History of the Place-Names of Assumption Parish," unpublished Master's thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 1936.

Nora Berry, "Place-Names of Natchitoches Parish," unpublished Master's thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 1936.

John C. Chase, *Frenchmen, Desire, Good Children... and other Streets of New Orleans* (New Orleans: Robert L. Crager, 1949).

Lillian Douglass, "Place-Names of East Feliciana Parish, Louisiana," unpublished Master's thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 1932.

Mary L. P. Folk, "A Word Atlas of North Louisiana," unpublished Doctor's dissertation, Baton Rouge, Louisiana State University, 1962.

Nolan P. LeCompte, Jr., "A World Atlas of Terrebonne Parish," unpublished Master's thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 1962.

Nolan P. LeCompte, Jr., "A World Atlas of Lafourche Parish and Grand Isle, Louisiana," unpublished Doctor's dissertation, Baton Rouge, Louisiana State University, 1967.

Elaine E. Lorio, "Place-Names of Pointe-Coupée Parish, Louisiana," unpublished Master's thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 1932.

John W. Pearce, "Notes From Louisiana, Peculiar Words and Usages," *Dialect Notes* 1 (1890): 69-72.

Reynolds, "Louisiana Place-Names of Romance Origin."

Ernest Riedel, "A New Orleans Word-List," *Dialect Notes* 4 (1916): 268-70.

James Routh, "Terms from Louisiana," *Dialect Notes* 4 (1916): 420-31.

Ray Samuel, "... *to a point called Chef Menteur...*" The Story of the Property Known Today as New Orleans East, Inc. (New Orleans: New Orleans East, Inc., 1959).

Hilgard O. Sternberg, "The Names 'False River' and 'Pointe Coupée': An Inquiry in Historical Geography," *Louisiana Historical Quarterly* 31 (1948): 598-605.

Sarah A. Turner, "Place-Names of Webster Parish," unpublished Master's thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 1935.

Norman M. Walker, "The Geographical Nomenclature of Louisiana," *Magazine of American History* 10 (1883): 211-22.

Robert C. West, "The Term 'Bayou' in the United States: a study in the geography of place names," *Association of American Geographers, Annals* 44 (1954): 63-74.

29. Read, *Louisiana Place-Names of Indian Origin*; Read, *Indian Place-Names in Louisiana*; Read, *Louisiana French*; Reynolds, *Louisiana Place-Names of Romance Origin*.

30. Fred Kniffen, "Louisiana House Types," *Association of American Geographers, Annals* 26 (1936): 179-193.

Lockett, *Louisiana As It Is*.

Peveril Meigs, "An Ethno-Telephonic Survey of French Louisiana," *Association of American Geographers, Annals* 31 (1941): 243-50.

Read, *Louisiana French*.

Lynn T. Smith and Homer Hitt, *The People of Louisiana* (Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1952).

31. Meredith Burrill has conducted superb studies of toponymic generics in the United States. See:

Meredith Burrill, "Localized Toponymic Generics," unpublished manuscript, Washington, D.C., Board on Geographic Names, United States Department of the Interior, 1957.

Burrill, "Toponymic Generics I, II."

Detro conducted a toponymic generic survey in Louisiana and a preliminary survey across North America.

Detro, *Generic Terms*.

Detro, "Language and Place Names."

32. Read, *Louisiana French*, p. xii.

33. Margry, V, p. 385.

34. West, "The term Bayou."

Detro, "Language and Place Names," p. 134.

35. *Ibid.*, p. 135.

36. *Ibid.*, pp. 121-48.

Burrill, "Toponymic Generics I, II."

APPENDIX I

1703 placenames for the present State of Louisiana and the Louisiana Territory. Source for these names is given at the end of the list.

Aioureoua
Apaches Vaqueros
Apana
Ayeche
Cadodaquio
Cadodaquio les Yatache
Cahinoua
Cannesi Village
Cansa
Cap St. Antoine
d'Espagnols noirs
Embouchure du Mississipi
F. l'Huillier
Fort
Fort des Bilocchi det.
Fort Prudhome ruine
Galisteo
I. au Chien
I. aux Chevreuils
I. de la Chandeleur
I. du mouillage
I. Marie
Inahe
Isle a la Sonde
Isle aux Biches
Isles aux Tortues
I. St. Pierre
Lacanthy R.
Lac de l'ascension
Lac des Panis
Lac Ponchartrain

la Dure R.
l'ance percee
La Saline
L. de Salimas
L. des Tintons
le Mississipi
le Missouris R
les Aiaouez Paoute et Otoctata
les Bayogoula
les Canoatinno
les Canouaouana
les Cantchy
les Cappa ou Acanssa
les Cenis
les Chaquanhe
les Choumans
les Coroa
les Iouhouhouane
les Maha
les Mentous
les Nachituches
les Nassonis
les Nassonis
les Osages
les Ouacha
les Ouachita
les Ouma
les Paniassa
les Paniassa
les Panibousa
les Panis
Les Panis
les Panis
les Petits Taensa
Les Sioux
les Sitouis ou Ochetoue
les Taesa
les Tintons
le Torimans
L. Pepin
Masopin R.
Meschasipi ou Grande R.
Metchigamiki
Mine de Plomb
Mine de Plomb
Missouri ou R. de Pekietanoni
Missouris
Nachitoches les Toniqua
Nakasa
Nouidiches
Numanas
Ouisconsin R.
Panimaha
Paoutaoua
Picuries
Pinal
Prairie
Quinchesse
R. a la Roche
R. a Margo
R. au Canot
R. au Parisien
Rausc Ailes
R. Boho
R. Cachee
R. de Caskinempa
R. des Acansa ou des Sitouis
R. des Aiaouez
R. des Amakas
R. des Cenis
R. des Chepoussea
R. des Illinois
R. de Sivoras
R. des Kicapou
R. des Moingona
R. des Osages
R. des Panis
R. des Tonica
Riviere des Ouachita
R. Noire
Route que les Francois prennent pour Serendre a la Caroline
R. Rouge ou R. de Marne
R. S. Pierre
R. Verte
Sandia
Santa Fé
S Diego
St. Hieronimo
Tanos
Taos
Taxique
Tompires
Toutimacha
Two (2) grands Villages
Village des Chachouma
Village des Ilinots et des Caskoukia
Village des Louchetiony
Village des Panis
Village des Tamaroa
Villages des Colapissa
Villages des Natchez
Villages des Nihata
Xacona
Yagnetsito
Yayechaou Espagnols blancs
Zama R.

De l'Isle, Guillaume.

1703. ***Carte de Mexique et de la Floride, des terres Angloises et des isles Antilles, du course et des environs de la rivière de Mississipi.*** Dressé sur un grand nombre de mémoires, principalmt. sur ceux de mr d'Iberville et Le Seur. Paris, l'auteur.

APPENDIX II

1744 placenames for the present State of Louisiana and the Louisiana Territory. Source for these names is given at the end of the list.

Ainais
Ajoués
Alameda
Albuquerque
Amite R.
A. Portage a la Croix
A. Sault S. Antoine
Baye de l'Acension
Bayogoulas
Cadodaquios
Caligna
Cap de la Roche
Cap Nord
Ce Pais est plein de mines
Ces Nations sont dérangées
Cette Riv. a beaucoup de Rapides
Ch. du Diable
Chemin de Mexico au Nouveau Mexique
Chenat du Diable
Chiacantesou
Chilili
Chitimachas
Cocheli
Colapisa
Concession de M. Paris
Concession de St. Reine
Con. de Mesieres
Cuyapes Etablissemt Franc.
Entrées du Mississipi
Fleuve Mississipi
Fleuve Mississipi
Fort Abandone
Galisteo
I. aux Bretons
I. aux Chats
I. aux Vaisseaux
I. des Natchitoches
I. et Fort de la Balise
I. Jallet
Isles de la Chandeleur
Jenhouannez
Kanouhahan
Kappa
Lac a la Clef
Lac a la Croix
Lac Borgne
Lac des Salines
Lac Ponchantrain
Lacs de Sel
Lac Taensas
la Grande R. qui a des chutes
la Riv. Blanche
la Riv. Rouge dont le cours n'est bien connu que jusqu'aux Natchitoches
la Saline
le Grand Rapide
le Missouri dont tout le cours n'est pas connu
le Missouri R.
le Missouri R.
le Moingona Riviere
les Acansa
les Cannesi
les Cansés
les Chacacants
les Hubates
les Kanaatinos
les Menton's
les Missouries
les Octotatas
les Paniassa
les Panimalia
les Panis
les Panis
les Tamos Deux Villages de Padoucas
L. Maurepas
los Pecos
Manchac R.
Mauvaise R.
Mine de Charbon
Mine de Plomb
Mine de Plomb
Mississipi
Mississipi
Nabiti
Nacachez
Nambe
Nasahessez
Nassonis
Natchitoches
N. De. de Querac
Nouveau Mexique
Nouv. Orleans
Octotatas
On ne connoit pas les Sources du Moingona
Ouachas
Ouanahina
Padoucas
Panimas
Pays Des Apaches et Des Padoucas
Pays Des Cansés
Pays des Osages
Pays Des Padoucas
Pays des Panis
Petite R. des Cansés
Petite Riviere de la Madelaine
Petit Ouma
Petit Tonica
Pointe Coupée
Quainco
Quiohouhahan
R. a la. Mine
R. à la Saline
R. a Macares
R. aux Boeufs
R. aux Ecores
R. Cachée
R. Colorado ou R. Rouge et depuis Riviere aux Cannes
R. de Plores

R. des Ajaoués
R. des Chitimachas
R. des Osages
R. des Quicapoux
R. des Salines
R. des Taensas
R. des Tonicas
R. de St. Susane
R. du Rocher
R. Grande
Riv. des Acausas
Riv. des Ouatchitas
Riv. des Perles
Riviere du Nord
Riviere Noire
Riv. Rouge
Riv. Rouge
R. Mexicano
R. Ouma
R. Salado de Apaches des Rivieres
R. St. François
R. St. Pierre
R. Verte
R. Zama
Sa. Fez
Sayinque Cappoo
S. Christosle
S. Didace
S. Diego
S. Diego xumanas
D. Domingo
S. Domingo
Setouis
S. Gregoire de Abo
S. Ildefonse
Sioux De L'Ouest
S. Jean
S. Joseph
S. Laurent de Peturte
S. Lazare
S. Marc
S. Philipe
St. Anne
St. Claire
St. Jerone de les Taos
Taensas
Taxique
Tonicas
Toutes ces Nations Sauvages sont tres peu connucs
Vernabilita
V. Fort
V. Fort Luillier
Village des Ajaoués ou Paoutés
Villa Nova de St. Marie de Grado
Yatachez

Bellin, Jacques N.

1744. *Carte de la Louisiane*, cours du Mississippi et pais voisins. Paris Dheulland sculp., 1944. (In Library of Congress).

APPENDIX III

Louisiana Placenames of Indian Origin. Sources for these names are given at the end of the list.

Abita
Acadia
Acasa
Adois
Alabama
Aloha
Amite
Arizona
Ascantia
Atchafalaya
Athao
Avoyelles.
Bayou Bodcau
Bayou Bushley
Bayou Funny Louis
Bayou Goula
Bayou Louis
Bayou Plaquemine Brule
Biloxi
Bistineau
Bogalusa
Bogue Chitto
Bogue Falaya
Bonfouca
Cabahannose
Cabanose
Caddo
Cahoula
Calcasieu
Campti
Cannisnia Lake
Castine Bayou
Catahoula
Catalpa
Cataouache
Chacahoula
Chactimahan
Chappepeela
Chautauqua
Chegby
Chenango
Chetimaches
Chickmaw Bend
Chicksaw
Chickima
Chihuahuaita
Chinchuba
Chinquapin
Chipola
Choctaw
Choupique
Chula
Citamon
Colapissa
Colewa

Coochenaha
Coohie
Coohie Brake
Coosa
Coushatta
Dorcheat
Faquetaique
Fordoche
Genesee
Hickory
Houma
Hurricane
Istrouma
Jatt or Iatt
Keatchie
Kisatchie
Latenache or Latinache
Little Bogue Falaya
Malbanchya
Manchac
Mangrove
Maringouin
Mermentau
Mississippi
Mongoulois
Nataches
Natalbany
Natchez
Natchitoches
Nottoway
Okaloosa
Opelousas
Opossum
Osca Bay
Osceola
Oshkosh
Ouache
Ouachita
Panola
Pascagoula
Patassa
Pecaniere
Pecan Island
Pecan Point
Pinhook Bridge
Plaquemine
Plaquemines Parish
Pocosin
Ponchatalawa
Ponchatoula
Poosheapatope
Powhatan
Quapaw
Quebec
Raccoon
Ricohoc
Ricohoc
Roanoke
Santa Barb
Shongaloo
Sodo
St. Tammany
Talisheek
Talla Bena
Tallulah
Tangipahoa
Tchefuncta
Tchoupitoulas
Tensas
Tickfaw
Tigouyou
Tioga
Tunica
Tuscumbia Bend
Washley
Wauksha
Waxia
Weyanoke
Whiskey Chitto Creek
Winona
Woodchuck
Wyandotte
Yupon

Read, William A.

1927. *Louisiane Place-Names of Indian Origin*. Baton Rouge, Louisiana State University Press.

1929. *Indian Place-Names in Louisiana*. Baton Rouge, Ramires-Jones Printing Company.

1963. *Louisiana French*. rev. ed. Baton Rouge, Louisiana State University Press.

APPENDIX IV

Louisiana Placenames of Romance Origin

Placenames in this list have their origins in the French, Spanish and Native American languages. Some were applied during the Colonial period; others at later dates in Louisiana history. All have some connection with the above-mentioned languages. Sources for these names are given at the end of the list.

ACADIA

Aux Loups, Pointe
Brulee Bayou
Cannes, Bayou des
Evengeline
Mallet, Bayou
Nezpique
Nezpique, Bayou
Pointe aux Loups, Bayou
Queue de Tortue, Bayou
Soileau
Tortue

ALLEN

Le Blanc
Nez Pique

ASCENSION

Alhambra
Ascension (Parish)
Bayou Narcisse Settlement
Belle Helene
Brignac
Calebasse
Duplesis
Galvez
Galveztown
Gonzales
Landry
L'Ascension
L'Ascension Baye de
Manchac
Narcisse, Bayou
Palo Alto
St. Amant
Villar, Lake

ASSUMPTION

Assumption (Parish)
Avocat
Belle Alliance
Boeuf
Boeuf, Bayou
Brulee Maurin
Brulee Sacremento
Brulee St. Martin
Chauffe
Cher Amie, Bayou
Labadie
Labadieville
Little Cher Amie
L'Ours, Bayou
L'Ours, Bayou de la Machoi a
Luce
Magnolia
Napoleonville
Paincourtville
Palourde, Lake
Pierre Part
Pierre Part, Bayou
Plat, Bayou
Plattenville
Tallieu
Valence
Valenzuela
Verret, Lake

AVOYELLES

Autour de Bende
Aux Perles, Lac
Avoyelles, Bayou (des)
Bayou Jaune Settlement
Belledeau
Big Bend
Black River
Bodoc
Bois Sec, Lake
Bordelonville
Bout de Bayou
Burbie, Bayou
Cocoville
Coulée des Grues
Des Glaises
Des Glaises, Bayou
De(s) Sot(s), Bayou
Dulac, Bayou
Huffpower, Bayou
Jaune, Bayou
Lenoir, Bayou
Roseaux, Lake
Rouge, Bayou
Sansfaçon Bayou
Yellow Bayou

BEAUREGARD

Beauregard (Parish)
Juanita
Palmetto Creek
Pujo

BIENVILLE

Bienville (Parish)
Bienville
Castor
Castor, Bayou
Saline Bayou

BOSSIER

Bossier (Parish)
Bossier City

CADDO

Lachute
Lachute, Bayou
Magnolia

CALCASIEU

Choupique, Bayou
Lacassine
Lunita
Rossignol
Sacalait
Sompayrac
Tête de Bois, Bayou

CALDWELL

Beaucop, Bayou
Buckoo, Bayou
Castor
Castor, Bayou
Castor Creek

CAMERON

Bois Connie, Bayou
Chênière Bois Connie

Chênière Perdue (Ridge)
Creole
Grand Chênière
Hackberry
Isle au Bois Connie
La Bauves Bayou
Lacassine, Bayou
Little Chênière Bayou
Little Chênière Ridge
Petite Chênière
Sabine Lake
Saine Pass
Tite Isle

CATAHOULA

Black River
Larto, Lake
Noire, Rivière

CLAIRBORNE

Arizona
Cypress Bayou

CONCORDIA

Black River
Cocodrie, Bayou
Cocodrie, Lake
Concordia, (Parish)
Crocodile, Bayou
Noire, Rivière
Vidalia

DE SOTO

Bayou Pierre, Lake
Bonne Chasse, Bayou de la
Castor, Bayou
Pierre, Bayou
Siphorien, Lake

EAST BATON ROUGE

Baton Rouge
Distrito de Baton Rouge
East Baton Rouge (Parish)
Garcie, Bayou
Iberville River
Istrouma
Magnolia

EAST FELICIANA

Buetoville
East Feliciana (Parish)
Paloma

EVANGELINE

Belle Cheney
Cannes, Bayou des
Chataignier
Chicot
Chicot, Bayou
Evangeline
Evangeline (Parish)
Fusilier
La Grand Anse
L'Anse a Prune Noire
L'Anse aux Pailles
L'Anse aux Tigres
L'Anse de Belaire
L'Anse de Tate
L'Anse Grise
Little Mamou Prairie
Mamou Prairie
Marion, Bayou
Marron, Bayou
Negre Marron, Bayou
Nez Piqué
Nezpiqué, Bayou
Pin Clair
St. Landry
Tate Cove
Vidrine
Ville Platte

GRANT

Rigolette, Bayou
Rown Gully

IBERIA

Attakapas
Bayard
Cassie
Chênière de la Croix
Derouen
Eloi
Faussepointe
Faussepointe, Lake
Gajan
Grand Lake
Gumbo
Iberia (Parish)
Jeanerette
Loreauville
Lozes
Lydia
Marcel
Mestayer
Miques
New Iberia
Olivier
Orange Grove
Parcperdue
Patoutville
Pigeon, Big Bayou
Pigeon, Little Bayou
Peigneur, Lake
Petite Anse
Petite Anse, Bayou
Petite Anse, Bayou
Santiague
Segura

Simonette, Lake
Vida Plantation

IBERVILLE

De Glaise, Bayou
Des Glaises
District of Iberville
Fordoches, Bayou
Grosse Tête, Bayou
Grosse Tête
Iberville
Iberville (Parish)
Sorrel, Bayou
Soulouque

JACKSON

Beaucoup, Bayou

JEFFERSON

Barataria
Barataria Bay
Berthaud
Big Bayou Barataria
Cabanage
Cabinage
Cabinash
Caminada Bay
Caminada Pass
Cannes Brulées
Chênière aux Tigres
Chênière Caminada
Cloche-Chênière
Cloque-Chênière
Côte de Cheramie
Crevasse
Dupré Canal
Grand Chênière
Grand Chênière Caminada
Grande Terre
Grand Isle
Grand Pass
Labranche Canal
Lac Chat
Lac Chat Tigre
Lafitte
Le Temple
Little Bayou Barataria
Little Lake
L'Ours Bay
L'Ours, Bayou
Manila Village
Marrero
Betairie
Ouachas, Lake
Peltier, Bayou
Petit Desert
Petit Lac
Providence, (La.)
Rigolettes, Bayou
Salvador, Lake
St. Denis, Bayou
St. Pé, Pointe de
Sauvé Crevasse
Taureau, Pointe à
Villars, Bayou
Zoie, Bayou

JEFFERSON DAVIS

Lacassine
Lacassine, Bayou
Nez Piqué

LAFAYETTE

Anse la Butte
Arceneaux
Billeaud
Broussard
Carencro
Carencro, Bayou
Côte Gelée
Guilbeaux
Lafayette
Lafayette (Parish)
Little Manchac
Mouton
Queue de Tortue, Bayou
Vermillionville

LAFOURCHE

Blue, Bayou
Boeuf, Lake
Calumet Island
Casse-Tête Island
Chat, Lac
Chat Tigre, Lac
Chetimachas, Rivière des
Chevreuil, Bayou
Chien, Bayou
Coquille, Bayou
Coulée Malagaie
Des Allemands, Bayou
Folse, Bayou
Grand Bois
Grand Château
Grand Coteau, Bayou
Grand Prairie des Allemands
Hackberry Bay
Heron Bayou
Lafourche
Lafourche, Bayou
Lafourche (Parish)
Larose
L'Eau Bleu
L'Eau Bleu, Bayou
Little Lake
Petit Lac
Plat, Bayou
Rond-Pompon, Bayou
Rousseau
Salvador, Lake

Soleil Levant, Pointe au
Temple Bay
Temple, The
Thibodaux
'Tit Bois
'Tit Château
Trosclair
Vacherie, Bayou

LA SALLE

La Salle (Parish)

LINCOLN

Chaudrant, Bayou
Cypress Creek

LIVINGSTON

Chêne Blanc, Bayou
Colyell Bay
Colyell Creek
Go-To-Hell, Bayou
Maurepas, Lake
Middle Colyell Creek
Pierre, Bayou
West Colyell Creek
Pierre Bayou
West Colyell Creek

LOUISIANA (State)

MADISON

Eldorado

MOREHOUSE

Bastrop
Bonita
Maison Rouge
Mer Rouge

NATCHITOCHES

Adois
Adios, Bayou
Amulet, Bayou
Arroyo Hondo
Barbue, Bayou
Bayou Pierre Village
Bourbeux, Bayou
Brevelle
Brevelle, Bayou
Cane River
Cane River Lake
Cannes, Rivière aux
Catfish Bayou
Cloutierville
Cypre, Bayou
Fordoche, Bayou
Fordoche Island
Grand Ecore
Isle aux Brevelle
Isle aux Vaches
Lenann, Bayou
Lumbro, Bayou
Nid D'Aigle, Bayou
Pierre, Bayou
Poule d'Eau, Lake
Provencal
Rigolet du Bon Dieu
Rio Hondo
Robeline
Saline Bayou
Saline Lake
Sancho Sank, Lake
Terre Noire, Lake
Trop Clair, Bayou

ORLEANS

Algiers
Aux Herbes, Pointe
Borgne
Borgne, Lake
Cedar, Bayou
Chef Menteur
Choupic, Bayou
Cochon, Bayou
Coquilles, Fort
Côte Gentilly
d'Orléans, Rivière
De Lesiare, Bayou
Duverjéburg
Gentilly
Gentilly, Bayou
Ile d'Orléans
New Orleans
Orleans County
Orleans Parish
Orleans, Territory of
Petits Coquilles, Pointe
Pontchartrain Grove
Pontchartrain, Lake
Rigolets
Rigolets, The
St. John, Bayou
Sauvage, Bayou

OUACHITA

Belle Chênière, Bayou de la
Breard
Buttes, Prairies des
Canot(s), Prairie des
Castor
Châtellero, Prairie
Chaudran, Bayou
Chênière (au Tondre)
Chicot(s), Prairie des
Costes, Prairie des
de Siard, Bayou
de Siar(d), Prairie
du Manoir, Prairie
Gran Coulée

Haha, Bayou
Lapine, (Bayou)
Luna
Miro, Fort
Monroe
Ouachita Post
Ouachita River
Prairieon, Bayou
Quilles, Prairie des

PLAQUEMINES

A la Hache, Pointe
Balize
Baptiste Collette, Bayou
Belle Chasse
Breton Island
Breton Sound
Buras
Caprian Bay
Celeste, Pointe
Chêne-Fleur Bay
Chêne-Fleur, Bayou
Chênes, Bay(e) de la Riv. aux
Chênes, Riviere aux
Cotton Bay
Cypress Bay
Cyprien Bay
Détour à l'Anglais
Détour des Piaquemines
English Turn
Fort Bayou
Gosier Island
Grand Ecaille, Lake
Grand Liard, Bayou
Little Coquille Bay
Magnolia
Mardi Gras, Bayou
Outer Pass
Pass a la Loutre
Petit Liard, Bayou
Poisson Rouge, Bay
Pomme d'Or Bay
Pompadour Bay
Round Bay
Tante'Phine, Bayou
Terre aux Boeufs
Terre aux Boeufs, Lake

POINTE COUPÉE

Bourgeois
Chenal
Chemin Neuf
Cochon(s), Plaine au(x)
Corne à Chevreuil, Bayou
Cotonnier, Bayou
Dupont
El Dorado
Galse River
Folse
Folse, Bayou
Fordoches
Fordoches, Bayou
Frisco
Jarreau
Labarre
La Fausee Riviere
Monday Bay
New Roads
Oscar
Parlange
Pointe Coupée
Protage, Bayou
Poydras College
Raccourci
Raccourci, Bayou
St. Mary
Torras
Valverda

RAPIDES

Bijou
Boeuf, Bayou
Castor, Bayou
Chatlin, Bayou
Chatlin's Lake
Cotile, Bayou
D'Arro, Bayou
Echo
Jean de Jean, Bayou
Joffrion
Lamourie, Bayou
Latanier
Latanier, Bayou
Lecompte
Libuse
Lisso
Louis, Bayou
Rapides
Rapides, Bayou
Rapides (Parish)
Rigolet du Bon Dieu
Riviere du Grand Rapide
Robert, Bayou
Valentine, Bayou

RED RIVER

Red River
Red River (Parish)
Rivière Rouge

RICHLAND

Boeuf River
Boeuf River Settlement

SABINE

Florien
La Sabine, Pointe de
Negreet
Negreet, Bayou
Ri Mexicano
Sabine (Parish)

Sabine Pass
Sabine River
San Miguel, Bayou
San Patricio Bayou
Torro Creek

ST. BERNARD

Antoine, Pointe
Bienvenu, Bayou
Borgne, Lake
Chalmette
Chandeleur Islands
Chicots de Cipre, Prairie
Chicot Island
Chicot Pass
Chicot, Pointe
Contreras
Coquilles, Lake
Crèque, Bayou
Delacroix Island
Eloi Bay
Eloi, Lake
Eloi, Pointe
Estopinal
Faubourg la Course
Frênepiquant, Bayou
Greque, Bayou
Jean Louis Robin, Bayou
Jean Louis Robin, Lake
Magnolia
Mereaux
Paris
Paris Road
Parish Road
Petre, Bayou
Pierre, Bayou
Pintou, Bayou
Pointe en Pointe, Bayou
Ponton, Bayou
Poydras
Reggio
St. Bernard (Parish)
St. Bernard Village
St. Malo, Bayou
Shell Beach
Terre aux Boeufs
Terre aux Boeufs, Bayou
Terre aux Boeufs, Lake
Toca
Versailles

ST. CHARLES

Boutté
Côte des Allemands
Degruy, Bayou
Des Allemands
Des Allemands, Bayou
Des Allemands, Lake
Des Saules, Bayou
Destrehan
Gauche, Bayou
La Branch(e)
La Branche, Bayou
Lac Chat
Lac Chat Tigre
Little Lake des Allemands
Paradis
Piquant, Bayou
Puerto des Alemanes
St. Charles (Parish)
Salvador, Lake
Trepagnier, Bayou
Verret, Bayou

ST. HELENA

Distrito de Santa Helena
St. Helena (Parish)

ST. JAMES

Bon Secour
Côte des Acadiens
Côte des Allemands
Chevreuil, Bayou
Convent
County of Acadia
Des Acadiens, Bayou
Gramercy
Hymel
Romeville
St. James (Parish)
Vacherie
Vacherie Creek
Verrette, Bayou
Welcome

ST JOHN THE BAPTIST

Chevreuil, Bayou
Côte des Allemands
Des Allemands, Lake
Desir, Bayou
Edgard
Fortier, Bayou
Frenier
German Coast
Haydel
Laplace
Lucy
Maurepas, Lake
Reserve
St. Jean des Allemands
St. John the Baptist (Parish)
St. John Settlement
Terre Haute

ST. LANDRY

Andrepont
Arnaudville
Attakapas County
Beaklance, Bayou
Belle Isle
Benoit
Boagni

Camp Hamilton
Carron, Bayou
Cataro
Cataro, Point
Courtableau
Courtableau, Bayou
Deblieux Switch
Deshotels
Dubuisson
Eunice
Frozard
Grand Coteau
Hebert
Le Beau
Marie Croqwant, Bayou
Opelousas District
Pacanière
Palmetto
Prairie Pointe de Jour
Rouge, Bayou
St. Landry (Parish)
Tesson, Bayou

ST. MARTIN

Anse la Butte
Arnaudville
Attakaps County
Aux Herbes, Lac
Barras
Bayou Chêne Settlement
Bouillon, Bayou
Boutté, Bayou
Breaux, Bridge
Cade
Calais
Catahoula Coulée
Catahoula, Lake
Champagne Switch
Chêne, Bayou
Chicot Bay
Chicot, Lake
Cochon, Bayou
Coulée, La
De Clouet
Delacroix
Duchamp
Fourche, Bayou
Fournet
Grand Fourche, Bayou La
Grand Pointe
Ha Ha Bay
Isle Labbé
Lafinery
L'Embarras, Bayou
Martin, Bayou
Martin Switch
Palourde, Lake
Pont (de) Breaux
Poste des Attakapas
Rond, Lac
St. Martin (Parish)
St. Martinville
Sorrel' Bayou
Teche, Bayou

ST. MARY

Attakapas County
Bayou Bartelemy
Bayou Bartholemew
Bayou Salé Settlement
Bayou Salé Bay
Boeuf
Boeuf, Bayou
Bonvillain
Calumet
Chêne, Bayou
Côte Blanche
Côte Blanche Bay
Côte de Belle-Isle
Cypremort
Cypremort, Bayou
Cypremort, Point
Damas
Evangeline
Hackberry Lake
Julien
Louisa
Mailiard
Maria Plantation
Moresi
Moro Plantation
Palourde, Lake
Penchant, Bayou
Perrault, Bayou
Peru, Bayou
Pointe Chevreuil
Portage, Bayou
Progue, Bayou
Ramos
Ramos, Bayou
Richard
St. Mary (Parish)
Salé, Bayou

ST. TAMMANY

Lacomb
Lacomb, Bayou
Mandeville
Pearl River
Perles, Rivière aux
Pointe Platte

TANGIPAHOA

Bedico Creek
Distrito de Chifonte

TENSAS

St. Joe
St. Joseph
St. Joseph, Lake
Tinsas, Bayou

TERREBONNE

Aux Herbes, Bayou
Big Carrion Crow Bayou
Boudreaux
Caillou Bay
Caillou Boca
Caillou, Lake
Carencro, Lake
Carrion Crow, Bayou
Chaland Bay
Chalon
Chelan
Chevreau, Bayou
Chien, Bayou
Chien, Lake
Colyell, Bayou
Creole Bayou
Creole Pass
Derbonne, Bayou
Dufrene, Bayou
Dulac
Dulac, Bayou
du Large, Bayou
du Large, Grand Bayou
Grand Caillou
Grand Caillou, Bayou
Grand Pass Chaland
Hackberry Lake
Isle Dernière
Isle Dernières
Islets, Lake des
Islettes, Grand Pass des
Islettes, Pass des
Islettes, Petit Pass des
Jean Charles, Bayou de
Jean Charles, L'Isle de
La Carpe, Bayou
Lac de Felicité
Little Coteau, Bayou
Little Pass Chaland
L'Ours, Bayou
Magnolia
Méchant, Lake
Mauvais Bois Bayou
Mauvais Prairie
Pelto, Lake
Petit Caillou
Petit Caillou, Bayou
Penchant Bayou
Piquant Amourette, Bayou
Point au Chien
Pointe au Fer
Protage, Grand Bayou du
Presque-Isle
Raccourci, Bayou
Raccourci, Lake
Salé, Bayou
Terrebonne Bay
Terre Bonne, Bayou
Terrebonne (Parish)
Timbalier Bay
Timbalier Island
Timbalier Pass
Wash, Lake
West Bayou
West Bayou Chien

UNION

D'Arbonne, Bayou
Darbonne
De Loutre
L'Outre, Bayou

VERMILION

Abbeville
Aristide
Chênière au Tigre
Delcambre
Gueydan
Hackberry Island
L'Eau Douce, Bayou de
Leleux
Maurice
Meaux
Nunez
Queue de Tortue, Bayou
Vermilion Bay
Vermilion (Parish)
Vermilion River

VERNON

Almadene
Anacoco
Castor, Bayou
L'Anacoco, Bayou
Lacamp
Llana Coucou, Prairie
Mayo
Newllano
Zourie, Bayou

WASHINGTON

Pearl River
Perles, Rivière aux

WEBSTER

Cooley Creek
Martin
Vacherie Creek

WEST BATON ROUGE

Alligator Bayou
Antonio
Bayou Poydras
Beaulieu
Belmont
Blind Choctaw Bayou
Bourbeaux, Bayou
Broussard, Bayou

Brusly
Caney Bayou
Chalpin, Bayou
Choctaw Bayou
Cholpe Bayou
Cinclare
Comeaux Landing
Grand Bayou
Grand Bayou
Grand Bayou
Lejeune
Little Choctaw Bayou
Lobdell
Lukeville
Manchac Point
St. Catherine
St. Delphine
St. Delphine Landing
St. Michel's Landing
Whiskey Bayou

WEST FELICIANA

Distrito de Feliciana
Rio Feliciana
Rogilloville
St. Francisville
Sara, Bayou
West Feliciana (Parish)

WINN

Dugdemona, Bayou
Saline Bayou
Saline Lake

Read, William A.

1927. *Louisiana Place-Names of Indian Origin*. Baton Rouge, Louisiana State University Press.

1929. *Indian Place-Names in Louisiana*. Baton Rouge, Ramires-Jones Printing Company.

1931. *Louisiana French*. Baton Rouge, Louisiana State University Press.

Reynolds, Jack A.

1942. "Louisiana Place-Names of Romance Origin." Unpublished Doctor's dissertation, Baton Rouge, Louisiana State University.

Street names of the Vieux Carré of New Orleans*

LEONARD R.N. ASHLEY

The Café des Ameliorations was frequented (early 19th Century) principally by elderly, unreconstructed Creoles who refused to admit that American possession of Louisiana was final. For years they met daily at the café, where they concocted fantastic schemes for the capture of the state government, the expulsion of the American barbarians, and the restoration of the territory to France. (Herbert Asbury, *The French Quarter*, 1936.)

Professor René Coulet du Gard and others have devoted considerable research to US place names of French origin, and indeed the French presence on this continent and the significant rôles played by the French explorers, missionaries, and settlers from the earliest times are very well documented in American toponymy. This first international congress on the 450-year panorama of French place names in North America has a vast scope to which to do justice. In the section on the French place names of the United States, we shall have papers on hydronyms: for the waterways were the highways of exploration and trade in the earliest times. And we shall have papers on names on the land in places as different as Vermont and the valley of the Mississippi, and I wondered what I might offer to suggest both the history of early settlement and the continuance of French culture in modern times.

With but a quarter of an hour of presentation time at my disposal, I elected something small but well enough known that I should not have to devote too much of my limited time to background history. I have chosen for my quarter hour on French names the street names of The French Quarter of a famous city with French connections (New Orleans) in a state with a French name (Louisiane).

The names of New Orleans are often remarked upon as being colorful, for they abound in references to religion (*Assumption, Annunciation, Conception*), classical learning (the names of the Muses and *Homer, Socrates, Olympia, Coliseum*), and omen names of high-minded intention (*Humanity, Industry, Virtue*), not to mention one that a play of Tennessee Williams has given wide publicity: *Desire*. *Basin Street* and *Storyville* have entered the dictionaries. What is equally important if perhaps a bit less often stressed is that the place names of New Orleans preserve, as amber might preserve a fly, a distant piece of life, the aspirations and history of the old city which roughly 300 years ago was founded in the land La Salle claimed and named for his king, *Louisiane*, a land two French-Canadian brothers (*Iberville* and *Bienville* were the titles borne by these Le Moyne brothers) did much to establish. Some of the most historic of these are the street names of the *Vieux Carré*.

Not there nor in fact anywhere else in New Orleans is there a street honoring the man John Churchill Chase (*Frenchmen, Desire, Good Children and Other Streets of New Orleans*, 3rd ed. 1979) called "certainly the first vested authority in the New Orleans area", Jacques Barbazon de Pailloux. But in the old quarter there are many other names recalling the settlement which Antoine Crozat — a wealthy Parisian granted a 15-year charter in 1712 for Louisiana — told his engineer (Adrian de Pauger) to plan and call Nouvelle Orléans. It was named after its patron, the regent of France (Duc d'Orléans).

Now the French Quarter has a principal street named not for the canal, the ramparts, the esplanade, or other such borders but *Orleans*. *Chartres* street was named from the title of the regent's son. John Law, the Scotsman whose financial policies were being relied upon to straighten out royal debts — and also sell shares in his Mississippi Company — chose those two names to honor his employers. He selected them also to convince speculators of royal backing and he added *Bourbon* and *Burgundy* for royal dukes, *St. Louis* of sainted memory, and the names of two current and important royal bastards — one to either side of *Orleans* — *Maine* and *Toulouse*, with whom the late Sun King had saddled the administration of the Duc d'Orléans.

* *Les noms de rues du Vieux Carré de La Nouvelle-Orléans. Conférence prononcée dans l'atelier intitulé : « Quelques États américains (I) » (13 juillet 1984)*

From Law's Parisian address — and a general dead since 1712 — they took *Vendôme* and from four brothers who were tax farmers and intimately connected with Law's bank in Paris came *Dauphin*; there was no Dauphin in France at the time but the Duvernay brothers came from the Dauphiné. There was, tactfully, no *Law* on the map, but later, after Law had died in Vienna having brought chaos to the finances of France, Bienville may have named a lake near New Orleans *Catherine* for Law's wife, *née* Catherine Knollys.

Pauger's earliest map (1st September 1723) did not appear until several years after Law's financial collapse. Nonetheless, the principal names on it are redolent of Law's patronage and promotional activities. Maybe for his Fiscal manipulations — which quadrupled the immense debt he had promised he would eliminate — John Law, as the Duc d'Orléans said, "deserved to be hanged", but for the names put on the *Vieux Carré* he deserves to be remembered more kindly. Without his influence, the names might have been Choctaw. Those Indians created names in Mississippi and Louisiana, and New Orleans, such as *Bayougoulas, Tangipahoa, Pontchatoula*, small wonder what English calls Double Dutch and the French-speaker might describe as Chinese we Americans, meaning "it's Greek to me", call Choctaw! The names Law gave — *Condé* and *Royal* were two more — the French Quarter may not have been as imaginative as those in the nearby Faubourg Marigny (*Bons Enfants, d'Amour, Bagatelle, Craps*, etc.) but they did their job well. Now *Bagatelle* has been changed to *Pauger*. Law remains unacknowledged. And *Fleuve St. Louis* — as the Mississippi was called on the earliest map — rolls on. The company that Law led had to return its charter to the French crown in 1731. Names remained.

When New Orleans was first laid out between the *Bayou St. John* — *bayou* was a Choctaw word, St. John was the patron saint of Jean Baptiste Le Moyne, Sieur de Bienville, the colony's governor — and the Mississippi, it was 4,000 feet along the river and 1,800 feet in depth, divided into squares 300 feet on a side. On the river front, two squares were set aside for the church (the cathedral stands there now) and the military (the *Place d'Armes* is now named for General Jackson of the Battle of New Orleans, 8 January 1815). The arrival of monks (1726) and nuns (1727) produced *Capuchines* and *Ursulines* and the transfer of the colony from French to Spanish hands — secretly in 1762 by the Treaty of Fontainebleau and openly in 1763 by the Treaty of Paris — and then very briefly back to the French before the US purchased Louisiana in 1803 is remembered in names such as *Cabildo*. The *Calbido* was formerly the seat of Spanish government. There are occasional dual French and Spanish names for streets, both *rue* and *calle*, in the Crescent City (named for a bend in the great river).

The parish (county) and city of New Orleans are coextensive, almost 200 square miles, the boundaries involving mostly French names. The boundaries are *Lake Pontchartrain, Lake Borgne, Rigolets* channel, *St. Bernard* parish, *Jefferson* parish, and the river. This is a far cry from 1722 when this capital of the colony consisted of about 100 rude houses and some 500 adventurous, and partly transported, inhabitants. Many English names were simple (*Canal, Basin, Common, Magazine* for a storehouse for tobacco, not guns; *Camp* for a slave camp, between *Poydras* and *Girod*, named like *Gravier*, etc., for local merchants) and some were charming (Felicity was the new boundary of the Jesuit's holdings when legacies added to what Bienville had given them — they were driven out by the Spanish in 1763, not to return until 1837). German names did not get on the *Vieux Carré* maps: the Germans that Bienville persuaded to stay in New Orleans inhabited the so-called "German Coast" up river from New Orleans. By the time later settlers arrived in what became a most cosmopolitan seaport, the names had permanently impressed a French air on the quarter and the whole city.

Incidentally, these French connections were principally French-Canadian ones. Charles Le Moyne, Sieur de Longueuil, had 11 sons active as explorers and colonizers, of whom the sieurs d'Iberville and Bienville were two. When Bienville was recalled after 17 years in charge of *Nouvelle-Orléans* — the date of foundation is much disputed and I am using that established in March 1918 by the Louisiana Historical Society, who voted that the colony was founded between 9 and 11 February in 1718 — the French appointed a new governor who also had French-Canadian connections. He was Pierre François de Rigaud, Marquis de Vaudreuil (de Cavagnal) and was born in Québec in 1698, the son of another marquis of the same title who was governor of *Nouvelle France*. This second Vaudreuil, after governing New Orleans, governed all of Nouvelle France, and it was he who hampered the efforts of Montcalm and had to surrender it all to the British in 1760. During Vaudreuil's administration both in New Orleans and in Canada, he especially favored those who, like himself, were Canadian-born. Today all the buildings in what is called The French Quarter are really from the Spanish administration. That regime began 18 August 1769, when an Irish soldier of fortune, Alexander O'Reilly, arrived with 3,000 soldiers, 24 warships, and sufficient persuasion to con-

vince the Superior Council of the city to submit to the control of His Most Catholic Majesty. The names of the quarter, however, are still predominately French (although the post-1803 period of American rule is noted in *Decatur*, which must be regarded as an American name of distant French origin). It was a company of French and French-Canadian actors who established the first theatre (*Le Théâtre de St. Pierre*, 1792, named for the street in which it stood); the first newspaper was French (*Le Moniteur de la Louisiane* 1794); the first local poet was French (Julien Poydras, after whom a street was named outside The Quarter); and of course the creole culture was French-inspired, as were the cajuns. They even say that *Dixie* derives from the French *dix* for "ten" on banknotes and its mispronunciation by the Kentucky boatmen!

Many of these French place names were modified by local pronunciation in New Orleans. Today *Chartres* is prounced "Charters" and *Burgundy "Burgundy"*. A street in the suburb of Marigny was named for the Duc d'Enghein (executed by Napoleon in 1804 when accused of an assassination plot actually involving the Comte d'Artois, later Charles X). The locals said "*Enjine*" (which is also the way they said "engine"), later adopted *Lafayette*, then *Almonaster*, the approved local misspelling of Almonester (Don Andrés Almonester y Roxas, who started penniless in New Orleans in 1769 and became a millionaire, owning the land around the *Place d'Armes* on which his daughter Micaela, Baroness Pontalba, built the still-famous Pontalba apartments, and himself building many other important civic and philanthropic edifices).

The Louisiana Purchase of 1803 paid 15 million dollars for 551,538,560 acres. Now each one of the 100 blocks of the *Vieux Carré* is worth about 4 million dollars. Priceless is the history and heritage of all of Louisiana and especially of The French Quarter. Today the street names are a mixture of French, Spanish, and American English. Today the streets designated *north* really run east. Today, some of the people honored in place names have been obscured (*Baronne* was named for the wife of the Baron de Carondelet, and *Desire* was named for Desirée, daughter of Robert Gauthier Montreuil, while now no one is quite sure which *Conti* or *Condé* was honored in those street names). Today we find that over the centuries many names have been altered (*Decatur*, already mentioned, was once *Levee*, and *New Levee* became *North Peter* and *South Peter*, and so on). But today also in the odonymy of the *Vieux Carré* a great deal of the past has been preserved; and it is a legacy that now makes the French Quarter an international tourist attraction. It is a past that had more in common with French Canada than the *arpent*, a unit of measurement used only in French Canada and Louisiana. It is a past in which we can measure the "French Foot" (as it were) as it trod where others had not ventured and established a city still vibrant with life, still redolent of French culture.

French place names in Oregon, Washington and Idaho. The Pacific Northwest of the United States*

LEWIS L. McARTHUR

This study is divided into three segments. First is a brief review of the history of the Pacific Northwest up to the Oregon Treaty of 1846 with comments on the role of the French-Canadians. Second are the results of the three state statistical survey of place-names of French origin with a breakdown by type. Third is a group of typical place-name derivations. Some are well-known, some obscure. Some are appropriate, some arbitrary. But all demonstrate the varied people and events that contribute to our place-name heritage.

By the end of the 18th century, Spain, and later Mexico, held title to western North America as far north as the 42nd parallel, the present border between Oregon and California. Russia claimed Alaska. The remaining section of the continent west of the Rocky Mountains and between these boundaries was largely *terra incognita* with both Great Britain and the United States interested and laying the groundwork for future sovereignty. In the first quarter of the 19th century this vast expanse of land acquired the name 'Oregon Country'. Jonathan Carver, the first to use the name Oregon, had picked it up from his military commander at Mackinac, Major Robert Rogers. William Cullen Bryant in his sonorous poem *Thanatopsis* engraved the word in the American mind and it was soon applied to the entire Pacific Northwest. After the Oregon Treaty of 1846, the name was restricted to that part lying south of the newly established International Boundary on the 49th parallel.

There were few people of French birth active in the early history of the Oregon Country. However, men of French extraction, chiefly from Québec and Montréal, took part in virtually every journey of exploration and in numerous instances were among the first permanent residents. Immediately after the first explorers, came traders bartering with the Indians for furs. The French-Canadian *coureurs des bois* and *voyageurs* were expert boatmen and often adept trappers, accustomed to life in remote and wild circumstances. As transportation in the far west depended upon the water-borne canoe, they were ideally trained for this work.

The Russians were the first to land on the western shore of North America north of the 42nd parallel. While they were important in one or two spots near the Oregon Country, they were primarily concerned with Alaska and the Aleutian Peninsula. After the Russians and prior to 1792 there were a few incidental landings by Spanish, British and Americans, principally connected with exploration, although John Meares and Robert Gray were traders.

Broughton, of Vancouver's command, was the first to apply names to inland geographic features when he explored the Columbia River in October, 1792. Although English, he gave, along with numerous names in his native tongue, the first place-name of French origin, Belle Vue Point near Portland.

In July, 1793, there occured an important event. Alexander Mackenzie made his epic journey through Canada to the Pacific Ocean. His party consisted of two Scots, six French-Canadians and three Indians. This journey, largely by water, would not have been possible without the skilled boatmen. Mackenzie had hoped to find the Columbia River. This he missed but he made up for it by discovering the Mackenzie and Fraser Rivers. While Mackenzie never reached what is now the United States, he did make the first crossing of what later was known as 'The Oregon Country'.

In 1805, the Lewis and Clark Expedition included five French-Canadians. There were three boatmen, one interpreter and Charbonneau, the husband of Sacajawea, the Indian guide. Of the five, Jean Baptiste LePage is re-

* *Noms de lieux français dans les États d'Orégon, Washington et Idaho. Le Nord-Ouest des États-Unis sur la façade de l'océan Pacifique. Conférence prononcée dans l'atelier intitulé: « Quelques états américains (II) » (14 juillet 1984).*

membered by a park on the John Day River, originally called LePage's River by Lewis and Clark. Charbonneau is the name of a large residential development near Portland and both Oregon and Washington have railroad stations named for Pierre Cruzatte.

The Astor Party of 1811 was the first substantial commercial enterprise. The maritime group had three French-Canadians among its clerks along with thirteen *voyageurs*. The overland party included 41 hunters and *voyageurs* who completed all or most of the journey to Astoria. Some were lost but most of the survivors transferred to the service of the North West Company when that concern took over the American Fur Company interests at the end of 1813. Although the French-Canadians included well-known men such as Gabriel Franchere and one of Oregon's earliest permanent settlers, Etienne Lucier, only Francois Payette is remembered by a prominent place-name, Payette, Idaho.

The North West Company continued the fur trade started by Astor's American Fur Company. Peter Skene Ogden, born in Québec and one of the local principals, had numerous French-Canadians trapping with him. The amalgamation of the North West Company with the Hudson's Bay Company brought Sir George Simpson and Doctor John McLoughlin to the Oregon Country in 1824. They relied heavily upon *voyageurs* for the westward transport of supplies and the eastward movement of furs. The life of a *voyageur* or trapper was hard work under difficult conditions. The Hudson's Bay Company standard pack was ninety pounds although when carried over portages, the packer was permitted to carry as much additional weight in personal gear as he wished. By the time these men were thirty years old, many were unable to continue such strenuous activity. Most had seen the fertile Willamette Valley and many settled on the level plain east of the river some thirty miles south of Portland, an area still known today as French Prairie.

By the early 1840s a division was becoming apparent. The Hudson's Bay Company, centered at Fort Vancouver, a few miles from the present location of Portland, held absolute dominion over the country north of the Columbia River. American missionaries and settlers occupied the Willamette Valley just to the south and by virtue of their settlements were beginning to be the more important force south of the Columbia. After a series of small preliminary meetings, 102 permanent settlers gathered at Champoeg on French Prairie to discuss government. Fifty were Americans and 52 were French-Canadians, most of whom had come west originally in the employ of the Hudson's Bay Company. The Americans were in favor of an independent provisional government as a first step to becoming part of the United States while the French-Canadians favored the *status quo* under control of the fur company and Great Britain.

Etienne Lucier, the old Astor hand, and F. X. Matthieu, who had fled Canada after the Rebellion of 1837-1838, sided with the Americans making the vote 52 in favor and 50 opposed to a provisional government. Three years later in 1846, the Oregon Treaty established the present International Boundary and in 1849 Oregon became a territory of the United States. Subsequently the territory was divided into a number of smaller units with the namesake, Oregon, being in 1859 the first to be admitted as a state.

After the 1843 vote for the Provisional Government, many of the resident French-Canadians assisted in its formation and most eventually became citizens of the United States. They were later joined by other employees of the Hudson's Bay Company including Doctor John McLoughlin himself. Settlement followed traditional employment. The settlers of French origin were largely frontiersmen whose roots were in eastern Canada. Those of British origin came direct from Great Britain as passengers or sailors on the rapidly increasing fleet of cargo ships. The Americans came overland in the great emigrations of family farming units. The Americans and British vastly outnumbered the French and, as will be seen in the next section, bestowed a comparably larger proportion of the place-names.

The United States Geological Survey is just completing a compilation of all the names shown on their primary large scale maps. This compilation is called the Geographic Names Information System or GNIS. The master file is stored in a computer and print-outs are available for each state. Oregon lists 31 000 names, Washington 23 000 and Idaho 25 000 for a total of about 80 000. Besides location, the lists show type of feature, county, and the name of the map that shows the feature. This comprehensive gazetteer provides a framework for place-name research and is the most suitable basis for statistical study.

Place-names can be categorized in many ways but the two most common are linguistic and reason for application. On the surface, classifying by language appears simple but in practice it is immensely complicated. Does one go back to the Greek, Latin, Gallic, Saxon or similar root or should names be assigned to a linguistic division based upon current national languages, many of which contain transfers and odd hybrids from other tongues. Also, how long does a name

preserve linguistic ties. The name Dubois is a good example. There is no doubt that the family that provided this Idaho name originally came from France but they have been in North America for many generations and would look askance at one who pronounced their name any way except 'Duboize'. A scan of the GNIS lists for the three states gives those place-names that appear of French origin. There are about 400 out of a total of 80 000 or about ½ of 1 %. Of the 5 000 names covered by the 5th edition of *Oregon Geographic Names*, 70 are classified as French or about 1½ %. These two percentages are compatible for as the number of names surveyed increases, the percentage of mundane English names increases also.

There are other pitfalls. Paris, Oregon was not named for Paris, France but for George E. Parris who had no French ancestry. The spelling with one 'r' was due to an error by the Post Office Department. Bazelgette Point in Washington was named for a captain in the British Army although his family must have originally been French. Naselle, Washington and the Willamette River in Oregon appear French but both are Indian words. Lacking a written Indian language, they were put down in French form by early settlers. *Polallie Creek* in Oregon is a Chinook jargon word meaning "sandy" or "powdery". However, Chinook jargon was not an Indian language but a *pidgin* of Indian, French and English, often altered and combined, and in this case probably from the French "poudre".

Types of names also pose classification problems. The late Lewis A. McArthur in the 1st edition of *Oregon Geographic Names* in 1928 used five classifications. George Stewart used ten in *names on the globe*, 1975. The former appears overly complex while the latter does not permit more detailed analysis. A more versatile scheme divides place-names into four main categories which may be broken down into subseries.

I. Biographical

II. Geographical

III. Arbitrary or Made-up

IV. Unknown

The first two categories are readily subdivided into Descriptive, Commendatory, Honorary or other classes. Descriptive are names such as Paquet Gulch for Frank Paquet who settled there, or Grande Ronde for the great circular prairie in northeast Oregon. The former is Biographical and the latter Geographical. Commendatory is exemplified by Montpelier, Idaho, named directly for Montpelier, Vermont, in turn named for the city in France. There are no immediately recognizable Made-up French names but there are a number of Arbitrary ones. A good example is Armet, once a station on the Southern Pacific Railroad in Oregon. It is an ancient French word for a certain piece of body armor. The name was selected by railroad officials who preferred simple yet unique station names that did not get mixed up in train orders. The number of Unknowns reflects the small number of the total names that have been researched. The origins of many of these may be determinable if one expended the time and effort.

A set of 400 names from a data base of 80 000 is so small that a numerical tabulation might indicate an erroneous degree of accuracy. Therefore, the divisions by type are given in percentages and must be considered approximate. About 50 % of the French names are Biographical. Of these, about ¾ are Descriptive and ¼ Honorary. About 35 % are Geographical with about 2/3 being Descriptive and 1/3 Commendatory. The remaining 15 % are Arbitrary or Unknown. Please note the percentage of French Geographical-Descriptive names is far lower than the same English category which is filled with Rock, Bear, Beaver, Dry and other overworked terms.

Place-names of French origin were given for the same reasons as names of other languages and fall into the same categories listed in part two. In addition to the examples already mentioned, the following names illustrate the typical process. The new terrain had to be identified and Geographical-Descriptive names were first. Franchere in 1814 refers to the *Dalles* of the Columbia River but the name must have been in use previously. Before *The* Dalles Dam was built, the great smooth trough worn through the rock by the river was plainly visible, resembling nothing more than a huge gutter pared with flagstones or *dalles*. Just to the east is the Deschutes River, not named for any falls of its own but because it was the river at the falls of the Columbia. Later, another *Deschutes River* in Washington was named because it did have a falls adjacent to a small settlement. Boise, Idaho is a modification of *bois* for the trees found along the river bottom in an otherwise arid area. Bruneau, Idaho comes from 'brown water', apparently applied when run-off water was muddy. All three states have a *Bellevue*, a pleasant, euphonious name although the outlook may not always live up to the description. Lake Labish in Oregon takes its name from biche or female deer although the French-Canadians also used the same word for elk. Both were plentiful there in the early days. The people who named La Center

in southern Washington expected it to be a focal point but their hopes were not fulfilled. An odd rock formation in southern Oregon is called Pompadour Bluff because it resembles the once popular hair style. The ultimate in Descriptive names is Neve Glacier in northern Washington where the namer apparently thought if one word was good, two were better.

Geographic-Commendatory names were given to connect to or recollect familiar places. The oldest is probably Lafayette, Oregon named for Lafayette,Indiana. Bellfountain, Oregon is the phonetic spelling of the travesty on pronunciation used by residents of Bellefontaine, Ohio. Quebec Hill in eastern Oregon was named by miners apparently from eastern Canada, while Des Moines, Washington takes its name from the city in Iowa. In turn, Des Moines, Iowa was originally Des Moins, a transfer from the Indian *moingama*, road or plain. Through mistaken etymology it was given a religious origin by the addition of the terminal *e*. Shortly after World War I, a railroad station in Oregon was named Cambrai and a feature in Washington was called Vimy Ridge, both to commemorate famous battles. In modern times, Argonne West is the name of the Idaho complex of the Argonne National Laboratory of Chicago, thus indirectly taking its name from France.

An interesting sub-set of Geographical-Descriptive names is the group that comes from incidents. The best known is Malheur, the name of a river, lake, county and other features in eastern Oregon. The name was first applied to the river when a group of trappers cached their furs near its banks. The furs were stolen by Indians, an unhappy event for the trappers. Malad City in Idaho was established near where a group of trappers were taken ill in the early days. Monte Cristo, Washington was named when a prospector saw an obvious quartz formation and exclaimed 'We will be as rich as Monte Cristo'. Numerous features named Cache are found throughout all three states. They all take their names from some incident connected with a storage or supply point. There are also some 75 French Creeks and French Gulches, most named in the early days because miners of French extraction worked nearby.

Biographical names came into use shortly after the white man occupied the country. The two main sub-categories are Descriptive and Honorary, although they are sometimes difficult to separate. Descriptive names were applied because the individual owned property on or near the feature or because of some association with the feature. Two very early Descriptive names were Sauvie Island in the Columbia River near Portland and Portneuf River in Idaho. The island was the location of a Hudson's Bay Company dairy and farm, and one of the employees was Laurent Sauve. Joseph Portneuf trapped along the river in 1820 and later was a member of Ogden's Fur Brigade. Croisan Ridge in the Willamette Valley was named for the Croisan family. They were Huguenots who settled there in 1850. The family originally spelled their name 'Croisant'. Doumecq Plains in Idaho are of true French origin for John Doumecq was born in France in 1845. He came to Idaho in his youth and after a stint at mining, ranged cattle on these plains. Bordeaux and LeClerc, Washington were named respectively for Thomas Bordeaux and the LeClerc brothers. Grouslous Mountain on the Oregon Coast is a corruption of the name of John and Peter Groslouis who settled nearby in 1853. DuPont, Washington is a bordeline case. It was named because the E. I. DuPont de Nemours Company established a plant there. While the community is named directly for the company, the name comes from the long prominent Delaware family.

Of the Biographical-Honorary names, the oldest are Silvies River in central Oregon and Payette River in Idaho. Silvies River is named for Antoine Sylvaille, a trapper who discovered it, rich with beaver, in 1826. Payette, or Pillet, was a clerk with the Astor Party and later had a distinguished career with the Hudson's Bay Company including command of their post, Fort Boise. Both these men were also members of Ogden's Fur Brigade. Prevost was a station on the Union Pacific Railroad along Snake River. It was named for Jean Baptiste Prevost, a member of the Astor overland party who was drowned in the Snake River, although the accident occurred many miles further east. Sublette, Idaho was named for William Sublette, the famous guide and hunter. There are several features named Bonneville in Oregon and Idaho. They were all named for Captain Benjamin L.E. Bonneville, a native of France and a graduate of the United States Military Acadamy. Bonneville made extensive explorations in the western country in the 1830s. The aforementioned individuals all had association with the features named for them. A second and larger category consists of features named for well-known people who had no direct connection. Cape Arago on the southern Oregon coast was named in 1850 by William P. McArthur, my great grandfather, for Dominique Francois Jean Arago, the great French physicist and geographer. LeConte Crater on the summit of the Cascade Range is named for the late Professor Joseph LeConte of the University of California. DeSmet, Idaho was named for Fr. Pierre DeSmet, the Catholic priest who came to the Oregon Country in 1840. Saint Louis, a small

community on French Prairie in Oregon, was named for Saint Louis, King of France, and not for Saint Louis, Missouri, while Matthieu Lakes in the central Cascades honor F. X. Matthieu who voted with the Americans in the 1843 division at Champoeg.

Arbitrary names include Bastille Glacier in the northern Cascades of Washington. Although steep, it does not appear in any way descriptive. Chanticleer Point overlooking the Columbia River Gorge east of Portland was named because it was the location of an establishment called the Chanticleer Inn. The naming of the inn was arbitrary. Nonpareil was a mining community in southern Oregon which had little claim to being unique or unequalled. Terrebonne, Oregon was an arbitrary selection for an interesting reason. James J. Hill and Edward H. Harriman, the railroad magnates, were building a railroad to central Oregon. Twenty miles north of Bend they established a station named Hillman, a combination of their names. At the same time a totally unconnected, unscrupulous real estate promoter named Hillman ran afoul of the law so the railroad quickly made up a new name.

As mentioned earlier, there are a number of names that come from the Indian jargon or derive from Indian habits or traits. Pend Oreille, a name in both Washington and Idaho, comes from a distended or pendant ear or earring. The Nez Perce Indian tribe did not habitually wear a nose ornament but the name has prevailed. Coeur d'Alene means sharp heart or close bargainer in trading. Other names that appear of French origin are merely Indian terms with Gallic spelling such as Chenois, Touchet and Mount Aix, all in Washington. LaPush, Washington is a corruption of *la bouche*, a Geographical-Descriptive. La Pine, Oregon is one of the strange ones. The area is covered with pine trees but the form, while logical enough to the English eye, makes no sense in French.

The last decade has seen a surge of interest in place-names and place-name research. In the United States the GNIS program has provided a framework that can support study by historians, linguists, geographers and other disciplines. Perhaps a student can be found who will have the time and the interest to continue in detail where I have only covered highlights.

FRENCH-CANADIANS IN THE OREGON COUNTRY

1793-1843

Alexander Mackenzie's expedition of 1793

Jacques Beauchamp
Francois Beaulieux
Baptiste Bisson
Chas. Ducette
Francois Courtois
Joseph Landry

Alexander Mackenzie's Voyage to the Pacific Ocean in 1793, pp. 45-46. The Lakeside Press, 1931.

Lewis and Clark expedition of 1805-1806

George Drouillard
Pierre Cruzatte
Francois Labiche
Jean Baptiste LaPage
Toussant Charbonneau

The Men of the Lewis and Clark Expedition. Charles G. Clarke. The Arthur Clark Company, 1970

The Astor Enterprise, The maritime group

CLERKS

Francois B. Pillet (Payette)
Ovide Montigny
Gabriel Frenchere

VOYAGEURS

Olivier Roy Lapansee
Ignace Lapensee
Basil Lapansee
Jacques Lafantaisie
Benjamin Roussel
Michel Laframboise
Giles Leclerc
Joseph LaPierre
Joseph Nadeau
J. Bte. Belleau
Louis Brule
Antoine Belleau
P. D. Jeremie

Adventure at Astoria, 1810-1814, Gabriel Franchere

The Astor Entreprise, The overland party

Charles Boucher
Bazile Brazeau
Pierre Brugere
Michel Carriere
Antoine Clappin
Joseph Cotte
Joseph Delaunay
Pierre Delaunay
Jean Baptiste Delorme
Louis Dinnelle
Pierre Dorion
Jean Baptiste Debreuil
Francois Duchouquette

Andre Dufrene
Francois Fripagne
Jean Baptiste Gardapie
Francois William Hodgens
Joseph Jerve (Gervais)
Jean Baptiste La Bonte
Louis La Bonte
André La Chapelle
Louis La Liberté
Francois Landry
Michel Lanson
Louis La Valle
Francois Le Clerc
Alexie LeCompte
Guillaume Le Roux
Etienne Lucier
Francois Marcial
Jean Baptiste Ouvre
Antoine Papin
Jean Baptiste Pillon
Antoine Plante
Jean Baptiste Provost (Prevost)
Francois Robert
Joseph Saint Amant
Louis Saint Michel
Jean Baptiste Turcotte
Andre Valle

Roll of Overland Astorians. Kenneth W. Porter, *Oregon Historical Quarterly*, vol. XXXIV, Number 2.

French-Canadian settlers at the Champoeg meeting, May 2, 1843.

Alexis Aubichon
Jean B. Aubichon
Louis Ausant
Amable Arquoit
Cyfois Bargeau
Pierre Beleque
Pascal Biscornais
Louis Boivers
Antoine Bonnenfant
Alexis Briscbois
Olivier Brisebois
Joseph Brunelle
Andre Chalifoux
Adolph Chamberlain
Joseph Cornoyer
Joseph Delard
Pierre Depot
Joseph Despart
David Donpierre
Andre Dubois
Jean B. Ducharme
Antoine Felice
Louis Forcier
Luc Gagnon
Pierre Gauthier
Joseph Gervais
Jean Gingras
Etienne Gregoire
Andre LaChapelle
Louis LaBonte
Xavier Laderout
Michel Laferty
Michel LaFramboise
Jean B. Lalcoure
Augustin Lambert
Alexis LaPrate
Andre Longtain
Moyse Lor
Etienne Lucier
Fabien Maloin
Joseph Matte
F. X. Matthieu
David Mongrain
Pierre Papin
Pierre Pariseau
Augustin Remon
Thomas Roi
Charles Rondeau
Andre Sanders
Gideon Senecalle
Jacques Servant
Louis B. Van Dalle

Oregon Historical Quarterly, VOL. XIII, pp. 115-116.

La toponymie française en Californie et au Nevada*

HENRI DIAMENT

On se propose d'analyser les composantes essentielles du phénomène de l'implantation de toponymes français dans l'Extrême-Ouest américain (désignation plus appropriée que celle de Far-West, plus traditionnelle, et plus romantique pour certains, mais aussi géographiquement bien plus vaste que l'aire considérée ci-dessous) et plus particulièrement en Californie et dans la petite annexe de cette dernière, à savoir le Nevada (sur le plan onomastique).

Pour des raisons historiques et géographiques assez évidentes, l'implantation toponymique française, reflet de l'implantation d'une population française dans ces territoires de l'Ouest des États-Unis, représente la dernière couche sédimentaire d'un tel phénomène en Amérique du Nord. Elle fait donc pendant, chronologiquement et territorialement parlant, à la première couche, constituée par la colonisation française du Canada à partir du XVI[e] siècle.

Si l'on veut continuer cette métaphore géologique, la Louisiane pourrait représenter une couche sédimentaire intermédiaire, la colonisation française y constituant un phénomène datant essentiellement du XVIII[e] siècle, avec toponymie concomitante.

S'il est vrai que des navigateurs français furent également au nombre de ceux qui ont reconnu et même abordé aux côtes californiennes dès le XVIII[e] siècle (par exemple, La Pérouse en 1786)[1], l'on ne saurait parler d'installation, et encore moins de colonisation (terme qui serait fort exagéré)[2], véritable de Français en Californie et au Nevada avant la ruée vers l'or de 1849 dans ce territoire conquis et colonisé dès le XVI[e] siècle par les Espagnols, puis par leurs successeurs mexicains à partir de 1822, en attendant la conquête et l'annexion par les Américains en 1846. Cette annexion, reconnue par le traité de Guadalupe Hidalgo (1848) précède de peu l'accès au statut d'État de l'Union pour la Californie[3], lequel date de 1850.

Si l'on considère qu'ils furent toujours relativement peu nombreux[4], les Français ont laissé en Californie et au Nevada un nombre assez considérable de toponymes attestant leur présence, quoique en termes absolus il s'agisse d'un nombre de noms de lieux assez restreint: en effet, une cinquantaine de localités habitées, concentrées au nord des États, peuvent se rattacher directement ou indirectement à cette présence française. Toutefois ce nombre peut être considérablement augmenté si l'on y ajoute des toponymes de moindre envergure, tels que des noms de rues ou de routes dans les villes et villages des deux États en question. La présente recherche constitue un inventaire exhaustif en ce qui concerne les localités, d'après des critères d'identification et de sélection dûment exposés; s'y ajoute un échantillonnage fort représentatif concernant les seconds, plus certains autres phénomènes toponymiques rares mais pittoresques et instructifs, lesquels complètent l'inventaire. Quoique notre exposé se veuille préliminaire et ne vise certes pas l'exhaustivité dans tous les domaines — il ne saurait en être question en odonymie, par exemple — nous avons obtenu un corpus de 391 noms de lieux français ou probablement français, ou encore reflétant indirectement la présence française, ce résidu résultant du dépouillement de quelque 10 000 données onomastiques brutes, dont l'odonymie représente la part du lion.

Parmi les noms de lieux marginaux auxquels il est fait allusion ci-dessus, il en est appartenant à l'hydronymie, à l'oronymie, ou à des catégories bien particulières (comme ce que nous avons baptisé « parconymie », « oenonymie », « ecclésionymie », « odéonymie », etc.). Ces noms de lieux résiduels relèvent, eux aussi, d'un inventaire exhaustif, mais ils sont fort peu nombreux dans ces territoires où prédominent les toponymes de toute sorte en langues espagnole et anglaise, avec saupoudrage de noms indiens autochtones ainsi que d'autres langues européennes, apportées par l'immigration massive consécutive à 1849.

La toponymie française en Californie est donc le miroir d'une immigration et d'une installation ***modernes*** par rapport à celle des pion-

* *Conférence prononcée en assemblée plénière intitulée: « La toponymie des 'régions' de l'Amérique du Nord » (13 juillet 1984).*

niers français au Canada. Malgré la paucité, inévitable dans son essence même, de nos données en la matière — paucité d'ailleurs relative — il sera peut-être intéressant de se livrer à une comparaison typologique de ces deux territoires, situés aux extrémités du territoire nord-américain, représentant deux époques fort différentes de création toponymique; c'est ce que nous ferons de façon incidente au cours de notre exposé. On peut, à titre d'exemple, relever dès l'abord que la toponymie française en Californie ne comporte presque pas d'éléments religieux, contrairement à la scène québécoise où abondent les hagionymes (les innombrables localités portant le nom d'un saint). Si cela peut s'expliquer en partie par une prolifération hagionymique similaire en langue espagnole sur la terre californienne — ainsi, tous les noms de lieux commençant par les vocables *San* ou *Santa*, par exemple *San Francisco, San Pedro, Santa Barbara, San Luis Obispo,* etc. — qui aurait donc, pour ainsi dire, déblayé le terrain en la matière, force nous est cependant de suggérer que le *Zeitgeist* des années 1850, la composition socio-politique de l'immigration française de cette époque[5], l'élément laïque de l'instruction et de l'éducation reçues par ces émigrants, l'absence de clergé catholique de langue française, une présence anglo-saxonne protestante prépondérante dans les années qui suivirent l'annexion, etc., tout militait contre l'implantation d'une toponymie hagionymique française de type canadien. Le phénomène québécois — et, dans une moindre mesure, louisianais[6] — ne pouvait donc se renouveler en Californie.

Toute comparaison que l'on sera amené à faire comportera donc bien des éléments disparates — historiques, géographiques, technologiques, politiques, etc. — et devra toujours se faire *mutatis mutandis*, mais elle est susceptible cependant de se montrer instructive.

1. DÉFINITION ET TAXONOMIE DES TOPONYMES FRANÇAIS ET ASSIMILÉS DE L'EXTRÊME-OUEST AMÉRICAIN

La définition de ce qu'il faut entendre par toponyme français sur une terre étrangère n'est pas toujours simple. Elle est étroitement liée à la taxonomie du phénomène, c'est-à-dire aux critères de classification, tout comme à ceux d'identification constituant la cheville ouvrière de la recherche.

Certains critères sont traditionnels et bien établis, évidents même. Ainsi, quoiqu'il y ait toutes sortes de toponymes, on songe en premier ... lieu aux noms de localités habitées (villes et villages) existant à l'heure actuelle, ou, le cas échéant, n'ayant eu qu'une existence éphémère. On peut ensuite considérer l'oronymie et l'hydronymmie. L'odonymie est fructueuse.

Dans le cas de la Californie nous avons été amené à classer certains phénomènes toponymiques français dans des catégories *ad hoc*, parfois même *sui generis*. Suivant en cela la tradition des onomasticiens, cela peut signifier à l'occasion la création de néologismes en *-nymie*, dont notre corporation aura à juger si elle veut ou non les accepter, leur donner droit de cité dans notre science. L'exposé commencera donc par les localités habitées, puis seront considérées tour à tour l'hydronymie, l'oronymie, les cas spéciaux auxquels il vient d'être fait allusion, et enfin l'odonymie, dont les données sont les plus nombreuses. Les catégories générales seront, le cas échéant, subdivisées en sous-catégories.

1.1. Critères d'identification des noms de lieux français et assimilés en Californie

Nos critères ont été avant tout linguistiques. La catégorie aux éléments les plus nombreux, qui est également la plus facile à identifier, est celle des toponymes dont la consonance, manifestée par leur graphie, est *a priori* et à l'évidence française, et dont la probabilité de génèse française est la plus grande de ce fait. S'y ajoute un certain nombre de toponymes qui pourraient certes être français mais où subsiste un doute, car leur graphie pourrait également suggérer une origine autre que française (il s'agit, bien entendu, de leur génèse toponymique, et non d'une analyse ressortissant à la linguistique romane historique, qui nous entraînerait jusqu'au Moyen Age et perdrait par là toute signification en matière d'appellations toponymiques californiennes, quand bien même les étyma seraient français à l'époque médiévale: les emprunts ont joué, et seule la synchronie de 1850 et des quelques décennies suivantes peut fournir des critères acceptables en l'occurrence, contrairement à ce qui se passerait si l'objet de la recherche se situait en territoire français, auquel cas la diachronie reprendrait ses droits).

En cas de doute, donc, le problème peut alors parfois — mais pas toujours — être résolu, avec une haute probabilité de correction[7], en consultant des ouvrages traitant de l'histoire de la Californie; du moins ces derniers peuvent-ils suggérer une hypothèse supplémentaire plausible.

En troisième position, c'est-à-dire après les toponymes de toute évidence français et ceux dont la provenance linguistique est ambiguë ou douteuse, quoique potentiellement française, on a classé les toponymes que, faute de mieux, nous avons baptisé « anglographes », consistant en

mots anglais mais dont la sémantique est évidemment descriptive d'une présence française, ou liée à cette dernière[8].

Enfin une quatrième classe de critères d'identification linguistique peut être intitulée « bilingue ou plurilingue ». Cette catégorie abrite des toponymes comportant au moins potentiellement un élément français — la graphie servant toujours de premier critère — auquel peuvent s'ajouter un ou plusieurs éléments anglais, ou des éléments pouvant, directement ou indirectement, être rattachés à des langues autres que le français ou l'anglais. Nos critères d'identification et de classification ne sauraient être trop rigides, la matière première n'étant pas toujours susceptible d'une définition exacte; mais il faut également se garder de verser dans une flexibilité telle qu'elle ne finisse par ressembler à une élasticité conceptuelle de mauvais aloi et infructueuse. Cela dit, une certaine osmose entre catégories est inévitable.

Toutes les classes ci-dessus décrites sont susceptibles d'une subdivision, laquelle, pour ressortir à des considérations onomastiques des plus légitimes, n'en rend pas moins certains toponymes doublement — voire triplement — onomastiques[9] sur les plans sémantico-historique et fonctionnel. Il s'agit de noms de lieux devant leur existence à l'existence préalable de noms de personnes. Autrement dit, ce sont là des phénomènes toponymiques « médiatisés » par l'anthroponymie: ces phénomènes sont classiques dans bien des cas de génèse toponymique anciens ou modernes. La toponymie française de Californie ne fait nullement exception à la règle en la matière. Il est toutefois évident qu'il y a une limite à la recherche au delà de laquelle des considérations onomasiologiques supplémentaires sont sans intérêt dans un cadre donné (ainsi, le fait d'avoir identifié tel toponyme californien comme étant dû au nom de tel personnage français épuise le sujet en matière de toponymie californienne, et la signification intrinsèque, historique du nom du personnage n'ajouterait rien de bien intéressant).

1.2. Sources de données toponymiques et méthodologie de recherche

Pour les toponymes au sens de localités habitées, on s'est servi de cartes routières locales, ainsi que du dictionnaire géographique (*gazetteer*) accompagnant le grand Atlas de l'*Encyclopedia Britannica* (édition de 1961), et des cartes respectives de la Californie et du Nevada dans ledit Atlas.

Chaque carte routière comporte une liste alphabétique des localités de l'État, qui a été dûment dépouillée pour en isoler les toponymes français, selon les critères linguistiques expliqués dans la section 1.1.

Les cartes routières utilisées sont les suivantes: a) *California-Nevada (American Automobile Association)*; b) *State of California (California State Automobile Association)*; c) *California (Texaco)*.

Pour les noms de rues, nous avons choisi les deux grandes villes de San-Francisco et de Los Angeles, pôles de peuplement français depuis longtemps (depuis la ruée vers l'or de 1849 dans le cas de San-Francisco). Nous avons dépouillé les noms de rues de la longue liste alphabétique accompagnant chacune des cartes routières suivantes: a) *San Francisco and Bay Region* (Texaco); b) *Los Angeles and Vicinity* (Texaco).

Quelques cas isolés et particuliers — ressortissant à l'ecclésionymie, l'odéonymie, l'oenonymie, etc. — nous ont été fournis par un petit ouvrage, *France and California...*, dont le but principal est cependant de nature artistique et non onomastique[10].

Dans tous les cas douteux nous avons tenté d'obtenir — souvent, mais pas toujours, avec succès — des renseignements supplémentaires à partir d'ouvrages sur l'Histoire de la Californie, de sources littéraires diverses, — aussi bien américaines que françaises — de données géographiques et biographiques de l'*Encyclopedia Britannica*, sans oublier le dictionnaire toponymique de la Californie de Gudde[11].

Avant de livrer, donc, au lecteur le fruit de cette recherche, nous tenons à réitérer qu'elle se veut globale mais cependant préliminaire. C'est dire qu'elle est susceptible de raffinements et de précisions dépassant, et de loin, le cadre de notre modeste contribution. Du moins espérons-nous avoir ouvert une voie que d'autres pourraient être enclins à suivre, à prolonger et à élargir. Pour être paradoxal, il n'en est pas moins vrai qu'en l'occurrence nous pensons avoir été exhaustif — s'agissant des localités et des noms de rues dans les deux villes choisies — sans avoir été complet à l'échelle totale des deux États. Du moins l'échantillonnage toponymique aura-t-il été extensif.

2. LISTE DES NOMS DE LOCALITÉS HABITÉES POUVANT ÊTRE CLASSÉES A PRIORI COMME FRANÇAIS SUR LE PLAN LINGUISTIQUE

(avec données complémentaires lorsque ces dernières sont disponibles et intéressantes; ou encore hypothèses d'interprétation proposées par l'auteur)

N.B.: Les orthographes anglaises de nos sources — cartographiques, historiques ou littéraires

— américaines n'ont pas été « rectifiées » lorsqu'elles dévient de la norme française correspondante.

Nous avons également, pour des raisons de commodité de référence et de statistiques globales, adopté une numérotation continue de tous nos toponymes, quelle que soit leur classification (exception faite pour les odonymes).

2.1. EN CALIFORNIE:

1) **Amédée** Toponyme d'origine anthroponymique française évidente; il pourrait s'agir de l'artiste Amédée de Noe [*F&C*, p. 54].

2) **Artois** Nom de la province française transplanté en Californie [cf. l'État du *Maine* sur la côte Est]. Une allusion honorifique au comte d'Artois, de la part d'un émigrant légitimiste, ne saurait être exclue.

3) **Beaumont** Peut être une désignation descriptive purement topographique; ou pourrait perpétuer le souvenir de l'artiste français Édouard Beaumont [*F&C*, p. 54]; peut aussi être une re-création secondaire [par exemple toponyme texan du même nom « exporté » en Californie par des Américains].

4) **Blanchard** Toponyme anthroponymique.

5) **Boulevard**

6) **Clovis** Allusion historique au roi franc?

7) **Dillon** Peut être le nom du peintre et dessinateur Henri P. Dillon, Jr. [*F&C*, p. 54].

8) **Dozier**

9) **Flournoy**

10) **Frazier**

11) **Friant**

12) **Gasquet** Anthroponyme: nom du consul de France à Monterey, Californie, vers 1845[12].

13) **Gustine** On peut être tenté de le rapprocher de l'anthroponyme français *Custine* [général guillotiné sous la Révolution], dont les *c* = [k] et *g* = [g] initiaux ne seraient que des variantes dialectales françaises.

14) **Lafayette** Anthroponyme français illustre, très répandu aux États-Unis, et pour cause.

15) **Le Grand**

16) **La Grange** Probablement dû au Baron de la Grange [*F&C*, pp. 13-14]. Il existe deux variantes « bilingues » de ce toponyme (voir ci-dessous, section 6 h).

17) **La Porte**

18) **Latrobe**

19) **Lebec**

20) **Lucerne** Version anglaise, mais probablement d'origine française, du toponyme suisse-allemand *Luzern*[13].

21) **Montpelier**

22) **Nice** Donc d'introduction en Californie postérieure à sa réunion originelle à la France en 1860, selon toute probabilité; si la localité californienne était de fondation antérieure, toutes autres choses étant égales par ailleurs, on attendrait l'italien *Nizza* plutôt que le français *Nice*.

23) **Nord**

24) **Orleans**

25) **Parlier**

26) **Plasse**

27) **Raisin**

28) **Rollin** Peut-être allusion à Ledru-Rollin.

29) **Sebastopol**[14]

30) **Tennant**

2.1.1. Au Nevada:

31) **Fallon** Probablement anthroponyme français[15]

32) **Lamoille**

33) **Pioche** Du nom de F.L.A. Pioche, marchant et banquier français [*F&C*, p. 16].

34) **Valmy** Souvenir évident de la victoire des révolutionnaires français en 1792; nom probablement donné par un quarante-huitard.

35) **Ursine**

36) **Currie**

2.1.2. Toponymes de consonance française mais pouvant également être attribués à d'autres langues, constituant donc des cas douteux

a) en Californie:

37) **Belmont** D'origine lointaine certainement française, mais peut avoir atteint le domaine toponymique anglo-saxon par le biais de l'anglais; cf. le toponyme shakespearien, ostensiblement vénitien, *Belmont*, dans le *Marchand de Venise*.

38) **Belvedere** Peut avoir été octroyé par des fondateurs italiens ou anglo-saxons.

39) **Jolon** Peut être espagnol.

40) **Julian** Peut être espagnol.

41) **Lanare** Origine amérindienne possible.

42) **Mentone**[16]

43) **Sage** Peut-être anthroponyme français à l'origine [cf. Lesage] mais peut tout aussi bien faire allusion à la plante *sage* [également connue en anglais sous le nom de *sagebrush*, si répandue dans le Far-West; c'est la sauge française].

44) **Tracy** D'origine française lointaine comme anthroponyme et toponyme, mais adopté par l'anglais depuis des siècles, donc douteux en Californie.

45) **Vidal** Peut être espagnol, mais aussi français du Midi [cf. Peire Vidal] comme anthroponyme « médiatisateur ».

46) **Vincent** Graphie anthroponymique également anglaise.

b) au Nevada (cette sous-catégorie n'est pas représentée au Nevada):

2.2. Toponymes anglophones évoquant une présence française

a) en Californie:

47) **French Camp**[17]

48) **French Gulch**

49) **Frenchtown**[18]

50) **Fremont City**[19]

b) dans le Nevada:

51) **Frenchman**[20]

À remarquer que *tous* les toponymes de cette première grande catégorie — lieux habités — se situent soit au nord, soit dans le voisinage immédiat de l'ancienne frontière séparant le Mexique du territoire appelé autrefois *Oregon*. Il ne s'agit pas de l'Etat actuel: ce territoire, beaucoup plus vaste alors, englobait une bonne partie de la Californie du Nord actuelle. *Grosso modo* on peut dire que les Français nommèrent des localités dans la Californie anglophone plutôt qu'hispanophone vers le milieu du siècle dernier. Quelques-unes seulement débordent vers le sud, en territoire hispanophone de jadis. On n'en trouve plus au sud d'une ligne allant de San Jose vers l'actuel Parc National de Yosemite en Californie; et il faut remonter encore plus au nord pour en trouver au Nevada, eu égard à la faible densité du peuplement (la ligne de partage va alors du lac Tahoe, au nord de Yosemite, vers l'est jusqu'à la frontière du Nevada et de l'Utah, aux environs d'Ely [Nevada]). La remarque ci-dessus s'applique également aux quelques éléments toponymiques ressortissant à l'oronymie et à l'hydronymie, ainsi qu'à l'oenonymie. Si pour cette dernière il faut invoquer des raisons climatologiques, pour tous les autres noms de lieux français la découverte de l'or en 1849, et la ruée vers le précieux métal jaune, expliquent fort bien cette distribution géotoponymique à concentration « nordique ». Ce n'est que bien plus tard que les émigrants français s'établiront au sud, en particulier à Los Angeles[21], mais trop tard pour y laisser autre chose que des odonymes (encore que nombreux).

3. HYDRONYMIE

La récolte des données est fort maigre en ce domaine, et il faut se montrer plutôt large quant à ce qu'il faut inclure dans cette catégorie. Etant donné la paucité des éléments, nous avons regroupé en vrac toutes nos données, mais il va de soi que les distinctions taxonomiques proposées ci-dessus (section 3) concernant les noms de lieux habités peuvent également s'appliquer à l'hydronymie. En la quasi-absence de cours d'eau au sens habituel du terme, il sera nécessaire de se rabattre sur des plans d'eau artificiels, comme des barrages. Mais aucun hydronyme californien de consonance française ne saurait être passé sous silence, même si sa « French connection » est fort indirecte.

a. Nom de gué:

52) **Fremont Ford**

b. Noms de barrage ou de réservoir:

53) **Lafayette Reservoir**

54) **Frenchman Reservoir**

c. Nom de lac:

55) **Lake Chabot**

d. Nom de cours d'eau:

56) **French Creek**

e. Nom hydronymique spécial, artificiel, évoquant l'activité minière des années 1850 en Californie:

57) **Magenta Flume** (le premier élément fait allusion de façon évidente à la victoire française de Magenta en 1859).

4. ORONYMIE

Les oronymes sont très peu nombreux:

58) **French Hill**

59) **Fremont Peak**

60) **Bellevue Peak**

5. DIVERS

Il s'agit de noms de lieux peu nombreux mais se répartissant en catégories relativement nombreuses et parfois inattendues:

a. « *Parconyme* » (nom de parc d'État):

61) **Mailliard** [illegible]**woods** State Park Médiatisé par l'anthroponymie.

b. « Ranchonyme » (nom de ranch, de ferme d'élevage):

62) **French Corral** Ce dernier terme emprunté soit directement à l'espagnol des *rancheros* et *vaqueros* mexicains de Californie, soit par l'intermédiaire de l'anglais qui l'a emprunté à la même source pour en faire un terme typique du Far-West.

c. « Ecclésionymie » (nom français direct, ou d'inspiration française dans une autre langue, donné à une église ou une mission catholique en Californie)

63) **Église Notre-Dame des Victoires des Français (à San-Francisco)**

64) **Mission du roi Saint Louis (Mision San Luis Rey),** fondée au XVIII[e] siècle par les Pères franciscains espagnols, mais traduit par des voyageurs français identifiant ce nom espagnol avec celui de leur ancien roi Louis IX canonisé; on peut donc dire que le nom espagnol exprime une sémantique hagionymique française [cf. *F&C*, p. 61].

d. « Odéonymie » (par ce néologisme nous entendons des noms français donnés à des théâtres, des maisons de jeu ou des « cafés chantants » — que plus tard on appela cafés-concerts — à San-Francisco à l'époque de la ruée vers l'or. On y chantait et jouait aussi bien en français qu'en anglais).

65) **La Varsouvienne**[22] (nom de maison de jeu [*F&C*, p. 21]. Parmi les cafés chantants à San-Francisco dans les années 1850, citons:

66) **Café de Paris**

67) **Café des Aveugles**

68) **Café du Sauvage**

69) **Café de l'Indépendance**

e. Noms d'hôtels français à San-Francisco durant la décennie 1850-1860[24]

70) **Hôtel de la Fayette**

71) **Hôtel Laffitte**

72) **Hôtel des Deux-Mondes**

73) **Hôtel Richelieu**

f. « Oenonymes » (noms de vignobles français en Californie)[25]

74) **Paul Masson**

75) **Nouveau Médoc**

76) **Beaulieu**

g. Nom de restaurant français de l'époque de la ruée vers l'or (Innombrables sont aujourd'hui les restaurants français [ou prétendus tels] en Californie. Nous nous contenterons donc d'en mentionner un, peut-être le plus ancien, fondé en 1849: il représente une curiosité historique et linguistique).

77) **La Poule d'Or** Déformé par les anglophones en Poodle Dog[26]

h. Noms bilingues de structures commerciales ou d'habitation

78) **La Grange Mine**

79) **La Grange Mansion**

6. ODONYMIE

Dans cette dernière rubrique, où les données sont relativement nombreuses, on a groupé les noms de rues de consonance française, sur la base d'un échantillonnage extensif qui n'épuise pas totalement le sujet; les limites imposées aux dimensions de notre étude nous ont empêché de nous montrer exhaustif en la matière, quoique nous ayons, en fait, recueilli toutes les données. Mais la majeure partie de ces dernières se trouve dans la liste ci-dessous. Les mêmes limites nous ont obligé à surseoir à tout commentaire historique, linguistique ou autre.

a. *San Francisco* (plus la banlieue de *San Mateo*)

Antonette Lane
Bache Street
Beaumont Avenue
Belair Road
Belle Avenue
Blanche Street
Lausanne Avenue
Le Conte Avenue
Legion of Honor Drive
Leroy Place
Lippard Avenue
Loraine Court

Blondin Way
Bourbin Street
Bourbon Court
Bowdoin Street
Breton Drive
Cadillac Way
Cambon Drive
Cuvier Street
De Montfort Avenue
Devereux Street
Dumont Court
Flournoy Street
France Avenue
Gambetta Street
Gambier Street
Grand Teton Drive
Guittard Road
La Grande Street
La Salle Avenue
Lacrosse Avenue
Lamartine Street
Louvaine Drive
Marne Avenue
Mirabel
Montcalm Street
Montclair Avenue
Neuchatel Avenue
Normandie Terrace
Paris Street
Perine Place
Pioche Street
Racine Lane
Rainier Avenue
Romain Street
Rousseau
St.Cloud Drive
St.Croix Drive
St.Germain Avenue
St.Louis Place
Thiers Street
Vendome Avenue
Verdun Way

Dans la banlieue de San Francisco, à San Mateo:

Arc Way
Barroilhet Avenue
Borel Avenue
Denise Drive
Dionne Court
French Creek Place
Lupin Way
Lupine Way
Mallard Street
Molitor Road
Nanette Drive
Notre Dame Avenue
Percheron Place
Plateau Drive
Port Royal Avenue
Quebec Street
Remillard Drive
Terrier Place

Considérations statistiques émergeant de l'odonymie française dans la région de San Francisco:

L'ordre de grandeur du total absolu des odonymes français est de 125, eu égard au fait que nous avons délibérément évité les répétitions et les cas par trop douteux. Nous avons retenu un corpus quasi exhaustif de 107 odonymes, dont 72 figurent dans la liste-échantillon ci-dessus. Étant donné que l'ordre de grandeur estimé du nombre total des rues de la région urbaine sanfranciscaine est de 6 000 (d'après un comptage d'échantillons substantiels de la carte routière *ad hoc*, et projection statistique de ce comptage, basé sur la liste alphabétique des rues), on voit que la proportion des odonymes français est de l'ordre de 125/6 000, soit donc de 2 % environ.

B. *Los Angeles*

Le bassin de Los Angeles contient une agglomération urbaine énorme, comprenant quelque 77 communes. Pour des raisons historiques et statistiques, nous nous sommes limité à la ville de Los Angeles elle-même, point de peuplement le plus ancien, et le plus marqué par la présence ou l'influence des Français: cet échantillonnage est donc le plus significatif.

La ville de Los Angeles comprend bien des quartiers, dont certains, tel Hollywood, sont célèbres. L'un d'eux porte d'ailleurs un nom français: *Bel Air*.

Pour rester dans le domaine de l'odonymie, signalons que notre source omet délibérément de spécifier s'il s'agit de rues, boulevards, avenues, etc., sauf exception lorsqu'il y a répétition du nom lui-même. Ces répétitions, nous les évitons par principe dans l'échantillonnage que nous allons en donner, extensif sinon exhaustif.

Adelbert
Airole Way
Albertine
Alger
Aiginet
Alsace
Annette
Argent
Avenel
Avion
Balzac
Bauchet
Beaudry
Beauvains
Bedilion
Beloit
Benda
Benevenue (sic)
Berger
Bernardine
Bleriot
Bonair
Bonaparte
Borel
Cadet
Cadillac
Carcassonne
Carondelet
Cazaux Drive
Chalet
Chalon
Champlain
Chandelle Road
Chantilly
Chateau
Chelan
Chenault
Cheviot
Clovis
Coeur d'Alene
Corsica
Dauphin
Deauville
De Camp
De Celis
Degnan
De Hougne
De Longpre
Deloz
Dessery
Dorme
Ducommun
Dufresne
Dugas
Dumeries
Durand
Du Ray
Duval
Echelon
Eloise
Epinard
Fayette
Filion
Firmin
Florian
Fontainbleau (sic)
Fontenelle Way
Frontenac
Gambier
Gault
Gillette
Goucher
Grand Pre Boulevard
Gratoit
Grattan
Graves
Gravois
Jacquelin
Janvier
Jeanne Lane
Joffre
Jullien
Juniette
Laclede
Lafollette
La Fontaine
Lamont
Lasaine
La Salle
Le Claire
Lemoyne
Lorraine
Loudillon
Louvain
Luverne Place
Magenta
Maison
Mallard
Mandeville Lane
Marie

Marinette	Philbert
Marquerite (sic)	Portage
Marquette	Quebec
Martel	Reynier
Masselin	Richelieu Avenue
Maubert	Riviera
Metz	Rochelle Place
Mignonette	Rodin
Monette	Rolle
Montcalm	Romaine
Mont Clair	Rose Marie Lane
Montier	Roxanne
Montreal	Sarbonne
Montrose	Seigneur
Nadeau	Sentous
Napoleon	Sully
Naud	Toquet Drive
Nicolas	Tremont
Nicolet	Trouville
Nimes	Valjean
Noel	Vendome
Norelle	Verdemour
Normandie	Verdun
Pauline	Vidette
Petit	Victorine
Petite	Vignes

Nous avons répertorié un total de 202 odonymes français à Los Angeles, dont 152 sont reproduits dans la liste-échantillon ci-dessus.

La ville de Los Angeles comptant quelque 4 000 artères, les 202 en question représentent donc 202/4 000, soit donc 5 % du total pour l'odonymie française de la ville des Anges. C'est plus du double de la proportion relevée à San-Francisco.

Toutes ces statistiques sont approximatives et tiennent compte de tous les aléas d'identification et de projection. Mais notre conclusion quantitative principale demeure *grosso modo* valable.

L'interprétation historique de cette disproportion quantitative entre les deux villes nous semble malaisée. Est-ce là pur hasard? La loi des grands nombres semblerait s'y opposer. C'est aux historiens de trancher. Il semblerait cependant que l'on puisse affirmer que si San-Francisco a été la première à attirer des Français à la faveur de la ruée vers l'or, Los Angeles a dû attirer des éléments plus stables dont l'impact a été d'autant plus important.

7. « ENVOI » ET CONCLUSION

Arrivé au terme de notre recherche formelle, nous nous en voudrions cependant de ne pas signaler un phénomène onomastique franco-californien particulier, *sui generis*, datant lui aussi de la ruée vers l'or.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un toponyme, mais plutôt d'un ethnonyme désignant les Français qui participèrent à la recherche du métal jaune dans les *diggings* et les *placers* de Californie vers 1850. La vaste majorité d'entre eux ne connaissaient nullement la langue anglaise, et les autres mineurs ne connaissaient pas davantage le français; d'où d'innombrables difficultés de communication. Ce fut dans ces circonstances que naquit le sobriquet ethnonymique dont les anglophones affublèrent les Français. Mais laissons la parole à l'historien californien moderne John Walton Caughey:

"Thanks in part to the famous lotteries for passage to California, Frenchmen were a much more common sight [i.e. than Spanish-speaking Californians] in the diggings. They tended to be clannish and the common opinion of them was that they were a bit impractical and therefore not ideally suited to the mining life. The miners had a nickname for them, the "Keskydees", growing out of their oft-repeated question, "Qu'est que se dit?"[27] [sic].

Il est évident que la question si souvent entendue par les anglophones était en réalité « Qu'est ce qu'il dit? », marquant l'incompréhension des Français confrontés à la langue de Shakespeare, question prononcée à la manière populaire: [keskidi]. Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'un ethnonyme désignant des Français dont l'origine soit phraséologique en milieu bilingue. La situation relatée par Caughey — moins son mauvais français — se retrouve chez d'autres auteurs, contemporains de la ruée vers l'or, et doit être authentique.

7.1. On peut voir de par tout ce qui précède que les Français ont laissé une place fort honorable dans la toponymie globale de l'Extrême-Ouest américain et que, *mutatis mutandis*, la vitalité dont firent preuve les 60 000 paysans transplantés de Picardie et de Saintonge vers la Nouvelle-France entre les XVI[e] et XVIII[e] siècles ne s'était guère émoussée vers le milieu du XIX[e], lorsque leurs congénères subséquents, citadins pour la plupart et obéissant à un dynamisme individuel plutôt qu'à une entreprise de colonisation organisée par l'État comme ce fut le cas sous l'Ancien Régime, s'embarquèrent à leur tour, dans des conditions très dures, vers le mirage de l'Eldorado californien, bien plus lointain que le Canada.

Mais ce que l'or, rarissime, voire insaisissable, ne leur apporta pas, fut dans bien des cas compensé par leur imagination et leur esprit d'initiative. En dépit de tous les obstacles, y compris la xénophobie ambiante, ils s'implantèrent et prospérèrent. Les beaux noms de lieux français aux confins occidentaux du continent américain sont là pour en témoigner.

NOTES

1. Jean-François de Galaup, comte de la Pérouse (1741-1788), chargé d'un voyage de découverte par Louis XVI, et qui devait périr en Océanie, visita la mission espagnole de *Carmel* (située de nos jours au sein de la localité du même nom en Californie du Nord). Une plaque de bronze bilingue — en français et en anglais — y rappelle ce contact historique franco-californien, qui eut lieu en septembre 1786. La Pérouse a laissé le récit de ses impressions. Parmi les autres navigateurs français, signalons Duhaut-Cilly, Laplace, Vioget, Dupetit-Thouars et Duflot de Mofras.

2. La France eut certes des visées politiques sur ce territoire, tout comme la Grande-Bretagne, mais ces visées, somme toute, furent plutôt tièdes (voir *California conquered*, par Neal Harlow [1982], pp. 54-55 et passim) dans cette première moitié du XIX[e] siècle. Rien de commun avec la désastreuse expédition au Mexique sous Napoléon III (1863-1867).

3. Le Nevada, lui, n'accèdera au rang d'État qu'en 1864.

4. On ne dispose certes pas de statistiques tant soit peu précises à cet égard pour la période d'implantation toponymique qui nous intéresse (*grosso modo* la seconde moitié du XIX[e] siècle, et plus particulièrement la décennie allant de 1849 à 1859). Tout ce que l'on est en droit d'affirmer, c'est que pendant une période d'un siècle — de 1820 à 1920 — la France n'envoya qu'un demi-million d'émigrants aux États-Unis dans leur ensemble. Tout au plus peut-on avancer l'estimation suivante: entre la ruée vers l'or de 1849 et la fin du siècle, quelques milliers seulement de Français s'installèrent en Californie, car nombreux furent les immigrants déçus par le mirage de l'Eldorado californien qui retournèrent au pays. La période de créativité toponymique maxima coïncide avec la ruée vers l'or, sauf dans le cas des odonymes.

5. À la suite des événements de 1848 en France, la Californie accueillit, selon les époques, des royalistes légitimistes, des bonapartistes, des républicains opposés à Napoléon III. Certes, elle n'était pas seulement terre d'asile: l'appât du gain était le motif principal de leur tropisme dirigé vers cette terre plutôt lointaine et d'accès pénible. Littré déclare dans son *Dictionnaire* (1872) que l'expression « C'est une Californie » est un symbole de richesse pour un lieu. Ce qui montre à quel point le *Gold Rush* avait frappé l'imagination des Français de la génération de 1850! Le terme d'Eldorado se trouvait déplacé, sinon remplacé. Alexandre Dumas eût-il écrit son *Un Gil Blas* en Californie si cette ruée vers l'or, et les fous espoirs par elle suscités, n'avaient été présents à son esprit de manière intense? Et, plus près de nous, Blaise Cendrars eût-il écrit *L'Or* (1924)?

6. Il est caractéristique à cet égard qu'aujourd'hui encore la Louisiane n'appelle pas ses subdivisions administratives des comtés, comme tous les autres États de l'Union, mais des *paroisses (parishes)*. L'ironie historique veut qu'aux *paroisses* louisianaises correspondent les *comtés* — en l'occurence mot d'origine anglo-saxonne et non française — du Québec, où les paroisses existent, certes, mais dans le sens plus localisé que ce mot possède en France. Et pendant ce temps le mot *parish*, en Angleterre, possède, outre sa signification ecclésiastique, également celle, civile, de *commune* au sens français!

7. Étant donné que même les sciences appelées exactes — physique nucléaire, par exemple — ne sauraient se passer de la notion de *probabilité*, que toute connaissance de la nature est enrobée de notions statistiques et probabilistes, il nous semble outrecuidant de prétendre à la certitude absolue dans le domaine des humanités, y compris l'onomastique. La probabilité et l'hypothèse — cette dernière motrice de progrès — non seulement y ont leur place, mais sont absolument nécessaires. On se permettra de rappeler au lecteur que notre recherche, pour être systématique, n'en est pas moins préliminaire (en ce sens qu'à notre connaissance aucune autre tentative de synthèse touchant la toponymie française de l'Extrême-Ouest n'a encore vu le jour). Dans certains cas résiduels, seule la consultation d'archives historiques locales ou l'accès à certaines monographies — si les unes ou les autres existent et, dans l'affirmative, si elles sont exactes — pourrait nous fixer. Dans la présente étude, qui ne saurait donc être exhaustive au sens absolu, nous nous bornerons à signaler ces données ambiguës ou douteuses, nous réservant de rechercher la solution définitive — si ce n'est pas là une pierre philosophale — dans une quête ultérieure, que l'énorme distance nous séparant du terrain ne nous a pas encore permis de poursuivre. À moins que des érudits locaux ne s'en chargent...

8. Il va de soi que tous les toponymes décrits comme français sont l'objet, même si leur graphie est purement française, et du fait même que ce sont des noms de lieux californiens, d'une prononciation locale anglicisée, comme c'est d'ailleurs le cas partout ailleurs aux États-Unis. C'est pourquoi nous avons préféré la désignation « anglographes » lorsqu'il s'agit de vocables 100 % anglais dans leur graphie, leur morphologie, leur microsyntaxe (le cas échéant), etc. Cette troisième catégorie ne doit pas être confondue avec un autre phénomène, celui d'une graphie anglaise d'un ou plusieurs lexèmes ostensiblement anglais, sans connexion française *prima facie*, mais déguisant, par un processus d'étymologie populaire anglo-saxonne, une séquence de lexèmes français (comme par exemple le fameux *Lowfreight*, Arkansas, *L'eau froide*, encore prononcé [lofrwed] au début du XIX[e] siècle par la plupart des francophones non parisiens; un demi-siècle plus tard ce phénomène aurait été impossible). Au surplus, en utilisant le terme « anglographe », nous avons évité l'adjectif *anglophone*, sans signification utile puisque tous les noms de lieux californiens — ou tout simplement américains — sont naturellement « anglophones » dans le parler de leurs habitants; plus précisément ce sont ces habitants qui sont anglophones, et non les toponymes eux-mêmes, qu'il ne faut pas personnifier.

9. En effet, *tous* les toponymes sont « polyfonctionnels »: leur fonction première — celle qui, paradoxalement, intéresse le moins l'onomasticien, mais de plus l'usager de la langue d'une contrée donnée — est d'avoir comme référent sémantique immédiat tel ou tel lieu précis sur le plan géographique; pour l'onomasticien, s'y ajoute la signification intrinsèque du toponyme — présente si elle est encore évidente, passée si l'érosion phonologique historique oblige à la rechercher — laquelle dépend souvent, mais pas toujours, de la topographie locale; enfin on a souvent affaire à des toponymes médiatisés, en général par l'anthroponymie, ce qui fait que la signification intrinsèque du nom de lieu est un nom de personne, lui-même susceptible d'une analyse linguistique historique pour déteminer sa propre signification intrinsèque, ou d'une recherche d'archives pour déterminer l'identité du personnage « toponymisé », ou encore des deux types d'analyse à la fois. La réciproque est souvent vraie, et maint anthroponyme est médiatisé par la toponymie (par exemple, sur la scène française, les noms d'aristocrates; les noms de famille de Juifs français, qui sont souvent des noms de villes, etc.).

10. Le titre complet est bien long pour un ouvrage collectif aux dimensions plutôt réduites (61 pages) et son utilité

pour l'onomasticien est limitée: *France and California, The Impact of French Art and Culture on California, From the voyages of discovery to the beginning of the twentieth century* (publié à l'occasion d'une exposition *ad hoc* par le *Art Department, University of California*, Davis Campus [1967], sous la direction éditoriale de Joseph Armstrong Baird, Jr.). Mais nous y avons trouvé des indications complémentaires parfois précieuses. (Titre abrégé ci-après en *F&C*).

11. Erwin G. Gudde, *California Place Names*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press (1969).

12. La présence du consul de France Louis Gasquet ne manque pas de susciter le commentaire suivant de son collègue américain, Thomas O. Larkin, consul des U.S.A. depuis 1832: « ... with 'nothing to do apparently' », dans une dépêche au *Journal of Commerce* (*in California conquered, op. cit.*, p. 55).

13. Cf. *Lake Luzern*, État de New York, dans les Adirondacks, qui préserve la graphie germanique originelle.

14. Toponyme russe à l'origine, mais célèbre bataille où s'illustrèrent les Français durant la campagne de Crimée de 1855; sa fondation en Californie en ferait donc un fait français postérieur à cette date (cf. le boulevard de Sébastopol à Paris, la rue de Crimée dans cette même ville, la commune de banlieue *Malakoff*, qui illustrent assez l'impact psychologique de cette guerre de Crimée sur les Français). Quoique les Russes eussent atteint la Californie du Nord dans leur colonisation (cf. *Fort Ross*) et que *Sebastopol* ne soit guère éloigné de *Fort Ross*, les Russes avaient évacué ce dernier dès 1841. Nous penchons donc pour un toponyme d'inspiration française commémorant une victoire. Ce n'est qu'en 1867, après la vente de l'Alaska aux États-Unis, que les Russes quittèrent définitivement l'Amérique du Nord.

15. Ce qui milite en faveur de la « gallicité », de l'anthroponyme toponymisé, c'est que le porteur du nom, William Fallon, était surnommé *Le Gros*, en français (*California conquered, op.cit.*, p. 65), ce qui peut laisser supposer un mariage « mixte » de ses parents, son père ayant été Français (si l'on tentait d'aller plus loin en arrière sans faire intervenir le facteur français on ne s'expliquerait guère le sobriquet français, attesté, du fils). Cf. un cas similaire, note 19 *infra*.

16. Le *e* final de la graphie fait de *Mentone* un toponyme italien. Menton ne devint française qu'en 1860; le nommeur présumé originaire de cette ville de la Riviera peut fort bien l'avoir nommé avant cette date en Californie, ou encore n'avoir accepté qu'à contre-coeur la cession de Menton à la France, si sa fondation est postérieure à 1860.

17. C'est en 1830 que des trappeurs employés par la Compagnie de la Baie d'Hudson fondent *French Camp*, sous la direction d'un Canadien français, Michaël la Framboise (*F&C*, p. 15). En 1843, un autre Canadien français, Gulnac, tente d'en faire la première colonie de Blancs dans la vallée de San Joaquin (*ibid.*). D'après Alexandre Dumas, le camp fut utilisé par d'assez nombreux mineurs français débarqués à San Francisco comme première base avant de se lancer à la recherche de placers (A. Dumas, *op.cit.*, note 5 *supra*. Nous n'avons eu accès qu'à sa traduction anglaise *A Gil Blas in California* [Londres, 1947], traduction exécutée par Marguerite Eyer Wilbur. Mais la traduction a l'avantage de fournir quelques notes critiques parfois utiles en matière d'onomastique. La remarque de Dumas sur *French Camp* se trouve p. 64 de l'édition anglaise. L'édition originale française date de 1851; elle est donc tout à fait originale contemporaine de la ruée vers l'or). Mais le contexte permet de se demander s'il n'y a pas eu deux localités du même nom, car Dumas en parle comme si *French Camp* était sis tout près du débarcadère de San Francisco alors que la localité est située à l'intérieur des terres, à quelque 80 milles américains de San Francisco en distance routière actuelle (au sud de Stockton). La traductrice et les éditeurs anglo-saxons de Dumas situent *French Camp* à l'endroit actuel, à en juger par leurs cartes dessinées en début et fin de l'ouvrage. Il y a là contradiction. Dans le doute nous penchons pour un *French Camp* unique, mais aussi pour une confusion possible de Dumas, dont le témoignage n'est que seconde main. Mais on ne saurait récuser entièrement l'existence d'un *French Camp* éphémère à San Francisco.

18. *Frenchtown* est signalé par *F&C* (p. 13) mais on ne le retrouve ni sur les cartes routières actuelles ni dans le Dictionnaire géographique de l'Atlas de l'*Encyclopedia Britannica* de 1961. Il s'agit soit d'une localité minuscule (mais si elle est officiellement reconnue comme localité [*incorporated*] elle devrait figurer dans l'Atlas), soit d'une localité qui ne connut qu'une existence éphémère. Le texte plutôt concis de *F&C* est ambigu de surcroît: « Today historical northern California landmarks at places such as... Frenchtown remind us of the significance of French pioneers » (p. 13). Il peut sembler malaisé de retrouver un point de repère historique quelconque dans une localité qui semble avoir disparu.

19. Le nom de John Charles Frémont, dont le père était natif de France, se retrouve à chaque pas dans l'histoire de la conquête américaine de la Californie et dans la toponymie de l'État. À remarquer que dans l'usage américain l'anthroponyme comporte *toujours* l'*e* avec accent aigu du français, mais que le toponyme en est dépourvu.

20. Il est amusant de noter que *Frenchman* se trouve dans le comté de Churchill et que la localité se trouve, à l'heure actuelle et d'après les cartes routières, à l'entrée d'une *Danger Area* militaire... Ô ironie toponymique et historique franco-anglaise!

21. Ville où ils joueront un rôle important: dès 1859, un Français, Damien Marchessault, en est le maire (*F&C*, p. 11). Mais Los Angeles n'a pas jugé bon de perpétuer son souvenir par un nom de rue.

22. Nom de consonance française et identifié comme français par notre source, mais qui pourrait bien être une faute d'orthographe pour *La Varsovienne*; ce qui en ferait *prima facie* un établissement polonais sous couvert d'un nom français. Toutefois ce terme de varsovienne désigne aussi une dance à trois pas en français (inspirée par la polka et la mazurka) qui aurait pu être dansée dans cet établissement français et lui avoir donné son nom.

23. Dans son *Un Gil Blas en Californie*, Alexandre Dumas mentionne qu'on pouvait, dans ces cafés de San Francisco, entendre les mêmes petites chansons que dans les cafés des Champs-Élysées (p. 89, *op.cit.*).

24. Ces renseignements « hôteliers » sont fournis, eux aussi, par A. Dumas (op.cit., pp. 90 et 179).

25. Par une extraordinaire ironie du sort onomastique, plusieurs des vignerons français en Californie — originaires surtout de la région bordelaise et de Cadillac — portent des noms prédestinés, dignes d'orner la rubrique actuelle du journal *Le Canard Enchaîné*, intitulée *Comme son nom l'indique*: Jean Louis Vignes, Pierre Sanssevain, Jean Chaix...

26. Source: *F&C*, p. 23. L'auteur de l'article *French Cuisine in California* ne manque pas d'y ajouter: « San Francisco at this time was known as the « Paris of the West » not only for its gastronomic excellence but also for its moral tolerance ».

27. *The California Gold Rush* (Berkeley, 1974), p. 194.

TOPONYMIE COMPARÉE

Étude comparée de la toponymie dans divers milieux francophones*

CHRISTIAN BONNELLY

Le titre *Étude comparée de la toponymie dans divers milieux francophones* m'est apparu de plus en plus pompeux au fur et à mesure que j'avançais dans la rédaction de ma communication. En fait, procéder à une telle étude si on la voulait, comme il se doit, des plus complètes, exigerait plus que l'espace d'une simple communication; elle se révèlerait certainement une étude en plusieurs tomes appuyée sur des recherches de plusieurs années. Vous comprendrez donc que dans le cadre actuel, je me limiterai à faire état de quelques phénomènes particuliers se rapportant en grande partie à l'usage populaire en toponymie que l'expérience acquise durant les treize dernières années tant du point de vue pratique que théorique m'a permis de relever sans nécessairement toujours pouvoir expliquer.

Mon expérience de terrain s'est bien sûr limitée au territoire québécois. Par contre, afin de pouvoir mieux comprendre le phénomène toponymique d'ici, j'ai consulté de nombreuses sources comme les répertoires toponymiques des pays, états ou provinces étrangers comportant une toponymie française significative ou encore certaines cartes topographiques publiées par l'Institut géographique national de France. En de pareils cas, je n'ai donc pu me fier qu'à ces sources en espérant qu'elles soient le reflet le plus fidèle possible de l'usage toponymique local.

Le contenu de cette communication touchera donc d'une part quelques aspects linguistiques communs ou particuliers aux territoires étudiés et d'autre part quelques aspects terminologiques spécifiques.

On a longtemps considéré la toponymie française du Québec comme étant moins pittoresque que la toponymie de même langue des Antilles françaises, des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, de Terre-Neuve, de certains États américains. En fait la spontanéité toponymique populaire n'a pas toujours eu ici la chance d'atteindre les paliers officiels: un certain snobisme linguistique, la hantise des anglicismes et des emprunts ont eu comme effet d'aseptiser partiellement le corpus toponymique québécois et de le priver dans bien des cas d'une originalité qui l'aurait autrement mieux fait apprécier.

En effet, l'originalité et l'exotisme de l'image toponymique d'un territoire dépendent bien sûr, d'une part, de la nature même des noms choisis ou donnés par ses habitants. Mais ils dépendent aussi de la forme dans laquelle ils sont conservés et transmis. Ainsi, a-t-on chez nous longtemps considéré la liaison directe entre le générique et un élément spécifique tiré d'un substantif commun (*Lac Castor, Rivière Pentecôte, Cap Tourmente, Cap Éternité,* etc.) comme une faute linguistique à proscrire. Pourtant cette habitude d'abréger ainsi les toponymes remonte très loin dans le temps d'une part et d'autre part est largement répandue dans la toponymie française d'Amérique. En effet, le phénomène nous est rappelé dans le temps 1° par Champlain (*cap batturier* (1606), Île-du-Prince-Édouard; *Poinct confort* (1632) Virginie; *cap Corneille* (1605) Maine; *cap Dauphin* (1608) Québec); 2° par Franquelin (*Port Rasoir* (1686) Nouvelle-Écosse); 3° par Bellin (*Îles Framboises* (1744) Nouvelle-Écosse) et par bien d'autres. Géographiquement, le phénomène est aussi très étendu puisque nous avons pu en relever un très grand nombre d'attestations dans les îles Saint-Pierre-et-Miquelon (*Butte Abondance, Basse Bataille, Ruisseau Fourche Droite, Étang Goéland, Banc Mademoiselle, Marais Mouton, Cailloux Sabot,* etc.), dans les Antilles françaises (*Ravine Banane, Banc Baril de Boeuf, Pointe Basse Terre, Morne Bataillon, Anse Cafard, Anse Couleuvre, Pointe Criquet,* etc.) en Guyane française (*Crique Bouteille, Crique Café, Saut Cerisier, Bois Changement, Crique Chevreuil,* etc.) et à Haïti (*Pic Bonhomme, Étang Bois Neuf, Pointe Boucan Paul, Rivière Piment,* etc.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulée: « Toponymie comparée » (14 juillet 1984)*

C'est par milliers que figurent dans les répertoires toponymiques de ces contrées et d'autres voisines du Québec, des noms de lieux ainsi formés.

Il s'agit donc d'un phénomène linguistique de première importance dans la communauté francophone d'Amérique.

Un autre mode particulier de liaison est celui où n'apparaît que l'article entre le générique et le substantif commun jouant le rôle de spécifique (ex.: *Lac la Loutre, Pointe le Heu, Cap la Lune,* etc.). Phénomène assez répandu au Québec, il l'est encore plus dans les Antilles françaises (ex.: *Forêt la Digue, Caye la Loire, Morne la Croix, Bassin la Boue, Trou la Guerre,* etc.) mais totalement absent de la toponymie des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Il réapparaît à Terre-Neuve (*Bay L'Argent, Harbour le Gallais, Cape La Hune, Pointe L'Anse au Clair,* etc.) mais ne se manifeste pas au Nouveau-Brunswick ni en Nouvelle-Écosse.

Toutes ces contrées sont cependant marquées par l'occurrence de la liaison « à » entre l'élément générique et l'élément spécifique formé d'un prénom ou d'un nom de personne, ou encore d'un surnom. Au Québec, ces cas sont évidemment légion (ex.: *Lac à Paul, Butte à Caya, Brèche à Manon, Anse à Beaufils,* etc.). Mais le phénomène est aussi très largement répandu dans les Maritimes (Nouveau-Brunswick: *Anse à Simon Michel, Ruisseau à Israël, Fourche-à-Clark, Plaine à Jérome, Gulch à Isaïe*; Nouvelle-Écosse: *Lac à Colin, Ruisseau à Pierre, Île à Picote, Îles à Paul,* etc.; Terre-Neuve: *L'Anse à Jean, L'Anse à Paul,* etc. (le phénomène ne semble pas très répandu à Terre-Neuve ni à l'Île-du-Prince-Édouard). On le retrouve très bien implanté aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon (ex.: *Roche à Babin, Cap à Beaudry, Mornes à Blondin, Anse à Dinand, Cailloux à Malvillain,* etc.) et utilisé à profusion dans les Antilles françaises (ex.: *Caye à Poirier, Passe à Colas, Pointe à Toiny, Pointe à Desbonnes, Anse à Eblain, Pointe-à-Pitre, Îlet à Boissard, Îlet à Fajou,* etc.).

Notre relevé nous a aussi permis de constater l'introduction dans les toponymes de substantifs communs au moyen de la préposition « à » (ex.: *Lac à Castor, Lac à Canard, Lac à l'Orignal, Lac à Foin,* etc.). Beaucoup moins répandu que pour les anthroponymes, nous avons tout de même pu en déceler un exemple aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon (*Trou à Loches*), quelques cas au Nouveau-Brunswick (ex.: *Pointe à Bouleau, Ruisseau à Canot, Ruisseau à Charbon,* etc.) et un peu plus dans les Antilles (ex.: *Pointe à Raquettes, Anse à Plume, Îlet à Cochons, Îlet à Chasse, Anse à Chaux, Gouffre à Chien, Pointe à Colibris, Morne à Coq, Îlets à Goyaves,* etc.).

Laissons maintenant les modes de liaison entre génériques et spécifiques pour nous intéresser plus particulièrement à certaines caractéristiques de ces derniers. Abordons dans un premier temps l'étude de l'usage de certains points cardinaux et de leurs dérivés dans les toponymes.

Une particularité dans l'usage du terme « Ouest » nous a été révélée par une enquête effectuée sur la Côte-Nord, en 1975. En effet, contrairement à l'habitude constatée ailleurs en pays francophones de dire: *Cap de l'Ouest*, les Nord-Côtiers nous ont plutôt rapporté la forme *Cap du Ouest* pour laquelle nous n'avons trouvé qu'un autre exemple aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon (*Pointe du Ouest*).

On se retrouve à peu près dans la même situation d'occurrence en ce qui concerne la présence des dérivés de points cardinaux dans la toponymie. À moins qu'un usage populaire non consigné ne nous démente, nous n'avons pu relever de ce type de noms de lieux qu'au Québec (ex.: *Bras du Soroît, Lac Nordêt, Pointe du Nordêt, Anse du Noroit, Cap du Noroit,* etc.) et dans les îles Saint-Pierre-et-Miquelon (ex.: *Bout du Nordet, Ruisseau du Nordet, Étang du Noroit, Bouillée du Noroit, Crique du Suet, Étang du Suet, Bout du Suroit, Étang du Suroit, Morne du Suroit* et enfin *Morne du Noroit de l'Étang aux Outardes*).

Une seconde caractéristique concernant les éléments spécifiques est celle ayant trait à l'usage de diminutifs anthroponymiques. Comme on le sait, cette habitude de faire précéder un nom, un prénom ou un surnom par les diminutifs « Ti », « Tit » et « Petit » est très bien ancrée dans le langage populaire au Québec: qu'il nous suffise de mentionner le titre de la pièce de théâtre de Gratien Gélinas, « Tit-Coq ». Cette habitude s'est aussi largement implantée dans la toponymie du Québec francophone (ex.: *Lac Ti-Louis, Lac Ti-Lou, Coulée à Ti-Li, Baie à Ti-Jos, Caye à Ti-Joseph, Lac à Ti-Blanc-Plante, Lac à Ti-Slas, Lac Ti-Gars, Le Petit-Claude, Havre à Petit-Henri,* etc.). Cet usage est par ailleurs limité au Québec. Un seul cas paraît dans le Répertoire de Terre-Neuve (*Petit Gars...* Rock) et dans celui de la Nouvelle-Écosse (*Anse à Petit Homme*). Le Nouveau-Brunswick nous en a révélé trois (*Ruisseau à Petit-Pierre, Montagne de Petit-Edouard, Ruisseau Petit-Reed*), les Antilles françaises, quatre (*Rivière Petit David, Anse du Petit Jean, Pointe Petit Nègre* et *Pointe du Petit François*). On constate cependant à l'observation de ces exemples, que le mot « petit » n'est jamais abrégé, on doit se rendre en Guyane française pour admirer le *saut Tit papa*.

La seconde partie de notre communication portera sur la terminologie géographique. Nous

entendons dans un premier temps aborder la question de l'emprunt linguistique dans les génériques et dans un deuxième temps d'analyser la répartition géographique de quelques-uns des termes répertoriés.

La question de l'emprunt présente un intérêt particulier au Québec compte tenu de la situation linguistique de celui-ci au sein de la communauté anglophone nord-américaine. Une absence totale de contrôle en ce domaine risquerait donc d'amener une infiltration sérieuse d'anglicismes dans notre corpus toponymique. Par contre, une politique draconienne d'épuration en cette matière représente à notre avis le risque d'un appauvrissement toponymique car elle étouffe toute spontanéité. Comme nous l'avons évoqué antérieurement, une normalisation trop poussée, tout en assurant un corpus toponymique de qualité linguistique irréprochable, risque en même temps de le faire mourir par manque d'oxygénation.

Nous estimons donc que la conservation d'un certain nombre d'éléments génériques tirés ou présumément tirés de la langue anglaise puissent continuer d'évoluer dans le corpus toponymique officiel d'autant plus que leur origine lointaine remonte bien souvent au normand, au néerlandais, au scandinave, etc. Le nombre relativement peu élevé de ce type de termes et leur localisation spécifique dans des régions particulières ne risquent donc pas d'affaiblir la qualité générale du corpus.

Plusieurs de ces termes ont pris un visage français avec le temps: certains ont même été relevés dans les corpus d'autres pays francophones. Ainsi, le terme « crique » longtemps gardé à l'écart parce qu'on estimait qu'il provenait de l'anglais « creek » a-t-il pu être intégré dans la toponymie officielle à partir du moment où un nombre significatif d'exemples a été relevé en Guyane française (ex.: *Crique Lézard, Crique Macoupi, Crique Madeleine*, etc.) où l'influence anglo-saxonne n'avait pas ou presque pas joué. On a aussi menacé du même traitement le terme « bras » croyant qu'il provenait du mot anglais « arm ». Or, ce générique se retrouve en quantité appréciable dans les Antilles françaises (ex.: *Bras de Sable, Bras du Nord, Bras David, Premier Bras, Rivière Morin*, etc.) et dans l'île de la Réunion (ex.: *Bras des Lianes, Bras des Calumets, Bras Sec*, etc.). Que dire des termes « bogue(s) » et « bogane » cités par Pégorier dans son *Glossaire des termes dialectaux* (en France) et pour « bogue », plus spécifiquement, par Randall A. Detro dans *Generic terms in the place names of Louisiana*... qui suggère comme origine possible du nom, le français ou peut-être aussi une langue amérindienne; seule la forme française « bogue » paraît d'ailleurs dans le Detro.

N'aurait-on pas avantage par ailleurs à redonner à « dam » son vieux sens et son visage français *dame* (construction temporaire sur un cours d'eau) plutôt que de le traduire systématiquement par barrage, digue ou écluse ce qui nous éloigne sensiblement voire irrémédiablement de l'usage populaire. La configuration des lieux nous permet d'ailleurs d'affirmer presque à coup sûr que l'*Étang de la Dame* (relevé sur la carte topographique de France au 1/25 000 intitulée St-Gaultier est de l'I.G.N.) a une origine semblable aux quelques *Lac à la Dam* du Québec.

Cette ouverture à l'égard des emprunts permettrait d'intégrer au corpus, des toponymes, dont les génériques ont pris au cours des années une véritable allure de régionalismes. Ainsi, le terme « marche » peut-être l'adaptation française du terme anglais « marsh », est-il assez répandu dans les régions de la Matawinie et de Pontiac pour qu'on lui accorde la même considération qu'au terme « barachois » en Gaspésie. Qui sait si dans un avenir plus ou moins rapproché, on ne retrouvera pas d'attestation de la présence de ce terme dans d'autres contrées francophones.

Ceci nous amène, dans un dernier temps, à dégager certaines caractéristiques dans la répartition géographique des génériques.

Ainsi, le terme « barachois » qui apparaît aussi loin pourtant que dans l'île de la Réunion, en océan Indien, n'est-il présent en Amérique que dans ses contrées nordiques: on en retrouve dans les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Écosse et au Québec. Aucun toponyme comportant ce générique n'a été relevé dans les Antilles françaises ni en Guyane française. Sous l'influence de l'anglais, il a parfois été transformé dans les Maritimes en « Barasway » (Terre-Neuve), en « Baraswa » et « Barasois » (Nouveau-Brunswick).

Absent des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, « caye » est quant à lui bien ancré au Québec, sur la Côte-Nord (ex.: *Cayes du Havre à Picard, Caye à Loups Marins, Caye à Ti-Joseph*, etc.) et dans les Antilles françaises (ex.: *Caye Brigantine, Caye Pinsonnelle, Caye Plate, Caye à Sauté*, etc.). Il semble aussi absent des Maritimes, fait d'autant plus surprenant que ces provinces sont largement ouvertes sur la mer comme leur nom l'indique d'ailleurs.

Les « mornes » sont beaucoup plus populaires quant à eux puisqu'on les retrouve dans la plupart des contrées étudiées (ex.: *Gros-Morne* et *Mornes de Godbout*, Québec; *Gros Morne* et *Gros Morne Cove, Morne Fontan Hill*, Terre-Neuve; *Morne Savon, Morne Saint-Arroman, Morne Mouton, Morne Patate*, etc., dans les Antilles).

Un phénomène intéressant caractérise l'usage des termes « coulée » et « ravine » qui représentent des accidents géographiques de formes assez rapprochées. On constate en effet qu'entre les Antilles françaises et le Québec, le nombre de ces deux types d'entités se retrouve tout à fait inversé : au Québec, le générique le plus répandu dans l'usage est « coulée » (ex. : *Coulée à Ti-Li, Coulée du Camp de Chasse,* etc.) alors que les Antilles privilégient nettement le mot « ravine » (ex. : *Ravine de l'Anse Patate, Grande Ravine Boucan, Ravine Morissel,* etc.).

Notre étude nous a permis d'autre part de constater l'usage exclusif de certains termes génériques dans chacun des territoires étudiés : « marche », « plée », « gaine », « lacotte », « cabouron », « coupe », etc. au Québec (ex. : *Marches à Thomas, Grande Plée Bleue, Gaine à Philippe, Lacotte à Gosselin, Les Cabourons, Coupe à Bélanger,* etc.) ; « padoue » et « mocauque » au Nouveau-Brunswick (ex. : *Pickards Padou, Mocauque Fontaine, Petit Mocauque Rond,* etc.) ; « bouillée », « dévalée », « colline », « remarques » et « foin » aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon (ex. : *Bouillée du Noroît, Grande Dévalée, Couline à Franchesse, Remarques de Maquine, Foin à Michel,* etc.) ; « cohé », « fond-blanc », « loup », « manche », « mouton » dans les Antilles françaises (ex. : *Cohé du Lamentin, Fond-blanc de l'Îlet à Ramiers, Le Gros Loup* (récif), *Manche à l'Eau, Mouton d'en bas,* etc.). Comme l'étude des cas extérieurs au Québec n'a été menée qu'à l'aide de cartes et de répertoires, on ne peut être assuré de l'exhaustivité du corpus des termes géographiques présentés ici ; des enquêtes plus approfondies permettraient sans aucun doute d'accroître ce corpus, d'augmenter à la fois le nombre de points communs et de caractéristiques spécifiques de la terminologie des régions étudiées.

Je tiens enfin à préciser à nouveau que le contenu général de cette communication n'a comme but que de servir éventuellement d'assise à une étude plus poussée de la toponymie au Québec et ailleurs en pays francophones. Il n'en démontre pas moins à notre avis l'importance de l'usage populaire, usage qui, dans bien des cas, ne tient pas compte du nombre de cas relevés, de leur qualité linguistique et de leur orthodoxie terminologique.

Cette attention particulière qui doit être portée à chacun des toponymes, ce respect le plus grand possible qu'on doit leur accorder sont les seules garanties pouvant assurer le pittoresque de cet élément du patrimoine culturel. C'est en respectant ses particularités, voire ses imperfections, qu'on pourra conserver à la toponymie sa popularité et sa pérennité.

Aperçu de la toponymie d'une commune de France*

JACQUES CHAURAND

Lorsque j'ai appris le thème du congrès je me suis demandé quel pouvait être mon apport alors que je connaissais si peu de chose sur l'Amérique du Nord. L'idée m'est venue de chercher un point de comparaison entre la recherche active et vivante qui se fait actuellement sur l'élément francophone de ce continent, et la réflexion toponymique que nous pouvions développer en France sur un terrain tout différent, compte tenu de la spécificité du matériau, des traditions méthodologiques dont nous devons reconnaître qu'elles sont un très précieux appui, mais que parfois elles limitent nos conceptions et notre audace.

Je serai très monographique et me contenterai de prendre un exemple que je connais bien, celui de ma petite ville natale, Marle, située dans le département de l'Aisne, à quelque quarante kilomètres de la frontière belge, en choisissant les traits qui m'ont paru caractéristiques. Je traiterai successivement des origines de ce que révèle la toponymie sur l'histoire, et de quelques tendances modernes observables.

La petite ville de Marle est construite sur un éperon marneux qui surplombe une vallée où deux rivières ont leur lit: la Serre, affluent de l'Oise, et le Vilpion. Le Vilpion lui-même vient d'être grossi de la Brune au moment où il pénètre sur le territoire de la commune: la ville se trouve donc au confluent de trois vallées qui à cet endroit se rejoignent en une vallée unique et plus large. Le nom de ces rivières correspond à des premières attestations de dates bien différentes. Le dictionnaire topographique du département de l'Aisne donne la forme *Sara* qui proviendrait d'un poème latin de Fortunat au VI[e] siècle. En réalité, la rivière que Fortunat désignait ainsi était la Sarre, affluent de la Moselle. Il faut donc reculer de quelques siècles la première attestation et attendre Charles le Chauve et le IX[e] siècle: un droit de pêche de ce souverain carolingien nous vaut une mention de la rivière. L'homonymie qui avait trompé l'auteur du dictionnaire n'est pas dépourvue d'intérêt, car nous nous trouvons en présence d'une des bases préindoeuropéennes les plus fréquentes pour désigner l'eau courante, ara, reconnaissable dans *Sara*. On la retrouve dans le nom de plusieurs cours d'eau de la même région: l'Oise (*Isara*) la Sambre et la Somme (*Samara*) etc. Comment s'est faite l'imposition du nom? Quelle partie du cours de la rivière a-t-il commencé par désigner? Les noms qui appartiennent à cette couche ne nous révèlent rien à ce sujet.

Les deux autres hydronymes sont attestés beaucoup plus tard, le Vilpion à la fin du XVII[e] siècle, et la Brune au XIX[e] siècle. On utilisait auparavant pour les désigner le terme générique *eau* ou *rivière* déterminés par le nom d'un village, situé souvent en amont, par exemple: la *rivière de Lugny*, la *rivière de Houry*. Dans le discours familier la tendance des habitants était de désigner les cours d'eau seulement par le terme générique *rivière*. Une détermination plus précise était le résultat d'une réflexion ou exigée par le contexte.

La toponymie nous révèle-t-elle l'histoire du peuplement de ce territoire? Il y a longtemps que des habitats de l'époque néolithique ont été décelés par l'archéologie. Il y en avait un en particulier au Châtelet, lieu-dit situé sur un petit éperon marneux un peu en amont de la ville actuelle. Ce lieu, riche de vestiges de l'époque préhistorique était encore habité au pré-Moyen Age: des fossés entourant une petite fortification sont reconnaissables. Mais le nom ne rappelle en rien une époque très reculée. Les vestiges d'une *villa* gallo-romaine ont été mis à jour en 1955 au lieu-dit *Le champ quatre bornes*. À l'intérieur d'une enceinte, dont on a pu retrouver le tracé des monnaies du III[e] siècle, des débris de poterie ont été retrouvés. Nous ne savons pas comment s'appelait cette *villa*. La toponymie est, cette fois encore, silencieuse. Marle porte cependant un nom d'origine gauloise, dont l'étymologie est *margila*, dérivé de *marga*, « la marne ». Nous savons que les Gaulois extrayaient déjà cette marne pour enrichir les terres qui en avaient besoin, mais à quelle époque ce nom qui a survécu jusqu'à nos jours sous la forme *marne* a-t-il été imposé à la colline?

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulée: « Toponymie comparée » (13 juillet 1984).*

Pour que la toponymie joue jusqu'au bout son rôle, il faut qu'à l'appel du nom réponde un référent suffisamment précis et bien situé dans l'histoire. Nous ferons abstraction de la haute ville actuelle, de la magnifique église gothique qui la domine et nous commencerons par le faubourg, le faubourg Saint-Martin, que rappelle le nom d'une rue. C'est là que se trouve le cimetière et jusqu'à la Première Guerre mondiale une chapelle Saint-Martin rappelait l'existence du plus ancien sanctuaire élevé sur le territoire de la commune, l'église Saint-Martin, dont elle passait pour être le choeur. La paroisse rurale primitive avait été fondée là. Le village, bâti sur une terrasse peu élevée surplombant la vallée de la Serre, s'étirait le long de la rivière, et les paysans avaient à proximité les terres douces de la vallée. Plus tard, ils s'appliqueraient à défricher les terres plus lourdes des pentes et des plateaux.

La toponymie et l'histoire de Marle peuvent être suivies dans leur continuité à partir de cette fondation qui eut lieu vers l'époque mérovingienne.

À l'époque carolingienne les seigneurs de Roucy fortifièrent l'éperon marneux qui domine la vallée. La première mention de Marle se trouvait dans les archives de Roucy, aujourd'hui détruites et remontait au X^e^ siècle. Au XI^e^ siècle, Marle tombe entre les mains d'une autre famille seigneuriale, celle des Coucy. Les seigneurs de Marle ont fondé à côté du château une collégiale dédiée à un saint très en faveur à l'époque carolingienne, saint Pierre. À la fin du XII^e^ siècle, la collégiale agrandie devient une église paroissiale dédiée à sainte Marie, mais la sépulture a longtemps continué à se faire à la vieille église Saint-Martin qui abrite le cimetière, d'où les expressions *aller à Saint-Martin, avoir une place à Saint-Martin*, « mourir ». Marle n'est plus désormais un village; c'est, selon la désignation employée en particulier par Guibert de Nogent, historien du XII^e^ siècle, un *castellum*, ce qui suppose une population qui n'est plus exclusivement rurale.

Une charte communale a été consentie en 1174 par Raoul de Coucy. Elle indique les lieux-dits les plus anciennement attestés, car les écrits de ce genre précisent les limites de la juridiction communale. Nous connaissons ainsi quatre toponymes: la *Croix ly bandi*, dont on ne donne déjà plus qu'un emplacement présumé sur un plan de 1684, qui se trouve aux Archives nationales, la *Croix Saint-Quentin*, à l'entrée du chemin de Saint-Quentin, *les planchettes pormanes*, devenues sur le plan cadastral napoléonien, *champ planchettes, les Marlinnes*, lieu d'extraction de la marne. Des croix ou des bornes marquent les limites. Le plan de 1684, puis un procès qui opposa en 1698 les habitants au seigneur de la Tombelle, écart voisin, précisent les limites de 1174, auxquelles on ne cesse de se référer: il y a une « grande bonde » ou une « haute borne » au Blanc-mont, une borne au Champ Planchettes, une autre au lieu dit la Justice. Ce dernier nom rappelle le contentieux qui n'a cessé d'exister entre la justice seigneuriale, puis royale, et celle du maire et des échevins ou « jurés », la première voulant réduire l'autre à n'être qu'un tribunal de simple police.

Le Moyen Âge est une époque déterminante. La petite ville trouve alors son identité. Mais si quelques noms essentiels ont été institués à cette époque, beaucoup de microtoponymes ne sont pas encore attestés tandis que certains qui l'étaient n'ont pas survécu jusqu'à nos jours, tel le champ Bruiant, qui figure sur le cartulaire de Fesmy depuis 1169. La toponymie nous révèle principalement la mise en valeur du sol: un pays couvert, pour une bonne partie, de bois a été peu à peu occupé presque exclusivement par les champs cultivés.

Il n'existe pas, sur le territoire de la commune, de lieu-dit l'*essart*. Un ancien petit village voisin, Certeaux, est un dérivé, et a donné son nom, avant de disparaître à un petit bois, le bois de Certeaux, dernier vestige de la forêt.

Quelques écarts, situés sur le territoire de la commune, ont été des centres de défrichement et d'exploitation. Au pied même de la haute ville, s'est développée au XII^e^ siècle, une Neuville. Les habitants de cette Neuville ont demandé, en 1193, d'avoir une église paroissiale: ainsi fut érigée une troisième église dans l'agglomération marloise; elle était dédiée à saint Nicolas. Après le Moyen Âge, on ne parla plus de Neuville, mais du faubourg saint Nicolas. Dans la vallée, un prieuré dépendant de l'abbaye de Fesmy, Haudreville, fut le principal centre d'exploitation. Il est désigné en 1111 comme une *villa deserta* lorsqu'il fut confié aux moines de Fesmy par l'évêque de Laon, Gaudry. Sur la rive droite, au milieu des collines, se trouvait le domaine de Behaine, prononcé populairement [*bèn*] et qui est appelé *Bethania* en 1137, selon le cartulaire de Fesmy. Du côté opposé, le domaine de La Tombelle, qui doit son nom à un petit tumulus, surplombe le paysage environnant.

Les lieux défrichés peuvent garder le nom de la friche primitive. Nous sommes placés ainsi devant un vocabulaire très riche et très ancien. Au-dessus de la vieille paroisse saint Martin s'étendait la pente de la Savatte. Ce nom est une variante féminine de *savart*, l'un des noms régionaux de la friche en Picardie et en Champagne. Une forme attestée en Belgique romane, *savarte*, avec maintien de *r*, éclaire l'apparentement. La

Savatte, nous le savons par des documents d'archives, était défrichée dès le Moyen Âge. Un dérivé de *lande, landier, figure sur le cadastre: on disait avant la Révolution, le landier de la Croix-Chaudon. D'autres noms de la friche, riez, larris*, sont attestés dans les pièces d'archives du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle.

Les lieux défrichés peuvent rappeler aussi le végétal qui les caractérisait. Nous avons ainsi *l'épine de la Tombelle, Le suys*, nom régional du sureau. Une aunaie, voisine du Vilpion, porte le nom de *Champ danois* (*Champ del annois* au XVIII^e^ siècle). L'orthographe défectueuse suggère les invasions normandes du IX^e^ siècle, mais les leçons anciennes prouvent qu'il n'en est rien. Défrichée avant le XVI^e^ siècle, l'aunaie se prolongeait, de l'autre côté de la rivière, par *le tournant des ânes*, le déterminant n'était ici qu'une variante locale du mot aune.

La toponymie peut enfin perpétuer le nom de l'ancien bois: le bois aux tilleuls, autrefois prononcée localement *el bos au tiu*, le bois de la Haye. Ce dernier s'étendait, jusqu'au XVIII^e^ siècle, sur les territoires de Marle, Marcy, Chatillon et rejoignait le bois actuel de Berjaumont: l'ensemble formait la forêt de Marle.

L'assolement triennal, destiné à prévenir l'épuisement de la terre, a été pratiqué du Moyen Âge au XIX^e^ siècle, et a déterminé des groupements de champs en trois sous-ensembles dont l'exploitant s'engageait à respecter l'économie: soles dites en couvraine et en mars, ensemencées respectivement en automne et au printemps, sole en versaine, c'est-à-dire en jachère. Un texte médiéval, malheureusement non daté, mais faisant partie du cartulaire de Fesmy, et donc antérieur au XV^e^ siècle nous fait connaître les trois soles de la ferme d'Haudreville.

Toutes trois sont désignées par un nom de lieu. Les soles étaient alors appelées des roies: l'une est dite *le longue feigne* (devenue *la longue fanne*) la seconde *es coustures les le bos*, et la troisième *as fourches*. Un microtoponyme tel que les *soixante jalois*, ce qui correspond à vingt hectares puisque le jalois, à la mesure de Marle, équivaut environ à un tiers d'hectare, est un ensemble qui regroupe les trois soles, et qui comporte de ce fait une certaine unité.

Dans la campagne découverte, des arbres isolés et visibles de loin aident au repérage. Quelques-uns de ces arbres-repères ont été retenus sur le plan cadastral: le vieux Tremble, la saulx ou saule Bara, le déterminant étant ici un anthroponyme, le poirier Bourguignon, qui commença par être le pommier Bourguignon. D'autres exemples peuvent être recueillis soit dans les textes d'archives (cerisier, poirier, ou simplement arbre), soit grâce à la tradition orale: le peuplier de la Prayette, l'ourme c'est-à-dire « l'orme ».

Les archives du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle gardent le souvenir de cultures qui ont disparu aujourd'hui, et en particulier de celle de la vigne: la Vigne le gay, près du chemin de Reims, au-dessus des Vignes, aux environs du Châtelet, à la Vigne, et la ruelle aux vignes à Behaine. On remarquera la pauvreté de la toponymie se rapportant aux prés et aux pâturages: la Prayette était déjà livrée à la culture au XVIII^e^ siècle, ainsi que le pré Saint-Julien, qui était la propriété d'un chanoine de l'église Saint-Julien de Laon. Certaines « pâtures » ont été créées postérieurement au cadastre et leur nom n'a pas été officialisé.

La tendance au remembrement des terres a entraîné la réduction du nombre des lieux-dits en usage dans la vie rurale. Au contraire, la toponymie urbaine est soumise à une évolution plus rapide, étroitement liée à l'histoire actuelle, et bénéficie d'enrichissements. Quelques vieux noms de rues ont été conservés. On les retrouve dans les documents d'archives du XVI^e^ au XIX^e^ siècle. Ils rappellent les anciennes églises (*rue du faubourg Saint-Martin, rue de l'église Saint-Nicolas*), les fortifications, comme la *rue du Trébuchet*, au XVI^e^ siècle, *rue des Trébuchets*, du nom d'une sorte de machine de guerre, *rue Notre-Dame*, conduisant à l'ancienne porte Notre-Dame, *rue Porte Marie, rue des Fossés*. La *rue du grenier à sel* renvoie à une institution très commune dans la France d'ancien régime. La *rue des Froides rives* (probablement d'un ancien *fracta ripa* « rive brisée ») conduit à une falaise bordant la rivière: l'expression a dû son changement de forme à son orientation au nord. La *ruelle des soupirs* était bordée de pâturages entourés de haies: un plan du XVIII^e^ siècle indique son prolongement par la *rue des Repentirs* en passant par le *tapis des plaisirs*.

Plusieurs noms de rues, et pour quelques-unes des rues importantes, ont disparu pour laisser la place aux noms de bienfaiteurs de la ville ou de célébrités locales: *rue du docteur Galoy*, ancienne *rue des Juifs, rue Peltier*, ancienne *rue de la Poterne, rues Lalouette* et *Lebault*, qui correspondaient au tracé de l'ancienne « grande rue ». La *rue Bourbier* tire son nom d'un colonel d'empire; elle s'appelait la *ruelle du puits Berno*, et les habitants ont continué à dire « la ruelle ». La *rue Sérurier* tire le sien d'un diplomate au service de Napoléon I^er^, neveu du maréchal Sérurier; c'était auparavant la *rue de la Ménagerie* qui conduisait à des jardins potagers situés près des remparts.

Depuis la seconde guerre mondiale, les notables donnent à la fois aux rues leur nom et leur

prénom, sauf lorsque le premier est précédé d'un titre ou d'un grade.

Les généraux de Gaulle et Leclerc ne pouvaient pas manquer d'entrer dans la toponymie urbaine. Une rue ancienne, la *rue du Bail*, faillit devenir la *rue Ernest Faucheux*, du nom d'un ancien maire, mais la Préfecture du département s'opposa au changement. Il fallut porter son choix ailleurs. La construction de nouvelles résidences permit d'honorer les notables sans réduire encore un patrimoine déjà appauvri des odonymes transmis. Le fait que le Bail perpétue le souvenir d'un ancien retranchement n'est pas indifférent à certains membres de la communauté, mais le devoir qu'elle se fait d'honorer ses bienfaiteurs est une obligation très forte. Dans les nouveaux quartiers ont ainsi apparu les rues portant les noms d'anciens résistants (Alexandre Servain, qui fut maire pendant la seconde guerre mondiale, Marcel Trouvé, résistant déporté). Une *rue René Toffin* rappelle un érudit local qui a fait beaucoup de recherches sur la ville.

Je terminerai sur le nom même de Marle. Marle, c'est le nom qui figure sur les cartes, sur les poteaux indicateurs; c'est aussi celui qu'on entend employer le plus communément. Le cachet de la mairie porte Marle-et-Behaine, du nom d'un petit village réduit aujourd'hui à une ferme et qui fut englobé dans le territoire communal à la Révolution. Personne n'a jamais dit Marle-et-Behaine. En revanche une transformation imposée du dehors a eu une plus grande influence. Peu après la Première Guerre mondiale, des colis s'étant égarés vers d'autres « Marles » (il y a dans le Pas-de-Calais, Marles-les-Mines, et dans la Seine-et-Marne Marles-en-Brie), la compagnie du Nord inventa l'appellation Marle-sur-Serre. Cette innovation souleva l'indignation des Marlois les plus traditionalistes. Dans la vallée de la Serre, six villages ou bourgades comportent ce déterminant. Le syntagme Crécy-sur-Serre figure déjà chez l'historien Froissart au XIV[e] siècle. Pour Marle, il n'y avait aucun précédent. Marle-sur-Serre est devenu une sorte de forme longue, qui désigne essentiellement la gare, et qui est évidemment exclue de nombreux contextes.

Ma revue très rapide et très incomplète m'a permis néanmoins de sélectionner quelques faits qui m'ont paru caractéristiques et tout d'abord les bases préindoeuropéennes et les vocables d'origine celtique. Mais je pense qu'une étude systématique de la toponymie amérindienne aura pour résultat le dégagement d'éléments et de faits en rapport depuis longtemps avec le sol. J'ai rappelé quelques-uns des lieux-dits qui avaient trait à l'exploitation du territoire. De nombreux toponymes renvoient à un référent aujourd'hui absent, mais qui, en général, a existé, et c'est surtout dans cette mesure que la toponymie est révélatrice de tout ce qui touche à l'histoire. Les divergences les plus nettes quand on compare le Québec et la France, se découvrent peut-être dans la prise de conscience de la réalité contemporaine. Un grand nombre de lieux, en particulier des hydronymes, attendent encore d'être nommés dans le premier pays, alors que dans le second la toponymie non urbaine est parvenue depuis longtemps à un état de saturation. Après avoir marqué les différences, je récapitulerai d'une façon tout à fait lapidaire ce qui me paraît nous unir: le nom ou le syntagme, même le plus banal, est porteur d'une information irremplaçable sur les plans linguistique, historique et sur bien d'autres encore. Nous y sommes attachés. Il suscite notre recherche. Il vaut mieux, de toute manière, qu'un numéro.

Quelques aspects de la toponymie des îles Saint-Pierre-et-Miquelon*

PATRICE BRASSEUR

Un recensement des noms de lieux de Saint-Pierre-et-Miquelon a été effectué par Carmen Roy dans une étude intitulée *St-Pierre et Miquelon: une mission folklorique aux îles*[1]. L'ensemble des appellations recueillies figure sur les cartes à l'échelle 1/20 000 publiées par le Ministère français des travaux publics et des transports et l'Institut géographique national (I.G.N.) en 1955. Carmen Roy regroupe les toponymes en plusieurs rubriques:

- l'aspect et la situation des lieux: 35 %
- les noms de personnes: 26,8 %
- la faune: 11,9 %
- la pêche et ses aventures, la mer et ses naufrages: 11,4 %
- la flore: 2,1 %
- les allusions rabelaisiennes: 2,1 %
- la religion: 2,4 %
- divers: 8,2 %

On constate que la toponymie des îles est française. On n'y relève en effet qu'un seul emprunt à l'anglais: *la butte aux berrys*. Elle est aussi essentiellement descriptive, comme le montrent ces quelques exemples: *la belle rivière, l'étang de la pointe, le grand C*. Quelques noms de caps donnent d'ailleurs une idée de la clarté sémantique des toponymes de Saint-Pierre-et-Miquelon: *le cap blanc, le cap bleu, le cap noir, le cap rouge, le cap vert, le cap coupé, le cap percé, le cap de l'ouest*...

La microtoponymie de Saint-Pierre-et-Miquelon garde le souvenir des premiers occupants ou d'événements qui ont marqué la vie de la communauté. Dans ce sens, on peut la qualifier de narrative. Les noms de personnes y sont donc particulièrement bien représentés: *le marais Giraud, le foin à Michel, le ruisseau de la mère Durand, la ferme Ollivier*, etc... Certains anthroponymes représentent des personnages quasiment contemporains. D'autres sont beaucoup plus anciens. Ceci explique l'existence de dénominations multiples pour certains lieux-dits. Car les appellations liées à des personnes meurent parfois avec les personnes elles-mêmes.

Mais ce qui nous intéresse en tant que dialectologue, c'est à travers la toponymie, l'étude de la langue parlée à Saint-Pierre-et-Miquelon. Quel français la toponymie des îles représente-t-elle? Est-ce le français de Paris dont se réclament volontiers les Saint-Pierrais? Est-ce une variété régionale, et comment peut-on la caractériser?

Une première lecture des 377 toponymes relevés par Carmen Roy nous amène à constater que certains mots diffèrent du standard en tant que français des dictionnaires contemporains. Nous sommes cependant parfaitement conscient des limites rapidement atteintes de cette définition du français standard. En effet, par exemple, *noroît* « nord-ouest », *nordet* « nord-est » et *suroît* « sud-ouest » figurent en bonne place dans le *Robert*. Mais *suet* (écrit *suète* dans *l'étang du suète*) n'est donné que dans le *Supplément* du même dictionnaire. C'est toute la question de l'admission des mots d'origine dialectale qui se pose ici. Le même type de problème surgit également avec *dévalée* (*la grande dévalée, la dévalée du diable, la dévalée Pineau*, etc...). Si le verbe *monter* a sa *montée*, le substantif *dévalée* n'a pas connu le même succès que le verbe *dévaler*, au moins dans les dictionnaires modernes.

Est-il nécessaire d'ajouter que nous n'agissons pas dans un but normatif? Mais compte tenu de cette difficulté théorique, il n'est pas impossible d'affirmer que tel ou tel mot est un régionalisme du français. Dans cette perspective, un certain nombre de toponymes des îles Saint-Pierre-et-Miquelon ont retenu notre attention. Nous ne donnerons, dans le cadre de cette communication, que quelques exemples qui illustrent différents aspects du parler local.

* *Conférence prononcée dans l'atelier intitulée: « Toponymie comparée » (14 juillet 1984).*

1. LE VOCABULAIRE « COLONIAL »

1.1. Morne

Le morne de la grande montagne, le morne de la presqu'île, le morne du ruisseau creux, le morne du suroît, le morne à Sylvain, etc...

Morne n'est connu qu'à Miquelon, semble-t-il, et désigne une hauteur, en toponymie.

L'étymologie communément admise pour ce mot est un emprunt à l'espagnol *morro* 'colline'.

Le substantif *morne* se retrouve également dans les créoles des Antilles (Martinique, Haïti), mais aussi de l'Océan Indien (La Réunion), aussi bien qu'à Terre-Neuve (ex.: *Gros morne*).

1.2. Barachois

Le barachois à Saint-Pierre: c'est l'anse du port.

Le grand barachois à Miquelon: un très grand étang, envahi de bancs de sable, fermé par des dunes, communiquant avec la mer par un étroit goulet.

Le petit barachois à Langlade: une anse.

Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* vol. 4, p. 153 note *barachois* sous la rubrique « marine » et le donne comme régional. La définition est d'autre part géographiquement restreinte: « Dans les Indes, petit port naturel servant d'abri de fortune à des embarcations légères ».

En fait, ce mot a beaucoup voyagé, puisqu'on le trouve aussi bien dans l'Océan Indien qu'en Acadie et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans les créoles à base française de l'Océan Indien, il est connu sous la forme/baraswa/(où le *s* est un traitement local de *ch* dans cette position). Selon Robert Chaudenson[2], « le mot qui signifie une crique peu profonde' est surtout connu à la Réunion parce qu'il désigne le front de mer, à St-Denis... Le Mauricien connaît pour ce mot le sens de 'étendue d'eau saumâtre peu profonde, en communication avec la mer' et le Seychellois 'crique peu profonde' ».

À Saint-Pierre-et-Miquelon, *barachois* n'est connu qu'en tant que toponyme. Il n'est pas utilisé dans le langage commun, à notre connaissance. Les locuteurs en ignorent la signification originelle.

La première attestation de *barachois* apparaît, selon le *TLF*, en 1662: *barachoua* 'petit port naturel au fond d'une anse bien abritée'. Geneviève Massignon[3] donne 1720 comme première date en Acadie.

L'étymologie la mieux acceptée jusqu'ici est due à Jal. Le mot serait d'origine portugaise: *barra* 'barre' et *chao* 'plat, uni'. R. Chaudenson propose, quant à lui, une origine indo-portugaise. L'évidence de l'origine étrangère de ce mot est confirmée par la remarque de Geneviève Massignon[4]: « L'alternance des graphies *oa, oua* avec *oix, ois* (alors prononcé *oué*) que présentent les textes du début du XVIII[e] siècle... est une anomalie: cela viendrait de ce qu'il s'agit d'un mot étranger adapté à la phonétique française ».

Cette affirmation ne contredit nullement l'hypothèse de l'origine basque de ce mot[5] que nous voudrions soumettre à l'examen. *Barachois* pourrait noter *barratxoa* où *txo* (prononcé *tcho*) est un suffixe diminutif et *a* l'article, régulier dans les toponymes. On nomme en effet *barra* le banc de sable qui obstrue l'entrée du port de Bayonne. *Barachois* signifierait donc littéralement « la petite barre », ce qui est satisfaisant, tant du point de vue sémantique que phonétique. D'autre part l'explication par le basque permet également de rendre compte de *Port-au-Choix* (anciennement *Ingornachoix*?) à Terre-Neuve: *portutxoa* 'le petit port'. Mais il faut bien constater que la présence basque, si bien attestée à date ancienne dans la région, comme le montrent des toponymes comme *Port-aux-Basques* à Terre-Neuve ou *le cap aux Basques* à Miquelon, n'y a pas laissé d'autres traces lexicales.

Geneviève Massignon[6] cite *barachois* parmi les termes « coloniaux » qui « répondent à des concepts nouveaux, communs au Canada et à l'Acadie, que les premiers colons français installés dans ces deux pays ont eu à dénommer ». Cette remarque nous paraît tout à fait exacte, à ceci près qu'il faudrait sans doute l'étendre à l'ensemble des terres colonisées. Un bon nombre de mots issus des dialectes de la façade océanique de la France ont été exportés vers les Antilles[7] par exemple, mais en transitant par le Canada et spécialement par l'Acadie. Saint-Pierre-et-Miquelon constitue une étape importante pour le voyage des mots à travers l'Atlantique jusqu'aux Caraïbes. *Morne* et *barachois* appartiennent à cette sorte de koïnè, même si l'exemple de mots d'origine non-galloromane est mal choisi pour illustrer cette hypothèse.

2. LE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE DU NORD

Nous trouverons nos exemples toponymiques dans le vocabulaire de la nature:

2.1. Pigeon

L'Anse aux pigeons

Pigeon de mer est le nom du guillemot noir (ou guillemot à miroir, selon la terminologie européenne): *cepphus grylle*.

Cette appellation est très bien attestée dans l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC)* VI,2350.

Les côtes françaises ne connaissent que des espèces voisines et particulièrement le guillemot de Troïl (*uria aalge*) pour lequel nous avons recueilli peu de noms locaux. Notons cependant que le même type de dénomination surprenante se retrouve dans l'île anglo-normande de Guernesey où cet oiseau est appelé *poule*.

Pigeon induit probablement le nom d'un îlot: *le colombier*.

2.2. Outarde

L'étang des outardes, le marais des outardes, les mornes du noroît des outardes

C'est le nom de la bernache du Canada (*branta canadensis*) dans toute l'Acadie et dans certains points du Québec. Cette oie a été nommée selon un oiseau européen: l'outarde barbue (*otis tarda*), qui était autrefois largement répandue en France. En effet, selon l'*Atlas des oiseaux nicheurs*[8], « cet énorme oiseau a niché autrefois dans diverses plaines de France; les derniers couples ont disparu en Champagne puis au Poitou à la fin du XIX[e] sous les coups des chasseurs ».

La grande taille de la bernache et de l'outarde — jusqu'à 100 cm de longueur — est le facteur commun qui a permis une désignation identique. Le glissement sémantique a, par ailleurs, été rendu possible par l'absence en Amérique du Nord du signifié originel.

2.3. Bec jaune

La pointe aux becs-jaunes

L'*ALEC* VI 2336: *macreuse du ressac* ne cite qu'une attestation de ce mot, en Nouvelle-Écosse (Île du Cap Breton). Et Geneviève Massignon l'ignore totalement. Cela tient peut-être au fait que la question n'a pas été précisément posée à l'informateur local.

Les *becs-jaunes* ou *béjaunes* sont bien connus des nombreux chasseurs de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il s'agit de la macreuse noire (*melanitta nigra*), qui possède un bec jaune. C'est donc une appellation descriptive.

2.4. Bec-scie

La pointe aux becs-scie

Bec-scie désigne le harle (*mergus merganser, m. serrator*), partout au Québec et dans les parlers acadiens, comme aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

2.5. Loup marin

Le banc des loups marins, le trou aux loups marins

C'est probablement le cri du phoque qui l'a fait nommer ainsi dans l'ensemble des parlers français d'Amérique du Nord.

3. LES ACADIANISMES

3.1. Batture

La batture à la chatte, la batture à Maillard, la batture vache

Ce mot figure dans le dictionnaire de Huguet (XVI[e] siècle) au sens de « rochers situés un peu au-dessous de la surface de l'eau ». *Littré* le cite également avec une acception à peu près identique: « fond mêlé de sable ou de rochers, qui s'élève vers la surface de l'eau ». Le TLF IV, 293 donne: « fond rocheux à fleur d'eau, sur lequel la mer se brise ». Mais la seule citation moderne qu'il propose est de Germaine Guèvremont et peut être considérée comme un régionalisme.

À mesure que le temps passe, la *batture* s'élève à la surface de la mer, au moins d'après les dictionnaires! À Miquelon, c'est un rocher qui peut être visible à marée basse.

Geneviève Massignon, quant à elle, relève ce mot au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et aux Îles-de-la-Madeleine au sens de « banc de sable ». C'est également un terme bien connu au Québec.

Les glossaires dialectaux français ne semblent pas avoir noté *batture*. Mais ceci n'est guère surprenant, car le lexique maritime figure rarement dans ce type d'ouvrages. Cependant la consultation des cartes du *Service Hydrographique de la Marine* permet d'affirmer l'existence du mot en toponymie et sa localisation en Fran-

ce sur la côte de l'Atlantique. Il apparaît en effet comme nom de rochers dans *les battures de Cordouan*[9], au large de l'estuaire de la Garonne. Nous n'avons relevé que cette attestation en toponymie française.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, le mot est localisé autour de l'île de Miquelon-Langlade, alors que Saint-Pierre ne connaît que *basse*[10]. *Basse* est par ailleurs très commun sur l'ensemble des côtes françaises où il abonde particulièrement sur la côte nord de la Bretagne. Dans cette région, les *basses* ne sont d'ailleurs ni plus ni moins que de simples rochers.

Pour *basse*, le *TLF* donne l'acception « banc de roche ou de corail s'approchant très près de la surface de la mer, mais ne découvrant jamais ». On voit donc qu'il n'y a guère de différence sémantique entre *basse* et *batture*. *Basse* nous apparaît en fait comme l'équivalent français du canadien *batture*, même si les *basses* de Saint-Pierre sont des hauts-fonds et les *battures* de Miquelon des rochers plus ou moins immergés. La différence ne tient ici qu'à la topographie marine locale. Il nous paraît plus important de remarquer que le mot acadien est employé à Miquelon plutôt qu'à Saint-Pierre. On observerait d'autres exemples de ce fait dans le langage commun. L'écart linguistique minime qui existe entre le parler des Saint-Pierrais et celui des Miquelonais tient sans doute au peuplement plus typiquement acadien de Miquelon.

Basse est issu du latin *bassus*. Quant à *batture*, l'étymologie qu'en propose le *TLF*, qui en fait un dérivé en *-ure* du radical du verbe *battre*, semble s'imposer. Pourtant le rapprochement avec le picard *bassure* au sens de « terre marécageuse, bas-fond », dérivé de *bas*[11], et le normand *bature*, attesté dans le Bessin, au même sens, est troublant. Il pourrait s'agir d'une forme issue de bas, influencée par le suffixe *-ature*.

3.2. Bouillée

La bouillée de la presqu'île, la bouillée des fourches, la bouillée du nordet, la bouillée du noroît.

Selon Jay K. Ditchy[12], *bouillée* signifie en Louisiane « réunion de drageons partant de la même souche ». Geneviève Massignon cite ce mot pour l'Acadie au sens de « touffe de plantes ou bouquet d'arbres ». À Miquelon, *bouillée* s'est spécialisé au sens de « bois, petite forêt ».

Bouillée figure dans trois atlas linguistiques régionaux français:

ALBRAM 240: '« souchée » de pommes de terre'.

ALO 240: « une touffe de rejetons ».

ALIFO 328*: « une touffe de rejetons ».

Nous n'avons retenu pour les reporter sur la Figure 1 que les attestations du mot *bouillée* lui-même, négligeant *bouée* et *bouillerée*, issus du même étymon, communs au nord de la Loire. La localisation de *bouillée* montre à l'évidence son origine acadienne.

Bouillée est issu du radical **betw-* (latin **betullu*) qui a produit par exemple l'ancien français *boul* « bouleau ». Voir *FEW* I,346 a et ss.

4. L'APPORT NORMAND

4.1. La beugresse

Carmen Roy ignore le sens de ce toponyme, mais elle donne à son sujet le commentaire suivant[13]: « nom donné à une basse contre laquelle la lame provoque un bruyant ressac lorsqu'elle y frappe ».

Les parlers du nord du département de la Manche ont conservé un verbe *beugui*, qui signifie 'roter'. Il s'agit là sans doute d'une forme refaite sur le français *beugler* et adaptée localement selon les lois de la phonétique dialectale. En effet, le verbe français *beugler*, dérivé du latin *buculus* 'bouvillon' (*FEW* I 593), donne localement *bûilli*. C'est d'ailleurs le verbe qu'on emploie à propos des animaux.

On sait que ce type de vocabulaire n'est pas toujours d'un accès facile dans les enquêtes dialectales. La forme *beuguer* et son dérivé *beugueresse* (orthographié *beugresse* à Saint-Pierre-et-Miquelon) peuvent très bien provenir de la région située entre Saint-Malo et Coutances où le groupe *-gl-* se palatise et aboutit à *-gy-*, puis, tout simplement parfois à *-g-*. Dans ce secteur, d'où proviennent une bonne partie des Saint-Pierrais, *beugler* peut très bien donner *beuguer*, en français régional. Dans le dérivé *beugueresse*, on note la présence de l'ancien suffixe de noms d'agent féminins. (Voir, par exemple, pêcheur/pêcheresse). La *beugresse* est donc 'la roteuse'.

4.2. La pissouse

Dans le même ordre d'idées, et avec un suffixe également très commun dans la baie du Mont Saint-Michel, on relève un rocher nommé la *pissouse*. Ce type de dénomination, qui fait allusion au mouvement des eaux qui s'écoule du rocher après le passage de la lame, est habituel

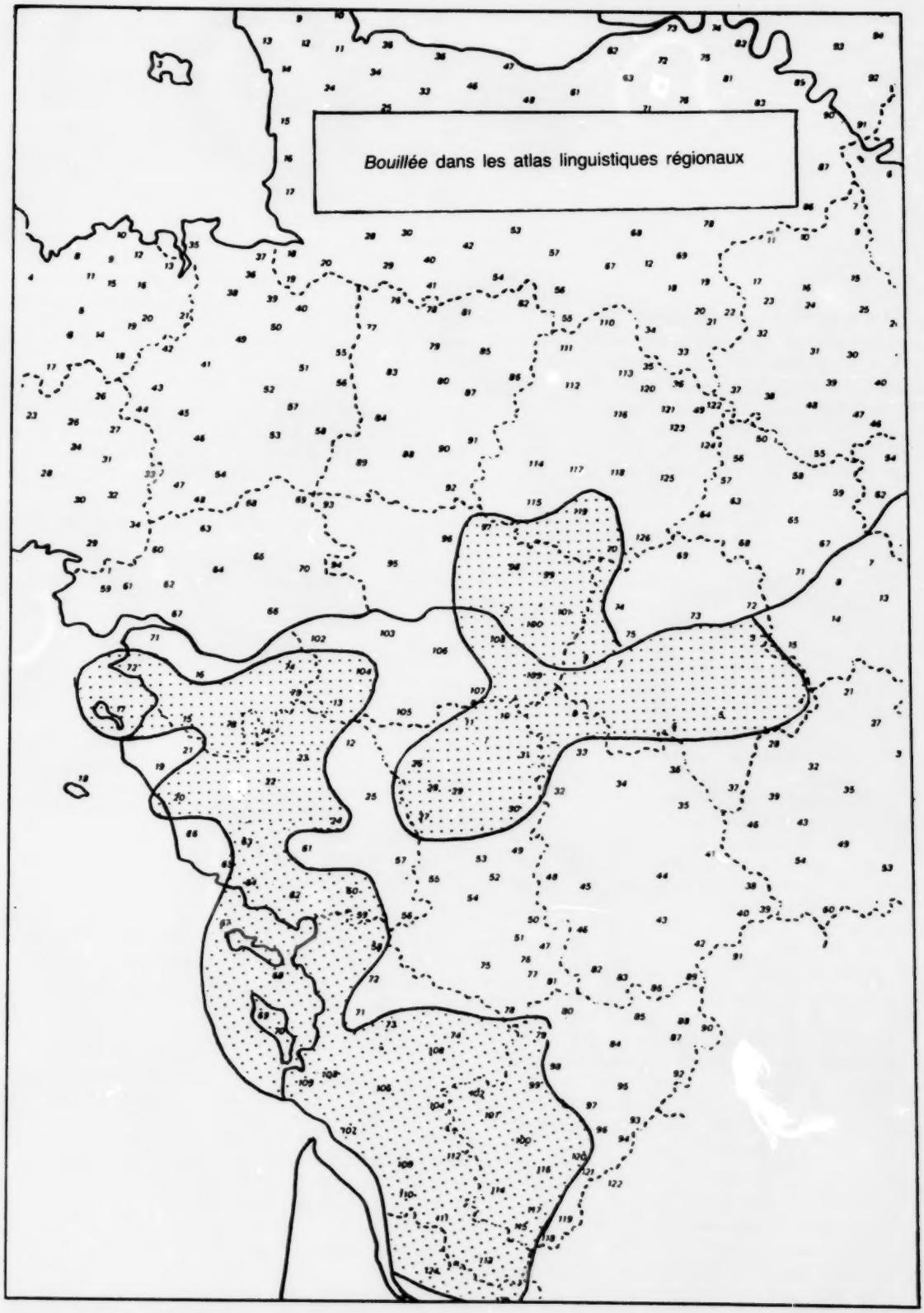

Figure 1 « Bouillée » dans les atlas linguistiques régionaux

sur les côtes normandes et bretonnes. Voir, par exemple, à Sercq: *la foureuse, la boue du pissot, la baveuse.*

4.3. Gofiche

L'anse à la gofiche

Selon Carmen Roy[14], « aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, les pétoncles — souvent nommés « co-fish » en Gaspésie — sont appelés « gofiches » ».

Selon l'*Institut Technique des Pêches Maritimes* de Saint-Pierre, les pêcheurs confondent dans une seule appellation de « pétoncle » deux coquillages bivalves: *chlamys islandicus* et *Placopecten magellanicus*. Le second est également nommé à Saint-Pierre « coquille St-Jacques ». Nous avons nous-même recueilli, au cours d'enquêtes linguistiques récentes sur le terrain, *cofiche* ou *coqui*.

Notons que l'*Atlas Linguistique de l'Est du Canada* VI 2254 ne relève pas de mots du type *gofiche, cofiche* à l'article « pétoncle ».

Quoi qu'il en soit de l'identité précise du signifié, l'origine du signifiant est claire: *cofiche* est le nom de la coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) de la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à Coutances. L'aire d'extension est peut-être même plus grande en Bretagne romane, car nous n'avons pas d'informations pour ce qui concerne le secteur de Saint-Malo à Saint-Brieuc. D'autre part, ce mot se retrouve également avec la même acception sous des formes diverses: *gofiche, goufiche, gottefiche, cottefiche,* etc... sur le littoral normand jusqu'à Honfleur, sauf dans le nord du Cotentin où *goufigue, boufique,* etc... désignent un autre coquillage: l'ormeau (*Haliotis tuberculata*)[15].

Après avoir donné *gofiche* comme un emprunt du normand à l'anglais *codfish* 'morue', le *FEW* XVIII 44b, dans sa note critique, s'interroge sur l'identité du premier élément *co-, go-*, qu'il rattache à l'anglais *god*. Ceci nous paraît intéressant, même si **godfish* n'est pas attesté en anglais. (Notons que l'étymologie de l'anglais *cod* est obscure, selon *English Oxford Dictionary*).

4.4. Bout

Bout du nordet, bout du suroît

Ces rochers, appelés également *rochers de l'est* ne sont pas cités par Carmen Roy. Ils se situent à peu de distance de la côte nord-est de Miquelon.

Ces toponymes sont vides de sens si l'on s'en rapporte aux différentes acceptions du mot en français.

La toponymie normande nous semble fournir une explication satisfaisante à *bout*. Il pourrait en effet s'agir du mot *boue*, qui est un ancien nom de la *bouée*. En Normandie insulaire, *boue* s'est spécialisé en toponymie avec le sens de « rocher qui n'émerge pas constamment ». Les formations toponymiques qui comprennent ce mot comme premier élément sont très nombreuses. Nous en avons dénombré 17 autour de la seule île de Sercq[16]. *Boue* devait donc être familier aux marins normands et bretons qui ont pu l'exporter à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Boue n'étant plus compris par les gens du milieu a sans doute très tôt été graphié *bout*, plus conforme au langage commun. De là sa prononciation actuelle (parfois avec *-t* final articulé). Mais cette ré-interprétation phonétique est une conséquence logique du glissement sémantique.

5. FORMATIONS ET ÉVOLUTIONS SÉMANTIQUES LOCALES

5.1. Kiry

L'étang kirys

Nous n'avons pas relevé ce mot en dehors des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Il se prononce *kiri*, le *y* n'ayant d'autre fonction que d'« ornementer » la graphie. Les cartographes n'ayant pas de modèle graphique dans le français commun, car peu de mots se terminent par *i* en dehors de certains participes passés, ont cru bon de noter *y*.

Kiri désigne la *sterne*, dont deux espèces sont bien représentées dans les îles Saint-Pierre-et-Miquelon: la sterne commune ou pierre-garin (*sterna hirundo*) et la sterne arctique (*sterna paradisaea*)[17].

Sur les côtes françaises, ces oiseaux sont généralement appelés *hirondelles de mer*. Il existe d'autres dénominations, mais elles sont locales et peu nombreuses. (Voir par exemple: *galpute, saraquet* en Normandie, *tempêteau* sur la côte atlantique). En Acadie, Geneviève Massignon note *esterlet, istorlet,* etc... Et l'*ALEC* VI 2350 ne donne pas non plus *kiri* à l'article « sterne commune » (question 1507).

Kiri est une onomatopée du cri de l'oiseau. Voici en effet ce qu'on peut lire dans le guide ornithologique de Peterson, Mountfort et Hol-

lom[18], à l'article *sterne pierregarin*: « voix: variée, bruyante. Long krî-err descendant, kiri-kiri et kikikikik ou kitkitkit kirr ». La *sterne arctique*, difficile à distinguer de la *pierregarin a, selon les mêmes auteurs, la même voix que celle-ci*[19].

5.2. *Les veaux marins*

C'est le nom d'un rocher situé au large de Miquelon. Cette appellation s'est spécialisée en toponymie et les habitants des îles en ont perdu la signification.

Veau marin est très probablement en rapport avec le nom d'un mammifère marin: le phoque ou peut-être le morse. Geneviève Massignon note en effet que *vache marine* désigne le morse de l'Atlantique (*tricherus rosmarus*). Et une variété de phoque est nommée en français *veau marin*. (Mais, dans nos îles, le phoque est communément appelé *loup marin*).

D'après *Robert* (article « phoque »), « selon les espèces, les phoques sont communément appelés chiens, lions, loups, veaux marins ». (On peut même ajouter que *vache marine* désigne aussi le dugong ou halicore, mammifère sirénien des mers chaudes).

5.3. *Couline*

La couline à Franchesse

Ce lieu-dit, non répertorié par Carmen Roy, est situé dans la partie ouest de Langlade. Nous n'avons pas obtenu de précisions sur ce toponyme, dont la localisation sur la carte est imprécise.

Couline signifiait « rigole » en ancien français. Le mot est attesté dans la Saintonge et l'Aunis[20] au sens général de « rigole d'écoulement dans la vase ou le sable, à mer baissante ». Il a également dans cette région deux autres sens dans le lexique de l'ostréiculture: « rigole dans un parc » et « passage permettant d'accéder au parc »[21].

Geneviève Massignon relève dans les Îles-de-la-Madeleine et en Nouvelle-Écosse le sens de « vallée étroite avec ruisseau ».

À Saint-Pierre-et-Miquelon, *couline* possède deux sens locaux très précis: « dépression du sol due aux retraits successifs de la mer » et « passage étroit entre des maisons, ruelle ». On voit donc que ce mot, qui semble appartenir au vocabulaire acadien, s'est spécialisé localement et contribue, avec quelques autres, à l'originalité du parler des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

5.4. *Brousse*

La brousse à Bréhier

Brousse est commun dans le parler des Îles où il désigne la « forêt » de conifères nains ou ces arbustes eux-mêmes. Cette végétation, caractéristique de Saint-Pierre et de certaines parties de Miquelon-Langlade, dépasse rarement 1,50 m de haut.

Geneviève Massignon a noté *brousse* au sens de « broussailles » dans deux points d'enquête de Gaspésie.

Le *TLF* IV 1012, dans sa note étymologique et historique, fait de *brousse* « soit (une) forme abrégée de *brousaille*, soit (un) emprunt au provençal *brousso* « broussaille »/.../le mot ayant été répandu par les troupes coloniales où les Méridionaux étaient nombreux ». Nous pensons plutôt que brousse vient des dialectes d'oïl. La figure 2 montre la répartition de ce mot dans l'ouest de la France, selon les atlas linguistiques régionaux. (Voir particulièrement: *ALN* 514, *ALFO* 331, *ALBRAM* 165, *ALCe* 51*, *ALO* 235*). Si le mot n'apparaît que sporadiquement dans les enquêtes dialectales, c'est qu'il est en concurrence avec d'autres et qu'il a souvent pris, en français moderne, une connotation péjorative, qui l'a détourné de son acception initiale.

Brousse, au sens des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, est une adaptation locale. Mais nous aurions sans doute pu ranger ce mot, apparu tardivement en français (1871 selon le *TLF*), dans la rubrique 1 « le vocabulaire colonial ».

Ce dernier exemple montre bien que l'étude des régionalismes du français permet une meilleure approche de l'histoire des mots et de leur diffusion. Il nous prouve également qu'il est parfois malaisé de maintenir un cloisonnement strict entre les différentes rubriques que nous avons illustrées dans cet article, tant les influences sont nombreuses.

Disons même que l'aire d'extension des mots dans leur territoire d'origine peut être difficile à déterminer. En effet, les frontières dialectales, parfois si perméables aux phénomènes phonétiques les plus caractéristiques, sont encore plus ouvertes aux extensions lexicales, à l'intérieur des parlers d'oïl. Dans ces conditions, il est souvent hasardeux, restrictif ou exagéré, de qualifier tel ou tel mot de terme normand, breton roman, angevin, etc... Et aucun mot ne possède une aire qui recouvre parfaitement ce qu'il est convenu d'appeler les « parlers de l'Ouest ».

Cependant la connaissance des parlers locaux est indispensable au toponymiste. Ainsi, par

Brousse dans les parlers d'oil

exemple, dans le *ruisseau des godiches*, *godiche* a été interprété[22] comme un diminutif de *gode* (autre nom du « petit pingoin »): *alca torda*. Il s'agit en fait de la mouette tridactyle (*rissa tridactyla*). Cet oiseau est, en effet, nommé *goëliche*, *goliche* ou *godiche*. Geneviève Massignon note *goualiche*, *goéliche* en Acadie.

Goëliche est formé d'après *goéland*, avec changement de suffixe, tout comme *goélette*, autre nom de cet oiseau sur les côtes françaises de l'Atlantique. La forme aberrante *godiche* n'est pas le résultat d'une évolution phonétique locale régulière, mais le produit d'une déformation, comme il arrive parfois dans la langue orale. Une attestation plus ancienne[23] donne d'ailleurs *le ruisseau des goëliches*. Une simple enquête locale permet de résoudre la difficulté et de donner une interprétation correcte, au moins dans ce cas de confirmer la graphie.

La toponymie des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, comme celle de toute autre région, reflète un état de langue relativement ancien. La confrontation du lexique toponymique avec la langue orale actuelle fournit des indications précieuses au dialectologue, concernant le parler local. C'est pourquoi la toponymie est un élément important à prendre en compte dans l'étude des régionalismes du français.

NOTES

1. Publiée par le Musée national du Canada, Bulletin 182, Ottawa 1962.

2. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Champion, Paris 1974, pp. 1053-1054.

3. *Les parlers français d'Acadie*, Paris 1962, pp. 123-124.

4. *Op. cit.*, pp. 123-124.

5. Je dois cette hypothèse à Jean Haritschelhar, professeur à l'Université de Bordeaux III.

6. *Op. cit.*, p. 738.

7. Voir Patrice Brasseur: « Traces des parlers normands dans le créole haïtien », communication au *XVII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes* (Aix-en-Provence 1983). À paraître dans les *Actes*.

8. Oeuvre collective des ornithologues de France, Société française d'ornithologie, Paris 1976, p. 76.

9. Carte 6335, mars 1961.

10. Par exemple: *basse du cap rouge*, *basse de la Marie-Rose*, *basse Clorine*, *basse du Saint-Louis*, qu'on prononce parfois base.

11. *FEW* I, 274.

12. *Les acadiens louisianais et leur parler*, Droz, Paris 1932.

13. *Op. cit.*, p. 42.

14. *Op. cit.*, p. 52.

15. Cette confusion entre les dénominations de l'ormeau et de la coquille Saint-Jacques est sans doute ancienne, puisque le dictionnaire Larousse de 1872, citant Félibien (*Des principes de l'architecture*, ... 1676), donne à l'article *golfiche*: « coquille de saint-Jacques, coquille qui a un éclat de nacre quand elle est ouverte et qui est employée dans les ouvrages de rocaille ». C'est bien en fait de l'ormeau qu'il s'agit ici.

16. Nous avons étudié la toponymie de Sercq dans deux articles: « Les noms des champs de l'île de Sercq » dans *L'onomastique, témoin des langues disparues*, A.B.D.O., Dijon 1982, pp. 107-125 et « les noms de rochers de l'île de Sercq », communication au *Colloque de toponymie du Creusot* (30 mai-2 juin 1984).

17. Voir *Les Oiseaux de Saint-Pierre-et-Miquelon*, par Roger Etcheberry et Michel Borotra, Atelier de reprographie ONC, Saint-Pierre 1982, p. 34.

18. *Guide des oiseaux d'Europe*, 4^e éd., Delachaux et Niestlé, Neufchâtel, 1967, pp. 293-294.

19. Certains oiseaux sont nommés selon leur cri typique. C'est aussi le cas du harelde (*clangula hyemalis*), bien connu à Saint-Pierre-et-Miquelon sous le nom de kakawi ou kakawit (en toponymie: *la pointe aux kakaouis*). La voix du mâle est décrite de la façon suivante: « cris sonores a-ou-élé hauts et nasillards; de loin, une troupe produit un choeur musical comme des oies » (op. cit., note 18, pp. 74-75). La désignation de ce canard est donc onomatopéique. Il n'est pas nécessaire de voir dans ce mot, comme Geneviève Massignon, un « emprunt aux langues indiennes », les mêmes causes ayant pu produire les mêmes effets linguistiques. À la différence de *kiri* 'sterne', *kakawi* 'harelde' n'est cependant pas une création locale, puisqu'on le trouve au Québec et en Acadie (dès 1672: *cacaouy*, selon Geneviève Massignon).

20. Freddy Bossy: *Le lexique maritime de la Saintonge et de l'Aunis*, thèse de 3^e cycle, Bordeaux 1982, p. 137.

21. *Op. cit.*, p. 209.

22. Par Carmen Roy, op. cit., p. 51. Un diminutif de *gode* existe cependant dans les îles: *godillon*, qui désigne un autre pingoin: le mergule nain (*alle alle*).

23. Delamare, Renauld et Cardot: *Florule de l'île de Miquelon*, Lyon 1888. (Cité d'après G. Massignon).

CONFÉRENCIERS

Cette liste donne l'affiliation des conférenciers à leur organisme respectif au moment de la tenue du congrès.

ARPIN, J.-V., Sous-comité de toponymie, Montréal, Québec.

ASHLEY, L.R.N., Department of English, Brooklyn College of the City University of New York, Brooklyn, New York.

BEAUDIN, FRANÇOIS, Commission de toponymie, Québec, Québec.

BERGERON, GASTON, Chercheur autonome, Québec, Québec.

BLAIS, SUZELLE, Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, Sainte-Foy, Québec.

BLUTEAU, MARC-ANDRÉ, Société d'histoire de Charlevoix, La Malbaie, Québec

BONNELLY, CHRISTIAN, Commission de toponymie, Québec, Québec.

BRASSEUR, PATRICE, Université de Nantes, France.

BROWN, MARGARET K., Illinois Department of Conservation, Springfield, Illinois.

† BRUNET, MICHEL, Université de Montréal, Québec.

CANTRAINE, PHILIPPE, Délégué au Québec de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, Québec, Québec.

CASSIDY, F.G., Dictionary of American Regional English, Department of English, University of Wisconsin, Madison, Wisconsin.

CAZELAIS, NORMAND, Hydro-Québec, Montréal, Québec.

CÔTÉ, PIERRE-F., Le Directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale, Sainte-Foy, Québec.

COULET DU GARD, RENÉ, Languages and Literature Department, University of Delaware, Newark, Delaware.

CHAURAND, JACQUES, Université Paris-Nord, Villetaneuse, France.

DAIGLE, JEAN, Département d'histoire, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.

DANSEREAU, JEAN, Service juridique, Office de la langue française, Montréal, Québec.

DE HENSELER, MAX C., Nations Unies, New York.

DÉSILETS, ANDRÉE, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, Québec.

DETRO, RANDALL, Allen J. Ellender Memorial Library, Nicholls State University, Thibodaux, Louisiane.

DIAMENT, HENRI, Département de français, Université de Haifa, Mont Carmel, Haifa, Israel.

DORION, HENRI, Ministère des Relations internationales, Québec, Québec.

DROLET, JEAN-PAUL, Comité permanent canadien des noms géographiques, Ottawa, Ontario.

DUGAS, JEAN-YVES, Commission de toponymie, Québec, Québec.

DUGAS, RENAUD, Commission de toponymie, Québec, Québec.

FILLION, LAURENT K., Bureau des traductions, Secrétariat d'État, Ottawa, Ontario.

FORTIN, JACQUES, Commission de toponymie, Québec, Québec.

FORTIN, JEAN-CLAUDE, Commission de toponymie, Québec, Québec.

FUSON, R.H., Département de géographie, Université de la Floride du Sud, Tampa, Floride.

GARANT, JEAN-MARC, Archives nationales du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Montréal, Québec.

GAUTHIER, GEORGES, Commission de toponymie de l'Ontario, Ottawa, Ontario.

GAUTHIER LAROUCHE, GEORGES, Commission de toponymie, Québec, Québec.

GAUTHIER, SERGE, Société d'histoire de Charlevoix, La Malbaie, Québec.

GRENON, JUDITH, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, Québec.

HAMELIN, LOUIS-EDMOND, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, Québec.

HARDER, KELSIE B., Arts and Science, State University College of Potsdam, New York.

HUDON, HÉLÈNE, Commission de toponymie, Québec, Québec.

JOBIDON, NORMAND, Service du cadastre, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec, Québec.

KLINGEN, FRANÇOISE, Université de la Floride du Sud, Tampa, Floride.

KRASEAN, LILIANE, Indiana Historical Society, Indianapolis, Indiana.

LABERGE, JOANNE, Service d'aménagement du territoire, Communauté urbaine de Québec, Québec.

LA BRIE, LÉO, Secrétariat d'État, Ottawa, Ontario.

LANDRY, YVES, Programme de recherche en démographie historique, Université de Montréal, Québec.

LAPIERRE, ANDRÉ, Université d'Ottawa, Ontario.

LEDUC, ANDRÉ, Secrétariat des Noms géographiques, Ottawa, Ontario.

LEMIRE, Maurice, Département des littératures, Université Laval, Sainte-Foy, Québec.

McARTHUR, LEWIS L., Oregon Geographic Names Board, Portland, Oregon.

MORISSONNEAU, CHRISTIAN, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, Québec.

MUGESERA, LÉON, Université nationale du Rwanda, Afrique.

MUNRO, M.R., Toponymy Section, Surveys and Mapping Branch, Energy, Mines and Resources, Ottawa, Ontario.

ORTH, DONALD J., United States Board on Geographic Names, Reston, Virginia.

PARENT, LUCIE, Institut national de la recherche scientifique, Montréal, Québec.

PÉLOQUIN, LOUISE, École normale supérieure de Saint-Cloud, France.

POIRIER, JEAN, Commission de toponymie, Québec, Québec.

POIRIER, CLAUDE, Département de langues et linguistique, Université Laval, Sainte-Foy, Québec.

QUENNEVILLE, J.-G., St. Thomas More College, University of Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan.

QUINTAL, CLAIRE, Institut français, Assumption College, Worcester, Massachusetts.

RAMONDOU, JEAN, Institut géographique national, Paris, France.

RAYBURN, ALAN, Secrétariat des noms géographiques, Ottawa, Ontario.

RICHARD, MARC, Commission de toponymie, Québec, Québec.

ROSEN, KARL, Classics Department, University of Kansas, Lawrence, Kansas.

SMART, MICHAEL B., Ontario Geographic Names Board, Toronto, Ontario.

SPORE, PALLE, Institut d'études romanes, Université d'Odense, Danemark.

THOMAS, GERALD, Centre d'études franco-terreneuviennes, Université Memorial, Saint-Jean, Terre-Neuve.

TOUPIN, ROBERT, Département d'histoire, Université Laurentienne, Sudbury, Ontario.

ILLUSTRATIONS

Deuxième partie Page

Carte de l'Ontario indiquant le pourcentage de la population d'origine française par région de recensement 68
G. Gauthier
M.B. Smart

Districts administratifs du ministère des Ressources naturelles 69
G. Gauthier
M.B. Smart

Participation au projet par districts administratifs 70
G. Gauthier
M.B. Smart

Toponymie franco-ontarienne du district de Cornwall 71
G. Gauthier
M.B. Smart

Toponymie franco-ontarienne du district d'Huronia 72
G. Gauthier
M.B. Smart

Toponymie franco-ontarienne du district de Chatham 73
G. Gauthier
M.B. Smart

Carte du Bicentenaire de l'Ontario 74
G. Gauthier
M.B. Smart

Région des Grands Lacs 90
F.G. Cassidy

Troisième partie

Le processus de dénomination 104
H. Dorion

Situation de la toponymie par rapport à la linguistique, l'histoire et la géographie 105
H. Dorion

Zonne de peuplement du caribou 106
H. Dorion

Les municipalités régionales de comté. Les toponymes des municipalités régionales de comté d'après leurs références 175
L. Parent

Zones homonymiques et hétéronymiques 199
R. Dugas

Régions de 1952 201
R. Dugas

Régions économiques de 1960 201
R. Dugas

Régions administratives de 1966 202
R. Dugas

Régions de concertation de 1983 202
R. Dugas

Quatrième partie

Les provinces canadiennes de l'Atlantique 262
G. Thomas

Terre-Neuve 263
G. Thomas

Presqu'île de Port-au-Port et la baie St-Georges 264
G. Thomas

La Grand'Terre 265
G. Thomas

Kippens-Stephenville 266
G. Thomas

Cap St-Georges—Point-à-Luc 267
G. Thomas

Lieu de pêche « Les deux caps en ligne » 270
G. Thomas

Régions administratives et divisions de recensement du Québec 295
J. Poirier

Toponymie française du Vermont 404
L. Péloquin

Toponymie utile à la construction de la ligne canadienne 413
L. La Brie

Toponymie de la configuration littorale et des principales entités sous-marines de la région du golfe du Maine 414
L. La Brie

Toponymie utile à la séparation du trafic dans le golfe du Maine 415
L. La Brie

Figuration artistique du relief d'une partie de la marge continentale de l'Atlantique, montrant le rebord du plateau continental, le talus continental et le glacis continental 416
L. La Brie

La Floride française, 1562-1565 422
R.H. Fuson

Charlesfort et environs, 1562-1563 424
R.H. Fuson

Fort Caroline et environs, 1564-1565 424
R.H. Fuson

Cours d'eau, lacs, îles et caps de Floride portant des noms français 427
R.H. Fuson

Noms français en Floride (cours d'eau exclus) 428
R.H. Fuson

La propriété foncière du marquis de Lafayette 429
R.H. Fuson

Toponymie originelle de la vallée du Mississippi relative au voyage de Louis Jolliet et du P. Jacques Marquette, 1673 435
G. Gauthier Larouche

Chemins Potier/Charleau/Chevalier au nord des États-Unis. Documents Potier; voyages et chemins nos 6, 7, 7a, 8, 8a, 8b, 8c, 10 447
R. Toupin

Rivière des Miamis (Maumee River) comparée au chemin Charleau 449
R. Toupin

Louisiana Place Names 1703 (Guillaume De L'Isle) 484
R. Detro

Louisiana Place Names 1744 (Nicolas Bellin) 485
R. Detro

Louisiana Place Names of Indian Origin 488
R. Detro

Louisiana Place Names of Romance Origin. 1900 to Present (Waterfeatures) 489
R. Detro

Louisiana Place Names of Romance Origin. 1900 to Present (Settlement Names) 490
R. Detro

Louisiana Place Names of Romance Origin. Frequency Distribution by Parish. 1900 to Present 491
R. Detro

"Bayou" in the United States, 1699-Present 492
R. Detro

"Bayou" in Louisiana, 1700-1968 493
R. Detro

« Bouillée » dans les atlas linguistiques régionaux 545
P. Brasseur

« Brousse » dans les parlers d'oil 548
P. Brasseur

TABLEAUX

Deuxième partie *Page*

Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques à l'intérieur du Conseil économique et social 54
Max C. de Henseler

Participation au projet de toponymie franco-ontarienne 67
G. Gauthier et M.B. Smart

Troisième partie

Nombre d'odonymes par municipalité (CUQ) 159
J. Laberge

Distribution municipale des systèmes d'odonymes (CUQ) 160
J. Laberge

Distribution des systèmes d'odonymes du territoire de la CUQ par catégorie 161
J. Laberge

Liste des MRC selon leur appartenance traditionnelle 176
L. Parent

Attitude des MRC d'appartenance traditionnelle face à l'ancien toponyme 178
L. Parent

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont conservé l'ancien toponyme (MRC de première catégorie) 180
L. Parent

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont modifié l'ancien toponyme (MRC de deuxième catégorie) 180
L. Parent

Les MRC d'appartenance traditionnelle qui ont rejeté l'ancien toponyme (MRC de troisième catégorie) 181
L. Parent

Les MRC d'appartenance nouvelle (MRC de quatrième catégorie) 183
L. Parent

Les références thématiques des noms de MRC selon les catégories 184
L. Parent

Origine linguistique des toponymes des conseils de comté et des MRC 185
L. Parent

Variantes dénominatives utilisées dans la désignation des entités administratives 197
R. Dugas

Pourcentage des noms identiques entre les types de divisions territoriales 198
R. Dugas

Évaluation choronymique des grandes divisions territoriales du Québec entre 1952 et 1983 203
R. Dugas

Exigences des réglementations ecclésiastiques et civile sous le Régime français à l'égard de l'inscription des domiciles dans les registres paroissiaux, suivant le type d'acte et le rôle de l'individu dans l'acte 223
Y. Landry

Fréquence d'apparition des lieux de résidence et d'origine dans les registres paroissiaux d'avant 1750, suivant le type d'acte, le rôle de l'individu dans l'acte et la période chronologique 224
Y. Landry

Liste des expressions toponymiques apparues dans les registres paroissiaux du Québec de la période 1700-1749 pour désigner la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation-de-Champlain, ou une partie de son territoire, avec la fréquence de chacune et la date de la première apparition 226
Y. Landry

Caractéristiques des types de rang d'origine. Début du XVII[e] à la fin du XX[e] siècle 241
L.-E. Hamelin

Quatrième partie

Distribution des toponymes du Québec par types linguistiques en 1969 297
J. Poirier

Distribution des toponymes du Québec par types linguistiques en 1982 297
J. Poirier

Région administrative de l'Estrie. Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982 297
J. Poirier

Région administrative de l'Outaouais. Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982 298
J. Poirier

Région administrative de la Côte-Nord. Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982 298
J. Poirier

Région administrative du Territoire-du-Nouveau-Québec. Distribution des toponymes par types linguistiques en 1982 298
J. Poirier

Nombre total de toponymes du Québec au sens restreint du mot 299
P. Spore

Nombre total de toponymes du Québec au sens restreint du mot moins les noms doubles 300
P. Spore

Proportions des noms élargis par un syntagme prépositionnel 302
P. Spore

Nombre de spécifiques homonymes par catégorie sémantique (par ordre de pourcentage décroissant) 306
M. Richard

Classification des spécifiques homonymes par groupe linguistique 307
M. Richard

Pourcentage de spécifiques homonymes qui reviennent au moins cinq fois dans les feuillets topographiques de l'île d'Anticosti et de l'Estrie (par ordre de pourcentage décroissant) 309
M. Richard

Voici les allocutions et les conférences qui furent prononcées au cours du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord tenu à Québec du 11 au 15 juillet 1984 pour souligner — à l'instar de nombreuses autres manifestations — le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier en Nouvelle France.

La première partie de ce travail contient les allocutions officielles. La deuxième renseigne sur les mandats des principales institutions impliquées dans le domaine de la toponymie en Amérique du Nord. La troisième analyse les relations étroites qui unissent la toponymie aux disciplines connexes, quant à la quatrième partie elle regroupe treize études concernant les États-Unis, six le Québec, quatre l'Ouest canadien, trois Terre-Neuve et l'Acadie et une l'Ontario. Enfin, trois textes relatifs à la toponymie comparée de quelques milieux francophones, notamment Saint-Pierre et Miquelon et les Antilles françaises complètent l'ouvrage.

Première synthèse de ce genre en Amérique du Nord, ce recueil ne manquera pas d'intéresser les personnes qui veulent connaître ce sujet relativement neuf qu'est la toponymie française de l'Amérique du Nord.

Commission de toponymie